



HAL
open science

Formes urbaines et sites de méandres

Alain Borie, Pierre Micheloni, Pierre Pinon

► **To cite this version:**

Alain Borie, Pierre Micheloni, Pierre Pinon. Formes urbaines et sites de méandres. [Rapport de recherche] 0136/81, Groupe d'étude des formes architecturales et urbaines (GEFAU); Comité de la recherche et du développement en architecture (CORDA). 1977, pp. 452. hal-03112313

HAL Id: hal-03112313

<https://hal.science/hal-03112313>

Submitted on 16 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alain BORIE . Pierre MICHELONI . Pierre PINON



FORMES URBAINES ET SITES DE MEANDRES

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Versailles



000009054

Alain BORIE . Pierre MICHELONI . Pierre PINON

711.410 BOR

*Manuelle
Remoyon*

G.E.F.A.U C.O.R.D.A

FORMES URBAINES
ET SITES DE MEANDRES

26757-

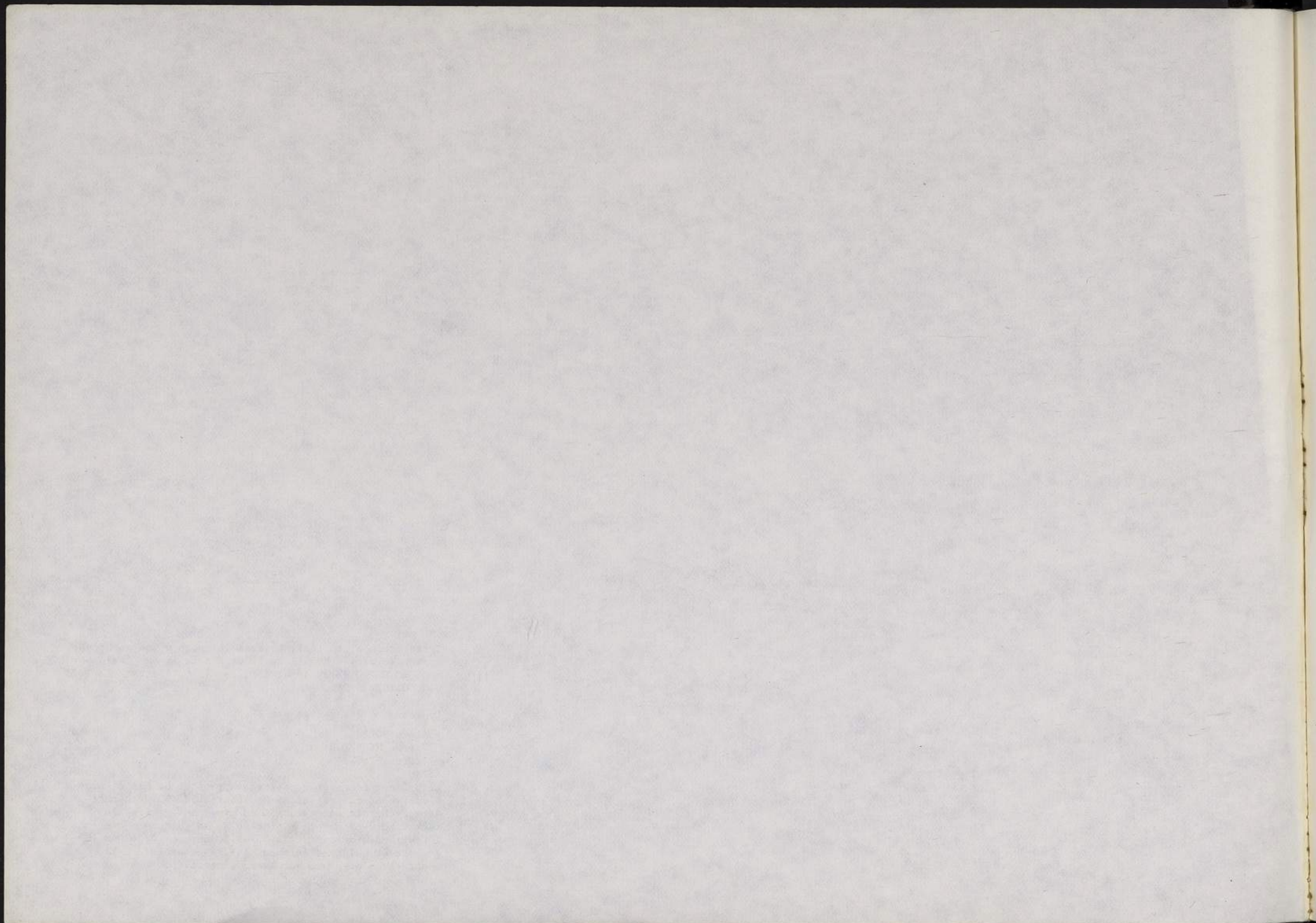
SOMMAIRE

CHAPITRE I	INTRODUCTION	P 7
CHAPITRE II	PRINCIPES D'ANALYSE MORPHOLOGIQUE DES SITES URBAINS.	P 13
	A. DEFINITION DES PRINCIPAUX TERMES EMPLOYES	P 15
	B. PRINCIPES DE LA METHODE D'ANALYSE	P 27
CHAPITRE III	RECONSTITUTION DES SITES URBAINS DE MEMOIRE	P 37
	A. OBJET, DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DU CORPUS	P 39
	B. METHODE	P 45
	C. MONOGRAPHIES GÉOGRAPHIQUES	P 65
	D. MONOGRAPHIES HISTORIQUES	P 129
	E. FICHES MONOGRAPHIQUES	P 187
CHAPITRE IV	TYPLOGIE DES SITES URBAINS DE MEMOIRE	P 251
	A. TYPLOGIE EN FONCTION DU NIVEAU DE MEMOIRE	P 253
	B. TYPLOGIE EN FONCTION DES NIVEAUX DE MEMOIRE	P 285
	C. DIFFÉRENCIATION DES SITES URBAINS DE MEMOIRE	P 407
CHAPITRE V	CONCLUSIONS	P 429
	A. ATTEIGNEMENTS RELEVÉS ENVERS LES SITES	P 431
	B. LES SITES D'INTERÊT ET DE MEMOIRE	P 439
	<u>AVERTISSEMENT</u>	
	BIBLIOGRAPHIE	P 445

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une recherche commandée par le Comité de la Recherche et du Développement (C.O.R.D.A.). Appel d'offres 1976. Contrat n° 77.73 040.00.202.75.01.

Ce volume a été rédigé par :
 - Alain BORIE
 - Pierre MICHELONI
 - Pierre PINON

Le présent document constitue le rapport de fin d'étude d'une recherche remise au Secrétariat de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de la Culture et de l'Environnement avec la D.G.R.S.T. depuis 1972. Les jugements et opinions émis par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.



SOMMAIRE

CHAPITRE I	INTRODUCTION	P 7
CHAPITRE II	PRINCIPES D'ANALYSE MORPHOLOGIQUE DES SITES URBAINS	P 13
	A. DEFINITION DES PRINCIPAUX TERMES EMPLOYES	P 15
	B. PRINCIPE DE LA METHODE D'ANALYSE	P. 27
CHAPITRE III	MONOGRAPHIES DES SITES URBAINS DE MEANDRE	P 37
	A. CHOIX, DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DU CORPUS	P 39
	B. METHODE	P 45
	C. MONOGRAPHIES GEOGRAPHIQUES	P 65
	D. MONOGRAPHIES HISTORIQUES	P 129
	E. FICHES MONOGRAPHIQUES	P 187
CHAPITRE IV	TYPLOGIE DES SITES URBAINS DE MEANDRE	P 251
	A. TYPLOGIE DU SUPPORT PHYSIQUE DE MEANDRE	P 253
	B. TYPLOGIE DES FORMES URBAINES DE MEANDRE	P 275
	C. SPECIFICITES DES SITES URBANISES DE MEANDRE	P 407
CHAPITRE V	CONCLUSIONS	P 429
	A. ATTITUDES HISTORIQUES ENVERS LES SITES	P 431
	B. LES IDEES D'INTEGRATION ET DE POTENTIALITES	P 439
	BIBLIOGRAPHIE	P 445

SOMMAIRE

P. 7	INTRODUCTION	CHAPITRE I
P. 43	PRINCIPES D'UNE METHODE MICROLOGIQUE DES NITES LIGNAIRES	CHAPITRE II
P. 43	1. LA NITATION DES NITES LIGNAIRES	
P. 57	2. PRINCIPES DE LA METHODE MICROLOGIQUE	
P. 37	RECAPITULAIRES DES NITES LIGNAIRES DE NITATION	CHAPITRE III
P. 39	1. NITES LIGNAIRES DE NITATION EN COURSE	
P. 43	2. NITES LIGNAIRES DE NITATION EN ARRIVEE	
P. 53	3. NITES LIGNAIRES DE NITATION EN ARRIVEE	
P. 139	4. NITES LIGNAIRES DE NITATION EN ARRIVEE	
P. 187	5. NITES LIGNAIRES DE NITATION EN ARRIVEE	
P. 207	6. NITES LIGNAIRES DE NITATION EN ARRIVEE	CHAPITRE IV
P. 207	1. NITES LIGNAIRES DE NITATION EN ARRIVEE	
P. 217	2. NITES LIGNAIRES DE NITATION EN ARRIVEE	
P. 407	3. NITES LIGNAIRES DE NITATION EN ARRIVEE	
P. 439	CONCLUSION	CHAPITRE V
P. 431	1. NITES LIGNAIRES DE NITATION EN ARRIVEE	
P. 439	2. NITES LIGNAIRES DE NITATION EN ARRIVEE	
P. 473	BIBLIOGRAPHIE	

CHAPTER I - INTRODUCTION

IN THE YEAR
 IN THE YEAR
 IN THE YEAR
 IN THE YEAR
 IN THE YEAR
 IN THE YEAR
 IN THE YEAR
 IN THE YEAR
 IN THE YEAR
 IN THE YEAR

11

INTRODUCTION

Cette recherche se propose d'expliciter les relations qui existent entre une forme urbaine (prise à l'époque actuelle ou dans son développement historique) avec le site qui lui sert de support.

Traditionnellement, les données du site ont servi de point de départ pour l'implantation, ou de direction pour le développement des noyaux urbains anciens. Dans la plupart des aménagements contemporains, au contraire, ces données ont été oubliées ou même consciemment négligées.

Privé de sa valeur de signe, et même de sa valeur fonctionnelle, relégué dans le domaine esthétique, le site est ignoré ou mal compris. Ignorance et incompréhension s'expliquent partiellement par le fait qu'il n'existe guère, à l'heure actuelle, de véritable réflexion critique sur le sujet, ni surtout aucun outil conceptuel bien constitué pour l'aborder.

LE SITE IGNORE

Trop fréquemment le site se voit réduit à n'être qu'un support passif et neutre : c'est la "feuille blanche" sur laquelle peut venir s'écrire et s'inscrire indifféremment n'importe quel type d'aménagement. On aura remarqué ainsi que l'urbanisation de ces dernières décennies possède une prédilection pour les sites banaux, car c'était pour elle le moyen de s'affranchir plus aisément des données du site, dans la mesure où celles-ci sont ressenties négativement et vécues uniquement comme des contraintes.

La recherche, pour les villes, d'un support facile et docile a remplacé celle d'un support utile qui puisse servir, valoriser et agrémenter la forme urbaine.

Si les villes traditionnelles avaient besoin de leur site, c'est de toute évidence que celui-ci pouvait leur offrir un certain nombre de qualités positives : soit par exemple une défense naturelle, ou bien un débouché commode sur une région, soit encore une protection climatique ou bien une possibilité de mise en scène de certains monuments.

Le sous-emploi actuel du site s'explique peut-être par l'habitude acquise de recourir aux performances de la technologie pour résoudre les problèmes architecturaux qui auraient pu trouver une solution convenable par un dispositif urbain adéquat ou par une implantation judicieuse dans le site. On pourrait dire que les techniques "d'arrangement" de la "matière" se sont considérablement

sophistiquées, tandis que, parallèlement, les "arrangements d'espaces" se sont appauvris : l'espace urbain est devenu le contenant insipide des constructions, et le site leur support anonyme.

Les deux seules qualités spatiales du site qui demeurent irréductibles à tout artifice technologique ont été, en revanche, valorisées à l'excès : la "vue" et l'ensoleillement. On sait comment le soleil a été mythifié dans l'urbanisme contemporain et comme détaché des objets qu'il éclaire pour devenir une valeur en soi, un critère de "bonne" ou de "mauvaise" orientation, indifférent à la qualité de l'environnement. On connaît aussi l'obsession dévorante pour les "vues" dont l'étendue, c'est-à-dire la quantité, compte finalement plus que la qualité.

Vu sous cet angle restrictif, le site a contribué à destructurer les espaces urbains. Nous sommes convaincus, au contraire, que les qualités du site peuvent et doivent servir celles de l'espace urbain, comme celles de l'espace urbain peuvent servir celles de l'architecture.

LE SITE INCOMPRIS

On assiste pourtant, à l'heure actuelle, à un regain d'intérêt pour les sites, ne serait-ce qu'au vu des catastrophes urbanistiques que la négligence de leurs caractéristiques a pu entraîner. Cet engouement pour un certain pittoresque n'est pas un phénomène nouveau et correspond même à une longue tradition. Ce phénomène coïncide aujourd'hui avec une récupération purement culturelle et esthétique des sites.

On parle ainsi de la nécessité "d'intégrer" dans les sites les nouveaux aménagements, légitime réflexe de conservation des paysages, déjà par ailleurs, il faut bien l'avouer, bien endommagés. Il s'ensuit tout une problématique de l'apparence dans laquelle s'inscrivent certaines études actuelles.

C'est le cas de la "sitologie" qui, à partir d'une approche strictement visuelle du paysage, privilégie certains de ses éléments comme le relief et les bâtiments en les réduisant à leur silhouette. Le paysage est alors ramené à un jeu d'ombres chinoises dont les découpes peuvent être disposées avec plus ou moins de bonheur dans l'espace. Cette approche "perspective" du site, naïvement enrobée de critères scientifiques, oublie de se poser la question fondamentale de la réalité de l'angle de vue : Comment concilier la multiplicité des points de vue dans l'appréciation qualitative du paysage ? Qu'est-ce qui conditionne l'emplacement d'une visée perspective dans un site donné ?

Nous répondons que c'est la structure même du paysage qui permet, qui concilie et qui détermine tous les points de vue que l'on prend sur lui. Cette prédétermination de point

de vue entraîne qu'il y a un préalable à toute étude perceptive et perspective du paysage : celle de sa structure, c'est-à-dire celle de son organisation morphologique.

Il existe un autre préalable à l'étude des sites : c'est de dépasser la problématique de l'intégration comme simple mimétisme de l'architecture par rapport à son environnement physique. Ici encore, la "sitologie" confine l'idée d'intégration dans son acception la plus restrictive alors que nous pensons que le dialogue des formes urbaines et des sites est autrement plus riche et plus varié. Répertoire de la diversité de ces rapports constitue d'ailleurs un des buts de notre recherche.

En fin de compte, nous pensons que la forme urbaine a "intérêt" à s'occuper de son site, non seulement pour soigner son apparence et sa bonne intégration, mais plus fondamentalement encore pour mieux gérer son organisation. Ceci aura des répercussions sur son esthétique, mais aussi sur la disposition de ses espaces, sur sa signification et même sur son fonctionnement.

IDENTITE DES VILLES ET IDENTITE DE LA VILLE

Ce que l'on peut reprocher aux formes urbaines actuelles, c'est cette espèce d'abstraction théorique, ce manque de complexité véritable (que tente de cacher une agitation gratuite et insignifiante des architectures) qui provient en grande partie de leur manque d'enracinement dans un lieu. Nous verrons comment une ville, système abstrait au départ quand elle n'est qu'un modèle urbain, ne devient réellement une forme que lorsqu'elle vient s'inscrire - "s'incarner" - dans un site. C'est le site qui confère son identité à la ville dans son ensemble, comme dans chacune de ses parties.

On a beaucoup reproché aux villes modernes leur "monotonie" et leur similarité, sans apercevoir que les villes traditionnelles, avec une très grande concision de vocabulaire architectural, tiraient leur personnalité de la façon dont elles s'inscrivent, ou bien dans des sites différents, ou bien différemment dans le même type de site.

Ainsi par exemple en Bourgogne, avec des architectures très similaires dans leur type, ni VEZELAY (site de promontoire), ni AVALLON (site de rebord de plateau), ni SEMUR-EN-AUXOIS (site de méandre encaissé), ni NOYERS-SUR-SEREIN (site de méandre plat), ni TONNERRE (site de thalweg) ne sauraient confondre leur image dans notre mémoire.

L'intimité du dialogue entre ces villes et leur site singularise la forme urbaine en même temps qu'elle transfigure une géographie banale en un "lieu" véritable.

Ainsi, inversement, des modèles urbains identiques mis en rapport avec des sites semblables, peuvent engendrer

des formes urbaines assez similaires à première vue, mais présentant néanmoins de subtiles variations morphologiques provenant d'interprétations différentes des mêmes contraintes. Par exemple dans les bastides médiévales situées sur des sites de croupe, ou de crêtes, tantôt la forme urbaine est conforme au modèle théorique (MONPAZIER), tantôt elle est déformée (BEAUMONT-DUPERIGORD), tantôt elle est simplement amputée (NAJAC).

SITE ET CONTINUITÉ URBAINE

Parmi tous les intervenants de la formalisation urbaine, le site possède la caractéristique (évidente mais essentielle) d'exister préalablement à toute intervention et de demeurer plus ou moins modifié à travers chaque aménagement. En tant que support, le site est la forme première qui joue comme agent de transmission vis-à-vis des diverses interprétations qui s'y développent en s'y superposant.

Le site est le garant de la continuité urbaine en ce que les diverses occupations qui se succèdent ne s'effacent que partiellement et finissent par s'y sédimenter en lui conférant peu à peu une véritable épaisseur historique.

INTERPRETATION DES SITES

De nombreuses disciplines s'occupent des sites à des degrés divers et chacune suivant une problématique propre.

Nous pouvons les classer en 3 catégories :

- Celles possédant une attitude purement analytique. Leur finalité n'est pas une intervention directe sur le paysage, mais plutôt sa compréhension. C'est le cas des analyses historiques, géographiques, artistiques, etc..
- Celles possédant une attitude purement "interventionniste". La finalité est ici, au contraire, une intervention directe sur le paysage mais sans avoir préalablement recouru à une réflexion explicite. C'est particulièrement le cas des aménagements agricoles traditionnels.
- Celles enfin qui regroupent les deux attitudes et doivent posséder simultanément des méthodes d'analyse et des techniques d'intervention. C'est le cas, entre autre, des aménagements militaires, des aménagements architecturaux et d'une manière générale de toutes les interventions sur ce qu'il est convenu d'appeler "l'aménagement du territoire". On peut remarquer que les ingénieurs militaires utilisent un vocabulaire précis pour lire et définir des sites (ligne de crêtes, ligne

de défilements, etc ...), tandis que les architectes manipulent souvent les notions plus ou moins empiriques ("un beau site", un site "fort", un site "faible", etc..) ou bien s'obligent, au contraire, dans un souci d'objectivité à emprunter un vocabulaire plus ou moins pertinent aux disciplines scientifiques (en particulier à la linguistique).

Nous ressentons donc, actuellement, la nécessité pour les disciplines d'aménagement de se forger un vocabulaire propre constituant un code suffisamment rigoureux et adapté.

LA COMPOSITION AVEC LE SITE

Bien que le discours sur le paysage et sur les formes urbaines soit de plus en plus abondant, les préoccupations qu'il reflète ne se perçoivent pas encore dans la pratique. S'il est effectivement possible de rencontrer de bons exemples architecturaux où les données du site ont été prises en compte, il est plus rare d'en trouver d'intéressants au niveau du petit groupement urbain (BISHOP-FIELD à HARLOW new town de Michael NEYLAND, CAP CAMARAT de Jean RENAUDIE, pour ne citer que les plus connus).

Il est en revanche très difficile de rencontrer des ensembles urbains importants satisfaisants de ce point de vue, la maîtrise des grandes échelles n'étant sans doute pas la qualité dominante de l'urbanisme contemporain.

D'autre part, l'analyse de certains projets récents nous montre que la prise en compte des données d'un site peut s'effectuer de manière totalement différente, voire opposée, sans pour autant nuire à la qualité de l'objet architectural ou urbain.

L'exemple des projets d'Université de GREGOTTI, l'un pour la CALABRE, l'autre pour FLORENCE, est significatif à cet égard. Celui-ci utilise pour chacun des principes de composition opposés, le premier en contredisant le site par une continuité rectiligne des constructions posées perpendiculairement aux courbes de niveau (intégration "brutale"), le second en le résolvant exactement dans la trame de l'ancienne centuriation romaine (intégration dans la continuité historique).

Ces constatations nous amènent à poser une double question :

- Quelles sont les références compositionnelles que peut nous donner un site ? En d'autres termes quels sont les éléments à prendre en compte lors des opérations d'aménagement ? (sa configuration physique, sa dimension historique ?). Ces références sont-elles immuables ou bien circonstanciées suivant chaque site et chaque programme considéré ?

- Quelles attitudes doit-on adopter envers les sites ? Tenter de s'y intégrer ou jouer la contradiction ?

PRESENTATION DE LA RECHERCHE

Le point de départ de notre recherche se distingue d'un certain nombre d'idées ou d'attitudes actuelles envers les sites et les formes urbaines :

- De celles qui, d'une part considérant le "paysage" comme le résultat de certains déterminismes, c'est-à-dire comme l'action d'un certain nombre de facteurs sociaux, économiques, politiques, etc ... essayant de l'appréhender à travers son contenu, ses conditions d'apparition et par conséquent n'accordant que peu d'intérêt à sa morphologie.

- De celles qui, d'autre part, analysent les paysages au niveau du vécu, c'est-à-dire au niveau de la signification qu'il peut prendre et de la perception que peut en avoir un observateur. Ces analyses ignorent souvent que le paysage puisse avoir une cohérence propre, dépassant la contingence de tous les points de vue particuliers, et se confinent la plupart du temps dans le domaine visuel.

On pourrait remarquer que chacune de ces deux approches aborde le problème du site de façon inverse et symétrique, l'une à partir de ses causes et l'autre à partir de ses effets, en ayant chacune la tentation de faire l'économie de l'objet lui-même dans sa structure morphologique.

Notre problématique se situe exactement à la charnière entre ces deux conceptions : notre champ d'étude étant le domaine morphologique, celui-ci se trouve en position intermédiaire entre le domaine de la production (situé en amont) et celui de la perception (situé en aval). Il est important d'ajouter que, dans notre esprit, le domaine morphologique correspond à la compétence spécifique des architectes.

LE POINT DE VUE MORPHOLOGIQUE

Dans cette recherche nous considérons les sites urbanisés en tant que forme et en tant que système susceptible d'évolution.

Nous poserons donc deux exigences préalablement à toute hypothèse :

- Nécessite d'examiner les formes elles-mêmes à partir de leur représentation graphique.

- Nécessite de définir des critères spécifiques pour les analyses, c'est-à-dire des critères purement morphologiques.

Cette démarche, morphologique dans son principe, dépouillera dans un premier temps les sites et les formes urbaines de leur contenu et de leur signification, mais pourra par la suite être confrontée et complétée par d'autres approches (historique en particulier).

HYPOTHESES

Comme base de notre étude nous retiendrons les hypothèses suivantes :

1. Chaque site possède des caractéristiques formelles précises et partant des qualités spatiales qui lui sont propres. Un site n'est pas un support neutre, une structure vide sans véritable qualité et auquel on peut faire subir n'importe quelle intervention, mais au contraire un élément possédant des qualités spatiales potentielles, dont l'utilisation se révélera positive lors d'un aménagement.

2. Ces qualités peuvent être directement appliquées à la forme urbaine. Nous essayerons d'évaluer le degré de détermination des formes urbaines par rapport aux données de leur contexte physique : celui-ci est déterminant non seulement pour leur implantation, leur configuration et leur développement, mais aussi, pourrait-on dire, pour leur "urbanité". Ainsi, le rassemblement et l'animation étant généralement considérés comme des qualités des espaces urbains, il peut s'avérer que certains sites soient plus ou moins propices à ce phénomène, comme par exemple les sites concaves qui permettent un dialogue facile (ne serait-ce que visuel) entre des éléments pourtant éloignés dans une même ville (exemple DUBROVNIK) ou, à l'échelle des espaces urbains, la place de SIENNE ou la grande rue de PEROUSE en Italie). On peut supposer de ce fait qu'un nombre appréciable de qualités urbaines vécues peuvent être attribuées aux caractéristiques morphologiques de leur support physique.

3. Il existe des relations de principe entre une forme urbaine et le site sur lequel elle s'implante. Ces relations pouvant s'échelonner entre une totale dépendance (ville médiévale : SAN-MINIATO, CORDES) et une totale indépendance (villes grecques géométriques MILET, PRIENE), avec toutes les graduations entre ces situations extrêmes.

4. Ces principes de relations ne sont pas en nombre infini. Les relations entre les formes urbaines et les formes du territoire, bien que pouvant apparaître en première analyse comme infinies (et de ce fait in-

contrôlables par la multitude de cas particuliers qu'elles présentent chacune) peuvent néanmoins être répertoriées et classées suivant un nombre limité de cas, c'est-à-dire que l'on pourra en établir une typologie, d'une part des sites, d'autre part des attitudes urbaines vis-à-vis de ceux-ci.

5. Ces relations sont significatives pour le paysage considéré. Ce qui est significatif pour un paysage ce n'est pas seulement son contenu ou les éléments qui le composent, mais aussi les relations que ces éléments entretiennent entre eux. Nous essayerons de montrer que chacune des relations trouvées est révélatrice d'attitudes spécifiques lors de l'utilisation. Chaque époque et chaque civilisation ayant des manières particulières pour composer entre eux les mêmes éléments.

FINALITE DE LA RECHERCHE

Une connaissance approfondie des sites et des formes urbaines doit normalement aboutir à mieux les apprécier et à mieux les utiliser.

Cette recherche poursuit un double but :

- Au niveau de la compréhension, celui de constituer un code de lecture adapté à l'analyse morphologique des formes urbaines et des sites qui puisse rendre compte simultanément de leurs besoins et de leurs possibilités spatiales respectives.

- Au niveau de la conception, celui de tenter de renouer le dialogue rompu entre la ville et son support physique. Cette recherche tend finalement à démontrer que les données d'un site ne doivent en aucun cas être considérées seulement comme des contraintes négatives lors de l'élaboration d'un projet d'aménagement. Lorsqu'elles sont consciemment prises en compte et assumées, elles peuvent se révéler, au contraire, comme étant des éléments positifs et stimulants pour le projet.

Nous pensons, pour notre part, que le vocabulaire et la syntaxe trop souvent figés de l'architecture et de l'urbanisme contemporains ne pourront évoluer qu'à l'instant où ils commenceront à se confronter avec les éléments circonstanciels de la composition, en particulier avec les exigences de l'environnement physique. L'intégration de ces nouveaux critères pourrait ainsi aboutir à un renouvellement bénéfique du répertoire formel de l'aménagement urbain.

Enfin, si nous voulions situer cette recherche parmi l'ensemble des recherches actuelles dans ce domaine, nous pourrions dire qu'elle est la prolongation naturelle des analyses typologiques et morphologiques désormais traditionnelles, en ce qu'elle tente de relier

entre elles deux échelles d'intervention différentes. Mais ici, au lieu d'opérer des rapports entre typologie architecturale et morphologie urbaine, nous essayerons d'établir les rapports entre une typologie de site et une morphologie urbaine, ou plus précisément dans notre cas, entre un site typifié (le méandre) et toutes les morphologies urbaines qui ont pu s'y développer. Autrement dit, nous analyserons le passage entre l'échelle urbaine et celle du territoire.

CHAPITRE II - PRINCIPES D'ANALYSE MORPHOLOGIQUE DES SITES URBAINS

1. DÉFINITION DES PRINCIPES TYPES ANALYSÉS

1.1. NOTION DE LA NOTION DE SITE

1.2. À PROPOS DE LA TERME URBAIN

2. PRINCIPES DE LA MÉTHODE D'ANALYSE

2.1. EXISTENCE ET CONSCIENCE

2.2. LES DEUX TYPES D'ANALYSE

2.3. PRINCIPES DE L'ANALYSE MORPHOLOGIQUE

2.4. PRINCIPES DE L'ANALYSE TYPOLOGIQUE

CHAPITRE II - PRINCIPES D'ANALYSE MORPHOLOGIQUE DES SITES URBAINS

4. DEFINITION DES PRINCIPAUX TERMES EMPLOYES

Pour un langage technique, les définitions précises et claires sont indispensables. Le point de départ de cette nomenclature est :

Des définitions officielles peuvent se trouver dans les dictionnaires de la langue française, mais nous nous sommes référés à ceux qui concernent les sciences urbaines. Nous nous sommes référés à la notice sur cette question n° 101 de l'Annuaire de l'Institut National de la Statistique de la France.

D'autre part, nous avons dû nous référer à certains auteurs de la géographie urbaine pour les termes relatifs à l'habitat et au territoire qui nous ont servi de base.

1. NOTION DE LA NOTION DE SITE

1.1. TERRITOIRE

Par rapport à l'ensemble matériel de son territoire, qui constitue souvent les limites physiques ou politiques, nous nous sommes référés à l'état de la géographie et à lui donner une portée plus générale.

Il est nécessaire de faire appel à la notion de territoire pour donner une base objective à celle de "paysage". Le territoire est l'espace physique qui sert de support à toute perception et à toute analyse et qui est susceptible de multiples "interprétations". C'est un espace concret possédant une structure globale et peut être analysé de son ensemble ou sous un aspect particulier.

Les axes principaux de territoire, c'est-à-dire qu'il sera analysé par les contours ou par les limites, par un point de vue ou par un plan, donnera lieu à des interprétations très différentes dont le seul point de référence sera l'objet, c'est-à-dire le territoire considéré.

Nous avons déjà remarqué que pour les interprétations certaines peuvent être essentiellement perceptives (comme celle de points traditionnels qui placent une chevalerie, d'autres plus objectives, comme celle de l'habitat, de l'axe urbain, d'un quartier, ou celle de la perception de l'espace en général. Il s'agit donc de la perception subjective du territoire dépendant de la connaissance qu'on a de l'espace (il n'y a pas de perception déshumanisée).

1.2. PAYSAGE

Le paysage est la façon de percevoir un territoire. Autant la notion de territoire est objective, autant celle de paysage est liée à une interprétation particulière de celui-ci.

A. DEFINITION DES PRINCIPAUX TERMES EMPLOYES

1. AUTOUR DE LA NOTION DE SITE

2. A PROPOS DE LA FORME URBAINE

B. PRINCIPE DE LA METHODE D'ANALYSE

1. EXISTENCE ET COEXISTENCE

2. LES DEUX TYPES D'ANALYSE

3. PRINCIPES DE L'ANALYSE MONOGRAPHIQUE

4. PRINCIPES DE L'ANALYSE TYPOLOGIQUE

1.3. SITE

Ma l'abord, la notion de site apparaît complexe et surtout multiple. Il nous semble bien qu'il y ait autour de site une interprétation possible de territoire. A première vue, il ne s'agit pas d'une notion objective, le site n'étant pas un objet précis, mais bien plutôt une façon de "voir" ou de "lire" un objet, en l'occurrence d'une façon de "voir" ou de "lire" une portion de territoire.

En fait de l'importance de cette notion pour notre étude, il est indispensable que nous ayons quelques notions de ses interprétations possibles, correspondant aux différents types d'interprétations différentes de territoire considéré.

Ceci nous permettra de préciser notre propos par la suite, et surtout de définir la méthode que nous utiliserons pour les sites dans notre analyse.

1.3.1. Une interprétation - le site comme unité visuelle

Le site c'est ce qu'il y a "autour" d'un élément urbain ou architectural, ce qui constitue un dialogue perceptif et surtout visuel avec celui-ci. Chercher le rapport d'un élément avec un site, revient donc à chercher son rapport avec l'environnement plus ou moins immédiat.

CHAPITRE II - PRINCIPES D'ANALYSE MICROSCOPIQUE
DES SITES URBAINS

- A. INTRODUCTION DES SITES URBAINS
- 1. NOTION DE LA NOTION DE SITE
- 2. A TITRE DE LA FORME URBAINE
- B. INTRODUCTION DE LA NOTION D'ANALYSE
- 1. INTRODUCTION DE LA NOTION D'ANALYSE
- 2. LES DEUX TYPES D'ANALYSE
- 3. PRINCIPES DE L'ANALYSE MICROSCOPIQUE
- 4. PRINCIPES DE L'ANALYSE PHOTOLOGIQUE

A. DEFINITION DES PRINCIPAUX TERMES EMPLOYES

Plus qu'un langage technique, les définitions présentées ci-dessous constituent le point de départ de notre problématique.

Ces différentes définitions peuvent se ranger grosso-modo dans deux familles distinctes que nous présenterons successivement : celles qui concernent les sites et celles qui concernent les formes urbaines. Nous vérifierons par la suite que cette séparation n'est d'ailleurs pas aussi évidente qu'elle ne le semble au premier abord.

D'autre part, nous avons dû nous différencier quelque peu des acceptions courantes des termes employés, afin d'obtenir un vocabulaire suffisamment précis et surtout cohérent.

1. AUTOUR DE LA NOTION DE SITE

1.1. TERRITOIRE

Par rapport à l'acception courante du mot territoire, qui possède souvent des connotations d'ordre économique ou politique, nous avons cherché à élargir sa signification et à lui donner une portée plus générale.

Il est nécessaire de faire appel à la notion de territoire pour donner une base objective à celle du "paysage": le territoire est l'étendue physique qui sert de support à toute perception ou à toute analyse et qui est susceptible de multiples "interprétations". C'est un espace concret possédant une structure globale et dont chaque analyse ne révèle qu'un aspect particulier.

Le même fragment de territoire, suivant qu'il sera examiné par un aménageur ou par un militaire, par un peintre ou par un paysan, donnera lieu à des interprétations très dissemblables dont le seul point de coïncidence sera l'objet, c'est-à-dire le territoire considéré.

Nous avons déjà remarqué que parmi ces interprétations certaines peuvent être essentiellement perceptives (comme celle du peintre traditionnel qui plante son chevalet), d'autres plus abstraites, comme celle de l'aménageur. De toute manière, chaque attitude, qu'elle soit perceptive ou non au départ donnera lieu à une perception spécifique du territoire dépendant de la connaissance qu'on cherche à en avoir (il n'y a pas de perception désintéressée).

1.2. PAYSAGE

Le paysage c'est la façon de percevoir un territoire. Autant la notion de territoire est objective, autant celle de paysage est liée à une interprétation particulière de celui-ci.

Le paysage est donc une interprétation perceptive du territoire par un (ou des) individu(s) donné(s) qui l'examine, l'utilise ou le transforme en fonction du point de vue, de la finalité qui lui sont propres.

Ainsi, d'une part il ne nous paraît pas possible de lui ôter son aspect perceptif, qui parfois disparaît totalement dans des expressions comme "paysage économique"... Nous sommes attachés à l'idée de paysage comme perception d'un objet; et l'on ne saurait le confondre avec cet objet, ce qui reviendrait à confondre l'interprétation circonstancielle d'un territoire par un ou des individus avec le territoire lui-même.

Ainsi d'autre part, et ceci est plus important, si le paysage est perception, c'est-à-dire apparence, il ne peut pas non plus se fonder entièrement dans cette apparence comme le paysagisme traditionnel persiste à le croire.

Une conception trop subjectivisée de la perception n'arrive finalement pas à rendre compte ni de l'objet (quelle dissipe derrière la partialité d'un point de vue), ni même du point de vue spécifique qu'elle prend sur lui car elle ne parvient pas à le situer par rapport à cet objet.

1.3. SITE

Dès l'abord, la notion de site apparaît complexe et surtout multiple et il nous semble bien qu'il y ait autant de site que l'interprétations possibles du territoire. A première vue, il ne s'agirait donc pas d'une notion objective, le site n'étant pas un objet précis, mais bien plutôt une façon de "voir" ou de "lire" cet objet, en l'occurrence d'une façon de "voir" ou de "lire" une portion de territoire.

Du fait de l'importance de cette notion pour notre étude, il est indispensable que nous en évoquions quelques unes de ses acceptions courantes, correspondant chacune à des interprétations différentes du territoire considéré.

Ceci nous permettra de préciser notre propre point de vue sur la notion, et surtout de définir la manière dont nous examinerons les sites dans notre analyse.

1.3.1 1ère acception - Le site comme unité visuelle

Le site c'est ce qu'il y a "autour" d'un élément urbain ou architectural, et qui entretient un dialogue perceptif et surtout visuel avec celui-ci. Chercher le rapport d'un élément avec son site, revient donc à chercher son rapport avec l'environnement plus ou moins immédiat.

Le site est ici tout l'espace territorial qui est vu ou susceptible de l'être depuis l'objet considéré. Et réciproquement, c'est tout l'espace d'où l'on peut voir cet objet. Il est donc constitué par une espèce d'enveloppe visuelle autour de la ville ou de l'architecture considérée.

Le site est donc ici paysage, c'est-à-dire interprétation perceptive du territoire.

1.3.2 2ème acception - le site comme unité historique

Le site est ce qui préexiste, ce qui est avant l'objet urbain ou architectural (il est donc non seulement autour, mais "dessous"). En ce sens on ne parlerait de site que lorsqu'on a l'intention de transformer le territoire : le site est alors une portion de territoire interprétée en fonction de son aménagement ou de son réaménagement. De ce point de vue, il s'ensuit tout une problématique de "l'intégration" de l'architecture dans les sites qui consiste, en quelque sorte, à comparer ce qui vient "après" avec ce qui était "avant".

On peut remarquer que le fait d'étalonner un aménagement par rapport à l'état antérieur du territoire surtout lorsqu'il s'agit d'aménagements urbains, a trop souvent conduit à une certaine prudence, voire parfois à un certain conservatisme. F.L. WRIGHT avait déjà noté que le problème de l'intégration était faussé par le fait qu'il n'était pas pertinent de mettre en rapport un objet architectural avec son site (préexistant) étant donné qu'un objet, aussi discret soit-il, modifie inévitablement l'état antérieur de ce site. Le vrai problème devenant de savoir si le "nouveau site" créé par la présence de l'objet est satisfaisant ou non par lui-même.

Remarquons de plus que, dans un même lieu, il y a non pas un site mais une série de sites successifs correspondant aux occupations historiques du territoire (de ce point de vue il est donc vain de chercher à figer le site à une époque particulière).

En France, et à l'échelle historique où nous plaçons, chaque nouvelle implantation urbaine ou architecturale s'est faite sur un fond d'aménagement existant : telle ville médiévale s'implantant dans un terroir agricole structuré, ou sur les traces plus ou moins fortes de l'occupation romaine, tel aménagement classique modifiant ou prolongeant une urbanisation médiévale, et ainsi de suite ...

Rares sont les implantations qui ont pu s'effectuer sur un terrain complètement vierge et rares aussi sont les aménagements qui n'ont pas été (ne serait-ce que partiellement) modifiés.

De ce point de vue, le site devient l'état d'un territoire à une époque donnée. Il est unité temporelle autant que spatiale.

1.3.3 3ème acception - Le site comme unité fonctionnelle

En ce sens, le site c'est la situation, c'est-à-dire une portion de territoire considéré sous son aspect fonctionnel.

En particulier, le site peut être référé aux éléments climatiques (ensoleillement, vents dominants, etc ...) et encore aux problèmes de desserte et d'accessibilité ou bien au contraire à des nécessités d'isolement ou de défense (vallées reculées ou promontoires difficilement accessibles).

1.3.4 4ème acception - Le site comme unité géographique homogène

Dans ce cas, l'étendue géographique est subdivisée en un certain nombre d'ensembles typifiés, comme par exemple :

- le site de plaine, le site de coteau
- le site de crête, le site de thalweg
- le site de croupe, le site de cuvette

Cette conception du site risque d'être quelque peu sélective dans la mesure où elle ne s'attaque qu'aux ensembles naturels fortement constitués et risque de négliger les parties du territoire beaucoup moins typées.

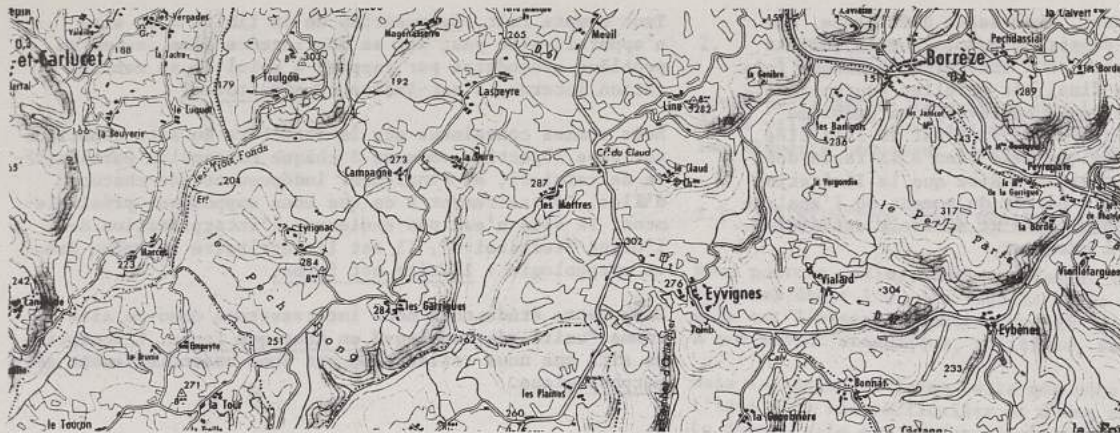
C'est cependant cette acception que nous avons retenue comme base de notre recherche, en choisissant précisément un site fortement caractérisé géographiquement, comme les sites de méandres. Ceci devra nous permettre de mettre en lumière plus aisément l'influence du site sur les formes urbaines, dans la mesure où les caractéristiques de celui-ci seront clairement définissables.

L'acception géographique du site amène à définir la notion de "site naturel" : c'est le support géographique considéré dans sa structure orographique et hydrographique (et complété par la couverture végétale), c'est-à-dire avant tout aménagement humain. Il est évident que cette notion est toute théorique car il n'existe pratiquement que peu de portions de territoire qui demeurent réellement "naturelles" et n'aient pas été plus ou moins aménagées par l'homme.

Pour éviter toute ambiguïté nous préférerons donc souvent employer l'expression "site physique" à la place de celle de "site naturel".

L'idée de "site naturel" induit, entre autres choses, deux autres notions qui sont toutes deux liées à la dimension des unités géographiques et dont nous aurons par la suite l'occasion de montrer l'importance :

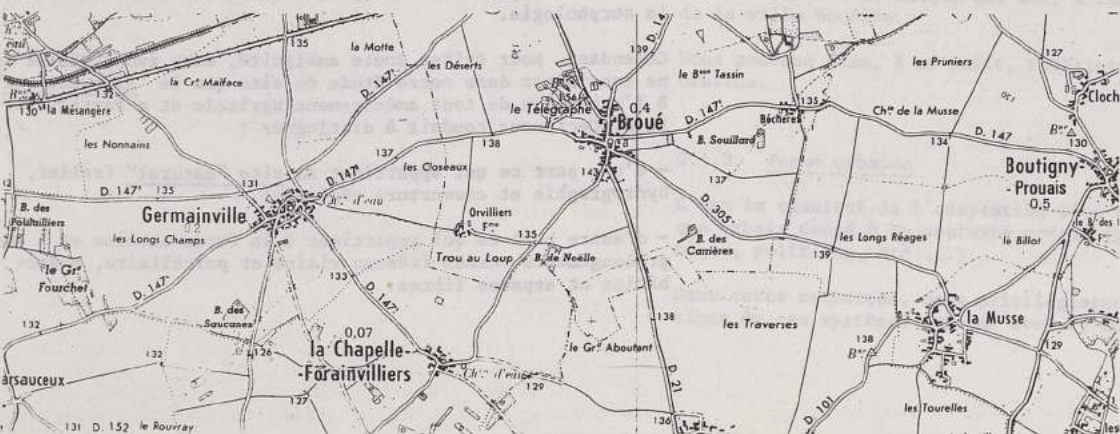
- La notion "d'échelle d'un site" (l'idée d'échelle étant prise dans son sens courant de "référence à une série graduée" et non dans des acceptions plus sophistiquées où la notion d'échelle finit par se confondre avec



PERIGORD



BOURGOGNE



BEAUCE

celle de modèle). Cette notion définit l'étendue d'une unité géographique considérée relativement à celle d'autres unités semblables : par exemple le plateau Beauceron, le plateau Bourguignon ou le plateau Périgourdin possèdent (dans cet ordre) une échelle décroissante qui correspond à des variations dimensionnelles considérables pour le même type d'unité géographique. Ces différences d'échelle dans les sites ont évidemment des conséquences très fortes sur l'aspect du paysage et sur la densité des occupations humaines que l'on peut y rencontrer. Il n'est qu'à comparer pour s'en convaincre les documents cartographiques à la même échelle provenant de différentes régions françaises.

- La notion de "saturation d'un site" (ou de non saturation) qui signifie que l'emprise urbaine remplit (ou non) l'unité géographique considérée. Nous verrons par exemple comment la ville de CAHORS sature l'intérieur du méandre dans lequel elle s'est implantée, tandis qu'un peu plus en aval LUZECH ne le sature pas.

1.3.5 Le site comme forme

Il n'est pas nécessaire de passer en revue toutes les acceptions possibles du mot "site" pour s'apercevoir que chacune comporte une part d'intérêt sans pour autant apporter une vision globale sur la question. On peut d'ailleurs discuter de l'intérêt d'une définition du site qui prétendrait faire la synthèse de tous ses aspects possibles. Le danger serait d'aboutir à une notion fourre-tout qui perdrait en efficacité et en précision ce qu'elle gagne en généralité.

En revanche, il n'est pas impossible de concevoir le site d'une manière dialectique en comparant entre elles les diverses unités visuelles, géographiques, historiques, fonctionnelles et en cherchant leurs points de recouvrement mutuel, de coïncidence ou de contradiction. En particulier, les diverses conceptions du site que nous avons évoquées ont chacune pour caractéristique d'en donner les limites spécifiques qui ne coïncident pas forcément entre elles.

Ainsi, les limites d'un site comme unité géographique peuvent être différentes des limites du site en tant qu'unité visuelle, ces dernières pouvant largement déborder sur les autres dans une convexité de relief (site de crête), ou au contraire être plus restreintes dans une concavité de relief (site de vallée).

De même, les limites d'une unité historique d'un site peuvent occuper des unités géographiques différentes au cours des siècles, même dans le cas de villes de faible importance. Ce phénomène rend très délicate la définition de la notion d'intégration étant donné qu'il s'agit alors de comparer deux variables dans le temps qu'il est difficile de fixer. Dans ces conditions, la notion de saturation devient, elle aussi, très relative.

Il nous apparaît maintenant, avec assez d'évidence, que chacune des conceptions du site s'appuie sur la réalité morphologique du territoire en l'interprétant chaque fois différemment suivant les finalités qu'elles poursuivent. Ceci nous amène à penser, pour en revenir au problème de la limite des sites, que celle-ci n'est en fait liée à aucune réalité morphologique mais bien à la façon dont on l'interprète, ce qui revient à dire que la limitation d'un site n'intervient qu'à partir du moment où l'analyse découpe mentalement le territoire et en isole artificiellement une portion pour l'examiner.

Tout compte fait, la question de la limite d'un site n'apparaît-elle pas, par sa contingence même, comme un problème secondaire par rapport à celui de sa configuration interne, c'est-à-dire sa structure ?

Nous sommes convaincus que la structure du site constitue une base objective commune à chaque conception particulière de celui-ci, et finalement indépendante de chacune d'elles. Contrairement à ce que nous supposions préalablement, le site n'est pas seulement l'interprétation de l'objet "territoire", il est le territoire lui-même dans sa morphologie : le site est forme.

Dans cette étude nous nous intéresserons donc au site comme "unité géographique" en tant que forme. L'acception du site que nous retiendrons est donc essentiellement géomorphologique.

1.3.6 Décomposition analytique du site

Nous pouvons indiquer, dès à présent, les éléments du site dont nous tiendrons compte pour notre analyse.

Nous décomposerons la forme du site en trois "niveaux" de structuration : le relief, l'hydrographie, la couverture végétale. (nous définirons plus loin la notion de "niveau")

C'est ici que se pose le problème de savoir si ces trois niveaux sont les seuls à faire partie de la morphologie du site. On peut admettre, par exemple, comme tout-à-fait pertinent d'y adjoindre les réseaux viaires et parcellaires qui font partie des aménagements ruraux (comme des aménagements urbains), et même certains éléments bâtis à caractère rural.

Nous nous trouvons donc confrontés avec le problème de séparer ce qui est forme du site de ce qui est forme urbaine et nous sommes contraints de constater qu'aucun partage définitif ne peut être acceptable du strict point de vue de la morphologie.

Cependant, pour éviter toute ambiguïté, nous avons décidé de ne considérer dans notre étude du site que le "site naturel" à l'exclusion de tout aménagement agricole et a fortiori urbain. Ceci nous conduit à distinguer :

- d'une part ce qui appartient au site "naturel" (relief, hydrographie et couverture végétale)

- d'autre part ce qui appartient à la forme urbaine et à ses prolongements ruraux (réseau viaire et parcellaire, masses bâties et espaces libres).

2. A PROPOS DE LA FORME URBAINE

Après avoir défini le support physique composant l'assise de la ville, il nous faut maintenant déterminer et définir les éléments composant l'organisme urbain proprement dit.

2.1 DISTINCTION FORME URBAINE / SYSTEME URBAIN

Nous pouvons définir dans un premier temps la forme urbaine comme étant l'un des aspects de la totalité urbaine, elle est l'aspect morphologique de la ville, par opposition à son aspect économique, politique, fonctionnel, etc ...

Mais la notion de forme telle que nous l'entendons implique l'idée d'un cas particulier et d'une référence à un contexte donné, elle est circonstancielle, c'est-à-dire liée à un site précis. Nous devons donc, dans un premier temps, chercher une notion plus globale regroupant en elle-même tous les exemples de figures possibles pour pouvoir ensuite les référer à tous les cas que nous rencontrerons. Il nous faut donc passer de l'idée de morphologie à celle de type; nous prendrons donc comme point de départ la notion de système morphologique urbain.

2.1.1. Système morphologique urbain

C'est un principe urbain d'occupation du territoire considéré uniquement sous son aspect morphologique. C'est donc un modèle qui peut être, par définition, sujet à copies et à transformations. Il n'a qu'une existence théorique (donc virtuelle) et n'est pas encore de ce fait véritablement une forme.

Les modalités différentes d'adaptation de ces systèmes urbains à un contexte déterminé donnent naissance à une forme urbaine précise et unique qui est, à chaque fois, spécifique de la ville étudiée.

Nous pouvons donc, à ce point, redéfinir la notion de forme urbaine.

2.1.2. Forme urbaine

C'est le résultat de l'adaptation d'un système morphologique urbain donné à un contexte précis (géographique, économique, politique, etc ...).

Dans cette recherche, nous privilégierons l'étude des relations de ces systèmes urbains avec le contexte physique.

2.2 LES COMPOSANTS DE LA FORME URBAINE

2.2.1 PREMIERE APPROCHE

Une première approche nous avait fait considérer la forme urbaine comme étant constituée de deux types d'éléments de nature différente.

Le tissu

D'une part un tissu urbain composant la majeure partie de la forme urbaine et dont la caractéristique principale aurait été celle d'occuper le plus complètement et le plus uniformément possible le territoire qui lui était imparti, en répétant plus ou moins fidèlement une même fonction (habitation, industrie). Ce tissu était considéré, a priori, comme un élément passif de l'organisme urbain auquel il fallait adjoindre un autre type d'élément de nature inverse, la "structure" urbaine.

La structure

D'autre part, une "structure urbaine" considérée au contraire comme élément actif de l'ensemble grâce auquel se serait unifié et organisé le tissu et qui aurait donné à la forme urbaine sa physionomie particulière.

Elle était constituée par tous les éléments exceptionnels de la ville : les monuments, les équipements, les espaces principaux (boulevards, avenues, places), etc ...

Le rapport

Le seul rapport reconnu entre ces deux éléments aurait été un rapport univoque de dépendance du tissu envers la structure, cette dernière ne pouvant acquérir réellement sa consistance que par la soumission totale au premier.

Critique de cette approche

Mais cette coupure étanche entre tissu et structure et cette opposition actif/passif ne résiste pas à une analyse plus fine. En effet, cette conception impliquerait, d'une part que le tissu ne peut avoir une cohérence à grande échelle. Ceci est démenti par tous les grands aménagements préétablis telles les villes coloniales et militaires de la Grèce et de la Rome antique, ou encore les bastides du Sud-Ouest de la France où la structure est une émanation directe du tissu. Cette conception impliquerait d'autre part de considérer la structure urbaine comme un objet en soi, ce qu'elle n'est justement pas puisqu'elle se définit plutôt comme un système de rapport. De plus, cette conception amalgame implicitement des considérations formelles et fonctionnelles qui rendent les critères d'analyses impurs.

2.2.2 Nouvelle conception

Il faut donc essayer de définir les composants de la forme urbaine d'une façon beaucoup plus précise et sur des critères uniquement morphologiques.

Il est nécessaire de mettre en place un principe de décomposition pertinent de la forme urbaine.

Deux possibilités sont envisageables pour analyser un type quelconque de forme, quelle qu'en soit l'échelle (cf. "Forme et Déformation" C.E.R.A., 1978) :

1. Une décomposition "verticale" par "éléments constitutifs" qui considère les ensembles formels synthétiques (voire syncrétiques) constituant la forme urbaine : la rue, l'îlot, le quartier, etc ...
2. Une décomposition "horizontale" par "niveaux constitutifs" qui considère les ensembles formels analytiques constituant la forme urbaine, telles la division parcellaire, la trame viaire, etc ...

La décomposition des formes en éléments procède par découpage en ce qu'elle "tranche" ("verticalement") au travers des formes pour en isoler des parties qui peuvent avoir une existence réelle plus ou moins autonome suivant les cas. La décomposition en niveaux procède au contraire par délitage en ce sens qu'elle "décolle" ("horizontalement") les uns des autres des ensembles homogènes qui sont normalement superposés et naturellement imbriqués; les niveaux n'ont donc par eux-mêmes qu'une existence purement virtuelle.

Dans cette recherche nous avons été amenés à n'utiliser que la seconde méthode pour analyser les formes urbaines dans leur site, car la décomposition par niveaux nous paraît être mieux adaptée à l'échelle urbaine et paysagère que la décomposition par élément. Il est souvent difficile d'isoler des portions de territoire ou de ville, surtout lorsque celles-ci sont petites, de manière pertinente (délimiter précisément deux quartiers n'est pas toujours chose évidente). La décomposition par niveau possède l'avantage considérable de cliver les formes suivant des lignes de partage indiscutables (distinguer le parcellaire du viaire et du bâti est une opération évidente). Enfin, cette méthode de décomposition horizontale va nous permettre, par récupération, de retrouver les éléments urbains que nous aurions pu dégager avec la première méthode, mais nous les identifierons ici par superposition et non pas sectionnement.

Il nous faut donc maintenant définir chaque terme issu de cette méthode.

2.3 TERMINOLOGIE DE LA DECOMPOSITION

2.3.1 Niveau

C'est un ensemble morphologique organisant le territoire et constitué par des composants de nature homogène.

Les niveaux constituant la forme urbaine sont au nombre de quatre :

- le parcellaire
- le viaire
- les masses bâties
- les espaces libres

Par exemple, le niveau parcellaire est le principe foncier de découpage du sol, tandis que le niveau viaire est son principe distributif.

2.3.2 Le "composant du réseau"

C'est l'entité morphologique de base constituant chaque niveau :

- c'est la parcelle pour le niveau parcellaire
- c'est la voie pour le niveau viaire
- Etc ...

2.3.3 Le réseau

C'est la configuration, l'organisation d'ensemble d'un niveau.

Le réseau viaire d'une ville est donc l'ensemble des configurations viaires que pourra recouvrir son système distributif à l'intérieur de cette ville. Chaque niveau pourra contenir un certain nombre de configurations particulières qui pourront alors identifier et évaluer suivant leur degré interne d'identité et de différence.

Nous pouvons ainsi décomposer chaque niveau en deux parties distinctes :

- celle dont les composants entretiennent entre eux un caractère relatif de constance;
- celle dont les composants entretiennent entre eux, comme avec les premiers, un caractère relatif de singularité.

2.3.4 "L'unité de base" de la trame

C'est un composant typique à l'intérieur d'un niveau, c'est-à-dire qu'il est caractérisé, d'une part par sa morphologie propre, d'autre part par son principe de répétition.

2.3.5 La trame

C'est le résultat de la répétition d'une unité de base à l'intérieur d'un même niveau. Pour qu'il y ait "trame", il faut qu'il y ait, d'une part répétition d'un composant de même type, d'autre part répétition d'un même système de rapport.

- La répétition d'une unité parcellaire forme une trame parcellaire

- La répétition d'une unité viaire forme une trame viaire

- etc ...

Un même réseau peut donc comporter plusieurs types de trames qui peuvent se juxtaposer ou se superposer.

2.4 TERMINOLOGIE DE LA RECOMPOSITION

Ce caractère de constance et de singularité se retrouve et s'amplifie lors de la "recomposition" des composants entre eux, c'est-à-dire de leur superposition sélective et progressive (opération complémentaire de la phase de décomposition).

2.4.1 La "maille"

C'est l'unité de base de composition du tissu, elle est le résultat de l'assemblage des unités de base des différents niveaux qui vont le composer (viaire, bâti et parcellaire en particulier).

Notons que le terme de "maille" ne correspond pas à l'acception courante que l'on donne du mot dans l'aménagement urbain, mais qu'il fait volontairement référence à la métaphore du "tissu" ou du "tricot" dont elle constitue l'unité répétitive.

2.4.2 Le tissu

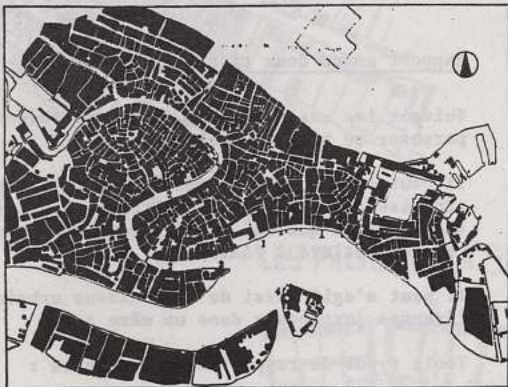
C'est le résultat de la combinaison plus ou moins complexe et relativement stable d'un certain nombre de trames entre elles. C'est la partie constante de la forme urbaine. Elle est formée habituellement par la superposition de trames des niveaux précédemment indiqués : parcellaire, viaire, bâti et espace libre.

On peut aussi considérer le tissu urbain comme la multiplication d'une même "maille", au sens où nous l'avons définie.

Précisions

Mais outre les 4 niveaux habituels qui composent le tissu, deux autres niveaux peuvent intervenir dans sa constitution :

- L'hydrographie, comme par exemple à VENISE ou AMSTERDAM, où la trame des canaux vient en superposition de la trame viaire, créant ainsi un deuxième niveau de circulations et de limites.



VENISE



AMSTERDAM.

- Les masses végétales que l'on rencontre principalement dans les lotissements des villes-jardins comme LE VESINET ou MAISONS-LAFITTE dans la région parisienne, où les plantations d'alignement mettent en valeur la trame viaire, tandis que les haies, disposées le long des clotures, viennent systématiquement souligner sa division parcellaire.

Il peut, au contraire, arriver qu'un tissu ne soit, a priori, composé qu'à partir de deux niveaux, comme par exemple le tissu de nos grands ensembles actuels, constitué uniquement par des masses bâties et un réseau de circulation, ou le tissu rural non bâti, constitué uniquement par un réseau viaire et parcellaire.

Il peut enfin arriver que l'un des éléments soit moins stable que les deux autres. Par exemple, dans un lotissement le réseau viaire et la trame parcellaire peuvent être très rigides et répétitifs, alors que les masses bâties peuvent affecter des formes et des positions relativement variables. Dans le cas de nos grands ensembles actuels, au contraire, ce sont les masses bâties qui, par leur stricte organisation parallèle et orthogonale, donnent le ton au tissu alors que les espaces libres, trop dilatés et inconsistants, laissent "divaguer" le réseau viaire.

2.4.3 Les éléments singuliers

C'est le résultat de l'imbrication, en un lieu précis, d'un certain nombre de points singuliers entre eux.

Dans les tissus anciens, par exemple, les monuments accumulés à tous les niveaux des caractères de singularité qui leur donnent figure "d'éléments" singuliers.

2.4.4 Structure urbaine

C'est le système d'organisation de la ville.

La structure est le résultat de l'ensemble des relations que vont pouvoir entretenir entre eux les différents composants de la forme urbaine.

Nous pouvons déterminer trois grands types de structure urbaine qui sont donnés par les trois catégories possibles de rapport entre les composants de la forme urbaine.

2.4.5 Rapport éléments constants/éléments constants : le type de structure urbaine

C'est le rapport le moins évident, mais en fait le plus tenace car il organise la forme urbaine d'une manière sous-jacente qui la fige très durablement. On pourrait désigner de ce fait le résultat de ce rapport sous le nom "d'infra-structure". Dans ce cas, on peut dire que la ville est structurée principalement par ses éléments "banaux".

Tissu ou trame structurants

La répétition à grande échelle d'un tissu peut structurer l'ensemble de la forme urbaine. C'est le cas, par exemple, des bastides du Sud-Ouest de la France, ou des villes coloniales grecques ou romaines, ou bien encore des lotissements contemporains où la forme urbaine est constituée presque exclusivement par un seul type de tissu qui leur fait fonction de structure.



LA BASTIDE DE MONTPAZIER.

De même, l'extension d'une trame, comme par exemple la trame parcellaire, peut se répercuter sur la configuration globale de la ville, tout en permettant l'implantation de tissus variés.

Rapport entre deux tissus

Suivant les cas, les deux tissus différents peuvent se superposer ou bien se juxtaposer.

Il peut s'agir, par exemple, d'un ancien tissu agricole urbanisé par la suite, mais retillé aussi par un nouveau tissu urbain qui lui a été superposé (comme le quartier de la place Balard à PARIS).

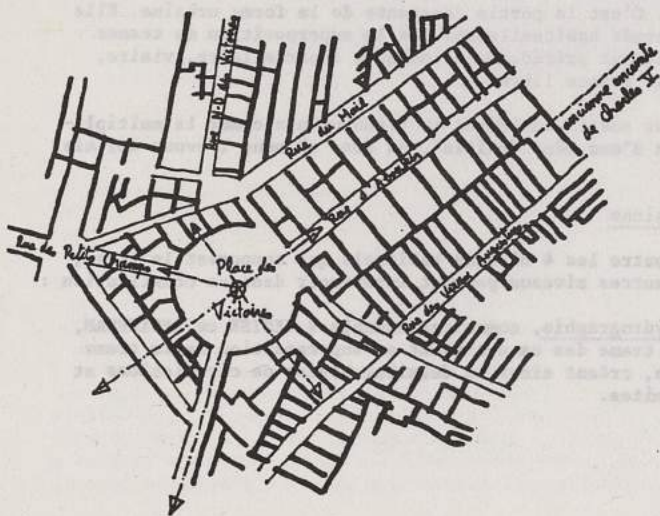
Il peut s'agir aussi de deux tissus urbains d'époques différentes juxtaposés dans un même site.

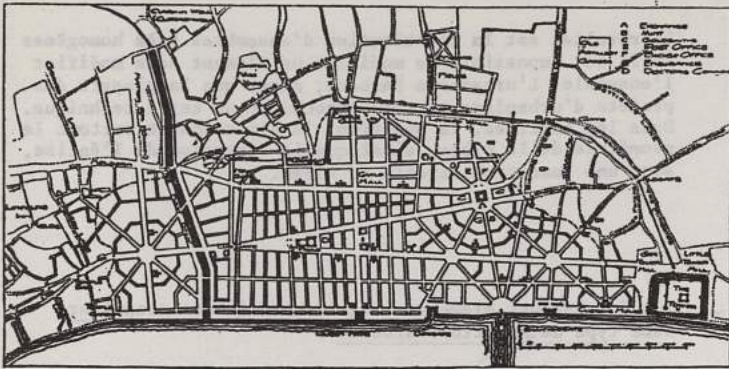
Trois types de rapport sont possibles :

- Le rapport peut être biunivoque, c'est-à-dire que les deux familles de tissus se déforment plus ou moins fortement pour s'adapter l'une à l'autre. C'est le cas le plus fréquent, que l'on retrouve particulièrement dans les tissus anciens, ruraux et urbains.

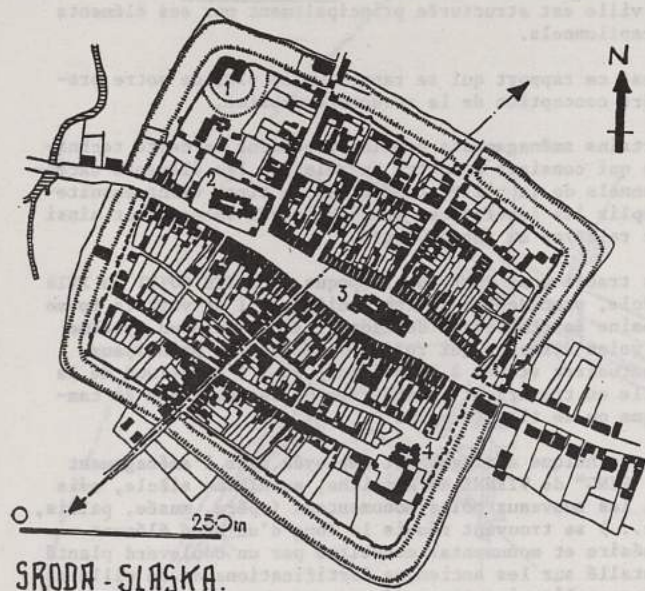
- Le rapport peut être univoque, c'est-à-dire que seul l'un des tissus se déforme pour se conformer à l'autre.

PARIS : LA PLACE DES VICTOIRES.



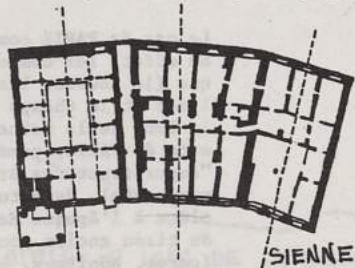


RESTRUCTURATION DE LONDRES (1666) PROJET DE WREN.

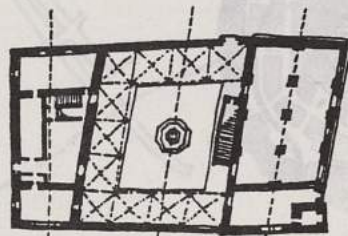


SRODA-SLASKA.

LES PALAIS DE LA SEIGNEURIE



SIENNE.



FLORENCE.

- Enfin le passage entre les deux tissus peut s'opérer par des éléments de transition qui peuvent être :

. un troisième tissu, intercalé entre les deux premiers et reprenant leurs diverses caractéristiques comme par exemple les grosses rotules circulaires du projet de WREN pour la reconstruction de LONDRES en 1666, disposées sur chaque bord du nouvel aménagement, afin de le relier avec les tissus anciens disposés en périphérie.

. Un élément singulier, spécifique au cas envisagé, comme par exemple la place des Victoires à PARIS dont la forme circulaire convient parfaitement bien pour rattraper les directions contradictoires de trois tissus qui convergent en ce même lieu.

2.4.6 Rapport éléments constants/éléments singuliers - 2ème type de structure urbaine

C'est le type de rapport le plus significatif et le plus fréquemment rencontré.

Trois cas sont alors possibles :

1er cas

L'élément singulier conditionne la morphologie du ou des éléments constants (qui peut être le tissu). Le second obéit donc plus ou moins fortement au premier et s'infléchit en conséquence. Dans les villes linéaires de l'Europe Continentale, l'église, souvent située au centre de la rue principale, dilate cette dernière pour former une place et déforme en conséquence le tissu urbain sur son pourtour.

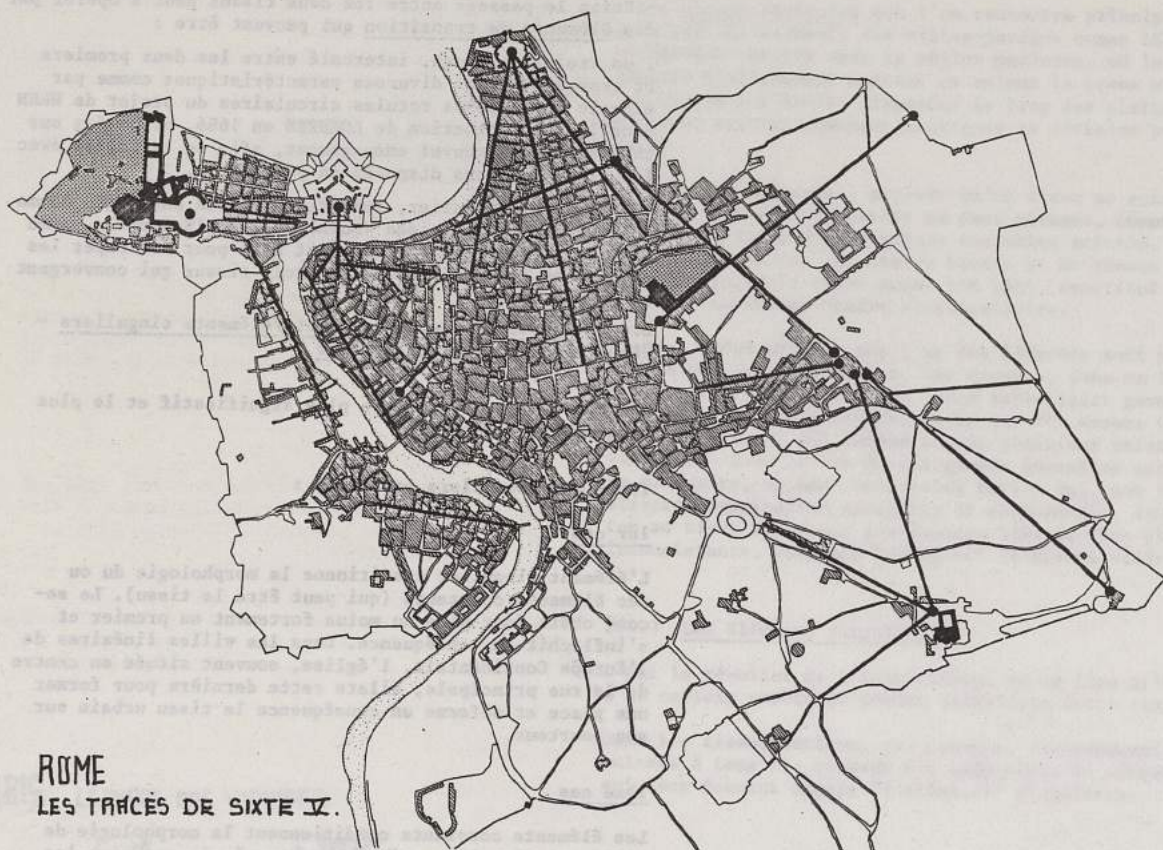
2ème cas

Les éléments constants conditionnent la morphologie de l'élément singulier, c'est par exemple le cas pour les palais communaux de SIENNE ou de FLORENCE où la structure complexe du tissu médiéval a dicté la forme "infléchie" de ces équipements.

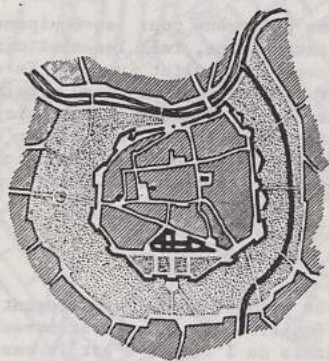
On peut constater le même phénomène pour les équipements urbains de l'époque Haussmannienne, tels les abattoirs ou les hôpitaux, mais ici avec un résultat inverse. En effet, ceux-ci devant s'insérer dans un nouveau tissu urbain parfaitement géométrique ont dû affecter la morphologie des îlots parisiens. Dans les bastides, la position et surtout la forme de la place, ainsi que ses dimensions, et la direction de l'église sont une émanation directe du tissu.

3ème cas

Enfin, l'un et l'autre se conditionnent mutuellement et créent ainsi un état d'équilibre où ils se retrouvent être chacun également dépendants de l'autre, c'est le cas des compositions intégrées où l'organisation du tissu et celle des principaux équipements ou monuments sont pensées simultanément.

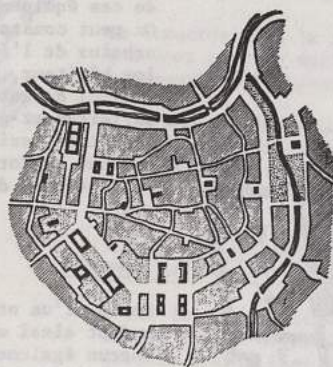


ROME
LES TRACÉS DE SIXTE V.



Vienne

AVANT 1857.



APRES 1857.

Le résultat est la constitution d'ensembles très homogènes où il est impossible de modifier un élément sans modifier l'ensemble. L'urbanisme baroque, ainsi que la plupart des projets d'urbanisme actuels, procèdent de cette technique. Dans les bastides, la position, la dimension et surtout la géométrie de la place, ainsi que la direction de l'église, sont une émanation directe du tissu.

2.4.7 Rapport éléments singuliers/éléments singuliers 3ème type de structure urbaine

C'est le rapport le plus évident car il organise la ville à une échelle monumentale. Nous désignerons le résultat de ce rapport sous le nom de "suprastructure". Dans ce cas la ville est structurée principalement par ses éléments exceptionnels.

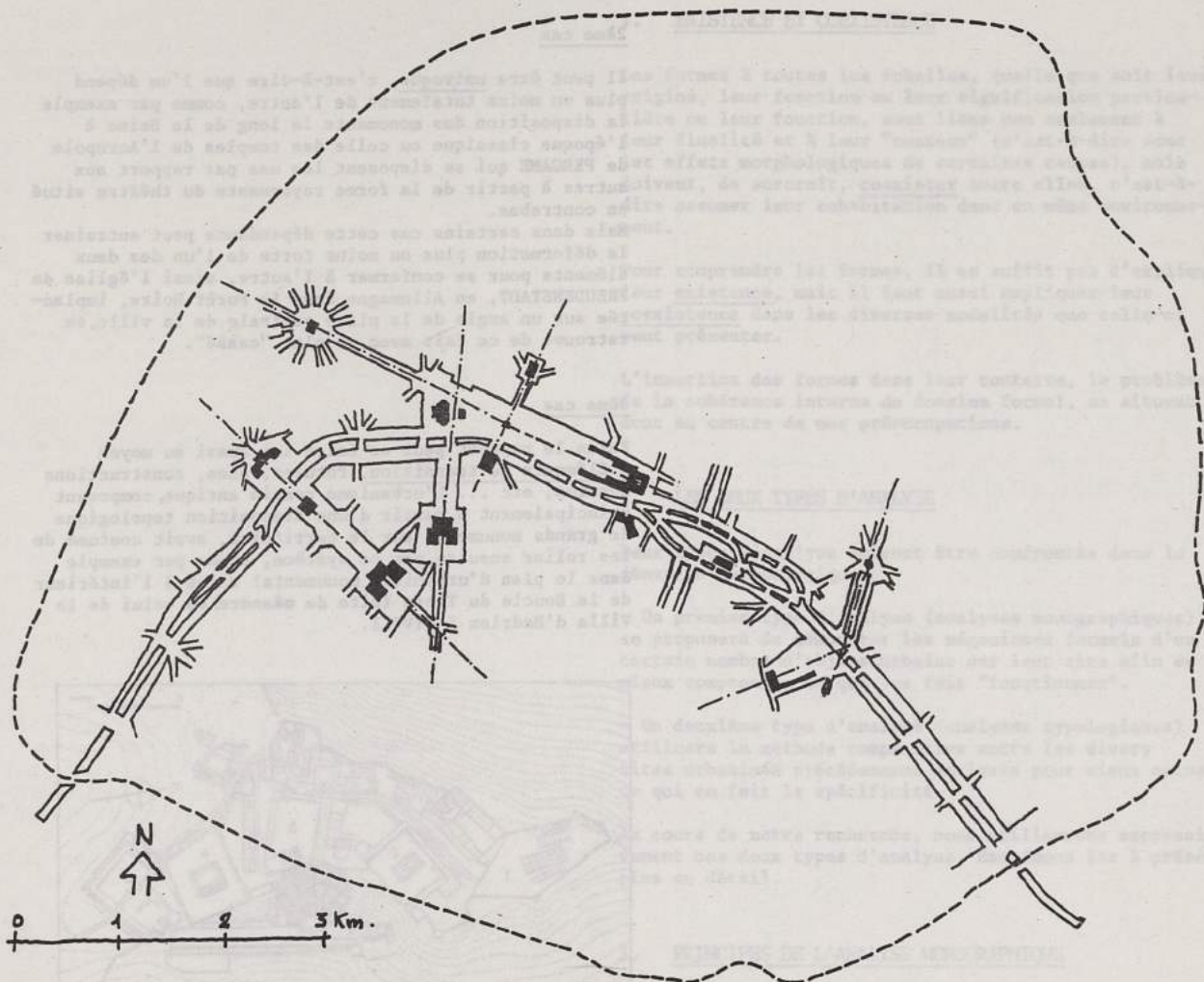
C'est ce rapport qui se rapproche le plus de notre première conception de la structure urbaine.

Certains aménagements urbains procèdent de cette technique qui consiste à mettre en relation les éléments exceptionnels de la ville, tandis que le tissu vient ensuite remplir les interstices laissés libres en assurant ainsi une relation au second degré.

Les tracés pour ROME, de l'époque de SIXTE QUINT au XVII^e siècle, procèdent de cette manière ou l'on voit la forme urbaine éclater et se développer à partir d'un système de voies directes qui relie entre eux les principaux sanctuaires situés à l'intérieur et à l'extérieur de la ville en traversant indifféremment des portions de campagne ou de tissu urbain.

Une technique analogue est employée pour l'aménagement du "RING" de VIENNE au Autriche, au XIX^e siècle, mais ici les nouveaux pôles monumentaux (opéra, musée, palais, etc...) se trouvent réunis le long d'un même élément linéaire et monumental constitué par un boulevard planté installé sur les anciennes fortifications de la ville et séparant l'ancien tissu d'avec ses nouveaux faubourgs.

Le cas de PARIS combine ces deux types d'aménagement. En effet, les compositions monumentales du PARIS classique (le Louvre, les Tuileries et la Concorde, les Invalides et le Champs de Mars), s'organisent principalement le long de la Seine, élément singulier et linéaire du site de PARIS, constituant ainsi un premier réseau de "superstructures urbaines". Tandis qu'un deuxième réseau monumental, de nature essentiellement viaire, est mis en place à l'époque Haussmannienne à l'intérieur et autour du tissu ancien pour relier les nouveaux équipements (gares, hôpitaux, etc ... d'une part entre eux, d'autre part avec les anciens monuments.

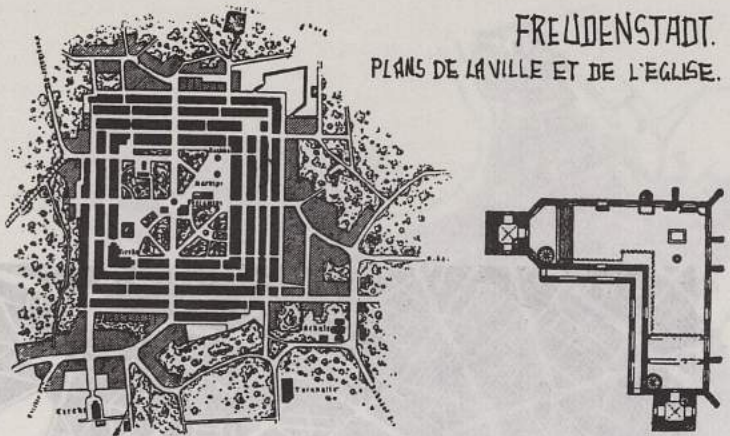


PARIS : LA SUPERSTRUCTURE MONUMENTALE LE LONG DE LA SEINE.

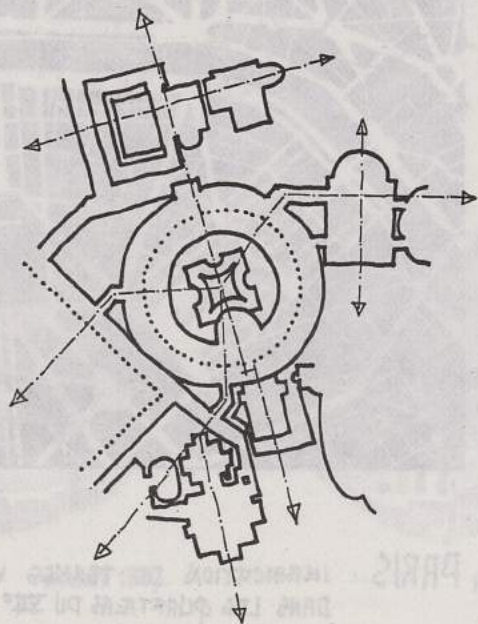


PARIS : IMBRIICATION DE TRAMES VIERES. DANS LES QUARTIERS DU VII^e ET VIII^e ARRONDISSEMENT.

FREUDENSTADT.
PLANS DE LA VILLE ET DE L'ÉGLISE.



VILLA HADRIEN : PLAN DU THÉÂTRE D'ÉACI.



Trois types de rapport sont possibles :

1er cas

Le rapport peut être biunivoque, c'est-à-dire que les deux éléments en présence s'obéissent mutuellement, chacun "répondant" à l'autre avec une intensité plus ou moins égale. Il s'ensuit un état d'équilibre entre eux qui "tend" l'ensemble de la forme urbaine, l'urbanisme baroque romain, cité plus haut, procède de cette technique.

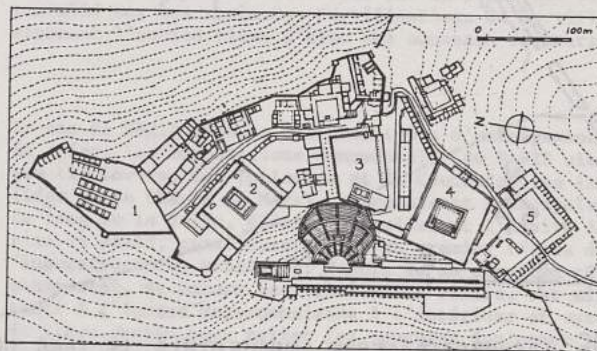
2ème cas

Il peut être univoque, c'est-à-dire que l'un dépend plus ou moins totalement de l'autre, comme par exemple la disposition des monuments le long de la Seine à l'époque classique ou celle des temples de l'Acropole de PERGAME qui se disposent les uns par rapport aux autres à partir de la forme rayonnante du théâtre situé en contrebas.

Mais dans certains cas cette dépendance peut entraîner la déformation plus ou moins forte de l'un des deux éléments pour se conformer à l'autre, ainsi l'église de FREUDENSTADT, en Allemagne dans le Forêt Noire, implantée sur un angle de la place centrale de la ville, se retrouve de ce fait avec un plan "cassé".

3ème cas

Enfin le rapport peut se faire ici aussi au moyen d'éléments de transition, rotules, axes, constructions annexes, etc ... L'urbanisme romain antique, composant principalement à partir d'une disposition topologique de grands monuments sur le territoire, avait coutume de les relier ensuite par ce système, comme par exemple dans le plan d'urbanisme monumental situé à l'intérieur de la Boucle du Tibre (site de méandre) ou celui de la Villa d'Hadrien à TIVOLI.



PERGAME : PLAN DE L'ACROPOLE.

B. PRINCIPES DE LA METHODE D'ANALYSE MORPHOLOGIQUE

Nous indiquerons ici les principes généraux de notre méthode d'analyse morphologique, telle que nous avons déjà pu l'expérimenter partiellement auparavant, et telle que nous l'avons mise au point dans le cadre de cette recherche. Cette méthode repose sur une idée directrice et sur deux types d'analyse complémentaires.

1. EXISTENCE ET COEXISTENCE

Les formes à toutes les échelles, quelle que soit leur origine, leur fonction ou leur signification particulière ou leur fonction, sont liées non seulement à leur finalité et à leur "contenu" (c'est-à-dire sont les effets morphologiques de certaines causes), mais doivent, de surcroît, coexister entre elles, c'est-à-dire assumer leur cohabitation dans un même environnement.

Pour comprendre les formes, il ne suffit pas d'expliquer leur existence, mais il faut aussi expliquer leur coexistence dans les diverses modalités que celle-ci peut présenter.

L'insertion des formes dans leur contexte, le problème de la cohérence interne du domaine formel, se situent donc au centre de nos préoccupations.

2. LES DEUX TYPES D'ANALYSE

Deux types d'analyse doivent être confrontés dans la démarche morphologique :

- Un premier type d'analyse (analyses monographiques) se proposera de démontrer les mécanismes formels d'un certain nombre d'objets urbains sur leur site afin de mieux comprendre ce qui les fait "fonctionner".

- Un deuxième type d'analyse (analyses typologiques) utilisera la méthode comparative entre les divers sites urbanisés précédemment analysés pour mieux cerner ce qui en fait la spécificité.

Au cours de notre recherche, nous utiliserons successivement ces deux types d'analyse. Examinons les à présent plus en détail.

3. PRINCIPES DE L'ANALYSE MONOGRAPHIQUE

Nous avons déjà vu qu'elle s'effectue dans un double mouvement symétrique de décomposition puis de recomposition graduée des formes. Cette analyse s'effectue, dans son principe, en 3 temps.

3.1 1er TEMPS : DECOMPOSITION

Décomposition des formes par individualisation des "niveaux" constitutifs.

Cette première étape est la plus aisée, tout en demeurant la plus fondamentale : elle permet d'éviter les fausses évidences de lectures trop syncrétiques et permet d'emblée de dépister les amalgames faciles dans la compréhension des formes. On pourrait dire qu'il s'agit d'une analyse "spectrale". A l'échelle du site et des formes urbaines, on peut distinguer, nous l'avons déjà vu, 7 niveaux constitutifs différents :

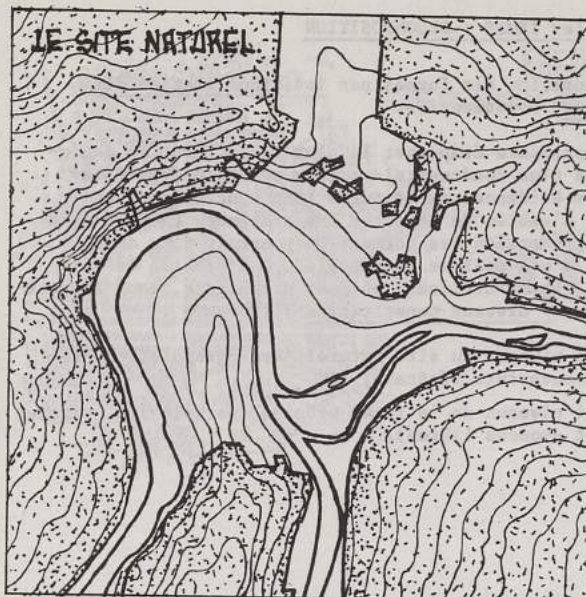
- les 3 niveaux du site naturel (hydrographie, orographie, couverture végétale)
- les 4 niveaux de la forme urbaine (parcellaire, viaire, bâti et espaces libres).

3.1.1 1er niveau : l'hydrographie

Le réseau hydrographique est constitué par les fleuves et rivières, les lacs et étangs, etc ... Bien que les canaux ne fassent pas partie des niveaux du site naturel, on peut, dans certains cas, les assimiler au réseau hydrographique.

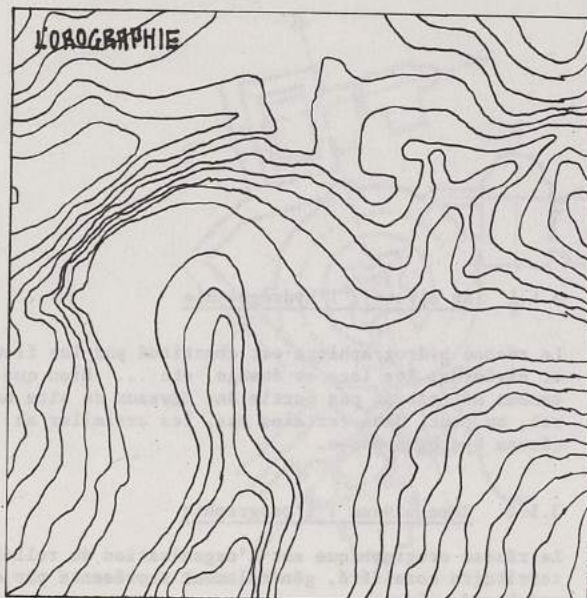
3.1.2 2ème niveau : l'orographie

Le réseau orographique est l'organisation du relief d'un territoire considéré, généralement représenté par des courbes de niveau.

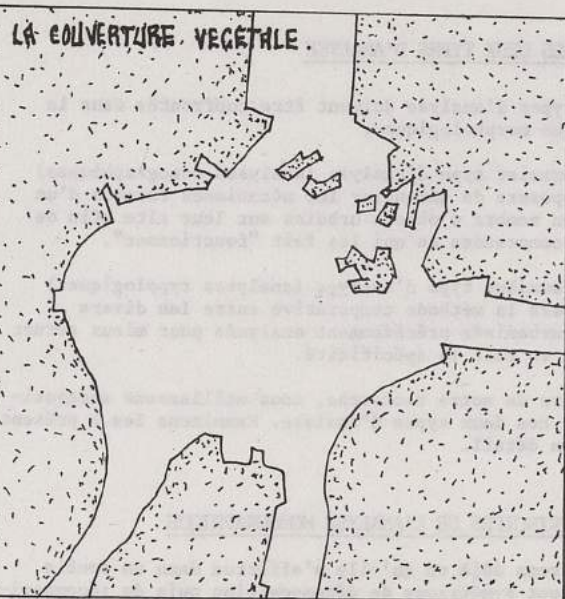
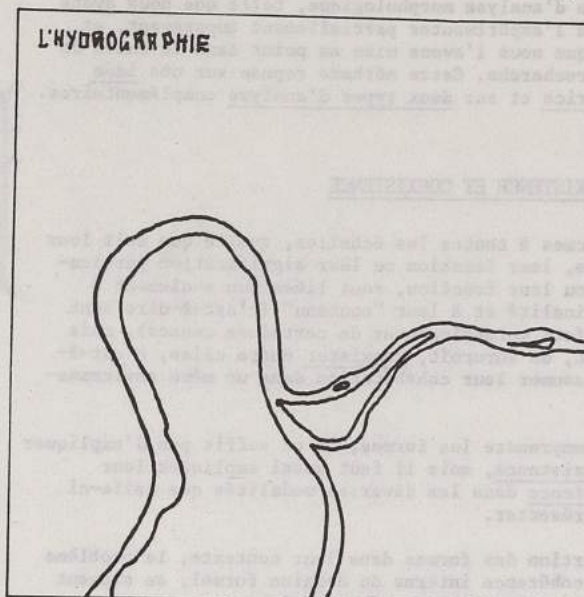


EXEMPLE DE DECOMPOSITION PAR NIVEAUX
D'UN SITE NATUREL.

(LE SITE PHYSIQUE DE MONTHERME DANS LES ARDENNES.)



0 500 1000



On peut remarquer qu'hydrographie et orographie sont deux structures complémentaires du site naturel. D'un point de vue topologique, elles se présentent généralement chacune comme des schémas arborescents (au sens de Ch. ALEXANDER). Les ruisseaux formant les rivières, puis les rivières formant les fleuves, etc ... dans un système très hiérarchisé suivant les lignes de thalweg. Il faut ajouter à cela les vallées sèches dont les lignes de thalweg prolongent celles des ruisseaux.

De même, si l'on prend les lignes de crêtes et leur rattachement mutuel, on trouve le même type de schéma hiérarchisé.

Ces deux systèmes sont imbriqués l'un dans l'autre sans jamais, en principe, se toucher. Les seules exceptions à cette imbrication sont données par les reliefs karstiques et les circulations de rivières souterraines.

Ajoutons que les lignes de partage des eaux séparent les uns des autres les différents systèmes d'imbrication entre orographie et hydrographie.

3.1.3 3ème niveau : la couverture végétale

Il s'agit de la végétation d'une certaine importance, c'est-à-dire des forêts, bois, bosquets, grandes haies et arbres isolés. A propos de la couverture végétale, il est bon de préciser les deux points suivants :

- Tout d'abord, c'est pour les mêmes raisons de continuité que nous l'avons classée dans les niveaux du site naturel, alors que la végétation est toujours plus ou moins aménagée et exploitée par l'homme.

- De plus, d'une façon générale, nous avons négligé d'analyser ce niveau dans les monographies car il ne possède pas un rôle structurant pour l'ensemble du site naturel et agricole.

Autrement dit, cela signifie que la couverture végétale n'est pas capable, à elle seule, de modifier ou de structurer les autres niveaux du site naturel ou agricole.

Mais ceci ne signifie pas, bien au contraire, que l'élément végétal n'intervienne pas dans la perception des sites, soit pour clarifier celle-ci, soit au contraire pour la brouiller complètement. Ainsi, très fréquemment dans beaucoup de paysages, des bordures forestières accompagnent les pentes les plus raides entre plateaux et vallées, ce qui accentue la cassure du relief à cet endroit. Dans d'autres cas, au contraire, par exemple dans les pays bocagers, les systèmes réticulés des grandes haies morcellent le relief et rendent illisible son organisation générale à grande échelle (tout en renforçant cependant la lisibilité du parcellaire agricole à petite échelle).

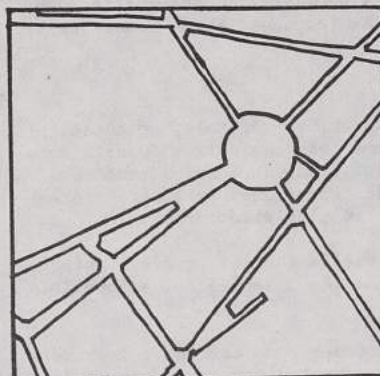


EXEMPLE DE DECOMPOSITION PAR NIVEAUX D'UN TISSU URBAIN.

PARIS : LA PLACE DE LA REUNION. (XX^e SIÈCLE)



LE NIVEAU PARCELLAIRE
LE NIVEAU BÂTI.



LE NIVEAU VIAIRE.
LES ESPACES LIBRES.



3.1.4 4^{ème} niveau : le parcellaire

Le réseau parcellaire est un système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières, les parcelles. Le parcellaire fragmente donc le territoire.

3.1.5 5^{ème} niveau : la voirie

Le réseau viaire est le système de liaison de l'espace du territoire. Il est constitué par l'ensemble des circulations de fonction et d'importance variables. Ce réseau est destiné à innover les parcelles, donc à relier entre elles les différentes parties du territoire. En principe, mais il y a beaucoup d'exceptions à cette règle, chaque parcelle est desservie par une circulation.

Viaire et parcellaire sont donc deux systèmes opposés et complémentaires de structuration de l'espace territorial en ce que l'un sépare et l'autre relie les différents espaces entre eux. Ils possèdent en commun la propriété de structurer aussi bien l'espace rural que l'espace urbain.

3.1.6 6^{ème} niveau : le bâti

Le réseau bâti regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine, quelle que soit leur fonction (habitation, équipement) ou leur dimension.

3.1.7 7^{ème} niveau : les espaces libres

Le réseau des espaces libres est l'ensemble des parties non construites de la forme urbaine, que ces espaces soient publics (places, esplanades, rues, etc ...) ou privés (cours, jardins). Bâti et espaces libres, tout comme viaire et parcellaire, sont les deux systèmes opposés et complémentaires d'occupation de l'espace urbain, ce que les Architectes appellent le "plein" et le "vide" dans un "plan de masse".

3.1.8 Remarques

Plusieurs remarques s'imposent au sujet de cette décomposition des sites urbanisés.

Première remarque

Exceptée la couverture végétale, les 6 niveaux principaux fonctionnent par couples et viennent se superposer en trois temps correspondant aux 3 modes successifs d'occupation du territoire :

- hydrographie et relief formant le "site naturel"
- parcellaire et viaire formant l'aménagement rural du site sur la base de l'hydrographie et du relief
- bâti et espaces libres formant l'aménagement urbain du site sur la base de l'aménagement rural.

On comprend donc ici l'importance des trames parcellaires et viaires en ce qu'elles forment, en quelque sorte, des "trames de relai" entre le site naturel et la forme urbaine.

Deuxième remarque

Il existe un certain recouvrement de fait entre certains niveaux n'appartenant pas à un même couple. Ainsi le bâti recouvre en partie le parcellaire, puisque tout bâtiment privé est situé sur une parcelle. Mais surtout les espaces libres recouvrent totalement le viaire, puisque les voies sont des espaces libres.

Nous n'analyserons donc, dans tous les cas, que les espaces libres qui ne sont pas des voies, à savoir les places (espaces libres singuliers) ou des parties non construites des parcelles (espaces libres constants).

Troisième remarque

Pour en revenir à la couverture végétale, on constate que ce niveau (tout comme les deux autres du site naturel) se retrouve à chaque stade de l'aménagement du territoire, mais sous des apparences très différentes et avec un rôle de plus en plus structurant.

C'est dans la forêt naturelle que les premiers aménagements humains ont été taillés : le végétal a joué le rôle d'un élément passif.

La végétation rurale accompagne ou ponctue les grandes structures du territoire (haies, bosquets, arbres isolés) : le végétal est alors un élément redondant.

Ce n'est qu'au niveau urbain que la végétation devient structurante (les alignements d'arbres sont créateurs d'espaces urbains, tout comme les bâtiments) : le végétal devient actif.

Cette urbanisation progressive du végétal a été mal comprise à l'heure actuelle : l'arbre est devenu symbole de nature, même en ville. Ce qui nous vaut l'implantation saugrenue d'essences forestières au beau milieu d'ensembles urbains et l'abandon des espèces les plus "domestiques" comme le maronnier ou le tilleul.

3.2 2ème TEMPS : ANALYSE DES CARACTERISTIQUES INTERNES A CHAQUE NIVEAU

Il s'agit ici de révéler la cohérence interne des niveaux, c'est-à-dire d'en analyser les composants dans leurs rapports naturels. Il conviendra d'individualiser les différentes trames qui composent le niveau et d'en chercher les points singuliers.

3.3 3ème TEMPS : RECOMPOSITION DES NIVEAUX ENTRE EUX

Cette phase doit mettre en évidence les rapports morphologiques entre les niveaux qui avaient été préalablement découverts dans la première partie de l'analyse. Il s'agit de la phase la plus délicate car il faut ici qualifier les rapports entre les composants examinés.

Afin de mieux cerner le fonctionnement des mécanismes formels, il est nécessaire de commencer par effectuer une recombinaison sélective en comparant deux à deux les niveaux. Par la suite, on effectuera des synthèses de plus grande ampleur : structure du tissu urbain, structure de la forme urbaine, structure du site urbanisé.

3.4 QUALIFICATION DES RAPPORTS MORPHOLOGIQUES

Dans les analyses monographiques, le problème méthodologique le plus important est d'établir ce que l'on peut appeler une grille de qualification des rapports morphologiques.

3.4.1 Les trois domaines morphologiques

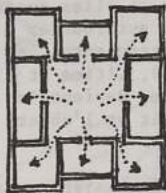
En nous référant partiellement à plusieurs études similaires, et en nous appuyant sur nos observations personnelles, nous avons décidé de distinguer trois domaines morphologiques principaux :

- celui de la topologie
- celui de la géométrie
- celui de la dimension

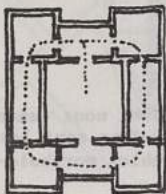
Sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons retenu de ces trois domaines des critères qui nous intéressaient dans notre étude et qui convenaient à l'échelle où nous nous situons (échelle urbaine et échelle du site).

3.4.2 Topologie

De la topologie, nous avons retenu deux sortes de préoccupations :

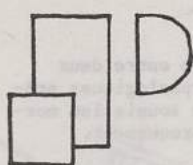


RAPPORTS TOPOLOGIQUES.

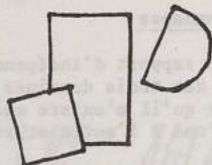


EXEMPLES D'INDEPENDANCE
ENTRE LE POSITIONNEMENT
DES PIÈCES
ET LEUR "LIAISONNEMENT."

RAPPORTS GEOMETRIQUES.



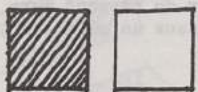
OBEISSANCE



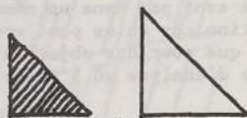
DÉSObÉISSANCE

RAPPORTS DIRECTIONNELS

RAPPORTS DE FIGURES.



IDENTITÉ



SIMILARITÉ



COMPLÉMENTARITÉ



DIFFÉRENCE

1ère idée :

Le "positionnement" des formes les unes par rapport aux autres.

Cette notion permet de qualifier les rapports de contiguïté entre des ensembles formels ou entre des "régions" pour reprendre le vocabulaire topologique. On sait qu'il peut exister une grande quantité de positionnements différents entre deux formes : l'éloignement, la proximité, la contiguïté, le recouvrement partiel et l'inclusion.

2ème idée :

Le "liaisonnement" des formes les unes par rapport aux autres. Cette notion qualifie les rapports de continuité entre deux ensembles formels ou deux espaces, c'est-à-dire les possibilités de "passage" d'une forme à une autre.

La distinction entre contiguïté et continuité dans le domaine spatial est très importante dans la mesure où il s'agit souvent de qualités indépendantes l'une de l'autre. Au niveau architectural, par exemple, on peut avoir pour un même type de positionnement des espaces, des liaisonnements, tout-à-fait différents. Ainsi, sur un même plan centré autour d'une pièce unique, on pourra avoir aussi bien un schéma de distribution (donc de liaisonnement) éclaté à partir du centre, ou au contraire un schéma de distribution continu en circuit bouclé, se branchant une seule fois sur la pièce centrale, ou bien encore une quelconque combinaison de ces deux systèmes.

Nous verrons comment ces mêmes phénomènes d'indépendance entre continuité et contiguïté pourront se retrouver dans l'analyse des sites.

3.4.3 Géométrie

Ici encore, nous avons retenu deux types de notion :

La notion de relation directionnelle

Nous appelons aussi cette relation "obéissance". Nous disons qu'une forme obéit à une autre lorsqu'elle reprend (parallèlement ou perpendiculairement) dans sa propre figure une direction d'une autre forme.

Nous disons qu'une forme "désobéit" à une autre lorsqu'aucune de ses directions ne reprend celles de l'autre forme.

Ces notions sont utiles dans la lecture des "paysages" comme dans celle des tissus urbains, car nous verrons que l'obéissance ou la désobéissance entre niveaux induit immédiatement l'accord ou le désaccord de ces ensembles entre eux. Nous verrons, par exemple, les conséquences perturbantes au niveau du tissu urbain que peuvent entraîner des désobéissances entre différentes parties des trames parcellaires, ou encore entre le parcellaire et les voies.

Les relations directionnelles entre les ensembles formels assurent donc le degré de plus ou moins grande cohérence géométrique des formes du site et de celles de la ville.

La notion de "rapport de figure"

Cette notion évalue le degré de ressemblance ou de dissemblance entre deux figures issues des grandes familles géométriques rectangulaires, triangulaires ou circulaires.

Nous pouvons ainsi distinguer quatre rapports possibles entre deux figures :

- l'identité

Les deux figures sont identiques. C'est le cas par exemple lorsque le contour de l'emprise urbaine se superpose exactement aux limites du site naturel.

- la similarité

Les deux figures sont à peu près homothétiques l'une de l'autre. C'est le cas par exemple lorsque le contour de l'emprise urbaine est parallèle aux limites du site naturel.

- la complémentarité

Les deux figures sont complémentaires l'une de l'autre. Leur rapport est un rapport "d'emboîtement" ou un rapport forme/fond. Généralement, l'une des figures est résiduelle, l'autre pas : nous appelons alors ce rapport, le rapport positif/négatif ou le rapport actif/passif. Lorsque les figures ne créent pas de résidualité dans leur figure complémentaire, nous disons que le rapport est équilibré. C'est le cas, notamment, de certains assemblages de figures orthogonales.

- la différence

Les deux figures ne présentent aucun rapport géométrique direct, ou appartiennent à des "familles" géométriques différentes.

3.4.4 Dimensions

Contrairement à ce que nous avons décidé concernant les deux domaines précédents, nous n'avons conservé qu'un seul critère de relation dimensionnelle entre ensembles formels. Nous parlerons donc simplement de "relation dimensionnelle" entre formes, sans plus de précision. Cette notion est cependant très opérante dans les rapports morphologiques car elle amène un certain nombre

d'autres notions comme celle d'échelle, de proportion, de densité, et, nous l'avons vu, de saturation.

La distinction entre les trois domaines morphologiques, topologie, géométrie et dimension est intéressante dans la mesure où elle pourra parfois révéler des distorsions flagrantes entre ces 3 domaines lorsqu'on aura à évaluer les rapports entre deux formes, ou plus précisément ici entre deux niveaux.

3.5 MODALITE DES RAPPORTS MORPHOLOGIQUES

Après avoir décrit les 3 domaines dans lesquels nous allons analyser les rapports morphologiques, il convient de préciser les modalités de ces rapports. Il s'agit, en fait, d'évaluer le degré de dépendance d'un ensemble morphologique par rapport à un autre, ce qui équivaut à étudier leur "attachement" mutuel. Ceci ne signifie pas nécessairement qu'il existe un lien de causalité entre eux.

Nous insistons sur ce point, encore une fois, car nous postulons qu'il peut apparaître des liens de coexistence entre deux objets (entre deux formes), sans que leur existence même soit fonction l'une de l'autre.

La pensée fonctionnaliste nous a trop facilement habitués à assimiler les rapports morphologiques à des rapports d'engendrement pur et simple. Cette erreur de la pensée moderne et de l'urbanisme contemporain en particulier a fini par anesthésier les liens de coexistence entre les objets au profit de leurs relations existentielles, produisant un environnement de formes solitaires, superbement isolées les unes par rapport aux autres et par rapport à leur contexte physique, des formes qui répondent à leur "fonction", mais ne se répondent plus les unes aux autres. La mutisme volontaire de l'environnement moderne a consacré le rupture du dialogue morphologique.

Ce n'est pas un hasard si le signe distinctif des formes contemporaines (à quelque échelle que ce soit) est l'indépendance dans les rapports morphologiques.

Il s'agit là d'un système conscient et réellement maîtrisé se traduisant dans tous les cas par un même "tic compositionnel" : la césure, qui constitue le moyen d'assurer l'autonomie mutuelle des composants formels.

Au niveau architectural, F.L. WRIGHT, le premier, puis MIES VAN DER ROHE, ont dissocié les couvertures des éléments de clôture; LE CORBUSIER (comme bien d'autres) a affirmé l'indépendance des éléments porteurs d'avec l'enveloppe; les architectures cubistes décomposent (et disloquent) les volumétries des bâtiments; etc ... et ces bâtiments, bien sûr, sont très souvent décollés du sol non seulement à cause des raisons que l'on se donne pour le faire, mais aussi parce que cette coupure morphologique préserve (et symbolise) l'autonomie du volume construit par rapport à son support physique. Au niveau urbain

les rues ne longent plus les bâtiments et elles aussi se décollent parfois du sol : le noeud autoroutier est l'aboutissement de cette pensée dissociante. La passerelle (liaison ténue entre toutes), ultime et fragile passage d'une forme à une autre, devient le modèle le plus universellement reproduit et l'objet symbolique de ce nouvel espace.

L'espace contemporain est un monde où les objets ne se rencontrent plus ... ; l'espace n'est plus que le résidu interstitiel qui permet aux formes construites de cohabiter à distance.

3.5.1 Les modalités de dépendance

Mis à part le rapport d'indépendance, dont nous venons d'évoquer ici les multiples aspects, quelles sont les autres modalités de rapport entre ensembles morphologiques ?

Nous pouvons distinguer :

- la dépendance partielle
- la redondance
- l'interdépendance
- la contradiction

Reprenons une par une chacune de ces modalités.

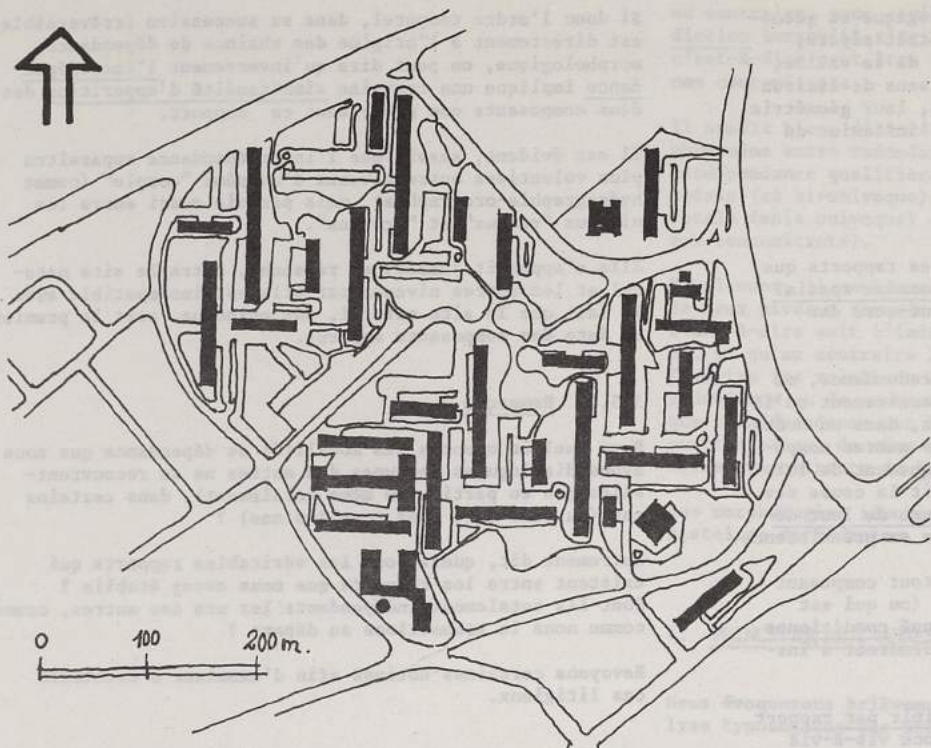
3.5.2 L'indépendance

Rappelons que le rapport d'indépendance entre deux formes (dans un des trois domaines morphologiques précités), signifie qu'il n'existe aucune soumission morphologique de l'une à l'autre et réciproquement.

Il faut cependant préciser qu'une indépendance totale de deux formes n'est jamais réellement possible, car demeurera toujours, au minimum, la relation de positionnement (même si celui-ci est relativement éloigné). L'absence de toute relation de contiguïté entre deux formes (donc leur indépendance totale) signifierait qu'elles ne sont pas dans un même lieu : ceci est exclu par définition car on ne peut envisager de rapport morphologique que pour des objets situés dans un même lieu, à l'échelle d'analyse où l'on se situe.

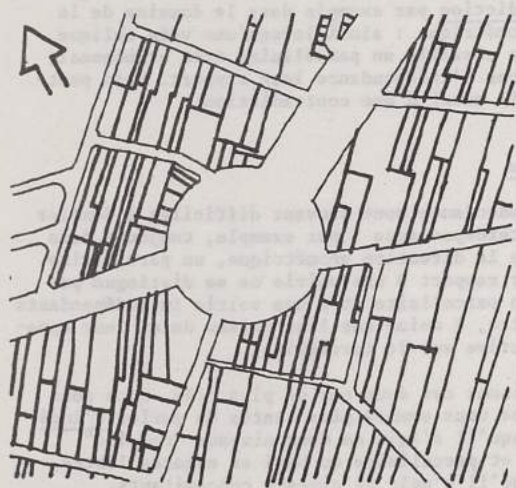
3.5.3 La dépendance (partielle)

Le rapport de dépendance indique une soumission univoque d'un ensemble formel à un autre. Cette dépendance est seulement partielle en ce que c'est une partie et non la totalité de l'ensemble formel qui dépend de l'autre. Par exemple, un même bâtiment peut être dépendant de l'alignement sur une voirie en façade (donc entretenir une dépendance géométrique par rapport à celle-ci) et posséder des formes très désobéissantes par ailleurs sur ses autres côtés.

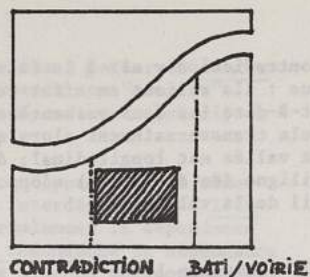


NANTERRE (HAUTS DE SEINE.)

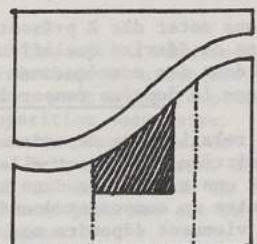
EXEMPLE DE CONTRADICTION
ENTRE UN RESEAU VIERIE
ET UN RESEAU BATI.

AUTEAUX (HAUTS DE SEINE.)
PLACE DES BERGERES.

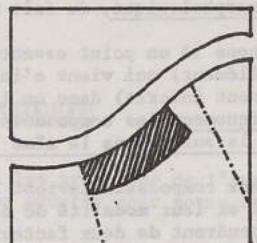
EXEMPLE D'INDEPENDANCE
ENTRE UN RESEAU PARCELLAIRE
ET UN RESEAU VIERIE.



CONTRADICTION BATI/VOIRIE



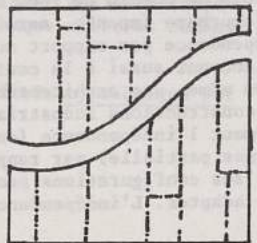
DEPENDANCE BATI/VOIRIE



REDONDANCE BATI/VOIRIE



INTERDEPENDANCE VOIRIE/PARCE



INDEPENDANCE VOIRIE/PARCE

3.5.4 La redondance

Le rapport de "redondance" correspond à un cas de dépendance mais cette fois totale d'une forme par rapport à une autre. Il faut insister sur ce que cette dépendance reste cependant univoque même si elle implique la soumission complète d'une forme à une autre. Par exemple une voirie parfaitement horizontale est redondante par rapport aux lignes de niveau du relief, mais pas réciroquement.

Notons tout de suite que la redondance entraîne très exactement ce que l'on nomme un "mimétisme" des formes les unes par rapport aux autres, les formes redondantes "mimant" les formes avec lesquelles elles entretiennent un rapport.

3.5.5 L'interdépendance

La notion d'interdépendance correspond à un rapport de dépendance bi-univoque entre deux formes.

Cet état de dépendance réciproque peut exister par exemple entre différents niveaux: ainsi une trame parcellaire et une trame viaire complètement liées l'une à l'autre, sans que l'on puisse discerner laquelle commande l'autre, ne forment donc en réalité qu'un seul ensemble morphologique.

Parvenus à ce point, il est intéressant de remarquer que, contrairement aux deux précédents rapports, l'interdépendance (tout comme l'indépendance d'ailleurs) n'implique aucun rapport hiérarchique entre les deux formes ou ensembles formels en cause.

Les rapports de dépendance et de redondance induisent, eux, au contraire, une hiérarchie irréversible entre les deux entités en présence.

3.5.6 La contradiction

Malgré les apparences, ce dernier type de rapport est en fait un sous-type de la relation de dépendance entre les formes. Il y a contradiction à partir du moment où deux ensembles formels, au lieu de tendre vers l'identité (c'est-à-dire vers une sorte d'unité dont l'image parfaite est la redondance), tendent vers l'opposition (c'est-à-dire vers une dualité).

Redondance et contradiction sont donc les deux états antinomiques de la dépendance des formes.

Les exemples les plus forts de contradiction peuvent être fournis par certains ouvrages d'art comme les viaducs ou les aqueducs lorsqu'on les compare aux sites de vallées qu'ils franchissent.

La contradiction y est à la fois topologique et géométrique : ils relient en effet ce qui était séparé, c'est-à-dire les deux versants opposés de la vallée, et cela transversalement alors que le sens de liaison de la vallée est longitudinal; de plus, leur géométrie rectiligne (en élévation) s'oppose à l'inflexion du profil de la vallée.

3.5.7 Remarque 1

Nous pouvons noter dès à présent que les rapports que nous venons de décrire qualifient le domaine spatial mais possèdent des conséquences (et peut-être des causes) dans le domaine temporel.

Ainsi les relations de dépendance, de redondance, ou de contradiction impliquent-elles nécessairement qu'il ait existé une succession dans le temps, dans un ordre précis, entre un composant donné et les autres composants qui viennent dépendre morphologiquement de lui. Cela ne signifie pas que le premier soit la cause des autres, mais seulement qu'il est la cause de leur dépendance morphologique, du fait même de sa préexistence.

Nous touchons là un point essentiel : tout composant (ou tout élément) qui vient s'inscrire (ou qui est naturellement inscrit) dans un lieu donné conditionne morphologiquement les composants qui viendront s'inscrire par la suite dans le même lieu.

Ces nouveaux composants devront se définir par rapport à celui-ci et leur modalité de dépendance vis-à-vis de lui dépendront de deux facteurs :

- d'une part des volontés d'aménagement
- mais d'autre part aussi du degré d'adaptativité de ces composants eux-mêmes.

Ainsi un composant très adaptatif pourra-t-il, plus facilement, entrer en redondance avec un autre composant morphologique. Un chemin rural par exemple épousera facilement les contours du relief. De même, une architecture vernaculaire peu modélisée, comme on en rencontre souvent dans le midi de la France, pourra se déformer énormément pour suivre les inflexions des voies et du parcellaire.

La redondance naîtra de la souplesse du modèle. En revanche, une voie de chemin de fer, avec ses pentes et ses rayons de courbure imposés, sera contrainte à une certaine indépendance par rapport au relief (remblais, déblais) et souvent aussi à la contradiction (ouvrages d'art, tunnels). De même, une architecture très modélisée comme certaines constructions industrialisées devra-t-elle jouer nécessairement l'indépendance (ou, dans les meilleurs cas, la dépendance partielle) par rapport aux parcellaires et aux voies, ses configurations propres ne lui permettant pas de s'y adapter. L'indépendance naîtra de la rigidité du modèle.

Si donc l'ordre temporel, dans sa succession irréversible, est directement à l'origine des chaînes de dépendance morphologique, on peut dire qu'inversement l'interdépendance implique une certaine simultanéité d'apparition des deux composants que présentent ce rapport.

Il est évident, aussi, que l'interdépendance apparaîtra plus volontiers entre niveaux d'un même "couple" (comme hydrographie-orographie), mais parfois aussi entre les niveaux "ruraux" et "urbains".

Elle n'apparaît jamais, en revanche, entre le site naturel et les autres niveaux car elle est incompatible avec le fait que le site naturel, par principe, soit le premier en date des composants apparus.

3.5.8 Remarque 2

Dans quelles mesures les modalités de dépendance que nous avons distinguées les unes des autres ne se recouvrent-elles pas en partie (ou même totalement), dans certains cas (ou peut-être dans tous les cas) ?

Autrement dit, quels sont les véritables rapports qui existent entre les rapports que nous avons établis ? Sont-ils totalement indépendants les uns des autres, comme nous le souhaitons au départ ?

Revoyons certaines notions afin d'examiner d'éventuels cas litigieux.

L'indépendance

Nous avons souvent eu de la difficulté à la distinguer de la contradiction par exemple dans le domaine de la direction géométrique : ainsi lorsqu'une voie oblique ou curviligne cisaille un parcellaire très orthogonal, nous qualifions d'indépendance leur rapport. Mais peut-être s'agit-il aussi d'une contradiction.

La redondance

Les cas de redondance sont souvent difficiles à démêler de ceux d'interdépendance : par exemple, toujours dans le domaine de la direction géométrique, un parcellaire redondant par rapport à une voirie ne se distingue pas aisément d'un parcellaire et d'une voirie interdépendants l'un de l'autre, à moins que l'on puisse dater leur apparition respective sur le territoire.

Si nous examinons ces deux cas de plus près, nous nous apercevons que nous sommes plus tentés de parler d'indépendance lorsqu'il s'agit de deux niveaux "couplés" comme viaire et parcellaire ou bâti et espaces libres, ou bien lorsqu'il s'agit de niveaux concomitants.

Au contraire, nous serions enclins à parler de contradiction lorsqu'il s'agit de niveaux non "couplés" (c'est-à-dire peut être plus indépendants a priori) ou non concomitants.

Il semble bien, d'autre part, qu'apparaisse le même phénomène entre redondance et interdépendance : l'interdépendance qualifierait normalement la dépendance totale (et bi-univoque) et la redondance la dépendance totale (mais univoque) de deux niveaux quelconques (ou non concomitants).

Finalement, il semblerait que l'apparition simultanée de deux niveaux favorise les relations bi-univoques, c'est-à-dire soit l'indépendance, soit l'interdépendance, et qu'au contraire leur apparition successive favorise les relations univoques de dépendance, de redondance ou de contradiction. Cela signifierait donc que l'indépendance est la forme concomitante de la contradiction, de même que l'interdépendance est la forme concomitante de la redondance.

Des morphologies identiques pourraient donc avoir des histoires différentes.

4. PRINCIPES DE L'ANALYSE TYPOLOGIQUE

Nous évoquerons brièvement ici les principes de l'analyse typologique que nous avons adoptés pour notre étude.

4.1. 1er POINT

Tout d'abord nous avons cherché à éviter les typologies trop générales, ce qui ne nous aurait pas permis de comparer valablement les villes les unes aux autres, étant données leurs différences, du point de vue de leur échelle, comme de celui de leur histoire. Quel point commun, en effet, entre LA VOUTE CHILHAC et CHARLEVILLE, à part que toutes deux soient installées dans un méandre ?

La similarité des sites ne suffirait donc pas à donner une base de comparaison valable : pour détourner cette difficulté, il fallait recourir, ici encore, à la décomposition par niveaux. Dès lors, l'abstraction des niveaux des réseaux et des trames réduisait les différences d'échelle ou de nature entre chaque ville et rendait possible la comparaison.

Nous avons donc opté pour une étude typologique par "niveau".

4.2 2ème POINT

Bien entendu, la base de toute étude typologique est la comparaison qui permet de mettre en lumière la spécificité de chaque cas considéré en le resituant chaque fois par rapport aux grandes catégories de réponses possibles aux contraintes du site.

Ceci dit, nous nous sommes quelque peu différenciés des méthodes d'analyse typologique qui dégagent les types à partir des données communes aux différents exemples issus du corpus analysé.

Au lieu de suivre une méthode plus ou moins statistique de généralisation de cas particuliers, il nous a semblé préférable ici d'établir, dès le départ, des types morphologiques totalement théoriques concernant aussi bien le parcellaire, la structure viaire, l'organisation du bâti ou des espaces libres, afin par la suite de les confronter aux différents sites réels dans lesquels ces types peuvent s'incarner en subissant des transformations plus ou moins importantes.

Autrement dit, notre démarche typologique ne part pas des variantes pour aboutir aux types, mais à l'inverse elle part des types pour aboutir aux variantes et les situer par rapport à eux.

4.3. 3ème POINT

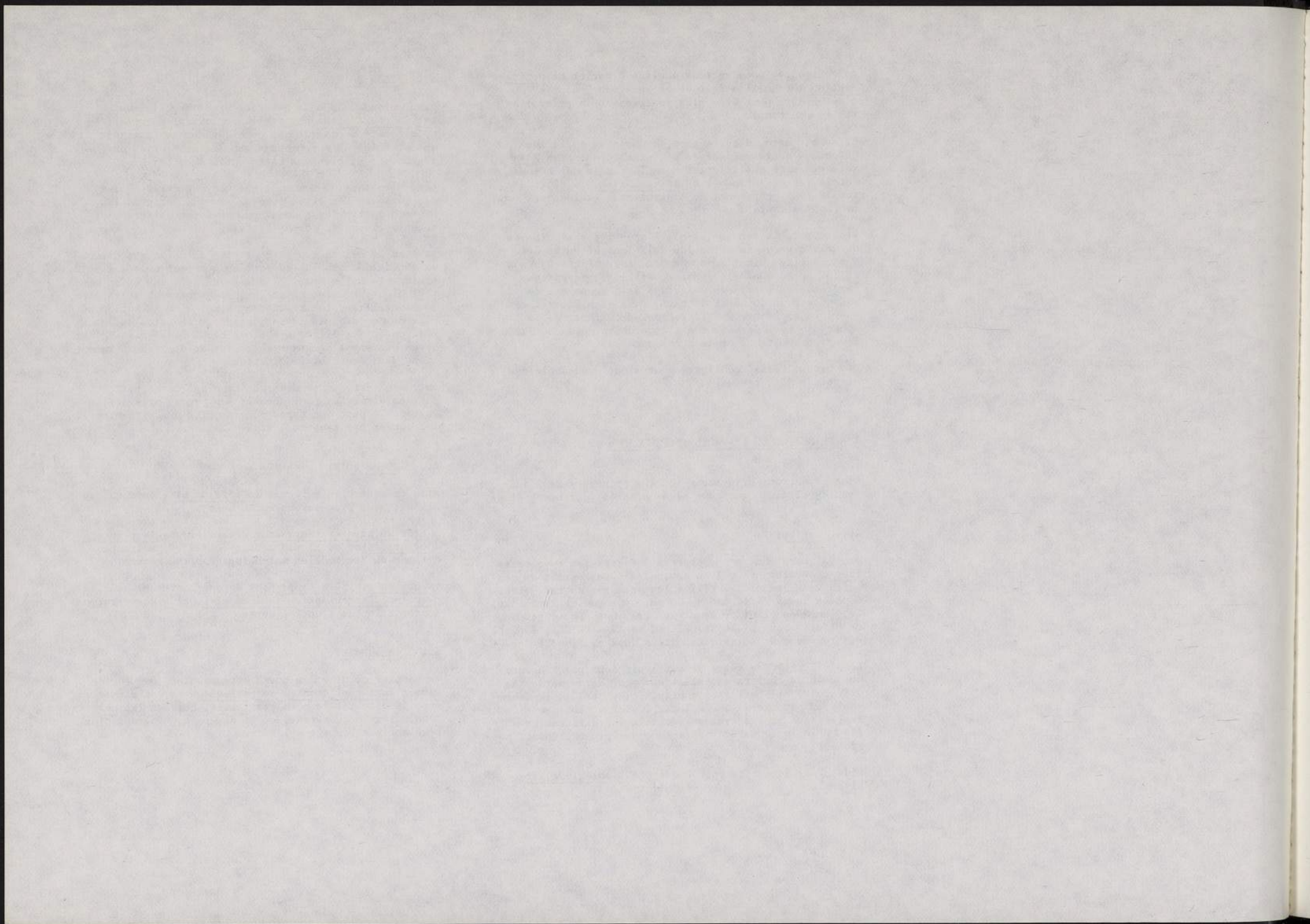
Afin de mettre en évidence le rôle du site pour chaque niveau, nous procéderons comme suit :

- Dans un premier temps nous déterminerons le principe d'organisation du niveau urbain considéré, autrement dit son ou ses modèles morphologiques théoriques.

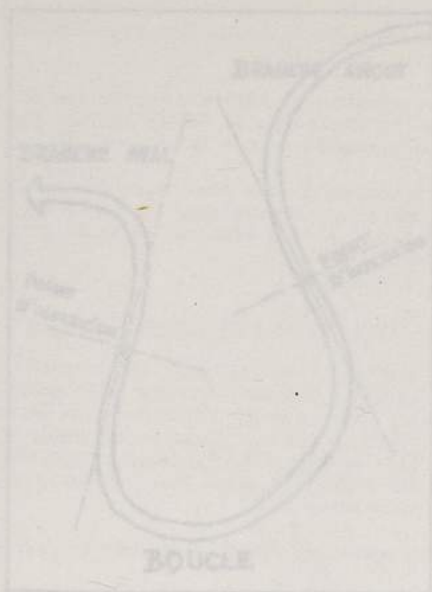
- Dans un deuxième temps nous le confronterons avec le principe d'organisation issu du site, afin de rechercher l'adaptation de l'un à l'autre.

4.4 4ème POINT

Un dernier point enfin devra être examiné, qui est de savoir dans quel domaine morphologique la confrontation avec le site est la plus pertinente. Suivant les cas, la topologie, la géométrie, ou la dimension, seront plus révélatrices l'une que l'autre.



CHAPITRE III - MONOGRAPHIES DES SITES URBAINS DE MEANDRE



A. CHOIX, DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DU CORPUS

POURQUOI LES MEANDRES ?

Si nous avons choisi de constituer des corpus urbains à un seul type de site, celui constitué par les méandres, c'est parce que celui-ci apparaît comme un des sites définis par rapport à tous les autres sites possibles.

Par lui-même, le méandre possède un caractère de singularité : il est constitué par un meandre dans le parcours d'une rivière ou d'un fleuve qui dessine une boucle en isolant une portion de territoire en son centre.

Ce type de site étant facilement identifiable et assez peu répandu, il sera plus aisé de sélectionner toutes les villes ou bourgades qui ont pu s'y implanter. De cette façon, nous évitons ainsi et perdons de l'ambiguïté avant de procéder à une analyse typologique traditionnelle.

Nous nous sommes dans cette recherche à ne considérer que les méandres urbains existants en France, en nous réservant la possibilité d'emprunter, lorsque cela sera nécessaire, des exemples à l'étranger, tels PRAGUE, CAHORS ou BOURG, en Italie, BOURG ou PAROSCH en Suisse, DUNDEE en Angleterre, etc.

1. TERMINOLOGIE DES DIFFERENTES PARTIES DU SITE DE MEANDRE

Afin de faciliter la compréhension des analyses ultérieures, nous avons convenu d'adopter la nomenclature suivante :

1.1 BOUCLE

C'est la sinuosité créée par la rivière à partir du moment où elle quitte la direction générale de la vallée.

1.2 RIVIERE

Les branches du méandre sont les deux parties de la boucle du côté de l'aval ou du côté de l'amont de la rivière.

1.3 POINT D'INFLEXION

Les points d'inflexion sont les changements de sens dans le parcours de la boucle de la rivière. Ils sont toujours opposés et réciproques. Les méandres les plus développés possèdent deux points d'inflexion sur leur boucle, mais les méandres disséqués peuvent en présenter un seul (toujours un nombre pair).

A. CHOIX, DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DU CORPUS

1. TERMINOLOGIE DES DIVERSES PARTIES DU SITE DE MEANDRE
2. GEOMORPHOLOGIE DES MEANDRES
3. SPECIFICITE DES SITES DE MEANDRE
4. SELECTION DES SITES ETUDIES

B. METHODE

1. PROBLEME DE LA LINEARITE DU DISCOURS
2. PROBLEME DE LA REDONDANCE DU DISCOURS
3. PROBLEME DE LA DEMULTIPLICATION DU DISCOURS
4. ADAPTATION DE LA METHODE A L'ANALYSE DES VILLES DE MEANDRE
5. METHODES D'ANALYSE DES MONOGRAPHIES A DOMINANTE GEOGRAPHIQUE

C. MONOGRAPHIES GEOGRAPHIQUES

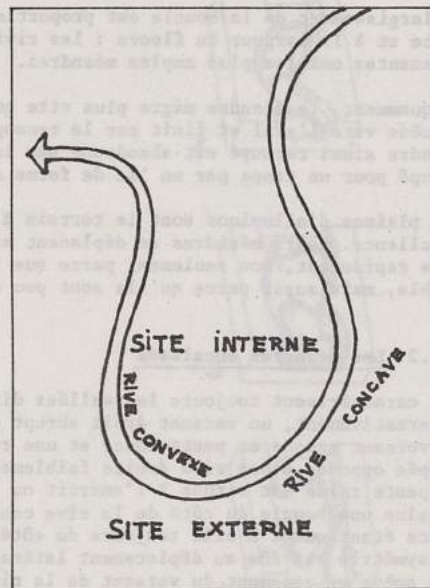
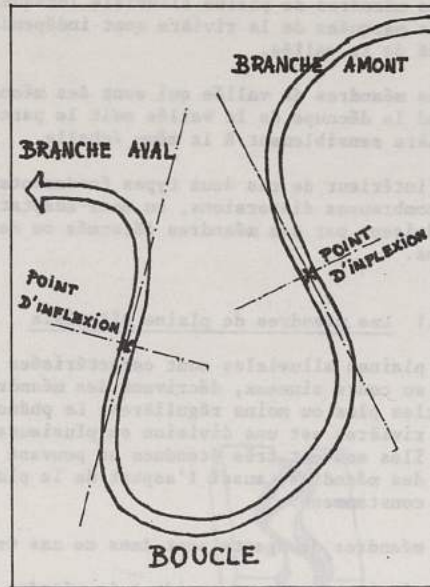
1. LUZECH
2. NOYERS-sur-SEREIN
3. LA VOUTE-CHILHAC

D. MONOGRAPHIES HISTORIQUES

- | | |
|-------------|-------------------------|
| 1. BESANCON | 3. CHARLEVILLE-MEZIERES |
| 2. CAHORS | 4. SEMUR-EN-AUXOIS |

E. FICHES MONOGRAPHIQUES

- | | |
|------------------|----------------|
| 1. BERNE | 9. MONTHERME |
| 2. CARBONNE | 10. MONTHEREUX |
| 3. CESKY-KRUMLOV | 11. NAJAC |
| 4. ENTREVAUX | 12. RIEUX |
| 5. FOUGERES | 13. THOUARS |
| 6. LIVERDUN | 14. UZERCHE |
| 7. MAS D'AZIL | 15. VERONE |
| 8. MEAUX | |



A. CHOIX, DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DU CORPUS

POURQUOI LES MEANDRES ?

Si nous avons choisi de confronter des formes urbaines à un seul type de site, celui constitué par les méandres, c'est parce que celui-ci apparaît comme un des mieux définis par rapport à tous les autres sites possibles.

Par lui-même, le méandre possède un caractère de singularité : il est constitué par un accident dans le parcours d'une rivière ou d'un fleuve qui dessine une boucle en isolant une portion de territoire en son centre.

Ce type de site étant facilement identifiable et assez peu répandu, il sera plus aisé de recenser toutes les villes ou bourgades qui ont pu s'y implanter. En effet, seul un corpus réduit et proche de l'exhaustivité permet de procéder à une analyse typologique fructueuse.

Nous nous bornerons dans cette recherche à ne considérer que les méandres urbains existant en France, en nous réservant la possibilité d'emprunter, lorsque cela sera nécessaire, des exemples à l'étranger, tels VERONE, CAPOUE et ROME, en Italie, BERNE OU FRIBOURG en Suisse, DURHAM en Angleterre, etc ...

1. TERMINOLOGIE DES DIVERSES PARTIES DU SITE DE MEANDRE

Afin de faciliter la compréhension des analyses ultérieures, nous avons convenu d'adopter le vocabulaire suivant :

1.1 BOUCLE

C'est la sinuosité décrite par la rivière à partir du moment où elle quitte la direction générale de la vallée.

1.2 BRANCHE

Les branches du méandre sont les deux parties de la boucle du côté de l'amont ou du côté de l'aval de la rivière.

1.3 PONT D'INFLEXION

Les points d'inflexion sont les changements de sens dans la courbure de la boucle de la rivière, une rive concave devenant convexe et réciproquement. Les méandres les plus simples possèdent deux points d'inflexion sur leur boucle mais les méandres divagants peuvent en présenter en grand nombre (toujours en nombre pair).

1.4 RIVE CONCAVE

Nous appellerons "rive concave" la rive externe au méandre en convenant de ne considérer, par cette appellation, que la partie située entre les deux points d'inflexion.

1.5 RIVE CONVEXE

De même nous conviendrons d'appeler "rive convexe" la rive interne au méandre.

1.6 SITE INTERNE

C'est la partie située à l'intérieur de la boucle du méandre.

1.7 SITE EXTERNE

C'est la partie située à l'extérieur de la boucle du méandre.

1.8 AXE

Nous appellerons "axe du méandre" le lieu géographique des cercles inscrits tangent intérieurement à la boucle du méandre. Cet "axe" n'est généralement pas rectiligne et sa déformation donne une indication utile sur la torsion générale du site. Le long de cet axe, on trouve successivement, à l'intérieur de la boucle, les parties suivantes :

1.9 ATTACHE

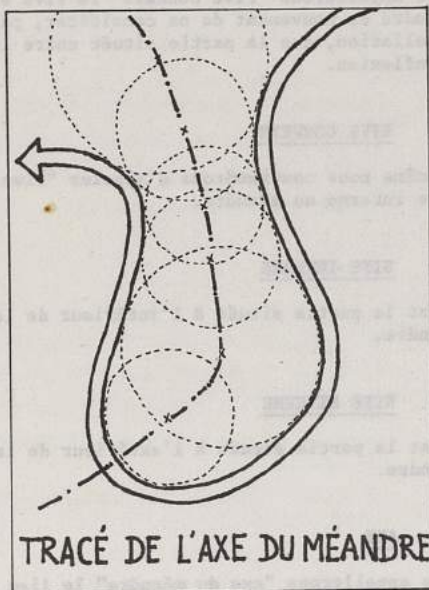
C'est la partie "arrière" du méandre qui sert de transition entre l'intérieur de la boucle et le reste du territoire.

1.10 ETRANGLEMENT

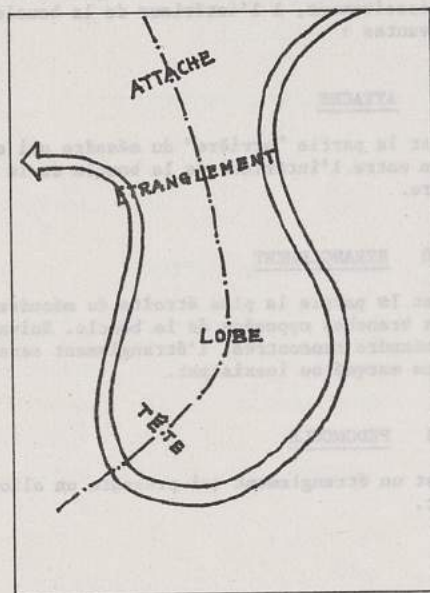
C'est la partie la plus étroite du méandre entre les deux branches opposées de la boucle. Suivant les types de méandre rencontrés, l'étranglement sera très marqué, moins marqué ou inexistant.

1.11 PEDONCULE

C'est un étranglement qui présente un allongement important.



TRACÉ DE L'AXE DU MÉANDRE



1.12 LOBE

C'est la partie interne du méandre située au-delà de l'étranglement et limitée par la boucle de la rivière.

1.13 TÊTE

C'est la région du lobe qui est située près du recouplement de l'axe avec la boucle de la rivière.

2. GEOMORPHOLOGIE DES MEANDRES

2.1 DEFINITION

Un méandre est une sinuosité régulière décrite par le lit ordinaire d'un cours d'eau, au chenal bien calibré, mais dissymétrique. Le tracé "sans raison apparente" s'écarte de la direction de l'écoulement, pour y revenir après avoir décrit une courbe plus ou moins prononcée.

La berge de rive concave sapée par le courant est abrupte, tandis que la rive convexe où se déposent momentanément les alluvions est en pente douce.

Conditions de formation

Pour qu'il y ait méandre, il faut qu'il existe un état d'équilibre entre la pente, le débit, la charge et la résistance des roches encaissantes (roches en place ou alluvions).

L'évolution suppose une certaine puissance : le méandre est une forme de creusement ou d'équilibre, non de remblaiement.

Tout méandre évolue au cours de l'encaissement : il peut se créer, s'exagérer, régresser jusqu'à disparaître. Pour se développer harmonieusement, il exige une structure homogène.

Les conditions d'équilibre expliquent que les méandres soient souvent groupés par trains, une fois ces conditions réalisées.

2.2 CLASSIFICATION GEOMORPHOLOGIQUE

En première analyse, les méandres peuvent être classés en deux grands types :

- Les méandres de plaine alluviale lorsque les sinuosités marquées de la rivière sont indépendantes du tracé de la vallée.

- Les méandres de vallée qui sont des méandres encaissés quand la découpe de la vallée suit le parcours de la rivière sensiblement à la même échelle.

A l'intérieur de ces deux types fondamentaux, on observe de nombreuses distorsions, ou sous-adaptations qui se traduisent par des méandres déformés ou des méandres nains.

2.2.1 Les méandres de plaine alluviale

Les plaines alluviales sont caractérisées par des rivières au cours sinueux, décrivant des méandres en forme de boucles plus ou moins régulières. Le phénomène commun à ces rivières est une division en plusieurs bras enfermant des îles souvent très étendues et pouvant décrire chacun des méandres, aussi l'aspect de la plaine peut changer constamment.

Les méandres divagants sont dans ce cas très fréquents.

L'évolution est assez rapide : le méandre tend à élargir de plus en plus sa courbure. Toutes les attaques du fleuve se font du côté de la rive concave où se porte naturellement la masse des eaux entraînées par l'inertie du fleuve.

L'élargissement de la boucle est proportionnel à la puissance et à la largeur du fleuve : les rivières les plus puissantes ont les plus amples méandres.

Fréquemment, le méandre migre plus vite que celui qu'il précède vers l'aval et finit par le recouper. Le lobe de méandre ainsi recoupé est abandonné par la rivière et occupé pour un temps par un lac de forme arquée.

Les plaines d'alluvions sont le terrain à méandres par excellence. Leurs méandres se déplacent et évoluent très rapidement, non seulement parce que le terrain est meuble, mais aussi parce qu'ils sont peu entaillés.

2.2.2 Les méandres encaissés

Ils caractérisent toujours les vallées dissymétriques. Alternativement, un versant droit abrupt est opposé à un versant gauche en pente douce et une rive gauche escarpée opposée à une rive droite faiblement inclinée. La pente raide est située à l'endroit où la rivière dessine une boucle du côté de la rive concave; la pente douce étant quant à elle toujours du côté convexe. La dissymétrie est due au déplacement latéral du thalweg qui amène un sapement du versant de la rive convexe. Ce déplacement est du même ordre que celui des méandres de plaines : il implique non seulement le creusement du côté concave, mais l'alluvionnement du côté convexe.

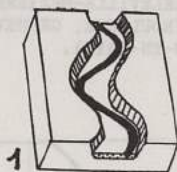
Ce type de méandre se retrouve dans tous les pays de collines et plateaux entaillés par des vallées vigoureuses. Le phénomène général est la dissymétrie des lobes de rive convexe.

Les méandres sont plus ou moins réguliers et plus ou moins amples, suivant l'importance du cours d'eau, la résistance des roches et le stade d'évolution atteint.

2.3 EVOLUTION DES MEANDRES

Prenons l'exemple de l'évolution d'une vallée à méandres encaissés, par migration vers l'aval et calibrage de la vallée vers des formes de méandres de plaine alluviale.

Dans un premier temps, la courbe du méandre est régulière et peu prononcée. La vallée épouse le cours de la rivière, à la même échelle et avec un profil relativement symétrique. (1)



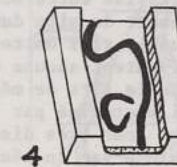
Progressivement les courbes tendent à devenir plus sinueuses, les lobes de rive convexe, en s'évasant, donnent à la rive une emprise plus importante. (2)



Dans le stade optimum, le méandre est bien constitué, mais le resserrement s'accroît, la vallée s'élargit, elle devient très dissymétrique avec un versant très abrupt et une rive convexe au profil doux. Le méandre tend à l'étranglement. (3)



Dans le stade ultime, l'exagération de la courbure réduit à néant le pédoncule; le recoupement est réalisé. Il ne reste plus qu'un bras mort. Le méandre migre vers l'aval, avec pour résultat de calibrer toute la vallée à ses dimensions, transformant le méandre de vallée en méandre de plaine alluviale. (4)



2.4 LE MEANDRE COMME PHENOMENE DYNAMIQUE

Il nous est apparu intéressant de confronter la présentation géographique du méandre à une interprétation de celui-ci en tant que phénomène dynamique dans l'élaboration des formes naturelles.

Dans son livre "Les formes dans la nature", P.S. STEVENS donne une explication du méandre dans ce sens : "Le méandre est étroitement lié à la spirale. Au cours d'une croissance, lorsqu'une face s'étend plus que l'autre, la forme s'enroule sur elle-même. Si la croissance des deux faces varie de façon périodique la forme ondule d'avant en arrière, formant ainsi un méandre". Il présente ensuite trois théories différentes (qui s'interpénètrent dans la réalité) pour expliquer l'existence et la forme des méandres.

- Premièrement un modèle mécanique, basé sur l'idée de force centrifuge. Le courant du fleuve augmente la moindre courbure par le jeu des courants attaquant la rive concave du méandre.

- Deuxièmement un modèle de répartition uniforme de l'énergie, où la rivière cherche à relâcher son énergie le plus uniformément possible en provoquant une érosion minimum des versants.

- Troisièmement un modèle fondé sur la théorie des probabilités et l'analyse statistique des trajets aléatoires entre 2 points possibles de l'espace.

STEVENS fournit en outre des indications intéressantes sur la fréquence des ondulations d'une rivière et la courbure des boucles de méandres : "Aucune rivière de quelque largeur qu'elle soit ne parcourt en ligne droite plus de dix fois sa largeur, le rayon de courbure d'un méandre vaut environ 2 à 3 fois la largeur du fleuve et la distance entre deux points analogues de méandres identiques vaut de 7 à 10 fois la largeur".

"Les courbes sont des intégrales elliptiques dont la caractéristique remarquable est d'être les lignes les plus régulièrement courbées, celles dont les courbures ont les plus faibles changements de direction".

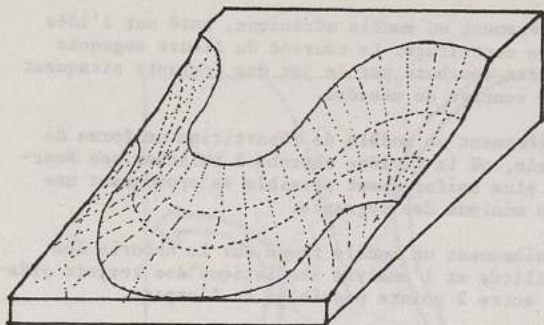
3. SPECIFICITE DES SITES DE MEANDRES

3.1 LES SITES COMPARABLES

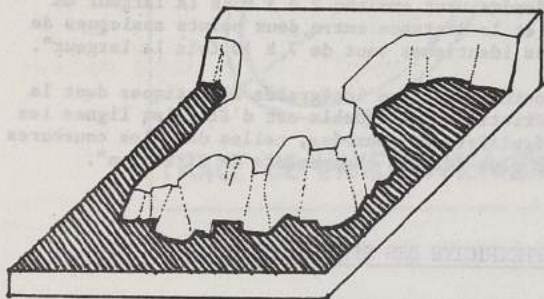
Afin de cerner la spécificité du site de méandre, il nous a paru judicieux de le comparer à des sites offrant avec celui-ci des points de ressemblance. Trois types de sites peuvent ainsi lui être comparés : le site de promontoire, le site de presqu'île et le site de confluent.

3.1.1. LE SITE DE PROMONTOIRE

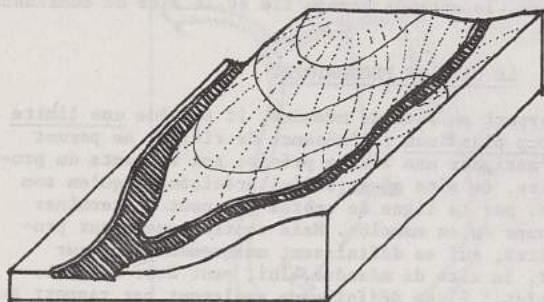
Par rapport au site de méandre, il possède une limite beaucoup plus floue : l'absence de rivière ne permet pas d'assigner une limite précise aux versants du promontoire. Ce site n'est défini précisément qu'en son centre, par la ligne de crêtes qui peut se terminer en croupe ou en mamelon. Mais contrairement aux promontoires, qui se définissent uniquement par leur relief, le site de méandre, lui, peut être complètement plat : il se définit non seulement par rapport au relief, mais aussi par rapport à l'hydrographie.



SITE DE PROMONTOIRE



SITE DE PRESQU'ILE



SITE DE CONFLUENT

3.1.2 Le site de presqu'île

Par rapport au site de méandre, il possède une limite beaucoup plus forte. C'est un site presque complètement isolé, formant un véritable cul-de-sac dans un plan d'eau, sans autre possibilité de liaison avec le reste du territoire qu'un retour vers "l'intérieur" des terres. De plus, contrairement aux sites de méandres, les rives du site peuvent présenter des configurations très variables (souvent très découpées), de même que le relief intérieur.

3.1.3 Le site de confluent

C'est celui qui offre le plus de ressemblance avec le site de méandre, sauf en ce qui concerne l'extrémité du site à l'endroit du confluent. La courbe continue du méandre est remplacée alors par un point de rebroussement. De plus, la configuration du relief, à l'intérieur du confluent, est relativement symétrique en coupe, ce qui n'est pas en principe le cas des méandres.

3.2. CARACTERISTIQUES DES SITES DE MEANDRE

Il ressort de la confrontation avec des sites comparables que c'est surtout la nature de sa limite qui fait la particularité du site de méandre. Cette limite est bien marquée, continue, mais non infranchissable. Il s'agit à présent, d'approfondir les caractéristiques du site de méandre lui-même. On peut résumer celles-ci en quatre points principaux.

3.2.1 La limite du site

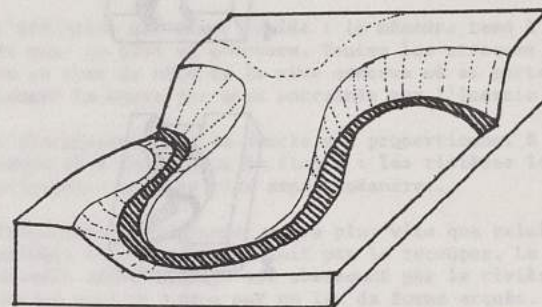
La rivière confère une première limite au site, qui ne coïncide généralement pas avec la limite formée par le relief qui entoure le site à l'extérieur du méandre. Un site de méandre possède donc, pour ainsi dire, une double enveloppe hydrographique puis orographique qui constitue un des éléments d'intérêt de ce type de site.

3.2.2 Les relations du site avec son environnement

Elles sont de deux ordres :

- Les relations de "continuité territoriale" : l'espace interne du méandre est en cul-de-sac et il n'est rattaché que d'un seul côté au reste de l'espace du territoire. Cette particularité topologique est d'une extrême importance, nous le verrons quant à la structure des aménagements urbains qui s'y implantent (surtout, bien entendu, au niveau du réseau viaire).

- Les relations perceptives (visuelles en particulier) : Bien qu'il ne s'agisse plus là à proprement parler de morphologie, ce point mérite quelque attention. La limite d'un cours d'eau à peu près rectiligne met les deux rives opposées dans une relation de vis-à-vis qui a fréquemment été exploitée dans les tissus urbains (par exemple à PARIS entre l'Institut de France et le Louvre, entre le Palais de Chaillot et le Champ de Mars, le Palais Bourbon et la Concorde, etc ...). Ce face à face naturel est quelque peu transformé dans un site de méandre, surtout lorsque celui-ci est petit, car il devient une véritable relation dedans - dehors. Ne dit-on pas d'ailleurs que la boucle de la rivière "enferme" un espace ? La partie "interne" de la boucle (le lobe) semble donc incluse dans le site extérieur. Le rapport d'emboîtement devient une imbrication particulièrement complexe lorsqu'il y a succession de plusieurs méandres, car l'intérieur du premier méandre se transmue insensiblement en extérieur pour le méandre suivant et réciproquement. C'est le cas par exemple de CHARLEVILLE-MEZIERES, ou des méandres de l'Ouest parisien (BOULOGNE, GENNEVILLIERS, CHATOU, LE VESINET, ST-GERMAIN-EN-LAYE).



SITE DE MEANDRE

3.2.3 La géométrie du site

En plan : la direction du site

Compte non tenu de son relief, le site de méandre est un site axialisé entre son attache et sa tête, du fait de l'étirement du site dans le sens longitudinal. Ceci le différencie très nettement des sites plus complexes qui ne présentent aucune direction privilégiée. Il faut ajouter que le site de méandre est non seulement axialisé, mais aussi vectorisé par le fait que les deux extrémités de son axe sont très dissemblables : l'une est dirigée vers le cul-de-sac du méandre, l'autre vers son ouverture.

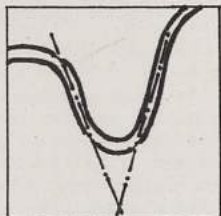
En coupe

Nous avons déjà vu qu'une des caractéristiques générales des méandres était la dissymétrie plus ou moins marquée du relief à l'intérieur de la boucle de la rivière. Ce phénomène provoque l'existence d'un autre axe, celui-là très perceptible, qui est constitué par la ligne de crêtes du relief. Cet axe n'est que rarement confondu avec l'axe en plan du méandre, qui, lui, n'a finalement qu'une existence fictive et théorique (la confusion des deux axes signifierait que le relief du méandre est symétrique). La ligne de crêtes du relief constitue donc ce que l'on pourrait appeler un "axe désaxé".

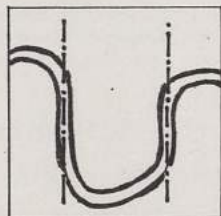
En résumé

On pourrait caractériser la morphologie du site de méandre :

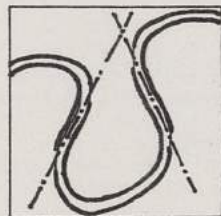
C'est un site en cul-de-sac, à double enveloppe (hydrographique et orographique), perçu comme un "dedans-dehors" possédant un axe "en plan" fortement vectorisé et un axe "en coupe" presque toujours "desaxé".



MEANDRE EN V



MEANDRE EN U



MEANDRE EN O

4. SELECTION DES SITES ETUDIÉS

4.1 SELECTION DES TYPES DE MEANDRES

Nous avons restreint notre recherche aux types de méandres qui étaient les plus affirmés dans leur géométrie hydrographique. Ceci nous a conduits à éliminer certains exemples moins caractéristiques. En revanche, le critère dimensionnel n'est pas entré en ligne de compte dans le choix et nous avons retenu à la fois de très grands méandres comme CAHORS et des méandres de taille réduite comme AVENE.

La configuration du relief n'a pas non plus constitué un critère de sélection pour les sites choisis.

Les méandres sélectionnés peuvent se classer en trois catégories.

4.1.1 MEANDRES EN "V"

On peut les appeler méandres "ouverts". Ce sont ceux dont les 2 tangentes, au point d'inflexion de la boucle de la rivière, se recoupent du côté de la tête du méandre, tel celui de POITIERS.

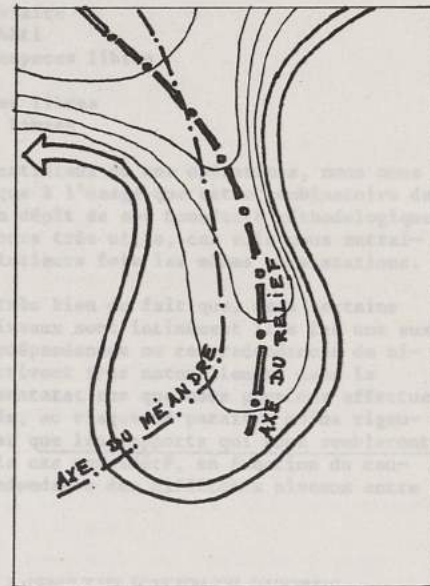
Nous avons exclu de notre analyse les méandres peu prononcés et trop ouverts, c'est-à-dire ceux où l'angle d'ouverture est supérieur à 30° environ.

4.1.2 MEANDRES EN "U"

Ce sont ceux dont les 2 tangentes au point d'inflexion sont à peu près parallèles entre elles, tel celui de DURHAM (Angleterre), celui de GENNEVILLIERS ou celui de CAHORS.

4.1.3 MEANDRES EN "O"

On peut les appeler méandres "étranglés". Ce sont ceux dont les tangentes au point d'inflexion se recoupent du côté de l'attache du méandre, tel celui de LUZÉCH, de SEMUR-EN-AUXOIS.



4.2 SELECTION DES TYPES DE FORME URBAINE

Ici tous les types de formes urbaines seront non seulement acceptés, mais recherchés afin de constituer le plus grand éventail possible de cas à mettre ensuite en relation. En revanche, ne seront considérés que ceux situés effectivement à l'intérieur de la boucle du méandre. Ainsi des villes telles ROUEN ou MELUN, situées sur un méandre, mais dont le noyau principal se trouve sur la rive extérieure, ne seront pas prises en compte.

B. METHODE

Après avoir posé les principes qui doivent régir une analyse morphologique telle que nous la concevons, nous pouvons maintenant présenter la méthode d'analyse que nous appliquerons dans le cas particulier des formes urbaines dans des sites de méandre.

La mise au point de cette méthode a constitué une phase délicate dans notre recherche, non seulement à cause de problèmes proprement méthodologiques, mais aussi pour des raisons de clarté dans la présentation de la démarche. Il nous faut donc évoquer rapidement les diverses difficultés rencontrées dans cette démarche, qui éclaireront sans doute la forme définitive que nous avons choisi d'adopter.

1. PROBLEME DE LA LINEARITE DU DISCOURS

Nous avons eu quelque difficulté à rendre compte de la complexité du rapport entre une ville et son site par un discours purement linéaire.

Il s'agit là, en fait, du problème général de tout discours sur l'espace : il faut bien dire que les structures de cet espace à trois dimensions, déjà réduites à deux dimensions par le truchement des documents graphiques et cartographiques, s'accrochent très mal d'une réduction supplémentaire qui les ramène à la dimension unique et linéaire de la présentation discursive. Malgré les subtilités de la syntaxe, l'enfilade des phrases et des chapitres ne rend compte qu'avec peine de l'imbrication croisée en tous sens des rapports spatiaux tels que nous pouvons les observer.

Nous éprouvons ainsi quelque admiration pour les études qui opèrent sans mal cette transposition et manipulent avec aisance des analogies qui n'ont rien d'évident, a priori, entre les structures du langage et celles de l'espace.

Une fois encore, la solution la plus acceptable, si l'on désire ne pas schématiser excessivement les qualités de l'espace, était de désimbriquer, de décomposer les différents constituants : l'analyse par niveau nous a permis de retrouver une certaine linéarité aux configurations spatiales et d'en fournir par conséquent une description plus limpide.

2. PROBLEME DE LA REDONDANCE DU DISCOURS

Pour rendre compte de la totalité de la ville dans son site, nous l'avons vu, il faut "recomposer" entre eux, de toutes les manières possibles, les niveaux préalablement individualisés, afin de rechercher leur interaction mutuelle. En examinant seulement les niveaux deux à deux, nous aboutissons déjà à 15 opérations de recomposition :

1. Relief/hydrographie
2. Relief/parcellaire
3. Relief/viaire
4. Relief/bâti
5. Relief/espaces libres
6. Hydrographie/parcellaire
7. Hydrographie/viaire
8. Hydrographie/bâti
9. Hydrographie/espaces libres
10. Parcellaire/viaire
11. Parcellaire/bâti
12. Parcellaire/espaces libres
13. Viaire/bâti
14. Viaire/espaces libres
15. Bâti/espaces libres

Hormis le côté fastidieux de ces opérations, nous nous sommes vite aperçus à l'usage que cette combinatoire de recomposition, en dépit de son honnêteté méthodologique, n'était pas toujours très utile, car elle nous entraînait à refaire plusieurs fois les mêmes constatations.

Ceci s'explique très bien du fait que, dans certains cas, plusieurs niveaux sont intimement liés les uns aux autres. Ces interdépendances ou ces redondances de niveaux se retranscrivent très naturellement dans la redondance des constatations que nous pouvions effectuer. Ceci nous a amenés, au risque de paraître moins rigoureux, à n'analyser que les rapports qui nous sembleront pertinents pour le cas considéré, en fonction du couplage ou de la redondance des différents niveaux entre eux.

3. PROBLEME DE LA DEMULTIPLICATION DU DISCOURS

Un dernier problème nous a arrêtés assez longuement dans notre démarche, celui de l'échelle de lecture des formes urbaines et des sites.

Nous avons, à l'origine, prévu d'effectuer trois lectures d'échelle différentes sur les cas que nous avons sélectionnés : une lecture globale à grande échelle, une lecture "intermédiaire" plus poussée, puis finalement la lecture par niveau proprement dite, la plus complète et la plus approfondie.

Cette démultiplication de la méthode, ici encore assez lourde, nous conduisait là aussi à des redites et surtout à des hésitations dans le partage des trois échelles, toutes choses qui nuisaient à la clarté de l'analyse.

Nous avons donc décidé de simplifier la présentation de la méthode en ne conservant qu'un seul mode de lecture, la lecture par niveau, tout en l'accompagnant d'une présentation sommaire du site et d'une synthèse finale.

4. ADAPTATION DE LA METHODE A L'ANALYSE DES VILLES DE MEANDRE

Nous avons décidé de différencier trois types d'analyses monographiques :

4.1 1er TYPE MONOGRAPHIES A DOMINANTE GEOGRAPHIQUE

Les analyses porteront sur des bourgades de faible importance, ce qui permettra d'analyser plus finement le détail de leur morphologie. Elles mettront l'accent sur la méthode de décomposition en "niveaux" et s'efforceront d'appliquer intégralement cette méthode.

Compte tenu des différents problèmes évoqués plus haut, deux exigences principales conduiront ces monographies :

- 1ère exigence : mettre en évidence le rôle du site naturel. En cela, nous nous conformerons, bien entendu, aux finalités de la méthode. Pour ce faire, nous analyserons préalablement les 2 niveaux du site naturel (relief et hydrographie) de manière indépendante des 4 autres niveaux du site aménagé, pour les comparer par la suite avec des derniers.

- 2ème exigence : clarifier la présentation. Pour ce faire nous regrouperons l'analyse interne de chaque niveau "urbain" (parcellaire, viaire, bâti, espaces libres) avec leurs recompositions mutuelles, ce qui permettra de conserver une présentation "linéaire", niveau par niveau.

4.2 2ème TYPE LES MONOGRAPHIES A DOMINANTE HISTORIQUE

Elles porteront sur les villes de méandre les plus importantes qui possèdent un passé plus riche (et surtout mieux connu) que les bourgades de petite taille. Ces analyses mettront l'accent sur l'évolution des formes urbaines dans leur site et sur les interprétations différentes d'un même site au cours de l'histoire. Elles s'efforceront donc de révéler l'interaction entre le contexte géographique et le contexte historique dans une même ville.

4.3 3ème TYPE LES FICHES MONOGRAPHIQUES

Elles donneront une présentation sommaire des autres cas de villes de méandre, en indiquant les particularités les plus saillantes du tissu urbain, de la forme urbaine et du site urbanisé.

5. METHODE D'ANALYSE DES MONOGRAPHIES A DOMINANTE GEOGRAPHIQUE

Nous présentons ici d'une manière détaillée la méthode d'analyse qui a été mise au point pour le 1er type de monographies, c'est-à-dire les analyses à dominante géographique.

Celles-ci comporteront trois parties d'inégale importance :

- une présentation générale (relativement courte)
- l'analyse par niveaux (partie plus importante)
- une synthèse finale

5.1 1ère PARTIE : PRESENTATION GENERALE

Cette première partie permettra un dégrossissage sommaire des données du site urbanisé. A ce stade d'analyse, la forme urbaine ne sera considérée que comme l'épannelage général des masses bâties, et la forme du site que dans ses lignes générales et ses plans principaux. Elle révélera les principales caractéristiques morphologiques de chacun des deux composants pris globalement, en les référant chaque fois au contexte général dans lequel ils s'inscrivent.

Cette présentation comprendra deux parties, la description de chaque composant, puis les rapports entre chacun des deux composants.

5.1.1 Description de chaque composant

1er composant : le site naturel

a) Situation et topologie du site :

Sa position et sa liaison par rapport à l'environnement naturel.

b) Géométrie du site

Direction et figure formée par le site en lui-même et par rapport à l'environnement naturel.

c) Dimension

Dimension du site en lui-même et relativement à l'environnement naturel.

2ème composant : la forme urbaine

a) Situation et topologie de la forme urbaine par rapport aux autres formes urbaines (position et liaison)

b) Géométrie de la forme urbaine

Direction principale et figure formée par la forme urbaine

c) Dimension de la forme urbaine

Dimensions principales de l'emprise urbaine

5.1.2 Rapport global entre forme urbaine et site naturel

a) Rapport topologique

Positionnement de l'emprise urbaine par rapport à son site, liaisons comparés du site et de la forme urbaine.

b) Rapport géométrique

Comparaison entre les directions principales du site et celles de la forme urbaine, ainsi qu'entre leur figure respective.

c) Rapport dimensionnel

Saturation du site par l'emprise urbaine.

5.2 2ème PARTIE : ANALYSE PAR NIVEAUX

C'est la partie la plus approfondie de l'analyse. Elle se décomposera en deux étapes, l'analyse du site naturel, puis l'analyse de la forme urbaine.

5.2.1 Analyse du site naturel

Celle-ci comprendra deux parties, l'analyse de chacun des niveaux pris séparément, puis l'analyse de leurs rapports.

a) Analyse de chacun des niveaux

- 1er niveau : réseau hydrographique

Analyse de ce niveau dans sa cohérence interne et mise en évidence de ses points singuliers

- 2ème niveau : réseau orographique

Analyse du relief dans sa cohérence interne, mise en évidence de ses parties constantes et de ses points singuliers.

b) Analyse du rapport entre les 2 niveaux du site naturel

- Rapports topologiques :

Position du relief par rapport à la rivière
Liaisonnement de l'espace induit, d'une part par la rivière, d'autre part par le relief : accord ou contradiction entre les deux.

- Rapports géométriques :

Direction et figure du relief par rapport à la rivière

- Rapports dimensionnels :

Dimensions du relief par rapport au méandre
Echelles comparées des espaces induits par la rivière et par le relief.

- Structure du "site naturel"

Synthèse des rapports précédents et rapport entre éléments constants et singuliers du site naturel.

5.2.2. Analyse de la forme urbaine

L'analyse de la forme urbaine s'effectuera à partir de celle de chacun de ses niveaux. Pour chaque niveau, nous analyserons donc successivement :

- ses caractéristiques internes, c'est-à-dire l'organisation interne de son réseau
- ses rapports avec les autres niveaux
- ses rapports avec le site naturel.

a) Organisation interne du réseau

L'analyse de l'organisation interne des réseaux pourra porter sur différents points :

- sur l'organisation interne des trames, il s'agira d'examiner les rapports entre les unités de base composant les différentes trames
- sur l'organisation mutuelle des différentes trames (rapport entre trames d'un même niveau)
- sur la structure générale du réseau, c'est-à-dire sur le rapport entre parties constantes (trames) et points singuliers du réseau.

Suivant les cas, l'analyse de tel ou tel de ces rapports sera pertinente pour l'exemple considéré.

b) Rapports entre le niveau considéré et les autres niveaux urbains

L'analyse du rapport entre les niveaux préparera à celle du tissu urbain et de la forme urbaine. On examinera le rapport entre les composants propres à chaque niveau. L'analyse pourra porter indifféremment sur le rapport général entre ces composants ou sur des rapports particuliers dans des points spécifiques du réseau.

c) Rapports du niveau avec le site naturel

Suivant les cas, on analysera les rapports les plus pertinents :

- soit le rapport global du réseau avec le site (hydrographie et relief);
- soit le rapport des unités de base des trames avec le site;
- soit le rapport des points singuliers du réseau avec le site;

De plus, on cherchera à vérifier quels sont les composants qui entretiennent un rapport direct avec le site et ceux qui ne possèdent qu'un rapport indirect avec celui-ci, c'est-à-dire à travers un autre composant du réseau, ou encore à travers un autre niveau.

5.2.3. Présentation des tableaux d'analyse des niveaux urbains

Afin de clarifier la compréhension de l'analyse par niveaux, nous avons choisi de la présenter sous forme de tableaux systématiques (14 en tout) qui se répartissent de la manière suivante :

Niveau parcellaire

- | | |
|--|-----------------------------------|
| Tableau 1 - Organisation interne du réseau | } Rapport avec les autres niveaux |
| " 2 - Rapports avec le réseau viaire | |
| " 3 - Rapports avec le réseau bâti | |
| " 4 - Rapports avec le réseau espaces lib. | |
| " 5 - Rapports avec le site naturel | |

Niveau viaire

- | | |
|--|-----------------------------------|
| Tableau 6 - Organisation interne du réseau | } Rapport avec les autres niveaux |
| " 7 - Rapports avec le réseau bâti | |
| " 8 - Rapports avec le réseau espaces lib. | |
| " 9 - Rapports avec le site | |

Niveau du bâti

- | |
|--|
| Tableau 10 - Organisation interne du réseau |
| " 11 - Rapports avec les espaces libres (rapports avec les autres niveaux) |
| " 12 - Rapports avec le site naturel |

Niveau des espaces libres

- | |
|---|
| Tableau 13 - Organisation interne du réseau |
| " 14 - Rapports avec le site naturel |

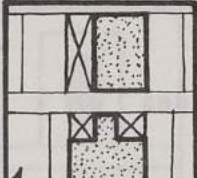

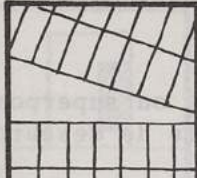
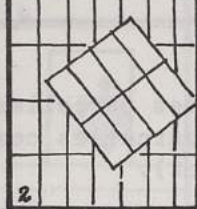
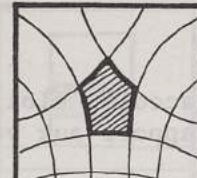
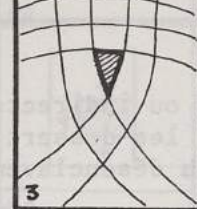
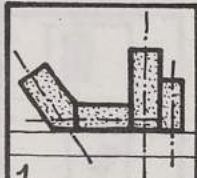
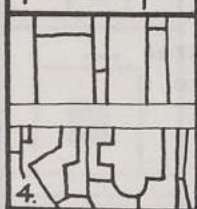

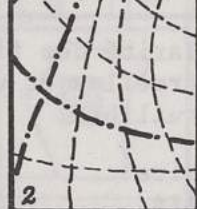

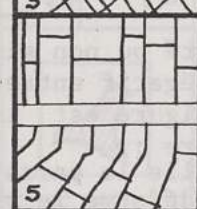
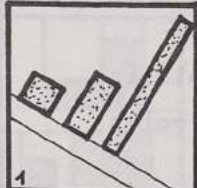
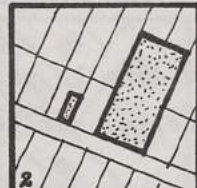
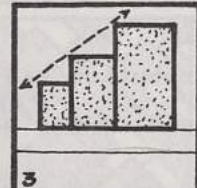
Chacun de ces tableaux permettra de préciser et d'illustrer quels sont, d'une manière générale, les points les plus importants à analyser suivant le type de rapport que l'on effectue. On remarquera toutefois que certains points (correspondant aux vides du tableau) ne seront jamais traités, ce qui signifie que le rapport n'est pas pertinent de quelque manière qu'on l'envisage.

Il est bien évident, d'autre part, que l'exhaustivité méthodologique de cette analyse n'a pour but que d'éviter les oublis, dissiper de fausses évidences ou révéler des points cachés. Mais il conviendra d'utiliser cette méthode avec souplesse et de manière sélective afin d'éviter les redites et de mettre en lumière les particularités les plus intéressantes des sites étudiés.

RESEAU PARCELLAIRE

ORGANISATION INTERNE

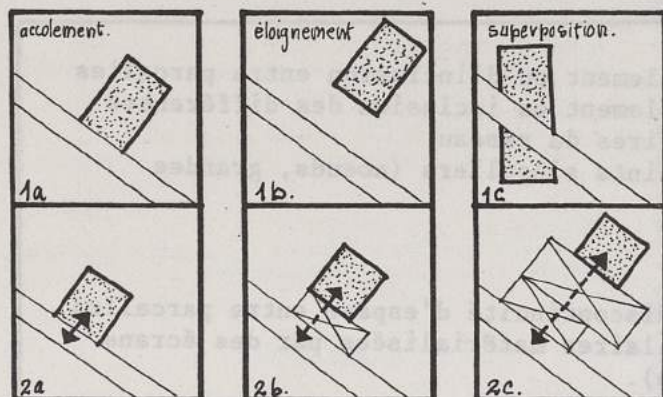
T 1

 	 	 	<p>RAPPORTS TOPOLOGIQUES</p>	<p><u>POSITIONNEMENT</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Principe d'accòlement ou d'inclusion entre parcelles 2 - Proximité, accolement ou inclusion des différentes trames parcellaires du réseau 3 - Position des points singuliers (noeuds, grandes parcelles). <p><u>LIAISONNEMENT</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 4 - Continuité ou discontinuité d'espace entre parcelles (limites parcellaires matérialisées par des écrans spatiaux ou non).
 	 	 	<p>RAPPORTS GEOMETRIQUES</p>	<p><u>DIRECTION</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Principe d'obéissance des parcelles entre elles (parallèles, perpendiculaires ou formant un angle quelconque) 2 - Structure directionnelle de la trame des parcelles (directions des génératrices) 3 - Obéissance (ou non) des différentes trames entre elles. <p><u>FIGURE</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 4 - Figure des parcelles courantes ou exceptionnelles : <ul style="list-style-type: none"> . régulières ou irrégulières . de géométrie pure ou déformée. 5
			<p>RAPPORTS DIMENSIONNELS</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1 - Proportion des parcelles : carrées, rectangulaires, laniérées 2 - Constance ou modification de la taille des parcelles dans une trame ou un réseau (densité du parcellaire) 3 - Constance de proportions des parcelles.

RESEAU PARCELLAIRE

RAPPORTS AVEC LE RESEAU VIAIRE

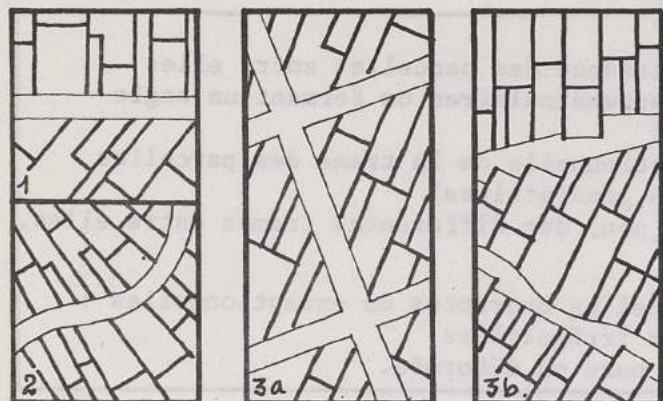
T 2

RAPPORTS
TOPOLOGIQUESPOSITIONNEMENT

- 1
a.
b.
c.
- Positionnement accolé, éloigné ou superposé des parcelles par rapport aux voies de desserte.

LIAISONNEMENT

- 2
a.
b.
c.
- Liaison directe ou indirecte des parcelles par rapport à la voirie qui les dessert (parcelles commandées ou non, problème du désenclavement).

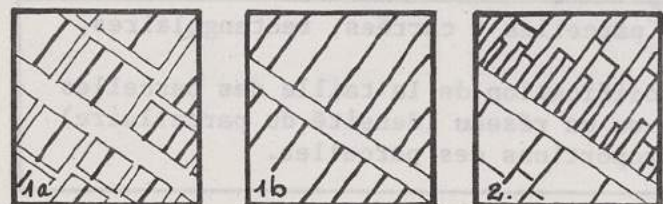
RAPPORTS
GEOMETRIQUESDIRECTION

- 1
- Obéissance ou désobéissance des parcelles par rapport aux voies (obéissance totale ou partielle des parcelles).

FIGURE - Similarité ou non similarité des figures ...

Rapport positif-négatif entre parcelles et voie :

- 2
3
a.
b.
- le rapport de figure est . équilibré
 - Cas de déséquilibre :
 - le viaire cisaille le parcellaire
 - le parcellaire déforme le viaire

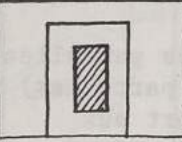
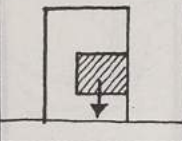
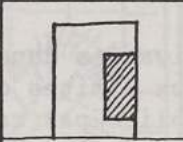
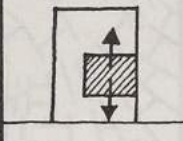
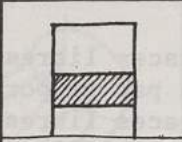
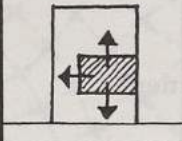
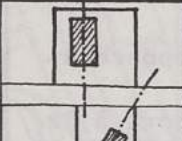
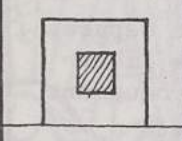
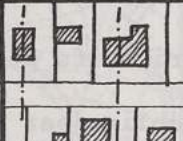

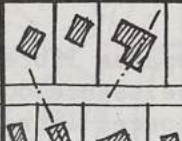
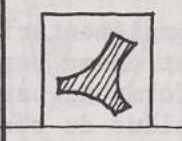
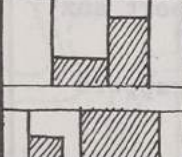


RAPPORTS
DIMENSIONNELS1
a.
b.
2

- Densité de distribution viaire dans le parcellaire
- Dimension du linéaire des parcelles sur les voies

RESEAU PARCELLAIRE

RAPPORTS AVEC LE RESEAU BATI

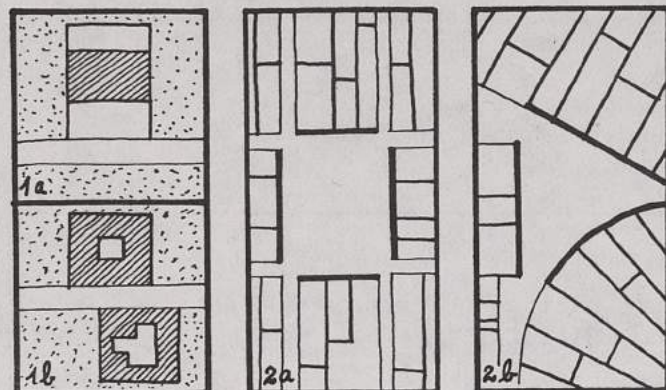
T 3

 1a  2a	 1b  2b	 1c  2c	<p>RAPPORTS TOPOLOGIQUES</p>	<p><u>POSITIONNEMENT</u> 1 a. b. c. Position du bâtiment dans la parcelle (isolé au milieu, en mitoyenneté simple ou double).</p> <p><u>LIAISONNEMENT</u> 2 a. b. c. Liaison de l'espace bâti avec l'espace de la parcelle (liaison unique ou multiple).</p>
 1a  2a	 1b  2b	 1c  2c	<p>RAPPORTS GEOMETRIQUES</p>	<p><u>DIRECTION</u> 1 a. b. c. - Obéissance ou désobéissance des bâtiments aux directions des parcelles - Direction générale du bâti par rapport à celle du parcellaire.</p> <p><u>FIGURE</u> 2 a. b. c. - Rapport de figure entre bâtiments et parcelles : similitude ou rapport positif-négatif (bâtiment forme positive et parcelle forme résiduelle ou bâtiment forme résiduelle et parcelle forme positive).</p>
 1	 2a	 2b	<p>RAPPORTS DIMENSIONNELS</p>	<p>1 2 a. b. - Dimension des bâtiments dans les parcelles : coefficient d'emprise. - Saturation ou non de la trame parcellaire avec le bâti.</p>

RESEAU PARCELLAIRE

RAPPORTS AVEC LES ESPACES LIBRES

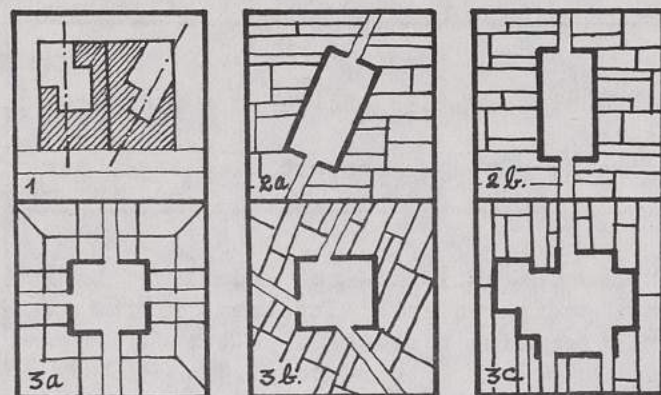
T 4

RAPPORTS
TOPOLOGIQUES1
a.
2
a.
b.POSITIONNEMENT

- Position des espaces libres privés dans les parcelles (contiguïté ou non par rapport aux limites des parcelles)
- Position des espaces libres publics par rapport aux trames parcelaires (à l'intérieur de la trame ou dans une articulation entre plusieurs trames)

LIAISONNEMENT

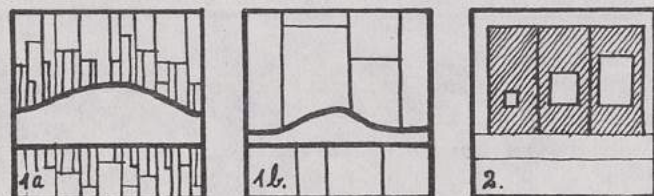
(rapport non pertinent)

RAPPORTS
GEOMETRIQUES1
2
a.
b.DIRECTION

- Direction des espaces libres privés par rapport à la parcelle : obéissance ou non
- Direction des espaces libres publics par rapport à la trame parcellaire (indépendance, dépendance,)

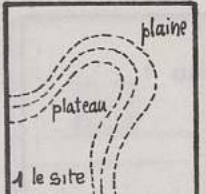
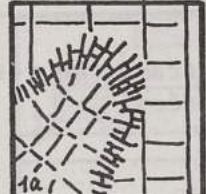
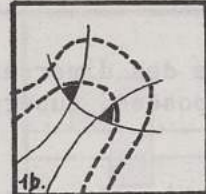
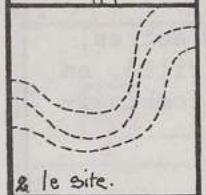


FIGURE





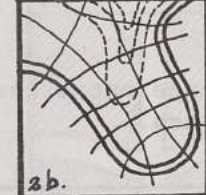
- Similarité ou complémentarité de figure entre espaces libres publics et trame parcellaire. L'espace libre impose-t-il sa forme au parcellaire ou réciproquement sont-ils les résidus du réseau parcellaire.




RAPPORTS
DIMENSIONNELS1
a.
b.
2

- Dimension des espaces libres publics par rapport aux parcelles.
- Dimensions des espaces libres privés par rapport à la parcelle.

RESEAU PARCELLAIRE	RAPPORTS AVEC LE SITE	T 5
--------------------	-----------------------	-----

 <p>1 le site.</p>	 <p>1a.</p>	 <p>1b.</p>	<p>RAPPORTS TOPOLOGIQUES</p>	<p><u>POSITIONNEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Position des différents types de trame parcellaire par rapport aux différentes parties du site (plateau, pente, vallée). - Position des <u>parties singulières</u> dans le site.
 <p>2 le site.</p>	 <p>2a la trame réelle</p>	 <p>2b la trame théorique.</p>		<p><u>LIAISONNEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comparaison entre le schéma du réseau parcellaire et le schéma théorique parcellaire induit par le site.

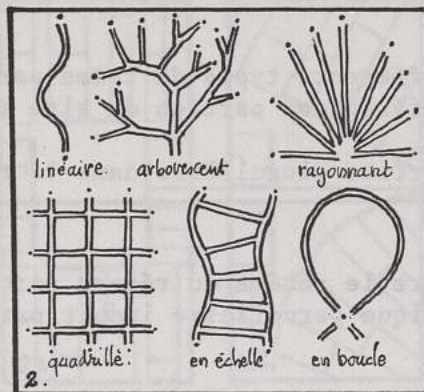
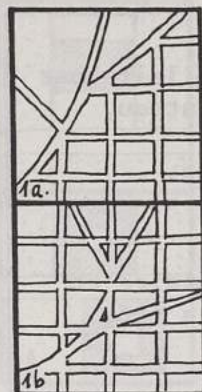
 <p>1a.</p>	 <p>2a.</p>	 <p>3.</p>	<p>RAPPORTS GEOMETRIQUES</p>	<p><u>DIRECTION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Obéissance ou désobéissance des génératrices du parcellaire aux directions du relief ou de la rivière. - Accord ou contradiction entre l'obéissance au relief et celle de la rivière.
 <p>1b.</p>	 <p>2b.</p>	<p><u>FIGURE</u></p> <p>3 <u>Figure des points particuliers du parcellaire par rapport au relief et à la rivière.</u></p>		

 <p>1 le site.</p>	 <p>1a.</p>	 <p>1b.</p>	<p>RAPPORTS DIMENSIONNELS</p>	<p>1 Variation ou constance de la dimension des parcelles dans le site (densité du parcellaire dans le site.)</p>
---	--	--	-----------------------------------	---

RESEAU VIAIRE

ORGANISATION INTERNE

T 6

RAPPORTS
TOPOLOGIQUES

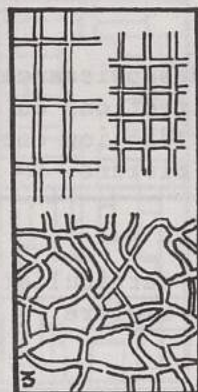
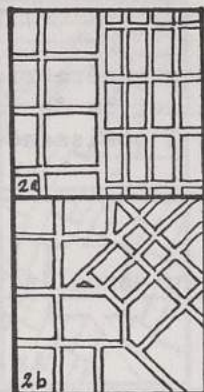
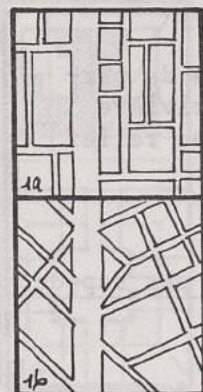
POSITIONNEMENT

- 1 - Position relative des diverses trames du réseau : éloignées, juxtaposées, superposées

LIAISONNEMENT

Principe d'organisation du réseau :

- 2 - Schéma de liaison des voies les unes avec les autres, réseau linéaire, arborescent, rayonnant, quadrillé, en échelle, en boucle, etc ..., plus toutes les combinaisons de ces différents systèmes.

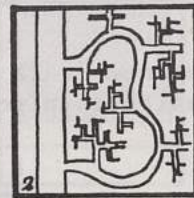
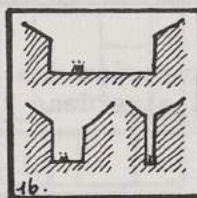
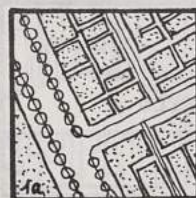
RAPPORTS
GEOMETRIQUES

DIRECTION

- 1 - Obéissance des voies les unes par rapport aux autres : dépendance ou indépendance directionnelle (parallélisme, perpendicularité ou angles différentes)
- 2 - Obéissance des différentes trames les unes aux autres.

FIGURE

- 3 - Identité, similarité ou différence entre les figures formées par les différentes trames.

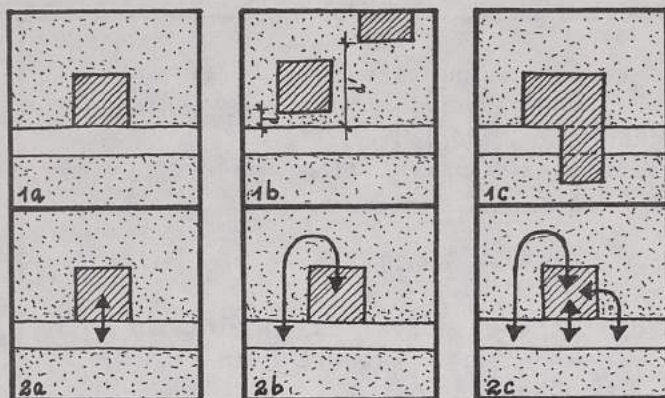
RAPPORTS
DIMENSIONNELS

- 1 - Dimensions relatives (en largeur) des voies les unes par rapport aux autres : hiérarchie interne de la voirie (avenue, rue, ruelle)
- 2 - Longueur relative des différentes voies

RESEAU VIAIRE

RAPPORTS AVEC LE RESEAU BATI

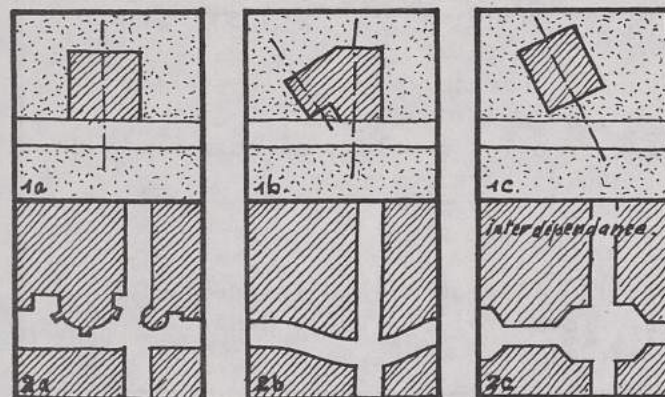
T 7

RAPPORTS
TOPOLOGIQUESPOSITIONNEMENT

- 1
a.
b.
c.
- Position des bâtiments par rapport à la voirie (alignement des bâtiments) : accollement, proximité, éloignement, superposition.

LIAISONNEMENT

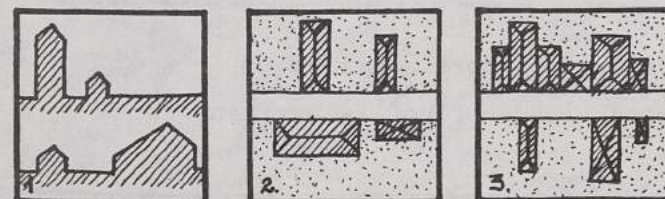
- 2
a.
b.
c.
- Liaison des espaces bâtis à la voirie : directe ou indirecte (à travers l'espace libre privatif), unique ou multiple.

RAPPORTS
GEOMETRIQUESDIRECTION

- 1
a.
b.
c.
- Obéissance des bâtiments à la rue (alignement)
 - Désobéissance partielle
 - Désobéissance totale

FIGURE

- 2
a.
b.
c.
- Les bâtiments imposent-ils leurs forme à la rue ?
 - Ou inversement la rue arase-t-elle les bâtiments par sa figure propre ? (apport positif-négatif)

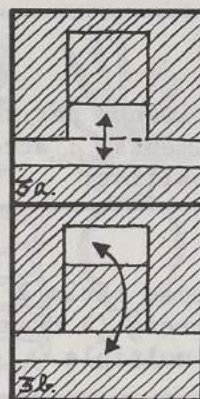
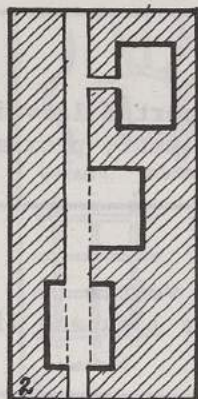
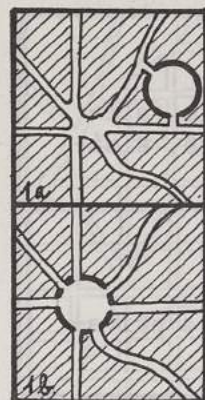
RAPPORTS
DIMENSIONNELS

- 1
- Hauteur du bâtiment par rapport à la rue
 - Largeur de la rue par rapport à la profondeur du bâtiment
- 2
- Linéaire sur rue des bâtiments
- 3
- Linéaire sur rue du bâti (saturation en alignement s/rue)

RESEAU VIAIRE

RAPPORTS AVEC LES ESPACES LIBRES

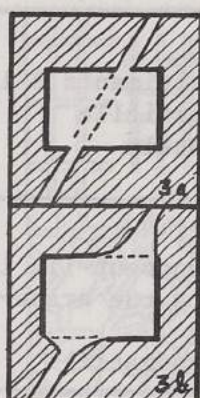
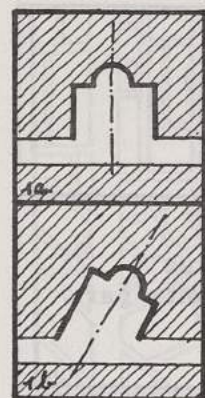
T 8

RAPPORTS
TOPOLOGIQUESPOSITIONNEMENT

- 1 - Position des espaces libres publics dans le réseau viaire (les places), aux noeuds, ou à un endroit quelconque.
- 2 - Position des espaces libres publics / à la rue.
- 3 - Position des espaces libres privatifs : adjacents à la rue ou en éloignement.

LIAISONNEMENT

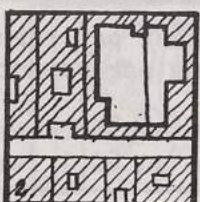
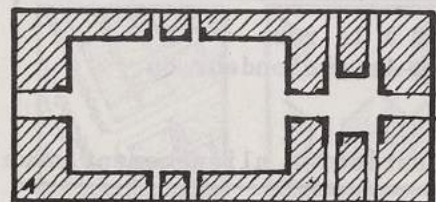
- Le liaisonnement des espaces publics avec les voies est quasi automatique
- Le liaisonnement des espaces privatifs est interdépendant de leur positionnement par rapport à la voie.

RAPPORTS
GEOMETRIQUESDIRECTION

- 1 - Obéissance ou désobéissance des espaces libres par rapport à la rue
- 2 - Espaces libres résolvant les conflits directionnels de la trame viaire (rotules, articulations).

FIGURE

- 3 - La rue cisaille-t-elle l'espace libre (place)
- Ou l'espace libre déforme-t-il le tracé de la rue (rapport positif-négatif).



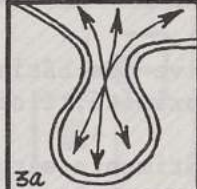
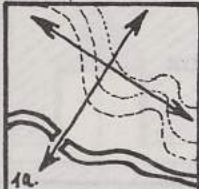
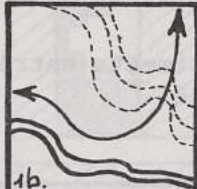
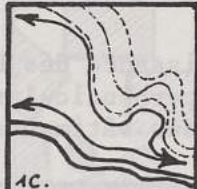

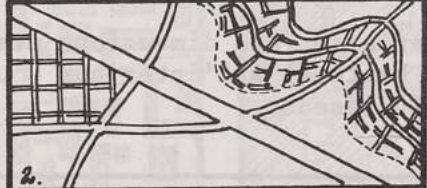
RAPPORTS
DIMENSIONNELS

- 1 - Echelle des places par rapport aux rues
- 2 - Echelle des espaces libres privatifs par rapport aux rues

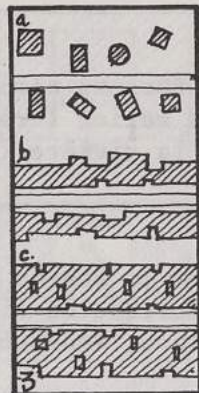
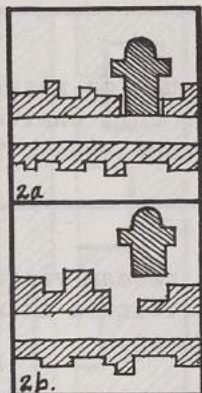
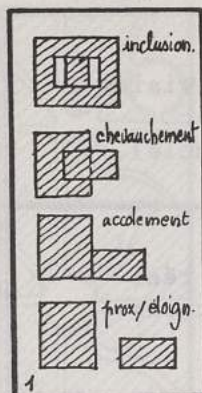
RESEAU VIAIRE

RAPPORTS AVEC LE SITE

T 9

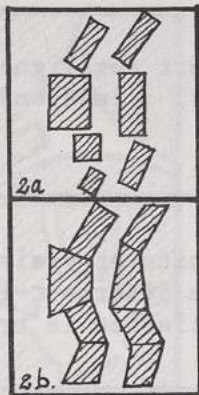
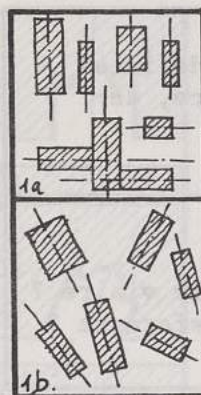
 <p>1</p>	 <p>2a</p>	 <p>3a</p>	<p>RAPPORTS TOPOLOGIQUES</p>	<p><u>POSITIONNEMENT</u></p> <p>1 - Position des différents composants du réseau viaire : . par rapport au relief (crête, col, thalweg) . par rapport à la rivière (étranglement, boucle).</p> <p>2 a. b.</p> <p><u>LIAISONNEMENT</u></p> <p>3 a. b. - Comparaison entre le schéma du réseau viaire réel et le schéma théorique de distribution induit par le site (dépendance, indépendance).</p>
 <p>1a</p>	 <p>1b</p>	 <p>1c</p>	<p>RAPPORTS GEOMETRIQUES</p>	<p><u>DIRECTION</u></p> <p>1 a. b. c. - Direction des tracés par rapport aux lignes définies par le site (rivière et relief) : indépendance, dépendance, redondance.</p> <p><u>FIGURE</u></p> <p>2 - Indépendance de figure entre site et viaire</p> <p>3 a. b. - Dépendance partielle : le site déforme-t-il le viaire ? Le viaire cisaille-t-il le relief en le transformant ? (rapport positif-négatif).</p>
 <p>1</p>	 <p>2.</p>	<p>RAPPORTS DIMENSIONNELS</p>	<p>1</p> <p>2 - Echelle des tracés viaires dans le site : . chemin de desserte, chemins de transit . chemins finagers, intercommunaux, voies de grandes communication.</p>	

RESEAU BATI	ORGANISATION INTERNE	T 10
-------------	----------------------	------



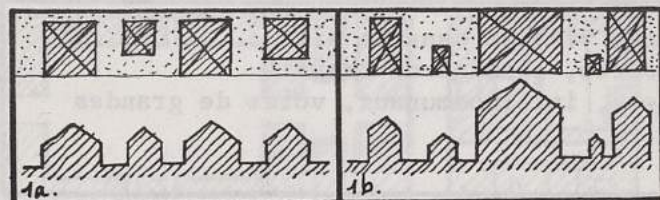
RAPPORTS
TOPOLOGIQUES

- 1
- POSITIONNEMENT
- Position relative des bâtiments dans la trame bâtie : accollement, proximité, éloignement
- 2
- a.
- b.
- LIAISONNEMENT
- 3
- a.
- b.
- c.
- Continuité (ou discontinuité) des masses bâties, bâti ponctuel (discontinu), bâti linéaire (continu dans une direction), bâti planaire (continu dans deux directions).



RAPPORTS
GEOMETRIQUES

- 1
- a.
- b.
- DIRECTION
- Principe d'obéissance des bâtiments entre eux : parallélisme, perpendicularité
 - Désobéissance des bâtiments.
- 2
- a.
- b.
- 3
- a.
- b.
- FIGURE
- Régularité ou déformation de la trame bâtie dans les rapports entre bâtiments.
 - similarité ou différence de Figures.



RAPPORTS
DIMENSIONNELS

- 1
- a.
- b.
- Constance ou variation des dimensions des bâtiments (en plan ou en hauteur) à l'intérieur d'une même trame ou dans le réseau.

RESEAU BATI	RAPPORTS AVEC LES ESPACES LIBRES	T 11
-------------	----------------------------------	------

	<p>RAPPORTS TOPOLOGIQUES</p>	<p><u>POSITIONNEMENT</u></p> <p>1 a. b. Positionnement des bâtiments par rapport aux espaces libres répétitifs (inclusion, accollement)</p> <p>2 Positionnement des bâtiments singuliers par rapport aux espaces singuliers</p>
		<p><u>LIAISONNEMENT</u></p> <p>3 a. b. Liaison unique ou multiple des bâtiments par rapport aux espaces libres répétitifs ou singuliers.</p>

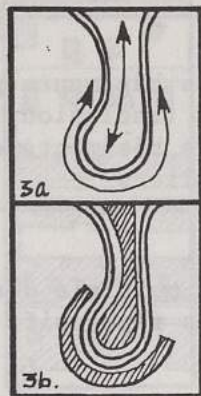
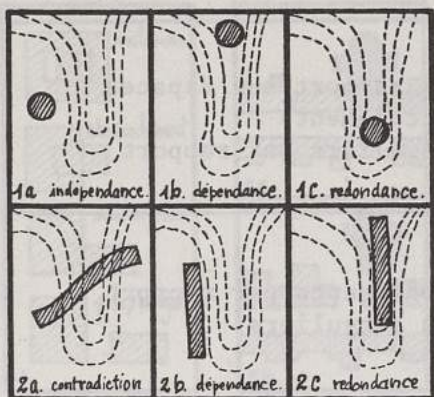
	<p>RAPPORTS GEOMETRIQUES</p>	<p><u>DIRECTION</u></p> <p>1 a. b. Obéissance des bâtiments par rapport aux espaces libres privatifs ou publics.</p>
		<p><u>FIGURE</u></p> <p>2 a. b. c. d. Figure positive ou négative des bâtiments par rapport aux espaces libres publics ou privés (bâtiments résiduels ou vide résiduels).</p>

	<p>RAPPORTS DIMENSIONNELS</p>	<p>1. a. b. c. - Densité du bâti par rapport aux espaces libres (densité du tissu urbain).</p>
--	-----------------------------------	--

RESEAU BATI

RAPPORTS AVEC LE SITE

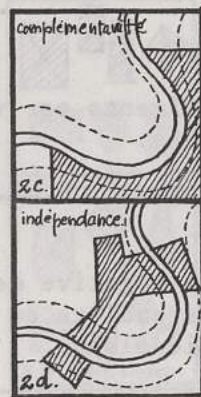
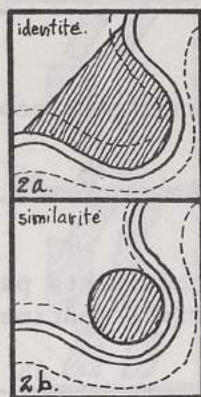
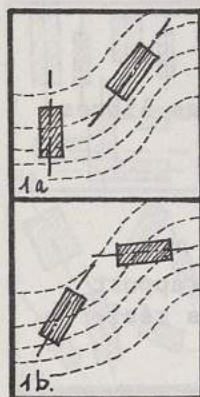
T 12

RAPPORTS
TOPOLOGIQUES1
a.
b.
c.
2
a.
b.
c.POSITIONNEMENT

- Positionnement des éléments singuliers ou constants du bâti par rapport à la rivière et au relief (composants ponctuels, linéaires, planaires du bâti par rapport aux composants ponctuels, linéaires, planaires du site).

LIAISONNEMENT

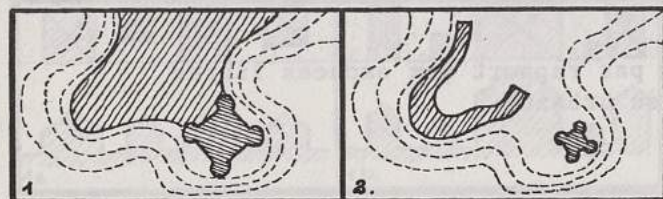
3
a.
b.
- Comparaison entre le schéma du réseau bâti et le schéma théorique du bâti induit par le site.

RAPPORTS
GEOMETRIQUES1
a.
b.DIRECTION

- Obéissance ou désobéissance des composants du bâti, constants ou singuliers, par rapport aux courbes de niveau et par rapport à la boucle de la rivière.

FIGURE2
a.
b.
c.
d.

- Similarité ou complémentarité de figure entre épannelage des formes bâties et formes du site (relief surtout et hydrologie)...

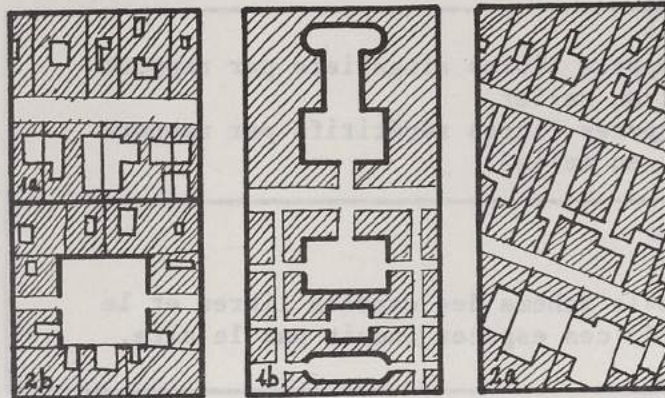
RAPPORTS
DIMENSIONNELS1
2

- Densité des constructions dans le site (saturation du site)
- Echelle des bâtiments singuliers, par rapport au site
- Echelle de l'épannelage bâti par rapport au site (dimensions comparées composant bâti et site)

ESPACES LIBRES

ORGANISATION INTERNE

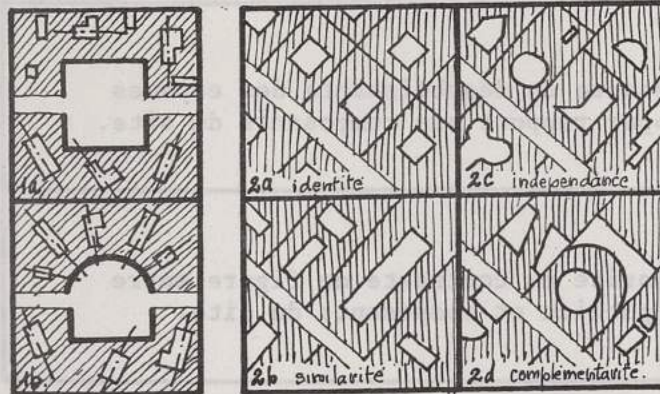
T 13

RAPPORTS
TOPOLOGIQUESPOSITIONNEMENT

- 1
a.
b.
- Position des espaces libres répétitifs et singuliers les uns par rapport aux autres (accolement, proximité, éloignement).

LIAISONNEMENT

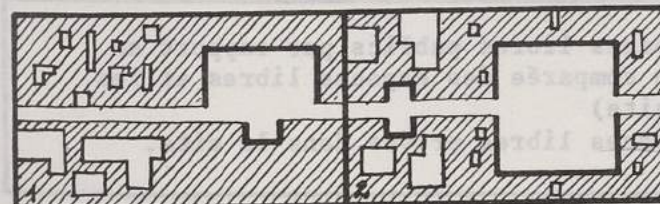
- 2
a.
b.
- Continuité ou discontinuité des espaces libres répétitifs ou singuliers entre eux (espaces ponctuels; linéaires ou planaires)
 - Continuité (ou non) entre espaces libres publics et privés

RAPPORTS
GEOMETRIQUESDIRECTION

- 1
a.
b.
- Obéissance ou désobéissance des espaces libres répétitifs ou singuliers entre eux, et les uns par rapport aux autres.

FIGURES

- 2
a.
b.
c.
d.
- Similarité, complémentarité ou dépendance de figure entre les divers espaces libres.

RAPPORTS
DIMENSIONNELS

- 1
- Dimensions comparées des espaces libres répétitifs ou singuliers entre eux.
- 2
- Dimensions comparées des espaces libres singuliers par rapport aux espaces libres répétitifs.

ESPACES LIBRES

RAPPORTS AVEC LE SITE

T 14

<p>1a. 1b. 1c. 1d.</p>	<p>2a. 2b.</p>	<p>RAPPORTS TOPOLOGIQUES</p>	<p><u>POSITIONNEMENT</u></p> <p>1 a. b. c. d.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Position des espaces libres singuliers par rapport à la rivière et au relief - Position des espaces libres répétitifs par rapport à la rivière et au relief. <p><u>LIAISONNEMENT</u></p> <p>2 a. b.</p> <p>Comparaison entre le schéma des espaces libres et le schéma théorique de ces espaces induit par le site.</p>
<p>1a. dépendance. 1b. indépendance.</p>	<p>2a. similarité. 2b. complémentarité.</p>	<p>RAPPORTS GEOMETRIQUES</p>	<p><u>DIRECTION</u></p> <p>1 a. b.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction obéissante ou désobéissante des espaces libres publics par rapport aux composants du site. <p><u>FIGURE</u></p> <p>2 a. b. c. d.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identité, similarité ou contraste de figure entre espaces libres publics et composants du site.
<p>1a. 1b.</p>	<p>2.</p>	<p>RAPPORTS DIMENSIONNELS</p>	<p>1 a. b.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echelle des espaces libres publics par rapport au site (dimension comparée des espaces libres et les composants du site) <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echelle des espaces libres privés dans le site.

5.3 3ème PARTIE : SYNTHESE

Cette dernière partie mettra en évidence la structure morphologique de la ville dans son site et essaiera d'en cerner progressivement les caractéristiques à la lumière de l'analyse par niveaux.

Cette synthèse s'effectuera en trois étapes et devra, à chaque fois, faire apparaître le rôle des divers composants dans la structuration de chaque ensemble, ainsi que le rôle du site "naturel".

5.3.1 Structure du tissu urbain

C'est-à-dire de l'ensemble formé par les éléments constants des différents niveaux de la forme urbaine :

- rôles respectifs du parcellaire, du viaire, du bâti, des espaces libres
- rôle du site naturel

Dans la structuration du tissu urbain.

5.3.2 Structure de la forme urbaine

C'est-à-dire de l'ensemble formé par les éléments singuliers et les éléments constants de la forme urbaine :

- rôle des éléments constants (le tissu)
- rôle des éléments singuliers
- rôle du site naturel

dans la structuration de la forme urbaine.

5.3.3 Structure du site urbanisé

C'est-à-dire de l'ensemble formé par la forme urbaine et par son support physique (le site "naturel") :

- rôle de la forme urbaine
- rôle du site naturel

dans la structuration du site urbanisé.

En outre, un quatrième point sera examiné, qui pourrait servir d'articulation entre les problèmes purement morphologiques et les problèmes perceptifs.

5.3.4 "Conscience" du site (naturel)

Dans ce dernier point nous tenterons de faire le rapport entre la structure du site naturel et la perception globale que l'on peut en avoir, une fois que ce site est urbanisé.

Autrement dit, dans quelle mesure l'urbanisation facilite-t-elle la "lecture" du site naturel, ou au contraire la rend-elle plus ambiguë ou parfois même erronée ?

Nous mesurerons ici à quel point la structure morphologique et la "structure perceptive" peuvent être, dans bien des cas, indépendantes l'une de l'autre, bien que celle-ci soit toujours conditionnée par celle-là. Nous pourrions constater par exemple comment une urbanisation très "redondante" par rapport à son support physique peut donner une image déformée de celui-ci, ou au contraire comment une morphologie très contradictoire avec son site naturel peut en permettre une conscience très claire.

Il serait donc dangereux de fonder une théorie de "l'intégration" de la forme urbaine dans son site, sur de simples critères perceptifs comme le mimétisme visuel.

C.	CONSCIENCE URBAINES
1.	LE SITE
2.	NOUVEAU SITE URBAIN
3.	LA FORME URBAINES

...dans les cas où l'absence de ...

ESPACE LIBRE

...dans les cas où l'absence de ...

...dans les cas où l'absence de ...



...dans les cas où l'absence de ...

...dans les cas où l'absence de ...

...dans les cas où l'absence de ...

...dans les cas où l'absence de ...

...dans les cas où l'absence de ...

...dans les cas où l'absence de ...

LUZÉCH

1. PRESENTATION GÉNÉRALE

1.1 LE SITE NATUREL

1.1.1 Topologie du site

Position par rapport à l'environnement naturel

Le village de LUZÉCH est situé sur la rive droite de la vallée de la Lèze, à l'ouest de CAHORS, dans une portion assez élevée de la vallée. En amont de CAHORS, en revanche, celle-ci se creuse beaucoup plus profondément et s'accroît par des villages de belle coupe moderne.

Liaison avec l'environnement naturel

Le site de LUZÉCH est en communication assez aisée avec son environnement. Les circulations principales s'effectuent, bien entendu, le long de la vallée dans la plaine alluviale. À l'est, vers le plateau de SÈREIN, on trouve tout de suite plusieurs voies de communication pénétrant dans le plateau. En direction de l'ouest, en revanche, le passage du village est plus important, et on se remarque qu'une seule voie s'étend vers les collines de l'ouest.

1.1.2 Géométrie du site

Dimensions du site

Le village de LUZÉCH est de grande dimension :

Longueur de l'arrangement : 1 km ;

Largeur moyenne : 1 km ;

La largeur de l'arrangement est de 100 m., ce qui est très faible, compte tenu de l'importance des dimensions du village.

En résumé, la particularité la plus frappante du site de LUZÉCH est l'extrême étroitesse de l'arrangement du village en comparaison de l'importance du développement de la vallée.

Figure du site

Le plan de LUZÉCH est représenté sur la figure 1. On y voit la situation du village par rapport à la vallée de la Lèze, à l'ouest de CAHORS, et à l'est de SÈREIN. On y voit également la situation du village par rapport à la vallée de la Lèze, à l'ouest de CAHORS, et à l'est de SÈREIN.

C. MONOGRAPHIES GEOGRAPHIQUES

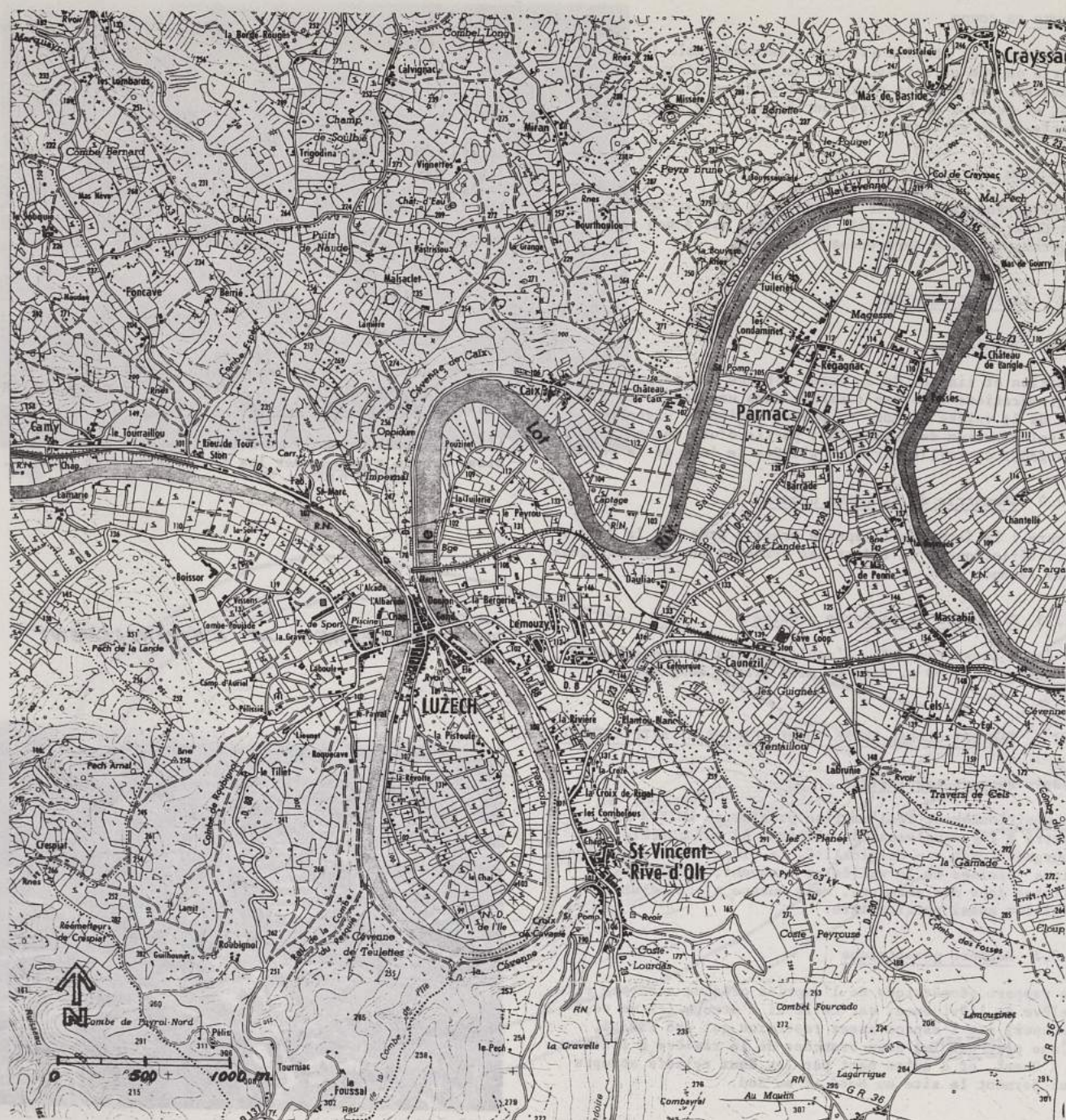
1. LUZÉCH

2. NOYERS-sur-SÈREIN

3. LA VOUTE-CHILHAC

MEMORANDUM FOR THE RECORD

- 1. [Illegible]
- 2. [Illegible]
- 3. [Illegible]



LUZECH

1. PRESENTATION GENERALE

1.1 LE SITE NATUREL

1.1.1 Topologie du site

Position par rapport à l'environnement naturel

Le méandre de LUZECH fait partie d'une suite de méandres du Lot, situés en aval de CAHORS, dans une portion assez élargie de la vallée. En amont de CAHORS, en revanche, celle-ci se trouve beaucoup plus encaissée et n'accueille que des villages de taille assez modeste.

Liaison avec l'environnement naturel

Le site de LUZECH est en communication assez aisée avec son environnement. Les circulations principales s'effectuent, bien entendu, le long de la vallée dans la plaine alluviale. A l'extérieur du méandre cependant, en direction du Sud, plusieurs voies de communication pénètrent dans le plateau. En direction du Nord, au contraire, le blocage du relief est plus important, et on ne remarque qu'une seule voie d'accès provenant des collines de L'Impérial.

1.1.2 Géométrie du site

Dimensions du site

Le méandre de LUZECH est de grandes dimensions :

Longueur de l'étranglement à la tête : 2 Km

Largeur maximum : 1 Km

La largeur à l'étranglement est de 100 m., ce qui est très faible, compte tenu de l'importance des dimensions du méandre.

En résumé, la particularité la plus frappante du site de LUZECH est l'accentuation extrême de l'étranglement du méandre en comparaison de l'importance du développement de la boucle.

Figure en plan

Le méandre de LUZECH présente une perfection de tracé remarquable grâce à la pureté et à la constance de la courbure de la rivière. L'étranglement, fortement marqué, amène presque les deux bras du Lot à se rejoindre.

L'EMPRISE URBAINE DANS LE SITE

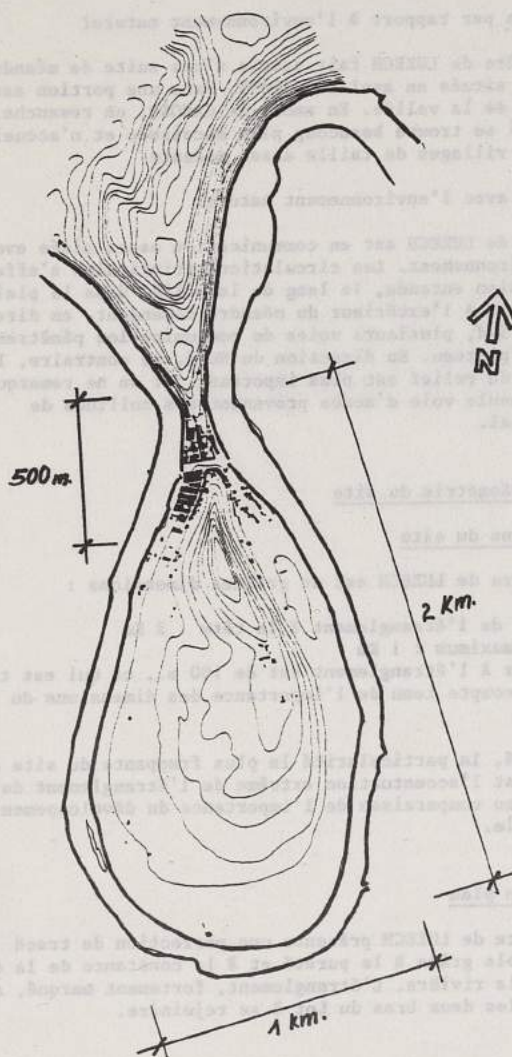


Figure en coupe

L'intérieur du méandre est assez escarpé, mais la dissymétrie de son relief est moins marquée que dans d'autres méandres. Les parties plates sont situées à l'étranglement et surtout en bordure continue tout le long de la boucle de la rivière.

Direction

La direction générale de la vallée du Lot est sensiblement Est-Ouest, tandis que celle du méandre est à peu près Nord-Sud légèrement déviée Nord-Ouest - Sud-Est.

1.2 LA FORME URBAINE

1.2.1 Topologie

Position et liaison de la forme urbaine par rapport aux agglomérations voisines : située dans une partie très habitée de la vallée du Lot, en pleine région de vignoble, l'agglomération de LUZECH fait partie d'une succession de bourgades de taille variable situées le long de la vallée.

1.2.2 Géométrie de la forme urbaine

Figure : la forme de l'emprise urbaine présente la figure caractéristique d'un Y dont les branches seraient dirigées vers le Sud.

1.2.3 Dimension de la forme urbaine

De forme assez ramassée, l'agglomération proprement dite ne mesure que 500 m. dans sa plus grande longueur.

1.3 RAPPORT GLOBAL ENTRE FORME URBAINE ET SITE NATUREL

1.3.1 Rapport topologique

Le positionnement de l'emprise urbaine de LUZECH est concentré à l'étranglement du méandre, ce qui confère à la bourgade toute son originalité. La plupart des agglomérations voisines de la vallée se trouvent, elles aussi, situées dans des méandres, mais aucune n'occupe une position aussi particulière.

1.3.2 Rapport géométrique

Le rapport géométrique de l'emprise urbaine avec son site relève de l'évidence, car celle-ci n'occupe (et ne peut occuper) que l'espace assez restreint qui est limité, d'une part par les deux branches de la rivière à l'Est et à l'Ouest, et d'autre part par les deux reliefs abrupts qui ferment le site au Nord et au Sud.

La figure et la direction de la forme urbaine suivent donc de très près celles du site naturel.

1.3.3 Rapport dimensionnel

LUZECH n'occupe que très partiellement le méandre dans lequel elle se situe. La quasi totalité de l'intérieur de la boucle a conservé sa fonction agricole (le vignoble essentiellement).

On peut donc considérer que le site n'est pas du tout saturé.

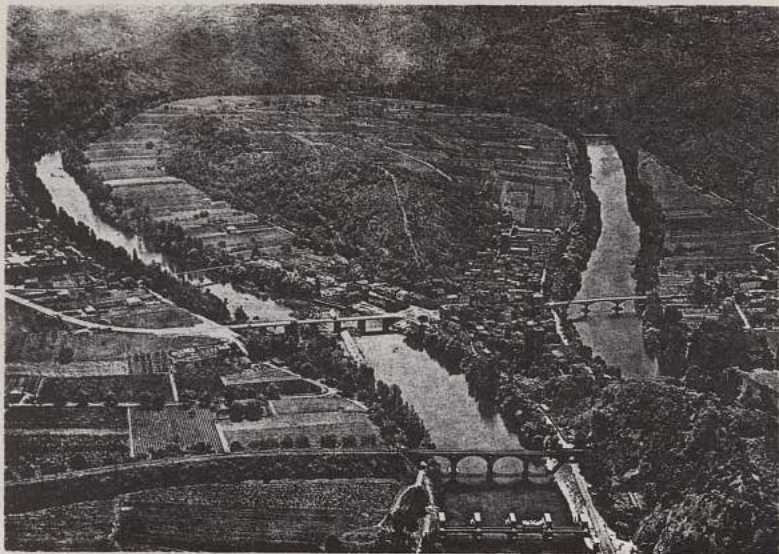
1.4 EN RESUME

Resserrement du site d'étranglement, concentration de la forme urbaine, tout devrait concourir à donner à LUZECH l'aspect d'un point nodal dans le paysage.

L'analyse par "niveaux" révélera de quelle manière le tissu urbain a pu assumer les tensions du site naturel.

VUE AÉRIENNE DE L'ÉTRANGLEMENT





VUE AÉRIENNE DU MÉANDRE

VUE DU BOURG
DEPUIS LA TOLLIERE
DE LA PISTOULE

2. ANALYSE PAR NIVEAUX

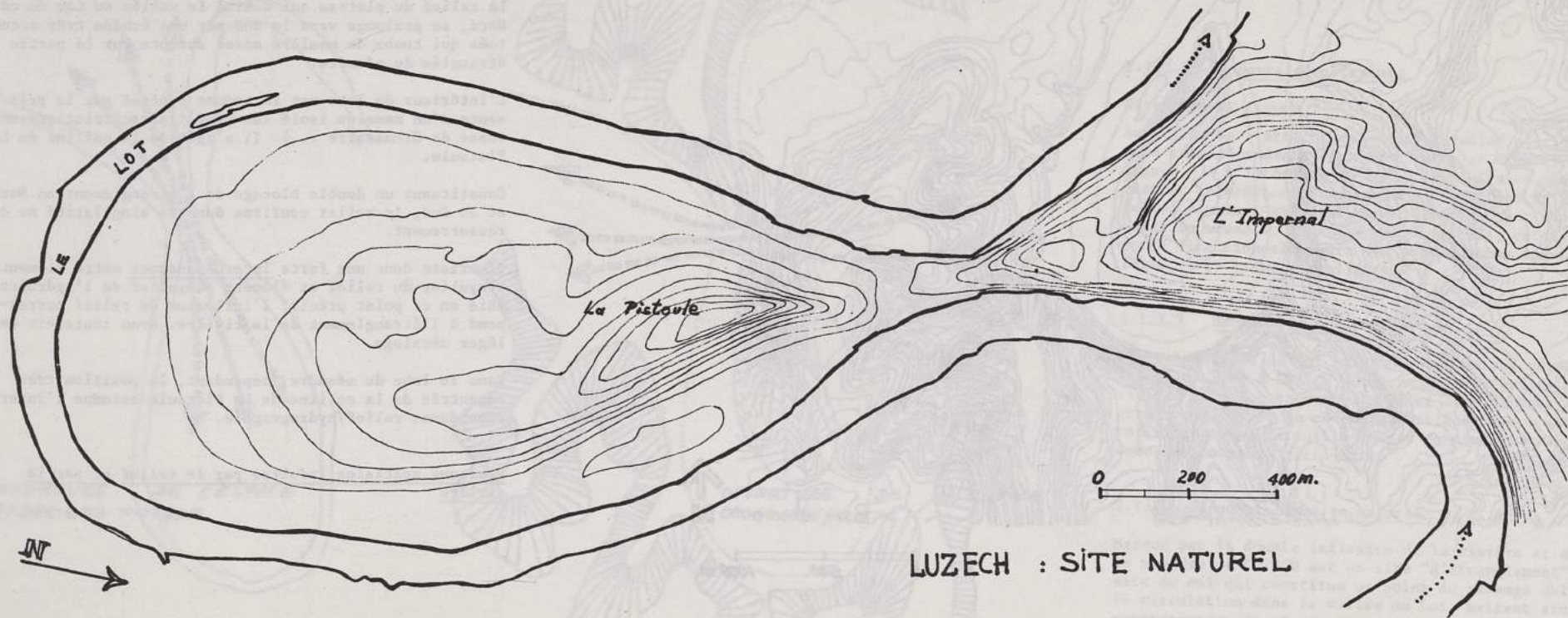
2.1 SITE NATUREL

2.1.1 1er niveau : niveau hydrographique

LUZECH offre le parfait exemple de méandre fermé en "0". L'étranglement très prononcé, nous l'avons vu, constitue l'élément singulier du site naturel, le plus apparent. La présence de la rivière à cet endroit est d'autant plus sensible que l'isthme de terre est moins large que l'une ou l'autre des branches du fleuve. D'autre part le méandre de LUZECH est un des rares exemples de méandre dont l'axe soit presque rectiligne. La boucle de la rivière est donc très peu déformée, excepté un léger bosselage de la courbure situé en tête du méandre. Celui-ci s'en trouve donc très légèrement infléchi vers l'amont.

2.1.2 2ème niveau : réseau orographique

Au Nord et au Sud du couloir alluvial du Lot, le relief se présente d'une manière à peu près similaire avec un dénivelé de 170 m. entre le plateau (très aride) et la plaine alluviale.



LUZECH : SITE NATUREL

RESEAU OROGRAPHIQUE

2.1.3 Rapports entre les deux niveaux du site naturel2.1.3.1 Rapports topologiques

Position du relief par rapport au méandre :

- A l'extérieur du méandre

Sans que l'on puisse parler véritablement de redondance, le relief cerne assez complètement le méandre de LUZECH dans sa partie extérieure. Très accentué au Nord, du côté de l'attache et au Sud tout autour de la boucle, il est très faible à la hauteur de l'étranglement, c'est-à-dire approximativement dans l'axe du couloir alluvial.

On peut donc dire que le méandre de LUZECH se trouve à la fois adossé et affronté par rapport au relief et que l'ouverture du site s'effectue donc transversalement au méandre, au niveau de son resserrement.

- A l'intérieur du méandre

Le relief du plateau qui domine la vallée du Lot du côté Nord, se prolonge vers le Sud par une échine très accentuée qui tombe de manière assez abrupte sur la partie étranglée du méandre.

L'intérieur du lobe est fortement ponctué par la présence d'un mamelon isolé (au profil caractéristique en bosse de dromadaire ...). Il s'agit de la colline de La Pistoule.

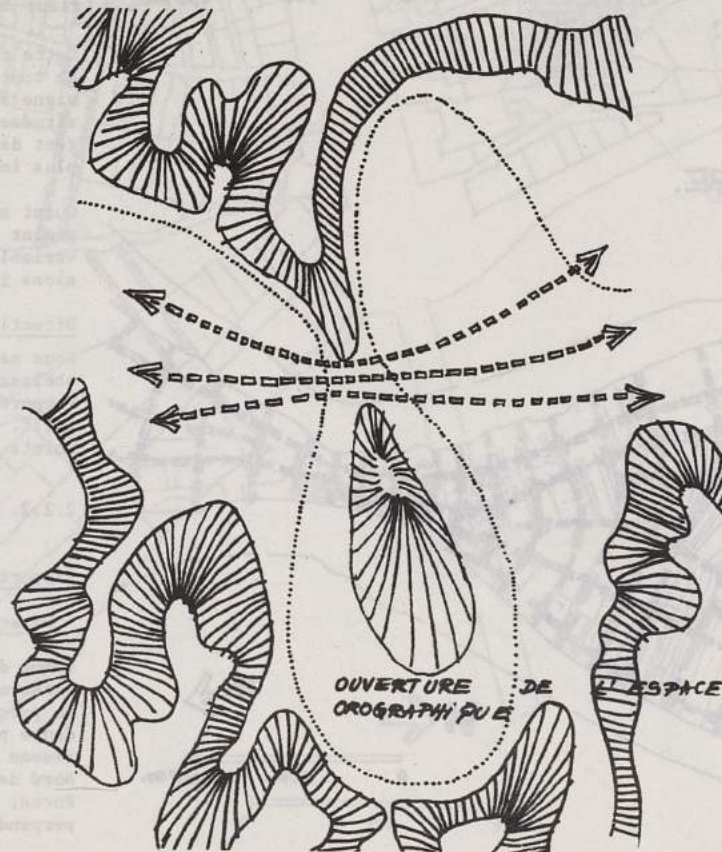
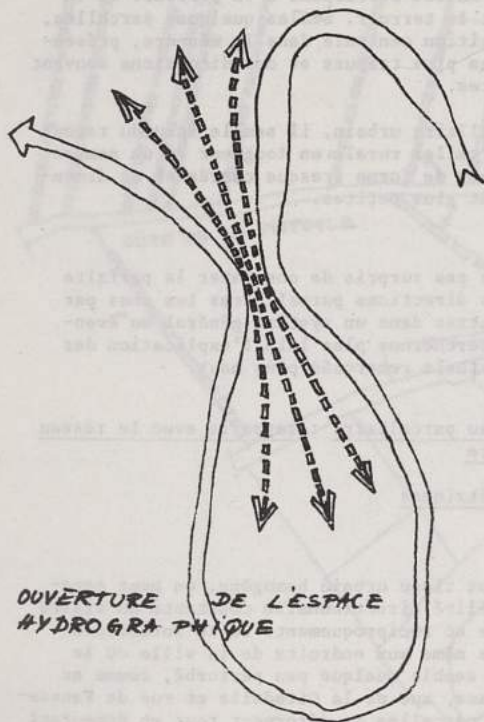
Constituant un double blocage de l'étranglement au Nord et au Sud, le relief confirme donc la singularité de ce resserrement.

Il existe donc une forte interdépendance entre élément singulier du relief et élément singulier de l'hydrographie en ce point précis; l'inflexion du relief correspond à l'étranglement de la rivière, avec toutefois un léger décalage.

Dans le lobe du méandre, cependant, la position très excentrée de la colline de La Pistoule estompe l'interdépendance relief/hydrographie.

Liaisons spatiales induites par le relief et par la rivière

VUE DU BOURG
DEPUIS LA COLLINE
DE LA PISTOULE



Ici, comme d'habitude, la forme du méandre induit un schéma de communication longitudinal en double "arbre" (c'est-à-dire en faisceau) resserré à l'étranglement.

Le relief particulier de LUZECH induit au contraire un schéma de liaison, en faisceau lui aussi, mais cette fois transversal à partir de l'étranglement.

Nous constatons donc une contradiction flagrante entre ces deux types de liaisons : relief et rivière induisent donc chacun une ouverture de l'espace radicalement opposée.

Le phénomène, nous allons le voir, ne sera pas sans conséquence sur la forme urbaine en général et sur le réseau viaire en particulier qui auront à résoudre cette contradiction.

2.1.3.2. Rapports géométriques

Direction et figure :

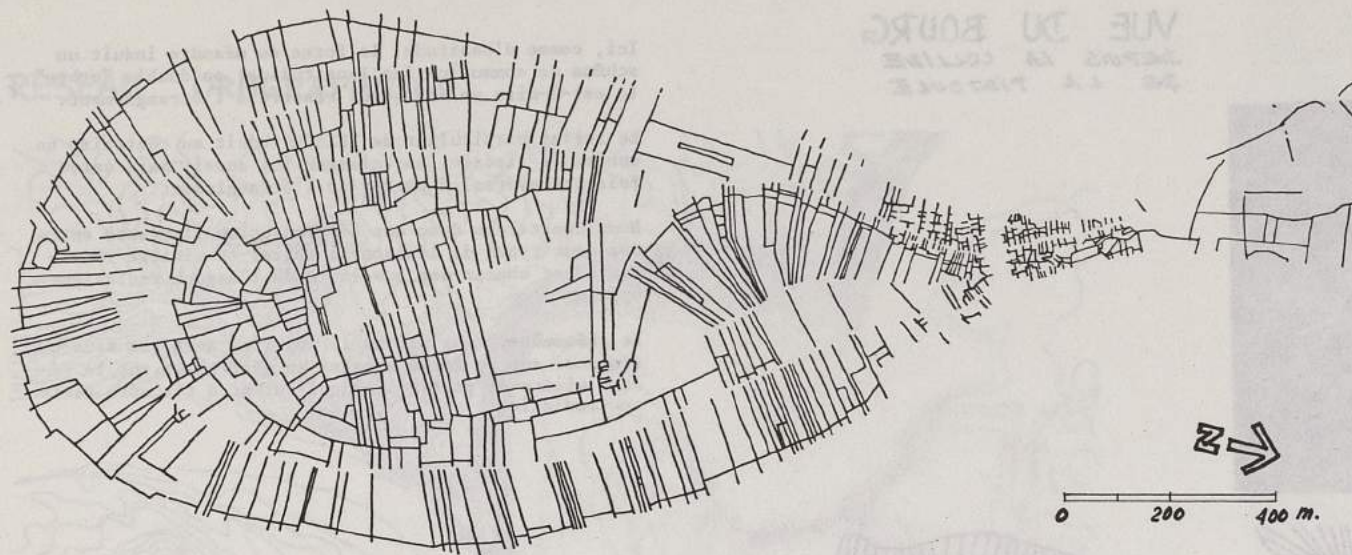
Au niveau de l'attache du méandre, relief et rivière sont très interdépendants l'un de l'autre en direction et en figure. A l'intérieur du lobe, au contraire, les figures restent interdépendantes, mais la direction de l'axe du relief pivote légèrement vers le Sud-Est par rapport à celui du méandre. Bien que peu accentuée, cette indépendance directionnelle aura des conséquences sur la morphologie de la trame parcellaire.

2.1.3.3. Rapports dimensionnels

Contrairement à ce qui existe dans d'autres sites, le relief possède à LUZECH une échelle plus petite que la rivière : le Lot présente en effet des méandres de très grande ampleur et de courbure continue, alors que le relief est plus refouillé moins continu et présente donc de nombreux "micro-sites".

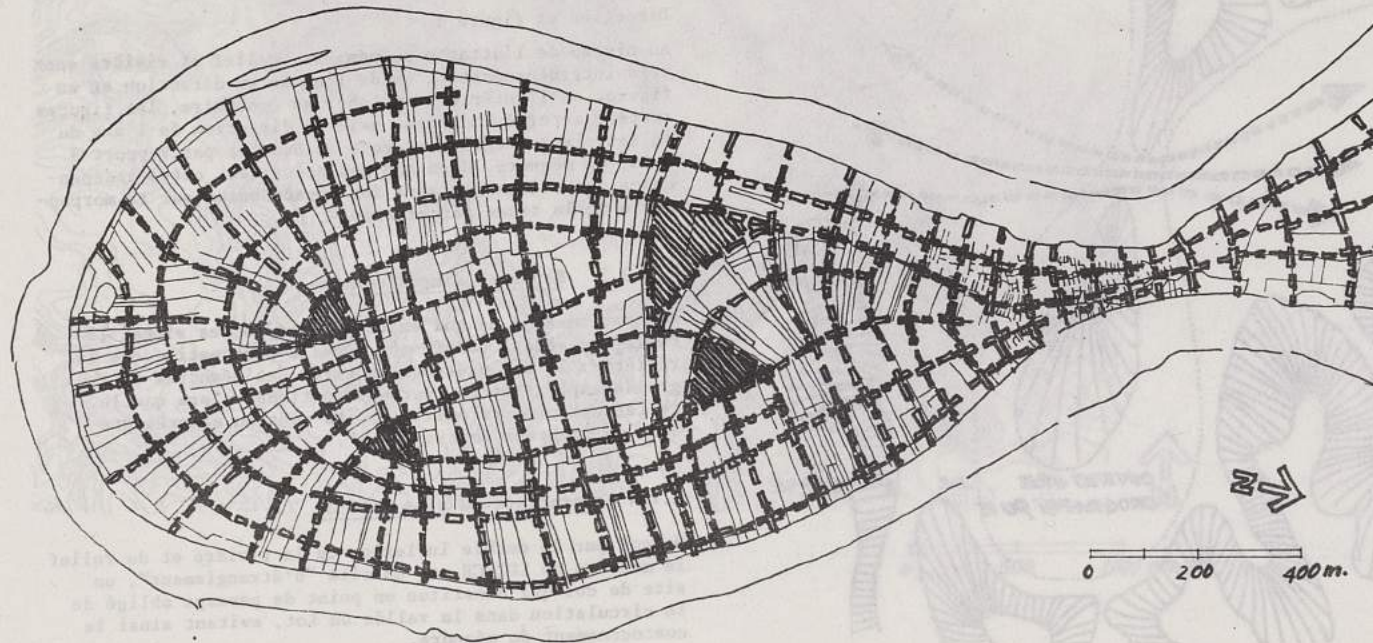
2.1.4. Structure du site naturel

Marqué par la double inflexion de la rivière et du relief le méandre de LUZECH est un site "d'étranglement", un site de col qui constitue un point de passage obligé de la circulation dans la vallée du Lot, évitant ainsi le contournement du méandre.



LE RESEAU PARCELLAIRE.

INTERPRÉTATION DU RESEAU PARCELLAIRE.



2.2 ANALYSE DE LA FORME URBAINE

2.2.1 Réseau parcellaire - Organisation interne

Rapports topologiques

Positionnement

A LUZECH une des caractéristiques du réseau parcellaire est la parfaite continuité entre les trames agraires et les trames urbaines. Cette cohésion des trames parcellaires n'empêche pas l'existence de certains points de conflit matérialisés par la présence de "noeuds triangulaires" : il s'agit de deux noeuds situés en tête du méandre et de deux autres noeuds situés près de l'étranglement, toujours à l'intérieur du lobe.

Rapports géométriques et dimensionnels

Le parcellaire de LUZECH est très laniéré dans sa partie rurale et présente une remarquable constance dans ses proportions, surtout tout le long de la rivière à l'intérieur du lobe.

Cette régularité dans la figure des parcelles exempte de toute déformation correspond à la présence de la vigne sur tout le terroir. Seules quelques parcelles, situées en position centrale dans le méandre, présentent des formes plus trapues et des dimensions souvent plus importantes.

Quant au parcellaire urbain, il semble issu du recouvrement des parcelles rurales en longueur en un nombre variable de lots de forme presque carrée et de dimensions forcément plus petites.

Direction

Nous ne sommes pas surpris de constater la parfaite obéissance des directions parcellaires les unes par rapport aux autres dans un système général en "éventail". Nous chercherons plus loin l'explication des points conflictuels remarqués plus haut.

2.2.2. Réseau parcellaire : rapports avec le réseau viaire

Rapports géométriques

- Direction

Comme dans tout tissu urbain homogène, on peut constater une fidélité directionnelle constante du viaire au parcellaire et réciproquement. Cette interdépendance persiste même aux endroits de la ville où le réseau viaire semble quelque peu perturbé, comme au Nord de la place, rue de la Citadelle et rue de Fausse-Porte, où les parcelles se déforment tout en demeurant perpendiculaires aux voies.

DÉSŒBEISSANCE VIAIRE / PARCELLAIRE

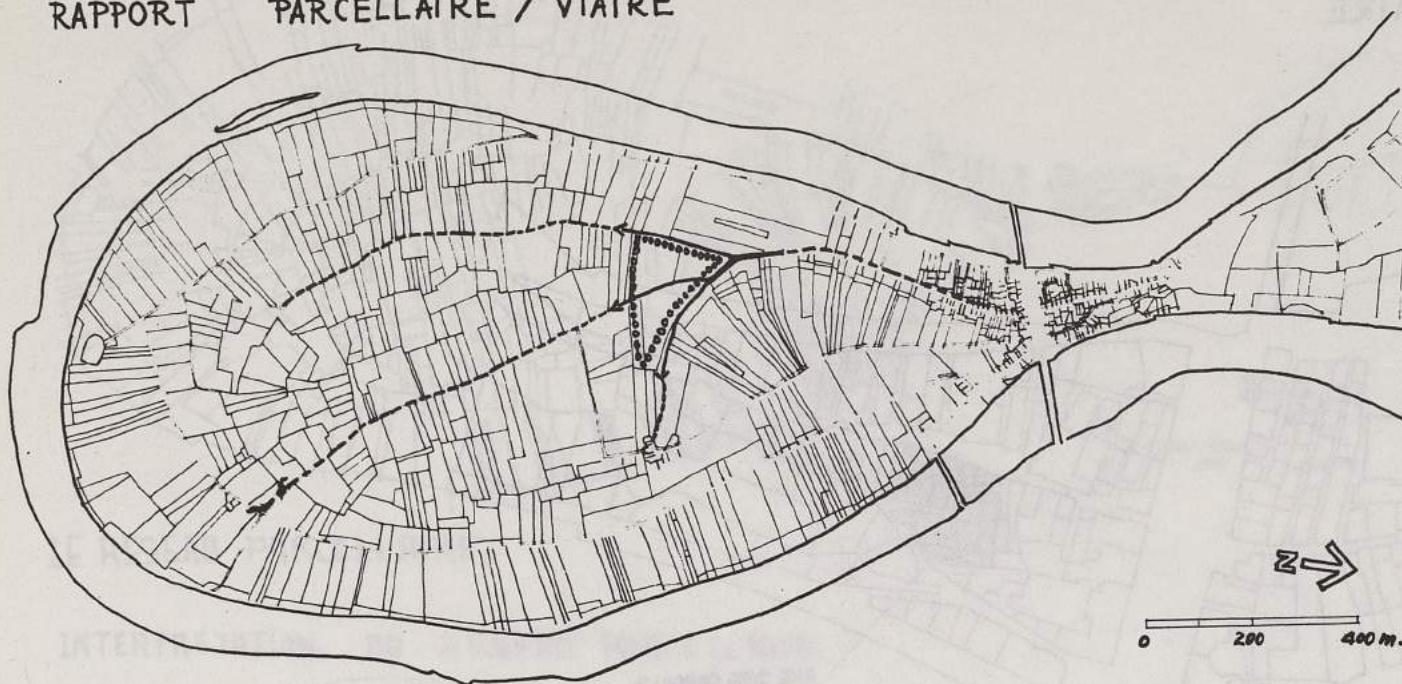


Une seule exception notable à cette interdépendance apparaît au niveau du chemin de la "côte de La Pistoûle" qui escalade la colline du même nom. Ce chemin semble constituer une ligne de rupture assez commode entre les deux versants Est et Ouest de la trame parcellaire : alors que les limites mitoyennes des parcelles ne sont pas perpendiculaires au chemin dans la zone non urbanisée, de l'autre côté des mêmes parcelles dans les parties urbanisées, ces limites parcellaires obéissent scrupuleusement à la perpendiculaire des rues du Barry et d'Uxellodunum.

- Figure

Du fait de l'interdépendance directionnelle constatée plus haut, le rapport de figure entre viaire et parcellaire est constamment équilibré, sauf exception de détail (par exemple entre la place et la rue des Consuls où l'on peut observer une "érosion" des parcelles par la voie).

RAPPORT PARCELLAIRE / VIAIRE



Un point singulier du réseau viaire, situé en zone rurale, mérite spécialement l'intérêt : c'est l'endroit où la trame arborescente du réseau des voies principales vient à se ramifier en 3 chemins à partir du tronc commun.

Ce point singulier du réseau viaire coïncide exactement avec un des points singuliers du réseau parcellaire (noeud triangulaire) que nous avons déjà signalé.

Rapports dimensionnels

La densité des parcelles le long des éléments du réseau est constamment importante, aussi bien dans la partie rurale du méandre (à cause de la forme laniérée des parcelles) que dans la partie urbaine (à cause de l'abondance des parcelles très petites).

2.2.3 Réseau parcellaire : rapport avec le réseau bâti

Rapports dimensionnels

Il est aisé de constater à quel point le bâti sature les parcelles qu'il occupe à l'intérieur des limites de l'emprise urbaine : les parcelles, dans leur grande majorité, sont totalement occupées par le bâtiment qu'elles accueillent.

Cette densité très importante d'occupation des parcelles est une caractéristique typique de LUZECH, comme de beaucoup d'agglomérations du midi de la France.

Rapports topologiques

Dans les cas de saturation totale de la parcelle, le problème de l'implantation du bâtiment à l'intérieur de celle-ci ne se pose pas. Dans le cas de saturation partielle, le bâtiment est implanté le long de la rue (rue du Barry, côté Est, par exemple). Mais assez souvent aussi, le bâtiment n'occupe qu'une partie du linéaire sur rue de la parcelle (rue Gerges Cardaillac, par exemple).

Rapports géométriques

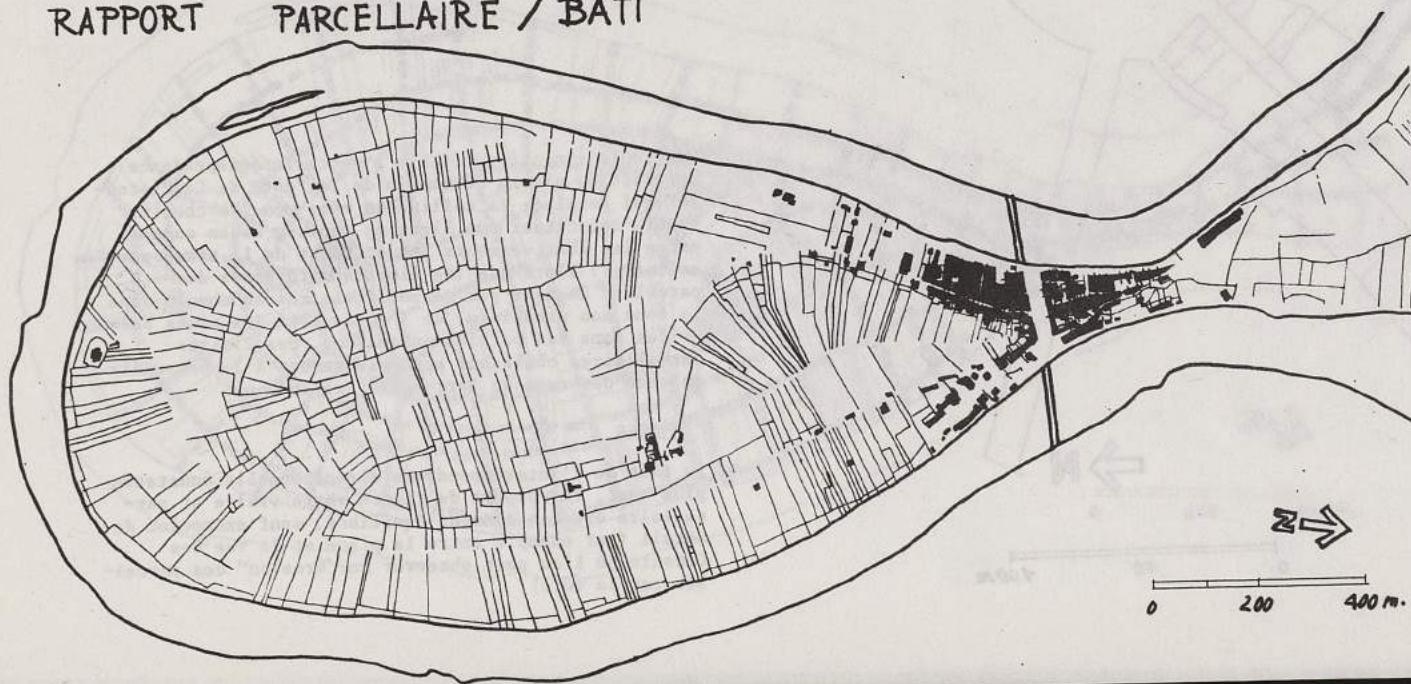
Toujours à cause de la forte saturation des parcelles, les rapports géométriques entre parcelles et bâtiments sont, bien entendu, toujours très redondants.

2.2.4 Réseau parcellaire : rapport avec les espaces libres

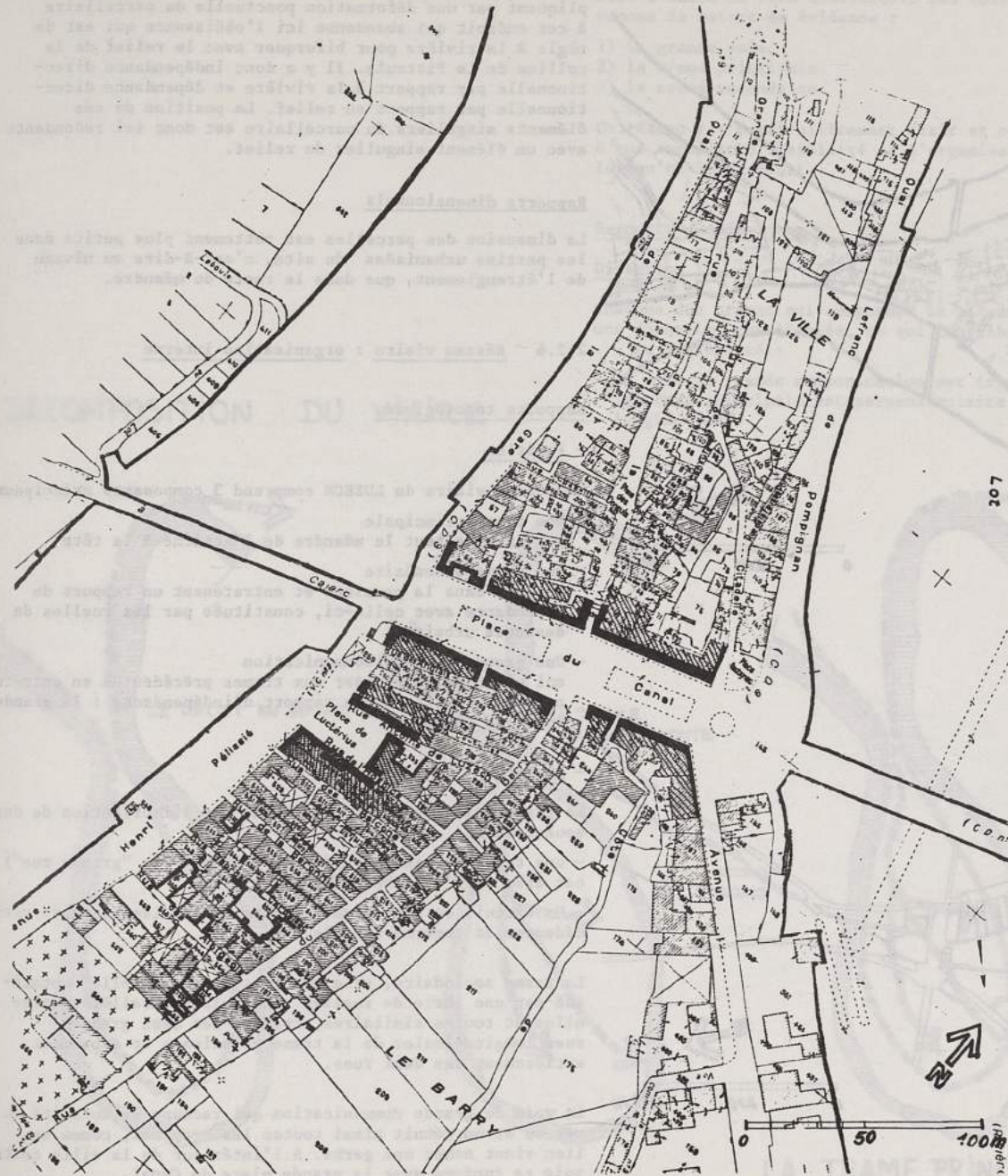
Rapports topologiques

Le positionnement des espaces libres privés, dans les rares cas où ils existent (comme par exemple dans le quartier Sud), se fait souvent en contiguïté avec une ou plusieurs limites de la parcelle dans laquelle ils se trouvent. Autrement dit, les espaces privés ne sont jamais complètement cernés par les bâtiments.

RAPPORT PARCELLAIRE / BÂTI



LES ESPACES LIBRES SINGULIERS



Les espaces libres singuliers et publics se réduisent à deux places d'aspect et de dimensions très différents :

- La place de Luctérius se présente comme une simple découpe à l'intérieur même de la trame parcellaire du quartier du Barry;
- La place du Canal, très vaste espace, se présente comme une interruption violente de la trame urbaine et sépare les 2 quartiers principaux de la ville : "La Ville" et le "Bourg".

Rapports géométriques et dimensionnels

Les deux places publiques s'inscrivent toutes deux sans grands problèmes dans les directions générales de la trame parcellaire. La légère déformation trapézoïdale de la place de Luctérius est due à la convergence assez faible du parcellaire vers la rivière à cet endroit.

Quant aux légères désobéissances entre les directions moyennes des parcellaires avec l'alignement des façades le long de la place du Canal, elles sont dues, sans aucun doute, au réaligement des maisons de la place lorsque celle-ci a été agrandie au 19^{ème} siècle.

Il faut noter, bien entendu, le "hors d'échelle" évident de cette place par rapport aux dimensions courantes induites par la trame parcellaire.

2.2.5 Réseau parcellaire : rapport avec le site naturel

Rapports topologiques et géométriques

Très homogène, nous l'avons vu, le réseau parcellaire tapisse avec une grande uniformité tout l'intérieur du méandre de LUZECH, ainsi que son attache.

Les points singuliers du réseau parcellaire ne jouent pas tous, en revanche, des rôles équivalents par rapport au site naturel. Proches de la tête du méandre, nous remarquons les deux grands "noeuds triangulaires" placés presque symétriquement par rapport à l'axe. Il s'agit là de la résolution habituelle du rayonnement des parcelles dans le lobe des méandres. Mais on ne peut pas dire que ces deux noeuds occupent des points singuliers du site. Il y a donc dépendance directionnelle, mais indépendance de position entre les noeuds du parcellaire et la configuration du site naturel.

Beaucoup plus inattendus sont les deux autres "noeuds triangulaires", l'un situé au pied de la colline de La Pistoule, côté Ouest, et qui correspond comme nous l'avons vu à une fourche de la trame viaire, et l'autre situé tout à côté sur le flanc de cette même colline.

RAPPORT PARCELLAIRE / SITE NATUREL



Ces deux points singuliers de la trame parcellaire ont une origine toute différente des précédents. Ils s'expliquent par une déformation ponctuelle du parcellaire à cet endroit qui abandonne ici l'obéissance qui est de règle à la rivière pour bifurquer avec le relief de la colline de La Pistoule. Il y a donc indépendance directionnelle par rapport à la rivière et dépendance directionnelle par rapport au relief. La position de ces éléments singuliers du parcellaire est donc ici redondante avec un élément singulier du relief.

Rapports dimensionnels

La dimension des parcelles est nettement plus petite dans les parties urbanisées du site, c'est-à-dire au niveau de l'étranglement, que dans le reste du méandre.

2.2.6 Réseau viaire : organisation interne

Rapports topologiques

- Position

Le réseau viaire de LUZECH comprend 3 composants principaux:

- Une trame principale qui irrigue tout le méandre de l'attache à la tête
- Une trame secondaire incluse dans la première et entretenant un rapport de dépendance avec celle-ci, constituée par les ruelles de desserte urbaine.
- Une grande voie de communication qui vient se superposer aux trames précédentes en entretenant avec celles-ci un rapport d'indépendance : la grande route de CAHORS.

- Liaison

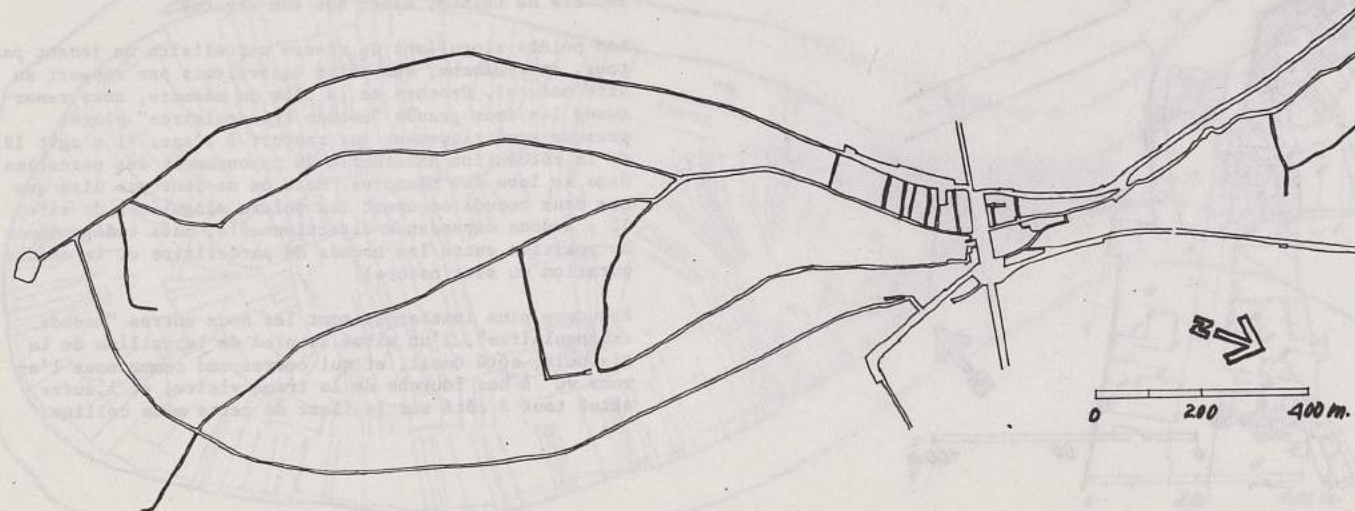
La trame principale est constituée par l'imbrication de deux sous-trames :

- une trame arborescente dont le "tronc" (la "grande rue") est issu de l'attache du méandre;
- Un circuit en boucle qui recoupe toutes les branches précédentes et recerne tout le site.

La trame secondaire, elle est du type en "échelle" constitué par une série de ruelles secondaires parallèles entre elles et toutes similaires, reliant les deux grandes rues longitudinales de la trame principale et dépendant entièrement des deux rues.

La voie de grande communication qui recoupe la totalité du réseau et en réunit ainsi toutes les branches, comme un lien vient nouer une gerbe. A l'intérieur de la ville cette voie se confond avec la grande place du Canal.

RÉSEAU VIAIRE



L'aspect général de ce réseau est donc fortement hiérarchisé à cause du rôle distributif des voies que nous venons de mettre en évidence :

- 1) La grande voie
- 2) la trame principale
- 3) la trame secondaire

Ce réseau est particulièrement clair et ceci contribue à une excellente lisibilité de l'organisation urbaine lorsqu'on la parcourt.

Rapports géométriques

Direction

Chacune des trames qui composent le réseau viaire affecte une direction privilégiée, ce qui contribue à en renforcer la lisibilité :

- la voie de grande communication est transversale
- la trame principale est perpendiculaire à celle-ci, donc longitudinale

- la trame secondaire est perpendiculaire à la précédente, donc transversale.

Figure

Nous l'avons déjà remarqué, chaque composant du réseau possède une figure propre, ce qui en permet la reconnaissance sans aucune ambiguïté.

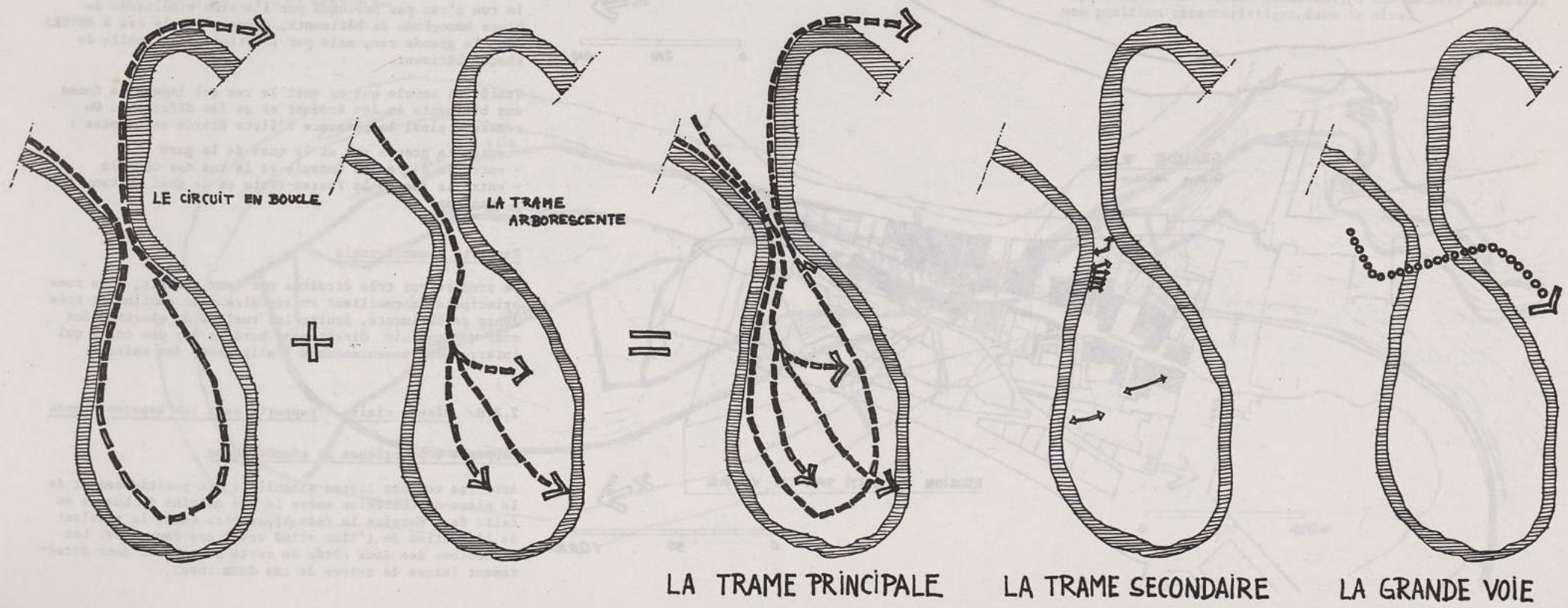
Rapports dimensionnels

Les rapports dimensionnels des voies (en longueur comme en largeur) facilitent une fois encore la hiérarchisation interne du réseau viaire.

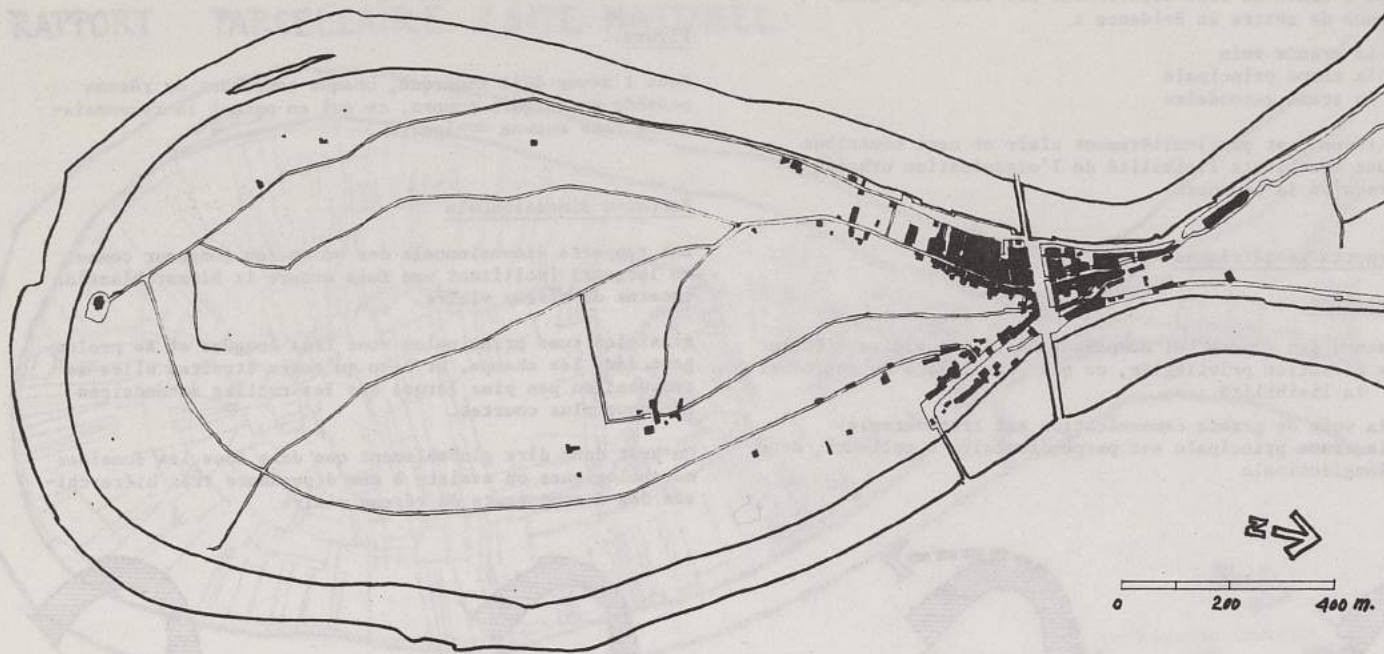
Ainsi les rues principales sont très longues et se prolongent dans les champs, et bien qu'assez étroites elles se trouvent un peu plus larges que les ruelles secondaires beaucoup plus courtes.

On peut donc dire globalement que dans tous les domaines morphologiques on assiste à une dépendance très hiérarchisée des 3 composants du réseau viaire.

DECOMPOSITION DU VIAIRE



RAPPORT VIAIRE / BÂTI



2.2.7 Réseau viaire : rapport avec le réseau bâti

Rapports topologiques

Dans la plupart des cas les bâtiments sont strictement accolés à la rue. En revanche; il arrive que leur desserte ne s'effectue pas directement mais au travers d'une cour privative, par exemple dans les ruelles perpendiculaires à la rue du Barry, dans la partie Sud.

Rapports géométriques

L'obéissance des bâtiments à la rue est assez constante mais le rapport de figure des bâtiments par rapport à la rue semble assez variable.

Tantôt il semble que ce soient les bâtiments qui imposent leur forme à la rue. C'est le cas de la rue principale du quartier Nord qui est un espace très résiduel du fait des élargissements et rétrécissements successifs dus aux multiples décrochements des bâtiments.

Il est à noter dans cet exemple que l'aspect résiduel de la rue n'est pas provoqué par l'action simultanée de blocs homogènes de bâtiments, comme c'est le cas à NOYERS dans la grande rue, mais par l'action individuelle de chaque bâtiment.

Tantôt il semble que ce soit la rue qui impose sa forme aux bâtiments en les érodant et en les déformant. On remarque ainsi la présence d'ilots étirés en pointes :

- entre la grande rue et le quai de la gare
- entre la place des Consuls et la rue des Consuls
- entre la rue de la Fausse-Porte et le quai Lefranc de Pompignan.

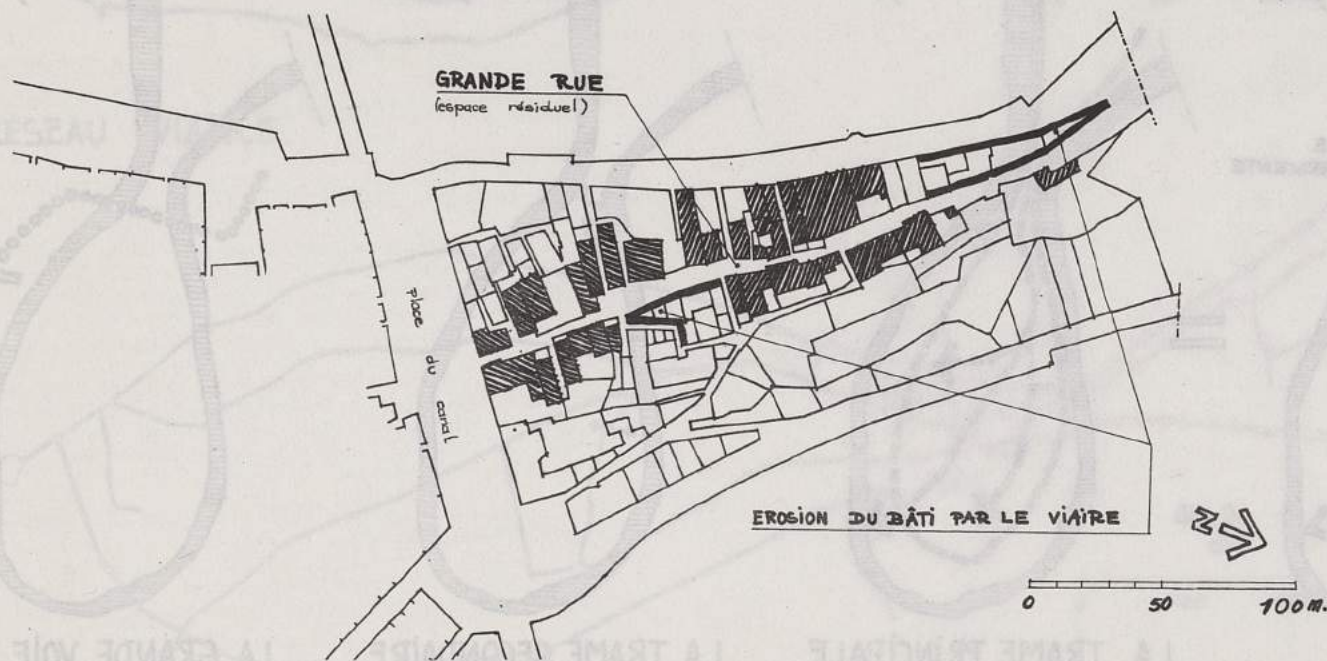
Rapports dimensionnels

De proportions très étroites par leur gabarit, les rues principales accueillent un linéaire très continu et très dense de bâtiments. Seules les ruelles du quartier Sud sont quelquefois directement bordées par des cours qui interrompent momentanément l'alignement des maisons.

2.2.8 Réseau viaire : rapports avec les espaces libres

Rapports topologiques et géométriques

Avec les espaces libres singuliers : le positionnement de la place de Luctérius entre la rue Antoine de Lucech et celle de l'Hospice la fait apparaître comme le résultat de l'ablation de l'îlot situé entre ces deux rues. Les directions des deux côtés de cette place sont donc directement issues de celles de ces deux rues.



Par sa position et sa direction, cette place entretient donc un rapport de dépendance vis-à-vis du réseau viaire.

Le cas de la place du Canal est très différent. Si à l'heure actuelle cette place semble en effet très interdépendante de la grande route de CAHORS, aussi bien par sa position, sa direction et sa figure, nous savons qu'historiquement la place a précédé la route et qu'elle était donc, à l'origine, indépendante de toute circulation.

Quant aux espaces libres privatifs, lorsqu'ils existent, ceux-ci ne se situent jamais derrière le bâtiment (sauf en périphérie de la ville, le long de la colline de La Pistoule) mais, nous l'avons vu, sont des cours directement en contact avec la rue.

Rapports dimensionnels

Très constants d'échelle dans toute la ville, les espaces libres privatifs sont aussi exigües que les rues. Parmi les espaces libres singuliers, la place du canal surprend par son contraste d'échelle très important avec les rues adjacentes.

2.2.9 Réseau viaire : rapports avec le site

Rapports topologiques et géométriques

A LUZECH la position et la direction du réseau viaire dans le site naturel sont remarquables à des titres divers :

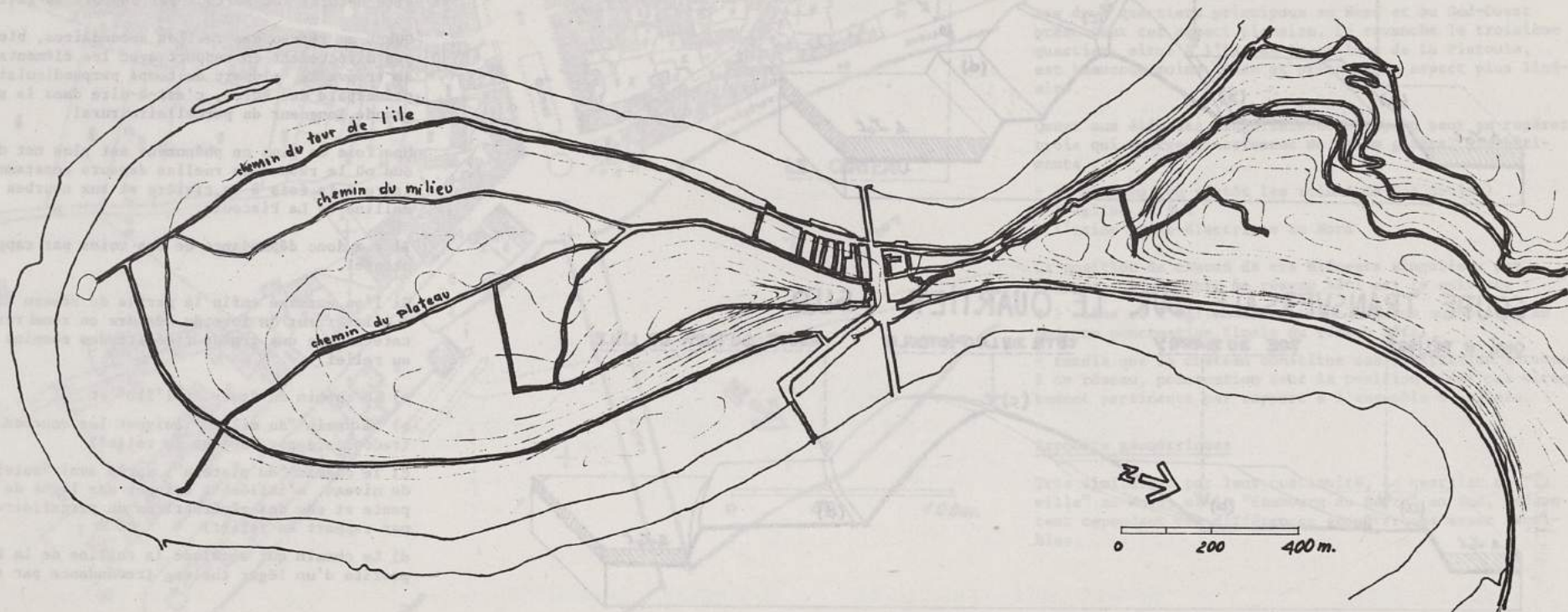
Tout d'abord la grande route de CAHORS manifeste une contradiction flagrante par rapport au site en ce qui concerne sa figure : elle franchit transversalement chacun des bras de la rivière ainsi que l'isthme de terre compris entre les deux.

La position de cet élément majeur dépend non pas de la rivière (puisque cette route n'est pas située à l'étranglement), mais du relief qui s'inféchit exactement à cet endroit.

Ce décalage entre la position du col et celle de l'étranglement situé un peu plus au Nord amène, de plus, une désobésissance assez nette entre la direction de la route et celle des berges déjà divergentes à cet endroit.

Ensuite, les diverses voies qui constituent la trame principale du réseau viaire possèdent, d'une manière générale, une position caractéristique dans le site.

RAPPORT RÉSEAU VIAIRE / SITE NATUREL

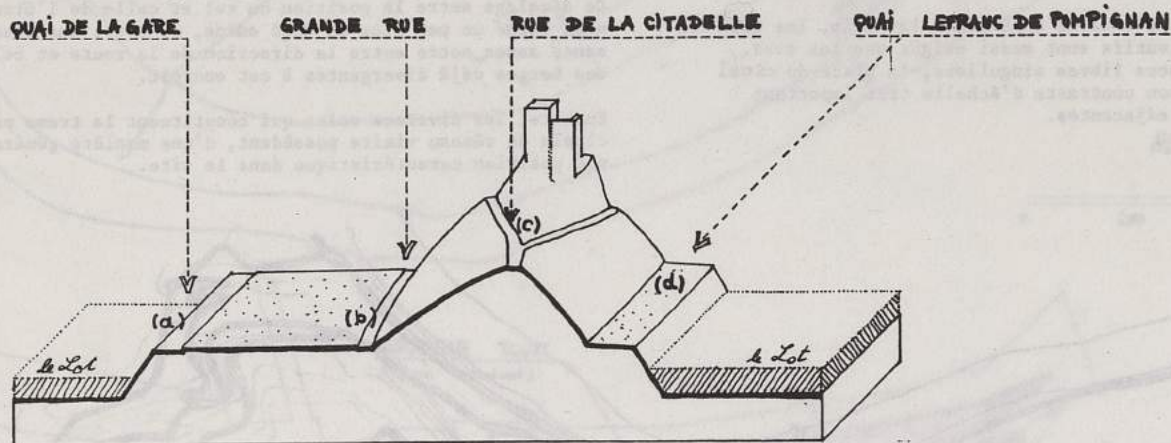


L'examen du quartier Sud de la ville (ancien faubourg du Barry) révèle que toutes les voies principales sont situées dans des positions-clés du site.

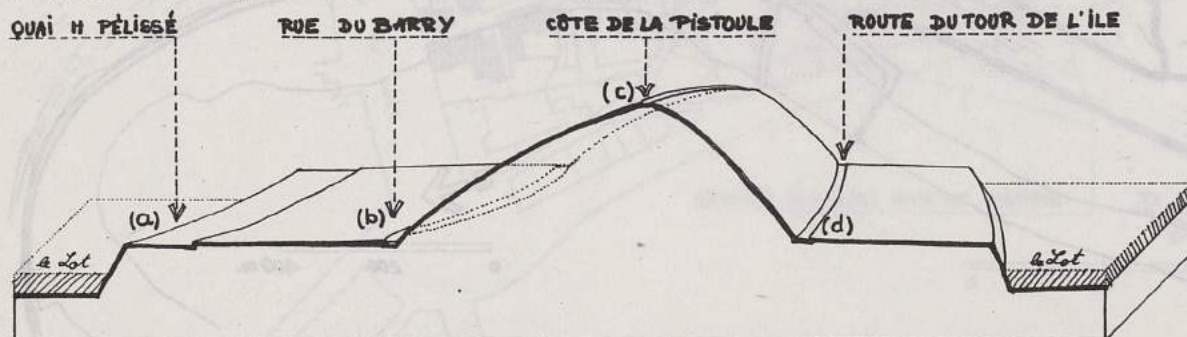
Nous observons d'Ouest en Est :

- a) le quai Henri Pelissé qui longe le lot
- b) la rue du Barry qui marque la rupture de pente entre la plaine alluviale et la colline de La Pistoule très raide à cet endroit
- c) la côte de La Pistoule marque exactement la ligne de crête de cette colline (nous avons vu également qu'elle constituait une ligne de partage du parcellaire)
- d) la route du Tour de l'Ile est située à nouveau au pied de la colline de La Pistoule au contact de la plaine alluviale, dans la même position que la rue du Barry.

COUPE TRANSVERSALE SUR LE QUARTIER NORD



COUPE TRANSVERSALE SUR LE QUARTIER SUD



On constate donc que dans le quartier Sud les principales voies longitudinales "Écrivent" et accusent les principales arêtes du relief. Ceci constitue un marquage très lisible du site naturel par les voies qui limitent, en quelque sorte, les différentes "facettes du relief".

Dans le quartier Nord de la ville, qui est le plus ancien, on remarque un dispositif assez similaire. Nous avons d'Est en Ouest :

a) le quai de la Gare au bord du Lot est d'origine assez récente (milieu du XIX^e siècle)

b) la Grande Rue marque la rupture de pente comme précédemment

c) la rue de la Citadelle marque la crête de la colline mais se dédouble vers le Nord au pied du château pour rejoindre de part et d'autre le pied de la colline, comme par exemple du côté Est la rue de la Fausse Porte qui était une ancienne entrée de la ville. Il s'agit là d'un des rares exemples d'indépendance de voies par rapport au relief.

d) le quai Lefranc de Pompignan qui marque à la fois le pied de la colline et le bord du Lot.

Dans la plupart des précédents exemples de voie nous nous trouvons devant des cas de redondance particulièrement affirmée du réseau viarie par rapport aux composants du site naturel (et surtout par rapport au relief).

Quant au réseau des ruelles secondaires, bien qu'il ne soit pas directement en rapport avec les éléments du site, il se trouve la plupart du temps perpendiculaire à la trame principale des voies, c'est-à-dire dans le sens de la plus grande longueur du parcellaire rural.

Une fois de plus ce phénomène est plus net dans le quartier Sud où le réseau de ruelles demeure constamment perpendiculaire à la fois à la rivière et aux courbes de niveau de la colline de La Pistoule.

Il y a donc dépendance de ces voies par rapport au site naturel.

Si l'on examine enfin la partie du réseau viarie située à l'intérieur du lobe du méandre en zone rurale, on constate encore une grande fidélité des chemins d'exploitation au relief.

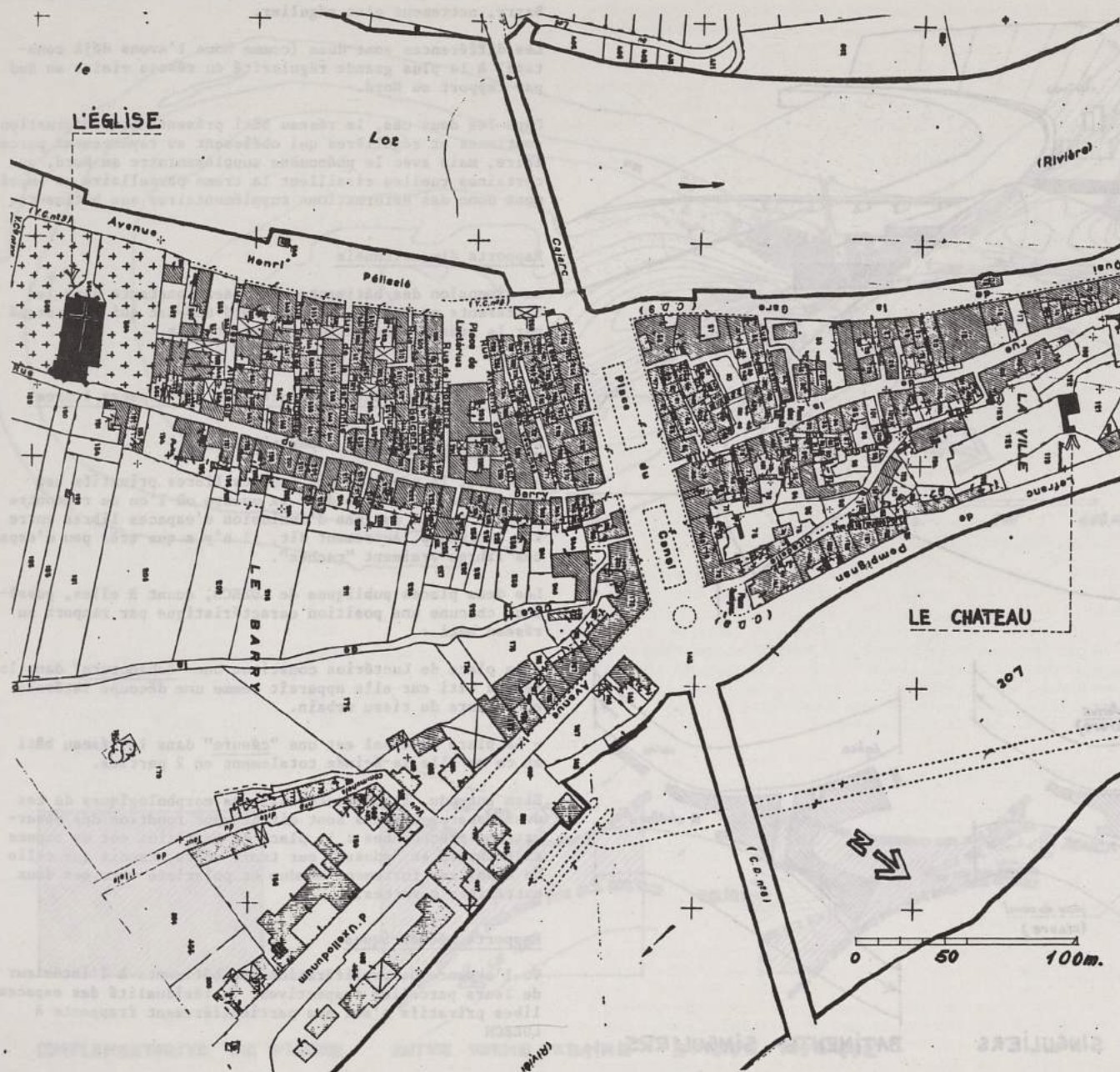
a) le chemin du "tour de l'île" et

b) le chemin "du milieu" suivent les courbes de niveau (redondance par rapport au relief)

c) le chemin "du plateau", après avoir suivi une courbe de niveau, s'infléchit suivant une ligne de plus grande pente et une des génératrices du parcellaire (dépendance par rapport au relief)

d) Le chemin qui escalade la colline de La Pistoule, profite d'un léger thalweg (redondance par rapport au relief).

LES BATIMENTS SINGULIERS



Rapports dimensionnels

Une fois encore, on peut constater que chaque composant du réseau viarie est situé dans la hiérarchie dimensionnelle à un niveau qui correspond parfaitement au rôle qu'il joue dans le site.

La route de grande communication, matérialisée par la place du Canal, est à l'échelle de la vallée du Lot dans son ensemble, tandis que la trame urbaine principale est à l'échelle du méandre lui-même.

D'une manière générale on doit donc conclure que le réseau viarie de LUZECH présente une dépendance remarquable (et surtout une redondance certaine) par rapport au site naturel.

2.2.10 Réseau bâti : organisation interne

Rapports topologiques

La caractéristique du réseau bâti de LUZECH est une très grande continuité des masses bâties. Il se présente donc comme une nappe continue et dense. On peut donc dire qu'il s'agit d'un bâti planaire.

Les deux quartiers principaux au Nord et au Sud-Ouest présentent cet aspect planaire. En revanche le troisième quartier, situé à l'Est de la colline de La Pistoule, est beaucoup moins dense et présente un aspect plus linéaire.

Quant aux éléments singuliers du bâti, on peut en repérer trois qui émergent nettement du velum général des bâtiments :

- le château (ou plutôt les ruines de son donjon)
- l'église au Sud
- l'usine hydro-électrique au Nord

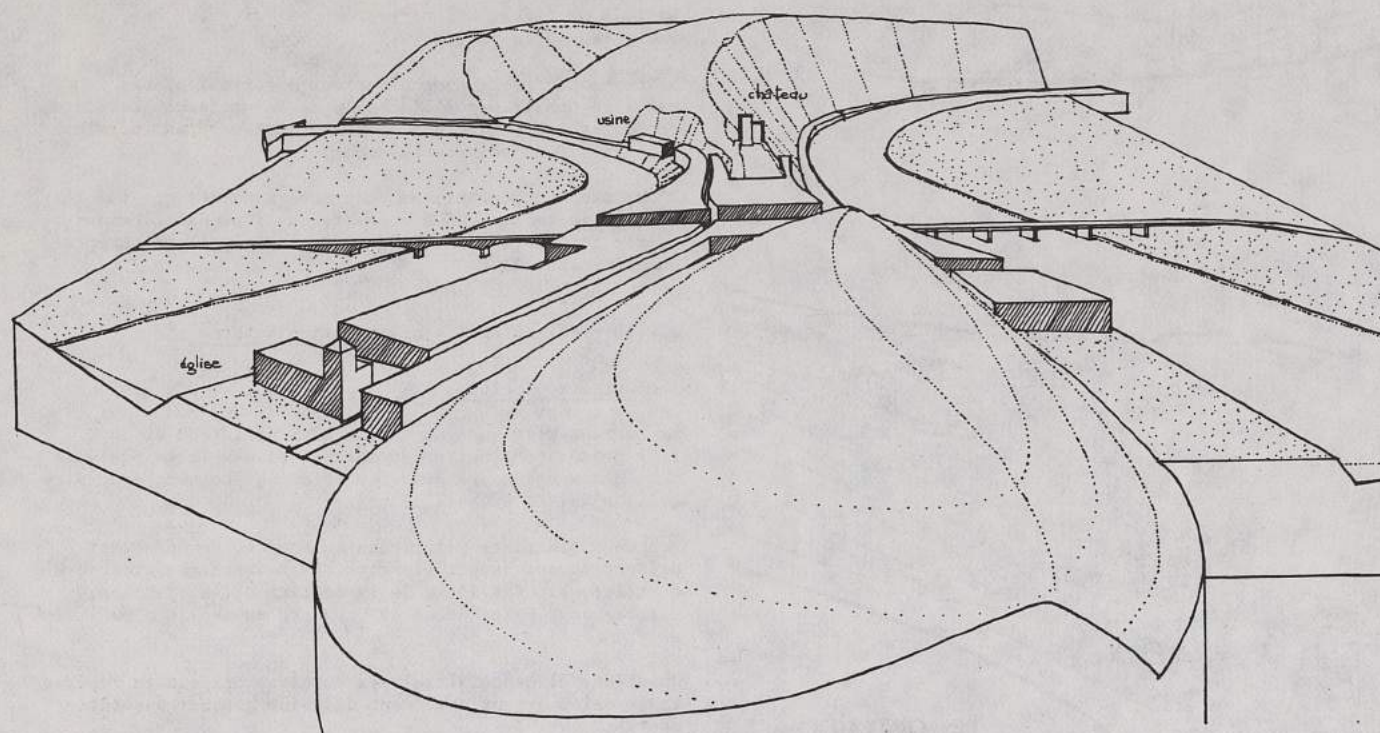
La position de chacun de ces éléments singuliers par rapport à l'ensemble du réseau bâti est la suivante :

- l'usine et l'église constituent chacune au Nord et au Sud une ponctuation finale du réseau bâti.
- tandis que le château constitue une ponctuation interne à ce réseau, ponctuation dont la position n'est pas directement pertinente par rapport à l'ensemble du réseau.

Rapports géométriques

Très similaires par leur continuité, le quartier de "la ville" au Nord, et le "faubourg du Barry" au Sud, présentent cependant des différences géométriques assez sensibles.

EPANNELAGE DU BÂTI DANS LE SITE



Ainsi le quartier de "la ville" révèle certaines désobéissances entre bâtiments et de multiples inflexions de la trame bâtie que l'on ne retrouve pas dans le faubourg du Barry, nettement plus régulier.

Les différences sont dues (comme nous l'avons déjà constaté) à la plus grande régularité du réseau viaire au Sud par rapport au Nord.

Dans les deux cas, le réseau bâti présente des déformations continues et régulières qui obéissent au rayonnement parcellaire, mais avec le phénomène supplémentaire au Nord, que certaines ruelles cisailent la trame parcellaire et impriment donc des déformations supplémentaires aux bâtiments.

Rapports dimensionnels

La dimension des bâtiments est assez constante dans les différents quartiers, sauf du côté Sud-Est qui est marqué par la présence de bâtiments industriels.

2.2.11 Réseau bâti : rapport avec les espaces libres

Rapports topologiques : positionnement

A LUZECH, la position des espaces libres privés est assez caractéristique dans la mesure où l'on ne rencontre presque jamais des cas d'inclusion d'espaces libres entre les bâtiments. Autrement dit, il n'y a que très peu d'espaces libres vraiment "cachés".

Les deux places publiques de LUZECH, quant à elles, possèdent chacune une position caractéristique par rapport au réseau bâti :

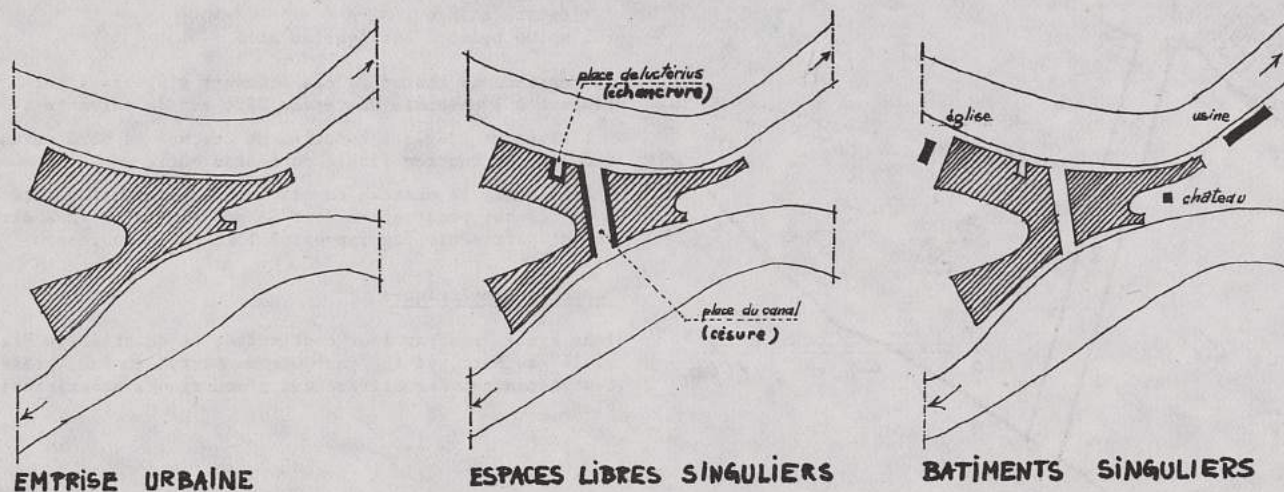
- La place de Luctérius constitue une "échancrure" dans le réseau bâti car elle apparaît comme une découpe latérale en bordure du tissu urbain.

- La place du Canal est une "césure" dans le réseau bâti en ce qu'elle le scinde totalement en 2 parties.

Bien entendu, les caractéristiques morphologiques de ces deux espaces urbains sont directement fonction des observations précédentes : la place de Luctérius est un espace très abrité et "adossé" sur trois côtés, tandis que celle du Canal est fortement tendue et polarisée vers ses deux extrémités ouvertes.

Rapports géométriques

Vu l'absence de prolifération des bâtiments à l'intérieur de leurs parcelles respectives, la résidualité des espaces libres privés n'est pas particulièrement frappante à LUZECH

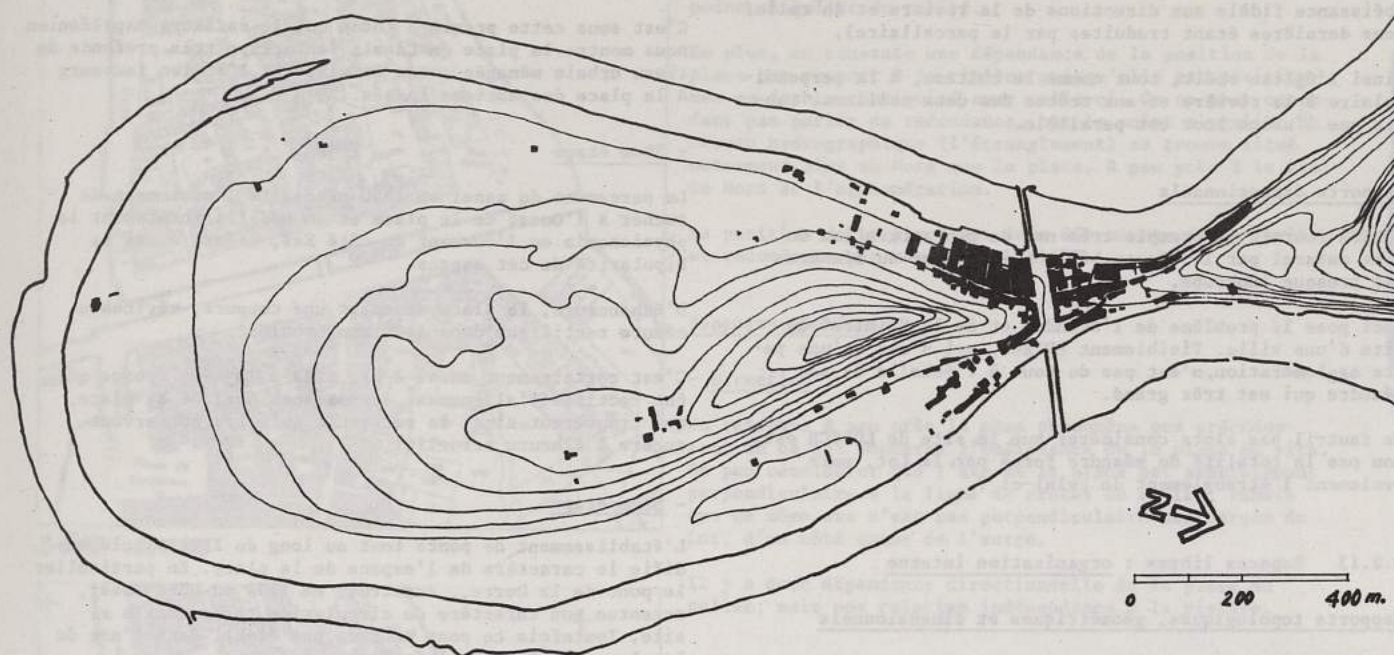


EMPRISE URBAINE

ESPACES LIBRES SINGULIERS

BATIMENTS SINGULIERS

RAPPORT RESEAU BÂTI / SITE NATUREL



Quant aux deux places publiques, elles ont toutes deux un rapport géométrique inverse avec les bâtiments qui les entourent : la place de Luctérius possède une figure négative par rapport aux alignements de bâtiments qui l'encadrent. A l'inverse, la place du Canal déforme très légèrement les bâtiments qui s'alignent sur elle, surtout du côté Nord. De ce côté au moins elle a une figure positive, tandis que les bâtiments possèdent des formes trapézoïdales résiduelles, caractéristiques d'une volonté de réaligement (que nous avons déjà évoquée).

Rapports dimensionnels

Une très grande densité des bâtiments par rapport aux espaces libres, amène une très forte densité du tissu urbain à LUZECH.

2.2.12 Réseau bâti : rapport avec le site

Rapports topologiques : positionnement

Une des originalités de LUZECH réside dans l'implantation du réseau bâti dans un point singulier du site : à l'étranglement du méandre.

Plus précisément on constate que le réseau bâti évite, autant que possible, de s'implanter dans les parties pentues du relief et se contente de tapisser les parties plates.

Quant aux éléments bâtis singuliers, il est piquant de constater que l'usine et l'église, qui ont une position très forte par rapport à l'ensemble du réseau bâti, sont en revanche positionnées dans des zones peu différenciées et peu singularisées du site, le long de la rivière dans la plaine alluviale (indépendance de positionnement).

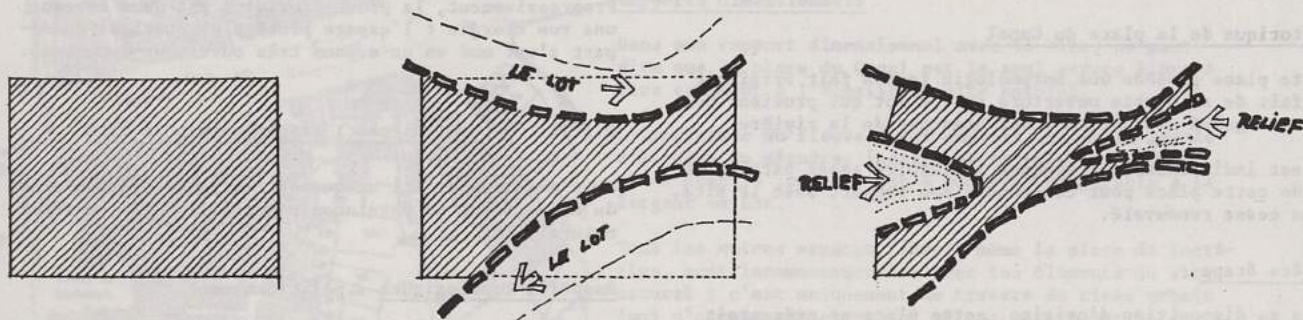
Seul le château, comme il se doit, ponctue d'une façon très redondante (ceci est habituel) l'échine rocheuse qui le supporte.

Rapports géométriques

On peut constater que la découpe du vélum des bâtiments est exactement la forme négative de celles des éléments naturels, ce qui veut dire qu'il existe un rapport de complémentarité de figure entre le réseau bâti et le site naturel (relief surtout).

L'occupation du réseau bâti est en effet dictée par quatre coupes :

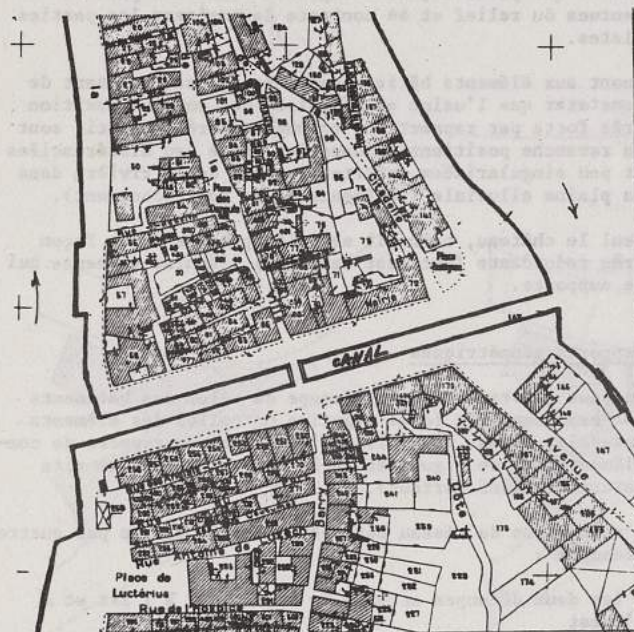
- les deux coupes arquées de la rivière à l'Est et à l'Ouest
- les deux coupes "pointues" du relief qui pénètre au Nord et au Sud comme deux coins enfoncés dans la masse des bâtiments.



COMPLEMENTARITÉ DE FIGURE ENTRE FORME URBAINE ET SITE PHYSIQUE



1ÈRE ÉTAPE (CADASTRE NAPOLÉONIEN)



2ÈME ÉTAPE

La totale passivité de la figure de l'emprise urbaine par rapport au site naturel entraîne, entre les deux, un rapport de redondance assez inhabituel.

Quant aux éléments singuliers, leur direction traduit une obéissance fidèle aux directions de la rivière et du relief (ces dernières étant traduites par le parcellaire).

Ainsi l'église obéit, tout comme le château, à la perpendiculaire à la rivière et aux crêtes des deux collines, tandis que l'usine leur est parallèle.

Rapports dimensionnels

LUZECH fournit un exemple très net de non saturation du site naturel par le réseau bâti. L'intérieur du méandre est presque inoccupé.

Ceci pose le problème de l'étendue et de la "limite" du site d'une ville. Visiblement LUZECH, qui n'est qu'une petite agglomération, n'est pas du tout à l'échelle de son méandre qui est très grand.

Ne faut-il pas alors considérer que le site de LUZECH est, non pas la totalité du méandre formé par le Lot, mais seulement l'étranglement de celui-ci ?

2.2.13 Espaces libres : organisation interne

Rapports topologiques, géométriques et dimensionnels

A LUZECH, les espaces libres privatifs se caractérisent avant tout par leur rareté, leur dispersion et leur petitesse.

Les deux espaces libres singuliers constitués par les deux places, contrastent par leurs dimensions nettement plus importantes. Mais c'est surtout la place du Canal qui se singularise par son échelle très supérieure à celle de tous les autres espaces libres urbains.

Historique de la place du Canal

Cette place possède une morphologie tout à fait originale du fait de sa double ouverture sur le Lot qui provient de sa contiguïté avec chacune des branches de la rivière.

Il est indispensable d'évoquer l'histoire assez particulière de cette place pour comprendre son rapport avec le site, sans cesse renouvelé.

- 1ère étape

Dans sa disposition d'origine, cette place ne présentait qu'une seule ouverture sur le Lot du côté Ouest, alors que son côté Est était doublement barré par la présence d'un bâtiment public le long de la rivière et par l'obstruction

d'un rocher qui réduisait sa longueur de près de moitié.

Cette éminence rocheuse constituait en fait l'élément de liaison entre le relief de l'Impernal (au Nord) et la colline de la Pistoule (au Sud).

C'est sous cette première forme que le cadastre napoléonien nous montre la place du Canal: échanture très profonde du tissu urbain ménagée entre la ville et l'ancien faubourg à la place des anciens fossés.

- 2ème étape

Le percement du canal en 1840 nécessita l'arasement du rocher à l'Ouest de la place et en modifia totalement la physionomie en l'ouvrant du côté Est, créant ainsi la bipolarité de cet espace.

D'échanture, la place devenait une coupure, véritable césure rectiligne dans le tissu urbain.

C'est certainement aussi à peu près à la même époque que fut rectifié l'alignement des maisons bordant la place, qui trouvèrent ainsi la rectitude qu'elles conservent encore à l'heure actuelle.

- 3ème étape

L'établissement de ponts tout au long du XIX^e siècle modifie le caractère de l'espace de la place. En particulier le pont de la Dorre, construit en 1854 du côté Ouest, accentue son caractère de circulation transversale au site. Toutefois ce pont ne sera pas établi dans l'axe de la place, à cause de la présence du canal.

- 4ème étape

La création récente d'un pont dans l'axe de la place, en même temps que le comblement du canal, ont achevé de donner à cet espace l'aspect d'un cisaillement du tissu urbain par une circulation transversale.

Progressivement, la place d'origine est donc devenue une rue élargie : l'espace protégé et statique du départ s'est mué en un espace très ouvert et dynamique.

2.2.14 Espaces libres : rapports avec le site

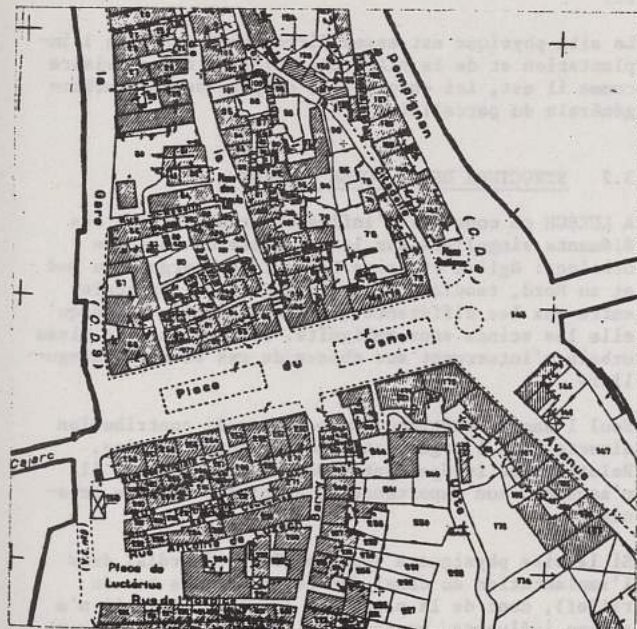
Nous examinerons ici uniquement le rapport de la place du Canal (dans sa physionomie actuelle) avec le site naturel.

Rapports topologiques : positionnement

La position de cette place est très dépendante du relief puisqu'elle se situe exactement à son point d'inflexion dans le site, c'est-à-dire au niveau du "col" situé entre les deux collines.



3ÈME ÉTAPE



4ÈME ÉTAPE (ÉTAT ACTUEL)

La place matérialise donc le passage entre le versant Est et le versant Ouest du relief. On peut donc estimer qu'il y a redondance entre cet espace libre singulier et le point singulier du relief.

De plus, on constate une dépendance de la position de la place par rapport à la rivière puisqu'elle est positionnée en double contiguïté avec celle-ci. On ne peut cependant pas parler de redondance, car le point singulier du réseau hydrographique (l'étranglement) se trouve situé nettement plus au Nord que la place, à peu près à la limite Nord de l'agglomération.

La position de la place est donc dépendante de la rivière et redondante par rapport au relief.

Rapports géométriques

- Direction

On retrouve à peu près le même phénomène que précédemment en ce qui concerne l'obéissance de la place au site. On peut considérer que l'axe de la place est sensiblement perpendiculaire à la ligne de crêtes du relief, tandis que ce même axe n'est pas perpendiculaire aux berges du Lot, d'un côté comme de l'autre.

Il y a donc dépendance directionnelle de la place au relief, mais une relative indépendance à la rivière.

- Figure

C'est surtout par sa figure très géométrique et très allongée que la place du Canal manifeste sa contradiction par rapport au site : on n'y trouve aucune volonté d'épouser les courbes du relief, ni celles de la rivière.

Rapports dimensionnels

Dans son rapport dimensionnel avec le site, on peut dire que la place du Canal est le seul espace libre à être vraiment à l'échelle du site naturel.

L'importance du fleuve à cet endroit, comme la grande dimension du méandre, justifient la présence d'une place dont la longueur est à peu près comparable à la largeur du Lot.

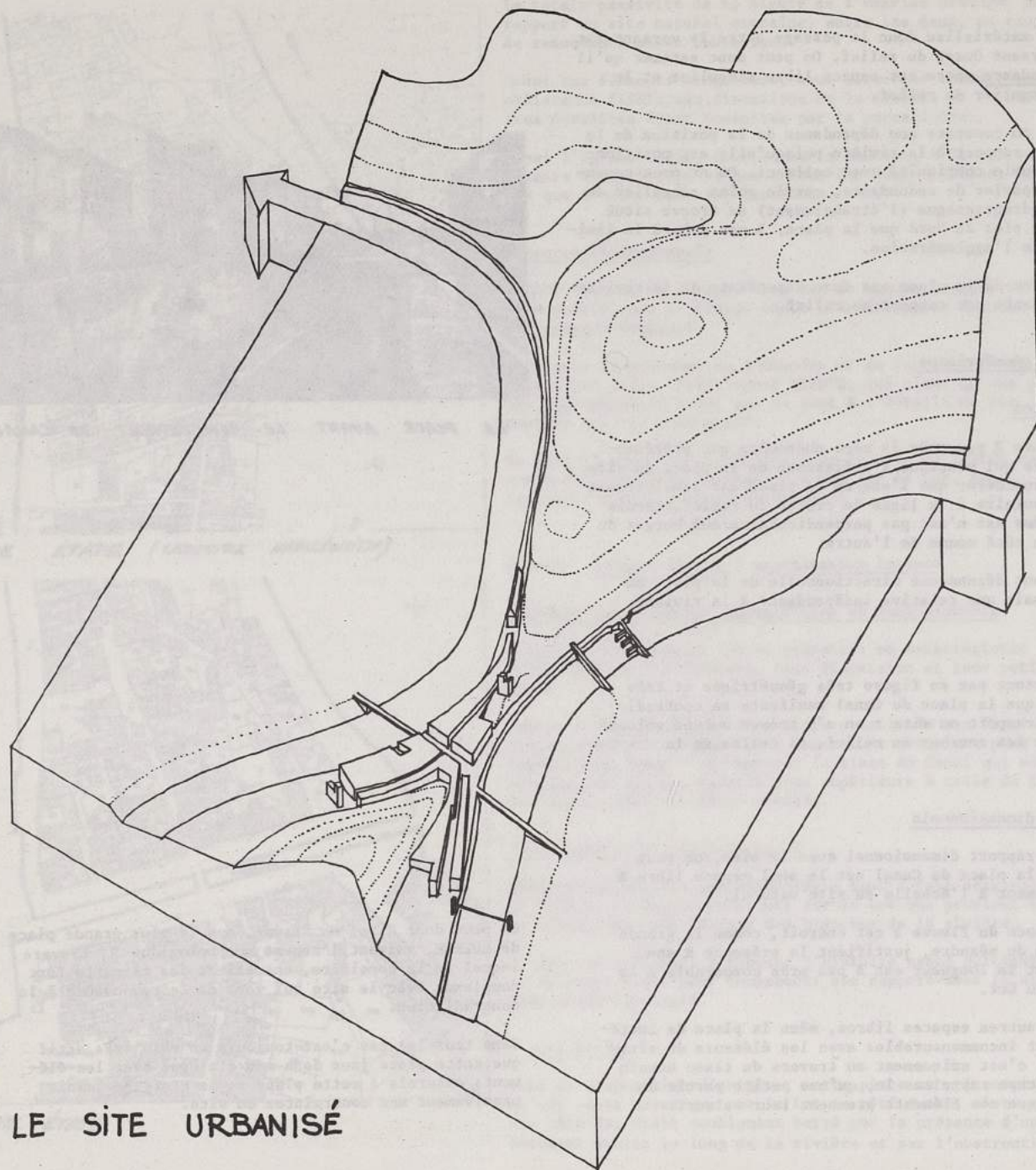
Tous les autres espaces libres, même la place de Lucté-rius, sont incommensurables avec les éléments du site naturel : c'est uniquement au travers du tissu urbain (qui n'occupe rappelons le, qu'une petite partie du méandre) que ces éléments prennent leur valeur.



LA PLACE AVANT LE COMBLEMENT DU CANAL

On peut donc dire, en résumé, que la plus grande place de LUZEC, suivant l'aspect morphologique à travers lequel on la considère, entretient des rapports fort complexes avec le site qui vont de la redondance à la contradiction.

Dans tous les cas c'est toujours un rôle très actif que cette place joue dans son dialogue avec les éléments naturels : cette place ne se conforme jamais passivement aux contraintes du site.



LE SITE URBANISÉ

3. SYNTHESE

3.1 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

Comme c'est souvent le cas dans d'autres villes, le réseau parcellaire possède un rôle très actif dans la structure du tissu urbain. Mais, ce qui est de surcroît très caractéristique de LUZECH, c'est l'importance du réseau viarie dans cette organisation.

Le système clairement hiérarchisé des voies principales longitudinales et des ruelles secondaires transversales organise fortement tous les rapports internes du tissu urbain, en interdépendance avec le parcellaire.

Le site physique est assez directement cause de l'implantation et de la hiérarchisation du réseau viarie comme il est, ici encore, à l'origine de la courbure générale du parcellaire.

3.2 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

A LUZECH on constate l'influence prépondérante des éléments singuliers sur la structure de la forme urbaine : église et usine bornent la bourgade au Sud et au Nord, tandis que la place du Canal articule entre eux les différents quartiers en même temps qu'elle les scinde sans ambiguïté. Passivement, le tissu urbain s'interrompt sur chacun de ces éléments singuliers.

Seul l'ancien château n'apporte pas de contribution directe dans l'organisation de la forme urbaine. Relativement indépendant, isolé sur sa butte, il n'acquiert son importance qu'au niveau du site urbanisé.

Si le site physique a joué un rôle primordial dans l'implantation du canal (au point le plus bas du relief), donc de la place qui lui a succédé, il n'a aucune influence, en revanche, sur le positionnement de l'église. Celle-ci, par sa direction, respecte cependant l'orientation générale du parcellaire.

Par rapport à ce que nous pouvons observer à NOYERS ou à LA VOUTE-CHILHAC, l'équilibrage interne de la forme urbaine est ici fort différent.

- à NOYERS c'est le tissu urbain qui domine et les éléments singuliers qui s'y insèrent passivement.

- à LA VOUTE-CHILHAC il existe un dialogue et un certain équilibre entre l'abbaye et le tissu urbain linéaire.

- tandis qu'à LUZECH ce sont davantage les éléments singuliers qui dominent : ils structurent topologiquement la forme urbaine par barrage ou interruption, tout en maintenant une certaine redondance directionnelle avec le tissu urbain.

3.3 STRUCTURE DU SITE URBANISE

LUZECH est un exemple assez étonnant de valorisation "à rebours" du site naturel par la forme urbaine.

D'une part le relief trop raide n'est pas accompagné par le tissu urbain, contrairement donc à l'image classique de redondance des "villages perchés" escaladant les courbes de niveaux. En ne tapissant que les parties basses et plates du site, le tissu urbain renforce en effet l'émergence incongrue et quasi symétrique des deux escarpements au-dessus du "velum" des bâtiments.

D'autre part, l'étranglement prononcé du méandre qui entraîne un resserrement concourant de toutes les trames urbaines, provoquant ce que l'on pourrait nommer l'aspect "nodal" du site urbanisé, se trouve brusquement dénoué par l'incision violente de la place du canal qui "décomprime" les tensions du site.

La platitude du tissu urbain révèle l'accuité du relief, comme la coupure de la place révèle l'étranglement de la rivière.

3.4 CONSCIENCE DU SITE

En première analyse, c'est une grande lisibilité du site physique qui se manifeste à LUZECH à travers le site urbanisé.

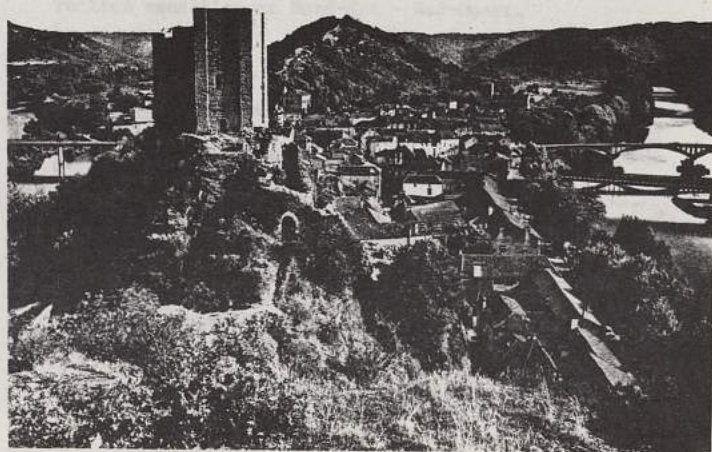
Grâce, en effet, à la place du Canal, on a une conscience très nette de l'existence et de la proximité des deux branches de la rivière.

De même, grâce à l'absence d'urbanisation du site sur les reliefs, les deux crêtes (l'une ponctuée par le château et l'autre marquée par le calvaire) accusent nettement leur profil.

Il résulte de tout ceci une quasi symétrie à la fois de la rivière (à l'Est et à l'Ouest) et du relief (au Nord et au Sud) par rapport à la place du Canal située au centre de la ville.

Du fait que le lobe du méandre est isolé par la présence de la colline de La Pistoule, l'impression d'espace en cul-de-sac, typique des sites de méandre, disparaît. La conscience d'un espace différencié entre l'attache et le lobe du méandre, entre l'arrière et l'avant du site devient impossible. L'espace interne du méandre devient inorienté ou plutôt acquiert deux orientations équivalentes au Nord et au Sud.

Le site de LUZECH, de lisible qu'il semble au départ, apparaît en fin de compte non dépourvu d'ambiguïté dans la conscience qu'on peut en prendre.





NOYERS-SUR-SEREIN

1. PRESENTATION GENERALE

1.1 LE SITE NATUREL

1.1.1 Topologie du site

Position par rapport à l'environnement naturel :

Le site de NOYERS est un site de plaine alluviale de dimension réduite, qui se trouve dans la vallée du Serein au Sud de CHABLIS.

Le site de NOYERS ne possède aucune singularité particulière par rapport aux autres sites de la vallée, et on trouve plusieurs sites de méandre équivalents à quelques kilomètres (au Sud essentiellement).

Liaisons avec l'environnement naturel

Elles se caractérisent par une très forte dissymétrie. Vers le Nord-Est, le site est sans communication, bloqué par un relief abrupt. Vers le Sud-Ouest, ainsi que dans le sens longitudinal de la vallée, le site est en communication plus directe avec le reste du territoire.

1.1.2 Géométrie du site

Direction

Dans la région de NOYERS, la vallée du Serein possède une direction générale Sud-Est - Nord-Ouest.

Le méandre de NOYERS, quant à lui, possède un axe de direction sensiblement Nord-Est - Sud-Ouest.

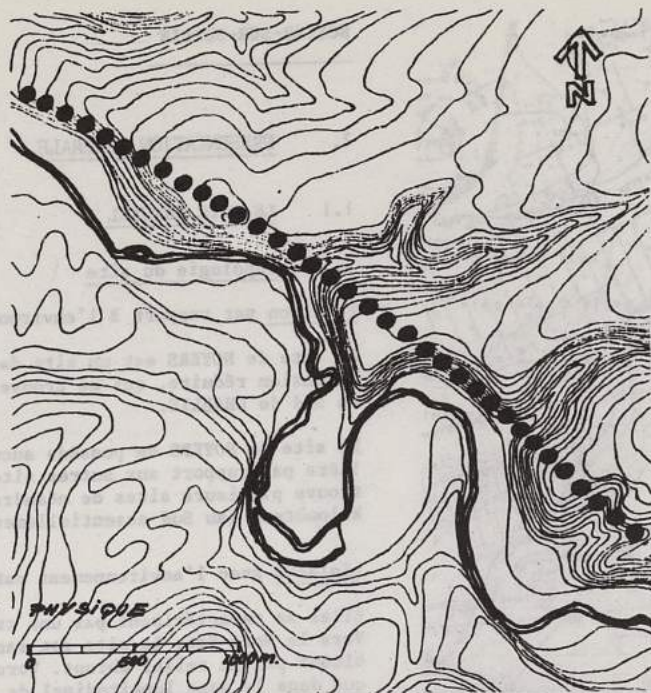
Figure

- En plan, le méandre de NOYERS présente une courbure irrégulière. Il s'agit d'un méandre divaguant. Celui-ci présente un étranglement assez marqué après son attache, c'est un méandre en "O".

Le méandre de NOYERS fait partie d'une suite de méandres du Serein, mais il est plus fermé que ceux-ci.

- En coupe, le méandre est très plat. L'habituelle dissymétrie due au côté d'attaque de la rivière fait que la partie Est est légèrement plus élevée que la partie Ouest.

A NOYERS la vallée du Serein entaille le plateau bourguignon de manière dissymétrique :



- la rive droite, côté Nord-Est, est très abrupte. La cassure avec le plateau est nette et la pente est soulignée par une bordure continue de forêt.

- la rive gauche, beaucoup moins abrupte, est cultivée. En particulier, le contre-méandre dans sa partie non inondable était anciennement planté de vignes au lieu-dit "la Corvée".

1.1.3 Dimensions du site

Dimensions du méandre :

Longueur : 800 m.
Largeur à l'étranglement : 200 m.
Largeur à la tête : 425 m.

En résumé, le site de NOYERS se caractérise avant tout par la platitude du relief à l'intérieur du méandre, ainsi que par les divagations de la rivière.

1.2 LA FORME URBAINE

1.2.1 Topologie de la forme urbaine

Position et liaison de la forme urbaine par rapport aux agglomérations voisines :

NOYERS fait partie d'une série de villages implantés tout au long de la vallée du Serein et tous reliés entre eux.

Mais, bien que de petite taille, l'agglomération de NOYERS présente un aspect très différent, beaucoup plus urbain que les bourgades de la vallée ou des plateaux alentours de taille comparable, qui ne sont généralement constitués que d'exploitations agricoles.

1.2.2 Géométrie de la forme urbaine

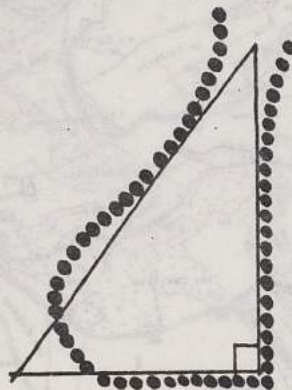
Figure

L'emprise de NOYERS n'a pratiquement pas débordé par rapport à la limite de ses anciens remparts médiévaux. Géométriquement elle a la forme d'un triangle rectangle dont l'angle Sud-Ouest serait transformé en arc de cercle, et l'angle Sud-Est serait l'angle droit. Elle se caractérise donc par une dissymétrie entre la limite Est, presque rectiligne, et la limite Ouest, fortement arquée.

Direction

La limite de la ville, côté Est, est sensiblement orientée Nord-Sud.

GÉOMÉTRIE DE L'EMPRISE URBAINE



1.2.3 Dimensions de la forme urbaine

L'emprise urbaine de NOYERS s'étend sur 450 m. de long par 325 m. de large (environ).

1.3 RAPPORT GLOBAL ENTRE FORME URBAINE ET SITE NATUREL

1.3.1 Rapport topologique

Position

Le positionnement de l'emprise urbaine de NOYERS dans son méandre est marqué par un décentrement très important : celle-ci vient tangenter la rivière du côté Est, alors qu'elle en est assez éloignée des autres côtés. La dissymétrie de l'emprise urbaine s'accompagne donc d'une dissymétrie dans la "prise de site".

Liaison

Le principe distributif de la forme urbaine et celui du site sont assez similaires : le fort relief du plateau bloque complètement les liaisons de la forme urbaine vers le Nord-Est et les réduit à deux circulations longitudinales le long du fleuve en pied de coteau. L'éclatement des circulations vers le Sud (du Nord-Ouest au Sud-Est) correspond à l'ouverture du site.

1.3.2 Rapport géométrique

Direction

L'emprise urbaine possède une découpe sensiblement parallèle au tracé du Serein, mais avec une forme plus régulière, les deux formes coïncident complètement sur leur côté Est. Il y a donc une obéissance directionnelle entre forme urbaine et découpe du méandre.

Figure

La forme urbaine et le tracé du méandre possèdent des figures similaires en triangle incurvé.

1.3.3. Rapport dimensionnel

La forme urbaine n'occupe pas totalement l'intérieur du méandre. Apparemment le site de NOYERS n'est donc pas saturé. Mais la bande de terrain qui demeure libre, occupée par des prairies et située à l'Ouest et au Sud, correspond vraisemblablement à une zone inondable.

1.4 EN RESUME

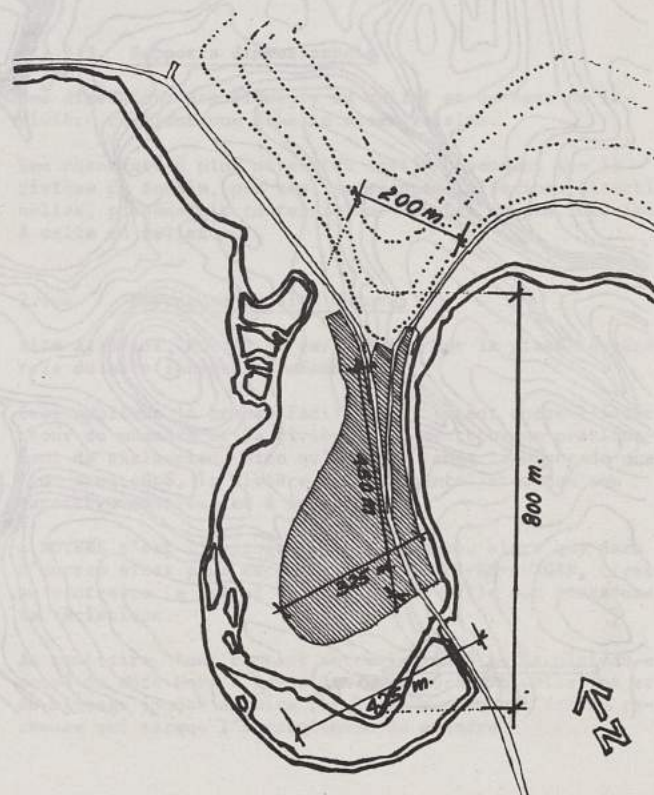
Une analyse rapide de NOYERS-SUR-SEREIN au niveau global révèle donc une certaine absence de conflit, un mimétisme tranquille, pourrait-on dire, entre la forme urbaine et le méandre qu'elle occupe.

Mais la sérénité et la simplicité de ce site plat (à l'intérieur du méandre du moins), son absence de singularité par rapport à tous les autres sites de la vallée ne correspond pas au caractère exceptionnel de la bourgade très dense, assez "urbaine", et, il faut l'avouer, très pittoresque.

NOYERS, une forme urbaine riche et singulière dans un site relativement banal ? Cette première approche nous amènerait à le penser, d'autant que l'intérêt de NOYERS semblerait de prime abord plus historique que géographique.

Nous vérifierons dans l'analyse "par niveaux" si cette première impression se trouve confirmée.

L'EMPRISE URBAINE DANS LE SITE



RESEAU OROGRAPHIQUE



2. ANALYSE PAR NIVEAUX

2.1 SITE NATUREL

2.1.1 1er niveau : réseau hydrographique

Le méandre de NOYERS se présente comme un méandre divagant de courbure régulière sur sa branche Est et de courbure irrégulière du côté Sud et sur sa branche Ouest.

De surcroît le Serein se ramifie en deux bras dans la partie Sud (anciens biefs) et en plusieurs bras dans sa partie Ouest, formant de petits îlots où sont implantés des moulins.

Ce méandre constitue un type intermédiaire entre un méandre en "U" et un méandre en "O". Son étranglement est donc assez peu marqué.

L'axe du méandre est dévié vers l'amont : d'abord de direction Nord-Est - Sud-Ouest, il prend ensuite une direction Nord - Sud.

Le réseau hydrographique en lui-même ne présente pas de points singuliers très marquants, mais plutôt une série d'accidents, dus aux brusques changements de direction et aux nombreux dédoublements caractéristiques des méandres de plaine alluviale.

2.1.2 2ème niveau : réseau orographique

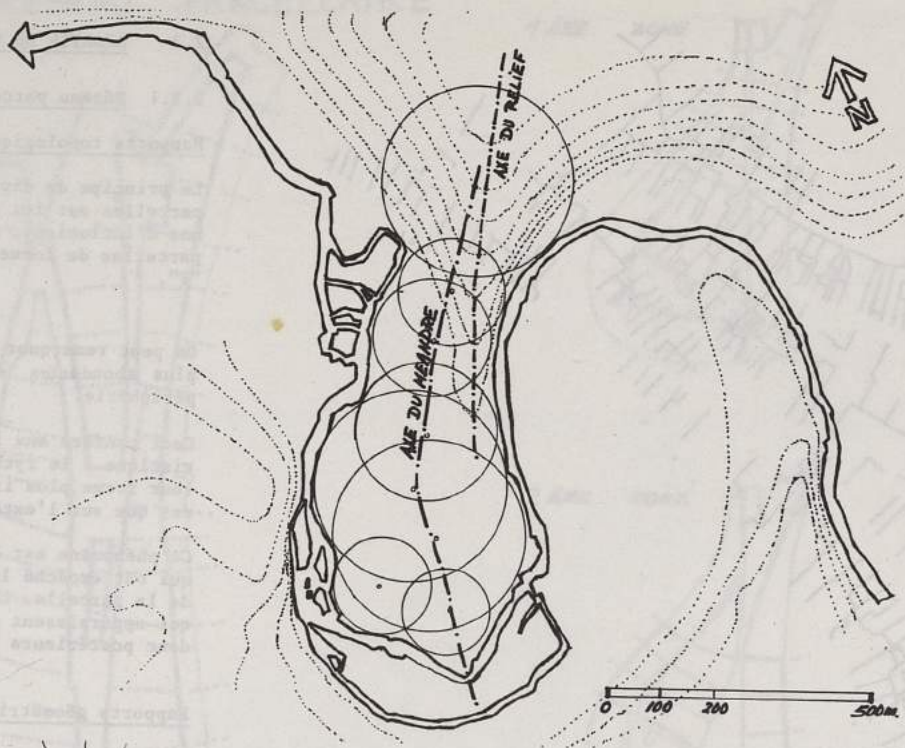
A l'intérieur du méandre le relief est pratiquement plat.

A l'extérieur du méandre la vallée du Serein se caractérise par une dissymétrie très marquée du relief :

- d'une part, côté Nord-Est, un rebord de plateau escarpé avec une dénivellation de 70 mètres entre le plateau et la vallée. La cassure du relief est constamment soulignée par une frange boisée qui occupe tout le versant escarpé impropre à la culture. Cet élément constitue le fond continu sur lequel vient s'inscrire le paysage de NOYERS. Éléments constants du relief, ce rebord présente cependant un point de rebroussement assez prononcé qui forme une croupe étroite, presque une échine, nettement axée. On peut considérer qu'il s'agit-là d'un élément singulier linéaire du relief.

- d'autre part sur le côté Sud-Ouest de la vallée, le relief est moins marqué et plus complexe, et la remontée sur le plateau s'effectue plus lentement. Cependant, à l'Ouest du méandre, un escarpement moins marqué que précédemment vient tangenter la rivière et constitue un élément singulier du relief de moindre importance.

AXE DU MÉANDRE



Il y a donc une certaine indépendance topologique, voire même une contradiction, entre le relief et l'hydrographie.

2.1.3.2. Rapports géométriques

Direction

A l'intérieur du méandre, l'axe de la crête issue du plateau est beaucoup plus rectiligne que l'axe du méandre et se trouve fortement déporté vers l'Est par rapport à celui-ci.

Il n'y a d'interdépendance directionnelle rivière/relief qu'au niveau de l'attache du méandre dans sa partie Est. Partout ailleurs on constate une indépendance de ces deux éléments.

Figure

Il y a une indépendance assez prononcée entre la figure du relief (assez simple) et celle du méandre (beaucoup plus capricieux), le relief n'accompagnant pas constamment les courbes du méandre.

2.1.3.3. Rapports dimensionnels

Les dimensions des éléments du relief et de ceux de la rivière révèlent une échelle assez voisine.

Une observation plus attentive révèle cependant que la rivière du Serein, par ses incessantes inflexions directionnelles, posséderait toutefois une échelle un peu inférieure à celle du relief.

2.1.4 Structure du site naturel

Site alluvial, NOYERS se caractérise par la planéité générale du site interne au méandre.

Ceci explique la grande facilité de contact entre l'intérieur du méandre et la rivière qui se trouvent pratiquement de plain-pied. Bien qu'elle ne longe la bourgade que d'un seul côté, la rivière est "présente" et donne son caractère particulier à la ville.

A NOYERS c'est l'hydrographie qui domine, alors que dans d'autres sites plus escarpés comme SEMUR-EN-AUXOIS, c'est au contraire le relief qui donne à la ville son image caractéristique.

Au contraire, tout contact entre la ville et le plateau est coupé du côté Nord à cause de la brusque dénivellation et du blocage imposé au site par la présence de l'échine rocheuse qui marque l'étranglement du méandre.

COUVERTURE VÉGÉTALE



2.1.3 Rapports entre les deux niveaux du site naturel

2.1.3.1 Rapports topologiques

Position du relief par rapport au méandre

Le relief principal du site se trouve situé du côté de l'attache du méandre.

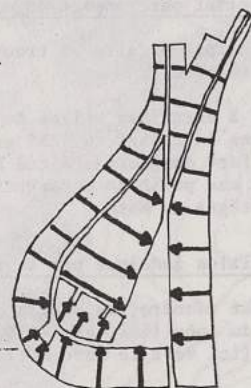
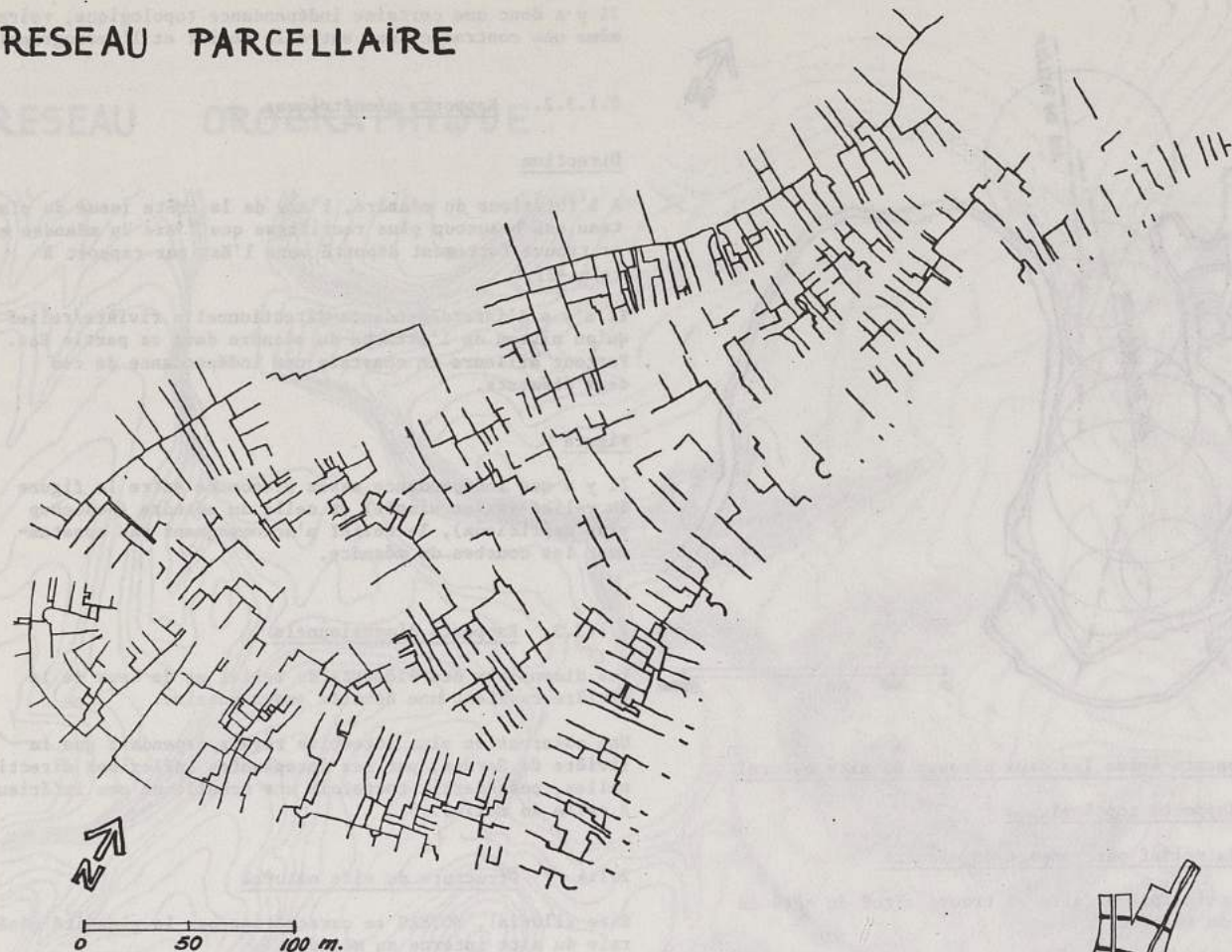
Contrairement à certaines villes de méandre qui se trouvent encadrées dans le relief, NOYERS est plutôt adossée au relief assez fort du plateau situé dans sa partie Nord, ce qui lui donne une position assez privilégiée, ouverte vers le Sud et protégée au Nord.

Liaisons spatiales induites par le relief et par la rivière

Comme dans tout méandre, la boucle de la rivière ferme le site du côté du lobe (ici vers le Sud) et l'ouvre du côté de l'attache (ici vers le Nord-Est).

On constate donc la forte contradiction induite par le relief qui bloque le site au Nord, du côté de l'attache du méandre et l'ouvre au contraire vers le Sud. Ce phénomène contribue à insulariser le site de manière naturelle.

RESEAU PARCELLAIRE



ORGANISATION CENTRIPÈTE
DU PARCELLAIRE

2.2 ANALYSE DE LA FORME URBAINE

2.2.1 Réseau parcellaire : organisation interne

Rapports topologiques

Le principe de division du territoire par l'accolement des parcelles est ici assez fortement perturbé par des systèmes d'inclusions, d'annexions ou de redivisions créant des parcelles de forme irrégulière et notamment en "L" ou en "T".

On peut remarquer que ces reprises de parcellaire sont plus abondantes du côté des rues internes que de la périphérie.

Ceci confère aux îlots périphériques un aspect caractéristique : le rythme des parcelles est plus dense (et leur forme plus irrégulière) du côté des rues intérieures que sur l'extérieur de la ville.

Ce phénomène est à relier à la présence des remparts qui ont empêché longtemps toute accessibilité au fond de la parcelle. Les quelques recoupements de parcelles qui apparaissent ponctuellement à la périphérie seraient donc postérieurs à l'abandon des remparts.

Rapports géométriques

- Figure des parcelles

Proches du rectangle, les parcelles ont généralement une figure peu déformée mais présentent souvent des décrochements en baïonnette le long des limites mitoyennes (cf. ci-dessus).

Le parcellaire de NOYERS présente donc des figures de parcelle relativement irrégulières mais toujours assez orthogonales.

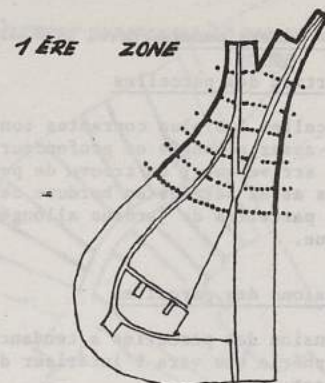
- Direction

L'étude de la direction de la trame parcellaire est fondamentale pour parvenir à la compréhension du tissu urbain de NOYERS.

L'organisation du parcellaire est très cohérente et assez constante à l'intérieur de l'emprise urbaine. De manière générale, celui-ci est toujours perpendiculaire à la limite de cette emprise, matérialisée ici par les remparts.

Ceci dit, il est possible de distinguer plusieurs zones à l'intérieur du réseau parcellaire de NOYERS pourtant très homogène.

INTERPRÉTATION DU RÉSEAU PARCELLAIRE

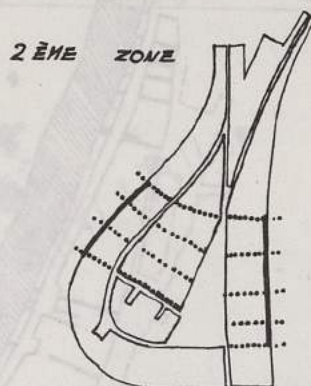


1ère zone

Dans la partie Nord et jusqu'au niveau de la place du Grenier à Sel, le parcellaire présente une trame régulière et parallèle à elle-même, légèrement infléchiée vers le Sud. Cette courbure a tendance à s'accroître au fur-et-à-mesure que l'on va vers le Sud.

2ème zone

Au Sud de la place du Grenier à Sel et jusqu'à la rue de l'Eglise, les 2 directions de l'enveloppe urbaine étant de plus en plus divergentes, la trame parcellaire se disloque en deux directions indépendantes, chacune normale à cette enveloppe.

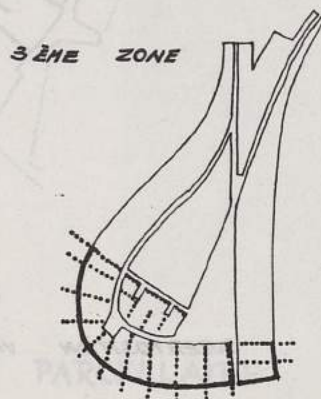


Toutefois, dans la partie Ouest de cette zone, une perturbation inopinée du parcellaire apparaît en plein coeur d'îlot, formant une direction biaisée désobéissant au tracé général de l'agglomération, difficilement interprétable.

3ème zone

Au Sud de la rue de l'Eglise et dans la partie Sud-Ouest, le parcellaire de bordure devient rayonnant.

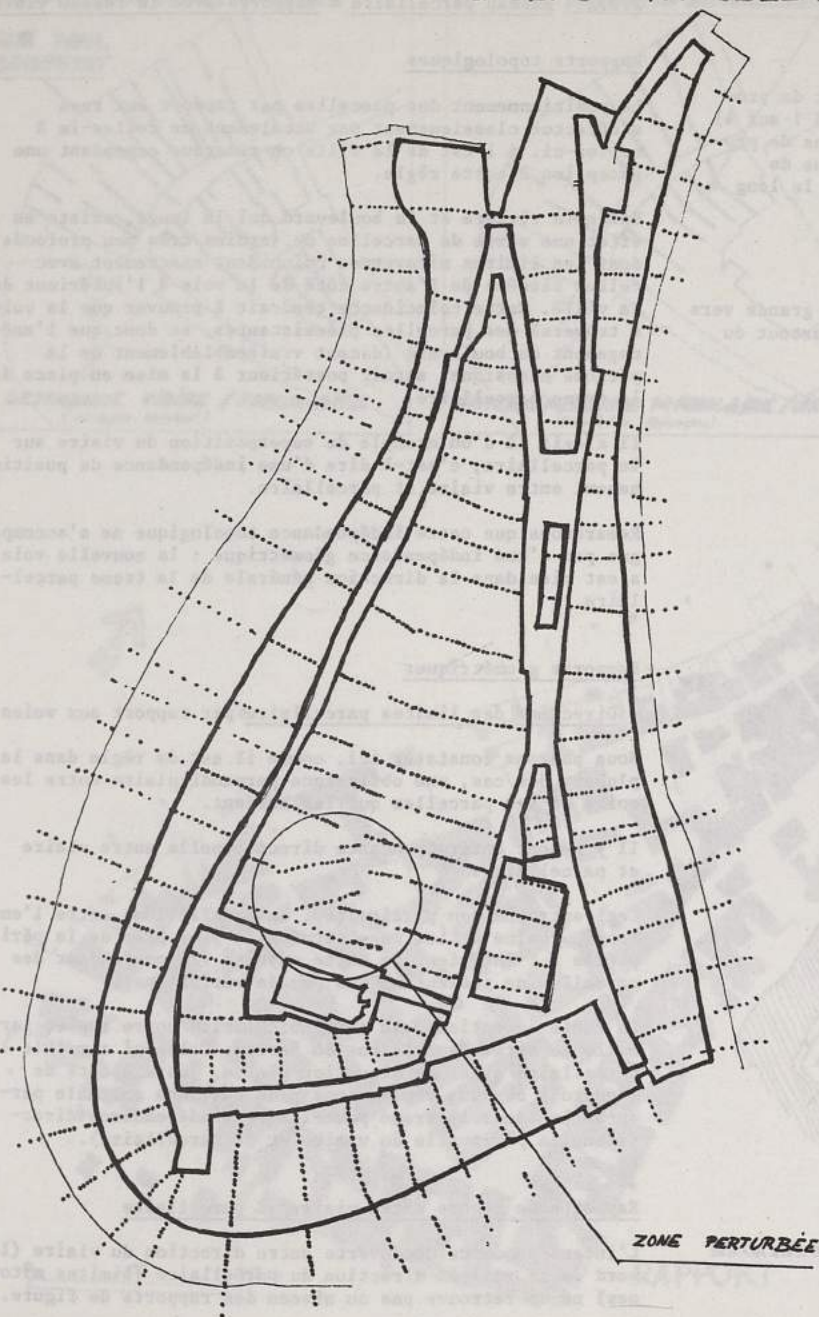
On peut remarquer que le retournement du système se fait très brièvement et qu'il y a finalement assez peu de parcelles de forme fortement trapézoïdale. De plus, le rayonnement du parcellaire n'affecte pas du tout l'îlot intérieur qui est celui qui entoure l'église : cet îlot est constitué par 2 trames orthogonales entre elles et très légèrement infléchies.



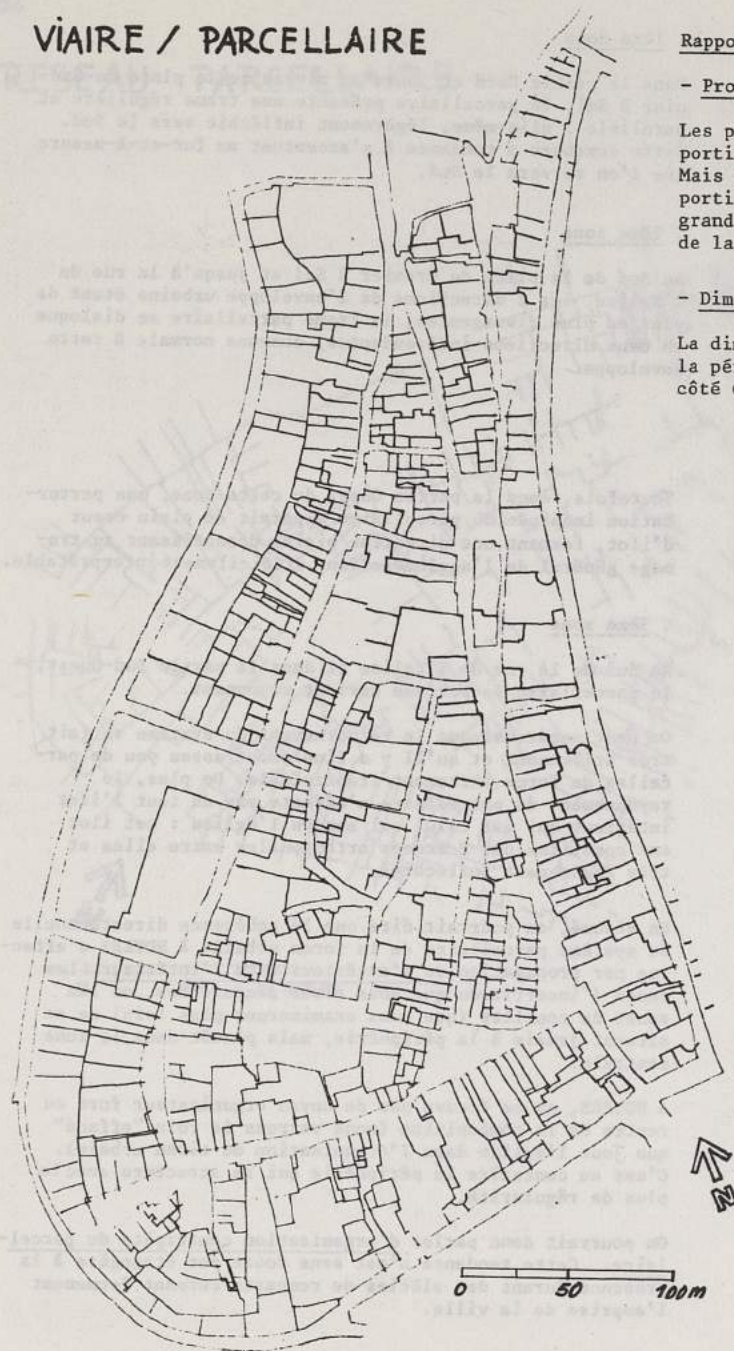
En résumé, on pourrait dire que la cohérence directionnelle du système parcellaire de la forme urbaine à NOYERS s'effectue par propagation de l'extérieur vers l'intérieur. Les zones d'incertitude que nous avons découvertes, ou les zones de conflits (que nous examinerons plus loin) ne se situent jamais à la périphérie, mais plutôt dans la zone centrale.

A NOYERS, on ne trouve pas de noyau organisateur fort au centre de la composition (nous verrons le rôle "effacé" que joue l'église dans l'organisation du tissu urbain). C'est au contraire la périphérie qui se structure avec le plus de régularité.

On pourrait donc parler d'organisation centripète du parcellaire. Cette tendance n'est sans doute pas étrangère à la présence durant des siècles de remparts cernant fermement l'emprise de la ville.



VIAIRE / PARCELLAIRE



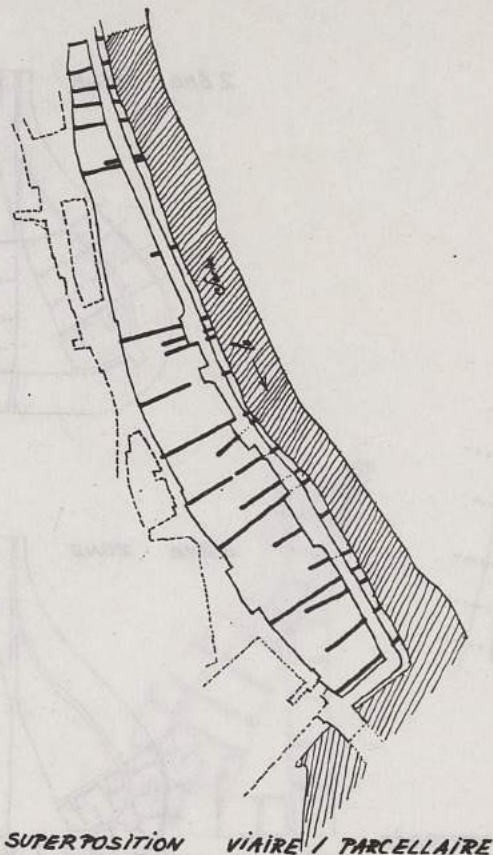
Rapports dimensionnels

- Proportion des parcelles

Les parcelles les plus courantes sont généralement de proportion assez allongée en profondeur (de 1 sur 2 à 1 sur 4) Mais il arrive que l'on trouve de petites parcelles de proportions assez serrées en bordure de rue, ainsi que de grandes parcelles de jardins allongées cette fois le long de la rue.

- Dimensions des parcelles

La dimension des parcelles a tendance à être plus grande vers la périphérie que vers l'intérieur de la ville, surtout du côté Ouest.



2.2.2 Réseau parcellaire : Rapports avec le réseau viaire

Rapports topologiques

Le positionnement des parcelles par rapport aux rues s'effectue classiquement par accolement de celles-ci à celles-ci. A l'Est de la ville on remarque cependant une exception à cette règle.

Entre la rivière et le boulevard qui la longe, existe en effet une série de parcelles de jardins très peu profonds dont les limites mitoyennes coïncident exactement avec celles situées de l'autre côté de la voie à l'intérieur de la ville. Cette coïncidence tendrait à prouver que la voie a traversé des parcelles préexistantes, et donc que l'aménagement du boulevard (datant vraisemblablement de la période classique) serait postérieur à la mise en place de la trame parcellaire.

Il s'agit là d'un exemple de superposition du viaire sur le parcellaire, c'est-à-dire d'une indépendance de positionnement entre viaire et parcellaire.

Remarquons que cette indépendance topologique ne s'accompagne pas d'une indépendance géométrique : la nouvelle voie s'est mise dans la direction générale de la trame parcellaire.

Rapports géométriques

- Direction des limites parcellaires par rapport aux voies

Nous pouvons constater ici, comme il est de règle dans la plupart des cas, une obéissance perpendiculaire entre les voies et les parcelles qui les bordent.

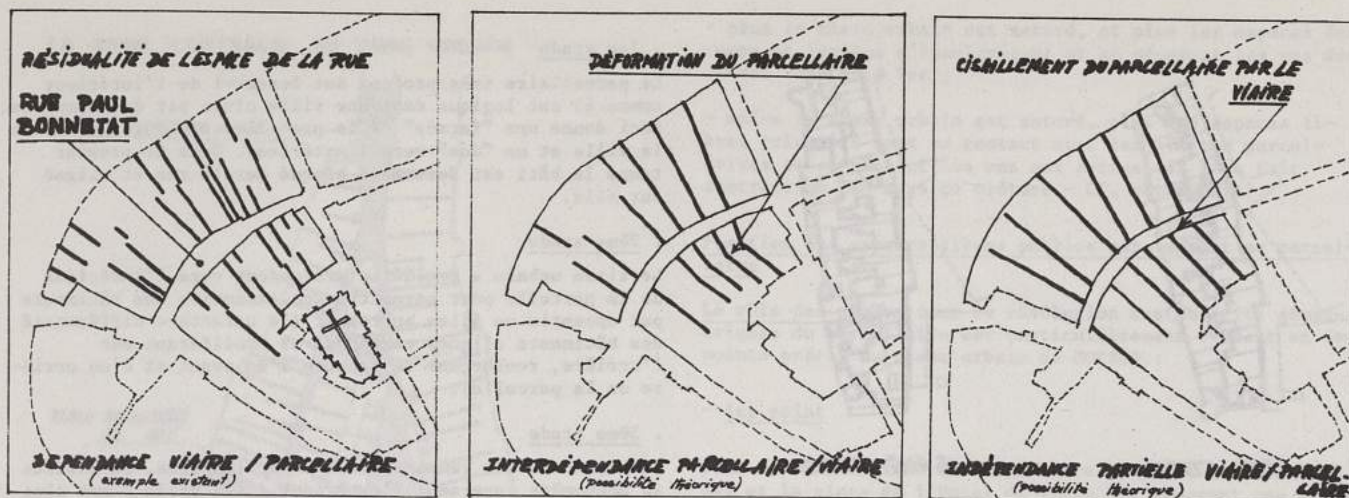
Il y a donc interdépendance directionnelle entre viaire et parcellaire.

Ceci entraîne, en particulier, un parallélisme entre l'enveloppe urbaine et les rues situées le plus près de la périphérie à l'intérieur de cette emprise (la profondeur des parcelles ne présentant que peu de variations).

La seule exception à la perpendicularité entre rue et parcelle se situe dans la rue du Bassin. Celle-ci cisaille le parcellaire avec une direction biaisée, juste à côté de l'endroit où nous remarquons plus haut une anormale perturbation dans la trame parcellaire (indépendance directionnelle ponctuelle du viaire et du parcellaire).

Rapports de figure entre viaire et parcellaire

L'interdépendance découverte entre direction du viaire (le bord de la rue) et direction du parcellaire (limites mitoyennes) ne se retrouve pas au niveau des rapports de figure.



Ici c'est la figure du viaire qui dépend de celle du parcellaire mais pas réciproquement. Autrement dit c'est la forme des parcelles qui détermine celle des rues et non le contraire.

Ce phénomène, très typique de NOYERS, est sensible au niveau de la rue centrale que nous examinerons plus loin. Il est très sensible aussi au niveau de rues comme la rue Paul Bonnetat.

Celle-ci, à son extrémité Sud, marque un renflement qui modifie le parallélisme des deux côtés de la rue. Cet espace est provoqué par l'existence, d'un côté de la rue, d'une trame parcellaire relativement orthogonale, et de l'autre côté, d'une trame plus rayonnante.

L'espace de la rue est devenu résiduel, et le parcellaire a déformé le viaire.

Notons, à titre de comparaison, que deux autres solutions auraient été possibles en donnant à la rue une forme positive et non résiduelle :

- soit par indépendance partielle du viaire et du parcellaire (le viaire aurait pu cisailer partiellement le parcellaire dans la partie Est);
- soit par dépendance (ou interdépendance du parcellaire au viaire).

2.2.3 Réseau parcellaire : Rapports avec le réseau bâti

Rapports topologiques

- Position des bâtiments dans la parcelle

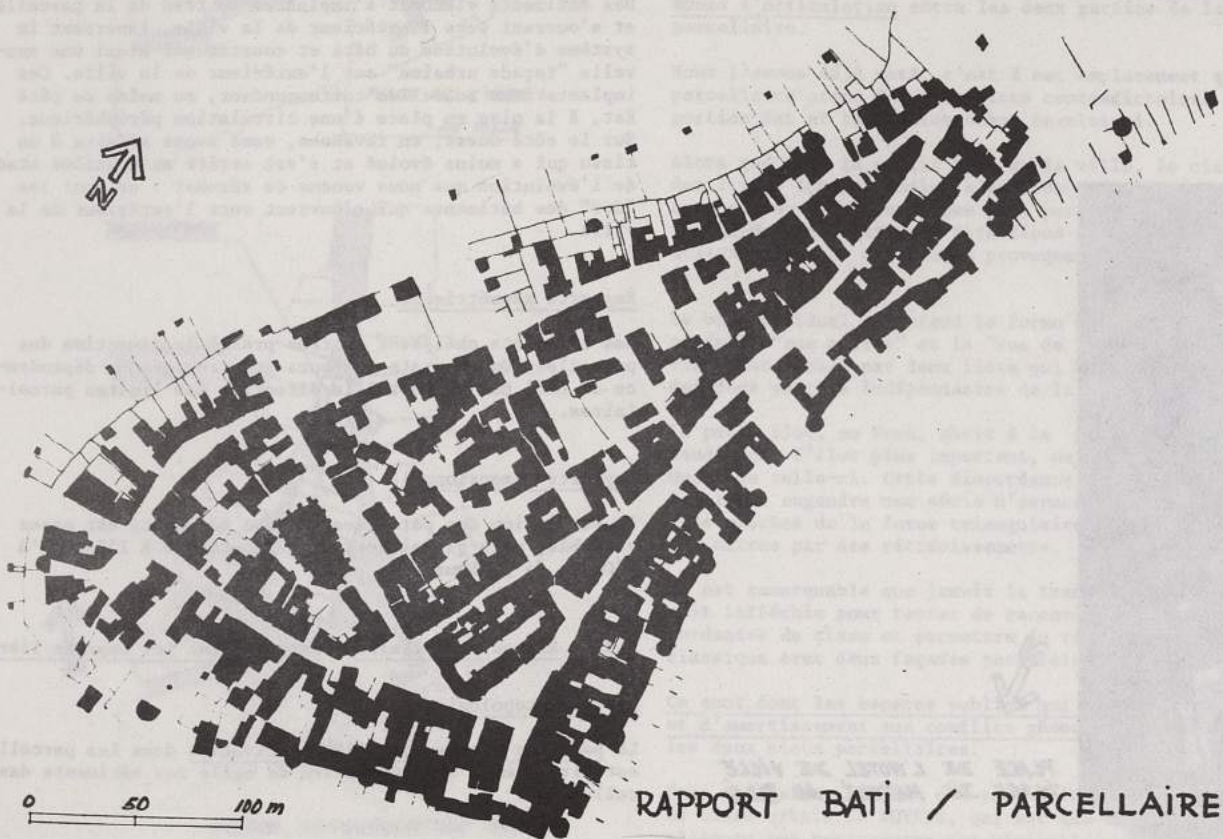
Très "serrés" les uns sur les autres, les bâtiments sont la plupart du temps en double mitoyenneté, ce qui amène, bien entendu, à une très grande continuité de bâti.

A noter que les extensions des bâtiments se font toujours le long de la limite mitoyenne ou en fond de parcelle, à cause de l'étroitesse de celles-ci. Ces extensions ont donc tendance à entourer les espaces libres privés.

- Position des bâtiments dans la parcelle, compte tenu de l'emplacement, c'est-à-dire par rapport à "l'avant" et à "l'arrière" de la parcelle.

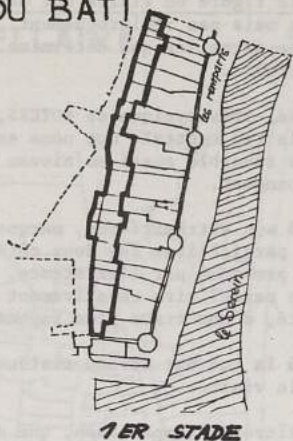
L'examen des parcelles immédiatement situées à l'intérieur de l'emprise urbaine, le long des remparts, est assez révélateur à cet égard. A cet endroit se matérialisent clairement les différents stades de l'évolution du bâti à l'intérieur des parcelles, et nous y trouvons des exemples caractéristiques de chaque stade de cette évolution.

Essayons de reconstituer théoriquement cette évolution :

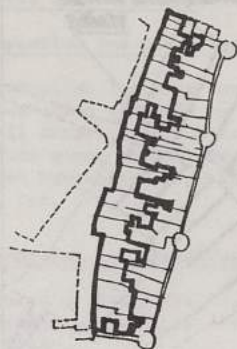


RAPPORT BÂTI / PARCELLAIRE

ÉVOLUTION DU BATI



1ER STADE



2EME STADE



3EME STADE

. 1er stade

Le parcellaire très profond est desservi de l'intérieur comme il est logique dans une ville close par des remparts. Ceci donne une "façade" de la parcelle vers l'intérieur de la ville et un "dos" vers l'extérieur. Dans un premier temps le bâti est fortement bloqué sur la rue et aligné sur elle.

. 2ème stade

Le tissu urbain a évolué en profondeur vers l'intérieur de la parcelle pour permettre une extension des bâtiments par appentis ou ailes en retour (le caractère différencié des bâtiments alignés en façade et proliférant sur l'arrière, renforçant la lecture d'un avant et d'un arrière de la parcelle).

. 3ème stade

Au moment où les remparts deviennent inutiles, on assiste au phénomène inverse : l'extérieur de la ville n'est plus traité comme un "dos", mais peut redevenir un "devant". Des bâtiments viennent s'implanter au fond de la parcelle et s'ouvrent vers l'extérieur de la ville, inversant le système d'évolution du bâti et constituant ainsi une nouvelle "façade urbaine" sur l'extérieur de la ville. Ces implantations nouvelles correspondent, au moins du côté Est, à la mise en place d'une circulation périphérique. Sur le côté Ouest, en revanche, nous avons affaire à un tissu qui a moins évolué et s'est arrêté au deuxième stade de l'évolution que nous venons de résumer : ce sont les "dos" des bâtiments qui s'ouvrent vers l'extérieur de la ville.

Rapports géométriques

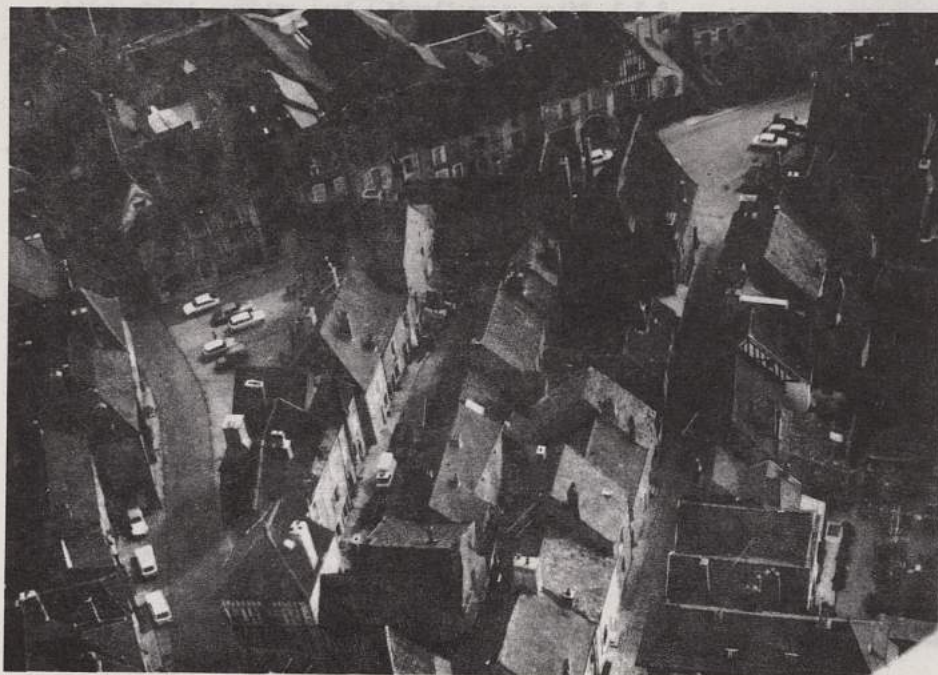
Les bâtiments obéissent de très près à la direction des parcelles. On constate toujours une très grande dépendance du bâti par rapport à la direction des limites parcellaires.

Rapports dimensionnels

La saturation des parcelles par les bâtiments est assez variable, mais globalement plus importante à l'Est qu'à l'Ouest de la bourgade.

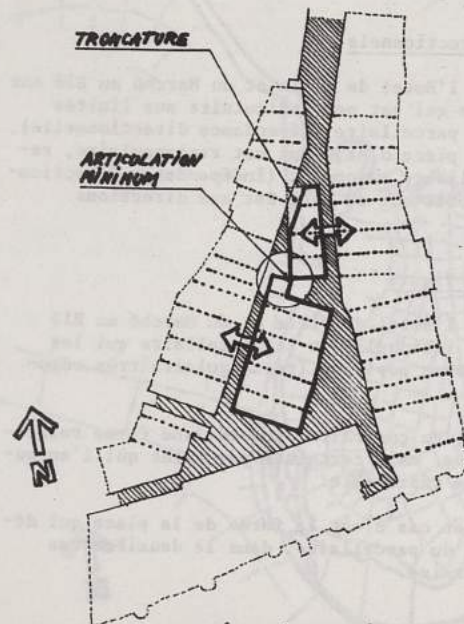
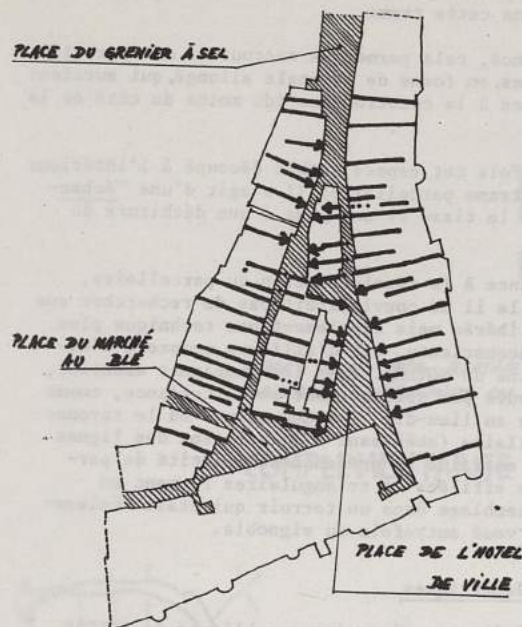
2.2.4 Réseau parcellaire : Rapport avec les espaces libresRapports topologiques

La position des espaces libres privatifs dans les parcelles est directement complémentaire de celle des bâtiments dans celles-ci :



PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
PLACE DU MARCHÉ AU BLE

LA ZONE CENTRALE DU TISSU URBAIN



SCHEMA D'INTERPRETATION DES
DEUX ILOTS CONTRAUX

- plus le tissu urbain est saturé, et plus les espaces des cours et jardins s'insularisent et se séparent les uns des autres (cf. côté Est);

- moins le tissu urbain est saturé, plus les espaces libres privatifs sont en contact avec les limites parcellaires et se relient les uns aux autres (si l'on fait abstraction des murs de clôture - Cf. côté Ouest).

Position des espaces libres publics par rapport au parcellaire

Le rôle des places dans la résolution des conflits géométriques du parcellaire est particulièrement évident en deux points précis du tissu urbain de NOYERS :

- 1er point

Dans la zone médiane du tissu entre la place du Grenier à Sel et la place de l'Hotel de Ville, se trouvent une série de places qui jouent le rôle d'espaces interstitiels et de zones d'articulation entre les deux parties de la trame parcellaire.

Nous l'avons déjà noté, c'est à cet emplacement que le parcellaire prend des directions contradictoires entre la portion Est et la portion Ouest de celui-ci.

Alors que dans la partie Nord de la ville, le cisaillement des 2 rues longitudinales s'accorde grosso-modo au tissu et que celles-ci restent à peu près perpendiculaires aux limites mitoyennes, les deux directions sont ici franchement discordantes, ce qui tend à provoquer une déchirure du tissu.

Le vide résiduel qui prend la forme d'un triangle rectangle entre la "rue petite" et la "rue de la petite étape aux vins" est comblé par deux îlots qui chacun obéissent à une des deux parties indépendantes de la trame.

Le petit îlot, au Nord, obéit à la partie Est de la trame, tandis que l'îlot plus important, au Sud, obéit à la partie Ouest de celle-ci. Cette discordance directionnelle entre les îlots engendre une série d'espaces publics résiduels tous proches de la forme triangulaire, et reliés les uns aux autres par des rétrécissements.

Il est remarquable que jamais la trame parcellaire ne se soit infléchi pour tenter de raccorder les 2 parties discordantes du tissu et permettre de reconstituer une rue classique avec deux façades parallèles entre elles.

Ce sont donc les espaces publics qui servent de "tampon" et d'amortissement aux conflits géométriques surgis entre les deux blocs parcellaires.

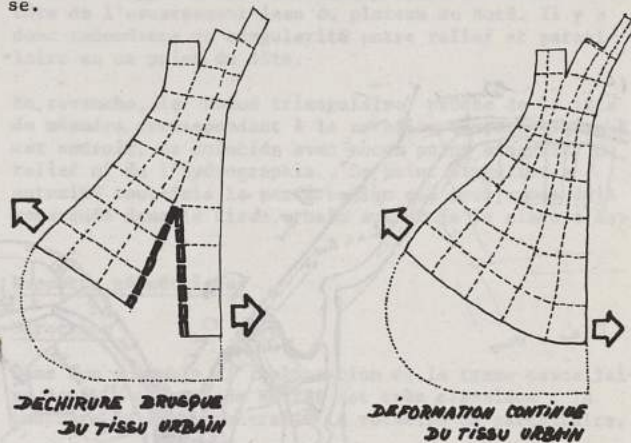
Nous saisissons ici une des particularités essentielles du tissu urbain de NOYERS, qui est que sa trame parcellaire s'adapte aux contraintes non véritablement en se déformant; mais en se scindant en grands blocs indépendants de direc-

tion autonome, afin de préserver autant que possible la géométrie rectangulaire à l'intérieur des parcelles, quitte à sacrifier la pureté géométrique des espaces libres publics.

Ceci préserve une certaine régularité volumétrique aux bâtiments et provoque au contraire ce que l'on peut prendre pour une irrégularité dans les espaces publics.

Un pittoresque certain résulte de l'enchaînement inattendu de ces espaces triangulaires, dont on comprend bien pourtant qu'ils ne sont pas seulement le fruit d'un capricieux hasard ...

De tels problèmes peuvent s'expliquer non seulement par des facteurs historiques, mais aussi, nous venons de le voir, par la constitution même du tissu urbain, par la qualité de sa trame, que celle-ci fasse preuve de souplesse et d'élasticité ou au contraire comme ici, qu'elle manifeste une moins grande tolérance, une certaine sécheresse.



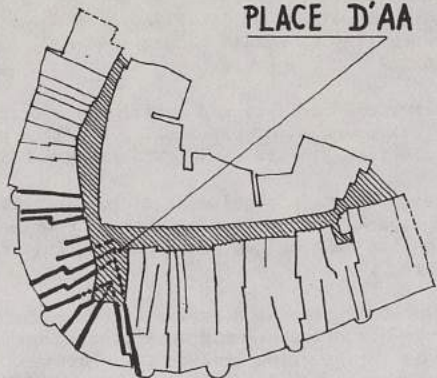
A NOYERS, le parcellaire manifeste constamment le souci d'éviter les conflits ou les déformations qui auraient pu surgir de l'imbrication trop étroite de plusieurs directions de la trame.

Ainsi l'articulation la plus typiquement médiévale de la ville est située entre les deux îlots interstitiels cités plus haut, appartenant chacun à une des deux directions du parcellaire.

Ces îlots viennent se rencontrer à ce point précis, mais le contact ne s'effectue que par l'angle de chacun des deux bâtiments, afin d'éviter toute friction entre les deux directions contradictoires.

Il s'agit là d'une sorte de "rotule urbaine", c'est-à-dire d'une articulation la plus ponctuelle, la plus réduite possible entre deux systèmes urbains. Le contact est encore minimisé par l'évidement d'un des bâtiments en rez-de-chaussée assurant ainsi un passage en diagonale entre les deux placettes, d'un effet très pittoresque.

PLACE D'AA

PLACE DÉCOUPÉE AU POINT DE
CONVERGENCE DU PARCELLAIRE

Un peu plus au Nord, le même type de problème est à nouveau posé mais résolu cette fois par la troncature du petit îlot afin de ménager le passage de la rue.

- 2ème point

La position d'une autre place illustre encore le rôle particulier des espaces libres publics par rapport à la trame parcellaire.

A l'angle Sud-Ouest se pose le problème du rayonnement des parcelles qui obéissent à la forme arrondie de l'enveloppe urbaine.

La "place d'Aa" qui a été aménagée au centre du rayonnement parcellaire permet ici encore d'éviter des conflits dans cette trame.

En l'occurrence, cela permet de raccourcir des parcelles trop effilées, en forme de triangle allongé, qui auraient été impropres à la construction (du moins du côté de la rue).

Mais cette fois cet espace semble découpé à l'intérieur même de la trame parcellaire. Il s'agit d'une "échan-crure" dans le tissu et non plus d'une déchirure de celui-ci.

Cette tendance à la régularisation du parcellaire, dans laquelle il ne conviendrait pas de rechercher une volonté délibérée mais simplement une technique plus ou moins inconsciente, est d'ailleurs propre à l'emprise urbaine de NOYERS. Dans les campagnes alentour, on ne retrouve pas spécialement cette tendance, comme par exemple au lieu-dit "les Choumains" où le rayonnement parcellaire (obéissant à la rotation des lignes de niveau) entraîne la présence de quantité de parcelles très effilées et triangulaires formant un curieux assemblage dans un terroir qui était vraisemblablement voué autrefois au vignoble.

Rapports géométriques

Examinons ici encore les places publiques de NOYERS.

- Rapports directionnels

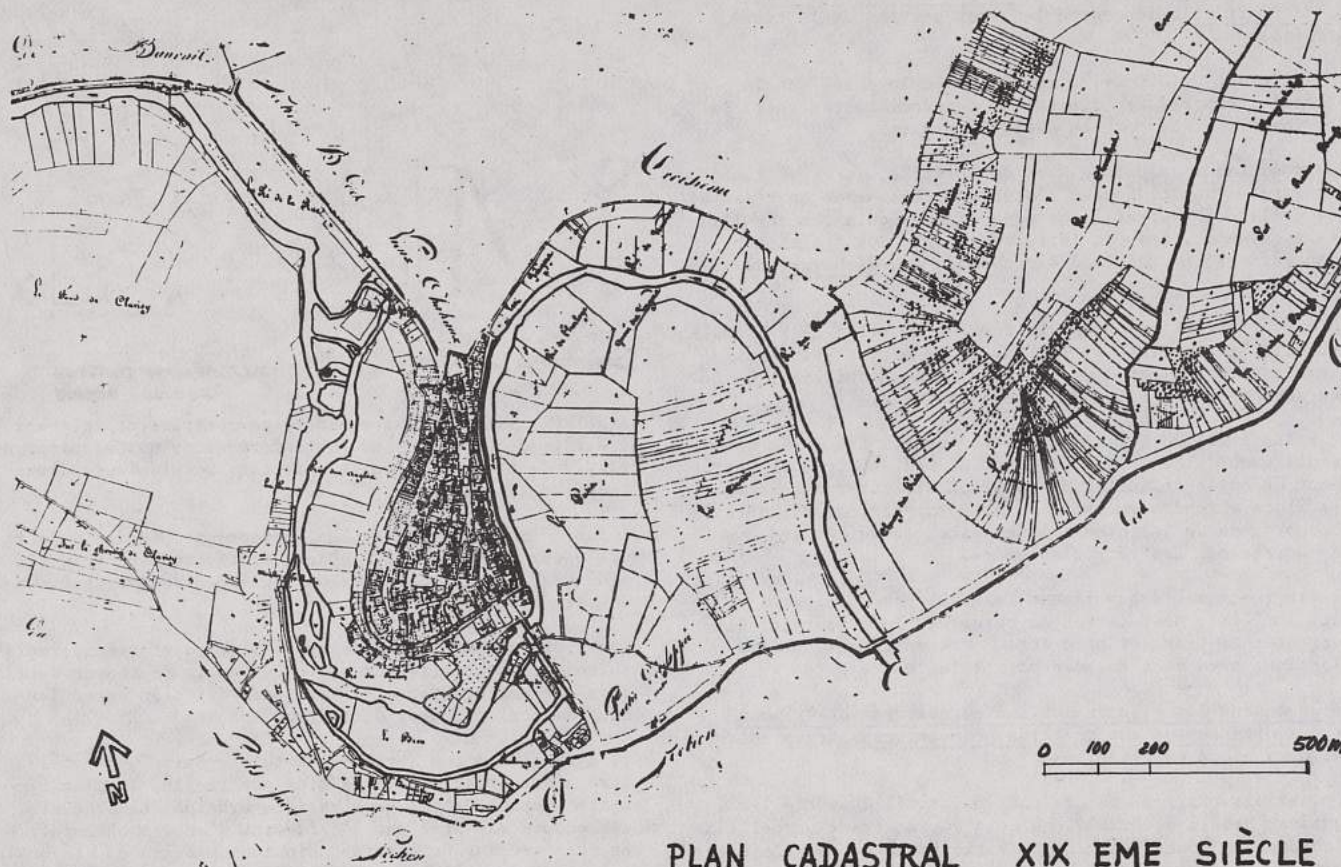
Les places de l'Hotel de Ville et du Marché au Blé ont leur périmètre qui est perpendiculaire aux limites moyennes du parcellaire (dépendance directionnelle), tandis que la place d'Aa, qui est rectangulaire, reçoit un parcellaire rayonnant (indépendance directionnelle) et n'obéit que du côté Est aux directions moyennes.

- Rapports de figure

Les places de l'Hotel de Ville et du Marché au Blé ont une forme résiduelle et le parcellaire qui les entoure une forme positive (rectangulaire très régulière).

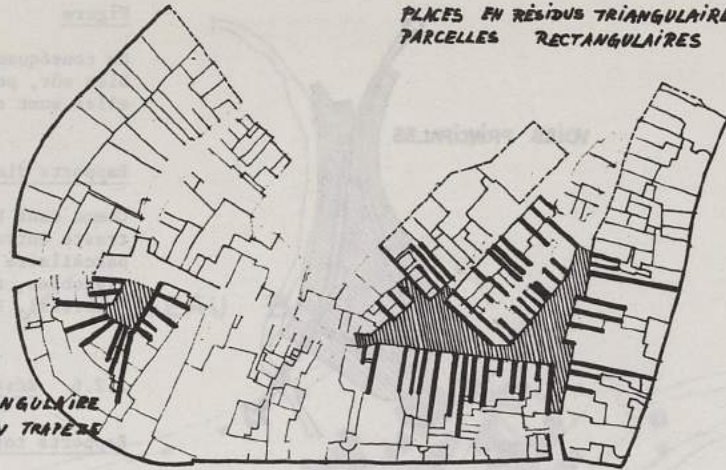
La place d'Aa, au contraire, possède une forme relativement positive, mais certaines parcelles qui l'entourent une forme résiduelle.

Dans le premier cas c'est la forme de la place qui dépend de celle du parcellaire, dans le deuxième cas c'est le contraire.



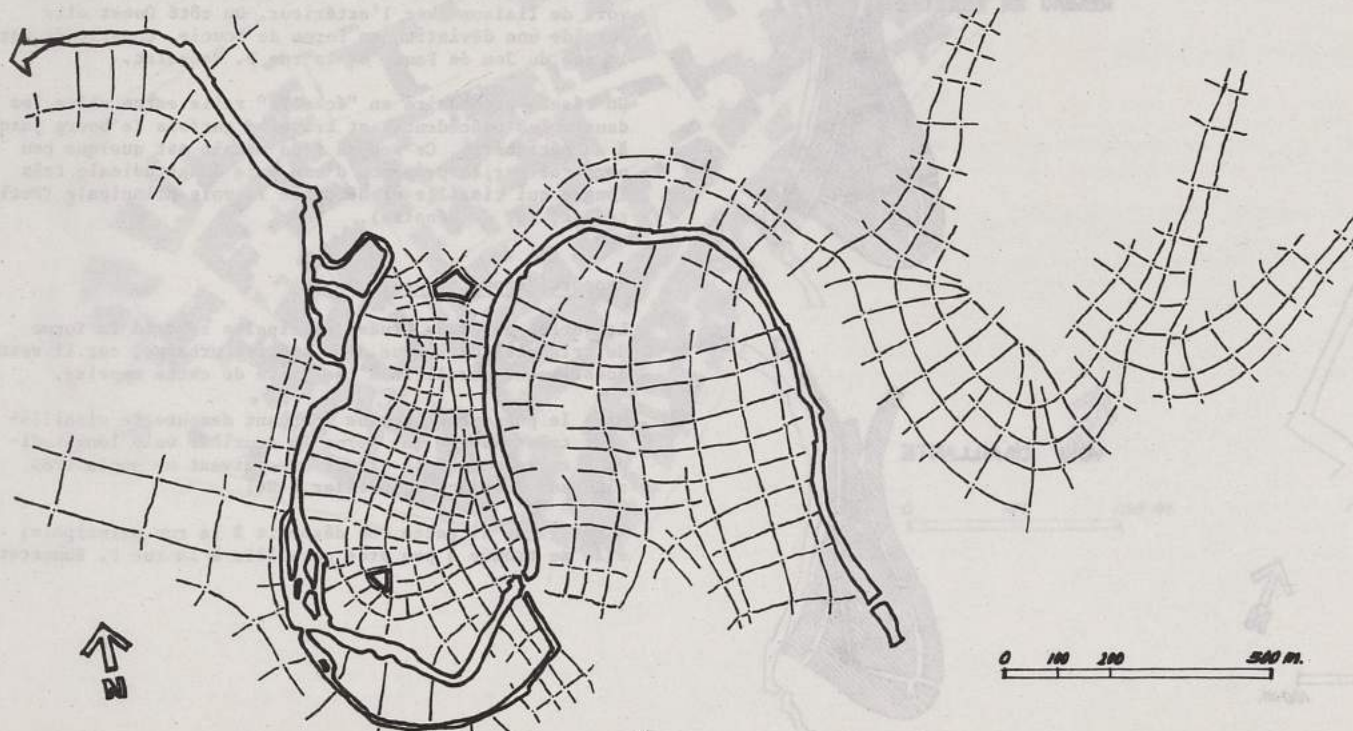
PLAN CADASTRAL XIX EME SIÈCLE

PLACES EN RÉSIDUS TRIANGULAIRES
PARCELLES RECTANGULAIRES



PLACE À PEU PRÈS RECTANGULAIRE
PARCELLES DÉFORMÉES EN TRIÈRE

COMPLÉMENTARITÉ DE FIGURE PARCELLES / ESPACES LIBRES (PUBLICS)



INTERPRÉTATION DU RÉSEAU PARCELLAIRE

Nous avons donc affaire à un rapport de complémentarité de figure entre espaces libres publics et parcelles, mais inversé dans les deux cas.

2.2.5 Réseau parcellaire : Rapports avec le site

Position des trames parcellaires dans le site

La ville de NOYERS est entourée par un parcellaire très large de prairies qui tapissent le fond de la plaine alluviale.

Position des points singuliers du parcellaire dans le site

L'existence d'un "noeud pentagonal" dans le parcellaire situé à l'attache du méandre correspond exactement à la tête de l'escarpement issu du plateau au Nord. Il y a donc redondance de singularité entre relief et parcellaire en ce point du site.

En revanche, le "noeud triangulaire" proche de la tête du méandre, correspondant à la rotation du parcellaire à cet endroit, ne coïncide avec aucun point singulier du relief ni de l'hydrographie. Ce point singulier a entraîné toutefois la perturbation que nous avons déjà remarquée dans le tissu urbain autour de la place d'Aa.

Rapports géométriques

Direction

Dans son ensemble, l'implantation de la trame parcellaire dans le méandre de NOYERS est très classique : la courbure du site a entraîné la rotation du parcellaire.

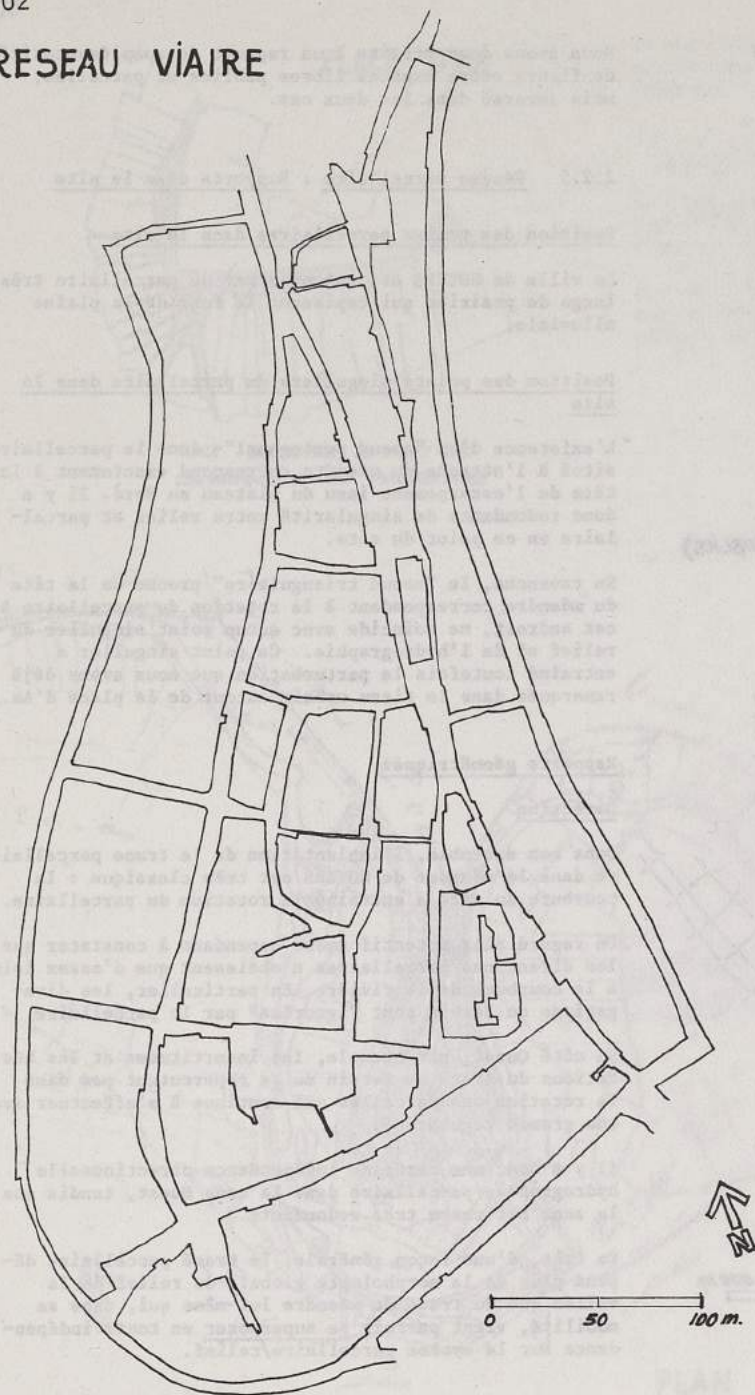
Un regard plus attentif amène cependant à constater que les directions parcellaires n'obéissent que d'assez loin à la courbure de la rivière. En particulier, les divagations du Serein sont "ignorées" par le parcellaire.

Du côté Ouest, par exemple, les incertitudes et les hésitations du tracé du Serein ne se répercutent pas dans la rotation des parcelles qui continue à s'effectuer avec une grande régularité.

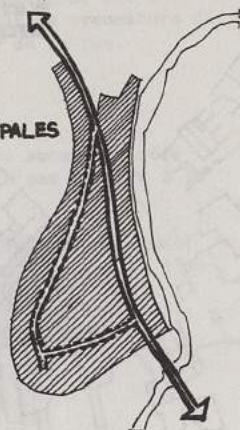
Il y a donc une certaine indépendance directionnelle hydrographie/parcellaire dans la zone Ouest, tandis que la zone Est reste très redondante.

En fait, d'une façon générale, le tracé parcellaire dépend plus de la morphologie globale du relief de la vallée que du tracé du méandre lui-même qui, dans sa mobilité, vient parfois se superposer en toute indépendance sur le système parcellaire/relief.

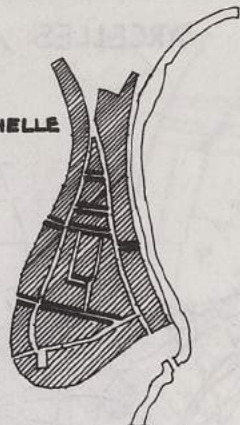
RESEAU VIAIRE



VOIES PRINCIPALES



RÉSEAU EN ÉCHELLE



VOIE CISAILLANTE

Figure

En conséquence, on observe des parcelles de prairies qui, bien sûr, possèdent des formes très résiduelles lorsqu'elles sont cisailées par le cours du Serein.

Rapports dimensionnels

Comme dans bien des cas, on remarque à NOYERS le contraste entre parcellaire urbain (étroit et court) et parcellaire rural (fortement laniéré par les anciens vignobles, très grand et beaucoup plus large pour les prairies). Donc trois types de trames parcellaires en tout.

2.2.6 Réseau viaire : Organisation interneRapports topologiquesLiaisonnement

Le schéma général d'organisation du réseau viaire de NOYERS est à base linéaire : la "Grande Rue" qui traverse le bourg du Nord au Sud constitue pratiquement la seule voie de liaison avec l'extérieur. Du côté Ouest elle possède une déviation en forme de boucle, constituée par la rue du Jeu de Paume et la rue P. Bonnetat.

Un réseau secondaire en "échelle" relie entre elles les deux voies précédentes et traverse parfois le bourg jusqu'à sa périphérie. Ce schéma très simple est quelque peu perturbé par la présence d'une voie longitudinale très longue qui cisaille et dédouble la voie principale (Petite Rue, rue de Vénoise).

Rapports géométriques

Le schéma des deux rues principales reprend la forme de triangle curviligne de l'emprise urbaine, car il reste constamment parallèle à la limite de cette emprise.

Mais le phénomène le plus frappant demeure le cisaillement très violent que forme la deuxième voie longitudinale en recoupant la Grande Rue suivant un angle très aigu sur la place du Grenier à Sel.

A noter que si cette rue désobéit à la rue principale, elle se trouve à peu près parallèle à la rue P. Bonnetat.

2.2.7 Réseau viaire : Rapport avec le réseau bâti

Rapports topologiquesPosition

Comme dans la plupart des tissus anciens, les bâtiments sont positionnés ici en accollement à la voirie.

Rapports géométriquesDirection

L'obéissance directionnelle des bâtiments par rapport à la voirie est constante, même en ce qui concerne l'église qui est parfaitement alignée sur la rue et ne respecte que d'assez loin l'orientation symbolique du chevet vers l'Est.

Figure

Un des éléments les plus caractéristiques de NOYERS réside dans ce qu'on pourrait appeler la "résistance" des modèles architecturaux aux sollicitations issues des contraintes urbaines, en particulier à celles du tracé des rues. Contrairement à ce qui se passe généralement dans le Midi de la France, ou dans les régions du Massif Central (cf. La VOULTE-CHILHAC), ce n'est pas le tracé des rues qui impose sa forme aux bâtiments, mais ce sont les bâtiments qui imposent leur figure à la rue, lorsqu'on examine le tracé urbain dans son détail. Ce phénomène est sans doute lié à la typologie architecturale différente dans les deux cas.

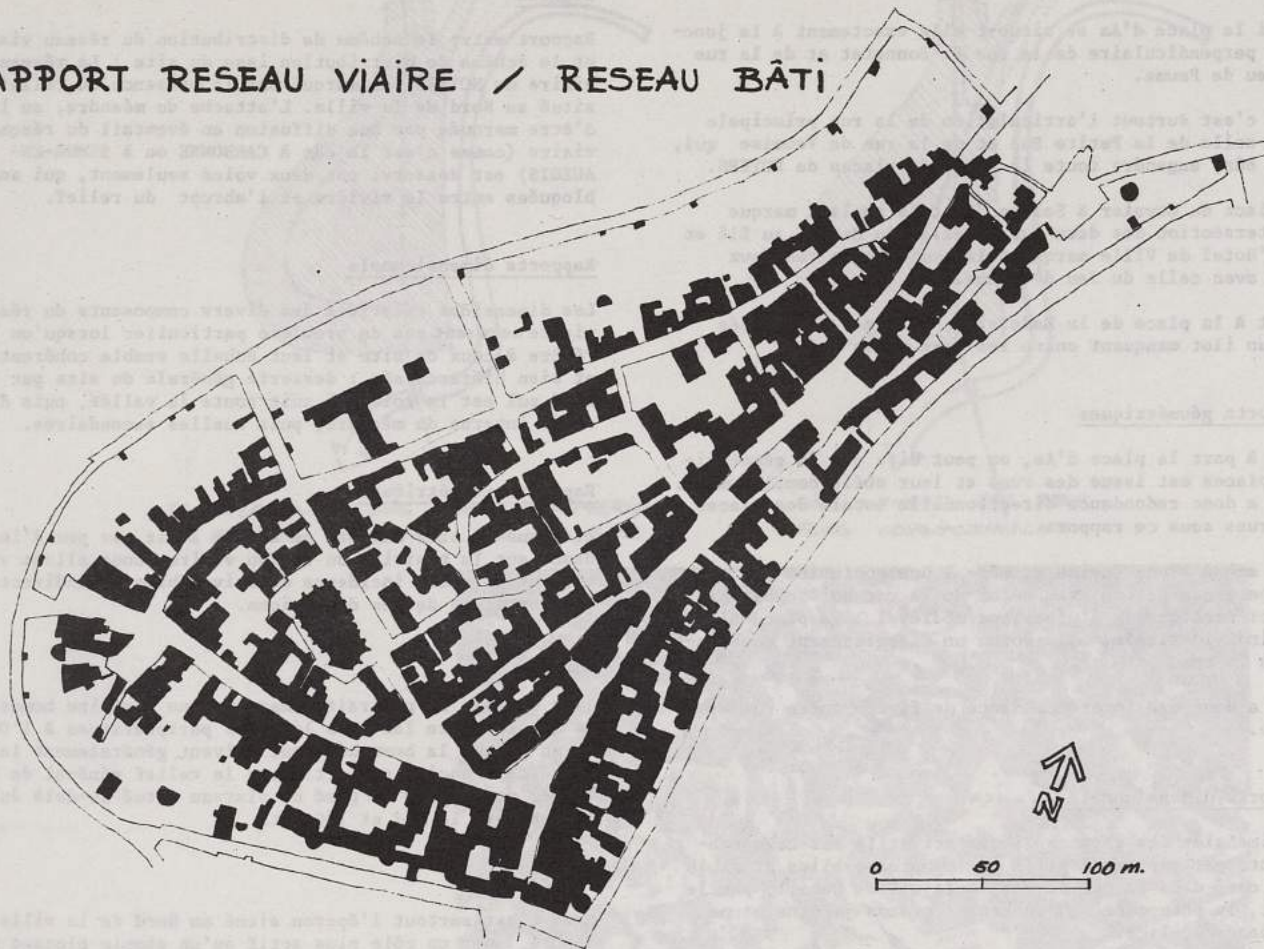
L'architecture bourguignonne à grands toits pentus se prête certainement moins aux déformations qu'une architecture à toits plats de charpente souvent simplifiée que l'on trouve dans certains régions d'Auvergne et dans le Midi de la France.

D'où l'abondance de décrochements, de redans, même dans la rue principale de NOYERS et la rareté de pans coupés et de tous les éléments qui pourraient déformer les bâtiments.

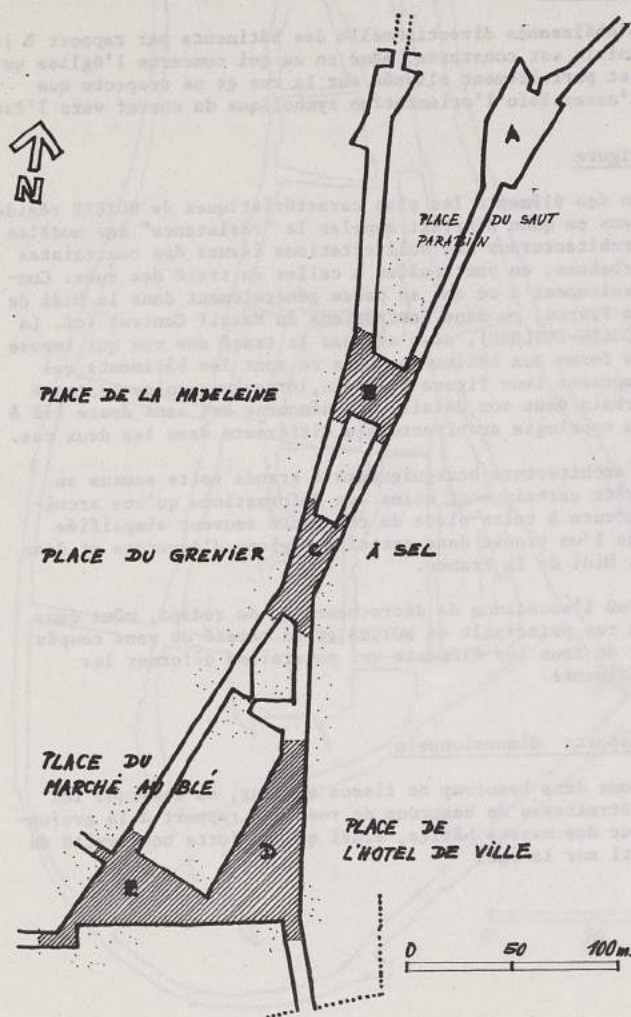
Rapports dimensionnels

Comme dans beaucoup de tissus anciens, on remarque ici l'étroitesse de beaucoup de rues par rapport à la profondeur des masses bâties, ainsi qu'une forte continuité du bâti sur la rue.

RAPPORT RESEAU VIAIRE / RESEAU BÂTI



LES ESPACES LIBRES PUBLICS



2.2.8 Réseau viaire : rapports avec les espaces libres

Rapports topologiques

Position

Les espaces libres publics occupent des positions assez caractéristiques par rapport aux rues, généralement ils servent d'articulation entre les rues principales.

Ainsi la place d'Aa se situe-t-elle exactement à la jonction perpendiculaire de la rue P. Bonnetat et de la rue du Jeu de Paume.

Mais c'est surtout l'articulation de la rue principale avec celle de la Petite Rue et de la rue de Venoise qui, bien sûr, engendre toute la série de places de NOYERS.

La place du Grenier à Sel en "X" très aplati marque l'intersection des deux rues, celles du Marché au Blé et de l'Hotel de Ville marquent la jonction de ces deux rues avec celle du Jeu de Paume.

Quant à la place de la Madeleine, elle est constituée par un îlot manquant entre les deux mêmes rues.

Rapports géométriques

Mise à part la place d'Aa, on peut dire que la géométrie des places est issue des rues et leur obéit complètement. Il y a donc redondance directionnelle totale des places aux rues sous ce rapport.

Ceci amène à une fusion et même à une confusion de l'espace des places avec celui de la rue qui semble bien caractéristique de l'urbanisme médiéval : la place n'est pas individualisée, mais forme un élargissement momentané de la rue.

Il y a donc une interdépendance de figure entre rue et place.

Rapports dimensionnels

La dimension des espaces libres privatifs est très restreinte par rapport à celle des espaces publics et de la rue, ceci dans la partie Est de la ville. Dans la partie Ouest, le phénomène est inversé : grands jardins et peu d'espaces publics.

2.2.9 Réseau viaire : Rapport avec le site

Rapports topologiques

Position

Hormis le boulevard qui longe les remparts dans la partie Est de la ville et qui possède une position redondante par rapport à la rivière, le réseau viaire de NOYERS ne présente pas une position très affirmée dans le site du fait de la platitude du relief et de l'éloignement du Serein par rapport à la ville au Sud et à l'Ouest.

Liaison

Rapport entre le schéma de distribution du réseau viaire et le schéma de distribution issu du site : Le réseau viaire de NOYERS est marqué par la présence du relief situé au Nord de la ville. L'attache du méandre, au lieu d'être marquée par une diffusion en éventail du réseau viaire (comme c'est le cas à CARBONNE ou à SEMUR-EN-AUXOIS) est desservi par deux voies seulement, qui sont bloquées entre la rivière et l'abrupt du relief.

Rapports dimensionnels

Les dimensions relatives des divers composants du réseau viaire ne posent pas de problème particulier lorsqu'on les réfère à ceux du site et leur échelle semble cohérente et bien hiérarchisée : desserte générale du site par la D.86 qui est la voie qui suit toute la vallée, puis desserte interne du méandre, puis ruelles secondaires.

Rapports géométriques

Bien que le site naturel ne semble avoir que peu d'incidence sur la position du réseau viaire, nous allons voir comment il a une incidence décisive (bien qu'indirecte) sur certaines de ses directions.

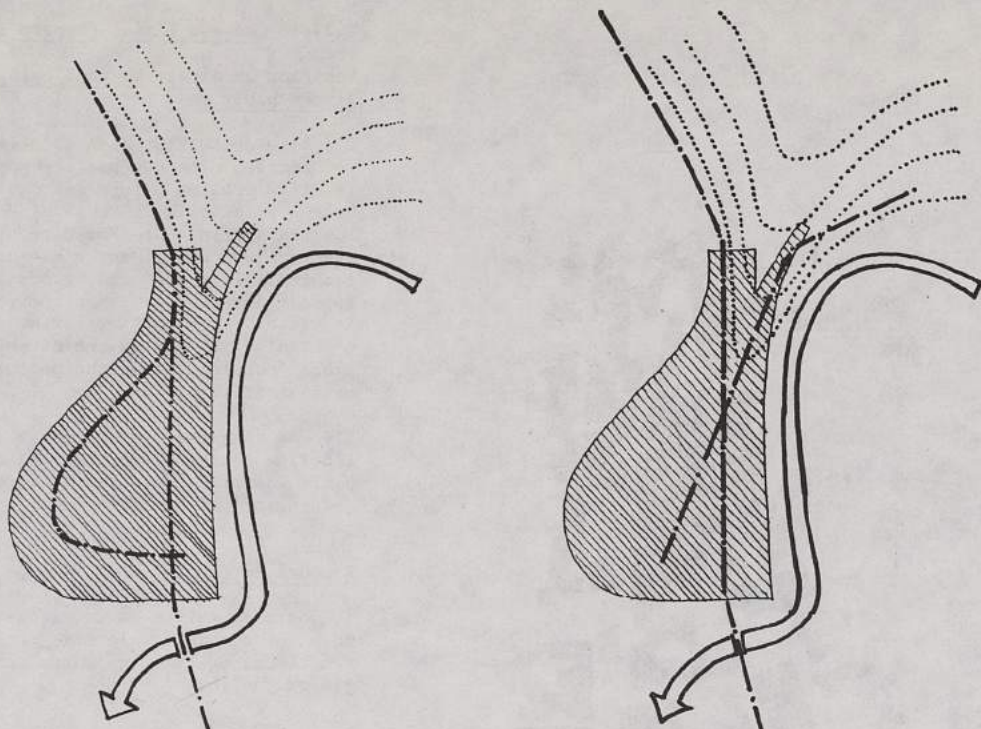
Figure

Tout d'abord on pourrait remarquer une certaine homothétie de figure entre les rues les plus périphériques à l'Ouest et au Sud de la bourgade (qui suivent généralement le tracé de l'ancien rempart) avec le relief général de la vallée marqué par le pied du plateau situé au-delà du Serein vers le Sud et l'Ouest.

Direction

Mais c'est surtout l'éperon situé au Nord de la ville qui semble jouer un rôle plus actif qu'un simple blocage de la forme urbaine.

Les deux rues longitudinales qui, comme nous l'avons vu, se singularisent dans l'espace urbain, sont issues toutes deux des voies qui longent chacune les deux branches Nord-Est et Nord-Ouest de la rivière dans la campagne.



PARALLELISME DES VOIES PÉRIPHÉRIQUES
À L'EMPRISE URBAINE ET AU SITE

CISAILLEMENT DES DEUX
RUES LONGITUDINALES



VUE AÉRIENNE



Ces routes, toutes deux situées au pied de la cassure du plateau, pénètrent dans le tissu urbain avec une direction qui, tout naturellement, est commandée par leur position tangente aux courbes de niveaux de chaque côté de la croupe. Ceci entraîne et détermine leur direction légèrement convergente, puis finalement leur recouplement suivant un angle très aigu.

La géométrie de ces deux rues est donc directement conséquence de celle du support physique.

Précisons toutefois que les deux rues n'ont pas tout-à-fait, au départ du moins, une position équivalente dans le site : alors que la grande rue issue du Nord-Ouest reste à peu près constamment horizontale au même niveau, celle issue du Nord-Est cisaille les courbes de niveau. Ceci est dû à la dissymétrie du site beaucoup plus étroit à l'Est qu'à l'Ouest, l'axe de la croupe étant plus rapproché de la partie Est. La rue est donc contrainte d'escalader légèrement la pente (place du Saut Parabin) avant de retrouver le plat du méandre sur la place de la Madeleine.

2.2.10 Réseau bâti : Organisation interne

Rapports topologiques

Liaisonnement : Les masses bâties de la bourgade présentent une très forte continuité par accolement des bâtiments les uns aux autres, non seulement le long de la rue, mais aussi en profondeur dans la parcelle.

Nous avons donc affaire à une continuité planaire du bâti : la plupart du temps les cours et autres espaces libres privatifs sont entourés de toutes parts par les bâtiments, ce qui donne l'impression d'un tissu urbain en nappe continue, celle-ci étant en quelque sorte "perforée" par les espaces privatifs et entaillée par les rues.

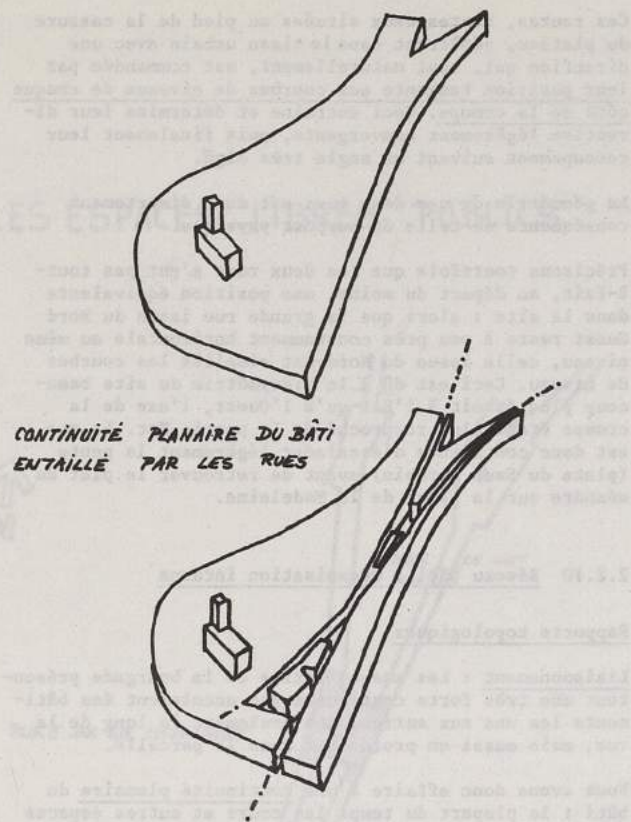
Rapports géométriques

L'intimité des rapports entre le bâti et le parcellaire qui l'accueille entraîne les mêmes types d'obéissances directionnelles dans chacun de ces deux niveaux.

Rapports dimensionnels

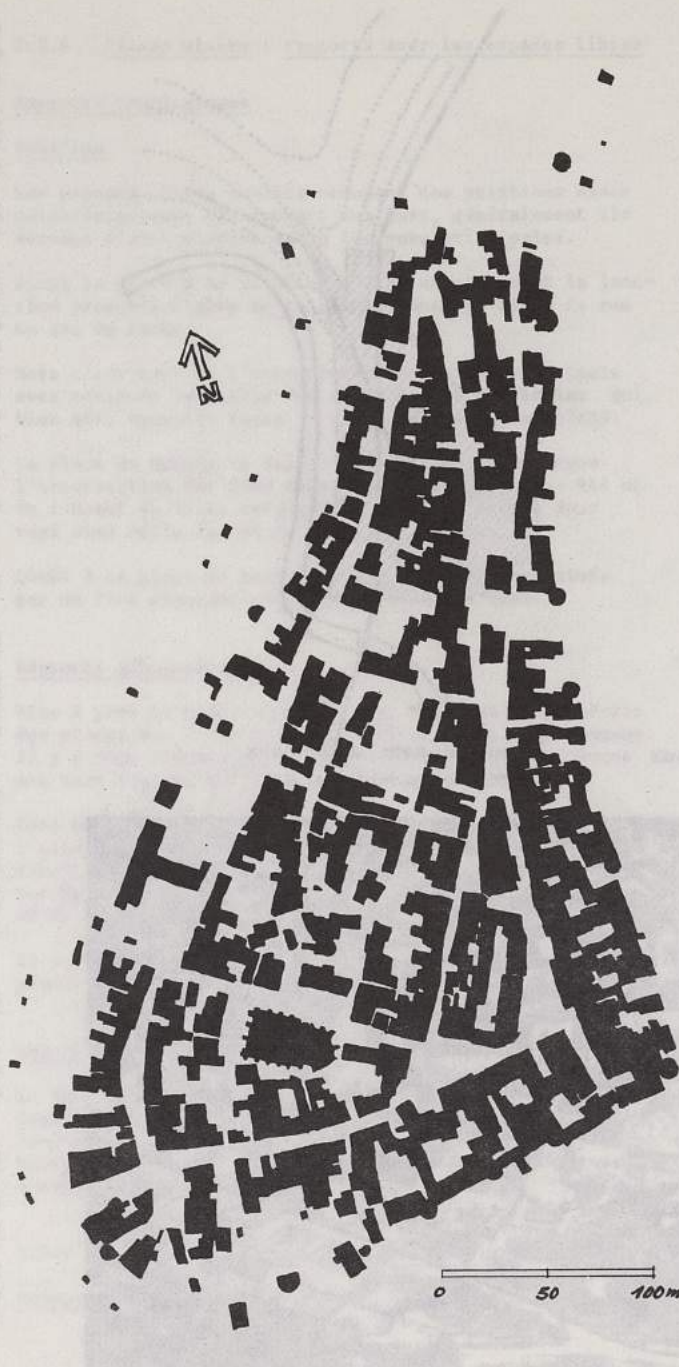
On peut constater une très grande homogénéité dimensionnelle des bâtiments à l'intérieur du réseau bâti.

Les deux seuls éléments qui se singularisent sont l'église de proportions élancées, ainsi que le collège situé dans la partie Ouest de l'agglomération.



CONTINUITÉ PLANAIRE DU BÂTI
ENTAILLÉ PAR LES RUES

RÉSEAU BÂTI



2.2.11 Réseau bâti : Rapport avec les espaces libres

Position et direction de l'église par rapport aux espaces libres publics

L'église de NOYERS, bien qu'elle se singularise par sa volumétrie, n'occupe pas une position stratégique dans le tissu urbain. Elle n'est pas en relation directe avec la rue principale, même si elle est alignée le long d'une rue transversale de même direction qu'elle. On peut considérer que cet élément n'est pas structurant pour l'ensemble de la forme urbaine car il n'entretient aucun rapport direct avec les principaux éléments urbains de la ville, et en particulier avec les places : sa présence n'entraîne pas de traitement spécifique dans les espaces libres publics, ni aucune perturbation notable dans les masses bâties.

Élément singulier par sa masse et par sa fonction, l'église est, en fait, traitée comme un élément constant. Seule une placette forme un étroit parvis devant la façade principale du côté Ouest.

Rapport de figure

Toujours en raison de la redondance bâti/parcellaire, nous retrouvons ici le même rapport entre bâti et espaces libres publics, qu'entre parcellaire et espaces libres publics.

Rapports dimensionnels

Comme nous avons déjà pu le constater, la densité du bâti par rapport aux espaces libres privatifs diminue vers l'Ouest de la bourgade.

2.2.12 Réseau bâti : Rapports avec le site

Rapports topologiques

Position des masses bâties par rapport à la rivière et au relief.

Comme très souvent, le support naturel joue un rôle de limite par rapport à l'emprise des masses bâties. Ceci est particulièrement évident sur la limite Est de NOYERS où l'emprise urbaine est bloquée tout au long de la branche du méandre (redondance bâti-rivière).

De même sur la limite Nord, cette emprise se découpe au pied de l'échine rocheuse issue du plateau.

Cet élément singulier du site accueillait autrefois le château qui commandait l'accès du méandre par le Nord, dans une position-clé très redondante.

Il n'en va pas de même pour l'église, autre point singulier du bâti, qui n'occupe aucun élément singulier du site (rapport d'indépendance église/site naturel).

Notons en revanche que sa valeur de signal a joué pleinement pour déterminer l'alignement de la D.86 venue du Sud qui vise le clocher entre le village de Cours et le lieu-dit "le Faubourg".

On peut remarquer enfin l'emplacement du pont sur le Serein au débouché de la grande rue. Il est situé dans l'angle Sud-Est de la ville, tout près du point de retournement orthogonal des remparts, et correspond à un coude assez brusque de la rivière.

LES BATIMENTS SINGULIERS DANS LE SITE

Rapports géométriques

Figure

La correspondance entre la figure de l'emprise urbaine et le tracé de la rivière n'est évidente que si l'on fait abstraction des divagations du méandre.

Il convient plutôt de dire qu'il y a homothétie entre la découpe de la plaine alluviale et celle de l'emprise des bâtiments. L'implantation du bâti correspondrait donc à la dernière pente très peu prononcée avant la plaine alluviale.

Masses bâties et site naturel sont donc dans un rapport de dépendance, c'est-à-dire de similarité de figure.

Rapports dimensionnels

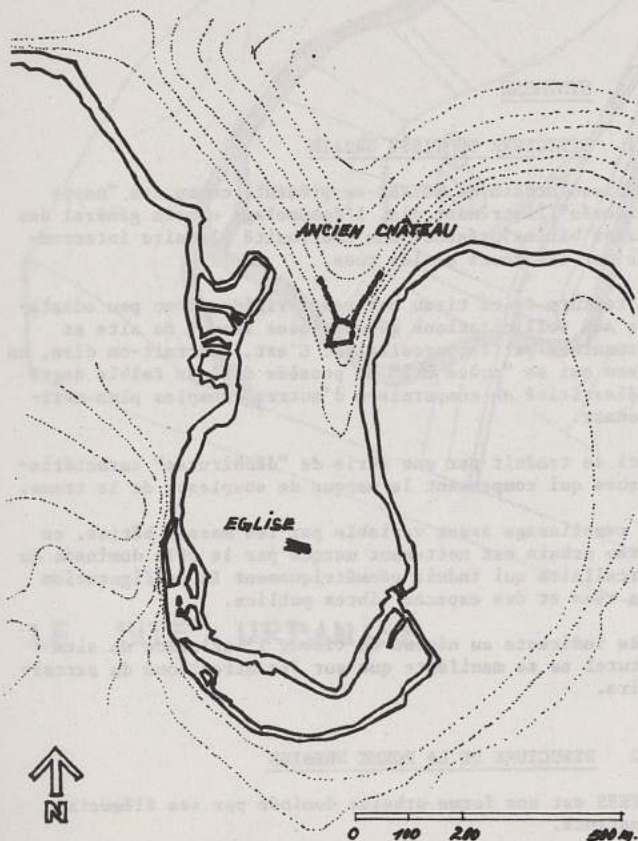
Saturation du site par les bâtiments

Abstraction faite des franges de terrain inondable dans la plaine alluviale, on peut considérer que le tissu urbain de NOYERS occupe la totalité du site urbanisable à l'intérieur du méandre.

Notons ici que l'idée de saturation ne tient pas compte des variations de densité qui existent à l'intérieur même du tissu.

On peut remarquer aussi que les faibles dimensions du méandre de NOYERS donnent à la bourgade une échelle tout à fait similaire à celle du site naturel.

Ce n'est pas le cas de MONTHERME ou de LUZÉCH où la dimension du site de méandre est considérablement plus grande que celle de la forme urbaine.



2.2.13 Espaces libres : Organisation interne

Rapports topologiques

Soulignons à nouveau une des caractéristiques les plus originales de NOYERS : les espaces libres publics se trouvent tous positionnés à proximité les uns des autres et directement reliés entre eux.

Cette continuité des espaces libres publics s'oppose à la discontinuité des espaces libres privés.

Comme dans la plupart des tissus urbains traditionnels, on constate aussi l'absence quasi totale de mélange (c'est-à-dire une indépendance de position) entre espaces libres privatifs et espaces libres publics.

Rapports géométriques

Les places situées en enfilade le long de la rue principale, de par leur rôle dans le tissu urbain, s'obéissent toujours mutuellement par une de leur direction (qui est celle de la rue qui les relie entre elles). Ceci assure une très bonne continuité géométrique de l'une à l'autre.

Leur figure caractéristique, pour les raisons que nous avons déjà évoquées, sont triangulaires ou dérivées du triangle, alors que la géométrie des espaces libres privatifs est à base quadrangulaire ou approchée.

Rapports dimensionnels

Dans la partie Est de la ville, les espaces libres publics déjà pourtant assez étroits, sont constamment plus importants que les espaces libres privatifs de très petites dimensions.

Dans la partie Ouest de la ville c'est le phénomène inverse : les espaces libres privatifs sont plus importants en dimensions que les espaces libres publics.

2.2.14 Espaces libres : Rapports avec le site

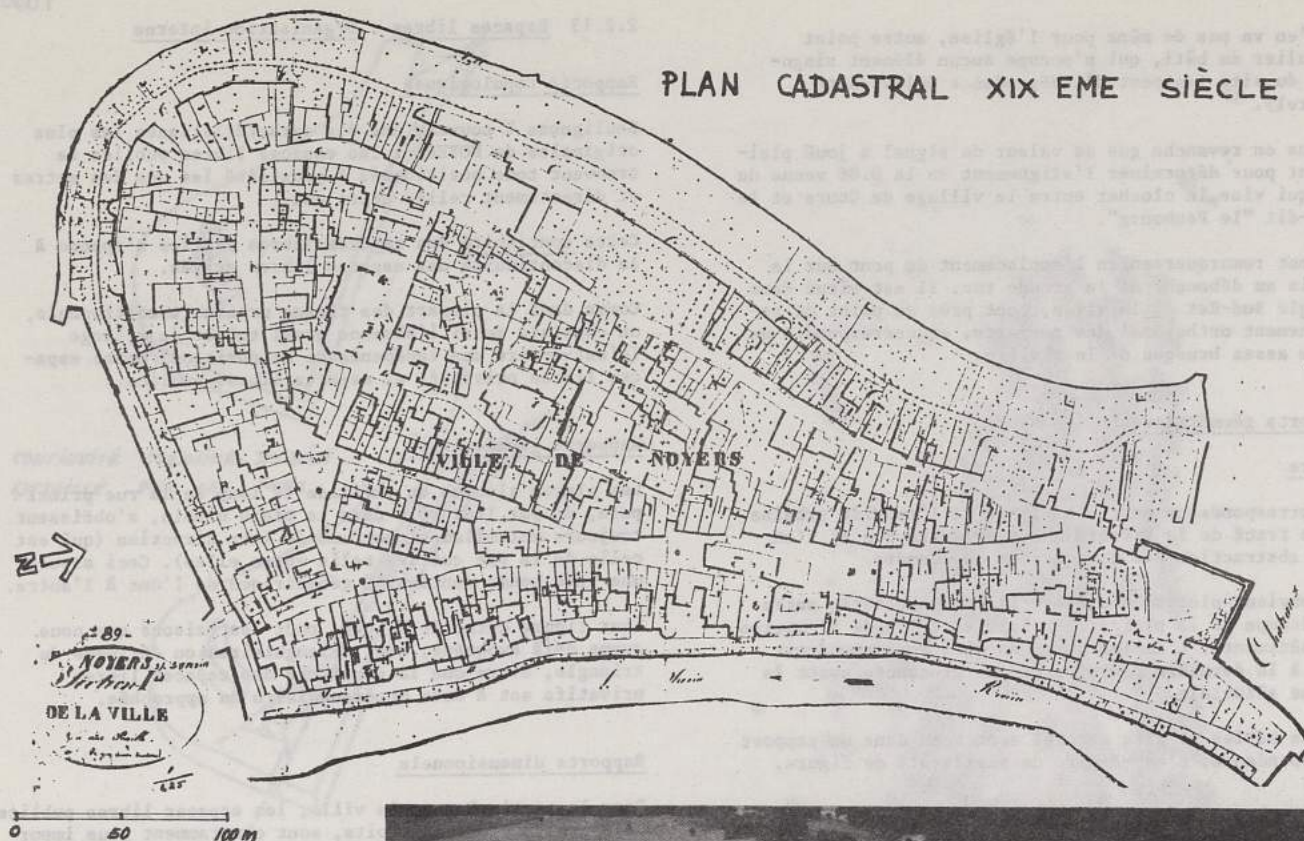
Rapports topologiques

Il faut remarquer que contrairement à ce qui se passe à CARBONNE ou à LUZÉCH par exemple, les espaces libres publics n'ont aucune dépendance directe par rapport au site (relief ou rivière).

De plus, ils demeurent toujours fermés sur eux-mêmes, ce qui accentue le caractère médiéval de cet urbanisme.

Il y a donc indépendance de positionnement entre site et espaces libres. La relation de ces espaces avec le relief ne se fait que par l'intermédiaire du réseau viaire qui les commande.

PLAN CADASTRAL XIX EME SIÈCLE



VUE AERIENNE

Rapports géométriques

Il en va de même pour les rapports géométriques des espaces libres avec le site. Ni leur figure, ni leur direction n'est directement pertinente par rapport au relief ou à la rivière. Seul l'alignement de la rue principale leur confère une direction parallèle à la branche Est de la rivière.

Rapports dimensionnels

D'échelle très modeste, les petites places de NOYERS n'ont pas de rapport direct avec les dimensions du site.

En revanche, les espaces libres privés, par leur dimension croissante d'Est ou Ouest, assurent une transition insensible entre l'agglomération et les prairies qui tapissent la plaine alluviale.

3. SYNTHÈSE

3.1 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

Le tissu urbain de NOYERS se présente comme une "nappe perforée". Autrement dit, l'épannelage urbain général des masses bâties présente une continuité planaire interrompue par les cours et les rues.

La texture de ce tissu est assez rigide, donc peu adaptable aux sollicitations géométriques issues du site et transmises par le parcellaire. C'est, pourrait-on dire, un tissu qui se "prête mal" et possède donc un faible degré d'élasticité en comparaison d'autres exemples plus méridionaux.

Ceci se traduit par une série de "déchirures" caractéristiques qui compensent le manque de souplesse de la trame.

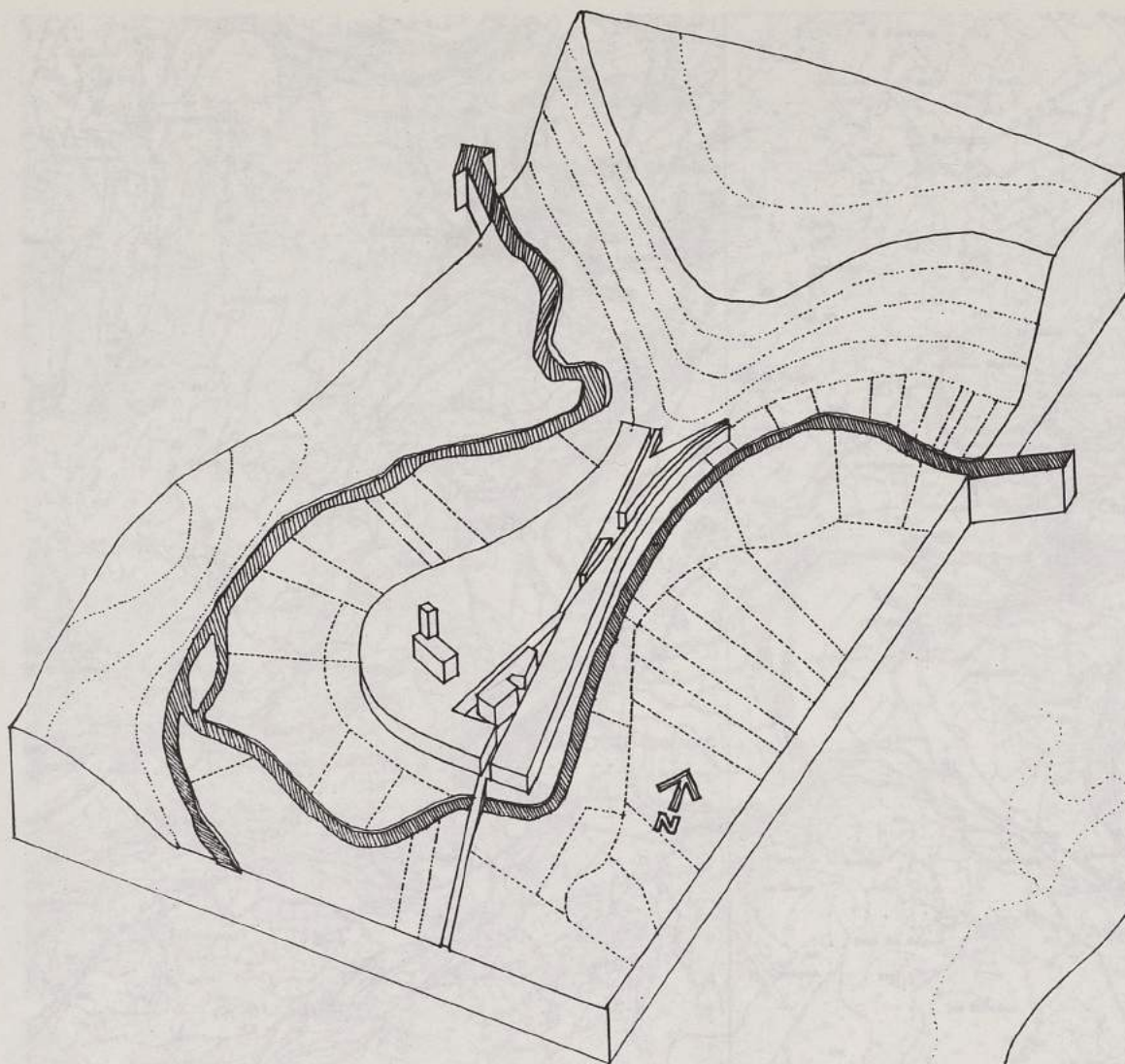
De remplissage assez variable par les masses bâties, ce tissu urbain est nettement marqué par le rôle dominant du parcellaire qui induit géométriquement la configuration des rues et des espaces libres publics.

Très indirecte au niveau du tissu, l'influence du site naturel ne se manifeste que sur les directions du parcellaire.

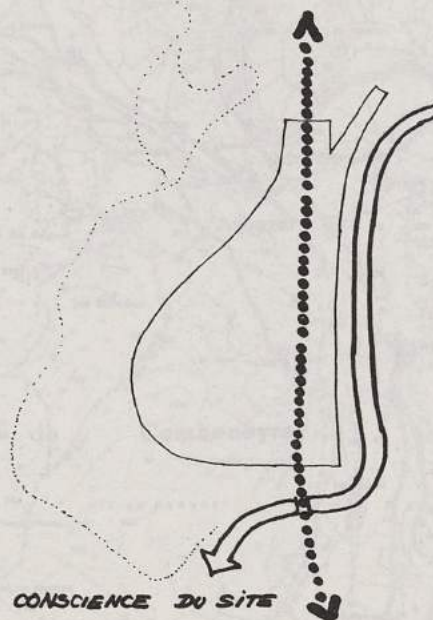
3.2 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

NOYERS est une forme urbaine dominée par ses éléments constants.

Le rôle du tissu y est donc prépondérant car, par sa tex-



LE SITE URBANISÉ



ture même, il détermine l'existence des espaces libres singuliers. On pourrait dire que ce tissu engendre lui-même sa propre singularité par le seul jeu de son adaptation aux contours de l'emprise urbaine.

Les éléments singuliers n'ont, en revanche, qu'une emprise très réduite sur la structuration de la forme urbaine. Ils sont passifs. L'église est ainsi complètement absorbée dans l'organisation générale du tissu et elle s'y soumet entièrement.

Quant au site naturel, il joue essentiellement un rôle de contenant et de limite. Il agit de plus, mais indirectement cette fois, sur la structure de la forme urbaine en provoquant le cisaillement des deux voies longitudinales dont nous avons déjà pu observer les conséquences.

3.3 STRUCTURE DU SITE URBANISÉ

A NOYERS, la forme urbaine, si elle ne contredit pas le site, n'en renforce que modérément la structure. Globalement elle se contente de tapisser le site d'une manière assez uniforme. Il y a donc une dépendance de la forme urbaine vis-à-vis du site physique, mais non une redondance.

Le rôle du site naturel reste prépondérant dans la structure du "paysage", si l'on néglige de considérer les conflits intérieurs à la forme urbaine, il s'agit donc bien d'une "intégration" au sens traditionnel du terme.

3.4 CONSCIENCE DU SITE

Rapport entre structure du site urbanisé et perception globale du site naturel.

Bien que très peu encaissée la rivière n'a qu'une présence assez faible à NOYERS.

Les bords du Serein sont plutôt perçus comme l'extérieur, presque comme le "dos" de la bourgade. L'espace urbain semble replié sur lui-même, intériorisé, ce qui fait que l'on perçoit NOYERS comme un bourg au bord de l'eau, mais non tourné et ouvert vers celle-ci.

Plus encore, si NOYERS est perçue comme "au bord de l'eau" elle n'est jamais vécue comme "dans un méandre". Ceci provient de l'effacement total de la présence de la rivière dans la partie Sud et Ouest du méandre qui est dû à l'éloignement relatif de celle-ci par rapport à l'agglomération.

Floue vers le Sud et vers l'Ouest, précise du côté Est, la conscience du site à NOYERS demeure, tout compte fait, assez fidèle à sa structure morphologique. Au contraire, nous pouvons constater dans d'autres sites des contradictions beaucoup plus flagrantes entre structure du site urbanisé et perception du site naturel.



LA VOUTE-CHILHAC

1. PRESENTATION GENERALE

1.1 LE SITE NATUREL

1.1.1 Topologie du site

Position par rapport à l'environnement naturel

Le méandre de La VOUTE-CHILHAC se trouve dans la vallée de l'Allier, dans une région montagneuse située aux confins Nord des Monts de la Margeride. Entre LANGEAC et BRIOUDE, le cours de la rivière est fort sinueux et présente de nombreux méandres.

Liaison avec l'environnement naturel

Le site de la rivière étant très encaissé dans un abrupt montagneux du côté Ouest, toute liaison est impossible dans cette direction. Au contraire, dans le sens longitudinal de la vallée et du côté Nord-Est (c'est-à-dire du côté de l'attache du méandre), le site est en communication plus aisée avec le reste du territoire.

1.1.2 Géométrie du site

Direction

Le méandre de La VOUTE-CHILHAC est situé au moment où l'Allier, qui coulait d'Est en Ouest, infléchit brusquement son cours vers le Nord. De direction Nord-Est, Sud-Ouest, l'axe du méandre constitue donc une bissectrice approximative de l'angle formé par le couloir général où coule la rivière.

Figure

En plan : Assez voisine d'une "épingle à cheveux", la forme de ce méandre est très particulière en raison de l'étroitesse et de la longueur de son étranglement formant un pédoncule très allongé. Sa tête, au contraire, est très épanouie.

En coupe : L'intérieur du méandre est relativement plat à la tête, mais son attache s'élève peu à peu de manière à former une langue de terre plate mais inclinée aux rebords très abrupts des 2 côtés.



1.1.3 Dimensions

Le méandre de La VOUTE-CHILHAC est de petites dimensions :

- Longueur : 600 m.
- Largeur à l'étranglement : 40 m.
- Largeur à la tête : 125 m.

En résumé

Tout concourt à faire de La VOUTE-CHILHAC un site exceptionnel dans la région : l'encaissement du méandre et son aspect longiligne le différencient nettement des sites des bourgades voisines qui sont généralement situés sur des promontoires et dont l'emprise possède une forme plus compacte.

Le choix de ce site correspond certainement à l'origine monastique de sa fondation.

1.2 LA FORME URBAINE

1.2.1 Topologie de la forme urbaine

Position et liaison de la forme urbaine par rapport aux agglomérations voisines : La taille, la densité et l'aspect architectural de l'agglomération rendent celle-ci tout à fait comparable aux bourgades voisines qui se succèdent le long de la vallée de l'Allier, telle STE-ILPIZE, CHILHAC, etc ...

VUE PLONGEANTE SUR LE BOURG DEPUIS LA FERME DU BOIS



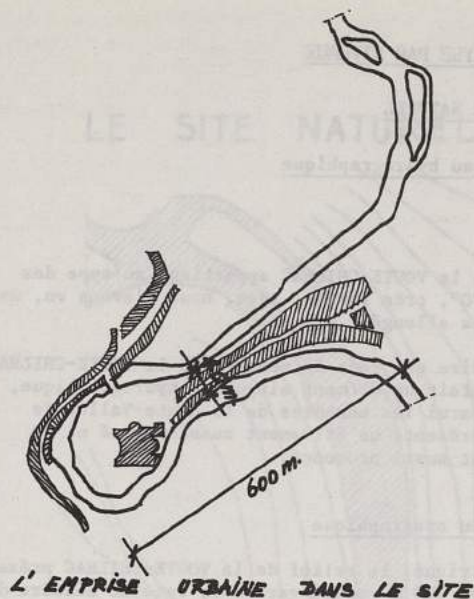
1.2.2. Géométrie de la forme urbaine

L'agglomération est scindée en deux parties présentant chacune un aspect sensiblement linéaire : à l'extérieur du méandre ce linéaire est fortement incurvé, à l'intérieur il tend à s'épanouir dans une forme triangulaire très allongée du côté de l'attache du méandre.

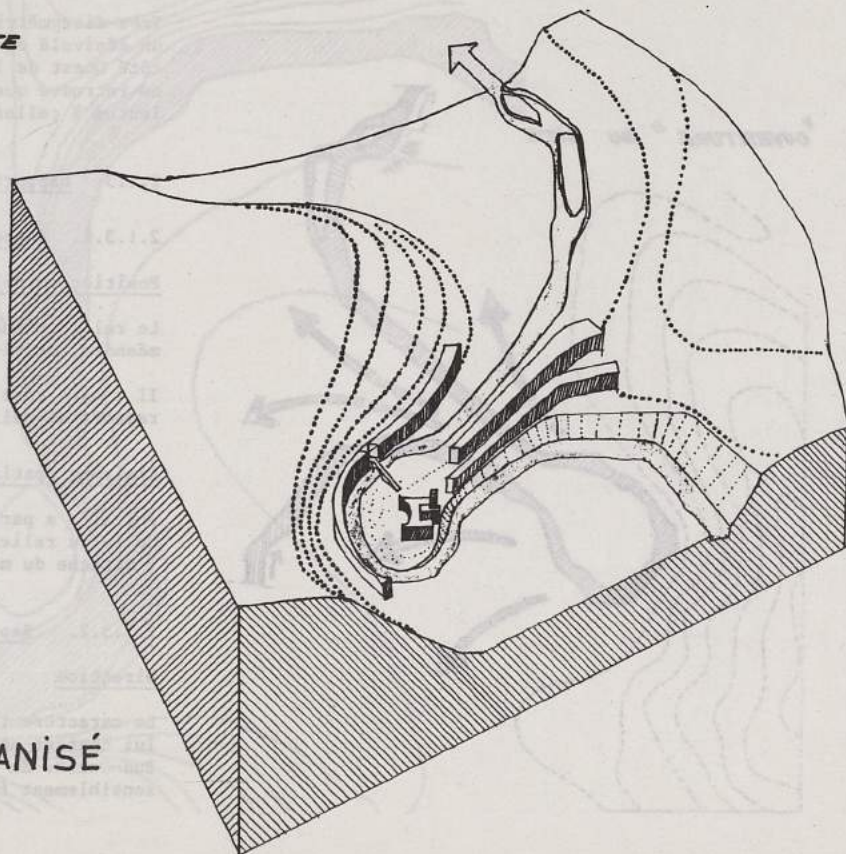
1.2.3. Dimensions de la forme urbaine

Linéaire extérieur : longueur voisine de 500 m.
largeur de 20 à 50 m.

Partie intérieure : longueur : 600 m.
largeur minimum : 40 m.
Largeur maximum : 100 m.



LE SITE URBANISÉ



1.3 RAPPORT GLOBAL ENTRE FORME URBAINE ET SITE NATUREL

1.3.1 Rapport topologique

Position de la forme urbaine par rapport au méandre

Celle-ci se caractérise par le chevauchement de l'emprise urbaine par rapport au site naturel. En effet, l'emprise urbaine a débordé le site intérieur du méandre, ce qui a entraîné la constitution d'un faubourg finalement aussi important que le noyau d'origine. Le problème du positionnement de la forme urbaine à l'intérieur du méandre ne se pose donc pas puisqu'il y a saturation totale.

De l'autre côté de la rivière la forme urbaine n'occupe qu'une mince bande de territoire accompagnant de très près la rive, le versant de la colline étant trop abrupt pour permettre toute construction.

1.3.2 Rapport géométrique

Pris globalement, le rapport géométrique entre l'emprise urbaine et le site de la VOUTE-CHILHAC relève de l'évidence étant données les contraintes du site.

Un aspect frappant de la VOUTE-CHILHAC est ce que l'on pourrait appeler le "collage" presque parfait de la forme urbaine et du support physique notamment, à l'intérieur du méandre, malgré un certain "flottement" en tête de celui-ci.

1.3.3. Rapport dimensionnel

A l'intérieur du méandre, la saturation du site par la forme urbaine est presque totale, si l'on excepte quelques espaces résiduels situés autour du prieuré.

1.4 EN RESUME

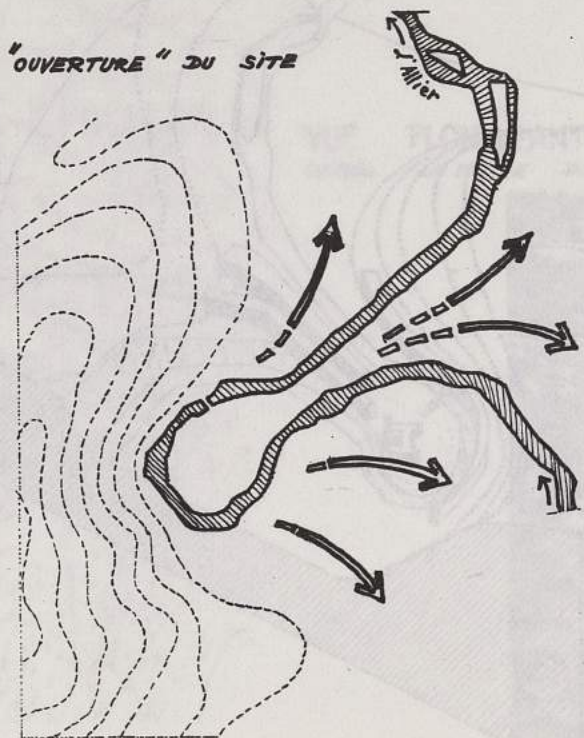
L'impression qui peut se dégager du site de la VOUTE-CHILHAC est donc une correspondance très poussée, et même une dépendance très étroite de la forme urbaine au site physique.

Nul doute que La VOUTE-CHILHAC doit la linéarité de sa forme urbaine à un site étroit et contraignant. Mais il ne suffit pas de révéler les "contraintes du site", encore faut-il montrer de quelle manière celles-ci sont reçues et interprétées par le tissu urbain en général et par chacun de ses composants en particulier.

C'est le rôle de l'analyse par niveau qui va suivre de révéler la complexité des rapports derrière le mimétisme évident de la prise de site.



RÉSEAU OROGRAPHIQUE



2. ANALYSE PAR NIVEAUX

2.1 SITE NATUREL

2.1.1. Réseau hydrographique

Le méandre de la VOUTE-CHILHAC appartient au type des méandres en "O", très fermés, avec, nous l'avons vu, un pédoncule très allongé.

On pourrait dire que tout le méandre de la VOUTE-CHILHAC constitue en fait un élément singulier hydrographique, aucun autre parmi les méandres de la Haute-Vallée de l'Allier ne présente un étirement aussi marqué ni un épanouissement aussi prononcé.

2.1.2 Réseau orographique

Très dissymétrique, le relief de la VOUTE-CHILHAC présente un dénivelé de 300 m. quasi vertical, face au méandre du côté Ouest de la vallée. Du côté Est en revanche le relief ne retrouve que beaucoup plus lentement des côtes équivalentes à celles du côté Ouest.

2.1.3 Rapports entre les deux niveaux du site naturel

2.1.3.1. Rapports topologiques

Position du relief par rapport au méandre

Le relief principal est situé en tête et à l'extérieur du méandre, celui-ci venant s'y encastrer partiellement.

Il s'agit donc d'un site "d'affrontement" du méandre par rapport au relief.

Liaisons spatiales induites par le relief et par la rivière

Ici il y a parfait accord entre l'ouverture du méandre et celle du relief : le site est très accessible du côté de l'attache du méandre et très fermé du côté de sa tête.

2.1.3.2. Rapports géométriques

Direction

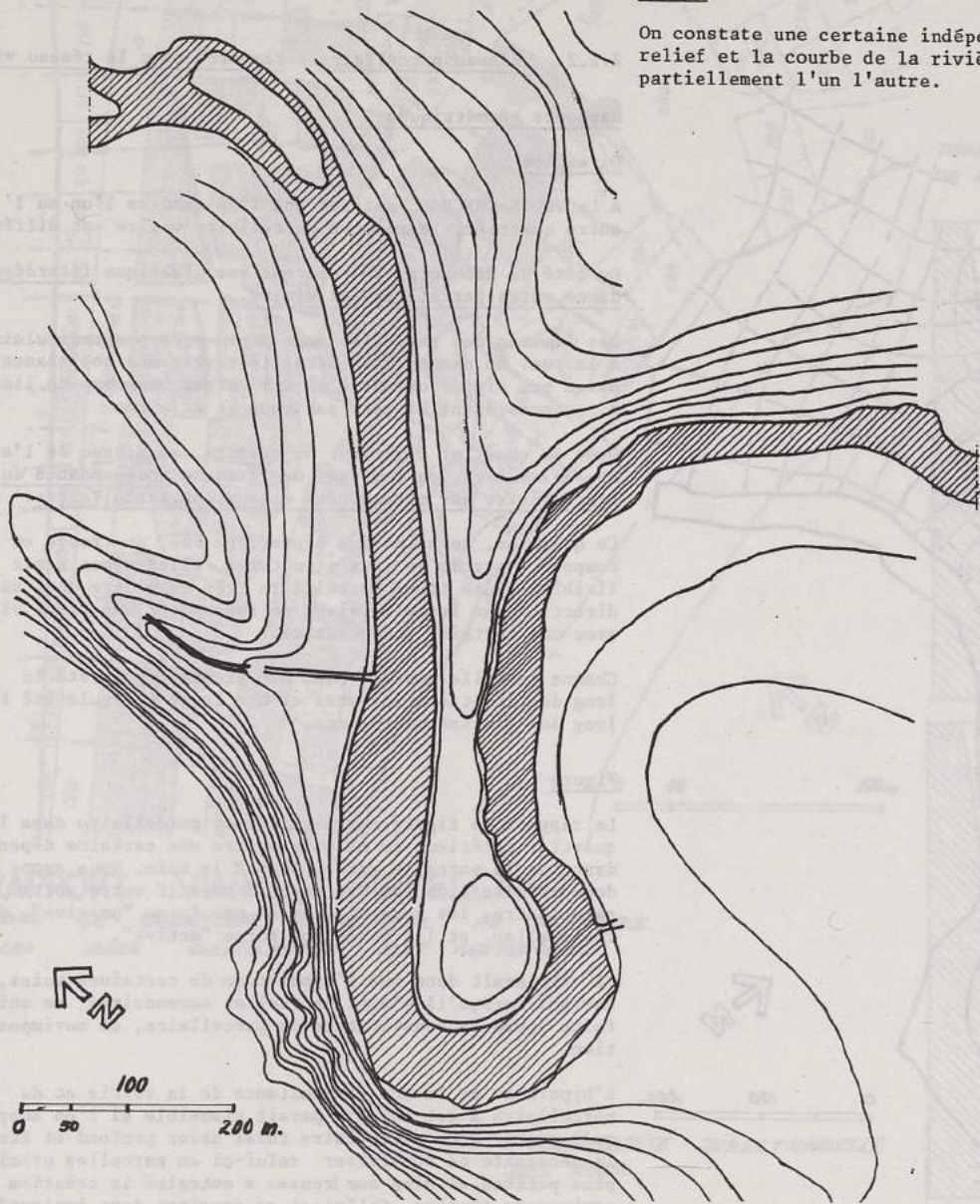
Le caractère très singulier du méandre de La VOUTE-CHILHAC lui confère une axialité très forte de direction Nord-Est/Sud-Ouest. En revanche, l'abrupt rocheux est orienté assez sensiblement face à l'Est.

Il y a donc décalage entre l'axe du méandre et la direction principale du relief, les deux axes se rencontrant à peu près au centre du lobe du méandre avec un angle approximatif de 45° .

LE SITE NATUREL

Figure

On constate une certaine indépendance de figure entre le relief et la courbe de la rivière qui ne s'épousent que très partiellement l'un l'autre.



2.1.3.3. Rapports dimensionnels

Le couloir d'écoulement de la vallée de l'Allier, délimité par les reliefs principaux, possède une échelle nettement supérieure au méandre lui-même qui a une dimension relativement restreinte en plan, ainsi qu'un relief relativement plat dans sa partie intérieure par rapport aux montagnes voisines.

2.1.4. Structure du site naturel

A cause de l'encastrement très prononcé de la tête du méandre dans un amphithéâtre rocheux, il se dégage de La VOUTE-CHILHAC une impression générale de centralisation du site (relief et rivière) autour du lobe du méandre relativement épanoui et arrondi.

En comparaison de ce phénomène, les autres constituants du site, de relief moins prononcé, font figure d'éléments d'accompagnement.

2.2 ANALYSE DE LA FORME URBAINE

2.2.1 Réseau parcellaire : Organisation interne

Rapports géométriques

Figure

En première lecture, le parcellaire de La VOUTE-CHILHAC donne l'impression d'une certaine "fantaisie" dans la figure des parcelles, surtout à l'intérieur du méandre.

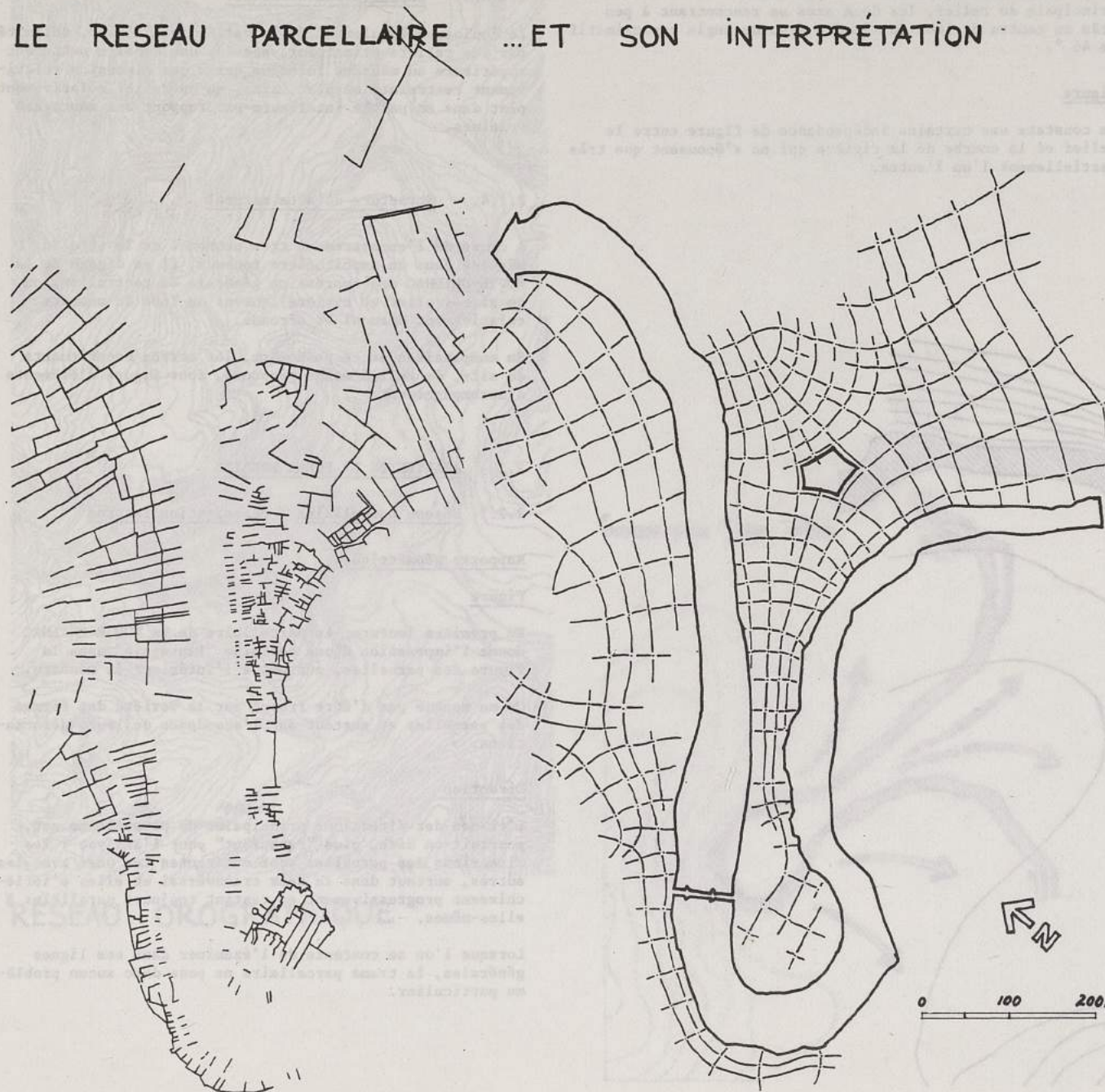
On ne manque pas d'être frappé par la variété des formes des parcelles et surtout par l'abondance de leurs déformations.

Direction

L'examen des directions principales du parcellaire est, pourrait-on dire, plus "rassurant" pour l'analyse : les directions des parcelles sont cohérentes les unes avec les autres, surtout dans le sens transversal et elles s'infléchissent progressivement en restant toujours parallèles à elles-mêmes.

Lorsque l'on se contente de l'examiner dans ses lignes générales, la trame parcellaire ne pose donc aucun problème particulier.

LE RESEAU PARCELLAIRE ... ET SON INTERPRÉTATION



Il faut constater de plus, à La VOUTE-CHILHAC comme dans d'autres cas, qu'il existe une continuité directionnelle du parcellaire entre les quartiers situés de chaque côté de l'Allier. Mais ici, ce phénomène acquiert une importance plus grande du fait qu'il contribue à réunifier les deux quartiers séparés par la rivière.

2.2.2. Réseau parcellaire : rapports avec le réseau viaire

Rapports géométriques

Direction

À La VOUTE-CHILHAC, suivant que l'on examine l'un ou l'autre quartier, le rapport parcellaire/viaire est différent.

Du côté du faubourg, on remarque une classique interdépendance entre parcellaire et viaire.

Les limites des parcelles sont à peu près perpendiculaires à la rue. Un examen plus détaillé révèle une obéissance assez peu rigoureuse de l'un à l'autre, beaucoup de limites mitoyennes étant biaisées par rapport à la rue.

Dans le quartier intérieur au méandre, au niveau de l'attache de celui-ci, on remarque une franche indépendance du tracé viaire par rapport aux directions parcellaires.

Ce quartier, assez confus à première vue, se trouve en fait composé à partir de deux structures, elles-mêmes assez lisibles : une trame parcellaire très régulière dans sa direction sur laquelle vient se superposer une trame viaire avec une certaine indépendance.

Chaque parcelle possède donc une grande régularité le long des limites mitoyennes et une forte irrégularité le long des limites sur la rue.

Figure

Le rapport de figure entre viaire et parcellaire dans le quartier intérieur au méandre montre une certaine dépendance de la parcelle par rapport à la voie. Nous avons donc affaire à un rapport positif/négatif entre voirie et parcellaire, les parcelles ayant une forme "passive", donc résiduelles, et les voies une forme "active".

Il semblerait donc que l'apparition de certaines voies, surtout lorsqu'il s'agit de ruelles secondaires, se soit faite après la constitution du parcellaire, en surimposition.

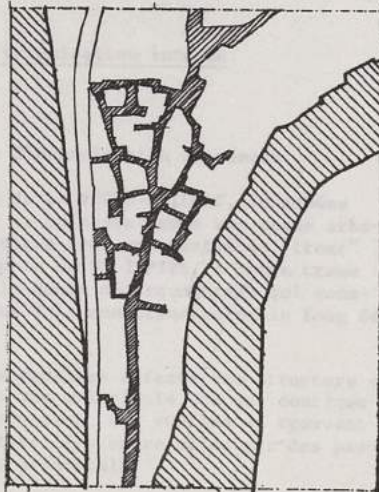
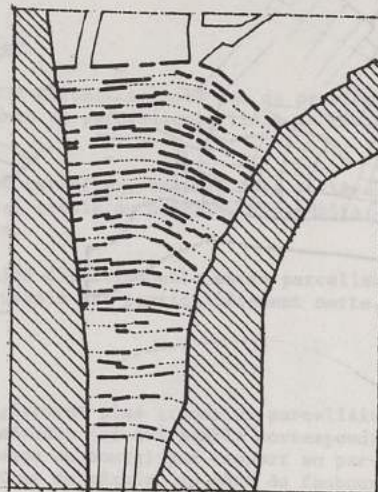
L'hypothèse de la non concomitance de la voirie et du parcellaire à cet endroit paraît plausible si l'on suppose qu'à partir d'un parcellaire rural assez profond et étroit la nécessité de subdiviser celui-ci en parcelles urbaines plus petites et plus nombreuses a entraîné la création de nombreuses ruelles. Celles-ci se seraient donc implantées en coupant au plus commode le parcellaire existant à partir de la voie de desserte principale transformée en grande rue.



RAPPORT VIAIRE / PARCELLAIRE
 DANS LE QUARTIER INTÉRIEUR AU MÉANDRE
 (LES VOIES CISAILLANTES SONT RENFORCÉES)

IRRÉGULARITÉ DIRECTIONNELLE
 DES RUES

REGULARITÉ DIRECTIONNELLE
 DE LA TRAME PARCELLAIRE



La comparaison des plans actuels avec le cadastre ancien (daté de 1836) révèle d'ailleurs l'apparition de certaines ruelles cisailant obliquement la trame parcellaire.

Dans ce quartier de La VOUTE-CHILHAC, on peut donc parler de contradiction géométrique voirie/parcellaire.

Rapports dimensionnels

Densité de distribution viaire dans le parcellaire.

Toujours dans ce même quartier, on peut constater une très grande densité de ruelles par rapport aux parcelles.

L'économie distributive du système linéaire que l'on trouve dans le reste du bourg et qui n'assure qu'un seul contact entre voie et parcelle, fait place ici à un système d'îlots très petits ou les parcelles sont bordées sur deux et même souvent sur trois côtés par les rues.

2.2.3 Réseau parcellaire : Rapport avec le réseau bâti

Rapports topologiques, géométriques et dimensionnels

La VOUTE-CHILHAC nous offre un exemple très net de redondance du bâti par rapport au parcellaire.

Très fréquemment, en effet, le bâtiment sature totalement sa parcelle et possède donc la même figure que celle-ci. Bien entendu, l'étroitesse du site n'est pas étrangère à cet état de fait.

Mais, même lorsqu'il reste un espace extérieur privatif dans la parcelle, le bâtiment n'a que peu tendance à proliférer dans cet espace et possède donc une figure assez similaire en plan à celle-ci.

D'une façon générale, toutes les remarques qui peuvent être effectuées au sujet du bâti se retrouvent donc de façon identique au sujet du parcellaire, et réciproquement.

2.2.4. Réseau parcellaire : Rapport avec les espaces libres

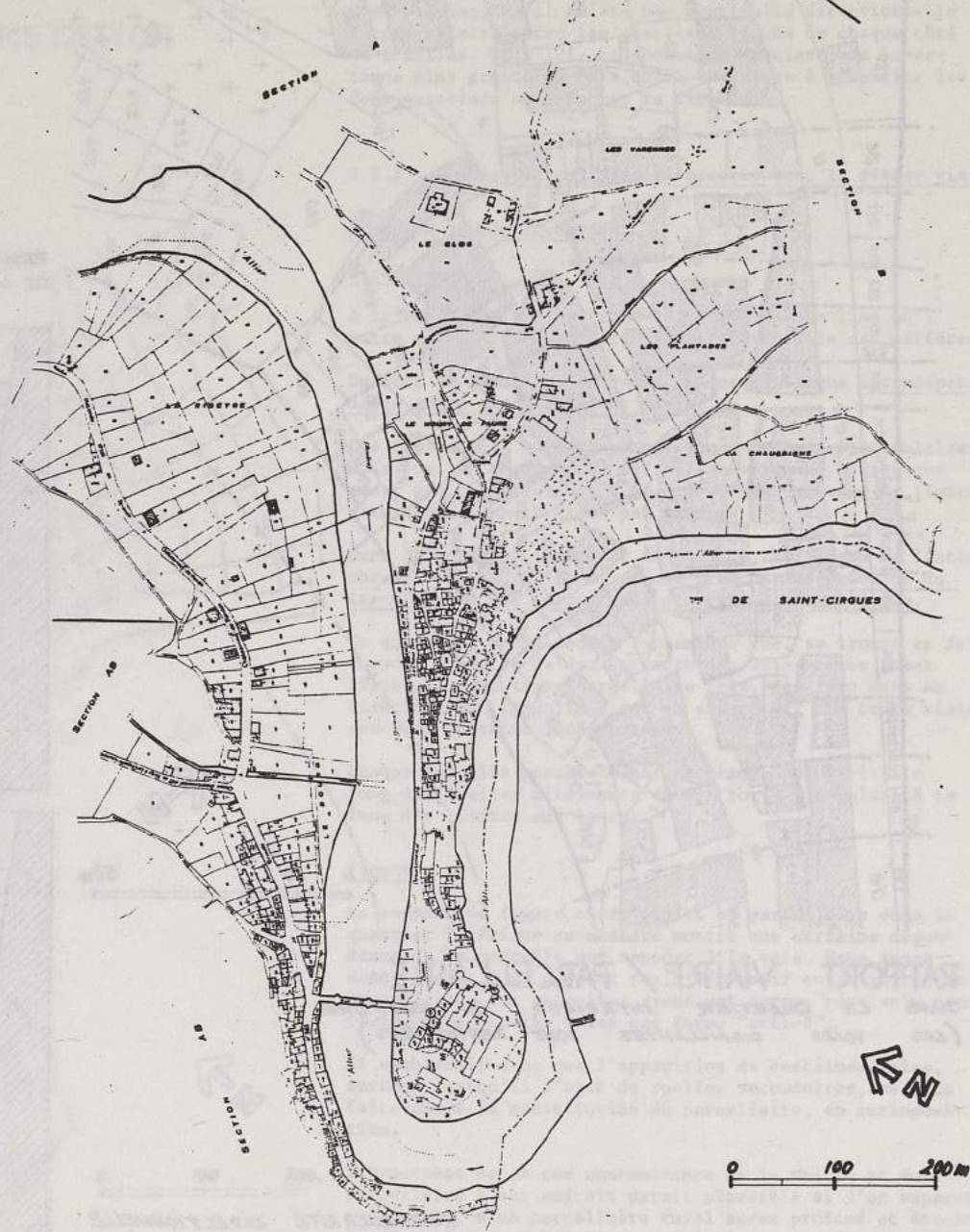
La rareté et la petitesse des espaces libres privatifs sont à relier aux remarques que nous avons effectuées précédemment quant aux espaces libres publics, ils se confondent à tout moment avec les rues.

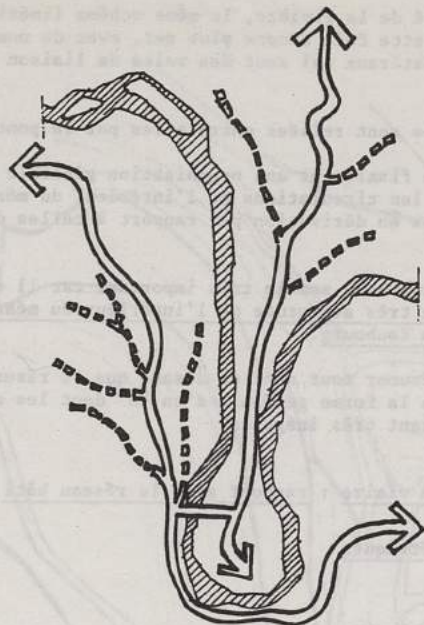
La seule place du village, située près de l'abbaye au débouché du pont, a été ménagée à l'emplacement d'un ancien flot de maisons apparaissant sur le cadastre de 1836 et aujourd'hui détruit. Cet flot semble avoir présenté une physionomie très particulière puisqu'il était traversé par deux canaux qui coupaient le méandre en alimentant probablement un moulin et qui isolaient ainsi l'abbaye sur une sorte d'îlot.

RAPPORT PARCELLAIRE / SITE NATUREL

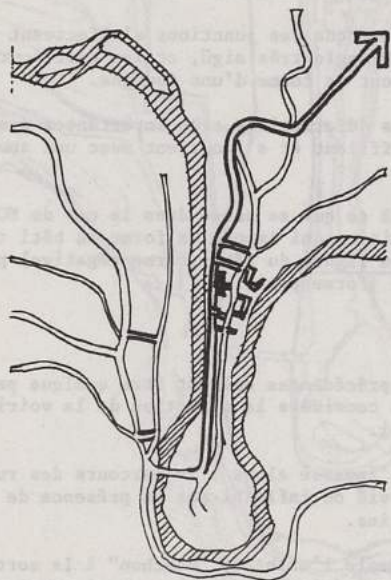


PLAN CADASTRAL ACTUEL





TRAME ARBORESCENTE



RUELLES SECONDAIRES + VOÏE DE DOUBLAGE

DÉCOMPOSITION DU RÉSEAU VIAIRE

2.2.5 Réseau parcellaire : Rapports avec le site

Rapports topologiques

Position des points singuliers du parcellaire dans le site : le lobe du méandre étant très restreint en dimensions et occupé par l'abbaye, il est difficile d'y repérer les points singuliers que l'on trouve habituellement dans le parcellaire à cet endroit.

En revanche, l'attache du méandre est marquée par la présence d'un noeud pentagonal caractéristique.

Rapports géométriquesDirection

Le parcellaire de La VOUTE-CHILHAC ne pose pas de problème particulier. Son obéissance en perpendicularité à la rivière est constante.

La relative redondance du relief par rapport à la rivière amène une obéissance quasi totale du parcellaire au site naturel dans son ensemble.

Par ailleurs, la continuité directionnelle entre parcellaire rural et parcellaire urbain est particulièrement nette.

Rapports dimensionnels

Remarquons la densité légèrement plus grande du parcellaire urbain à l'intérieur du méandre (ce qui semble correspondre à la partie la plus ancienne du bourg) par rapport au parcellaire situé à l'extérieur du méandre du côté du faubourg.

2.2.6 Réseau viaire : Organisation interne

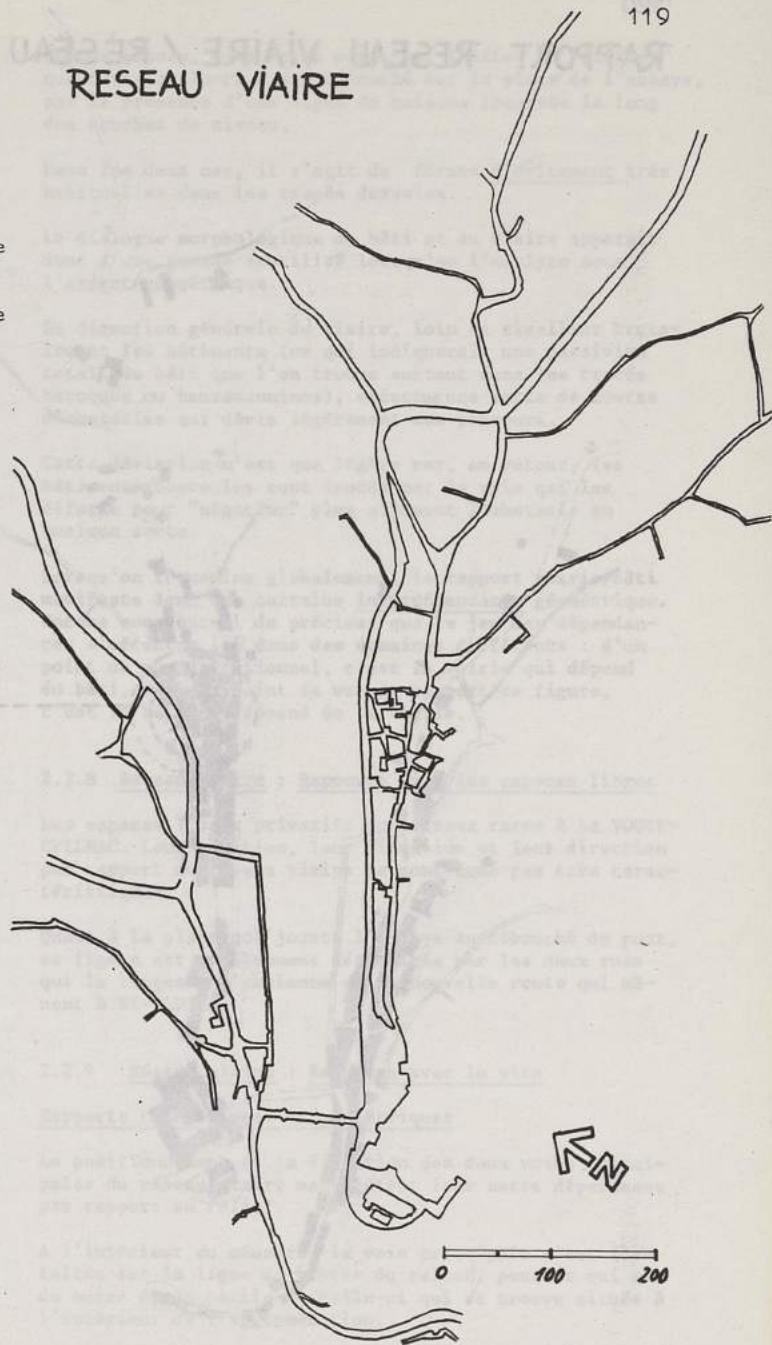
Rapports topologiques

Liaisonnement : principe d'organisation du réseau.

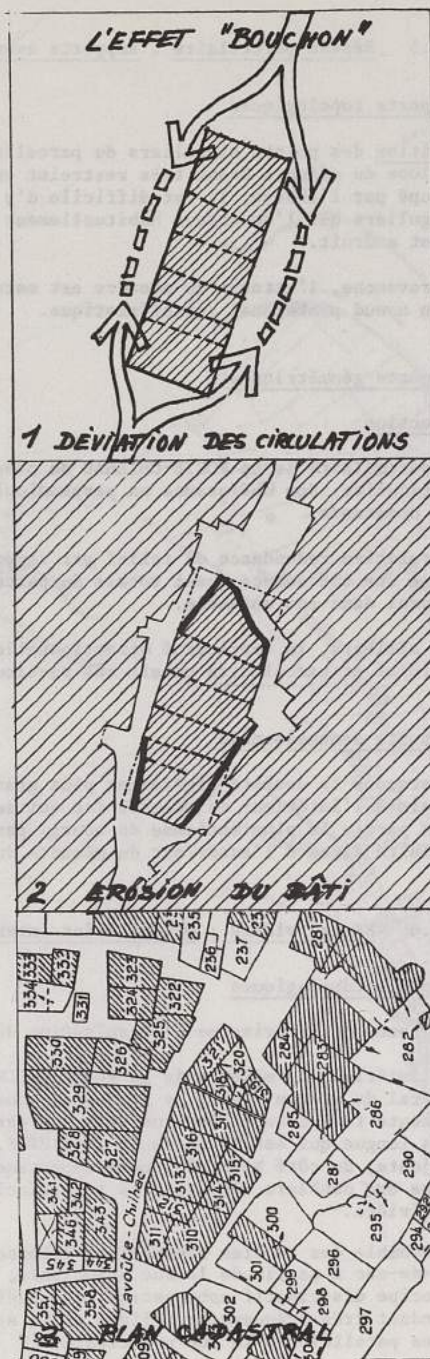
A l'intérieur du méandre de La VOUTE-CHILHAC, le schéma général du réseau viaire se présente comme une trame arborescente très caractéristique avec une partie de "tronc" très longue qui est la route de ST-ILPIZE. A cette trame s'ajoute, du côté Nord, la route départementale qui constitue une doublure récente à la rue principale, le long de la rivière.

L'ensemble des ruelles secondaires affecte une structure en cul-de-sac à partir de la rue principale, ce qui confirme le principe distributif arborescent. Ces ruelles se trouvent cependant très fréquemment reliées entre elles par des passages parallèles à la rue principale.

RESEAU VIAIRE



RAPPORT RESEAU VIAIRE / RESEAU BÂTI



De l'autre côté de la rivière, le même schéma linéaire se retrouve, cette fois encore plus net, avec de nombreux branchements latéraux qui sont des voies de liaison inter-communales.

Les deux trames sont reliées entre elles par le pont.

Ceci constitue finalement une organisation générale en double arbre, les circulations de l'intérieur du méandre étant branchées en dérivation par rapport à celles de l'extérieur.

Ce dernier point nous semble très important car il crée une dépendance très accentuée de l'intérieur du méandre par rapport au faubourg.

On pourrait résumer tout ceci en disant que le réseau viaire affecte la forme générale d'un "H" dont les deux branches seraient très inégales.

2.2.7 Réseau viaire : rapport avec le réseau bâti

Rapports géométriques

Figure

La VOUTE-CHILHAC offre un bon exemple d'érosion des bâtiments par les voies, surtout au niveau de la jonction des rues les unes avec les autres.

On peut remarquer que ces jonctions s'effectuent assez souvent avec un angle très aigu, et les carrefours affectent donc souvent la forme d'une fourche.

Il s'ensuit des déformations très importantes des masses bâties qui s'effilent et s'incurvent avec une souplesse étonnante.

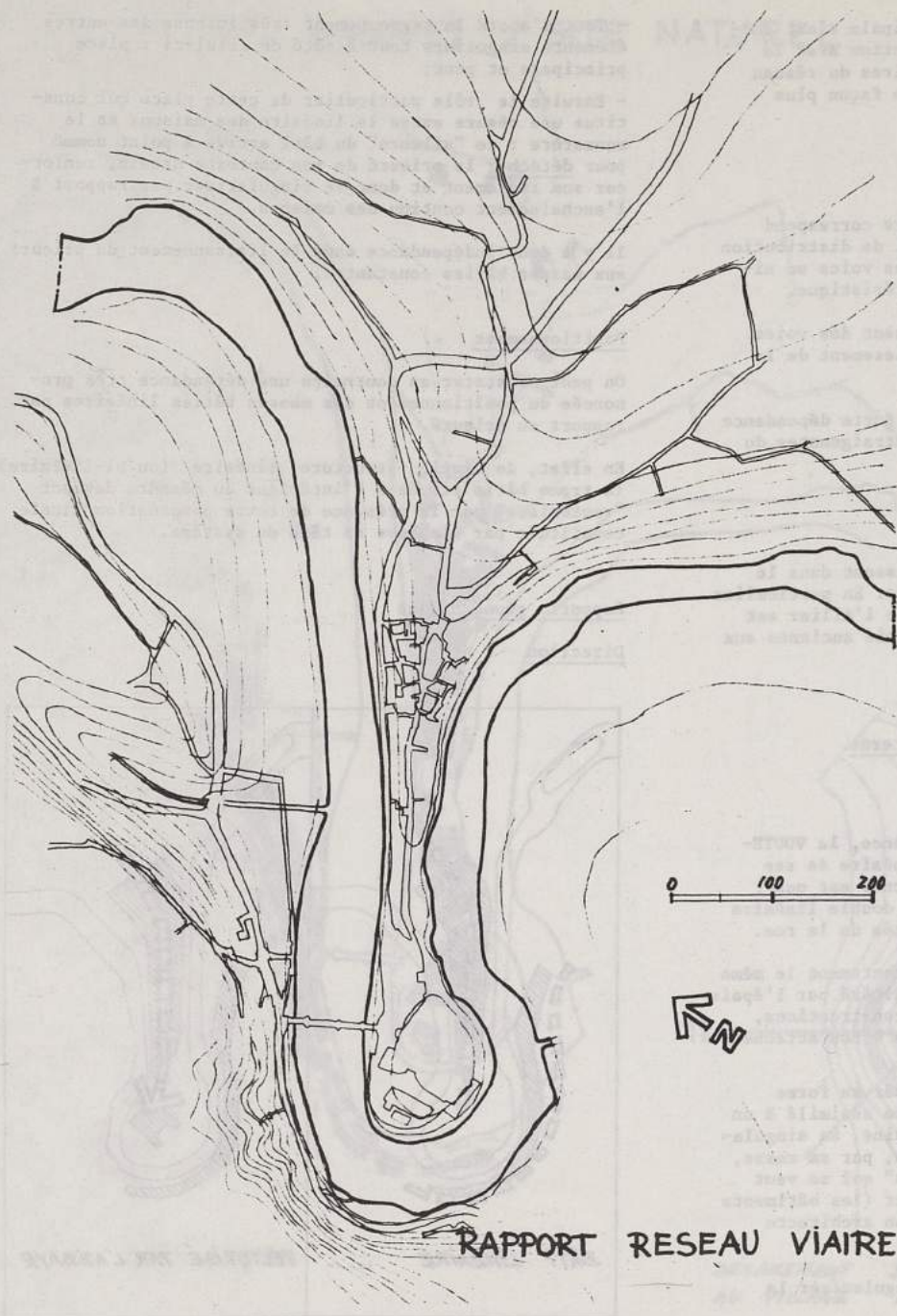
Contrairement à ce qui se passe dans le cas de NOYERS, c'est ici le viaire qui impose sa forme au bâti : il y a dépendance de figure du bâti (forme négative) par rapport au viaire (forme positive).

Direction

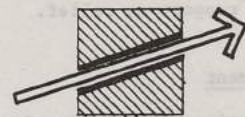
Les remarques précédentes doivent être quelque peu nuancées lorsqu'on considère la direction de la voirie par rapport au bâti.

Le phénomène s'inverse alors : le parcours des rues est constamment dévié ou infléchi par la présence de certaines masses bâties.

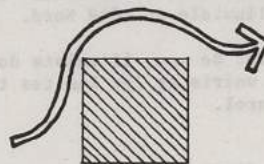
Notons par exemple l'effet de "bouchon" à la sortie de la grande rue qui doit se dédoubler au niveau de l'attache du méandre.



RAPPORT RESEAU VIAIRE / SITE NATUREL



CISAILLEMENT
PASSIVITÉ DE FIGURE DU BÂTI



DÉVIATION
PASSIVITÉ DIRECTIONNELLE
DE LA VOIE



ÉROSION
COMBINAISON DES JEUX

Notons encore, dans cette même rue, l'effet de "sifflet" que dévie celle-ci à son débouché sur la place de l'abbaye, par la présence d'une ligne de maisons incurvée le long des courbes de niveau.

Dans les deux cas, il s'agit de formes d'évitement très habituelles dans les tracés desvoies.

Le dialogue morphologique du bâti et du viaire apparaît donc d'une grande subtilité lorsqu'on l'analyse sous l'aspect géométrique.

La direction générale du viaire, loin de cisailier brutalement les bâtiments (ce qui indiquerait une passivité totale du bâti que l'on trouve surtout dans les tracés baroques ou haussmanniens), effectue une sorte de course d'obstacles qui dévie légèrement son parcours.

Cette déviation n'est que légère car, en retour, les bâtiments obstacles sont érodés par la voie qui les déforme pour "négocier" plus aisément l'obstacle en quelque sorte.

Lorsqu'on l'examine globalement, le rapport voirie/bâti manifeste donc une certaine interdépendance géométrique. Encore convient-il de préciser que le jeu des dépendances s'effectue ici dans des domaines différents : d'un point de vue directionnel, c'est la voirie qui dépend du bâti, mais du point de vue du rapport de figure, c'est le bâti qui dépend de la voirie.

2.2.8 Réseau viaire : Rapports avec les espaces libres

Les espaces libres privatifs sont assez rares à La VOUTE-CHILHAC. Leur position, leur dimension et leur direction par rapport au réseau viaire ne sont donc pas très caractéristiques.

Quant à la place qui jouxte l'abbaye au débouché du pont, sa figure est entièrement déterminée par les deux rues qui la longent; l'ancienne et la nouvelle route qui mènent à ST-ILPIZE.

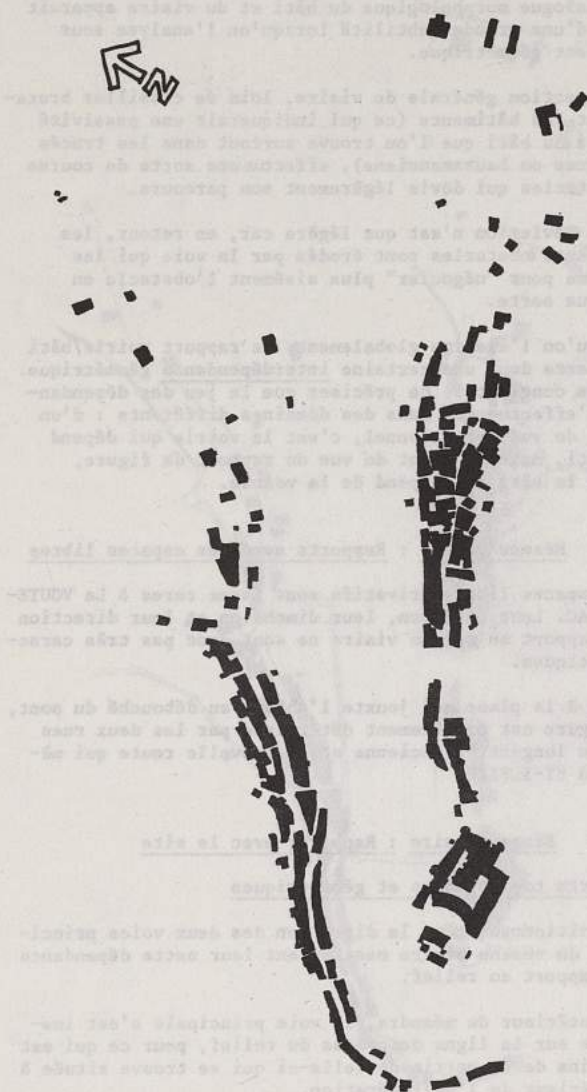
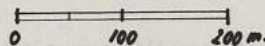
2.2.9 Réseau viaire : Rapports avec le site

Rapports topologiques et géométriques

Le positionnement et la direction des deux voies principales du réseau viaire manifestent leur nette dépendance par rapport au relief.

A l'intérieur du méandre, la voie principale s'est installée sur la ligne de crêtes du relief, pour ce qui est du moins de la partie de celle-ci qui se trouve située à l'intérieur de l'agglomération.

RESEAU BÂTI



A l'extérieur du méandre, la rue principale s'est installée au pied de la colline, à sa jonction avec la plaine alluviale. Les éléments secondaires du réseau viaire sont généralement positionnés de façon plus libre par rapport au relief.

Liaisonnement

L'organisation générale du réseau viaire correspond assez nettement avec le schéma habituel de distribution d'un site de méandre. L'arborescence des voies au niveau de l'attache du méandre est caractéristique.

On retrouve le même dispositif arborescent des voies sur l'autre rive, au niveau de l'élargissement de la plaine alluviale du côté Nord.

De ce point de vue, il existe donc une forte dépendance entre la voirie et les limites très contraignantes du site naturel.

Rapports dimensionnels

Certaines différences d'échelle apparaissent dans le tracé des voies à l'intérieur du méandre. En particulier le tracé de la voirie nouvelle qui longe l'Allier est d'échelle beaucoup plus grande que la voie ancienne aux multiples inflexions.

2.2.10 Réseau bâti : Organisation interne

Liaisonnement

Rapports topologiques

Les éléments constants : De toute évidence, la VOUTE-CHILHAC se caractérise par l'aspect linéaire de ses masses bâties. La continuité des bâtiments est quasi parfaite à l'extérieur du méandre : un double linéaire de maisons accolées borde les deux côtés de la rue.

A l'intérieur du méandre on retrouve exactement le même principe, mais cette fois quelque peu altéré par l'épaississement progressif de l'emprise des constructions, profitant de l'élargissement du méandre à son attache.

Les éléments singuliers : Le prieuré, par sa forme ramassée et par son isolement, peut être assimilé à un élément de ponctuation à l'échelle urbaine. Sa singularité est évidente, tant par sa fonction, par sa masse, que par son architecture "d'importation" qui se veut moins austère que les maisons d'alentour (les bâtiments du XVIII^e siècle ont été dessinés par un architecte parisien).

Deux autres facteurs contribuent à singulariser la masse du monastère :

- Tout d'abord le regroupement très intense des autres éléments singuliers tout à côté de celui-ci : place principale et pont;

- Ensuite le rôle particulier de cette place qui constitue une césure entre le linéaire des maisons et le monastère : ce "silence" du bâti arrive à point nommé pour détacher le prieuré de son contexte urbain, renforcer son isolement et donc le singulariser par rapport à l'enchaînement continu des maisons.

Il y a donc indépendance dans le liaisonnement du prieuré aux masses bâties constantes.

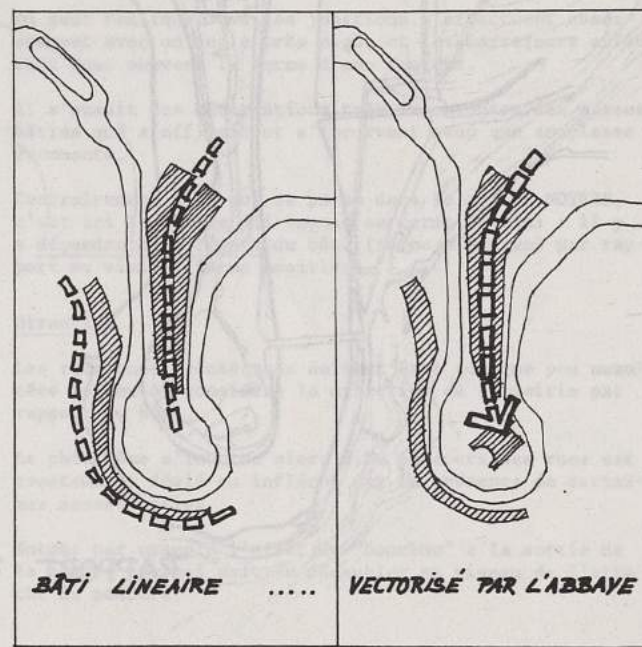
Positionnement

On peut constater au contraire une dépendance très prononcée du positionnement des masses bâties linéaires par rapport au prieuré.

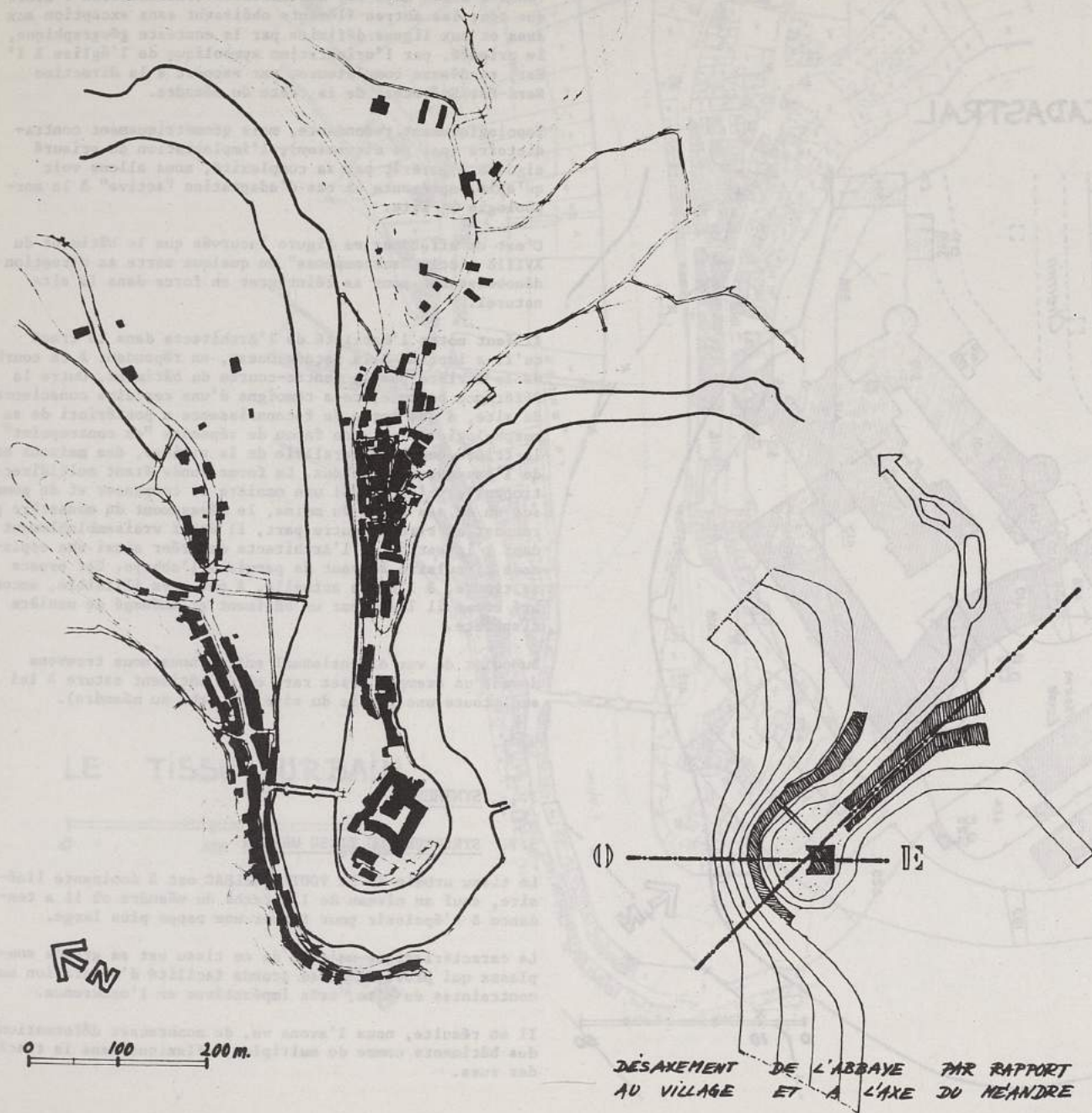
En effet, de simple structure linéaire (ou bi-linéaire) la trame bâtie située à l'intérieur du méandre devient "vectorisée" par la présence de cette ponctuation finale constituée par l'abbaye en tête du système.

Rapports géométriques

Direction



RAPPORT BÂTI (+VOIRIE) / SITE NATUREL



Le phénomène le plus frappant est la forte désobéissance qui apparaît entre la direction de l'abbaye et celle du quartier central qui se situe dans le prolongement.

Cette contradiction directionnelle provient de l'orientation très rigoureusement à l'Est de l'Eglise. C'est l'axe du sanctuaire qui a amené les directions de tout le reste des constructions postérieures, en particulier celles du XVIII^e siècle.

L'axe Est-Ouest de l'ensemble abbatial ne coïncide donc pas avec celui des bâtiments du village à l'intérieur du méandre qui est sensiblement Nord-Est/Sud-Ouest.

Il y a donc indépendance directionnelle entre bâti constant et bâti singulier à La VOUTE-CHILHAC.

Rapports dimensionnels

L'homogénéité du réseau bâti est une caractéristique de La VOUTE-CHILHAC. Peu de variations dimensionnelles donc entre les bâtiments d'habitation, c'est-à-dire dans la partie constante du réseau bâti. Ceci, par effet d'opposition, contribue encore à singulariser la masse très importante de l'abbaye.

2.2.12 Réseau bâti : Rapports avec le site

Les éléments constants

Les éléments constants du réseau bâti, plus encore que ceux des rues ou des parcelles, entrent en redondance très nette avec les éléments du site naturel, que ce soit la rivière ou le relief.

Ceci est manifeste aussi bien au niveau de la position des bâtiments, que de leur direction générale et de leur figure, surtout dans les parties les plus linéaires du réseau bâti.

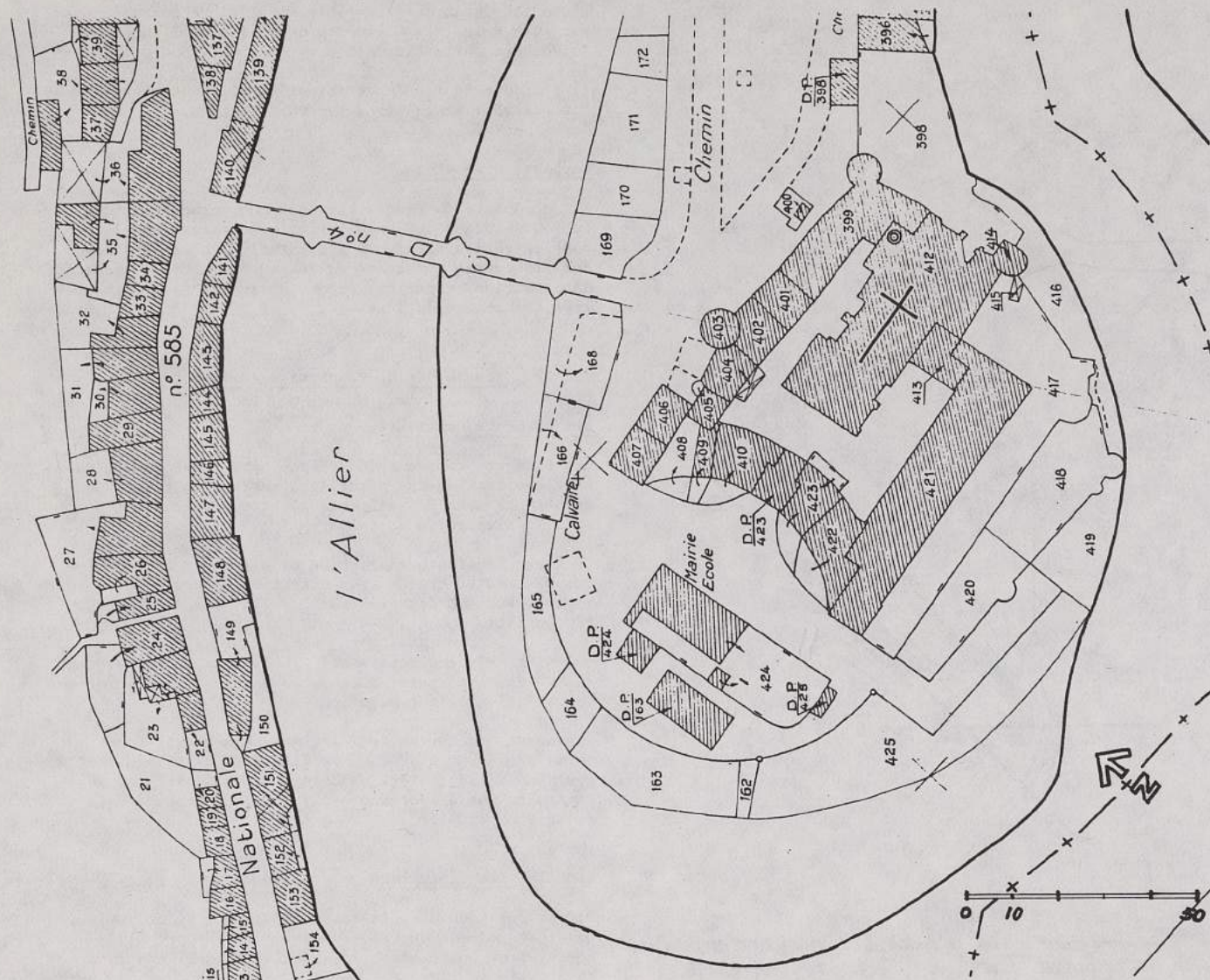
Du point de vue dimensionnel, le site paraît totalement saturé dans ses parties les plus étroites (à l'intérieur comme à l'extérieur du méandre).

Cependant, au niveau de l'attache du méandre, comme à celui de l'épanouissement de la plaine alluviale de l'autre côté de la rivière au Nord, on peut constater au contraire une dispersion du bâti qui correspond à la dilatation du site.

Les éléments singuliers

Par sa position dans le site, le prieuré se trouve lui aussi en redondance très évidente par rapport à l'épanouissement du méandre, la singularité de l'un renforçant celle de l'autre.

L'ABBAYE : EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



Mais si sa position est redondante, sa direction manifeste (nous l'avons déjà vu) une certaine contradiction : alors que tous les autres éléments obéissent sans exception aux axes et aux lignes définies par le contexte géographique, le prieuré, par l'orientation symbolique de l'église à l'Est, se désaxe complètement par rapport à la direction Nord-Est/Sud-Ouest de la crête du méandre.

Topologiquement redondante, mais géométriquement contradictoire (par sa direction), l'implantation du prieuré aiguise l'intérêt par sa complexité, nous allons voir qu'elle représente un cas d'adaptation "active" à la morphologie du site.

C'est en effet par sa figure incurvée que le bâtiment du XVIII^e siècle "surcompense" en quelque sorte sa direction désobéissante pour se réintégrer en force dans le site naturel.

Il faut noter l'habileté de l'Architecte dans le tracé qu'il a imprimé à la façade Ouest, en répondant à la courbe de la rivière par la contre-courbe du bâtiment. Outre la référence baroque, cela témoigne d'une certaine conscience du site, d'une sorte de reconnaissance a posteriori de sa morphologie. C'est une façon de répondre "en contrepoint" à la triple courbure parallèle de la rivière, des maisons et de l'escarpement rocheux. La forme ronde étant multidirectionnelle, c'est aussi une manière de compenser et de gommer, sur un de ses côtés du moins, le désaxement du monastère par rapport au site. D'autre part, il était vraisemblablement dans l'intention de l'Architecte de créer ainsi une esplanade circulaire servant de parvis à l'abbaye. Cet espace se trouve, à l'heure actuelle, à peu près illisible, encombré comme il l'est par un bâtiment et aménagé de manière disparate.

Du point de vue dimensionnel enfin, nous nous trouvons devant un exemple assez rare où un bâtiment sature à lui seul toute une partie du site (le lobe du méandre).

3. SYNTHÈSE

3.1 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

Le tissu urbain de La VOUTE-CHILHAC est à dominante linéaire, sauf au niveau de l'attache du méandre où il a tendance à s'épaissir pour former une nappe plus large.

La caractéristique majeure de ce tissu est sa grande souplesse qui provient de sa grande facilité d'adaptation aux contraintes du site, très impératives en l'occurrence.

Il en résulte, nous l'avons vu, de nombreuses déformations des bâtiments comme de multiples inflexions dans le tracé des rues.

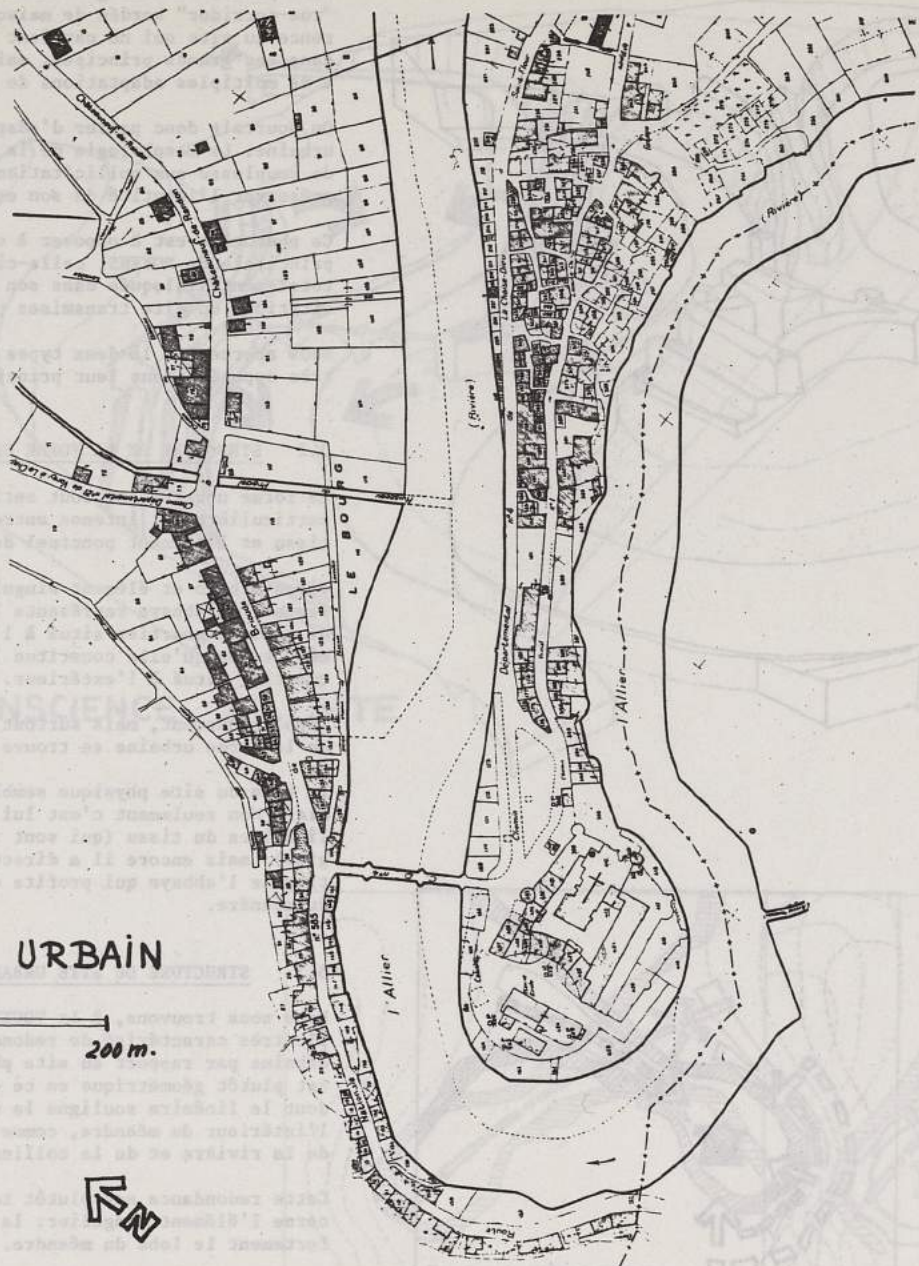
Au niveau de l'attache du méandre, ce tissu semble littéralement "froissé" à cause de la complexité géométrique des flots.

D'une manière générale, voirie et parcellaire (ou bâti, celui-ci étant redondant dans presque tous les cas) se modifient mutuellement sans cesse. Ils possèdent un rôle dominant dans le tissu.

Quant aux espaces libres, ils sont à la fois peu présents et peu signifiants par rapport au tissu.

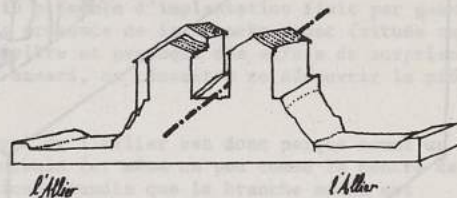
Mais on observe par ailleurs que si chacun des niveaux du tissu manifeste une certaine adaptativité au site physique lorsqu'on l'examine séparément, il n'en va pas de même lorsqu'on considère le tissu urbain pris dans son ensemble.

C'est ainsi que les deux grandes rues, identiques dans leur principe linéaire, se trouvent placées dans le site de façon tout à fait différente de part et d'autre de la rivière.

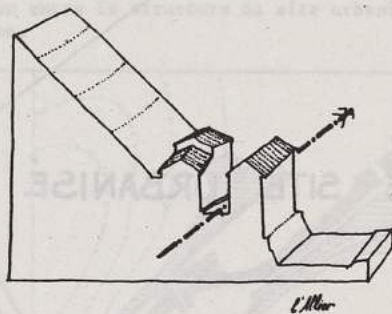


LE TISSU URBAIN

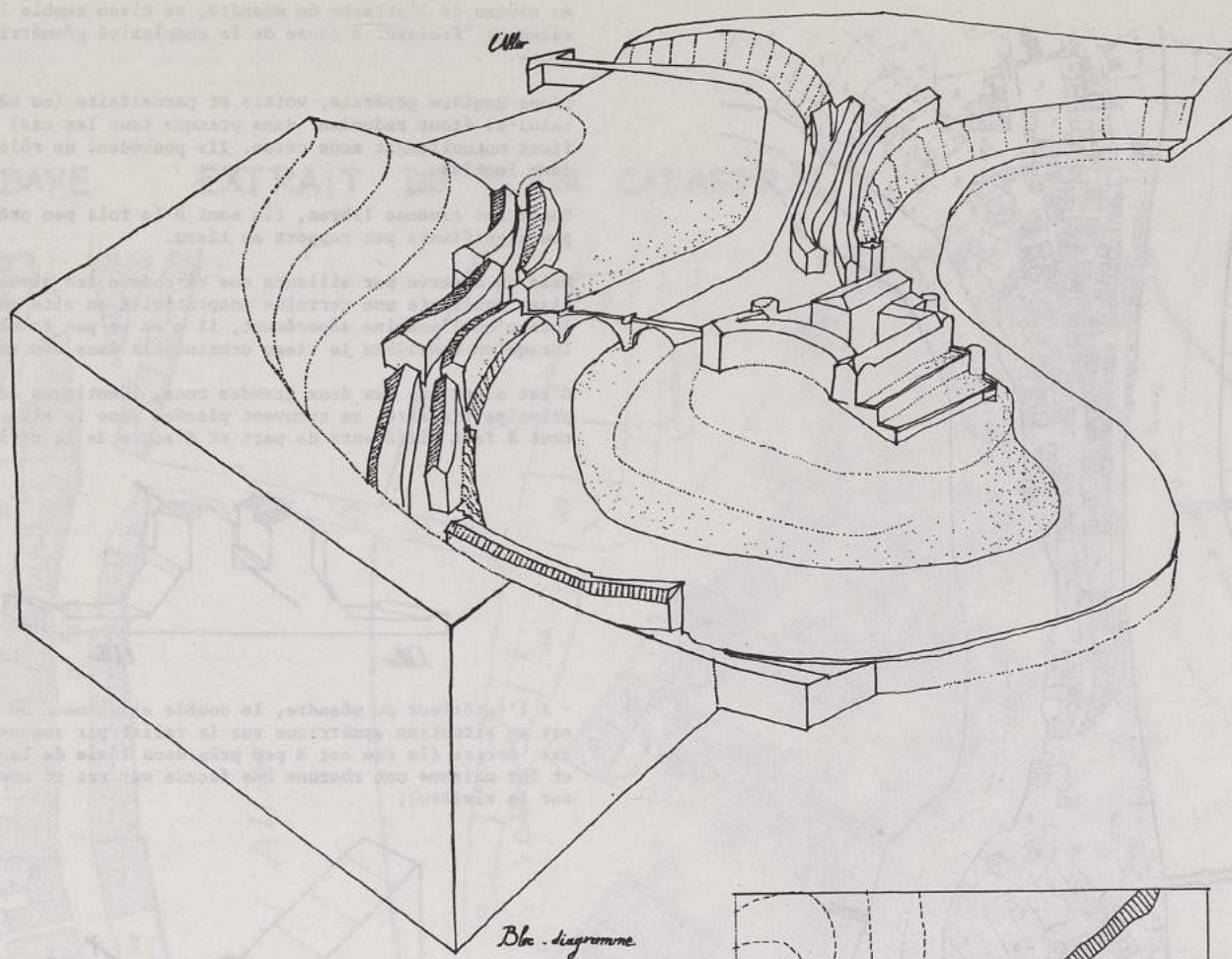
0 100 200 m.



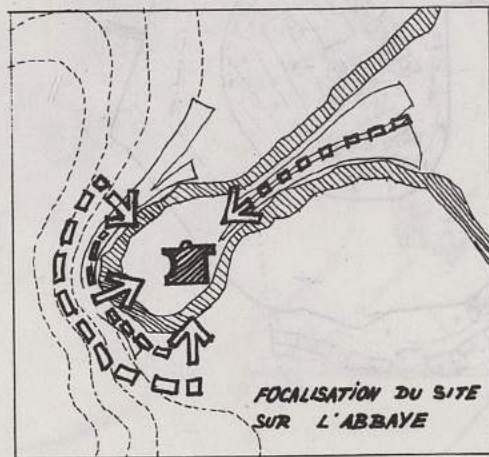
- A l'intérieur du méandre, le double alignement de maisons est en situation symétrique sur le relief par rapport à son axe propre (la rue est à peu près dans l'axe de la crête et les maisons ont chacune une façade sur rue et une façade sur la rivière);



- A l'extérieur du méandre, et malgré l'étroitesse du terrain utilisable, on retrouve le même type de tissu linéaire qui, cette fois, se trouve dans une situation fortement dissymétrique : d'un côté de la rue les maisons possèdent une façade sur rue et l'autre façade sur la rivière, tandis que de l'autre côté elles sont profondément encastrées dans la pente du terrain sur leur façade arrière.



LE SITE URBANISÉ



Ceci prouve la très grande ténacité du modèle urbain (la "rue-corridor" bordée de maisons) et une certaine indifférence au site qui ne parvient en rien à modifier le modèle dans ses grands principes, mais le contraint tout de même à de multiples adaptations de détail.

On pourrait donc parler d'adaptation "passive" de la forme urbaine. La morphologie de la rue s'adapte avec beaucoup de souplesse aux sollicitations du site, mais réussit à préserver l'identité de son espace.

Ce phénomène est à opposer à ce qui se passe dans la rue principale de NOYERS, celle-ci, au contraire, se trouve totalement disloquée dans son parallélisme par les sollicitations du site transmises par le parcellaire.

Nous apercevons là deux types de réponses possibles mais très opposées dans leur principe, aux contraintes du site.

3.2 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

La forme urbaine est tout entière marquée par le dialogue particulièrement intense entre les éléments linéaires du tissu et l'élément ponctuel de l'abbaye.

Tissu urbain et élément singulier se valorisent mutuellement : l'abbaye représente l'aboutissement et la tête de tout le quartier situé à l'intérieur du méandre en même temps qu'elle constitue le centre de rayonnement du quartier situé à l'extérieur.

Topologiquement, mais surtout géométriquement, l'unité de la forme urbaine se trouve ainsi scellée.

Le rôle du site physique semble ici tout à fait primordial. Non seulement c'est lui qui a dicté les formes linéaires du tissu (qui sont inhabituelles dans la région), mais encore il a directement suggéré l'implantation de l'abbaye qui profite de l'épanouissement du lobe du méandre.

3.3 STRUCTURE DU SITE URBANISÉ

Nous nous trouvons, à la VOUTE-CHILHAC, devant un exemple très caractérisé de redondance globale de la forme urbaine par rapport au site physique. Cette redondance est plutôt géométrique en ce qui concerne le tissu, dont le linéaire souligne la direction du pédoncule à l'intérieur du méandre, comme il accompagne la courbe de la rivière et de la colline à l'extérieur.

Cette redondance est plutôt topologique en ce qui concerne l'élément singulier: la masse de l'abbaye ponctue fortement le lobe du méandre.

L'implantation de la bourgade a donc ici affirmé et renforcé les caractéristiques du site en schématisant les grands traits de sa morphologie.

3.4 CONSCIENCE DU SITE

Il apparaît, à La VOUTE-CHILHAC, une distorsion flagrante entre la perception que l'on peut prendre globalement du site naturel lorsqu'on se trouve dans l'agglomération, et la structure "réelle" du support physique.

En fait, le méandre n'est jamais perçu comme tel.

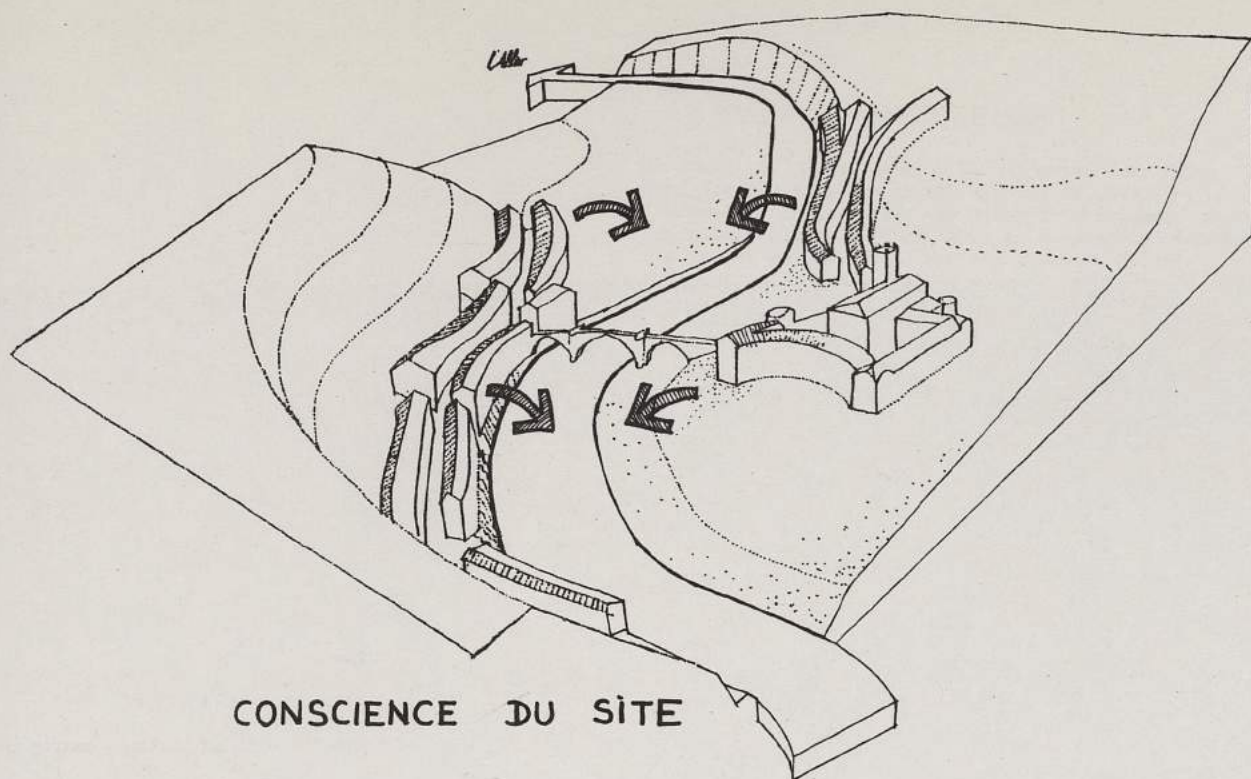
L'occupation à peu près équivalente du bâti de part et d'autre de la branche aval du méandre (située au Nord), combiné au schéma de circulation en "H" du réseau viaire, crée une dualité, un "face à face" très perceptible à l'intérieur de la bourgade, au lieu du classique rapport intérieur/extérieur typique des sites de méandre.

Ceci donne l'illusion que le quartier intérieur à la boucle de la rivière est implanté de la même manière que le faubourg situé de l'autre côté de l'Allier.

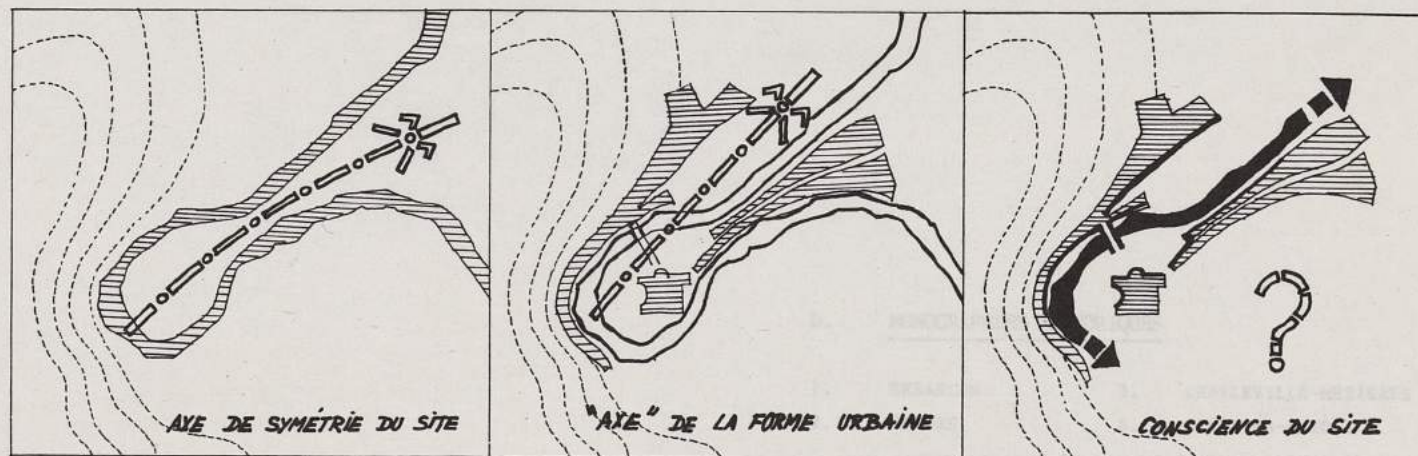
Cette symétrie présumée d'implantation finit par gommer totalement la présence de la branche amont (située au Sud) de la rivière et provoque des effets de surprise lorsque, par hasard, on réussit à en découvrir la présence.

La branche aval de l'Allier est donc perçue comme un "intérieur" urbain (et même un peu comme le centre de l'agglomération), tandis que la branche amont est perçue (ou entraperçue) comme un "dos".

L'intégration très mimétique de la forme urbaine, dissimule en fait une utilisation radicalement dissymétrique du terrain : s'il y a obéissance géométrique, il existe en revanche un décalage topologique entre la forme urbaine et son site physique. Ceci explique la contradiction entre la structure du site urbanisé et sa perception.



CONSCIENCE DU SITE



7. BESANCON

1. CARACTERE EXCEPTIONNEL DU SITE

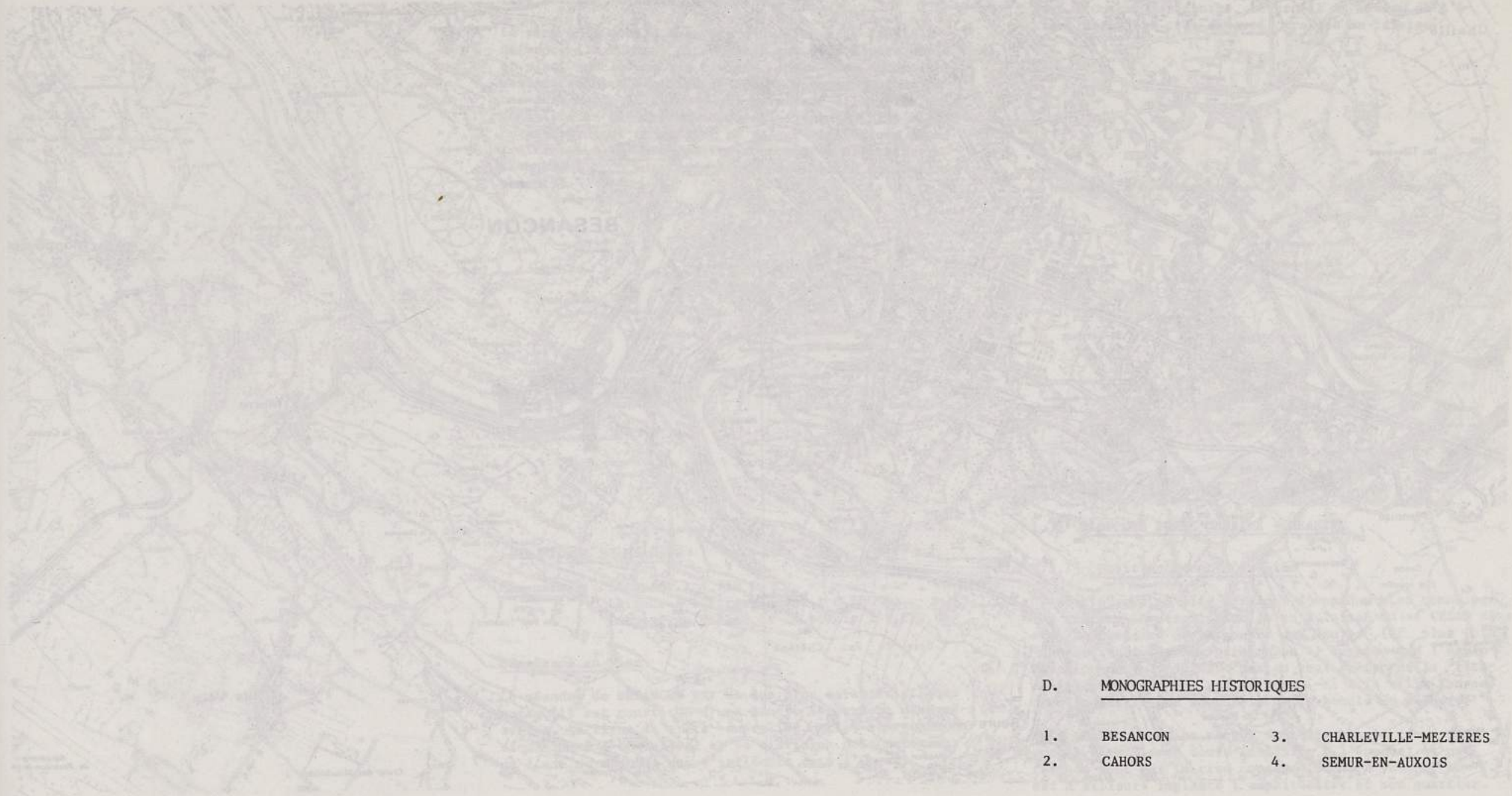
Le Doubs qui coule, comme dans ses gorges, entre deux falaises de l'ancien dit "de la citadelle" ou "falaise de Besancon" fait une déviation spectaculaire entre les bords de Brégille et de Chaudanne, décrivant une boucle qui s'ouvre à son élargissement en l'écartant de la vallée de la Saône.

2. Profil du profil longitudinal

Le profil de la tête au col de l'étranglement sont très différents. Sur le rive gauche, une pente progressive descend progressivement du plateau vers le Doubs. La boucle ne s'élève que très légèrement vers l'étranglement, mais dès cet endroit la pente devient très raide jusqu'au petit plateau qui surmonte l'éperon.

3. Profil du profil transversal

Le profil transversal est en fait un plateau qui descend progressivement vers le Doubs. La boucle ne s'élève que très légèrement vers l'étranglement, mais dès cet endroit la pente devient très raide jusqu'au petit plateau qui surmonte l'éperon.



D. MONOGRAPHIES HISTORIQUES

- | | | | |
|----|----------|----|----------------------|
| 1. | BESANCON | 3. | CHARLEVILLE-MEZIERES |
| 2. | CAHORS | 4. | SEMUR-EN-AUXOIS |



1. BESANCON

1.1 CARACTERE EXCEPTIONNEL DU SITE

Le Doubs qui coule, comme dans une gouttière, entre deux échines de l'anticlinal dit "de la citadelle" ou "faisceau bisontin" fait une échappée spectaculaire entre les buttes de Brégille et de Chaudanne, décrivant une boucle qui réserve à son étranglement un éperon très escarpé (méandre "d'émergence").

Le site a le double avantage d'un lieu haut facile à défendre (la future "citadelle"), et d'un espace ample et plat, bouclé par une rivière, autre lieu naturellement défendu. L'histoire de BESANCON tourne autour de ces deux caractéristiques qui permirent à la ville de connaître un développement normal (jusqu'au XIX^e siècle du moins), tout en gardant sa valeur stratégique (contrairement à MEZERES où les contraintes militaires bloquèrent trop longtemps toute possibilité de développement).



1.2 FORME DU MEANDRE

Dimensions : Longueur : 1,750 Km
 Largeur à l'étranglement : 0,500 Km
 Largeur au milieu de la boucle : 1,250 Km

Géométrie en plan

Le méandre de BESANCON est un des plus caractéristiques puisqu'il est constitué d'une boucle légèrement dissymétrique. La ligne de crête du relief, elle, reste perpendiculaire à l'anticlinal et se distingue donc nettement de l'axe du méandre qui s'infléchit vers l'Ouest.

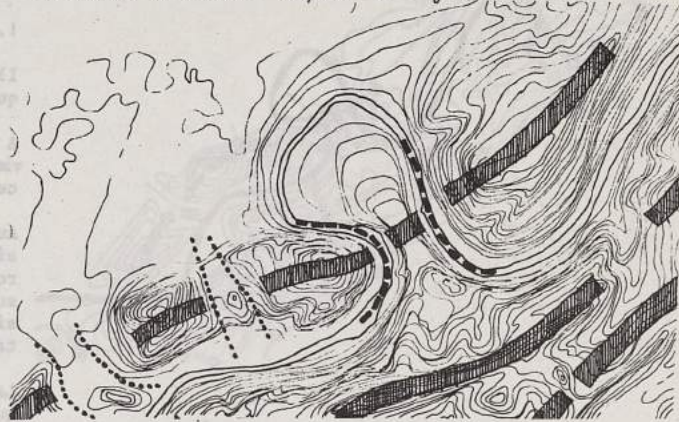
Géométrie du profil longitudinal

Le profil de la tête et celui de l'étranglement sont très différents. Sur la rive concave, une pente moyenne descend progressivement du plateau vers le Doubs. La boucle ne s'élève que très légèrement vers l'étranglement, mais dès cet endroit la pente devient très raide jusqu'au petit plateau qui couronne l'éperon.

Géométrie du profil transversal

L'encaissement y est un peu moins net, particulièrement vers l'Ouest. Par contre, le profil au niveau de l'étranglement est très escarpé, presque en falaise.

Le méandre "d'émergence" couvrant le "faisceau bisontin"

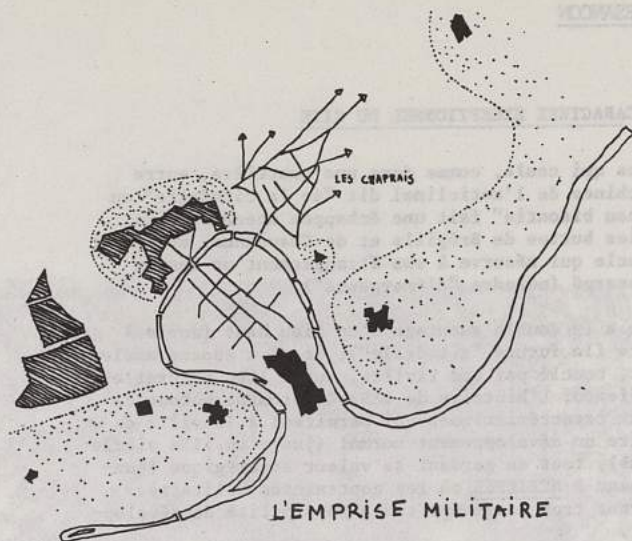


1.3 RAPPORTS FORME URBAINE - MEANDRE

1.3.1 Positionnement d'origine

"Vesontio" est un site celtique d'oppidum bien connu par les textes. La description qu'en a laissé Jules CESAR dans son "Commentaire de la guerre des Gaules" (Cf. plus loin "Conclusion", Ch. A., paragraphe 1) suggère que l'agglomération ne se réduisait pas au seul éperon de la "citadelle" puisqu'un mur reliait celui-ci à la ville (basse) dans la partie non inondable de la boucle du méandre.

La fondation romaine occupe toute la boucle (sauf sa partie Ouest, sans doute insulaire à l'époque) et une tête de pont sur la rive concave (comme à VERONE) où est d'ailleurs implanté l'amphithéâtre et son quartier.



1.3.2 Degré de saturation

Il fut très variable et c'est même une des caractéristiques de ce site.

A l'époque romaine c'est l'ensemble de la boucle qui est viabilisé et sans doute urbanisé. Le forum en occupe le centre et divers équipements ourlent sa périphérie.

Au Bas-Empire, et jusqu'au Haut Moyen-Age (du IV^e au XI^e siècles au moins), la ville se réfugie au pied du massif rocheux situé à l'étranglement du méandre et en partie sur le plateau qu'il forme. Secondairement le quartier situé sur la rive concave semble persister, toujours en tant que tête de pont.

La boucle devient presque inhabitée, sauf peut-être par quelques habitations autour des abbayes.

Dès le IV^e siècle, l'Empereur Julien pouvait écrire : "elle avait été pourtant grande autrefois, ornée de temples magnifiques, entourée de solides remparts qui y complétaient l'oeuvre de la nature".

Si le "cardo" reste utilisé comme voie de communication entre les deux parties de la ville (le faubourg d'outre Doubs et la ville épiscopale au pied et sur les flancs de la citadelle), il traverse une surface sur laquelle ne sont dispersées que quelques habitations isolées.

Au cours du Moyen-Age, la boucle se réemplit sur l'épine dorsale que constitue le "cardo maximus". La ville haute commence, elle, à se vider et au XVII^e siècle on n'hésite pas à détruire ce qui en reste sur le plateau pour bastionner la citadelle.

Les développements des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles finissent par saturer la boucle, à l'exception des "Chamars" aménagés en promenade par l'Intendance provinciale. Le quartier des "Battants" est alors, lui aussi, fortifié.



EXTENSIONS URBAINES aux XIX^e et XX^e s.

- XVIII^e s.
- ▨ XIX^e s.
- ▩ XX^e s.

1.3.3 Débordements

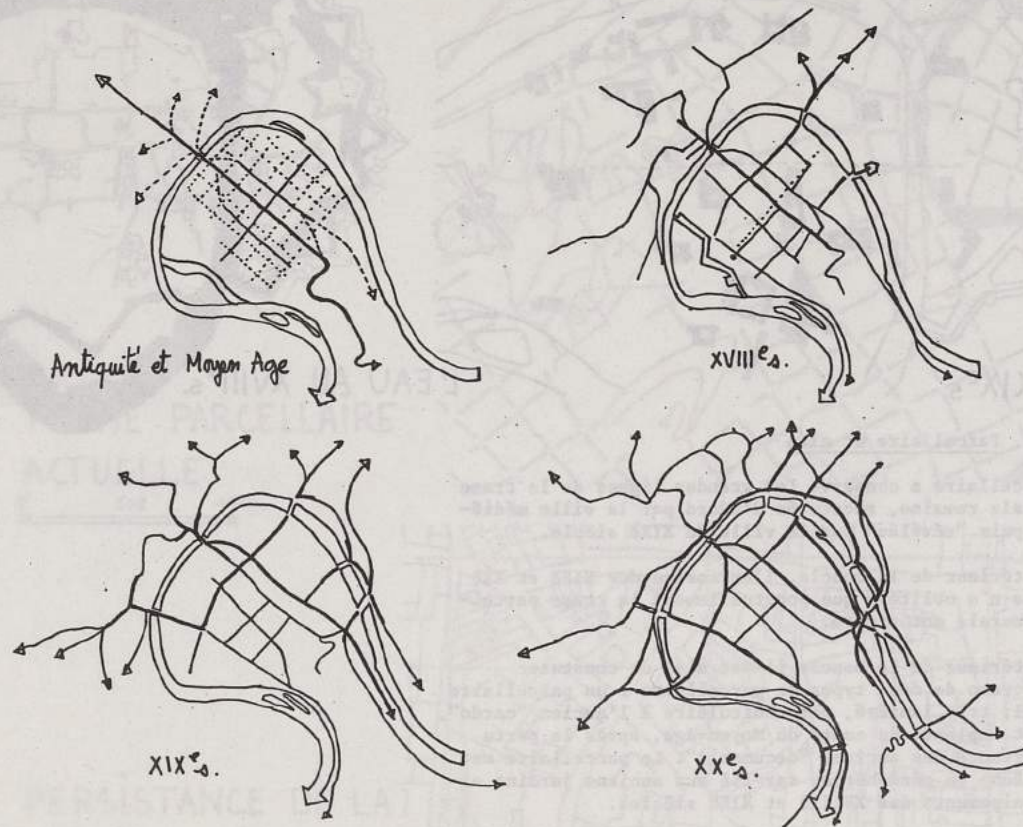
Ils seront inexistantes jusqu'à la fin du XIX^e siècle (à l'exception des "Battants" urbanisé depuis les origines urbaines du site), dans un premier temps parce que la boucle suffisait à absorber le développement, dans un second par interdiction militaire afin de ne pas encombrer les espaces réservés au tir de l'artillerie en cas de siège. Cette fonction militaire privilégiée et prolongée est très importante pour comprendre l'évolution urbaine de BESANCON.

A partir de la fin du XIX^e siècle des banlieues occupent d'anciens vignobles (ex. : "Les Chaprais") sur la rive concave du Doubs. Plus récemment c'est tout le plateau situé au Nord du méandre qui sera urbanisé.

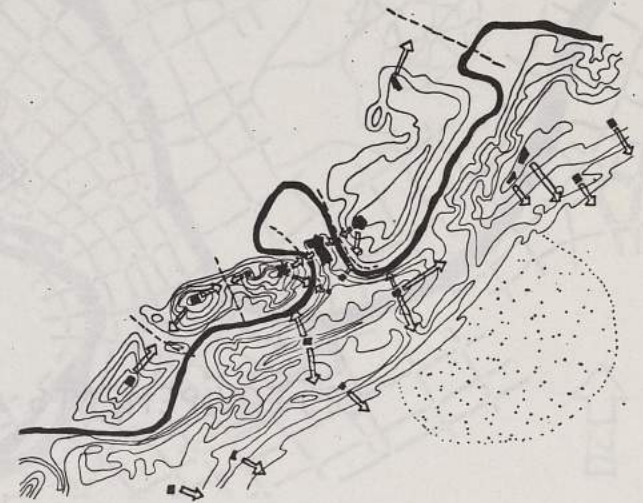
1.3.4 Voirie et site

Le système viaire, d'abord quadrillé et bi-directionnel, puis seulement axé sur le "cardo maximus", s'est lentement diversifié depuis le Moyen-Age. En effet le réseau médiéval a d'abord adapté la trame antique à la persistance du pont situé dans l'axe de la ville, en faisant converger les "cardines" secondaires vers lui, en déformant la trame d'origine donc, puis a ressuscité certains "decumani" pour reconstituer une trame urbaine complète. Au XVIII^e siècle encore on perça de nouvelles rues pour compléter la trame viaire.

Avec les XIX^e et XX^e siècles apparurent de nouveaux ponts qui désenclavèrent les quartiers périphériques (à l'intérieur de la boucle) et suscitèrent la création de nouvelles circulations, ou au moins l'élargissement des rues concernées par les nouveaux franchissements du Doubs.



EVOLUTION de la TRAME VIAIRE



LE SYSTÈME des FORTS

1.3.5 Bâti et site - Bâti courant

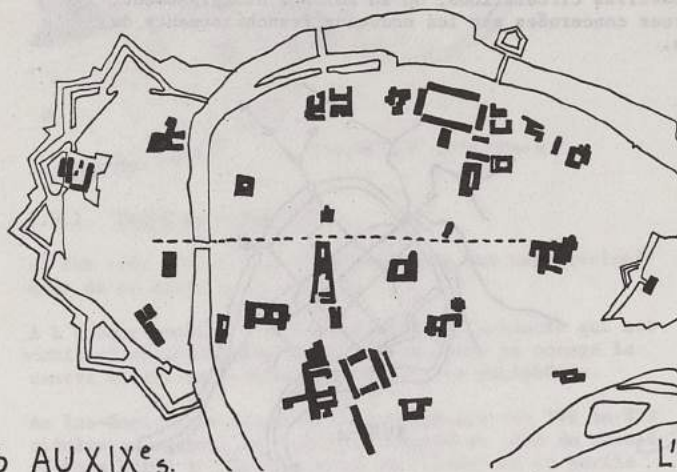
A l'intérieur de la boucle le tissu urbain obéit aux orientations héritées de la trame romaine. Le bâti se conforme aux parcelles allongées, résultat d'une évolution particulière du parcellaire, liée aux transformations du système viaire. A l'extérieur de la boucle le bâti s'est concentré dans les parties les plus basses du site, au Nord-Ouest. Les collines ne sont occupées que par un habitat individuel très dispersé.

1.3.6 Bâti exceptionnel - Les équipements

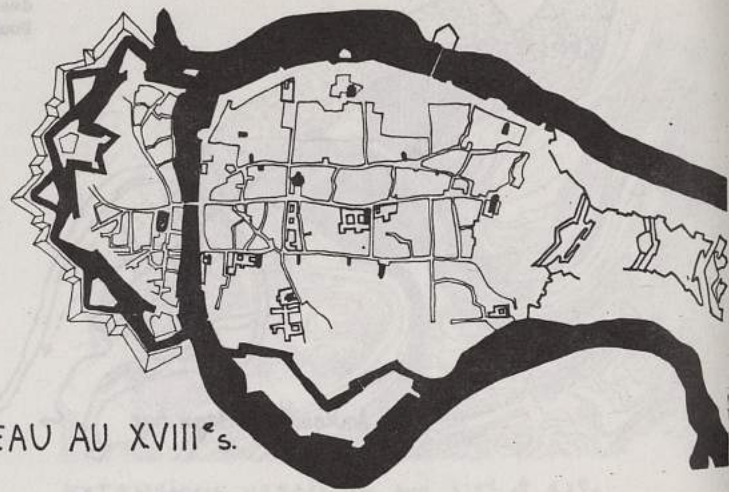
Le méandre a fait office de "champ clos" et les équipements se sont dispersés dans la boucle (à l'Est comme à l'Ouest, la ville médiévale occupant l'axe central et non une seule rive comme à CAHORS).

Plus ces équipements s'éloignent du centre de la boucle, partie qui a là mieux conservé (par continuité d'occupation) la trame orthogonale antique, moins ils respectent la perpendicularité à l'axe principal (aujourd'hui "grande rue").

Il est à remarquer que cet axe n'utilise pas la ligne de crête de la boucle qui est plus proche de la direction cardinale que le "cardo".



LES ÉQUIPEMENTS AUXIX^es.



L'EAU AU XVIII^es.

1.3.7 Parcelleire et site

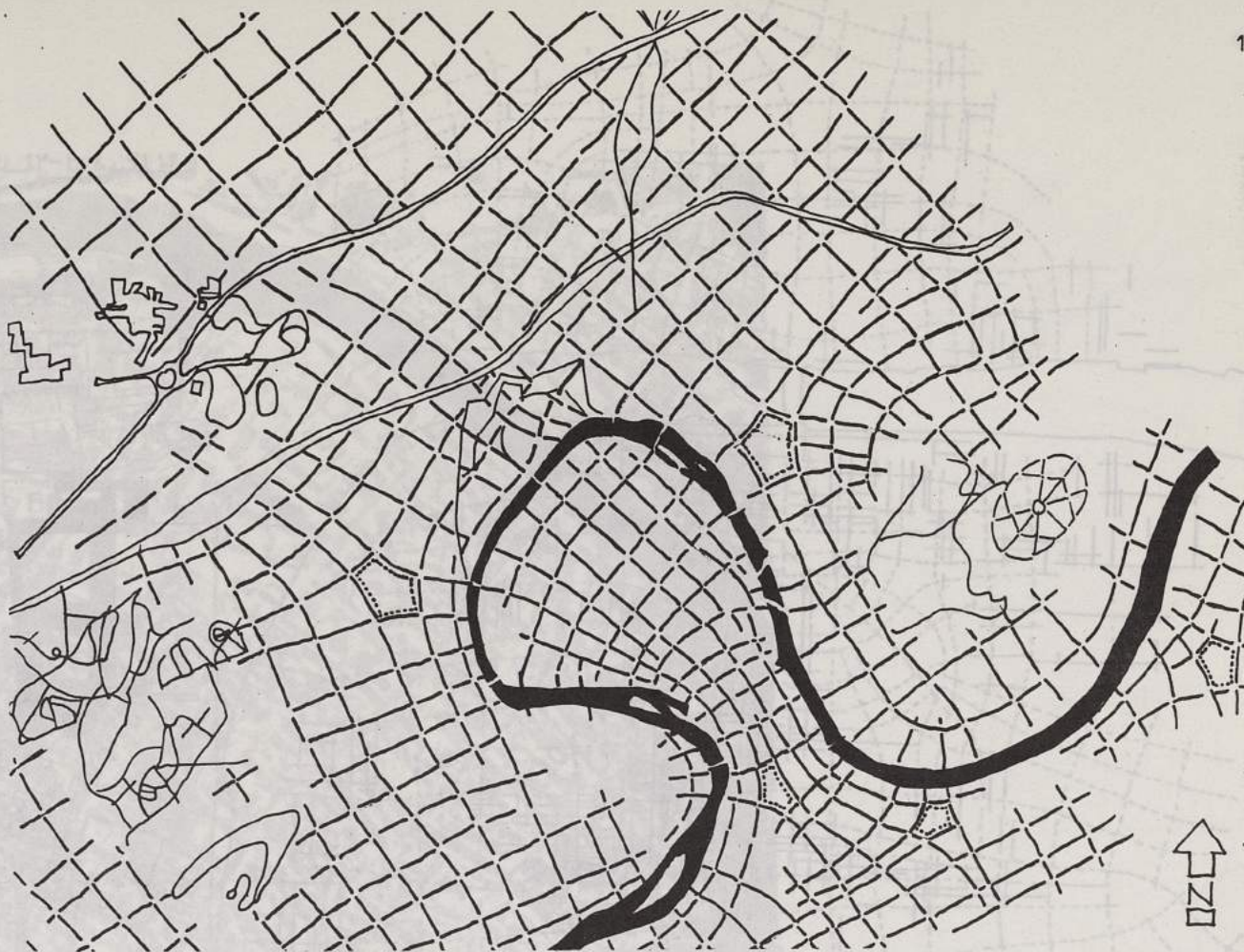
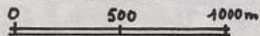
Le parcellaire a conservé les grandes lignes de la trame coloniale romaine, réoccupée d'abord par la ville médiévale, puis "révélée" par la ville du XIX^e siècle.

A l'extérieur de la boucle, l'extension des XIX^e et XX^e siècles n'a oblitéré que ponctuellement la trame parcellaire rurale antérieure.

A l'intérieur de la boucle il est aisé de constater l'existence de deux types de parcellaire : un parcellaire central, très laniéré, perpendiculaire à l'ancien "cardo", qui est implanté du cours du Moyen-Age, après la perte d'importance des anciens "decumanis". Le parcellaire est plus lâche en périphérie, car lié aux anciens jardins et aux équipements des XVIII^e et XIX^e siècles.

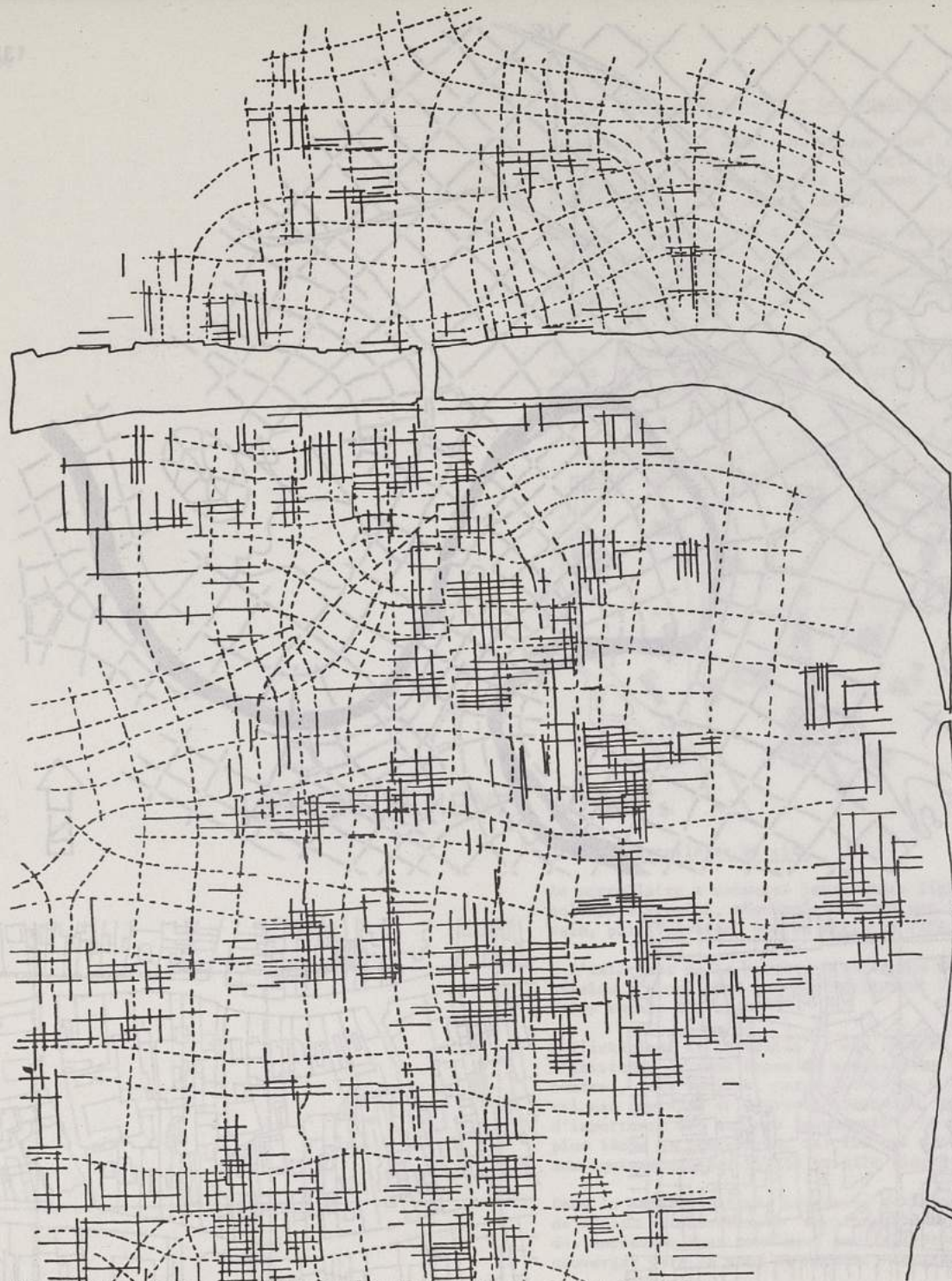
Dans la partie centrale toujours, certaines déformations de détail du parcellaire, sont attribuables aux déviations des anciennes rues romaines, particulièrement en vue de converger vers le pont de Battant, longtemps unique.

TRAME PARCELLAIRE
ACTUELLE



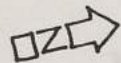
PERSISTANCE DE LA
VOIRIE ANTIQUE DANS
LE PARCELLAIRE XIX^e





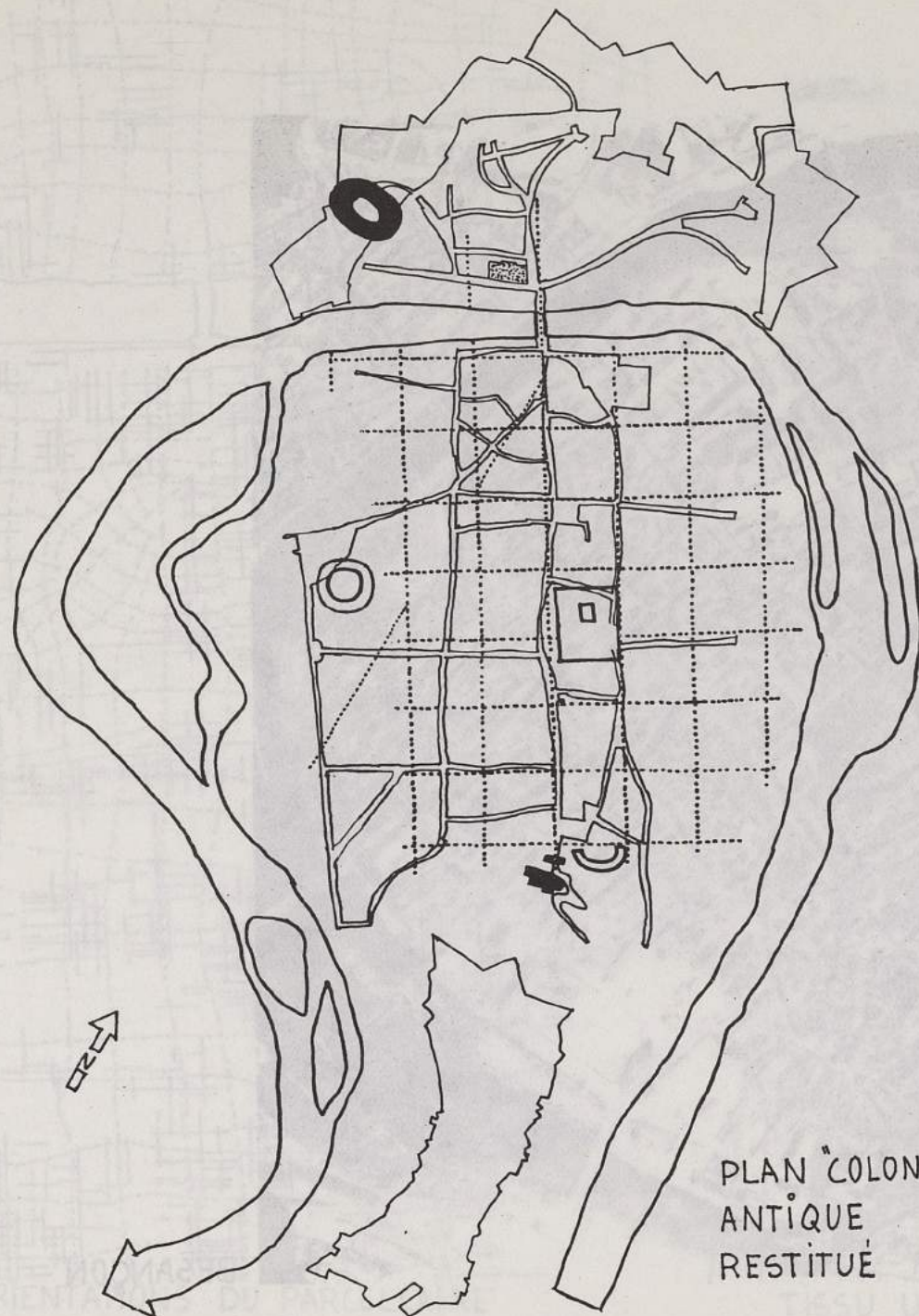
ANALYSE DES ORIENTATIONS DU PARCELLAIRE

TISSU URBAIN (d'après le cadastre du XIX^e.)



BESANÇON

BAS-EMPIRE



1.4 EVOLUTION DU TISSU URBAIN

La forte stratification urbaine qui caractérise le site de BESANCON suggère d'étudier plus précisément l'évolution de son tissu urbain.

Nous devons d'abord préciser que la restitution que nous proposons de cette évolution repose sur une hypothèse : celle de l'existence d'une trame viaire régulière mise en place à l'époque romaine. Cette hypothèse est fondée sur une analyse de la trame parcellaire actuelle, qui malgré quelques irrégularités dues à des ondulations de la voirie, semble construite sur un schéma régulier.

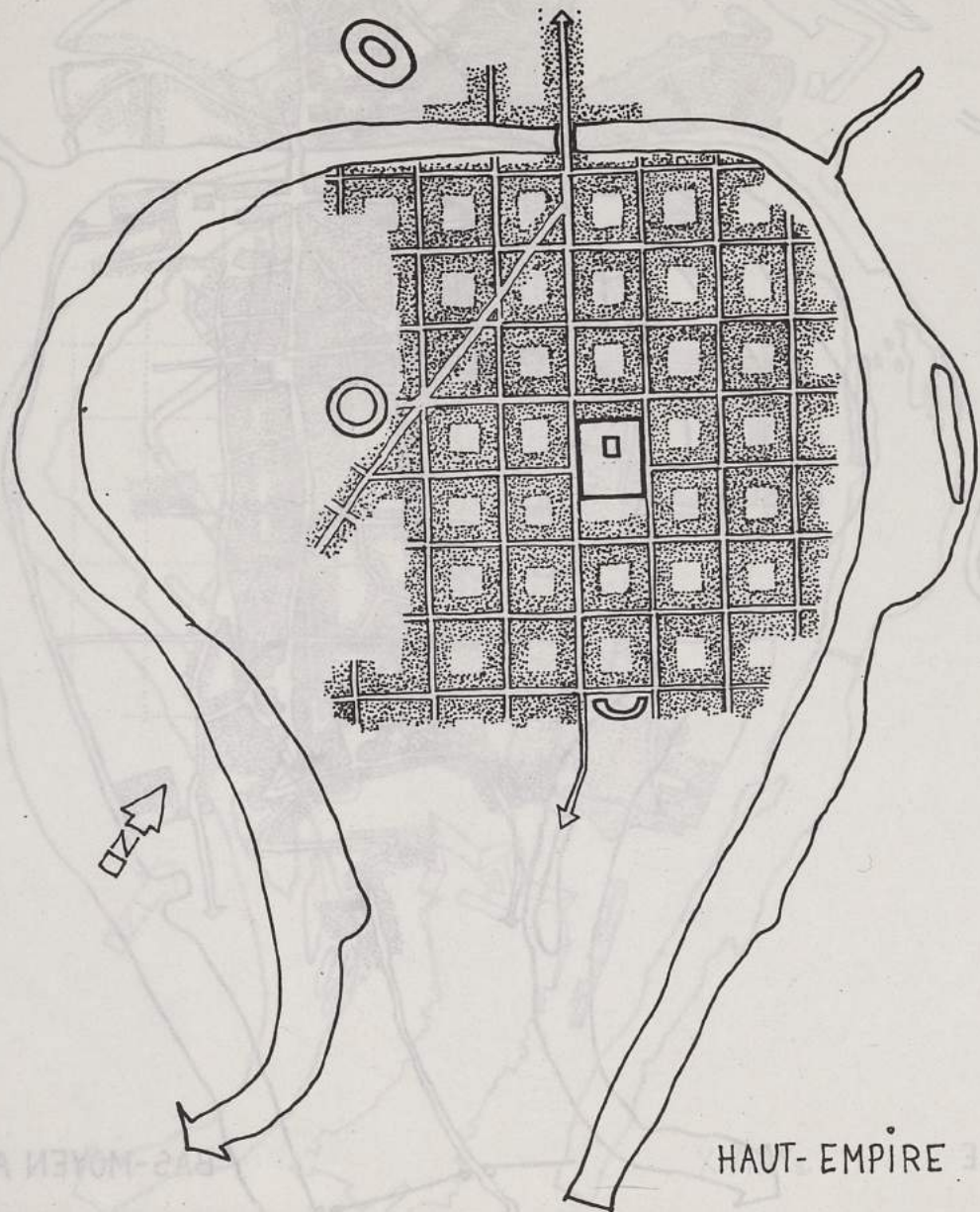
Par repérage de 2 directions dominantes de fréquences d'alignement de limites de parcelles et par probabilité de persistance de certaines voies (et aussi par quelques indices archéologiques) il est possible de proposer une restitution de la trame viaire antique (nous n'avons pas à développer ici cette méthode de recherche que nous avons également employée pour CAHORS et MEAUX).

A partir de là, la question qui se pose est de savoir comment le tissu urbain est passé de l'état antique supposé au stade actuel, quels ont été les facteurs et les modalités de ces modifications.

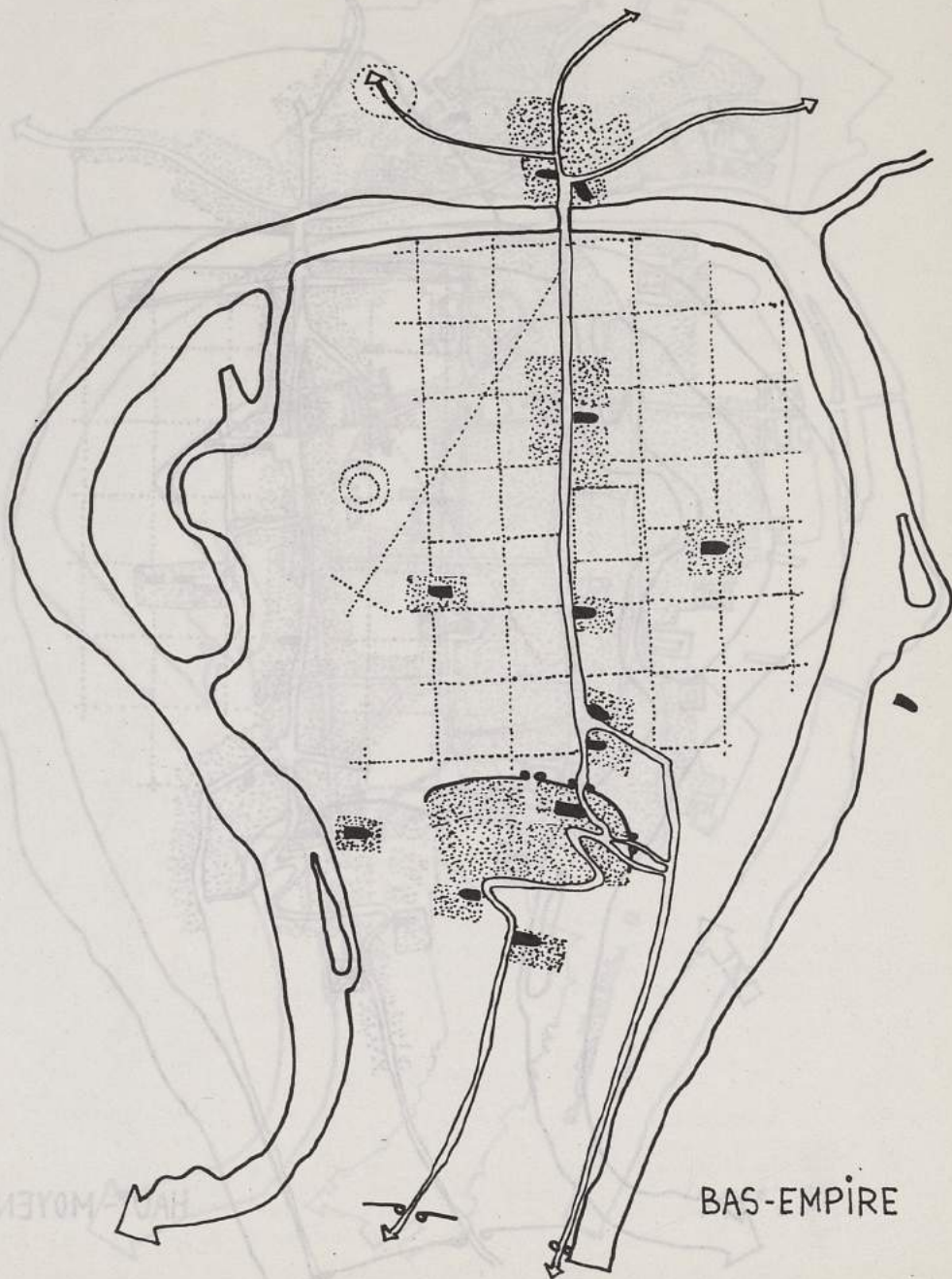
Comme nous l'avons déjà évoqué, la disparition d'une réglementation qui concernait un plan bi-axial (fondé sur le "cardo" et le "decumanus") a entraîné celui-ci à ne répondre qu'à ses tendances "naturelles", en l'occurrence la prise en compte du fait qu'il y avait un sens de circulation privilégié, lié à la situation de la ville, et plus particulièrement à l'existence d'un seul point de franchissement de la rivière.

Le résultat en a été double : une bonne partie du réseau perpendiculaire à l'axe principal s'est atrophié et les rues parallèles à ce dernier ont dû s'infléchir pour converger vers le pont.

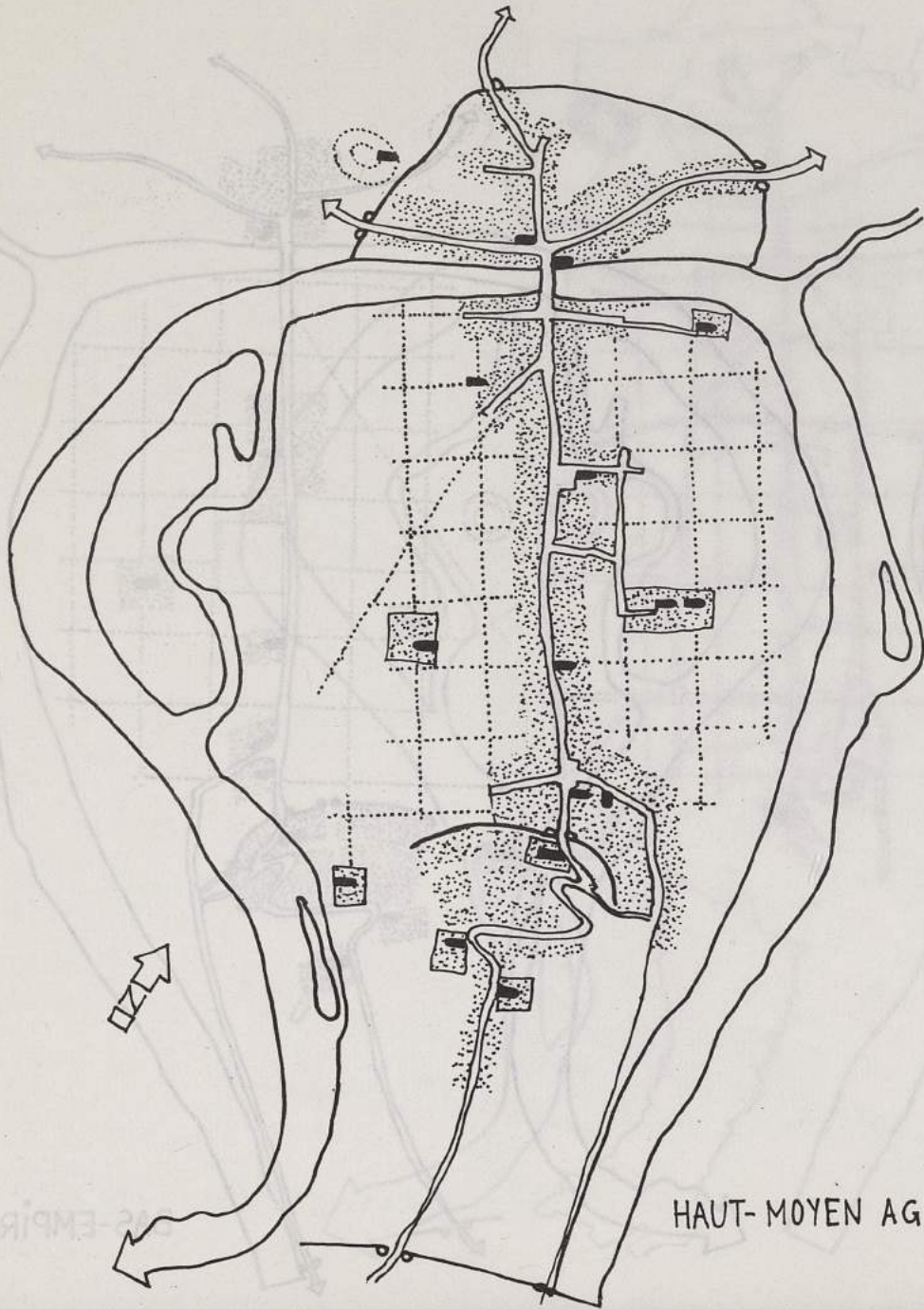
L'absence de réseau intercalaire entre les rues subsistantes a obligé le parcellaire à s'allonger exagérément. Un autre facteur qui a pu avoir également un rôle est l'occupation rurale momentanée de la boucle du Doubs, selon un parcellaire laniéré caractéristique de l'Est de la France.



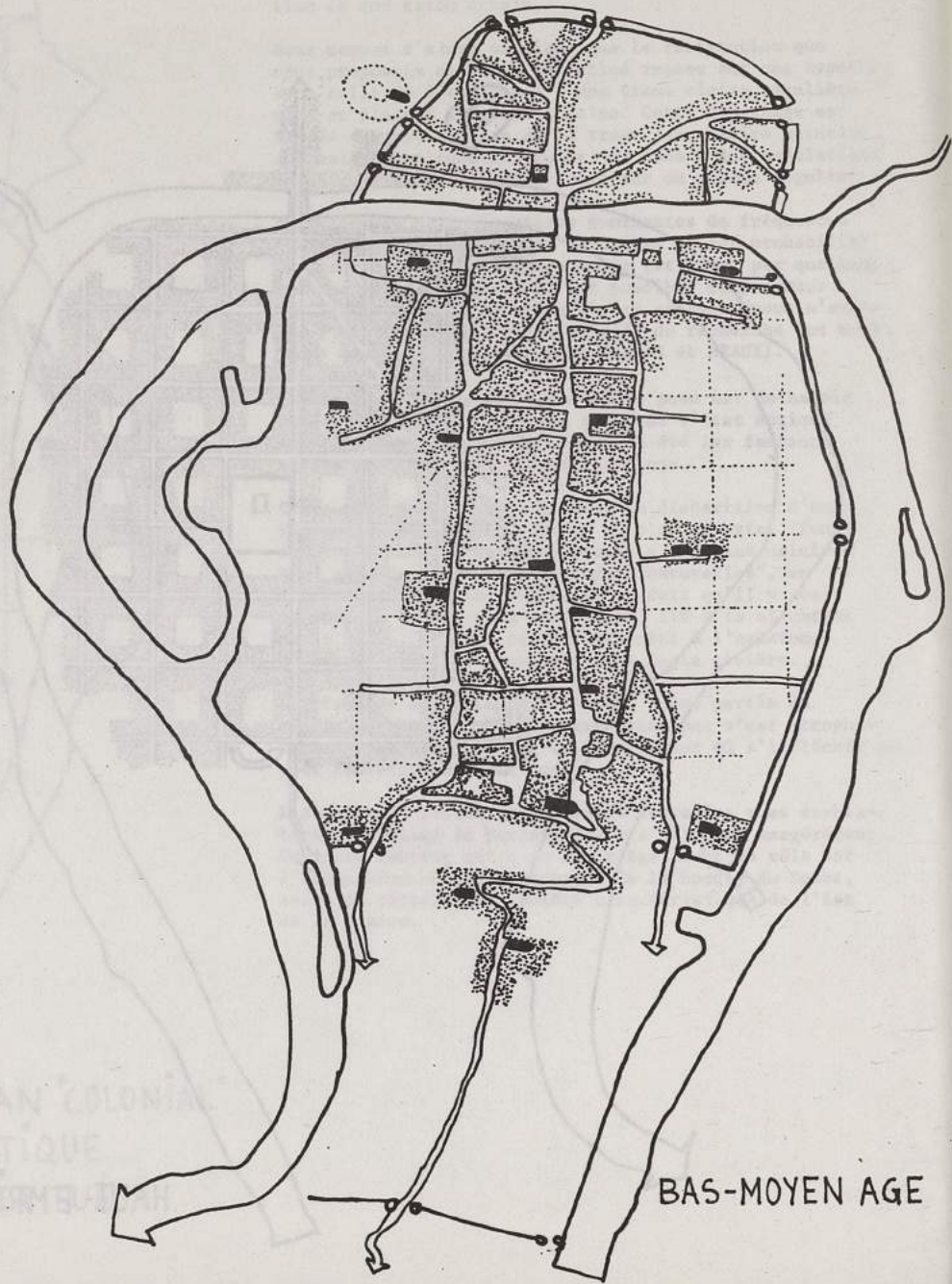
HAUT-EMPIRE



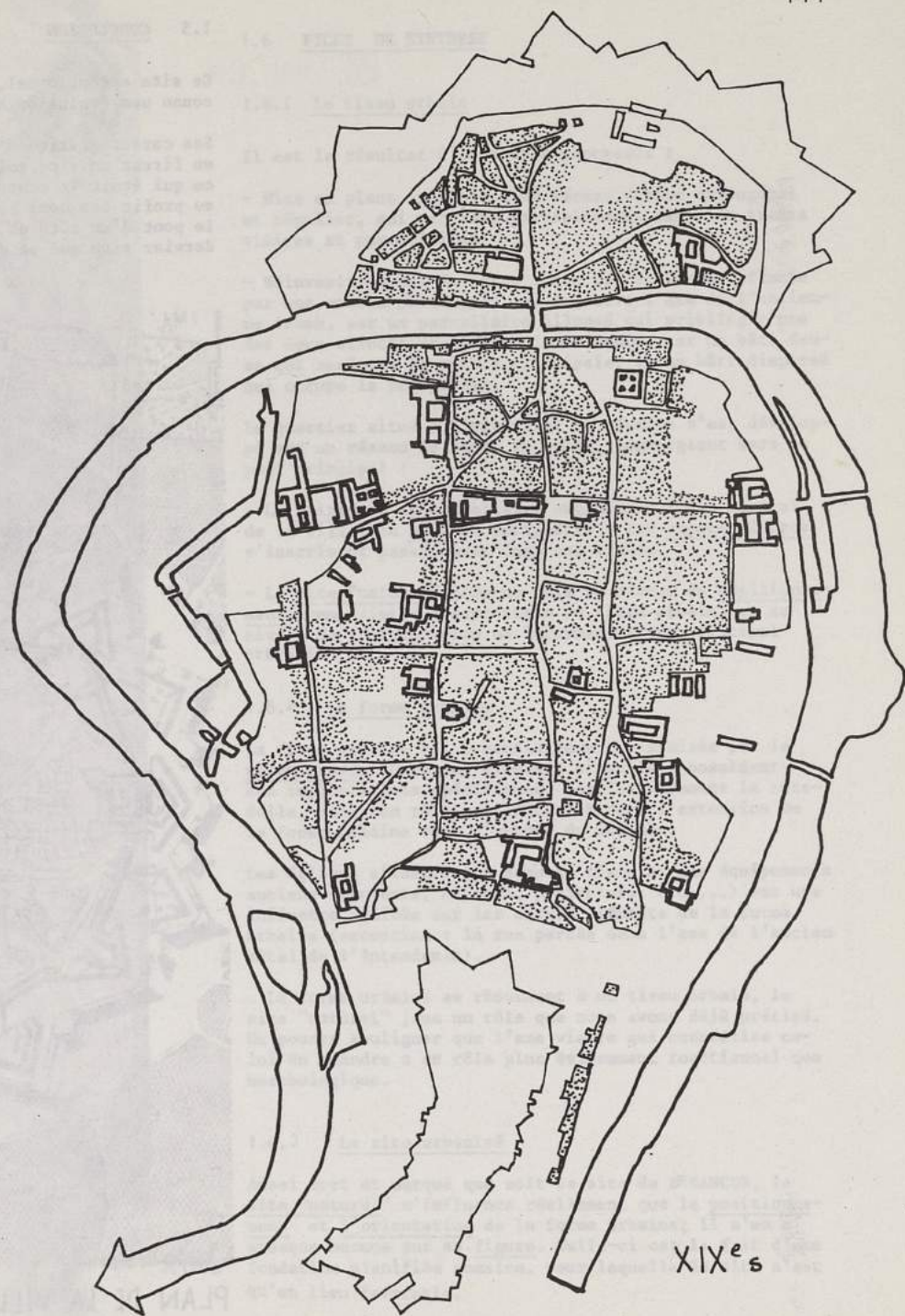
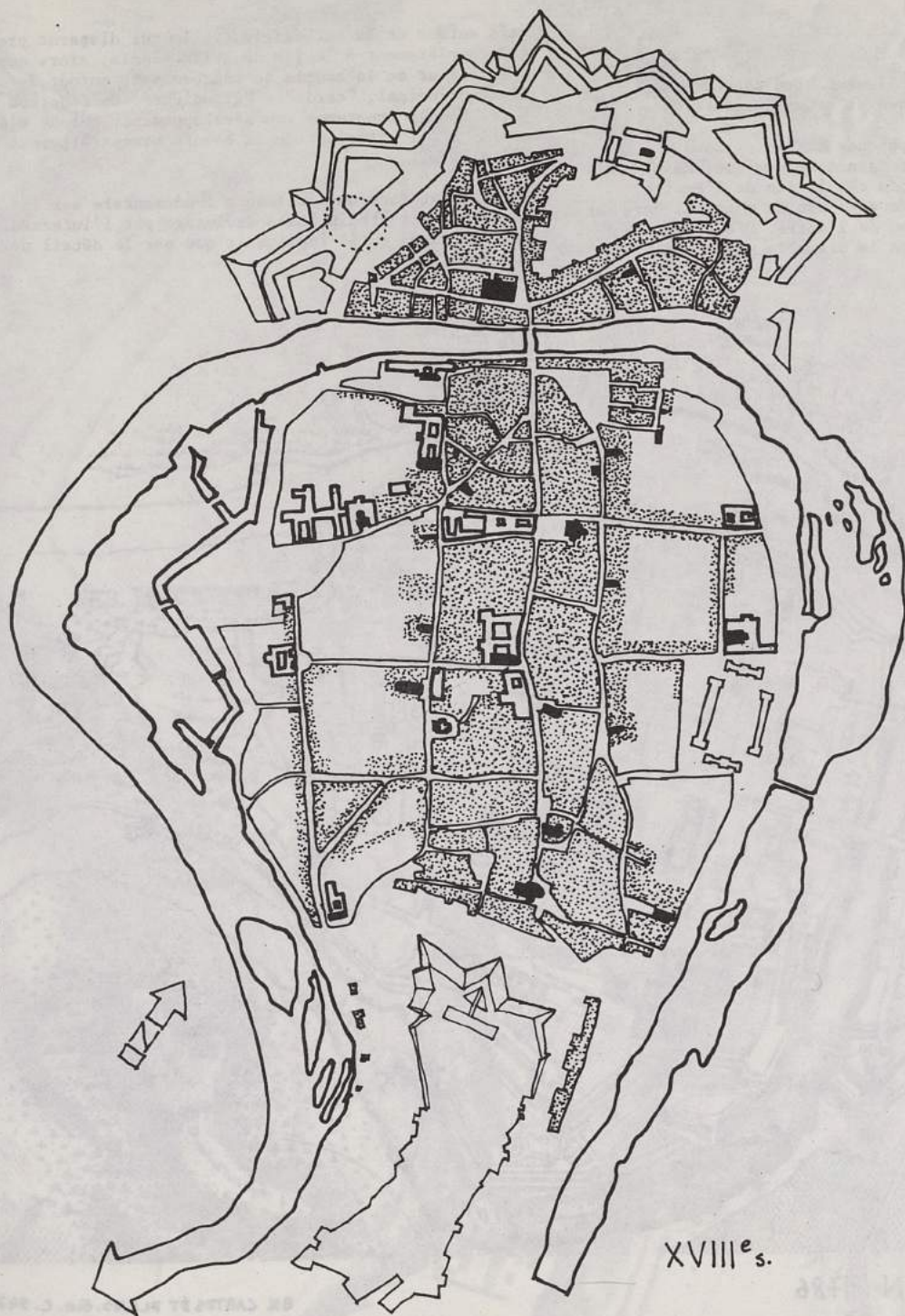
BAS-EMPIRE



HAUT-MOYEN AGE



BAS-MOYEN AGE



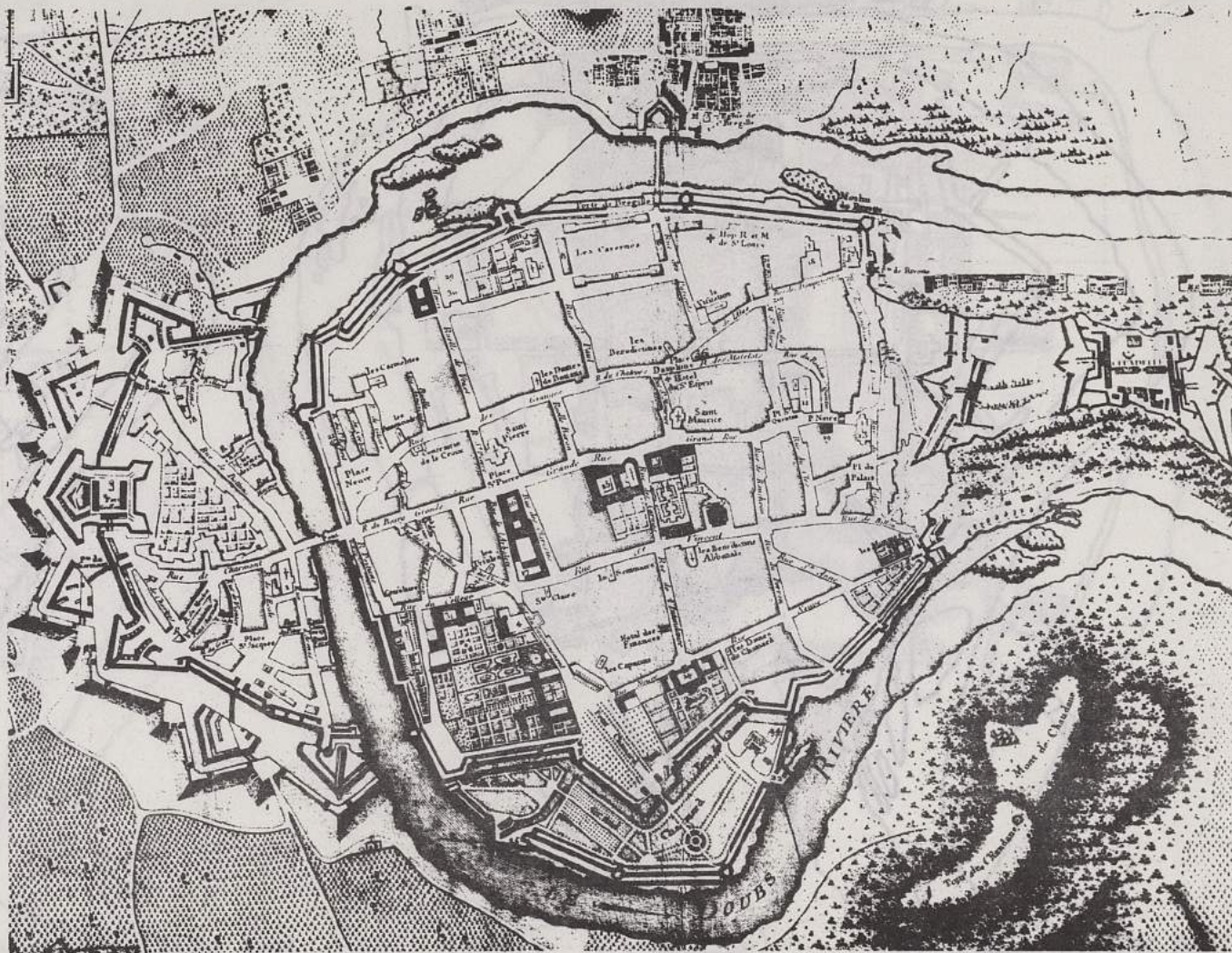
1.5 CONCLUSION

Ce site exceptionnel, naturellement bien défendu, a connu une évolution historique et urbaine spécifique.

Ses caractéristiques géographiques et historiques en firent un site colonial romain très typique. Mais ce qui était le centre se vida dès la fin de l'Empire au profit des deux extrémités de l'axe du méandre, vers le pont d'un côté et l'éperon de l'autre. C'est dans ce dernier site que se développa la première ville médié-

vale autour de la cathédrale, ville qui disparut presque complètement à la fin du XVII^e siècle, alors que l'intérieur de la boucle se réurbanisait autour de l'axe principal, "cardo" - "grand'rue". Sa fonction militaire bloqua longtemps son développement, qui ne s'épanouit qu'à l'extérieur de la boucle essentiellement au XX^e siècle.

Le site eut donc une influence fondamentale sur le développement urbain, mais davantage par l'intermédiaire des fonctions qu'il impliquait que par le détail de sa morphologie.



PLAN DE LA VILLE EN 1786

1.6 FICHE DE SYNTHESE

1.6.1 Le tissu urbain

Il est le résultat d'un double processus :

- Mise en place initiale d'un réseau viaire orthogonal et régulier, qui persiste partiellement dans les trames viaires et parcellaires.

- Réinvestissement de cette trame partiellement effacée par une voirie principale qui conserve l'axe de l'ancienne trame, par un parcellaire allongé qui privilégie une des deux directions de l'ancienne trame, par un bâti dense qui renforce la voirie principale, et un bâti dispersé qui occupe la périphérie.

Le quartier situé à l'extérieur du méandre s'est développé sur un réseau de rues, en arbre, convergeant vers le pont principal :

- La voirie et le parcellaire organisent l'axe central de la ville, le bâti sa périphérie : les espaces libres s'inscrivent passivement dans ces trames.

- Le site "naturel" joue un rôle au niveau du positionnement comme limite d'expression du tissu urbain, et au niveau de l'orientation en informant l'axe principal précité.

1.6.2 La forme urbaine

La forme urbaine est essentiellement organisée par le tissu urbain. Certains éléments singuliers possèdent des implantations spécifiques, particulièrement la citadelle, mais son rôle se limite à borner l'extension de la forme urbaine vers l'entrée du méandre.

Les églises s'inscrivent dans le tissu et les équipements anciens (couvents, hôpital, préfecture, etc ...) ont une influence limitée sur les autres éléments de la forme urbaine (exception : la rue percée dans l'axe de l'ancien hôtel de l'Intendance).

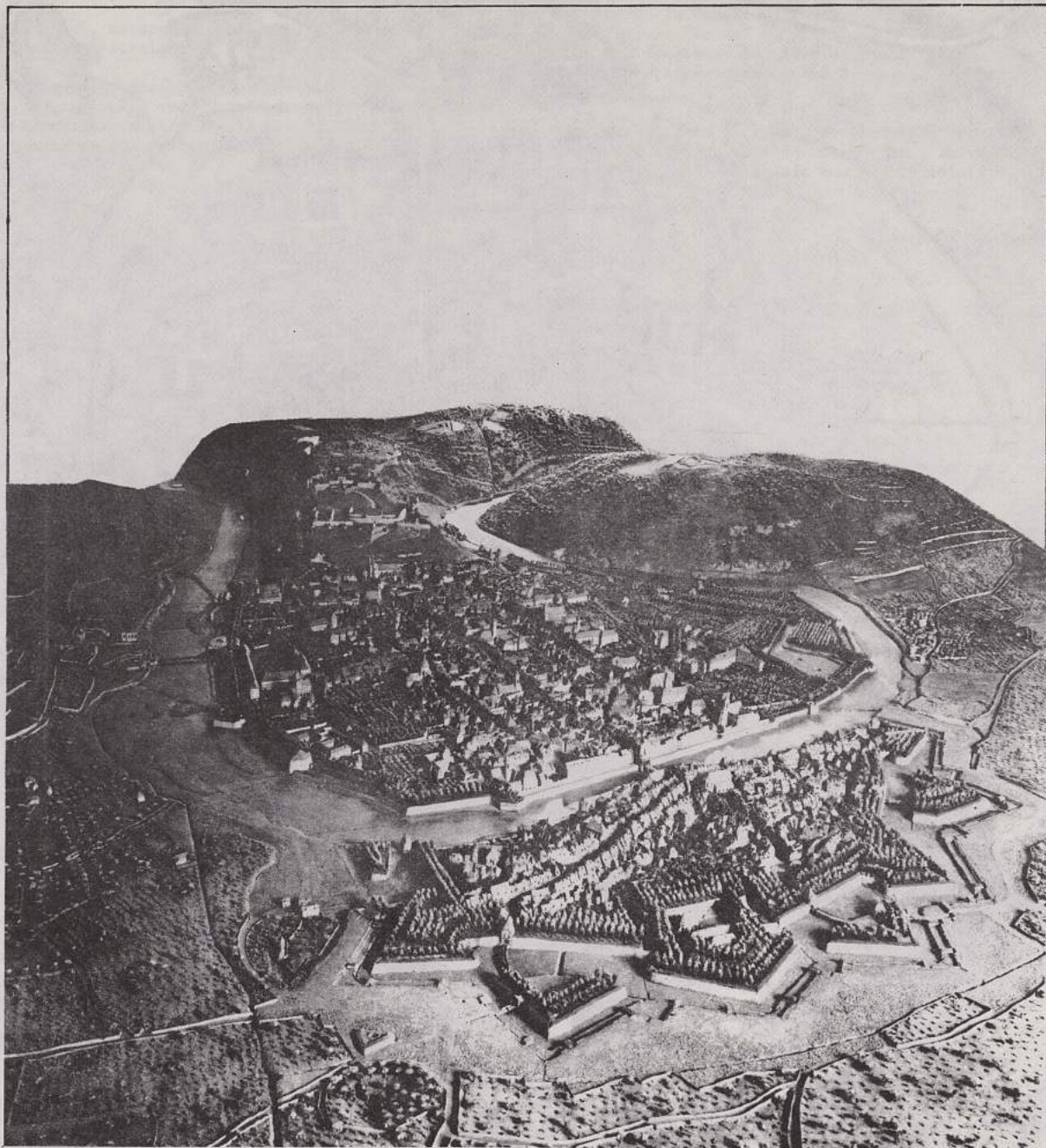
. La forme urbaine se réduisant à un tissu urbain, le site "naturel" joue un rôle que nous avons déjà précisé. On pourra souligner que l'axe viaire qui concrétise celui du méandre a un rôle plus évidemment fonctionnel que morphologique.

1.6.3 Le site urbanisé

Aussi fort et marqué que soit le site de BESANCON, le site "naturel" n'influence réellement que le positionnement et l'orientation de la forme urbaine; il n'en a presque aucune sur sa figure. Celle-ci est le fait d'une fondation planifiée romaine, pour laquelle le site n'est qu'un lieu favorable.

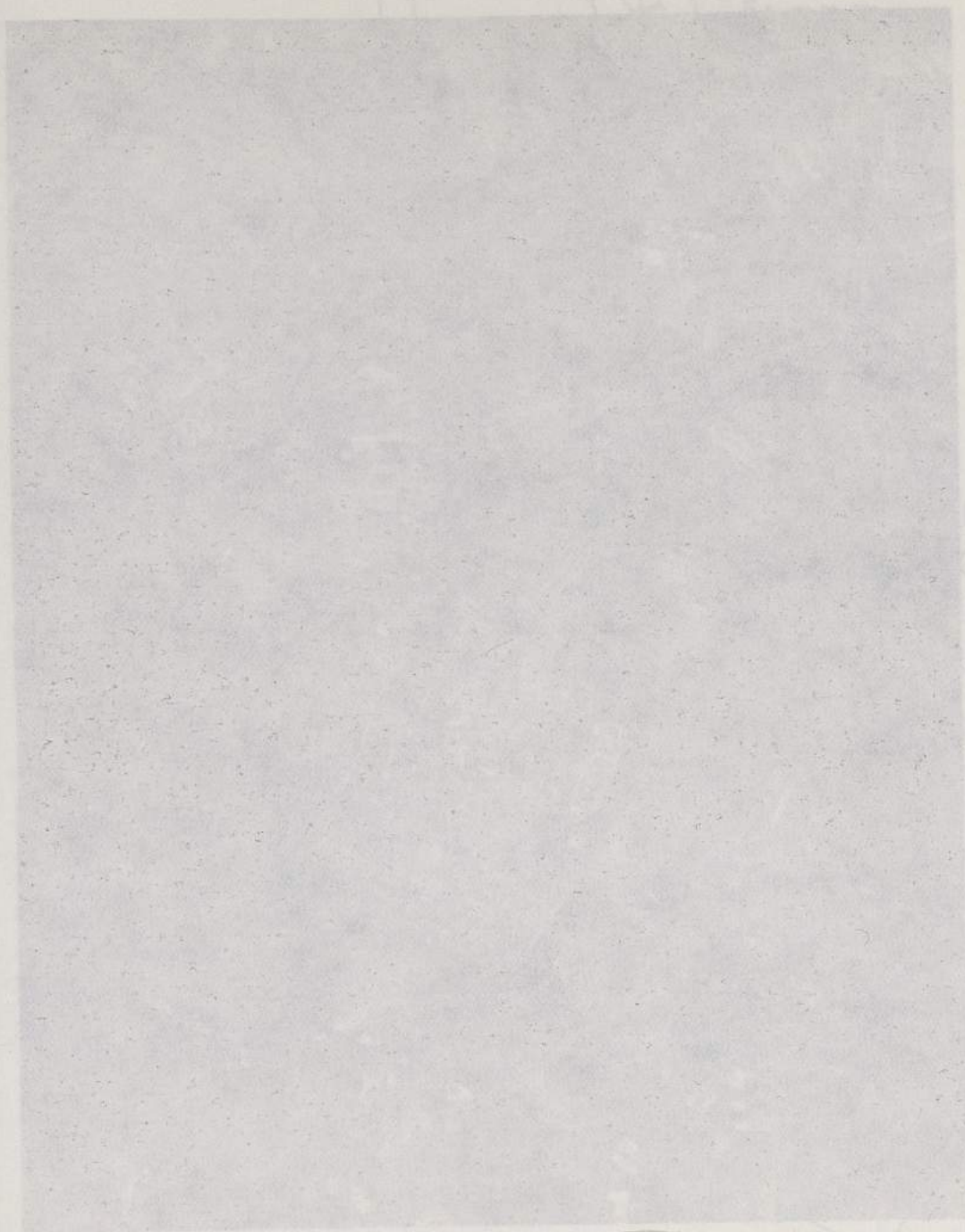
XIX^e

BESANÇON.



(Musée des Plans et Reliefs)
MAQUETTE DU XVIII^es.

CAHORS



EVOLUTION DES CIRCULATIONS

PHOTO
HERNINE

2. CHIFFRE

2.1 SITUATION DU BARRAGE DANS SON ENVIRONNEMENT

Dans l'axe exceptionnel des axes routiers existants dans la vallée de l'Orb, le site de CAHORS est très significatif: espace quasiment plat, mais non favorable, au milieu d'un réseau entrecroisé de vallées. Il ne pouvait que recevoir une occupation humaine.

2.1.1 FORME DU BARRAGE

Dimensions : longueur : 1 km à partir de l'extrémité-est
largeur moyenne : 1,100 km

Géométrie en plan

Il s'agit d'un rectangle en "U" très légèrement déséquilibré et assez allongé. La bouche est orientée vers le Nord.

Géométrie en coupe transversale

La bouche, plate, est encadrée entre les deux versants concaves très ventus. Sur la rive concave, le lit de la rivière est marqué par une faible hauteur de quelques mètres.

Géométrie en coupe longitudinale

Si la bouche est plate, l'extrémité est assez escarpée. Il s'agit en fait d'un site.

2.2 CARACTÈRES PRINCIPAUX DU BARRAGE

2.2.1 Localisation d'origine

La tradition veut qu'il s'agisse d'un site fortifié pré-existant, sans autre vestige. D'ailleurs il serait impossible de situer un éventuel barrage fortifié dans la vallée.

La ville moderne avec la tradition romaine, qui impose l'axe de la ville et donc le quadrillage à des orientations variables. Mais une règle s'impose par les villes romaines, le quadrillage est plus ou moins strict et d'ailleurs l'axe de la ville est le fait de la tradition, que la structure romaine a pu modifier.

La tradition veut qu'il s'agisse d'un site fortifié pré-existant, sans autre vestige. D'ailleurs il serait impossible de situer un éventuel barrage fortifié dans la vallée.

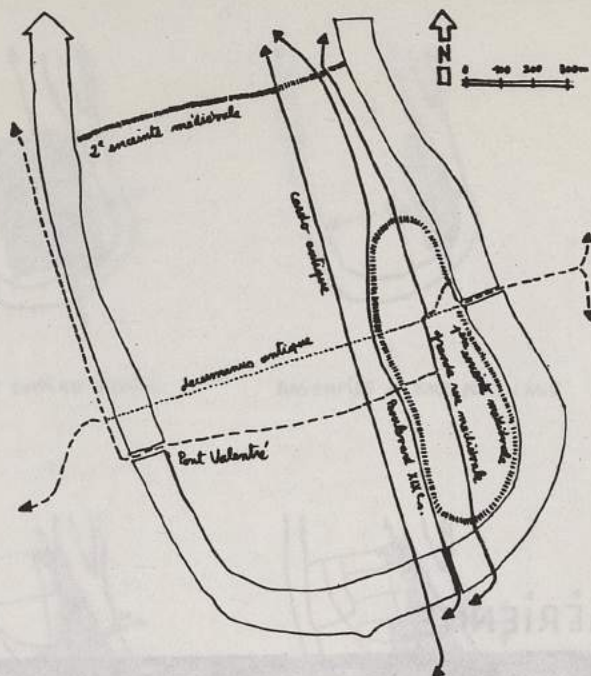
BESANCON

CAHORS.

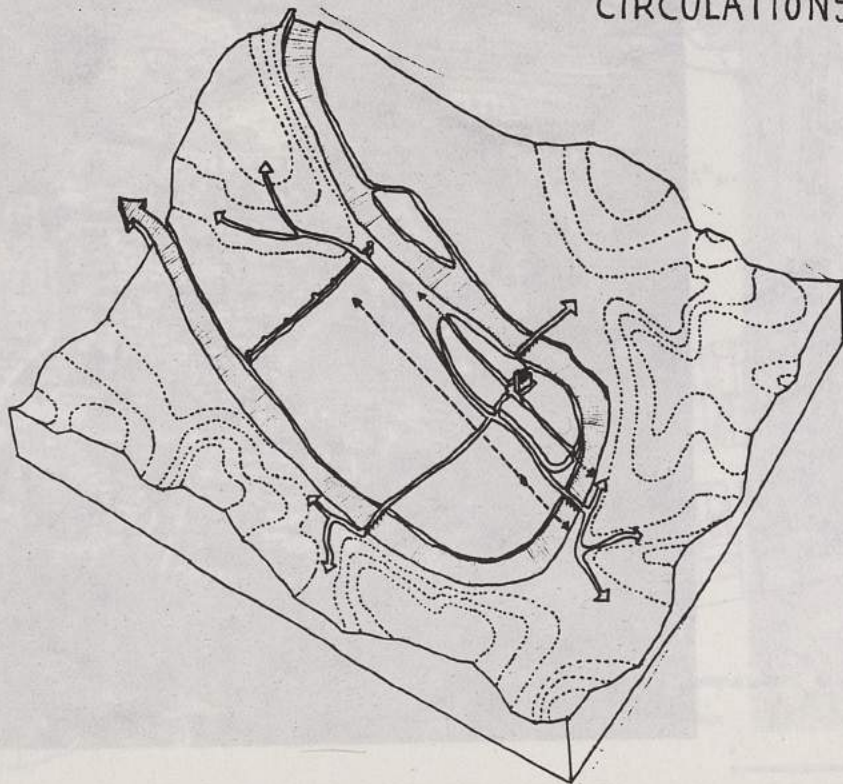


(Plan de Cahors de 1789)
MAQUETTE DU XVIII^e

PHOTO
AERIEUNE.



EVOLUTION DES CIRCULATIONS



2. CAHORS

2.1 SITUATION DU MEANDRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Sans être exceptionnel (les méandres sont nombreux dans la vallée du Lot), le site de CAHORS est très spécifique: espace quasiment plat, mais non inondable, au milieu d'un plateau entrecoupé de vallées, il ne pouvait que retenir une occupation humaine.

2.2 FORME DU MEANDRE

Dimensions : Longueur : 2 Km à partir de l'étranglement
Largeur moyenne : 1,500 Km

Géométrie en plan

Il s'agit d'un méandre en "U" très légèrement dissymétrique et assez allongé. La boucle est orientée vers le Nord.

Géométrie en coupe transversale

La boucle, plate, est encaissée entre les deux versants concaves très pentus. Sur la rive convexe, le lit de la rivière est marqué par une falaise haute de quelques mètres.

Géométrie en coupe longitudinale

Si la boucle est plate, l'étranglement est assez escarpé. Il forme un éperon qui domine le site.

2.3 RAPPORTS FORMES URBAINES/MEANDRE

2.3.1 Positionnement d'origine

La tradition veut qu'il s'agisse d'un site fortifié pré-romain, sans preuve vraiment. D'ailleurs il serait impossible de situer un éventuel bourg fortifié dans la boucle.

La ville commence avec la fondation romaine, qui occupe l'ensemble du site et dont le quadrillage a des orientations cardinales. Selon une règle répandue pour les villes coloniales, le quadrillage est plus un mode extensif d'occuper l'espace et de marquer le fait de la colonisation, que la structure d'accueil d'un tissu urbain dense.

Un deuxième positionnement est à l'origine de la ville médiévale. Au Bas-Empire, avec l'invasion de 276, la ville dû se fortifier et par là se réduire. Pour une raison difficile à préciser (falaise plus stable sur la rive convexe d'arrivée ?) la ville se réfugia dans l'angle Sud-Est du site.

1.1 SITUATION DU MARCHE DANS SON ENVIRONNEMENT

Le site est exceptionnel (les données sont rares dans la vallée de l'Isère, la ville de LAGNOL est une exception, elle est exceptionnellement bien desservie, mais non industrielle, un village d'un plateau entouré de vallées, il ne pouvait que recevoir une occupation industrielle.

1.2 FORME DU MARCHE

Dimensions : longueur : 2 km 5 parties de l'arrangement
 largeur moyenne : 1,500 m

Description en plan

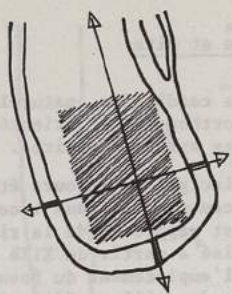
Il s'agit d'un ensemble de 12 km² très légèrement dénivelé, très et assez allongé. La pointe est orientée vers le Nord.

PLAN ACTUEL (STU)

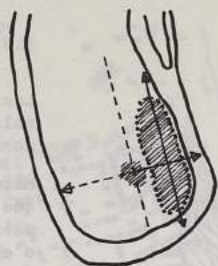


VUE AÉRIENNE

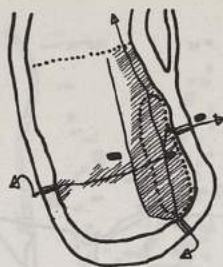




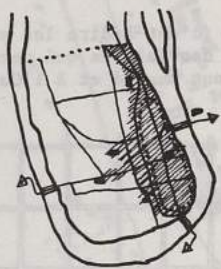
HAUT EMPIRE ROMAÏN



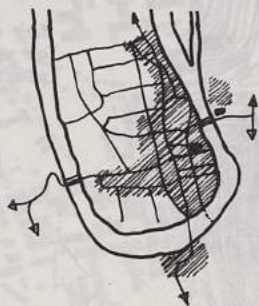
BAS EMPIRE et HAUT MOYEN ÂGE



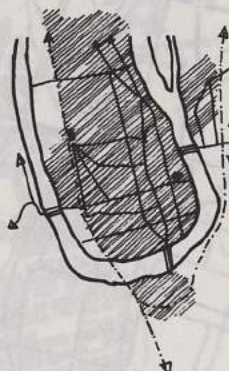
BAS MOYEN ÂGE



XVII^e siècle

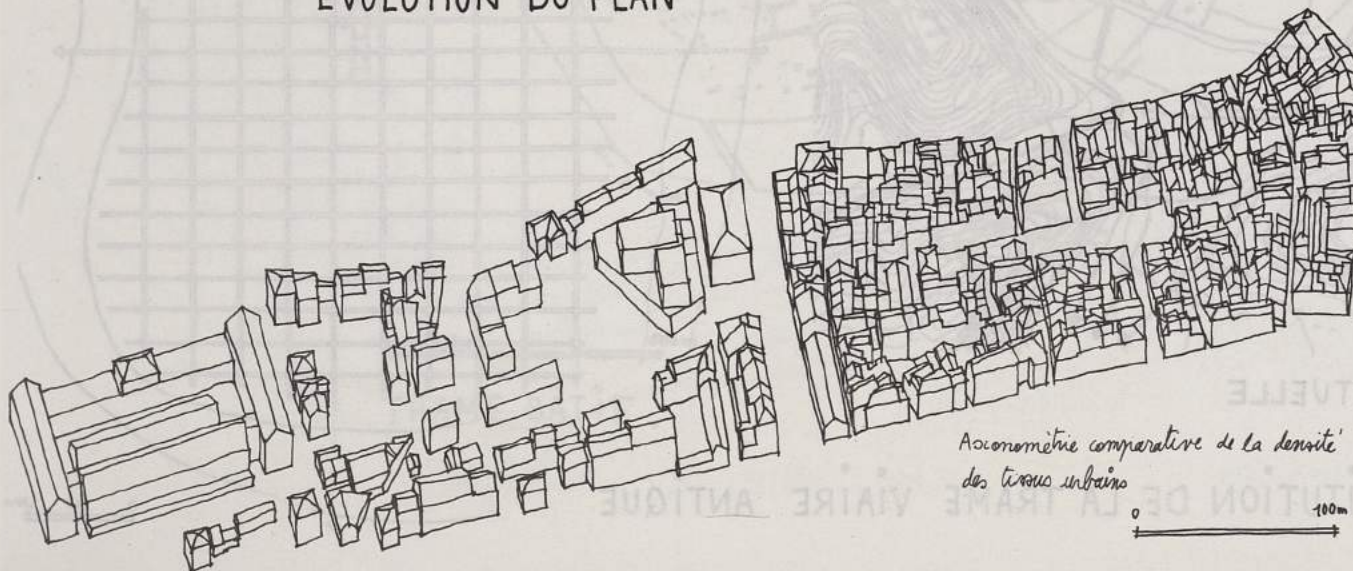


XIX^e siècle

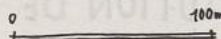


XX^e siècle

ÉVOLUTION DU PLAN



Axonométrie comparative de la densité
des tissus urbains



2.3.2. Degrés de saturation

Epoque romaine

Le méandre est entièrement cadastré et viabilisé comme permet de le supposer la trame régulière orthogonale qui semble encore aujourd'hui organiser l'ensemble du tissu urbain. Mais cette occupation extensive était sans doute peu dense, particulièrement dans la partie Ouest du méandre.

Moyen-Age

L'inversion est totale par rapport à la situation précédente : l'urbain devient intensif et dense. La ville fortifiée occupe moins du quart du site. Le reste est occupé par des jardins dans lesquels s'installent progressivement quelques couvents.

Du XVII^e au XIX^e siècles

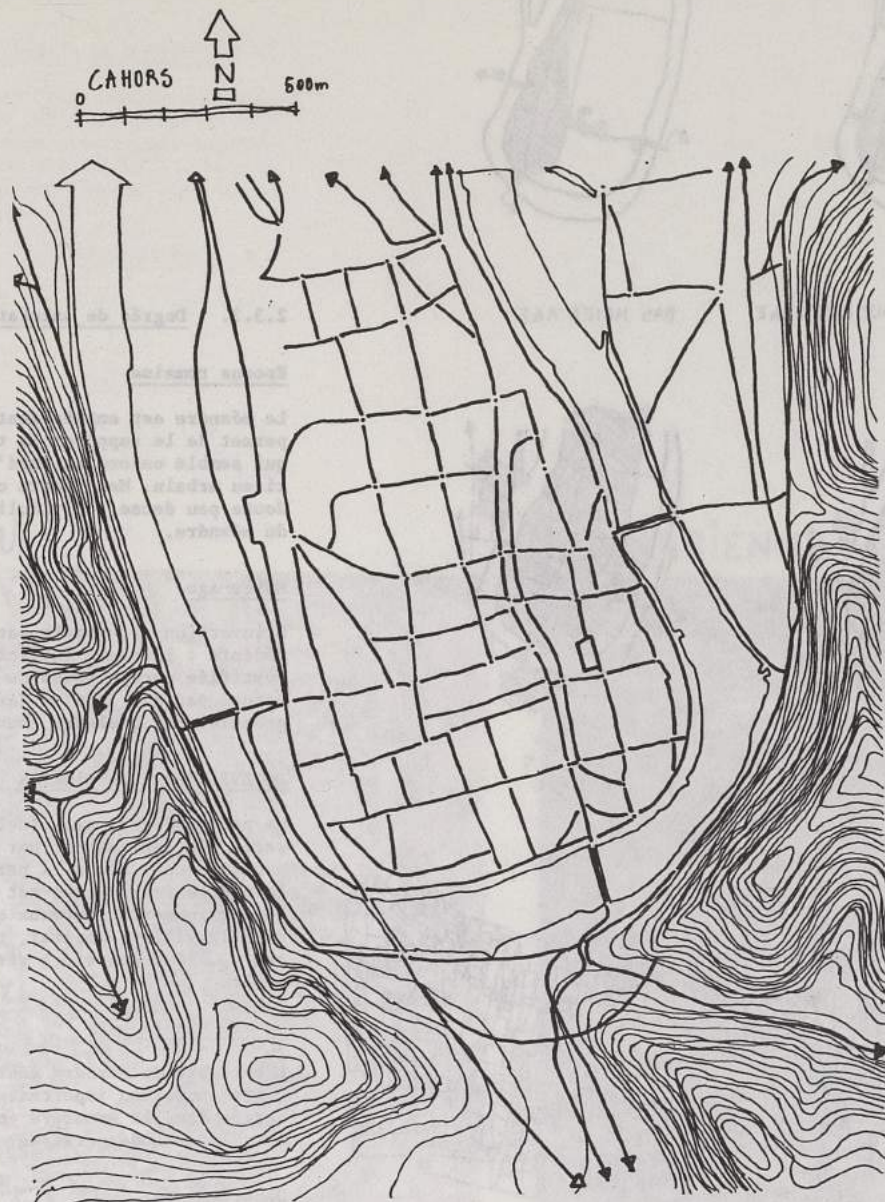
La partie intra-muros (celle de la première enceinte) varie peu, uniquement par renouvellement du patrimoine architectural. Dans la partie finale de cette période, la partie extra-muros est de plus en plus occupée par les équipements nouveaux qui ne peuvent tenir dans la vieille ville : hôpital, théâtre, préfecture, gare, etc ... Des quartiers résidentiels commencent à s'y créer.

Le XX^e siècle

L'ensemble du méandre continue à se remplir, mais une différenciation importante de densité entre la ville serrée dans la première enceinte et celle dispersée dans la seconde persiste.

Débordements

Par les dimensions mêmes du méandre, ceux-ci sont peu importants : un couvent dominicain sur la rive concave Est, le faubourg St-Georges sur la rive concave Sud. Quelques extensions récentes au Nord et à l'Est sont à signaler sous forme de Z.U.P. ou de lotissements pavillonnaires.



TRAME VIAIRE ACTUELLE

ESSAI DE RESTITUTION DE LA TRAME VIAIRE ANTIQUE

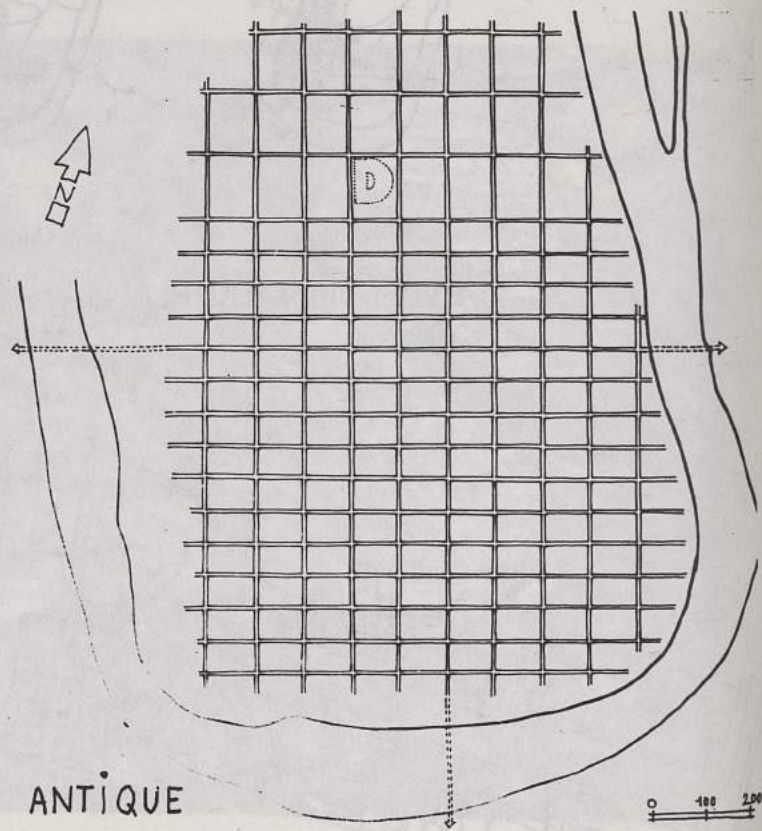
2.3.3 Voirie et site

Les directions cardinales, naturelles dans le méandre relativement orthogonal et orienté vers le Nord, ont dominé tous les systèmes viaires.

Mais l'axe principal a toujours été Nord-Sud et n'a connu que des déplacements latéraux : central à l'époque romaine, il s'est rapproché de la rive Est au Moyen-Age, et s'est stabilisé à partir du XIX^e siècle sur le Boulevard (Gambetta) à l'emplacement du fossé de la première enceinte à la limite des villes médiévales et modernes.

L'axe secondaire Est-Ouest, important à l'époque romaine et depuis le XIX^e siècle, n'a pas perdu totalement son importance au Moyen-Age, bien qu'il ne constitue plus un axe urbain à proprement parler. Mais, il reste une voie importante de passage comme en témoigne encore le Pont Valentré.

Les débouchés (c'est-à-dire les ponts) correspondent plus ou moins avec des vallées qui permettent de pénétrer le plateau (surtout au Sud et à l'Ouest).





TRAME BÂTIE

2.3.4. Bâti et site

Eléments courants : le tissu urbain

Le tissu urbain de la ville médiévale (le seul vrai tissu de CAHORS) reprend les grandes orientations de la ville romaine, spécialement celle Est-Ouest, pour les nombreuses rues secondaires branchées sur la grande rue. Sa masse constitue comme une île rattachée à l'intérieur du méandre.

L'extension ultérieure de la ville est plus une réinvestigation qu'un développement. Comme à BESANCON, à partir des XVII^e et XVIII^e siècles, la ville se réemplit.

Eléments exceptionnels : les équipements

- 1ère étape, avant le XVIII^e siècle
Déjà les couvents investissent l'ensemble du site, en se dispersant sur l'emplacement de la ville romaine (Chartroux, Capucins, Dominicains sur la rive concave)
- 2ème étape, après le XVIII^e siècle
Le développement est semblable, Palais de Justice, théâtre, casernes, lycée prennent la suite des couvents (quand ils ne réinvestissent pas ceux qui sont désaffectés).

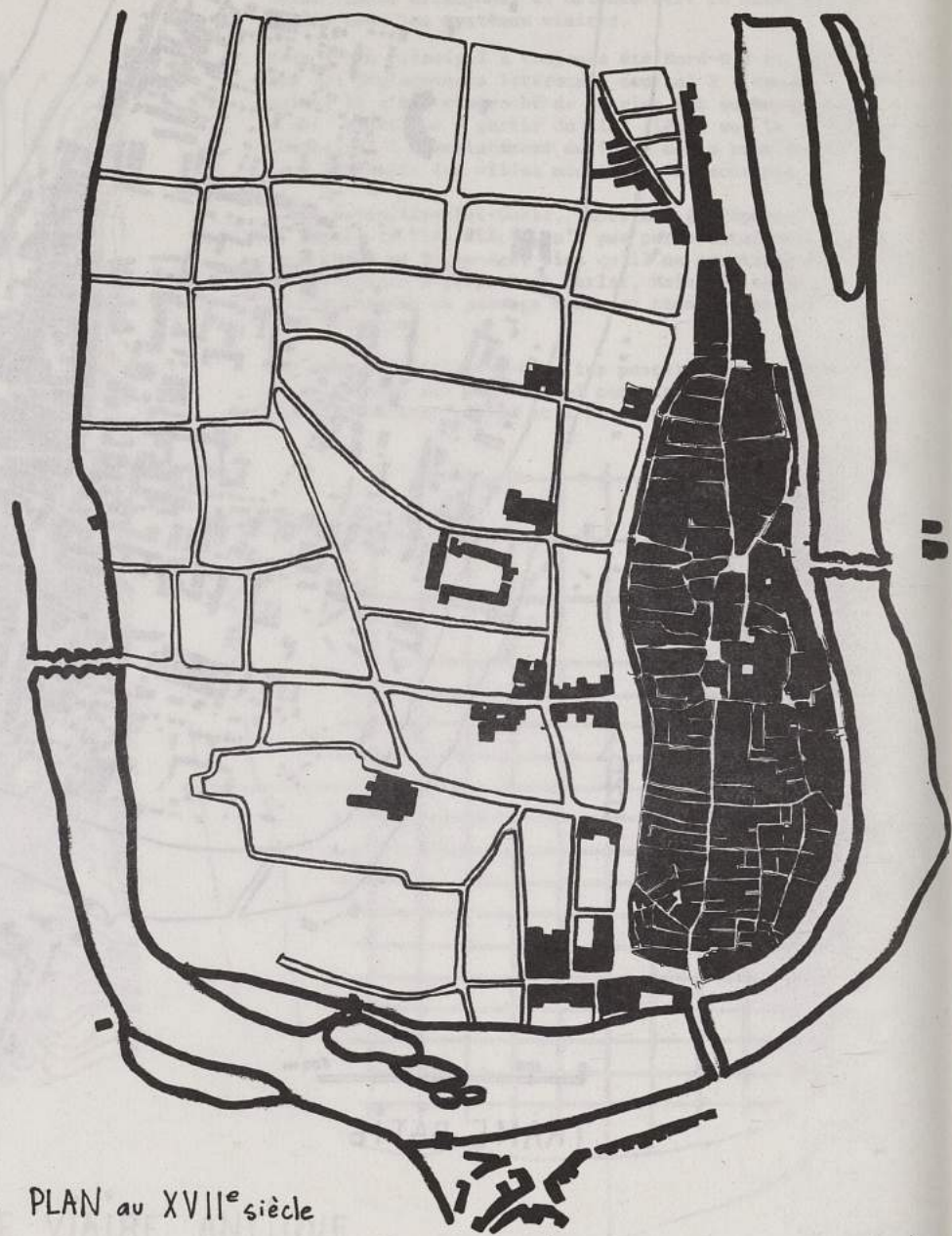
Les fortifications

Mise à part la phase de repli sous le Bas-Empire, le système de défense de la ville est à l'échelle du site. On ne se contente pas de protéger "au corps" la partie urbanisée, on pratique une défense "avancée" :

- le rempart qui barre la boucle au Nord (fin Moyen-Age), indépendamment de l'emprise de la ville;
- les ponts fortifiés qui portent la défense sur la rive externe ou à l'autre extrémité de la boucle (le pont Valentré), loin de l'agglomération.



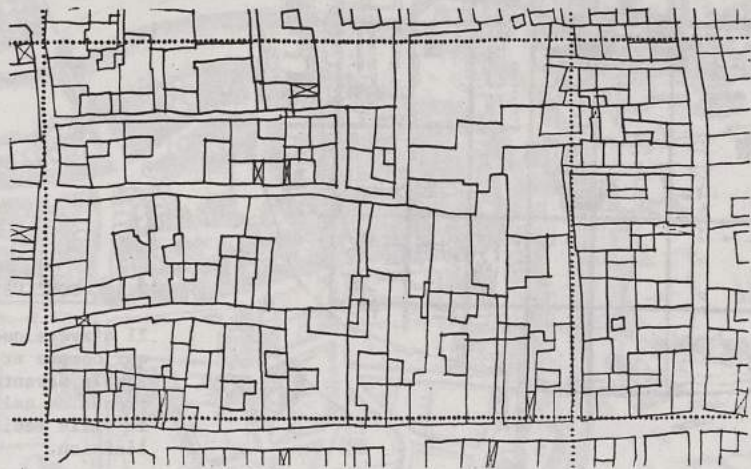
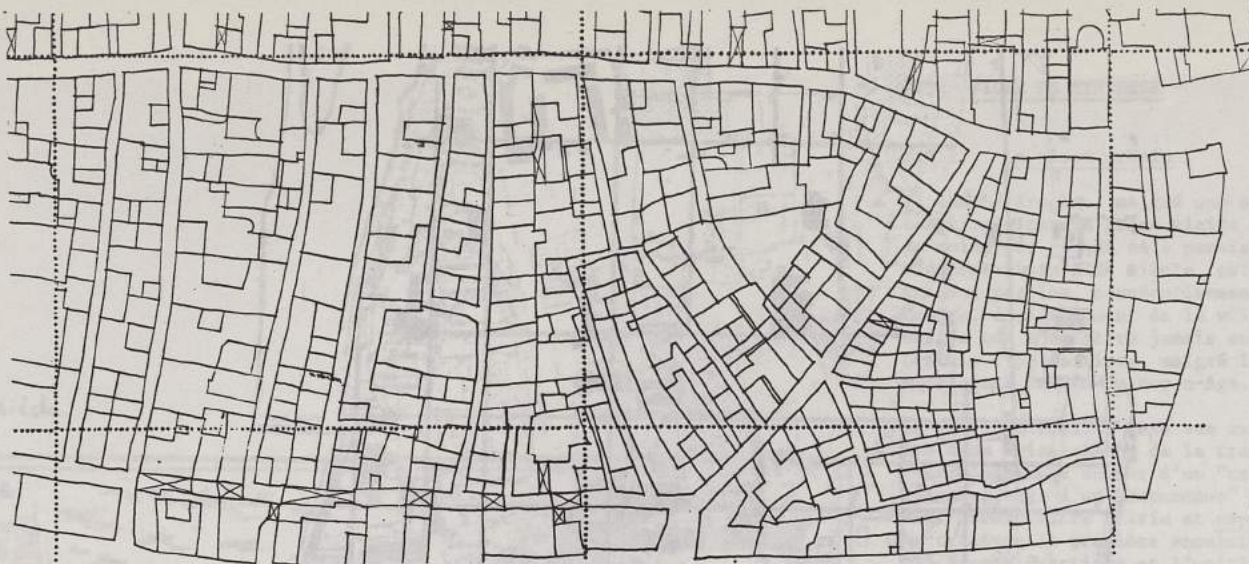
TRAME BÂTIE : ÉLÉMENTS SINGULIERS



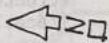
PLAN au XVII^e siècle

Positionnement de la trame antique restituée sur le parcellaire du XIX^e siècle.

0 50 100m



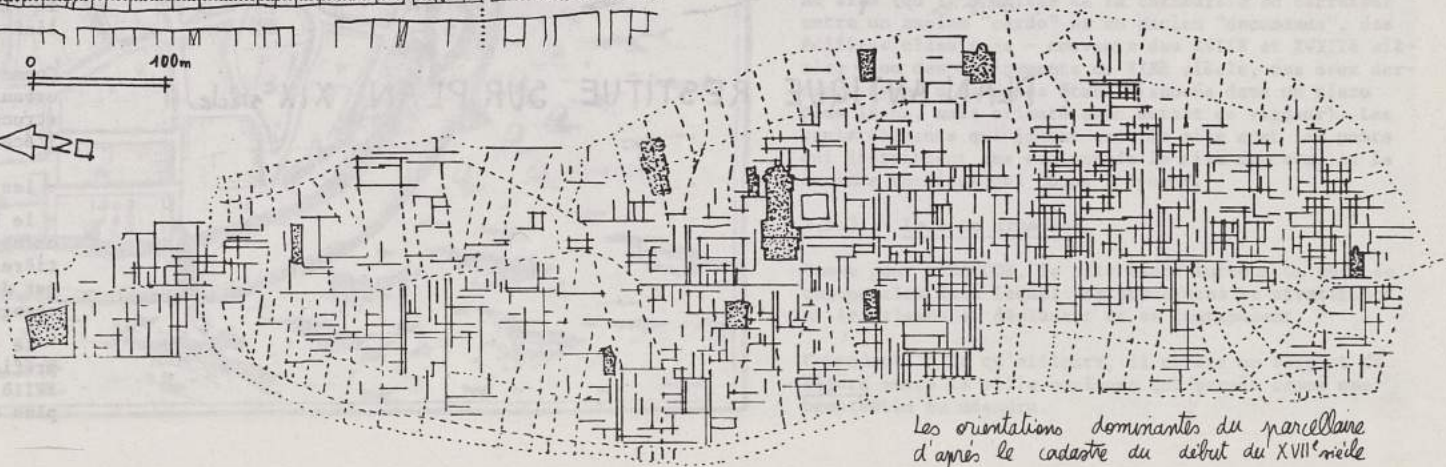
0 100m



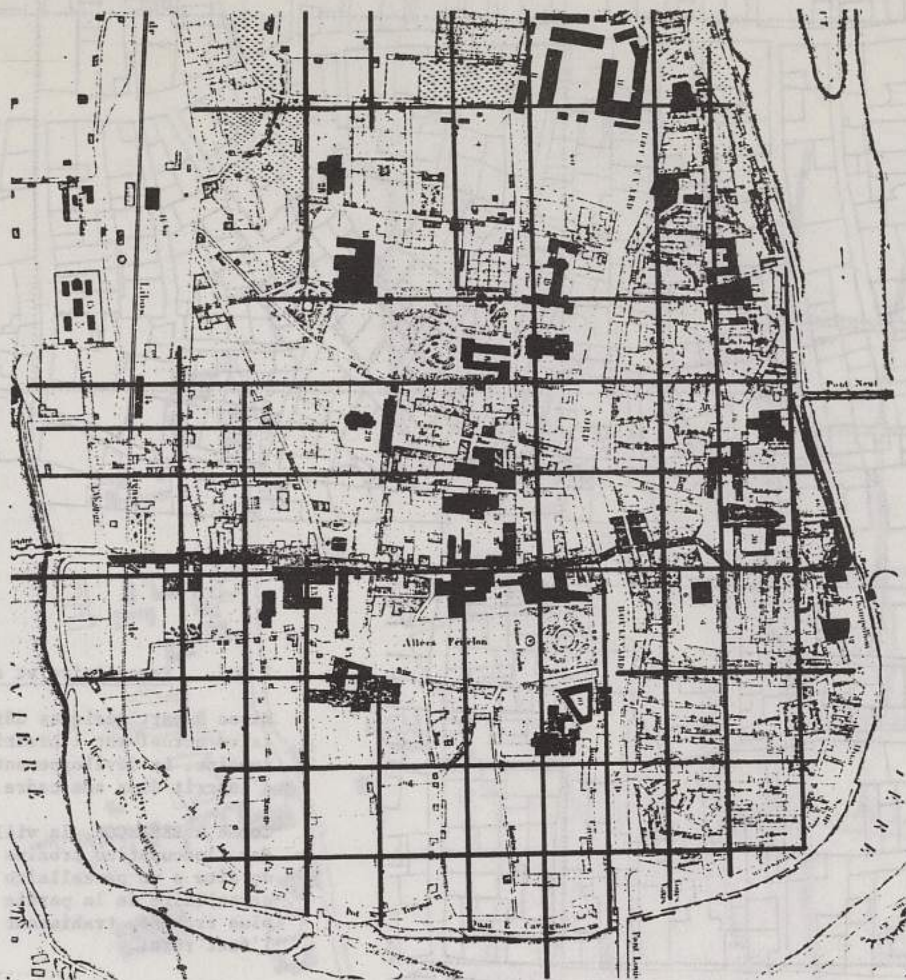
2.3.5. Parcellaire et site

Mises à part quelques déformations locales, le parcellaire actuel est l'héritier de la trame "coloniale" romaine. Le développement urbain des XIX^e et XX^e siècles s'inscrit dans son cadre.

Comme à BESANCON, la ville se stratifie sur elle-même. Par l'occupation urbaine dense du Moyen-Age, la partie Est du site a un parcellaire étroit et serré. Par contre, le parcellaire de la partie Ouest du site est moins dense et plus tronqué, trahissant dans ses modules son passage à l'état rural.



Les orientations dominantes du parcellaire d'après le cadastre du début du XVIII^e siècle



PLAN ANTIQUE RESTITUÉ SUR PLAN XIX^e siècle

2.4 CONCLUSION

Il s'avère que dans ce type de site c'est l'hydrographie qui compte et non le relief (l'inverse exact de NAJAC qui semble davantage être un site d'éperon, sa crête étant proche de celles engendrées par des confluents, par exemple): la ville médiévale s'appuie à la rivière comme si elle était linéaire.

Comme à BESANCON, même si l'ensemble n'est pas toujours urbanisé, c'est-à-dire recouvert d'un tissu urbain, la structure de l'occupation du sol est presque toujours à l'échelle du méandre :

- les 2 axes viaires prennent la globalité du site
- le bâti l'occupe en ordre serré ou dispersé, comme dans un "champ clos". Cette dispersion est permise par les frontières naturelles que constitue la boucle. Le site urbain est donné plus par ses limites que par sa structure interne, changeante et pas toujours très nouée.
- le système défensif médiéval même a dû s'y adapter et préfigure dans le cas de CAHORS les systèmes stratégiques du XVII^e siècle, qui procèdent par défense avancée des sites plus que des villes.

2.5 FICHE DE SYNTHÈSE

2.5.1. Le tissu urbain

Il est hétérogène, malgré une structure d'accueil unique constituée par la trame viaire orthogonale romaine, ou du moins par ce qui en a persisté. Cette division, tissu médiéval-tissu XIX^e siècle, est due à la coupure du site en deux parties, consécutivement à la clôture, au Bas-Empire, d'un fragment de la ville dans une enceinte fortifiée qui n'éclatera jamais en tant que limite d'un certain type de tissu, malgré la création d'une seconde enceinte à la fin du Moyen-Age.

La voirie actuelle, dans ses axes principaux, reprend les deux orientations de la trame antique. Le centre ancien s'organise autour d'un "cardo", les quartiers plus récents autour d'un "decumanus" menant au Pont Valentré. A mi-chemin entre voirie et espace libre, le cours reprend le tracé de la première enceinte, organise la jonction des différents quartiers et l'unité du tout.

Le parcellaire, tantôt serré (centre), tantôt lâche (périphérie) s'est constitué perpendiculairement aux axes viaires. Le bâti ne varie que par sa densité dans la trame ainsi léguée par la voirie et le parcellaire.

Dans ce système le site joue comme limite d'expansion et comme axe fournissant les orientations de la trame. L'ampleur de la boucle a contraint le noyau urbain du Bas-Empire à se positionner le long d'une rive, abandonnant ainsi les deux tiers du site.

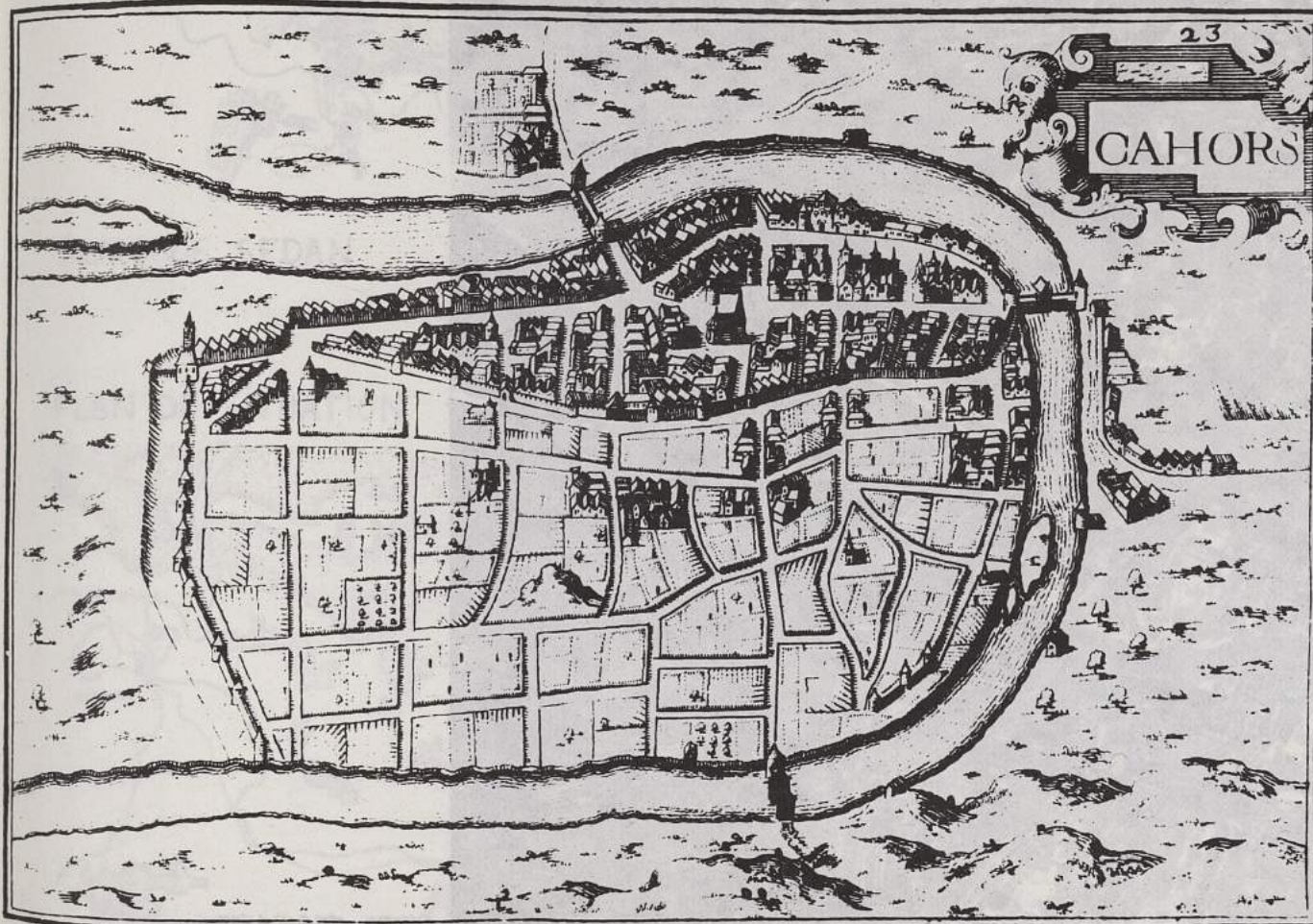
2.5.2 Forme urbaine

Comme dans tous les grands méandres, la principale structure organisatrice est constituée par le tissu urbain, les éléments singuliers s'y inscrivent plus par rapport à la structure interne qu'il constitue que par rapport au site (qu'il s'agisse de la cathédrale au carrefour entre un ancien "cardo" et un ancien "decumanus", des édifices classiques - couvents des XVII^e et XVIII^e siècles - ou des équipements du XIX^e siècle, ces deux derniers types d'éléments étant disposés dans un tissu plus lâche, mais orienté avec autant de rigueur). Les seuls éléments qui jouent avec le site sont les ponts qui distribuent les vallons de la rive concave, ou la seconde enceinte qui coupe l'éperon.

2.5.3. Le site urbanisé

Comme pour BESANCON, le site tient surtout un rôle de champs clos dans lequel les structures se stratifient et les tissus se déplacent et se juxtaposent.

Cependant, plus qu'ailleurs, il existe un rapport de figure entre la ville ancienne qui paraît comme une homothétie du méandre.

PLAN DE TASSIN . XVII^e siècle.



CHARLEVILLE-MEZIERES

PLAN DE TASSIN X

PHOTO. FERIERNE.

3. CHARLEVILLE - MEZIERES3.1 PRESENTATION DU SITE - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La Meuse, après avoir longé le massif des Ardennes, y pénètre, non sans avoir décrit auparavant un triple méandre (MANCHESTER, CHARLEVILLE, MONTCY-ST-PIERRE). C'est sans doute cette double qualité d'être à la limite de deux régions naturelles (le massif forestier des Ardennes au Nord, la Champagne au Sud) et d'être situé sur une rivière importante (double qualité qu'il partage avec SEDAN), qui valut au site de CHARLEVILLE-MEZIERES son importance. D'autant que sa situation au débouché de la vallée de la Meuse à travers les Ardennes et ses qualités spécifiques (les 3 méandres) en font un site stratégique facilement défendable, plus facilement que le site voisin de SEDAN dont la fortification au XVII^e siècle exigea des travaux considérables, commandant un passage.

3.2.1 Analyse du site

Il se compose de trois méandres successifs très dissimulés. Celui situé au Nord (1), entouré par un relief assez abrupt, contourne une butte isolée : le Mont Olympe. Celui du centre (2), large et carré, a son entrée fermée par un plateau dissymétrique, escarpé sur sa face Sud. Celui du Sud (3) est le plus curieux par la disproportion entre une boucle très ample et un étranglement très étroit et bouché par une petite butte, un des points les plus singuliers du site (qui fixa d'ailleurs le château fort de MEZIERES).

Il s'agit donc d'un site complexe, organisé à partir d'une dépression (le site même de CHARLEVILLE) et de deux axes perpendiculaires, l'un parallèle à l'amont de la Meuse (et plus généralement à la géomorphologie de cette zone Sud des Ardennes), l'autre joignant les deux buttes isolées qui ponctuent le site.

3.2.2 La forme des méandres

Nous analyserons successivement les deux méandres urbains, celui de CHARLEVILLE, puis celui de MEZIERES.

Forme du méandre de CHARLEVILLE

Dimensions : Longueur : 2,5 Km
Largeur : 1,5 Km en moyenne

Géométrie en plan

Il s'agit d'un méandre en "U" aux angles assez droits, mais irrégulier dans le détail de son tracé.

Géométrie en coupe transversale

Deux coupes doivent être distinguées. A l'étranglement, un éperon peu élevé forme le méandre, mais à l'extérieur le relief est assez faible. La boucle étant pratiquement plate, l'autre profil est inversé, d'autant plus que deux buttes ponctuent les deux méandres adjacents.

Géométrie en coupe longitudinale

Là aussi le profil du méandre est légèrement encaissé, ce qui est normal pour un méandre de la Meuse.

Selon la typologie : méandre parallèle d'affrontement, dissymétrique et multilobé.

Forme du méandre de MEZIERES

Ce méandre a la caractéristique d'être à la fois très grand et très étranglé. Avant de pénétrer dans les Ardennes, où ses méandres seront amples mais parcourront des courbes régulières, la Meuse se permet un méandre à la forme curieuse et très irrégulière.

Dimensions : Longueur : 3,5 Km
Largeur à l'étranglement : 250 m.
Largeur au milieu de la boucle : 750 m.
Largeur à la tête du méandre : 2,25 Km

Géométrie en plan

Son enveloppe générale et ses dimensions le classent dans la catégorie des méandres en "O". Mais la boucle elle-même se compose de deux parties distinctes : une partie médiane grossièrement rectangulaire, dont la grande dimension est parallèle à l'axe du méandre, inversement, la partie de tête, plutôt trapézoïdale, a sa grande dimension perpendiculaire à cet axe.

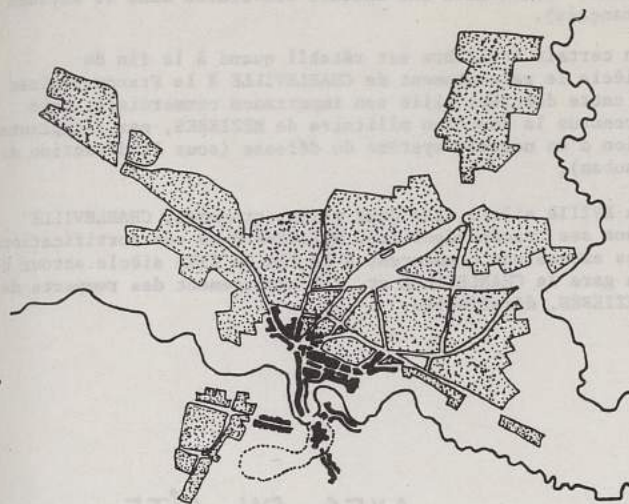
Géométrie en coupe transversale

La boucle est plate, sauf à son étranglement. Le méandre n'est encaissé que sur sa rive concave Nord.

Géométrie en coupe longitudinale

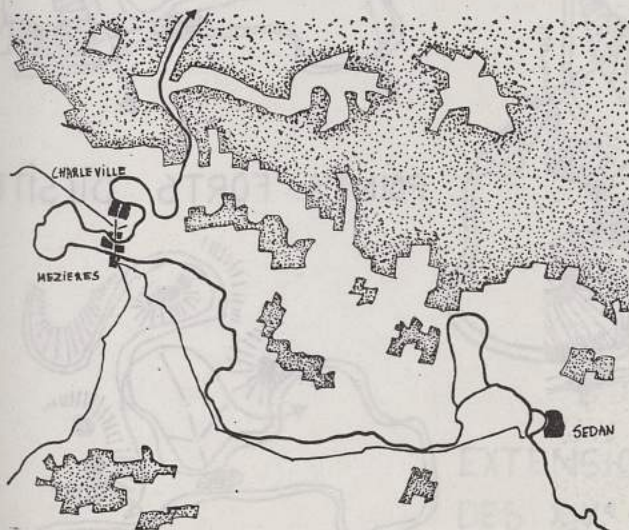
Ce profil est plus original puisqu'après la butte coincée dans l'étranglement, le profil s'abaisse vers l'extérieur du méandre puis remonte sur un plateau.

Selon la typologie : méandre fermé symétrique, d'adossement discontinu et multilobé.



PLAN DE SEDAN

PLAN DE SITUATION



3.3 UNICITE DU SITE MALGRE LES TRIBULATIONS HISTORIQUES (positionnement d'origine, saturation, débordements)

Malgré les déplacements du noyau urbain à l'intérieur des méandres, malgré les divisions historiques (qui marquèrent l'histoire de CHARLEVILLE jusqu'à la fin du XVIII^e siècle) c'est bien d'un site unique qu'il s'agit aujourd'hui, englobé dans une agglomération proliférante dont les anciens centres, dégradés, ne sont plus guère que des points forts.

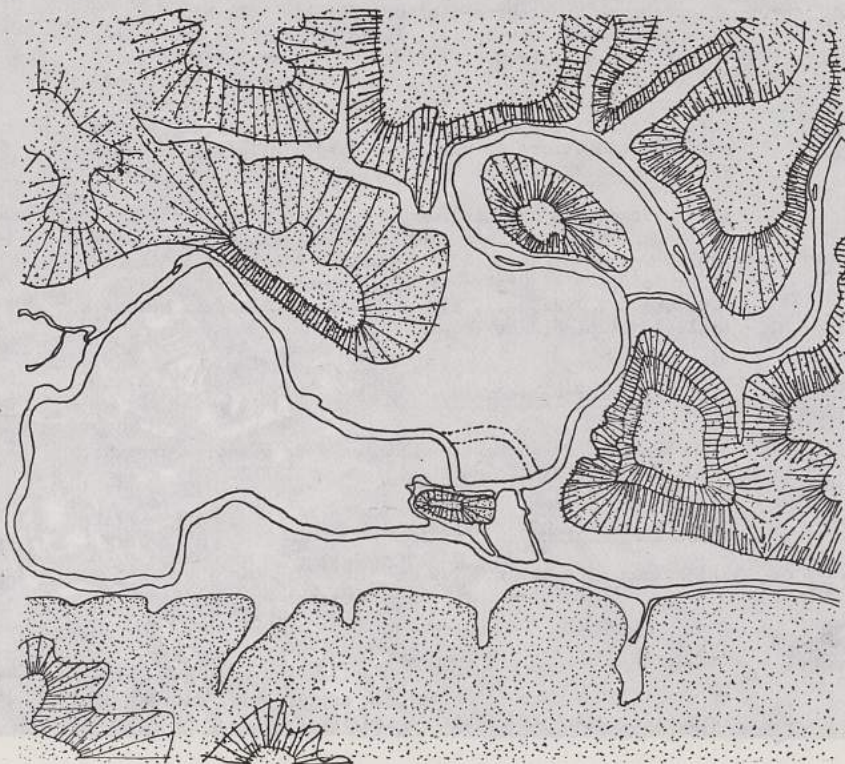
En effet, le noyau gallo-romain ("castrice", sans doute situé dans le méandre de MONTCY-ST-PIERRE) est relayé au Moyen-Age par le bourg qui se développe autour du château de MEZIERES, bourg à son tour fortifié, complété par une citadelle (au pied du plateau de BERTHAUCOURT) à la fin du XVI^e siècle. Au début du XVII^e siècle, le centre de gravi-

té se déplace brutalement avec la fondation de CHARLEVILLE par Charles de Gonzague, Duc de Mantoue (le méandre d'ARCHES constituait une enclave souveraine dans le Royaume Français).

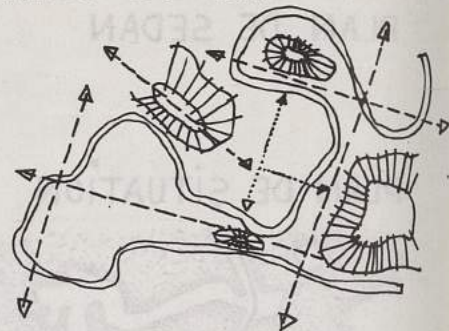
Un certain équilibre est rétabli quand à la fin du siècle le rattachement de CHARLEVILLE à la France, laisse à cette dernière ville son importance commerciale, mais accentue la fonction militaire de MEZIERES, par l'implantation d'un nouveau système de défense (sous la direction de Vauban).

Au XVIII^e siècle, les deux villes stagnent, CHARLEVILLE dans ses tracés réguliers, MEZIERES dans ses fortifications. Les extensions commencent à la fin du XIX^e siècle autour de la gare de CHARLEVILLE et à l'emplacement des remparts de MEZIERES, désaffectés.

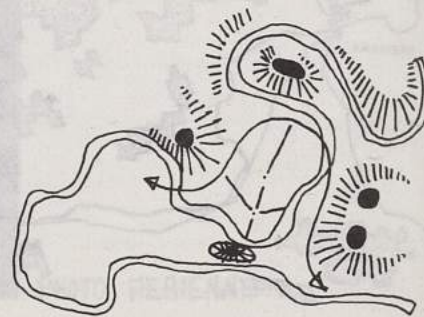
SCHÉMA DU RELIEF



AXES DU SITE



POINTS FORTS DU SITE



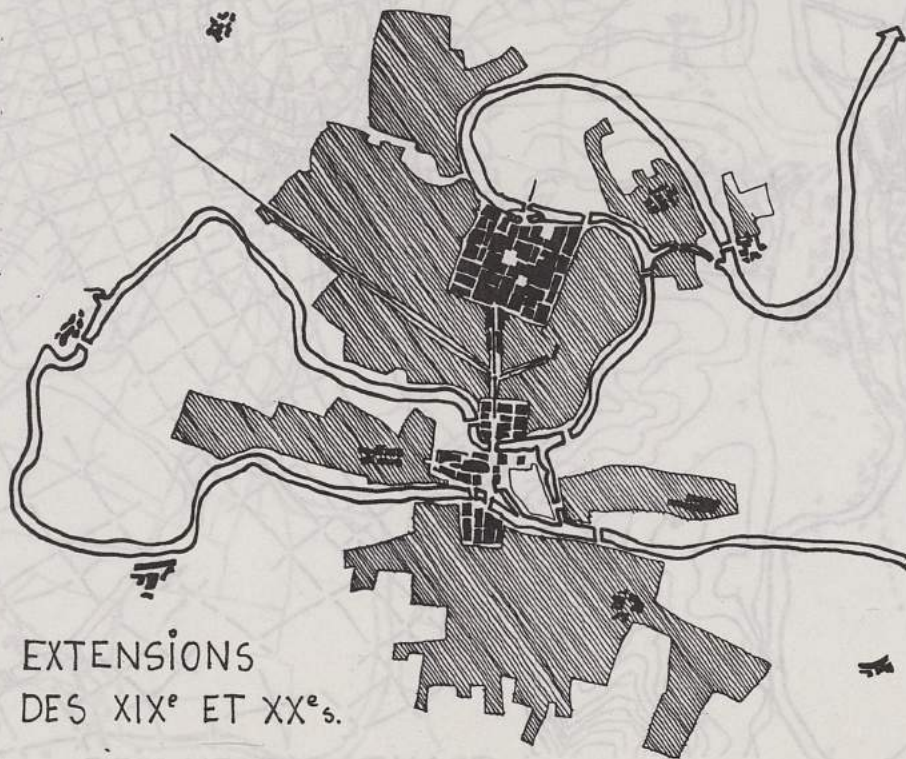
3.3.1 Analyse de la forme urbaine

L'analyse des tissus urbains en fait apparaître trois types principaux :

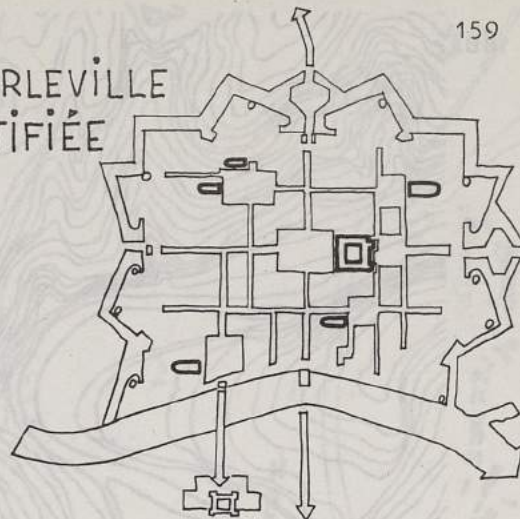
- Un tissu de type médiéval très dégradé correspondant au site d'origine de MEZIERES
- Un tissu régulier planifié, correspondant à la fondation de CHARLEVILLE au XVII^e siècle et à sa première extension à la fin du XIX^e siècle et aux deux faubourgs de MEZIERES (ARCHES et PIERRE).
- Un tissu diffus, mélange de pavillonnaire, de "grands ensembles", dans lequel sont noyés d'anciens villages (MOHON, ST-JULIEN, LE THEUX, MONTCY-ST-PIERRE, ETION).

Malgré la diversité des modes d'occupation et des densités du bâti, l'ensemble est organisé avec une certaine homogénéité par les trames parcellaires et viaires.

La trame parcellaire, comme on peut s'en douter, est essentiellement liée au site. Quant à la trame viaire, elle est dominée par un système d'axes articulés qui s'est mis en place à partir du XVII^e siècle (fondation de CHARLEVILLE) et s'est développée aux XVIII^e et XIX^e siècles. Bien qu'à un moindre titre que le parcellaire, cette trame n'est compréhensible que placée dans son site.



CHARLEVILLE FORTIFIÉE



3.3.2 Analyse du rapport site-forme urbaine

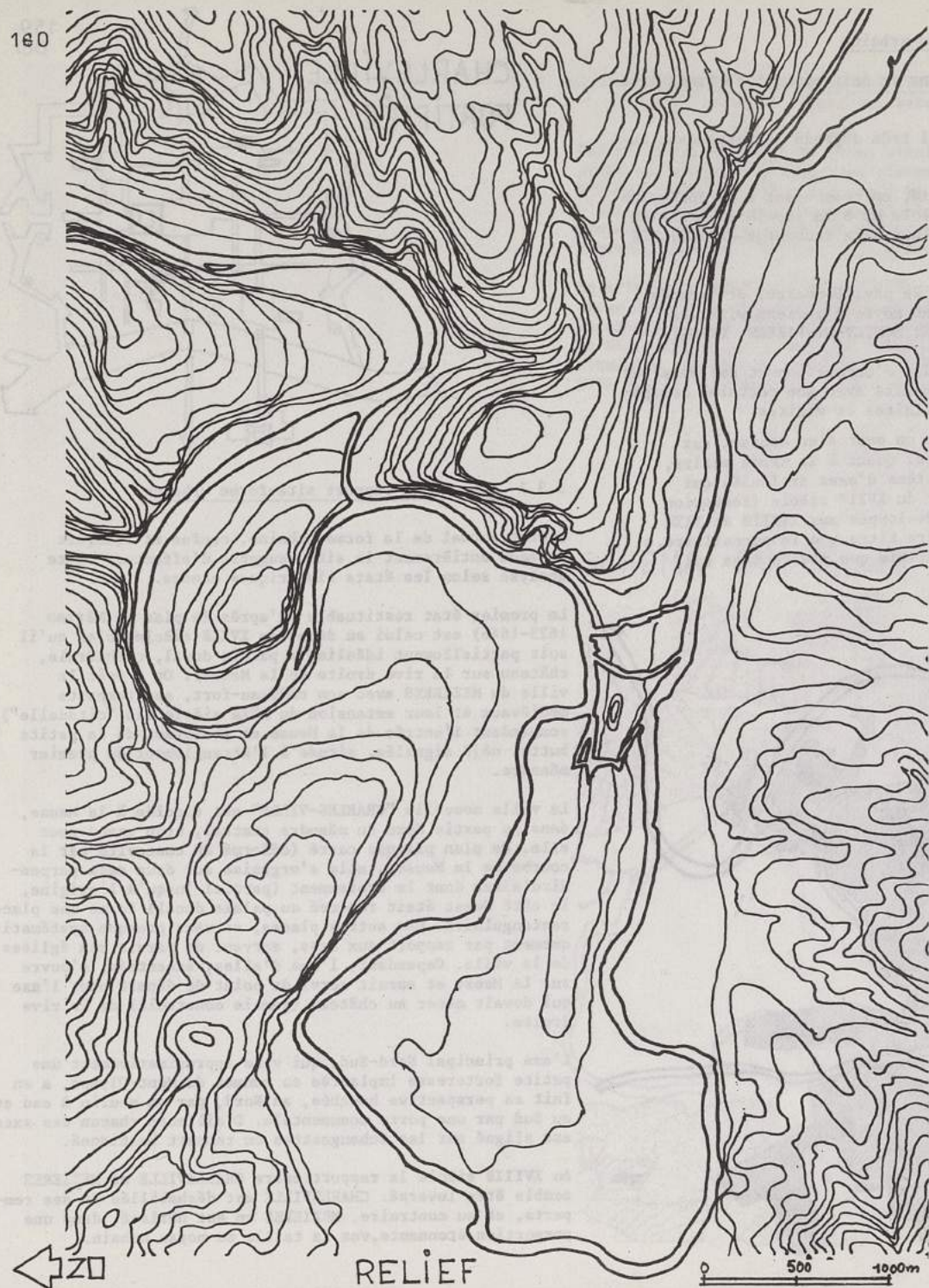
L'état actuel de la forme urbaine, confus et saturant presque entièrement le site, suggère d'effectuer cette analyse selon les états historiques connus.

Le premier état restituable (d'après le plan de Mérian 1625-1646) est celui au début du XVII^e siècle, (bien qu'il soit partiellement idéalisé : palais ducal, cathédrale, château sur la rive droite de la Meuse). On y voit la ville de MEZIERES avec son château-fort, ses remparts médiévaux et leur extension du XVI^e siècle (la "citadelle"), commandant l'entrée de la Meuse et profitant de la petite butte, déjà signalée, située à l'étranglement du premier méandre.

La ville nouvelle "CHARLES-VILLE" est accolée à la Meuse, dans la partie Nord du méandre central, trop grand pour elle. De plan presque carré (déformé en concavité par la courbe de la Meuse), elle s'organise sur deux axes perpendiculaires dont le croisement (partiel jusqu'à l'origine, le côté Ouest était réservé au palais ducal) ferme une place rectangulaire. Les autres places, situées presque systématiquement par rapport aux axes, servent de parvis aux églises de la ville. Cependant, l'une d'elles, excentrée, s'ouvre sur la Meuse et aurait servi de point de départ pour l'axe qui devait mener au château (jamais construit) de la rive droite.

L'axe principal Nord-Sud, qui vise approximativement une petite forteresse implantée au sommet du Mont-Olympe, a en fait sa perspective bouchée, au Nord, par un moulin à eau et au Sud par une porte monumentale. D'ailleurs chacun des axes est aligné sur les échauguettes du rempart bastionné.

Au XVIII^e siècle le rapport entre CHARLEVILLE et MEZIERES semble être inversé. CHARLEVILLE est déshabillée de ses remparts, et au contraire, MEZIERES en est hérissé, dans une proportion étonnante, vue la taille du noyau urbain.



RELIEF



TRAME PARCELLAIRE



La situation évolue peu jusqu'au milieu du XIX^e siècle, mais après l'implantation de la gare l'agglomération de CHARLEVILLE commence à s'étendre vers l'Est et remplit peu à peu le méandre, rejoignant l'ARCHES et MEZIERES qui ne peut réellement s'étendre qu'après la destruction de ses fortifications à la fin du XIX^e siècle.

Trois points méritent une attention particulière :

- Les tracés organisateurs du méandre de CHARLEVILLE
- L'évolution du système défensif de MEZIERES
- La destructuration du centre de MEZIERES

Le système viaire s'est mis en place en 3 temps :

- Un mail planté est tracé à partir de la porte Sud de

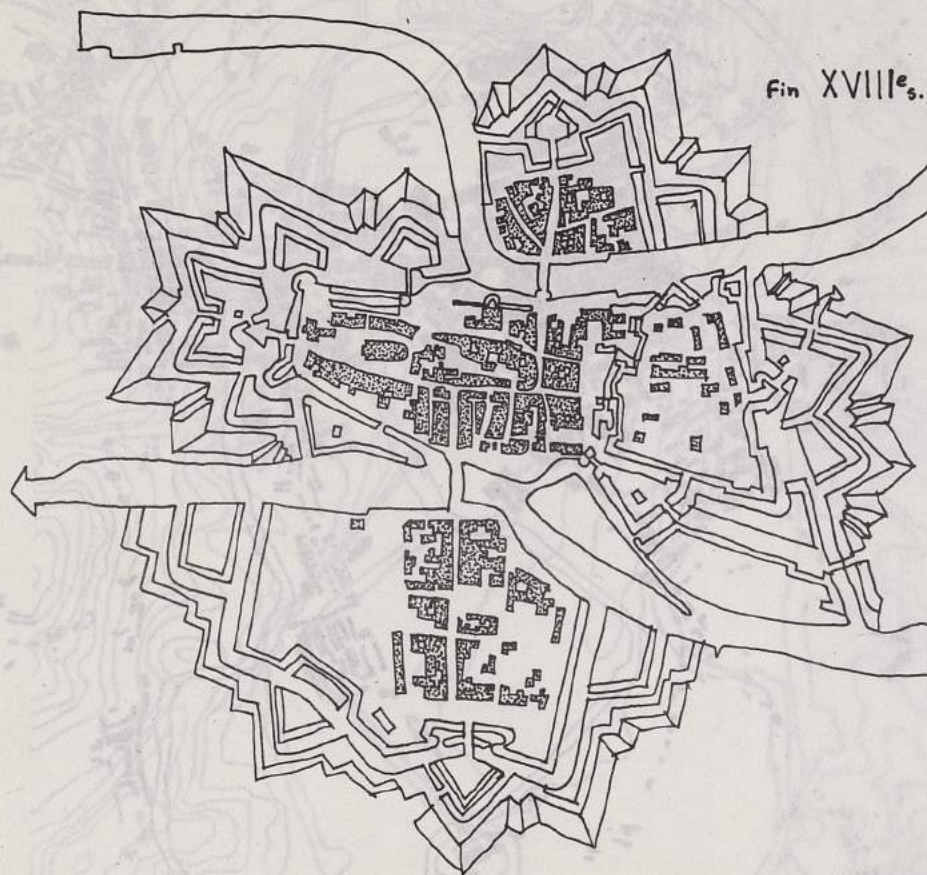
CHARLEVILLE vers ARCHES à la fin du XVIII^e siècle (qui était encore situé sur une île entre deux bras de la Meuse)

- Au début du XIX^e siècle, il est rejoint par la route de MAUBEUGE (Nord-Ouest, Sud-Est)

- Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le système est complété par 2 avenues qui convergent vers la gare.

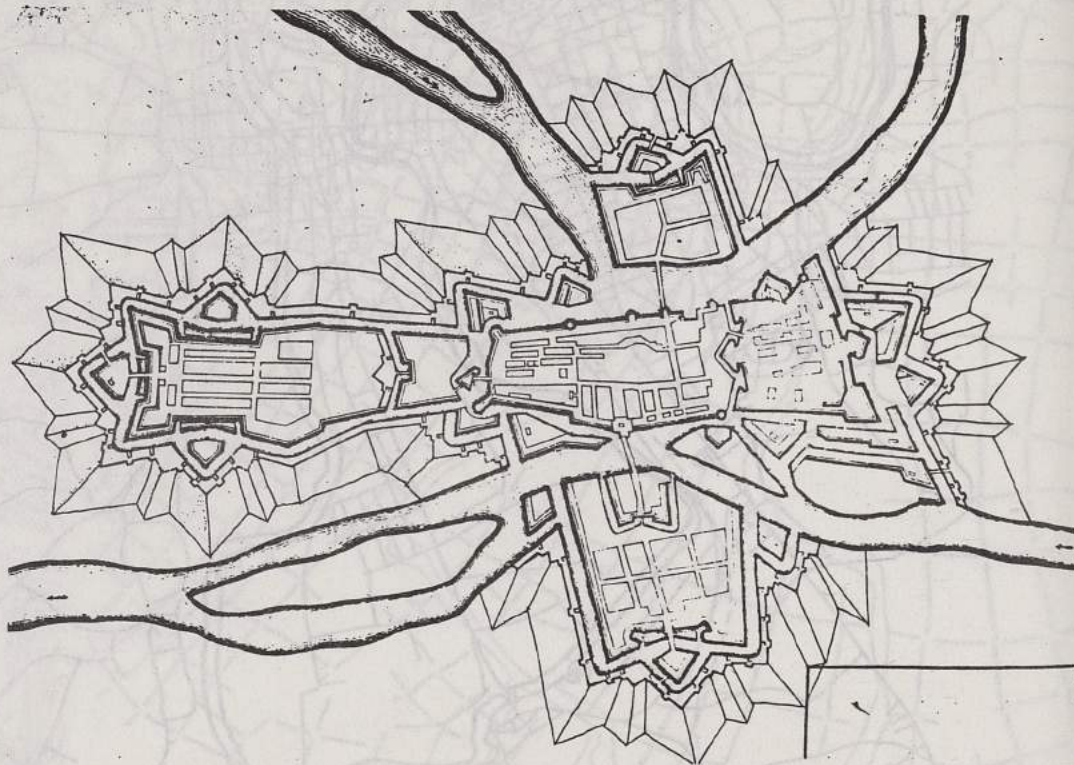
En même temps que les tracés viaires se mettent en place, le parcellaire est destructuré, d'abord par le passage d'une ligne de chemin de fer.

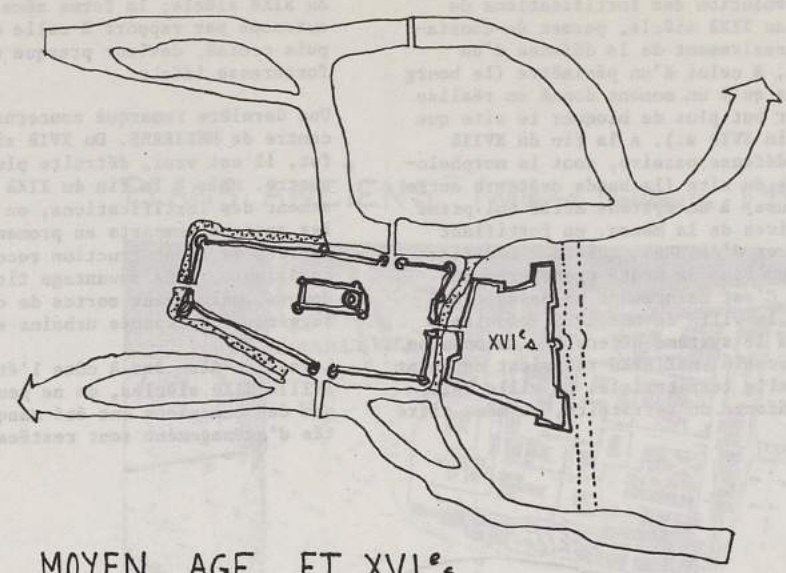
L'évolution du système défensif nous intéresse, non par rapport aux progrès des techniques militaires, mais par rapport à l'utilisation qu'il fait de l'espace et plus particulièrement du site.



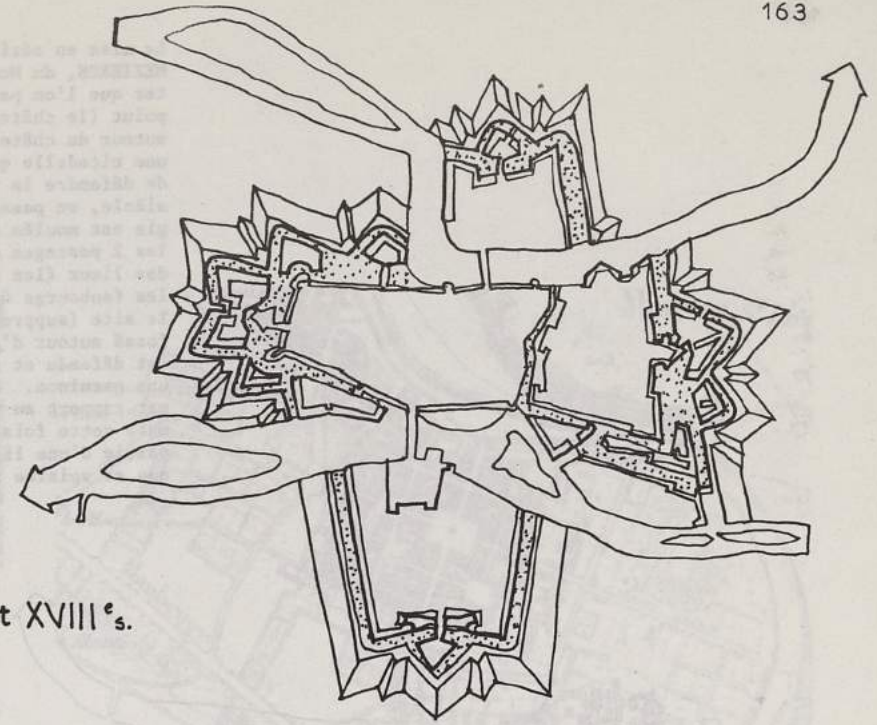
MÉZIÈRES FORTIFIÉE

XVII^e s. (Projet non réalisé)

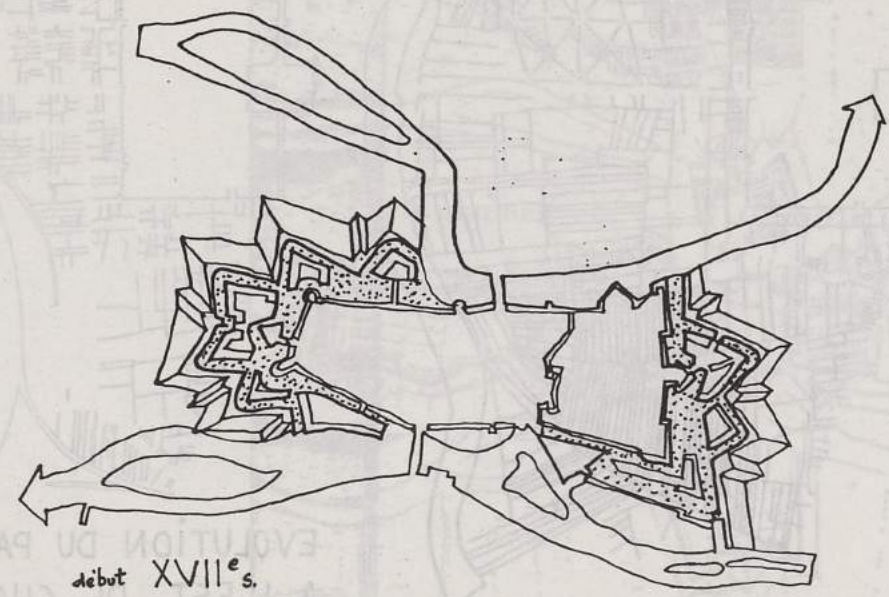




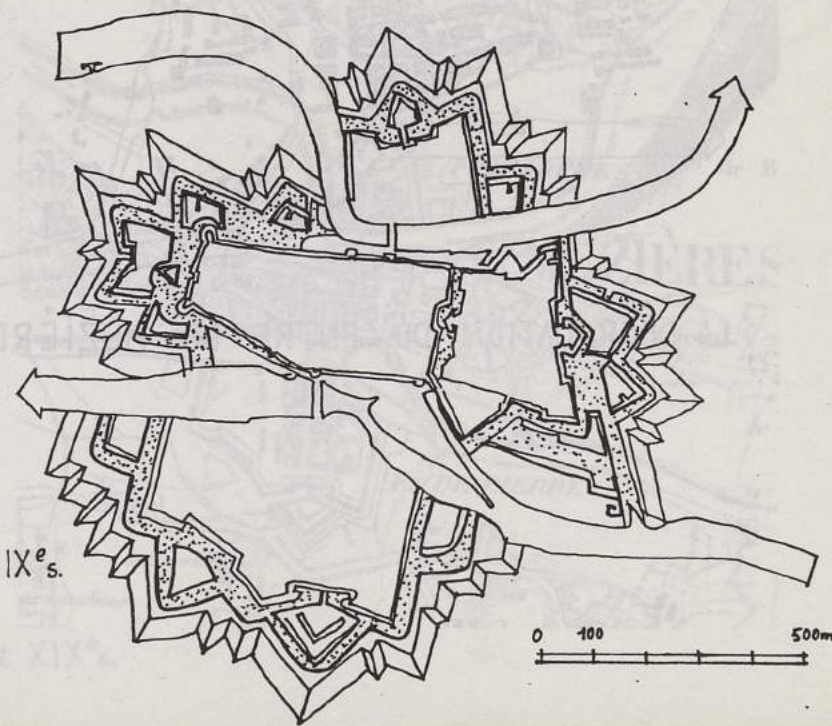
MOYEN AGE ET XVI^es.



début XVIII^es.

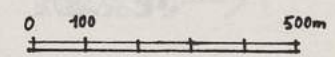


début XVII^es.

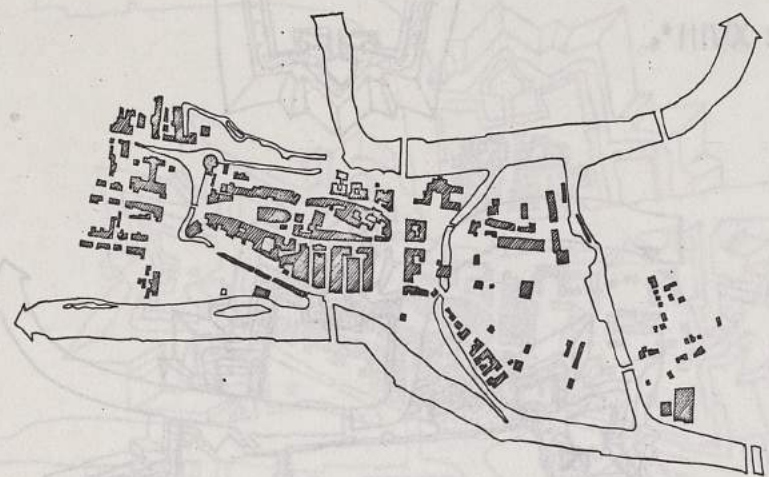


début XIX^es.

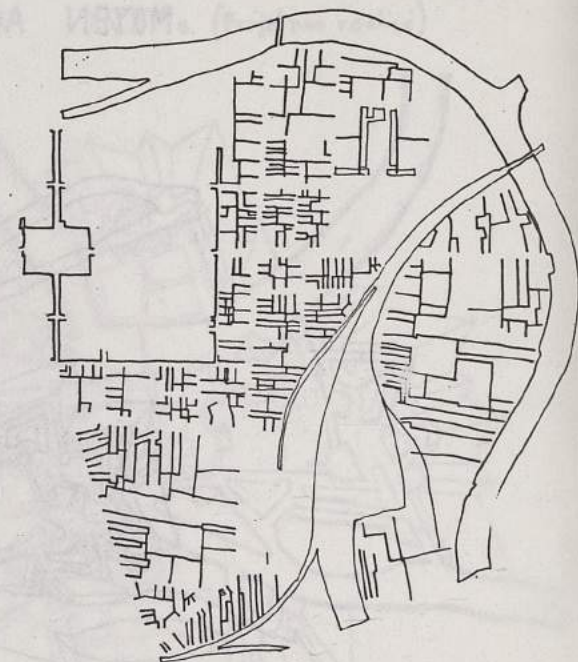
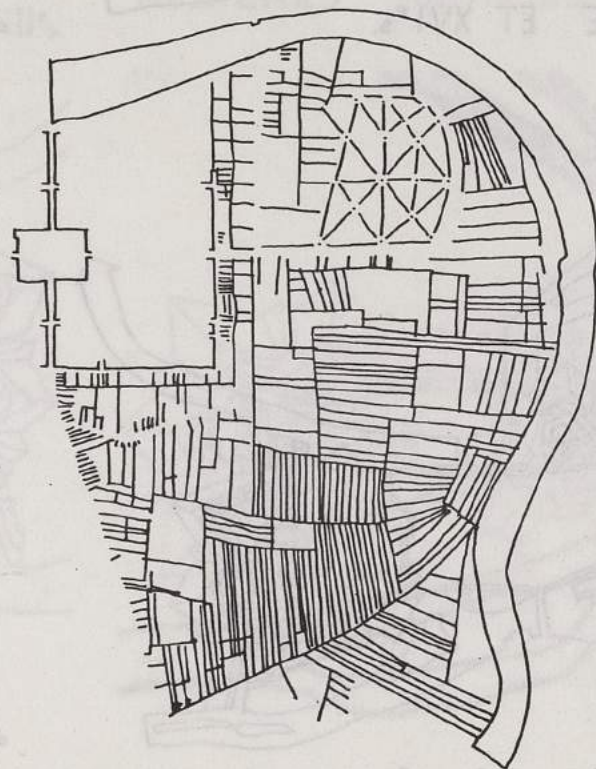
EVOLUTION DES FORTIFICATIONS



La mise en série de l'évolution des fortifications de MEZIERES, du Moyen-Age au XIX^e siècle, permet de constater que l'on passe successivement de la défense d'un point (le château-fort), à celui d'un périmètre (le bourg autour du château), puis qu'à un moment donné on réalise une citadelle qui a pour but plus de bloquer le site que de défendre la ville (fin XVI^e s.). A la fin du XVII^e siècle, on passe d'une défense passive, dont la morphologie est moulée sur celle du site (la bande de terre entre les 2 passages de la Meuse) à un système actif qui prend des lieux (les autres rives de la Meuse, en fortifiant les faubourgs de PIERRE et d'ARCHES), quitte à modifier le site (suppression d'un bras de Meuse transformé en fossé autour d'ARCHES). C'est maintenant un passage qui est défendu et non plus la ville de MEZIERES, réduite à une garnison. Peu à peu le système défensif s'autonomise par rapport au système urbain. MEZIERES redevient un point mais cette fois à l'échelle territoriale. La ville fait partie d'une ligne de défense du territoire, au même titre que sa voisine SEDAN.



LA DÉGRADATION DU CENTRE DE MÉZIÈRES



EVOLUTION DU PARCELLAIRE
A L'EST DE CHARLEVILLE

Au XIX^e siècle, la forme même de la fortification devient autonome par rapport à celle du site. Le plan linéaire, puis croisé, devient presque circulaire comme celui d'une forteresse idéale.

Une dernière remarque concerne la destructuration du centre de MEZIERES. Du XVI^e siècle à 1944, la ville fut, il est vrai, détruite plusieurs fois par fait de guerre. Mais à la fin du XIX^e siècle, après le déclassement des fortifications, on ne sut pas transformer les anciens remparts en promenade. Après la dernière guerre, la reconstruction reconduisait la situation antérieure, sans davantage tirer partie des anciennes douves, maintenant sortes de canaux, qui auraient pu suggérer des espaces urbains spécifiques.

Lorsqu'on met côte à côte l'état actuel et celui aux XVIII^e-XIX^e siècles, on ne peut s'empêcher de penser que des occasions ont été manquées, que des potentialités d'aménagement sont restées inexploitées.

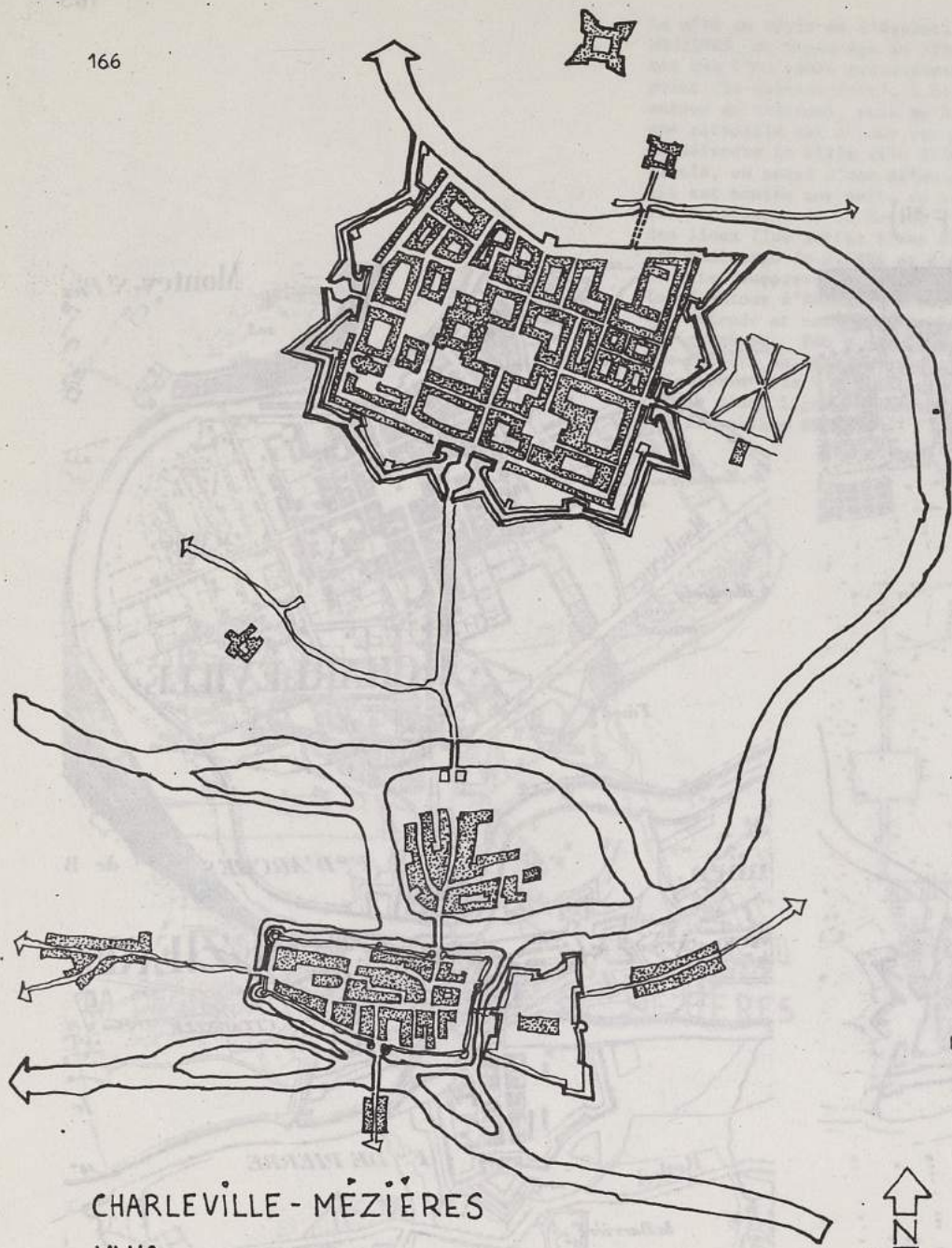
PLANS ANCIENS (Archives Nationales. F14)



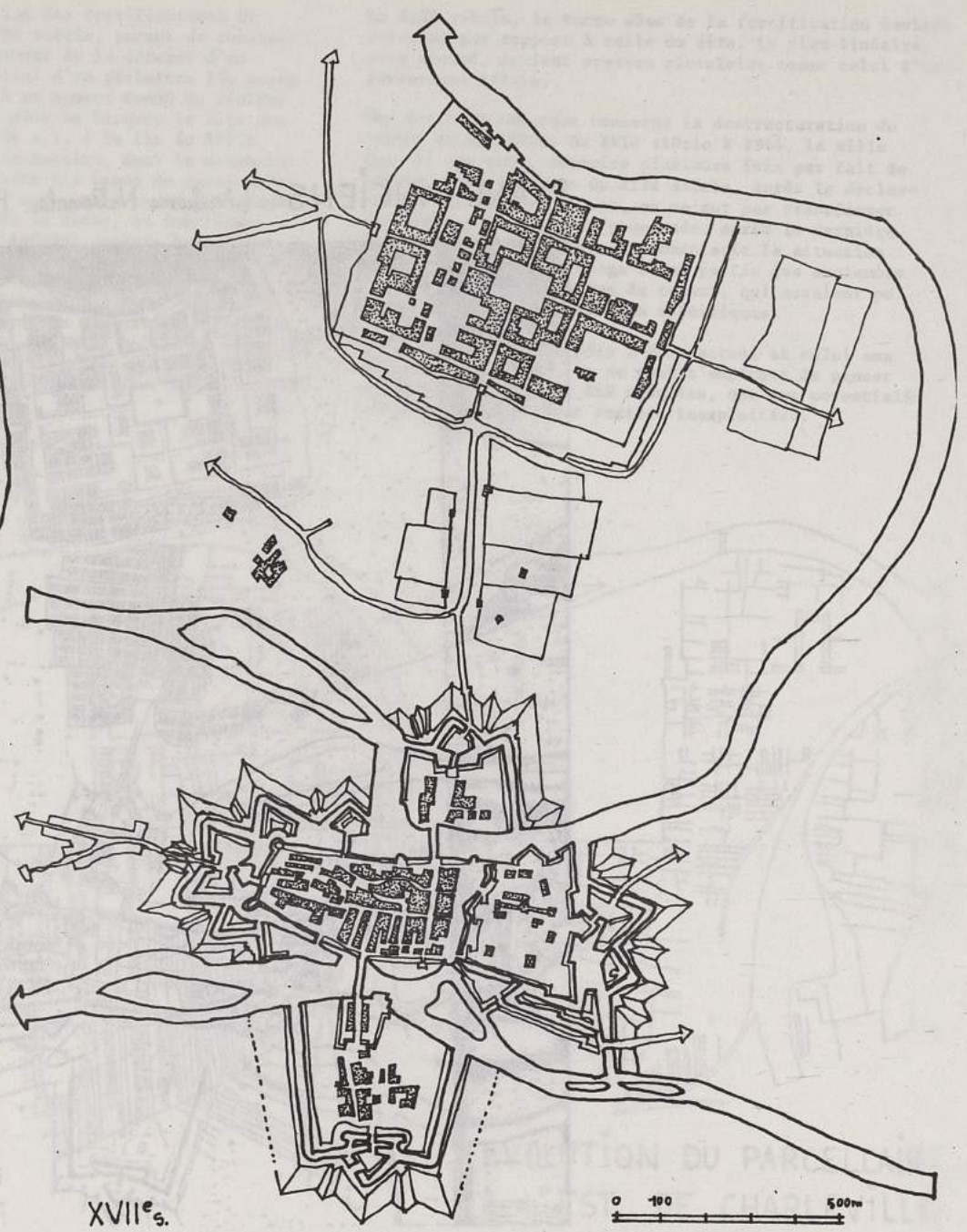
début XVIII^es. (avec projet non réalisé)



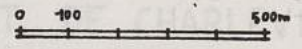
début XIX^es.



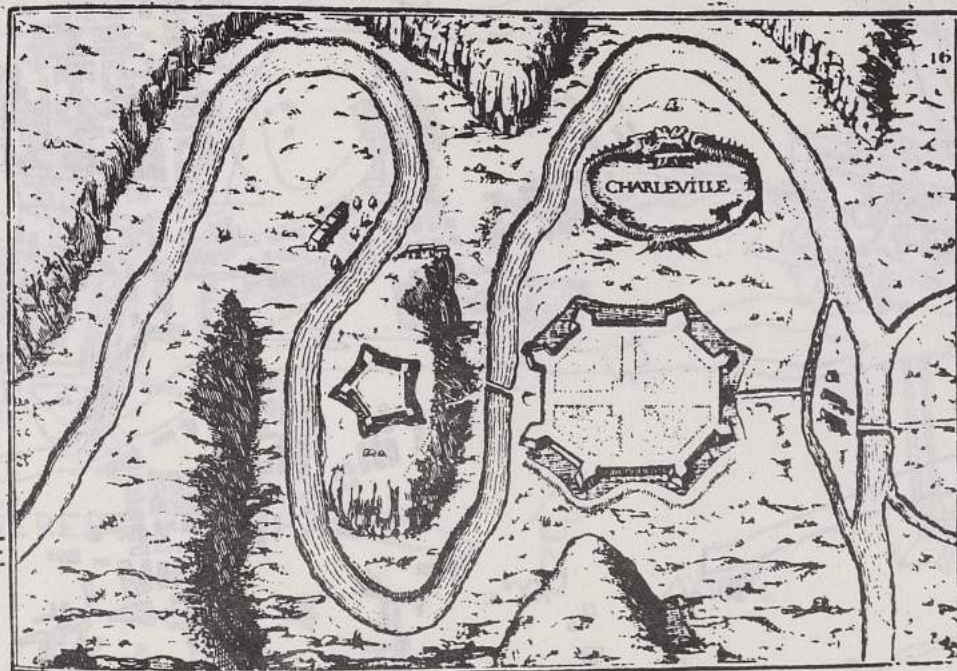
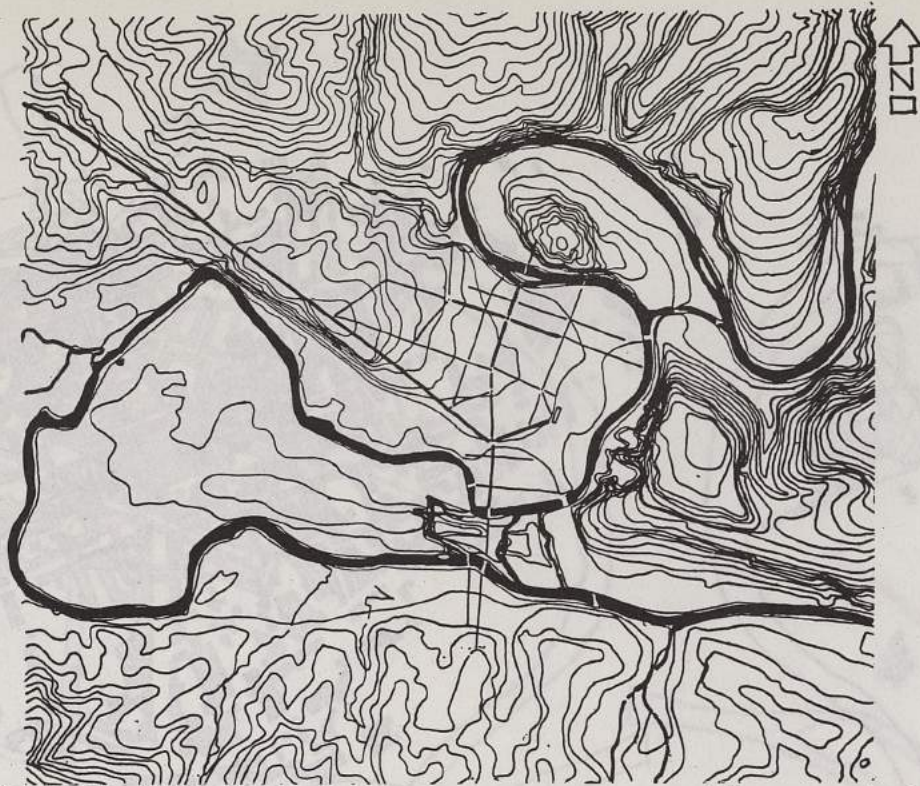
CHARLEVILLE - MÉZIÈRES
XVI^es



XVII^es.







PLAN DE
TASSIN
XVII^es.

3.4 FICHE DE SYNTHESE

3.4.1 Structure des tissus urbains

Les tissus de MEZIERES et de CHARLEVILLE appartiennent à deux catégories bien différentes.

Bien que non complètement bâti à sa fondation et malgré les substitutions architecturales postérieures, le tissu de CHARLEVILLE est encore dépendant du parcellaire dessiné au début du XVII^e siècle, particulièrement autour de la Place Ducale et perpendiculairement aux axes principaux. Les voies postérieures n'ont eu que peu d'influence sur le tissu urbain des extensions du XIX^e siècle qui se sont développées dans le parcellaire rural (même le cours d'Orléans). Ce qui reste du tissu urbain du centre de MEZIERES est de tradition médiévale. Les faubourgs d'ARCHES et de PIERRE représentent un type intermédiaire, structuré à l'âge classique sans être complètement planifié.

3.4.2 Structure des formes urbaines

CHARLEVILLE c'est d'abord deux rues, une place et une enceinte bastionnée. Quant à MEZIERES, le château médiéval, ou plutôt son emplacement, continue à structurer de qui reste de forme urbaine après la disparition des remparts. Si important au départ, surtout pour MEZIERES, le site joue un rôle de moins en moins important dans la forme urbaine, sinon comme obstacle aux communications.

3.4.3 Structure du site urbanisé

Assez paradoxalement, cette série de méandres, historiquement si prégnante, ne joue plus guère de rôle dans le site urbanisé actuel. A la limite elle ne sert plus qu'à le brouiller.

Lieu urbain exceptionnel, tant sur le plan géographique (d'où découlent la fondation de MEZIERES et la fonction militaire du site urbain, du Moyen-Age au XIX^e siècle) qu'historique (CHARLEVILLE fondée par un Prince étranger et enclavée dans le territoire français), il est devenu banal par une série d'inconséquences urbanistiques :

- Les remparts détruits n'ont pas été remplacés par des promenades;
- Les fossés ou canaux n'ont pas été utilisés pour structurer des tissus urbains;
- Le parc du Petit-Coix a été loti;
- Les nouvelles circulations (surtout la voie ferrée) ont été anarchiquement implantées.

Il n'y a plus de forme urbaine que par morceaux, le site ne subsiste que par la force de la vallée de la Meuse.

4. TOURNAI-EN-BRAS4.1 PRESENTATION DU SITE - SITUATION DU BOURG
DANS SON ENVIRONNEMENT

Au cours de la traversée de la Terre-Plaine et de la partie basse de l'Ardenne, l'Ardenne présente de bons exemples de vallées, selon un tracé beaucoup plus rectiligne, dans les plateaux jurassiques de Tournai.

A la hauteur de Tournai, par la présence d'un affleurement granitique dans le plateau calcaire, le relief est encore plus accentué et marqué.

Il forme notamment 2 vallées : une grande et très légèrement évasée, un second, beaucoup moins large et plus rectiligne, de moins de 100 m. de large, qui coupe la grande, celle-ci est très marquée, large ouverte formant un angle droit.

4.2 BOURG DE BRAS (il s'agit de vallées principales)

Dimensions : longueur : 500 m.
Largueur à l'étranglement : 100 m.
Largeur à la tête : 300 m.

Planéité en plan

Il s'agit d'un effondrement de type "en bœuf" dissymétrique. L'axe à l'étranglement et celui de la boucle forment un angle d'environ 30°. L'espace interne de la boucle, formé par le relief d'une vallée évasée, a globalement la forme d'un trapèze irrégulier, raccourci à l'étranglement par un angle de 90°.

Planéité en coupe transversale

La boucle est coupée limitée par une vallée fortement encaissée. Les versants sont légèrement dissymétriques. La vallée naturelle en transformation due à l'édification des fortifications, le versant creux est plus abrupt que le versant concave, surtout si l'on voit par des vallées. La partie centrale de la boucle forme un plateau horizontal, dont la régularité de coupe est en partie due à des aménagements urbains (plateforme de chaussées, trottoirs, jardins de l'hôpital, et presqu'île plate).

Planéité en coupe longitudinale

Le plateau de la boucle est nivelé par la tête d'altitude qui est assez élevée et est caractérisé. Cependant l'altitude qui les relie est légèrement encaissée.

4.2.1 Composition du site physique en éléments simples

Le site se décompose selon les éléments suivants :

Éléments vallées

- Une vallée principale, dérivant trois éléments latéraux, assez évasés sans d'une largeur égale (quelqu'un en élargissement important à la tête du effondrement principal).
- Une vallée secondaire se branchant à la principale dans la partie basse, creuse du premier effondrement (partant de l'ouest). Cette vallée est elle-même évasée (tracé en "V").
- 2 vallées dérivant sur la tête creuse du effondrement principal. Ces 2 vallées constituent le seul élément rectiligne du site.



PLAN DE
TASSIN^e
XVII^es.

LA VILLE DE TASSIN

1.1.1. Situation des lieux urbains

Les lieux de MONTREY et de CHAMPEVILLE appartiennent à des communes bien différentes.

Même que ces communes ont à sa fondation et malgré les modifications administratives postérieures, la circonscription de MONTREY est encore dépendant de parcelles de terrain au début du XVIII^e siècle, particulièrement celles de la Vallée locale et perpendiculairement aux axes principaux. Les voies postérieures n'ont eu que peu d'impact sur le tissu urbain des communes de MONTREY et de CHAMPEVILLE, de qui l'origine de l'urbanisme et de tradition médiévale. Les communes de MONTREY et de CHAMPEVILLE sont restées, en fait, à l'âge classique sans être significativement modifiées.

1.1.2. Situation des formes urbaines

MONTREY n'est d'abord que deux rues, une place et un système défensif. Quant à MONTREY, le château défensif, au sud de son emplacement, constitue l'élément de son tissu de forme urbaine après la disparition des défenses. Il s'agit d'un édifice, surtout pour MONTREY, d'origine médiévale et de forme importante dans le tissu urbain, ainsi qu'une église aux dimensions modestes.

1.1.3. Situation de sites urbains

MONTREY, d'origine médiévale, est un site de montagne, historiquement défensif, et plus précisément de site de montagne, d'origine médiévale, à la limite elle est un site de montagne.

MONTREY, d'origine médiévale, est un site de montagne, historiquement défensif, et plus précisément de site de montagne, d'origine médiévale, à la limite elle est un site de montagne.

Les formes urbaines n'ont pas été remplacées par des formes nouvelles.

Les formes urbaines n'ont pas été remplacées par des formes nouvelles.

Les formes urbaines n'ont pas été remplacées par des formes nouvelles.

Les formes urbaines n'ont pas été remplacées par des formes nouvelles.

Les formes urbaines n'ont pas été remplacées par des formes nouvelles.

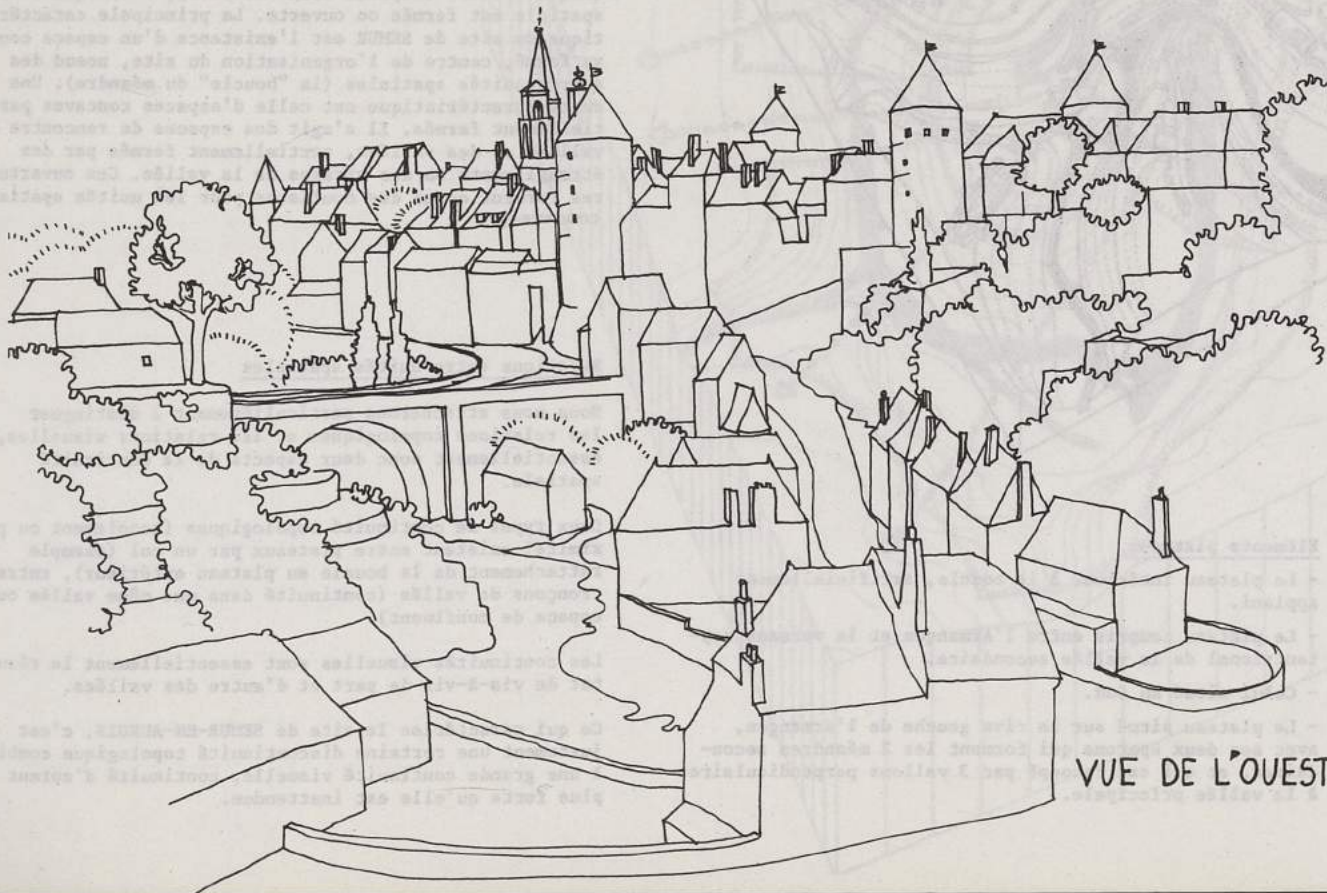
4. SEMUR-EN-AUXOIS

4.1 PRESENTATION DU SITE - SITUATION DU MEANDRE
DANS SON ENVIRONNEMENT

Au cours de sa traversée de la Terre-Plaine et de la partie basse de l'Auxois, l'Armançon parcourt de nombreux méandres avant de s'engager, selon un tracé beaucoup plus rectiligne, dans les plateaux jurassiques du Tonnerrois.

A la hauteur de SEMUR, par la présence d'un affleurement granitique dans le plateau calcaire, la vallée est encore plus contournée et resserrée.

Il forme précisément 3 méandres : un premier en "v", très légèrement dissymétrique, un second, véritable boucle qui ramène la rivière à un peu plus de 100 m. de la tête du premier méandre, enfin un troisième, large courbe formant un angle obtus.



VUE DE L'OUEST

4.2 FORME DU MEANDRE (il s'agit du méandre principal)

Dimensions : Longueur : 500 m.
Largeur à l'étranglement : 100 m.
Largeur à la tête : 350 m.

Géométrie en plan

Il s'agit d'un méandre de type "en boucle" dissymétrique. L'axe à l'étranglement et celui de la boucle forment un angle d'au moins 30°. L'espace interne de la boucle, fortement limité par le relief d'une vallée encaissée, a grossièrement la forme d'un trapèze irrégulier, rattaché à l'étranglement par un angle de sa base.

Géométrie en coupe transversale

La boucle est donc limitée par une vallée fortement encaissée dont les versants sont légèrement dissymétriques. Donnée naturelle ou transformation due à l'aménagement des fortifications, le versant convexe est plus abrupt que le versant concave, recoupé il est vrai par des vallons. La partie centrale de la boucle forme un plateau horizontal, dont la régularité en coupe est en partie due à des aménagements urbains (plateforme du château médiéval, aujourd'hui jardin de l'hôpital, et promenade plantée).

Géométrie en coupe longitudinale

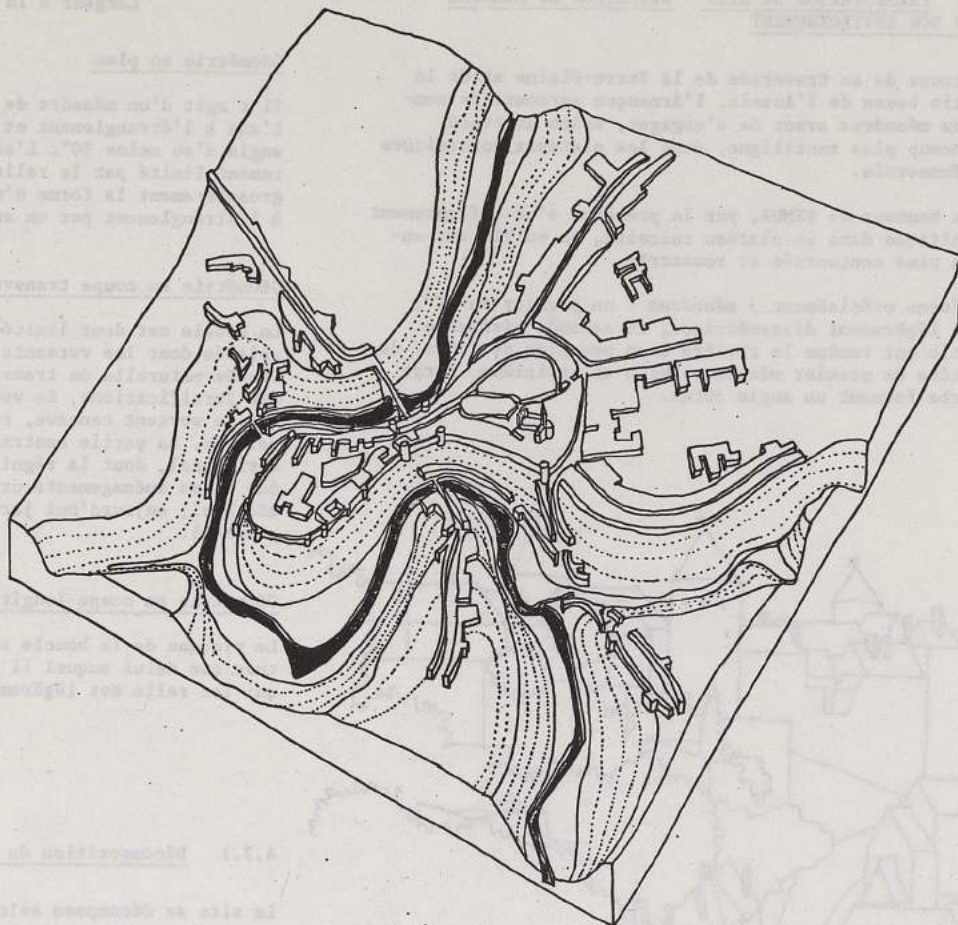
Le plateau de la boucle est sensiblement à la même altitude que celui auquel il est rattaché. Cependant l'isthme qui les relie est légèrement moins élevé.

4.2.1 Décomposition du site physique en éléments simples

Le site se décompose selon les éléments suivants :

Éléments vallées

- Une vallée principale, décrivant trois méandres imbriqués, assez encaissée mais d'une largeur inégale (particulièrement un élargissement important à la tête du méandre principal).
- Une vallée secondaire se branchant à la principale dans la partie amont, concave du premier méandre (en partant de l'amont). Cette vallée est elle-même encaissée (profil en "v").
- 3 vallons débouchant sur la rive concave du méandre principal. Ces 3 vallons constituent le seul élément ré-pétitif du site.



Eléments plateaux

- Le plateau intérieur à la boucle, artificiellement aplani.
- Le plateau compris entre l'Armançon et le versant septentrional de la vallée secondaire.
- Celui situé au Sud.
- Le plateau situé sur la rive gauche de l'Armançon, avec ses deux éperons qui forment les 2 méandres secondaires, et qui est recoupé par 3 vallons perpendiculaires à la vallée principale.

4.2.2 Les unités spatiales

Mais la décomposition du site en éléments orographiques ne suffit pas à rendre compte de sa structure spatiale. Nous allons tenter de définir des unités spatiales, ainsi que leurs relations.

Unités spatiales

Elles appartiennent à deux grandes catégories :

- les unités spatiales convexes (en coupe)
- les unités spatiales concaves (en coupe)

Chaque d'elles comprend deux variantes, selon que l'unité spatiale est fermée ou ouverte. La principale caractéristique du site de SEMUR est l'existence d'un espace convexe fermé, centre de l'organisation du site, noeud des autres unités spatiales (la "boucle" du méandre). Une autre caractéristique est celle d'espaces concaves partiellement fermés. Il s'agit des espaces de rencontre des vallons et des vallées, partiellement fermés par des étranglements ou des virages de la vallée. Ces ouvertures forment comme des coulisses pour les unités spatiales concaves.

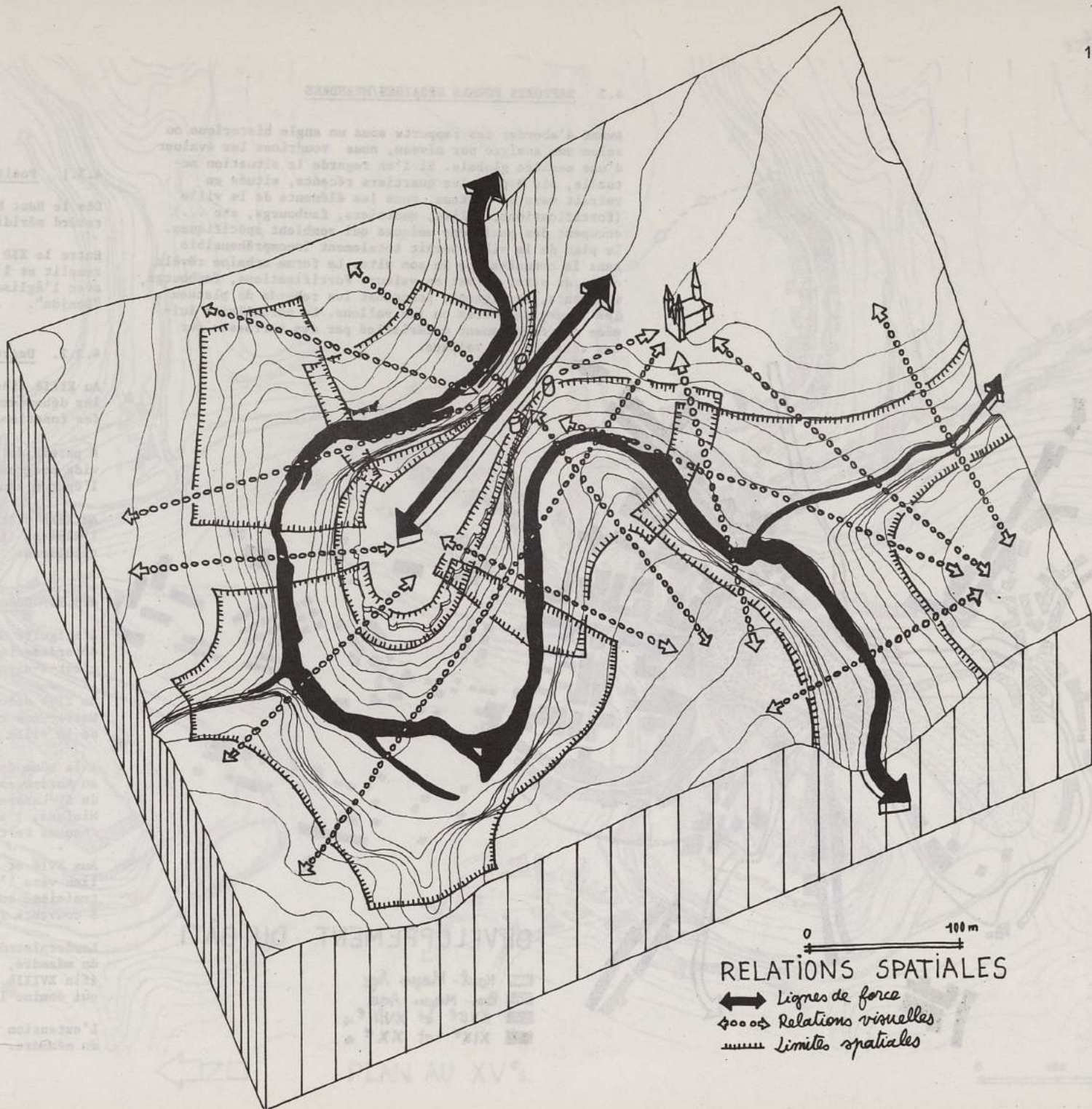
Relations entre unités spatiales

Nous nous attacherons particulièrement à distinguer les relations topologiques et les relations visuelles, essentiellement donc deux aspects de la continuité spatiale.

Deux types de continuité topologiques (accolement ou proximité) existent entre plateaux par un col (exemple rattachement de la boucle au plateau extérieur), entre tronçons de vallée (continuité dans une même vallée ou espace de confluent).

Les continuités visuelles sont essentiellement le résultat de vis-à-vis de part et d'autre des vallées.

Ce qui caractérise le site de SEMUR-EN-AUXOIS, c'est justement une certaine discontinuité topologique combinée à une grande continuité visuelle, continuité d'autant plus forte qu'elle est inattendue.



RELATIONS SPATIALES

- ↔ Lignes de force
- ⋄⋄⋄ Relations visuelles
- ▨▨▨ Limites spatiales

4.3 RAPPORTS FORMES URBAINES/MEANDRES

Avant d'aborder ces rapports sous un angle historique ou selon une analyse par niveau, nous voudrions les évaluer d'une manière globale. Si l'on regarde la situation actuelle, mis à part les quartiers récents, situés en retrait vers le plateau, tous les éléments de la ville (fortifications, église, quartiers, faubourgs, etc ...) occupent des positions uniques qui semblent spécifiques. Le plan de la ville serait totalement incompréhensible sans la connaissance de son site. La forme urbaine révèle celle du site, la met en valeur. Fortifications, faubourgs, monuments, soulignent, ponctuent les rebords de plateau, les lignes de crêtes ou les vallons. Le parcellaire lui-même est fréquemment matérialisé par des terrasses sur les versants des vallées.



DÉVELOPPEMENT DU BÂTI

- Haut-Moyen Age
- Bas-Moyen Age
- XVII^e et XVIII^e s.
- XIX^e et XX^e s.

4.3.1 Positionnement d'origine

Dès le Haut Moyen-Age, un château est implanté sur le rebord méridional de la pointe de l'éperon (Le Chatelet).

Entre le XI^e et le XIV^e siècles la boucle du méandre se remplit et l'éperon est fortifié. C'est la ville romane, avec l'église St-Jean, bientôt fermée (XIII^e s.) par le "Donjon".

4.3.2. Degré de saturation

Au XIII^e siècle la boucle est saturée, ce qui entrainera les débordements rendus nécessaires par le développement des fonctions économiques de la ville.

A partir du XVIII^e siècle, la poursuite de ce processus vide progressivement la boucle. En 1753 les remparts de l'éperon sont arasés, l'église du Prieuré St-Jean démolie.

Au XIX^e siècle, il ne reste plus dans la boucle que l'hôpital (fondé au XII^e siècle) et quelques hôtels particuliers.

4.3.3. Débordements

L'exiguïté de la boucle rendit très vite nécessaire des débordements importants au-delà de son étranglement, c'est-à-dire vers l'Est, surtout.

Au XIV^e siècle, le bourg Notre-Dame est formé, l'église Notre-Dame construite (XIII^e s.), la deuxième enceinte de la ville amorcée (elle fut édifée entre 1378 et 1543).

A la même époque, deux bourgs sont en formation, l'un au Nord-Ouest, sur la route de PARIS dans un vallon, dit de St-Lazare, autour de l'hospice St-Jacques ou des Minimes, l'autre au Sud sur la ligne de crêtes des Chaumes Pertisot, et dit du "Chaulme des Chapeliers".

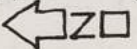
Aux XVI^e et XVII^e siècles, le développement a surtout lieu vers l'Est et rend nécessaire la construction d'une troisième enceinte, dite "des Couvents" (il s'agit des 5 couvents fondés au XVII^e siècle dans ce quartier).

Les derniers débordements anciens ont lieu à l'extérieur du méandre, soit le long de la nouvelle route de PARIS (fin XVIII^e s.), soit au Sud-Est sur le rebord du plateau qui domine l'Armançon : le faubourg "Aux Aulnes".

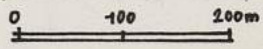
L'extension postérieure à 1950 n'appartient pas au site du méandre.



PLAN AU XIII^es.

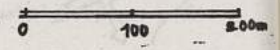


PLAN AU XV^es.





SITE URBAIN





↑
N

PARCELLAIRE

0 100 200m

4.3.4. Bâti et site

Dans un premier temps, nous analyserons les rapports du site avec chacun des niveaux de la forme urbaine.

Comme nous venons de l'entrevoir, la composante du relief est la plus déterminante dans ce site.

Pour le bâti nous distinguerons les éléments courants et les éléments exceptionnels.

Eléments courants : l'habitat

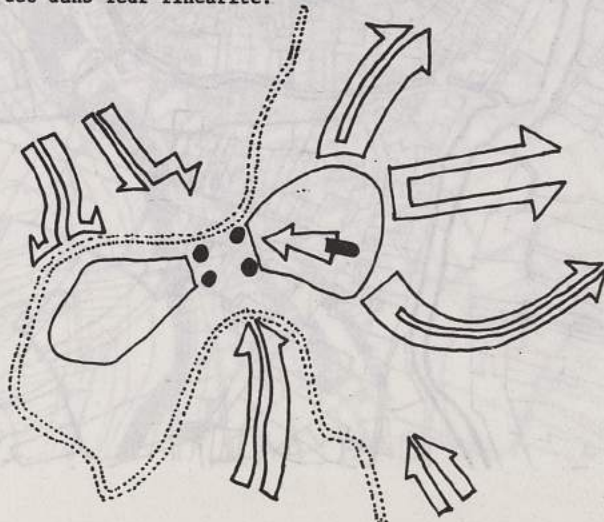
- Le bourg : l'habitat est la résultante du croisement entre la trame parcellaire concentrique (entre les deux rebords du plateau) et la trame viaire rayonnante (au débouché de l'étranglement).

- Les faubourgs : l'habitat est lié aux voies qui empruntent :

- . les thalwegs (Fg St-Lazare)
- . les lignes de crêtes (Fg Chaumes Pertisot)
- . les rebords de plateau (Fg Chaumes aux Aulnes, Voisin et des Bordes)
- . les bords de rivière (Fg des Veaux)

Le bâti s'inscrit dans le parcellaire laniéré perpendiculaire aux voies.

L'évolution, qui depuis le XIX^e siècle a vu l'abandon progressif de certains faubourgs (surtout ceux de St-Lazare et des Veaux, liés à l'ancienne route de Paris) a entraîné la disparition de nombreuses maisons, à un point tel que la discontinuité du bâti a détruit la trilogie : voie - parcellaire - bâti, si forte à SEMUR-EN-AUXOIS, et d'autant plus évidente que la "dislocation" du site a délié les principales masses bâties qui sont apparentes dans leur linéarité.



Eléments exceptionnels

- Les enceintes

La première est en redondance totale avec la boucle du méandre.

La seconde adopte un arc de cercle tendu entre les deux passages de l'Armançon, qui représente le maximum de surface pour le minimum de linéaire.

La troisième utilise le même processus, en plus distendu.

- Le donjon

Il joue le rôle de barrage de l'éperon et de bouclage de l'étranglement.

- L'église

Elle tient la ligne de crêtes du plateau et bloque la seconde enceinte.

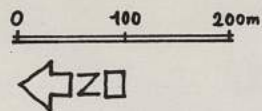
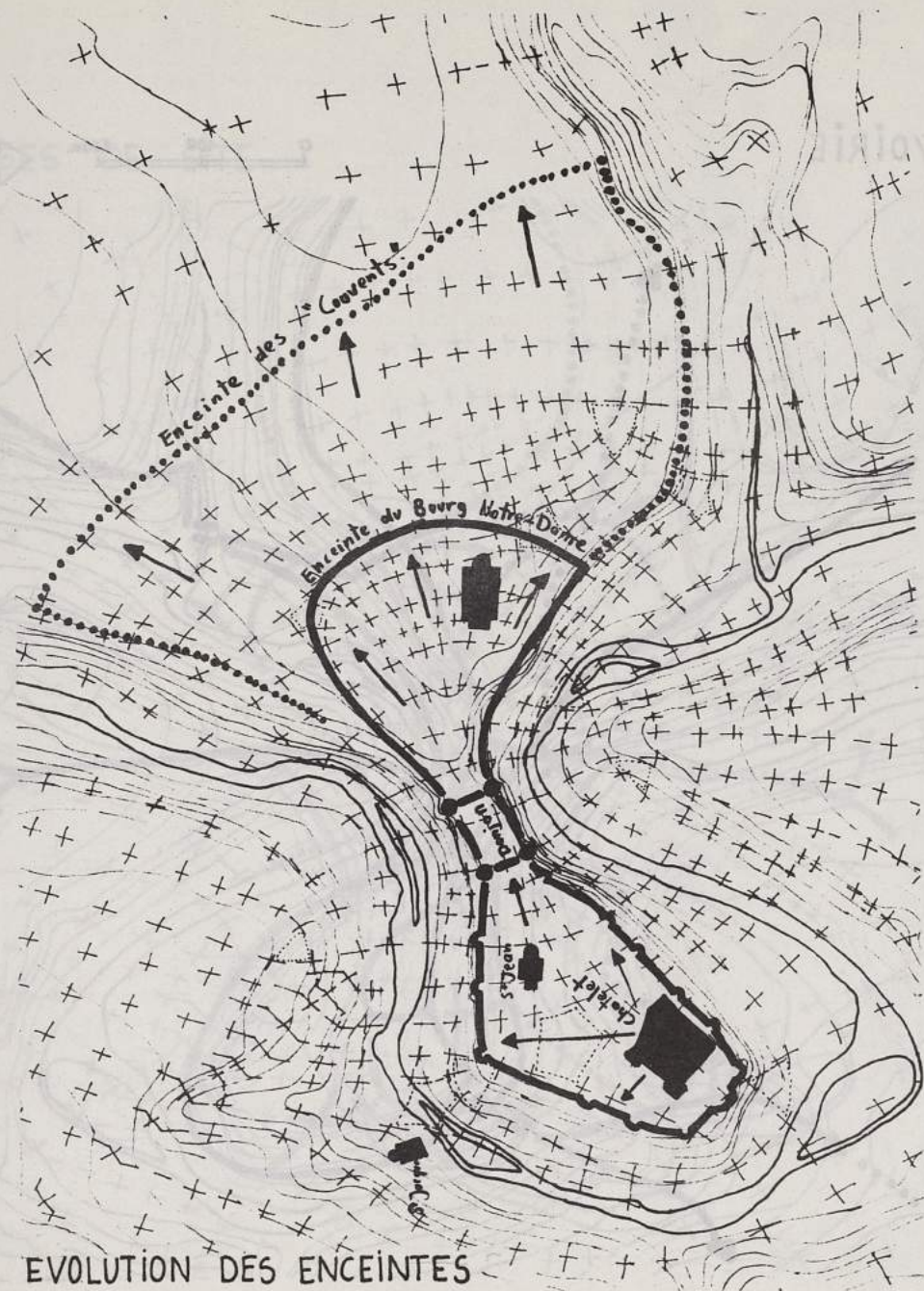
4.3.5. Voirie et site

Dans son schéma général, ce rapport révèle la double nature du site comme espace clos : la boucle, et comme noeud de lignes de force de l'occupation du sol : l'étranglement.

La forte contrainte du relief induit un premier système viaire en boucle (un anneau sur le plateau intérieur distribuant ce qu'il reste du quartier, un anneau longeant la rivière sur sa rive convexe). Il existe cependant une exception, c'est-à-dire une traversée en tête de méandre due au positionnement de l'entrée initiale de la route de PARIS, qui descendait dans un vallon de la rive concave, franchissait l'Armançon en tête du méandre et suivait sa rive convexe pour pénétrer dans l'enceinte par une forte rampe à la hauteur de l'étranglement. Celui-ci, de son côté, fait converger vers lui d'autres voies de circulation.

Au niveau du plateau cette convergence est naturelle, elle organise la distribution de la boucle et de son arrière pays. Une autre convergence est celle des routes qui doivent franchir la vallée. L'une, au Sud, correspond à l'aboutissement de la ligne de crêtes d'une croupe, l'autre au Nord est la conséquence du nouveau tracé de la route de PARIS qui, par un grand viaduc débouche face au "Donjon".

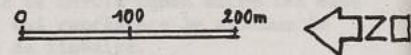
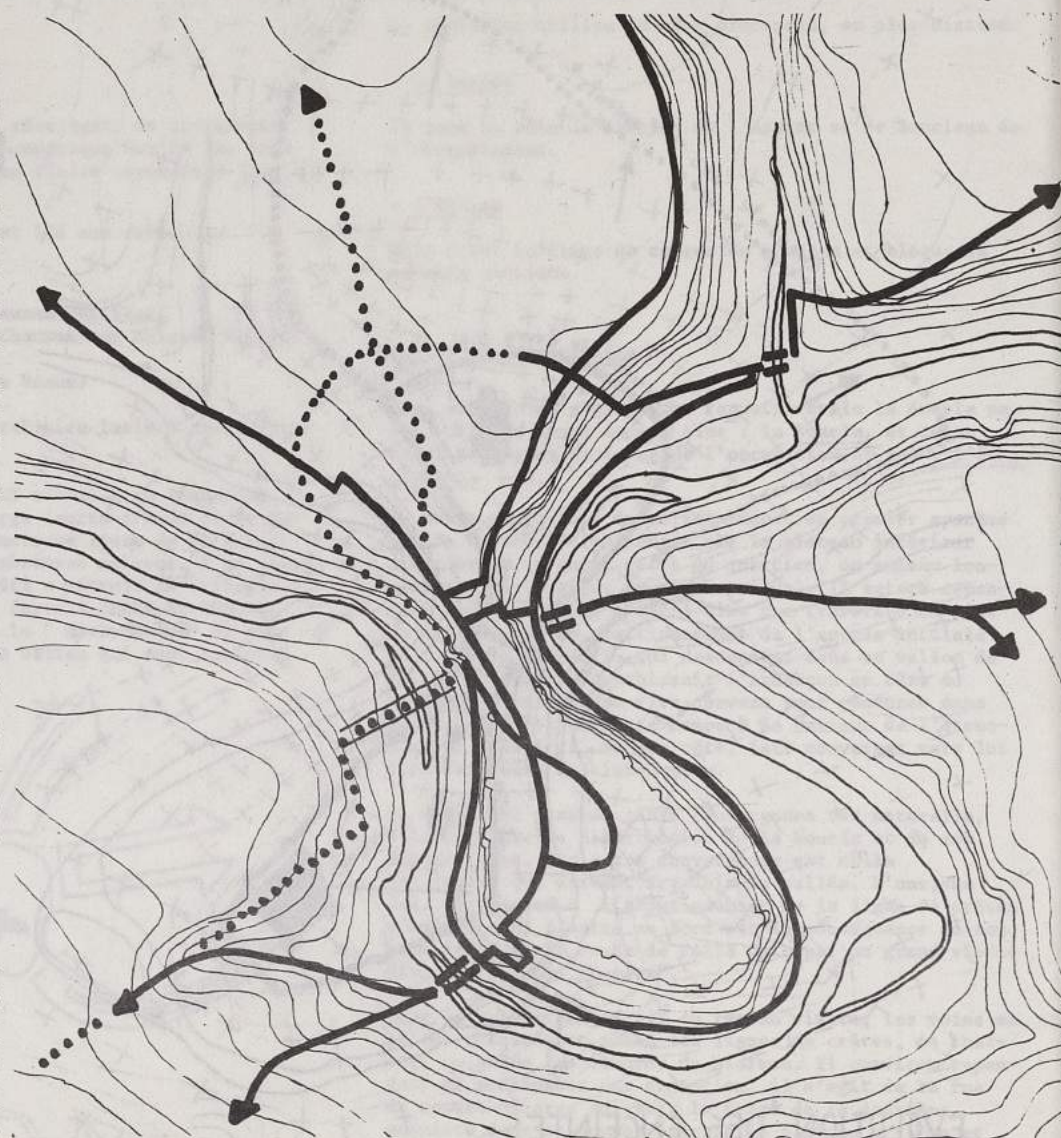
Pour ce qui est du détail du réseau viaire, les voies se calent précisément selon les lignes de crêtes, de thalwegs ou selon les rebords de plateau. Il convient cependant de mentionner une exception, il s'agit de la rue de contre-escarpe qui suit le tracé de la deuxième enceinte dans sa courbe barrant le plateau arrière et enfermant le bourg Notre-Dame.



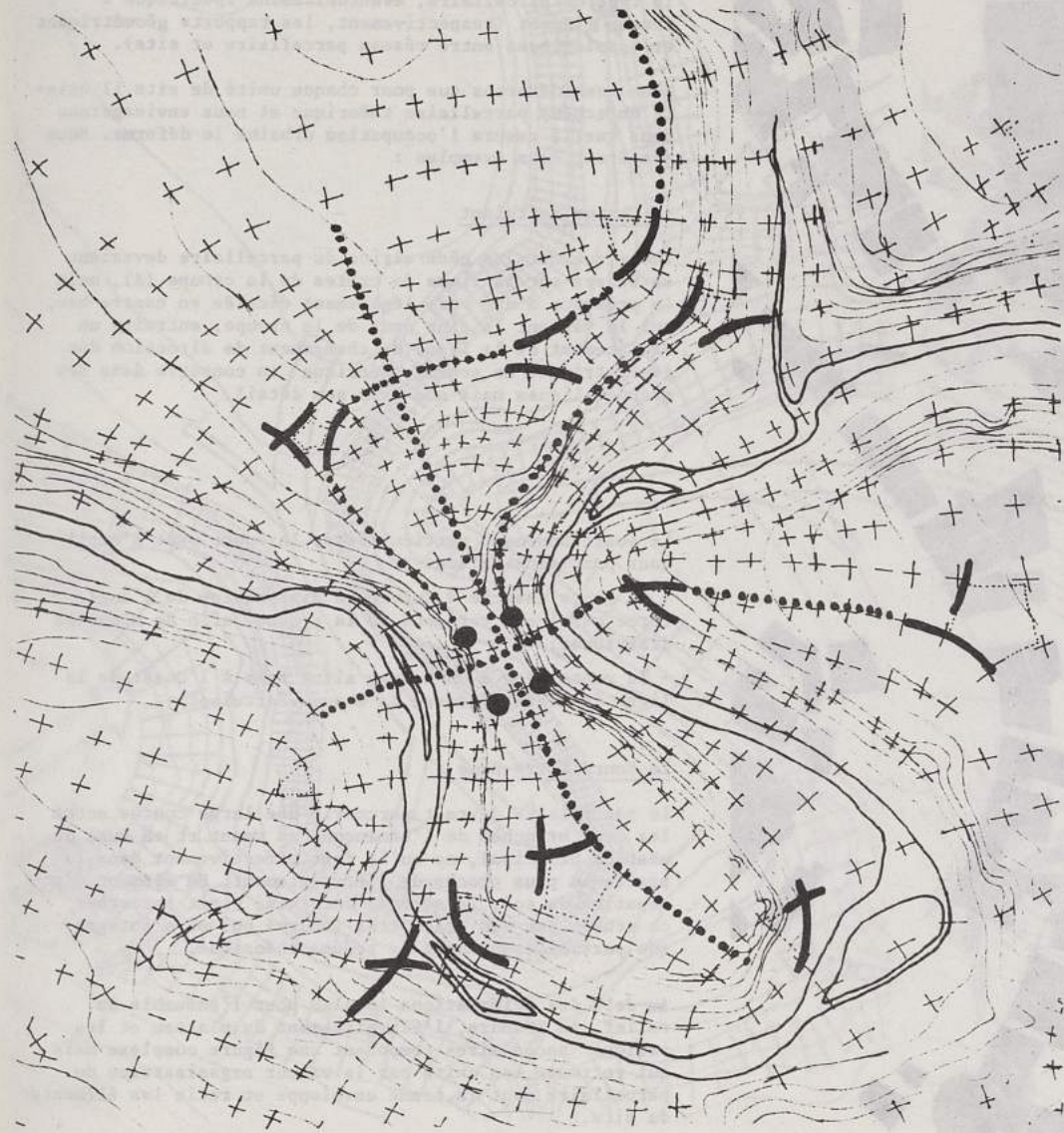
GÉNÉRATRICES DU PARCELLAIRE



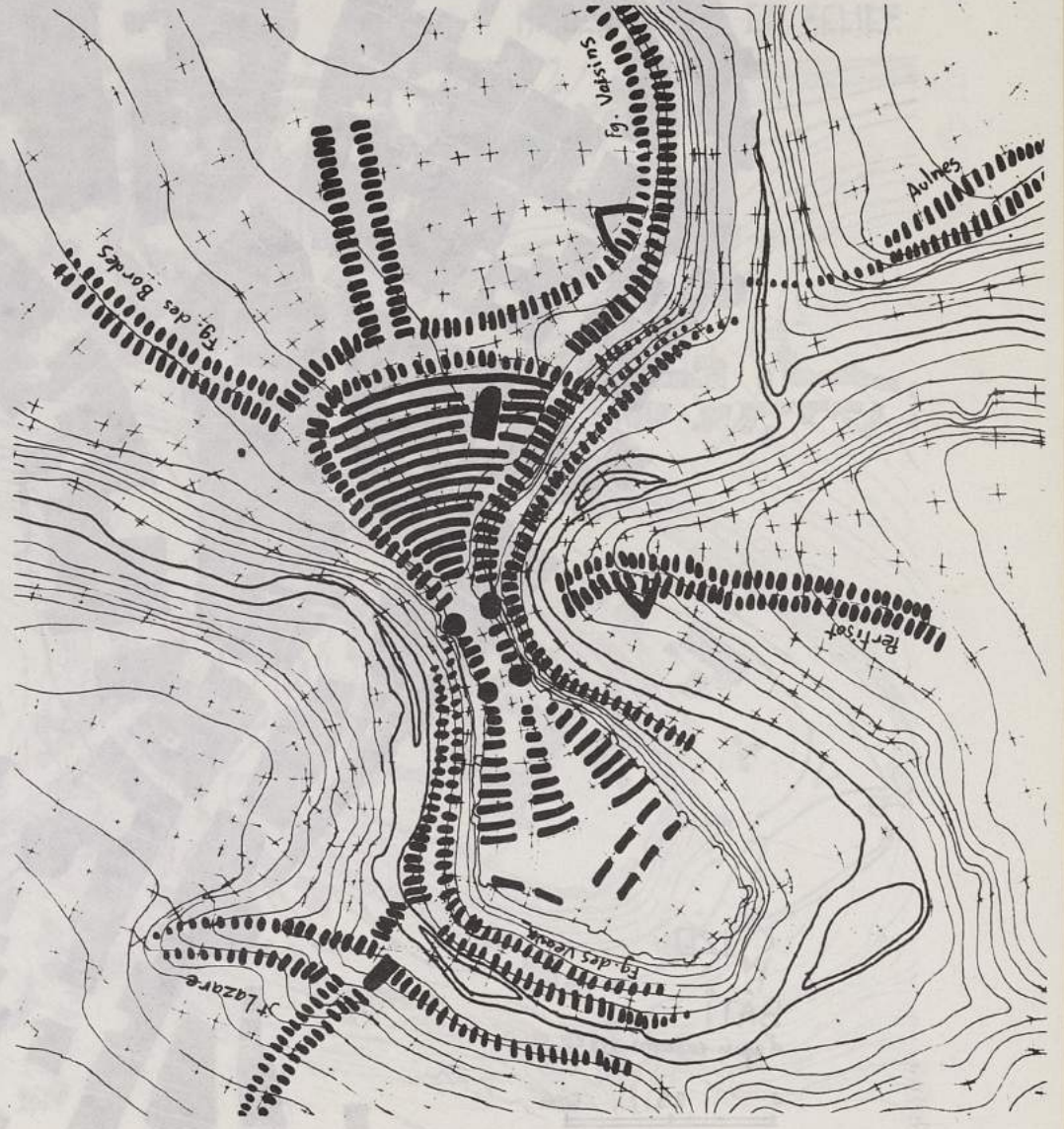
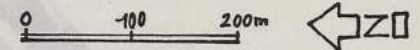
VOIRIE



PRISES DE SITE



IMPLANTATION DU BÂTI





4.3.6. Parcellaire et site

Nous distinguerons l'occupation par le parcellaire de chacun des éléments du site et la figure d'ensemble ainsi composée.

De même, pour chaque élément du site, nous distinguerons le schéma géométrique de prise de site du parcellaire et le type de parcellaire, éventuellement spécifique à chaque élément (respectivement, les rapports géométriques et topologiques entre réseau parcellaire et site).

Nous considérerons que pour chaque unité de site il existe un schéma parcellaire théorique et nous envisagerons dans quelle mesure l'occupation urbaine le déforme. Nous prendront deux exemples :

Le Chaume Pertuisot

Théoriquement les génératrices du parcellaire devraient se briser sur la ligne de crêtes de la croupe (A), mais la présence d'une voie légèrement décalée en contre-bas, sur le versant le plus doux de la croupe, entraîne un déplacement de la ligne de changement de direction des génératrices. Le schéma théorique en conserve dans ses grandes lignes mais non dans son détail.

Le positionnement particulier de la voie peut s'expliquer pour deux raisons :

- la route cherche à suivre la bissectrice de l'angle formé par les 2 versants de la croupe, afin de mieux la distribuer;
- la route mène à un hameau situé très à l'Ouest de la ligne de crêtes (hameau de Chaume Pertuisot).

Le Bourg Notre-Dame

Le parcellaire devrait parcourir une large courbe entre les deux branches de l'Armançon, en amont et en aval du méandre principal, ce qu'il fait effectivement dans la partie la plus proche de l'étranglement. Un élément d'occupation du sol, la seconde enceinte, vient perturber ce schéma par son tracé très incurvé qui ne s'intègre que partiellement dans le schéma théorique.

Au-delà des déformations locales pour l'ensemble du relief, le méandre, l'élargissement du plateau et les vallons secondaires composent une figure complexe mais qui retrouve son unité par la valeur organisatrice du parcellaire dont la trame enveloppe et relie les éléments du site.

LES LIGNES DE FORCE DU RELIEF.

→ LIGNES DE CRETES

∩ THALWEGS.



MASSES BATIES ET RELIEF.

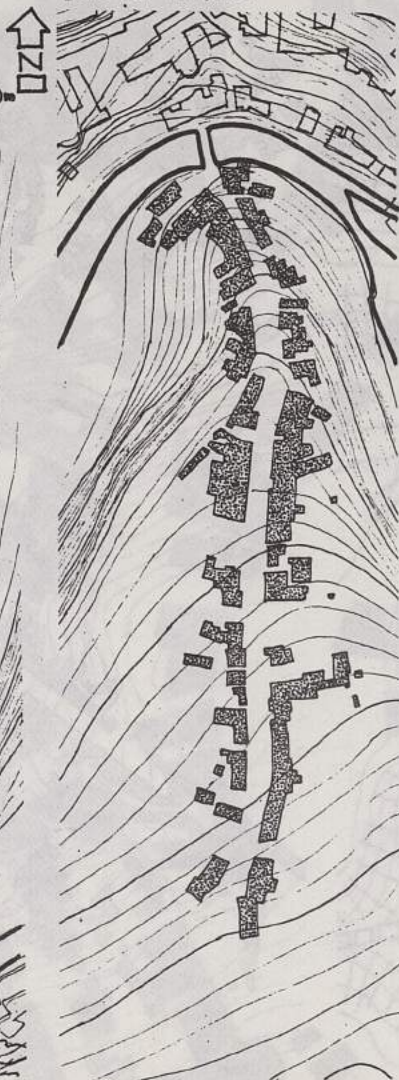


BÂTI ET RELIEF

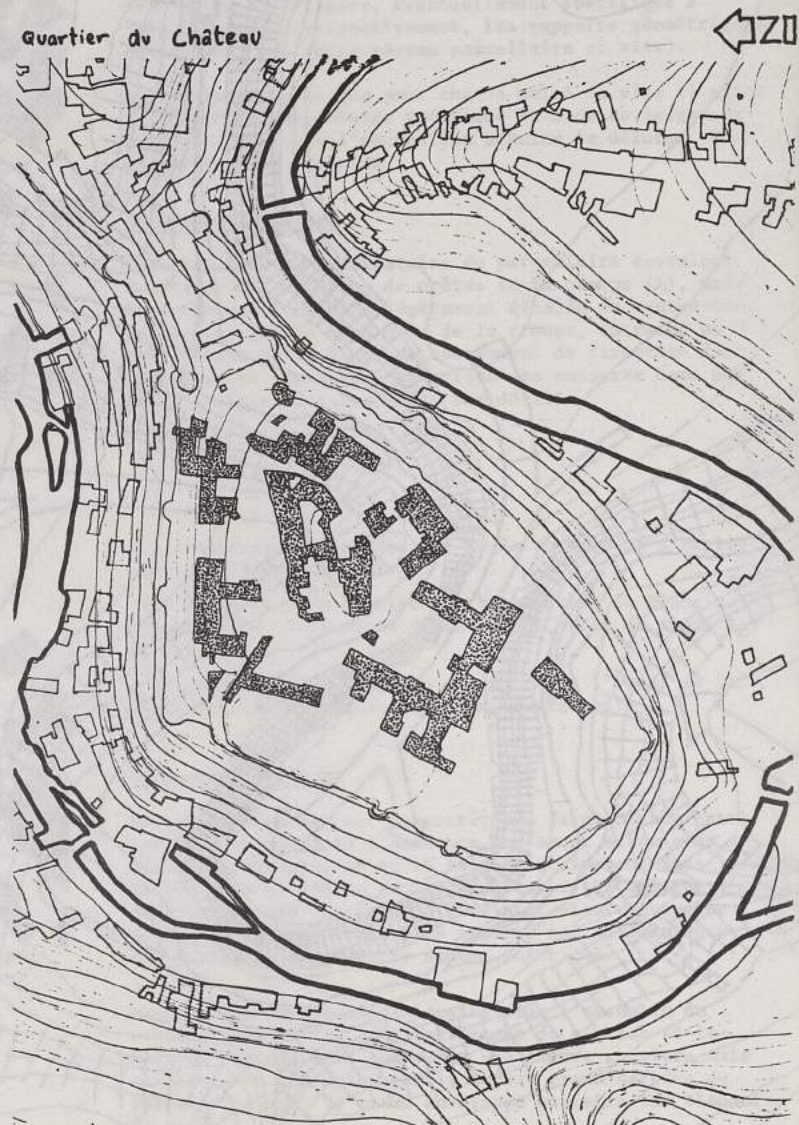
Fg. St Lazare



Chaume Pertisot

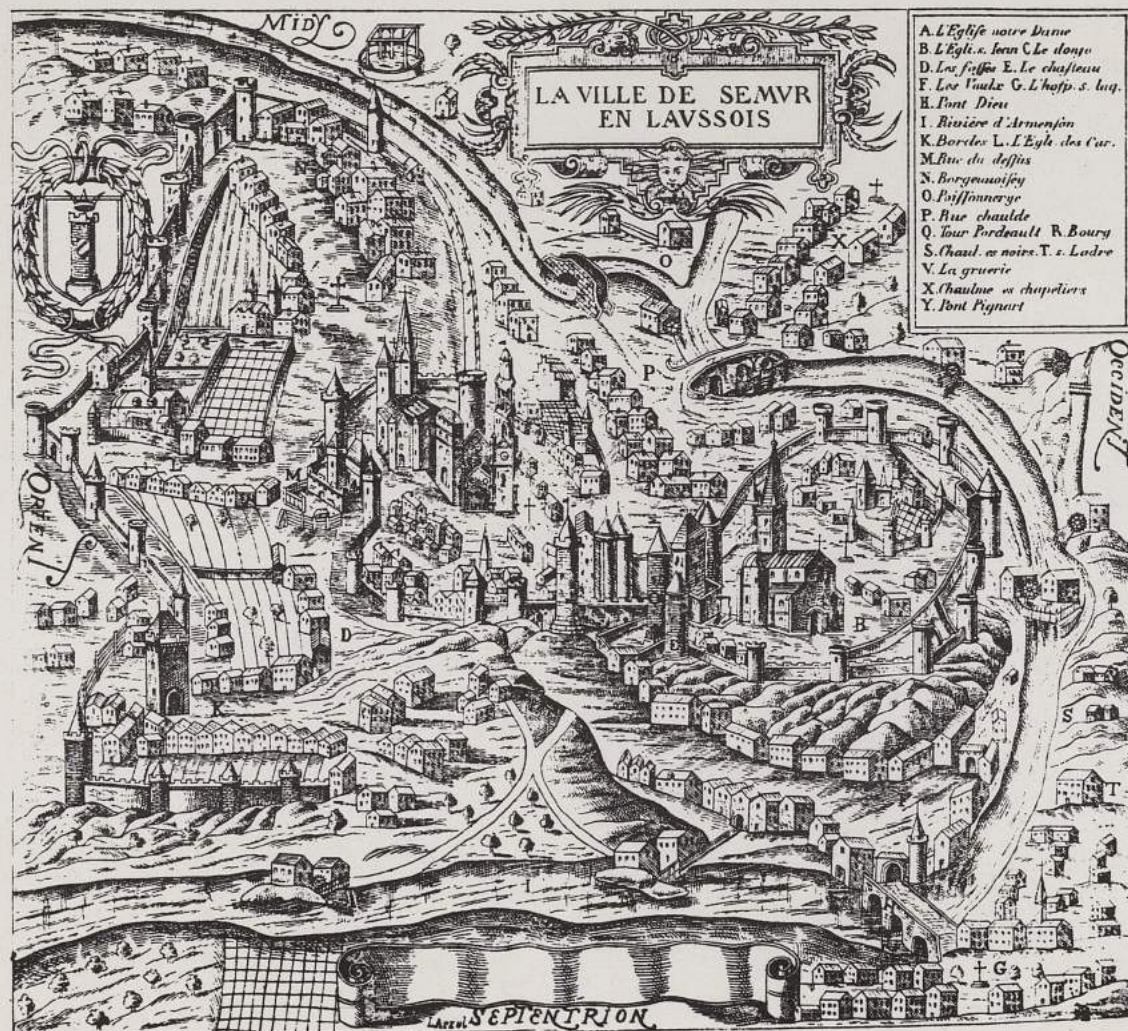


Quartier du Château



4.4 POTENTIALITES DU SITE ET ACHÈVEMENT DE LA FORME URBAINE

Dans l'hypothèse où l'on considère que la forme urbaine doit se développer dans sa logique morphologique propre, indépendamment de toute contrainte fonctionnelle, on peut établir un plan d'achèvement théorique de la forme urbaine. Celle-ci occuperait les vallons et les rebords de plateau encore disponibles, et réinvestirait la boucle du méandre. En aucun cas il ne faut considérer ce plan comme réel. Il ne peut être qu'un élément de composition, guide virtuel dans la démarche de conception d'un plan.



4.5 CONCLUSION

SEMUR-EN-AUXOIS représente un des plus beaux exemples d'exploitation d'un site par une forme urbaine qui a évolué dans son cadre du Moyen-Age du XIX^e siècle.

L'occupation urbaine, par la trame parcellaire, par les faubourgs qui convergent vers l'étranglement du méandre donne son unité à un site découpé par des vallées assez escarpées.

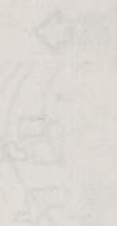
Tous les éléments d'orientation (château coïncidant avec le noeud du site, église sur la ligne de crêtes du plateau, etc ...) sont présents, qui répondent aux critères de lisibilité de LYNCH (clarté des noeuds, des limites, etc ...).

LA SÉRIALISATION DES DOCUMENTS ET LE TRAVAIL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les principes de la classification des documents sont de nature générale, mais ils doivent être adaptés à chaque bibliothèque, en fonction de sa collection, de son but, de son organisation, etc. C'est pourquoi il est nécessaire de tenir compte de ces divers facteurs lors de l'élaboration d'un plan de classement.

BÂTI ET RELIEF

Le bâtiment de la bibliothèque doit être conçu de manière à faciliter le travail des bibliothécaires et des lecteurs. Il doit être lumineux, aéré, et offrir un confort optimal. Le relief des documents doit être soigné, afin de leur donner une valeur esthétique et de les protéger.



MEUX (Seine)

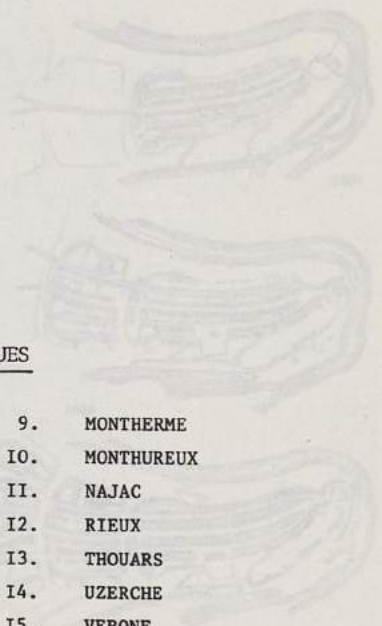
Il s'agit d'un exemple caractéristique de ville de centre où d'un bourg entourant un château-fort. Le plan, en fait, est suffisamment allongé pour avoir connu les premières phases d'extension, particulièrement les deux étapes de constitution de la ville neuve médiévale (de 1240 et 1347).

C'est seulement au XVIII^e siècle que la structure urbaine, initialement linéaire (3 axes principaux) fut une principale en ligne de crête (1 et orthogonale de s'adapter à l'irrégularité de la topographie.

Les extensions (XVIII^e et XVIII^e siècles) sont donc représentées et l'ensemble bastionné, s'inscrivent pour rejoindre les deux axes de l'Aire.



EVOLUTION DU PLAN



E. FICHES MONOGRAPHIQUES

- | | |
|------------------|----------------|
| 1. BERNE | 9. MONTHERME |
| 2. CARBONNE | 10. MONTHUREUX |
| 3. CESKY-KRUMLOV | 11. NAJAC |
| 4. ENTREVAUX | 12. RIEUX |
| 5. FOUGERES | 13. THOUARS |
| 6. LIVERDUN | 14. UZERCHE |
| 7. MAS D'AZIL | 15. VERONE |
| 8. MEUX | |

FIGS. 1-17

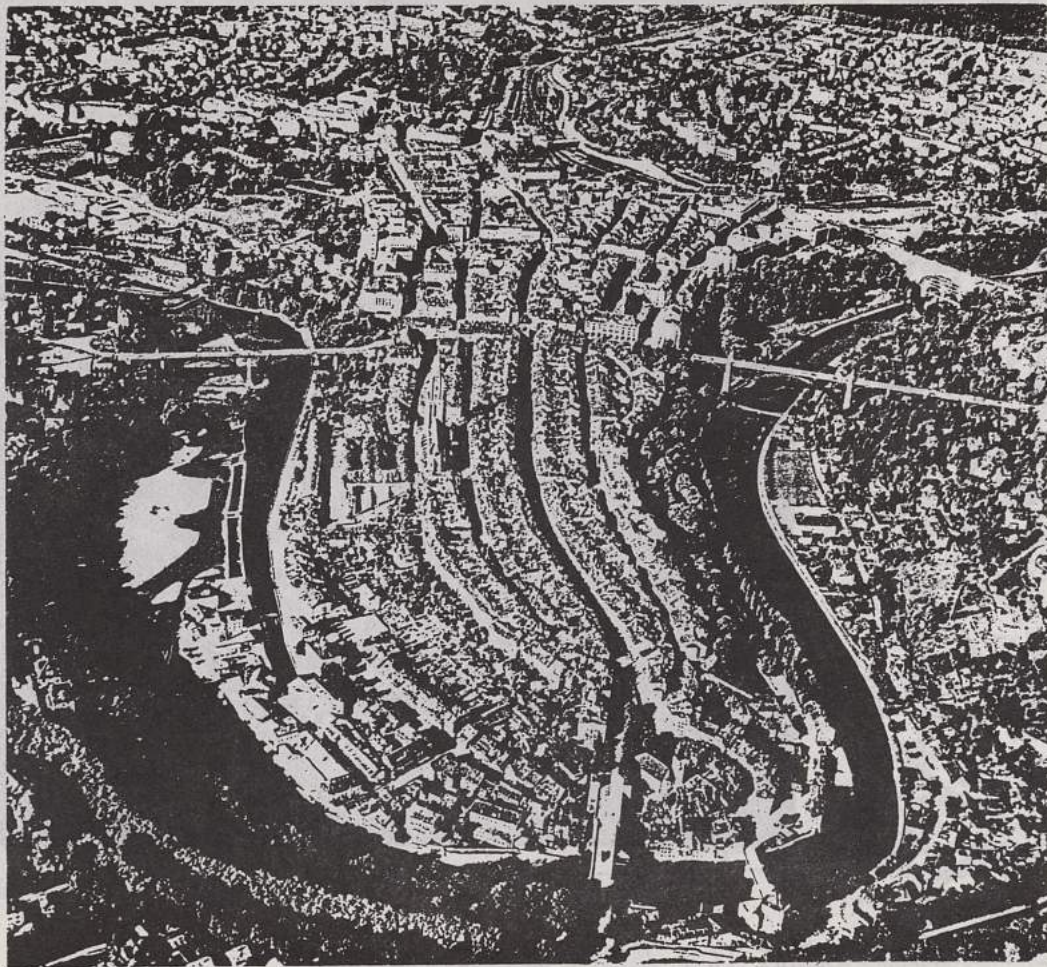
1	MAINE	9	NEWBURY
2	CAROLINE	10	NEWBURY
3	CHRY-ERINOLV	11	MAJAC
4	ENTREAVLY	12	NIQU
5	YOUNGERS	13	YOUNGERS
6	LIVINGTON	14	ATHEM
7	MAS B. ALL	15	ARROW
8	NEAD		

1. BERNE (Suisse)

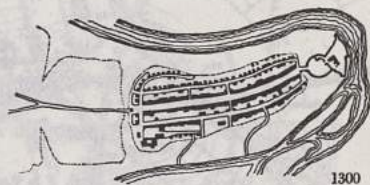
Il s'agit d'un exemple caractéristique de ville de méandre née d'un bourg entourant un château-fort. Le méandre, encaissé, en "U", est suffisamment allongé pour avoir assumé les premières phases d'extension, particulièrement les deux étapes de constitution de la ville neuve médiévale (en 1260 et 1345).

C'est seulement au XVII^e siècle que la structure urbaine primitivement linéaire (3 rues parallèles dont une principale en ligne de crête) et orthogonale dû s'adapter à l'écartement de la boucle.

Ses extensions (XVII^e et XVIII^e siècles) sont donc rayonnantes et l'enceinte bastionnée s'infléchit pour rejoindre les deux rives de l'Aare.



EVOLUTION DU PLAN



1300



1600



1800



CARBONNE



PHOTOGRAPHIE AERIENNE.

CARTE I.G.N

2. CARBONNE

LA VILLE

Elle est située dans un méandre de la Garonne entre TOULOUSE et BOUSSENS, issue de l'extension d'un ancien noyau médiéval constitué en bastide (fondée par Alphonse de Poitiers en 1256) et implantée à la limite d'un éperon rocheux au-dessus du fleuve afin de barrer l'entrée du méandre. Ses extensions se sont développées au Sud et au Nord du noyau ancien, prolongeant ainsi la forme urbaine à la fois vers la tête et vers l'arrière du méandre.

2.1 STRUCTURE DU SITE NATUREL

C'est un méandre parallèle, unilobé et infléchi (axe courbe), orienté sensiblement N.O./S.E.. Ses dimensions sont approximativement de 380 mètres pour sa largeur et de 1000 mètres pour sa longueur (du sommet à son attache).

Il est situé sur un côté du grand couloir alluvial dégagé par la Garonne et est partiellement encastré dans la zone de collines de sa rive extérieure.

C'est un méandre d'affrontement et partiellement d'accotement (dans le sens où le relief principal est situé à l'extérieur du méandre, à son sommet et sur un de ses côtés).

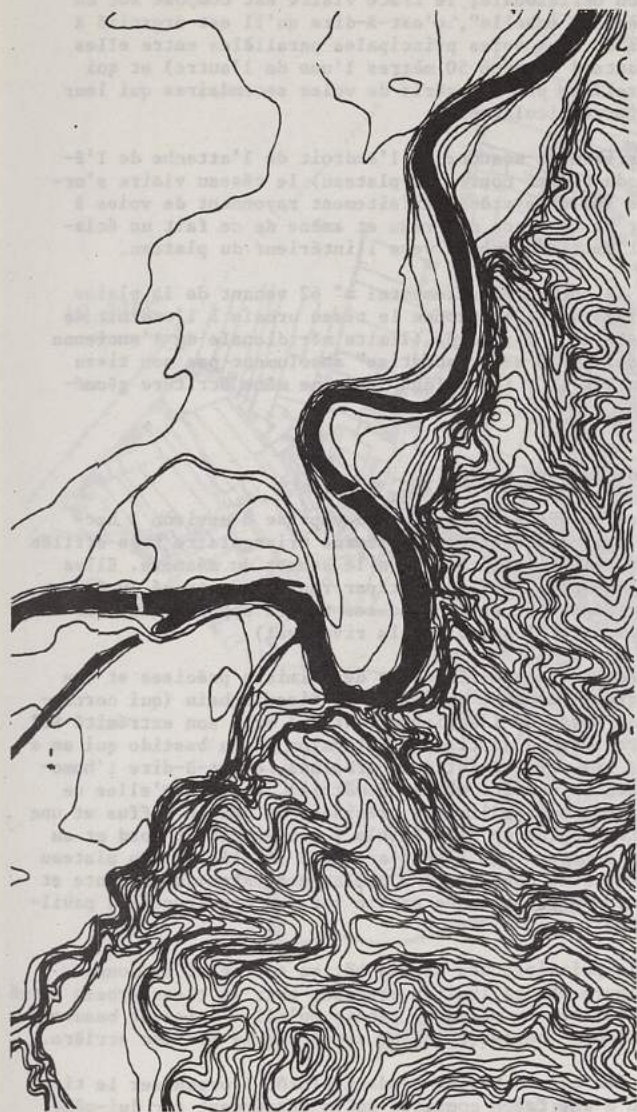
A l'intérieur du méandre le tracé du fleuve et celui du relief présentent une indépendance directionnelle très forte car l'éperon rocheux s'est implanté obliquement par rapport à la Garonne, ce qui l'amène à avoir deux points de tangence avec celle-ci. Ceci provient du déplacement de la branche amont du fleuve vers le Sud et de son remblaiement par une plaine alluviale. A l'origine ce méandre devait donc présenter les caractéristiques d'un site beaucoup plus fermé qu'il ne l'est actuellement (méandre parallèle ou étranglé et parfaitement orienté vers le Sud), ce qui explique son choix comme site urbain au XIII^e siècle, pour l'implantation d'une bastide car celle-ci occupait un site naturellement bien défendu et commandait l'entrée du méandre.

2.2 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

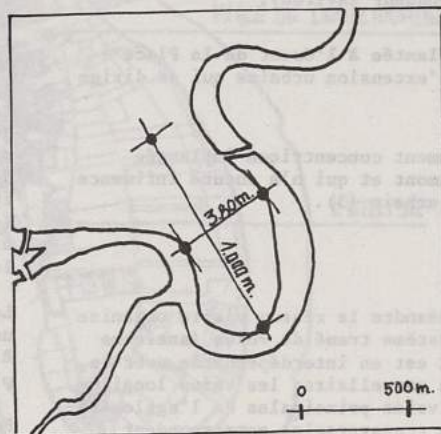
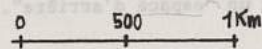
Le tissu urbain n'occupe qu'une partie de la surface totale du méandre (environ un tiers).

On peut distinguer deux types de tissus urbains qui sont juxtaposés et en continuité l'un de l'autre et dont l'emprise au sol présente une figure sensiblement triangulaire.

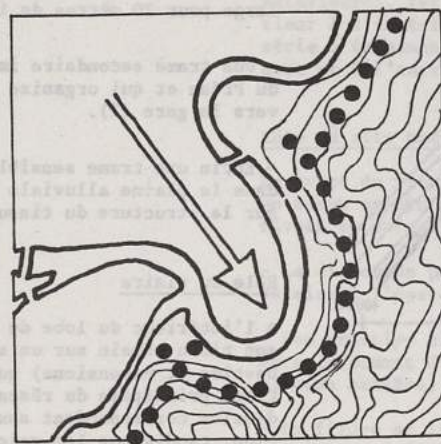
- Un tissu tramé et orthogonal qui correspond à l'emprise de l'ancienne bastide et à son extension méridionale. Dans ce premier tissu les quatre niveaux de structuration de la forme urbaine sont organisés en étroite interdépendance



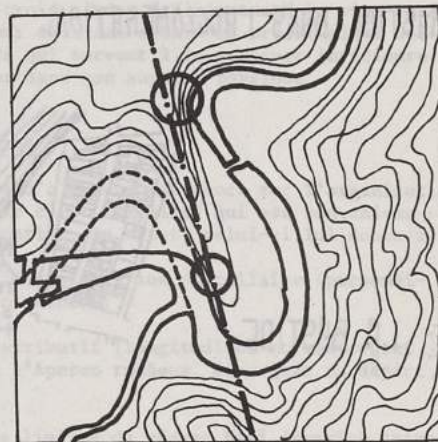
LE SUPPORT PHYSIQUE.



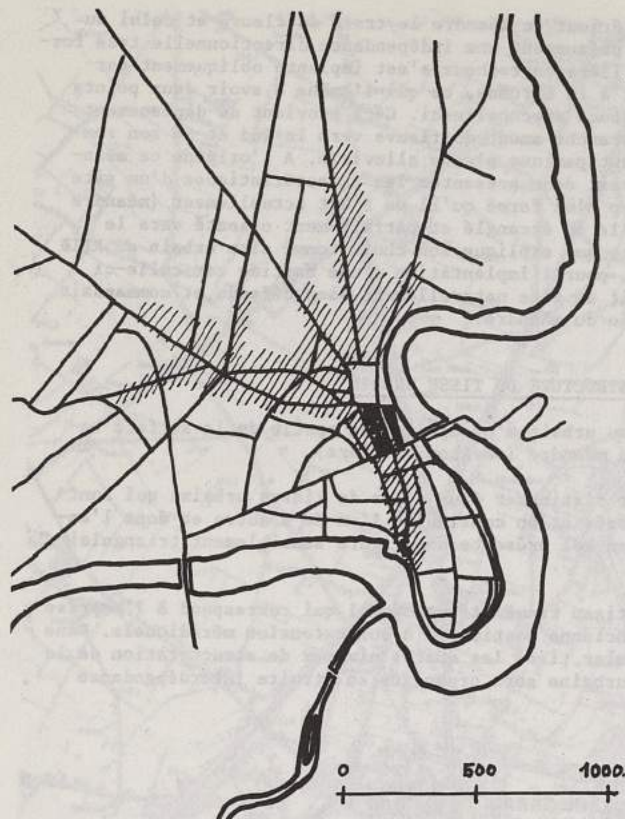
LES DIMENSIONS DU MEANDRE



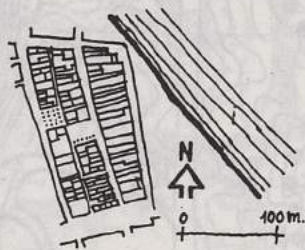
UN MEANDRE D'AFFRONTEMENT ET D'ACCOTEMENT



LE DECALAGE DU RELIEF.



LA BASTIDE DANS L'AGGLOMERATION.



LA BASTIDE.

les uns des autres, ce qui lui assure une très grande homogénéité morphologique.

- Un tissu sensiblement rayonnant organisé à partir de la Place du Préau et qui correspond à l'extension septentrionale de la bastide. Dans ce second tissu le réseau parcellaire et le réseau viaire sont implantés en parfaite contradiction l'un de l'autre (à une trame parcellaire orthogonale se superpose une trame viaire rayonnante) et c'est alors le réseau bâti (et son niveau d'accompagnement constitué par les espaces libres) qui doit rattraper les conflits morphologiques existant entre les deux premiers niveaux. Il y parvient en obéissant à la fois au tracé parcellaire (géométrie orthogonale du bâti à l'intérieur de la parcelle) et au tracé viaire (alignement des constructions le long des voies et façades biseautées).

Rôle du parcellaire

Le réseau parcellaire se décompose en trois trames distinctes et juxtaposées :

- Une trame parcellaire principale, orthogonale, implantée transversalement au méandre et qui l'occupe presque complètement du Nord jusqu'au Sud (du plateau jusqu'au fond de la boucle).

C'est cette trame qui organise la presque totalité du site et du tissu urbain. Elle présente une configuration laniérée (parcelles longues et étroites) dont les dimensions sont importantes sur le plateau et dans le lobe du méandre (où la trame s'infléchit), tandis qu'elles sont plus restreintes aux endroits où se situe le tissu urbain (particulièrement à l'endroit de l'ancienne bastide où le module de composition parcellaire est de 5 mètres de large pour 20 mètres de longueur environ).

- Une trame secondaire implantée à l'Ouest de la Place du Préau et qui organise l'extension urbaine qui se dirige vers la gare (2).

- Enfin une trame sensiblement concentrique implantée dans la plaine alluviale amont et qui n'a aucune influence sur la structure du tissu urbain (3).

Rôle du viaire

À l'intérieur du lobe du méandre le réseau viaire organise son tissu urbain sur un système tramé de voies (ancienne bastide et extensions) qui est en interdépendance avec la trame principale du réseau parcellaire; les voies longitudinales correspondent aux voies principales de l'agglomération, tandis que les voies transversales correspondent à ses voies secondaires. Au sommet du méandre cette trame

s'infléchit et se pince.

Cette interdépendance entre le réseau viaire et le réseau parcellaire canalise précisément le tissu urbain à l'intérieur d'une trame orthogonale très rigoureuse.

À l'endroit de l'ancienne bastide, et à celui de son extension méridionale, le tracé viaire est composé sur un "système en échelle", c'est-à-dire qu'il est organisé à partir de deux voies principales parallèles entre elles (distantes d'environ 50 mètres l'une de l'autre) et qui sont reliées par une série de voies secondaires qui leur sont perpendiculaires.

À l'arrière du méandre (à l'endroit de l'attache de l'éperon du relief contre le plateau) le réseau viaire s'organise sur un système parfaitement rayonnant de voies à partir de la Place du Préau et amène de ce fait un éclatement du tissu urbain vers l'intérieur du plateau.

Enfin le chemin départemental n° 62 venant de la plaine alluviale amont sectionne le tissu urbain à l'endroit de la Place de l'Esplanade (limite méridionale de l'ancienne bastide), mais ne "traumatise" absolument pas son tissu urbain car il y intervient dans une même écriture géométrique.

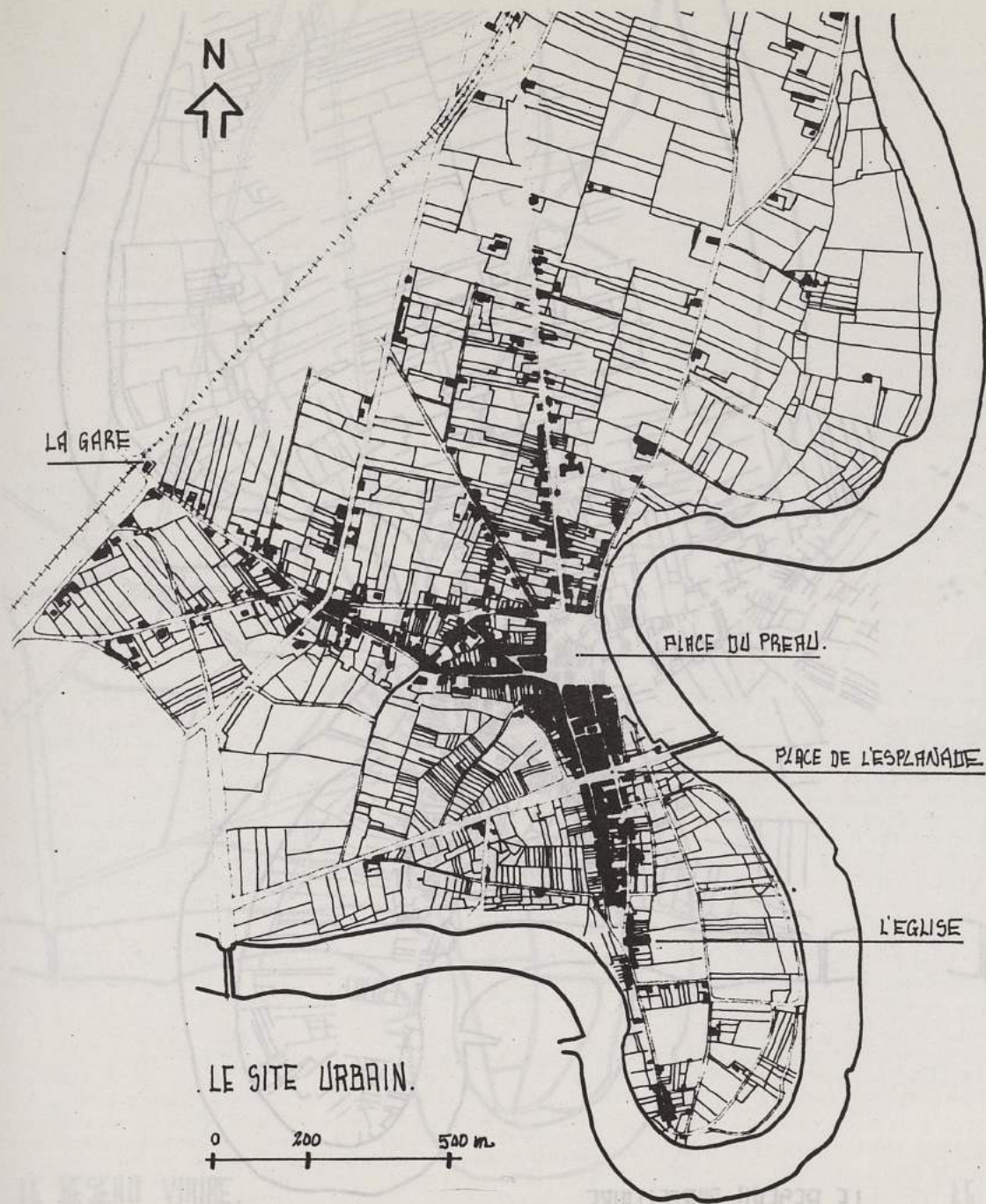
Rôle des masses bâties

Les masses bâties couvrent une emprise d'environ 3 hectares, elles présentent une forme triangulaire très effilée et légèrement infléchie vers le sommet du méandre. Elles sont implantées obliquement par rapport au tracé du fleuve et le tangentent en deux de ses points opposés (l'un sur la rive amont et l'autre sur la rive aval).

Les masses bâties présentent des limites précises et une très grande densité au centre du tissu urbain (qui correspond au noyau de l'ancienne bastide) et à son extrémité Sud (qui correspond au tissu d'extension de la bastide qui en a repris les caractéristiques urbaines, c'est-à-dire l'homogénéité, la densité et la géométrie), tandis qu'elles ne présentent pas de limites précises, un dessin diffus et une densité de plus en plus faible à son extrémité Nord et au fur et à mesure que l'on s'avance à l'intérieur du plateau (cette partie correspond à une zone d'extension récente et est recouverte en bonne partie par des constructions pavillonnaires).

Le rôle principal des masses bâties est celui de donner une figure et des limites précises pour le tissu urbain situé à l'intérieur du méandre, tandis qu'elles laissent beaucoup plus floues celles du tissu situé sur le plateau arrière.

Enfin les masses bâties tendent plutôt à organiser le tissu urbain d'une façon compacte en le retournant sur lui-même et vers l'intérieur du méandre et traitent le site extérieur comme un "espace d'arrière".



Rôle des espaces libres

Les espaces libres privés ont des formes résiduelles et sont rejetés sur la périphérie du tissu urbain, tandis que les espaces libres publics sont positionnés aux principaux points de rupture de la ville.

En effet, les trois places principales dilatent et ponctuent leur tissu urbain en l'ouvrant sur son site extérieur.

- A l'extrémité Nord, la Place du Préau (140 m. x 100 m.) ouvre le tissu sur la branche aval du fleuve et joue le rôle d'une grosse articulation rectangulaire qui assure le passage entre la trame orthogonale des voies venant de l'ancienne bastide et celle rayonnante de ses extensions septentrionales;

- Au centre, la Place de l'Esplanade sectionne le tissu en deux parties et isole l'ancienne bastide de son faubourg méridional; elle ouvre le tissu sur les deux branches du fleuve à la fois;

- A l'extrémité Sud la Place de l'Eglise ouvre le tissu sur la branche amont du fleuve et marque la terminaison méridionale de la ville.

Au centre de l'ancienne bastide on trouve la minuscule Place de la Halle qui ne structure que son quartier immédiat.

Ainsi, contrairement aux masses bâties qui tendent à organiser le tissu urbain d'une façon introvertie en le tournant vers l'intérieur du méandre, les espaces libres constitués par les trois places tendent plutôt à ouvrir leur tissu urbain sur leur site extérieur et à le faire "dialoguer" avec son environnement immédiat (fleuve et rive extérieure). Les trois places "réinjectent" le site extérieur à l'intérieur du tissu urbain et créent ainsi une série d'évènements qui servent à le ponctuer intérieurement et à l'ancrer dans son support physique.

Rôle du site naturel

Le tracé du fleuve n'a aucune influence sur l'organisation du tissu urbain car c'est le relief qui est son unique niveau de structuration. En effet, celui-ci lui donne :

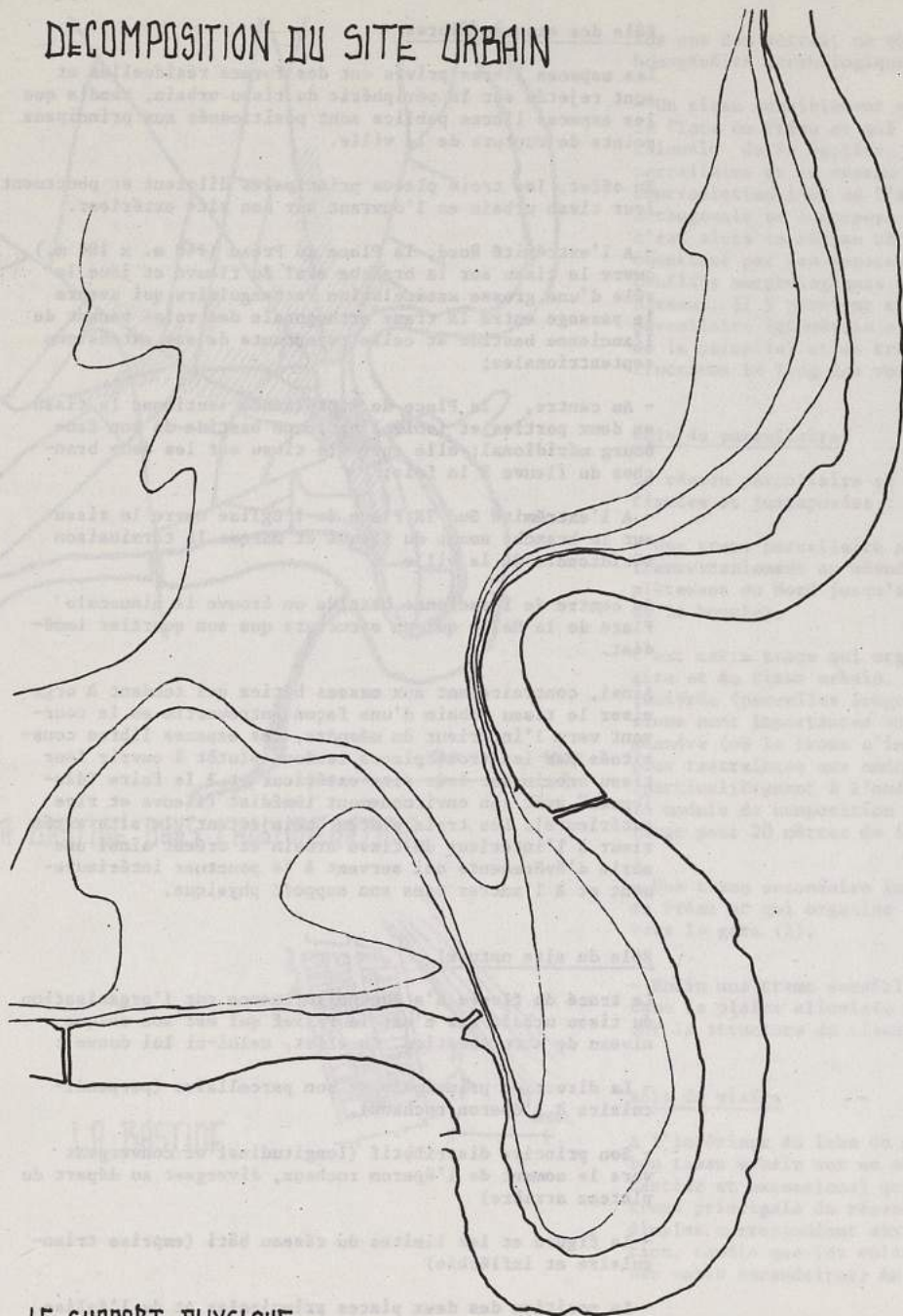
- La direction principale de son parcellaire (perpendiculaire à l'éperon rocheux).

- Son principe distributif (longitudinal et convergent vers le sommet de l'éperon rocheux, divergent au départ du plateau arrière)

- La figure et les limites du réseau bâti (emprise triangulaire et infléchie)

- La position des deux places principales et de l'église (en terminaison de l'éperon et du départ du plateau).

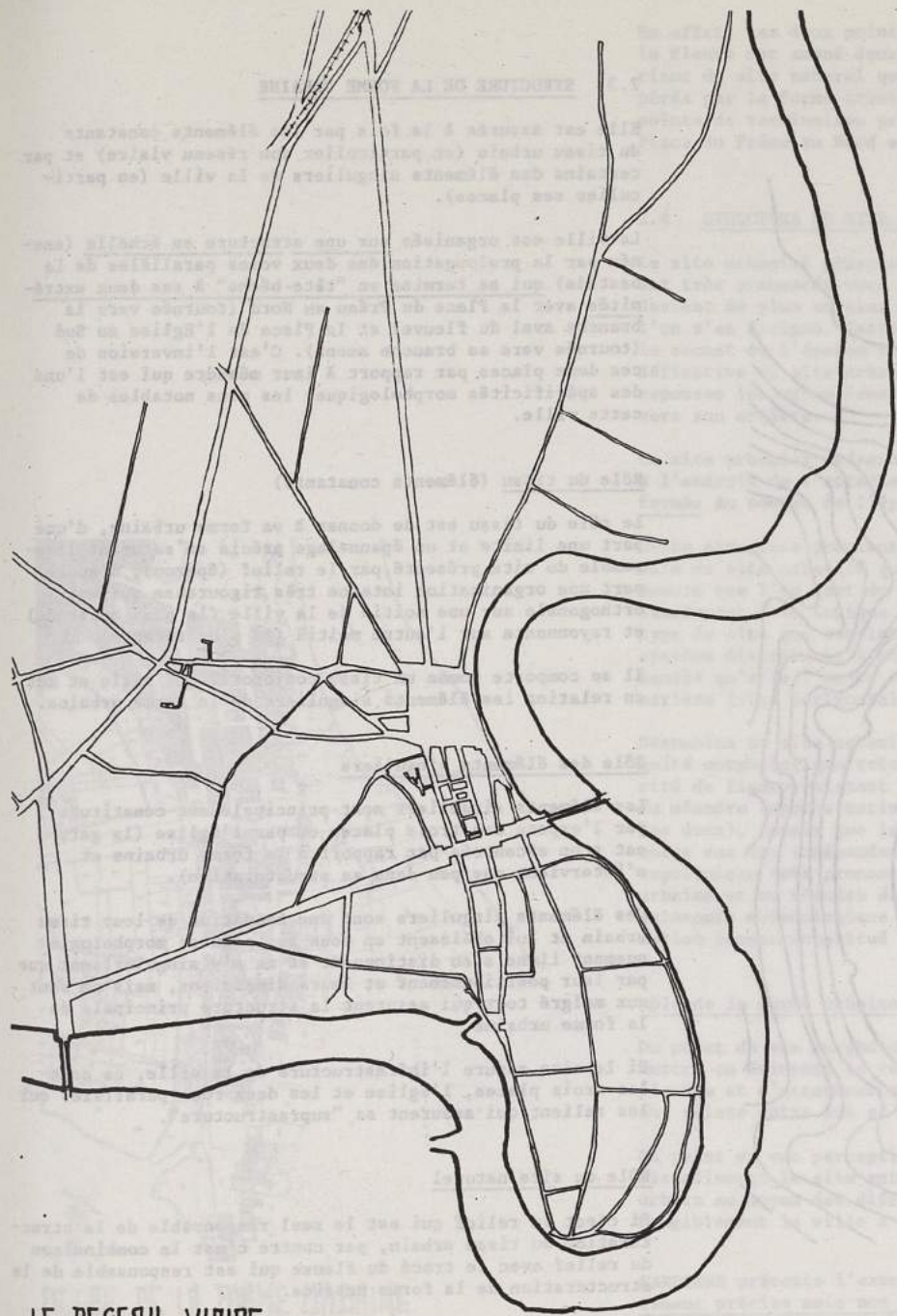
DECOMPOSITION DU SITE URBAIN



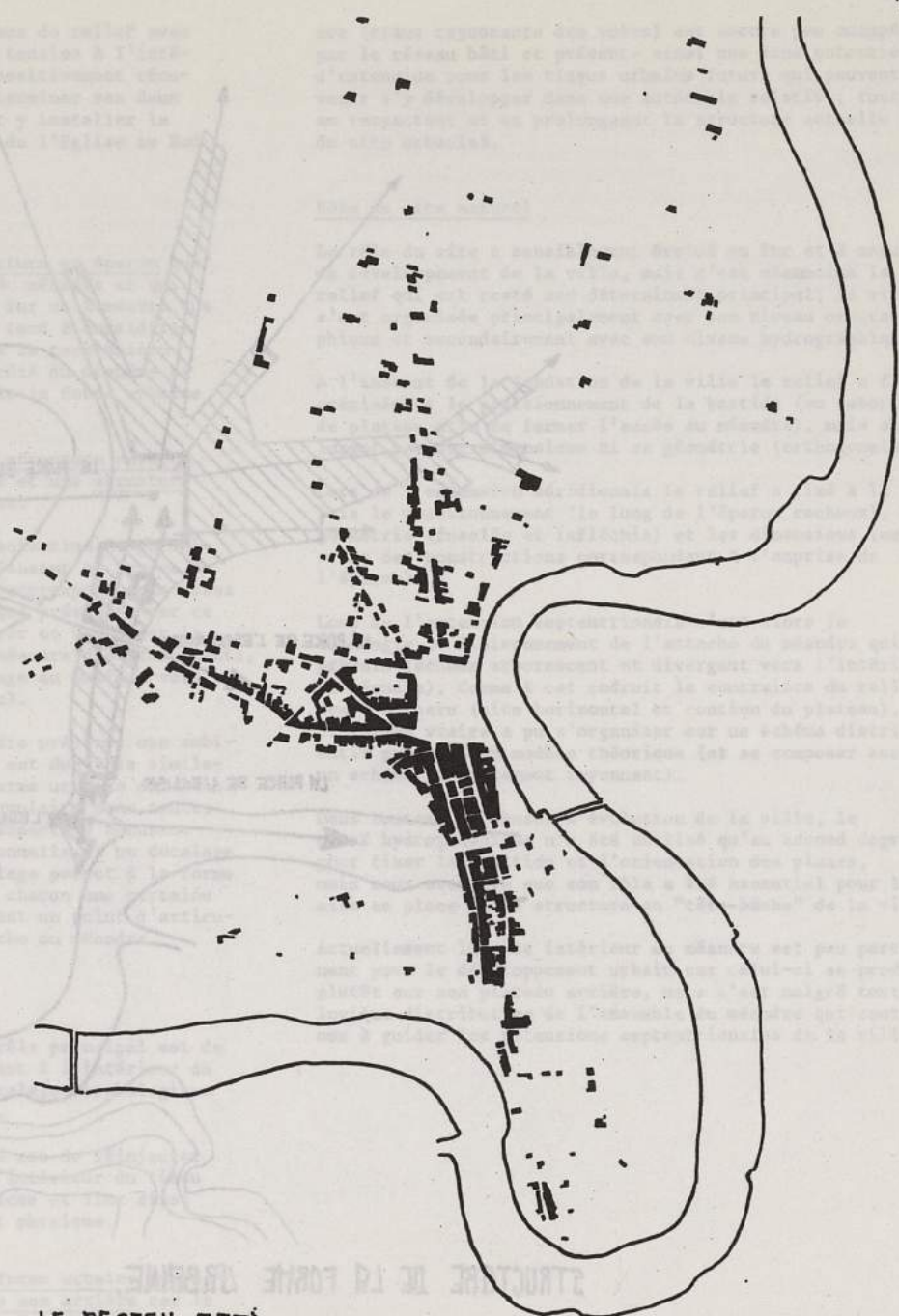
LE SUPPORT PHYSIQUE.



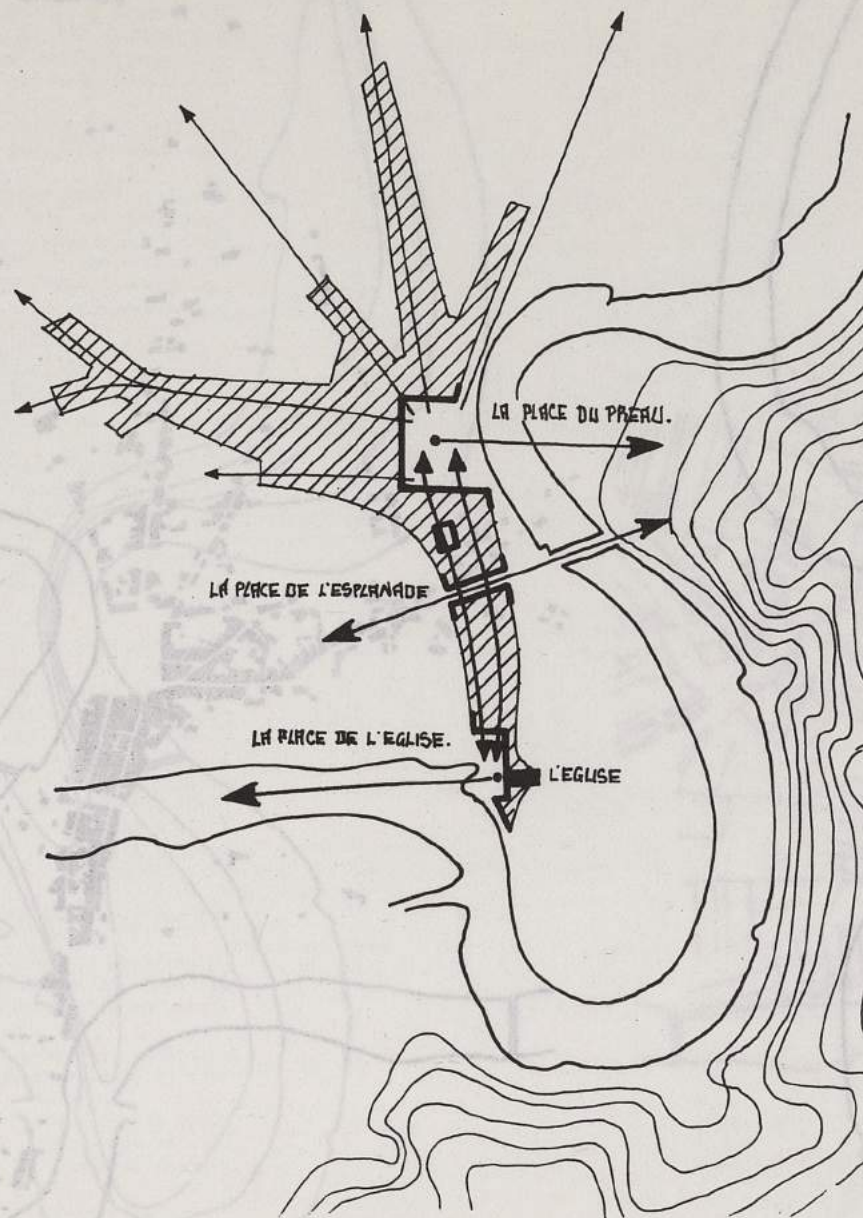
LE RESEAU PARCELLAIRE.



LE RESEAU VIAIRE.



LE RESEAU BÂTI.



STRUCTURE DE LA FORME URBAINE.

2.3 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

Elle est assurée à la fois par les éléments constants du tissu urbain (en particulier son réseau viaire) et par certains des éléments singuliers de la ville (en particulier ses places).

La ville est organisée sur une structure en échelle (aménagée par la prolongation des deux voies parallèles de la bastide) qui se termine en "tête-bêche" à ses deux extrémités avec la Place du Préau au Nord (tournée vers la branche aval du fleuve) et la Place de l'Eglise au Sud (tournée vers sa branche amont). C'est l'inversion de ces deux places par rapport à leur méandre qui est l'une des spécificités morphologiques les plus notables de cette ville.

Rôle du tissu (éléments constants)

Le rôle du tissu est de donner à sa forme urbaine, d'une part une limite et un épannelage précis en saturant l'ensemble du site présenté par le relief (éperon), d'autre part une organisation interne très rigoureuse qui est orthogonale sur une moitié de la ville (la plus ancienne) et rayonnante sur l'autre moitié (la plus récente).

Il se comporte comme un tissu conjonctif qui avale et met en relation les éléments singuliers de la forme urbaine.

Rôle des éléments singuliers

Les éléments singuliers sont principalement constitués par l'espace des trois places et par l'église (la gare est trop excentrée par rapport à la forme urbaine et n'intervient que peu dans sa structuration).

Ces éléments singuliers sont une émanation de leur tissu urbain et lui obéissent en tous ses points; morphologiquement ils ne s'en distinguent et ne s'y singularisent que par leur positionnement et leurs dimensions, mais ce sont eux malgré tout qui assurent la structure principale de la forme urbaine.

Si le site assure l'infrastructure de la ville, ce sont les trois places, l'église et les deux rues parallèles qui les relient qui assurent sa "suprastructure".

Rôle du site naturel

Si c'est le relief qui est le seul responsable de la structuration du tissu urbain, par contre c'est la combinaison du relief avec le tracé du fleuve qui est responsable de la structuration de la forme urbaine.

En effet, les deux points de tangence du relief avec le fleuve ont amené deux points de tension à l'intérieur du site naturel qui ont été positivement récupérés par la forme urbaine pour déterminer ses deux points de terminaison principaux et y installer la Place du Préau au Nord et la Place de l'Eglise au Sud.

2.4 STRUCTURE DU SITE URBANISE

Le site urbanisé présente une structure en éperon qui est très prononcée vers le sommet du méandre et qui devient de plus en plus diffuse au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. Cette structure tend à considérer le sommet de l'éperon rocheux comme la terminaison définitive du site urbanisé de ce côté du méandre et repousse les extensions possibles de la forme urbaine vers son arrière.

Ce site urbanisé présente donc une structure ouverte à l'endroit de l'attache du méandre et une structure fermée au sommet de l'éperon rocheux.

Cette structure provient d'une organisation longitudinale du site urbanisé qui va en s'évasant au fur et à mesure que l'on sort du méandre et correspond donc assez exactement à la logique morphologique présentée par ce type de site qui consiste à regrouper et à bloquer le système distributif à son sommet (méandre d'affrontement), tandis qu'elle l'ouvre et le prolonge au maximum vers son arrière (site horizontal de plateau).

Néanmoins ce site urbanisé de méandre présente une ambiguïté morphologique très forte qui est due à la similitude de figures existant entre la forme urbaine et celle du méandre (approximativement triangulaire pour toutes les deux), tandis que leurs axes respectifs accusent entre eux une indépendance directionnelle et un décalage topologique très prononcé. Ce décalage permet à la forme urbaine et au méandre de maintenir chacun une certaine autonomie morphologique tout en ayant un point d'articulation commun constitué par l'attache du méandre.

Rôle de la forme urbaine

Du point de vue morphologique son rôle principal est de mettre en évidence le relief existant à l'intérieur du méandre et d'accentuer ainsi le décalage morphologique qui existe entre lui et son fleuve.

Du point de vue perceptif, son rôle est de réinjecter visuellement le site extérieur à l'intérieur du tissu urbain au moyen des différentes places et lier ainsi tangiblement la ville à son support physique.

CARBONNE présente l'exemple d'une forme urbaine parfaitement précise mais non finie vers son arrière car le principe d'aménagement mis en place à l'attache du méan-

dre (trame rayonnante des voies) est encore peu occupé par le réseau bâti et présente ainsi une zone potentielle d'extension pour les tissus urbains futurs qui peuvent venir s'y développer dans une autonomie relative, tout en respectant et en prolongeant la structure actuelle du site urbanisé.

Rôle du site naturel

Le rôle du site a sensiblement évolué au fur et à mesure du développement de la ville, mais c'est néanmoins le relief qui est resté son déterminant principal; la ville s'est organisée principalement avec son niveau orographique et secondairement avec son niveau hydrographique.

À l'instant de la fondation de la ville le relief a fixé précisément le positionnement de la bastide (en rebord de plateau afin de fermer l'accès au méandre), mais absolument pas ses dimensions ni sa géométrie (orthogonale).

Lors de l'extension méridionale le relief a fixé à la fois le positionnement (le long de l'éperon rocheux), la géométrie (fuselée et infléchie) et les dimensions (emprise des constructions correspondant à l'emprise de l'éperon).

Lors de l'extension septentrionale c'est alors la topologie de liaisonnement de l'attache du méandre qui a prévalu (schéma arborescent et divergent vers l'intérieur du méandre). Comme à cet endroit la contrainte du relief avait disparu (site horizontal et continu du plateau), le réseau viaire a pu s'organiser sur un schéma distributif proche d'un modèle théorique (et se composer sur un schéma parfaitement rayonnant).

Dans toutes ces phases d'évolution de la ville, le tracé hydrographique n'a été utilisé qu'au second degré pour fixer la position et l'orientation des places, mais nous avons vu que son rôle a été essentiel pour la mise en place de la structure en "tête-bêche" de la ville.

Actuellement le site intérieur du méandre est peu pertinent pour le développement urbain car celui-ci se produit plutôt sur son plateau arrière, mais c'est malgré tout la logique distributive de l'ensemble du méandre qui continue à guider les extensions septentrionales de la ville.



DETAIL DE LA FORME URBAINE

des travaux terminés, les plans de la ville ont été...
pour les travaux de la ville, les plans de la ville ont été...
pour les travaux de la ville, les plans de la ville ont été...

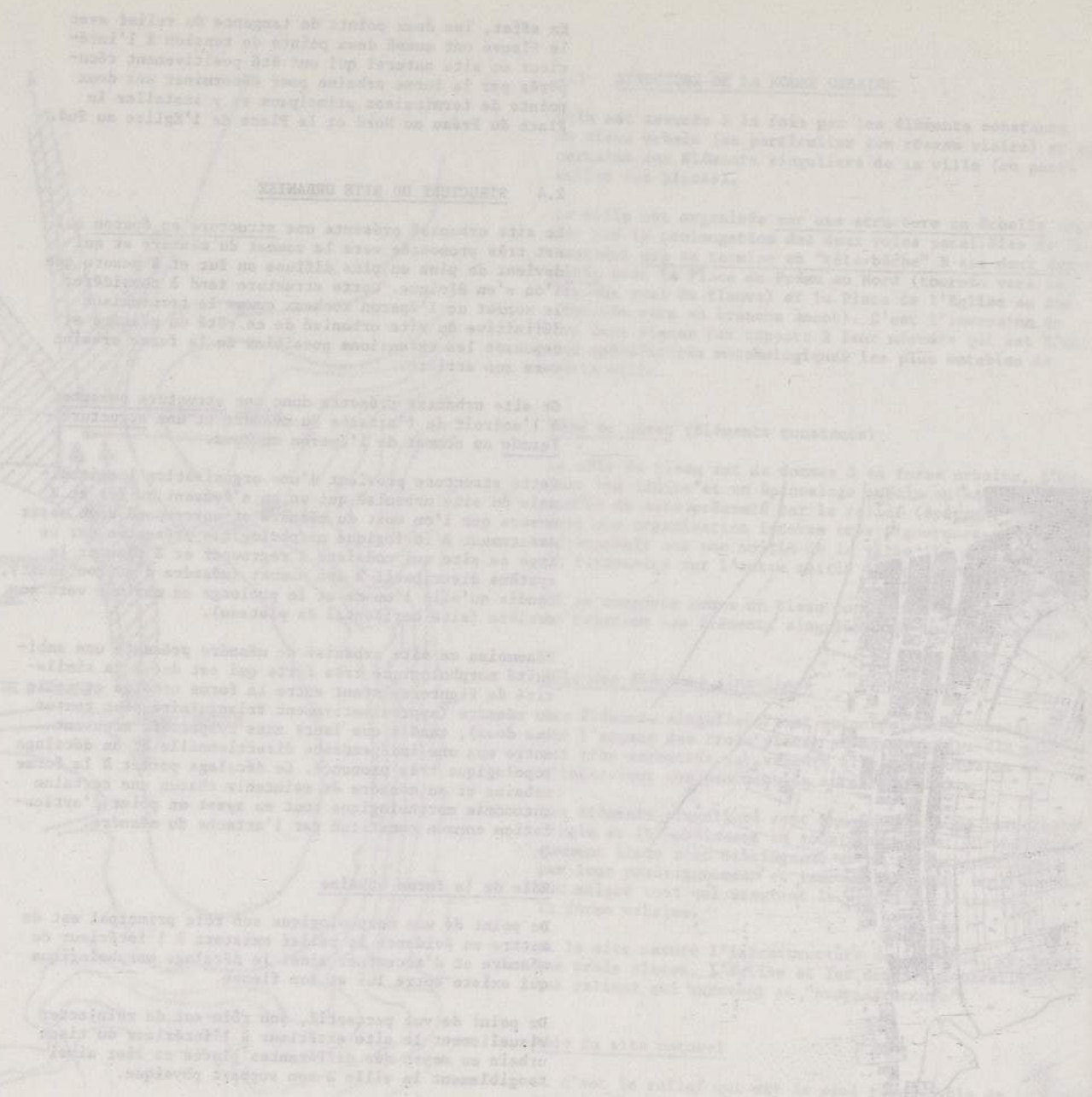
Plan de la ville

Le plan de la ville a été établi en fonction de la situation...
Le plan de la ville a été établi en fonction de la situation...
Le plan de la ville a été établi en fonction de la situation...

Le plan de la ville a été établi en fonction de la situation...
Le plan de la ville a été établi en fonction de la situation...
Le plan de la ville a été établi en fonction de la situation...

STRUCTURE DE LA VILLE

Le plan de la ville a été établi en fonction de la situation...
Le plan de la ville a été établi en fonction de la situation...
Le plan de la ville a été établi en fonction de la situation...



LE PLAN DE LA VILLE

3. CESKY-KRUMLOV (Tchécoslovaquie)

3.1 LE SITE

Il s'agit d'un méandre en "O", assez allongé, légèrement dissymétrique et d'affrontement (secondairement d'adossement et d'accotement). Le méandre principal est pris dans une série de boucles, entre deux méandres en "U".

3.2 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

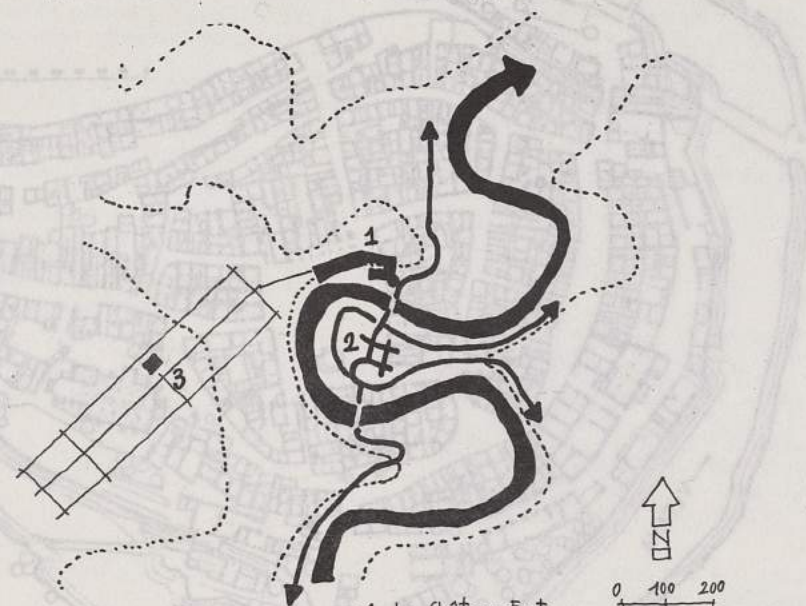
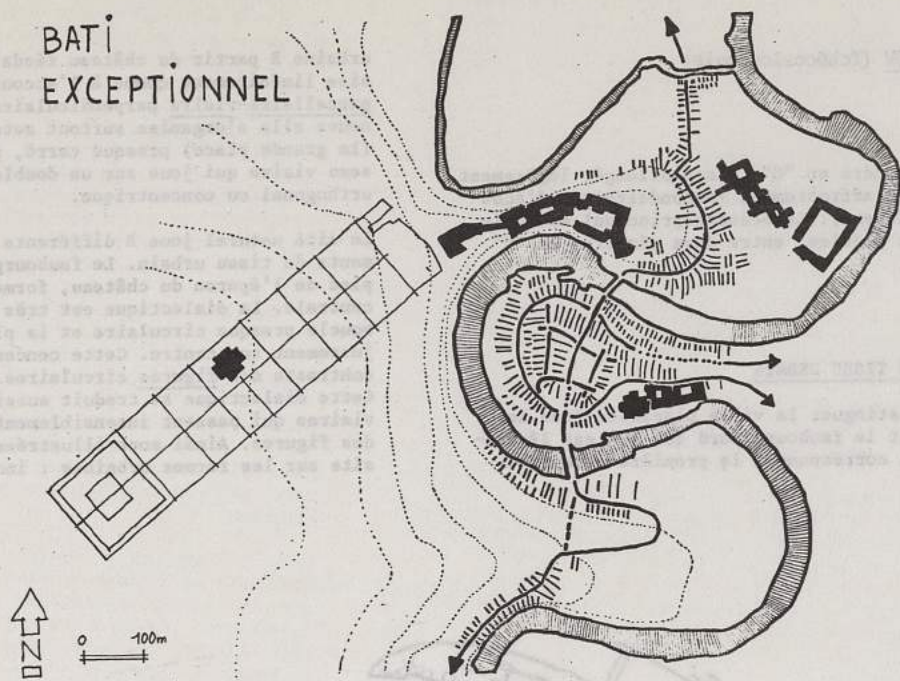
Il convient de distinguer la ville planifiée dans le méandre central et le faubourg Nord qui lui est légèrement antérieur et correspond à la première extension

urbaine à partir du château féodal. Le faubourg s'organise linéairement comme à l'accoutumée, selon le système parcellaire-viaire perpendiculaires. Quant à la ville neuve elle s'organise surtout autour d'un espace libre (la grande place) presque carré, puis à partir d'un réseau viarie qui joue sur un double registre géométrique : orthogonal ou concentrique.

Le site naturel joue à différents niveaux sur les éléments du tissu urbain. Le faubourg, en contournant le pied de l'éperon du château, forme une boucle presque centrale. La dialectique est très forte entre cette boucle presque circulaire et la place carrée qui occupe justement son centre. Cette concentricité accuse le contraste des figures circulaires et rectangulaires. Cette dialectique se traduit aussi par le jeu des tracés viaries qui passent insensiblement de l'une à l'autre des figures. Ainsi sont illustrées deux des fonctions du site sur les formes urbaines : incitateur et déformateur.



BATI
EXCEPTIONNEL



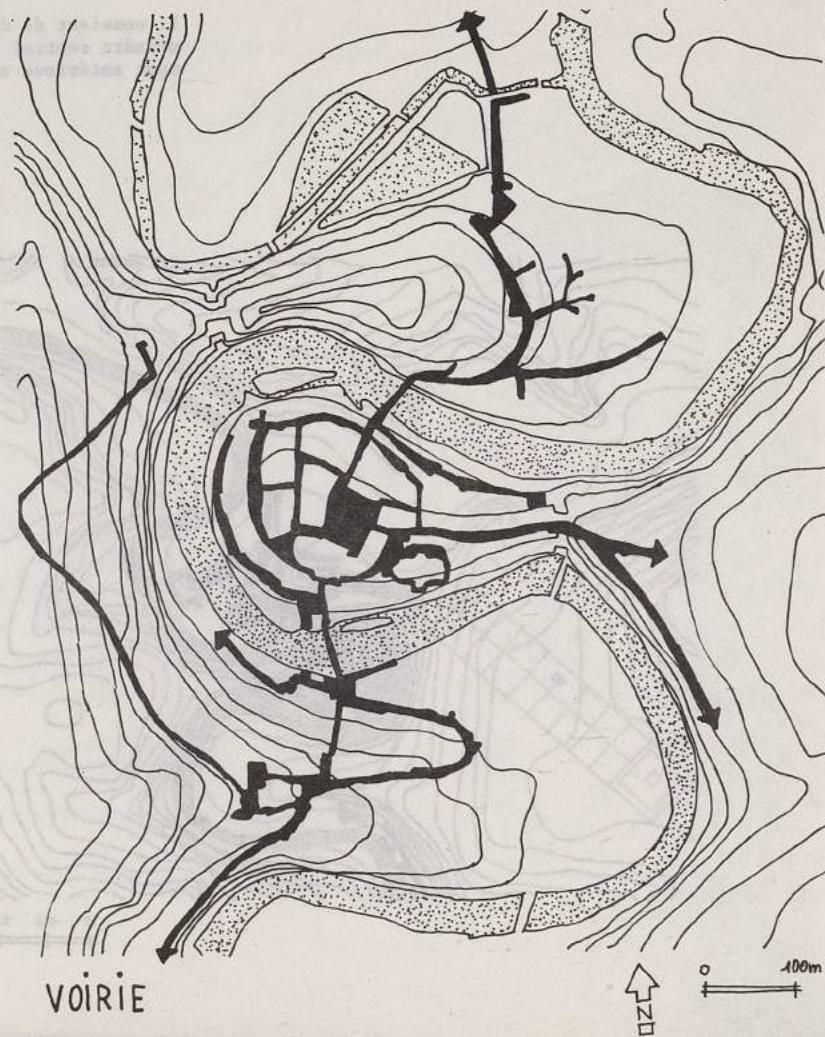
- 1. Le Château-Fort.
- 2. La Ville médiévale.
- 3. Le Parc classique.

3.3 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

Comme dans la plupart des sites accidentés, tissus urbains et éléments singuliers se partagent l'organisation de la forme urbaine. Nous avons vu le tissu se constituer en faubourg ou en ville planifiée, mais CESKY-KRUMLOV c'est aussi le château, l'église Saint-Guy et les couvents.

Le château médiéval occupe un éperon étroit et s'infléchit avec sa crête. L'église occupe l'étranglement du méandre central, position qui met en valeur sa silhouette. Ce dernier méandre a d'ailleurs été coupé par un fossé.

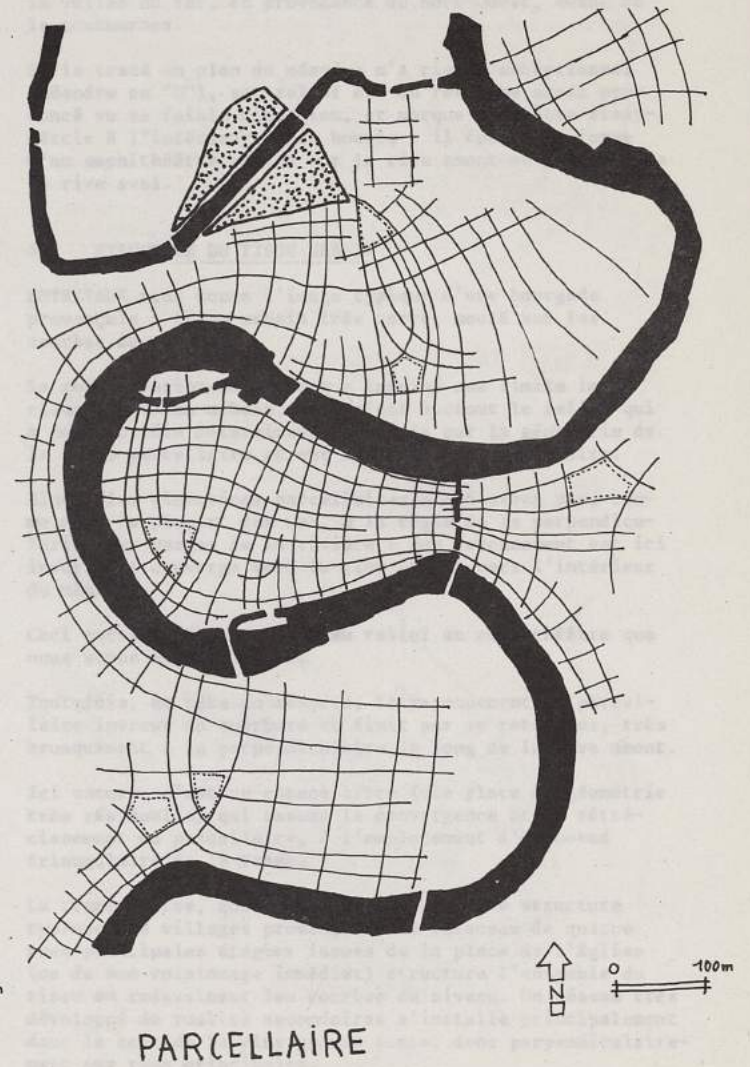
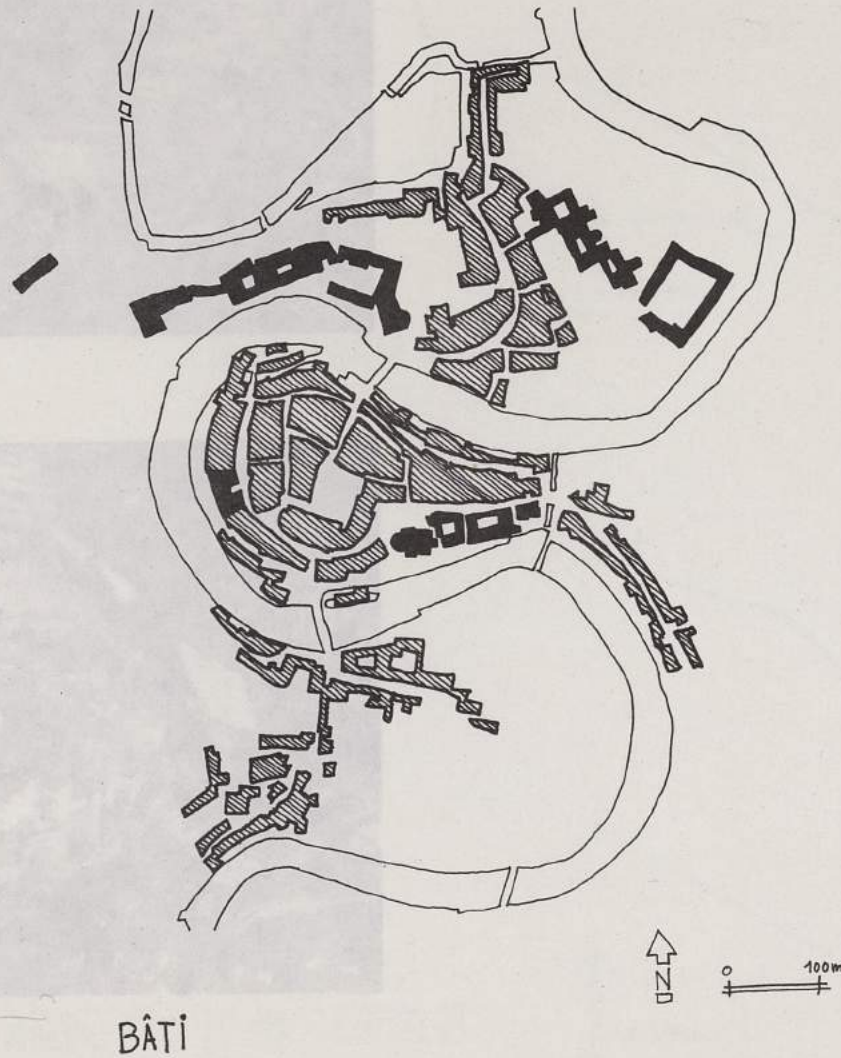
Il est à peine besoin de souligner l'influence du site naturel sur la forme urbaine.



VOIRIE

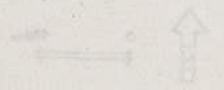
3.4 STRUCTURE DU SITE URBANISE

La richesse du site provient essentiellement de l'imbrication de deux méandres différents (en "O" et en "U", d'affrontement et d'adossement), portant des formes urbaines et architecturales différentes (ville planifiée et château féodal avec faubourg). De cette contiguité renforcée par la continuité de la rivière naît une grande tension dialectique.



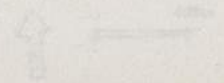
BATI EXCEPTIONNEL

STRUCTURE DE LA ZONE D'URBANISATION
 La structure de la zone d'urbanisation est caractérisée par une organisation spatiale qui s'inscrit dans un cadre géographique précis. Elle se manifeste par une répartition inégale des activités et des équipements, ainsi qu'une configuration des limites urbaines qui reflète les contraintes physiques et sociales du milieu. Cette organisation spatiale est le résultat de processus complexes d'interaction entre les forces de centralisation et de décentralisation, influencés par des facteurs tels que la topographie, les infrastructures de transport et les politiques d'aménagement du territoire.



PARCELLAIRE

BATI
ZIRIND



4. ENTREVAUX

ENTREVAUX est une bourgade des Alpes de Haute-Provence située dans un méandre du Var.

4.1 STRUCTURE DU SITE NATUREL

La physionomie assez exceptionnelle du site d'ENTREVAUX a été provoquée par l'existence d'un plissement rocheux, orienté Nord-Est/Sud-Ouest, sur lequel est venue buter la vallée du Var, en provenance du Nord-Ouest, avant de la contourner.

Si le tracé en plan du méandre n'a rien d'exceptionnel (méandre en "U"), son relief est en revanche assez prononcé vu sa faible dimension, et marque une nette dissymétrie à l'intérieur de la boucle : il épouse la forme d'un amphithéâtre adossé sur la rive amont et ouvert vers la rive aval.

4.2 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

ENTREVAUX nous donne l'image typique d'une bourgade provençale : tissu urbain très serré, moulé sur les courbes de niveau.

La configuration du méandre a imprimé une limite impérieuse au tissu urbain, mais c'est surtout le relief qui a joué un rôle déterminant à la fois sur la géométrie de la trame parcellaire et sur celle de la trame viaire.

Ainsi, les directions parcellaires n'obéissent pas, comme dans la plupart des cas, à la règle de la perpendicularité aux berges de la rivière : son rayonnement est ici inverse et converge vers la rive et non vers l'intérieur du méandre.

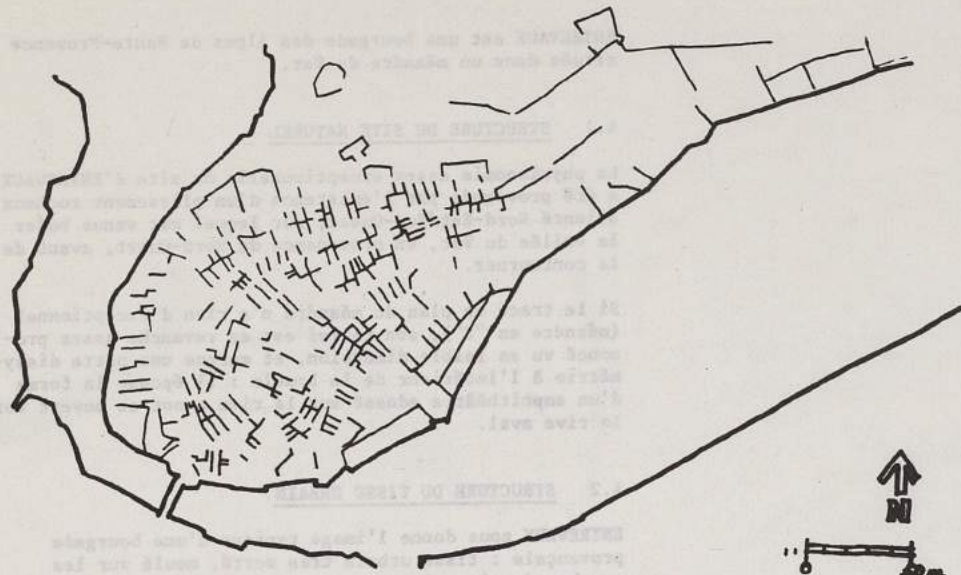
Ceci correspond évidemment au relief en amphithéâtre que nous avons déjà remarqué.

Toutefois, en tête du méandre, le rayonnement du parcellaire inverse sa courbure et finit par se retourner, très brusquement à la perpendiculaire le long de la rive amont.

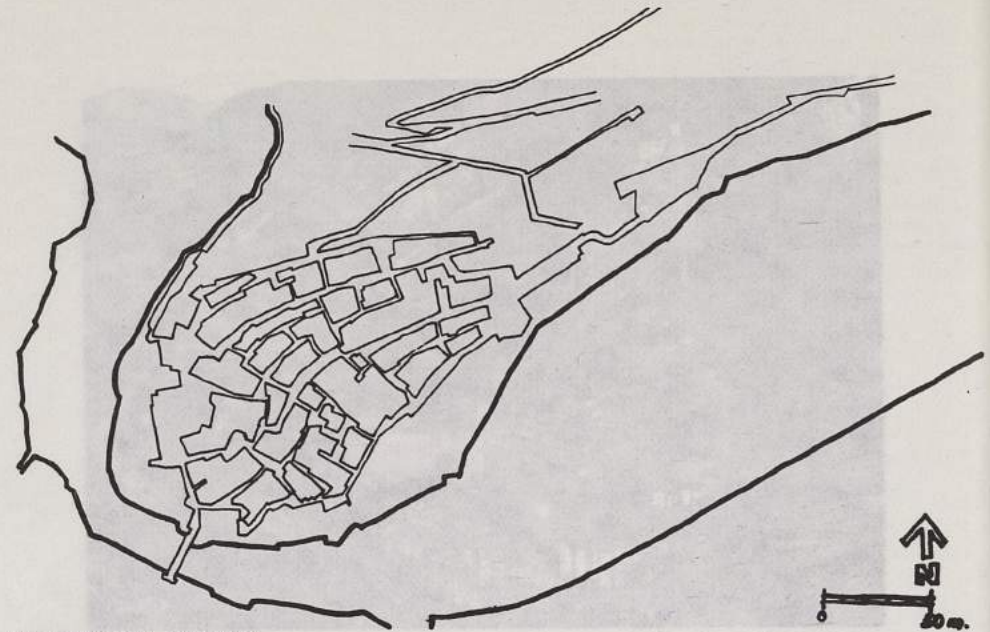
Ici encore, c'est un espace libre (une place de géométrie très résiduelle) qui assume la convergence et le rétrécissement du parcellaire, à l'emplacement d'un noeud triangulaire de la trame.

La trame viaire, quant à elle, présente une structure typique des villages provençaux. Un faisceau de quatre rues principales étagées issues de la place de l'Eglise (ou de son voisinage immédiat) structure l'ensemble du tissu en redessinant les courbes de niveau. Un réseau très développé de ruelles secondaires s'installe principalement dans le sens de la plus grande pente, donc perpendiculairement aux rues principales.



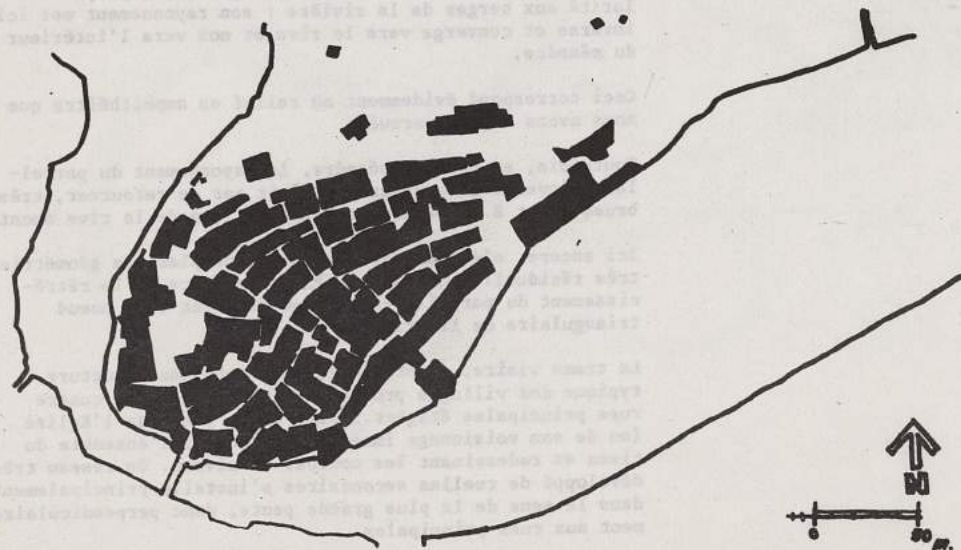


LE RESEAU PARCELLAIRE



LE RESEAU VIABLE.

LE RESEAU BATI.



DECOMPOSITION DU SITE URBAIN.



Comme le parcellaire, le réseau viaire suit scrupuleusement le relief.

La trame bâtie et les espaces libres n'ont pratiquement aucun rôle dans la structure du tissu : le bâti remplit totalement les parcelles et il n'existe à peu près aucun espace libre privatif.

4.3 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

Bien qu'implantée dans un point bas du site, l'église ponctue avec une certaine pertinence géométrique le tissu urbain : c'est elle qui marque le départ, et sert de point d'ancrage à la forme fuselée des masses bâties et au faisceau des rues.

4.4 STRUCTURE DU SITE URBANISE

Traduisant fidèlement les moindres inflexions du support physique, la forme urbaine est en redondance presque parfaite avec le site naturel. Il s'agit là d'un exemple très mimétique "d'intégration".

INTERPRÉTATION
DU RÉSEAU PARCELLAIRE

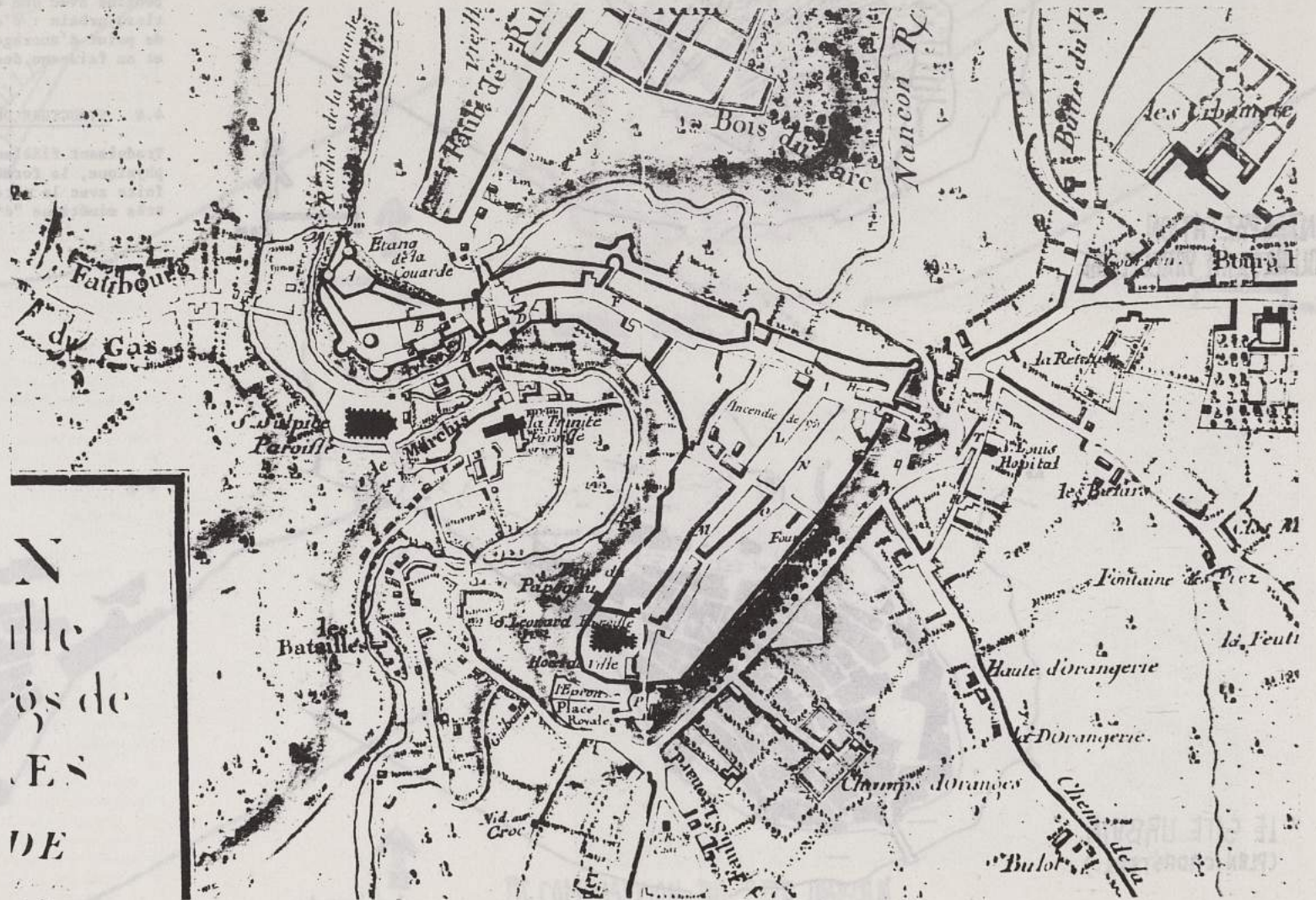


SECTION

LE SITE URBAIN.
(PLAN CADASTRAL.)



PLAN DE FOUGÈRES AU XVIII^es. (AN.N III Ile. et-Vilaine 27.)



5. FOUGERES5.1 LE SITE

Comme pour beaucoup d'autres villes, nous n'aborderons que la forme urbaine ancienne ("Ancien Régime"), les extensions modernes se plaçant plus ou moins volontairement hors du site initial de méandre.

5.2 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

Il s'organise à partir de deux rues perpendiculaires correspondant à deux phases d'extension de la ville médiévale selon le processus des faubourgs linéaires.

Dans la constitution de ce type de tissu, l'influence des différents composants s'exerce dans l'ordre suivant : voirie, parcellaire, bâti.

Le rôle du site "naturel" est évident sur le positionnement (axe du méandre ou rebord de plateau), l'orientation et la figure linéaire des faubourgs.

5.3 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

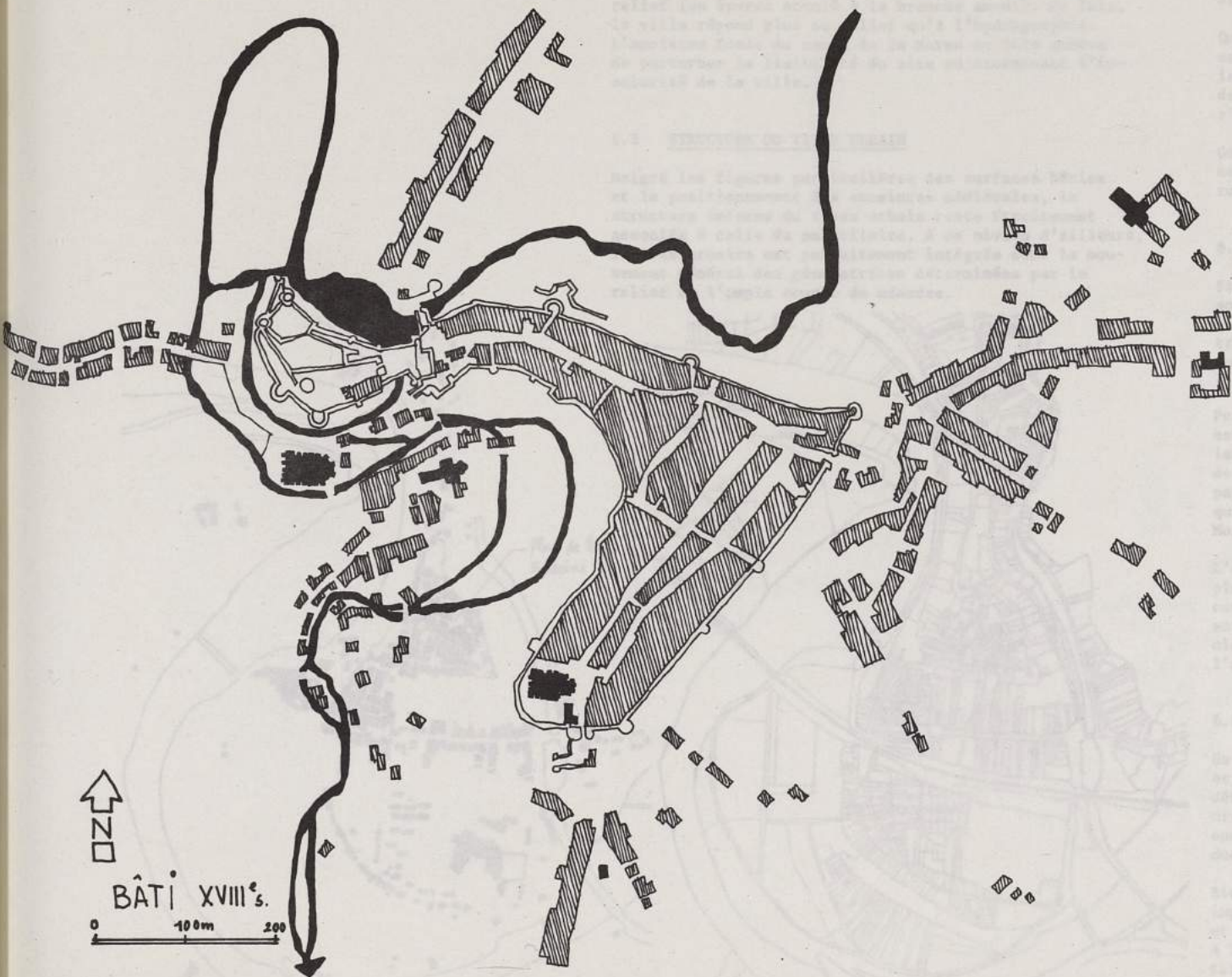
Dans l'organisation de la forme urbaine, le tissu et les éléments exceptionnels se partagent les rôles. Le tissu souligne les lignes de forces, les éléments monumentaux (château, églises) ponctuent les points forts. Mais il est clair que l'un des éléments exceptionnels, le château-fort, constitue le pôle de référence de la forme urbaine.

Le rôle du site "naturel" est encore plus évident pour les éléments singuliers que pour le tissu urbain. Le château-fort occupe naturellement la tête du méandre. Le rempart urbain vise à barrer l'éperon défini par le méandre.

5.4 STRUCTURE DU SITE URBANISE

Comme dans la plupart des villes féodales, le site "naturel" informe la forme urbaine à tous ses niveaux (positionnement, orientation, figure).

Réciproquement, la forme urbaine marque le site et le révèle. Le positionnement du château-fort est typique de ce point de vue. L'extension urbaine est plus originale par sa dissymétrie. L'extension linéaire, perpendiculaire à l'axe du méandre, tente de résoudre le changement d'échelle du site dès la sortie de la boucle. Ne pouvant occuper le plateau, la dernière extension s'est attachée au versant concave du méandre contigu.

BÂTI XVIII^es.

0 100m 200

2.1. LE SITE

Comme pour beaucoup d'autres villes, nous n'avons pas de plans anciens ("plans de ville") qui indiquent l'extension urbaine au début de la révolution. Le seul plan de site initial de référence...

2.2. STRUCTURE DE LA VILLE

Il s'agit d'un plan de site qui a été établi en 1793. Il correspond à deux phases d'extension de la ville. Les différents composants sont dans l'ordre suivant : y compris, par exemple, les fortifications...

2.3. STRUCTURE DE LA ZONE URBAINE

La zone urbaine est caractérisée par la forme ovale. Le plan de la zone urbaine est caractérisé par la forme ovale. Les différents composants sont dans l'ordre suivant : y compris, par exemple, les fortifications...

2.4. RECONSTRUCTION DE LA ZONE URBAINE

Comme dans la plupart des villes libérales, le site est caractérisé par la forme ovale. Les différents composants sont dans l'ordre suivant : y compris, par exemple, les fortifications...

PLAN DE FORTIFICS AU XVIII^e (ANCIENNE VILLE)



6. LIVERDUN6.1 LE SITE

La principale particularité du méandre de LIVERDUN provient du décalage entre la forme de la boucle de la rivière (en "V" arrondi et très ample) et celle du relief (un éperon accolé à la branche amont). De fait, la ville répond plus au relief qu'à l'hydrographie. L'ancienne fosse du canal de la Marne au Rhin achève de perturber la lisibilité du site en accentuant l'insularité de la ville.

6.2 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

Malgré les figures particulières des surfaces bâties et le positionnement des enceintes médiévales, la structure interne du tissu urbain reste étroitement associée à celle du parcellaire. A ce niveau d'ailleurs, la zone urbaine est parfaitement intégrée dans le mouvement général des génératrices déterminées par le relief et l'ample courbe du méandre.

Seul un noeud pentagonal (accompagné d'un triangle convexe conséquent) fait exception dans la trame. Un faisceau de parcelles en éventail (ou en courbes concentriques perpendiculaires) s'est constitué sur quatre rues qui convergent vers la pointe Sud-Est de l'enceinte de la ville haute. Ces rues desservent un angle de cette enceinte triangulaire, bien qu'il n'y ait pas de porte (c'est un pincement plus qu'une convergence).

Quant à l'origine de cette figure de triangle, elle est la conséquence d'une dilatation de la trame parcellaire qui, après l'étranglement (entre la rive amont de la Moselle et l'éperon rocheux qui domine la vallée) s'épanouit dans la boucle du méandre.

Compte non tenu des proportions des parcelles, le parcellaire urbain se différencie donc peu du parcellaire rural environnant.

6.3 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

Si le tissu urbain a un rôle tapissant, les enceintes sont plus dynamiques. Dans le parcellaire du méandre, elles ont découpé ("selon le pointillé") une figure triangulaire (la "ville haute") et une seconde, elle aussi triangulaire mais tronquée (la "ville basse").

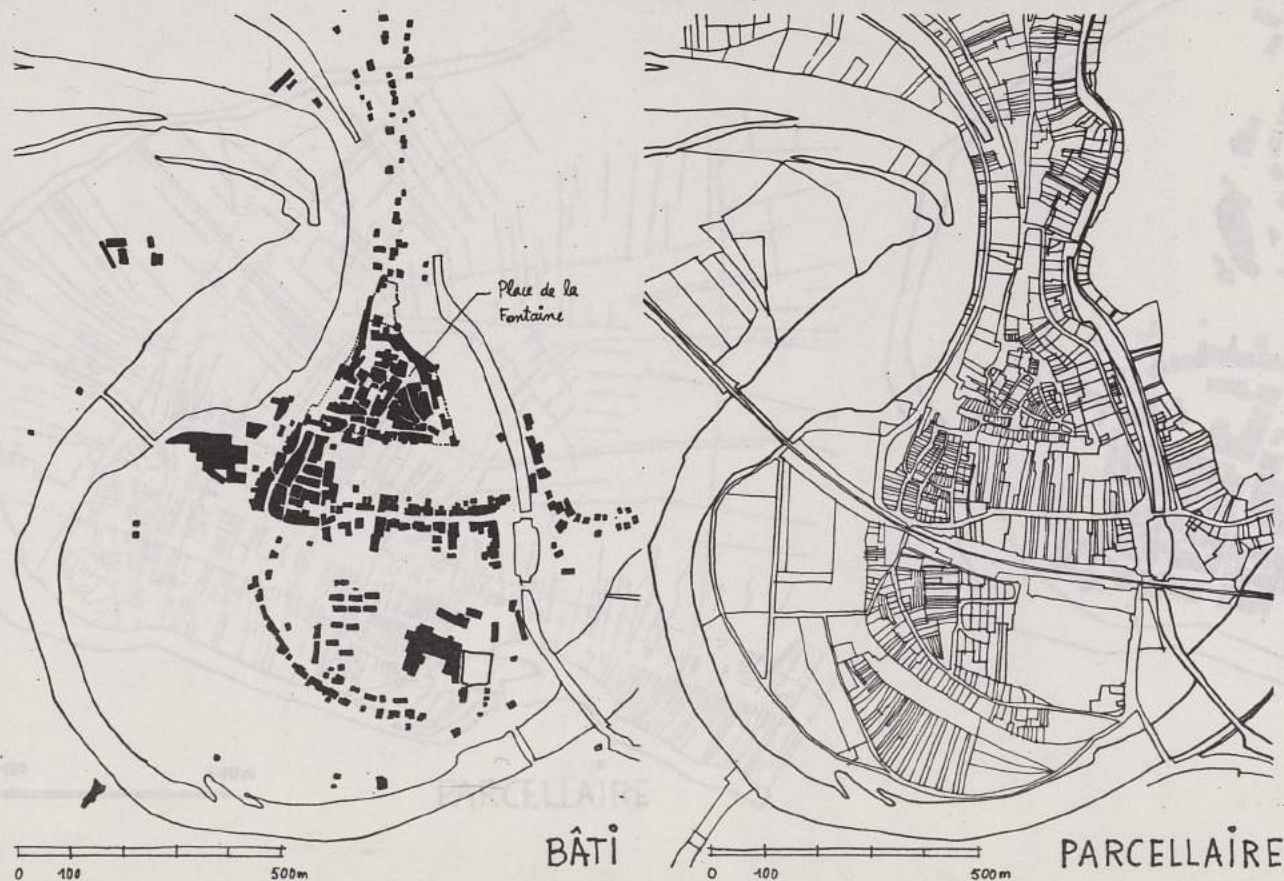
Petite différence, le tissu urbain de la "ville basse" est plus simple que celui de la "ville haute" dans laquelle la trame viaire a dû s'adapter à la figure de l'enceinte. L'accrochage des deux triangles se fait par un angle dans l'axe d'une circulation principale qui grossièrement longe l'ancien cours amont de la Moselle.

L'église ne joue pas un rôle bien important, tout au plus est-elle à l'origine de la Place d'Armes. Plus curieuse est la Place de la Fontaine, espace résiduel entre le tissu orthogonal qui longe l'axe principal de circulation et le dos convexe des îlots rayonnants de l'angle Sud-Est de l'enceinte de la "ville haute".

6.4 STRUCTURE DU SITE URBANISE

Un certain équilibre existe entre les rôles du site et de la forme urbaine. Cette dernière, sans être détachable de celle du méandre, possède un certain niveau d'indépendance, définit par le tracé des enceintes. Cette liberté relative est certainement due à l'ampleur du méandre.

Bien que la courbe de ce dernier soit doublement imprécise (déplacement du lit de la Moselle à l'Ouest et court-circuitage par le canal de la Marne au Rhin à l'Est), elle participe au positionnement, à l'orientation et à la figure de la forme urbaine.



est en fait postérieur (au moins d'un siècle) à l'origine de la ville. Les données géographiques (situation dans la vallée, les pentes, les courbes de niveau, les points de vue, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville.

On peut dire que l'origine de cette figure de triangle, qui est la conséquence d'une déformation de la terre par suite de l'écoulement des eaux, a été prise en compte pour la reconstruction de la ville. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville.

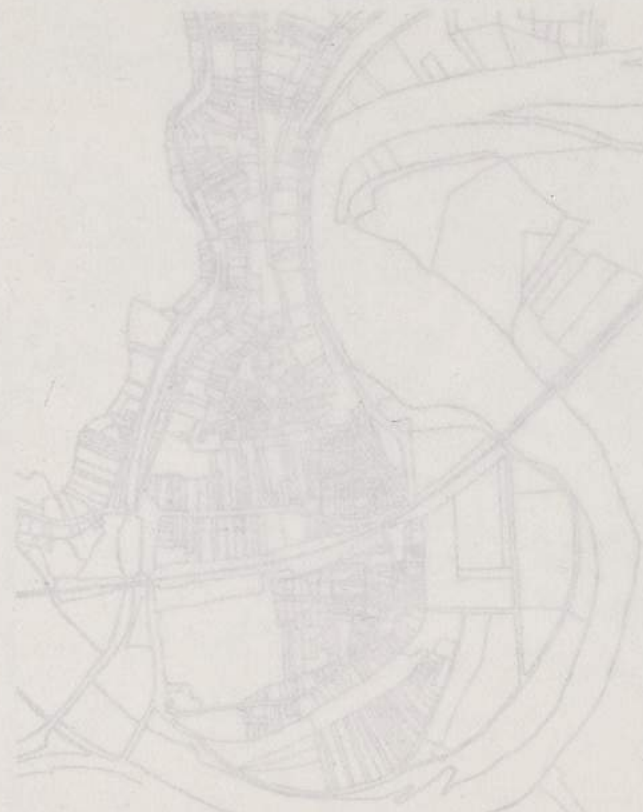
3.3. STRUCTURE DE LA TOWN GRABAT

La structure de la town Grabat est caractérisée par une organisation spatiale qui est le résultat d'un processus de croissance continue. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville.

L'alignement de la ville est caractérisé par une organisation spatiale qui est le résultat d'un processus de croissance continue. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville.

3.4. STRUCTURE DE LA TOWN GRABAT

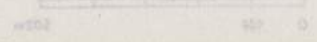
La structure de la town Grabat est caractérisée par une organisation spatiale qui est le résultat d'un processus de croissance continue. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville.



PARCELLAIRE



BÂTI



La structure de la town Grabat est caractérisée par une organisation spatiale qui est le résultat d'un processus de croissance continue. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville.

3.5. STRUCTURE DE LA TOWN GRABAT

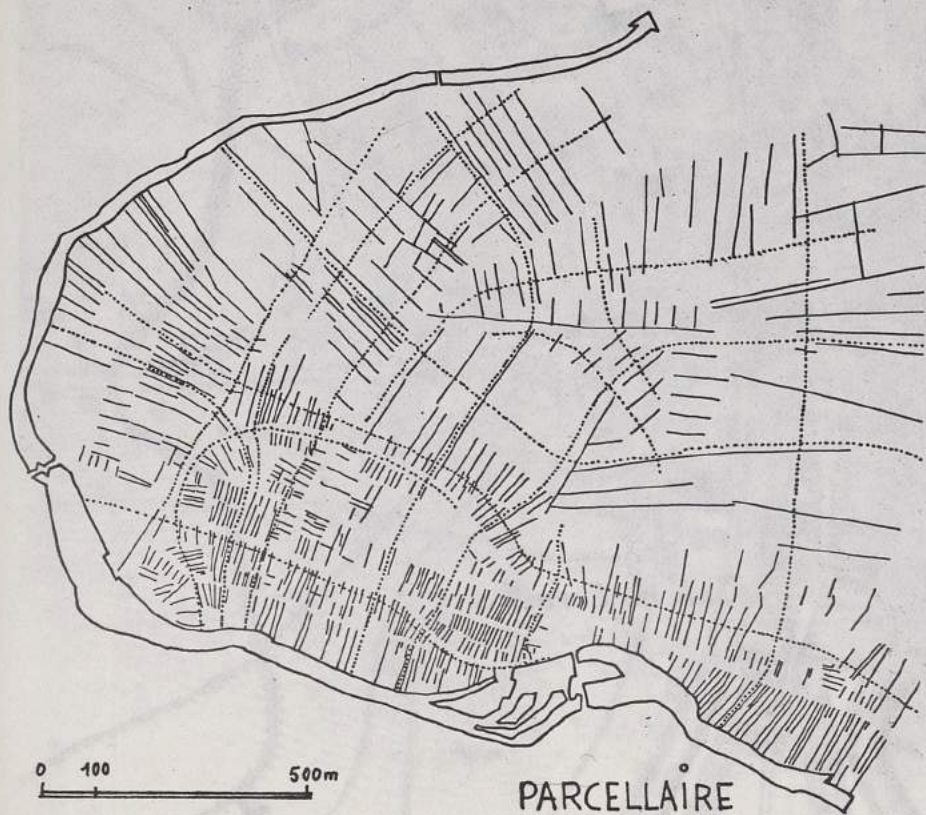
La structure de la town Grabat est caractérisée par une organisation spatiale qui est le résultat d'un processus de croissance continue. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville. Les données géométriques (alignement, etc.) ont été prises en compte pour la reconstruction de la ville.

7. LE MAS D'AZIL

Le méandre de l'Arize décrit un "U" dans lequel vient s'inscrire l'agglomération, accolée à la rivière sur sa branche amont.

Loin de saturer le site, le bourg n'en occupe pas la moitié.

Son plan régulier, à trame viaire orthogonale, appartient au type bastide. Par contre, l'enveloppe extérieure, arrondie, répond analogiquement à celle du méandre et lui est homothétique.





PLAN AU XIX^es.

8. MEAUX

8.1 LE SITE

L'originalité du site de MEAUX consiste dans le déplacement du méandre. Le nouveau lit (sans doute postérieur à l'époque romaine) court-circuite l'ancien méandre, réduit à l'état de bras mort.

Le nouveau méandre est en "U", l'ancien était plutôt en "O", bien que très allongé, très légèrement dissymétrique et typiquement d'affrontement.

8.2 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

La ville de "l'Ancien Régime" se compose de deux parties distinctes, l'une, la plus ancienne autour de la cathédrale ("La Ville"), à l'extérieur du méandre moderne, l'autre ("Le Marché") située à l'intérieur de ce méandre et à sa tête.

Le tissu de "La Ville" ne présente aucun caractère particulier, aucun de ses composants ne le domine, par contre celui du "Marché" s'organise autour d'un ample espace libre dont la fonction a fourni son nom au quartier.

Le rôle du site "naturel" consiste essentiellement à positionner les deux quartiers de part et d'autre de la tête du méandre. L'influence est plus complète sur le "Marché" dont l'axe (orientation) et l'enveloppe (figure) sont déduits de la géométrie de la boucle.

8.3 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

Pour importantes que soient la cathédrale et la place du "Marché", les éléments exceptionnels ne jouent pas un rôle fondamental dans l'organisation de la forme urbaine.

Pour comprendre le rôle du site "naturel" il convient de rappeler que le méandre de MEAUX s'est déplacé et que sa boucle s'est réduite à l'emplacement de l'ancien étranglement.

Ainsi, la "ville" aujourd'hui située à l'extérieur du méandre vivant, l'était à l'intérieur du méandre initial (aujourd'hui mort, occupé par un ruisseau, le Brassat, et depuis le XIX^e siècle par le canal latéral à la Marne).

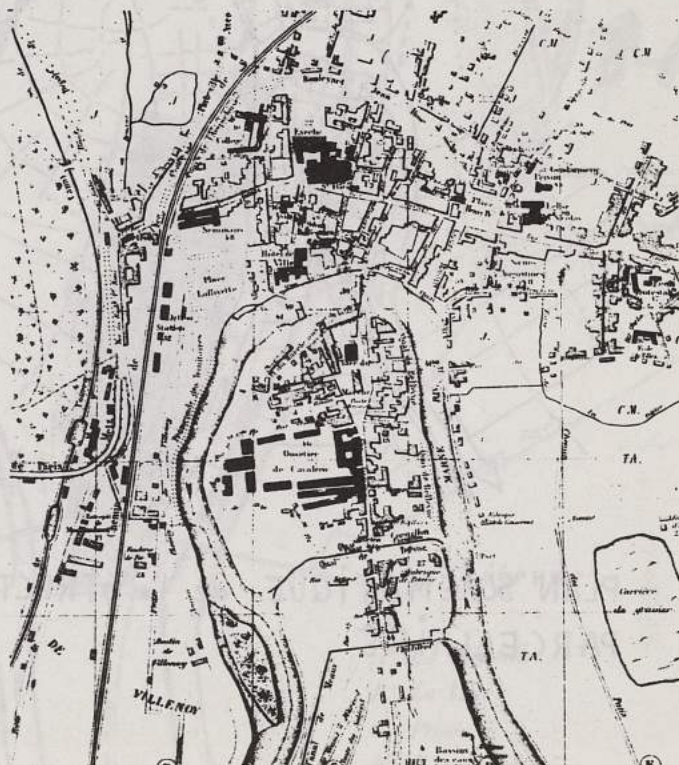
La "Ville" n'est en fait que la partie persistante (parce que placée à l'étranglement du méandre, donc plus facilement défendable) de la ville antique (fondation romaine) qui occupait toute la partie centrale de la boucle initiale, selon un plan régulier et orthogonal orienté par l'axe orographique du méandre.

Ainsi s'explique le positionnement a priori curieux de la "Ville" de MEAUX.

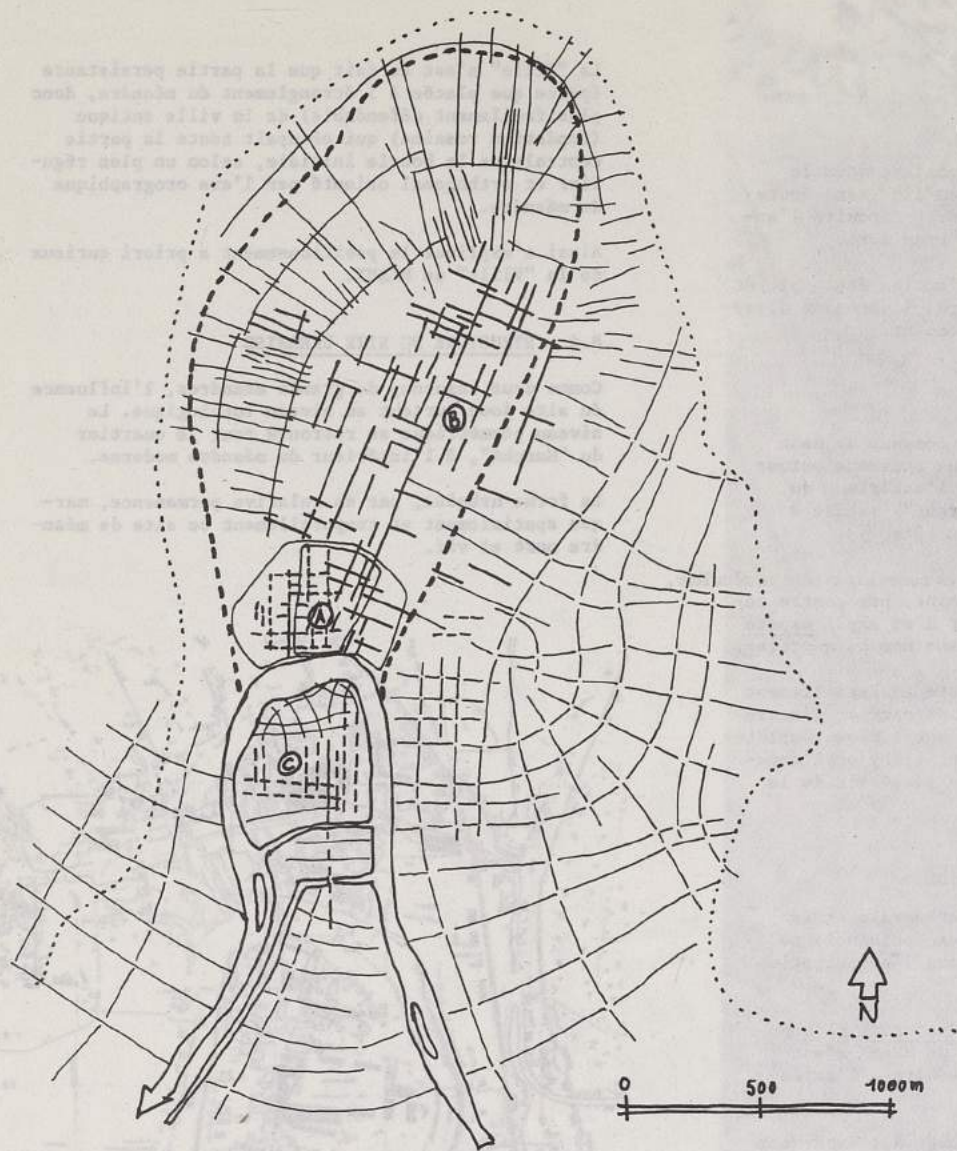
8.4 STRUCTURE DU SITE URBANISE

Comme dans beaucoup de grands méandres, l'influence du site joue surtout au niveau topologique. Le niveau géométrique se retrouve pour le quartier du "Marché", à l'intérieur du méandre moderne.

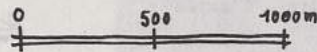
La forme urbaine, par sa relative permanence, marque spatialement et temporellement ce site de méandre mort et vif.



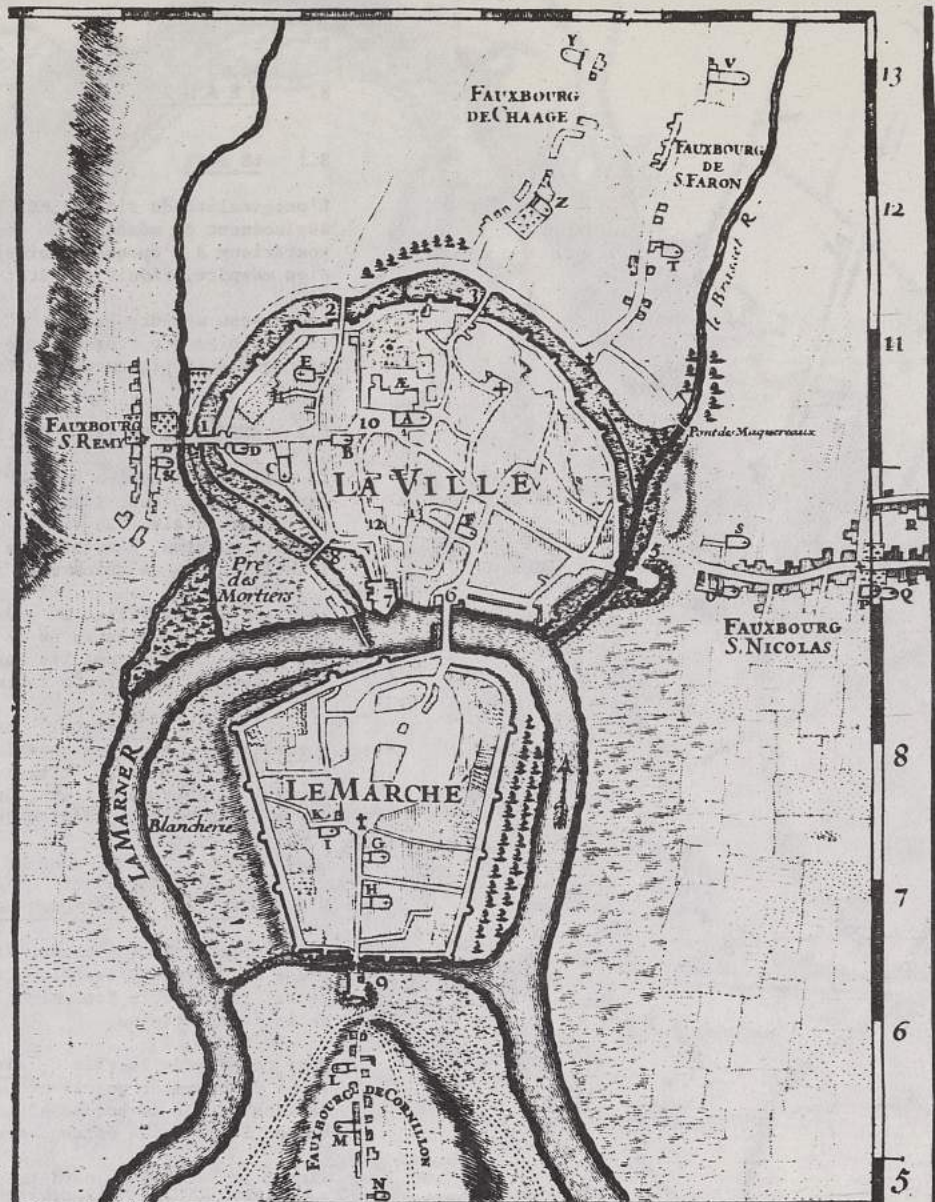
PLAN AU XIX^es.



PLAN SCHÉMATIQUE de la STRUCTURE PARCELLAIRE



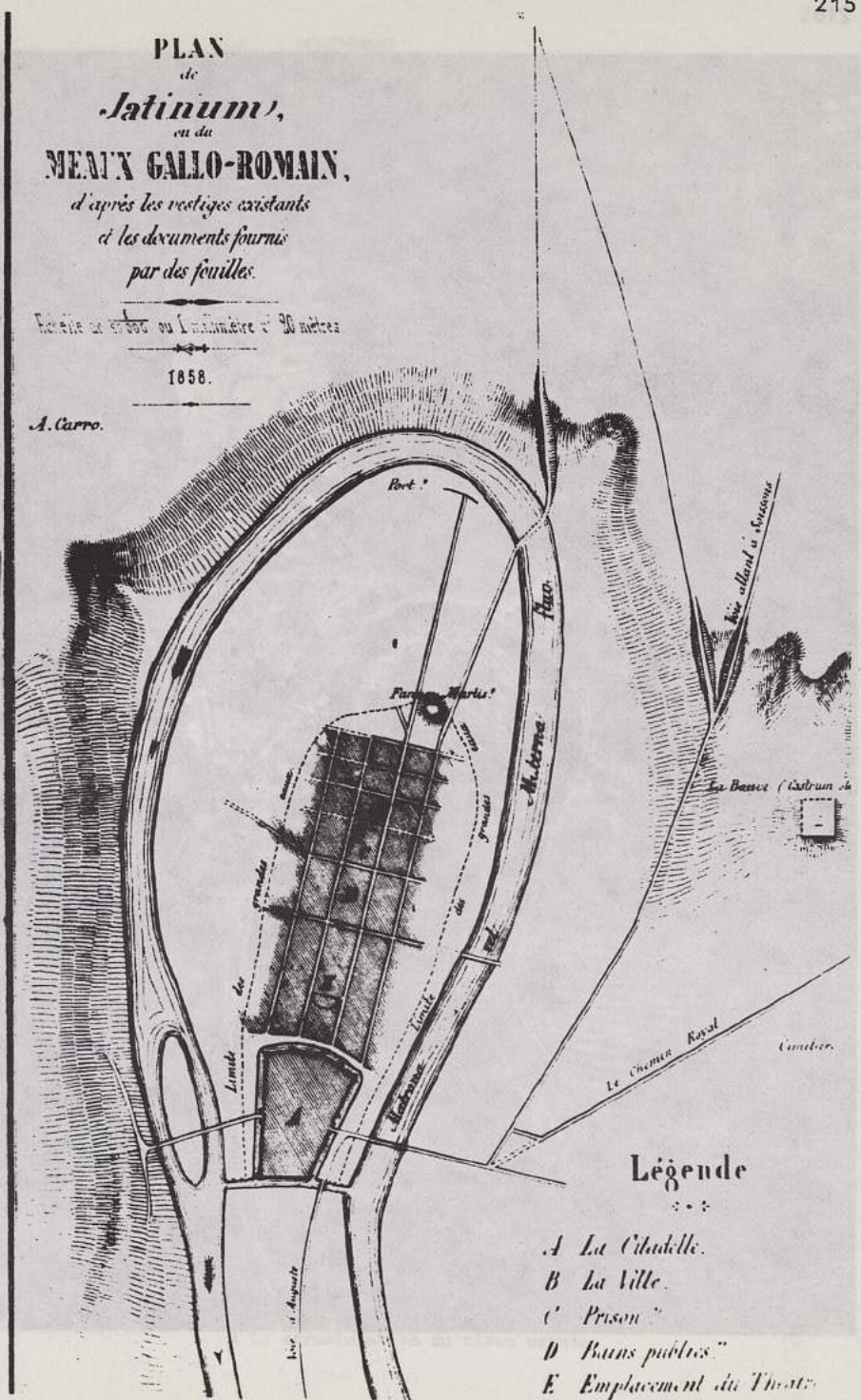
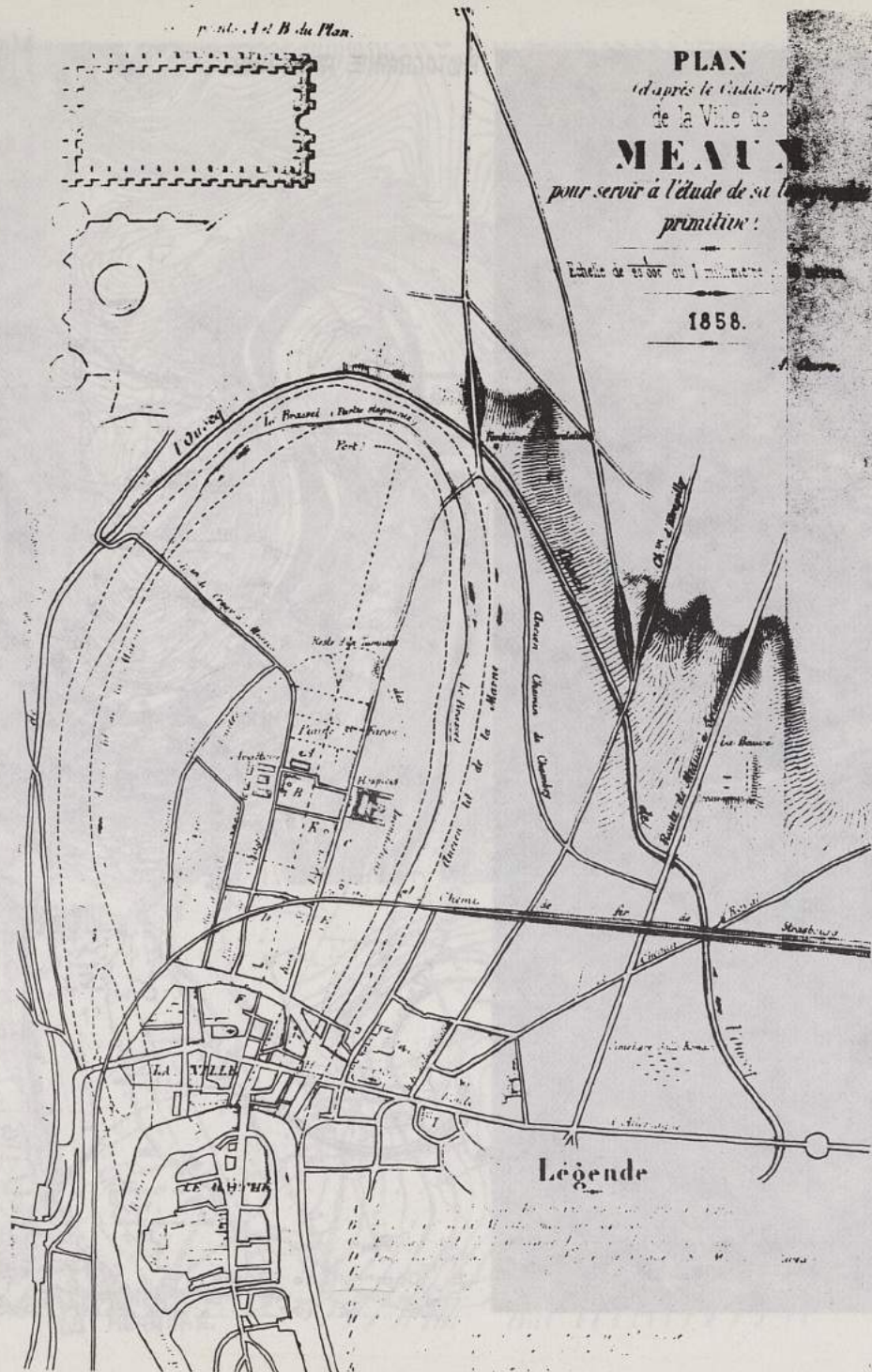
PLAN de JAILLOT. 1701



PLAN DE LA VILLE DE MEAUX.

- | | | | |
|------------------------------|------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| A. S'Estienne Cathédrale. | I. N ^o Dame B. F.O.S.A. | S. Les Cordeliers | 3. Porte Notre Dame. |
| E. Evêché | K. Hôtel Dieu de Cornillon | T. S'Thibaut | 4. La Place de S'Maur |
| B. Hôtel Dieu | L. S'Jacques Pr. O.S.A. | V. S'Fayon B.H.O.S.B. | 5. Porte S'Nicolas |
| C. S'Remy | M. S'Pierre Pr. O.S.B. | X. Les Capucins | 6. Porte du Marche |
| D. Hôpital Jean Ross PO.S.A. | N. S'Germain de Cornillon | Y. La Visitation | 7. Le Château |
| E. Les Ursulines | O. Hôpital General | Z. Chaage B.H.O.S.A. | 8. Porte des Vieux Moulins |
| F. S'Christophe. | P. S'Nicolas | & La Trinite | 9. Porte de Canal de Cornillon |
| G. S'Martin | Q. S'celine Pr. O.S.B. | 1. Porte S'Remy | 10. Place de l'Evêché |
| H. S'Saintin Collégiale. | R. Nœfort Pr. F.O.S.B. | 2. Porte Poitevine | 11. L'Archevêché |
| | 12. Place du Charbon | | 13. Couronne de S'Fayon |

13
12
11
8
7
6
5
4
3



PHOTOGRAPHIE AERIENNE.

MONTHERME



1/100000
 1/100000
 1/100000
 1/100000

9. MONTHERMELA VILLE

L'agglomération de MONTHERME est implantée au sommet d'un méandre de la Meuse et à cheval sur chacune de ses rives. Elle est juste au Nord du débouché de la Semoy sur ce fleuve.

Dans cette monographie nous ne nous intéresserons qu'à l'agglomération implantée à l'intérieur du méandre.

9.1 STRUCTURE DU SITE NATUREL

C'est un méandre parallèle légèrement étranglé en son centre qui présente une boucle parfaitement circulaire à son extrémité, son axe est sensiblement dirigé Nord-Sud, ses dimensions sont approximativement de 500 m. pour sa largeur et de 1.000 m. pour sa longueur.

Il est situé dans une suite de méandres de la Meuse et de son affluent la Semoy qui traversent le vieux massif primaire des Ardennes.

C'est un méandre encaissé possédant un relief intérieur et extérieur extrêmement important (120 m. de différence entre le point le plus haut et le point de plus bas du méandre) et dont la forme est redondante à celle de la rivière.

Les deux rives du méandre sont sensiblement parallèles l'une à l'autre à l'endroit de la confluence avec la Semoy où le site s'élargit quelque peu.

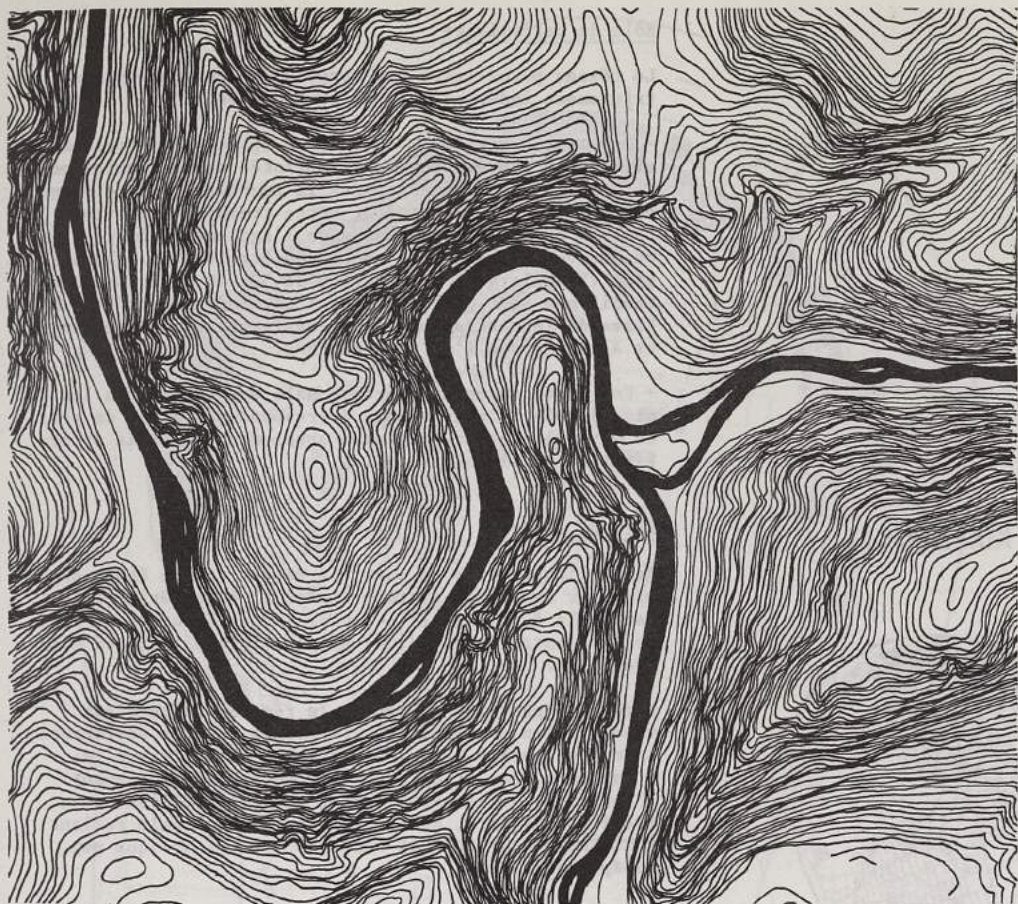
MONTHERME présente un type de méandre très simple et dont la forme est très prononcée (redondance hydrographie/relief) mais qui donne en définitive un site particulièrement monotone.

9.2 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

L'ensemble de l'agglomération est composé sur un seul type de tissu urbain qui est un tissu linéaire constitué par une somme de constructions disposées en contiguïté les unes avec les autres le long d'un alignement viaire et implantées sur un parcellaire de type laniéré.

Ce principe d'aménagement correspond exactement au modèle urbain utilisé couramment dans la région et on le retrouve intégralement dans toutes les agglomérations voisines (CHOOZ, GIVET, REVIN, etc ...).

Toutes les constructions pavillonnaires récentes installées vers le centre du méandre et organisées sur un principe ponctuel d'occupation de l'espace ne sont (heureusement) pas encore assez importantes pour participer à la structuration du tissu urbain.



LE SUPPORT PHYSIQUE.

LES DIMENSIONS
DU MÉANDRE.



VUES AERIENNES.

PLAN MILIEU XIX^e siècle.

Rôle du parcellaire

Le réseau parcellaire est composé de deux trames géométriquement indépendantes et juxtaposées :

- Une trame principale rayonnante (parcelles étroites et allongées) systématiquement implantée perpendiculairement à la rivière et qui répercute la courbure du site jusqu'au centre du méandre. C'est cette trame qui sous-tend toute l'organisation urbaine de l'agglomération (1). Près du fleuve les parcelles sont très étroites et très allongées (leur largeur peut varier de 5 à 10 m. au maximum, tandis que leur profondeur peut atteindre jusqu'à 60 m.). Elles deviennent de plus en plus larges et courtes au fur et à mesure que l'on s'en éloigne.

- Une trame secondaire orthogonale sur les points les plus élevés du méandre qui correspond aux zones de prés et de forêts et ne participe absolument pas à la structuration du tissu urbain (2).

Rôle du viaire

Avant l'apparition du pont, le réseau viaire était organisé sur un double système linéaire, l'un périmétral et parallèle à la fois à la rivière et aux courbes de niveau, l'autre longitudinal et parallèle à l'axe du méandre

Après l'apparition du pont le réseau viaire s'est recomposé en combinant deux systèmes viaires différents, l'ancien système linéaire parallèle à la rivière qui s'est maintenu, et un système arborescent desservant l'intérieur du méandre. Toutes les voies obéissent au tracé parcellaire, seule la voie longitudinale reliant MONTHERME à CHARLEVILLE-MEZIERES lui est quelque peu indépendante.

Réseau viaire et réseau parcellaire ont été implantés dans une étroite interdépendance l'un envers l'autre, ce qui amène un haut niveau de cohérence morphologique entre eux, comme aussi avec leur site de méandre.

Rôle des masses bâties

Les masses bâties sont peut importantes dans le méandre (leur emprise ne représente que le dixième de la surface totale de ce site) de plus elles sont plutôt cantonnées au sommet du méandre et contre le fleuve, ce sont elles malgré tout qui donnent la spécificité morphologique essentielle à ce tissu urbain.

Le réseau bâti se décompose en deux parties :

- Un bâti linéaire correspondant au noyau ancien de l'agglomération, qui est implanté près de la rivière et parallèlement à celle-ci. Il donne à son tissu une configuration linéaire très précise.



LE SITE URBAIN.
ETAT ACTUEL.

- Un bâti ponctuel de création récente, situé plutôt vers le centre du méandre et implanté d'une façon très indépendante par rapport aux réseaux parcellaire et viaire. Il donne à son tissu une configuration diffuse et intervient peu dans sa structuration générale.

L'ensemble est constitué par des maisons basses (deux niveaux en moyenne). La seule construction importante par sa taille est l'église avec son clocher; elle forme le seul événement notable pour son réseau et sert quelque peu de ponctuation pour son tissu. A l'extérieur de la ville et vers le sommet du méandre le collège présente une construction importante mais qui est trop déconnectée du tissu urbain général pour intervenir dans sa structuration.

On peut remarquer que si chacun des éléments bâtis composant ce niveau obéit inconditionnellement à la trame parcellaire, par contre l'ensemble du réseau s'organise plutôt à partir du tracé viaire (particulièrement en ce qui concerne l'ancien tissu linéaire). Ainsi donc si le réseau parcellaire fixe le principe d'obéissance géométrique général du tissu bâti par rapport à son site (parallélisme et perpendicularité des constructions à la rivière et au relief) comme aussi ses dimensions et densité (constructions en profondeur et mitoyennes), c'est le réseau viaire qui en fixe précisément la position (alignement systématique des constructions le long des voies). Le réseau bâti est alors amené à souligner les directions données par la trame viaire et à se composer par conséquent suivant un schéma linéaire.

Enfin on peut noter que les masses bâties, malgré leur obéissance au site, tournent en fait le dos à la rivière et la traite comme un "espace d'arrière".

Rôle des espaces libres

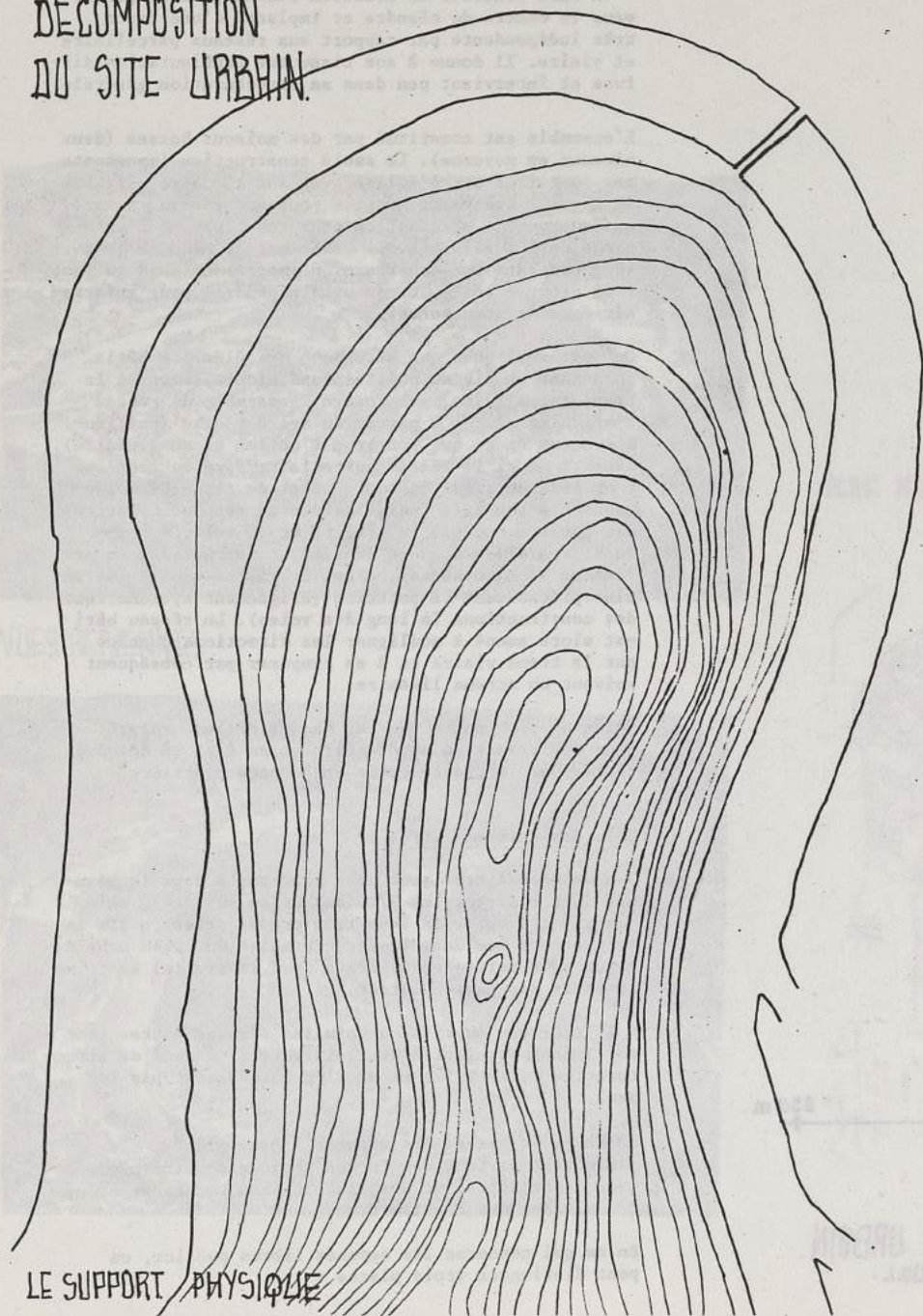
Les espaces libres sont très importants dans le méandre (ils couvrent les 9/10èmes de sa surface), mais justement à cause de leur trop grande présence ils interviennent peu dans la structuration du tissu urbain, sinon pour mettre en évidence (par inversion) la forme linéaire des masses bâties.

A l'intérieur du tissu urbain les espaces libres sont totalement assujettis au trois autres niveaux de structuration de la ville et ne s'en distinguent pas (ou peu).

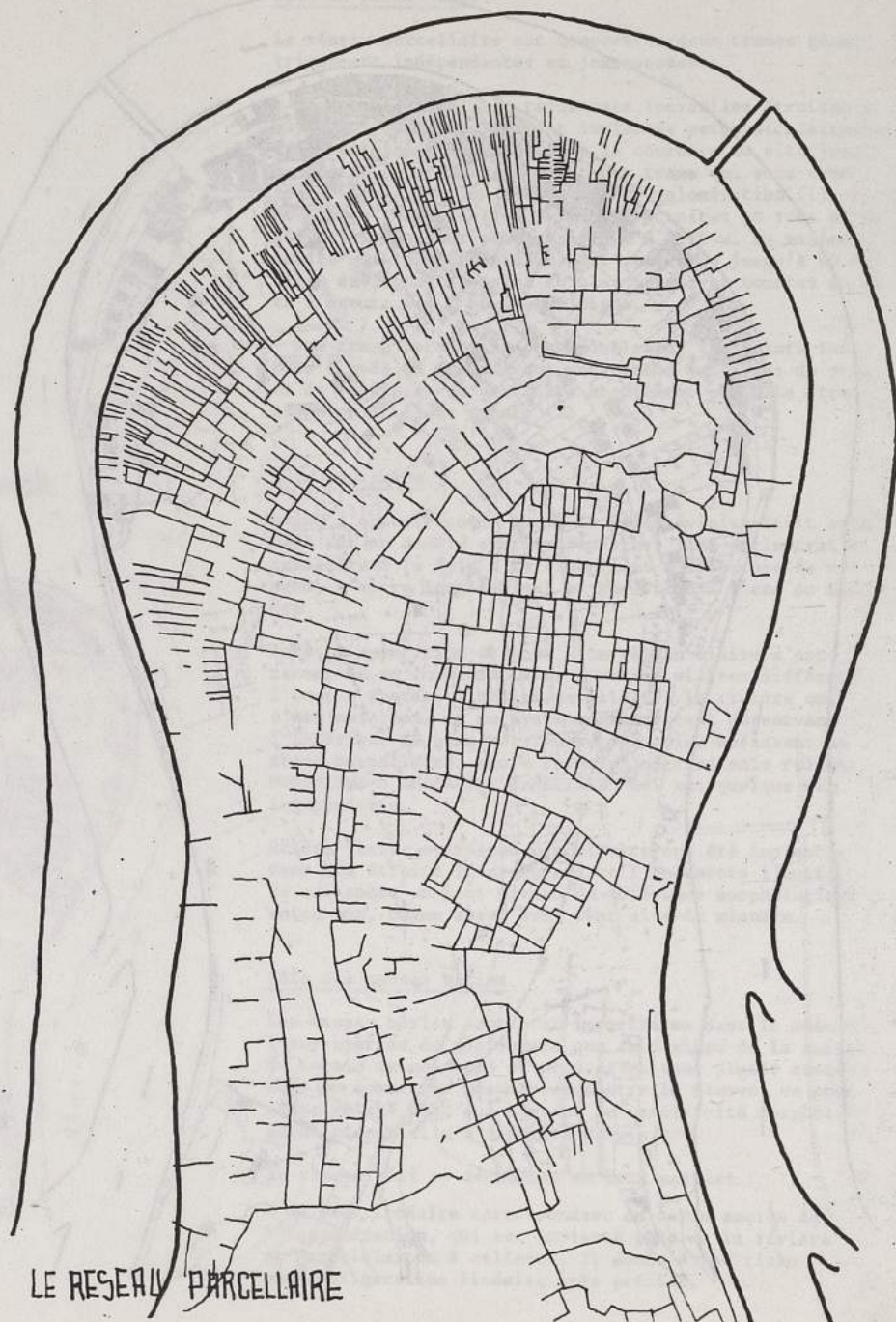
En ce qui concerne les espaces libres privés, ils présentent partout des formes résiduelles (bien que très importantes) et qui sont presque toutes rejetées à l'arrière des constructions.

En ce qui concerne les espaces libres publics, on peut distinguer trois places :

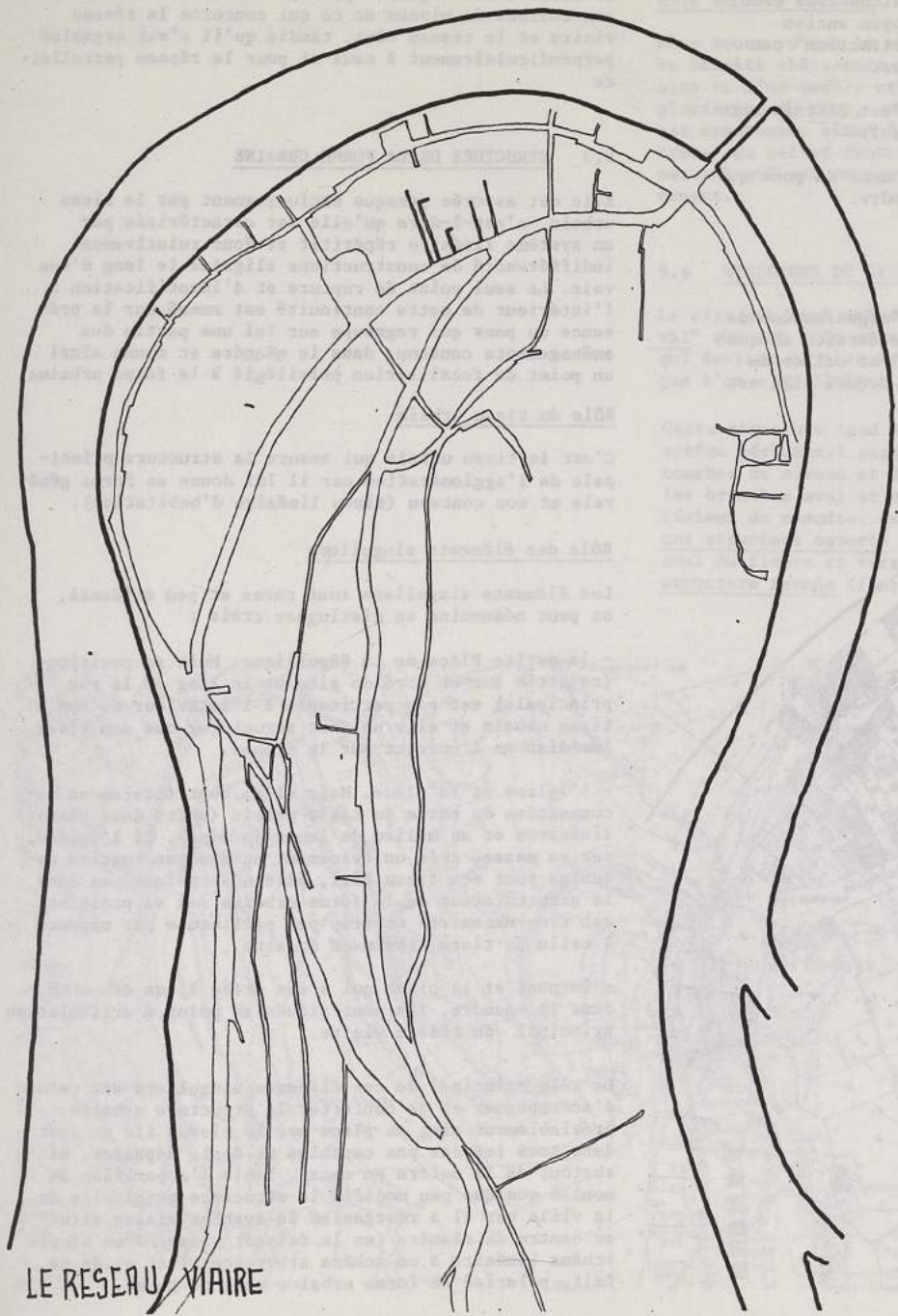
DECOMPOSITION
DU SITE URBAIN.



LE SUPPORT PHYSIQUE



LE RESEAU PARCELLAIRE



LE RESEAU VIAIRE



LE RESEAU BATI.

- la Place de la République, de dimensions très réduites (25 m. x 20 m.), située dans le noyau ancien contre la rivière et composée en "soustraction" par rapport aux masses bâties environnantes.

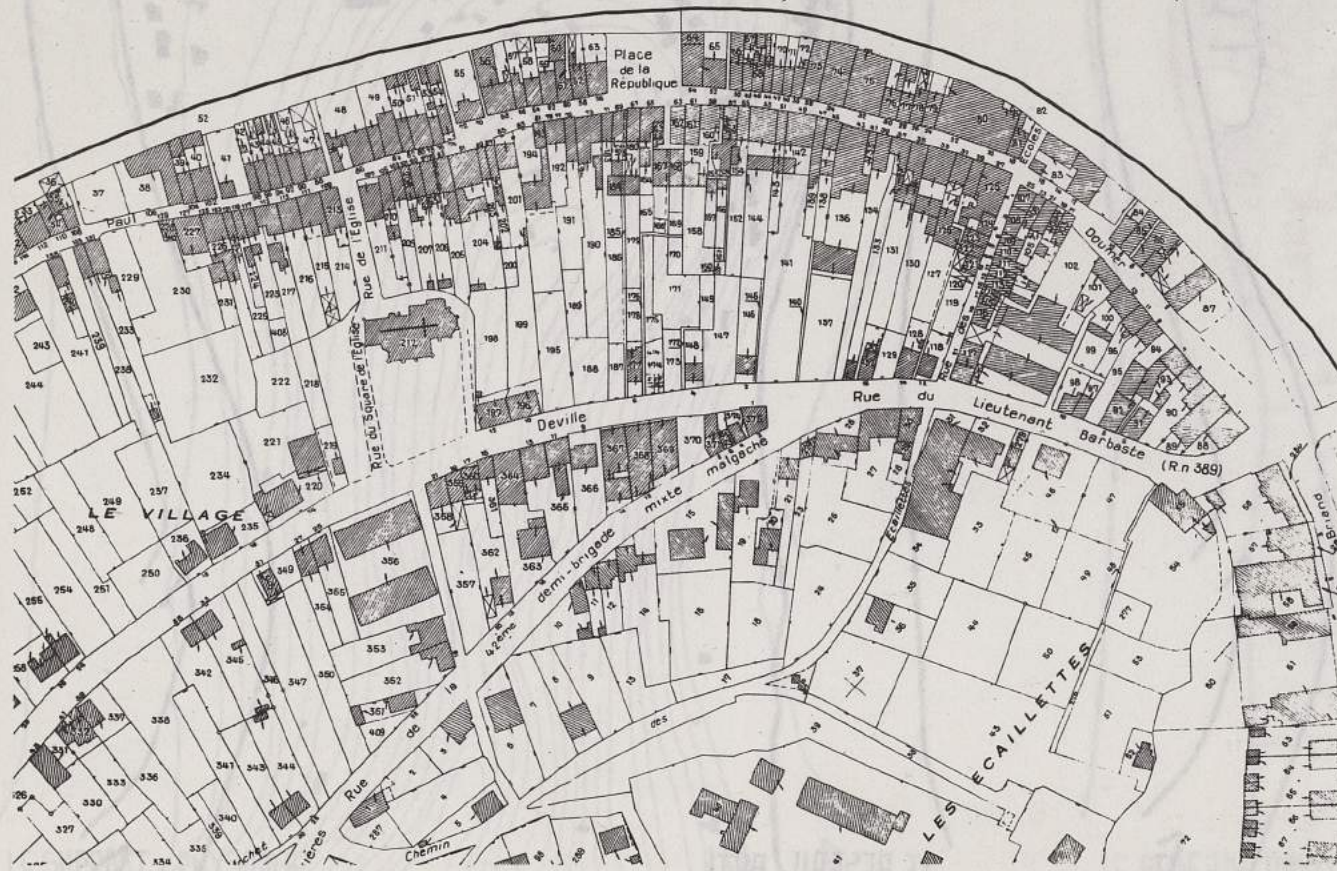
- la Place de l'Eglise (square) qui n'est définie morphologiquement que par son dessin au sol,

- l'espace libre constitué par le débouché du pont qui commande l'entrée et la sortie du méandre.

Rôle du site naturel

Dans le cas de cette agglomération, l'organisation de son tissu urbain est le résultat d'une étroite adéquation entre les données du site naturel et celles du modèle linéaire de référence à partir duquel elle est composée.

DETAIL DE LA FORME URBAINE.



Le tissu s'est organisé parallèlement à la rivière et aux courbes de niveau en ce qui concerne le réseau viaire et le réseau bâti, tandis qu'il s'est organisé perpendiculairement à ceux-ci pour le réseau parcellaire

9.3 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

Elle est assurée presque exclusivement par le tissu urbain, c'est-à-dire qu'elle est caractérisée par un système linéaire répétitif et donc relativement indifférencié de constructions alignées le long d'une voie. Le seul point de rupture et d'identification à l'intérieur de cette continuité est amené par la présence du pont qui regroupe sur lui une partie des aménagements contenus dans le méandre et donne ainsi un point de focalisation privilégié à la forme urbaine.

Rôle du tissu urbain

C'est le tissu urbain qui assure la structure principale de l'agglomération car il lui donne sa forme générale et son contenu (tissu linéaire d'habitation).

Rôle des éléments singuliers

Les éléments singuliers sont rares et peu évidents, on peut néanmoins en distinguer trois :

- la petite Place de la République. Mais sa position (rejetée sur un bord du site et le long de la rue principale) est peu pertinente à l'intérieur de son tissu urbain et elle ne peut structurer que son tissu immédiat en l'ouvrant sur le fleuve.

- l'église et sa place. Mais elles sont totalement déconnectées du reste du tissu urbain (entre deux tissus linéaires et au milieu de leurs jardins). Si l'église, par sa masse, crée un événement et une ponctuation notables pour son tissu bâti, elle n'entre que peu dans la structuration de la forme urbaine car sa position est trop excentrée et trop peu pertinente par rapport à celle du tissu urbain et du site.

- le pont et la place qui s'est créée à son débouché dans le méandre. Ils sont situés au point d'articulation principal du réseau viaire.

Le rôle principal de ces éléments singuliers est celui d'accompagner et de conforter la structure urbaine préalablement mise en place par le tissu, ils ne sont dans tous les cas pas capables ni de la dépasser, ni surtout de la mettre en cause. Seule l'apparition du pont à quelque peu modifié la structure originelle de la ville car il a réorganisé le système viaire situé au centre du méandre (en le faisant passer d'un simple schéma linéaire à un schéma arborescent) et a, de ce fait, polarisé la forme urbaine vers ce point.

Rôle du site naturel

Nous avons vu que la mise en place du tissu s'est faite en étroite obéissance avec les données conjointes du site et d'un modèle urbain. En ce qui concerne l'implantation du pont, on peut remarquer que celui-ci est exactement situé à la terminaison de la ligne de crête du relief contre le fleuve. C'est donc le site naturel qui est en partie responsable de son positionnement.

9.4 STRUCTURE DU SITE URBANISE

Le site urbanisé présente une structure en "fer à cheval" qui est très prononcée au sommet du méandre et qui devient de plus en plus diffuse au fur et à mesure que l'on s'en éloigne.

Cette structure tend à organiser la ville sur un schéma périmétral parallèle à la rivière et aux courbes de niveau et à repousser ses extensions vers les branches aval et amont de la Meuse et vers l'intérieur du méandre. Ce site urbanisé présente donc une structure ouverte le long des branches amont et aval du fleuve et vers l'intérieur du méandre et une structure fermée (finie) à son sommet.

Rôle de la forme urbaine

La forme urbaine est relativement passive car elle obéit inconditionnellement à son site. Elle donne la priorité à l'enveloppe du site et met ainsi en évidence la courbure de ce méandre à son sommet. Seule l'apparition du pont à quelque peu perturbé la structure en fer à cheval du site urbanisé en polarisant une partie des circulations vers son débouché et en commençant à organiser l'intérieur du méandre sur une structure en arbre.

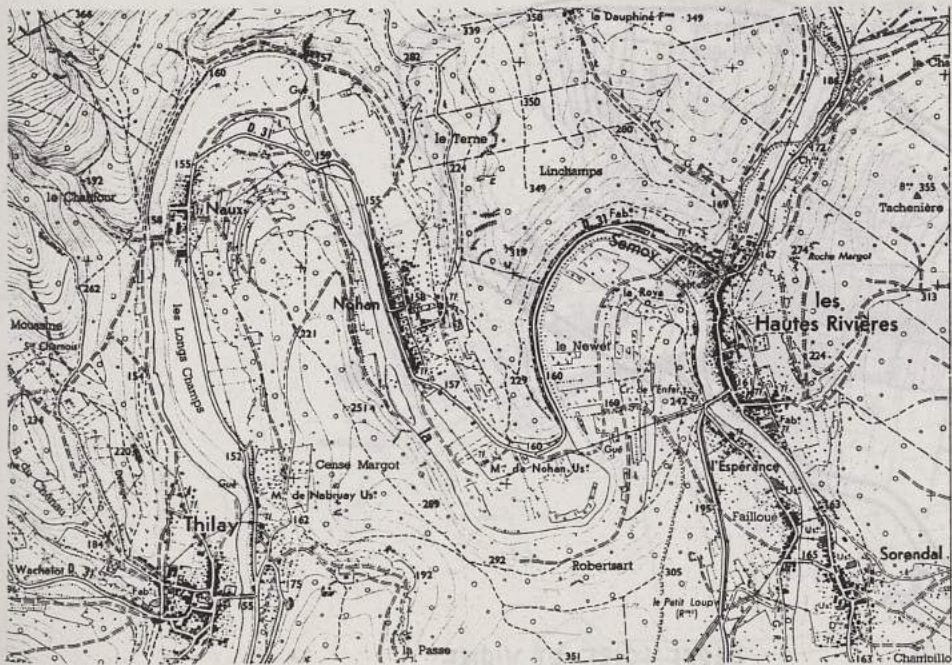
Dans l'évolution de MONTHERME le noyau ancien joue en fait le rôle d'une enveloppe urbaine qui définit précisément les limites de l'agglomération contre la rivière, mais laisse une certaine liberté d'aménagement pour l'intérieur du méandre.

Rôle du site naturel

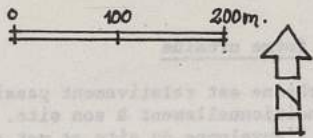
Le site n'a pas provoqué ici la mise en place d'un tissu urbain original (propre à ce seul site de méandre) mais il a tout simplement aidé à la reprise facile d'un modèle urbain à partir duquel s'est composée la presque totalité des agglomérations de la région.

Le méandre a donné à son agglomération un site commode pour s'y implanter (le long de la rivière) et n'a obligé son modèle urbain qu'à s'incurver (déformation par torsion) pour intégrer la courbure du site à son sommet mais ne l'a absolument pas remis en cause.

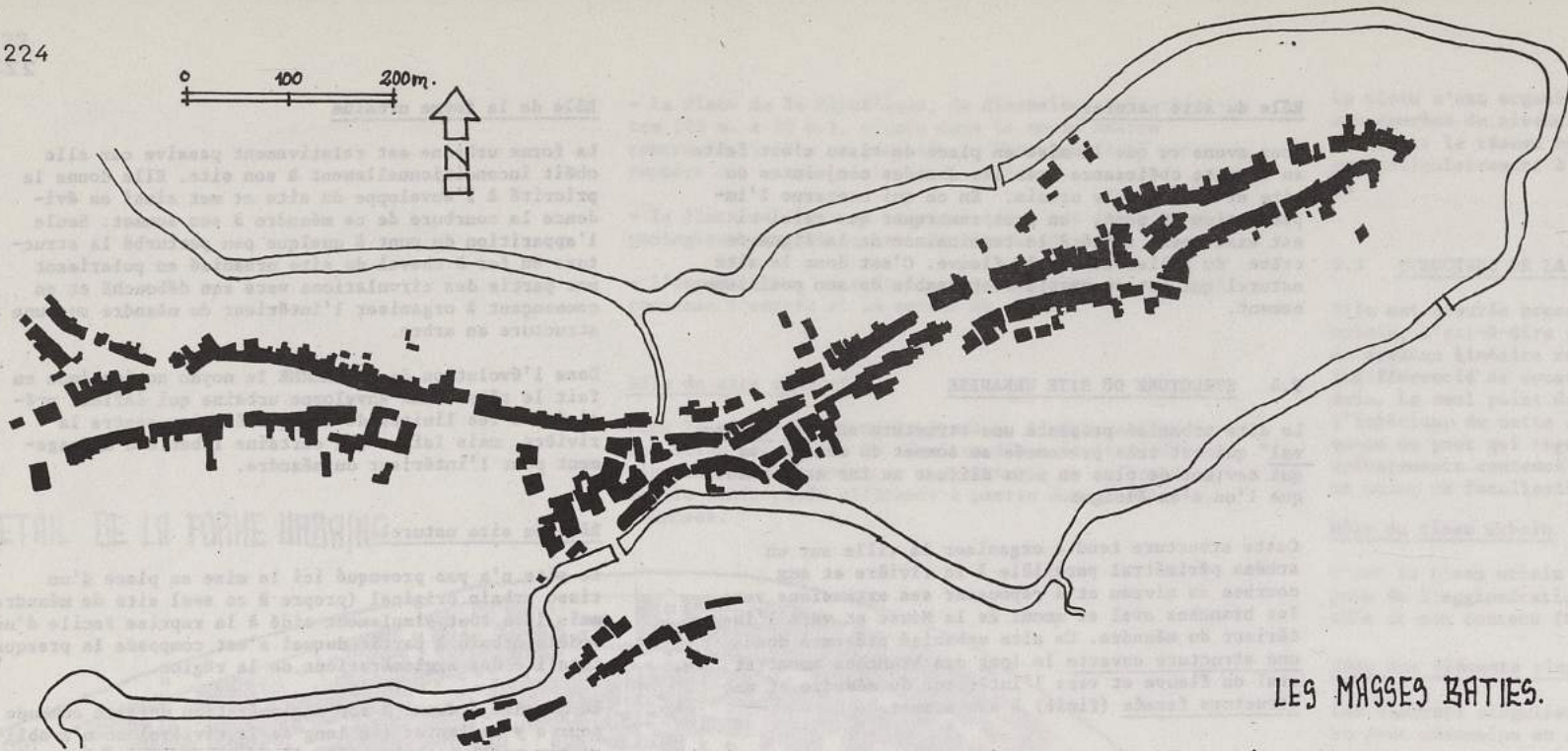
Le rôle du site naturel s'est borné à n'être qu'un confortateur, ou à la limite qu'un modificateur secondaire, pour la mise en place d'un tissu "traditionnel" mais absolument pas un incitateur pour la création d'un tissu urbain nouveau.



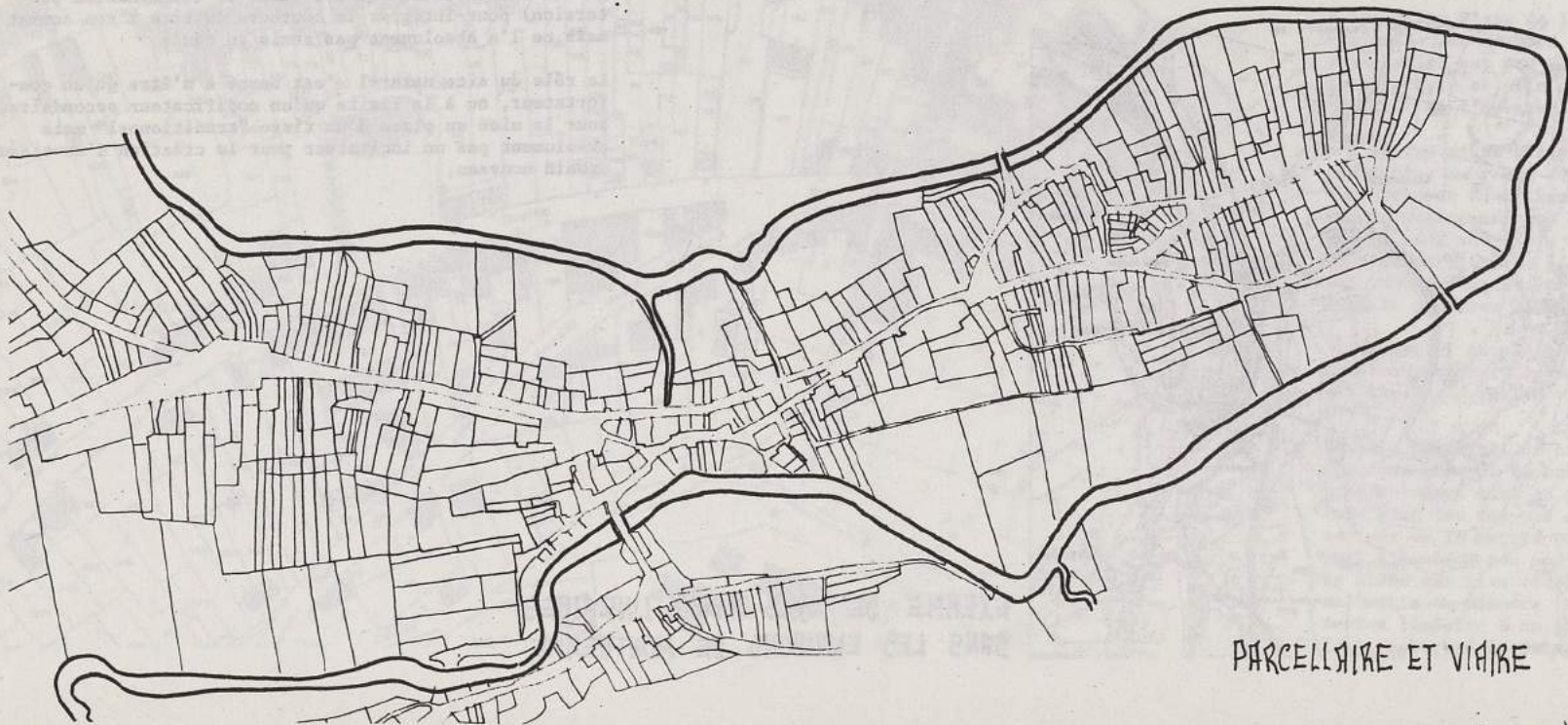
EXEMPLE DE TISSUS URBAINS LINEAIRES
DANS LES ENVIRONS DE MONTHERME



MONTHUREUX.
DECOMPOSITION DU SITE URBAIN.



LES MASSES BATIES.



PARCELLAIRE ET VIAIRE

10. MONTHUREUX10.1 LE SITE

Le méandre de MONTHUREUX est en "U", particulièrement allongé, légèrement pincé en son milieu. Le relief à l'intérieur de la boucle est médiocre.

10.2 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

MONTHUREUX semble appartenir à une catégorie connue, celle des villages-rues. L'emploi de ce type urbain est ici particulièrement ambigu. Procède-t-il d'une typologie régionale ou est-il adaptation à un site particulièrement linéaire ? Certainement est-il lié aux deux phénomènes.

Les seules exceptions à la linéarité de la double rangée bâtie sont dues à des rues qui bifurquent de l'axe principal, soit pour distribuer l'élargissement du méandre, soit pour desservir des ponts. Dans un de ces derniers cas c'est même un dédoublement de la rue principale qui a lieu, créant une complexité relative.

Deux places comptent, l'une simple élargissement de la rue, l'autre découpée dans le parcellaire tangentiellement à cette même rue, sans que ni l'une ni l'autre soient en rapport avec des lieux ou des édifices particuliers.

Le relief ne semble avoir d'influence que sur la trame viaire, sinon pour marquer le pont principal, une plus forte concentration du bâti et pour moduler le dessin du parcellaire.

Un réseau de chemins amorce le tour de la butte qui souligne légèrement le sommet du méandre.

10.3 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

Aucun élément singulier donc, ne marque vraiment ce village-rue, à peine l'église modifie-t-elle la rue principale.

Le site permet un développement particulièrement linéaire et rectiligne du village-rue.

10.4 STRUCTURE DU SITE URBANISE

La simplicité de structure dépend pour beaucoup de la rencontre entre une typologie villageoise régionale et un site de méandre exceptionnellement allongé et étroit, dont l'influence est sensible à quelques détails des trames viaire (culs-de-sac ou dédoublements), parcellaire et bâtie.



Le relief du terrain est à l'origine de la situation actuelle. Les pentes sont assez fortes et ont entraîné la construction de nombreux bâtiments en pierre de taille.

On trouve de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine, notamment des restes de murailles et de fondations.

10.2 - SITUATION DE LA VILLE

La ville est située sur une colline qui domine la vallée de la Seine. Cette position a permis de protéger le site contre les invasions.

10.3 - SITUATION DE LA VILLE

Le relief du terrain est à l'origine de la situation actuelle. Les pentes sont assez fortes et ont entraîné la construction de nombreux bâtiments en pierre de taille.

Le relief du terrain est à l'origine de la situation actuelle. Les pentes sont assez fortes et ont entraîné la construction de nombreux bâtiments en pierre de taille.

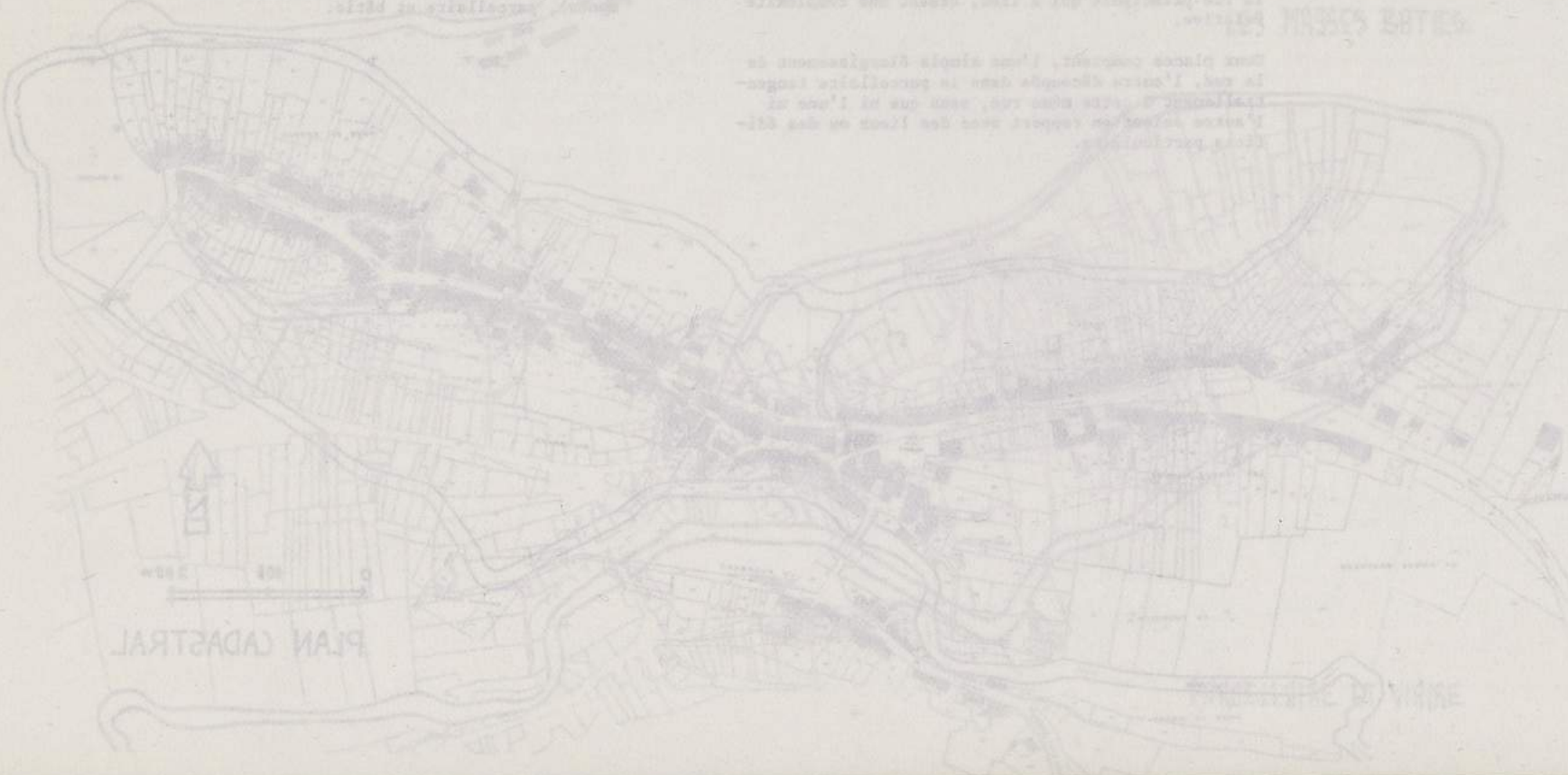
10.1 - SITUATION DE LA VILLE

Le relief du terrain est à l'origine de la situation actuelle. Les pentes sont assez fortes et ont entraîné la construction de nombreux bâtiments en pierre de taille.

Le relief du terrain est à l'origine de la situation actuelle. Les pentes sont assez fortes et ont entraîné la construction de nombreux bâtiments en pierre de taille.

Le relief du terrain est à l'origine de la situation actuelle. Les pentes sont assez fortes et ont entraîné la construction de nombreux bâtiments en pierre de taille.

TABLE DES MATIÈRES



PLAN CADASTRAL



11. NAJAC

11.1 STRUCTURE DU SITE NATUREL

NAJAC est une bourgade d'origine médiévale, située dans un méandre de l'Aveyron, au sud de VILLEFRANCHE DE ROUERGUE, dans un site très escarpé. La rivière présente en effet un encastrement de 160 mètres par rapport au sommet du relief situé à l'intérieur de la boucle.

11.2 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

Le village se caractérise par son extrême longueur (1.250m) et par son caractère linéaire.

Groupé à l'origine autour de l'église, au pied du château, le village s'est allongé par la suite vers l'attache du méandre, puis s'est prolongé par une bastide, elle même linéaire dans sa structure.

Le réseau bâti possède donc un rôle primordial dans la structure du tissu urbain. Mais c'est surtout le support physique qui a été ici l'élément déterminant : le village dans toute sa partie Est est implanté sur la ligne de crête du relief, pour ensuite se subdiviser en deux rues du côté Ouest. L'une rejoint une courbe de niveau plus basse (rue basse) et l'autre, empruntant momentanément la ligne de crête, finit par contourner le mamelon rocheux (qui supporte le château) pour rejoindre l'église.

La raideur du relief explique sans doute ici l'étroitesse constante du tissu urbain.

Il faut noter en outre que la rivière, très absente visuellement, ne joue aucun rôle dans la structure du tissu.

NAJAC est plus un site de promontoire et de crête qu'un véritable site de méandre.

11.3 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

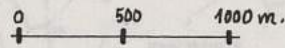
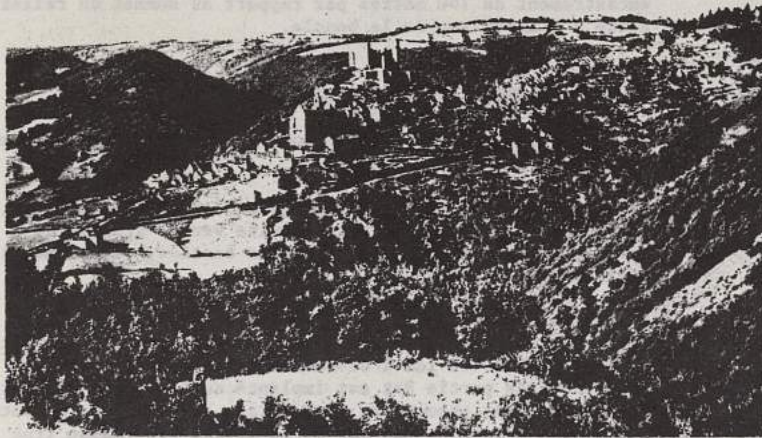
La forme urbaine se caractérise par le dialogue entre un élément singulier ponctuel (le château) et un tissu linéaire.

Ce qui est assez particulier dans le cas de NAJAC (par rapport à LA VOUTE-CHILHAC par exemple), c'est que le linéaire de la rue contourne le château au lieu d'y aboutir. C'est ce qu'on pourrait appeler une forme "d'évitement".

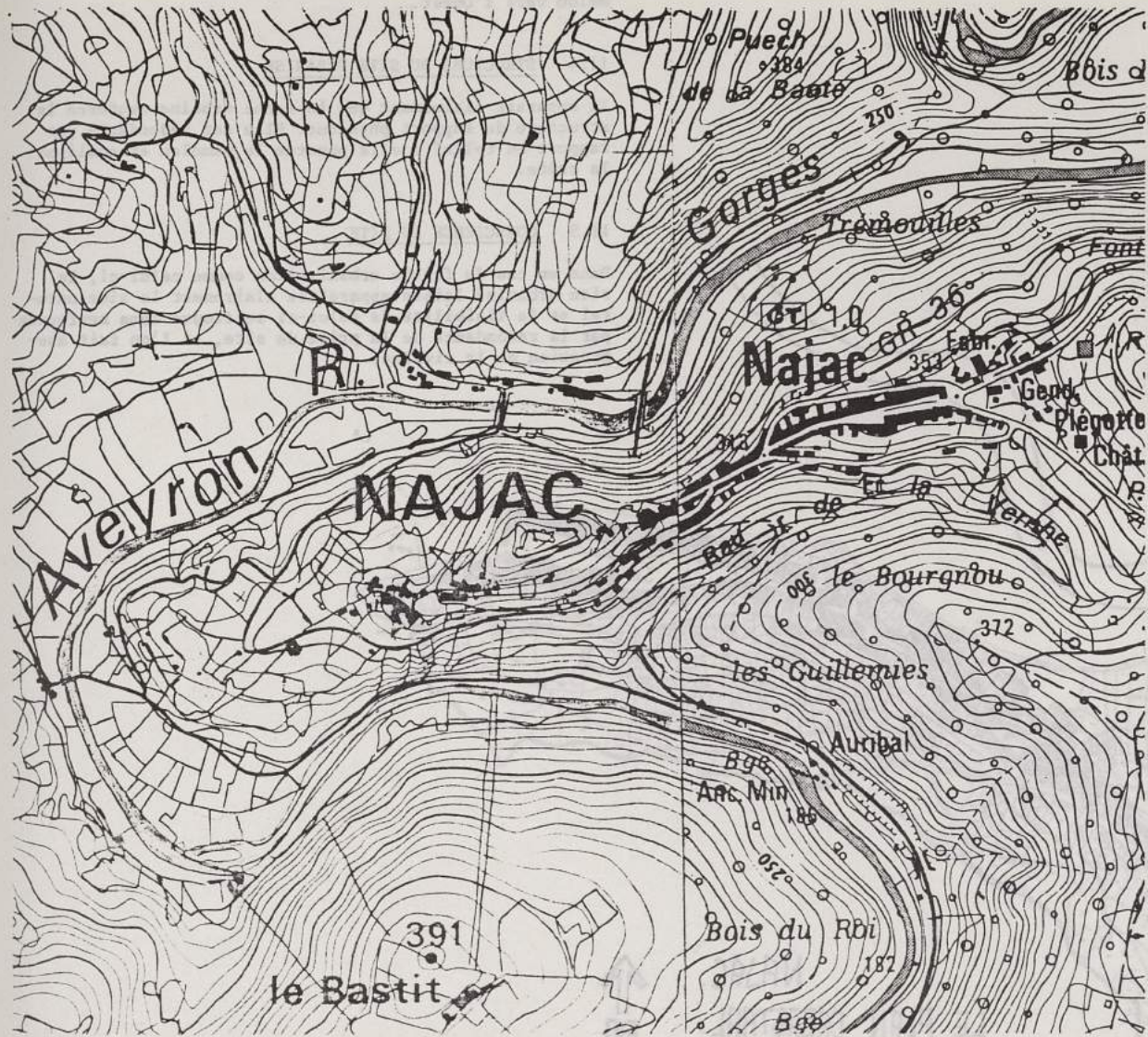
L'église, au contraire, se situe à peu près dans la continuité linéaire du bâti.

PARIS

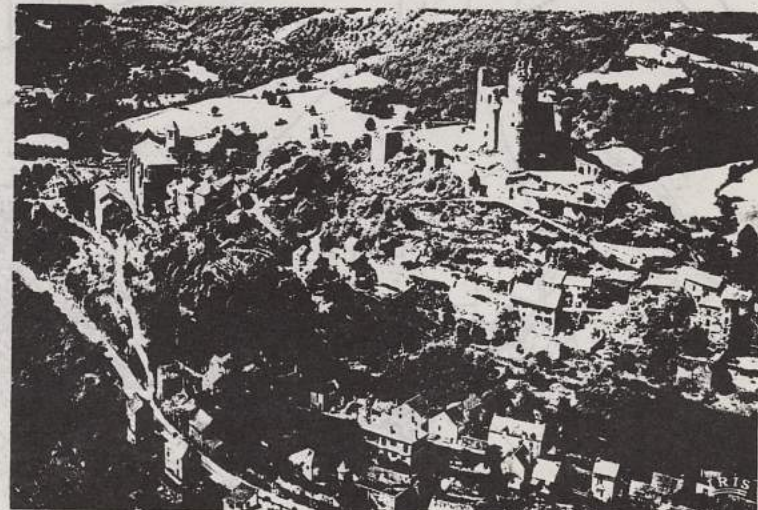
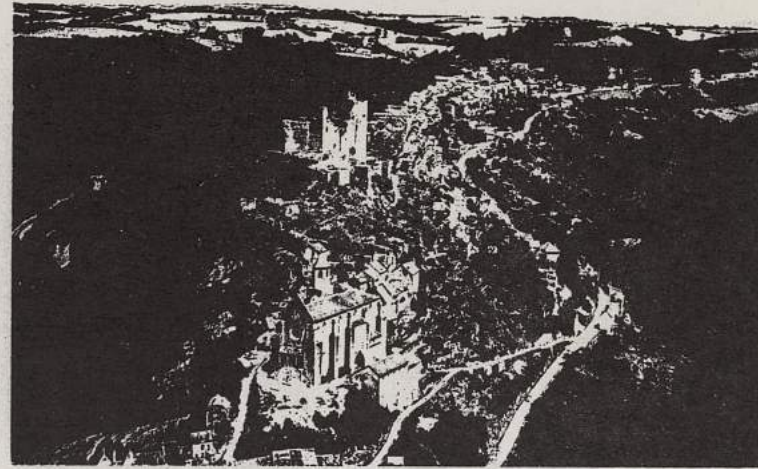
LE SUPPORT PHYSIQUE

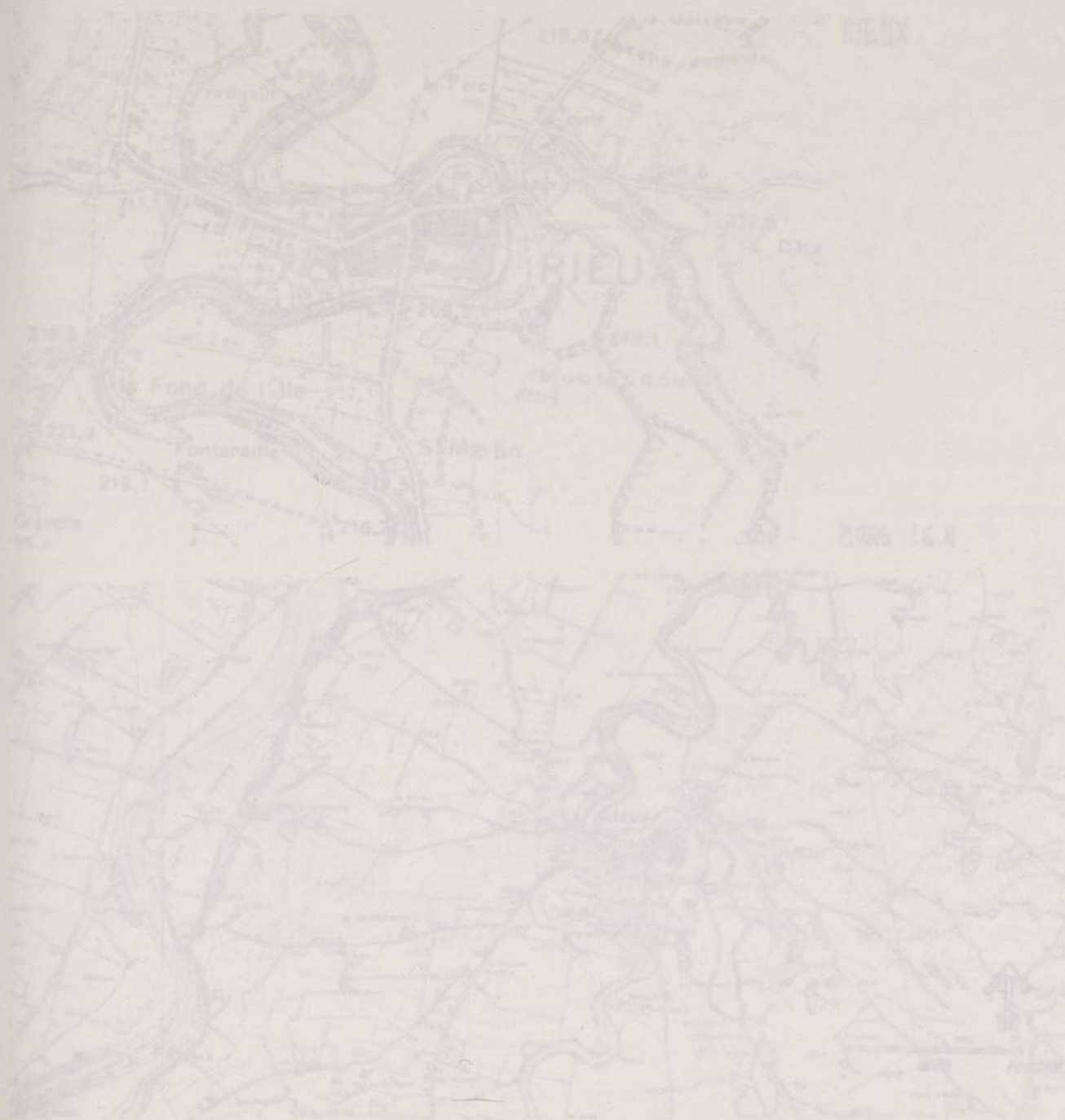


LE SUPPORT PHYSIQUE



LE SITE URBAIN.





12.1. VIEUX

La ville de VIEUX est située dans un alignement de l'axe, au niveau de cette rivière vient emprunter le couloir alluvial de la Marne, avant de s'y jeter quelques kilomètres plus au Nord, face à la ville de CARROUX.

12.1.1. STRUCTURE DU SITE ACTUEL

Le site de VIEUX est tout-à-fait comparable à celui de CARROUX par sa position vis-à-vis du relief : il se développe dans une zone relativement plate (la plaine alluviale) et au tête de trouée alluviale à un relief de collines assez abruptes. Toutefois ses dimensions sont un peu plus petites et son axe principal est ici sensiblement Est-Ouest.

La configuration est particulière puisqu'elle présente deux étranglements assez marqués.

12.1.2. STRUCTURE DU TISSU URBAIN

Le réseau viaire est le réseau le plus structurant du site urbain, à la fois par sa position et sa géométrie. L'alignement dominant en est la rue principale longitudinale qui se trouve à peu près exactement située au bordure Nord du site, en accompagnement de la rive la plus abrupte de la rivière.

La position de cette rue se trouve dans l'axe par rapport à l'axe de l'alignement, et sa direction est latérale dans l'axe de l'alignement à l'axe de la rivière.

Le tracé secondaire est relativement orthogonal et se présente par le repiquement qui s'est accordé à travers une zone les sites de l'alignement. Des déviations sont intercalées dans les inflexions de la trace viaire.

Au-delà la configuration du site entre la ligne de rive (ligne planaire) et son axe (ligne linéaire).

12.1.3. SENSIBLE DE LA FORME URBAIN

Les éléments suivants relient l'attention à VIEUX :

1. L'alignement positionné tout-à-fait en tête de planure, le long de la rue principale et qui joue dans un rôle important dans la structure de la forme urbaine.

2. Deux places :

- l'une à l'extrémité de l'alignement, qui est située entre la rue principale à son extrémité et la rive de la rivière, juste avant par la rive viarie de se modifier en fait pour former la rive avec deux plusieurs directions.

Les murs, le sol et l'élément d'orientation qui le
partitions le site en zones de culture et d'habitat
le développement de celui-ci par la suite. L'édifice, en
effet, s'est installé sur la crête qui prolonge le
vallon vers l'Ouest.

11.2 STRUCTURE DU SITE

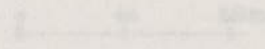
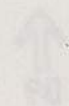
Il apparaît clairement que la forme actuelle résulte de
successives de superpositions. Elle est constituée par
l'ajout de cette à elle-même la maison et son
annexe.

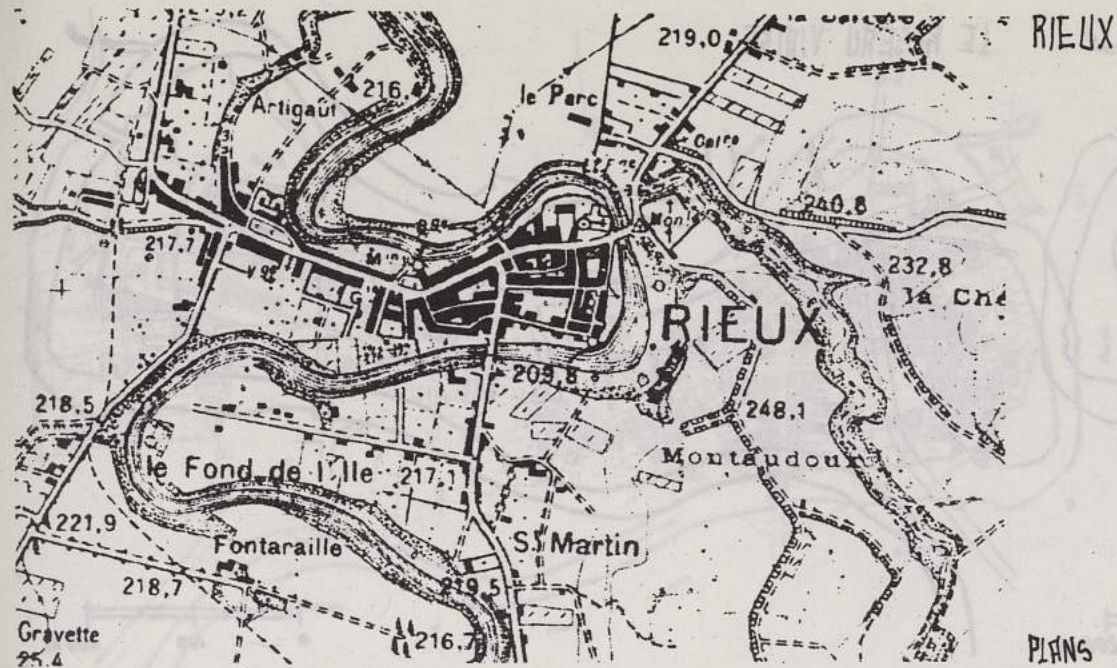
11.3 ORIENTATION DU SITE

Dans ce cas de culture traditionnelle, une solution de
site définitive laisse apparaître clairement le site
qui se présente de celui-ci ne s'explique pas
par la situation de la prise de site, et j'en suis sûr
l'histoire de la culture.

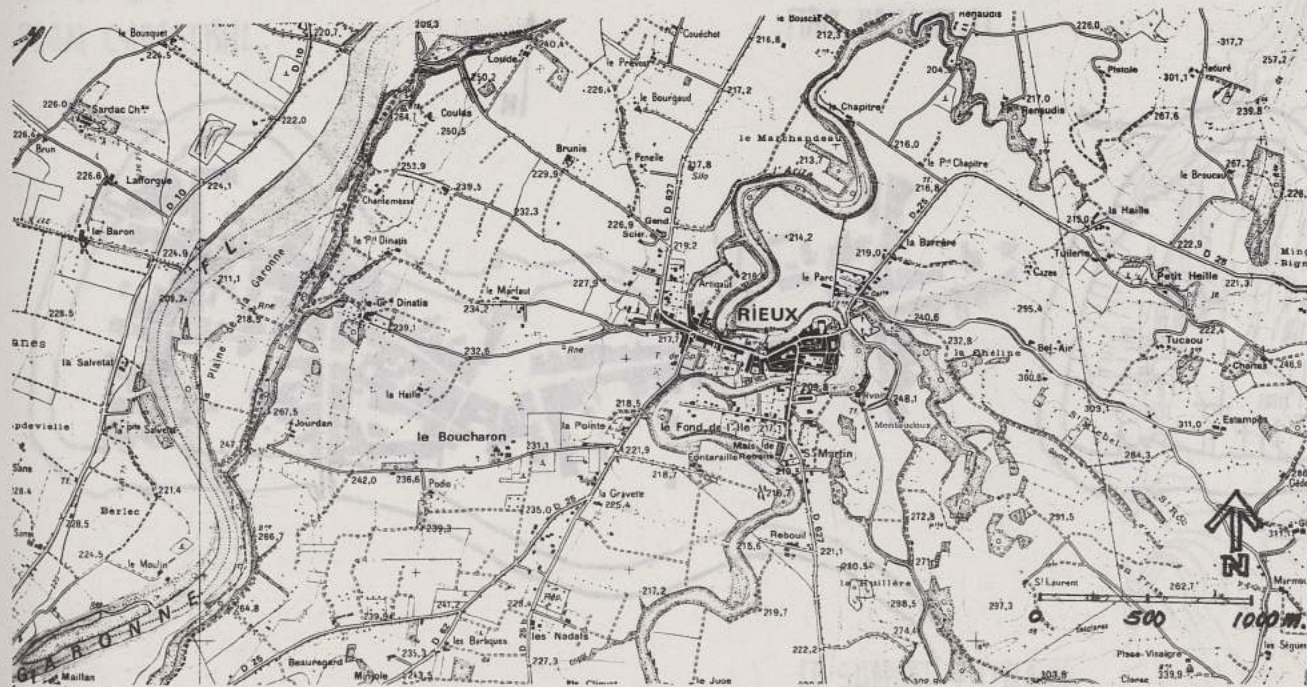


NIRJAC
LE PIGN D'ORSTRE.





PLANS I.C.N.



12. RIEUX

La ville de RIEUX est située dans un méandre de l'Arize, au niveau où cette rivière vient emprunter le couloir alluvial de la Garonne, avant de s'y jeter quelques kilomètres plus au Nord, face à la ville de CARBONNE.

12.1 STRUCTURE DU SITE NATUREL

Le méandre de RIEUX est tout-à-fait comparable à celui de CARBONNE par sa position vis-à-vis du relief : il se développe dans une zone relativement plate (la plaine alluviale) et sa tête se trouve affrontée à un relief de collines assez abrupt. Toutefois ses dimensions sont un peu plus petites et son axe principal est ici sensiblement Est-Ouest.

Sa configuration est particulière puisqu'elle présente deux étranglements assez marqués.

12.2 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

Le réseau viaire est le niveau le plus structurant du tissu urbain, à la fois par sa position et sa géométrie. L'élément dominant en est la rue principale longitudinale qui se trouve à peu près constamment située en bordure Nord du site, en accompagnement de la rive la plus abrupte de la rivière.

La position de cette rue se trouve donc décentrée par rapport à l'axe du méandre, et sa direction est infléchi deux fois afin de s'adapter à celle de la rivière.

La trame parcellaire est relativement orthogonale et ne présente pas le rayonnement que l'on s'attendait à trouver dans les sites de méandre. Ses déformations sont interdépendantes des inflexions de la trame viaire.

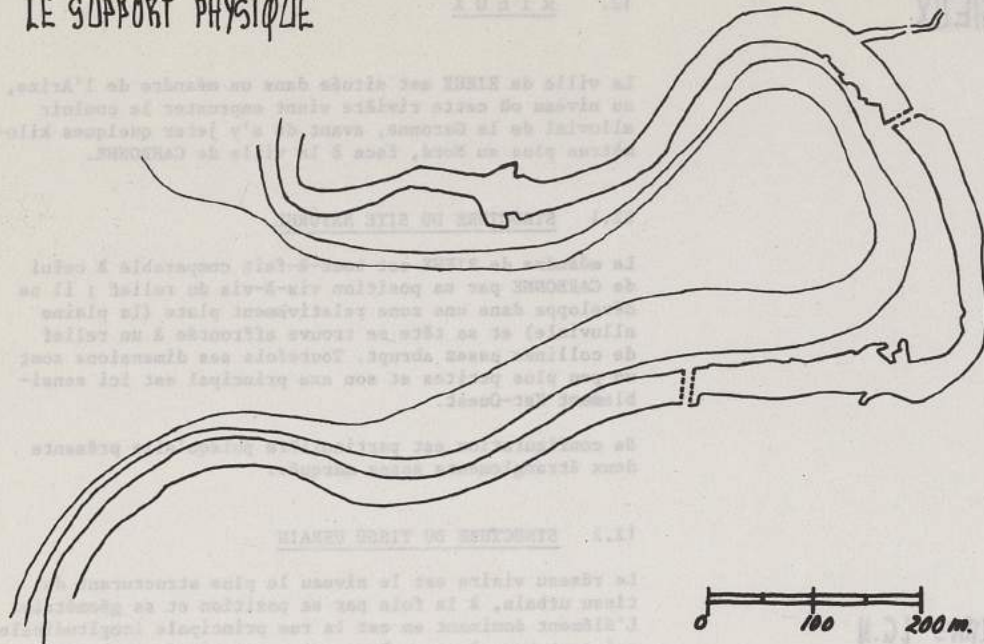
A noter le remplissage inégal du site entre le lobe du méandre (tissu planaire) et son attache (tissu linéaire).

12.3 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

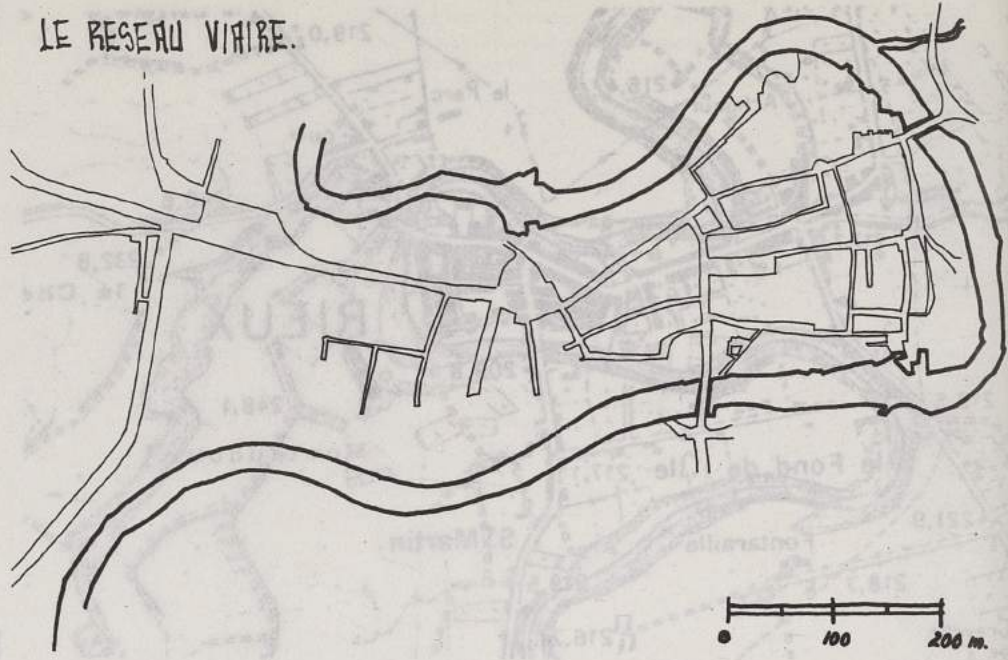
Trois éléments singuliers retiennent l'attention à RIEUX :

1. L'église positionnée tout-à-fait en tête du méandre, le long de la rue principale et qui joue donc un rôle important dans la structure de la forme urbaine.
2. Deux places :
 - l'une à l'attache du méandre, qui est située entre la rue principale à son extrémité et la courbe de la rivière, juste avant que le réseau viaire ne se subdivise en faisant éclater le tissu urbain dans plusieurs directions.

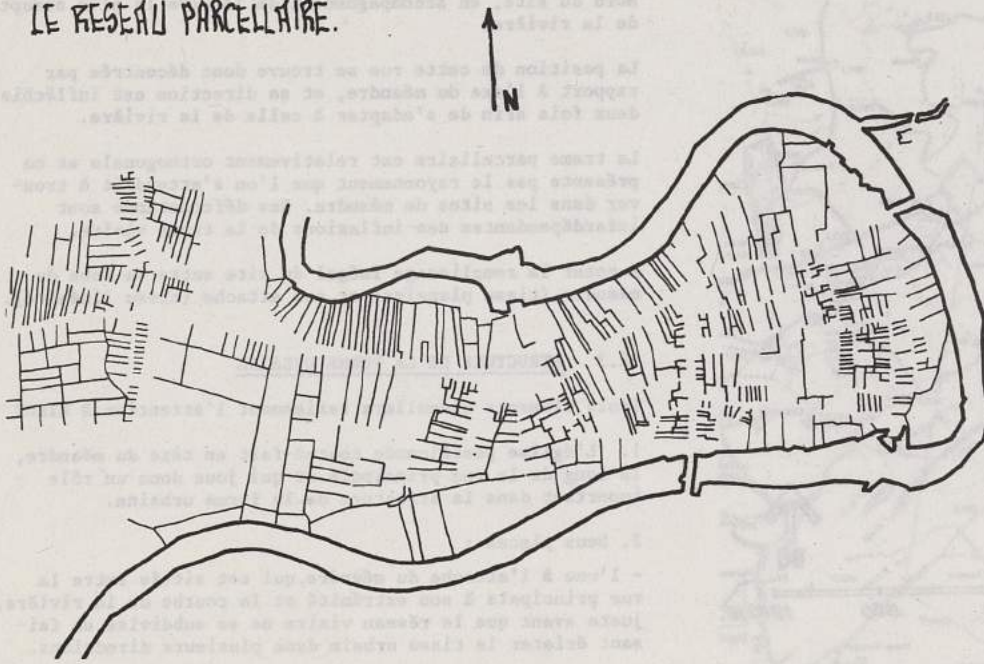
LE SUPPORT PHYSIQUE



LE RESEAU VIAIRE.

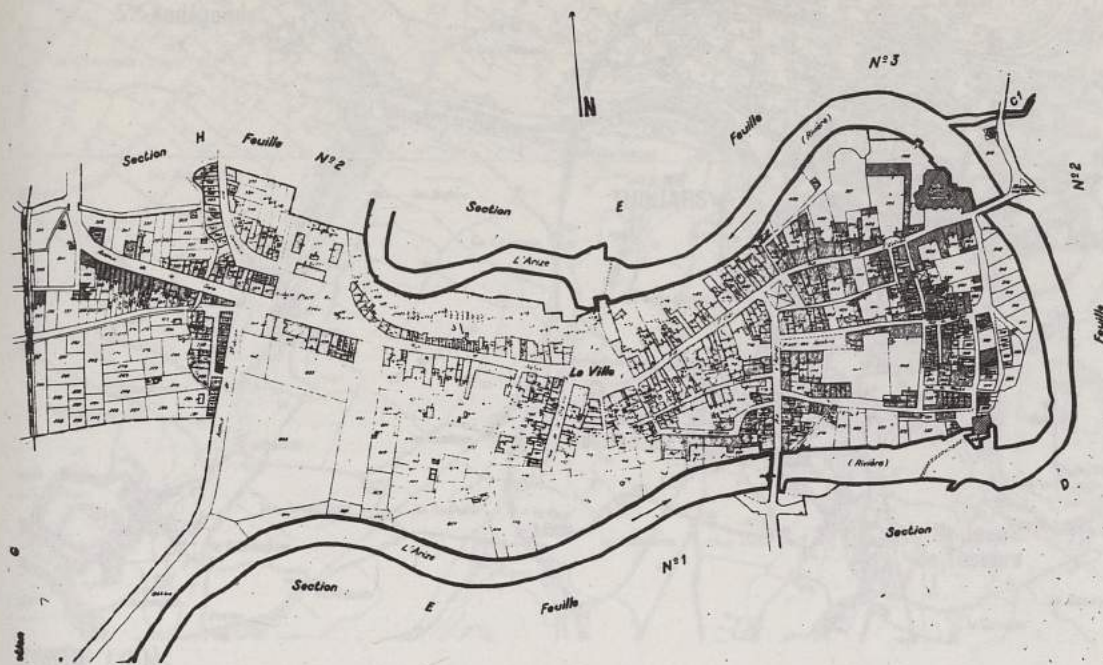


LE RESEAU PARCELLAIRE.



LE RESEAU BATI.





PLAN CADASTRAL.

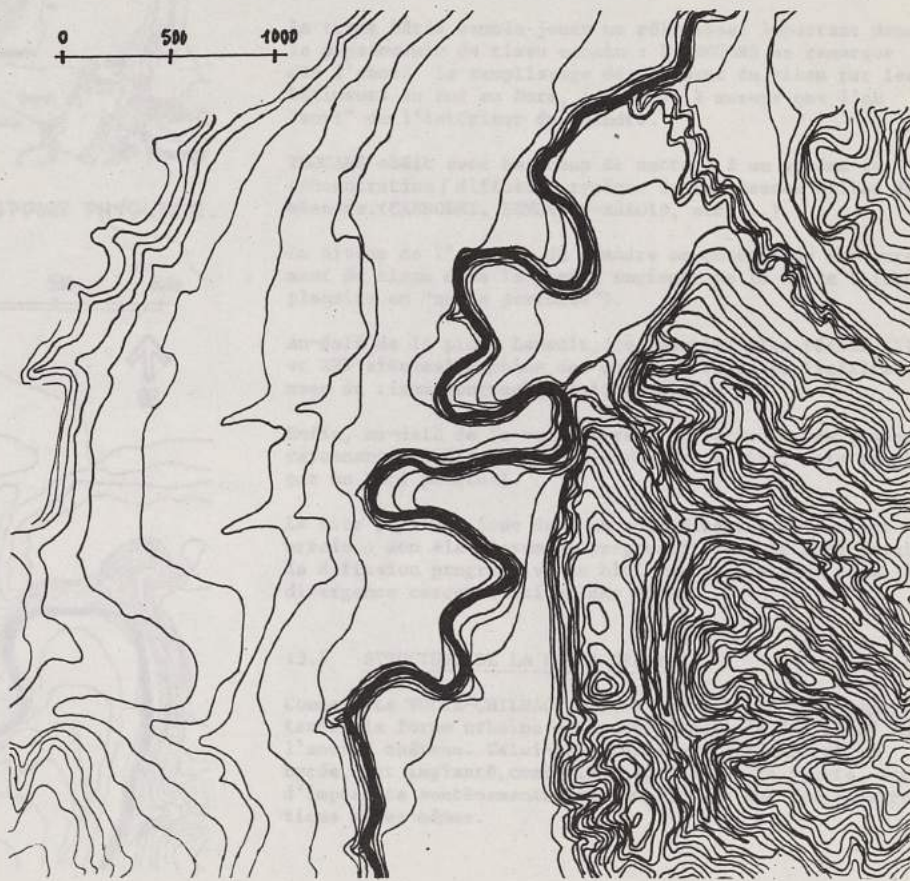
- l'autre, de forme pentagonale, qui correspond à la cassure de la rue principale et coïncide avec la déformation de la trame parcellaire à cet endroit (noeud pentagonal).

La morphologie de ces deux places a donc été suggérée par l'adaptation du tissu urbain aux contraintes du site. Globalement, il existe donc un certain équilibre entre tissu urbain et éléments singuliers.

12.4 STRUCTURE DU SITE URBANISE

La forme urbaine de RIEUX marque une certaine dépendance vis-à-vis du site physique sans vraiment lui être redondante.

0 500 1000



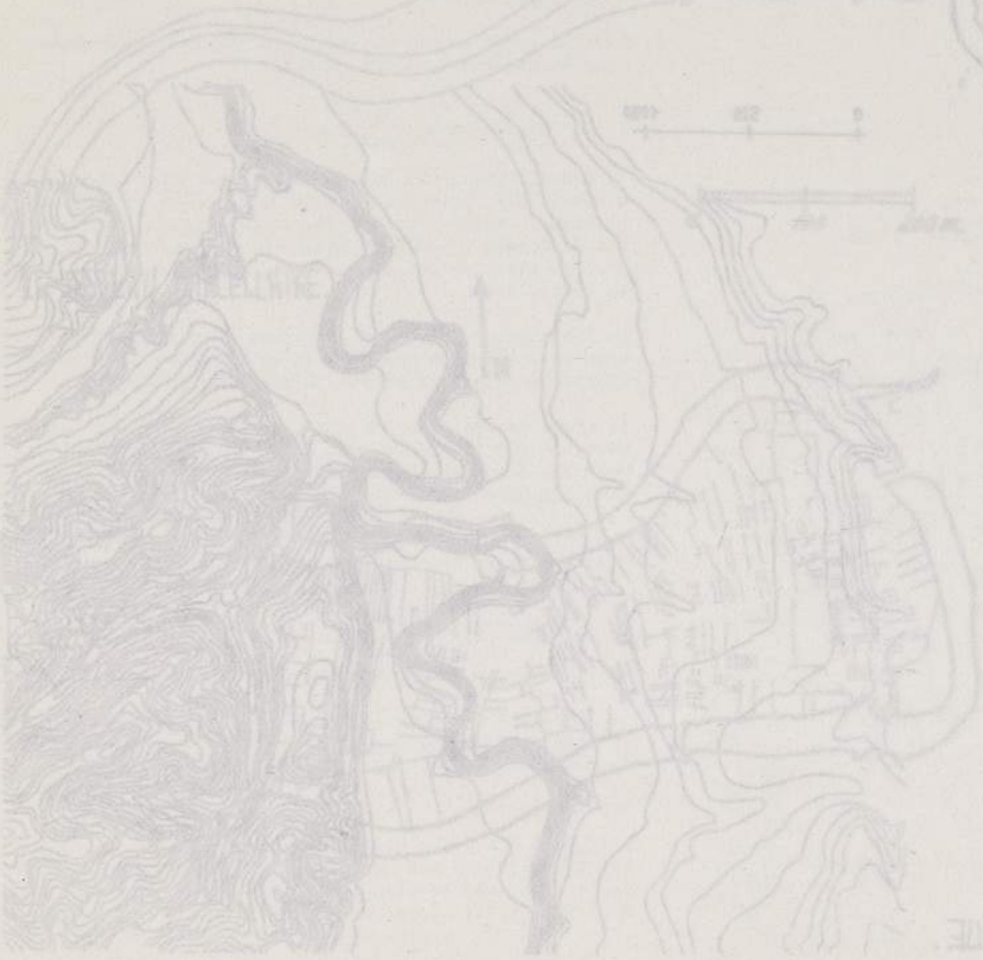
LE SUPPORT PHYSIQUE.

LE QUARTIER DE LA VILLE...
de la zone principale de la ville...
de la zone principale de la ville...
de la zone principale de la ville...

La morphologie de ces deux plans a été étudiée...
par l'abstraction de leur relief...
à l'aide d'un plan...
à l'aide d'un plan...

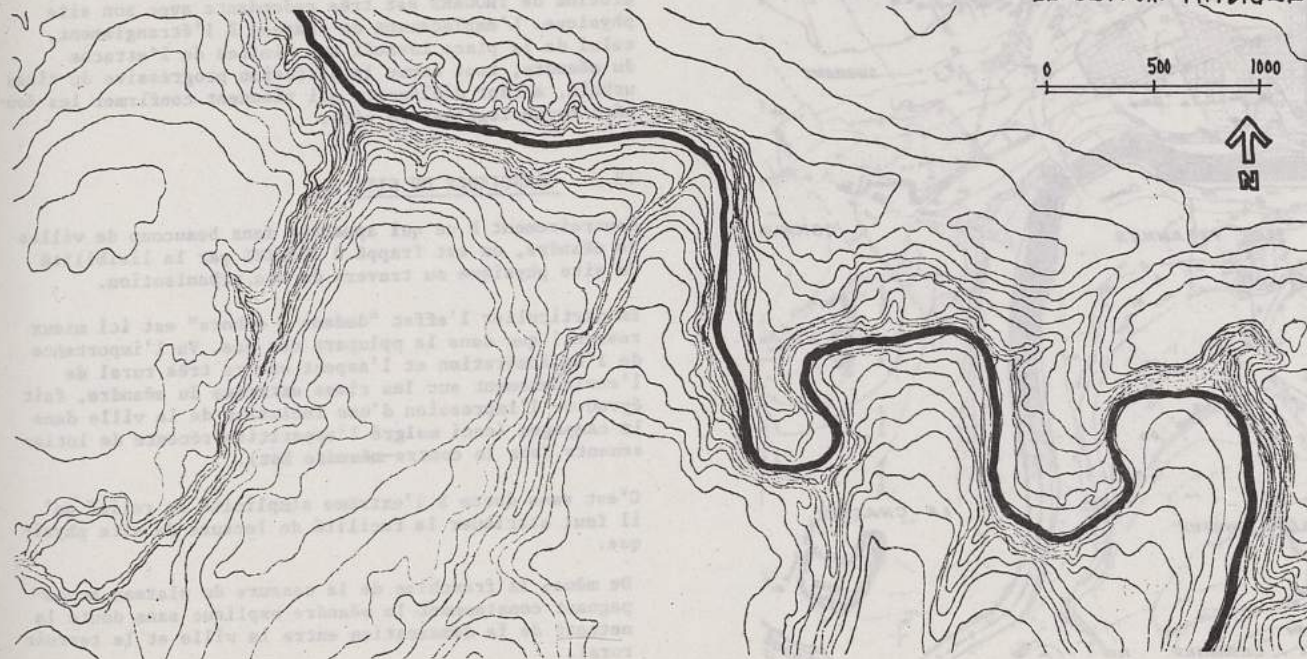
II - L'ABSTRACTION DE LA MORPHOLOGIE

Les formes relatives de la ville...
sont représentées...
sont représentées...





CARTE I.C.N.



LE SUPPORT PHYSIQUE.

13. THOUARS

La ville de THOUARS est située dans un méandre du Thouet dans le département des Deux-Sèvres.

13.1 STRUCTURE DU SITE NATUREL

Le site de THOUARS est un méandre "encastré" : la vallée du Thouet forme un relief en creux assez accusé par rapport au niveau du plateau relativement plat.

C'est un méandre en "0" dont l'étranglement n'est que légèrement marqué. Il se caractérise avant tout par l'inégalité très prononcée des deux branches de la rivière, la branche Ouest est très longue, tandis que la branche Est est beaucoup plus courte.

13.2 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

La trame bâtie semble jouer un rôle assez important dans la physionomie du tissu urbain : à THOUARS on remarque dès l'abord le remplissage décroissant du tissu par les bâtiments du Sud au Nord, au fur et à mesure que l'on "sort" de l'intérieur du méandre.

THOUARS obéit avec beaucoup de netteté à un schéma de concentration / diffusion typique de nombreuses villes de méandre. (CARBONNE, SEMUR-EN-AUXOIS, etc ...)

Au niveau de l'attache du méandre on observe un resserrement du tissu dans la partie ancienne de la ville (tissu planaire en "nappe perforée").

Au-delà de la place Lavault, le quartier plus récent (XIX^e et XX^e siècles) combine des morceaux de tissu linéaire avec du tissu ponctuel (pavillonnaire).

Enfin, au-delà de la voie ferrée, on retrouve des faubourgs rayonnants linéaires par la structure viaire, mais remplis par un bâti ponctuel.

Le site physique joue donc un rôle direct sur le tissu urbain : son élargissement progressif vers le Nord induit la diffusion progressive du bâti sur le plateau, comme la divergence caractéristique des voies.

13.3 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

Comme à LA VOUTE-CHILHAC, mais à une échelle plus importante, la forme urbaine se trouve focalisée "en tête" sur l'ancien château. Celui-ci, actuellement transformé en Lycée, est implanté, comme la chapelle qui le jouxte, sur d'imposants soutènements plus importants que les constructions elles-mêmes.



Le complexe monumental n'est pas situé en tête du méandre, mais dans la partie la plus étranglée et la plus élevée du relief. En effet ici, contrairement à ce qui se passe à SEMUR-EN-AUXOIS par exemple, le relief en tête du méandre s'incline progressivement pour rejoindre le niveau de la rivière.

Deux autres éléments singuliers scandent le tissu urbain :

- la place Lavault, située en limite Nord des anciens remparts, qui sépare clairement les quartiers médiévaux d'origine, d'avec les extensions des XIX^e et XX^e siècles situés plus au Nord;

- la gare et la ligne de chemin de fer, qui jouent un rôle similaire entre les quartiers XIX^e et XX^e siècles et les extensions plus récentes. Ces derniers débordements urbains se trouvent filtrés par des percées ponctuelles correspondant aux points de franchissement du chemin de fer et conservent donc une morphologie linéaire.

Globalement, nous observons donc un certain équilibre, signe d'une réelle interdépendance, entre le tissu urbain et les éléments singuliers qui le ponctuent ou le scindent.

13.4 STRUCTURE DU SITE URBANISÉ

On peut considérer que, malgré son étendue, la forme urbaine de THOUARS est très redondante avec son site physique. L'emplacement du château à l'étranglement, celui de la place Lavault aux limites de l'attache du méandre, tout comme la diffusion progressive du tissu urbain, autant d'éléments qui viennent confirmer les données morphologiques du site.

13.5 CONSCIENCE DU SITE

Contrairement à ce qui apparaît dans beaucoup de villes de méandre, on est frappé à THOUARS par la lisibilité du site physique au travers de son urbanisation.

En particulier l'effet "dedans - dehors" est ici mieux ressenti que dans la plupart des cas. Vu l'importance de l'agglomération et l'aspect encore très rural de l'environnement sur les rives externes du méandre, fait éprouver l'impression d'une inclusion de la ville dans la campagne (ceci malgré l'apparition récente de lotissements dans le contre-méandre Est).

C'est sans doute à l'extrême simplicité du relief qu'il faut attribuer la facilité de lecture du site physique.

De même, la franchise de la cassure du plateau accompagnant constamment le méandre explique sans doute la netteté de la démarcation entre la ville et le terroir rural.

14. LE VIGNON

14.1. LE SITE

Le vignon d'UNION est un climat et un "v", qui sont fortement différenciés. Le tracé hydrologique est bien sûr influencé par le relief, et l'orientation est bien sûr le fait de l'orientation.

14.2. STRUCTURE DE LA TERRE VIGNON

En fait, pour que dans d'autres cas, pour le type de site urbain le fait de trouver la structure des deux zones parallèles et voisines, elles sont influencées par le site physique. Les maisons s'alignent sur les axes et se construisent en profondeur selon les caractéristiques du terrain.

En fait, le nombre d'éléments de la terre, les parallèles des axes et les figures originales, sont influencés à cause de l'angle qui détermine la structure, et ce n'est pas l'angle qui détermine la structure de la terre, mais le nombre d'éléments qui détermine le nombre d'éléments.

Le nombre d'éléments de la terre est influencé par le relief.

En fait, avec le relief (dans le cas de Paris, c'est d'ailleurs évident) dans le vignon et son climat et son climat, l'orientation, est bien sûr influencée par le relief, les deux axes et l'influence du relief. Le relief détermine le nombre des axes dans le vignon et la structure des parallèles qui se trouvent et s'alignent.

Les espaces libres s'inscrivent dans le cadre parallèle, dans les alignements. On distingue trois types de plans :

- un alignement de rue (l'alignement de la terre) influencé à une certaine distance (dans un "plan de la terre")
- un alignement de parallèles influencé à une certaine distance
- un alignement pentagonal.

Il convient de signaler en outre un espace libre (dans) dans un cadre pentagonal ou une plan parallèle influencé à une certaine distance (dans l'alignement).

À des distances diverses, le site est influencé différemment par les influences directes sur les axes parallèles et voisins.

14.3. STRUCTURE DE LA TERRE VIGNON

En fait, dans les éléments parallèles (alignement, structure) sont fortement influencés par le site (topographie et hydrographie avec sa structure).

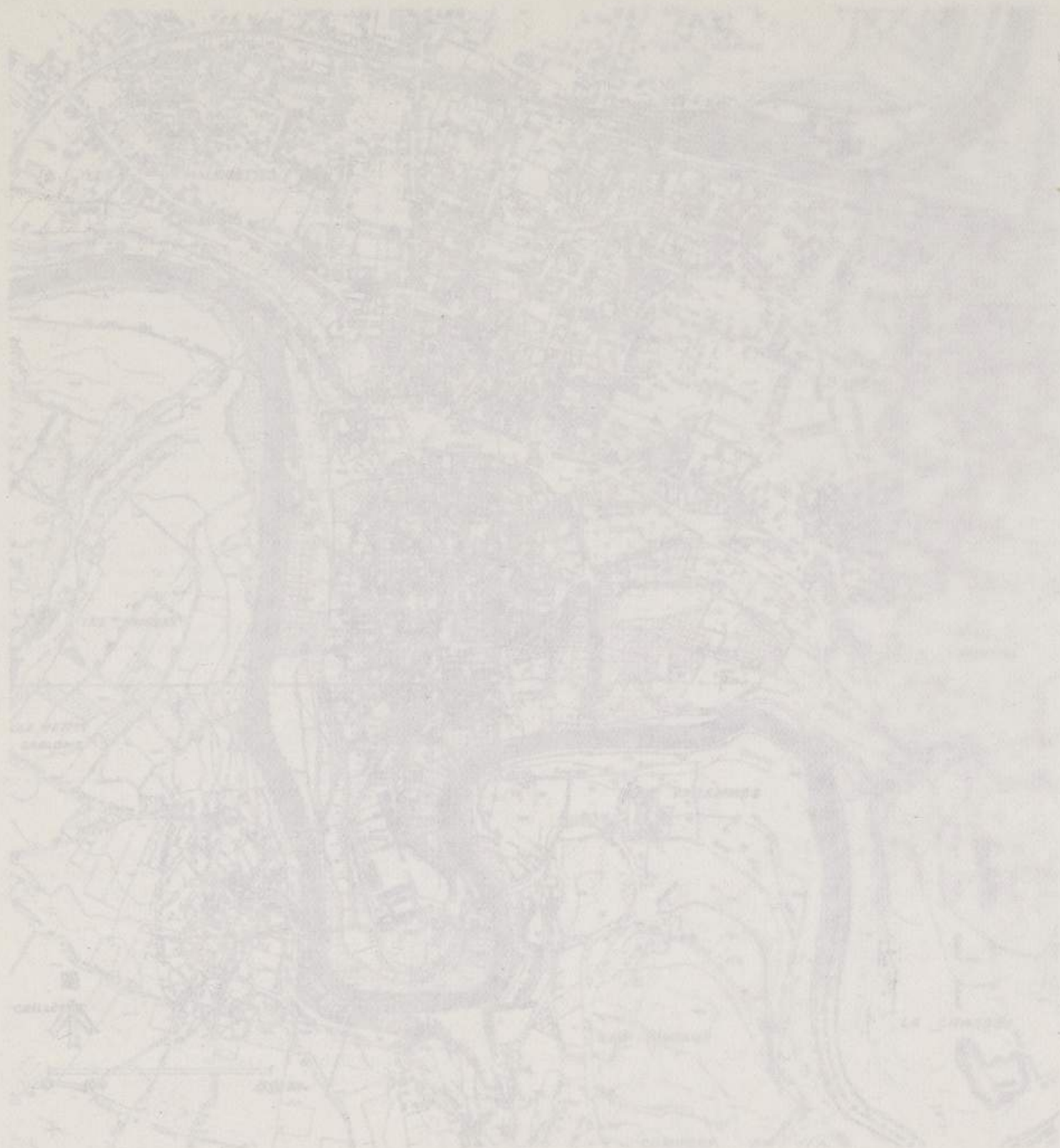
En fait, dans la figure d'un triangle influencé par le site de la partie centrale de la terre, dans l'alignement, on voit bien l'influence de la structure (dans le cadre) de la terre, influencé par le site physique. Les maisons s'alignent sur les axes et se construisent en profondeur selon les caractéristiques du terrain.

14.4. STRUCTURE DE LA TERRE VIGNON

En fait, dans les éléments parallèles (alignement, structure) sont fortement influencés par le site (topographie et hydrographie avec sa structure). Les maisons s'alignent sur les axes et se construisent en profondeur selon les caractéristiques du terrain.

En fait, dans les éléments parallèles (alignement, structure) sont fortement influencés par le site (topographie et hydrographie avec sa structure). Les maisons s'alignent sur les axes et se construisent en profondeur selon les caractéristiques du terrain.





Le complexe monumental n'est pas situé au site de
 l'ancien, mais dans la partie la plus frangeante de la
 ville d'origine, au site de l'ancien, mais dans la partie
 la plus frangeante de la ville d'origine, au site de l'ancien,
 mais dans la partie la plus frangeante de la ville d'origine.

Il s'agit d'un plan d'ensemble, montrant la ville
 d'origine, et les extensions ultérieures.

Le plan d'ensemble, montrant la ville d'origine,
 et les extensions ultérieures, est très intéressant
 car il permet de voir l'évolution de la ville.

Le plan d'ensemble, montrant la ville d'origine,
 et les extensions ultérieures, est très intéressant
 car il permet de voir l'évolution de la ville.

Le plan d'ensemble, montrant la ville d'origine,
 et les extensions ultérieures, est très intéressant
 car il permet de voir l'évolution de la ville.

LE PLAN D'ENSEMBLE DE LA VILLE

Le plan d'ensemble de la ville, montrant la ville
 d'origine, et les extensions ultérieures, est très
 intéressant car il permet de voir l'évolution de la
 ville.

LE PLAN D'ENSEMBLE DE LA VILLE

Le plan d'ensemble de la ville, montrant la ville
 d'origine, et les extensions ultérieures, est très
 intéressant car il permet de voir l'évolution de la
 ville.

Le plan d'ensemble de la ville, montrant la ville
 d'origine, et les extensions ultérieures, est très
 intéressant car il permet de voir l'évolution de la
 ville.

Le plan d'ensemble de la ville, montrant la ville
 d'origine, et les extensions ultérieures, est très
 intéressant car il permet de voir l'évolution de la
 ville.

Le plan d'ensemble de la ville, montrant la ville
 d'origine, et les extensions ultérieures, est très
 intéressant car il permet de voir l'évolution de la
 ville.

14. UZERCHE

14.1 LE SITE

Le méandre d'UZERCHE est encaissé et en "O", quoique fortement dissymétrique. Le tracé hydrologique est bien sûr influencé par le relief, en l'occurrence une butte qu'il doit contourner !

14.2 STRUCTURE DU TISSU URBAIN

Encore plus que dans d'autres cas, pour ce type de site urbain le bâti se trouve à la rencontre des deux trames parcellaire et viaire, elles-mêmes déterminées par le site physique. Les maisons s'alignent sur les rues et se construisent en profondeur selon les génératrices du parcellaire.

Malgré le manque d'ampleur de la boucle, le parcellaire déploie une figure originale, essentiellement à cause de l'ergot qui dissymétrise le méandre, créant un intéressant jeu de contre-courbes qui détermine le noyau fortifié initial.

Le schéma parcellaire théorique est lui-même modifié par le réseau viaire.

Celui-ci, avec sa boucle (bien que l'Avenue de Paris soit d'époque moderne) dans le méandre et ses noeuds et éclatements à l'étranglement, répond bien au schéma théorique. Les deux ponts ne l'influencent que localement. Le relief module la courbe des rues dans la boucle comme la contre-courbe du parcellaire qui se déforme en conséquence.

Les espaces libres s'inscrivent dans la trame parcellaire, dans ses élargissements. On distinguera trois types de places :

- en dilatation de rue (à l'étranglement du méandre préalablement à une patte d'oie (place en "peau de lapin"));
- en dilatation de parcellaire tangentielle à une rue;
- en noeud pentagonal.

Il convient de signaler en outre un espace libre (jardin) dans un noeud pentagonal et une place régulière dessinée au sommet du méandre (devant l'Hospice).

A ces différents niveaux, le site est évidemment déterminant par son influence directe sur les trames parcellaires et viaires.

14.3 STRUCTURE DE LA FORME URBAINE

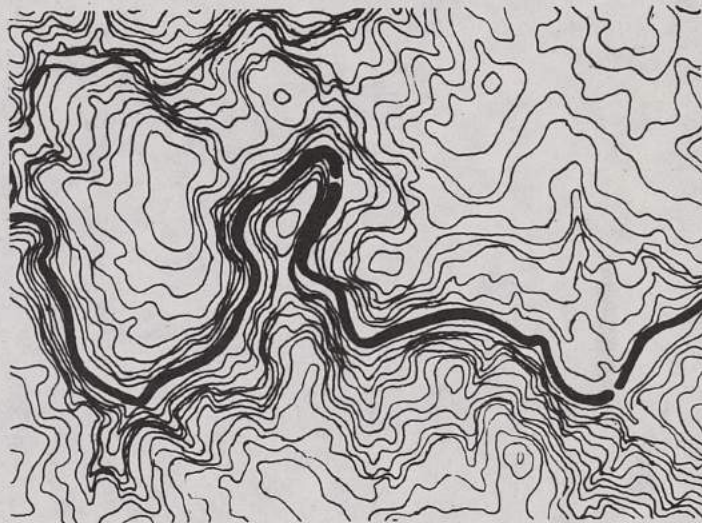
Le tissu, comme les éléments singuliers (église, enceinte médiévale) sont fortement conditionnés par le site (orographie et hydrographie sont en redondance).

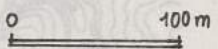
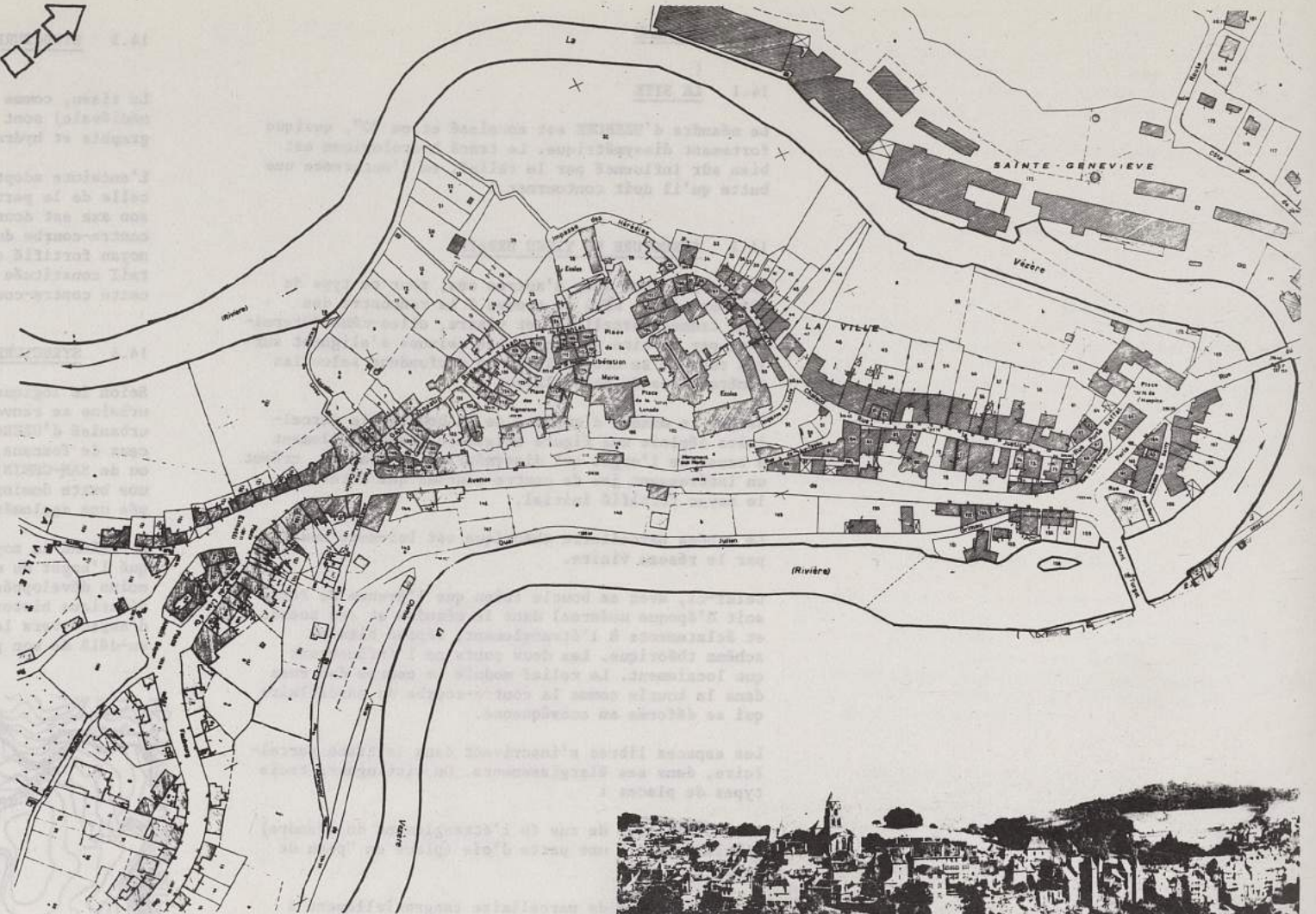
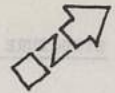
L'enceinte adopte la figure d'un triangle suggérée par celle de la partie centrale du méandre. Quant à l'église son axe est donné par une perpendicularité à la grande contre-courbe du parcellaire. D'ailleurs, c'est tout le noyau fortifié qui est organisé par la structure en éventail constituée par l'ensemble des perpendiculaires à cette contre-courbe du parcellaire.

14.4 STRUCTURE DU SITE URBANISE

Selon la logique médiévale classique, site et forme urbaine se renvoient mutuellement leurs images. Le site urbanisé d'UZERCHE n'est d'ailleurs pas sans rappeler ceux de Toscane, particulièrement ceux de SAN-MINIATO ou de SAN-GEMINIANO, constitués d'un château-fort sur une butte dominant une crête linéaire où s'est développée une agglomération-rue.

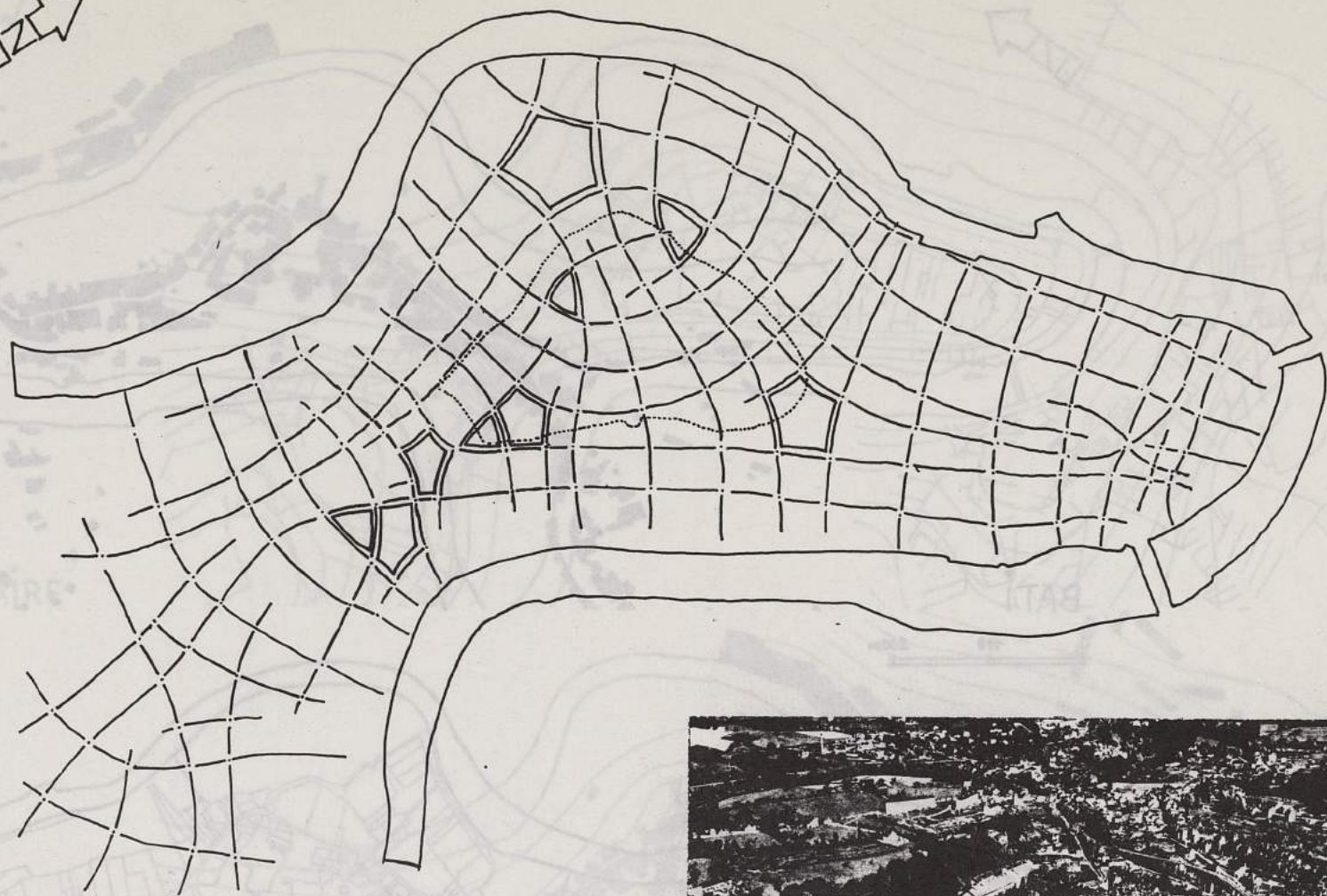
A UZERCHE le noyau fortifié occupe la butte qui a provoqué l'ergot du méandre. Les faubourgs linéaires sont moins développés qu'en Toscane, peut-être pour des considérations historico-économiques, mais aussi par manque d'espace vers le sommet du méandre et par dédoublement au-delà de son pédoncule.





PLAN CADASTRAL





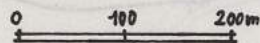
0 100m

TRAME PARCELLAIRE



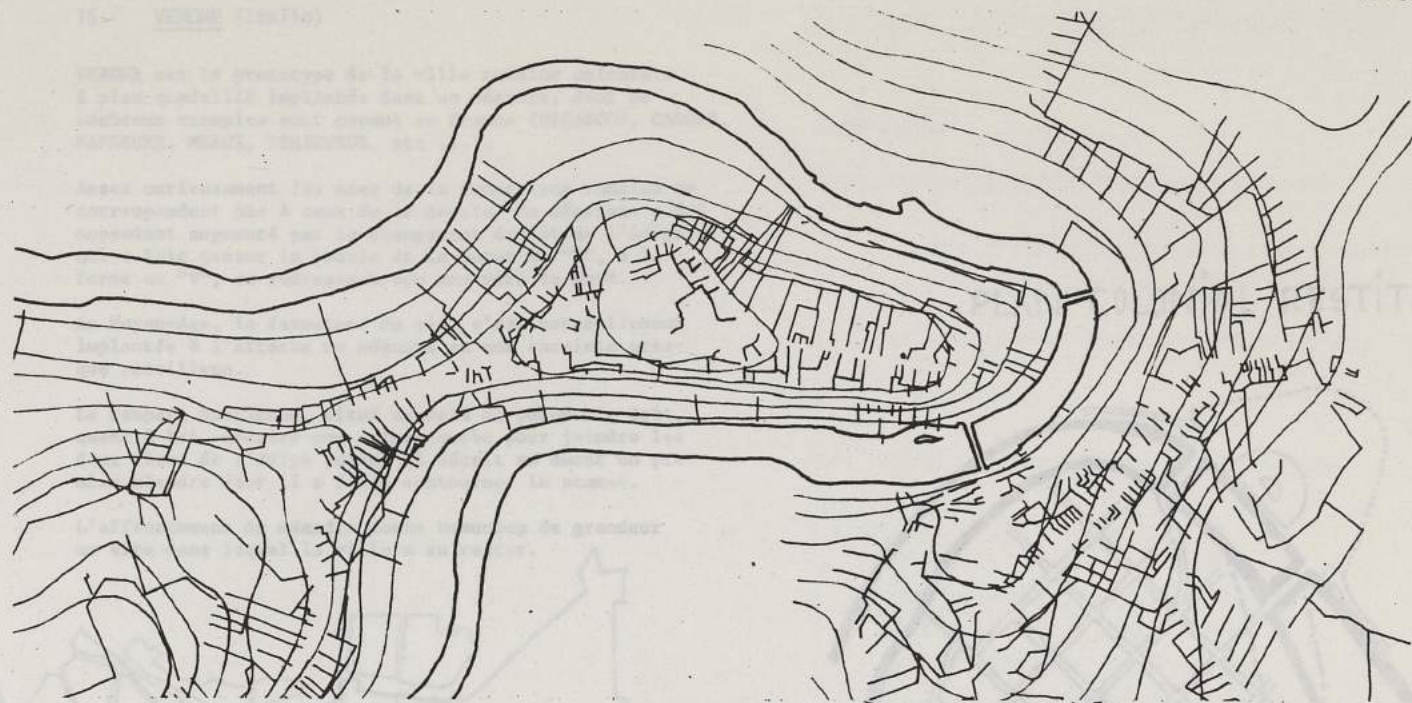


BATI



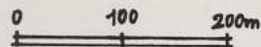
PARCELLAIRE





PLAN ACTUEL

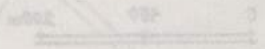
RELIEF ET PARCELLAIRE



RELIEF ET BATI



RELIÉ ET PARCELLAIRE



RELIÉ ET BÂTI

PARCELLAIRE

15. VERONE (Italie)

VERONE est le prototype de la ville romaine coloniale à plan quadrillé implantée dans un méandre, dont de nombreux exemples sont connus en France (BESANCON, CAHORS, MANDEURE, MEAUX, PERIGUEUX, etc ...).

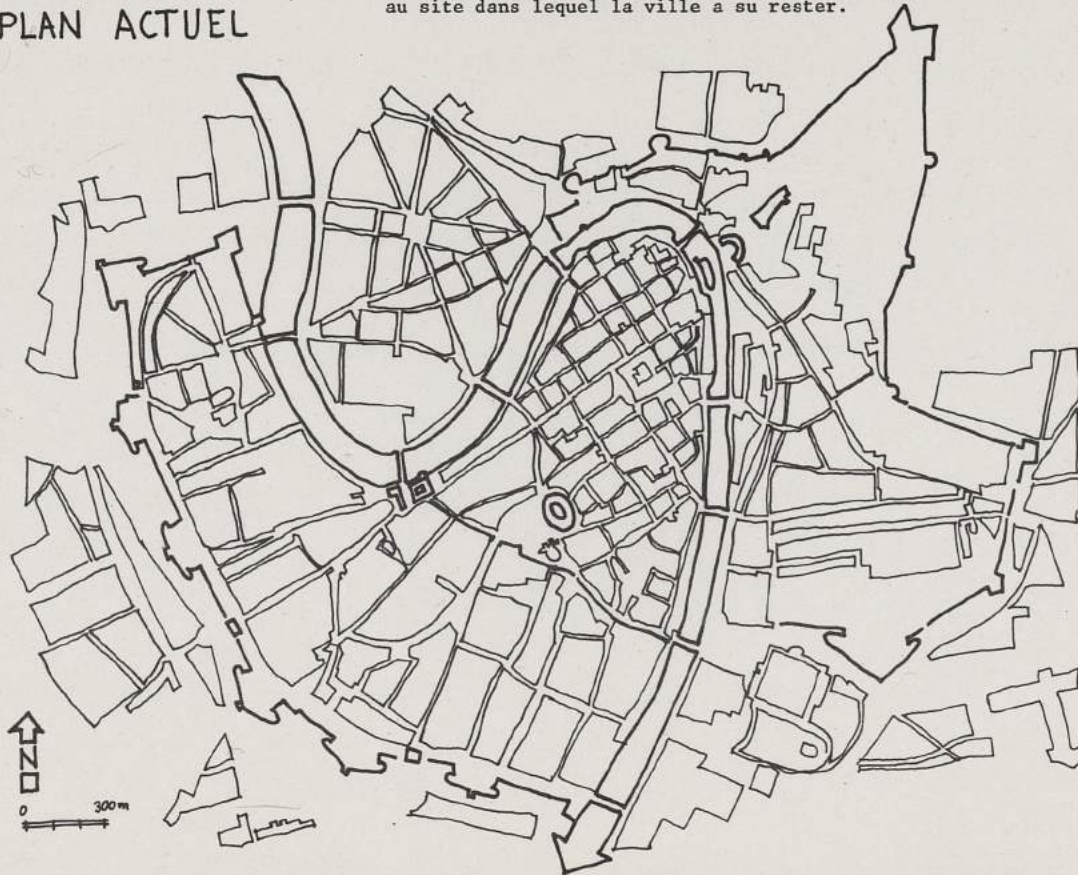
Assez curieusement les axes de la fondations romaine ne correspondent pas à ceux de la boucle. Ce décalage a été cependant augmenté par le changement de lit de l'Adige, qui a fait passer la boucle de la forme en "U", à la forme en "v", en redressant son axe vers le Nord.

Au Moyen-Age, la fermeture du site s'est naturellement implantée à l'attache du méandre en une enceinte presque rectiligne.

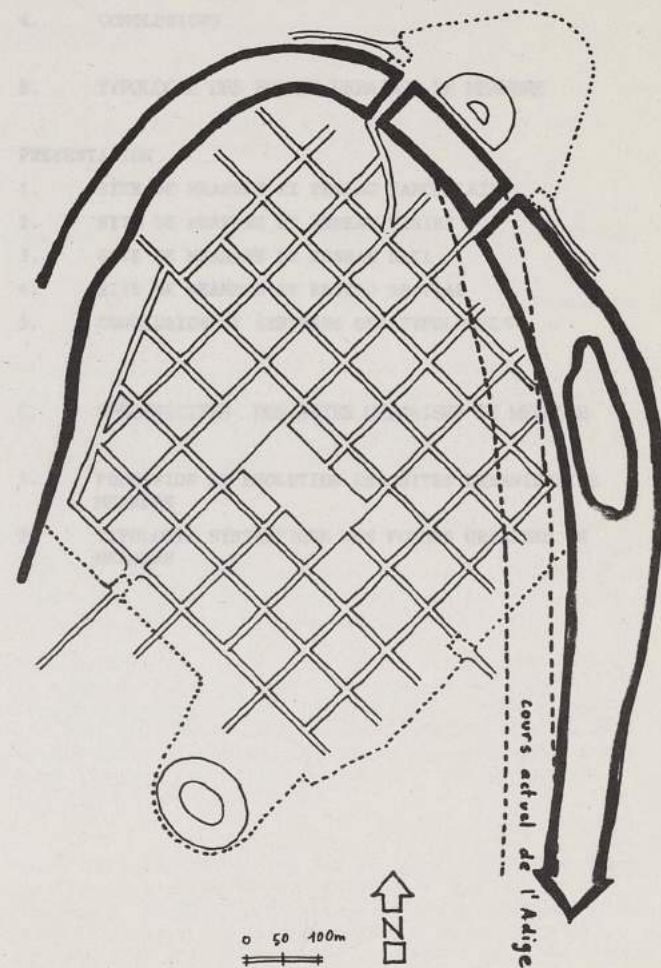
Le rempart bastionné, situé au-delà du pédoncule doit, quant à lui, décrire une large courbe pour joindre les deux rives de l'Adige puisqu'il décrit en amont un premier méandre dont il a fallu contourner le sommet.

L'affrontement du méandre donne beaucoup de grandeur au site dans lequel la ville a su rester.

PLAN ACTUEL



PLAN COLONIAL RESTITUÉ



Le plan est le prototype de la ville coloniale coloniale
 à plan quadrillé régulier dans un rectangle, dont le
 nord-est est occupé par le fort (FORT, CASERNE,
 BARRICADE, etc., etc.).

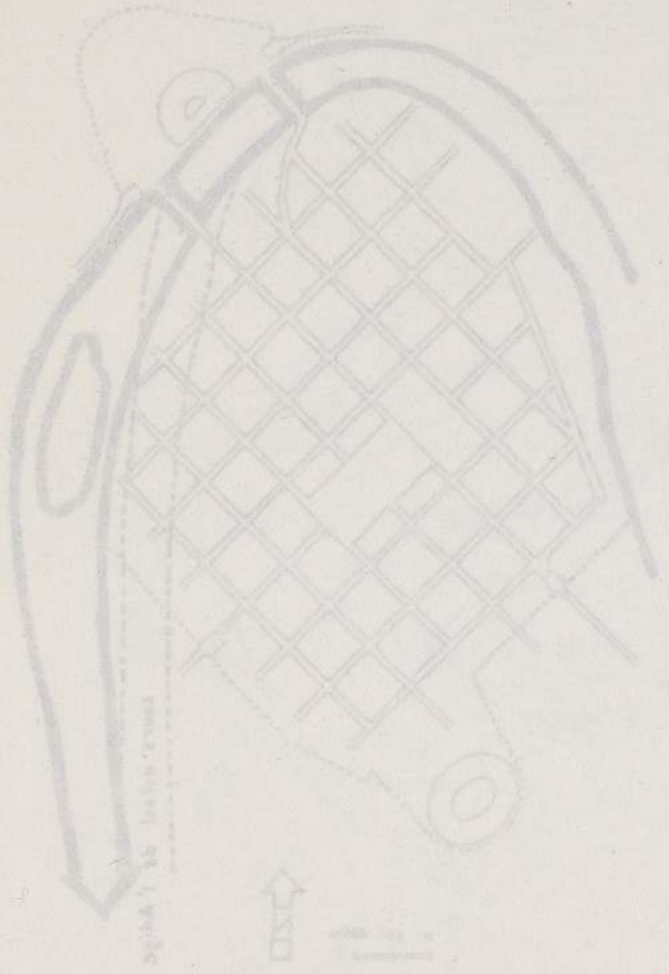
Le plan est caractérisé par une zone de la localité voisine au
 nord-est, qui a été la source. Le rectangle a été
 caractérisé par le tracé de la rue de l'Alger,
 qui a été tracé en pointe de la zone au "N", à la
 forme de "V", en commençant par une zone la bord.

En revanche, la formation de la zone s'est développée
 à l'ouest, à l'est de la zone de la zone voisine par
 une zone.

La zone voisine, dans la zone de la zone voisine, est
 une zone voisine, dans la zone voisine, pour la zone
 dans la zone de la zone voisine, il s'agit de la zone
 dans la zone de la zone voisine, il s'agit de la zone.

L'extension de la zone voisine de la zone
 de la zone voisine, la zone s'est développée.

PLAN COLONIAL RESTITUÉ



PLAN ACTUEL



CHAPITRE IV - TYPOLOGIE DES SITES URBAINS DE MEANDRE

PRESENTATION

- A. TYPOLOGIE DU SUPPORT PHYSIQUE DE MEANDRE
 - 1. LE SITE DE MEANDRE: CARACTERISTIQUES GENERALES
 - 2. LE NIVEAU HYDROGRAPHIQUE - PREMIERE ETAPE DE TYPIFICATION
 - 3. LE NIVEAU OROGRAPHIQUE: DEUXIEME ETAPE DE TYPIFICATION
 - 4. CONCLUSIONS
- B. TYPOLOGIE DES FORMES URBAINES DE MEANDRE

PRÉSENTATION

- 1. SITE DE MEANDRE ET RESEAU PARCELLAIRE
- 2. SITE DE MEANDRE ET RESEAU VIAIRE
- 3. SITE DE MEANDRE ET RESEAU BATI
- 4. SITE DE MEANDRE ET RESEAU SPATIAL
- 5. CONCLUSION ET SYNTHÈSE DES TYPOLOGIES

C. SPECIFICITES DES SITES URBANISES DE MEANDRE

- 1. FORMATION ET EVOLUTION DES SITES URBANISES DE MEANDRE
- 2. TYPOLOGIE SYNTHETIQUE DES FORMES URBAINES DE MEANDRE

CHAPITRE IV - BRULAGE DES SITES URBAINS DE MEMPHIS

RESUME

- 1. TYPES DE SITES URBAINS DE MEMPHIS
- 2. LES SITES DE MEMPHIS: CARACTERISTIQUES GENERALES
- 3. LES SITES URBAINS - MEMPHIS: ETATS DE DEVELOPPEMENT
- 4. LES SITES URBAINS: DEVELOPPEMENT DES SITES URBAINS
- 5. CONCLUSION
- 6. TYPES DE SITES URBAINS DE MEMPHIS

RESUME

- 1. SITES DE MEMPHIS ET SITES URBAINS
- 2. SITES DE MEMPHIS ET SITES URBAINS
- 3. SITES DE MEMPHIS ET SITES URBAINS
- 4. SITES DE MEMPHIS ET SITES URBAINS
- 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS
- 6. SPECIFICATIONS DES SITES URBAINS DE MEMPHIS
- 7. FORMATION ET EVALUATION DES SITES URBAINS DE MEMPHIS
- 8. TYPOLOGIE SYNTHETIQUE DES SITES URBAINS DE MEMPHIS



PRESENTATION

La spécificité de sites de méandre tient avant tout à leur situation par le tracé particulier de la rivière, c'est donc l'analyse de niveau hydrographique qui va nous servir de point de départ, comme nous le verrons pour toutes autres typologies. Nous considérerons donc dans un premier temps le niveau naturel au site de méandre, les principes de base de l'analyse de ce site de méandre et les principes de base de l'analyse de ce site de méandre. Nous verrons ensuite les principes de base de l'analyse de ce site de méandre et les principes de base de l'analyse de ce site de méandre.

A chaque étape de cette typologie, nous essaierons d'établir les caractéristiques typologiques, géométriques et morphologiques de chacun des sites et montrer ainsi leur structure morphologique unique, afin de pouvoir la comparer avec quatre niveaux de structuration de la forme urbaine.

LE SITE DE MEANDRE : CARACTERISTIQUES GENERALES

Avant d'entreprendre l'analyse morphologique et géométrique des principales formes qui peuvent constituer le site de méandre, il importe de rappeler et de préciser ses caractéristiques morphologiques générales.

La typologie

La spécificité typologique de sites de méandre est avant tout présentée comme un aspect de leur situation. C'est un site qui, d'une part, se trouve au point de convergence de deux courants de la rivière et, d'autre part, se trouve au point de divergence de deux courants de la rivière. C'est un site qui, d'une part, se trouve au point de convergence de deux courants de la rivière et, d'autre part, se trouve au point de divergence de deux courants de la rivière.

En plus, c'est un site qui présente une situation particulière par son tracé de la rivière et son tracé de la rivière. C'est un site qui, d'une part, se trouve au point de convergence de deux courants de la rivière et, d'autre part, se trouve au point de divergence de deux courants de la rivière.



ON COL DE SAC, MMS. EN SURESIS

TRANSVERSALMENT



La spécificité de sites de méandre tient avant tout à leur situation par le tracé particulier de la rivière, c'est donc l'analyse de niveau hydrographique qui va nous servir de point de départ, comme nous le verrons pour toutes autres typologies. Nous considérerons donc dans un premier temps le niveau naturel au site de méandre, les principes de base de l'analyse de ce site de méandre et les principes de base de l'analyse de ce site de méandre.

PRESENTATION

Cette typologie des sites urbains de méandre se divise en trois grandes parties.

Une première partie consacrée à une typologie du support physique, c'est-à-dire du méandre vierge de toute occupation rurale et urbaine et considéré uniquement en tant que phénomène géomorphologique au travers de ses deux niveaux "naturels" de structuration : le niveau hydrographique (rivière) et le niveau orographique (relief).

Cette typologie consiste en une analyse morphologique comparée des différents types de méandres "rencontrables" afin d'en dégager les grandes familles en les classant par similitude ou par différence et pouvoir ainsi établir la spécificité morphologique de chacune.

Une seconde partie consacrée à une typologie des formes urbaines "en situation" dans le site de méandre et considérées au travers de leurs quatre niveaux "artificiels" de structuration (le niveau parcellaire, le niveau viaire, les masses bâties et les espaces libres).

Cette typologie consiste alors en une analyse morphologique comparée des relations que chacun de ces quatre niveaux est censé pouvoir entretenir avec le site de méandre. Ceci afin de montrer l'apport spécifique de ce type de site dans la mise en place de sa forme urbaine, comme aussi l'apport spécifique de celle-ci dans la structuration du site urbanisé final.

Enfin une troisième partie sur la spécificité morphologique des sites urbanisés de méandre qui conclut sur les typologies précédentes et qui considère globalement l'ensemble constitué par la forme urbaine et son site de méandre, afin d'en dégager les principaux types de structures qu'ils peuvent présenter.

PRESENTATION

Cette typologie des sites urbains de Montreuil se divise en trois grandes parties.

Les premières parties consacrées à une typologie de support physique, c'est-à-dire de grande échelle de terrain occupé, sont destinées à établir un cadre de référence et à définir les principes généraux de la typologie urbaine de Montreuil.

Cette typologie commence en une analyse morphologique des différents types de sites de Montreuil, "concentrés" dans les zones denses, les zones moyennes et les zones dispersées, afin d'en dégager les grandes familles ou les classes qui constituent ou ont constitué et peuvent constituer les différents types de sites de Montreuil.

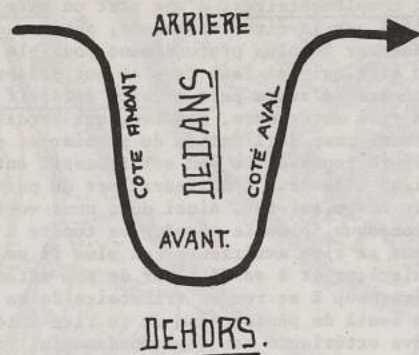
Une seconde partie consacrée à une typologie des formes urbaines "en situation", dans le site de référence et dans les sites voisins de leurs formes urbaines "structurales", se propose de définir les principes généraux de la typologie urbaine de Montreuil.

Cette typologie concerne aussi une analyse morphologique des différents types de sites de Montreuil, "concentrés" dans les zones denses, les zones moyennes et les zones dispersées, afin d'en dégager les grandes familles ou les classes qui constituent ou ont constitué et peuvent constituer les différents types de sites de Montreuil.

Enfin une troisième partie sur la réhabilitation morphologique des sites urbains de Montreuil qui consiste en une analyse morphologique des différents types de sites de Montreuil, "concentrés" dans les zones denses, les zones moyennes et les zones dispersées, afin d'en dégager les principes généraux de la typologie urbaine de Montreuil.

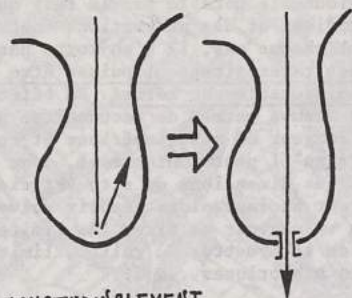
A. TYPOLOGIE DU SUPPORT PHYSIQUE DE MEANDRE

PRESENTATION



La spécificité du site de méandre étant avant tout amenée par le tracé particulier de sa rivière, c'est donc l'analyse du niveau hydrographique qui va nous servir de point de départ, comme aussi de référence, pour toute cette typologie. Nous considérerons donc dans un premier temps ce niveau isolément afin d'en dégager les principaux types de tracé et opérer ainsi une première classification des sites. Nous intégrerons dans un deuxième temps l'action du niveau orographique (relief) à cette classification, ce qui nous amènera à élargir la typologie précédente et "hépister" ainsi tous les types de sites de méandres "rencontrables".

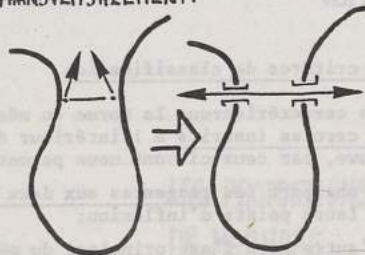
A chaque étape de cette typologie, nous essayerons d'établir les caractéristiques topologiques, géométriques et dimensionnelles de chacun des sites et montrer ainsi leur structure morphologique intime, afin de pouvoir la confronter aux quatre niveaux de structuration de la forme urbaine.



LONGITUDINALEMENT.

UN CUL DE SAC, MAIS... EN SURSIS.

TRANSVERSALEMENT.



LE SITE DE MEANDRE : CARACTERISTIQUES GENERALES

Avant d'entreprendre l'analyse systématique et détaillée des principales formes que peut recouvrir le site de méandre, il importe de rappeler et de préciser ses caractéristiques morphologiques générales.

En topologie

La spécificité topologique du site de méandre est de se présenter comme un espace en cul-de-sac. C'est un site qui, d'une part, au niveau du positionnement, se trouve de plus en plus insularisé au fur et à mesure que l'on s'avance vers son extrémité et, d'autre part, au niveau de son liaisonnement, un site qui oblige un arrêt et un retour en arrière de sa tête vers son attache (si on considère sa distribution longitudinale) ou de ses bords vers son centre (si on considère sa distribution transversale). C'est donc au moins au niveau de ses liaisonnements un site partiellement refermé sur lui-même.

De plus, c'est un site de pincement et/ou de dilatation (suivant le point de vue qu'on lui porte) c'est-à-dire que son territoire tend à se restreindre à certains endroits et/ou à se dilater à certains autres, c'est donc un site éminemment dynamique (contrairement au site de plateau ou de plaine) et qui appelle à des regroupements de circulations et à des passages obligés en certains de ses endroits.

Considéré globalement avec sa rive extérieure, il est par excellence un site de pénétration par le fait qu'il se présente comme la prolongation partielle d'un territoire à l'intérieur d'un autre qui lui est directement contigu. A son caractère accidentel amené par la courbure brusque de son fleuve, s'ajoute donc un caractère intrusif (inclusion et chevauchement). Ces deux caractéristiques étant alors plus ou moins prononcées suivant la forme du méandre et sa situation dans son contexte (suivant qu'il se trouve isolé ou dans une suite de méandres).

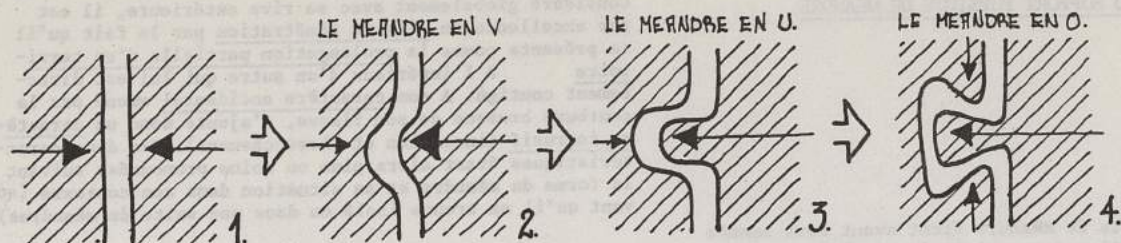
De plus ici, et contrairement à des sites comme le promontoire ou la presqu'île, le site extérieur est de même nature et - a priori - de même intensité que celui intérieur; il est donc susceptible de réagir sur celui-ci, et c'est au travers les réactions que ces deux sites vont pouvoir entretenir ensemble que nous allons devoir apprécier effectivement certaines caractéristiques topologiques de chacune de ces deux parties (rapports visuels, traversée du fleuve, etc ...).

En effet, dans le cas du méandre l'existence d'un site extérieur, encerclant le site proprement dit, suggère la possibilité de liaisonnements, continus ou intermittents, entre les deux rives (ponts, gués, bacs, etc ...); ceci nous amène à caractériser le site de méandre comme étant effectivement un site en cul de sac mais ... en sursis dans le sens où il peut être considéré simultanément comme un lieu d'arrêt mais aussi un lieu de passage (par l'entremise des ponts), ce qui le différencie irrévocablement du site de presqu'île, tandis qu'il l'apparente à celui du confluent.

Enfin le méandre est l'un des rares sites où l'on peut aisément reconnaître un dedans (rive intérieure) et un dehors (rive extérieure), comme aussi un avant (tête et et lobe) et un arrière (attache), ainsi que deux côtés (rive amont et rive aval du fleuve), ces identifications étant alors facilitées si le méandre possède une figure très prononcée (parallèle ou étranglée) et des dimensions réduites. Ces différentes indications permettent alors de se positionner assez précisément à l'intérieur de celui-ci mais n'empêchent malgré tout pas une certaine illisibilité de se site au niveau urbain avec la confusion facile qui peut être faite entre les deux branches de son fleuve (cette confusion est évidente lorsque l'on traverse la suite de méandres de la Seine en aval de PARIS, de NANTERRE, du VESINET et de ST-GERMAIN-EN-LAYE, où l'on ne sait jamais exactement sur quelle rive du fleuve on se trouve.)

En géométrie

La spécificité géométrique du site de méandre réside dans le fait qu'il possède, d'une part une enveloppe continue, relativement courbe et parfaitement définie au droit du fleuve, d'autre part une direction intérieure majeure correspondant à l'axe longitudinal du méandre (cette direction pouvant être parfois renforcée et

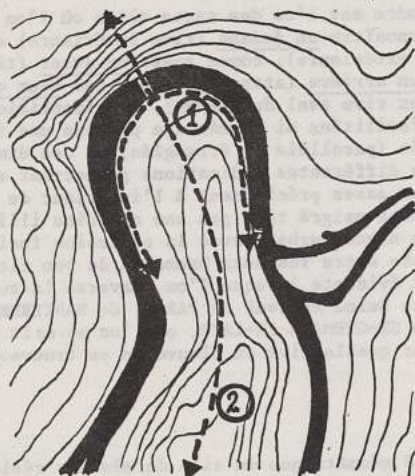


LA COMPLEMENTARITE DE FIGURES.

LES ETAPES DE PENETRATION D'UN SITE DE MEANDRE DANS SA RIVE EXTERIEURE

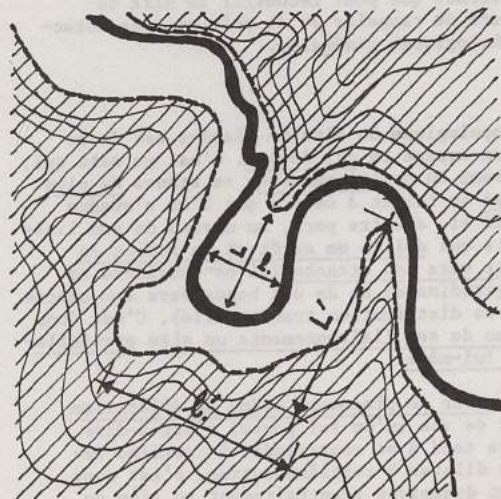
vectorisée par une configuration orographique adéquate : ligne de crête dans l'axe, mamelon à son extrémité, etc..) et enfin une dissymétrie relativement prononcée de son relief (rive amont : abrupte, rive aval : en pente douce).

De plus, il existe, par nature, une complémentarité de figures entre la rive intérieure du méandre et sa rive extérieure (l'une étant en principe l'inverse de l'autre) et ceci bien que chacune, comme nous le verrons, puisse présenter des configurations de relief très indépendantes l'une de l'autre.



LES DEUX DIRECTIONS

- ① L'ENVELOPPE COURBE DU FLEUVE
- ② L'AXE LONGITUDINAL DU SITE.



LES DEUX ENVELOPPES ET LES DEUX DIMENSIONS

Nous pouvons donc considérer le phénomène du site de méandre dans un processus dynamique d'action et de réaction réciproques entre deux sites : à l'équilibre des forces agissant sur chacune des deux rives d'une rivière lorsque son tracé est rectiligne, se substitue le déséquilibre des forces d'une rive au détriment de celles de l'autre (dans le cas du méandre). Nous sommes alors en présence de deux types de sites inverses et complémentaires; d'une part un site expansif constitué par la rive intérieure, active, qui tend à pénétrer le plus profondément possible à l'intérieur du site qui lui fait face et qui présente une figure convexe, d'autre part un site recessif constitué par la rive extérieure, passive, qui reçoit et accuse le contre-coup de l'action du premier et qui présente une figure concave. Ce jeu actif/passif entre les deux rives s'inverse d'ailleurs lors du passage d'un méandre à son suivant. Ainsi donc nous voyons que, dans ce processus, plus le méandre va tendre à se projeter dans sa rive extérieure, et plus il va tendre à s'insulariser et à se détacher de son attache, mais du même coup à se rendre tributaire de sa rive extérieure. Le seuil de pénétration de la rive intérieure dans sa rive extérieure est donc fondamental pour apprécier les caractéristiques morphologiques du méandre.

En dimensionnement

Si le site de méandre ne présente aucune spécificité dimensionnelle notable par le fait qu'il peut recouvrir des emprises et des proportions tout à fait différentes suivant chaque cas, il n'en reste pas moins qu'il est l'un des rares sites qui puisse être facilement et assez indiscutablement mesuré. En effet, la limite amenée par le fleuve permet de reconnaître aisément la longueur et la largeur du site intérieur et celles des différents reliefs qu'il peut contenir et, donc de les mesurer, seules les dimensions du site extérieur demeurent imprécises car il faut alors établir suivant quelles références on va pouvoir en fixer les limites (limites visuelles avec les silhouettes du relief, limites géomorphologiques, limites historiques ... ?).

2. LE NIVEAU HYDROGRAPHIQUE (PREMIERE ETAPE DE TYPIFICATION)

Les critères de classification

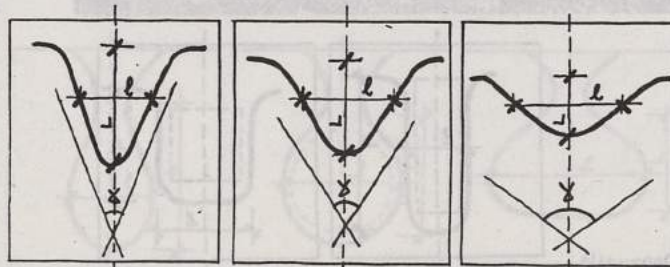
Nous caractériserons la forme du méandre par les rayons des cercles inscrits à l'intérieur des deux branches du fleuve, car ceux-ci vont nous permettre de déterminer :

- d'une part les tangentes aux deux branches du fleuve à leurs points d'inflexion;
- d'autre part l'axe principal du méandre qui est donné par la ligne joignant le centre des cercles inscrits.



DRESDE EN 1830
UN MEANDRE OUVERT.

LES PROPORTIONS
DU MEANDRE.



MEANDRE EFFILE
($L > r$, $\alpha < 30^\circ$)

MEANDRE 'EQUILATERAL'
($L = r$, $30^\circ < \alpha < 90^\circ$)

MEANDRE 'ARCATY'
($L < r$, $\alpha \geq 90^\circ$)

Ces deux données conjointes vont matérialiser très précisément l'aspect général du méandre et indiquer la dynamique principale du site à partir de sa zone d'attache.

2.1 LES TROIS TYPES DE BASE

Ils correspondent assez bien aux trois stades principaux d'évolution du méandre et présentent chacun un type morphologique particulier :

- le méandre en V, où la forme du méandre est plus ou moins prononcée
- le méandre en U, où la forme du méandre est parfaitement définie
- le méandre en O, où le sommet du méandre tend à se détacher de son attache.

Pratiquement ces trois types se retrouvent en plus ou moins déformés dans la réalité à cause de la dissymétrie naturelle du site induite par l'inertie de la rivière et la présence du relief qui viennent toujours en contredire la pureté du tracé.

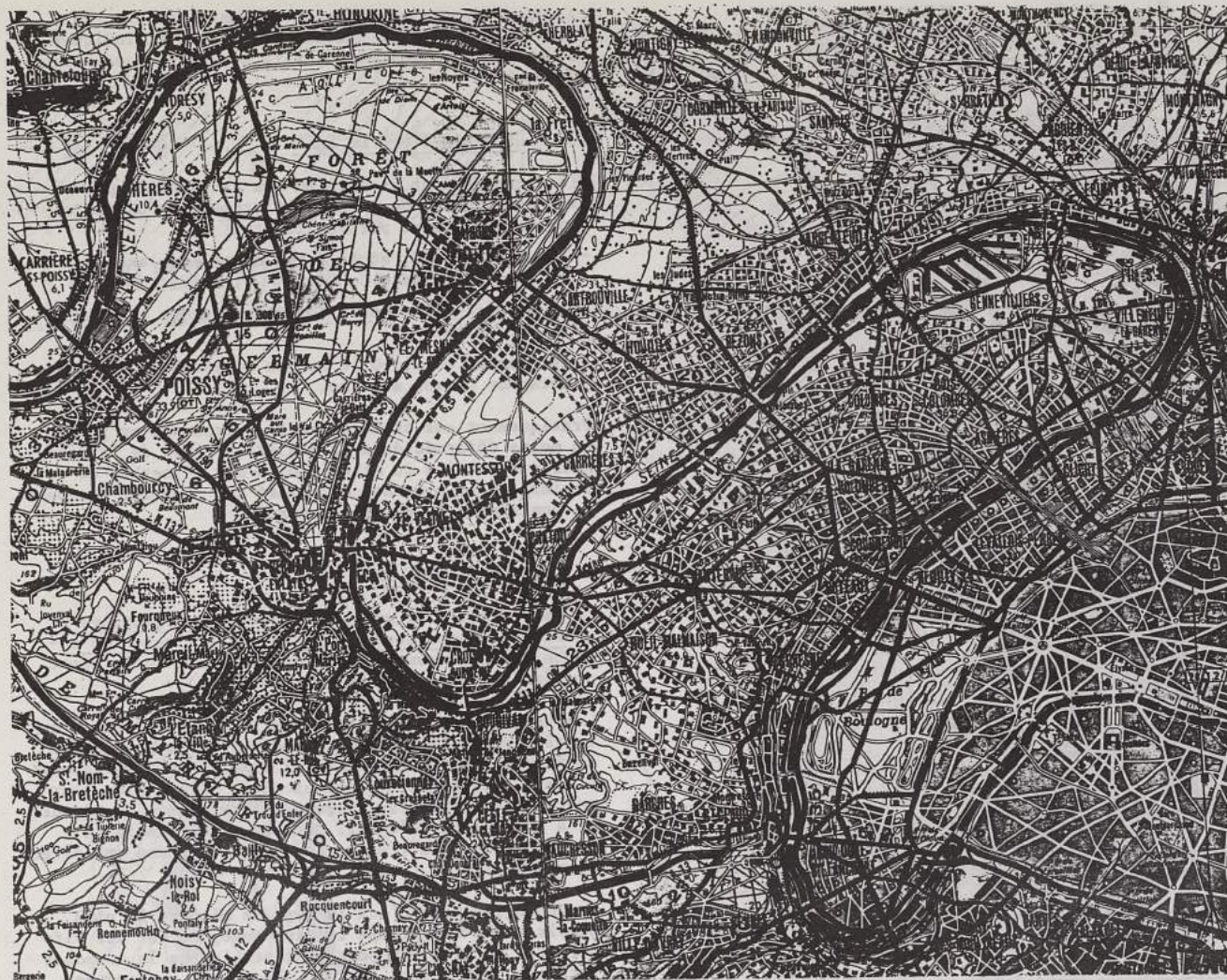
2.1.1. LE MEANDRE EN V

Il est caractérisé par une dilatation progressive et constante de son territoire, de sa tête vers son attache. Nous pouvons donc le caractériser comme étant un méandre ouvert (ou un méandre évasé).

Les rayons des cercles inscrits sont décroissants de la tête vers l'attache du méandre, les deux branches du fleuve sont concourantes et symétriques par rapport à l'axe, les tangentes à leur point d'inflexion leur sont confondues et se coupent à l'extérieur du méandre et à l'avant de celui-ci. Au sommet du méandre le fleuve marque une franche déviation en prend une direction nouvelle.

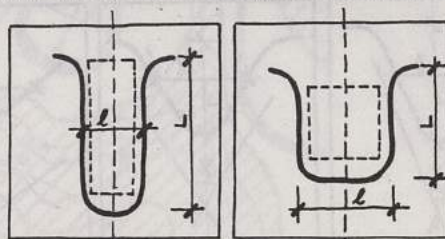
Morphologiquement c'est le type de méandre le plus simple et en même temps le plus homogène car les différentes parties qui sont susceptibles de le composer (attache, lobe, tête, etc ...) sont ici confondues dans un même ensemble.

Topologiquement c'est le méandre le plus dépendant de son site arrière. Il opère une pénétration en coin dans sa rive extérieure et donc une intrusion limitée, bien que très forte, à l'intérieur de celle-ci, qui amène une insularisation peu prononcée de ce site. Il possède un principe préférentiel et majeur de distribution qui est de type arborescent (situé au centre du méandre, bloqué à son extrémité et ouvert au maximum vers son arrière) et deux principes secondaires de type linéaire; l'un périphérique et parallèle à l'enveloppe du fleuve et/ou de relief, l'autre transversal au méandre et perpendiculaire au fleuve).



LA SEINE EN AVAL DE PARIS;
UNE SÉRIE DE MÉANDRES PARALLÈLES.

LES PROPORTIONS
DU MÉANDRE.



MÉANDRE RECTANGULAIRE
($L > l$.)

MÉANDRE CARRÉ
($L = l$.)

Géométriquement il possède une figure triangulaire dont la direction principale est plus ou moins prononcée suivant l'angle formé par les deux branches du fleuve; plus l'angle sera fermé et plus l'axe central sera affirmé, et inversement.

Dimensionnellement on peut distinguer 3 sortes de méandre ouvert suivant la proportion existant entre sa longueur (L) et sa largeur (l), comme aussi l'angle formé par son sommet :

- Méandre "effilé" ($L > l$ et angle aigu)
- Méandre "équilatéral" ($L = l$ et angle aigu ou droit)
- Méandre "aplatis" ($L < l$ et angle droit ou obtu)

2.1.2 LE MÉANDRE EN U

Il est caractérisé par une largeur constante de son territoire de sa tête à son attache. Nous pouvons donc le caractériser comme étant un méandre parallèle.

Les rayons des cercles inscrits sont égaux de la tête jusqu'à l'attache. Les tangentes aux points d'inflexion sont parallèles entre elles, comme aussi à l'axe du méandre et confondues avec les deux branches du fleuve.

A l'extrémité du méandre le fleuve marque un brusque changement de direction et reprend la direction de la branche amont, mais en sens inverse.

Morphologiquement il est composé de deux sites distincts, un site d'attache et un site de tête ou de lobe formant le méandre proprement dit.

Topologiquement, bien qu'encre très lié à son site d'attache, ce type de méandre possède néanmoins une certaine autonomie qui est proportionnelle à sa longueur.

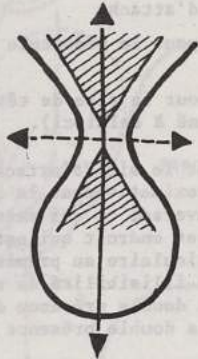
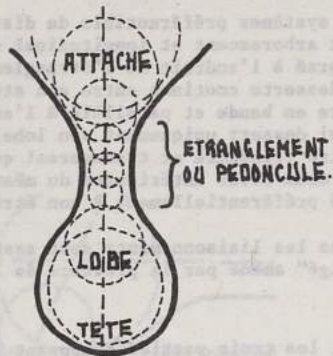
Il opère une pénétration en "cheville" dans sa rive extérieure, ce qui amène une intrusion très forte à l'intérieur de celle-ci et donc une insularisation relativement prononcée de son territoire.

Outre un système de liaisonnement comparable à ceux trouvés pour le méandre en V à l'endroit de son attache, il possède à l'intérieur de son lobe un principe majeur de distribution (linéaire et longitudinal et implanté parallèlement à l'axe du méandre) et deux principes secondaires (l'un périphérique et parallèle à l'enveloppe, l'autre transversal et perpendiculaire au méandre).

Contrairement au liaisonnement longitudinal qui est plutôt unique, dont le positionnement préférentiel se situe sur l'axe du méandre ou près de celui-ci, les liaisonnements transversaux peuvent être multiples et ne possèdent a priori pas de positionnement précis.

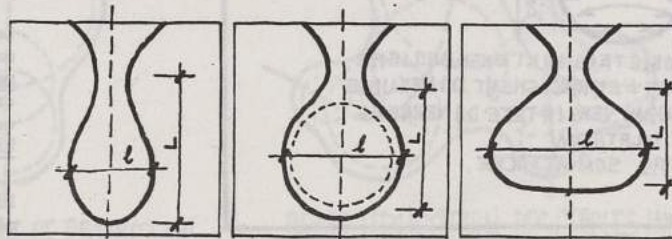
FUMAY (ARDENNES.) UN MEANDRE ETRONGLE

LES DIFFERENTES PARTIES DU MEANDRE



LES DEUX AXES DE SYMETRIE.

LES PROPORTIONS. DU MEANDRE



Géométriquement il possède une figure rectangulaire plus ou moins allongée dont la largeur est sensiblement constante et dont la direction longitudinale est d'autant plus affirmée que la longueur du méandre est importante.

Dimensionnellement on peut distinguer deux sortes de méandres parallèles suivant les proportions existant entre sa longueur (L) et sa largeur (l) :

- Méandre "rectangulaire" ($L > l$)
- Méandre "carré" ($L = l$)

2.1.3 LE MEANDRE EN O

Il présente un étranglement en son centre. Il est caractérisé par une dilatation puis un rétrécissement de sa tête vers son étranglement, puis par une dilatation de son étranglement vers son attache. Nous pouvons le caractériser comme étant un méandre fermé (ou méandre étranglé).

Les rayons de cercles inscrits sont décroissants de la tête vers l'étranglement, puis croissants de ce dernier vers son attache. A l'endroit du pédoncule - lorsque celui-ci existe - les cercles sont égaux.

Les deux branches du fleuve sont concourantes vers l'intérieur du méandre; les tangentes à leur point d'inflexion se coupent à l'intérieur du méandre.

Le fleuve dessine une bouche parfaite et revient - de ce fait - presque à son point de départ à l'endroit de l'étranglement, ce qui amène un dénivelé sensible entre les deux branches de la rivière à cet endroit.

C'est le méandre morphologiquement le plus riche car il possède trois parties nettement distinctes recelant chacune des caractéristiques formelles spécifiques :

- Un site d'attache (reprenant les caractéristiques du méandre en V ou de l'attache du méandre en U)
- Un site d'étranglement ou de pédoncule (dont la fonction essentielle est d'assurer le passage entre l'arrière et l'avant du méandre, et qui tend donc à se comporter comme un élément d'articulation entre ces deux sites (caractéristiques morphologiques voisines de celles du col)
- Un site de lobe ou de tête qui marque la terminaison du méandre vers l'avant et contre le fleuve (caractéristiques morphologiques voisines de celles de la presqu'île ou de l'île).

Mais c'est aussi, des trois types de méandre celui le plus fragile car le plus susceptible de fractionnement; en effet suivant le degré d'étranglement du pédoncule le site d'attache et le site de tête vont avoir tendance à "s'ignorer" et à se développer chacun en relative autonomie.

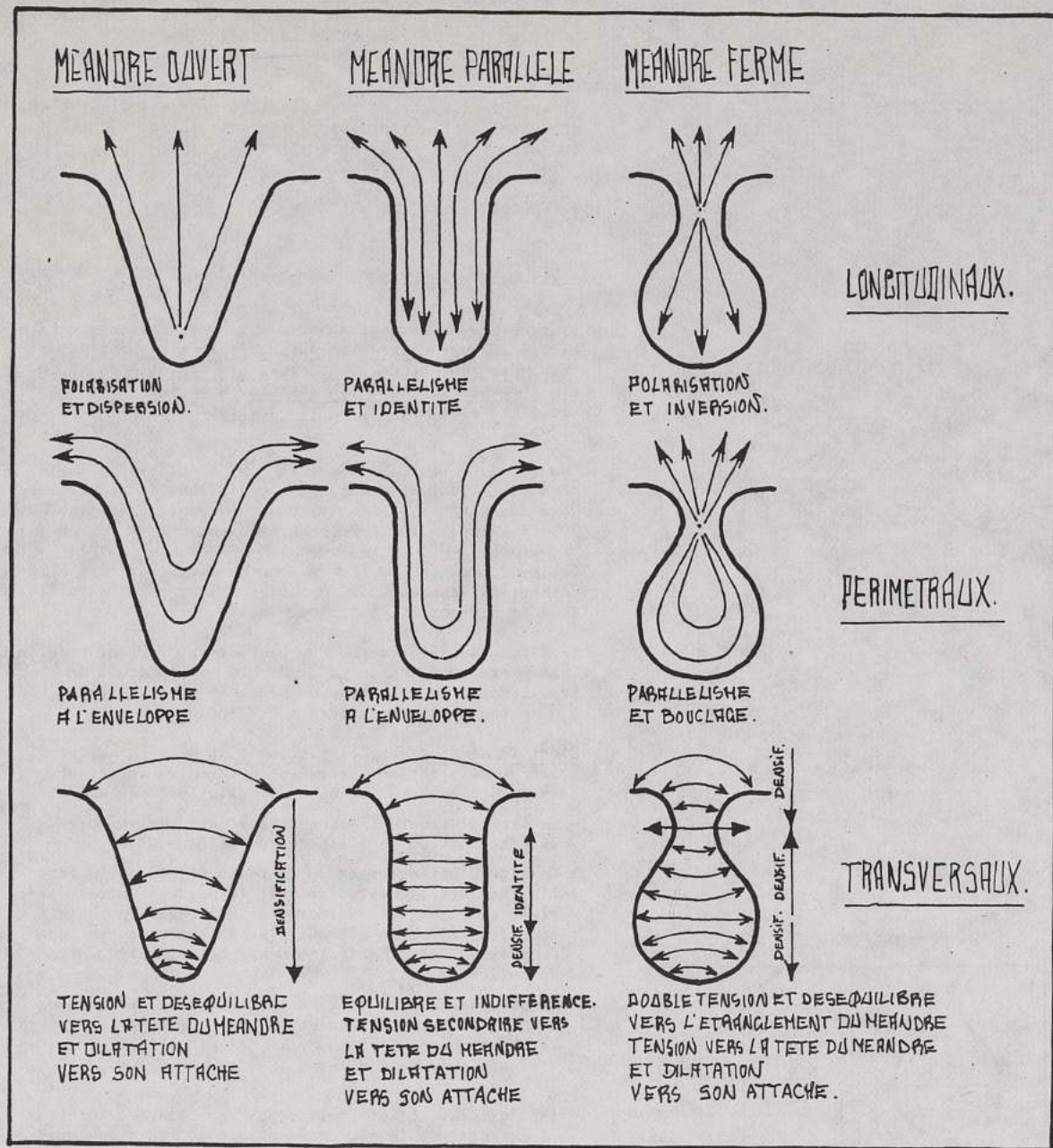


TABLEAU RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX SCHEMAS DISTRIBUTIFS PROPOSES PAR LES TROIS MEANDRES DE BASE.

Topologiquement, le méandre est encastré dans son site extérieur dont il devient de ce fait terriblement tributaire. Il y a ici en même temps une intrusion très forte du méandre dans son site extérieur et une réaction inverse de ce dernier qui tend à refermer son extrémité sur elle-même.

C'est des trois méandres celui qui tend le plus à l'insularisation et à l'introversion, il se trouve être d'ailleurs souvent sectionné à l'endroit de son étranglement par un canal (comme à LUZECH au XIX^e siècle) ou par des fossés (comme à MEZIERES).

Il possède deux systèmes préférentiels de distribution (l'un un doublement arborescent et longitudinal qui est polarisé et inversé à l'endroit de l'étranglement et qui assure une desserte continue entre son attache et son lobe, l'autre en bande et parallèle à l'enveloppe du méandre et qui dessert uniquement son lobe) et un système secondaire (linéaire et transversal qui joint directement les deux rives intérieures du méandre et qui est implanté préférentiellement à son étranglement).

Dans tous les cas les liaisons sont assujetties au "passage obligé" amené par la présence de l'étranglement.

Géométriquement, les trois parties composant le méandre tendent chacune à posséder une figure particulière :

- Triangulaire pour le site d'attache
- Rectangulaire et allongée pour le pédoncule lorsqu'il existe
- Circulaire ou elliptique pour le site de tête (d'où le nom de méandre en O donné à celui-ci).

A l'endroit de l'étranglement le site d'attache et le site de tête présentent approximativement la même figure triangulaire, mais inversés, ce qui amène un deuxième axe de symétrie à cet endroit qui est transversal au méandre et perpendiculaire au premier (et qui provoque une très grande illisibilité de ce site à cet endroit, à cause de la double présence du fleuve et fréquemment aussi de la double présence du relief).

Le méandre en O possède deux axes de symétrie, l'un majeur et longitudinal correspondant au sens de son maximum de territoire et l'autre mineur et transversal correspondant au sens de son minimum de territoire, ce qui amène celui-ci à posséder une double orientation hiérarchisée.

Dimensionnellement on peut distinguer trois sortes de méandres fermés, suivant les proportions existant entre la longueur (L) et la largeur (l) de leur lobe :

- $L > l$: méandre allongé (elliptique) en forme de goutte d'eau

- $L=1$: méandre circulaire en O
- $L<1$: méandre écrasé en forme de marteau

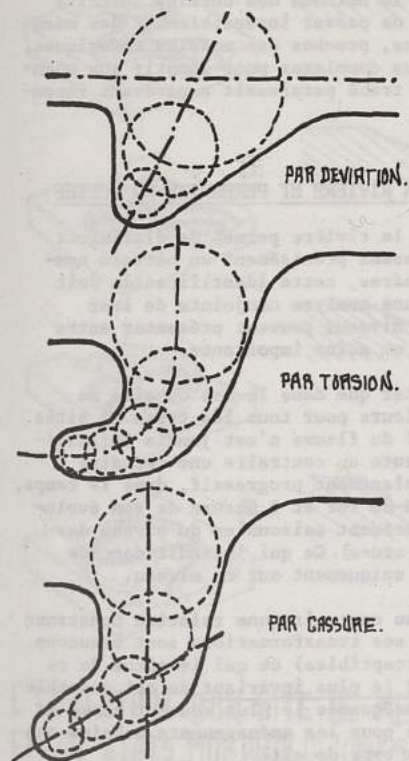
2.2 LES SOUS-TYPES

Nous allons pouvoir établir maintenant les différents sous-types que chacun des trois types de base précédent peut entraîner et passer ainsi par glissement progressif des formes les plus pures et les plus proches des tracés théoriques aux formes les plus complexes et les plus proches des tracés réels.

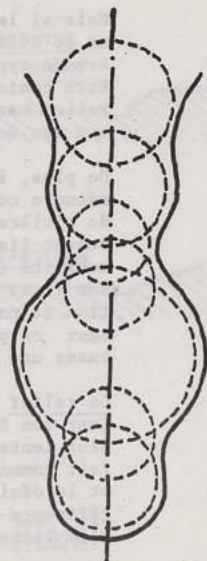
Nous pouvons donc, à partir de la première typologie, effectuer la génération théorique des types de méandres par déformations progressives des trois modèles initiaux.

a) Constance de progression du rayon des cercles inscrits mais déformation de l'axe principal

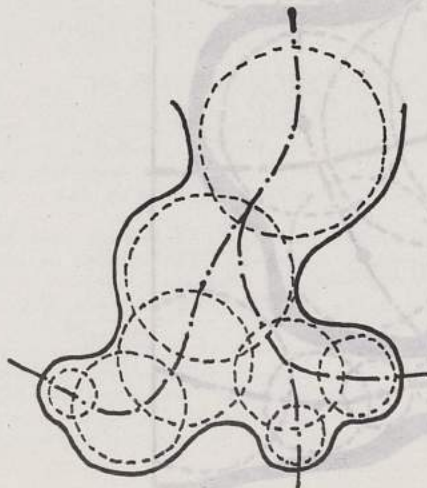
L'enchainement des cercles inscrits reste identique à celui des tracés théoriques mais le lieu de leur centre varie, obligeant l'axe à des déformations plus ou moins sensibles et amenant la mise en place de méandres dissymétriques et continus.



DEFORMATION DE L'AXE PRINCIPAL.



CHANGEMENT DE PROGRESSION DES CERCLES INSCRITS.



DEMULTIPLICATION DES CERCLES INSCRITS.

- 1) Déviation de l'axe : l'inégale longueur des deux branches du méandre amène son axe à être oblique par rapport à son site d'attache.
- 2) Torsion de l'axe : le méandre présente une ou plusieurs courbures qui obligent son axe à se tordre.
- 3) Cassure de l'axe : le méandre présente un ou plusieurs changements brusques de direction obligeant son axe à se fractionner

b) Changement de progression du rayon des cercles inscrits

Les différents cercles inscrits à l'intérieur du méandre sont toujours organisés sur un seul axe mais leur ordre de progression n'est plus constant, ce qui amène des possibilités de contraction et de dilatation secondaires à l'intérieur de son lobe ou des pincements et des bombements à l'endroit de sa tête qui tendent à le faire ressembler à un méandre étranglé et ce qui amène à la mise en place de méandres symétriques et discontinus, c'est-à-dire pouvant présenter plusieurs lobes.

c) Démultiplication des cercles inscrits à l'intérieur du méandre

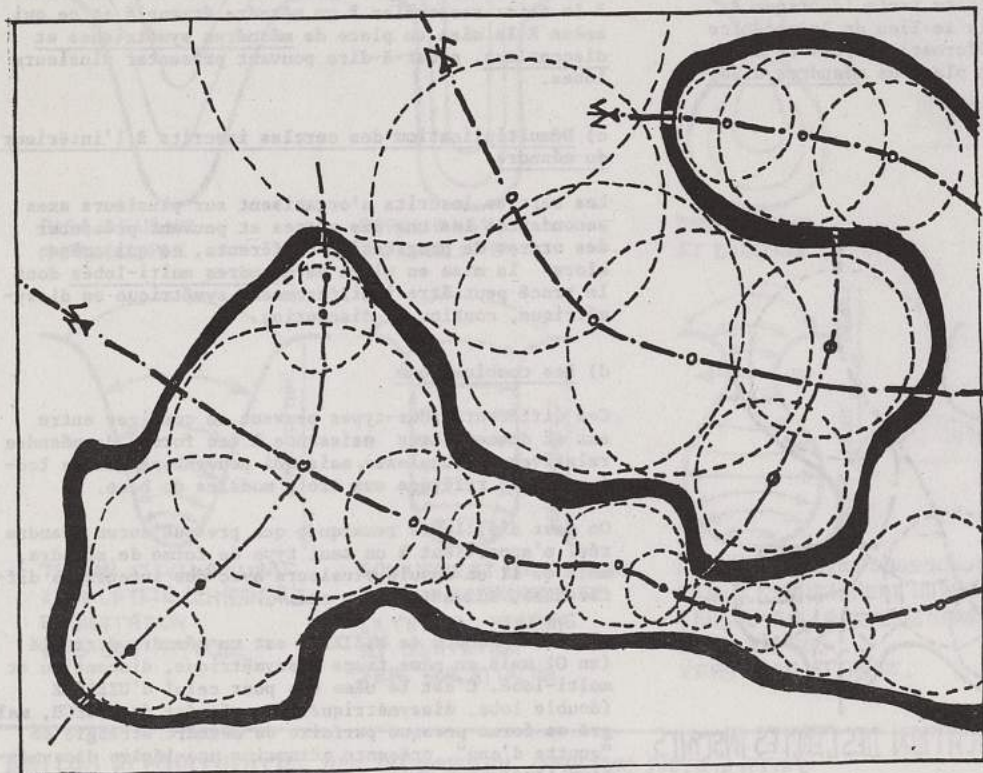
Les cercles inscrits s'organisent sur plusieurs axes secondaires les uns des autres et peuvent présenter des ordres de progression différents, ce qui amène alors la mise en place de méandres multi-lobés dont le tracé peut être indifféremment symétrique ou dissymétrique, continu ou discontinu.

d) Les combinaisons

Ces différents sous-types peuvent se combiner entre eux et donner alors naissance à des formes de méandre relativement complexes, mais qui peuvent néanmoins toujours être référées aux trois modèles de base.

On peut d'ailleurs remarquer que presque aucun méandre réel n'appartient à un seul type de forme de méandre, mais qu'il en cumule plusieurs avec des intensités différentes, suivant chaque cas.

Ainsi le méandre de MEZIERES est un méandre étranglé (en O) mais en même temps dissymétrique, discontinu et multi-lobé. C'est le même cas pour celui d'UZERCHE (double lobe, dissymétrique). Le méandre de LUZECH, malgré sa forme presque parfaite de méandre étranglé en "goutte d'eau", présente néanmoins une légère dissymétrie (inflexion de son extrémité), de même que le méandre ouvert de CARBONE, etc ...



LA DEMULTIPLICATION DES CERCLES INSCRITS DANS LES MÉANDRES DE CHARLEVILLE ET DE MEZIÈRES

e) Les méandres à tracés "aléatoires" ou diffus

Enfin certains méandres peuvent présenter un tracé hydrographique mal défini car la rivière en certains endroits peut se décomposer en une série de tracés secondaires qui perturbent l'identification précise du méandre, comme c'est par exemple le cas pour les méandres de MONTHUREUX, celui de CHATEAU-LARCHER ou celui de NOYERS-SUR-SEREIN, et c'est alors seulement leur tracé général induit, comme aussi la configuration de leur relief environnant qui permet de les situer précisément dans une famille de méandres.

Ainsi MONTHUREUX peut être considéré comme un méandre parallèle, tandis que CHATEAU-LARCHER et NOYERS-SUR-SEREIN sont sans conteste des méandres fermés.

Ainsi donc, quel que soit le tracé hydrographique du méandre, celui-ci peut être répertorié et typifié précisément grâce à la méthode des cercles inscrits car celle-ci permet de passer insensiblement des méandres les plus simples, proches des modèles théoriques, aux méandres les plus complexes pour aboutir aux méandres diffus dont le tracé paraissait auparavant incontrôlable.

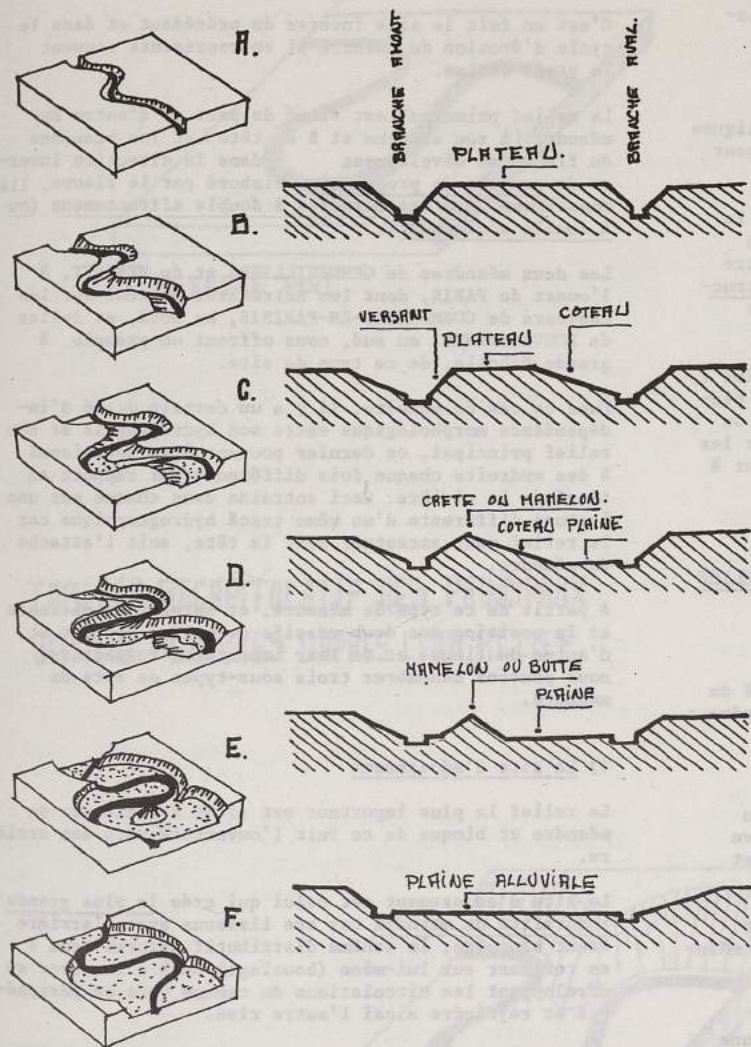
2.3 MOBILITE DE LA RIVIERE ET PERENNITE DU RELIEF

Mais si le tracé de la rivière permet de distinguer et de définir déjà assez précisément un certain nombre de types de méandres, cette identification doit être confortée par une analyse conjointe de leur relief car ces deux niveaux peuvent présenter entre eux des écarts plus ou moins importants.

De plus, il faut noter que dans le cas du site de méandre comme d'ailleurs pour tous les types de sites de rivière, le tracé du fleuve n'est jamais définitivement fixé et présente au contraire une certaine mobilité (par le déplacement progressif, dans le temps, des rives du méandre au fur et à mesure de son évolution et par le déplacement saisonnier du niveau des eaux en période de crues). Ce qui interdit donc de baser une typologie uniquement sur ce niveau.

Le relief présente au contraire une relative constance (car son érosion et ses transformations sont beaucoup plus lentes et imperceptibles) ce qui le situe de ce fait comme l'élément le plus invariant de cet ensemble et le désigne en conséquence le plus souvent comme la référence principale pour les aménagements urbains qui s'implantent dans ce type de site.

Il nous faut donc maintenant intégrer dans l'appréciation du site de méandre son deuxième niveau de structuration qui est celui constitué par son relief.



L'EVOLUTION D'UN SITE DE MEANDRE
ET LES ETATS MORPHOLOGIQUES DE SON RELIEF.

3. LE NIVEAU OROGRAPHIQUE (DEUXIEME ETAPE DE TYPIFI- CATION)

Si l'on excepte les méandres plats de plaines alluviales, tels ceux du delta du Mississipi, de l'embouchure du Pô, où le relief peut être considéré comme inexistant, dans tous les autres cas celui-ci va intervenir plus ou moins fortement dans la constitution du site de méandre et jouer un rôle de facteur modifiant, en accentuant ou en minimisant les caractéristiques morphologiques précédemment apportées par le seul tracé hydrographique.

En effet, dans cette typologie morphologique du site de méandre, il nous faut dépasser la dichotomie traditionnelle introduite par la géographie entre les méandres de vallée (où le relief est censé être pratiquement inexistant) et les méandres de plateau (où le relief est censé être partout) et affiner l'analyse en prenant systématiquement en compte toutes les différentes configurations que le relief peut recouvrir dans ce type de site.

3.1 LES COMPOSANTS DU RELIEF ET LEUR ETAT MORPHOLOGIQUE

Suivant le degré d'évolution du méandre et les couches géologiques qu'il traverse, différents types de relief peuvent apparaître, possédant chacun une morphologie bien spécifique, et qui vont par leur nature, leur nombre et leur dimension jouer un rôle considérable dans l'acquisition des caractéristiques et des qualités morphologiques globales du site de méandre.

Nous pouvons ainsi distinguer un certain nombre de sites amenés par le relief seul, que nous pouvons regrouper en familles morphologiques distinctes en les considérant suivant leur "état morphologique" par rapport aux trois schémas de base constitués par : le point, la ligne et le plan.

a) Les sites "ponctuels"

- Les sites de buttes et de mamelons (ponctuels et isolés)
- Les sites d'éperons et de cols (ponctuels et situés dans une suite linéaire; d'une ligne de crête et d'une croupe pour les premiers, de l'intersection d'une ligne de crête et d'une ligne de thalweg pour les seconds).

b) Les sites "linéaires"

- Les sites de lignes de crête et de fond de thalweg (linéaires et continus, convexes pour les premiers, concaves pour les seconds)
- Les sites de bords de plateaux et de pieds de coteaux (linéaires, continus et horizontaux, convexes pour les premiers et concaves pour les seconds).

c) Les sites "planaires"

- Les sites de plateaux et de plaines alluviales (planaires et horizontaux)
- Les sites de versants et de coteaux (planaires et obliques)
- Les sites de croupes et de cirques (planaires, obliques et courbes, convexes pour les premiers, concaves pour les seconds)

Et c'est la coexistence de ces types de relief dans le même site de méandre, (d'une part avec le tracé de la rivière, d'autre part entre eux) qui va nous permettre de mettre en évidence les différentes familles de structures morphologiques à partir desquelles nous allons pouvoir identifier les principaux sites de méandre.

Pour ce faire, nous distinguerons deux types de relief : un relief principal constitué plutôt par les "sites planaires" et situé à l'intérieur comme à l'extérieur du méandre et un relief secondaire constitué plutôt par les "sites linéaires et ponctuels" et situé généralement à l'intérieur du méandre.

3.2 LES TYPES DE SITES DE MEANDRE D'APRES LEUR RELIEF

3.2.1 ACTION DU RELIEF PRINCIPAL

La position du relief principal par rapport au tracé du fleuve qualifie très précisément chaque type de méandre :

a) Les méandres d'encaissement

Le relief est uniformément présent des deux côtés du fleuve, suivant le degré d'érosion du relief le fleuve s'y trouve être plus ou moins encaissé, ce qui permet de repérer deux sous-types de ce site

1) La vallée le long du fleuve est très resserrée et profonde; les versants sont abrupts et le centre du méandre est occupé par un plateau horizontal (fig. A). C'est le cas à SEMUR-EN-AUXOIS ou à THOUARS

2) Le relief plus évolué et donc plus érodé ménage une vallée beaucoup plus large le long du fleuve, les versants sont moins abrupts et le relief, à l'intérieur du méandre, tend à présenter des formes émoussées et arrondies (fig. B). C'est le cas pour MONTHERME, NAJAC, UZERCHE, etc ...

Le relief des méandres d'encaissement est celui qui confirme le plus le tracé de sa rivière car il l'accompagne très précisément et en renforce la lisibilité.

b) Les méandres de vallées élargies

C'est en fait le site inverse du précédent et dans le cycle d'érosion du méandre il en représente souvent le stade ultime.

Le relief principal est situé de part et d'autre du méandre (à son attache et à sa tête) et les branches du fleuve se développent dans la direction inverse du couloir de progression élaboré par le fleuve. Ils constituent alors des méandres à double affrontement (ou à double adossement).

Les deux méandres de GENNEVILLIERS et du VESINET, à l'ouest de PARIS, dont les extrémités buttent sur les hauteurs de CORMEILLES-EN-PARISIS, au nord, et celles de LOUVECIENNES, au sud, nous offrent un exemple, à grande échelle, de ce type de site.

Dans ce cas de méandre, il y a un certain degré d'indépendance morphologique entre son hydrographie et son relief principal, ce dernier pouvant être positionné à des endroits chaque fois différents par rapport au tracé de la rivière. Ceci entraîne dans chaque cas une lecture différente d'un même tracé hydrographique car le relief peut accentuer soit la tête, soit l'attache du méandre.

A partir de ce type de méandre, et suivant la distance et la position des deux massifs de relief de part et d'autre du fleuve et de leur importance respective, nous pouvons dénombrer trois sous-types de site de méandre.

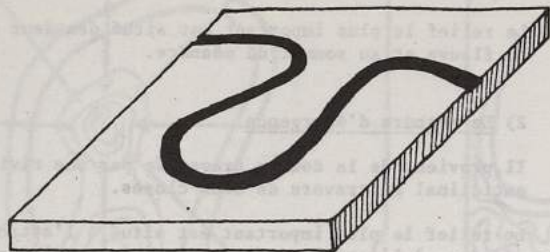
1) Le site d'adossement

Le relief le plus important est situé à l'attache du méandre et bloque de ce fait l'ouverture vers son arrière.

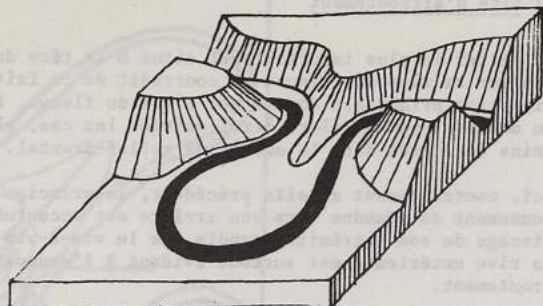
Le site d'adossement est celui qui crée la plus grande insularité du méandre car ses liaisons avec l'arrière étant bloquées, le schéma distributif naturel tend à se refermer sur lui-même (bouclage) ou à s'inverser en développant les circulations du centre vers sa périphérie et rejoindre ainsi l'autre rive.

Les limites de la rive intérieure amenées par le fleuve sont peu sensibles (site plat de plaine alluviale) sauf à l'endroit de l'attache.

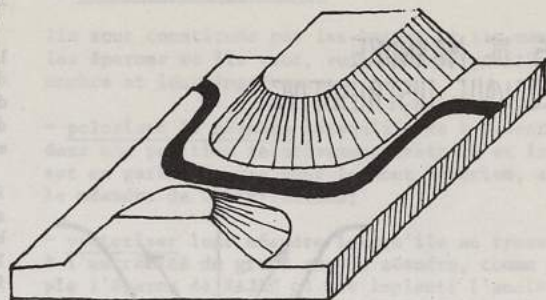
C'est le type de site rencontré particulièrement à NOYER-SUR-SEREIN, mais aussi à LUZECH et à MEZIERES, même si dans ces deux cas le relief intérieur demeure relativement important.



LE MEANDRE PLAT.



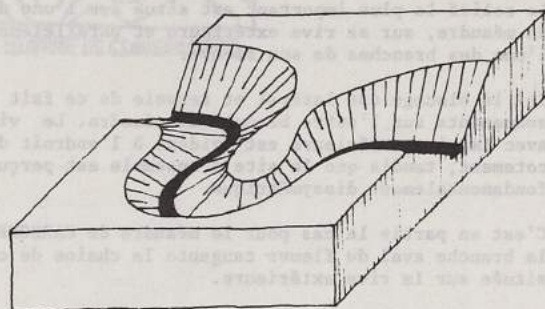
LE MEANDRE D'URGENCE.



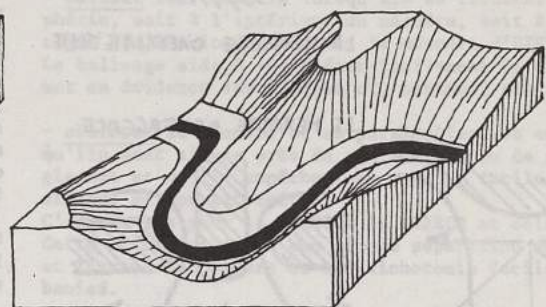
LE MEANDRE DE CHEVAUCHEMENT.

LES MEANDRES PARTICULIERS.

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX SITES DE MEANDRES D'APRES LEUR RELIEF.

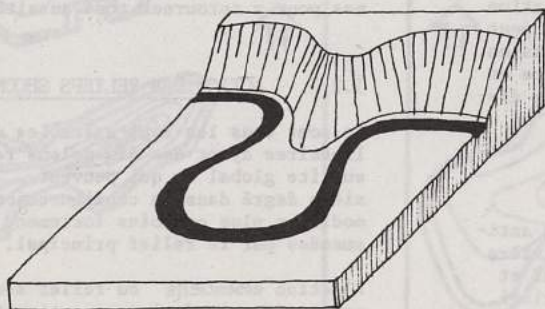


VALLEE ENCHISEE. FigA

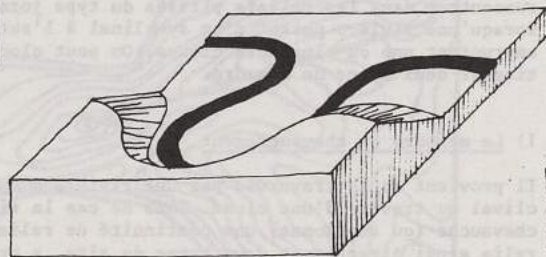


RELIEF ERODE. FigB.

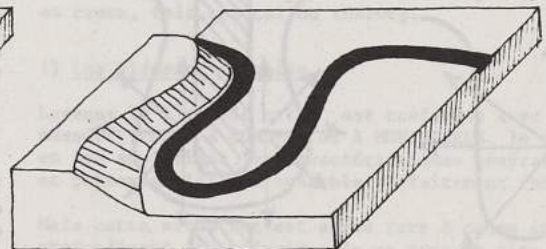
LES MEANDRES D'ENCRAISSEMENT.



LE MEANDRE D'ARROSSEMENT.



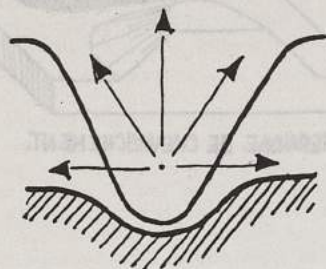
LE MEANDRE D'AFFRONTEMENT.



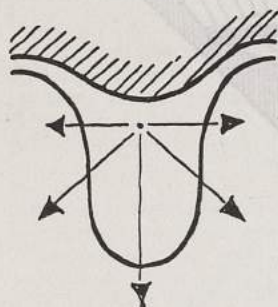
LE MEANDRE D'ACCOTEMENT.

LES MEANDRES DE VALLEES ELARGIES.

LES TYPES DE MÉANDRE ET LEUR LOGIQUE DISTRIBUTIVE.



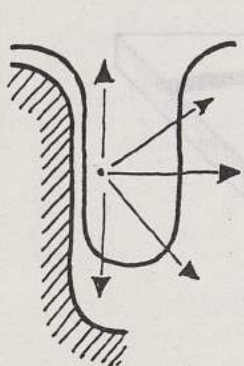
LE MÉANDRE D'AFFRONTMENT



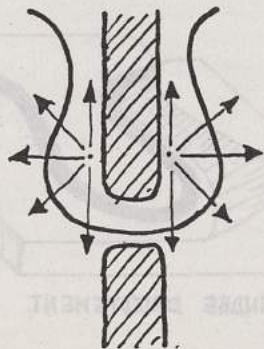
LE MÉANDRE D'ADOSSEMENT



LE MÉANDRE D'ÉMERGENCE



LE MÉANDRE D'ACCOTEMENT



LE MÉANDRE DE CHEVAUCHEMENT

2) Site d'affrontement

Le relief le plus important est situé à la tête du méandre sur sa rive extérieure et contredit de ce fait la direction principale donnée par l'axe du fleuve. La tête du méandre pouvant alors être, suivant les cas, plus ou moins encastrée dans le massif de relief frontal.

Ici, contrairement au site précédent, le principe de liaison du méandre vers son arrière est accentué par le blocage de son extrémité, tandis que le vis-à-vis avec la rive extérieure est surtout évident à l'endroit de l'affrontement.

C'est le cas pour les méandres de LA VOULTE-CHILHAC, de RIEUX et de CARBONE, ou celui de CHARLEVILLE.

3) Site d'accotement

Le relief le plus important est situé sur l'une des côtes du méandre, sur sa rive extérieure et parallèlement à l'une des branches de son fleuve.

Ici le blocage est latéral et renvoie de ce fait les liaisons sur l'autre branche du méandre. Le vis-à-vis avec la rive extérieure est évident à l'endroit de l'accotement, tandis que le site d'ensemble est perçu comme fondamentalement dissymétrique.

C'est en partie le cas pour le méandre de CARBONE, dont la branche aval du fleuve tangente la chaîne de collines située sur la rive extérieure.

c) Les méandres particuliers

Outre les méandres issus du cycle normal d'érosion entre un fleuve et son territoire (et que nous venons de répertorier) il peut exister encore deux autres types de site de méandre, mais qui sont alors issus d'une situation orographique particulière; ce sont ceux que l'on peut rencontrer dans les reliefs plissés du type jurassien, lorsqu'une rivière passe d'un synclinal à l'autre en empruntant une ou plusieurs cluses. On peut alors distinguer deux types de méandre.

1) Le méandre de chevauchement

Il provient de la traversée par une rivière d'un anticlinal au travers d'une cluse. Dans ce cas la rivière chevauche (ou sectionne) une continuité de relief et relie ainsi directement deux types de site, a priori, indépendants (deux synclinaux).

La dichotomie entre la rive amont et la rive aval du fleuve est ici totale et le fleuve traverse deux "pays" différents.

Dans ce méandre il n'existe plus de rive convexe, ni de rive concave.

Le relief le plus important est situé des deux côtés du fleuve et au sommet du méandre.

2) Le méandre d'émergence

Il provient de la double traversée par une rivière d'un anticlinal au travers de deux cluses.

Le relief le plus important est situé à l'attache du méandre, à l'intérieur de celui-ci (site d'adossement) mais aussi à l'extérieur et de chaque côté des deux branches du fleuve (site à double accotement).

L'attache du méandre est encastrée entre deux massifs de relief et son fleuve est obligé d'emprunter deux verrous montagneux, tandis que sa tête émerge dans la partie moins pentue de la plaine alluviale ou du synclinal.

Ici, plus encore que pour le site d'adossement, les circulations vers l'arrière s'avèrent très difficiles et vont avoir tendance à s'effectuer vers la rive extérieure.

L'isolement du site propre du méandre par rapport à celui du reste du fleuve est ici total; il en est complètement déconnecté. On peut considérer dans un tel cas que le fleuve traverse pour un instant un autre type de site contigu au premier, mais qui lui est néanmoins complètement étranger.

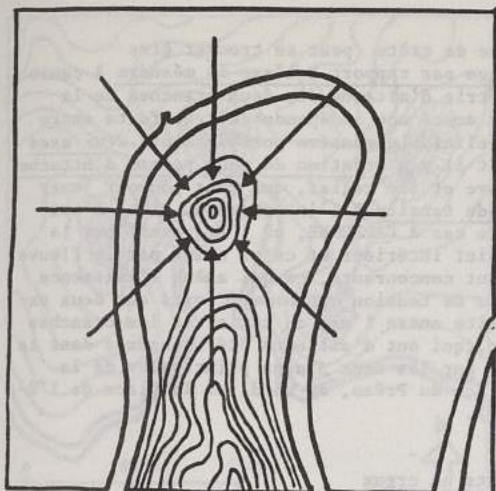
L'intrusion du site intérieur du méandre dans son site extérieur est ici totale et son action "incongrue".

C'est le cas pour le méandre de BESANCON où le Doubs sort momentanément de sa vallée en perçant la chaîne de collines pour y retourner tout aussitôt.

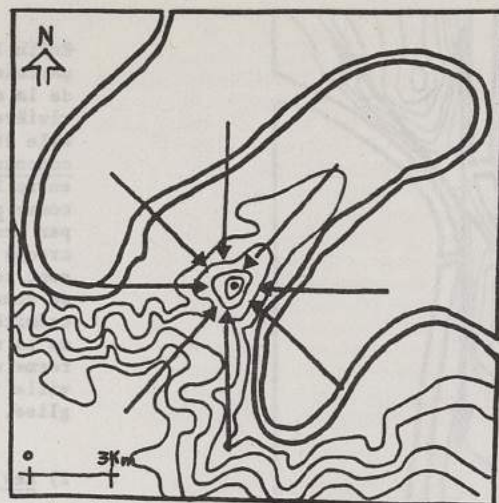
3.2.2. ACTION DES RELIEFS SECONDAIRES

Ce sont tous les sous-ensembles de relief ponctuels et linéaires ayant des dimensions restreintes par rapport au site global et qui peuvent intervenir au deuxième degré dans la configuration du méandre pour en modifier plus ou moins fortement les caractéristiques amenées par le relief principal.

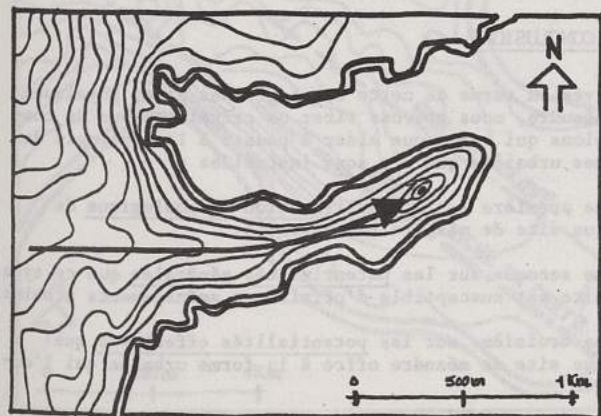
L'action essentielle du relief secondaire sur le méandre est avant tout de le compartimenter et de créer des points de redondance ou de contradiction partiels par rapport à certaines parties du méandre; il peut ainsi venir renforcer la tête du méandre, l'attache, etc ... ou bien les diminuer.



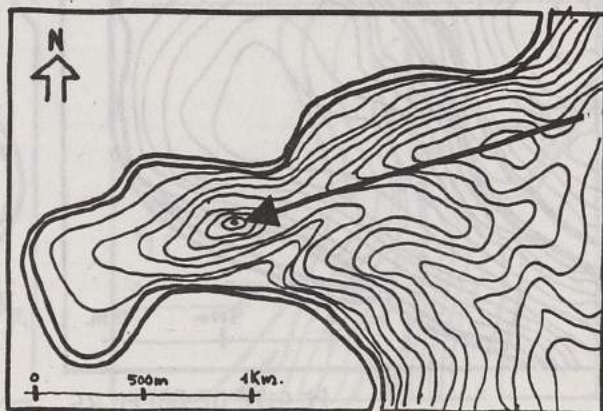
LE MEANDRE DE VERS DANS LE LOT
LA POLARISATION DU MEANDRE.



LE MONT VALERIEN DANS LE MEANDRE DE GENNEVILLIERS.



LA VECTORISATION DU MEANDRE.
MONTHUREUX



NAJAC.

a) Les éléments ponctuels

Ils sont constitués par les buttes et les mamelons et les éperons et ils vont, suivant leur position, leur nombre et leur importance :

- polariser le méandre lorsqu'ils se trouvent situés dans une position relativement centrale et isolée, c'est en partie le cas pour le Mont Valérien, situé dans le méandre de GENNEVILLIERS;

- vectoriser leur méandre lorsqu'ils se trouvent situés à l'extrémité du grand axe du méandre, comme par exemple l'éperon de NAJAC où est implanté l'ancien château et qui se trouve dans la continuité de la ligne de crête du site. La vectorisation, renforçant la direction naturelle du méandre, aide à sa reconnaissance et à son identification (mise en valeur).

- baliser leur méandre lorsqu'ils se trouvent sur sa périphérie, soit à l'intérieur du méandre, soit à l'extérieur comme les mamelons entourant le méandre d'UZERCHE. Le balisage aide à identifier facilement le site car il met en évidence ses limites et, partant, ses dimensions.

- obstruer le méandre et en particulier son entrée lorsqu'ils sont situés près de son attache ou de son étranglement et qu'ils empêchent un passage facile entre son attache et son extrémité. C'est le cas pour le mamelon le LUZECH et celui de COMBRET. Cette situation amène une grande séparation entre l'arrière et l'avant du méandre et une dichotomie facile du site urbanisé.

- etc ...

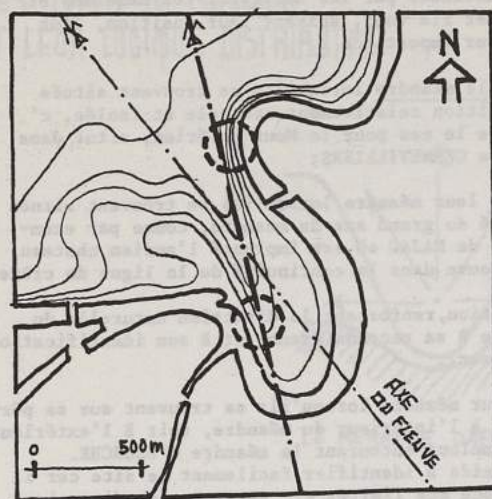
b) Les éléments linéaires

Ils sont constitués essentiellement par des éléments en bosse, tels que ligne de crête ou croupes du relief, mais ils peuvent aussi être constitués par des éléments en creux, tels que col ou thalweg.

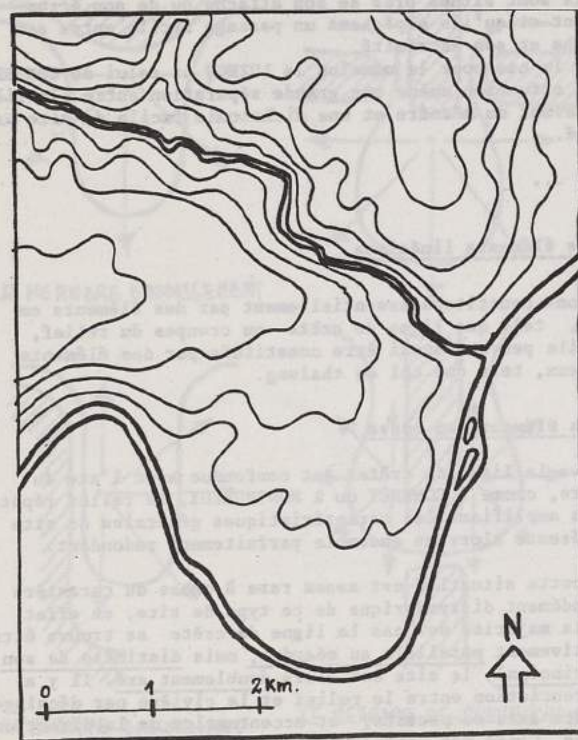
1) Les éléments en bosse

Lorsque la ligne de crête est confondue avec l'axe du méandre, comme à COMBRET ou à MONTHUREUX, le relief répète en les amplifiant les caractéristiques générales du site et présente alors un ensemble parfaitement redondant.

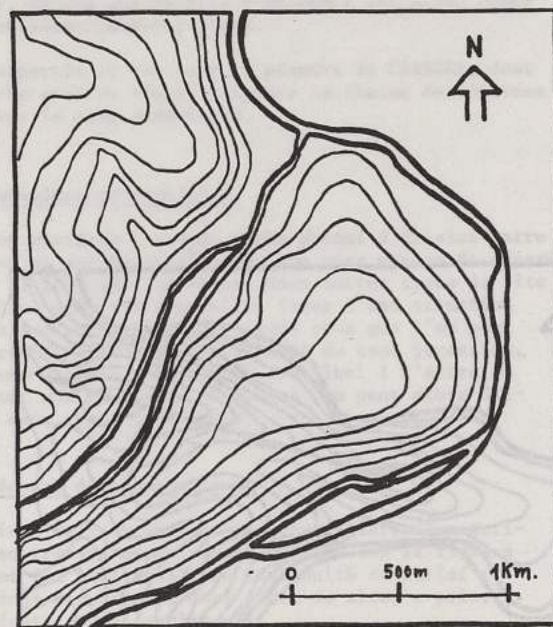
Mais cette situation est assez rare à cause du caractère profondément dissymétrique de ce type de site, en effet dans la majorité des cas la ligne de crête se trouve être effectivement parallèle au méandre, mais distincte de son axe principal, le site est alors doublement axé. Il y a différenciation entre le relief et la rivière par décalage de leurs axes respectifs, et accentuation de la direction commune. C'est par exemple le cas pour le méandre de CHARLEVILLE et celui de MONTHERME.



LA CONCORDANCE D'AXE A CARBONNE.



LE MEANDRE DE CERGY-PONTOISE



LE SITE DE POITIERS.

Enfin la ligne de crête peut se trouver être parfois oblique par rapport à l'axe du méandre à cause de la dissymétrie d'attaque des deux branches de la rivière qui a amené une indépendance très forte entre elle et son relief. Le méandre possède alors deux axes concourants et il y a création de deux points d'attache entre le fleuve et son relief, qui vont pouvoir jouer comme points de tension à l'intérieur du site. C'est par exemple le cas à CARBONNE, où l'axe amené par la croupe du relief intérieur et celui amené par le fleuve sont totalement concourants, ce qui amène l'existence de deux points de tension extrêmement forts aux deux extrémités du site entre l'axe du relief et les branches de la rivière, (qui ont d'ailleurs été récupérés dans la forme urbaine par les deux places principales de la ville : la place du Préau, au nord, et la place de l'Eglise, au sud).

2) Les éléments en creux

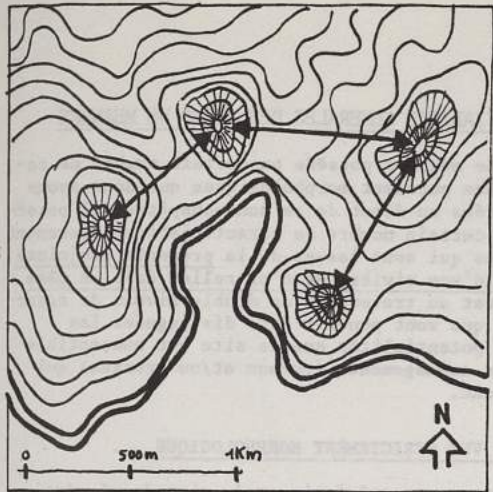
Dans le cas des thalwegs l'indépendance avec la forme générale du site peut être totale et détruire ainsi en bonne partie le site de méandre en tant que tel. Ainsi les thalwegs issus de l'écoulement d'un ruisseau peuvent intervenir d'une façon totalement aléatoire par rapport au dessin général du méandre et entailler celui-ci assez profondément et dans des directions très variées (longitudinales, transversales, obliques), perturbant ainsi complètement sa morphologie originelle.

Ainsi, par exemple, les méandres de POITIERS et de CERGY-PONTOISE, ne sont pas reconnus comme tels car les voies d'eau et les vallées qui les morcellent leur ont fait perdre en grande partie leurs qualités spécifiques de site de méandre.

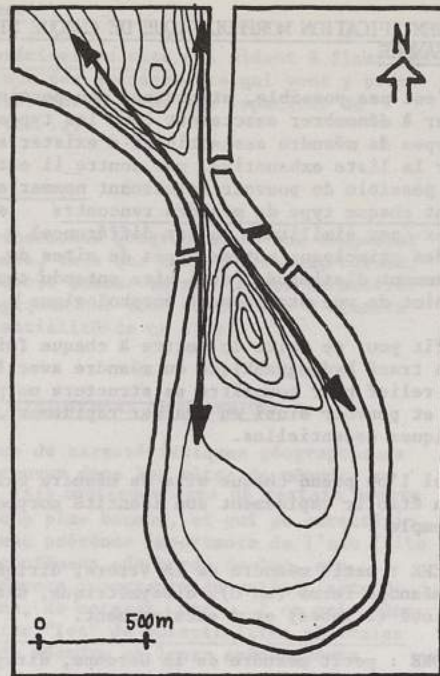
4. CONCLUSIONS

Arrivés au terme de cette typologie des sites physiques de méandre, nous pouvons tirer un certain nombre de conclusions qui vont nous aider à passer à la typologie des formes urbaines qui s'y sont installées :

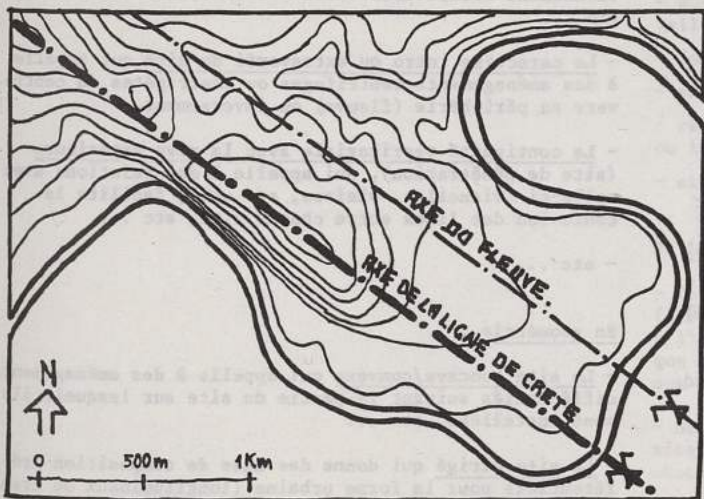
- Une première sur l'identification morphologique de chaque site de méandre rencontrable.
- Une seconde sur les potentialités générales que ce type de site est susceptible d'offrir aux aménagements urbains.
- Une troisième sur les potentialités effectives que chaque site de méandre offre à la forme urbaine qui l'occupe.
- Une quatrième sur l'état d'incitation ou de contrainte que ce type de site est censé pouvoir présenter envers les opérations d'aménagement qui s'installent sur son territoire.



LE BALISAGE EXTERIEUR DU MEANDRE D'UZERCHE

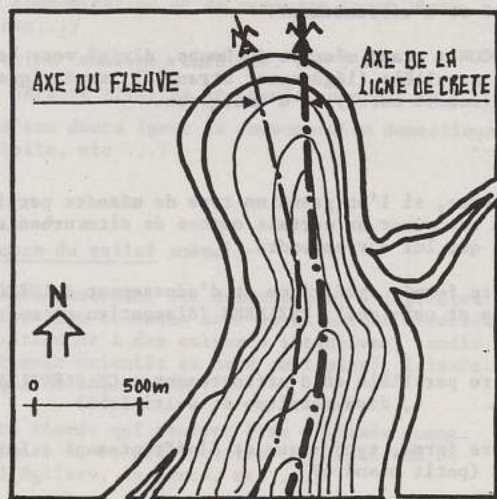


L'ENCOMBREMENT INTERIEUR DU MEANDRE DE LUZECH.



LE DOUBLEMENT D'AXE

CHARLEVILLE.



MONTHERME.

4.1 IDENTIFICATION MORPHOLOGIQUE DE CHAQUE SITE DE MÉANDRE

S'il n'est pas possible, et surtout peu pertinent, de chercher à dénombrer exactement tous les types et les sous-types de méandre susceptibles d'exister et d'en établir la liste exhaustive, par contre il est tout-à-fait possible de pouvoir maintenant nommer assez précisément chaque type de méandre rencontré et de le resituer (par similitude ou par différence) à l'intérieur des principaux autres types de sites de méandre précédemment distingués (ceci bien entendu toujours d'un point de vue strictement morphologique).

Il suffit pour ce faire de mettre à chaque fois en rapport le tracé hydrographique du méandre avec la forme de son relief pour connaître sa structure morphologique intime et pouvoir ainsi en évaluer rapidement ses caractéristiques essentielles.

Ainsi si l'on prend chaque site de méandre existant on peut en établir rapidement son identité morphologique. Par exemple :

- UZERCHE : petit méandre de la Vezère, dirigé vers le Nord; méandre fermé (en O), dissymétrique, discontinu, multi-lobé (2 lobes) et d'encaissement.
- CARBONE : petit méandre de la Garonne, dirigé vers le Sud; méandre ouvert (en V), dissymétrique, continu, uni-lobé, à la fois d'affrontement et d'accotement.
- LA VOUTE-CHILHAC : petit méandre de l'Allier, dirigé N-E - S.O.; méandre fermé (en O), symétrique, continu, uni-lobé et d'affrontement.
- BESANCON : grand méandre du Doubs, dirigé vers le Nord; méandre parallèle (légèrement étranglé), symétrique, écrasé (sommet carré) et d'émergence.
- etc ...

A l'inverse, si l'on prend un type de méandre particulier on peut retrouver un certain nombre de sites urbanisés de méandre qui lui correspondra :

- Méandre fermé, symétrique et d'adossement : LUZECH (continu et uni-lobé), MEZIERES (discontinu et multi-lobé), etc ...
- Méandre parallèle et d'affrontement : CHARLEVILLE (grand méandre, dissymétrique et multi-lobé)
- Méandre fermé, symétrique et d'affrontement : LA VOUTE-CHILHAC (petit méandre)
- Méandre parallèle et d'encaissement : MONTHERME (grand méandre, dirigé vers le Nord, légèrement infléchi à son extrémité).

- etc ...

4.2 POTENTIALITES GENERALES DES SITES DE MÉANDRE

Si le site de méandre possède un certain nombre de caractéristiques purement morphologiques que nous avons déjà dénombrées au début de ce sous-chapitre, il possède aussi un certain nombre de caractéristiques purement géographiques qui sont issues de la présence conjointe et associée d'une rivière et d'un relief dans un même lieu. Et c'est au travers de ce double niveau de caractéristiques que vont pouvoir être distinguées les différentes potentialités que ce site est susceptible d'offrir aux aménagements (ruraux et/ou urbains) qui s'y installent.

DU POINT DE VUE STRICTEMENT MORPHOLOGIQUE ...

Les différentes caractéristiques du site de méandre, trouvées précédemment, induisent chacune un certain nombre de potentialités urbaines spécifiques pour ce type de site et qui sont :

En topologie :

- Le phénomène de cul de sac qui aide à l'isolement de la forme urbaine, appelle à des liaisons préférentiellement organisés vers l'arrière du site, rend difficiles les passages directs sur son site extérieur, permet une identification facile des lieux et un positionnement relativement aisé à l'intérieur de ceux-ci, etc ...

- Le caractère intro ou extraverti du site qui appelle à des aménagements centrifuges ou centripètes du centre vers sa périphérie (fleuve) ou inversement.

- La contiguïté territoriale avec la rive extérieure (site de pénétration), qui appelle à des relations avec celle-ci (visuelles, viaires, etc ...), facilite la confusion des lieux entre chaque rive, etc ...

- etc ...

En géométrie :

- Le site concave/convexe qui appelle à des aménagements différenciés suivant la partie du site sur lesquels ils sont installées, etc ...

- Le site dirigé qui donne des axes de composition préférentiels pour la forme urbaine (longitudinaux ou transversaux), facilite l'orientation et le positionnement dans le méandre, etc ...

- etc ...

En dimensionnement :

- Les limites précises du site qui aident à fixer les dimensions maximum des aménagements qui vont y prendre place, contribuent à fixer ses capacités de développement, etc ...

- etc ...

Enfin les sous-ensembles géographiques qui composent le site de méandre, tels que crête, plateau, coteau, etc ... vont pouvoir amener leurs propres caractéristiques morphologiques qui vont contribuer à étendre le champ de potentialités de ce site.

DU POINT DE VUE STRICTEMENT GEOGRAPHIQUE ...

Un certain nombre de caractéristiques géographiques que l'on peut trouver dans les sites de méandre se retrouvent être déjà contenues dans un certain nombre de sites, beaucoup plus banaux, et qui se caractérisent, soit par une présence importante de l'eau (site de rivière, de confluent, de bords de lac, etc...) soit par une présence importante du relief (site de crête, de colline, de coteaux, etc ...) ce qui amène ainsi à un premier "lot" de potentialités générales pour les sites de méandre et leurs aménagements. Ainsi :

1) La présence de la rivière amène des possibilités d'utilisation de celle-ci comme :

- moyen de communication et de commerce (port, batellerie, etc...)
- force motrice (moulins, turbines, etc ...)
- moyen de défense (limites et fossés naturels, etc...)
- réserve d'eau douce (pour la consommation domestique ou industrielle, etc ...)
- etc ...

2) La présence du relief amène :

- Des versants possédant des orientations différentes (les versants bien orientés sont alors plutôt réservés à l'urbanisation et à des cultures intensives, tandis que les versants orientés au nord sont plutôt laissés aux pâturages et à la forêt).

- Des points élevés qui peuvent être utilisés comme site de défense ou de présentation (implantation de châteaux, d'églises, de parcs, etc ...)

- Des points bas tels qu'une plaine alluviale qui est un site fertile mais fragile car facilement soumis aux inondations et qui est de ce fait souvent laissée aux cultures et aux pâturages.

- Des sites de passage comme les vallées, les thalwegs ou les cols, utilisés naturellement comme "couloirs" de communication et le long desquels s'organisent souvent les principaux points d'urbanisation.

- Etc ...

Mais le fait que, dans le site de méandre, le niveau hydrographique et le niveau orographique soient étroitement liés dans un même processus géomorphologique, apporte à ce site un deuxième "lot" de potentialités qui sont, elles, beaucoup plus particulières que les précédentes. Ainsi

1) La boucle du fleuve amène

- Une traversée ou un sectionnement rapides et faciles du méandre dans le sens transversal qui peuvent être récupérés par l'installation de voies de communications routières (REVIN-FUMAY) ou fluviales (LUZÉCH, ST-MAUR, etc ...) ou des fossés pour couper la tête du méandre d'avec son attache (MEZIERES). Cette possibilité se retrouve surtout dans le méandre en O.

- Un dénivelé sensible de niveau entre les deux branches du fleuve, qui peut être récupéré, soit comme force motrice (moulins à AMBIALET, LA VOUTE-CHILHAC) soit par des écluses.

- Un grand linéaire de fleuve et de quais pour une surface de territoire intérieur minimum.

- Etc ...

2) La configuration particulière du relief amène

- Un dénivelé souvent important entre le centre du méandre et les bords du fleuve dans le cas de méandres de plateau, ce qui accentue les limites naturelles du site et aide à son isolement et à sa défense.

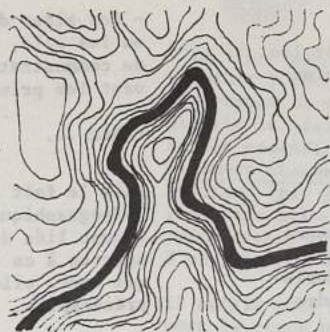
- Une dissymétrie sensible du relief entre la branche amont (versants abrupts) et la branche aval (versants en pente douce et plaine alluviale), appelant des occupations urbaines différenciées.

- Etc ...

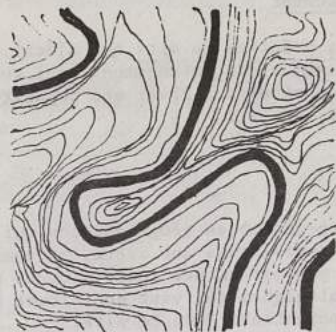
Ainsi donc, le site de méandre apparaît comme étant un site potentiellement riche car il cumule des caractéristiques géomorphologiques de sites qui lui sont géographiquement proches avec des caractéristiques géomorphologiques qui lui propres et c'est alors la forme précise de ce site (c'est-à-dire sa situation, sa géométrie et ses dimensions) qui va, en définitive, aider à identifier et étalonner ses potentialités réelles.



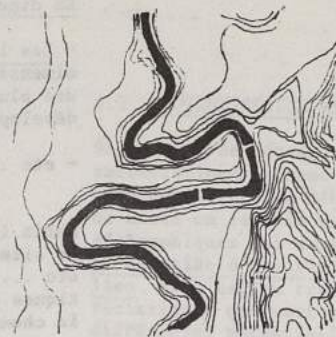
CARBONNE.



UZERCHE.



COMBRET



RIEUX.



MÂS D'AZIL.



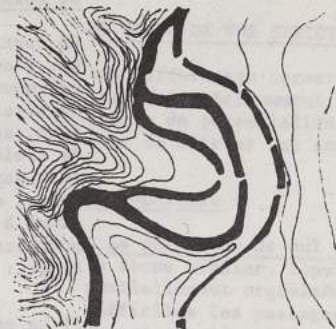
MONTHERME



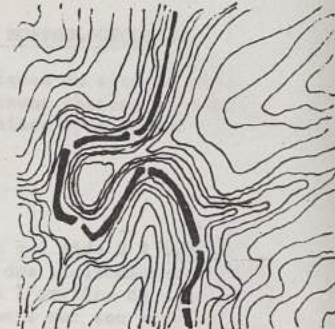
MONTHUREUX.



AVENE



BONNAC.

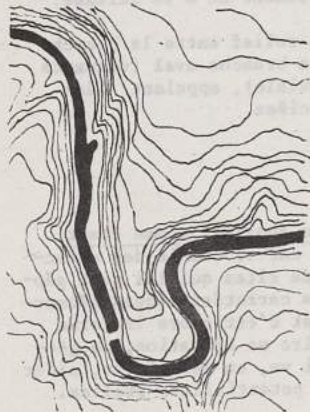
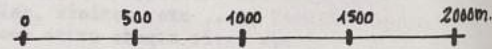


SEUR EN AUXOIS.



ENTREVAUX.

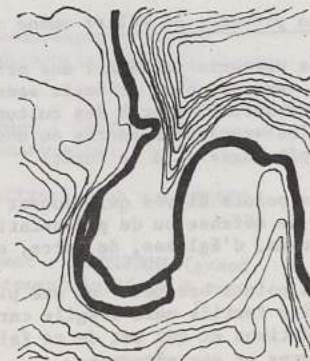
TABLEAU COMPARATIF - A LA MEME ECHELLE - DES PRINCIPAUX SITES DE MEANDRES PRIS EN COMPTE DANS CETTE ANALYSE TYPOLOGIQUE (EN FRANCE.)



THOUARS.



NAJAC.



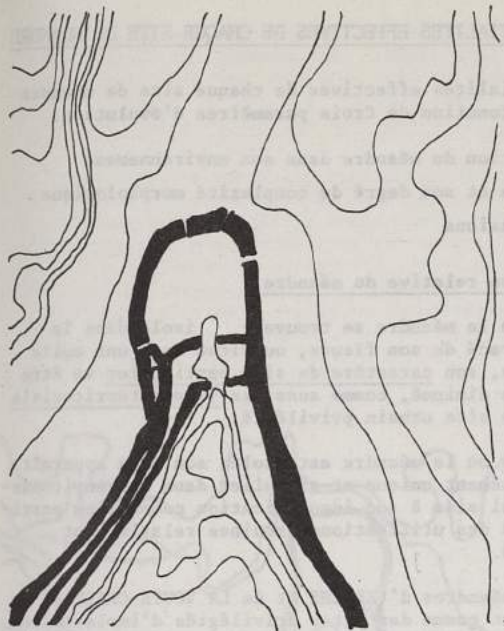
NOYERS SUR SEREIN.



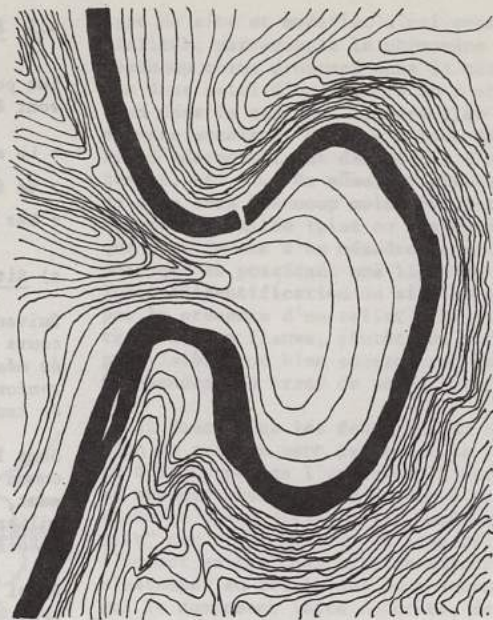
LA VOUTE CHILAC.



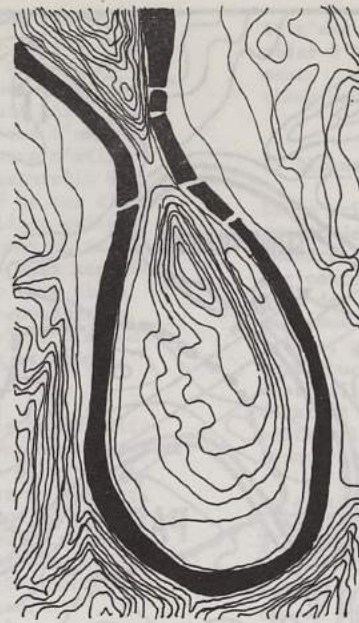
CHATEAU - LARCHER.



MEAUX.



FUMAY.



LUZECH



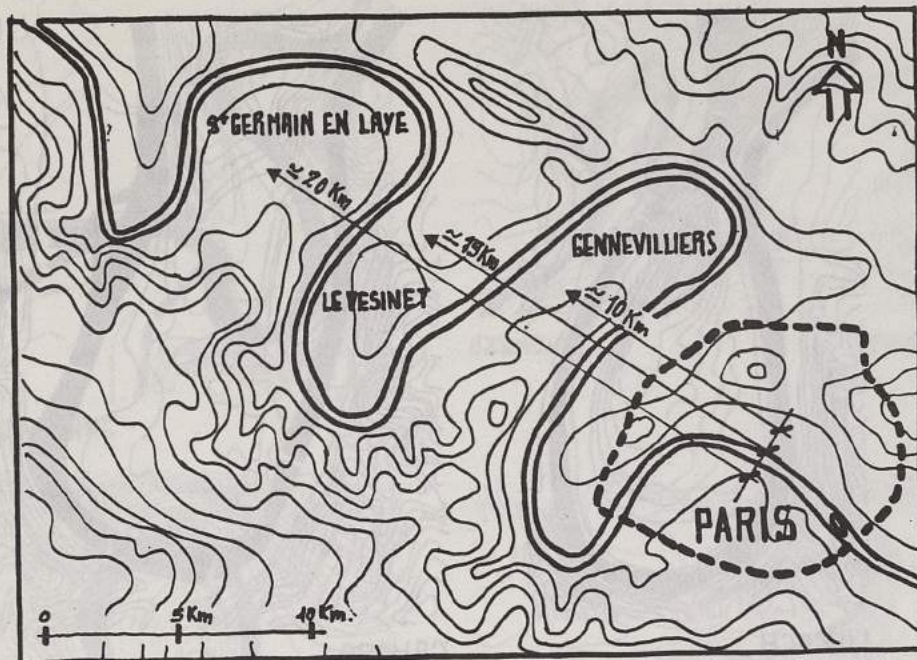
CAHORS.



BESANÇON.



CHARLEVILLE - MEZIERES.



LES MÉANDRES EN AVAL DE PARIS ET LEUR ÉLOIGNEMENT PAR RAPPORT À LA CAPITALE.

4.3 POTENTIALITES EFFECTIVES DE CHAQUE SITE DE MÉANDRE

Les potentialités effectives de chaque site de méandre vont être fonction de trois paramètres d'évolution.

- La situation du méandre dans son environnement
- Sa figure et son degré de complexité morphologique
- Ses dimensions

a) Situation relative du méandre

Suivant que le méandre se trouve isolé dans le cours du tracé de son fleuve, ou situé dans une suite de méandres, son caractère de site particulier va être renforcé ou diminué, comme aussi sa valeur territoriale en tant que site urbain privilégié.

Dans le cas où le méandre est isolé, son site apparaît comme un élément unique et singulier dans son environnement, ce qui aide à son identification comme lieu particulier et à des utilisations urbaines relativement spécifiques.

Ainsi les méandres d'UZERCHE et de LA VOUTE-CHILHAC apparaissent comme des sites privilégiés d'implantation urbaine car ils présentent une configuration de territoire assez unique par rapport à leur contexte.

Dans le cas où le méandre est situé dans une suite, son site ne va être ressenti que comme un élément constant et répétitif, c'est-à-dire qu'il va perdre en partie son caractère exceptionnel et ne va pouvoir alors se distinguer de son environnement que par sa position dans son territoire (proximité ou éloignement d'une voie de passage ou d'un centre urbain, etc ...) mais aussi et surtout par sa géométrie et ses dimensions. Son identification en tant que site particulier va être plus difficile et son utilisation en tant que site urbain va être moins nette.

Ainsi les méandres de la Seine en aval de PARIS ne se distinguent les uns des autres que par leur éloignement progressif par rapport à la capitale, plutôt que par leur géométrie et leurs dimensions, qui sont sensiblement identiques (méandres parallèles orientés NO-SE), par contre le méandre de LUZECH se distingue de ses méandres environnants par sa figure (méandre étranglé), tandis que celui de NAJAC ne s'en distingue que par ses dimensions.

Il nous faut donc considérer chaque site de méandre au travers son deuxième paramètre d'évaluation.

b) Figures et complexité du site de méandre

La figure particulière de chaque méandre va accentuer ou diminuer certaines des caractéristiques géomorphologiques que nous avons précédemment induites pour ce

type de site et modifier ainsi sensiblement ses potentialités; par exemple le phénomène de cul de sac sera beaucoup moins prononcé dans le cas d'un méandre en V que dans celui d'un méandre en U et surtout en O, ou bien dans le cas d'un méandre plat que dans celui d'un méandre encaissé, ou bien encore dans le cas d'un méandre d'adossement que dans celui d'un méandre d'affrontement, etc ... De même, l'orientation naturelle de ce site sera beaucoup moins évidente dans le cas d'un méandre de vallée (plat ou possédant un léger relief) que dans le cas d'un méandre de plateau continu et symétrique et possédant une ligne de crête bien marquée. Enfin l'identification du site de méandre sera aidée par la présence d'un relief effectif et redondant au tracé de son fleuve, plutôt que par un relief plat ou peu visible, ou bien encore trop complexe et trop indépendant du tracé de son fleuve.

Ainsi donc, plus les deux niveaux naturels de constitution de ce site vont présenter de fractionnements internes et d'indépendance l'un envers l'autre, et plus le site de méandre résultant va tendre à présenter un support riche en lieux différenciés, mais qui risque d'être "fragile" car trop complexe et trop hétérogène et dont l'impact en tant que site de méandre aura tendance à s'estomper au profit des sous-ensembles géographiques qui le composent (site de crête, de plateau, etc ...) qui lui font ainsi perdre son identité (c'est souvent le cas pour les méandres de vallées larges où subsistent des portions de relief nombreuses et très indépendantes du tracé de leur fleuve, comme par exemple le triple méandre de la Marne à JABLINES, à la sortie Est de PARIS). A l'inverse, plus les deux niveaux naturels de constitution de ce site vont présenter d'unité interne et être redondants l'un à l'autre, et plus le site de méandre résultant va tendre à être simple et présenter un support qui sera peut-être relativement monotone (comme c'est le cas pour presque tous les sites de méandres de la Meuse et de la Semoy dans les Ardennes, à MONTHERME à CHOOZ, etc) mais qui n'en sera pas moins puissant car continu et homogène et dont l'impact et l'identification en tant que site de méandre sera sans ambiguïté.

Dans le cas du site de méandre nous savons que cette complexité est contenue car ses deux niveaux de constitution (relief et rivière) ne peuvent dépasser un certain seuil d'indépendance mutuelle, outre lequel ce site est géomorphologiquement impossible (c'est d'ailleurs ce qui nous permet d'en établir sa typologie).

En tout état de cause nous pouvons dire que le site de méandre est un site potentiellement riche en lieux différenciés qui sont tous regroupés et par là même unifiés dans une même enveloppe hydrographique.

Cette dualité complexité/simplicité dans la forme des sites de méandre va induire pour une bonne part les potentialités urbaines respectives de ces sites.

Et c'est finalement le critère dimensionnel qui va aider à les identifier et à les définir très précisément; il nous faut donc prendre en compte ce troisième paramètre d'évaluation.

c) Dimensions et échelles des sites de méandre

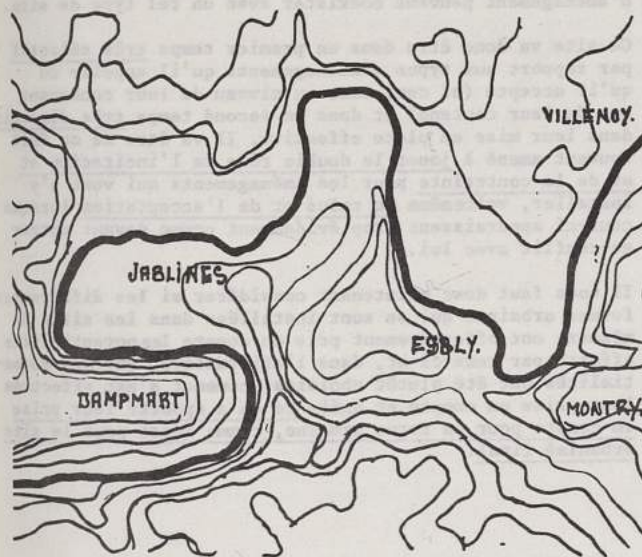
Si le critère dimensionnel intervient peu dans l'établissement des caractéristiques géomorphologiques du site de méandre, sinon pour en fixer les proportions, il s'avère par contre être fondamental pour leur prise en compte lors des opérations d'aménagement. En effet, si les dimensions ne modifient pas les caractéristiques topologiques, géométriques et géographiques d'un site, elles contribuent par contre à en modifier les effets en rendant celles-ci plus ou moins évidentes, soit en les dilatant et en les dissolvant dans un espace très vaste, soit en les concentrant et en les exacerbant dans un espace très restreint.

Le critère dimensionnel est donc fondamental car il fixe l'échelle de lecture et de prise en compte des données d'un site.

En effet, plus un site présente des dimensions importantes et plus ses caractéristiques géomorphologiques d'ensemble vont être difficilement perceptibles et partant, prises en compte lors de ses opérations d'aménagement, car celles-ci vont tendre à s'estomper au profit des caractéristiques morphologiques des sous-ensembles géographiques qui le composent (plateau, plaine, coteau, etc...).

Ainsi dans le cas du méandre et lorsque celui-ci présente des dimensions importantes (comme par exemple les méandres de BOULOGNE, de GENNEVILLIERS ou de ST-GERMAIN-EN-LAYE) ses caractéristiques générales de topologie (cul de sac, introversion, etc ...) et de géométrie (site dirigé, enveloppe courbe, etc ...) vont tendre à s'estomper au profit des caractéristiques morphologiques de certains de ses composants secondaires, tels que bords de rivière (site linéaire, continu, etc...), mamelon (site ponctuel, isolé, convexe, etc ...) et c'est à partir de ceux-ci que vont se fixer et s'organiser les différents points d'urbanisation plutôt que par rapport au site de méandre lui-même. A l'inverse, lorsque le méandre présente des dimensions réduites (comme par exemple celui de LA VOUTE-CHILAC, ou celui de SEMUR-EN-AUXOIS), c'est l'ensemble du méandre qui va être plutôt pris en compte par la forme urbaine car ses caractéristiques globales sont alors directement tangibles et faciles à circonscrire, tandis que celles de ses composants secondaires, trop réduites, vont tendre à être gommées.

Dans le premier cas ce sont des "portions" du méandre géographiquement homogènes qui vont être déterminantes pour la mise en place des aménagements et vont alors servir d'abcès de fixation et de relais géographiques pour les resituer dans le contexte général du site de méandre, tandis que ce dernier se contente de ne



JABLINES : UN MEANDRE COMPLEXE.

jouer qu'un rôle de correcteur, c'est-à-dire celui d'un "vaste tracé régulateur" qui positionne et organise à grande échelle l'ensemble de ses aménagements, mais sans pourtant intervenir directement dans leur mise en forme. Dans le second cas, au contraire, c'est le méandre dans sa globalité qui est appelé à jouer le rôle d'élément directeur pour la définition de la forme urbaine, tandis que ses composants secondaires ne vont alors intervenir que comme des phénomènes modifiants pour sa mise en place précise. Ainsi, suivant l'échelle d'intervention à partir de laquelle on considère le site de méandre, celui-ci peut apparaître, soit comme un déterminant, soit simplement comme un modifiant pour la forme urbaine.

Nous constaterons d'ailleurs dans la typologie des niveaux urbains que, dans le cas de grands méandres, seuls les tracés "pensés à grande échelle" (c'est-à-dire recouvrant l'ensemble du site de méandre), comme le parcellaire ou le viaire ou les tracés monumentaux du XVI^e au XIX^e siècles peuvent effectivement prendre en compte la morphologie d'ensemble (même si certains de leurs tracés secondaires paraissent en être déconnectés), alors que les niveaux possédant des dimensions plus restreintes, tels le réseau bâti et celui des espaces libres, se retrouvent être souvent disproportionnés par rapport à leur site global et sont obligés de se recomposer à partir de sous-ensembles géographiques de dimensions plus réduites, tels que buttes, lignes de crête, berges, etc... qui leur permettent de se réinsérer à l'intérieur de leur site en s'y redimensionnant et qui leur fixe en définitive leur échelle d'identification.

Ainsi dans le cas du petit méandre de LA VOUTE-CHILHAC c'est le site global du méandre que la forme urbaine prend en compte et auquel elle s'identifie, tandis que dans le grand méandre de GENNEVILLIERS les agglomérations qui s'y sont implantées ne prennent chacune en compte et ne s'identifient qu'à la portion de site sur laquelle elles se sont installées, ce qui amène des identifications géographiques différentes pour chacune d'elles, comme par exemple : site de plaine pour NANTERRE, site de coteaux pour SURESNES, site de bord de fleuve pour ASNIERES, etc...

Nous pouvons donc dire que la pertinence des caractéristiques géomorphologiques d'un site et, partant, leur prise en compte lors des opérations d'urbanisme, est proportionnelle aux dimensions de ce site comme aussi aux dimensions des aménagements que l'on se propose d'y implanter, et c'est donc le rapport entre les dimensions du méandre et celles des aménagements projetés qui va définir l'échelle de chaque site de méandre et la prise en compte de ses potentialités.

4.4 LE MEANDRE : SITE INCITATEUR OU SITE CONTRAIGNANT

Contrairement à des sites beaucoup plus généraux, tels que ceux de plateaux, de plaines ou de collines, qui présentent tous des caractéristiques géomorphologiques

relativement simples et banales, le site de méandre, grâce à sa constitution géomorphologique particulière apparaît comme un site possédant une "identité" très forte et des potentialités qui sont à chaque fois précises et parfaitement bien délimitées dans l'espace.

Du point de vue morphologique, comme aussi du point de vue fonctionnel, le site de méandre est un site qui réclame plutôt des aménagements différenciés et hautement personnalisés (suivant le type de méandre considéré et la partie de son territoire qu'ils occupent) et qui accepte de ce fait difficilement des aménagements de type répétitif et indifférencié, comme les trames (orthogonales, hexagonales, etc...) comme aussi, d'une façon générale, tous les aménagements planifiés (c'est-à-dire ceux qui lui sont imposés de l'extérieur), nous verrons d'ailleurs dans la typologie des formes urbaines comment ces types d'aménagement peuvent coexister avec un tel type de site.

Ce site va donc être dans un premier temps très sélectif par rapport aux types d'aménagements qu'il appelle où qu'il accepte (et ceci tant au niveau de leur contenu que de leur contenu) et dans un second temps très directif dans leur mise en place effective. Il va être de ce fait souvent amené à jouer le double rôle de l'incitation et de la contrainte pour les aménagements qui vont s'y installer, voire même du refus et de l'acceptation lorsque ceux-ci apparaissent trop évidemment comme devant entrer en conflit avec lui.

Il nous faut donc maintenant considérer si les différentes formes urbaines qui se sont installées dans les sites de méandre ont effectivement pris en compte les potentialités offertes par ceux-ci et, dans l'affirmative, quelles potentialités ont été plutôt choisies, comment s'est effectuée leur prise en compte et enfin ce qu'a apporté leur prise en compte pour la forme urbaine, comme aussi pour le site urbanisé final.

D. TYPOLOGIE DES FORMES URBAINES DE MÉANDRE

PRESENTATION

Il nous faut maintenant considérer très précisément comment les différentes formes urbaines qui se sont installées dans les sites de méandre ont composé avec un type aussi particulier de site.

LE MÉANDRE : SITE IMPOSÉ OU SITE CHOISI ?

Le fait qu'une forme urbaine se soit installée dans un site de méandre peut être le résultat d'une situation fortuite et relativement indépendante des potentialités géomorphologiques et fonctionnelles que présente ce site, comme il peut être aussi le résultat d'un choix urbain délibéré pour ce type de site, justement à cause de ses caractéristiques géomorphologiques et des possibilités qu'il offre.

Dans le premier cas les raisons d'être de l'implantation d'une forme urbaine dans un méandre peuvent être alors :

- Une opportunité politique et économique, comme pour la ville de CHARLEVILLE implantée dans une boucle de la Meuse au XVII^e parce que ce territoire appartenait au Duché de PARME.

- Une nécessité militaire : comme MEZIERES qui cumule les qualités défensives de ce site avec sa position sur une frontière

- La proximité d'un grand centre urbain qui appelle à l'implantation de villes sur sa périphérie. C'est le cas de tous les méandres de la Seine et de la Marne autour de PARIS qui, étant situés près de la capitale et de VERSAILLES, n'étaient occupés que ponctuellement par des agglomérations rurales jusqu'à l'époque médiévale et qui ont été systématiquement investis à partir du XVI^e siècle par les châteaux et leurs parcs (ST-GERMAIN, ST-MAUR, LE VESINET, etc ...)

- La reprise et l'extension d'un noyau ancien : comme beaucoup de villes de colonisation gallo-romaine qui ont souvent réinvesti d'anciennes implantations indigènes. Ainsi de nombreuses villes qui, s'étant installées le long d'une rivière, ont été obligées de se prolonger sur leur périphérie lors de leur développement et ont investi de ce fait les méandres qui étaient contigus, comme par exemple ROUEN, MELUN, GRENOBLE, etc... en France, ou CLEVELAND, SAVANNAH, LA NOUVELLE-ORLEANS, etc..., en Amérique.

- Etc ...

Dans ce cas le site de méandre est imposé à la ville qui le subit et est de ce fait peu incitateur pour la mise en place de sa forme urbaine car il risque d'intervenir plutôt comme un facteur négatif dont celle-ci devra s'accommoder, rendant ainsi difficiles les correspondances entre l'un et l'autre.

Dans le second cas c'est surtout le fait que ce site présente la caractéristique d'être naturellement protégé qui est de loin la raison essentielle de son choix comme lieu urbain, nous verrons d'ailleurs que c'est surtout à l'époque médiévale qu'il s'affirme comme site urbain préférentiel, car c'est durant cette période que nous trouvons le plus grand nombre d'exemples d'utilisation pertinente des territoires de méandre suivant ce critère (SEMUR-EN-AUXOIS, THOUARS, FOUGERES, etc ...)

Mais les qualités défensives de ce site peuvent se cumuler avec ses qualités visuelles (voir et être vu) et dans certains cas le méandre est choisi comme lieu de présentation et de valorisation de certains objets architecturaux grâce à l'isolement que présente son relief central comme pour l'Abbaye de LA VOUTE-CHILHAC ou pour celle de DURHAM en Angleterre.

Etc ...

Dans ce cas le site de méandre a été choisi par la ville et ce choix peut se révéler être particulièrement pertinent pour sa forme urbaine qui est alors censée pouvoir s'y implanter facilement et présenter avec son territoire le maximum de correspondances morphologiques et fonctionnelles.

Mais quelque soit la raison d'être de l'implantation d'un tissu urbain dans un méandre, sa mise en place précise nécessite néanmoins certaines concessions aux différentes contraintes apportées par ce site, et c'est alors le ou les modèles urbains à partir desquels est conçue la ville qui vont induire les modalités de relations entre l'un et l'autre.

LA FORME URBAIN : SYSTEME SOUPLE OU SYSTEME RIGIDE ?

Nous qualifierons un système urbain de souple lorsque celui-ci accepte facilement des adaptations formelles et fonctionnelles, que lui impose son contexte, sans perdre pour cela ses qualités urbaines intrinsèques.

La souplesse de ces systèmes provient d'une part d'une certaine indépendance entre les différents niveaux qui les composent et, d'autre part, d'une apparente non géométrisation de ces mêmes niveaux (qui cache en fait les très grandes subtilités d'une géométrie complexe). La définition de ceux-ci et leurs principes de relations mutuelles sont alors plutôt d'ordre topologique et dimensionnel, que d'ordre géométrique. Nous conviendrons de ce fait de nommer ces systèmes des systèmes organiques.

Dans cette catégorie nous trouvons la plupart des tracés progressifs, comme ceux du paysage rural, mais aussi ceux de la plupart des tissus urbains de l'époque médiévale.

A l'inverse, nous qualifierons un système urbain de rigide lorsque celui-ci accepte difficilement - voire refuse - des adaptations formelles et fonctionnelles qu'il doit normalement concéder à son contexte, parce qu'il risque, en ce faisant, de perdre ses qualités urbaines intrinsèques.

La rigidité de ces systèmes provient d'une part de la grande cohésion qui existe entre les différents niveaux morphologiques qui les composent, d'autre part du haut degré de géométrisation de ces mêmes niveaux (géométrie généralement assez schématique). Nous conviendrons de ce fait de nommer ces systèmes des systèmes géométriques.

Dans cette catégorie nous trouvons la plupart des tracés planifiés (tissus tramés, tracés monumentaux, etc ...) où c'est alors le réseau viaire qui est le plus souvent le niveau principal d'organisation de l'ensemble et celui qui possède le plus fort degré de géométrisation.

On pourrait être tenté de penser que les systèmes souples ne devraient pas poser de problèmes d'adaptation avec leur support physique, tandis qu'au contraire les systèmes rigides manifesterait plus de difficultés dans leur adaptation avec celui-ci. Nous constaterons en fait que la réalité est beaucoup plus complexe : les tracés dits spontanés présentent dans leurs détails de nombreux points de conflit qui peuvent entraîner des perturbations sur un niveau particulier, comme le viaire (à NOYER-SUR-SEREIN) ou le bâti (à NAJAC ou à LA VOUTE-CHILHAC), en revanche les tracés géométriques manifestent parfois de singulières facultés d'adaptation et parviennent souvent à résoudre avec élégance les difficultés de leur site (comme par exemple les tracés classiques et baroques).

LES PROBLEMES DE COEXISTENCE

Nous venons ici de voir qu'ils sont proportionnels à la fois au site de méandre sur lequel s'installe l'agglomération (méandre simple ou complexe, etc ...) et aux modèles urbains auxquels celle-ci se réfère (système souple ou système rigide).

Les problèmes de co-existence vont pouvoir apparaître à différentes échelles du site urbanisé :

- soit globalement et affecter alors l'ensemble de la forme urbaine
- soit partiellement et affecter alors seulement une partie de la forme urbaine (quartier, îlot, place, etc ...) ou seulement un ou plusieurs de ces niveaux constituant (viaire, bâti, etc ...)

De plus, ces problèmes de co-existence vont apparaître non seulement dans "le sens" du site vers la forme urbaine (adaptation des modèles urbains aux contraintes du site, obéissance et mimétisme des formes de la ville à celles du site, etc ...) mais aussi dans le sens inverse : de la forme urbaine vers le site (modification du site par les tissus urbains, lisibilité et identification du site, etc ...).

Ces deux intervenants vont donc opérer des séries d'actions l'un envers l'autre, qui vont déterminer la physionomie du site urbanisé.

Au niveau des actions que le site de méandre est susceptible d'opérer sur chacun des niveaux constituant la forme urbaine nous verrons qu'elles se distinguent toujours en deux catégories :

- celles qui interviennent sur la morphologie de la ville (c'est-à-dire sur le contenant urbain) en promouvant à chaque fois des formes originales ou en modifiant plus ou moins sensiblement les modèles urbains initiaux.
- et celles qui interviennent sur les fonctions de la ville (c'est-à-dire sur le contenu urbain) en promouvant des vocations de hiérarchisation différents pour chaque élément composant les niveaux urbains (parcelles rurales et parcelles urbaines, voies principales, voies secondaires, bâtiments d'habitation et monuments, etc ...)

Alors que l'influence du site physique sur certains dispositifs fonctionnels de la ville est d'ordre plutôt topologique (emplacement des éléments urbains sur le support physique), son influence sur sa forme urbaine peut intervenir dans les trois domaines de rapport et se matérialise de la façon la plus évidente dans sa géométrie.

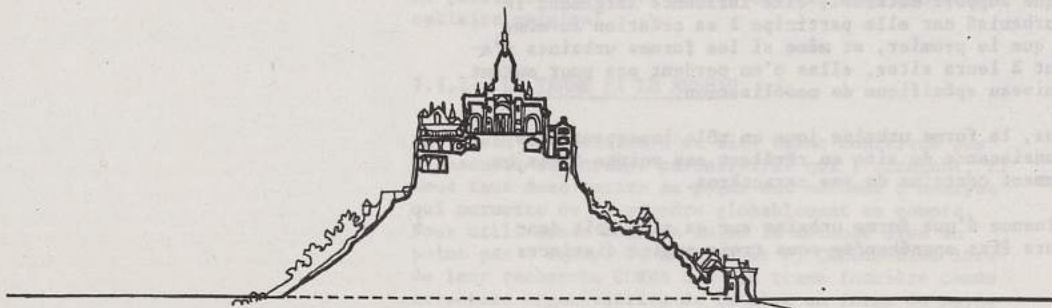
De même, au niveau des actions que chaque niveau urbain est susceptible d'opérer sur le site de méandre, nous verrons qu'elles se distribuent toujours en deux catégories :

- celles qui interviennent directement sur la forme du méandre (en modifiant plus ou moins sensiblement son support physique initial)
- et celles qui interviennent sur la perception et l'interprétation de ce site, c'est-à-dire sur sa lecture et sa compréhension (toute occupation rurale ou urbaine venant modifier plus ou moins sensiblement la perception que l'on peut avoir d'un site avant son aménagement).

Dans cette deuxième famille d'actions nous constaterons que les modifications physiques amenées par les niveaux urbains sur le méandre sont la plupart du temps infimes par rapport à la forme générale de leur site d'accueil (l'une des manifestations la plus tangible de ces actions est finalement celle des "jeux de terrassements" amenés par l'assiette des constructions lors de leur implantation sur leur territoire, et qui se matérialise



ASSISE: LA VILLE ET SON ASSIETTE OROGRAPHIQUE



MONT-ST-MICHEL: SUBLIMATION DU ROCHER PAR L'ABBAYE ET SON EGLISE.

au sol par les "courbes de niveau rectifiées" ou bien celle de la "sublimation" d'un site par les masses bâties comme c'est le cas pour le piton rocheux de MONT ST-MICHEL avec l'église) tandis que les modifications mentales peuvent être par contre très importantes et aller jusqu'à donner du site une perception et une interprétation partielles, voire même inversées de sa forme réelle.

Nous constaterons d'ailleurs tout au long de ces typologies que ces deux familles d'action ne sont pas symétriques (malgré l'apparence) car si le site peut déterminer ou modifier très fortement la forme urbaine et son contenu, par contre, pour des raisons essentiellement d'échelle, les aménagements urbains modifient assez peu la morphologie de leur site, tandis qu'ils peuvent modifier considérablement sa perception et sa lecture.

Il est aisé de constater que derrière la symétrie formelle du site physique et de la forme urbaine qui a été élaborée pour appréhender le problème des sites urbanisés en termes dialectiques et morphologiques, se cache, à d'autres niveaux, une dissymétrie fondamentale. La plus apparente tient à la différence d'échelle entre le travail géomorphologique et le travail humain. Même si les formes urbaines, par leur étendue et leur qualité, peuvent être à l'échelle du site, les dimensions maximales des volumes bâtis restent (jusqu'au XIX^e siècle du moins) généralement très inférieures à celles de la volumétrie du site. Il y a d'abord un problème de dimensions et donc de proportion entre ces deux intervenants.

Les formes urbaines ne peuvent espérer transformer volumétriquement un site dans la même proportion qu'un site module leurs étagements, suggère leurs topographies, contraint leurs dimensions ou déforme leurs géométries.

Notons que cette inégalité d'impact, d'un point de vue strictement volumétrique, peut être compensée par la qualité de ce qui est apporté au site par la forme urbaine après qu'elle s'y soit installée, et ceci avec toute la conscience que cela peut impliquer.

Mais ce qu'il y a de plus important c'est que lorsqu'une forme urbaine, située, est en train d'être conçue, le site existe déjà et réellement, tandis que la forme urbaine n'existe que virtuellement. Le site n'est modifiable que par un travail mécanique, alors que la forme urbaine virtuelle est transformable par une simple volonté intellectuelle.

Il ne faut d'ailleurs pas en conclure que la seconde transformation est plus aisée que la première car les modèles culturels possèdent parfois un rare degré de résistance et les villes quadrillées de Californie en fournissent l'exemple.

En fait, les résistances aux transformations ne s'effectuent pas au même niveau.

Cette forme urbaine virtuelle qui sert de modèle à la forme urbaine résultante, après adaptation, possède une double nature. On peut en effet distinguer deux types de modèles urbains, qui peuvent éventuellement se combiner :

- Les modèles de copies ou "modèles donnés". Ces modèles sont a priori extérieurs au site, il s'agit de schémas viaires parcellaires ou bâtis, que l'on reproduit avec le minimum de déformation possible. La forme urbaine résultante est une variante du type qui a servi de modèle. C'est le processus de conception planifiée des formes urbaines (villes coloniales romaines, bastides médiévales, villes "idéales" classiques, etc ...). Généralement, la modélisation concerne surtout la géométrie de la forme urbaine.

- Les modèles de démarches (plus exactement "démarches modèles") ou "modèles construits". A un certain niveau la forme urbaine est générée par le site. Le modèle est théoriquement déduit du site physique en question. C'est alors l'organisation préexistante du site qui joue comme transformateur et déformateur du modèle. D'une certaine manière, on peut dire qu'à l'époque médiévale et selon les régions, il existait des modes répétitifs pour "prendre les sites". A partir de données fonctionnelles connues, la topologie et la géométrie des formes urbaines s'organisent dans le site d'une manière théoriquement déterminée. L'adaptation au circonstanciel (occupation rurale, forme urbaine antérieure, trame viaire préexistence en accord ou non avec le site) est limitée, mais le modèle lui-même intègre la forme du site.

Notons que ce mode de modélisation concerne non seulement la géométrie de la forme urbaine, mais aussi sa topologie et ses dimensions.

Si la forme urbaine modifie donc peu le site physique en tant que support matériel, elle influence largement le site urbanisé car elle participe à sa création au même titre que le premier, et même si les formes urbaines s'adaptent à leurs sites, elles n'en perdent pas pour autant leur niveau spécifique de modélisation.

De plus, la forme urbaine joue un rôle important dans la connaissance du site en révélant ses points forts ou en gommant certains de ses caractères.

L'influence d'une forme urbaine sur un site doit donc toujours être appréhendée sous trois angles distincts :

- les modifications du site physique (déblais, remblais)
- la conscience du site (révélée ou éludée)
- la création du site urbanisé

LA METHODE D'ANALYSE CHOISIE

Afin d'éviter d'arriver à des constatations trop générales et partant trop superficielles sur les rapports unissant la forme urbaine et celle de son support physique, nous avons préféré, comme dans les précédentes monographies, et au risque de nous répéter et de paraître parfois redondants, de considérer la forme urbaine non dans sa totalité mais au travers ses quatre niveaux de structuration, ceci afin de pouvoir effectuer une analyse plus en profondeur et plus en finesse de leurs rapports et pouvoir ainsi dépister l'ensemble des "état de coexistence" entre les uns et les autres.

Nous analyserons donc dans un premier temps, séparément, les deux niveaux qui tendent à considérer le site dans sa globalité : le parcellaire et le viaire qui correspondent d'ailleurs aux deux niveaux principaux de structuration du paysage rural.

Nous analyserons dans un second temps, séparément, les deux niveaux qui tendent au contraire à considérer le site ponctuellement sur des lieux particuliers et de dimensions restreintes : les masses bâties et les espaces libres, qui correspondent alors plutôt aux deux niveaux principaux de structuration du paysage urbain.

La méthode d'analyse suivie dans cette typologie consiste dans un premier temps à déterminer les différents modèles théoriques que chacun de ces quatre niveaux de structuration est censé pouvoir recouvrir et dans un deuxième temps à confronter ces modèles au site de méandre.

Cette confrontation nous permettra ainsi de dégager, d'une part les actions de ce site sur chacun des quatre niveaux, d'autre part les actions de chacun de ces quatre niveaux sur ce site et d'évaluer ainsi le résultat morphologique de ce double jeu d'actions sur le site urbanisé final.

1. SITE DE MEANDRE ET RESEAU PARCELLAIRE

Le réseau parcellaire est le système de découpage foncier du sol, son rôle est d'isoler, dans une géométrie et un dimensionnement précis, des portions de territoires homogènes les unes des autres. Il est le système pavant du site.

1.1 LES MODELES PARCELLAIRES

1.1.1 LA PARCELLE ET SA TRAME

Si les dimensions de chaque parcelle peuvent être profondément différentes de celles des parcelles qui l'entourent par contre sa figure et ses principes de relations avec celles-ci sont relativement constants.

Dans son principe une trame parcellaire est constituée par un assemblage de parcelles accolées les unes aux autres et organisées suivant un même principe géométrique d'obéissance par parallélisme et par perpendicularité de leurs limites entre elles, ce qui tend à déterminer pour chaque trame parcellaire une forme sensiblement orthogonale et à ses parcelles des figures plutôt rectangulaires ou carrées.

Ce qui caractérise donc l'ensemble des parcelles d'une même trame, c'est un rapport topologique de contiguïté et un rapport géométrique d'obéissance réciproque par orthogonalité, tandis que tous les rapports topologiques de liaisonnement entre parcelles sont, par principe, inexistant car ceux-ci doivent normalement s'effectuer à partir du réseau viaire.

Il peut arriver que certaines parcelles présentent des figures particulières, telles que triangles, trapèzes, rectangles déformés, etc ..., mais ces figures sont dues le plus souvent au redécoupage d'une ancienne trame parcellaire et proviennent donc du même modèle parcellaire original.

1.1.2 LA TRAME ET LE RESEAU

Le réseau parcellaire d'un site étant constitué par l'ensemble des trames parcellaires qui l'occupent, il nous faut donc mettre au point une méthode d'analyse qui permette de le prendre globalement en compte. Nous utiliserons pour ce faire la méthode mise au point par l'équipe G. HANNING et P. CHECCAGLINI lors de leur recherche CORDA sur "la trame foncière comme structure organisatrice de la mise en forme du paysage" - 1976.

a) Réseau parcellaire et trame induite

Il existe deux stades possibles de prise en compte pour la division parcellaire : un stade littéral où l'on considère le réseau parcellaire réel, avec ses configurations particulières (majeures et secondaires, trames et sous-trames, etc ...) et un stade synthétique où l'on ne considère alors que ses configurations principales matérialisées par ses grandes directions induites.

Nous utiliserons cette seconde méthode pour analyser les relations globales qu'entretient le parcellaire avec son support physique, tandis que nous utiliserons la première pour préciser les relations particulières qu'il entretient avec son support physique et sa forme urbaine.

Nous considérerons donc le réseau parcellaire comme une trame théorique homogène, c'est-à-dire comme une trame continue qui couvre et organise l'ensemble de son territoire suivant des critères fonciers (limites de propriétés, espace public, espace privé, etc ...) et fonctionnels (types de cultures, écoulement des eaux, schémas de labours, etc ...) qui lui sont propres et dont la forme est elle-même déterminée en grande partie par des critères internes (perpendicularité des limites parcellaires à leurs points de rencontre) mais aussi par des nécessités d'adaptation externes (perpendicularité ou parallélisme aux "obstacles" géographiques, tels que crêtes, thalwegs, etc ..., ou aux obstacles urbains tels que monuments, routes, etc ...)

b) Génératrices et noeuds

Cette trame théorique est constituée par les lignes de force de la trame réelle que nous appellerons génératrices et qui sont déduites par analyse du réseau parcellaire réel, ce dernier pouvant alors présenter certaines discontinuités ou encore des variations dans la densité de son maillage qui sont dues à la diversité des modes d'occupation du sol, mais qui ne sont pas reprises dans cette trame.

Le principe de ses génératrices est celui de se couper à 90°, déterminant ainsi un maillage sensiblement orthogonal (réel ou déformé) sur l'ensemble de son territoire qui se compose de quadrilatères concaves et/ou convexes.

Il apparaît, de plus, à l'intérieur de ce maillage des portions triangulaires ou pentagonales qui sont dues à des obéissances contradictoires ou à des accidents morphologiques à l'intérieur du site. Ces triangles ou ces pentagones correspondent alors aux points d'articulation entre les différentes directions des génératrices du parcellaire.

Nous appellerons ces points d'articulation des noeuds et ils constituent en conséquence les points singuliers du réseau parcellaire. Ils peuvent être réels et exister effectivement dans le réseau parcellaire, mais ils peuvent aussi être uniquement virtuels et n'exister alors que dans la trame théorique induite. Ces noeuds manifestent l'existence, en ces lieux du site, de conflits géométriques, à l'intérieur de la division parcellaire.

c) Trame modèle et trame réelle

Ce que nous savons de la mise en place d'un réseau parcellaire nous permet d'énoncer deux hypothèses:

- Pour un type de site donné (considère uniquement en tant que support physique naturel) il est possible d'établir une trame parcellaire théorique, nous l'appellerons trame parcellaire modèle du site considéré.

- Il est possible de considérer chaque trame parcellaire réelle comme la variante d'une trame parcellaire modèle. Ses facteurs de variation peuvent être alors dus, d'une part aux données particulières de son support physique, d'autre part aux données de la forme urbaine qui s'y est implantée.

1.1.3 PARCELLAIRE RURAL ET PARCELLAIRE URBAIN

Si la finalité de chacun de ces deux types de parcellaire est fondamentalement différente (celle du premier étant d'être performante au niveau des cultures, tandis que celle du second est d'être performante au niveau des constructions) leur principe morphologique est semblable et ne diffère en fait que par les dimensions de leurs parcelles (extension et proportion). En effet, les parcelles rurales tendent plutôt à être grandes et larges, tandis que les parcelles urbaines tendent plutôt à être petites et étroites. De plus, le parcellaire urbain n'est souvent que le résultat du découpage d'un ancien parcellaire rural qui l'a précédé et n'est donc qu'un sous-ensemble du réseau parcellaire général. Ceci nous incite donc à resituer la partie urbanisée dans l'ensemble des tracés parcellaires qui couvrent le site et à la considérer alors, au moins dans un premier temps, au travers le réseau parcellaire général qui couvre l'ensemble du site considéré, amalgamant ainsi dans un même dessin et une même analyse ces deux types de parcellaire.

1.2 SITE ET RESEAU PARCELLAIRE

Pertinence du réseau parcellaire

Pour être pertinent par rapport au rôle qui lui est dévolu dans son site, le parcellaire, au travers de sa forme, doit cumuler deux objectifs :

1) Répondre le plus précisément possible aux critères fonciers et fonctionnels qui le sous-tendent (parcellaire rural, urbain, industriel, etc...)

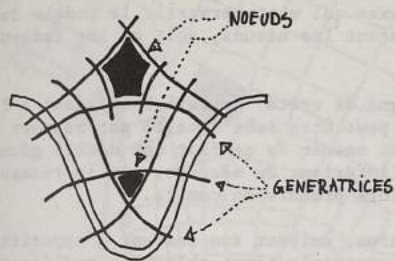
2) Correspondre étroitement à la forme du support physique sur lequel il s'installe afin de découper celui-ci de la façon la plus performante possible, et ceci au niveau de sa rentabilité (maximum de parcelles aux endroits favorables du site pour le minimum de voies) et au niveau de son utilisation (schémas de labours, écoulements des eaux, etc ...)

Enfin l'une des fonctions secondes du parcellaire rural étant implicitement celle de préparer la venue d'un parcellaire urbain et de son tissu bâti, il faut que sa forme aide à cette mutation. Celle-ci doit donc allier une part égale de neutralité et de rigueur afin que soit possible une certaine improvisation ponctuelle au niveau des composants architecturaux qui viendront l'occuper (constructions, rues, places, etc ...) tout en garantissant le maintien d'une certaine continuité morphologique pour son tissu urbain. Il importe donc que la forme du parcellaire soit suffisamment simple et souple afin de permettre ces libertés d'aménagement, mais en même temps suffisamment précise et contraignante afin de les canaliser à l'intérieur d'un même moule morphologique".

Le réseau parcellaire étant, avec le réseau viaire, la structure d'accueil par excellence pour les aménagements urbains qui viendront s'implanter et se développer ultérieurement sur son site, sa mise en place doit donc être nécessairement pertinente sous peine de les compliquer.

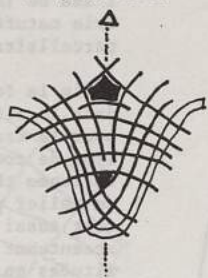
Domaines privilégiés de rapports du réseau parcellaire avec son site

Par rapport à son site, le problème du parcellaire est avant tout un problème géométrique de découpage de son sol et secondairement un problème topologique et dimensionnel (en effet le réseau parcellaire, à travers sa trame induite, est censé occuper l'ensemble de son site en isolant chacune de ses parcelles). C'est donc avec la figure du site et avec ses directions réelles (courbes de niveau, fleuve) ou induites (axe du méandre) qu'il va être amené préférentiellement à composer, c'est-à-dire que le domaine géométrique va être le domaine principal de rapports morphologiques entre le réseau parcellaire et son site.



LE "VOCABULAIRE" DE LA TRAME

MEANDRE EN V.



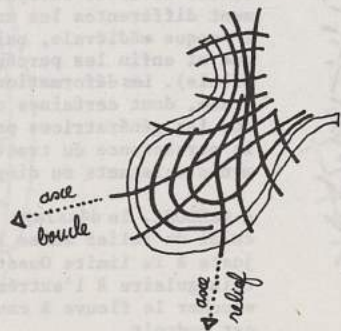
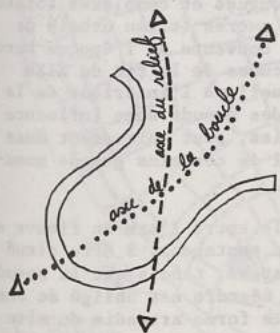
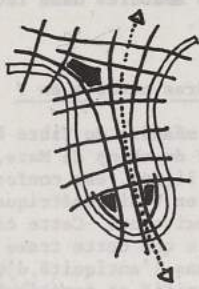
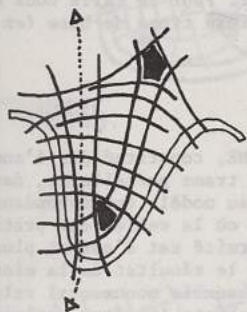
MEANDRE EN U.



MEANDRE EN O.



LES TROIS MODELES PARCELLAIRES DE BASE



LES SOUS-TYPES.

ADAPTATION
PAR RAPPORT
AU FLEUVE ET AU RELIEF.

1.3 LE CAS DES SITES DE MEANDRE

1.3.1 ACTION DU SITE DE MEANDRE SUR LE RESEAU PARCELLAIRE

Le site agit principalement sur son réseau parcellaire dans deux directions différentes.

- Sur sa morphologie et particulièrement sur sa géométrie en commandant les figures du parcellaire et ses directions. Cette action est repérable sur chaque parcelle mais elle est surtout évidente lorsque l'on considère l'ensemble de son réseau. En effet, la géométrie unique et très précise des modèles de parcelles (orthogonales) et celle très particulière des sites de méandre (courbe) ne peuvent manquer d'entrer en conflit lorsque l'on tente de les faire coexister sur un même lieu, ce qui amène ainsi la mise en place d'un découpage parcellaire bien spécifique pour ce type de site.

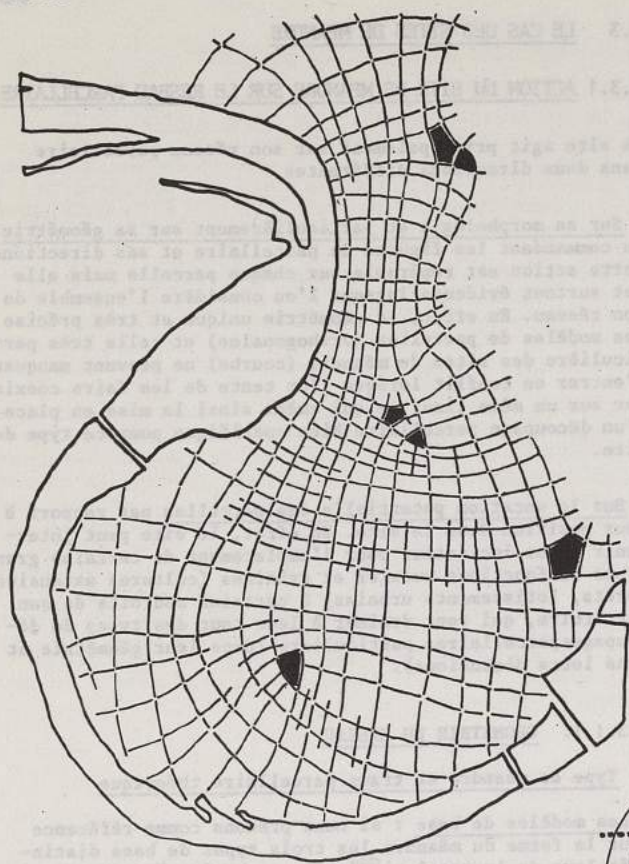
- Sur la vocation potentielle des parcelles par rapport à leur position dans le site. En effet, le site peut intervenir comme incitateur pour l'emplacement de certains grands types de fonctions rurales et urbaines (cultures extensives, forêts, lotissements urbains) à certains endroits de son territoire, qui vont drainer à leur tour des types de découpages parcellaires particuliers (dans leur géométrie et dans leurs dimensions).

1.3.1.1. GEOMETRIE DU RESEAU

a) Type de méandre et trame parcellaire théorique

- Les modèles de base : si nous prenons comme référence pour la forme du méandre les trois types de base distingués lors de la typologie du "support physique" (méandre en V, en U et en O) nous trouvons qu'à chacun de ceux-ci correspond, en l'absence de facteurs modifiants tels que relief, tracé particulier de la rivière ou forme urbaine, une trame théorique caractérisée par un noeud pentagonal concave au niveau de son attache (plus ou moins rejeté vers l'arrière du méandre suivant l'angle d'ouverture de deux branches de sa rivière) et un ou deux noeuds triangulaires convexes vers son extrémité.

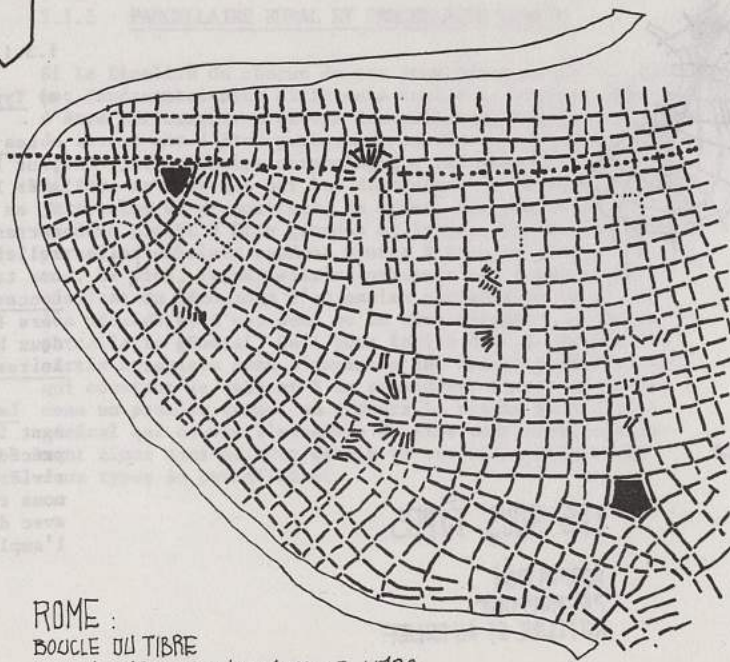
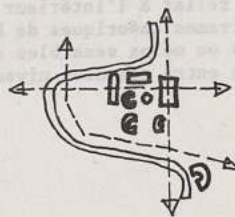
- Les modèles d'adaptation : Si nous considérons maintenant les sous-types de méandre amenés comme nous l'avions précédemment vu, soit par la dissymétrie du tracé de la rivière, soit par celle du relief à l'intérieur du méandre, nous retrouvons les mêmes trames théoriques de base, mais avec des modifications plus ou moins sensibles suivant l'ampleur de l'indépendance entre ces deux niveaux.



LIVERDUN.



CARBONNE

ROME :
BOUCLE DU TIBRE
ANCIEN QUARTIER DU CHAMPS DE MARS.LES MONUMENTS
EXISTANTS.

D'une part le tracé de la rivière peut affecter des formes relativement complexes qui vont pervertir le modèle de base, soit en déplaçant les noeuds, soit en les faisant disparaître.

D'autre part la ligne de crête du relief existant à l'intérieur du méandre peut être très décalée par rapport à l'axe de la bande et amener de ce fait une double géométrie naturelle à l'intérieur du méandre, que le réseau parcellaire doit alors prendre en compte.

Enfin la forme urbaine, suivant son instant d'apparition dans le site peut intervenir comme phénomène modifiant pour la trame parcellaire et agir alors comme troisième type de contrainte. Ainsi à LIVERDUN les modifications de la trame théorique sont dues essentiellement au désaxement du relief par rapport à la bande du fleuve, mais elles sont aussi dues à la présence du rempart médiéval qui, en accentuant l'écartement des deux génératrices parallèles situées en son centre, a créé deux noeuds ponctuels à l'endroit de l'agglomération.

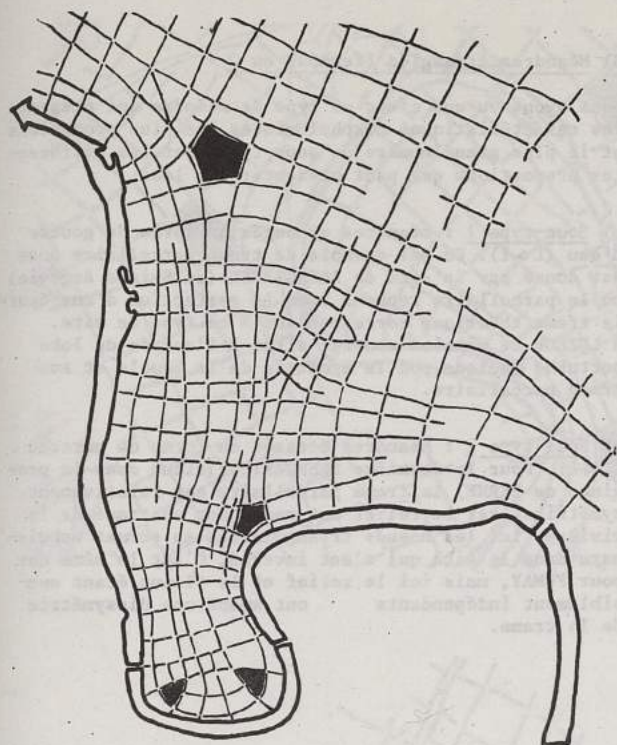
b) Type de méandre et trame réelle

Il nous faut maintenant considérer les méandres existants et vérifier si la trame théorique se comporte effectivement comme nous venons de l'énoncer. Pour ce faire nous classerons les méandres dans leurs trois types de base (en V, en U et en O).

1) Méandres ouverts en V

Dans le méandre du Tibre à ROME, constitué par l'ancien quartier du champ de Mars, la trame parcellaire, dans ses grandes lignes, est conforme au modèle correspondant au méandre en V dissymétrique et où le relief est pratiquement inexistant. Cette conformité est d'autant plus remarquable que cette trame est le résultat de la mise en place, dans l'antiquité, d'un ensemble monumental relativement planifié et constitué d'objets (théâtre, palais, thermes, arène, etc ...) sur lequel sont venus se stratifier diverses occupations longues et complexes totalement différentes les unes des autres (tissu urbain de l'époque médiévale, palais et couvents de l'époque baroque et enfin les percées d'avenues de la fin du XIX^e siècle). Les déformations ponctuelles à l'intérieur de la trame, dont certaines créent des noeuds sans influence sur les génératrices principales, sont uniquement dues à la persistance du tracé au sol de certains grands monuments existants ou disparus.

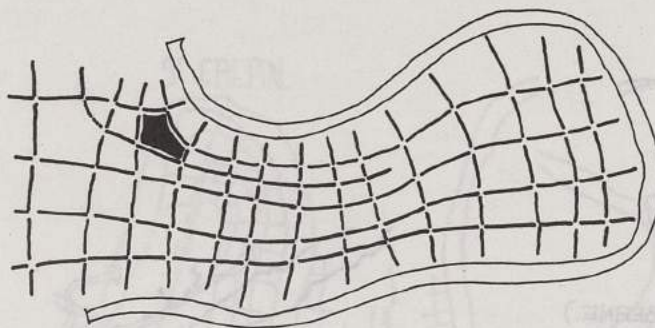
A CARBONE, le décalage sensible entre l'axe du fleuve et celui du relief amène le noeud pentagonal à être situé juste à la limite Ouest du plateau, tandis que le noeud triangulaire à l'extrémité du méandre est obligé de chevaucher le fleuve à cause de la forme arrondie du site à cet endroit.



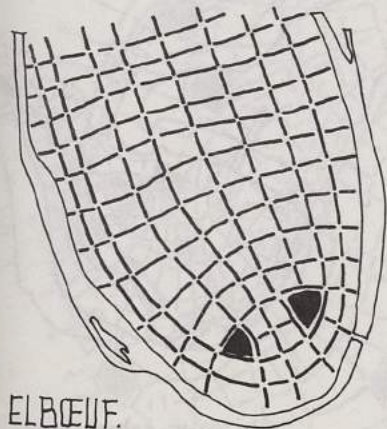
THOUARS.



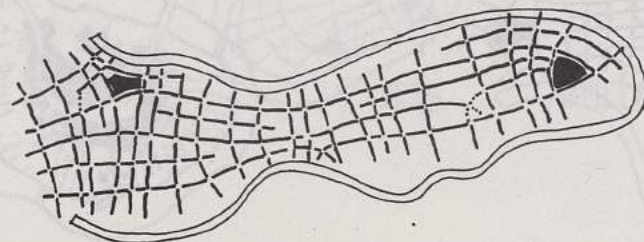
FRIBOURG



RIEUX.



ELBEUF.



MONTHUREUX.

2) Méandres parallèles en U

Lorsque le sommet du méandre est aplati, les deux noeuds triangulaires situés à cet endroit tendent à s'éloigner l'un de l'autre, voire même à disparaître si le site est très étroit ou horizontal et c'est alors la position du noeud pentagonal qui est significative pour le site urbain considéré.

A FRIBOURG (Suisse) les noeuds triangulaires au sommet du méandre ont disparu tandis que le noeud pentagonal situé à l'entrée du méandre lui permet de commander les cinq génératrices de sa trame parcellaire.

A THOUARS les deux noeuds triangulaires du sommet existent, mais le noeud pentagonal est excentré par rapport à l'axe du méandre et se trouve implanté contre une branche du fleuve.

C'est le même cas à RIEUX, mais ici les noeuds triangulaires ont disparu.

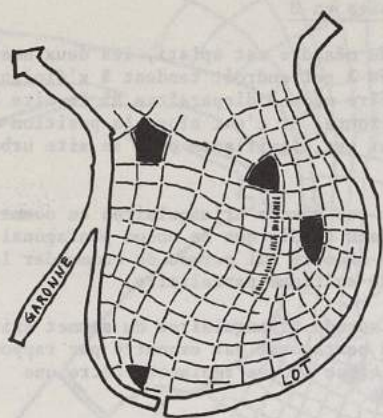
Lorsque le sommet du méandre est arrondi, les deux noeuds triangulaires vont tendre à se rapprocher l'un de l'autre jusqu'à se confondre si le sommet devient pointu ou si son relief devient très effilé.

Certains méandres sont symétriques comme à ELBEUF, BERNE et MONTHERME, d'autres sont dissymétriques comme à AIGUILLON et doivent alors intégrer cette nouvelle contrainte.

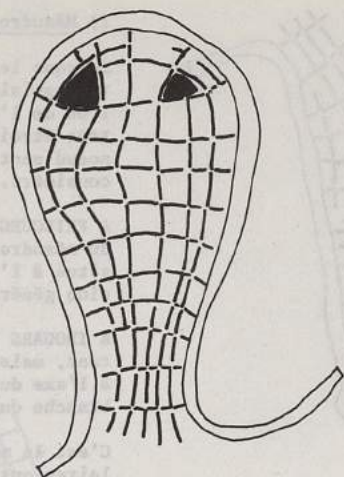
A ELBEUF, l'absence de relief, notable à l'intérieur du méandre, permet un tracé parcellaire proche du modèle théorique, tandis qu'à MONTHERME la dissymétrie amenée par la ligne de crête et le débouché du port ont déterminé une modification sensible du positionnement des deux noeuds triangulaires qui se retrouvent totalement distendus et inversés l'un par rapport à l'autre.

A AIGUILLON la complexité de la trame parcellaire est due non seulement à la dissymétrie de la boucle du méandre, mais aussi au désaxement de la ligne de crête, on peut remarquer ici que la forme urbaine, limitée sur une petite partie du méandre, n'a pas joué un rôle notable dans la mise en place de la trame.

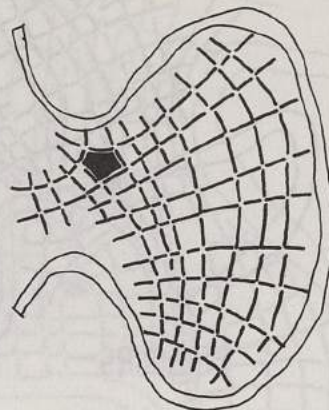
Enfin à MONTHUREUX le tracé sinueux de la rivière n'a pas apporté de modifications essentielles aux modèles de base, malgré quelques irrégularités de détail, car ici le relief et le tracé de la rivière sont sensiblement redondants. Il n'existe qu'un seul noeud triangulaire au sommet du méandre.



AIGUILLON

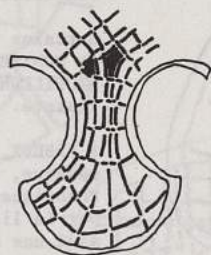
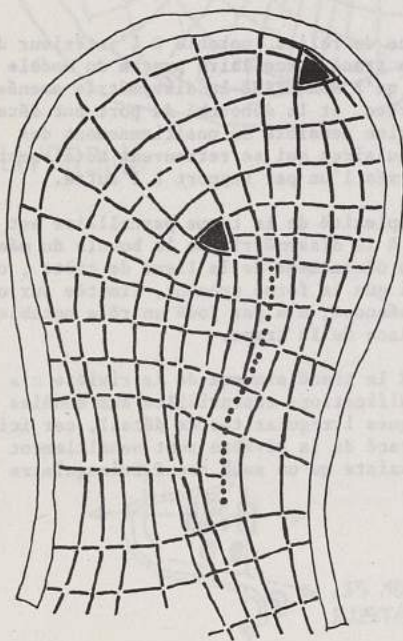


BREMARTEN (ARGOVIE.)

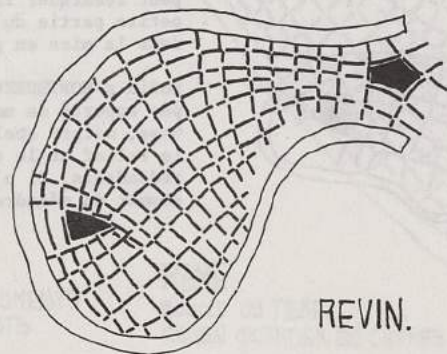


FUMAY.

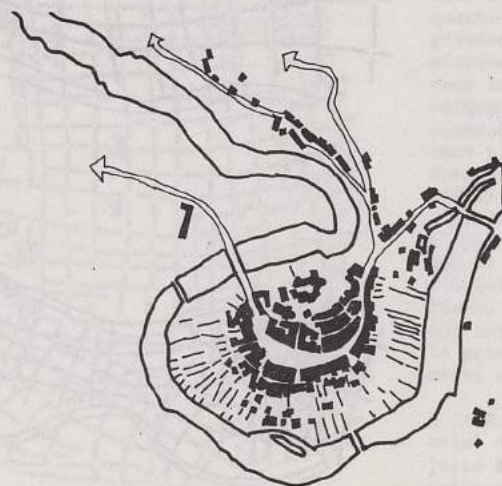
MONTHERME



BREMARTEN (BERNE.)

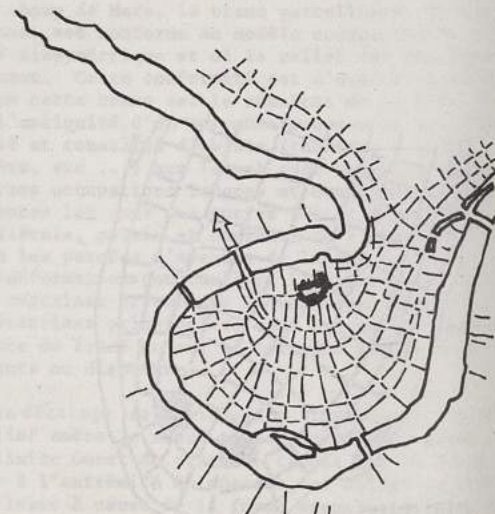


REVIN.



LOKET.

LE RESERVAIR BATTI



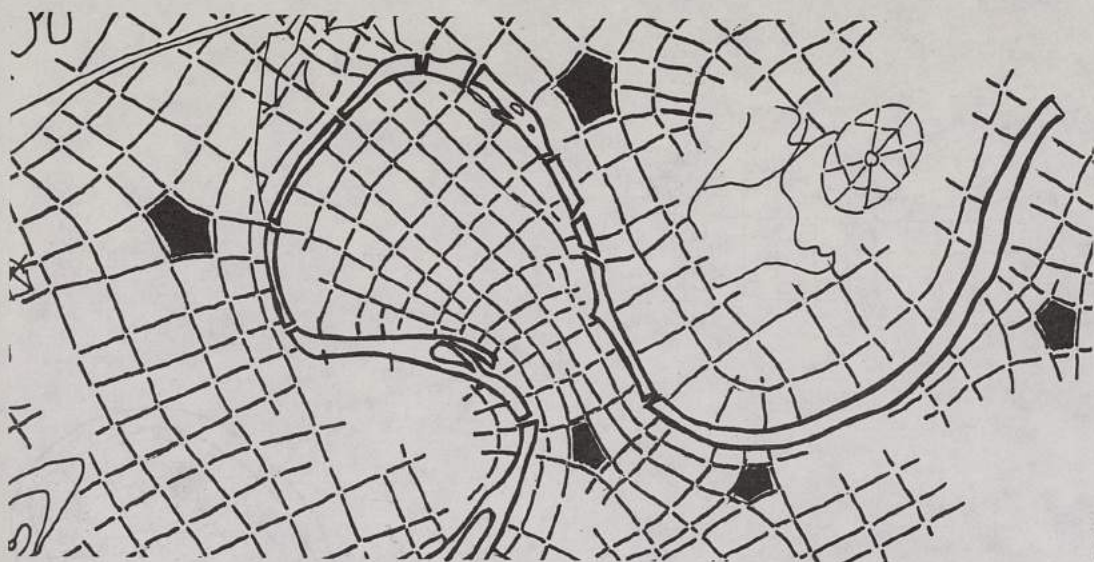
LA TRAME PARCELLAIRE.

3) Méandres étranglés (fermés) en O

Nous avons vu que c'est ce type de méandre qui présente les caractéristiques morphologiques les plus prononcées et le plus grand nombre de sous-types par les différentes proportions que peut présenter son lobe.

a) Sous-type 1 : méandres allongés en forme de goutte d'eau ($L > l$). Un bel exemple de tracé parcellaire nous est donné par le site de BREMGARTEN (en Suisse Argovie) où le parcellaire reprend avec la perfection d'une épure la trame théorique correspondant à ce type de site. A LUZECH le mamelon central situé à l'entrée du lobe perturbe quelque peu la symétrie de la boucle et son tracé parcellaire.

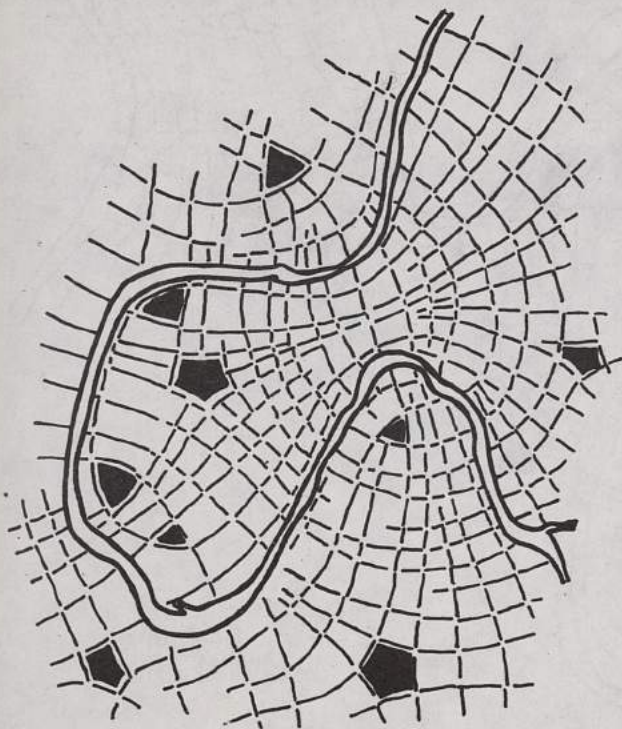
b) Sous-type 2 : Méandres écrasés en forme de marteau ($L < l$). Pour le deuxième BREMGARTEN, (situé dans la province de BERNE) la trame parcellaire est relativement symétrique car le relief est redondant au tracé de la rivière, ici les noeuds triangulaires au sommet ont disparu dans le site qui s'est inversé. C'est le même cas pour FUMAY, mais ici le relief et le fleuve étant sensiblement indépendants ont amené une dissymétrie de la trame.



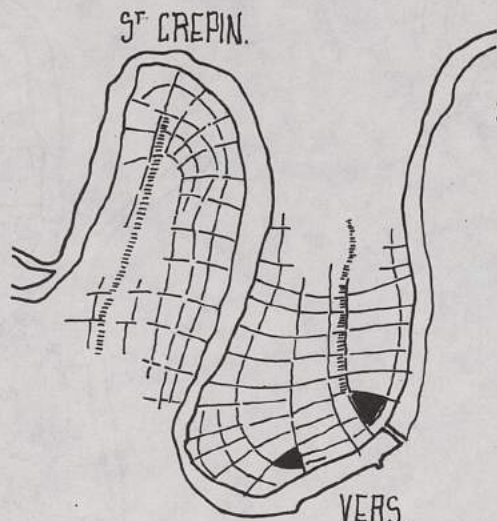
BESANCON.

c) Sous-type 3 : Méandres carrés ($L = 1$)
 La relative symétrie de la boucle de la rivière n'empêche pas la dissymétrie du site, ce qui entraîne un schéma parcellaire assez fréquent dans ce type de méandre et qui se caractérise par l'existence d'un seul noeud triangulaire situé vers son sommet; en effet, une première "génératrice" suit la ligne de crête, tandis qu'une seconde reprend la courbe du méandre et qu'une troisième vient recouper perpendiculairement les deux premières, formant ainsi la figure du triangle. Nous pouvons constater ce phénomène à NOYERS-SUR-SEREIN et à CESKY-KRUMLOU. A BESANCON l'absence de "noeud" dans la trame parcellaire est due à la rigidité du quadrillage urbain hérité du plan colonial romain d'origine.

d) Sous-type 4 : Méandres dissymétriques
 C'est le type de méandre le plus répandu, nous retrouvons le schéma parcellaire à "noeuds" triangulaires et ceci quelle que soit la raison de la dissymétrie (rivière et/ou relief), comme on peut le voir à DOUELLE, REVIN, VERS ou LOCKET (Tchécoslovaquie). Dans le cas où le site présente une plus grande complexité l'organisation du parcellaire s'établit alors autour de deux noeuds comme à CHOOZ et à COMBRET, voire même parfois de trois noeuds comme à SEMUR-EN-AUXOIS. La multiplication des noeuds est liée essentiellement à l'existence d'une "géométrie" contournant toute la rive convexe du méandre.



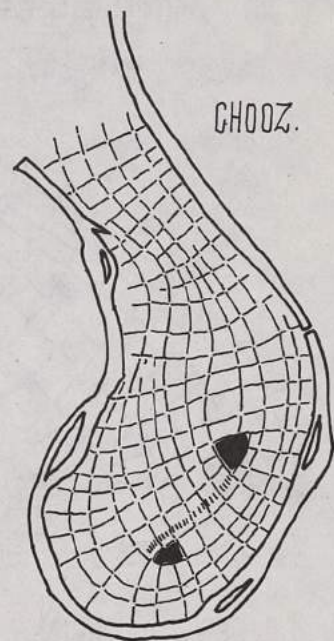
SEMUR-EN-AUXOIS.



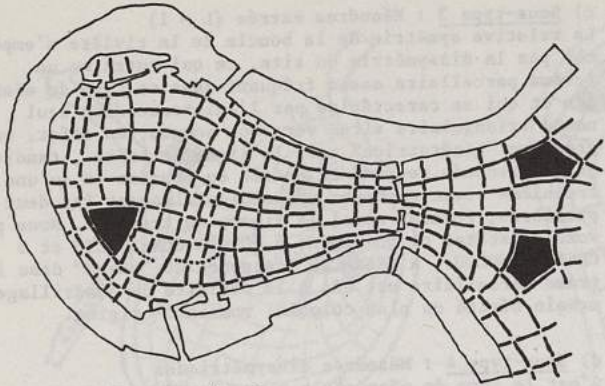
VERS.



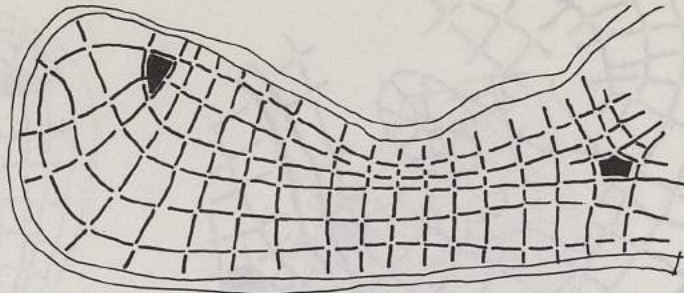
DOUELLE.



CHOOZ.

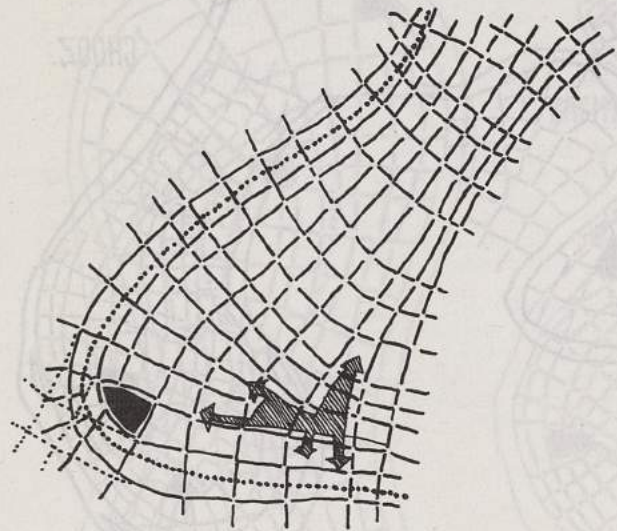
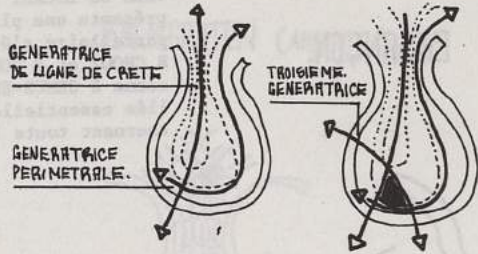


CESKY-KRUMLOV.

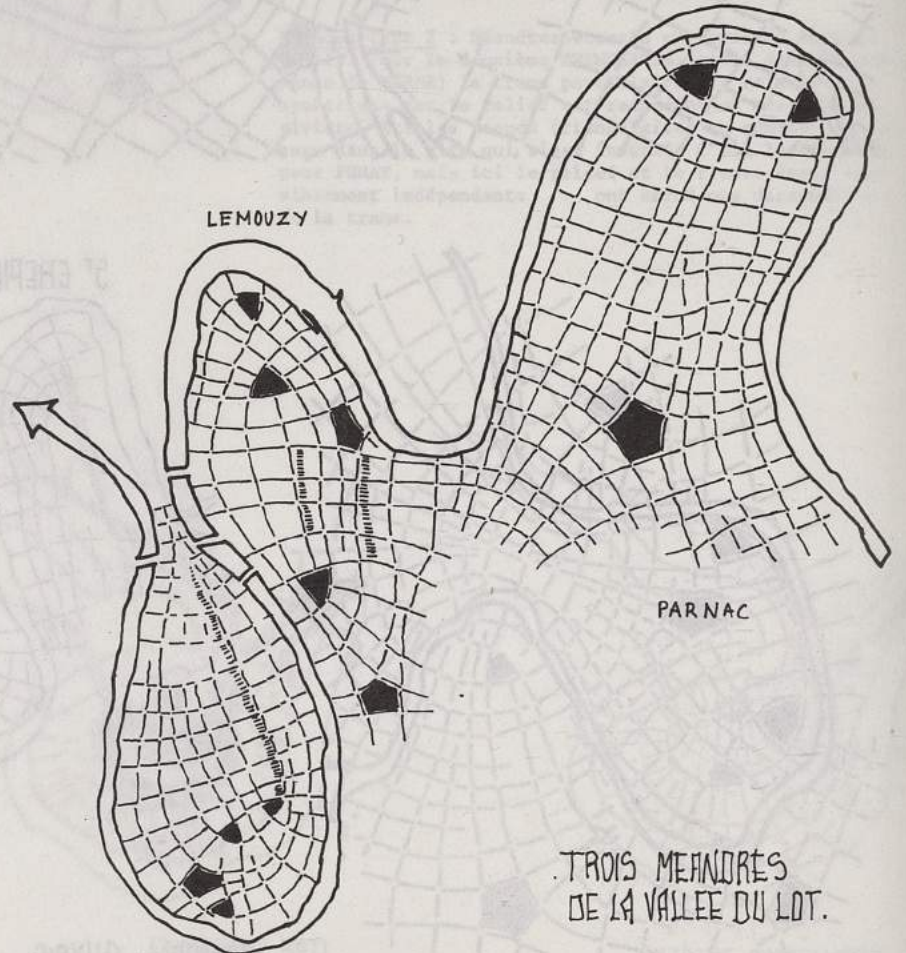


COMBRET.

CAS DU MEANDRE
A UN SEUL NOEUD
TRIANGULAIRE.
(PRINCIPE DE FORMATION.)



NOYERS-SUR-SEREIN.



LEMOUZY

PARNAC

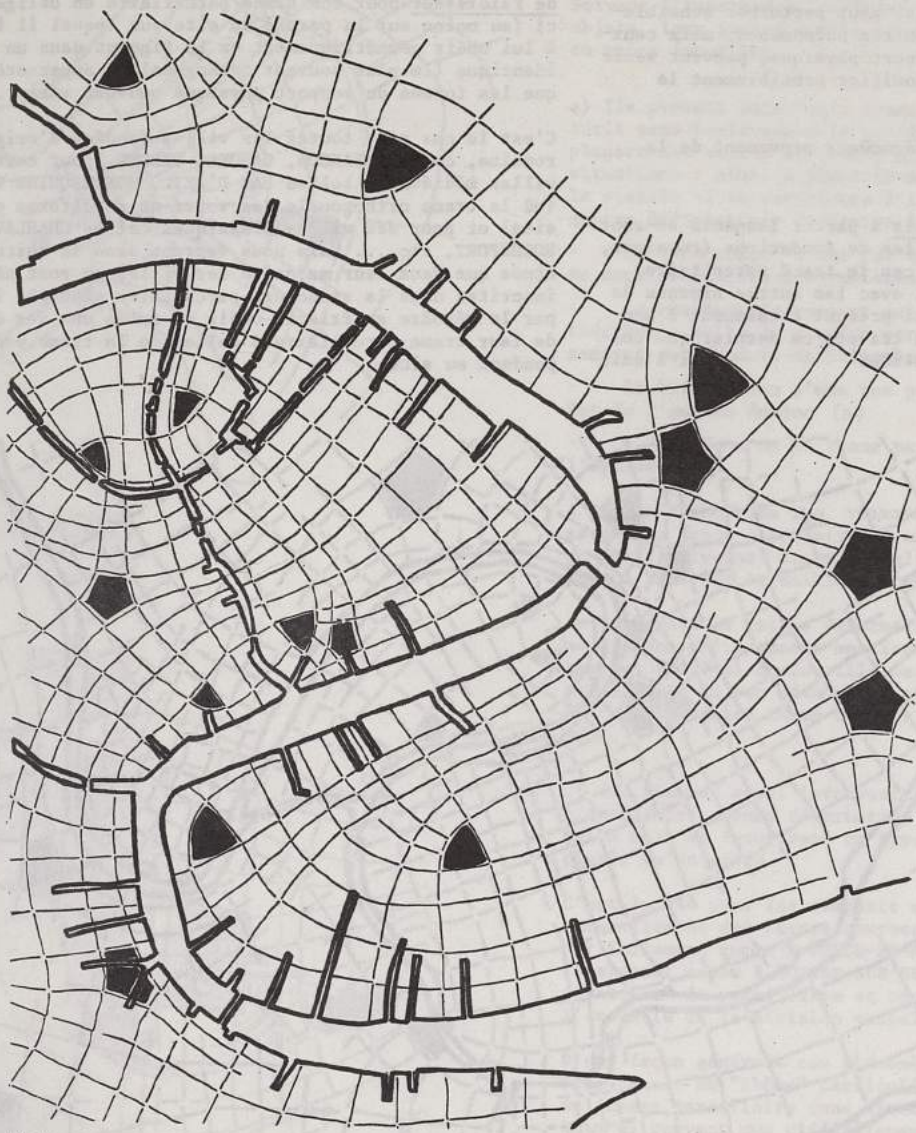
LUZECH

TROIS MEANDRES
DE LA VALLEE DU LOT.

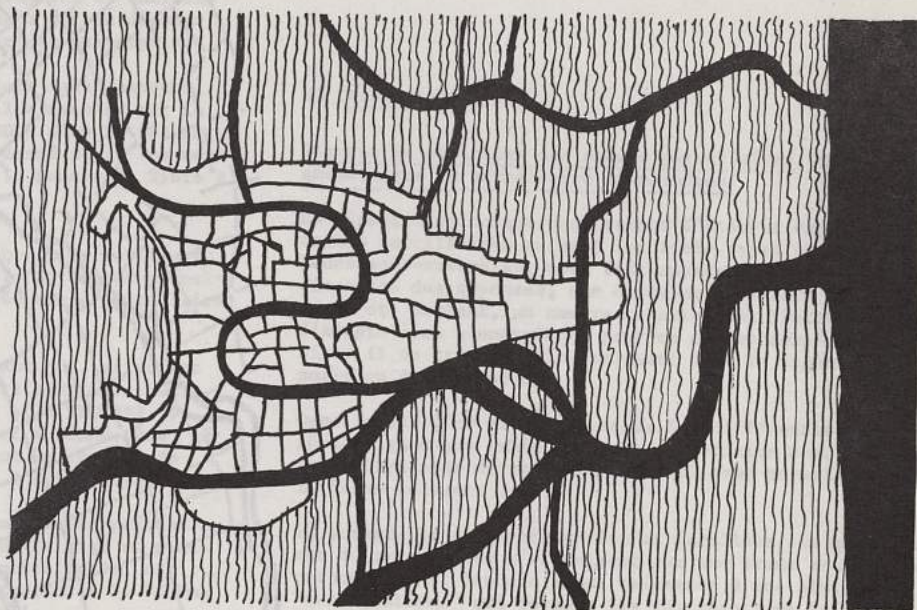
4) Addition de types de méandre

Remarquons enfin, avant de quitter cette typologie, que des méandres peuvent se trouver parfois regroupés dans un même contexte géomorphologique et présenter ainsi un ensemble géométrique assez remarquable. C'est par exemple le cas des trois méandres de PARNAC, LEMOUZY et LUZECH dans la vallée du Lot en aval de CAHORS.

Enfin on ne peut pas quitter cette typologie de méandre sans mentionner un méandre bien particulier qui est celui constitué par le Grand Canal de VENISE où la densité des constructions et la complexité des canaux intérieurs ont amené la mise en place d'une très grande quantité de noeuds parcellaires dans les tissus urbains qui le bordent.



VENISE.
LA COMPLEXITE DE LA TRAME PARCELLAIRE LE LONG DU GRAND CANAL.



VENISE.
LA VILLE ET LE MEANDRE DU GRAND CANAL D'APRES UNE REPRESENTATION DE 1348.

c) Les phénomènes modifiants

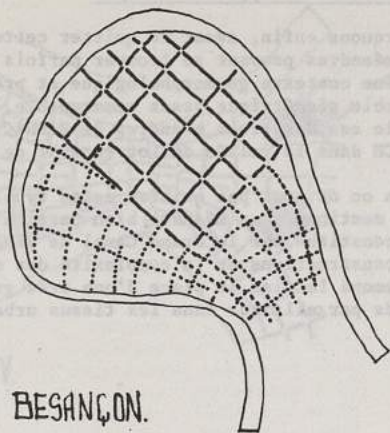
Outre la complexité morphologique que peut présenter le méandre lui-même (dissymétrie de sa boucle, fractionnement de son relief, etc ...) qui peut perturber sensiblement la trame parcellaire, d'autres phénomènes, mais ceux-ci d'origine extérieure au support physique, peuvent venir troubler cette découpe et en modifier sensiblement le dessin.

Ce sont essentiellement des phénomènes provenant de la forme urbaine :

1) Les tracés viaires préétablis à partir lesquels se sont constituées la majorité des villes de fondations (romaines, classiques, etc ...). Dans ce cas le tracé parcellaire, qui est installé simultanément avec les autres niveaux de la forme urbaine, est assujéti presque totalement à son tracé viaire et c'est alors au travers ce dernier que doivent être recherchées les relations qui l'unissent à son site.

Nous analyserons en détail ce type de tracé dans le sous-chapitre consacré au réseau viaire, mais nous pouvons néanmoins noter immédiatement l'action qu'il a sur son réseau parcellaire. Ce type de tracé viaire joue un rôle de raidisseur pour son tracé parcellaire en obligeant celui-ci (au moins sur la partie du site sur lequel il intervient) à lui obéir géométriquement en le figeant dans un dessin identique (le plus souvent orthogonal ou apparenté) alors que les formes du support physique peuvent varier.

C'est le cas pour toutes les villes fondées d'origine gallo-romaine, comme BESANCON, CAHORS, VERONE, pour certaines villes médiévales telles MAS D'AZIL, MONTESQUIOU-VOLVESTRE (où la trame orthogonale des voies ne se déforme pas sur le site) et pour des villes classiques telles CHARLEVILLE, ROCHEFORT, etc ... Mais nous verrons dans la suite de cette étude que dans leur majorité ces villes se sont néanmoins inscrites dans la structure parcellaire générale induite par le méandre en faisant obéir ou moins une des directions de leur trame parcellaire à celles de la trame modèle correspondant au site.



BESANCON.

RÉMANENCE DU TRACÉ ANTIQUE
DANS LA TRAME PARCELLAIRE ACTUELLE.



CHARLEVILLE-MEZIERES.

2) Objets préexistants à l'intérieur du méandre tels que monuments, ruines, voies anciennes, etc... que le parcellaire est alors obligé d'intégrer dans son dessin général soit en les contournant, soit en les englobant.

Suivant l'importance, la forme et la fonction de ces objets, leur impact sur le tracé parcellaire va être plus ou moins important.

a) Ils peuvent intervenir comme simple modifiants ponctuels sans bouleverser le tracé parcellaire général, la plupart des villes offrent d'ailleurs l'exemple de telles situations : Ainsi à SEMUR-EN-AUXOIS, dans la partie de la vieille ville extérieure à la boucle, on peut repérer quatre déformations évidentes dans le tissu :

- le "dénattage" d'une rue qui entraîne le croisement de deux génératrices normalement parallèles (1)
- la courbure du rempart qui forme une boucle homothétique à celle du méandre par rapport à son étranglement et qui produit un phénomène de "dénattage" (2)
- la bifurcation d'une rue pour atteindre la porte Est de l'ancien donjon (3)
- l'évasement de la trame parcellaire pour contourner l'église.(4)

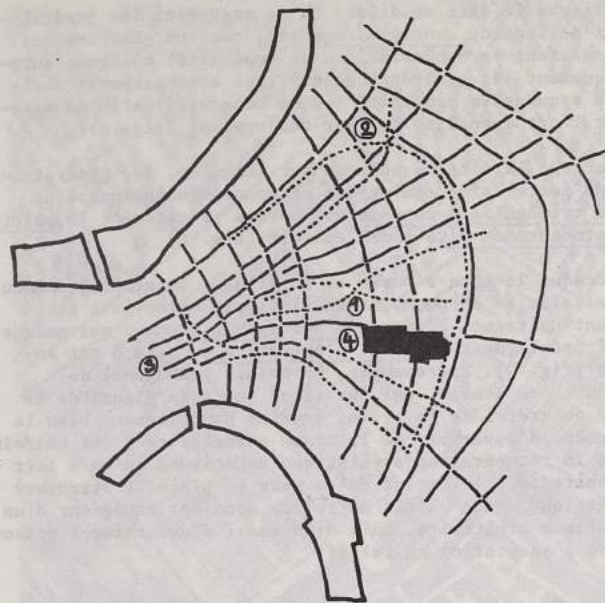
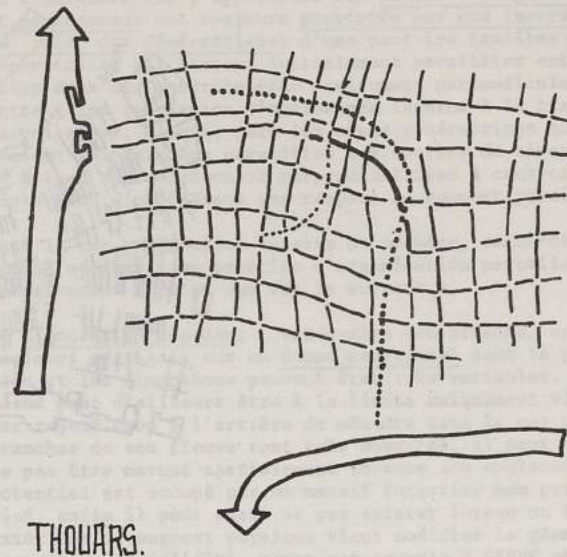
A CESKY-KRUMLOV une rue sécante à la trame théorique marque la forme circulaire du noyau primitif et entraîne un noeud polygonal devant l'église, mais qui ne déforme malgré tout pas la maille des génératrices principales.

Les exemples de telles déformations sont très nombreux, nous avons précédemment mentionné celles amenées par le rempart médiéval de la ville de LIVERDUN dans le réseau parcellaire de son méandre et celles amenées par les monuments de l'Ancien Champ de Mars dans la boucle du Tibre à ROME.

b) Ils peuvent aussi intervenir de façon plus subtile en n'entraînant aucune déformation notable du réseau parcellaire mais en favorisant un type de découpage parcellaire plutôt qu'un autre.

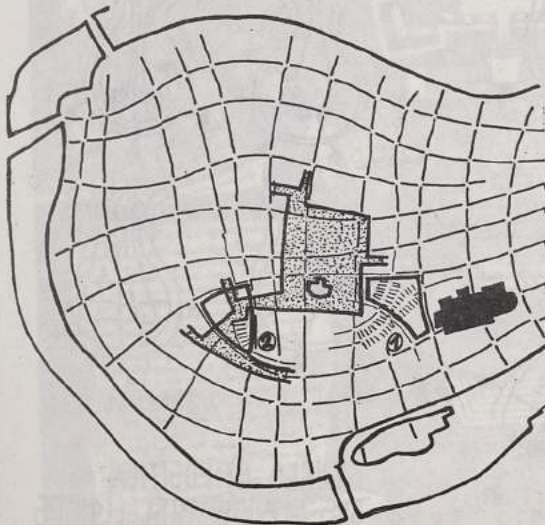
C'est le cas pour les remparts médiévaux qui, affectant naturellement des formes courbes, entraînent avec eux, partiellement comme à SEMUR-EN-AUXOIS et à THOUARS, ou totalement comme à NOYERS-SUR-SEREIN et à BERNE, une "génératrice" du parcellaire et provoquent la torsion de l'ensemble de la division parcellaire à cet endroit.

D'une façon générale ces phénomènes modifiants peuvent au plus donner un "thème" particulier dans la mise en place du réseau parcellaire (une direction privilégiée, etc ...) mais ne peuvent que difficilement contrecarrer le "thème géométrique" donné par le site d'ensemble.



SEMUR-EN-AUXOIS.

CESKY-KRUMLOV.



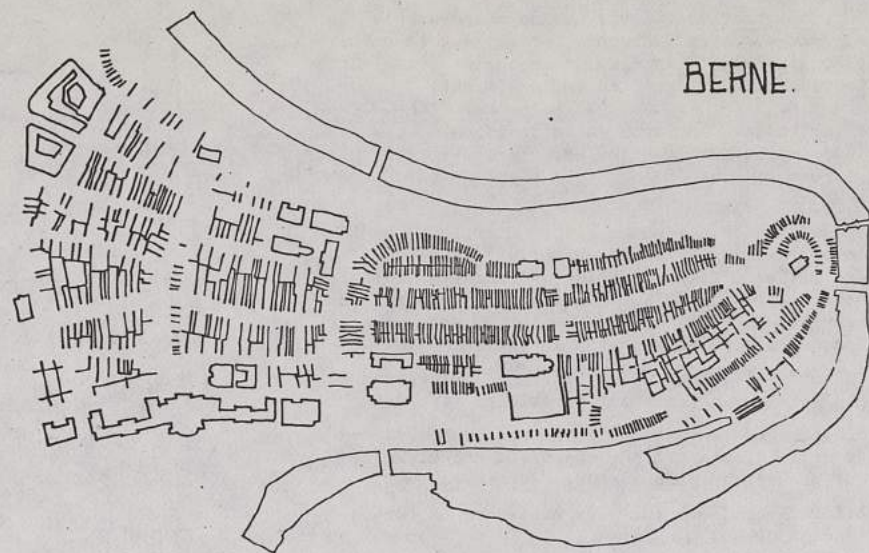
d) Conclusion

Figures et positions des noeuds parcellaires, spécificité géométrique du parcellaire de méandres.

La classification que nous venons d'établir dans les trames parcellaires, suivant les trois types de méandre et leurs sous-ensembles, nous fait apparaître, malgré la diversité des réponses, une certaine constance dans leur tracé et, partant, un nombre relativement limité de types d'adaptations géométriques pour ce niveau dans ce type de site. Il se traduit principalement dans la figure et la position de ses noeuds.

Dans le cas d'un site quelconque les différenciations géométriques que subit la trame parcellaire pour intégrer les contraintes de son site s'établissent normalement de la façon suivante :

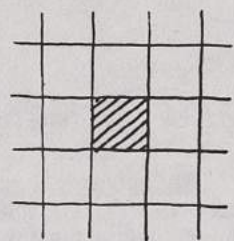
1) Lorsque le site est continu et parallèle, les génératrices du parcellaire s'organisent sur une trame sensiblement orthogonale et donnent ainsi naissance à une série de "quadrilatères" qui forment les composants de la trame parcellaire normale (fig. A).



2) Lorsque le site se dilate ou se restreint les quadrilatères deviennent concaves/convexes, car les génératrices qui assurent sa concavité (ou sa convexité) obligent automatiquement les génératrices qui leur sont perpendiculaires à assurer sa convexité (ou sa concavité) afin de maintenir l'orthogonalité de leur recouvrement (fig. B).

3) Lorsque le site se referme sur lui-même, les génératrices du parcellaire convergent et donnent naissance à un noeud triangulaire convexe qui marque précisément le point de fermeture du site à cet endroit (fig. C)

4) Lorsque le site s'ouvre et se dilate, les génératrices du parcellaire se décomposent en plusieurs directions et donnent naissance à un noeud pentagonal concave qui marque ainsi précisément le point d'ouverture du site à cet endroit (fig. D). Par exemple, le palais pentagonal de CAPRAROLE en Italie, qui est situé juste au départ de la ligne de crête de la ville, exprime parfaitement bien le phénomène d'ouverture de la trame parcellaire à cet endroit et de la récupération stylistique astucieuse qu'en a fait l'architecte à l'instant de sa mise en place. L'étrangeté géométrique de ce palais ne relève donc pas seulement d'un maniérisme arbitraire, mais bien aussi d'une science consommée de l'adaptation au relief.



LA TRAME DE BASE.
fig. a.

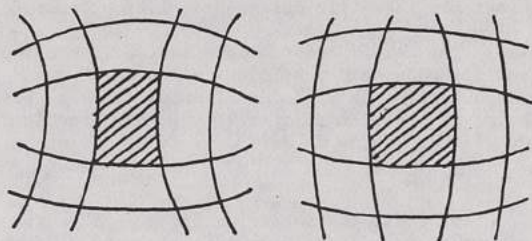


Fig. b.

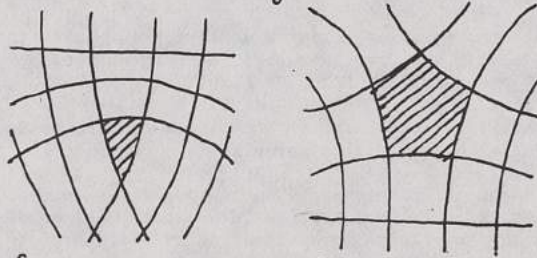


fig. c.

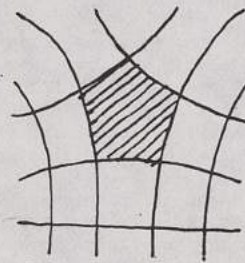
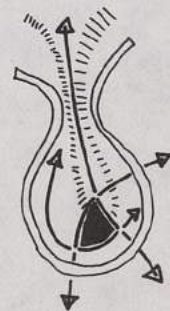
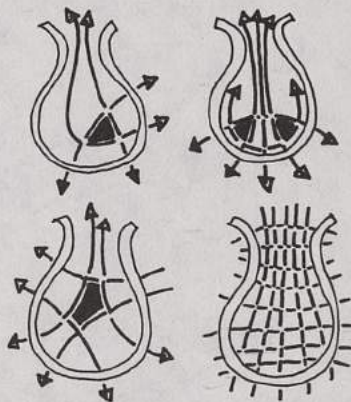
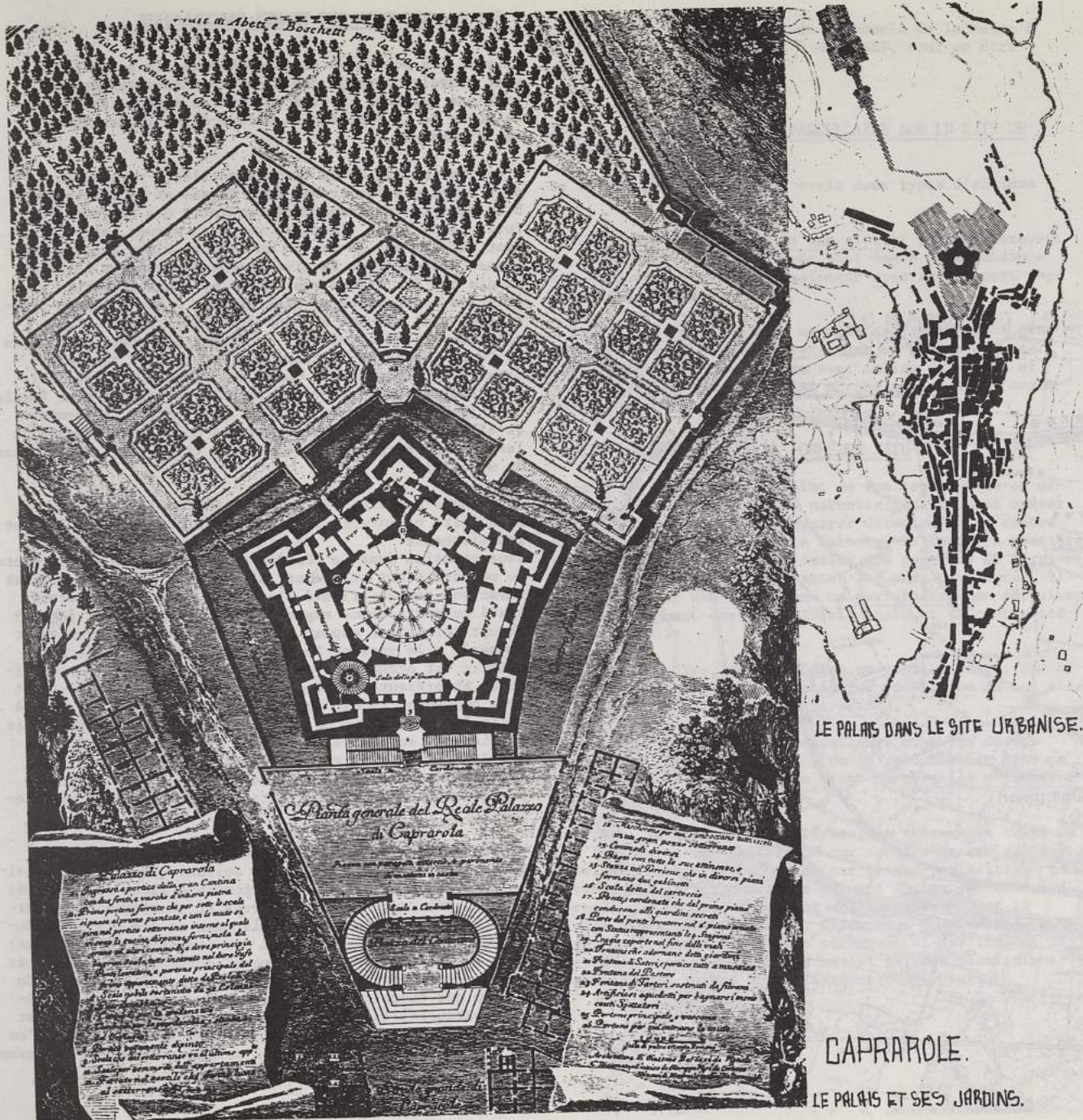


Fig. d.



LES TRANSFORMATIONS DE LA TRAME PARCELLAIRE

FIGURES ET POSITION
DES NOEUDS PARCELLAIRES
SUivant LA FORME DU MEANDRE.



On remarquera que l'apparition des noeuds triangulaires et pentagonaux est toujours provoquée par une inversion du rôle des génératrices; d'une part les familles de génératrices qui étaient initialement parallèles entre elles dans les quadrilatères deviennent perpendiculaires entre elles (inversion d'obéissance interne à la trame parcellaire), d'autre part les mêmes génératrices qui étaient initialement parallèles aux courbes de niveau et à leur site deviennent perpendiculaires à ceux-ci (inversion d'obéissance par rapport au support physique).

Dans le cas particulier du site de méandre, celui-ci semble connaître un principe d'organisation parcellaire relativement fixe et qui est le suivant :

a) L'entrée du méandre, c'est-à-dire son attache, est toujours organisée sur un noeud pentagonal dont la position et les dimensions peuvent être très variables. Ce noeud peut d'ailleurs être à la limite uniquement virtuel car rejeté trop à l'arrière du méandre dans le cas où les branches de son fleuve sont très ouvertes, il peut aussi ne pas être marqué spatialement lorsque son emplacement potentiel est occupé par un massif forestier non parcellarisé, enfin il peut aussi ne pas exister lorsqu'un élément extérieur au support physique vient modifier la géométrie normale du parcellaire, comme par exemple à BERNE où la limite artificielle amenée par l'enceinte fortifiée à l'arrière du méandre a dicté la courbure forcée des génératrices du parcellaire d'une rive à l'autre du fleuve.

b) L'extrémité du méandre s'organise autour d'un noeud triangulaire dans le cas d'un méandre en V (triangulaire) ou dans le cas d'un méandre dissymétrique (par cause de son relief ou de sa rivière), ou de deux noeuds triangulaires dans le cas d'un méandre arrondi et symétrique, ou bien encore d'un noeud pentagonal lorsque l'extrémité du méandre présente une figure polygonale. Il peut se trouver aussi le cas où il n'existe aucun noeud lorsque l'extrémité du méandre tend vers une forme carrée et symétrique (ou lorsqu'elle est occupée par un massif forestier non parcellarisé).

c) Le lobe du méandre, c'est-à-dire sa partie centrale, s'organise sur une série de quadrilatères dont la figure diffère suivant la partie du site qu'ils occupent, vers le centre du méandre ils ont tendance à être relativement orthogonaux tandis que vers sa périphérie et contre la rivière, ils ont tendance à être convexes/concaves. Ainsi il existe des tendances repérables entre le tracé d'un réseau parcellaire et celui de son site de méandre : le schéma en noeud triangulaire convexe s'avère être le schéma le plus fréquent et le plus caractéristique de la nature "fermée" de ce site à son extrémité, tandis que le schéma en noeud pentagonal concave s'avère être celui qui répond le mieux à la nature "ouverte" de son attache.

Suivant les positions dans le méandre les parcelles vont pouvoir correspondre à des fonctions rurales ou urbaines qui vont le plus souvent se matérialiser dans la forme de la parcelle au niveau de sa figure et de ses dimensions.

Ainsi, au niveau de la trame parcellaire rurale, on peut noter que les trames très denses et géométriquement bien définies correspondent souvent à des zones de cultures maraichères (jardins, vergers, vignes, etc...) et sont situées sur la partie du site la mieux exposée pour l'ensoleillement et la plus proche des centres habités, tandis que les trames peu denses et d'une géométrie plus indécises correspondent généralement à des zones de prairies et sont situées en fond de vallée dans la plaine alluviale (site inondable) ou bien à des zones de grandes cultures (céréales, betteraves, etc ...) et sont alors situées sur le plateau. Quant aux parties boisées ou le parcellaire est souvent peu lisible et parfois même inexistant (forêts communales, etc ...) il arrive fréquemment qu'elles occupent les versants les moins bien exposés ou les pentes les plus raides du site (rive amont dans le cas du méandre).

Le méandre parallèle de THORIGNY-DAMPMART, sur la Marne, nous offre un exemple de différenciation morphologique et fonctionnelle de trames parcellaires suivant leur position dans le méandre et l'exposition des versants. Ce méandre étant exactement dirigé dans le sens Ouest-Est (avec son sommet orienté plein Est) comporte un versant (aval) en pente douce exposé au Sud et un versant (amont) abrupt totalement exposé au Nord qui ont été inversement aménagés : le versant Sud, seule partie urbanisée du méandre est occupé par un tissu urbain et une zone maraichère et présente un découpage parcellaire très serré et très homogène, tandis que le versant Nord a été laissé à la forêt et présente un parcellaire très lâche et parfois inexistant, au centre du méandre le plateau est occupé par des cultures extensives (blé, seigle, etc ...) et présente une trame parcellaire qui se dilate et affecte des dimensions très importantes et une géométrie plus imprécise.

L'urbanisation de ces différents types de parcellaire sera plus ou moins bien guidée suivant que la forme urbaine nouvelle investit une trame foncière lâche et indéfinie ou bien une trame foncière serrée et géométrisée, en particulier l'urbanisation des plateaux et des plaines alluviales (lorsqu'ils présentent des dimensions importantes) pose immédiatement un problème d'accrochage des bâtiments dans leur méandre, étant donné les grandes dimensions du site à ces endroits et le peu de consistance de leur réseau parcellaire. On peut d'ailleurs remarquer que c'est le plus souvent dans ces deux parties du méandre que l'on observe les "divagations urbaines" les plus importantes dans les aménagements contemporains; il suffit de

LE MEANDRE DE THORIGNY-DAMPMART.

CARTE I.G.N



considérer l'urbanisation de la boucle de la Marne à MEAUX ou celle de la Meuse à MEZIERES, pour en être convaincu.

1.3.2. ACTION DU RESEAU PARCELLAIRE SUR LE SITE DE MEANDRE

Le réseau parcellaire peut avoir deux types d'actions sur son site :

- Révélation de la forme de son site et particulièrement de sa géométrie grâce au très haut degré de redondance que ce niveau présente normalement avec son support physique dans ce domaine.
- Unification du site dans un maillage géométrique continu qui couvre et qui intègre dans un même tracé les configurations de la rivière avec celles du relief et qui agit alors comme un liant morphologique sur l'ensemble du site urbanisé.

1.3.2.1 REVELATION DE LA FORME DU SITE

Considérée uniquement du point de vue topologique et dimensionnel, l'action que le parcellaire est censé opérer sur son site semble devoir entrer directement en contradiction avec celui-ci par le fait que la fonction première du parcellaire est celle d'isoler des portions de territoire homogènes et indépendantes les unes des autres, il intervient sur son site comme un perturbateur en détruisant systématiquement son unité territoriale et sa continuité dimensionnelle.

On peut donc dire, au moins dans un premier temps, que si le parcellaire opère une quelconque révélation de son site il ne peut l'opérer que par inversion.

Mais si l'on considère le parcellaire du point de vue uniquement géométrique, l'action se retourne car dans ce domaine le parcellaire entre alors en relation d'identité avec son site.

En effet, la division parcellaire, au travers le tracé de ces limites et son obéissance aux données de son support physique (par parallélisme et par perpendicularité), retranscrit la forme du site suivant un système linéaire (trame) qui la répète, souvent en l'amplifiant, et la révèle alors par redondance. Cette mise en évidence de la forme du site est d'ailleurs accentuée si les limites des parcelles sont matérialisées au sol par des plantations d'arbres, des haies, des palissades ou des murs.

Dans cette révélation géométrique de la forme du site par le parcellaire, celui-ci procède par simplification de la forme initiale de son support physique en négligeant ses caractéristiques secondaires pour ne composer qu'avec ses caractéristiques principales, ce qui lui permet ainsi de ne révéler que la structure essentielle du site et de gommer toutes ses configurations secondaires.

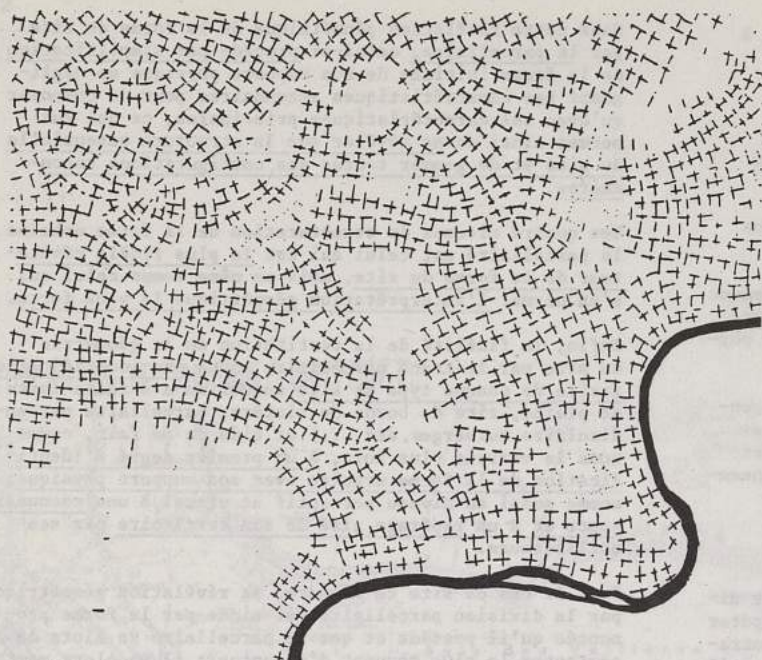
Des quatre niveaux de structuration de la forme urbaine le parcellaire est celui qui est le plus fidèle révélateur de la forme du site, mais en même temps celui qui s'en permet l'interprétation géométrique la plus forte.

Enfin, la fidélité de la restitution de la géométrie du site par le tracé parcellaire amène une identification facile de chaque type de site auquel on a à faire (site de plaine, site de bords de rivière, parcellaire perpendiculaire aux berges, etc ...) et aide de ce fait, comme nous le verrons plus loin, à un premier degré d'identification de la forme urbaine avec son support physique; comme aussi au niveau perceptif et visuel à une reconnaissance et à un repérage aisé de son territoire par ses utilisateurs.

Dans le cas du site de méandre, sa révélation géométrique par la division parcellaire est aidée par la forme prononcée qu'il possède et que le parcellaire va alors se contenter le plus souvent d'accentuer; il va alors mettre en évidence non seulement les endroits où le site se pince (étranglement et pédoncule par ressèment et densification de la trame parcellaire) et les endroits où il se dilate (lobe et attache par agrandissement de la trame parcellaire), mais aussi et surtout la courbure du site en disposant systématiquement sa trame parcellaire en perpendicularité avec le fleuve sur sa périphérie et en la répercutant le plus profondément possible vers l'intérieur du méandre.

Lorsque la forme du méandre est complexe ou peu évidente (méandre évasé en V ou méandre divagant), le réseau parcellaire, par son action simplificatrice sur son site, retrouve la forme essentielle du site (courbure) et la retranscrit au sol dans un dessin épuré.

Enfin le très haut niveau de redondance atteint par la division parcellaire rurale avec son site, particulièrement dans le cas des méandres, nous permet souvent de pouvoir retrouver le type ou le sous-type de méandre sur lequel il a été implanté, par une simple analyse de son réseau parcellaire et de sa trame induite, ce qui montre bien la fidélité d'interprétation, par copie conforme, que le parcellaire opère sur son site.



LA TRAME PARCELLAIRE INDUITE



LE SOCLE TOPOGRAPHIQUE.

LA TRAME PARCELLAIRE DANS L'EST PARISIEN.
(MEANDRES DE LA MARNE A NOGENT/LE PERREUX)
(DOC. I.A.U.R.I.F 1975 .HANNING -CHECCAZINI.)

LE PARCELLAIRE COMME LIANT MORPHOLOGIQUE.

LES MEANDRES DE NEUVILLE SUR OISE ET DE CERGY-PONTOISE.
(DOC. E.P. A VILLE NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE 1975 .BAJARD/WARNIER.)



1.3.2.2. UNIFICATION DU SITE

Du fait que le réseau parcellaire est censé recouvrir l'ensemble de son territoire suivant un principe constant de découpage du sol, le second type d'action que ce niveau est susceptible d'avoir sur son site est celui de l'unifier au travers un maillage géométrique continu, qui tend à relier les différents ensembles physiques qui le constituent (colline, fleuve, etc ...) en les uniformisant dans un même dessin unitaire.

L'un des principaux effets du parcellaire sur son site est celui d'intégrer dans un même maillage géométrique les données conjointes du relief et de l'hydrographie, même lorsque ces deux niveaux sont très indépendants l'un de l'autre. Il agit donc sur son site comme un liant morphologique qui absorbe et met en relation les différentes parties qui composent son territoire.

Ainsi donc, la division parcellaire tend, d'une part à faire correspondre entre eux les différents ensembles physiques qui composent son site en gommant leurs différences et en les enchaînant tous dans un même principe de dépendance géométrique unitaire (trames réelles et trames induites), d'autre part à agir sur son site comme un "fil d'Ariane" qui perpétue une certaine continuité morphologique et facilite les relations entre ses différents lieux géographiques, grâce à la constance du "thème géométrique" (trame) qu'il leur impose. Par exemple la coupure d'une rivière n'arrête pas la continuité d'une trame parcellaire dont on retrouve souvent les mêmes directions sur l'autre rive.

Il est d'ailleurs surprenant de constater que la fonction première du parcellaire, qui est celle de fractionner son territoire en sous-ensembles, se trouve être finalement totalement inversée lorsque l'on considère le réseau parcellaire dans sa globalité et au travers l'action géométrique de ses limites. Il s'agit là en fait de la conséquence logique des propriétés morphologiques particulières que possède tout élément linéaire : la ligne sépare transversalement à sa propre direction, tandis qu'elle relie longitudinalement. Ainsi donc, le parcellaire sépare topologiquement mais relie géométriquement.

Dans le cas du site de méandre, cette action unificatrice du parcellaire est très évidente car malgré l'unité territoriale naturelle que présente ce type de site (site limité et introverti) des indépendances morphologiques internes importantes entre ses différentes parties peuvent exister, qui peuvent rompre cette unité (indépendance entre le relief et la rivière dans les méandres dissymétriques, entre l'attache et le lobe dans les méandres étagés, entre la rive aval et la rive amont dans les méandres parallèles, etc ...) et c'est alors la trame parcellaire qui, en mettant en relation ces différentes parties, retrouve et accentue l'unité naturelle de ce site et aide ainsi à une correspondance spatiale et fonctionnelle facile entre les différents composants urbains qui viendront ensuite y prendre place.

Trame parcellaire et trame constructive

Ce rôle unificateur du parcellaire, au niveau du paysage, nous paraît pouvoir être comparé, d'une façon assez littérale, au rôle unificateur des trames constructives, au niveau de l'architecture.

En effet, ces deux types de trames se caractérisent chacun par une géométrisation a priori de leurs divers composants afin d'aider à leur coexistence morphologique mutuelle à l'intérieur d'un même dispositif (urbain pour le premier et architectural pour le second).

Néanmoins, la différence, fondamentale, qui existe entre une trame parcellaire et une trame constructive réside dans l'hypersensibilité de la première aux moindres sollicitations du contexte extérieur (relief, forme urbaine, etc ...) et dans la très grande insensibilité (rigidité) de la seconde à ces mêmes contraintes, si bien que la coexistence de ces deux types de trames sur un même site devient dans la plupart des cas très difficile, voire même souvent impossible.

Si les architectures traditionnelles, bien que fortement typées et composées le plus souvent sur un principe spatial rigoureusement tramé, se sont malgré tout parfaitement inscrites dans la trame parcellaire, c'est qu'elles ont toujours accepté les différentes déformations que leur contexte leur imposait, tandis que les architectures tramées actuelles ont coutume de refuser tout type d'adaptation avec celui-ci et de l'ignorer. Ce n'est pas un hasard si l'emploi systématique des architectures tramées, à l'époque contemporaine, coïncide avec l'effacement de la trame parcellaire, car ces deux trames sont incompatibles entre elles.

L'architecture et l'urbanisme contemporains révèlent bien le souci actuel des aménageurs d'unifier la forme architecturale, de préférence (voir même souvent au détriment) de la forme urbaine, et expliquent, de ce fait, la perte de la qualité urbaine au profit d'une certaine pureté conceptuelle et constructive des objets architecturaux qui composent la ville.

1.3.3. CONCLUSION - RAPPORT SITE/DIVISION PARCELLAIRE

En conclusion de cette typologie, nous pouvons tirer trois remarques principales :

- La très grande soumission du parcellaire aux sollicitations de son site

En effet, nous avons pu constater comment la moindre variation dans la forme du méandre pouvait affecter et modifier sensiblement la tracé de sa trame parcellaire dans la présence, la quantité, la figure et la position des noeuds).

LA TRAME PARCELLAIRE INDUITE AUTOUR DE PARIS.

(DOC. I.R.U.F. 1975. HANNING - CHECCHFLINI.)



Des quatre niveaux de structuration de la forme urbaine le parcellaire est le seul qui prenne en compte aussi systématiquement la courbure de la rivière et qui la restitue aussi fidèlement à l'intérieur de son territoire.

Cet assujettissement du parcellaire à son site (et particulièrement à son niveau orographique) est la conséquence même de sa fonction (écoulement des eaux, schéma de labours, etc ...) et de sa structure morphologique (trame pavante, a priori, régulière et continue qui doit adapter sa géométrie aux irrégularités du terrain sur lequel elle s'installe) et c'est cette double nécessité géométrique qui donne la forme finale au niveau parcellaire (tout au moins dans les régions agricoles d'Europe occidentale et plus précisément dans le cas des "openfiels").

Nous avons pu constater dans le cas des méandres que cet assujettissement du parcellaire à son site loin d'en réduire la richesse morphologique en intensifie au contraire les effets en démultipliant à chaque fois ces tracés géométriques, et les parcellaires qui se nouent et se dénouent dont les sites de méandres en sont une illustration spectaculaire.

- La cohérence du parcellaire à toutes les échelles de prise en compte

Cette cohérence est due, d'une part au fait qu'il n'existe qu'un seul modèle foncier de découpage du sol (toujours dans le cas des openfiels) et d'autre part au fait que la caractéristique morphologique principale du réseau parcellaire est celle de tendre à paver un territoire de la manière la plus continue possible. Ainsi, malgré les accidents géographiques que peut présenter le territoire et les adaptations morphologiques que le parcellaire doit lui accorder, la cohérence d'ensemble de ce niveau est assurée par le jeu d'équilibre qui s'instaure entre ses génératrices qui cherchent à suivre la géométrie du relief et ses parcelles qui cherchent à conserver l'orthogonalité de leurs angles. C'est un équilibre en tension qui ne peut se réaliser qu'au prix de certaines concessions que doit accorder le parcellaire à son site, ces concessions se matérialisent alors soit à l'échelle de chaque parcelle par des déformations minimum de leurs angles (ce qui leur permet de rattraper les différentes directions que doit observer la trame générale), soit à l'échelle de l'ensemble du réseau par les noeuds triangulaires et pentagonaux.

- Le parcellaire comme facteur d'intégration préférentiel pour la forme urbaine

Le phénomène de liant morphologique que le parcellaire opère sur son support physique se prolonge le plus souvent intégralement de la forme du site à celle du tissu urbain qui l'occupe (dans le cas le plus fréquent du passage d'un paysage rural à un paysage urbain).

Le parcellaire joue un rôle de médiateur pour le site urbanisé dans le sens où il sert d'intermédiaire et de conciliateur entre un support physique existant et une forme urbaine à venir au travers un principe de découpage du sol identique pour ces deux intervenants.

Le parcellaire assure le passage d'une même cohérence morphologique entre les différents niveaux qui composent le site urbain et permet ainsi à ce dernier de présenter une grande homogénéité finale, nous retrouvons donc bien ici cette notion de structure d'accueil que nous avons notée au début de ce chapitre pour ce niveau.

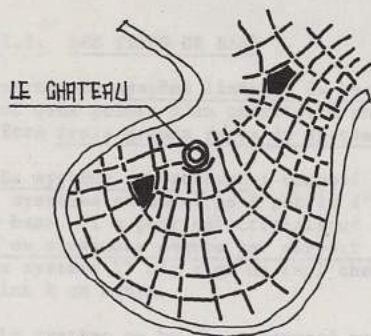
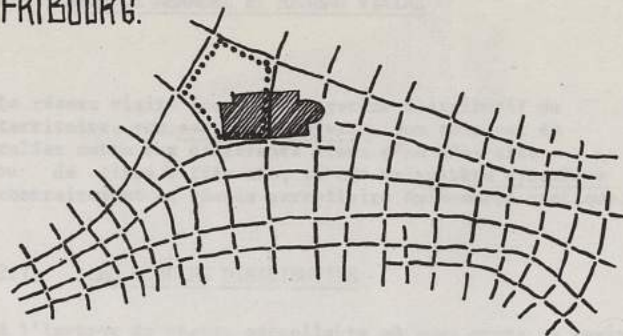
Le parcellaire peut se révéler n'être qu'un simple coordinateur pour la forme urbaine en obligeant son tissu à s'insérer dans le découpage du sol qu'il a déjà mis en place. Son action se matérialise alors ponctuellement sur les dimensions de chaque masse bâtie qui forme le tissu urbain (hauteur, largeur et quantité de constructions permises sur chaque parcelle) et globalement sur la forme générale de ce tissu (géométrie, densité et extension de la forme urbaine).

Dans ce cas le rôle du parcellaire (très efficace sur l'ensemble de la forme urbaine bien que peu évident dans ses effets) est relativement passif dans le sens où celui-ci ne se borne qu'à canaliser l'action des autres niveaux à l'intérieur de la sienne propre, mais sans apporter d'événements urbains nouveaux et notables dans son tissu.

Dans les sites de méandre c'est particulièrement aux endroits où le site se pince et se dilate (étranglement et lobe au sommet et attache) que cette action se fait sentir car alors les dimensions de la trame parcellaire varient considérablement (passage des parcelles lanières étroites à des parcelles carrées et larges), obligeant la trame bâtie de la ville à s'adapter en conséquence. On remarque parfaitement ce phénomène à LUZECH où la forme urbaine coïncide à l'endroit du pédoncule entre les deux branches du fleuve s'élargit ensuite de plus en plus au fur et à mesure qu'elle pénètre dans le lobe du méandre, c'est le même cas à LA VOUTE CHILHAC, mais à l'endroit de son attache.

Le parcellaire peut se révéler aussi être un incitateur pour la forme urbaine en permettant ou en appelant la mise en place de certains de ces éléments exceptionnels tels que monuments, équipements, place publique, etc ... aux endroits où lui-même présente des configurations particulières comme c'est par exemple le cas aux endroits de rupture de trame (passage d'une trame à l'autre), des pincements ou des dilatations de trame, ou bien encore à l'endroit de ses noeuds.

FRIBOURG.



LOKET.

Dans ce cas le rôle du parcellaire (très efficace dans sa pratique comme aussi dans ses effets) est relativement actif dans le sens où il tend à promouvoir la mise en place, en certains points de son réseau, de traitements urbains différenciés qui vont ainsi pouvoir servir de point de repère et de lieu d'articulation pour l'ensemble du tissu urbain.

Dans les sites de méandre c'est particulièrement aux endroits où la trame parcellaire présente des noeuds triangulaires et pentagonaux que certains des éléments singuliers du tissu viennent prendre place; ceux-ci peuvent alors souvent reprendre non seulement l'emplacement mais aussi la figure et les dimensions de ces noeuds.

A FRIBOURG (Suisse) l'église de la Fondation Médiévale occupe un noeud pentagonal.

A SEMUR-EN-AUXOIS et à THOUARS les églises sont placées en contiguité avec leur noeud pentagonal respectif.

Nous avons déjà remarqué qu'à CESKY-KRUMLOU les deux noeuds ont été récupérés, l'un par l'église et son esplanade, l'autre par une place triangulaire.

A MONTHERME le débouché du pont et la place triangulaire qui le prolonge sont situés à l'endroit exact du noeud triangulaire.

A LOKET le chateau fort est situé juste au point de convergence des géométries rayonnantes du parcellaire.

A NOYERS-SUR-SEREIN l'écartement des génératrices libère deux places triangulaires tandis que le noeud pentagonal situé à l'entrée du méandre était originellement occupé par le chateau fort.

Ainsi donc, grâce à la contrainte foncière qu'il exerce sur ses constructions et le haut degré d'obéissance qu'il entretient avec son support physique, le réseau parcellaire se présente comme le plus sûr garant de l'homogénéité et de la cohérence de la forme urbaine et de la bonne intégration de celle-ci dans son site.

L'intégration parcellaire est le premier degré de l'intégration urbaine, elle est la plus facile à appliquer et la plus évidente dans ses effets car elle repose sur des critères géométriques élémentaires (parallélisme et orthogonalité).

Par ses caractéristiques morphologiques le parcellaire se présente comme l'élément préférentiel de transmission morphologique entre un site et sa forme urbaine et plus particulièrement entre son relief et son réseau bâti.

2. SITE DE MEANDRE ET RESEAU VIAIRE

Le réseau viaire compose le système distributif du territoire, son système innervant, son rôle est de relier entre eux différents lieux d'un même site ou de sites différents, il est un système dynamique contrairement au réseau parcellaire éminemment statique.

2.1. LES MODELES DISTRIBUTIFS

A l'inverse du réseau parcellaire où nous avons pu envisager un seul type de découpage foncier (celui orthogonal de l'openfield), le réseau viaire suivant la fonction qui lui est impartie dans le site (transit, desserte), la configuration de celui-ci et le programme auquel il doit répondre (aménagement rural, urbain, etc ...) peut recouvrir un certain nombre de modèles distributifs différents et entretenir de ce fait avec son territoire une gamme beaucoup plus étendue de relations qui pourra aller d'une totale soumission à une totale indépendance.

2.1.1. LES TYPES DE BASE

A partir du système linéaire de base distribuant directement deux points d'un territoire entre eux, on peut reconnaître trois grands types de systèmes viaires :

- Le système arborescent : composé par la prolifération de systèmes secondaires à partir d'un système linéaire de base. Il a pour caractéristique d'être hiérarchisé à un ou plusieurs degrés par rapport à la ligne mère. Dans ce système il n'y a qu'un seul chemin pour aller d'un point à un autre.
- Le système en boucle : composé sur un système linéaire qui retourne à son point de départ. Il a pour caractéristique de se recouper lui-même et de créer ainsi un circuit continu.
- Le système en résille (ou réticulé) : composé par un agglomérat non organisé de plusieurs systèmes linéaires. Il a pour caractéristique de ne pas hiérarchiser les voies et tend de ce fait à distribuer son territoire de façon indifférenciée et apparemment aléatoire. Dans ce système il y a toujours plusieurs chemins pour aller d'un point à un autre.

2.1.2 LES SOUS-TYPES

A l'intérieur de ces trois types de système on peut trouver un certain nombre de sous-types, comme par exemple :

- Le système rayonnant : qui est un sous-type du système arborescent, mais ici les points de départ des branches secondaires au lieu d'être dispersés le long d'un même axe sont confondus en un même point d'éclatement (ou de convergence)).

- Le système tramé : qui est un sous-type du système en résille, mais ici les différents systèmes linéaires sont organisés sur un principe répétitif. Tout comme son type de référence, il a pour caractéristique de ne pas hiérarchiser ses voies et de distribuer son territoire d'une façon indifférenciée, bien que très rigoureuse. Les plus courants sont les systèmes orthogonaux mais on peut en trouver aussi d'exagonaux, triangulaires, etc ...

- Le système en échelle : qui est un sous-type du système en résille et de celui tramé. Ici deux voies principales sont reliées entre elles par une série de voies secondaires. On trouve notamment ce principe viaire utilisé dans la composition des villes neuves médiévales, telles que les bastides.

2.1.3 COMBINAISON DE SYSTEMES DISTRIBUTIFS

A partir de ces principaux systèmes de base, peuvent être trouvés tous les autres systèmes de distribution en les combinant entre eux. Ainsi la combinaison d'un système arborescent avec un système en boucle, ou inversement, correspond aux tracés viaires en cul-de-sac, tels qu'on peut les trouver dans les lotissements pavillonnaires.

2.1.4 TRACES PROGRESSIFS ET TRACES PREETABLIS

Il faut distinguer deux sortes de tracés viaires suivant qu'ils émanent d'un aménagement non concerté ou d'un aménagement planifié. Nous qualifierons les premiers d'organiques et les seconds de géométriques.

- Les tracés organiques : leur mise en place sur le site s'est faite progressivement, ils ne possèdent de ce fait pas une géométrie très précise et offrent une gamme de formes très étendue et une grande souplesse d'adaptation avec leur milieu. Dans ce type de tracé nous trouvons presque tous les tracés ruraux issus des aménagements agricoles mais aussi ceux de certaines villes médiévales qui ont réinvesti d'anciennes trames agraires. Nous les qualifierons de tracés progressifs dans le sens où ils se sont disposés peu à peu sur leur site sans une réflexion globale préalable.

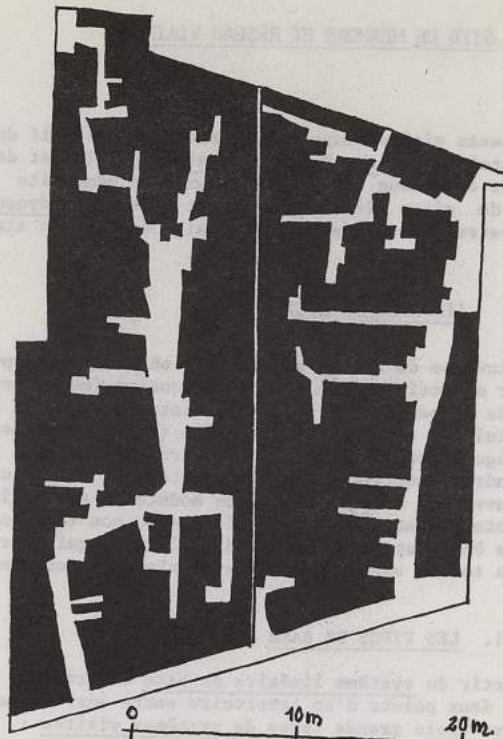


CASABLANCA : L'ANCIENNE MEDINA.

DEUX EXEMPLES DU SYSTEME RETICULLE



MARTINA FRANCA (POUILLES. ITALIE.)

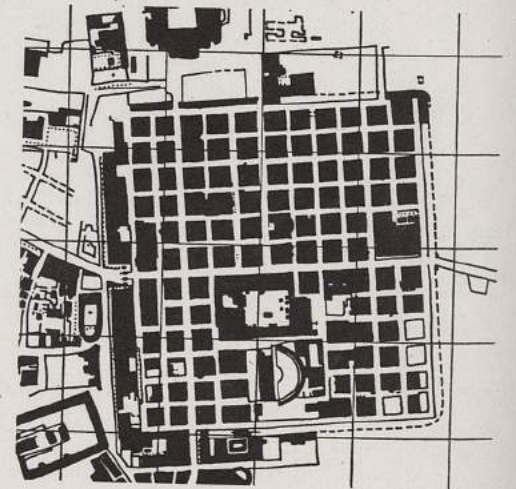


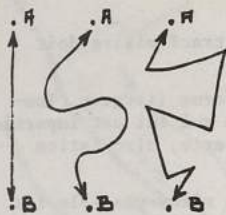
NANTERRE (Hauts de Seine.)
BIDONVILLE DE LA RUE DES PRES
(D'APRES DOC. I. HERPIN. S. S. RAUPELLI.)
SYSTEME ARBORESCENT.



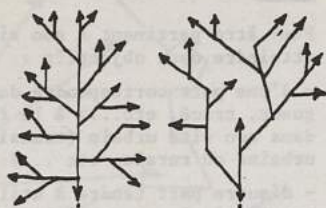
LUCIGNANO (Val di Chiana. ITALIE.)
SYSTEME EN BOUCLE

TMGRAD (ALGERIE.)
SYSTEME TRAME.

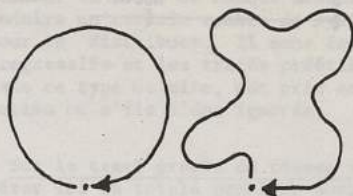




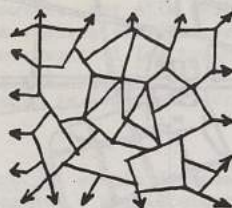
LE SYSTEME LINEAIRE.



LE SYSTEME ARBORESCENT.

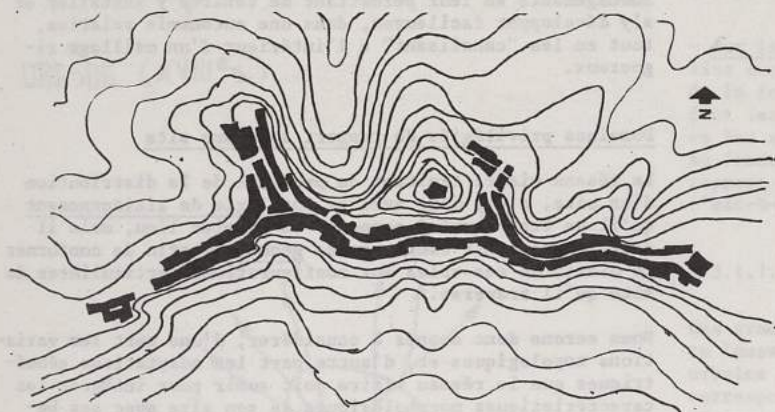
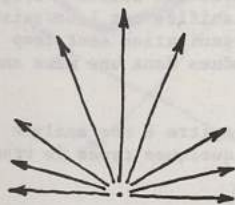


LE SYSTEME EN BOUCLE.

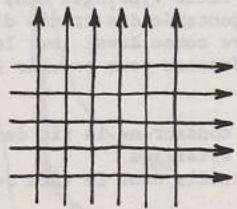


LE SYSTEME RETICULE.

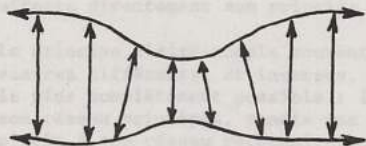
LES SYSTEMES DE BASE.

SAN MINIATO (TOSCANE . ITALIE.)
SYSTEME LINEAIRE.

LE SYSTEME RAYONNANT.



LE SYSTEME TRAME.



LE SYSTEME EN ECHELLE.

LES SOUS-SYSTEMES.

- Les tracés géométriques : leur mise en place sur le site s'est faite globalement à partir d'un principe théorique d'occupation du sol, souvent sans référence aucune avec le type de site sur lesquels ils sont appelés à être installés. Ils se caractérisent de ce fait par un vocabulaire formel extrêmement codifié sous tendu par une géométrie très précise et très rigoureuse et des adaptations avec leur milieu relativement difficiles. On peut distinguer deux familles de tracés géométriques :

. les tracés tramés (orthogonaux, hexagonaux, etc ...) tels que nous les avons évoqués précédemment et qui sont organisés sur un principe de grille viaire;

. les tracés monumentaux (tels que les tracés classiques de parcs ou celui des villes baroques, etc ...) qui sont au contraire organisés à partir d'un certain nombre de voies et de pôles fortement hiérarchisés entre eux, ils joignent directement les principaux points d'un site urbanisé et constituent ainsi sa superstructure. Ces tracés utilisent préférentiellement les systèmes tramés et les systèmes rayonnants qu'ils juxtaposent et qu'ils superposent entre eux afin de desservir l'ensemble de leur site.

Nous qualifierons ces tracés géométriques de tracés pré-établis ou planifiés dans le sens où ils sont le résultat d'une réflexion théorique (morphologique et fonctionnelle) préalable à leur installation dans leur site .

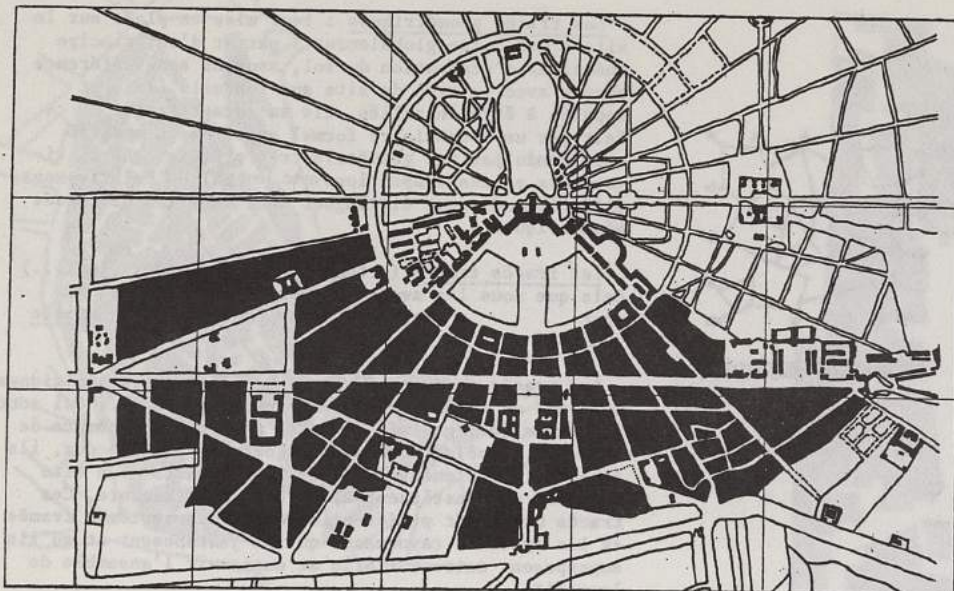
2.1.5. VOIES PRINCIPALES ET VOIES SECONDAIRES (hiérarchie des voies)

Enfin, suivant la forme et la fonction des voies, il faut distinguer à l'intérieur d'un même réseau viaire deux types de voies :

- les voies principales assurant l'ossature d'ensemble du réseau et sa distribution majeure (transit et desserte générale). Leur dessin tend à être souvent simple et continu et leurs dimensions sont relativement importantes.

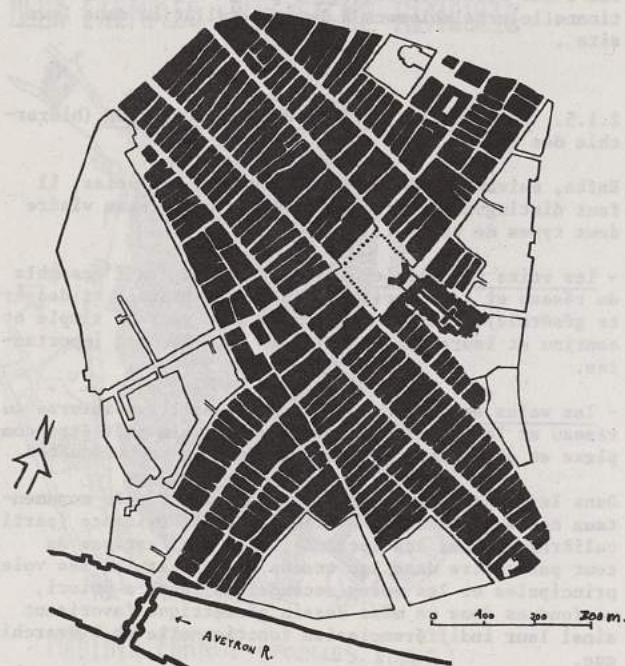
- les voies secondaires assurant le maillage interne du réseau et la desserte locale. Leur dessin peut être complexe et discontinu et leurs dimensions sont réduites.

Dans les tracés progressifs et dans les tracés monumentaux cette distinction hiérarchique est évidente (particulièrement dans les seconds), elle ne l'est pas du tout par contre dans les tracés tramés car ici les voies principales et les voies secondaires sont, a priori, confondues dans un même dessin géométrique favorisant ainsi leur indifférenciation fonctionnelle et hiérarchique.



KARLSRUHE.
SYSTEME RAYONNANT.

0 500 m.



VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE. (BASTIDE.)
SYSTEME EN ECHELLE.

2.2 SITE ET RESEAU VIAIRE

Pertinence du tracé viaire par rapport à son site urbanisé

Pour être pertinent à son site, le tracé viaire doit atteindre deux objectifs :

- d'une part correspondre dans sa forme (largeur, longueur, tracé, etc...) à la fonction qui lui est impartie dans son site urbain (transit, desserte, circulation urbaine ou rurale, etc ...)
- d'autre part tendre à utiliser du mieux possible les caractéristiques morphologiques du territoire sur lequel il se développe afin de le distribuer au mieux tout en en tirant le maximum d'avantages.

Tout comme le réseau parcellaire rural, il doit pouvoir servir de structure d'accueil potentielle pour les futurs aménagements en leur permettant de venir s'y installer et s'y développer facilement, dans une autonomie relative, tout en les "canalisant" à l'intérieur d'un maillage rigoureux.

Domaines privilégiés de rapport avec son site

Le réseau viaire traitant du problème de la distribution d'un site, c'est donc avec sa topologie de liaisonnement qu'il va être amené à composer en premier lieu, mais il devra aussi tenir compte de sa géométrie afin de conformer le dessin de ses voies aux configurations particulières du site qu'il traverse.

Nous serons donc amenés à considérer, d'une part les variations topologiques et, d'autre part les adaptations géométriques que le réseau viaire doit subir pour intégrer les caractéristiques morphologiques de son site avec ses besoins propres.

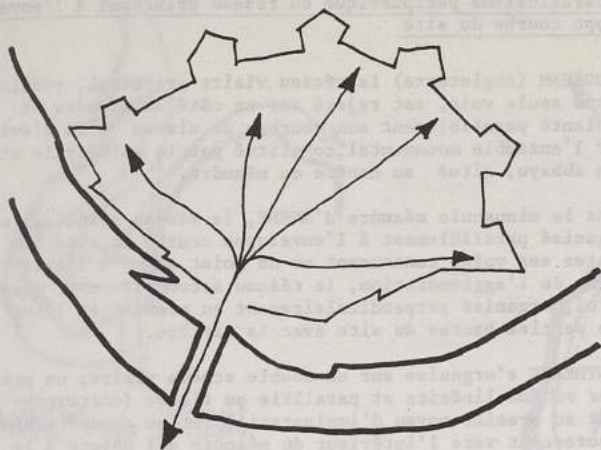
2.3 LE CAS DES SITES DE MEANDRE

Dans cette typologie nous distinguerons les tracés d'origine spontanée des tracés d'origine planifiée car leurs raisons d'être comme aussi leur logique d'organisation sont trop différentes pour pouvoir être confondues dans une même analyse.

Nous consacrons la fin de ce sous-chapitre à une analyse plus détaillée de quelques types de tracés préétablis dans le site de méandre.

2.3.1. ACTION DU SITE DE MEANDRE SUR LE RESEAU VIAIRE

Le site peut agir de trois manières sur son réseau viaire :

DRESDE (XVIII^{es.})

- Sur le choix du système viaire préférentiel à implanter sur le site pour le distribuer (problème du rapport existant entre un modèle théorique de distribution d'un territoire et la logique distributive du méandre considéré). Dans la typologie du site de méandre nous avons montré comment la forme de chaque méandre pouvait, par elle seule, induire un certain nombre de systèmes viaires préférentiels pour le distribuer. Il nous faut donc voir si les tracés progressifs et les tracés préétablis, qui ont pris place dans ce type de site, ont pris en compte sa logique distributive ou s'ils l'ont ignorée.

- Sur le tracé précis du réseau viaire. Il s'agit de considérer ici un triple problème morphologique ; premièrement celui du positionnement précis des voies dans leur site (adaptation topologique du modèle), deuxièmement de leur dessin précis (adaptation géométrique du modèle), enfin troisièmement du dimensionnement des voies les unes par rapport aux autres, comme aussi de l'ensemble du réseau (adaptation dimensionnelle du modèle).

- Sur la hiérarchie et la vocation des voies. L'action du site sur son réseau viaire peut se prolonger directement de la forme des voies à leur vocation, en effet, la façon dont les différentes voies vont s'implanter sur leur site va les amener à se hiérarchiser mutuellement, et partant, à se fonctionnaliser plus ou moins précisément les unes par rapport aux autres (problème du rapport contenant/contenu c'est-à-dire forme/fonction).

2.3.1.1. Dans le cas des tracés progressifs

Les tracés viaires d'origine rurale qui ont pu être ensuite investis (partiellement ou totalement) par la forme urbaine semblent présenter effectivement une très grande correspondance morphologique avec leur site. Mais il faut dépasser ce simple niveau de l'apparence et tâcher d'analyser plus précisément les mécanismes profonds qui régissent cette correspondance.

a) Organisation d'ensemble du réseau

L'action du site de méandre sur son réseau viaire est dans un premier temps d'ordre essentiellement topologique et affecte directement son principe distributif.

Le principe viaire couple souvent deux types de systèmes viaires différents, et inverses, afin de distribuer ce site le plus complètement possible : l'un correspond plutôt à son réseau principal, tandis que son inverse correspond plutôt à son réseau secondaire, cette distinction permet ainsi d'introduire un premier degré de hiérarchisation fonctionnelle entre les différentes voies du réseau.

Afin de mettre en évidence cette correspondance topologique nous prendrons comme référence de comparaison les

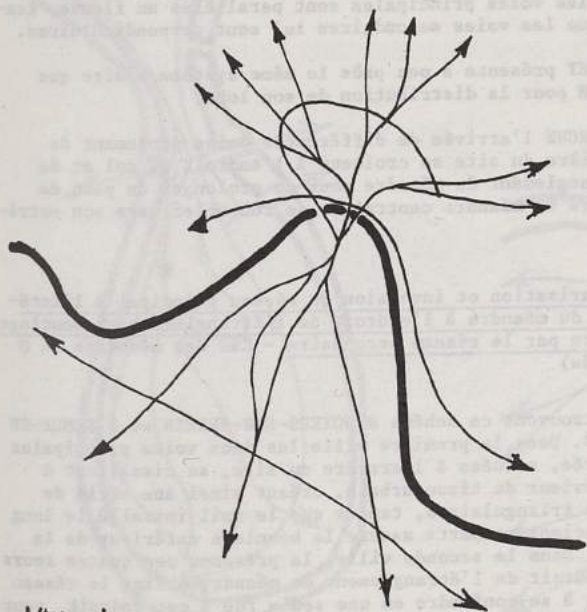
principes distributifs que nous avons distingués dans le tableau récapitulatif pour les méandres en V, en U et en O, lors de la typologie du site de méandre.

- Polarisation des voies principales vers le sommet du méandre et parallélisme transversal des voies secondaires. Cas du méandre en V

Nous trouvons ce type de schéma à ROME dans la boucle du Tibre qui correspond au quartier de l'ancien Champ de Mars, nous le retrouvons aussi à MELUN ou à DIEPPE pour la partie de la ville située à l'intérieur du méandre, comme aussi à DRESDE, à l'époque de son tracé médiéval.

Mais d'une façon générale nous retrouvons ce système viaire arborescent, à l'endroit de l'attache de presque tous les méandres en U (parallèles) et en O (fermés), ce qui illustre bien le caractère "ouvert" du site en ce lieu et la possibilité, voire la nécessité, pour le réseau de couvrir alors le maximum de directions qui lui sont offertes vers l'arrière du méandre, ce qui contraste nettement avec la "canalisation" précédente de ce même réseau lorsqu'il se trouvait à l'intérieur du méandre.

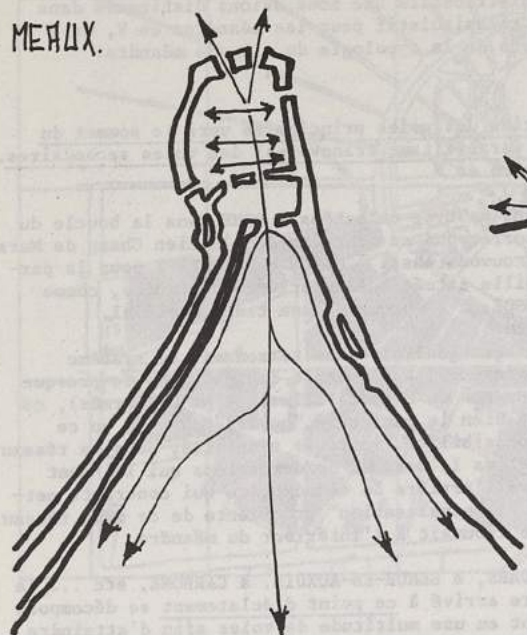
Ainsi à THOUARS, à SEMUR-EN-AUXOIS, à CARBONE, etc ..., le réseau viaire arrivé à ce point d'éclatement se décompose immédiatement en une multitude de voies afin d'atteindre le maximum de lieux situés sur son arrière et ceci le plus directement possible.



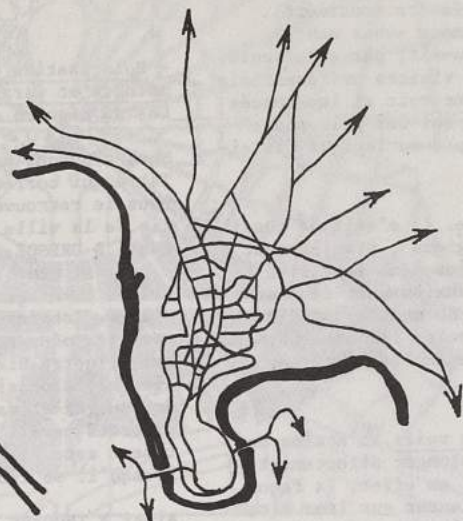
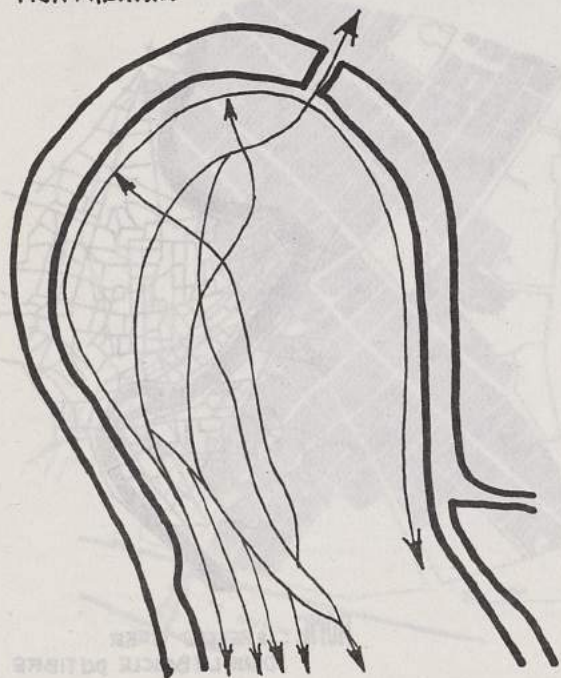
MELUN.

ROME : LE RESEAU VIAIRE
DANS LA BOUCLE DU TIBRE

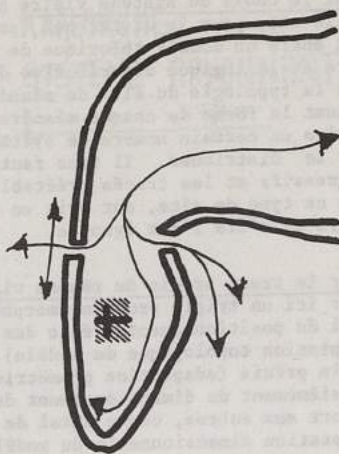
MEANDRE.



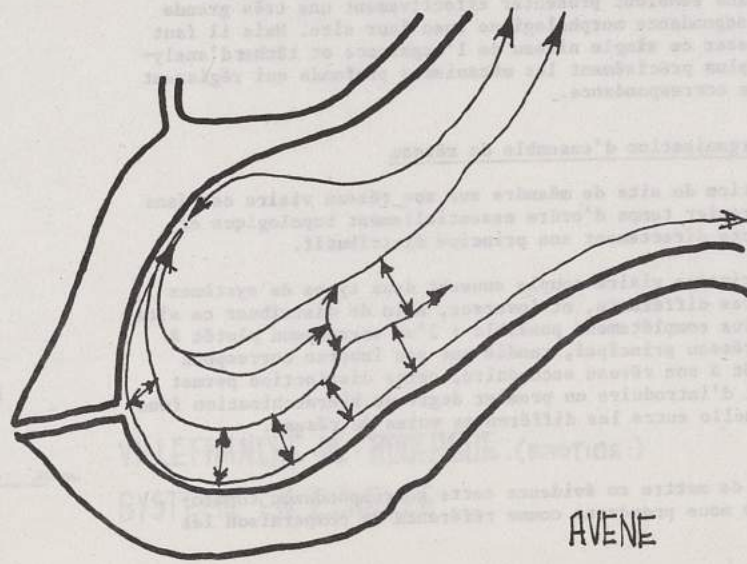
MONTHERME.



THOURAS.



DURHAM.



AVENE.

- Parallélisme périphérique du réseau principal à l'enveloppe courbe du site

A DURHAM (Angleterre) le réseau viaire principal, réduit à une seule voie, est rejeté sur un côté du méandre et implanté parallèlement aux courbes de niveau afin d'éviter l'ensemble monumental, constitué par la cathédrale et son abbaye, situé au centre du méandre.

Dans le minuscule méandre d'AVENE, le réseau principal est organisé parallèlement à l'enveloppe courbe du site et toutes ses voies concourent en un point situé à l'extérieur de l'agglomération, le réseau secondaire est, quant à lui, organisé perpendiculairement au premier et joint les parties hautes du site avec la rivière.

MONTHERME s'organise sur un double schéma viaire; un premier schéma linéaire et parallèle au fleuve (correspondant au premier noyau d'implantation) et un second schéma arborescent vers l'intérieur du méandre qui débute à la sortie du pont.

- Parallélisme à l'enveloppe et bouclage du site par le réseau viaire principal - Cas des méandres en O

A LUZECH le réseau principal présente un bouclage à l'intérieur de son lobe combiné avec une trame arborescente en son centre. A l'endroit de l'étranglement, le réseau viaire de l'agglomération est constitué sur un système en échelle dont les voies principales sont parallèles au fleuve, tandis que les voies secondaires lui sont perpendiculaires.

COMBRET présente à peu près le même système viaire que LUZECH pour la distribution de son lobe.

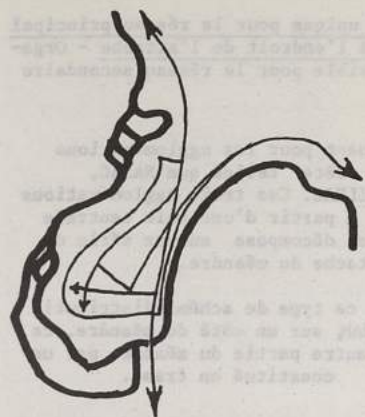
A UZERCHE l'arrivée de différentes voies provenant de l'arrière du site se croisent à l'endroit du col et de l'étranglement du méandre pour de prolonger de part de d'autre du méandre central et se reboucler vers son extrémité.

- Polarisation et inversion du réseau principal à l'intérieur du méandre à l'endroit de l'étranglement et bouclage du site par le réseau secondaire - Cas des méandres en O (fermés)

Nous trouvons ce schéma à NOYERS-SUR-SEREIN et à SEMUR-EN-AUXOIS. Dans la première ville les deux voies principales d'entrée, situées à l'arrière du site, se cisailent à l'intérieur du tissu urbain, créant ainsi une série de places triangulaires, tandis que le mail installé le long des anciens remparts assure le bouclage extérieur de la ville. Dans la seconde ville, la présence des quatre tours à l'endroit de l'étranglement du méandre oblige le réseau viaire à se confondre en une seule rue à cet endroit, pour ensuite éclater vers son extrémité et vers son attache en un double système arborescent de voies.

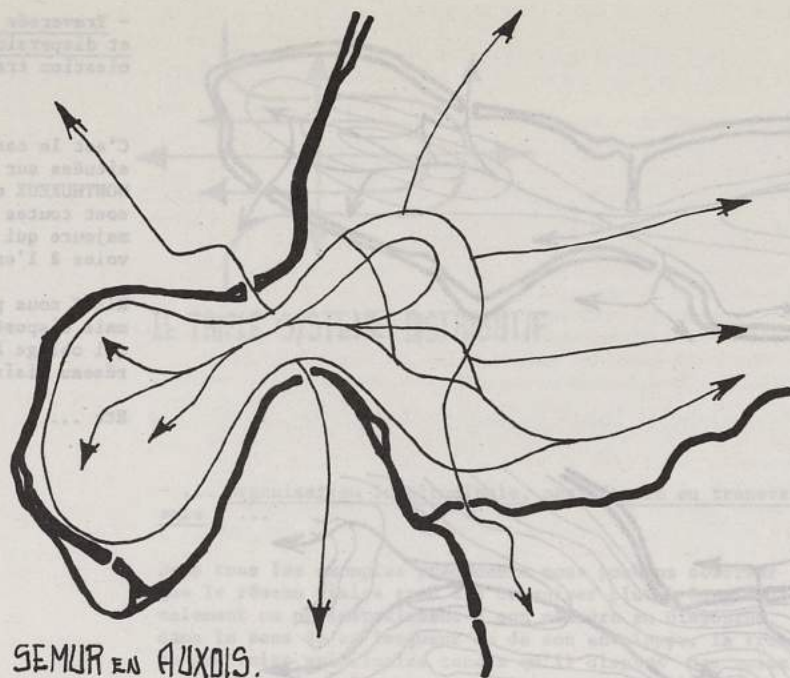
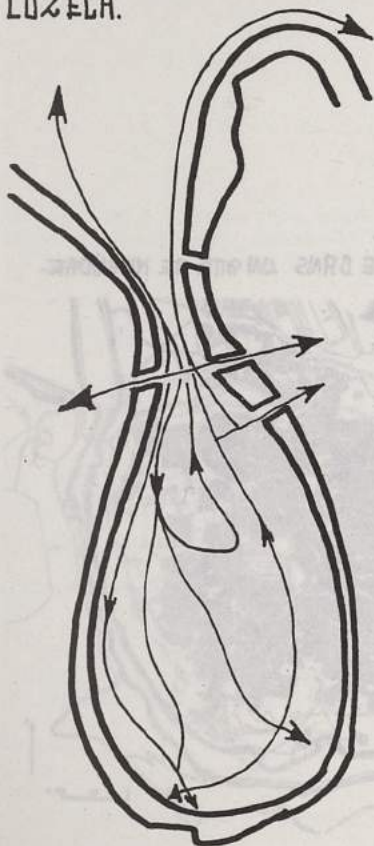
- Parallélisme longitudinal et polarisation du réseau principal vers le sommet du méandre et parallélisme transversal du réseau secondaire - cas des méandres en U

Nous trouvons ce schéma à CARBONE et à BERNE. Dans ces deux villes la distribution principale s'effectue dans le sens de la plus grande longueur du méandre et se regroupe à l'endroit où se termine le site. CARBONE présente deux points de polarisation, l'un à la terminaison de la croupe du relief à l'endroit de la place de l'église, l'autre au sommet du méandre. Ces deux points s'expliquent par l'indépendance relativement forte qui existe dans ce méandre entre le tracé de son fleuve et celui de son relief. Pour ces deux villes, la desserte secondaire est assurée par une série de voies parallèles entre elles et perpendiculaires à l'axe longitudinal du méandre.

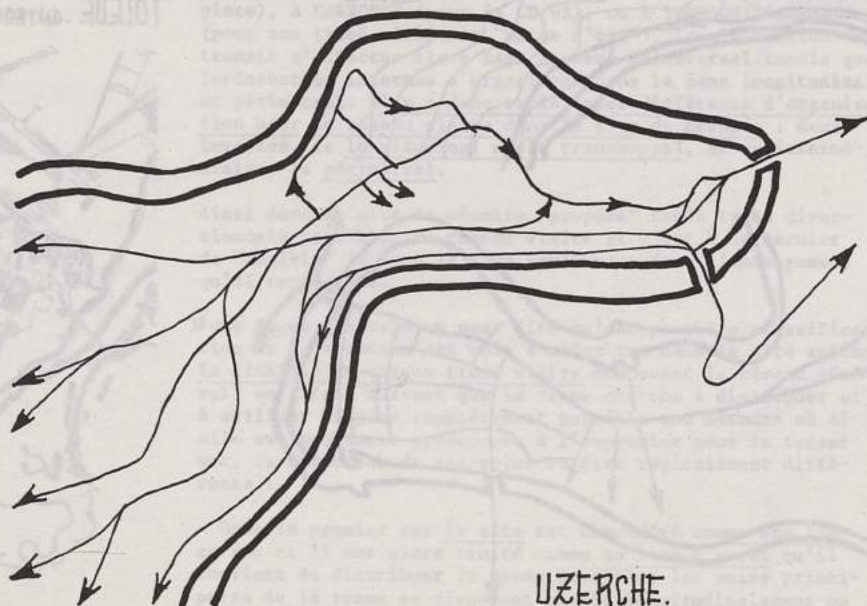


NOYERS SUR SEINE.

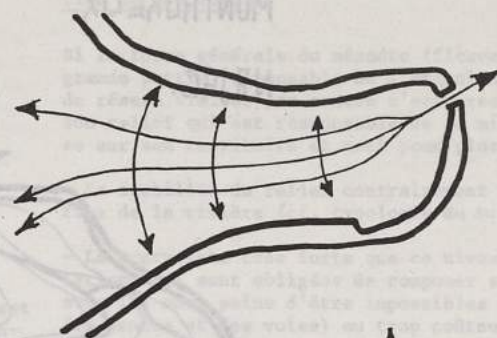
LUZÉCH.



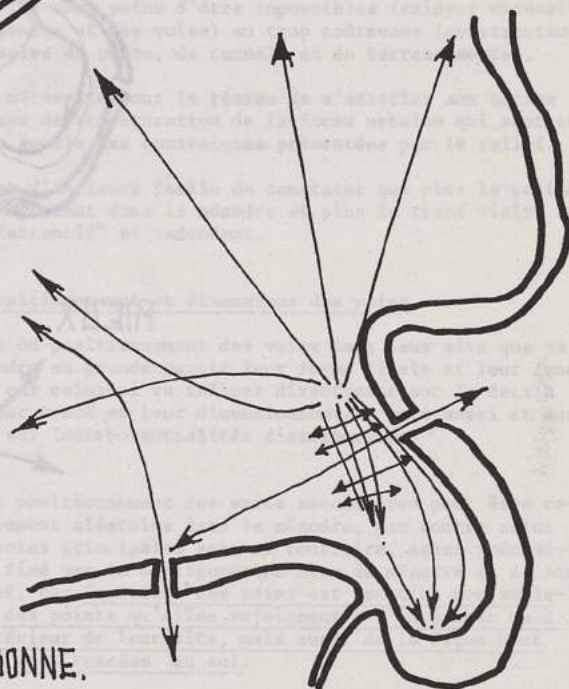
SEMUR EN AUXOIS.



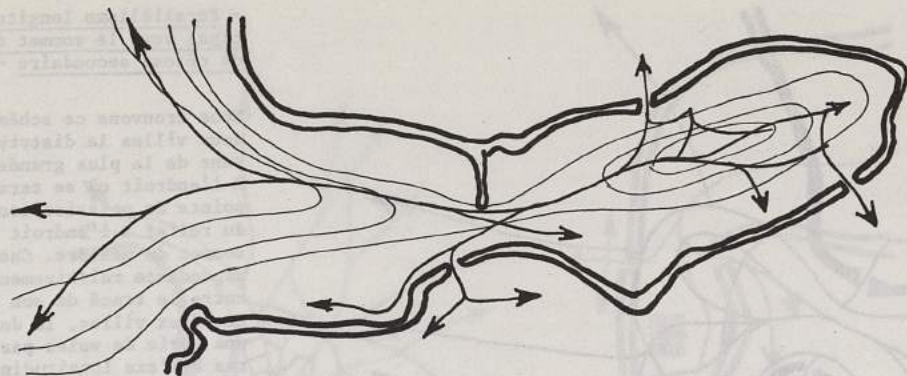
UZERCHE.



BERNE.



CARBONNE.

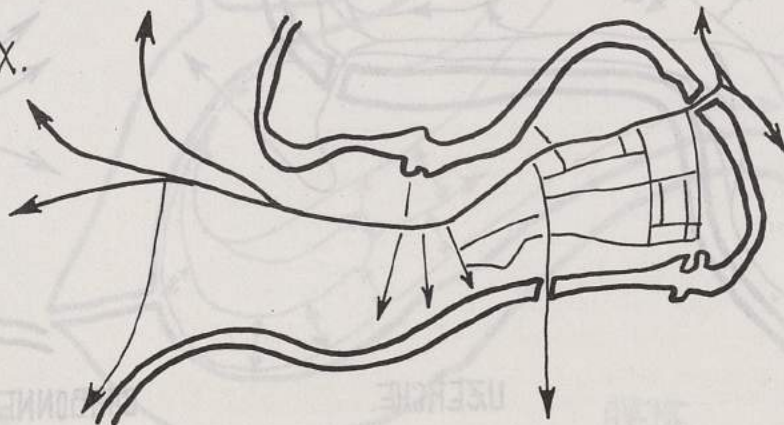


MONTHUREUX.

NAJAC.



RIEUX.



- Traversée longitudinale unique pour le réseau principal et dispersion de celui-ci à l'endroit de l'attache - Organisation transversale possible pour le réseau secondaire

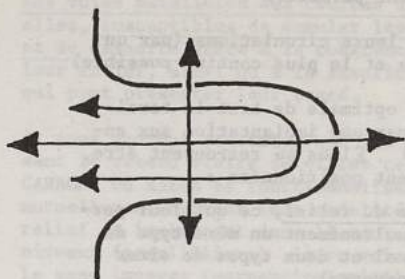
C'est le cas le plus fréquent pour les agglomérations situées sur les lignes de crête telles que NAJAC, MONTHUREUX ou LA VOUTE-CHILHAC. Ces trois agglomérations sont toutes organisées à partir d'une voie centrale majeure qui se décompose en une série de voies à l'endroit de l'attache du méandre.

RIEUX nous présente aussi ce type de schéma distributif mais disposé, comme à DURHAM, sur un côté du méandre, ce qui oblige à desservir l'autre partie du méandre par un réseau viaire secondaire constitué en trame.

Etc ...

TOLEDE . ANTRACE RETICULÉ DANS UN SITE DE MÉANDE.





LE TRIPLE SYSTEME DISTRIBUTIF.

- ... Organisation longitudinale, périmétrale ou transversale ? ...

Dans tous les exemples précédents nous pouvons observer que le réseau viaire tend à s'organiser plutôt longitudinalement ou périmétralement à son méandre en disposant, dans le sens de sa longueur ou de son enveloppe, la trame de ses voies principales tandis qu'il dispose ses voies secondaires dans le sens de sa longueur, mais il peut exister aussi des situations inverses où le réseau viaire est organisé plutôt transversalement par rapport à son méandre, comme c'est par exemple le cas à LUZECH (pour sa rue-place), à CARBONNE (pour la CD 62), ou à THORIGNY-DAMPART (pour son tracé viaire en "patte d'oie"). La circulation de transit s'effectue alors dans le sens transversal tandis que les dessertes internes s'organisent dans le sens longitudinal et périmétral. Il y a donc trois types différents d'organisation pour le réseau viaire dans le site de méandre : deux inverses, le longitudinal et le transversal, et un intermédiaire, le périmétral.

Ainsi donc le site de méandre "propose" trois types directionnels possibles au réseau viaire et c'est à ce dernier de "choisir" le type le plus performant pour l'aménagement qu'il représente.

D'une façon générale on peut dire qu'une première classification de la vocation des voies s'effectue dans le site suivant la finalité de chaque trame viaire composant le réseau général; en effet, suivant que la trame cherche à distribuer et à utiliser le plus complètement possible son méandre où si elle est seulement préoccupée à l'emprunter pour le traverser, la direction de ses voies va être radicalement différente :

- Dans le premier cas le site est considéré comme une fin en soi et il est alors traité comme un lieu d'arrêt qu'il convient de distribuer le mieux possible; les voies principales de la trame se disposent plutôt longitudinalement ou

périmétralement dans le méandre afin de l'utiliser dans le sens de ses maximums de territoire.

- Dans le second cas, au contraire, le site n'est considéré que comme un moyen de circulation (un point d'appui pour joindre des lieux qui sont extérieurs à son territoire) il est de ce fait traité comme un lieu de passage qu'il convient de dépasser le plus rapidement et le plus facilement possible et les voies principales de la trame se disposent plutôt transversalement dans le méandre afin de l'emprunter dans le sens de son minimum de territoire (c'est-à-dire dans le sens où il présente le moins de résistance), elles s'installent alors préférentiellement à l'endroit de son étranglement (dans le cas des méandres en O).

b) Mise en place précise du réseau viaire et hiérarchisation de ses voies

Si la forme générale du méandre (fleuve et relief) est en grande partie responsable de l'organisation d'ensemble du du réseau viaire, par contre c'est presque exclusivement son relief qui est responsable de sa mise en place précise sur son territoire et ceci pour plusieurs raisons :

- La stabilité du relief contrairement à la mobilité relative de la rivière (cf. typologie du support physique)

- La contrainte très forte que ce niveau impose aux circulations qui sont obligées de composer en étroite relation avec lui sous peine d'être impossibles (raideur excessive des pentes et des voies) ou trop coûteuses (construction excessive de ponts, de tunnels et de terrassements).

- La nécessité pour le réseau de s'associer aux autres niveaux de structuration de la forme urbaine qui sont eux mêmes soumis aux contraintes présentées par le relief.

Il est d'ailleurs facile de constater que plus le relief est important dans le méandre et plus le tracé viaire lui est "attentif" et redondant.

1) Positionnement et dimensions des voies

C'est du positionnement des voies dans leur site que va dépendre en grande partie leur forme finale et leur fonction car celui-ci va influencer directement sur le dessin de leur tracé et leur dimensionnement, mais aussi et surtout sur leurs potentialités distributives.

Si le positionnement des voies secondaires peut être relativement aléatoire dans le méandre, par contre celui des voies principales est, au contraire, assez précisément fixé par la configuration même du méandre et de son relief, car la valeur des voies est fonction non seulement des points qu'elles rejoignent à l'intérieur ou à l'extérieur de leur site, mais aussi de la façon dont elles sont tracées au sol.



DOUELLE.

En effet, leur tracé doit leur permettre :

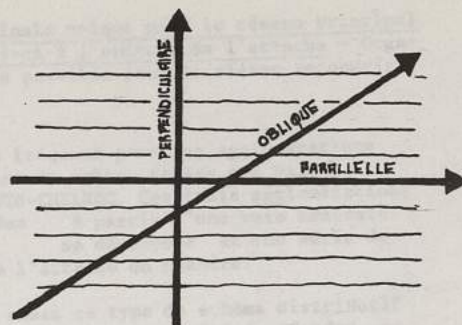
- Une fluidité maximum pour leurs circulations (par un dessin au sol le plus simple et le plus continu possible)

- Une distribution aisée et optimale de tout le territoire qu'elles traversent (par une implantation aux endroits stratégiques du site). Elles se retrouvent être, de ce fait, préférentiellement positionnées :

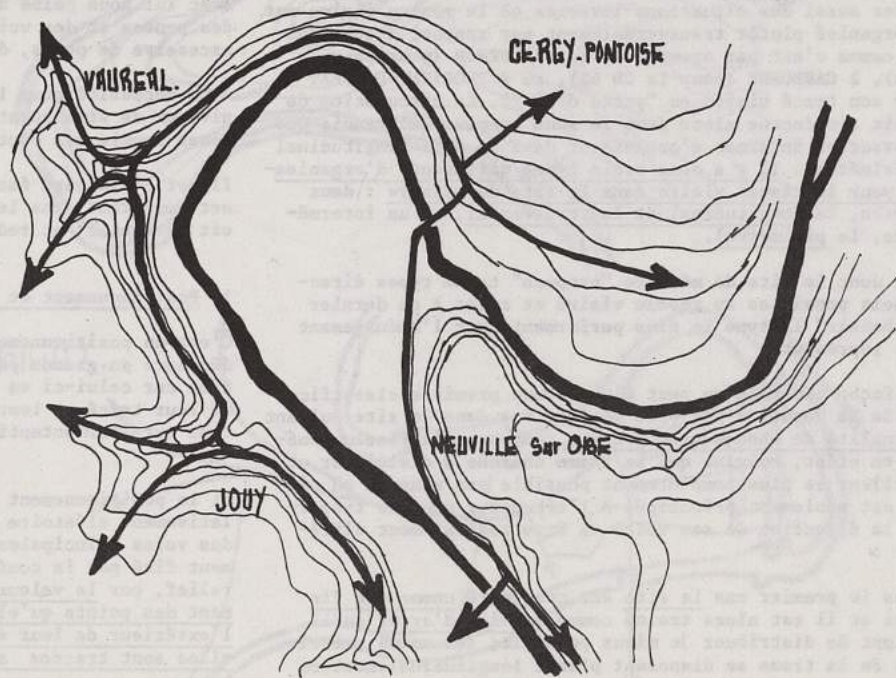
. soit aux lignes de rupture du relief, ce qui leur permet de pouvoir desservir simultanément un même type de site dans le sens longitudinal et deux types de sites différents dans le sens transversal,

comme par exemple la voie de ligne de crête de MONTHUREUX ou celle de NAJAC, ou celle de pied de coteaux de NEUVILLE-SUR-OISE, ou encore celle de ligne de thalweg de DOUELLE à l'extérieur de son méandre, etc ...

. soit aux grandes lignes de continuité du relief, c'est-à-dire au centre d'un même relief, ce qui leur permet de traverser un même type de site en le desservant à partir du centre de son territoire, comme par exemple la voie située dans l'axe du méandre à BONNAC, ou celles situées au centre du plateau à CARBONNE, ou bien encore la rue principale de BERNE située au centre du méandre.



LES TROIS DIRECTIONS DU VIAIRE PAR RAPPORT AUX COURBES DE NIVEAU



LES MÉANDRES DE
NEUVILLE SUR OISE ET DE CERGY.

(D'APRÈS PLAN I.G.N 1960.)

OBEISSANCE DU TRACÉ VIAIRE
AUX COURBES DE NIVEAU.

2) Dessin des voies

Envers leur relief, les voies vont pouvoir y être installées de trois manières différentes correspondant à trois attitudes spécifiques vis-à-vis de celui-ci.

a) L'obéissance jusqu'à la soumission

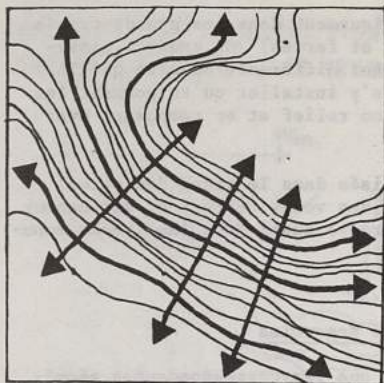
Le tracé viaire suit exactement la forme du relief et lui obéit, tout comme le tracé parcellaire, en tous ses points.

Dans ce cas le viaire est totalement passif à l'égard de son relief et s'avère n'en être que sa "copie conforme".

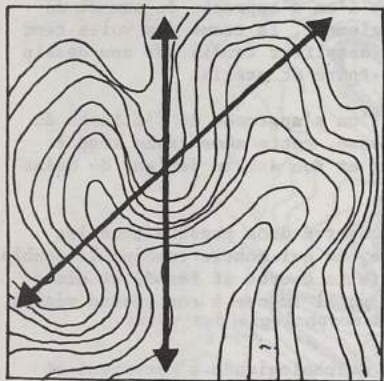
L'obéissance du tracé viaire se fait alors, tout comme pour le parcellaire, par parallélisme ou par perpendicularité aux courbes de niveau.

Cette attitude est systématiquement utilisée dans les tracés ruraux où la finalité de la plupart des chemins est celle de desservir la trame parcellaire environnante.

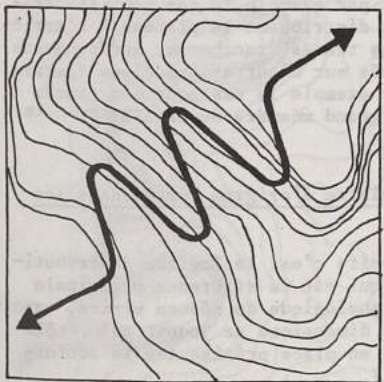
Les voies perpendiculaires aux courbes de niveau, joignant directement un point haut à un point bas du site, par leur faible longueur et la raideur de leur pente, correspondent souvent aux fonctions secondaires de desserte interne pour la portion de territoire qu'elles traversent.



"DE L'OBÉISSANCE JUSQU'À LA SOUMISSION"



"DE LA CONTRADICTION JUSQU'À L'IGNORANCE"



"LA TRANSGRESSION"

Les voies parallèles aux courbes de niveau sont, quant à elles, susceptibles de cumuler les deux rôles de transit et de desserte grâce à la cohérence qu'elles offrent avec leur relief, ainsi qu'à la simplicité et à la longueur qui peut présenter leur tracé.

Et nous pouvons constater que les différentes voies composant le réseau viaire de villes telles que BERNE, LUZECH, CARBONE ou RIEUX se fonctionnalisent et se hiérarchisent mutuellement suivant leur modalité d'obéissance avec leur relief en implantant dans le sens de leurs courbes de niveaux (parallélisme) leurs voies principales et dans le sens inverse (perpendicularité) leurs voies secondaires, nous retrouvons le même principe dans des agglomérations plus petites, comme LA VOUTE-CHILHAC ou AVENE.

Lorsque le relief présente une certaine complexité (présence de failles, mamelons, dépressions, etc ...) les voies peuvent alors aller jusqu'à se déformer ponctuellement pour lui obéir, elles peuvent le faire :

- soit par inflexion : la voie centrale de NAJAC, joignant le noyau ancien et son faubourg, qui est obligée de contourner le mamelon situé au centre du méandre où est implanté l'ancien château.

- soit par déviations : la voie centrale de BERNE contournant l'éperon situé au sommet du méandre où était installé l'ancien château.

- soit par dévoisement

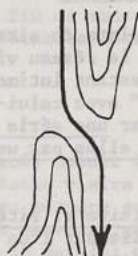
Mais on peut noter que les déformations ne remettent jamais en cause l'organisation générale du réseau.



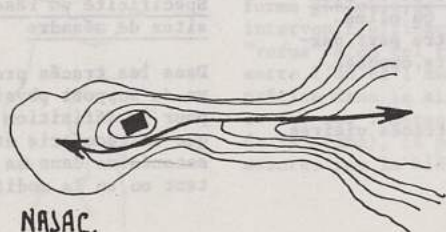
L'INFLEXION.



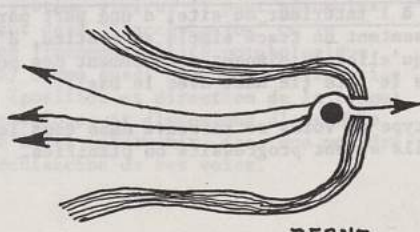
LA DÉVIATION.



LE DÉVOIEMENT.



NAJAC.



BERNE

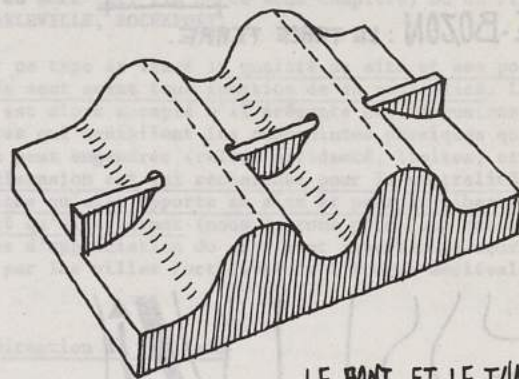
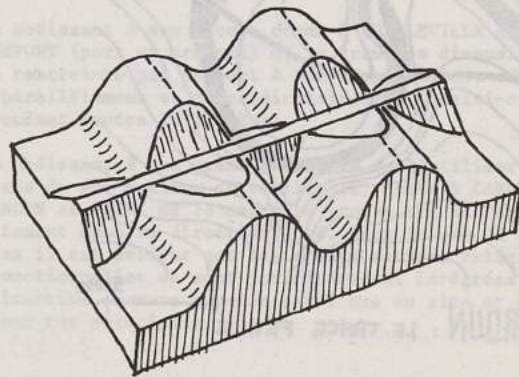
b) La contradiction jusqu'à l'ignorance

Le tracé viaire contredit partiellement ou complètement la forme du relief, soit en s'y installant ostensiblement en désaccord, soit en s'y installant en indépendance.

Dans ce cas le site et son relief sont considérés uniquement comme des supports passifs et c'est alors le viaire, unique élément actif de cet ensemble, qui "mène le jeu" en imposant sa logique distributive et géométrique au méandre.

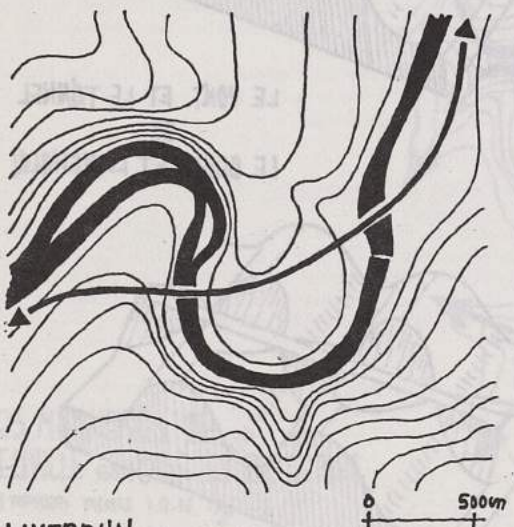
Cette attitude amène facilement sur le site l'installation des deux situations extrêmes pour le relief qui sont le pont et le tunnel ou à la rigueur de deux situations intermédiaires qui sont alors la tranchée et le remblai.

Cette "attitude" est assez fréquente dans les sites de méandre à cause du passage du fleuve et de la nécessité d'y construire des ponts (cf. Phénomènes modifiants) et aussi de la complexité possible de son relief.

LE PONT ET LE TUNNEL
OU
LE DÉBLAI ET LE REMBLAI



CIZE-BOZON : LE TRACÉ FERRÉ.



LIVERDUN : LE TRACÉ FERRÉ.

C'est par exemple le cas à UZERCHE pour le prolongement de la voie située dans l'axe du méandre et qui se poursuit à son sommet et sur sa rive extérieure par un pont et un tunnel qui vont rejoindre directement l'agglomération de STE-EULALIE, située au Nord. Tandis que dans cette même ville la voie principale (N.20) est installée sur un mur de soutènement au dessus du fleuve.

C'est une situation qui se retrouve fréquemment dans les voies ferrées lorsqu'elles traversent des territoires dont la forme est trop en désaccord avec le principe général de leur tracé. Celles-ci doivent alors recourir systématiquement à la construction d'ouvrages d'art très importants pour "avalier" les contraintes du relief. C'est par exemple le cas pour la partie de la voie ferrée reliant NAJAC à MONTEILS qui est obligée de traverser transversalement tout une série de méandres par une suite de ponts et de tunnels, de tranchées et de remblais, ou pour la voie ferrée de CIZE-BOZON dans les Ardennes qui, après avoir emprunté longitudinalement le méandre, est obligée de pénétrer directement dans sa rive extérieure et de la traverser au moyen d'un tunnel.

Cette situation vraie ne se retrouve que très rarement dans les tracés ruraux, d'une part à cause des moyens de mise en oeuvre qu'elle implique et des coûts qu'elle entraîne et, d'autre part à cause du manque de relations qu'elle suppose avec le site environnant, le pont est le seul élément auquel on a recours et sa position est alors choisie de la façon la plus judicieuse possible afin que son utilisation soit très performante pour le méandre et pour son tissu urbain.

c) "La transgression"

En certains points du site il peut y avoir nécessité (ou volonté) pour le réseau viaire de dépasser son relief, tout en lui restant intimement lié; il procède alors par "négociations" avec celui-ci, c'est-à-dire qu'il tend à le dépasser par une série de contradictions ponctuelles reliées entre elles par un principe d'obéissance générale.

Dans ce cas viaire et site sont également actifs et réagissent mutuellement l'un sur l'autre. Les voies sont alors implantées obliquement par rapport aux courbes de niveau afin d'aborder et d'absorber progressivement les déclivités du relief. Ces voies correspondent presque toujours à des voies importantes de desserte et de transit à l'intérieur du site, d'une part parce qu'elles présentent un tracé simple et continu, d'autre part parce qu'elles rejoignent directement des points opposés dans le site (le haut avec le bas).

Ce type de voies se retrouve dans tous les tracés viaires qu'ils soient progressifs ou planifiés.

Il est utilisé systématiquement dans les grands tracés contemporains (routiers et ferrés) car ceux-ci, possédant une échelle tellement différente du site qu'ils traversent, ne peuvent s'y installer qu'en gommant les formes secondaires de son relief et en composant avec ses grands mouvements.

Cette attitude est utilisée dans le tracé des voies express des autoroutes, des voies ferrées et des canaux (LIVERDUN) et on la retrouve aussi dans les tracés monumentaux.

d) Densité et complexité des voies

Enfin on peut remarquer que les correspondances géométriques et dimensionnelles que les voies peuvent présenter avec leur méandre sont fonction de l'endroit où elles y sont implantées, en effet :

- Au fur et à mesure que l'on s'approche du sommet du méandre ou de son étranglement, la trame des voies tend à se concentrer et à se densifier tandis que son dessin devient de plus en plus épuré et précis.

- A l'inverse, lorsque l'on s'approche de l'attache du méandre et qu'on le dépasse, cette même trame tend à divaguer et à se dilater et son dessin devient de moins en moins précis.

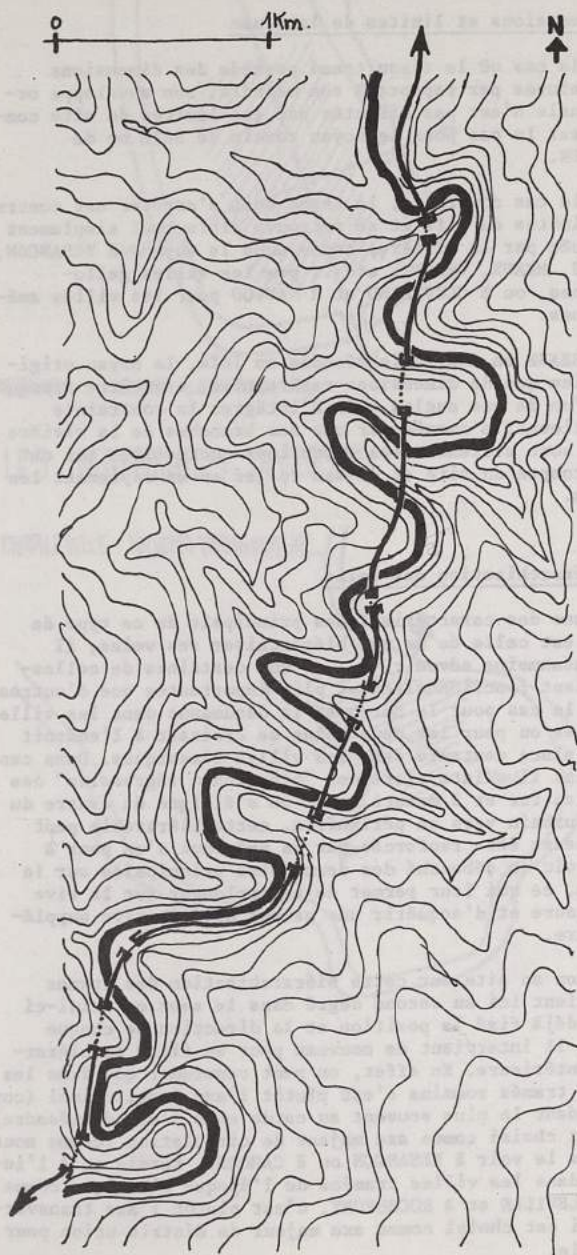
Ce phénomène peut être observé dans presque tous les sites urbains de méandre, ce qui montre combien la double contrainte géométrique (site courbe et fermé) et dimensionnelle (site étroit) qu'il impose à son réseau viaire est fondamentale pour la morphologie des voies.

Lorsque les contraintes morphologiques s'estompent et disparaissent, c'est-à-dire lorsque le site devient très large et que son relief devient insignifiant (site plat) le réseau viaire tend à présenter, soit des tracés franchement géométriques et proches de certains modèles théoriques (comme c'est par exemple le cas pour le "tracé en étoile" des voies distribuant le plateau à l'arrière de CARBONE), soit des tracés franchement indépendants de leur site et organisés sur d'autres principes distributifs (comme c'est par exemple le cas pour les tracés viaires situés dans le grand méandre de CROISSY avec le lotissement du VESINET).

Spécificité du réseau viaire d'origine rurale dans les sites de méandre

Dans les tracés progressifs c'est la logique distributive du support physique qui est la référence principale pour la définition morphologique du réseau viaire, tandis que sa géométrie et ses dimensions ne jouent qu'un rôle secondaire dans sa mise en place précise (en la confortant ou en la modifiant).

LA VOIE FERREE JOIGNANT MONTEILS A NAJAC. CISAILLEMENT DU SITE PAR LE TRACÉ FERRE.



Le site de méandre possédant une logique distributive toujours très explicite, celle-ci est recupérée fréquemment par le tracé viaire lorsqu'il s'y installe, ce qui amène une redondance topologique facile entre ces deux éléments et apporté au réseau viaire de méandre un premier degré de spécificité morphologique.

Enfin, contrairement au réseau parcellaire où l'on a pu remarquer son obéissance au tracé de sa rivière (parcellaire perpendiculaire à la courbure de son fleuve et concourant vers le centre du méandre, même lorsque ce dernier est plat), le réseau viaire d'origine rurale compose presque exclusivement avec son relief et ne reprend les formes courbes de son fleuve que lorsque le relief du méandre lui est redondant (MONTHERME), dans ce cas cette obéissance apporte au réseau viaire de méandre une spécificité morphologique supplémentaire qui est cette fois d'ordre géométrique et qui est la courbure des voies au sommet du méandre.

2.3.1.2 Dans le cas des tracés préétablis

Les tracés préétablis semblent, par leur nature même, être totalement exempts d'une quelconque action de la part de leur support physique et, donc, entrer directement en conflit avec un site aussi typifié que celui du méandre. Mais une analyse un peu approfondie de quelques exemples nous montre en fait que cette indifférence est beaucoup moins tranchée qu'elle ne semble au premier abord, et qu'il est au contraire bien rare que les données du site n'interviennent pas dans la mise en place de tels tracés (soit partiellement, soit même souvent totalement).

Nous analyserons plus en détail, en fin de sous-chapitre, quelques exemples de tracés préétablis choisis à diverses périodes historiques.

1) Les tracés tramés orthogonaux

L'action du site semble pour ces tracés devoir être nulle par le fait qu'ici c'est le réseau viaire qui paraît plutôt imposer ses volontés au méandre en le distribuant d'une façon indifférenciée et dans une géométrie et un dimensionnement (dimension de la maille) qui lui sont étrangers.

Mais si le site n'intervient effectivement pas dans la forme générale de ce système viaire, il peut néanmoins intervenir efficacement dans "l'acceptation" ou le "refus" d'un tel tracé (incompatibilité morphologique entre l'un et l'autre) comme aussi dans son implantation précise dans le site (position et direction de la trame) et sur ses limites (enveloppe et dimensions d'ensemble de la trame), il peut aussi intervenir, dans une moindre mesure, sur la hiérarchisation de ses voies.

1) Choix du méandre et position à l'intérieur de celui-ci

Dans le cas des villes fondées qui ont pu choisir leur site d'implantation, comme par exemple les villes coloniales gallo-romaines, la procédure de choix a été le plus souvent renversée car ce n'est pas vraiment le méandre qui a induit son système viaire, mais plutôt le système viaire lui-même qui a cherché le type de méandre le plus apte à le recevoir.

Ce type de tracé réclame un site continu et simple afin de pouvoir s'y installer et s'y développer avec le maximum de facilités et il choisit donc de s'implanter préférentiellement dans les grands méandres qui ne présentent pas d'accidents géographiques notables, il se positionne sur leurs parties horizontales et hors d'eau (plateau et plaine alluviale).

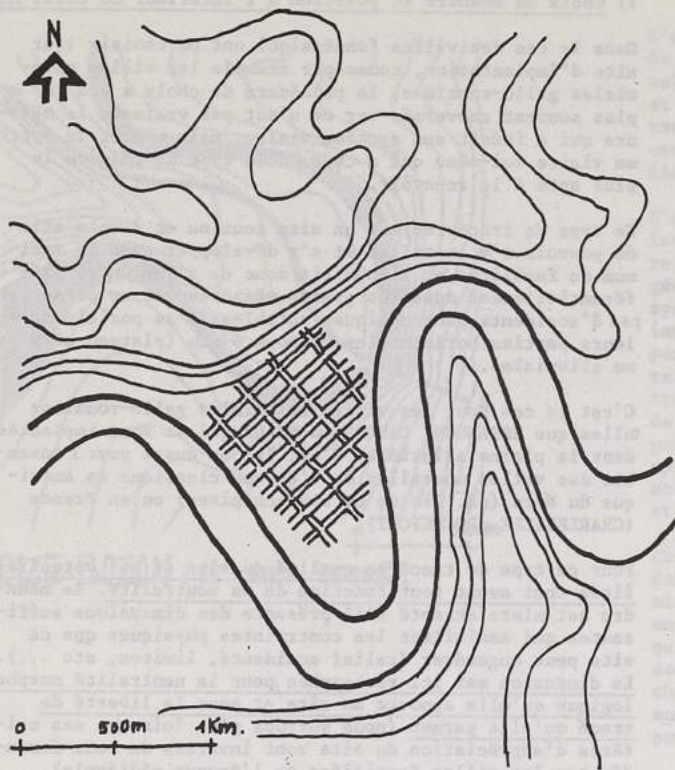
C'est le cas pour les villes coloniales gallo-romaines telles que BESANCON, CAHORS ou MEAUX qui se sont implantées dans la plaine alluviale. C'est le cas aussi pour l'ensemble des villes nouvelles de l'époque classique en Amérique du Nord (cf. fin de ce sous-chapitre) ou en France (CHARLEVILLE, ROCHEFORT).

Pour ce type de tracé la qualité du site et ses potentialités sont avant tout fonction de sa neutralité. Le méandre est alors accepté s'il présente des dimensions suffisantes qui annihilent les contraintes physiques que ce site peut engendrer (relief accidenté, limites, etc...). La dimension est ici recherchée pour la neutralité morphologique qu'elle apporte au site et pour la liberté de tracé qu'elle permet (nous verrons plus loin que ces critères d'appréciation du site sont inverses de ceux demandés par les villes fortifiées de l'époque médiévale).

2) Direction de la trame

Si le site n'intervient pas dans le dessin (figure) de la trame, il peut néanmoins influencer sensiblement sur son orientation car la trame va tâcher de s'implanter en prenant appui sur l'un des composants principaux du méandre :

- en obéissant à son fleuve comme à CHARLEVILLE et ROCHEFORT (port et arsenal) où la trame de dimension très restreinte par rapport à son méandre s'est organisée parallèlement et perpendiculairement à celui-ci en se soudant contre la rivière;
- en obéissant à son grand axe (afin de l'utiliser dans le sens de son maximum de territoire) comme à CAHORS, BESANCON et MEAUX où le cardo se trouve orienté assez exactement dans la direction Nord. Dans le cas de ces 3 villes il est évident que les considérations religieuses et fonctionnelles se sont judicieusement intégrées dans la direction commune appelée par l'axe du site et celle de leur rue principale.

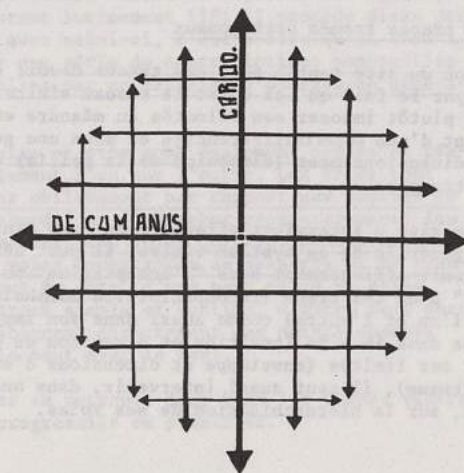


BRISBANE: LE REGERU VIRAIE D'ONGINE. (1824)



PLAN DE L'ETAT ACTUEL

LA HIERARCHIE
REGRESSIVE DES VOIES.



- en obéissant au relief (courbes de niveau), c'est le cas pour le plan romain de BATH.

3) Dimensions et limites de la trame

Dans le cas où le tissu tramé possède des dimensions restreintes par rapport à son méandre, son enveloppe orthogonale n'est pas affectée par les limites du site comme c'est le cas pour le noyau romain de BATH ou de CHESTER.

Dans le cas contraire, la trame doit s'arrêter net contre les limites du site et se retrouve alors tout simplement tronquée par la rivière, comme nous le voyons à BESANCON, CAHORS, MEAUX, VERONE, etc .. pour les villes gallo-romaines, ou à CLEVELAND et à NAUVOO pour les villes américaines.

A BRISBANE en Australie, fondée en 1824, le noyau original, bien que de dimensions restreintes, a dû être tronqué sur l'un de ses angles afin d'intégrer la contrainte directionnelle amenée par une des branches de la rivière et ce sont seulement ses extensions successives qui ont tenu compte du site et de son relief en en reprenant les formes.

4) Hiérarchisation des voies

Si l'une des caractéristiques principale de ce type de tracé est celle de ne pas hiérarchiser ses voies, il peut néanmoins advenir que certaines de celles-ci soient fonctionnellement plus importantes que d'autres. C'est le cas pour le cardo et le decumanus dans les villes romaines ou pour les deux voies se croisant à l'endroit de la place centrale dans les villes classiques. Dans ces deux cas il existe alors une "hiérarchie régressive" des voies au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre du tissu urbain vers sa périphérie, cette hiérarchie peut d'ailleurs être renforcée par la présence d'un pont à l'endroit du débouché des deux voies principales sur le fleuve, ce qui leur permet de se prolonger sur la rive extérieure et d'acquérir une valeur distributive supplémentaire.

L'action du site sur cette hiérarchisation des trames intervient ici au second degré dans le sens ou celui-ci ayant déjà fixé la position et la direction de chaque trame, il intervient de nouveau pour en fixer sa hiérarchie intérieure. En effet, on peut remarquer que dans les tracés tramés romains c'est plutôt l'axe longitudinal (correspondant le plus souvent au cardo et à l'axe du méandre) qui est choisi comme axe majeur de circulation (comme nous pouvons le voir à BESANCON ou à CAHORS), tandis qu'à l'inverse dans les villes tramées de l'époque classique comme à CHARLEVILLE et à ROCHEFORT, c'est plutôt l'axe transversal qui est choisi comme axe majeur de distribution pour la ville.

b) Les tracés monumentaux classiques et modernes

Les tracés monumentaux se caractérisent par une prise en compte globale et préalable du site sur lequel ils s'installent et tendent à organiser celui-ci d'une façon "totalitaire" en l'assujettissant à un ou quelques principes majeurs d'aménagement auxquels devront ensuite se soumettre l'ensemble des autres niveaux et composants de la forme urbaine.

Ces tracés n'acceptent de ce fait que difficilement les adaptations de détail qui sont susceptibles d'amener l'installation de formes circonstancielles et impures qui nuiraient à la qualité formelle de l'ensemble, ils tendent de ce fait, soit à les ignorer, soit à les reléguer dans des tracés secondaires.

Pour les tracés monumentaux la prise en compte globale et préalable du site doit être nécessairement pertinente sous peine d'entrer irrémédiablement en conflit avec celui-ci.

Organisation d'ensemble du réseau et dessin de ses voies

Dans les tracés monumentaux des parcs et des jardins de l'époque classique et baroque, ce sont plutôt les potentialités sémantiques et esthétiques du site qui sont prises en compte et celui-ci utilisé comme moyen de transmission et de valorisation pour le programme qui s'y installe, ainsi que pour les objets qu'il contient.

L'ensemble du tracé viaire est alors assujéti à ce programme et à ces objets au détriment de toutes les autres références.

La logique distributive du méandre va être prise en compte si celle-ci corrobore celle demandée par le programme d'aménagement, sinon elle est systématiquement écartée et n'est alors reprise que par les tracés viaires secondaires.

C'est le niveau orographique matérialisé par les grands mouvements du relief qui est le moteur principal de la composition et qui va déterminer son principe distributif majeur.

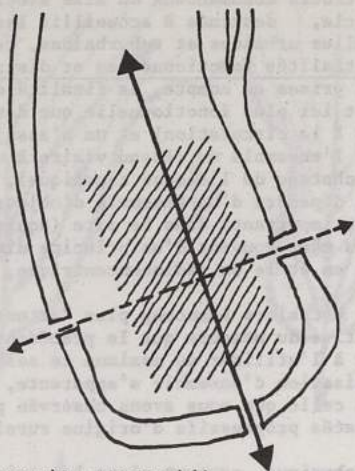
Pour ce type de tracé la qualité du site est avant tout fonction de ses dimensions et de sa complexité morphologique. La dimension est ici recherchée pour l'impression d'infini et de monumentalité que l'on peut en retirer; Lorsque la dimension vraie du territoire fait défaut (terrain trop petit ou trop encastré) on palie à ce défaut en cherchant à élargir la perception par un positionnement savant des voies et des objets suivant les grandes percées naturelles du site (thalweg, col, promontoire).

Dans le site de méandre on tâche d'installer les voies principales dans le sens où il présente le maximum de longueur, c'est-à-dire dans le sens longitudinal, comme on peut encore le voir aujourd'hui dans la forêt de

ST-GERMAIN-en-LAYE ou comme on pouvait le voir dans l'ancien parc de ST-MAUR.

La complexité du site est ici recherchée pour la multiplicité des "situations pittoresques" qu'elle est susceptible d'apporter. La configuration particulière du relief est récupérée dans des aménagements adéquats (terrasses, belvédères, grottes, clairières, etc ...) qui enrichissent l'aménagement et en ponctuent ses différents points de rupture.

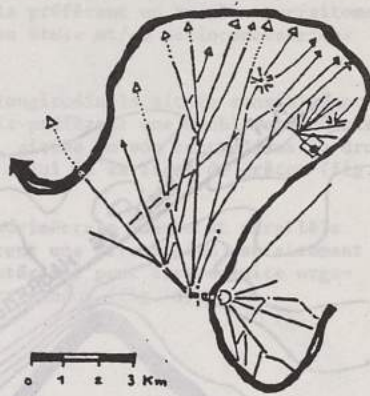
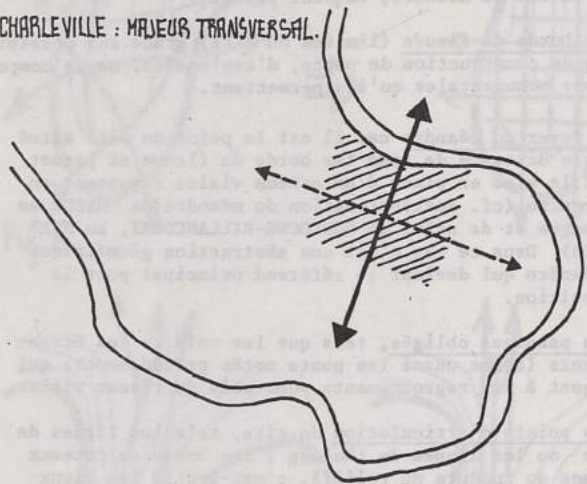
Pour ce type de tracé le site de méandre offre un support compositionnel idéal car il est potentiellement très riche grâce aux multiplicités de points de visée qu'il peut offrir sur son environnement immédiat (rive extérieure et fleuve) et à la complexité possible de son relief. Ces possibilités ont été d'ailleurs habilement utilisées dans la mise en place des châteaux et de leur parc à la Renaissance et à l'époque classique dans l'ensemble des méandres qui flanquent PARIS à l'Est et à l'Ouest.



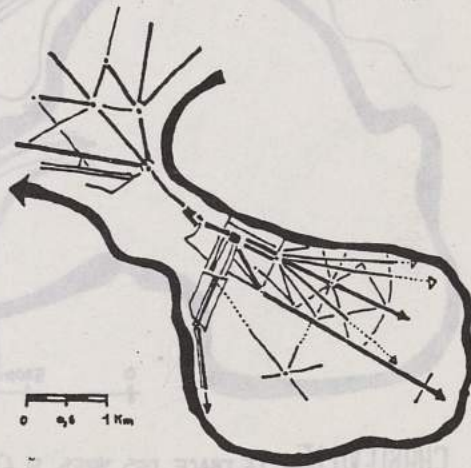
CAHORS : MAJEUR LONGITUDINAL.

LES HIERARCHIES INVERSES

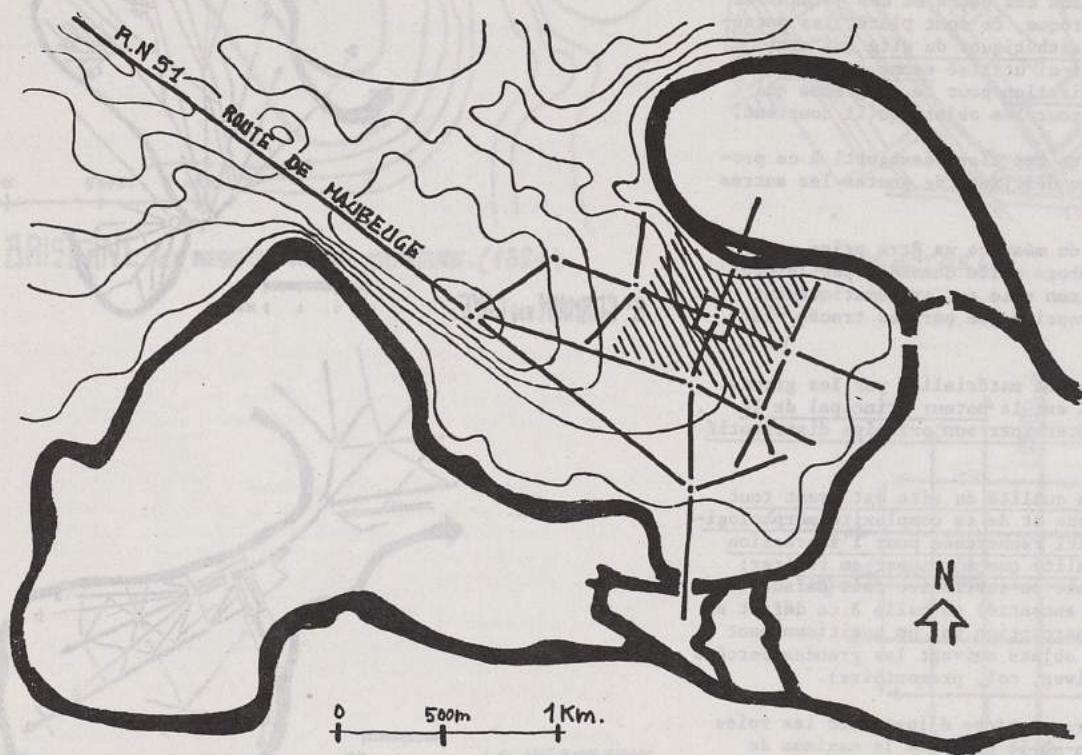
CHARLEVILLE : MAJEUR TRANSVERSAL.



ST GERMAIN EN LAYE.



ST MAUR.



CHARLEVILLE : LE TRACÉ DES VOIES À L'EXTÉRIEUR DU NOYAU URBAIN À L'ÉPOQUE CLASSIQUE.

Dans les grands tracés monumentaux du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, destinés à accueillir les grandes zones résidentielles urbaines et suburbaines, ce sont plutôt les potentialités fonctionnelles et distributives du site qui sont prises en compte, la finalité de l'aménagement viarie est ici plus fonctionnelle que dans le cas précédent (aider à la circulation) et on n'assujettit de ce fait rarement l'ensemble du réseau viarie à un seul objet (comme le château de l'époque classique), mais on préfère le faire dépendre d'un ensemble d'objets qui sont fonctionnellement importants dans le site (équipement, gare, etc ...) ou même souvent d'un principe distributif général (système en étoile ou radioconcentrique, etc ...)

Ce type de tracé est alors beaucoup plus "attentif" à la logique distributive du méandre que le précédent et va souvent chercher à l'utiliser au maximum de ses potentialités; son organisation d'ensemble s'apparente, de ce fait, beaucoup à celle que nous avons observée précédemment pour les tracés progressifs d'origine rurale.

Dans le support physique, ce sont alors les points fonctionnellement les plus importants et physiquement les moins négligeables qui vont servir "d'abcès de fixation" pour la composition du réseau viarie et entraîner la hiérarchisation de ses voies.

Dans le cas du méandre, ce sont plutôt :

- Les bords du fleuve (limites du site) grâce aux possibilités de construction de ponts, d'esplanades, ou de compositions monumentales qu'ils permettent.

- Le foyer du méandre car il est le point du site situé à égale distance de tous les bords du fleuve et permet ainsi la mise en place d'un schéma viarie rayonnant en son centre (cf. Restructuration du méandre de DRESDE en Allemagne et de celui de BOULOGNE-BILLANCOURT, au XIX^e siècle). Dans ce cas c'est une abstraction géométrique du méandre qui devient le référent principal pour la composition.

- Les passages obligés, tels que les cols et les étranglements (comme aussi les ponts notés précédemment) qui obligent à des regroupements ponctuels du réseau viarie.

- Les points d'articulation du site, tels les lignes de crête ou les lignes de thalweg, les bords de coteaux (lignes de rupture du relief), c'est-à-dire les lieux qui assurent le passage entre les différentes parties du site (entre le plateau et le coteau, le versant et la plaine, le haut et le bas, etc ...) et qui sont alors systématiquement repris par des articulations viaries (étoiles et carrefours). C'est le cas pour la N.51 à CHARLEVILLE qui est implantée juste à la ligne de crête du méandre, tandis que ses principaux carrefours sont situés à ces différents points de rupture, c'est aussi le cas pour la RN.13 lorsqu'elle traverse le méandre de NANTERRE-GENNEVILLIERS à l'Ouest de PARIS et qui s'implante et s'articule à partir des grands mouvements du relief.

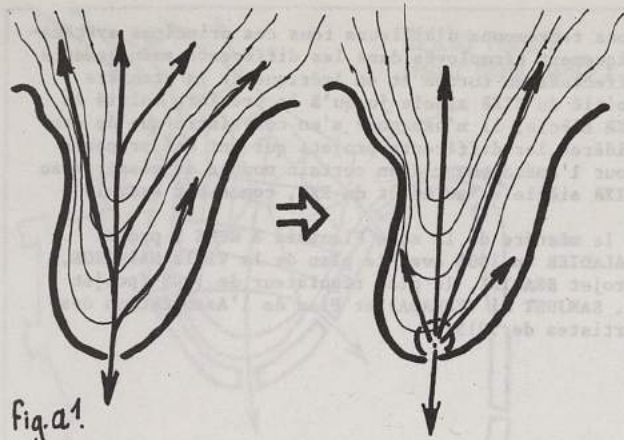


Fig. a1.

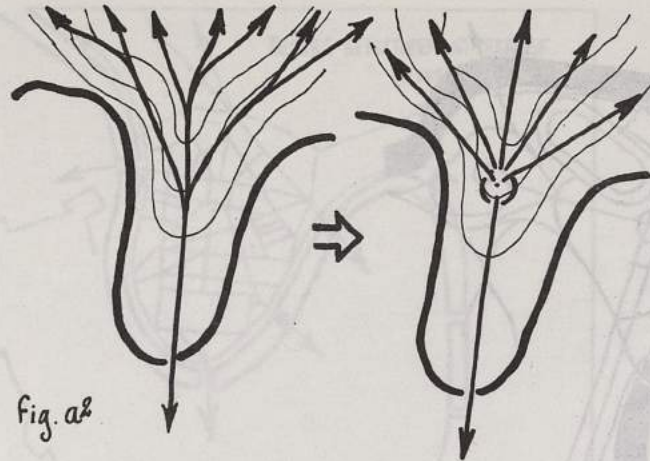


Fig. a2.

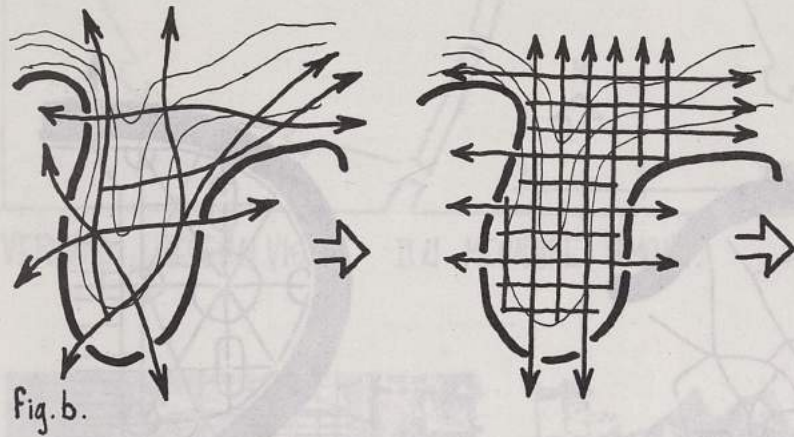


Fig. b.

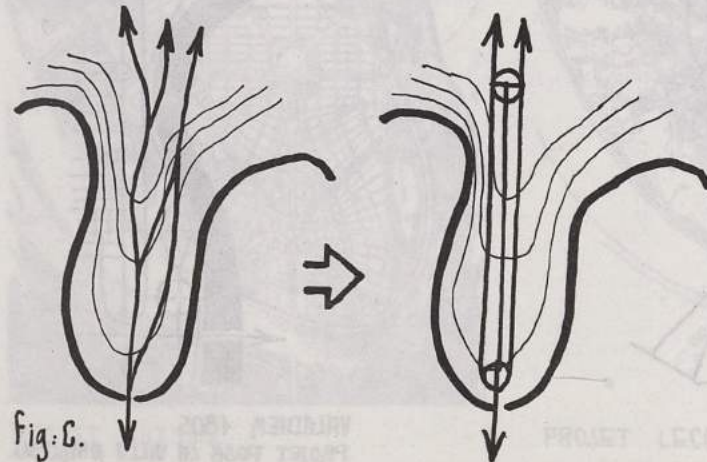


Fig. c.

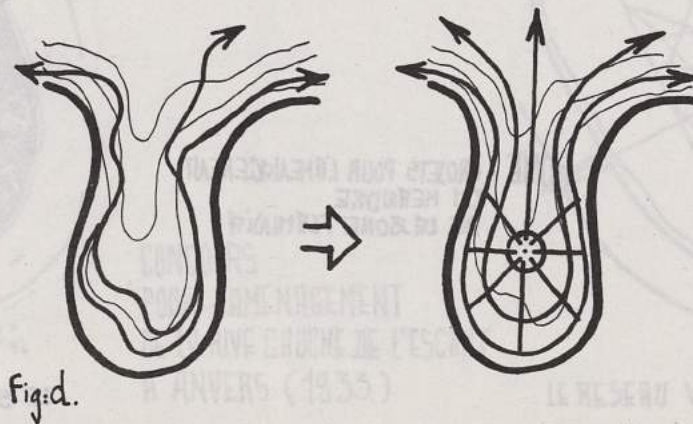


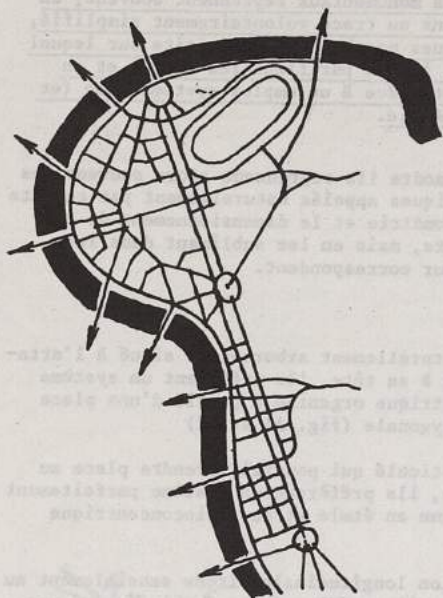
Fig. d.

En fait les tracés monumentaux reprennent souvent, en les exacerbant dans un tracé volontairement simplifié, les caractéristiques morphologiques du site sur lequel ils s'implantent, ils en purifient les formes et en amplifient l'effet grâce à un emploi systématique (et savant) de la géométrie.

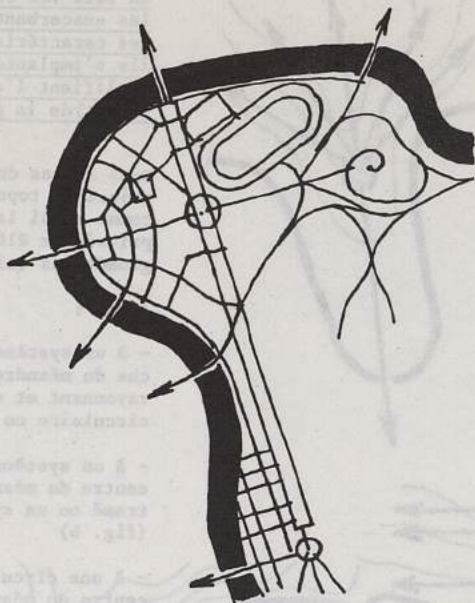
Dans le cas du méandre ils reprennent alors souvent les principes topologiques appelés naturellement par ce site comme aussi la géométrie et le dimensionnement de ces principaux éléments, mais en les sublimant dans les géométries qui leur correspondent.

Ainsi :

- à un système naturellement arborescent situé à l'attache du méandre ou à sa tête, ils préfèrent un système rayonnant et symétrique organisé à partir d'une place circulaire ou polygonale (fig. A1 et a2)
- à un système réticulé qui pourrait prendre place au centre du méandre, ils préfèrent un système parfaitement tramé ou un système en étoile et/ou radioconcentrique (fig. b)
- à une circulation longitudinale située sensiblement au centre du méandre, ils préfèrent une double avenue parfaitement rectiligne, située en son centre dans le droit fil de son axe ou de celui de sa ligne de crêtes (fig. c)
- à une circulation périmétrale courbe et parallèle au fleuve, ils préfèrent une circulation parfaitement circulaire, dont l'intérieur peut être ensuite organisé sur un système rayonnant (fig. d).
- Etc ...



PLAN DE L'ASSOCIATION DES ARTISTES (1915.)

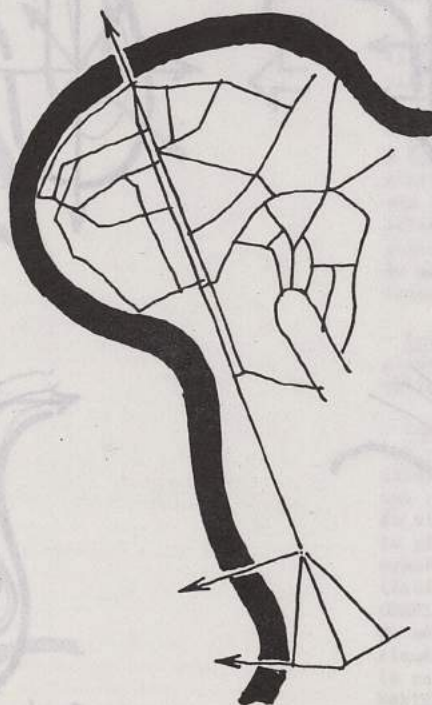


PLAN REGULATEUR DE 1908.
(E. SANJUST DI TEULADA ARCHITECTE.)

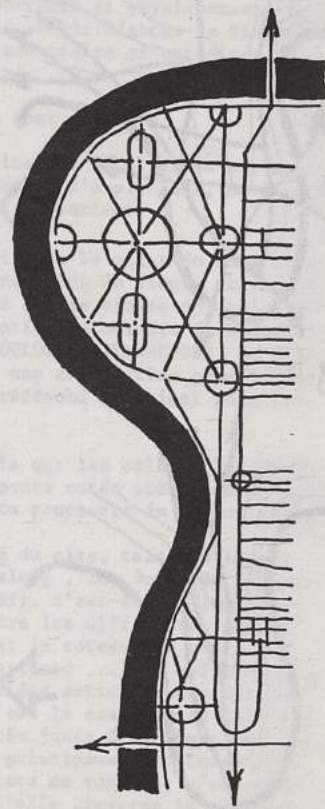


PROJET BRASINI.

ROME : PROJETS POUR L'AMENAGEMENT
DU MEANDRE
DE LA ZONE FLAMINIA.



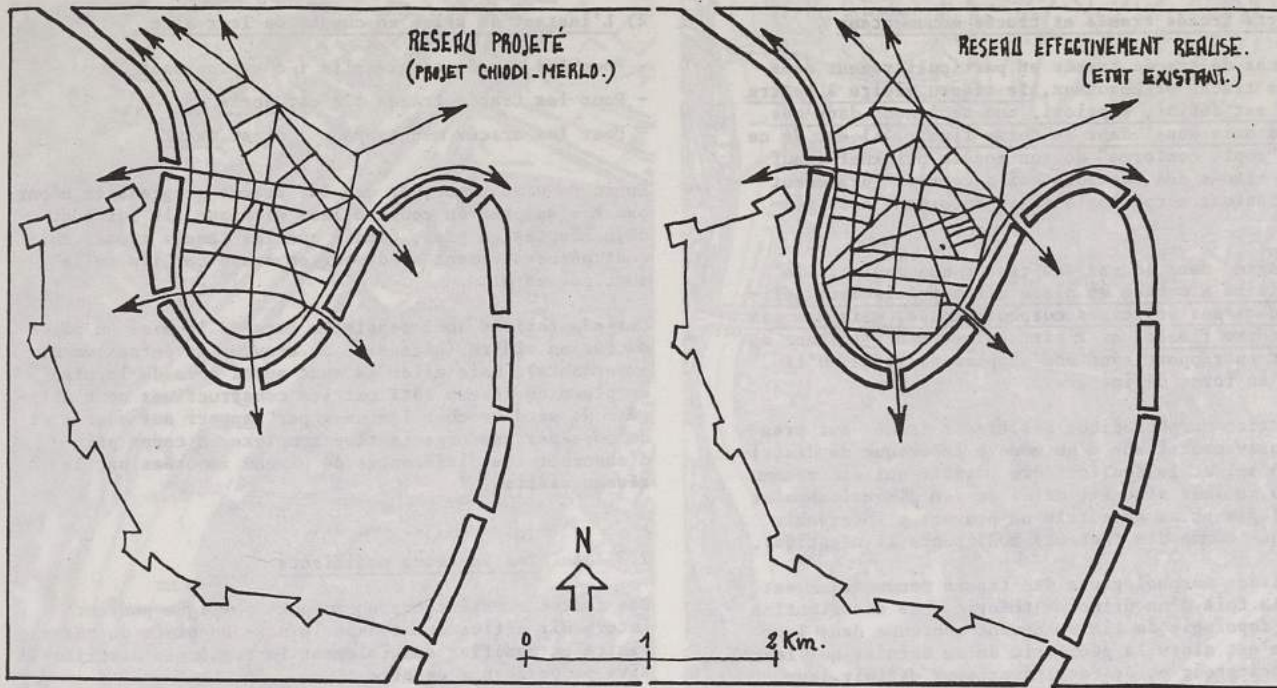
LE SITE EN 1900.



VALADIER 1805
PROJET POUR LA VILLA NAPOLEON.

Nous retrouvons d'ailleurs tous ces principes systématiquement réemployés dans les différents aménagements effectués en Europe et en Amérique de la première moitié du XIX^e siècle jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, il n'est pour s'en convaincre que de considérer les différents projets qui ont été proposés pour l'aménagement d'un certain nombre de méandres au XIX^e siècle et au début du XX^e, comme par exemple :

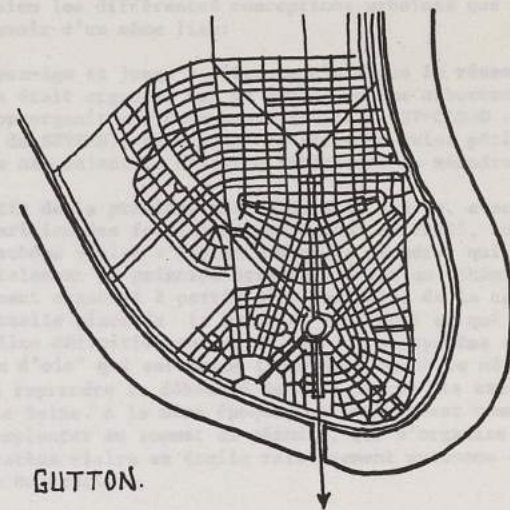
- le méandre de la zone Flaminia à ROME : projet VALADIER en 1805 avec le plan de la Villa NAPOLEON, projet BRASINI, le plan régulateur de 1908 (projet E. SANJUST di TEULADA) et Plan de l'Association des Artistes de 1915.



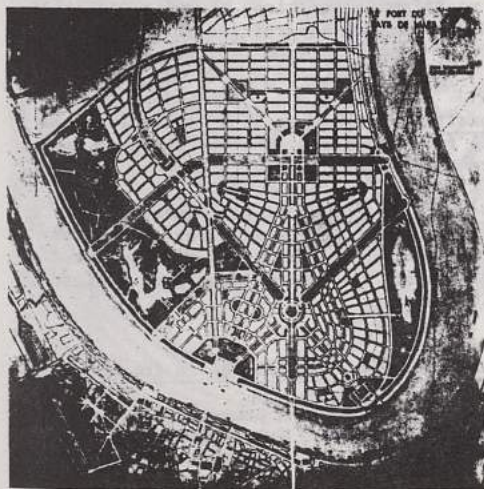
VERONE : RESEAU VIAIRE DU MEANDRE AMONT.

- le méandre de la branche amont de VERONE, avec le projet de CHIODI et MERLO pour le plan régulateur et le plan actuel du méandre.

- le méandre de la boucle de l'Escaut à ANVERS (concours) de 1933) avec les projets de GUTTON et de LE CORBUSIER.



GUTTON.

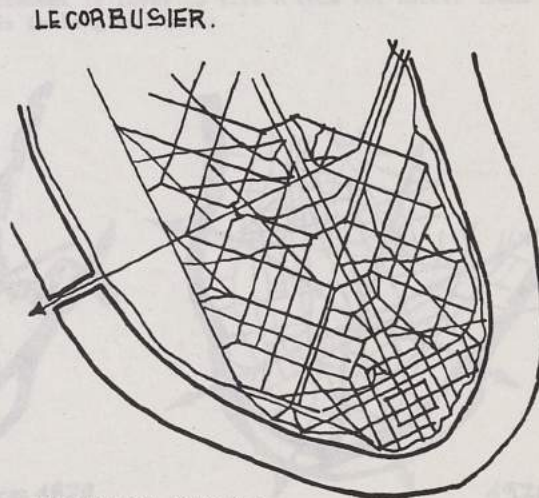


PROJET GUTTON.



PROJET LECORBUSIER.

CONCOURS
POUR L'AMENAGEMENT
DE LA RIVE GAUCHE DE L'ESCAUT
A ANVERS (1933.)



LE RESEAU VIAIRE

LE CORBUSIER.

c) Rapports tracés tramés et tracés monumentaux

Dans le cas de tracés tramés et particulièrement dans celui des tracés orthogonaux, le réseau viaire à mettre en place est défini, a priori, non seulement dans ces principes mais aussi dans sa forme finale, il est de ce fait la "copie conforme" de son modèle originel (sauf pour les tracés des bastides qui acceptent facilement les adaptations morphologiques en déformant leur géométrie).

Au contraire, dans le cas des tracés monumentaux, le réseau viaire à mettre en place n'est précisément défini que dans ses principes morphologiques, mais non pas dans sa forme finale, et c'est seulement à l'instant où on le met en rapport avec son support physique qu'il acquière sa forme définitive.

La définition morphologique des tracés tramés est presque exclusivement issue d'un modèle théorique de distribution du sol et le seul critère positif qui est retenu au niveau de leur site est celui de son dimensionnement (sa topologie et sa géométrie ne pouvant y intervenir ensuite que comme des facteurs modifiants et négatifs).

La définition morphologique des tracés monumentaux est issue à la fois d'un principe théorique de distribution et de la topologie de liaison contenue dans leur site et c'est alors la géométrie de ce dernier qui leur sert d'incitateur et de catalyseur pour définir leur forme finale.

Le site de méandre étant justement caractérisé par une topologie et géométrie bien particulières, il ne peut donc pas manquer d'entrer en conflit avec le premier type de tracé préétabli (et amener de ce fait le plus souvent à des résultats morphologiques peu probants), tandis qu'il s'avère au contraire être un stimulant formel pour le second (en l'obligeant à créer des formes nouvelles et originales pour chaque site de méandre rencontré).

2.3.1.3 Conclusions : sites de méandre et adaptation viaire

Ce qui distingue les trois types de tracés viaires (spontanés, tramés et monumentaux), c'est :

1) L'existence de modèles distributifs précis auxquels ils peuvent de référer :

- Les tracés progressifs s'adaptent à leur site et ne modèlisent pas ou peu leur réseau viaire;
- les tracés tramés (orthogonaux) modèlisent complètement leur réseau viaire et ne peuvent s'adapter que peu à peu et après coup à leur site;
- les tracés monumentaux modèlisent leur réseau viaire en s'adaptant à leur site et en l'idéalisant.

2) L'instant de prise en compte de leur site

- Pour les tracés progressifs : c'est pendant
- Pour les tracés tramés : c'est après
- Pour les tracés monumentaux : c'est avant

Enfin on peut remarquer que les tracés progressifs n'ont pas à s'adapter en coupe à leur site car ils lui sont déjà adaptés en plan, tandis que les tracés tramés doivent nécessairement s'adapter en coupe car ils ne le sont pas en plan.

Ces adaptations sont sensibles lors de la mise en place du réseau viaire (nécessité de travaux de terrassement importants), mais elles le sont aussi lors de la mise en place du réseau bâti car les constructions sont obligées de se décrocher les unes par rapport aux autres et de posséder une organisation complexe en coupe afin d'absorber les différences de niveau imposées par le réseau viaire.

2.3.1.4 Les facteurs modifiants

Des facteurs extérieurs au support physique peuvent intervenir efficacement dans la mise en place du réseau viaire et modifier sensiblement la topologie distributive proposée par ce site.

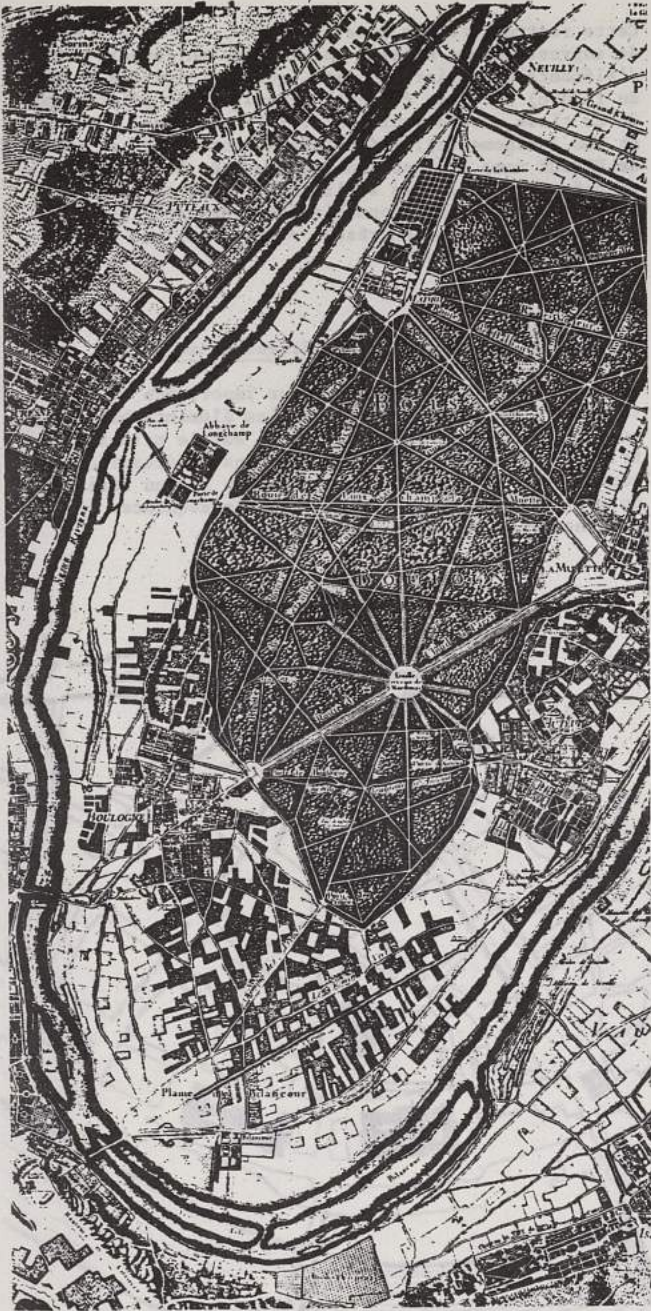
Ces facteurs de modification sont principalement les suivants :

- les fonctions exceptionnelles de la forme urbaine qui ont principalement lieu lors des extensions et des changements de vocation de son tissu et qui obligent le réseau viaire à s'organiser à partir de critères d'aménagement différents de ses critères d'implantation originaux.
- les objets construits existants ou à construire dans le site et qu'il faut alors respecter et intégrer dans le réseau viaire général.
- les franchissements du fleuve (ponts, gués, bacs, etc ...) qui en réunissant directement les deux rives obligent la forme urbaine et son réseau viaire à se recomposer partiellement ou complètement pour intégrer cette nouvelle donnée.

Extensions et changement de vocation de la forme urbaine

Les extensions des agglomérations peuvent avoir des motivations totalement différentes, voire inverses de celles qui ont servi pour l'implantation de leur noyau originel;

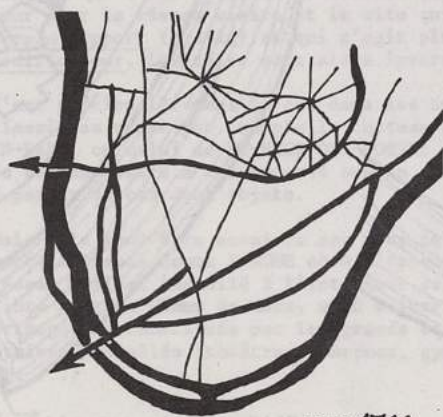
Ainsi des villes qui avaient préalablement choisi le site de méandre pour les qualités défensives qu'il présentait et avaient organisé leur réseau viaire en con-



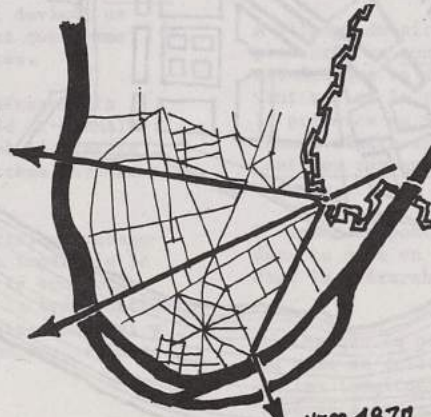
BOULOGNE-BILLANCOURT. PLAN. FIN XVIII^e siècle.



BOULOGNE-BILLANCOURT. ETAT ACTUEL (PLAN I.G.N.)



VERS 1730



VERS 1870



1930.

séquence (sur un principe fermé et en cul-de-sac à l'endroit de son sommet) ont dû changer sensiblement leur système viaire lorsque la raison défensive a disparu (au profit de la raison commerciale par exemple) c'est-à-dire qu'ils ont dû le plus souvent l'inverser et l'organiser sur un système "ouvert". Le problème devient alors plutôt celui d'emprunter et de traverser le plus facilement le méandre plutôt que celui de s'y arrêter.

Les aménagements viaires qui se sont implantés progressivement dans le méandre de BOULOGNE-BILLANCOURT expriment bien les différentes conceptions urbaines que l'on peut avoir d'un même lieu:

Au Moyen-Age et jusqu'à l'époque classique le réseau viaire était organisé sur un double schéma arborescent qui convergeait sur deux ponts (celui de ST-CLOUD et celui de SEVRES), tandis qu'une série de voies périmétrales assuraient la desserte intérieure du méandre.

A partir de la première moitié du XIX^e siècle, avec l'apparition des fortifications autour de PARIS, un nouveau schéma viaire s'implante dans le méandre, qui inverse totalement le principe original; c'est un schéma rayonnant organisé à partir d'un des pôles de la capitale (l'actuelle place de la Porte de ST-CLOUD) et qui se formalise définitivement vers 1870 sur un système en "patte d'oie" qui sectionne transversalement le méandre et va reprendre le débouché de tous les ponts existant sur la Seine. A la même époque, un lotissement commence à s'implanter au sommet du méandre, qui s'organise sur un système viaire en étoile relativement autonome du reste du tracé.

Enfin vers la fin du XIX^e siècle, le centre du méandre achève de se structurer en se formalisant lui aussi sur un système en étoile, ce qui lui permet de relier directement le foyer du site à tous les autres lieux situés le long du fleuve.

On peut remarquer que tous les aménagements viaires qui se sont développés successivement dans ce méandre n'ont jamais gommé le réseau viaire antérieur, mais s'y sont superposés et l'ont même, à certains endroits, récupéré positivement dans de nouvelles formes, et l'on retrouve encore un certain nombre de voies de l'ancien tracé rural classique dans le tissu actuel.

La conception du méandre de BOULOGNE-BILLANCOURT comme "site de passage" entre PARIS et sa région Sud-Ouest n'a fait que s'accroître au fur et à mesure de son urbanisation et il est actuellement vécu et utilisé comme une plaque tournante viarie entre la capitale et la région de VERSAILLES et de MEUDON.

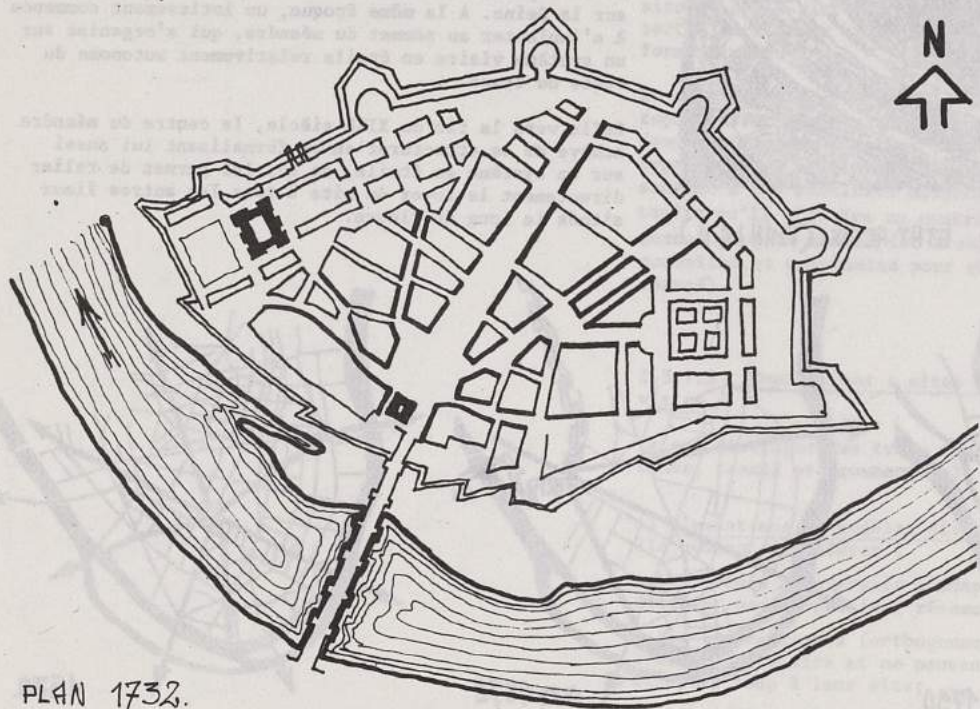
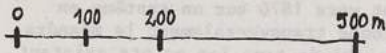
Nous retrouvons la même inversion du réseau viarie dans le méandre de DRESDES en Allemagne où une place circulaire implantée au foyer du méandre a réorganisé le site suivant un schéma rayonnant qui s'est superposé sans l'effacer, à l'ancien schéma rayonnant qui existait contre la rivière et au débouché de l'ancien pont. Cette partie de la ville s'est alors restructurée en implantant ses équipements principaux le long du fleuve au débouché des nouvelles avenues dont certaines ont été prolongées vers la rive extérieure par des ponts.

Cette restructuration nous présente un bel exemple de suprastructure urbaine par la mise en rapport direct d'éléments singuliers du site (qui sont ici les berges du fleuve) avec les éléments singuliers et principaux de ce tissu urbain (qui sont ici les avenues, les ponts et les équipements). Enfin la restructuration du méandre de DRESDE nous présente un exemple très habile d'une récupération à la fois stylistique (dans son écriture géométrique) et fonctionnelle (en reprenant les flux existants) d'un ancien réseau viarie dans une nouvelle composition monumentale.

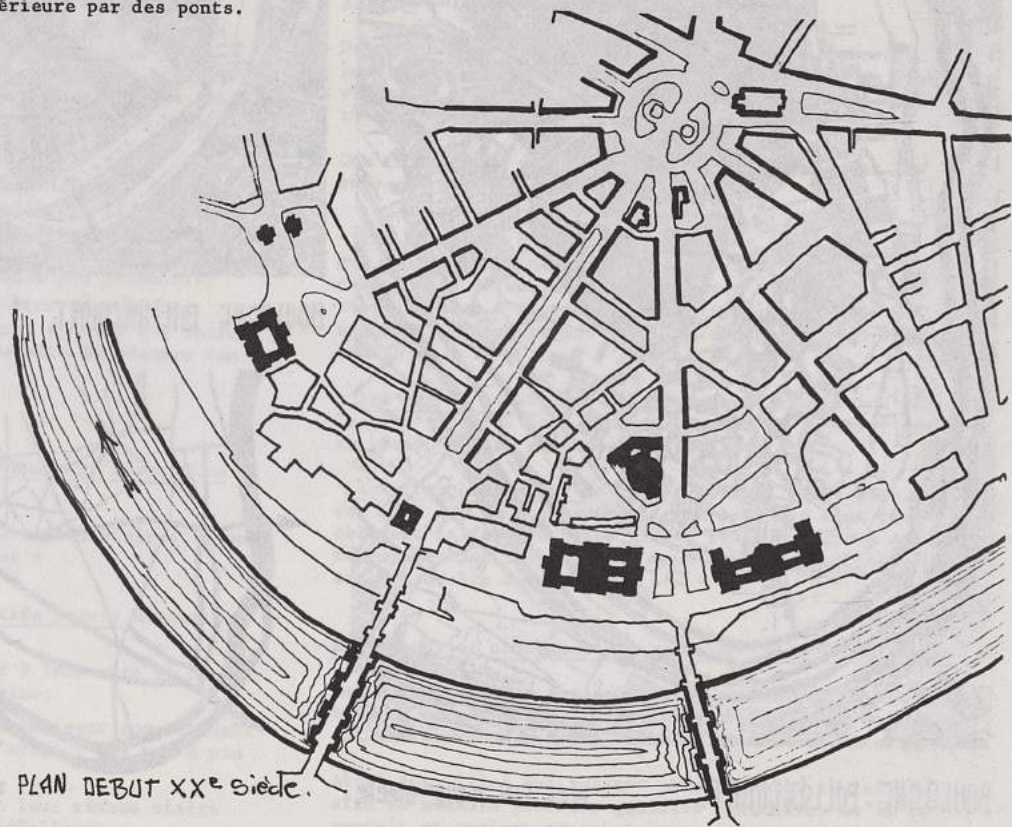
Les objets construits à l'intérieur du méandre

Suivant leur positionnement, leur importance et leur fonction dans la forme urbaine, les éléments bâtis vont pouvoir agir de différentes façons sur le principe distributif du méandre. Nous analyserons en détail ce phénomène dans la typologie consacrée au réseau bâti, mais on peut déjà noter les principales conséquences qu'ils peuvent avoir sur leur réseau viarie :

DRESDE NEUBTADT. RESTRUCTURATION DU SITE URBAIN DE MÉANDRE



PLAN 1732.



PLAN DEBUT XX^e siècle.

- L'action des éléments construits sur l'ensemble du réseau viaire peut être mineure et n'affecter que légèrement le principe distributif naturel appelé par le méandre, sans le remettre en cause et en ne l'obligeant qu'à des adaptations de détail.

En ce cas le site reste l'élément d'incitation fondamental pour le choix du principe viaire et pour sa mise en place, tandis que les éléments construits n'interviennent que comme des éléments de modification secondaires, qui perturbent leur site plus qu'ils ne le transforment.

C'est le cas pour les anciens monuments de la ROME impériale subsistant dans le méandre de l'ancien quartier du Champ de Mars à ROME (théâtres, palais et cirques) qui ont obligé, durant le haut Moyen-âge, le tracé de certaines voies à se déformer afin de les contourner, mais qui n'ont remis aucunement en cause le principe viaire général consistant en une convergence des voies principales vers le sommet du méandre.

C'est le cas à NAJAC pour le château et son mamelon qui obligent la voie principale à s'infléchir (adaptation géométrique), mais sans remettre en cause le principe distributif général (linéaire et longitudinal) à partir duquel s'est constitué le noyau ancien et son faubourg.

C'est le cas pour des agglomérations telles que COMBRET, LA VOUTE-CHILHAC ou ENTREVAUX où le tissu bâti, malgré sa complexité, ne remet pas en cause le principe viaire général amené par le site de méandre.

- L'action des éléments construits sur le réseau viaire peut être beaucoup plus importante et affecter alors sensiblement le principe distributif amené par le support physique.

Dans ce cas c'est d'élément construit qui devient incitateur pour le réseau viaire et le site qui devient un simple support (passif) et qui n'agit plus que comme modificateur. Les rôles sont alors inversés.

C'est particulièrement le cas dans les aménagements classiques comme par exemple le château de ST-GERMAIN-EN-LAYE, ou celui de ST-MAUR-DES-FOSSES où l'ensemble du réseau viaire a été repensé sur un système rayonnant à partir de ces deux objets.

Mais cela peut être aussi le cas pour certains aménagements antiques comme à ROME où à l'époque impériale le réseau viaire, installé à l'intérieur de la boucle du Tibre pour le Champ de Mars, a dû suivre la trame bâtie orthogonale constituée par les grands équipements qui y étaient installés (théâtres, thermes, gymnases, arènes; etc ...)

Ainsi suivant la façon dont l'élément bâti est pris en compte dans l'aménagement (majeur, mineur, etc...) celui-ci va pouvoir se comporter soit comme un accident, soit comme un déterminant. Dans le premier cas il intervient comme un simple élément modifiant passif et est alors considéré comme une contrainte plus ou moins importante qu'il faut tenter d'intégrer dans le dispositif général, dans le second cas il intervient comme un élément déterminant et actif et doit être alors considéré comme une référence compositionnelle pour la mise en place du réseau viaire.

Le phénomène de franchissement

Le pont est, dans le cas du méandre, l'élément contradictoire par excellence et ceci non seulement au niveau des modifications géométriques et dimensionnelles qu'il apporte à son site, mais aussi et surtout pour son action sur sa topologie. En effet, l'apparition du pont vient rompre, tout ou en partie, le phénomène de cul-de-sac propre au site de méandre en reliant ses deux rives et en cassant ainsi sa demi-insularité.

Il intervient donc comme un élément perturbateur en contredisant l'une des caractéristiques et des qualités fondamentales de ce site. Il va tendre à obliger son réseau viaire à se composer à partir d'autres critères topologiques que ceux amenés par le méandre seul, comme aussi à changer plus ou moins sensiblement la figure de son site et sa perception.

Dans l'état actuel il n'existe pas ou peu de villes de méandre qui ne soit reliée à sa rive extérieure par au moins un pont; la présence, le nombre et le positionnement des ponts sont donc fondamentaux pour la mise en place de la forme urbaine et de son réseau viaire.

a) Présence et position du pont

A l'image du site d'étranglement ou du site de col, le pont crée un nouveau passage obligé dans le site de méandre que va devoir emprunter le réseau viaire s'il veut relier la rive intérieure avec celle extérieure; la présence du pont a donc tendance à regrouper le réseau viaire vers ce point et à créer un système arborescent (ou rayonnant) à l'endroit de son débouché dans le méandre.

L'impact du pont se fait donc ressentir non seulement dans la mise en place du système distributif, mais aussi dans la hiérarchisation de ses voies.

1) Lorsque le pont est implanté à l'extrémité du méandre ou près de celle-ci, il a tendance à renforcer sa distribution longitudinale au détriment de sa distribution transversale qui se trouve alors réduite à une fonction de desserte secondaire.



LES MEANDRES
DE ST MAUR ET DE CHAMPIGNY
AU XVIII^e Siècle

Dans ce cas la présence du pont aide le réseau viaire à distribuer efficacement son méandre en l'organisant dans le "sens de son maximum de territoire" et amène la mise en place d'une trame viaire axée longitudinalement par rapport au méandre.

Ce schéma est le plus fréquent, car le premier (et souvent unique) pont construit est souvent dans la continuité de la ligne de crête du méandre ou de l'une de ses courbes de niveau et renforcé de ce fait la topologie naturelle de liaisonnement du méandre.

Nous trouvons cette situation dans la plupart des sites de méandre. A MONTERME, à MELUN, à CHAMPIGNY, dans le méandre formé par la Marne au Sud-Est de PARIS, etc ... A CARBONE le passage aujourd'hui disparu avait regroupé l'ensemble du réseau viaire au sommet du méandre. A BERNE le pont implanté seulement au XVII^e siècle derrière l'ancien château et à l'extrémité du méandre n'a fait que prolonger sur la rive extérieure l'ensemble de la trame viaire du tissu urbain qui était organisée vers ce point depuis la fondation de la ville au Moyen-Age.

2) Lorsque le pont est implanté sur un côté du méandre et particulièrement à l'endroit de son étranglement, il a tendance à renforcer sa distribution transversale au détriment de sa distribution longitudinale qui se voit reléguée à un rôle secondaire. La distribution transversale peut alors sectionner son méandre et revenir sur la rive extérieure par un second pont.

Cette situation amène facilement l'existence de deux ponts de part et d'autre du méandre et une trame viaire qui lui est axée transversalement.

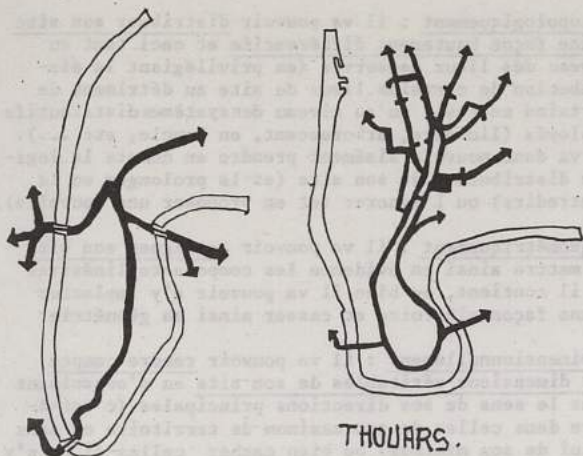
Dans ce cas le méandre est plutôt réduit à un site de passage que la voie est obligée d'emprunter pour continuer à distribuer la rive extérieure. Le pont aide ici le réseau viaire principal à transgresser le site plutôt qu'à le desservir.

LUZECHE et MEZIERES sont les exemples les plus évidents d'une telle situation. A LUZECHE deux ponts implantés de chaque côté de l'étranglement ont profité du cisaillement amené par la place de l'Ancien Canal pour s'installer et ont ainsi renforcé le phénomène de coupure propre à cette ville et à son site.

Nous retrouvons un cas similaire pour les méandres de FUMAY et de REVIN dans les Ardennes.

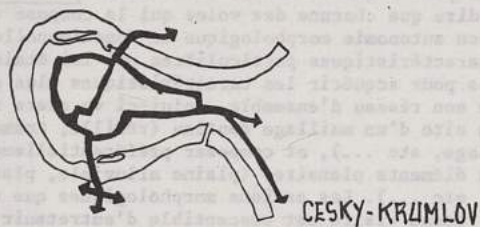
A CARBONE, le chemin département n° 62, qui se prolonge par 2 ponts situés de chaque côté du méandre, sectionne la ville en profitant du passage offert par la place de l'Esplanade mais ne perturbe absolument pas son tissu bâti.

A THOUARDS, SEMUR-EN-AUXOIS et à CESKY-KRUMLOU la présence des deux ponts de chaque côté des branches du méandre ne dérange nullement le schéma viaire initial car le relief de ces villes est important et c'est en grande partie lui qui a dicté le tracé précis des voies.

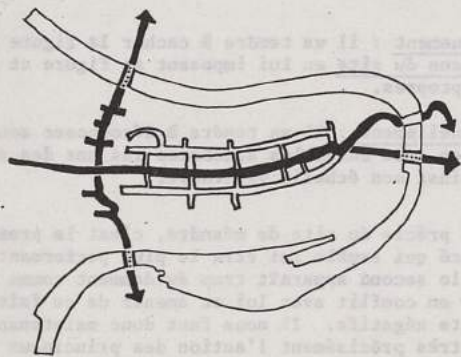


THOUARS.

DURHAM.



CESKY-KRUMLOV



BERNE

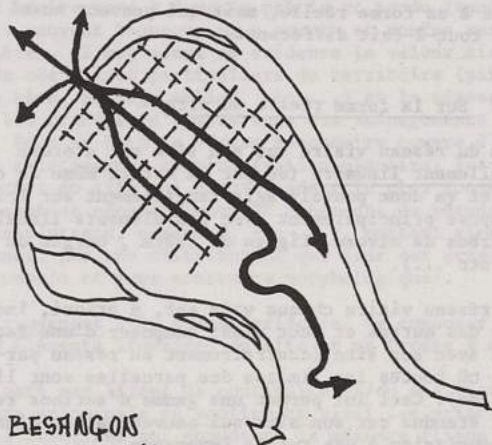
Cette implantation latérale du pont dans les méandres, qui semble a priori contradictoire avec la topologie de ce site, laisse supposer que des facteurs historiques et fonctionnels ont joué un rôle important dans la structuration du site urbanisé; la plupart du temps c'est l'existence d'une grande voie de circulation perpendiculaire à l'axe du méandre qui en est la cause. Dans le méandre du VESINET c'est la grande composition monumentale organisée en fonction du château de ST-GERMAIN qui a provoqué le cisaillement du site par l'actuelle voie joignant PARIS.

3) Enfin il peut y avoir le cas, très fréquent, où le site urbanisé possède plusieurs ponts.

C'est par exemple le cas d'un système viaire composé sur trois ponts et qui cumule les deux principes viaires précédents. La trame est alors composée le plus souvent sur deux axes perpendiculaires.

C'est le cas pour des villes telles que FRIBOURG, BERNE, DURHAM, CARBONE, CAHORS, etc Cette dernière ville en représente d'ailleurs le prototype avec le maintien de ses deux axes au moins depuis le Moyen-Age (Pont Valentré), même si l'un des deux a été privilégié par la forme urbaine.

A BERNE, l'apparition des deux ponts implantés à l'arrière du méandre à une époque récente n'a fait que reprendre la direction transversale amenée par le tracé des rues et du parcellaire, issu des anciennes fortifications. Dans cette ville l'apparition des différents ponts n'a absolument pas perturbé l'évolution logique de son tissu car ils se sont exactement inscrits dans sa trame viaire existante, comme aussi dans sa trame parcellaire.

BESANCON
AU MOYEN-AGE

b) Pont et trame urbaine

Enfin lorsque le pont apparaît après la mise en place du réseau viaire de la ville, il peut avoir sur celui-ci une action confortante ou modifiante suivant qu'il vient s'inscrire dans sa trame ou bien s'il la contredit.

1) Pont phénomène neutre ou confortant

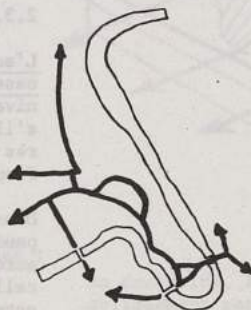
C'est le cas pour presque toutes les villes de méandre que nous venons d'analyser car on cherche toujours à positionner le nouveau pont à un endroit stratégique du site qui a déjà été organisé dans ce sens par le tissu urbain de la ville, comme c'est par exemple le cas à BERNE, CARBONE, CAHORS. Le pont n'intervient que pour conforter la situation urbaine préalablement mise en place par les autres niveaux.

Ainsi à UZERCHE le nouveau pont, installé au sommet du méandre, n'a non seulement pas perturbé le tracé viaire ancien et son tissu, mais a au contraire permis d'accroître leur direction longitudinale par rapport à la ligne de crête du site.

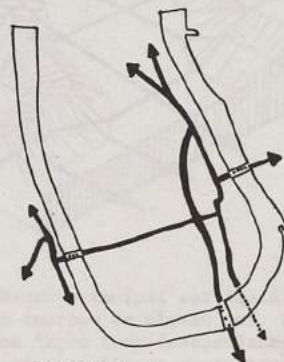
2) Le pont, phénomène modifiant

Le pont de Battant à BESANCON nous en fournit un exemple; en effet, le tissu urbain de l'époque médiévale a déformé l'ancienne trame romaine qui, d'orthogonale, est devenue rayonnante afin que certaines de ses voies atteignent directement le pont.

Ici la présence du pont a "aidé" le réseau viaire à retrouver la logique distributive du site et a transformé un système indifférencié de distribution du sol en un système arborescent et très hiérarchisé, à partir du sommet du méandre.



FRIBOURG



CAHORS

2.3.2 VIAIRE SUR LE SITE DE MEANDRE - ACTION DU RESEAU

Le réseau viaire peut avoir deux types principaux d'action sur son site qui portent, l'un sur sa forme, l'autre sur sa perception et son vécu.

Sur la forme du site

Suivant le type de tracé viaire choisi pour distribuer le méandre, les actions morphologiques sur ce site vont être à chaque fois très différentes et vont tendre, soit à révéler sa forme, soit à la cacher.

Si le réseau viaire va agir principalement sur la topologie de liaisonnement contenue initialement dans le site de méandre (en reprenant sa logique distributive ou en la refusant et en en proposant une autre), il va aussi agir tangiblement sur sa géométrie et sur son dimensionnement.

Sur la perception et l'identification du site

Le réseau viaire constitue l'axe perceptif préférentiel lors de nos déplacements dans le site urbain; c'est donc au travers de celui-ci (et aussi au travers du réseau spatial avec l'espace des places) que va être perçu et vécu pour une bonne part la forme du support physique sur lequel est installée la ville.

Suivant le degré de redondance ou de contradiction que le réseau viaire présente avec la forme de son méandre, l'identification de ce dernier à partir de l'espace des rues va être facile ou difficile car le tracé des voies va donner des visions qui peuvent être tout-à-fait conformes à sa forme réelle, mais qui peuvent aussi lui être tout-à-fait différentes.

2.3.2.1. Sur la forme réelle du site

L'action du réseau viaire sur son site est d'ordre essentiellement linéaire (de par la nature même de ce niveau) et va donc pouvoir agir tangiblement sur lui s'il compose principalement avec ses éléments linéaires (courbes de niveau, lignes de crête, berges du fleuve, etc ...).

Dans le réseau viaire chaque voie est, a priori, indépendante des autres et peut ainsi composer d'une façon autonome avec son site (contrairement au réseau parcellaire où toutes les limites des parcelles sont liées entre elles). Ceci lui permet une gamme d'actions relativement étendue sur son site qui peuvent aller d'une totale soumission à une totale ignorance.

- topologiquement : il va pouvoir distribuer son site d'une façon hautement différenciée et ceci tant au niveau des lieux desservis (en privilégiant la distribution de certains lieux du site au détriment de certains autres), qu'au niveau des systèmes distributifs employés (linéaire, arborescent, en boucle, etc ...). Il va donc pouvoir aisément prendre en compte la logique distributive de son site (et la prolonger ou la contredire) ou l'ignorer (et en proposer une nouvelle).

- géométriquement : il va pouvoir souligner son site et mettre ainsi en évidence les composants linéaires qu'il contient, ou bien il va pouvoir s'y implanter d'une façon aléatoire et casser ainsi sa géométrie.

- Dimensionnellement : il va pouvoir rendre compte des dimensions véritables de son site en s'organisant dans le sens de ses directions principales (c'est-à-dire dans celles de son maximum de territoire ou dans celui de son minimum) ou bien cacher celles-ci en s'y installant d'une façon indépendante.

Mais lorsque les voies d'un réseau viaire se démultiplient et se densifient, elles vont recouvrir leur site et le réseau va alors perdre ses caractéristiques linéaires pour acquérir celles d'un réseau planaire, c'est-à-dire que chacune des voies qui le compose va perdre son autonomie morphologique et fonctionnelle et les caractéristiques particulières qui lui étaient attachées pour acquérir les caractéristiques plus générales de son réseau d'ensemble, celui-ci va alors recouvrir son site d'un maillage continu (résille, trame, quadrillage, etc ...), et composer préférentiellement avec ses éléments planaires (plaine alluviale, plateau, versant, etc ...). Les actions morphologiques que ce type de réseau viaire est susceptible d'entretenir avec son site sont relativement constantes :

- topologiquement : il ne va proposer à son site qu'un seul type de liaisonnement, celui d'une résille uniforme qui va le distribuer d'une façon relativement indifférenciée.

- géométriquement : il va tendre à cacher la figure et les directions du site en lui imposant sa figure et ses directions propres.

- dimensionnellement : il va tendre à décomposer son territoire en sous-ensembles autonomes les uns des autres et casser ainsi son échelle véritable.

Dans le cas précis du site de méandre, c'est le premier type de tracé qui semble lui être le plus performant, tandis que le second apparaît trop évidemment comme devant entrer en conflit avec lui et amener de ce fait des résultats négatifs. Il nous faut donc maintenant considérer très précisément l'action des principaux types de réseau viaire sur le site de méandre.

1) Les tracés progressifs d'origine rurale

L'action de ce type de tracé est d'ordre essentiellement linéaire si l'on considère son réseau principal et essentiellement planaire si l'on considère son réseau secondaire, ces deux actions étant complémentaires l'une de l'autre. Sa tendance générale est celle de rendre compte le plus fidèlement possible de la morphologie du site sur lequel il est installé (et ceci tant au niveau de sa configuration d'ensemble que de ses configurations particulières).

Ce type de tracé est implanté, tout comme le parcellaire rural, à "l'écoute" de son territoire (c'est-à-dire en étroite obéissance avec celui-ci). Il va de ce fait agir le plus souvent dans le sens de son site en reprenant et en accentuant ses caractéristiques morphologiques et les resituer dans une action redondante (par similitude ou parfois même par identité dans la forme de ses voies).

Les différents degrés d'action qu'il peut opérer sur son site s'échelonnent normalement du stade de l'assimilation jusqu'à celui de la sublimation (cf. Site et Développement Urbain, par J. Avramidès, L. Bessièrre, P. Pinon - Groupe d'Etudes et de Recherches du Ministère de l'Équipement - 1974).

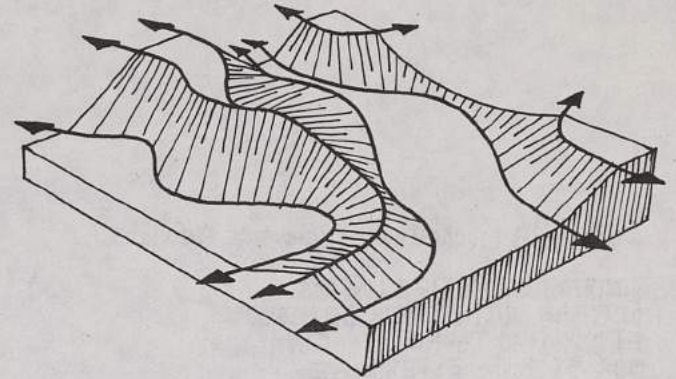
Dans le méandre où la forme est toujours bien marquée, son action se peut être que confortante car elle révèle à chaque fois les moindres caractéristiques morphologiques qu'il contient (tout comme le réseau parcellaire qui lui est attaché).

- Topologiquement : le réseau principal va amener une différenciation et une hiérarchisation très nettes entre les différents lieux desservis dans le méandre, en effet plus les voies s'approchent de ses points stratégiques (entrée, pédoncule, sommet, etc ...) et plus le tracé viaire tend à devenir précis et tendu (tandis qu'il est souvent beaucoup plus souple et confus vers son arrière), il met ainsi en évidence la valeur distributive de ces points particuliers du territoire (point final du site, passage obligé, etc ...) et la nécessité de bien les prendre en compte lors des aménagements viaires. Pour sa part le réseau secondaire couvre d'un maillage relativement continu (action planaire) les autres parties du site qui correspondent le plus souvent à des ensembles géographiquement cohérents du méandre (tels que plateaux, versants, etc ...), mettant ainsi en évidence, par une distribution qui leur est propre, leur autonomie et leur constance morphologiques.

- Géométriquement : le réseau principal va composer avec les éléments linéaires du site et va tendre à marquer :

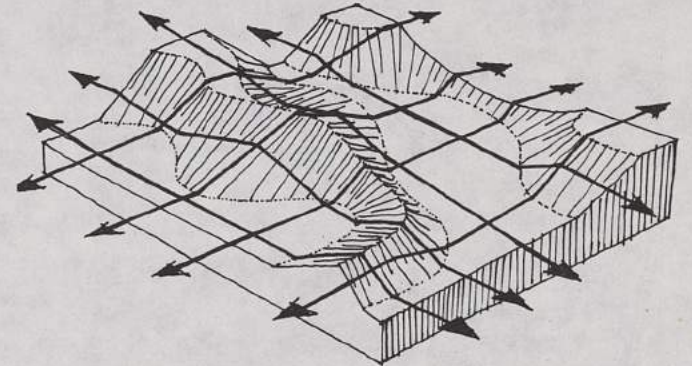
- d'une part ses lignes de continuité et/ou ses lignes de rupture principale en soulignant ainsi les principaux ensembles linéaires qui composent le méandre (ligne de crête, berges du fleuve, courbe de niveau, etc ...).

- d'autre part les différents plans qui composent le relief, car lorsque les voies sont placées exactement aux lignes de rupture du site (c'est-à-dire à ses "articulations linéaires") elles décomposent celui-ci en "facettes" et individualisent ainsi les différentes parties qui composent le méandre (coteau, plateau, plaine, etc ...).



VIRAGE CONFORTANT LE RELIEF.

VIRAGE "CISAILLANT" LE RELIEF.



Au contraire, lorsque le réseau principal est installé obliquement par rapport aux courbes de niveau (cf. La transgression) ou bien d'une façon trop indépendante, il va cisiller son relief et son site et perturber partiellement la perception de sa géométrie véritable.

LUBJANA (YUGOSLAVIE.) CADASTRE FIN XIX^{ES}.

SURPOSITION D'UN TISSU LINEAIRE
DEFORME A L'INTERIEUR DU MEANDRE
ET D'UN TISSU TRAME ORTHOGONALE
SUR SA RIVE EXTERIEURE.



A l'inverse, le réseau secondaire composant le maillage interne va tendre à "tapisser" son site en le "hachurant" dans le sens de sa forme (parallèlement ou perpendiculairement à ses courbes de niveaux) et mettre ainsi en évidence l'intérieur des différentes "facettes" précédemment individualisées par le réseau principal.

C'est le cas à LUZECH et à COMBRET où le réseau principal souligne précisément les lignes de rupture du relief en le décomposant en un certain nombre de "facettes" que le réseau secondaire vient ensuite redécouper dans un maillage continu.

- Dimensionnement : grâce à sa double trame complémentaire (principale et secondaire), ce réseau viaire peut rendre compte assez exactement des différentes dimensions contenues dans le méandre (ces dimensions générales sont révélées par le réseau principal, tandis que ses dimensions secondaires sont révélées par le réseau de desserte).

Dans le cas de ce tracé on peut dire, paraphrasant l'action du réseau parcellaire sur son site, que le réseau viaire principal unifie topologiquement son site mais qu'il le décompose géométriquement (facettes), tandis que son réseau secondaire l'unifie topologiquement et géométriquement.

2) Les tracés préétablis

a) Les tramés tramés

Dans ce type de tracé le réseau principal et le réseau secondaire sont confondus dans la même trame; son action sur son site est donc une action d'ordre essentiellement planaire. Sa tendance générale est celle de gommer la morphologie de son support physique et de proposer sa propre morphologie.

Ce tracé plaque sur son site une grille viaire continue et indifférenciée qui est parfaitement définie géométriquement et dimensionnellement et qui tend à uniformiser le support physique sur lequel elle est implantée. Cette action est donc éminemment simplificatrice, et ceci tant au niveau de sa forme (répétitive) que de son contenu (non défini et non hiérarchisé).

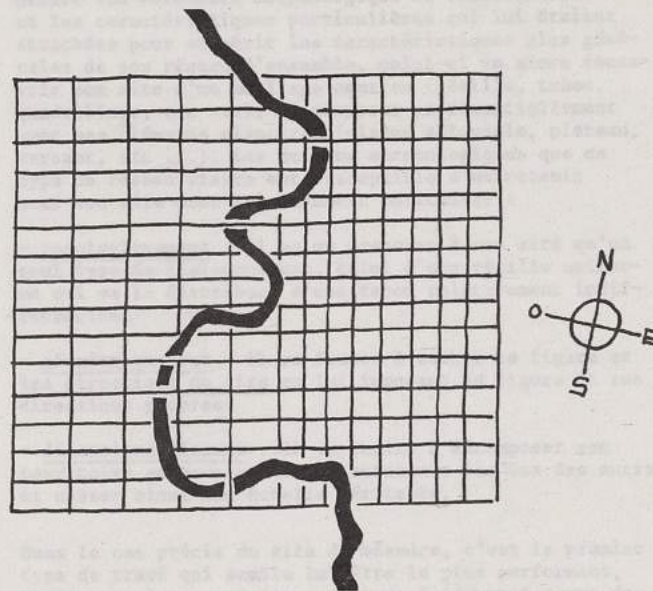
Les différents degrés d'action que ce tracé peut opérer sur son site s'échelonnent du stade de la différenciation jusqu'à celui du contraste.

Dans le cas où la forme du méandre est particulièrement marquée, son action ne peut être que perturbante car elle entre directement en conflit avec lui. En effet :

- Topologiquement : son principe distributif (indifférencié et non hiérarchisé) contredit la logique distributive du méandre (particulière et hiérarchisée).

- Géométriquement : ce tracé amalgame dans une même géométrie répétitive des portions de site qui sont géométriquement distinctes (attache, pédoncule, butte, crête, etc ...). Il procède de ce fait par une série de cisaillements systématiques et répétés sur son site qu'il hachure en le carroyant dans un sens, a priori, indépendant de sa forme, oblitérant ainsi à la fois sa figure et ses directions. C'est par exemple le cas pour VERONE, CHESTER ou BATH (pour l'ancienne trame romaine). Lorsque le carroyage est dirigé suivant l'un des axes du site (axe longitudinal comme à BESANCON, CAHORS ou MEAUX) la trame accentue alors cette direction du site au détriment de toutes les autres, et ne peut donc rendre compte que d'une seule caractéristique géométrique de ce site.

- Dimensionnement : il impose sa propre échelle de dimensionnement au site et tend donc à casser les dimensions et les proportions de ce dernier. Considéré ponctuellement au travers de la maille viaire qui le compose, ce type de tracé sous-dimensionne son site en le fractionnant en des sous-ensembles répétitifs, tandis que considéré globalement au travers son emprise il le sur-dimensionne car il lui impose les dimensions de son enveloppe. Dans aucun de ces deux cas il ne rend compte de ses dimensions réelles.



BORÅS (SUEDE) VILLE NOUVELLE FONDÉE EN 1632.

PLAÇAGE D'UNE GRILLE VIAIRE ORTHOGONALE
DANS UNE SÉRIE DE SITES DE MEANDRE.

En fait, les différentes actions que nous venons de relever pour ce type de tracé sur son site ressemblent apparemment à celles que nous avons déjà mentionnées pour le réseau parcellaire (simplification et unification du site à partir d'un même liant morphologique), mais le résultat formel est ici très différent car le principe géométrique fédérateur de la trame viaire, ne s'est pas (ou peu) confronté avec son support physique (sauf pour les bastides) et apparaît donc dans tous les cas comme un élément surajouté.

b) Les tracés monumentaux

Ce type de tracé se décompose, tout comme les tracés ruraux, en un réseau principal, dont l'action sur le site est d'ordre essentiellement linéaire, et un réseau secondaire, dont l'action est d'ordre essentiellement planaire.

Nous avons vu que les tracés monumentaux ne sont jamais indifférents au support physique sur lequel ils sont installés et que, bien au contraire, ils essaient toujours d'en tirer le meilleur parti possible afin que leur tracé soit à chaque fois très performant par rapport au programme qui les soutient et au site qui les reçoit.

La tendance générale de ce tracé est celle de chercher à exacerber la forme de son support physique afin d'en démultiplier les effets scéniques et les potentialités fonctionnelles qu'il contient.

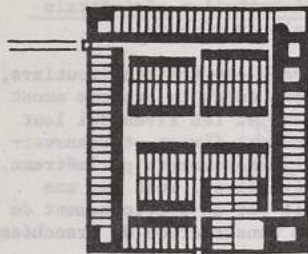
Il va l'exacerber en reprenant et en accentuant ses caractéristiques majeures (formes du méandre et de son relief) et en gommant ses caractéristiques secondaires (les "accidents" géographiques tels que failles, dépressions dans le relief, tracé diffus de la rivière, etc ...). Dans le cas précis du méandre où la forme du site est particulièrement marquée, l'action de ce type de tracé ne peut manquer d'être très évidente et révéler alors celui-ci, soit par redondance, soit par inversion.

Les différents degrés d'action que ce tracé est susceptible d'opérer sur son site se situent soit dans le domaine du contraste, soit dans le domaine de la sublimation.

Ces actions s'apparentent en partie avec celles que nous avons déjà mentionnées pour les réseaux viaires d'origine rurale, mais elles s'en différencient nettement par leur intensité.

- Topologiquement : le réseau principal va accentuer un principe distributif contenu naturellement dans le méandre (distribution axiale, rayonnante, périmétrale, etc ...) et la pousser jusqu'à ses extrêmes limites de façon à rendre tributaire de ce principe l'ensemble des autres voies qui sont installées dans ce site. Le principe distributif choisi définit donc aussi précisément la hiérarchie entre les différentes voies et accentue la dichotomie fonctionnelle entre le réseau principal et son réseau secondaire.

- Géométriquement : l'action de ce tracé va être très forte et va même entraîner parfois des modifications ponctuelles sur le support physique afin que celui-ci intègre ses "volontés" géométriques (comme par exemple la rectification des berges du fleuve afin que celles-ci obéissent au dessin circulaire d'une voie périmétrale). Il va dans tous les cas amplifier la géométrie de son support physique en n'en soulignant que ses grands mouvements et en en atténuant les autres (en les cachant et en les faisant distribuer par des tracés secondaires).

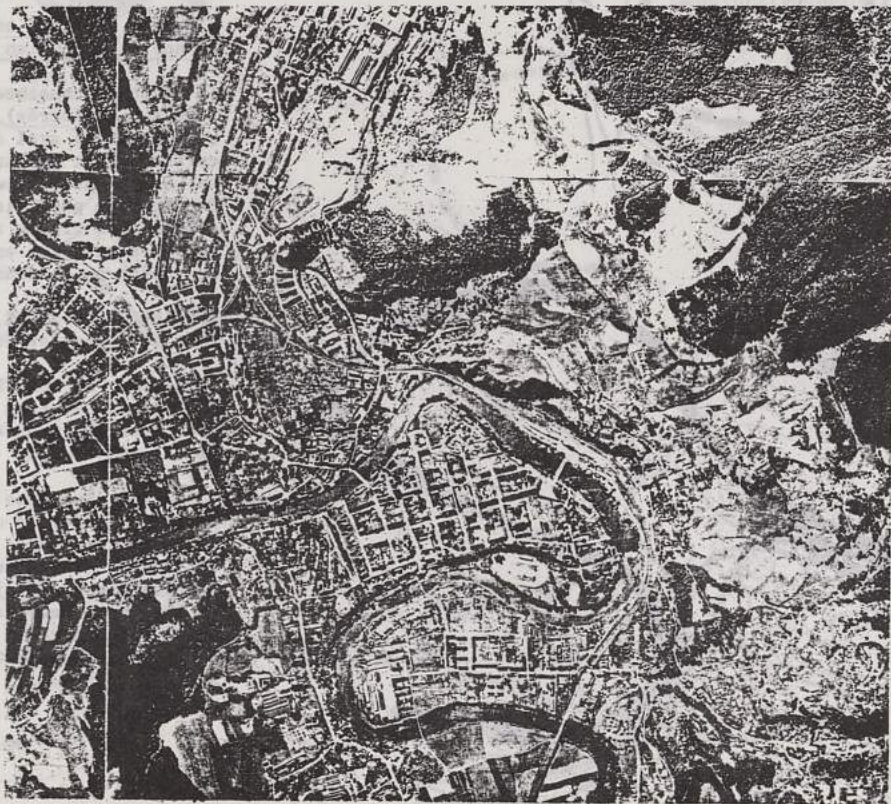


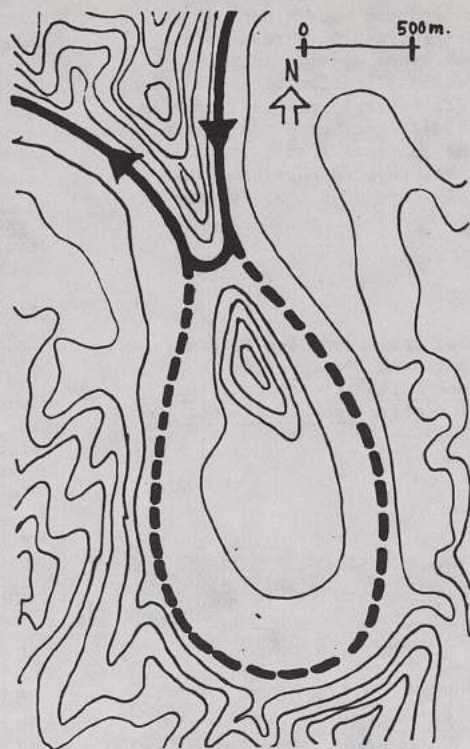
LE NOYAU ORIGINAL.

LOEBEN.

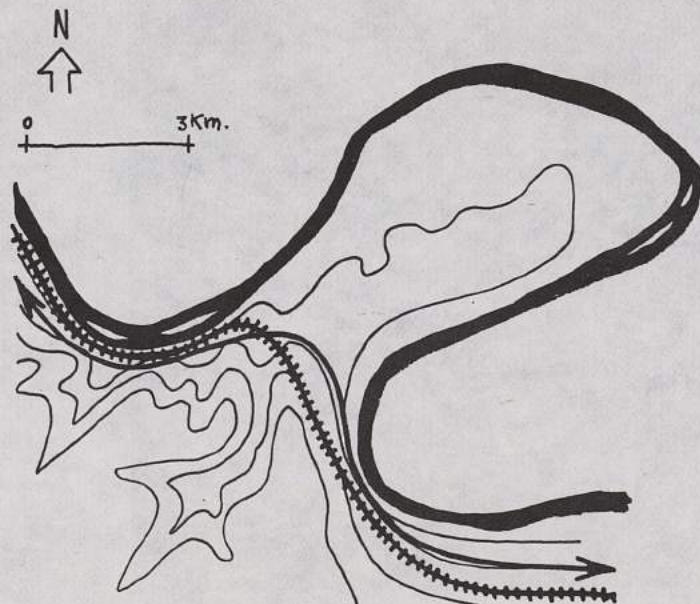
PLACAGE D'UNE GRILLE VIAIRE
ORTHOGONALE
DANS UN SITE DE MEANDRE.

PHOTOGRAPHIE AERIEENNE





LUZECH: L'ANCIEN SHUNTAGE FLUVIAL
PAR LE CANAL -ÉCLUSE.



BONNIÈRES SUR SEINE (YVELINES.)
SHUNTAGE VIAIRE ET FERRE.

- Dimensionnellement : le réseau principal tend à surdimensionner son site en tachant de donner à celui-ci une perception beaucoup plus grande qu'il n'a en réalité (Cf. les voies du parc de ST-MAUR qui se prolongent visuellement sur la rive extérieure).

En conclusion on peut dire que les tracés monumentaux simplifient leur site et qu'il leur arrive souvent de le schématiser et de le caricaturer, mais cela leur permet de mettre en évidence des sites dont la morphologie est peu prononcée comme c'est par exemple le cas pour des méandres ouverts possédant un tracé hydrographique diffus.

3) Le phénomène de shuntage

Enfin dans le cas du méandre il faut mentionner une action spécifique du réseau viaire sur ce site qui est commune à tous les types de tracés viaires et qui peut d'ailleurs se retrouver dans tous les systèmes distributifs (qu'ils soient routiers, ferrés ou fluviaux) et qui est celle du shuntage.

C'est le couplage entre une distribution périmétrale et une distribution transversale du méandre.

Le shuntage consiste à raccourcir les trajets (routiers, fluviaux ou ferrés) qui existent entre la branche amont et la branche aval de la rivière et les rives qui leur correspondent par un liaisonnement direct et transversal qui "court-circuite" les liaisonnements périmétraux. Ce shuntage peut alors se matérialiser, soit par une simple voie tracée au sol, soit par un sectionnement du site, ce qui peut entraîner la construction de tranchées, de fossés ou de tunnels.

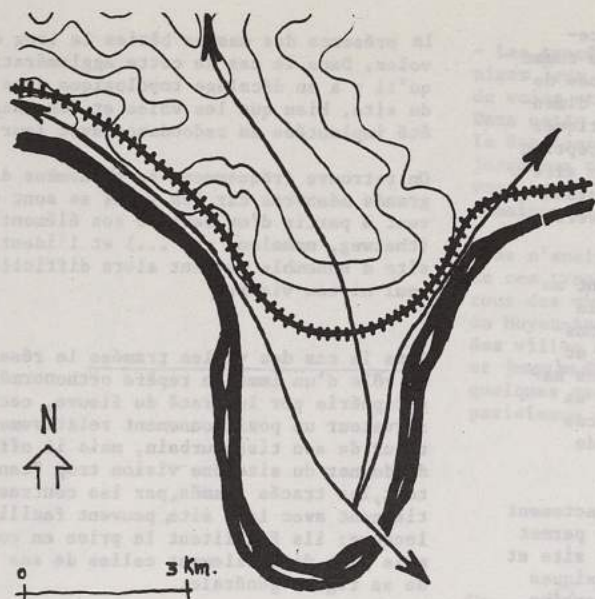
BONNIÈRES-SUR-SEINE, REVIN, FUMAY ou LUZECH nous présentent des exemples de shuntage viaire de leurs méandres.

Le méandre de CHANTELOUP-LES-VIGNES nous présente un exemple de shuntage ferré, tandis que ses circulations routières s'organisent sur un tracé arborescent à partir de son sommet.

Enfin les shuntages fluviaux peuvent provenir, soit du désir d'assurer la défense de la ville, comme c'est le cas pour les fossés de CESKY-KRUMLOU, ou ceux de MEZIERES, ou soit du désir de raccourcir le trajet des bateaux comme c'était le cas pour l'ancien canal-écluse de LUZECH ou pour le canal de ST-MAUR-DES-FOSSÉS ou celui du méandre de MONTCY-ST-HERRE face à CHARLEVILLE ou encore celui de CHATILLON-SUR-BAZOIS ou celui de BESANCON, etc ...

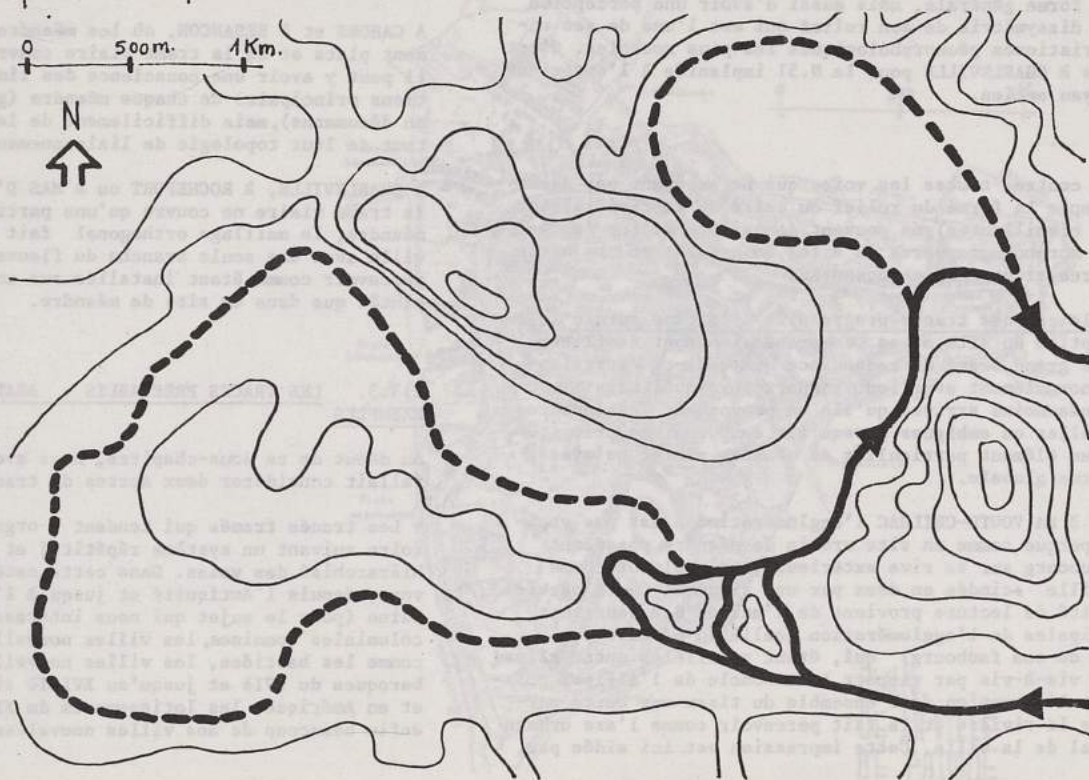
CHANTELOUP LES VIGNES.

SHUNTAGE FERRE ET ARBORESCENCE VIAIRE



CHARLEVILLE-MEZIERES.

SHUNTAGES FLUVIAUX.



Comme tout phénomène linéaire, le shuntage possède une double vocation qui est à la fois celle de relier et de séparer. C'est une liaison, la plus directe possible, si on la considère dans le sens de la ligne et c'est une séparation si on la considère dans le sens perpendiculaire.

2.3.2.2 Sur la perception et l'identification du site

L'action générale que le tracé viaire est susceptible d'opérer sur la perception de son site est celle de simplifier sa lecture en la dirigeant suivant certains axes privilégiés.

Il permet de faire converger (artificiellement) l'attention de l'observateur sur certains points du site au détriment de certains autres et amène de ce fait les possibilités de lecture très différentes d'un même site suivant le type de tracé que l'on y implante et la façon dont on l'implante

Nous venons de voir comment les différents types de tracés étaient enclins à révéler ou à détruire la forme de leur site suivant le degré de redondance ou de contradiction qu'ils présentaient envers celui-ci.

Les résultats de ces révélations et de ces destructions se répercutent directement dans la perception que peut avoir l'observateur de son site lorsqu'il chemine à l'intérieur de celui-ci en empruntant son tracé viaire.

Lorsque le réseau viaire est redondant, ou du moins dépendant, à la forme de son support physique, la perception que l'on pourra avoir de ce dernier à partir de l'espace des rues est constante et tend à correspondre assez exactement à sa forme réelle et le site de méandre peut alors être facilement identifié par l'observateur. Dans le cas contraire (réseau viaire trop indépendant ou contradictoire) la perception de la forme du méandre devient difficile, voire impossible, car l'espace des rues tend à donner de ce site des "visions" trop fractionnées qui ne permettent pas de le reconnaître facilement ou des "visions" trop partiales qui le font confondre avec des sites approchants (site de rivière, de promontoire, de colline, etc ...).

Ainsi dans le cas des méandres :

- Les voies parallèles à la rivière et/ou aux courbes de niveau permettent de faire prendre conscience de la courbure du site (qui est sa spécificité géométrique principale), mais aussi de ses limites dans le sens transversal (berges de la rivière) et de sa continuité dans le sens périmétral. C'est le cas pour la rue principale de MONTHERME ou pour les voies d'AVENE.

- Les voies transversales permettent de faire percevoir la double limite latérale que possède ce site comme aussi sa largeur. Elles font donc prendre conscience de certaines de ses caractéristiques topologiques et dimensionnelles, mais absolument pas de ses caractéristiques géométriques; elles brouillent de ce fait la perception de sa figure et le fait aisément confondre avec un site de col ou de confluent. C'est le cas pour la rue-place de LUZECH, la CD 62 de CARBONE ou les voies transversales de BERNE, etc ...

- Les voies longitudinales, lorsqu'elles s'arrêtent au sommet du méandre, permettent de faire percevoir la longueur et la direction principale de ce site (conscience dimensionnelle et géométrique), mais aussi et surtout l'une de ses caractéristiques morphologiques majeures qui est celle du cul-de-sac (conscience de sa particularité topologique). C'est par exemple le cas pour la rue principale de MONTTHUREUX et pour celle de NAJAC.

Lorsque cette voie longitudinale est implantée exactement dans l'axe de la ligne de crête du méandre, cela permet non seulement d'avoir une vision d'ensemble de ce site et pouvoir ainsi en évaluer aisément ses limites physiques et sa forme générale, mais aussi d'avoir une perception de la dissymétrie de son relief qui est l'une de ses caractéristiques géomorphologiques les plus notables. C'est le cas à CHARLEVILLE pour la N.51 implantée à l'extérieur du noyau ancien.

- Etc ...

- Par contre, toutes les voies qui ne prennent pas assez en compte la forme du relief ou celle de la rivière (les voies cisailantes) ne peuvent donner une vision facile de sa morphologie parce qu'elles en présentent une série de perceptions trop changeantes.

Dans le cas des tracés progressifs d'origine rurale la perception du site et sa compréhension sont facilitées par le grand degré de redondance que ceux-ci entretiennent normalement avec leur support physique, mais il peut néanmoins arriver qu'ils en provoquent des lectures partielles ou ambiguës lorsqu'ils composent en priorité avec un élément particulier du méandre plutôt qu'avec sa forme globale.

Ainsi à LA VOUTE-CHILHAC l'agglomération n'est pas vraiment perçue comme un site urbain de méandre possédant un faubourg sur sa rive extérieure, mais plutôt comme une ville scindée en deux par une rivière. Cette particularité de lecture provient de l'action des deux rues principales de l'agglomération (celle du méandre et celle de son faubourg) qui, étant parallèles entre elles et en vis-à-vis par rapport à la boucle de l'Allier, polarisent l'attention de l'ensemble du tissu sur cette partie de la rivière et la fait percevoir comme l'axe urbain central de la ville. Cette impression est ici aidée par

la présence des masses bâties le long de ces deux voies. Dans le cas de cette agglomération on peut dire qu'il y a un décalage topologique dans la perception du site, bien que les voies et les masses bâties aient été implantées en redondance avec leur support physique.

On retrouve fréquemment ce phénomène dans tous les grands méandres car les voies se sont organisées souvent à partir d'un seul de ces éléments constitutifs (thalweg, mamelon, etc ...) et l'identification du site d'ensemble devient alors difficile à partir du seul niveau viaire.

Dans le cas des villes tramées le réseau viaire joue le rôle d'un immense repère orthonormé limité sur sa périphérie par le tracé du fleuve, ceci permet à l'observateur un positionnement relativement aisé à l'intérieur de son tissu urbain, mais il offre l'inconvénient de donner du site une vision trop "canalisée". Malgré tout, les tracés tramés, par les contrastes qu'ils entretiennent avec leur site, peuvent faciliter en partie sa lecture; ils facilitent la prise en compte de son relief mais plus difficilement celles de ses limites et surtout de sa figure générale.

A CAHORS et à BESANCON, où les méandres sont relativement plats et où la trame viaire couvre tout le "site", il peut y avoir une conscience des limites et des directions principales de chaque méandre (grâce au cardo et au decumanus), mais difficilement de leur figure, ni surtout de leur topologie de liaisonnement.

A CHARLEVILLE, à ROCHEFORT ou à MAS D'AZIL (bastide) où la trame viaire ne couvre qu'une partie restreinte du méandre, le maillage orthogonal fait "dialoguer" la ville avec une seule branche du fleuve et la fait percevoir comme étant installée sur un site de rivière plutôt que dans un site de méandre.

2.3.3. LES TRACES PREETABLIS : ANALYSE DE QUELQUES EXEMPLES

Au début de ce sous-chapitre, nous avons remarqué qu'il fallait considérer deux sortes de tracés préétablis :

- Les tracés tramés qui tendent à organiser leur territoire suivant un système répétitif et généralement non hiérarchisé des voies. Dans cette catégorie nous trouvons, depuis l'Antiquité et jusqu'à l'époque contemporaine (pour le sujet qui nous intéresse), les villes coloniales romaines, les villes nouvelles du Moyen-Age comme les bastides, les villes nouvelles classiques et baroques du XVI^e et jusqu'au XVIII^e siècle en Europe et en Amérique, les lotissements du XIX^e et XX^e siècles, enfin beaucoup de nos villes nouvelles actuelles.

- Les tracés monumentaux qui tendent au contraire à organiser leur territoire suivant un système très hiérarchisé de voies et dans une écriture géométrique très prononcée. Dans cette catégorie nous trouvons les grands tracés de la Renaissance, ceux de l'époque classique et Baroque et jusqu'aux tracés Haussmanniens du XIX^e siècle, nous trouvons aussi les tracés monumentaux de certaines villes romaines de l'Antiquité.

Nous n'analyserons dans cette typologie que quelques-uns de ces tracés. Ce seront, dans l'ordre chronologique : ceux des villes gallo-romaines, ceux des villes nouvelles du Moyen-Âge, les tracés des parcs et des châteaux, ceux des villes nouvelles américaines fondées entre le XVII^e et jusqu'au début du XIX^e siècles aux Etats-Unis et enfin quelques exemples de lotissements péri-urbains en région parisienne.



2.3.3.1. Les villes coloniales romaines

Le plan de fondation

Il semble que pour leurs fondations "coloniales" les romains aient eu une certaine prédilection pour les sites de méandre. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'elles ont pu succéder à des agglomérations indigènes fortifiées, déjà implantées dans ces mêmes sites, ou bien encore parce le méandre donnait à leurs villes des limites naturellement fortifiées, ainsi que des voies navigables et des sources d'eau potable et d'énergie facile à exploiter.

Quoiqu'il en soit, trois villes françaises : BESANCON, CAHORS et MEAUX furent manifestement des villes gallo-romaines importantes qui doivent la base de leur plan à une fondation "coloniale".

Deux autres villes romaines de l'Ancienne Gaule sont également implantées dans des méandres : POITIERS (méandre + confluent) et PERIGUEUX (dont le noyau médiéval était excentré et disproportionné par rapport à la boucle de l'Ille).

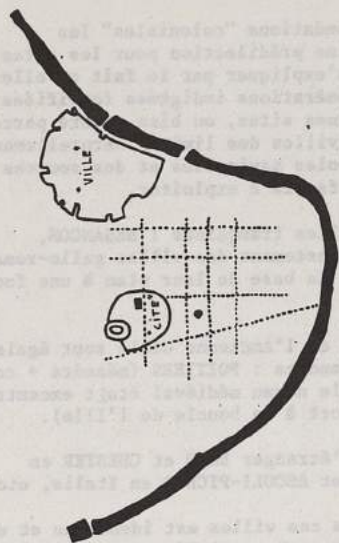
Nous trouvons également à l'étranger BATH et CHESTER en Angleterre, VERONE, PADOUE et ASCOLI-PICENO en Italie, etc...

Le principe viaire de toutes ces villes est identique et est constitué par un quadrillage orthogonal décomposant indifféremment le territoire en un certain nombre d'îlots carrés; il possède deux directions principales qui sont perpendiculaires entre elles et qui se croisent au centre de la ville en formant le cardo et le decumanus.

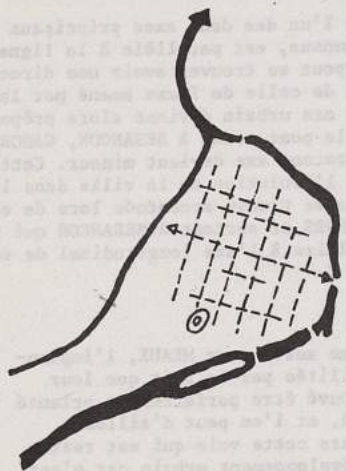
a) Direction de la trame

Dans presque tous les cas l'un des deux axes principaux du plan, le cardo ou de decumanus, est parallèle à la ligne de crête du méandre qui peut se trouver avoir une direction relativement indépendante de celle de l'axe amené par la boucle de la rivière. Cet axe urbain devient alors prépondérant car il fixe souvent le pont comme à BESANCON, CAHORS ou VERONE, tandis que le second axe devient mineur. Cette situation peut déterminer l'évolution de la ville dans la mesure où cette hiérarchie se trouve accentuée lors de ses développements comme à CAHORS et surtout à BESANCON qui ne trouve un pont perpendiculaire à l'axe longitudinal de son plan qu'au XVIII^e siècle.

Pour ces deux villes, comme aussi pour MEAUX, l'implantation du cardo a été facilitée par le fait que leur méandre s'est toujours trouvé être parfaitement orienté dans la direction Nord-Sud, et l'on peut d'ailleurs remarquer que c'est toujours cette voie qui est restée prépondérante dans leur développement urbain car c'est la seule qui a pris leur site dans sa plus grande dimension.



PÉRIGUEUX

EXCENTREMENT DU TISSU MÉDÉVAL
PAR RAPPORT À LA TRAME ANTIQUE.

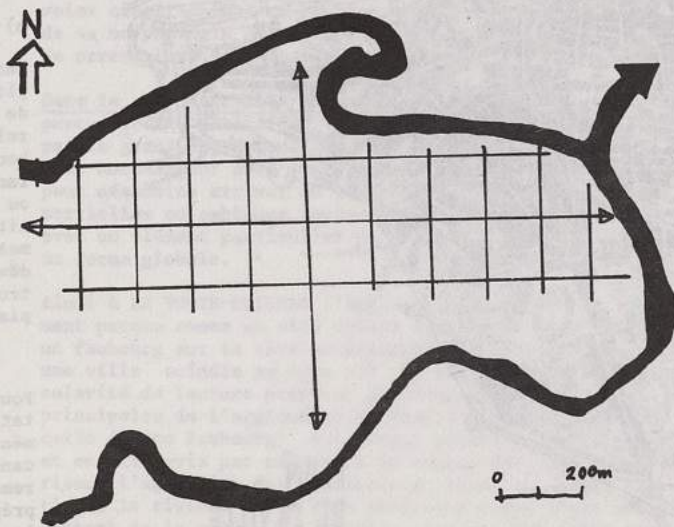
POTTIERS : MÉANDRE ET CONFLUENT.

BATH et CHESTER en Angleterre représentent des exceptions à ce phénomène car la rotation de leur deux axes par rapport à la banche du fleuve leur a donné en définitive une importance égale dans leur site.

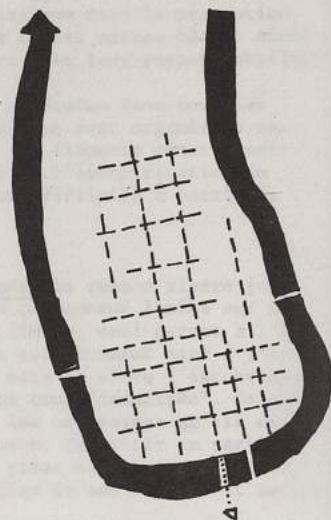
b) Dessin de la trame

Dans tous les cas le dessin de la trame (c'est-à-dire sa figure) n'est jamais affecté par la configuration du site et ne tente même pas de s'y adapter; à l'endroit du fleuve la trame viaire s'interrompt tout simplement sans chercher à récupérer la troncature par une quelconque récupération géométrique (contrairement aux tracés médiévaux et classiques), ou est prolongée lorsqu'il y a un pont, tandis que le tracé orthogonal peut traverser des reliefs variés.

Il y a donc ici une totale indépendance entre la figure de la trame et celle de son site, on pourrait même dire qu'il y a une totale indifférence de la première envers la seconde (il faut néanmoins rappeler que ces villes choisies sont des lieux d'implantation présentant un relief simple et continu, sans accidents géographiques notables).



ASCOLI-PICENO (ITALIE) MÉANDRE ET CONFLUENT.



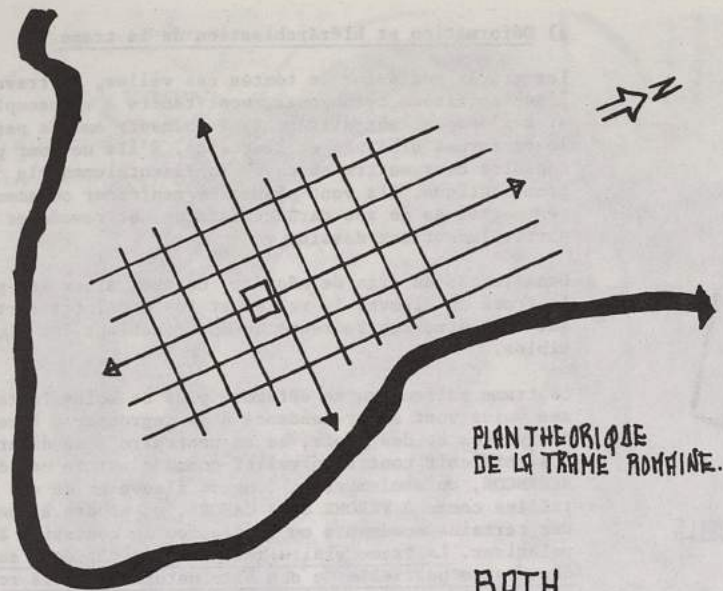
CAHORS.

Evolution des villes romaines

Les villes de fondation romaine ont connu des évolutions sensiblement différentes mais qui possèdent néanmoins toutes une caractéristique commune qui consiste en un développement de la ville sur la ville.

La ville romaine étant prévue grande; la surface viabilisée de la fondation a suffi à contenir leur évolution jusqu'au Moyen-Age et a pu même s'avérer être excédentaire comme à CAHORS et à MEAUX où chacune de ces villes s'étant considérablement restreinte à l'époque médiévale, le noyau a dû se confiner sur un des bords de l'ancien tracé romain.

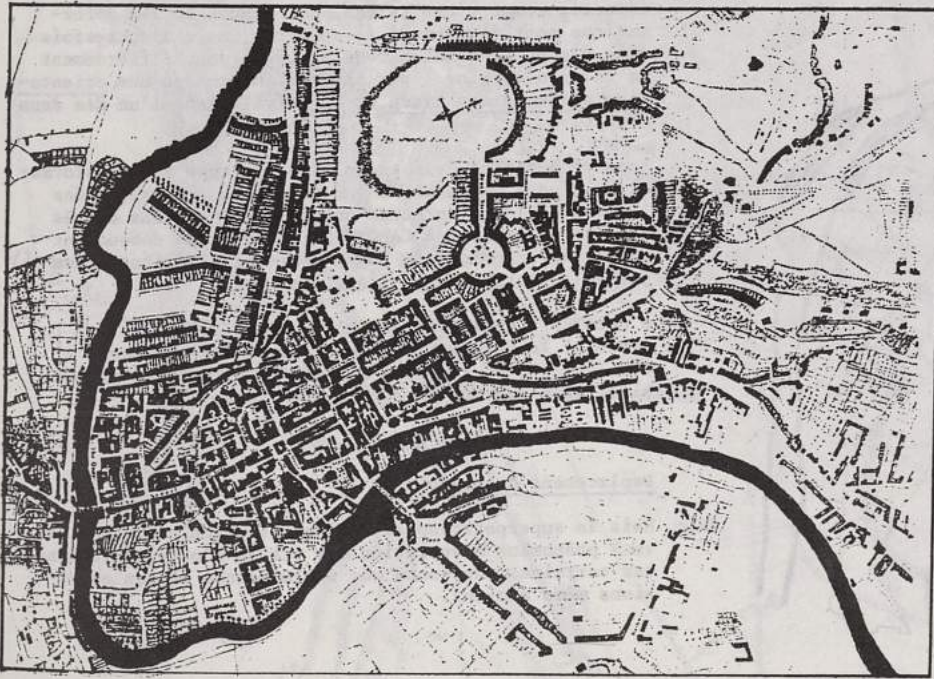
Mais ce phénomène de stratification, c'est-à-dire de remplacement progressif du bâti et de modification ponctuelle de la voirie et du parcellaire, s'est déroulé de façon différente à l'intérieur d'un même canevas général.



PLAN THEORIQUE
DE LA TRAME ROMAINE.

BATH.

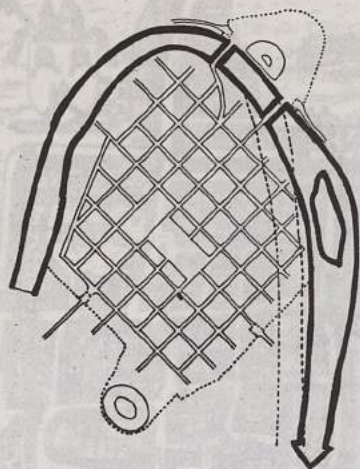
PLAN DE 1801.



PLAN DE BRAUN
ET HOGENBERG
(CIVITATES ORBIS
TERRARUM)
PUBLIE EN 1572-1618.

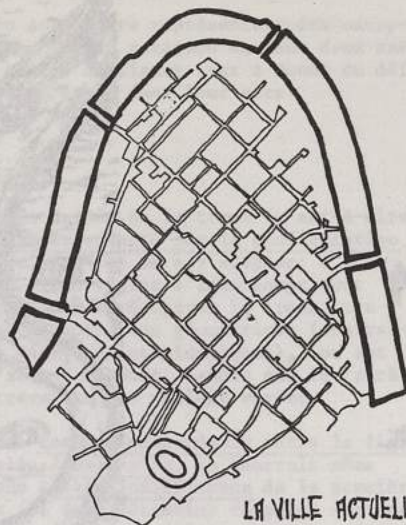
CHESTER.



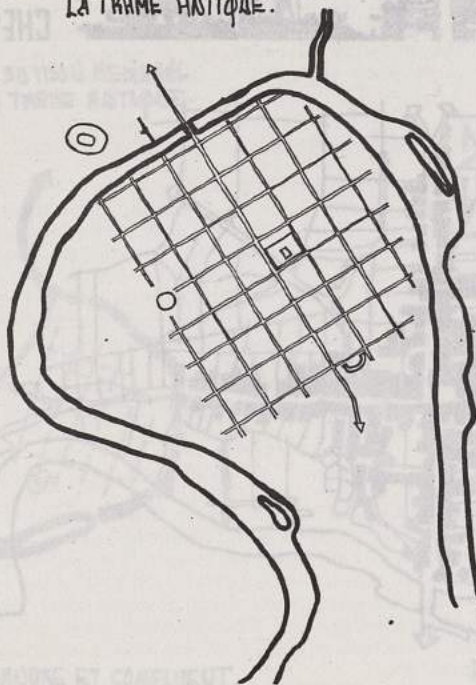


VERONE.

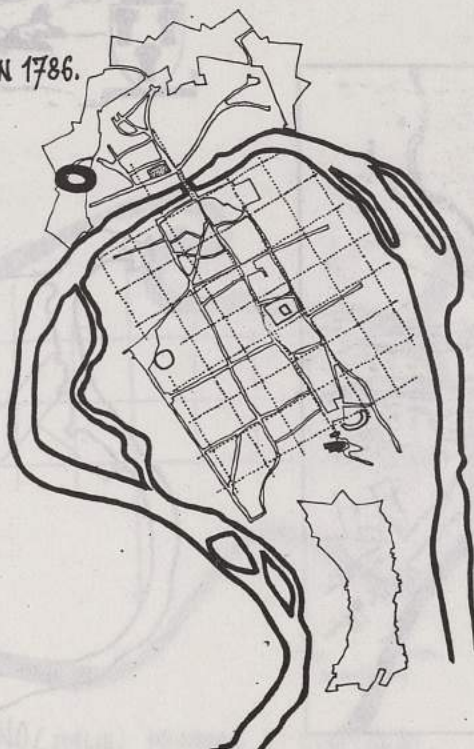
LA VILLE ROMAINE



LA VILLE ACTUELLE

BESANÇON.
LA TRAME ANTIQUE.

LA VILLE EN 1786.

a) Déformation et hiérarchisation de la trame

Les tracés médiévaux de toutes ces villes, au travers l'ancien réseau orthogonal, vont tendre à s'assouplir et à s'adapter aux différents événements amenés par leurs formes urbaines et leur site. S'ils ne sont pas capables de remettre en cause fondamentalement la trame antique, ils vont néanmoins renforcer ou amenuiser certaines de ses caractéristiques et remodeler partiellement son dessin.

Dans le cas du site de méandre, ce sont alors les ponts, le tracé du fleuve, le relief et les enceintes fortifiées qui vont être ses facteurs de modifications les plus sensibles.

La trame antique va se déformer plus ou moins fortement, ses voies vont avoir tendance à se regrouper à l'endroit des portes et des ponts, ou au contraire à se dilater et à s'infécher contre un relief comme c'est le cas de BESANÇON, ou seulement le long du fleuve et de ses murailles comme à VERONE ou à CAHORS, ou encore à contourner certains monuments ou ruines, ou au contraire à s'y polariser. La trame viaire médiévale se met donc en dépendance partielle de son site naturel qu'elle retrouve et de son site urbanisé qu'elle découvre.

La trame viaire antique a pu traverser parfois le Moyen-Age et parvenir jusqu'à nos jours presque intacte, comme c'est le cas pour VERONE où les déformations sont finalement secondaires, mais d'autres fois elle n'a pu se maintenir qu'en organisant différemment sa trame d'origine : par exemple en donnant une orientation unique à son tissu et en privilégiant l'un des deux axes.

Nous connaissons deux exemples de ce type de transformation, l'un à BESANÇON où les parcelles très allongées le long de l'ancien cardo ont effacé les îlots carrés originels, l'autre à CAHORS où des ruelles débouchant sur l'axe principal du noyau médiéval distribuent des parcelles parallèles à l'axe antique.

A CHESTER l'évolution est encore différente car ici le cardo et le decumanus se sont bien maintenus, mais c'est le reste de la trame qui s'est estompé, réécrivant ainsi la ville sur un schéma cruciforme.

Déplacement du noyau

Mais la superposition avec stratification n'est pas le seul phénomène d'évolution des villes d'origine romaine car certaines ont connu des déplacements et des extensions même anciens.



Il y a le cas où le centre se déplace vers les limites d'implantation d'origine en choisissant dans le site les parties les plus favorables à un dispositif défensif (généralement contre la rivière et sur les parties les plus élevées du relief).

A MEAUX, le noyau médiéval s'étant cantonné dans la partie Sud de la ville romaine et sur la partie la plus élevée du site, le creusement d'un canal qui a coupé le méandre à son attache a totalement modifié l'implantation de la ville par rapport à sa rivière, en effet la Marne coulant primitivement le long de la limite Nord de la ville antique a fini par emprunter le lit du canal et le noyau médiéval s'est retrouvé de ce fait à l'extérieur du nouveau méandre de la rivière (phénomène de shuntage fluvial).

A PERIGUEUX seule la "cité" (ville réduite du Bas Empire) s'est maintenue autour de la cathédrale entre les anciens amphithéâtres et le forum, tandis que le centre de la ville est passé au Moyen-Age dans la "ville", c'est-à-dire dans le bourg monastique de ST-FRONT.

CAHORS révèle à la fois de la superposition et de la translation car l'axe urbain médiéval s'étant déplacé latéralement et parallèlement à l'axe antique, il a ainsi excentré le noyau urbain sur un bord du méandre.

Pour les raisons que nous avons précédemment citées, les extensions anciennes sont rares, VERONE qui triple sa surface dès le XVI^e siècle est une exception, a BESANCON le développement de la ville sur la rive concave du Doubs n'a lieu qu'au XVI^e siècle et dépasse à peine l'occupation romaine initiale (quartier de l'Amphithéâtre), tandis qu'à CAHORS il a fallu attendre jusqu'à la fin du XIX^e siècle pour que la ville commence à retrouver son ancienne emprise.

Conclusion

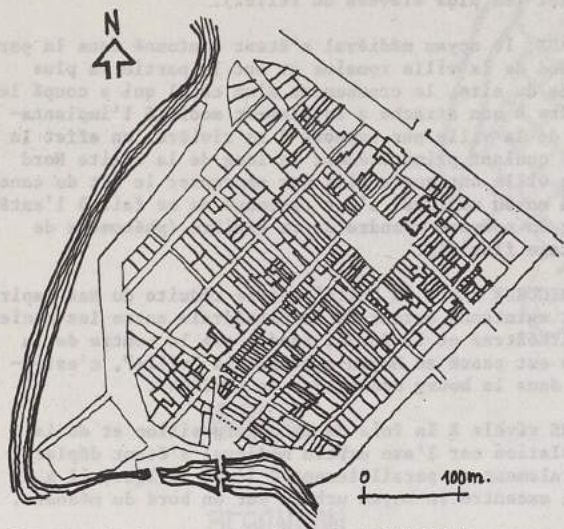
Dans toutes les villes que nous avons considérées l'ancienne trame gallo-romaine a servi de catalyseur et de régulateur pour l'ensemble de leurs mutations et de leurs extensions et a agi comme une structure d'accueil sur laquelle sont venus s'inscrire, à des degrés divers, les nouveaux composants de la forme urbaine. Elle leur a permis de ce fait de réintégrer certaines données du site suivant leurs propres logiques urbaines, mais tout en se "canalisant" à l'intérieur dans un même système de distribution viaire.

2.3.3.2 Les villes neuves de l'époque médiévale

Les tracés préétablis de l'époque médiévale se caractérisent par le fait qu'ils sont presque tous composés sur un même système viarie, celui en échelle, constitué comme nous l'avons vu au début de ce sous-chapitre par deux ou plusieurs voies parallèles et reliées entre elles par un réseau de voies secondaires qui leur sont perpendiculaires; les premières constituent les voies majeures de l'agglomération et distribuent sur chacun de leur côté l'ensemble du réseau parcellaire, tandis que les secondes servent essentiellement de liaison entre les voies majeures et ne distribuent, en principe, pas les parcelles. C'est ce type de système viarie qui est à l'origine de la composition des bastides dans le Sud-Ouest de la France, dont MONTPAZIER en Périgord en est un des exemples les plus purs.

Ce système viarie est alors utilisé essentiellement dans son principe topologique de positionnement et de distribution des parcelles et du territoire, mais absolument pas dans son principe géométrique et le tracé viarie de la ville peut affecter des figures et des proportions relativement inattendues suivant la forme du site qu'il traverse.

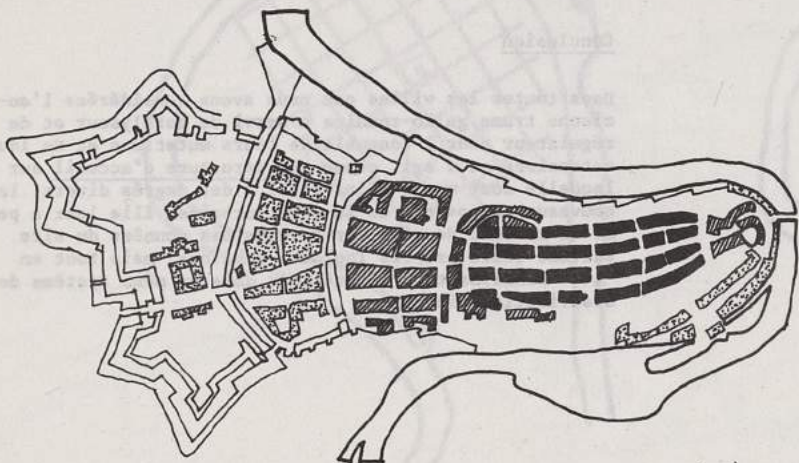
Ce modèle de distribution urbaine est donc extrêmement souple et peut s'adapter facilement aux contraintes du site de méandre. Les adaptations procèdent alors par des déformations d'ordre dynamique (torsions, inflexions, distributions, etc ...), ce qui permet à ces agglomérations d'intégrer facilement leur site en modulant leur tracé viarie à ses "desiderata".



LA BASTIDE DE MONTESQUIOU-VOLVESTRE

LA "BASTIDE" DE BERNE

	1150 - 1250
	1250 - 1350
	XIV ^e - XVII ^e



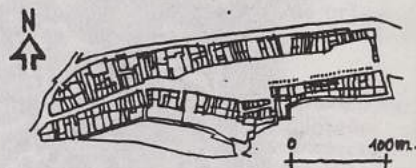
LA BASTIDE DE CARBONNE

Ainsi à CARBONNE et à BERNE nous assistons au même principe de mise en place de la bastide et de ses extensions.

A CARBONNE, la minuscule bastide n'a pas eu véritablement à se déformer pour s'installer sur son promontoire, mais ce sont ses extensions latérales et particulièrement celles situées sur sa partie Sud qui ont dû se fuseler et s'infléchir pour obéir au pincement du relief.

A BERNE, l'action conjointe du château fort, du pont et du relief a fait passer la trame viarie d'un triple système linéaire parallèle au centre du méandre, à un système rayonnant vers son extrémité, tandis que les extensions successives vers l'arrière du site ont maintenu et renforcé le parallélisme original en ne s'évasant que très légèrement.

Le faubourg de NAJAC nous présente un cas de bastide linéaire déterminé par l'étroitesse de la crête et la raideur des versants, car ces deux facteurs l'ont réduite à devoir se composer le long d'une seule rue qui a été dilatée en son centre pour y ménager une place.



LA BASTIDE DE NAJAC.

Mais la géométrie orthogonale peut être parfois maintenue et c'est alors essentiellement l'enveloppe de la ville matérialisée par son mur d'enceinte qui assure la correspondance avec le site, ainsi à MONTESQUIOU-VOLVESTRE et au MAS D'AZIL les enceintes (tronquées pour la première et circulaire pour la seconde) contrastent avec la rigidité de leur tissu intérieur. Il faut malgré tout remarquer que dans ces deux cas le site d'implantation de la bastide est relativement plat et continu, et que le seul accident morphologique est amené par le tracé du fleuve et c'est alors seulement à cet endroit que se produit l'adaptation de la forme urbaine.

2.3.3.3 Les tracés des parcs à la Renaissance et à l'époque classique

Nous ne considérerons ici que les tracés des parcs et des châteaux.

La région parisienne, avec l'ensemble des méandres de la Seine en aval de Paris et ceux de la Marne en amont, nous en offre une série d'exemples, tels le parc du château de ST-GERMAIN-EN-LAYE, celui du VESINET et celui de BOULOGNE-PASSY sur la Seine ou tel celui de ST-MAUR-DES-FOSSES sur la Marne.

Le modèle de distribution viaire transcende ici sa simple fonction distributive pour atteindre une signification politique et philosophique plus vaste qui est celle de tenter d'englober et d'assujettir l'ensemble d'un territoire dans une pensée unitaire et organisatrice.

LES GRANDS TRACÉS.
DES PARCS ET DES CHATEAUX
AUTOUR DE PARIS.
VERS LA MOITIE DU XVIII^{ES}. (DOC: BENEVOLO.)



Ils s'adaptent soit en déformant leurs voies, par des cassures et des troncatures (comme dans la forêt de ST-GERMAIN où l'ensemble des voies s'arrête à la limite du plateau), soit en récupérant les conflits (croisement de voies, butée contre une falaise, etc ...) par des aménagements particularisés tels que carrefours, esplanades, fontaines, etc ..., soit encore en traitant ses points singuliers par des aménagements exceptionnels comme par exemple la terrasse de ST-GERMAIN qui accuse la terminaison du parc et du plateau contre la Seine par un grand cheminement planté, tandis que son aboutissement au-dessus de la commune de CARRIERES est traité en rond-point, ou celle de la grande allée de la Balustrade au château de ST-CLOUD ou encore le grand rond-point de l'Etoile de Mortemart dans le parc du château de PASSY, qui était situé au point le plus haut du méandre de BOULOGNE et juste à la rupture du plateau sur la plaine de BILLANCOURT.

A ST-GERMAIN le tracé rayonnant des voies est désaxé par rapport à l'axe du site à cause de l'emplacement du château qui est situé sur un bord du méandre, tandis que le tracé en "patte d'oie" du méandre du VESINET est organisé transversalement à celui-ci afin de répondre à ce même château. Néanmoins à l'intérieur de la forêt de ST-GERMAIN des tracés secondaires cassent ponctuellement le tracé majeur et reprennent ainsi la direction longitudinale du site.

A ST-MAUR le château est implanté sur la partie la plus élevée du site, juste à l'étranglement du méandre et à la rupture du relief sur la Marne, tandis que son parc descend lentement à l'intérieur de la boucle en n'occupant que la moitié, correspondant à la forme du promontoire, et en s'arrêtant net à ses limites.

Le modèle n'est de ce fait pas figé dans sa forme, mais seulement dans son principe qui est celui de relier géométriquement et dans une suite hiérarchisée un certain nombre d'objets et de lieux entre eux.

Le principe viaire employé est simple et rigoureux et consiste en un système rayonnant de voies organisées préférentiellement à partir d'un élément ponctuel exceptionnel, constitué le plus souvent par un château.

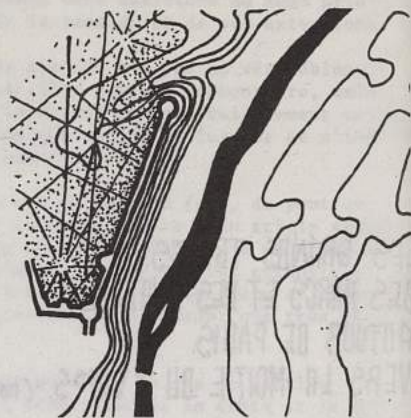
Si le château de ST-MAUR n'aménage qu'une partie de son méandre, celui de ST-GERMAIN, en revanche, aménage l'ensemble du sien en se prolongeant dans la forêt qui borde la ville et son parc et en se continuant même en partie sur le méandre du VESINET qui lui fait face.

Composition avec le support physique

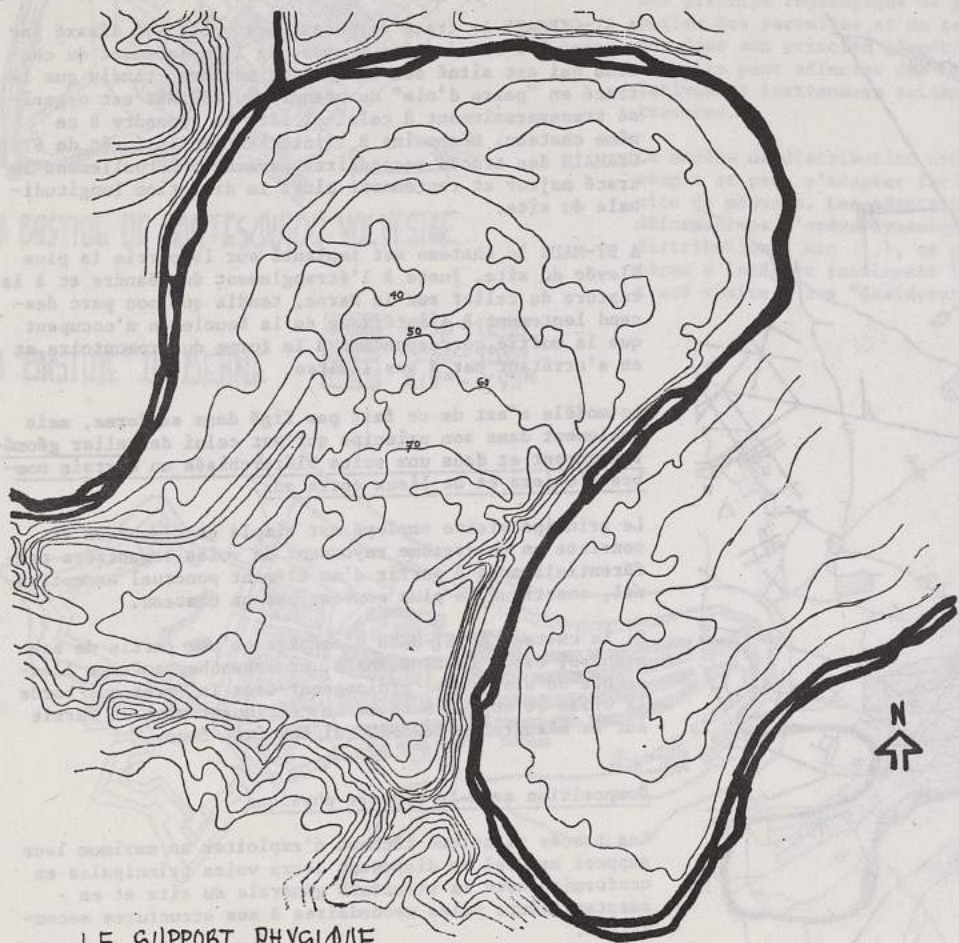
Les tracés classiques tâchent d'exploiter au maximum leur support naturel en disposant leurs voies principales en conformité avec la structure générale du site et en adaptant leurs voies secondaires à ses structures secondaires.

On peut remarquer que dans presque tous les cas le fleuve n'est jamais considéré comme un niveau de structuration mais seulement comme un élément d'arrêt, contrairement au relief qui est utilisé comme le facteur dynamique par excellence de la composition. D'où l'inversion fréquente du système viaire et de ses tracés (rayonnant et expansif du centre vers les extrémités du site), par rapport à la topologie naturelle du méandre, ceci afin de faire éclater au maximum les aménagements contenus à l'intérieur du méandre sur la rive extérieure et de dépasser ainsi, au moins visuellement, les limites du site dressées par le fleuve.

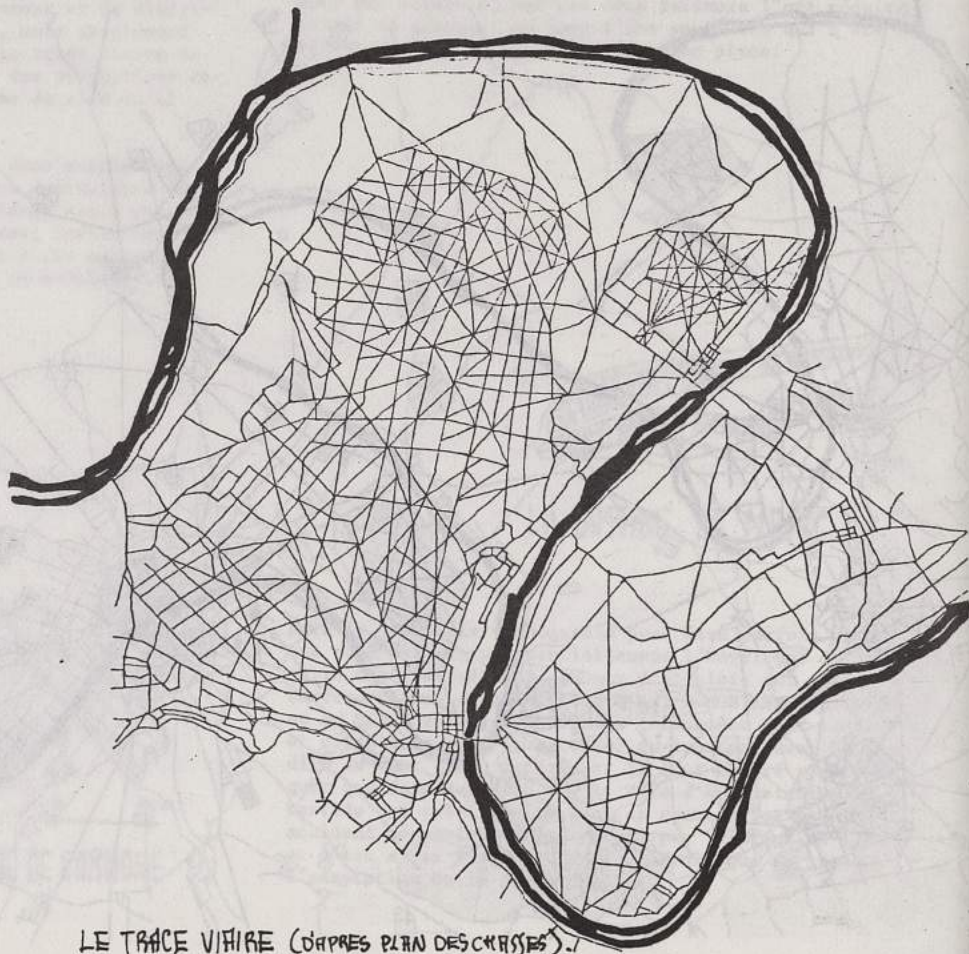
LA TERRASSE
SUR LA SEINE.



LE PARC DE ST GERMAIN EN LAYE.

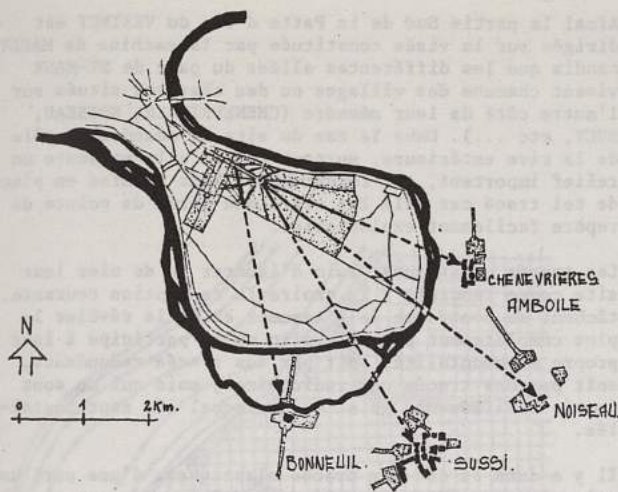


LE SUPPORT PHYSIQUE



LE TRACÉ VIARIÉ (D'APRÈS PLAN DES CHAISSÉS)

LES VISÉES SUR LA RIVE EXTÉRIÈRE.



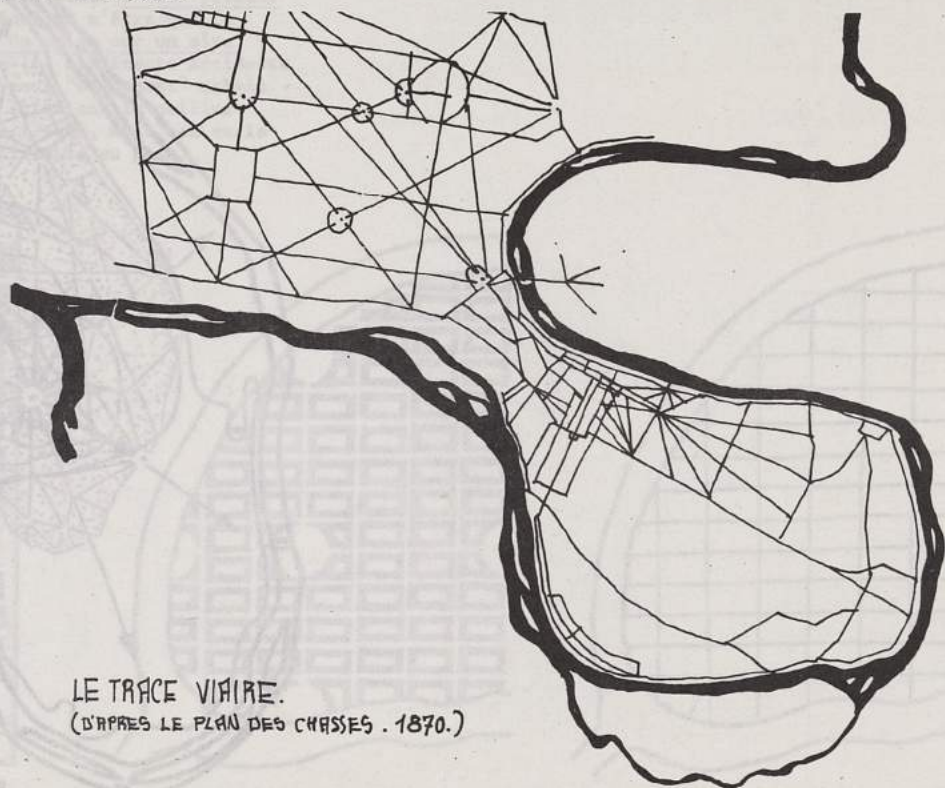
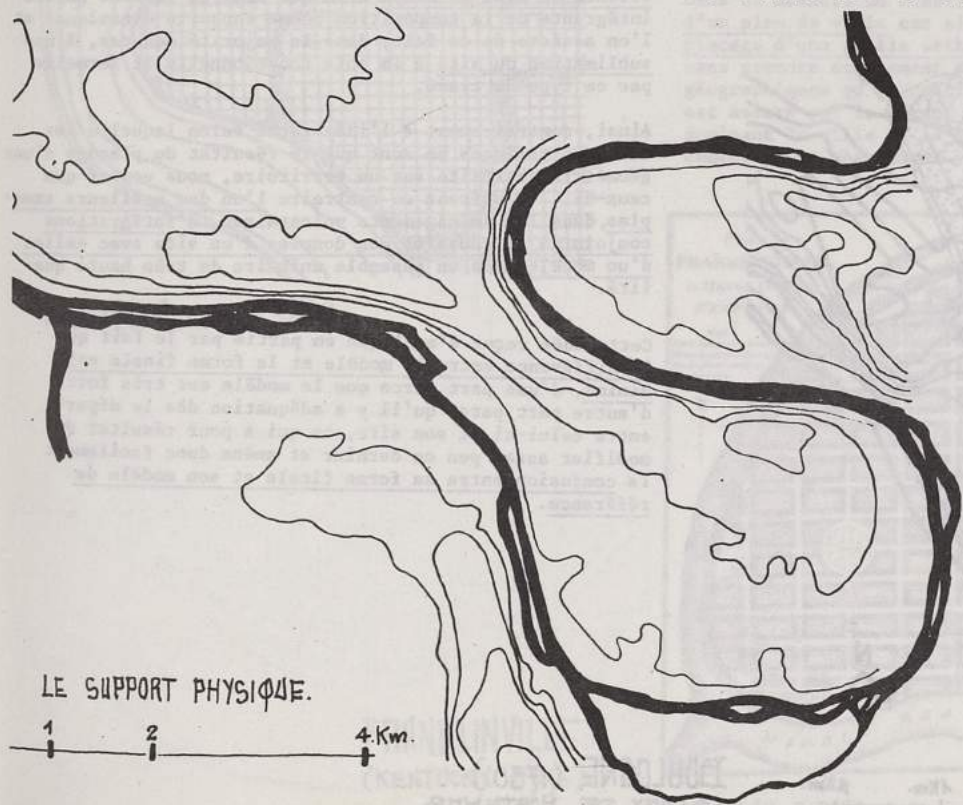
Les sites de méandre possédant le plus souvent une structure orographique intérieure très prononcée, ceux-ci offrent, lorsqu'ils sont bien pris en compte, des potentialités de mise en scène évidentes et faciles à exploiter et s'avèrent être donc des sites très incitateurs pour ce genre d'aménagement.

Composition avec le site urbanisé

Mais les tracés classiques se développent rarement dans un territoire vierge et doivent prendre en compte les objets et les tracés pré-existants à l'intérieur comme à l'extérieur de leur site; ils sont donc obligés de procéder à un deuxième niveau d'intégration après celui opéré avec le site naturel.

Lorsque ces objets possèdent une certaine consistance sémantique (village, église, etc ...) ils sont utilisés comme éléments ponctuels de référence pour fixer les visées des voies principales, tandis que les chemins ruraux sont repris et canalisés dans la trame viaire secondaire.

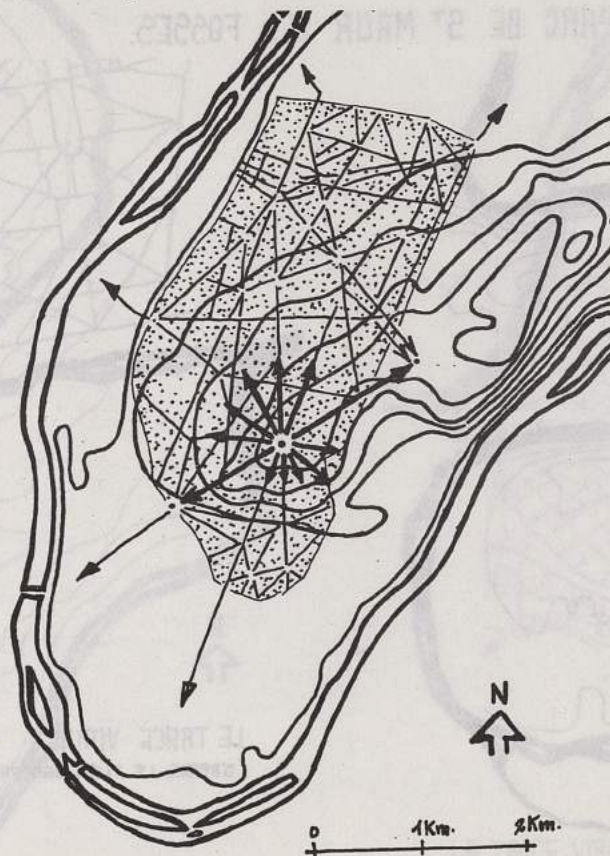
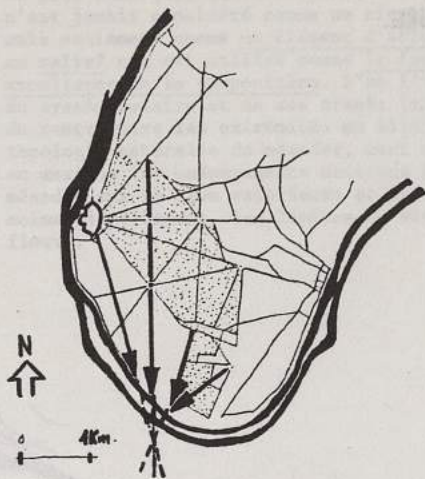
LE PARC DE ST MAUR LES FOSSES.



LE TRACÉ VIAIRE.
(D'APRÈS LE PLAN DES CHASSES. 1870.)

LE SUPPORT PHYSIQUE.

LE PARC DU VESINET
LES VISÉES
SUR LA COLLINE
DE LOUVECIENNES.



Ainsi la partie Sud de la Patte d'Oie du VESINET est dirigée sur la visée constituée par la machine de MARLY, tandis que les différentes allées du parc de ST-MAUR visent chacune des villages ou des châteaux situés sur l'autre côté de leur méandre (CHENEVRIERES, NOISEAU, SUCY, etc ...). Dans le cas du site de méandre le rôle de la rive extérieure, surtout lorsqu'elle présente un relief important, est fondamentale dans la mise en place de tel tracé car elle lui offre une série de points de repère facilement exploitables.

Les tracés classiques, loin d'ignorer ou de nier leur site comme tendrait à le croire la conception courante, tâchent au contraire de l'assumer et de le révéler le plus complètement possible afin qu'il participe à leur propre monumentalité, soit par des tracés redondants, soit par des tracés contradictoires, mais qui ne sont jamais indifférents au site sur lequel ils sont installés.

Il y a dans le cas des tracés classiques, d'une part une volonté de repérage dans les sites qui rend ceux-ci très lisibles et facilement utilisables, d'autre part une volonté de mise en scène afin que ceux-ci fassent partie intégrante de la composition comme supports dynamiques et l'on assiste de ce fait, dans la majorité des cas, à une sublimation du site à la fois fonctionnelle et formelle par ce type de tracé.

Ainsi, contrairement à l'idée reçue selon laquelle les tracés classiques ne sont que le résultat du placage d'une géométrie abstraite sur un territoire, nous voyons que ceux-ci offrent au contraire l'un des meilleurs exemples, dans les aménagements volontaires, d'intégrations conjointes et réussies des données d'un site avec celles d'un modèle dans un ensemble unitaire de très haute qualité.

Cette idée reçue s'explique en partie par le fait que la différence entre le modèle et la forme finale est minime, d'une part parce que le modèle est très fort, d'autre part parce qu'il y a adéquation dès le départ entre celui-ci et son site, ce qui a pour résultat de modifier assez peu ce dernier et amène donc facilement la confusion entre sa forme finale et son modèle de référence.

BOULOGNE (1790.)
LA CROIX DE MORTEMAR.

2.3.3.4 Les villes nouvelles de l'Amérique du Nord à l'époque classique

Entre le XVII^e et le XVIII^e siècles on assiste en Amérique du Nord à l'éclosion d'une multitude de villes nouvelles qui sont le fruit de la colonisation de nouvelles terres.

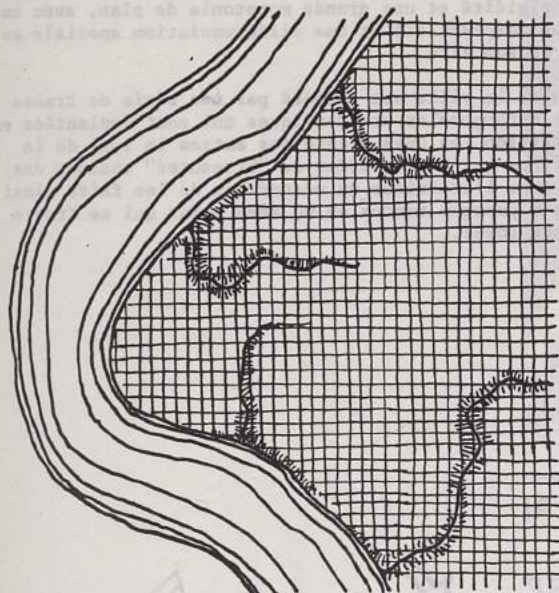
La caractéristique principale de toutes ces villes est celle d'être toutes composées sur un plan parfaitement géométrique qui privilégie le système viaire et le système parcellaire, éminemment fonctionnels, sur tous les autres composants urbains (masses bâties, équipements, etc...). A l'exemple des villes coloniales romaines précédemment analysées, le but était ici de mettre en place une structure d'accueil viaire et parcellaire suffisamment vaste et neutre, afin qu'elle soit capable d'assimiler ensuite tous les types d'extensions urbaines qui pourraient apparaître. Toutes ces villes étant implantées préférentiellement le long d'une voie d'eau (fleuve, lac, etc...), il n'est donc pas étonnant que bon nombre d'entre elles se soient trouvées implantées dans un méandre.

NAUVOO, ville fondée par les Mormons vers 1842 et située dans un méandre du Mississippi, représente l'état premier d'un plan de ville car elle se réduit à n'être que le placage d'une grille orthogonale de voies sur un site sans prendre aucunement en compte les différents accidents géographiques qu'il contient. Le seul "événement" urbain est assuré par le "Grand Temple" situé sur la colline dominant la ville et la vallée du fleuve, mais son emplacement n'est absolument pas identifiable en plan.

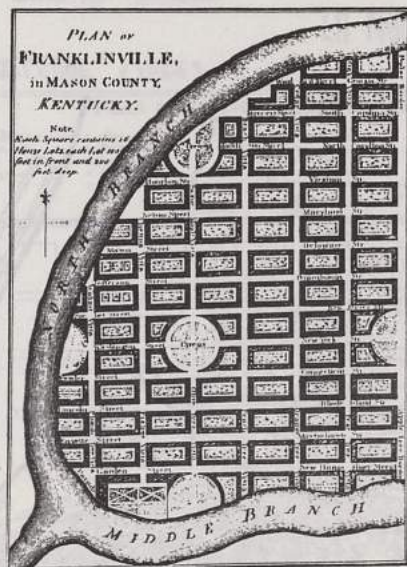
FRANKLINVILLE et HYGEIA sont deux villes nouvelles du Kentucky qui n'ont jamais été réalisées, mais dont leurs projets nous éclairent particulièrement bien sur les principes de composition des villes aux Etats-Unis.

Le projet pour FRANKLINVILLE (1796), bien qu'antérieur à celui de NAUVOO, représente néanmoins une tentative de différenciation spatiale à l'intérieur de son tissu car bien que celui-ci ne soit aussi que le résultat du placage d'une grille orthogonale sur un site, un premier niveau de ponctuation urbaine a été ici recherché par une série de places circulaires identiques, installées au centre du site urbain et à chacune de ses extrémités.

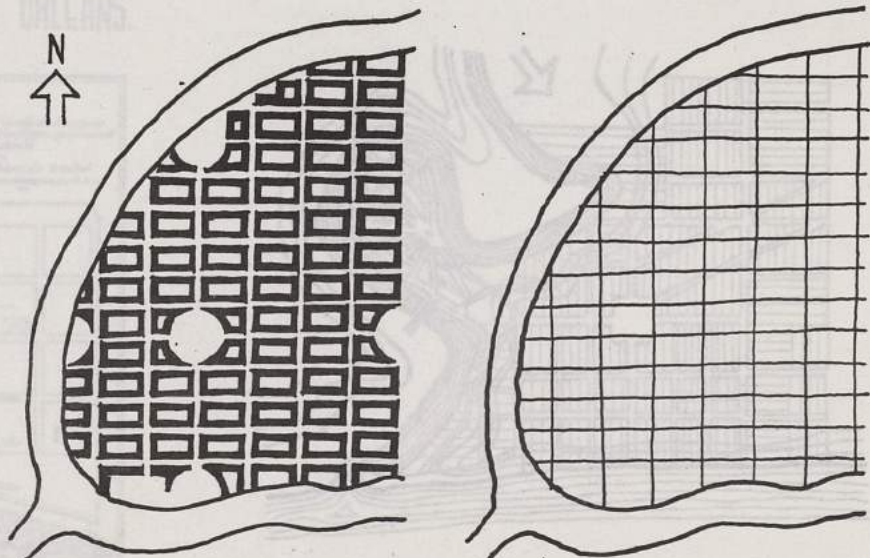
Mais le principe urbain reste encore ici très schématique.



NAUVOO (ILLINOIS) 1842



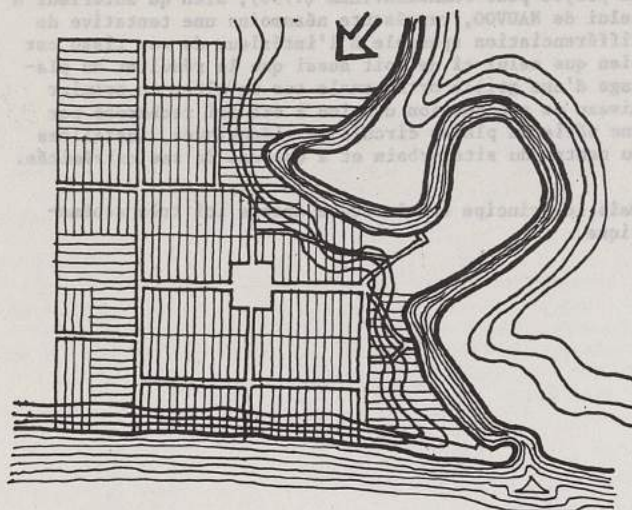
LE PLAN D'ENSEMBLE.



LE RESEAU BATI.

LE RESEAU VIAIRE.

FRANKLINVILLE.
(KENTUCKY. 1796.)



CLEVELAND (OHIO)

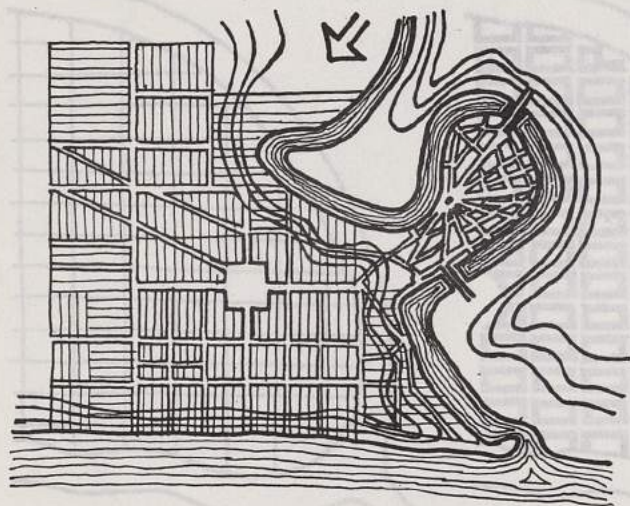
PLAN EN 1796.

Pour la ville d'HYGEIA, dessinée en 1827 par J.B. PAPWORTH, et destinée à être située dans un des méandres de la rivière Ohio, le projet est déjà plus sophistiqué et on assiste ici à une tentative de hiérarchisation et de fonctionnalisation des voies et des places par la superposition d'un tracé rayonnant répondant à la forme courbe de la rivière, sur un tracé orthogonal. Mais ici encore le site semble assez peu consistant et n'entraîne pas véritablement de dialogue avec la forme urbaine.

Dans ces deux villes restées à l'état de projet, leur plan n'a pas pu se confronter au site réel et leur tracé est resté de ce fait à l'état de modèle.

Par contre, pour les villes de CLEVELAND et de LA NOUVELLE ORLEANS, qui se sont effectivement réalisées et développées, la nécessité de prise en compte progressive du site est évidente.

A CLEVELAND, fondée en 1796 sur un plateau au bord du lac Erié et contre la rivière Cuyahoga, le noyau d'origine s'est composé sur un modèle parfaitement orthogonal qui a dû prendre en compte le relief en arrêtant son tracé à la cassure du plateau sur le lac et la rivière. Au début du XIX^e siècle (plan de 1835) l'une des extensions de la ville s'étant prolongée à l'intérieur de l'un des méandres de la rivière, son tracé viarie a été alors composé en fonction des modèles monumentaux de l'époque; sur un principe rayonnant dont le centre est situé au point d'inflexion du méandre.

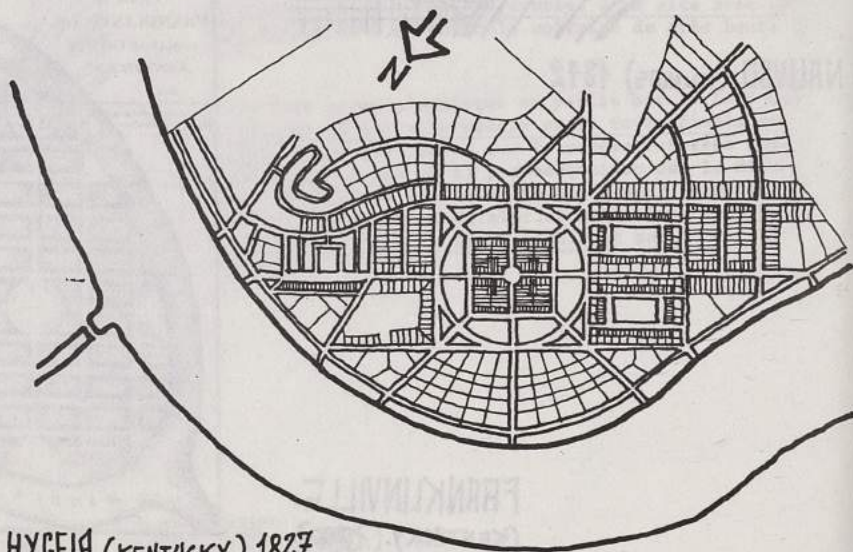


PLAN EN 1835

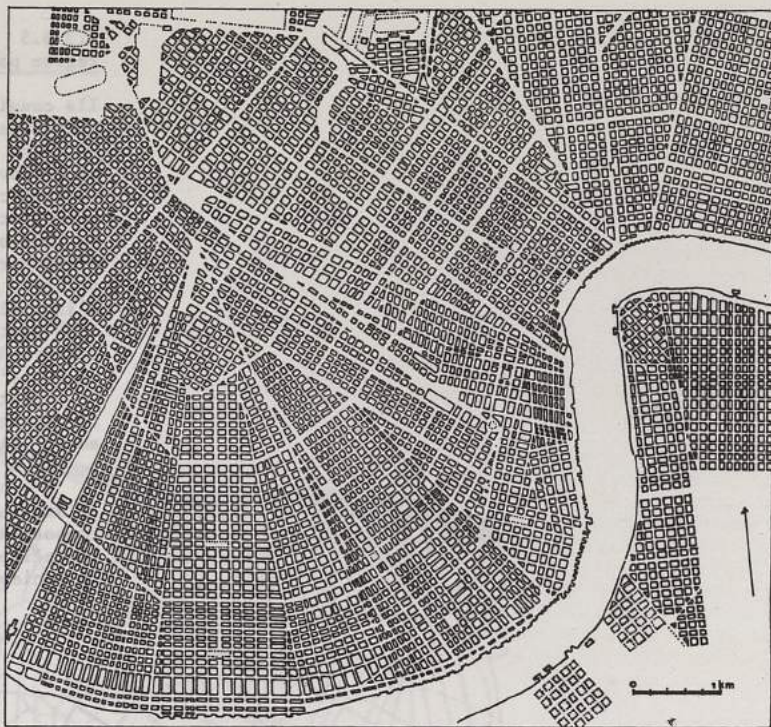
Ainsi la prise en compte de son site s'est faite progressivement et de deux manières différentes pour cette ville suivant l'époque d'intervention que l'on considère; uniquement par une troncature de son tracé viarie aux limites de son site pour son noyau d'origine, et par un tracé spécifique au site de méandre lors de son extension.

LA NOUVELLE ORLEANS, située à l'embouchure du Mississippi sur un de ses premiers méandres, nous présente un cas remarquable de forme urbaine alliant simultanément une grande rigidité et une grande monotonie de plan, avec une certaine adaptabilité et une différenciation spatiale au niveau de son site.

Le plan de la ville est composé par une série de trames viaires orthogonales et identiques qui sont implantées en juxtaposition les unes à côté des autres le long de la rivière, ce qui a pour effet de "biseauter" chacune des trames vers l'intérieur du méandre et de les faire ainsi converger presque toutes en un même point qui se trouve être son foyer.



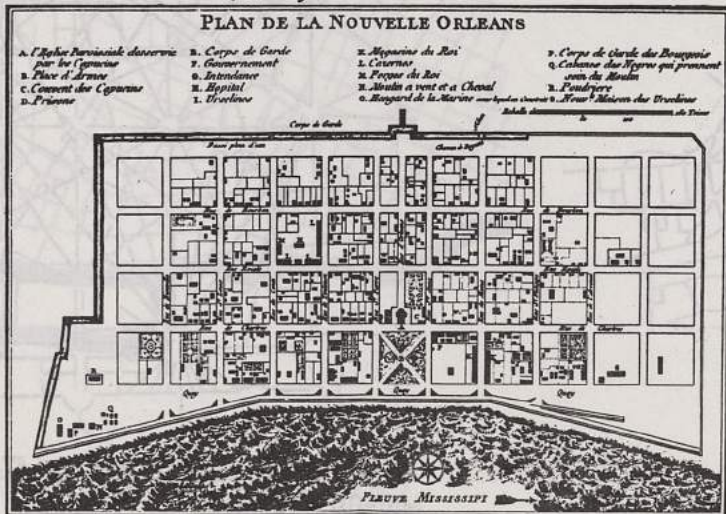
HYGEIA (KENTUCKY) 1827.



LA VILLE DANS SON MÉANDRE.

LA NOUVELLE ORLEANS.

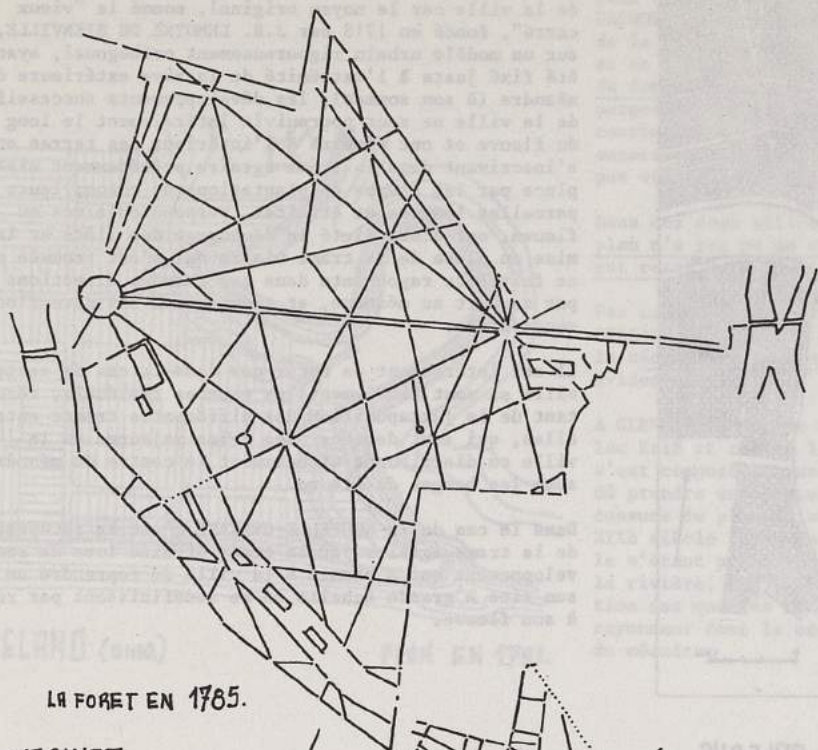
"LE VIEUX CARRÉ" (1764).



Ce tracé s'explique par le principe de développement de la ville car le noyau original, nommé le "vieux carré", fondé en 1718 par J.B. LEMOYNE DE BIENVILLE, sur un modèle urbain rigoureusement orthogonal, ayant été fixé juste à l'extrémité de la rive extérieure du méandre (à son sommet), les développements successifs de la ville se sont poursuivis latéralement le long du fleuve et ont pénétré à l'intérieur des terres en s'inscrivant dans la trame agraire précédemment mise en place par les champs de plantations de coton; leurs parcelles longues et étroites, perpendiculaires au fleuve, ont alors dicté le découpage des îlots et la mise en place de la trame viaire qui s'est trouvée de ce fait être rayonnante dans ses grandes directions par rapport au méandre, et tramée dans ses directions secondaires.

Il est intéressant de noter que dans le cas de cette ville se sont finalement les espaces résiduels, résultant de la juxtaposition des différentes trames entre elles, qui sont devenus les voies majeures de la ville en distribuant directement le centre du méandre avec les berges du fleuve.

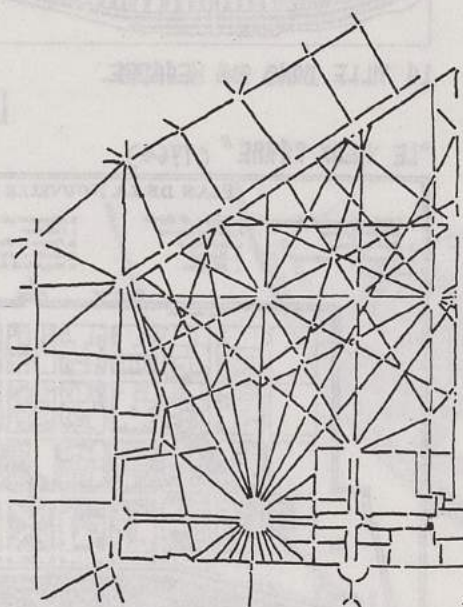
Dans le cas de la NOUVELLE-ORLEANS c'est la récupération de la trame agraire par la trame urbaine lors de son développement qui a permis à la ville de reprendre en compte son site à grande échelle en se redéfinissant par rapport à son fleuve.



LA FORÊT EN 1785.

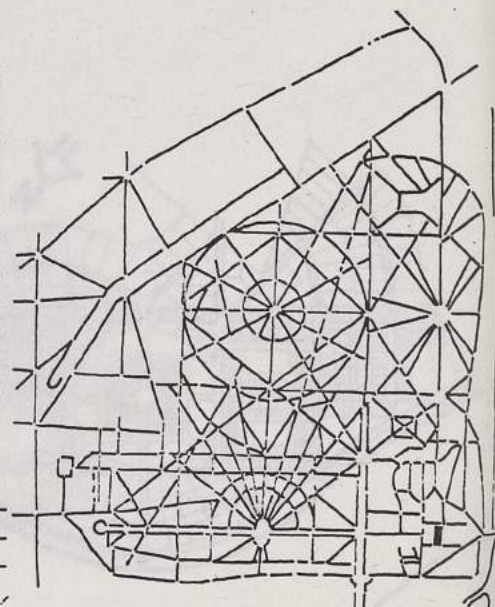
LE VESINET.

ETAT ACTUEL.



LE TRACÉ DU PARC EN 1785.

MAISONS-LAFFITE.

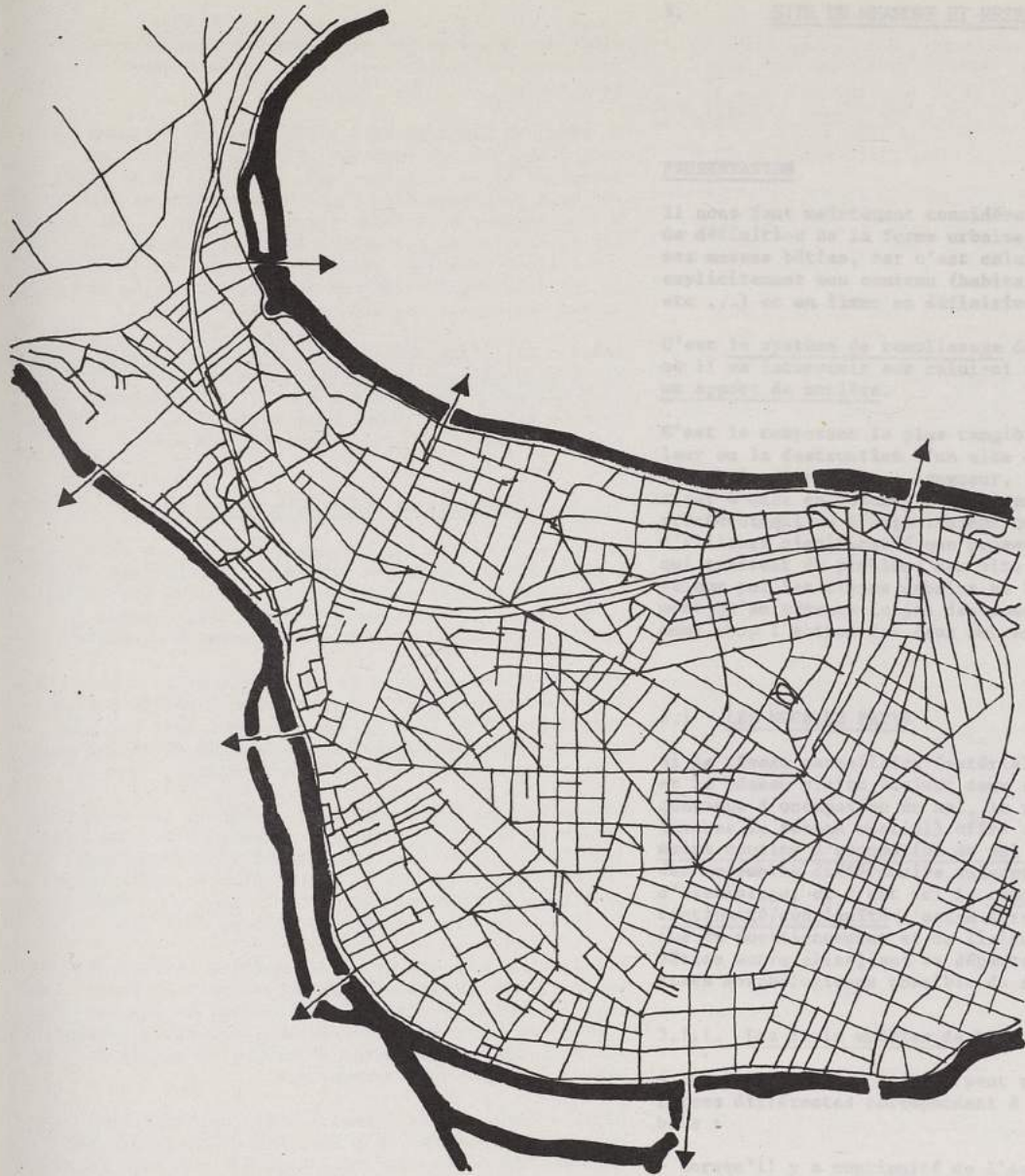


LE TRACÉ ACTUEL (PLAN 1962.)

2.3.3.5 Les tracés de lotissements péri-urbains en région parisienne

Ils consistent le plus souvent en une somme de petites planifications ponctuelles qui, assemblées, peuvent former un tissu urbain relativement homogène. Leur rôle est le plus souvent celui de prolonger un noyau urbain existant ou d'en créer un nouveau à proximité d'une agglomération importante en profitant des opportunités foncières (spéculations sur les terrains) ou fonctionnelles (proximité d'une gare, d'une zone d'activité, d'une forêt, etc ...) offertes par le site. Ces tracés sont alors obligés de s'installer le plus souvent sur des territoires qui sont déjà partiellement urbanisés et qui possèdent, de ce fait, des tracés viaires et parcellaires importants. Dans le cas où ils s'installent dans un site de méandre ils doivent intégrer, non seulement les contraintes amenées par les anciens tracés, existant à l'intérieur du site, mais aussi celles du méandre lui-même, ce qui leur impose donc un double niveau de contraintes pour se développer.

Il existe, autour de PARIS, trois grandes agglomérations composées sur le principe du lotissement, qui se sont installées chacune dans un méandre et en superposition d'un ancien tracé classique de parcs et de forêts, ce sont :



ST MAUR LES FOSSES : LE RESEAU VIAIRE ACTUEL (D'APRES PLAN I.G.N.)

LE VESINET, situé au centre du méandre de la Seine de CHATOU-CROISSY, MAISONS-LAFITTE, fondé par le Banquier LAFITTE sur un des sommets du méandre de ST-GERMAIN-EN-LAYE, enfin ST-MAUR-DES-FOSSES qui s'est constitué progressivement à partir du début du siècle sur le dernier méandre de la Marne en aval de PARIS.

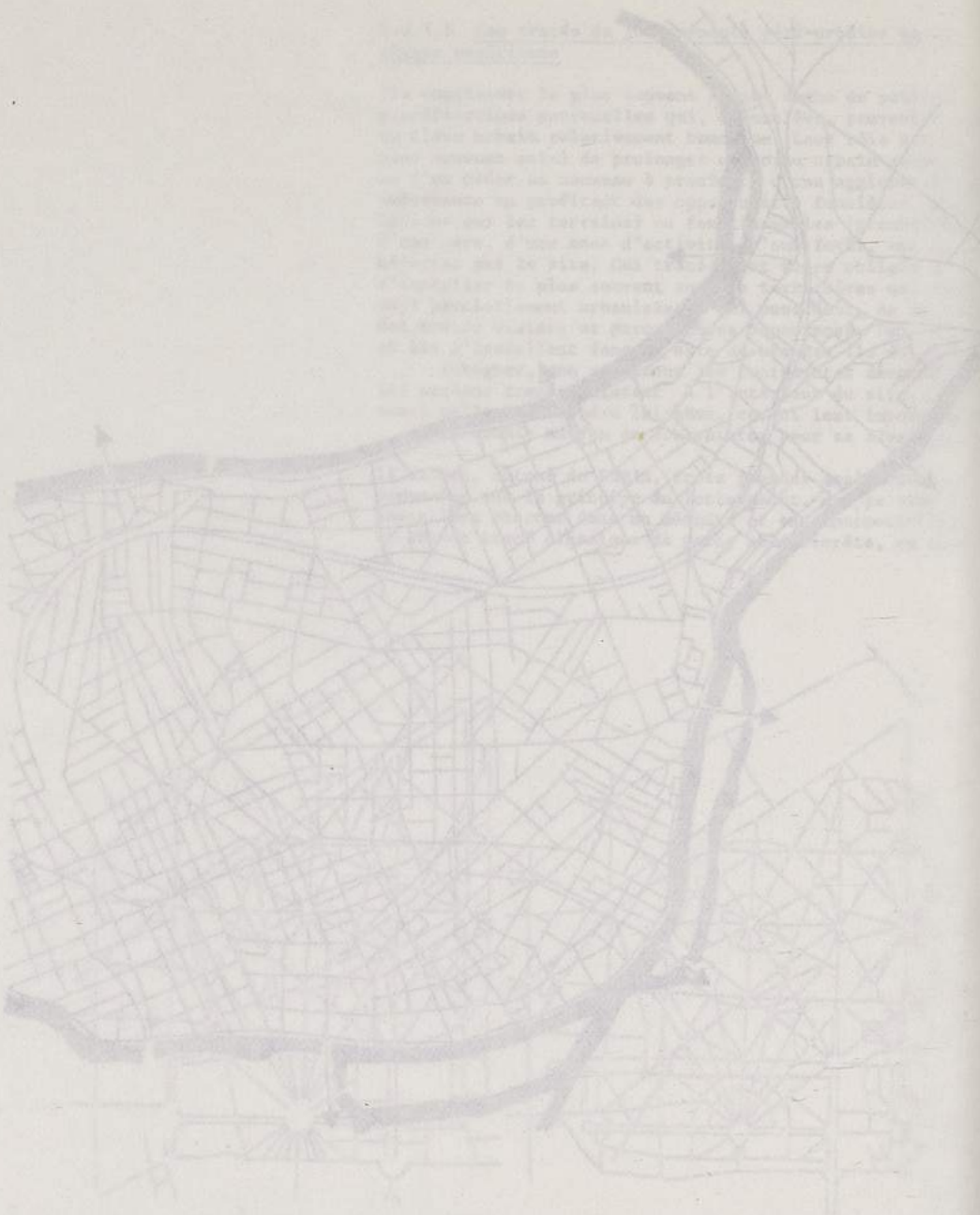
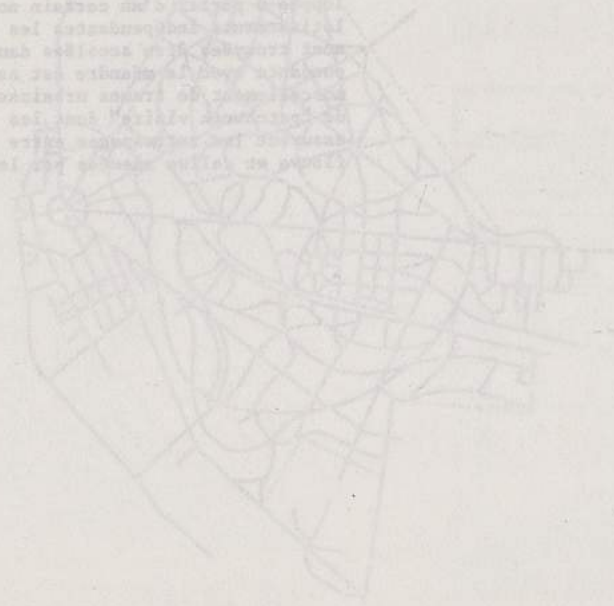
Les lotissements du VESINET et de MAISONS présentent des dimensions trop restreintes par rapport à leur méandre pour être effectivement affectés par la forme de celui-ci et ils ne lui correspondent de ce fait qu'au travers de l'ancien tracé monumental de l'époque classique sur lequel ils se sont installés. Pour ces deux agglomérations il s'agit alors seulement de superposer un deuxième type d'écriture, lui-même monumental mais d'échelle réduite, au tracé précédent. Chacune de ces agglomérations se définit alors plutôt par rapport à la portion de territoire qu'elle occupe que par le méandre lui-même. Ainsi le VESINET est une agglomération de plaine, tandis que MAISONS-LAFFITTE est une agglomération de bord de plateau.

Au contraire à ST-MAUR-DES-FOSSES les différents lotissements qui composent la ville saturent l'ensemble de leur méandre, obligeant ainsi leur tracé viaire à intégrer non seulement l'ancien tracé classique amené par le château, mais aussi la forme du méandre lui-même. A l'inverse du VESINET et de MAISONS-LAFFITTE qui se sont organisées à partir d'une idée directrice d'aménagement et sur un second tracé monumental à l'intérieur du premier tracé classique, l'agglomération s'est développée à partir d'un certain nombre d'opérations de lotissements indépendantes les unes des autres et qui se sont trouvées être accolées dans le même site. La correspondance avec le méandre est assurée dans ce cas par un morcellement de trames urbaines formant ainsi une sorte de "patchwork viaire" dont les directions différentes assurent les rattrapages entre celles amenées par le fleuve et celles amenées par le relief.

LE VERTICAL, ainsi au centre du rectangle de la ligne
de GUYON-CRISTO, MAISON-LAVITTE, tracé par la ligne
de GUYON-CRISTO, MAISON-LAVITTE, tracé par la ligne
de GUYON-CRISTO, MAISON-LAVITTE, tracé par la ligne
de GUYON-CRISTO, MAISON-LAVITTE, tracé par la ligne

les formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
des formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
des formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
des formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
des formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
des formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
des formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
des formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
des formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
des formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE

un certain nombre de formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
un certain nombre de formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
un certain nombre de formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
un certain nombre de formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
un certain nombre de formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
un certain nombre de formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
un certain nombre de formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
un certain nombre de formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
un certain nombre de formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE
un certain nombre de formations du VERTICAL de la MAISON-LAVITTE



ST. JOHN'S F.S. 1902. LE ROYAL HOTEL, CARRIAGE HOUSE, ETC.
ST. JOHN'S F.S. 1902. LE ROYAL HOTEL, CARRIAGE HOUSE, ETC.

3. SITE DE MEANDRE ET RESEAU BATI

PRESENTATION

Il nous faut maintenant considérer le niveau principal de définition de la forme urbaine, celui constitué par ses masses bâties, car c'est celui qui va lui apporter explicitement son contenu (habitations, équipements, etc ...) et en fixer en définitive sa spécificité.

C'est le système de remplissage du site dans le sens où il va intervenir sur celui-ci en surépaisseur par un apport de matière.

C'est le composant le plus tangible dans la mise en valeur ou la destruction d'un site car il l'occupe dans les trois dimensions : longueur, largeur et hauteur, c'est-à-dire en volume, contrairement aux deux niveaux précédents qui ne l'organisaient qu'en plan. Il est d'ailleurs significatif que presque toutes les études qui traitent du problème des sites et de leur mise en valeur par les tissus urbains ne les abordent exclusivement qu'au travers le jeu des masses bâties, oubliant du même coup l'action des deux autres niveaux.

3.1 LES MODELES BATIS

Si le réseau parcellaire (matérialisé par ses limites) et le réseau viaire étaient deux systèmes linéaires et continus d'occupation du sol, le réseau bâti (et son inverse le réseau spatial) offre un système plus ou moins continu d'occupation du sol qui va pouvoir offrir des ensembles différenciés suivant leurs modalités d'assemblage, et c'est ici le rapport topologique de continuité/contiguïté (c'est-à-dire le principe théorique de positionnement et de liaisonnement des masses bâties entre elles) qui va départager les différents états morphologiques possible du réseau bâti.

3.1.1. Les trois modèles de base

A l'échelle urbaine le bâti peut recouvrir trois formes différentes correspondant à ses trois modèles de base :

- Lorsqu'il y a continuité de l'espace et discontinuité de la matière, la bâti est isolé et correspond alors à un modèle ponctuel d'occupation du sol;

- Lorsqu'il y a discontinuité de l'espace et continuité de la matière dans une seule direction, le bâti se développe suivant une direction privilégiée et correspond alors à un modèle linéaire d'occupation du sol.

- Lorsqu'il y a discontinuité de l'espace et continuité de la matière dans plusieurs directions, le bâti se développe, a priori, suivant toutes les directions et correspond alors à un modèle planaire d'occupation du sol.

Ainsi donc si le parcellaire et le viaire ne pouvaient donner lieu qu'à des combinaisons de types linéaires, le réseau bâti, à partir de ses trois modèles de base, peut donner lieu à des combinaisons morphologiques beaucoup plus vastes et beaucoup plus complexes grâce aux différents assemblages que ses modèles peuvent effectuer entre eux.

Le réseau bâti apporte dans son site la troisième dimension (hauteur et volume) que ne possédaient pas les deux autres niveaux précédents et présente de ce fait un degré supplémentaire de complexité dans sa prise en compte.

3.1.2. Modèles bâtis et caractéristiques morphologiques

Chaque ensemble bâti est donc la variation d'un ou de plusieurs de ces trois modèles qui lui ont servi de référence.

Il nous faut maintenant considérer ce qui distingue morphologiquement chacun de ces modèles.

1) Le modèle ponctuel

Il est constitué par des ensembles bâtis isolés les uns des autres.

Topologiquement il peut être considéré par ce qu'il attire où ce qu'il écarte. Il peut donc agir, soit comme un but soit comme un obstacle et amener ainsi des formes d'évitement ou des formes d'attraction. Dans la majorité des cas il peut cumuler ces deux attitudes, ainsi le même clocher d'une église peut être considéré comme un point de référence par rapport à son site général et comme obstacle par rapport à son tissu intérieur.

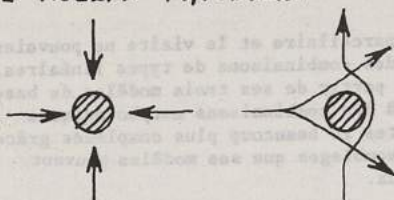
Géométriquement il ne possède ni figure, ni direction privilégiées et c'est seulement le lieu où il s'installe et la fonction qui lui est assignée qui vont les lui déterminer. Des trois modèles bâtis c'est celui qui est géométriquement le plus autonome.

Dimensionnellement il est celui qui présente la plus grande concision de matière et partant les dimensions les plus restreintes et c'est donc sa position et sa fonction dans le site urbanisé plus que ses dimensions qui vont fixer sa valeur.

2) Le modèle linéaire

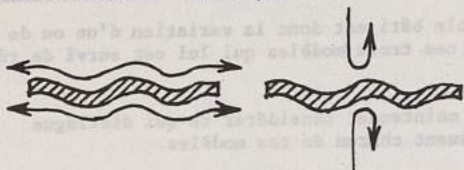
Il est constitué par des ensembles bâtis contigus et disposés dans une seule direction de l'espace et dont les constructions sont relativement bien liées entre elles.

LE MODELE PONCTUEL.



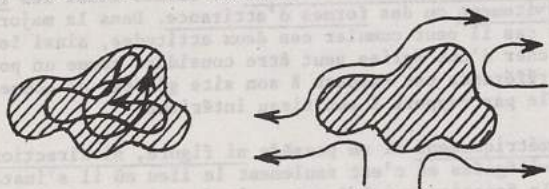
...CE QU'IL ATTIRE OU CE QU'IL ECARTE.

LE MODELE LINEAIRE.



...CE QU'IL RELIE OU CE QU'IL SEPARÉ

LE MODELE PLANAIRE.



...CE QU'IL ENGLOBE OU CE QU'IL REJETTE.

Topologiquement il peut être considéré par ce qu'il relie ou ce qu'il sépare. Il peut donc agir, soit comme une continuité si on le considère dans sa direction longitudinale, ou soit comme une limite si on le considère dans sa direction transversale, amenant ainsi des formes d'accompagnement (continuité bâtie le long d'une rue) ou des formes de barrage (murs d'enceinte des cités médiévales).

Géométriquement il est principalement caractérisé par sa direction mais il peut affecter des figures différenciées orthogonales ou courbes, simples ou complexes, continues ou discontinues.

Dimensionnellement la matière s'étend préférentiellement dans une seule dimension, ce modèle est donc plutôt caractérisé par sa longueur, mais il peut aussi être caractérisé par une épaisseur et partant par une surface et une densité.

3) Le modèle planaire

Il est constitué par des ensemble bâtis contigus et dispersés dans plusieurs directions de l'espace dont les constructions sont relativement bien liées entre elles.

Topologiquement il peut être considéré par ce qu'il englobe ou ce qu'il rejette. Il est caractérisé par l'existence d'un dedans et d'un dehors, ces deux lieux étant alors délimités par une enveloppe dont le tracé peut être plus ou moins défini, ce qui amène ainsi le problème de sa traversée ou de son contournement. Des trois modèles c'est celui qui présente envers son site le plus grand degré d'inertie.

Géométriquement il ne possède ni figure ni direction a priori et peut de ce fait les recouvrir toutes, et c'est alors sa fonction et sa situation dans son site qui vont les déterminer. Sa figure sera fonction de son enveloppe et/ou de son organisation intérieure et ses directions seront fonction des directions principales de son tissu.

Dimensionnellement la matière pouvant s'étendre uniformément dans toutes les directions, il est censé pouvoir occuper l'ensemble du territoire qui lui est imparti. Il faudra ici distinguer 2 critères dimensionnels, d'une part son extension, c'est-à-dire l'emprise occupée par le modèle planaire, d'autre part sa densité, c'est-à-dire sa cohésion interne.

3.1.3. Passages entre modèles

Mais suivant ses dimensions et la façon dont se répète le modèle, ses caractéristiques morphologiques vont pouvoir se modifier sensiblement jusqu'à s'apparenter à celles d'un autre modèle. Ainsi une répétition organisée d'éléments ponctuels peut amener l'élaboration d'un système linéaire, comme c'est par exemple le cas pour les extensions pavillonnaires le long d'une voie de circulation. Il peut aussi amener l'élaboration d'un système planaire

comme c'est par exemple le cas pour ENTREVAUX où la ville est composée par une somme de constructions autonomes et "agglomérées" entre elles suivant un certain ordre.

De même, un linéaire bâti répété systématiquement le long d'une voie va composer un tissu possédant un intérieur et un extérieur qui, lorsqu'il va se répéter dans plusieurs directions de l'espace, va tendre à s'apparenter à un tissu planaire, c'est le cas pour des villes telles que BERNE, BESANCON, CAHORS, etc ... qui étaient composées primitivement sur une répétition de systèmes bâtis linéaires (parallèle pour la première, orthogonaux, pour les deux autres).

Ainsi donc, l'étanchéité entre les trois modèles bâtis est plus théorique que réelle, mais ce sont eux qui vont néanmoins nous aider à qualifier précisément le type de tissu bâti auquel nous avons affaire et révéler alors facilement ses relations avec son site.

3.1.4. Combinaisons des modèles entre eux

Enfin, et c'est le cas le plus fréquent, les trois modèles bâtis peuvent se combiner à l'intérieur d'une même forme urbaine et lui fournir ainsi un tissu bâti relativement complexe qui révèle le plus souvent les différentes étapes de son développement historique.

Ainsi un tissu médiéval de type planaire peut être prolongé sur sa périphérie par un tissu linéaire d'extension implanté au XIX^e siècle, qui peut être lui-même entouré d'une "nébuleuse" de résidences pavillonnaires (tissu ponctuel) d'implantation récente.

Suivant chaque forme urbaine considérée, les différents tissus bâtis qui la composent peuvent être simplement juxtaposés, mais ils peuvent aussi s'interpénétrer, se chevaucher, etc ... et ce sont alors les différentes modalités de combinaisons entre elles qui vont définir la structure propre du réseau bâti de la ville.

Les combinaisons que les trois modèles bâtis sont susceptibles d'entretenir entre eux peuvent avoir lieu dans les trois domaines morphologiques de rapport et ce sont alors leurs différentes modalités de combinaison qui vont définir la structure propre du réseau bâti de chaque ensemble urbain considéré.

Lorsque dans un même ensemble bâti les différents rapports morphologiques qu'entretiennent entre eux ses modèles bâtis sont en redondance les uns avec les autres, celui-ci tend à présenter un haut degré de cohésion et d'homogénéité, à l'inverse lorsqu'ils sont en indépendance ou en opposition, celui-ci tend à présenter au contraire une physionomie disparate et hétérogène.

3.1.5 Bâti constant et bâti singulier

Le réseau bâti arrive normalement en troisième position dans la structuration du site urbanisé (dans le cas le plus fréquent du passage d'un paysage rural à un paysage urbain) et peut donc intervenir sur leur support physique de deux manières :

- Ou bien les masses bâties sont une émanation de l'organisation viaire et parcellaire précédemment mises en place sur le site, et agissent alors plutôt comme un niveau d'accompagnement en intervenant au second degré sur celui-ci. C'est souvent le cas pour les éléments constants du réseau bâti, c'est-à-dire le tissu bâti.

- Ou bien les masses bâties possèdent une consistance propre par rapport aux deux autres niveaux et peuvent alors composer directement avec leur site. C'est souvent le cas pour les éléments singuliers du réseau bâti tels les monuments ou les équipements.

Dans le premier cas la marge de manoeuvre de chaque masse bâtie est faible et reste confinée à son dimensionnement en hauteur et en profondeur à l'intérieur de la parcelle comme aussi au type de continuité qu'elle entretient avec cette dernière et avec son réseau viaire (recul, alignement, etc ...) et c'est alors l'ensemble du réseau bâti considéré en tant que tissu bâti qui peut intervenir sur son site.

Dans le second cas, au contraire, certaines masses bâties suivant leur fonction et leur ordre de préséance dans la forme urbaine peuvent intervenir individuellement sur leur site suivant leur propre logique et drainer ainsi une partie plus ou moins importante de l'organisme urbain avec elles. C'est le cas pour certains objets exceptionnels, tels que l'église, le château ou l'enceinte qui vont pouvoir servir d'abcès de fixation pour l'implantation et le développement de l'agglomération, et ce sont alors les masses bâties secondaires comme aussi les niveaux viaires et parcellaires qui vont devoir s'insérer dans les situations urbaines qu'elles auront mises en place.

Ces deux types de bâti vont donc composer différemment avec leur site.

3.2. SITE ET RESEAU BATI

Pertinence du réseau bâti par rapport à son site

Pour être pertinent avec son site urbanisé, le réseau bâti doit cumuler deux objectifs :

- D'une part correspondre dans sa forme aux fonctions qui lui sont assignées dans la forme urbaine (habitations, équipements, monuments, etc ...)

- D'autre part tâcher d'utiliser de la façon la plus judicieuse possible les données offertes par son support physique afin d'en tirer le maximum d'avantages lors de son implantation (facilité de mise en place des constructions, aide à la lisibilité du tissu bâti, etc ...) tout en mettant celui-ci en valeur (révélation du site par les constructions)

Si les réseaux parcellaires et viaires peuvent être considérés comme des niveaux de passage dans le site dans le sens où (comme nous l'avons indiqué précédemment) leur rôle urbain est celui de présenter des structures d'accueil qui préparent le site à une implantation urbaine en lui donnant une physionomie intermédiaire (site parcellarisé et viabilisé), le réseau bâti doit être considéré au contraire comme la structure d'arrêt par excellence dans le sens où il va terminer le site et lui donner sa physionomie définitive en figeant et en accusant dans des morphologies à chaque fois particulières les situations urbaines préalablement mises en place par les deux premiers niveaux.

Enfin si les tracés du réseau parcellaire et viaire présentent une certaine "non fonctionnalité" dans le sens où ils peuvent facilement accepter des fonctions différentes sur une même forme, comme aussi des modifications de contenu au fur et à mesure du développement de l'urbanisation (passage d'un parcellaire rural à un parcellaire urbain, ou d'un tracé viaire agraire à une trame urbaine, etc ...) la vocation de chaque ensemble bâti est relativement précise dès sa mise en place (l'immeuble d'habitation, le château, l'église, l'équipement public, etc ...), ce qui restreint donc les modifications ultérieures de son contenu.

Ainsi donc si les situations urbaines créées par les réseaux parcellaires et viaires sur leur site peuvent être continuées, reprises et parfois même inversées par le réseau bâti, l'opération inverse est beaucoup plus difficile. Il importe donc que la forme du réseau bâti soit immédiatement pertinente avec celle de son support physique, sous peine de les faire entrer irrémédiablement en conflit l'un avec l'autre.

Domaines privilégiés de rapport avec son site

Si les trois différents modèles bâtis peuvent se combiner entre eux pour donner naissance à des ensembles construits plus ou moins complexes, ils peuvent se combiner aussi avec les formes élémentaires du site considérées au travers de leur schéma morphologique de base : point, ligne, plan (Cf. typologie du support physique) et donner à leur tour naissance à différentes "situations" construites originales qui vont intervenir dans la mise en place du site urbanisé final.

Contrairement au réseau parcellaire ou au réseau viaire qui possèdent chacun un domaine privilégié de rapport avec leur site (géométrique pour le parcellaire, topologique de liaisonnement pour le viaire), le réseau bâti ne possède, a priori, pas de domaine privilégié de rapport

avec son site car les combinaisons morphologiques qu'il est susceptible de présenter avec celui-ci peuvent avoir également lieu dans les trois domaines de rapport.

En effet, le réseau bâti est un réseau qui :

- Du point de vue dimensionnel peut être continu ou discontinu (contrairement aux deux premiers qui ne peuvent être, par définition, que des réseaux continus), c'est-à-dire qu'il peut remplir complètement ou seulement partiellement son site et entretenir avec celui-ci une première famille de rapports morphologiques en ne considérant uniquement que les dimensions relatives du tissu bâti par rapport à son site (proportionné, disproportionné, saturation, sur-saturation, etc ...)

- Du point de vue géométrique il peut composer avec trois vocabulaires géométriques différents (contrairement aux deux premiers qui ne peuvent composer qu'avec un vocabulaire linéaire) et affecter une série de "situations" géométriques relativement étendue qui vont pouvoir à leur tour entrer en relation avec la géométrie du site, donnant ainsi naissance à une deuxième famille de rapports morphologiques et ceci tant au niveau de leur figure (identité, similitude, complémentarité, etc ...) que de leur direction (obéissance, désobéissance, etc ...)

- Du point de vue topologique il peut également jouer un rôle dynamique ou statique pour son site suivant sa position à l'intérieur de celui-ci (contrairement au réseau parcellaire uniquement statique et au réseau viaire uniquement dynamique) et changer considérablement la topologie originelle de son support physique, donnant ainsi naissance à une troisième famille de rapports morphologiques au niveau de leur positionnement (proximité, éloignement, contiguïté, chevauchement, etc ...) et des liaisons (polarisation, vectorisation, obturation, etc ...).

Les différentes actions de chacune de ces familles de rapports se cumulant dans l'ensemble bâti final, celles-ci vont donner naissance à des "situations" bâties différenciées suivant chaque cas :

- lorsqu'elles sont en cohérence les unes avec les autres, elles vont s'additionner et produire des situations bâties très homogènes et redondantes avec leur site, du type "assimilation" ou "sublimation" (mimétisme);

- lorsqu'elles sont en contradiction ou en ignorance les unes des autres, elles vont tendre à s'exclure mutuellement et produire des "situations" bâties relativement incohérentes (aléatoires) ou inverses avec leur site du type "indifférence" ou "contraste".

Enfin lorsqu'elles vont être plus ou moins cohérentes entre elles, elles vont s'associer en s'additionnant ou en s'excluant et donner ainsi naissance à toutes les autres "situations" bâties possibles et passer ainsi, insensiblement, de l'assimilation au rejet en en traversant toutes les graduations intermédiaires.

Ceci montre bien la complexité de rapports morphologiques qui le site et son réseau bâti peuvent entretenir entre eux et la multiplicité de cas de figures qu'il falloir prendre en compte dans leur typologie.

3.3 LE CAS DU SITE DE MÉANDRE

Dans une première partie nous considérerons le réseau bâti dans son ensemble, c'est-à-dire sans distinguer précisément ses éléments singuliers de ses éléments constants, et nous établirons alors plutôt une typologie de rapport entre le tissu bâti et son site.

Dans une seconde partie nous analyserons trois éléments singuliers du réseau bâti : les fortifications, les châteaux et les églises, et nous essayerons de préciser pour ces trois équipements les relations qu'ils peuvent entretenir à la fois avec leur site et avec leur tissu urbain.

3.3.1. Action du site de méandre sur le réseau bâti

Le support physique peut avoir quatre types d'actions différents sur son réseau bâti, dont les trois premiers concernent sa forme (c'est-à-dire son contenant) et correspondent chacun à l'un des trois domaines morphologiques du rapport et dont le dernier concerne sa fonction (c'est-à-dire son contenu).

- Choix du type de méandre et positionnement à l'intérieur de celui-ci

Le site de méandre peut inciter son réseau bâti à s'installer préférentiellement dans certains types de méandre et en certains endroits de ceux-ci, afin qu'il puisse en tirer le maximum d'avantages urbains (ou le minimum d'inconvénients).

- Mise en place précise du réseau bâti dans le site de méandre

Le site de méandre peut obliger le réseau bâti à subir des adaptations morphologiques plus ou moins importantes, afin qu'il intègre les contraintes que ce territoire peut présenter (comme par exemple l'étranglement de l'étranglement, la raideur des versants, etc ...) déformant et transformant ainsi ces modèles bâtis.

- Dimensions et possibilités d'extension du réseau bâti

Le site de méandre, grâce aux différentes limites que présente son territoire (celles de sa rivière, de son plateau, de sa ligne de crête, etc ...) permet un certain nombre de surfaces d'extension au réseau bâti, que celui-ci peut alors densifier plus ou moins fortement suivant la demande urbaine.

- Vocation et hiérarchisation des masses bâties suivant leur position dans le site

Suivant le lieu où il s'implante dans le méandre, chaque ensemble bâti acquiert une valeur urbaine particulière qui peut être ensuite utilisée dans la structuration de la ville. Le site peut donc intervenir efficacement dans l'organisation fonctionnelle et hiérarchique de la forme urbaine.

3.3.1.1. Choix du site de méandre et positionnement à l'intérieur de celui-ci

Nous avons remarqué, au début de cette typologie, que la raison d'être d'une forme urbaine dans un site de méandre pouvait être voulue ou subie, mais qu'en tout état de cause celle-ci devait forcément composer avec ce type de support physique si elle voulait effectivement s'y installer en en tirant le maximum d'avantages. C'est alors son positionnement à l'intérieur du méandre qui va aider à sa plus ou moins bonne adéquation avec celui-ci.

Le choix du site de méandre comme lieu d'implantation pour une agglomération et son positionnement à l'intérieur de celui-ci sont principalement fonction, d'une part des caractéristiques géomorphologiques du méandre considéré, d'autre part des vocations principales de l'agglomération et enfin des caractéristiques morphologiques de son tissu (c'est-à-dire des modèles bâtis auxquels obéit son réseau). Si ces trois facteurs de détermination vont souvent de pair, ils peuvent malgré tout présenter des conflits entre eux, qui se répercutent plus ou moins sensiblement sur la forme finale du tissu bâti.

a) ... Suivant les caractéristiques géomorphologiques de chaque méandre

Nous ne répéterons pas ici les caractéristiques géomorphologiques des méandres et les potentialités urbaines qui en découlent (Cf. typologie du site physique de méandre) mais il nous faut néanmoins relever les caractéristiques négatives que ce site est susceptible de présenter et qui vont dans presque tous les cas empêcher ou rendre difficile une quelconque installation urbaine. Elles sont relativement constantes et sont au nombre de trois qui vont jouer un rôle de "repoussoir" pour toute installation urbaine et de blocage pour ses extensions ultérieures.

-1) Inondabilité de la plaine alluviale

En effet malgré la facilité d'aménagement qu'elle représente (site horizontal) et la présence de la rivière, la plaine alluviale est un site fragile car sujet aux inondations et c'est alors souvent la première courbe de niveau échappant à la crue des eaux qui sert de référence pour l'urbanisation et de limite à son tissu bâti; nous pouvons constater ce phénomène à NOYERS-SUR-SEREIN (limite des anciens remparts) ou à NEUVILLE-SUR-OISE (implantation de la rue principale en diagonale dans son méandre afin de suivre la courbe de niveau), comme aussi dans presque toutes les agglomérations qui se sont installées sur les bords de rivières.

-2) Mauvaise exposition de certains versants

Les versants tournés vers le Nord sont plus difficilement occupés par un tissu bâti et laissés préférentiellement à des fonctions rurales, telles que forêts et pâturages.

-3) Raideur excessive de certaines pentes

Cette raideur empêche l'implantation facile d'un tissu bâti et bloque l'urbanisation en pieds de coteaux ou en rebords de plateaux, comme c'est par exemple le cas pour les faubourgs de SEMUR-EN-AUXOIS à l'arrière de la ville ou ceux de FOUGERES et de THOUARS.

b) ... Suivant la vocation de l'agglomération et de son tissu bâti

-1) La fonction dominante

C'est la fonction dominante de l'agglomération à l'instar de sa fondation (commerciale, industrielle, défensive, etc ...) qui va "inciter" son tissu bâti à composer préférentiellement avec certaines données de son support physique, c'est-à-dire à s'installer dans certains types de méandre et sur certaines parties de ceux-ci au détriment de toutes les autres, et tendre à les saturer avant de s'étendre sur les autres parties de son territoire.

Ce qui est significatif pour un tissu bâti c'est non seulement les parties du site qu'il choisit ou accepte comme lieux d'implantation, mais aussi les parties du site qu'il refuse ou délaisse.

Nous pouvons ainsi distinguer trois types d'agglomérations suivant le type de méandre qu'elles investissent, la façon dont elles s'y positionnent et les potentialités qu'elles choisissent de prendre en compte.

- Les agglomérations qui tâchent de s'installer dans des sites commodes à aménager et facilement accessibles et qui choisissent (ou acceptent) les méandres de grandes dimensions présentant des caractéristiques géomorphologiques peu prononcées (site plat et continu de plaine alluviale ou de plateau).

Elles sont alors plus préoccupées par la neutralité et l'extension du site, comme aussi par ses facilités de communications (fluviales et routières) que par ses qualités intrinsèques.

Dans ce cas le site de méandre est peu pertinent pour la ville, sinon par la voie d'eau qu'il lui offre (communication, eau potable, possibilités d'activités portuaires et industrielles liées au fleuve).

Le tissu bâti tend à s'implanter sur les parties les plus faciles à aménager (sites horizontaux) et délaisse ses parties accidentées (collines, versants, falaises, etc ...).

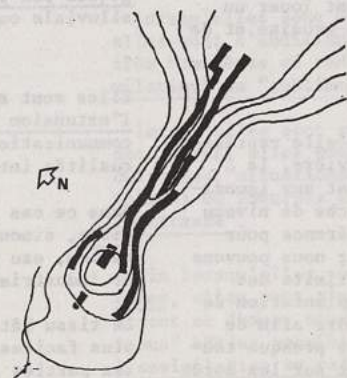


VUE CAVALIERE DEPUIS LE SUD-OUEST.



LA VOUTE CHILHAC.

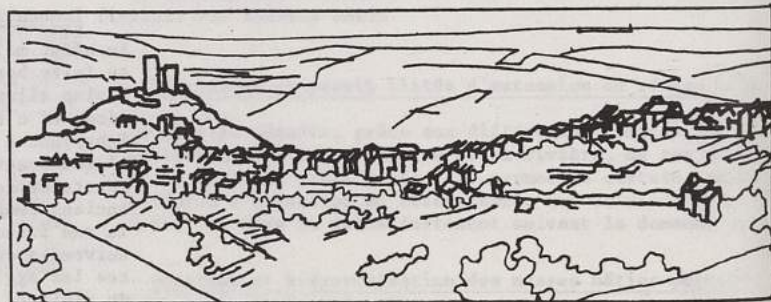
SCHEMA TOPOGRAPHIQUE



NAJAC.

SCHEMA TOPOGRAPHIQUE.

PROFIL VU DU SUD.



Nous avons déjà vu dans la Typologie du Réseau Viaire que c'est le cas pour presque toutes les villes composées sur un tracé planifié, telles les villes gallo-romaines dans l'Antiquité ou les villes d'Amérique du Nord au XVII^e siècle et jusqu'au XIX^e.

- Les agglomérations qui tâchent de s'installer dans des sites difficiles d'accès et particulièrement bien isolés du reste de leur territoire, même si ceux-ci présentent des difficultés d'aménagement importantes. Elles ont une nette tendance à s'installer dans les sites de méandres et particulièrement dans les méandres de petites dimensions qui possèdent des caractéristiques géomorphologiques très prononcées, telles qu'on peut les trouver dans les méandres encaissés en "W" et en "O". Elles sont alors directement intéressées par les qualités intrinsèques du site de méandre (cul-de-sac, isolement, double limite : hydrographique et orographique, etc ...) et organisent leur aménagement en conséquence.

Dans ce cas le site de méandre est globalement pertinent pour la ville et son tissu bâti cherche à en tirer le maximum d'avantages.

Dans la majorité des cas la forme urbaine tâche à s'isoler de son territoire environnant, et plus particulièrement de son arrière pays, en se projetant le plus en avant possible dans le méandre et en s'implantant à son extrémité. C'est le cas pour beaucoup de villes fortifiées du Moyen-Âge, telles : THOUARS, FOUGERES, SEMUR-EN-AUXOIS, etc ... qui tirent ainsi profit de la présence conjointe du fleuve et d'un relief pour aider à leur défense.

Mais cet isolement amène la différenciation qui va pouvoir être utilisée comme moyen de mise en valeur et de signification pour les objets ainsi implantés, ainsi l'Abbaye fortifiée de LA VOUTE-CHILHAC cumule les deux fonctions de défense et de présentation en s'installant à l'extrémité de son méandre. C'est le même cas pour les églises de RIEUX, de CARBONNE et d'UZERCHE, ou pour la cathédrale de DURHAM en Angleterre. C'est aussi le cas pour les châteaux des villes médiévales précédemment mentionnées, comme aussi pour celui de NAJAC. Ces objets cherchent alors à cumuler le double avantage de voir et d'être vus.

- Enfin les agglomérations qui sont plus intéressées par certaines potentialités particulières du site de méandre, que par ses potentialités générales et qui choisissent de ce fait de s'installer en certains points précis de celui-ci au détriment de tous les autres.

Dans ce cas la forme générale du méandre est peu pertinente car ce ne sont que certaines de ses parties qui importent pour l'implantation du tissu bâti, elle peut même s'avérer être parfois contraignante pour le tissu bâti et c'est alors seulement les tracés parcellaire et viaire de la ville qui la prennent en compte.

Nous pouvons trouver ainsi des tissus bâtis qui composent plutôt avec :

. le relief du méandre : c'est le cas de MONTHEREUX et de NAJAC qui ne prennent finalement en compte de leur méandre respectif que sa ligne de crête . C'est aussi le cas pour le premier noyau d'implantation de CARBONNE dont la bastide médiévale s'est installée sur le point le plus avancé du plateau contre le fleuve, mais non pas vraiment dans le méandre, etc .. Dans ces différentes agglomérations, ce sont plutôt les particularités orographiques du site de méandre qui sont retenues et non pas vraiment ses caractéristiques hydrographiques.

. la rivière du méandre : c'est le cas pour les tissus linéaires de MONTHERME et de CHOOZ implantés contre leur rivière et parallèlement à celle-ci, et aussi le cas pour des villes plus importantes telles que CHARLEVILLE (ville frontière et port) et ROCHEFORT (arsenal et port), etc ... Dans ces différentes agglomérations c'est plutôt la caractéristique du site de méandre comme site de rivière qui est retenue.

. l'étranglement du méandre : c'est le cas pour MEZIERES, LUZECH, AMBIALET, COMBRET, CHATEAU-LARCHER, etc ... où seul l'étranglement est occupé par le tissu bâti, tandis que le reste du méandre est plutôt laissé aux aménagements ruraux (champs, prés, forêts). Dans ces différentes agglomérations ce sont alors plutôt l'étroitesse du site et sa possibilité de sectionnement transversal qui sont retenues comme références principales pour les aménagements. Mais si à MEZIERES la position de la ville cumule les avantages de l'étroitesse du méandre et de l'élévation du site (car les fossés transversaux sont en contradiction avec leur relief) à LUZECH au contraire l'étranglement du méandre et la position de la ville coïncident exactement avec l'endroit du site où celui-ci est le plus bas (et l'ancien canal ne fait qu'accentuer la direction transversale naturelle de ce site). Ainsi malgré un même principe de positionnement dans le méandre, la première ville compose plutôt avec les points hauts de son relief, et la seconde avec sa plaine alluviale

. etc ...



COMBRET.

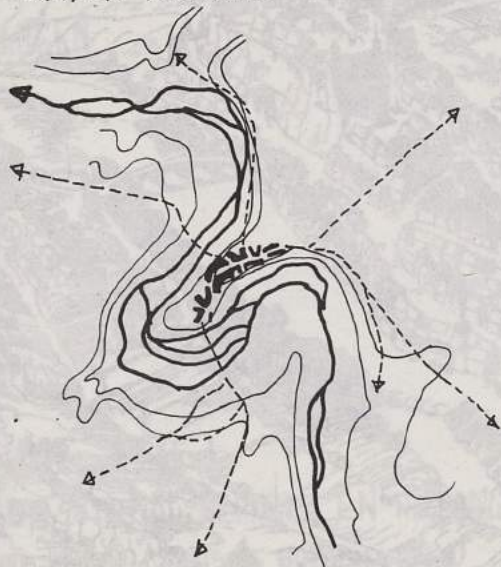


0 1 Km.



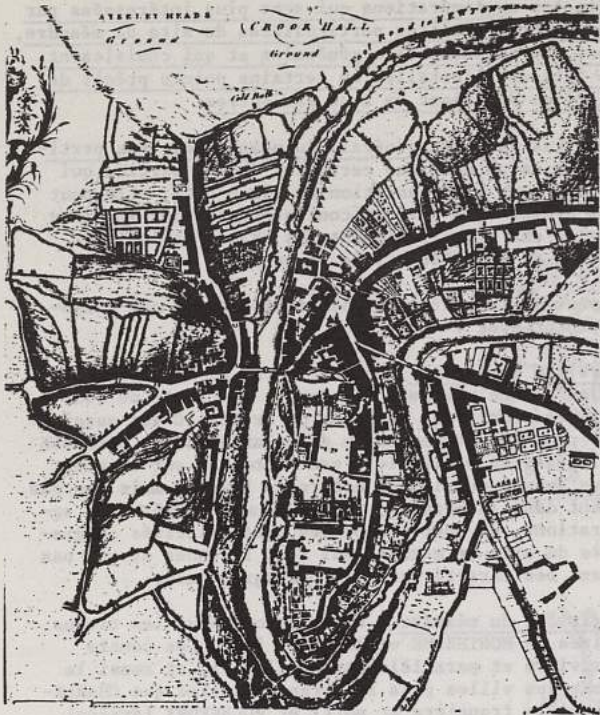
MAS D'AZIL.

CHATEAU-LARCHER.

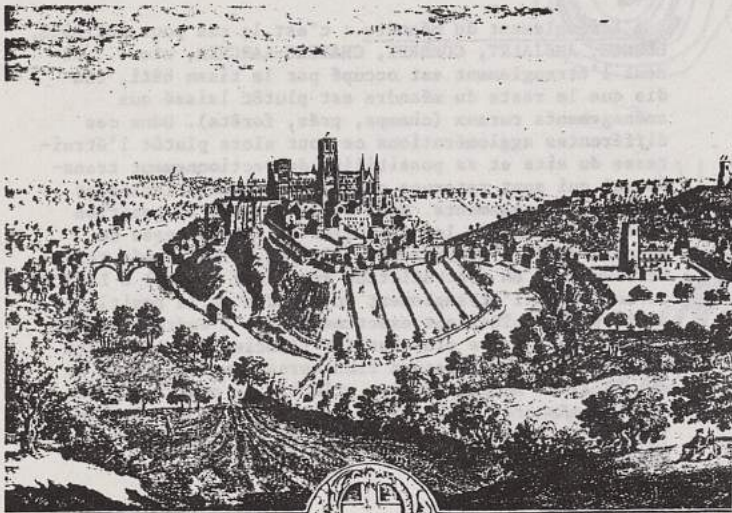


MONTHEREUX.

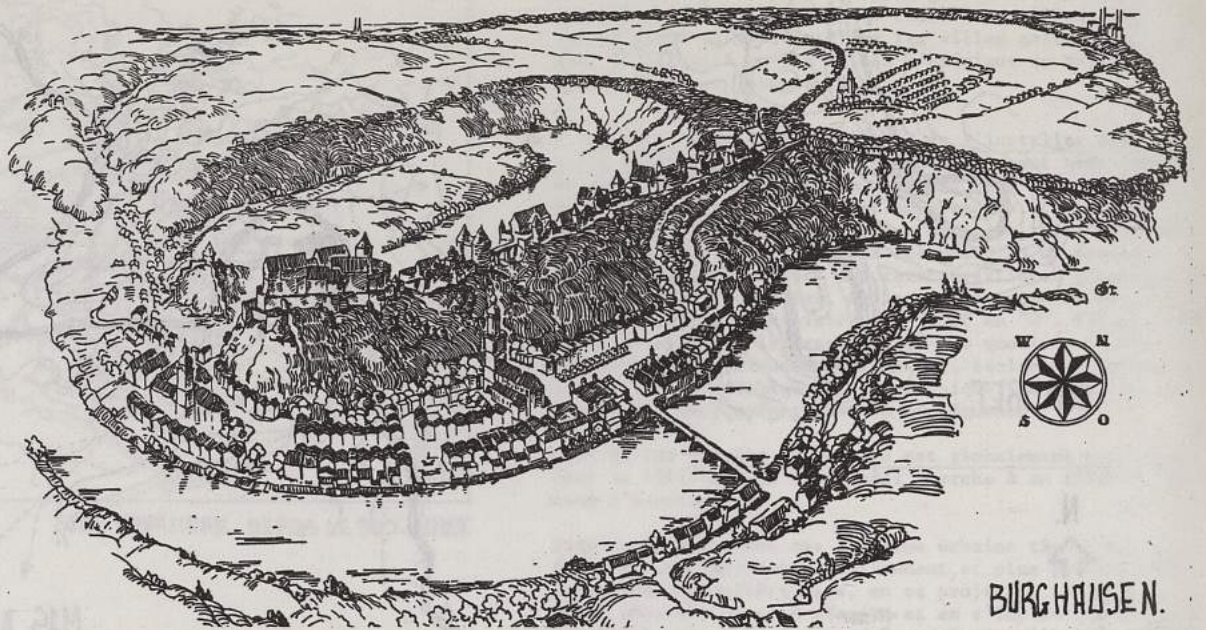




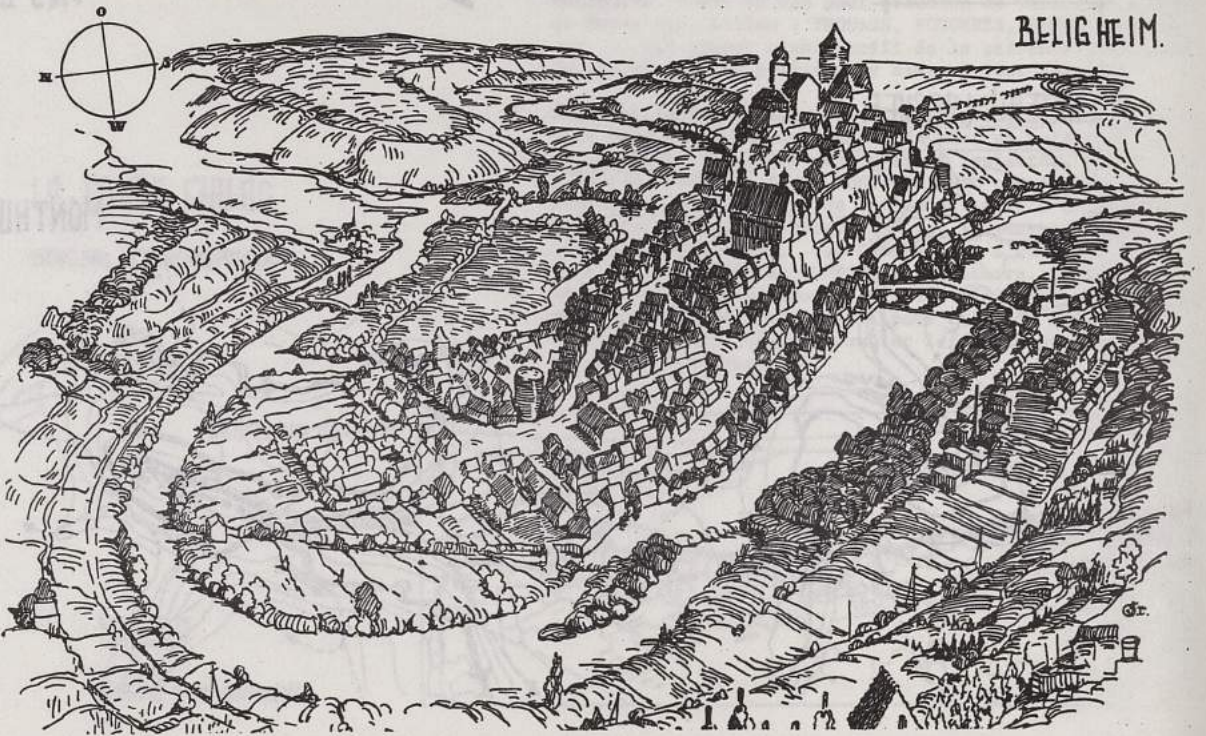
DURHAM EN 1749.



The South West Prospect of the City of DURHAM.



BURGHAUSEN.
BELLIGHEIM.





ELBOGEN.

TROIS VILLES DE CRETE
DANS DES SITES DE MEANDRE EN ALLEMAGNE.

(DOC. MAX GRANZ: "DEUTSCHE STÄDTBILDERN.")

On peut remarquer que dans tous ces exemples le phénomène de cul-de-sac est plutôt ressenti comme une contrainte à laquelle le tissu bâti tente de palier, soit en se "collant" contre le fleuve et en correspondant avec sa rive extérieure (au moyen de ponts, gués, etc ...), comme on le voit à MONTHERME, MELUN et ROUEN, etc ..., soit en se repoussant vers l'attache du méandre afin de garder un contact étroit avec son arrière pays (au moyen des voies de circulation et grâce au phénomène de shuntage comme on le voit à CARBONNE (pour sa bastide), mais aussi à LUZECH (étape de passage vers CAHORS), etc ...

-2) Les changements et les adjonctions de vocations

Mais la fonction dominante d'une ville peut varier considérablement dans le cours de son développement et se transformer, soit en disparaissant, soit en se cumulant avec d'autres fonctions qui peuvent lui être même contradictoires (nous avons déjà noté ce phénomène dans la typologie du réseau viaire).

Ainsi en certaines périodes historiques des phénomènes nouveaux, obéissant à des critères d'aménagement différents de ceux qui ont présidé à l'implantation du tissu original, peuvent venir modifier sensiblement la forme de celui-ci et l'obliger à se modifier sur place (comme par exemple les villes médiévales qui se sont superposées aux tracés antiques comme à CAHORS ou à BESANCON) ou à se prolonger sur sa périphérie en investissant des portions de territoires qui étaient restées libres (c'est le cas de presque tous les sites urbains médiévaux).

Ces phénomènes nouveaux peuvent être par exemple :

- le passage de la ville médiévale (fortifiée et isolée dans son site) à la ville classique et bourgeoise (ouverte au commerce et aux liaisons) comme nous le voyons à THOUARS et à SEMUR-EN-AUXOIS où la ville bourgeoise est sortie de l'étranglement où s'était confinée la ville médiévale pour investir l'arrière du plateau, tandis qu'à CARBONNE les extensions de la bastide, installée à l'extrémité de son promontoire, se sont propagées vers le Nord (l'arrière du plateau et la gare du XIX^e siècle) et le Sud (dans le lobe et l'extrémité du méandre dès l'époque classique).

- l'apparition des voies ferrées et des gares : les voies ferrées peuvent sectionner le méandre et créer des limites à l'extension urbaine (à CHARLEVILLE la voie ferrée a isolé le sommet du méandre du reste de la ville et l'a réduit à un rôle d'entrepôt industriel). La gare déplace le noyau d'activités du noyau ancien et crée un nouvel abcès de fixation (borne de croissance) pour la forme urbaine (CARBONNE, THOUARS, CAHORS, etc ...).

- passage d'un tissu rural à un tissu résidentiel ou à un tissu industriel : qui tend à occuper systématiquement toutes les parties du site restées libres avec une trame construite d'habitations ou d'industries plus ou moins denses et répétitives, comme nous en voyons l'exemple autour de PARIS avec les tissus résidentiels suburbains de ST-MAUR-DES-FOSSES et du VESINET (Cf. typologie du réseau viaire) ou les tissus industriels de BOULOGNE-BILLANCOURT et de NANTERRE-GENNEVILLIERS. Dans le cas des tissus industriels, ceux-ci occupent leur site avec une échelle bâtie totalement différente de celle du tissu d'habitation et présentent des flots construits de très grandes dimensions qui tendent à recouvrir très rapidement leur méandre comme à REVIN pour son méandre amont.

- etc ...

Dans tous ces cas les critères d'aménagement vont avoir tendance à composer avec les parties du site présentant les caractéristiques les plus banales et les moins contraignantes et à refuser par conséquent de composer avec celles du site de méandre lui-même. Le recul des nombreux tissus bâtis vers l'attache du méandre et son plateau arrière, comme aussi leur implantation dans sa plaine alluviale et sur sa rive extérieure, sont des phénomènes significatifs de cette tendance.

D'une manière générale on peut remarquer dans l'évolution de tous les tissus bâtis situés dans les sites de méandre qu'il y a une perte de prise en compte des potentialités spécifiques de ce site (Cf. typologie du support physique de méandre) au profit d'une prise en compte de plus en plus exclusive des nécessités issues du tissu urbain lui-même (économie de mise en oeuvre, facilité de circulation, rigidité des modèles architecturaux et urbains, etc ...), ce qui entraîne une diminution de la valeur de ce site comme déterminant urbain et une ignorance de plus en plus affirmée de ses caractéristiques et de ses potentialités.

-3) Conclusion

En conclusion on peut dire que si ce sont les qualités défensives de ce site qui ont été les principales raisons de son choix comme site urbain à l'époque médiévale, ce sont aussi celles qui sont responsables de son déclin dans les époques suivantes, en effet lorsque cette nécessité défensive s'est atténuée pour les villes (à l'époque classique) et est allée jusqu'à disparaître (à l'époque contemporaine où la qualité primordiale d'un site réside dans le fait d'être bien positionné par rapport aux grands axes de circulation), ce type de site est devenu de moins en moins pertinent, et partant, de plus en plus contraignant pour les implantations urbaines et a été de ce fait déserté ou délaissé par les opérations d'aménagement au profit de sites plus banaux et plus faciles, du type site de plateau ou site de plaine.

c) ... Suivant les modèles bâtis auxquels obéit le tissu urbain

Afin que l'installation du tissu bâti dans le site de méandre se passe aisément il faut qu'il y ait, au moins au niveau du principe, une compatibilité morphologique entre le type de tissu que l'on se propose d'implanter et la partie du méandre sur laquelle il doit venir s'installer (c'est-à-dire qu'il existe un rapport de principe entre la forme du modèle bâti et la forme du site.)

Et l'on peut effectivement remarquer que, dans la majorité des cas, les masses bâties, au travers les modèles qui les sous-tendent, cherchent à s'implanter sur les parties du site de méandre qui sont les plus aptes morphologiquement à les recevoir.

Ainsi :

- les éléments de bâti ponctuels qui correspondent le plus souvent à des éléments singuliers de la forme urbaine et qui possèdent des dimensions réduites par rapport à leur site et à leur tissu, ont tendance, pour se mettre en valeur, à se positionner aux endroits stratégiques du méandre qui correspondent d'ailleurs souvent à ses éléments ponctuels tels que :
 - . Les buttes et les mamelons (château de NAJAC, église d'UZERCHE, etc ...);
 - . le centre du méandre et sur un point élevé (cathédrale de DURHAM, églises de COMBRET et d'AVENE, etc ...);
 - . l'étranglement du méandre (donjon de SEMUR-EN-AUXOIS, ex-château de NOYERS-SUR-SEREIN et de LUZECH, etc ...);
 - . en terminaison d'une ligne de crête et au sommet du méandre (ex-château de BERNE, église de CARBONNE, etc ...)
 - . en bord de plateau (église de RIEUX et de SEMUR-EN-AUXOIS, etc ...).
- les tissus linéaires ont tendance à s'implanter plutôt aux endroits où le site présente des continuités linéaires telles que :
 - . ligne de crête (NAJAC, MONTHUREUX, La VOUTE-CHILHAC, faubourg extérieur de SEMUR-EN-AUXOIS, etc ...);
 - . courbe de niveau (le faubourg extérieur de La VOUTE-CHILHAC, etc ...);
 - . rebord de plateau (les faubourgs arrières de SEMUR-EN-AUXOIS, etc ...);
 - . pied de coteau (village de NEUVILLE-SUR-OISE)
 - . bord de rivière (MONTHERME, etc ...).
- les tissus planaires ont tendance à s'implanter plutôt aux endroits où le site présente des continuités planaires telles que :

SEMUR EN AUXOIS
LE FAUBOURG EXTERIEUR
DU CHAUME PERTUISOT



- . plaine alluviale (NOYERS-SUR-SEREIN, CAHORS, BESANCON, etc ...);
- . plateau (SEMUR-EN-AUXOIS, THOUARS, etc ...)
- . coteaux et versants (AVENE, ENTREVAUX, etc ...).

Cette compatibilité morphologique entre la forme du tissu bâti et celle de son site amène des correspondances géométriques faciles entre l'un et l'autre, mais qui ne sont malgré tout pas exemptes de conflits.

3.3.1.2 Mise en place précise du réseau bâti dans le site de méandre

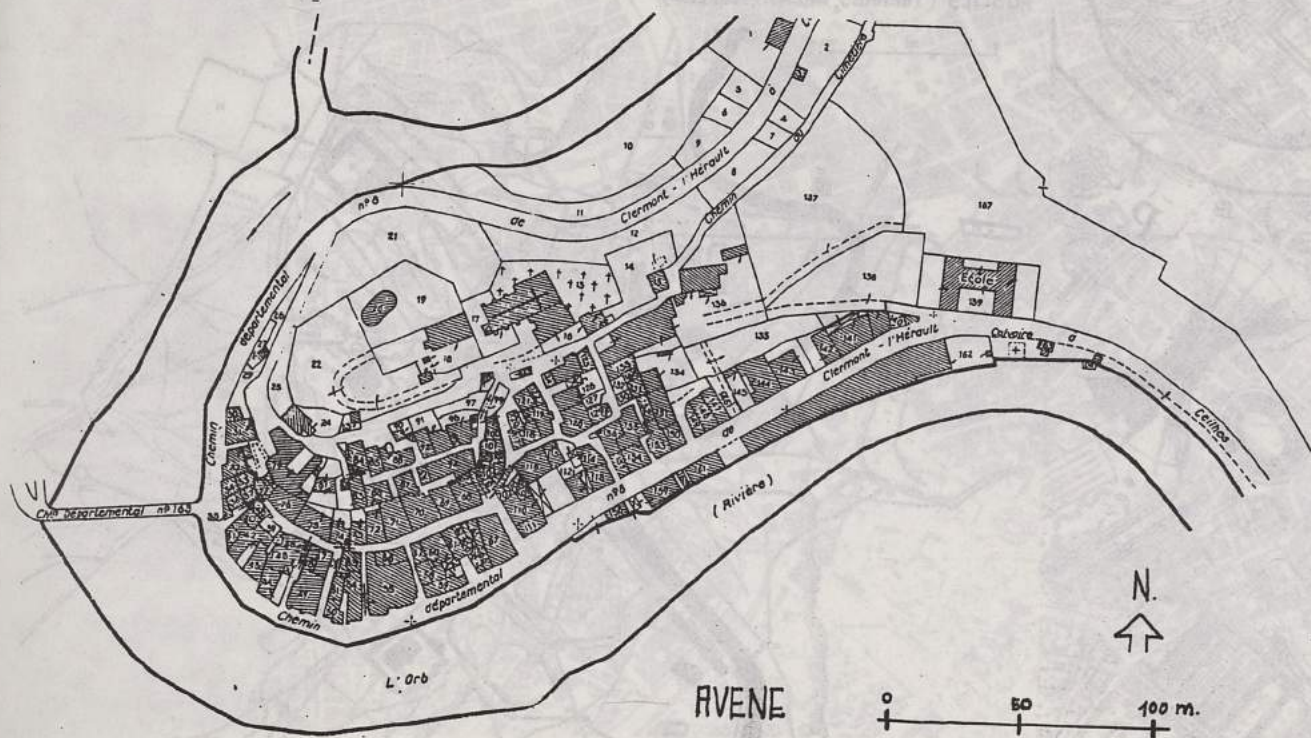
Cette mise en place dépend essentiellement de la plus ou moins grande souplesse ou rigidité des modèles bâtis et de leurs possibilités d'adaptation morphologique aux différentes contraintes que le site présente car ce sont eux qui vont être en définitive responsables de la géométrie et du dimensionnement du tissu bâti global.

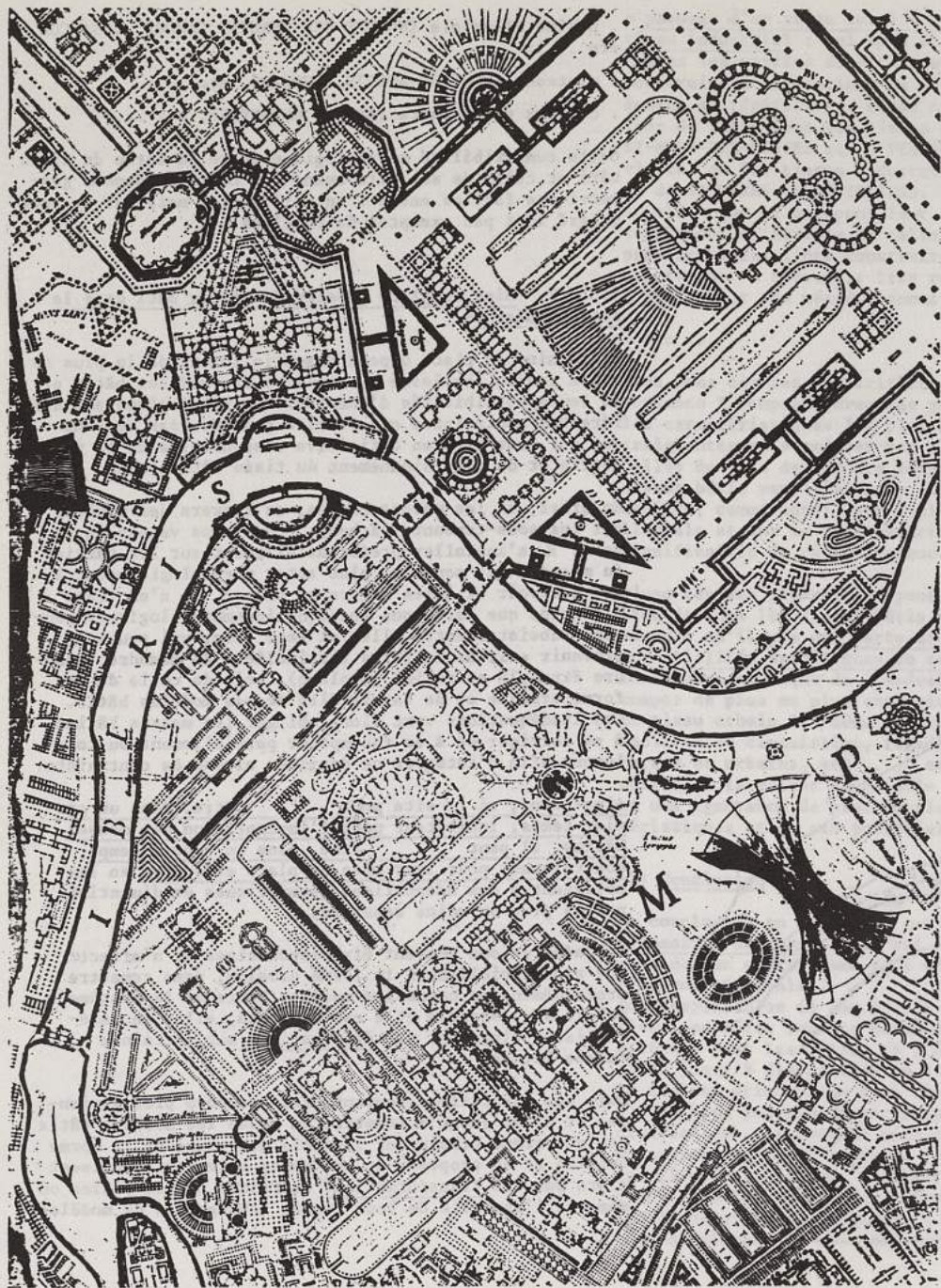
En effet, si les masses bâties, au travers les modèles qui les sous-tendent, tâchent, comme nous venons de le voir, à s'installer préférentiellement sur les parties du méandre qui sont les plus aptes morphologiquement à les recevoir et à les mettre en valeur, il n'en reste pas moins que certaines inadéquations morphologiques peuvent subsister entre elles et leur site, qui peuvent provenir soit de la forme particulière du méandre (méandre étranglé et relief complexe), soit de celle de sa forme urbaine et de la rigidité de ses modèles bâtis. Ces inadéquations vont alors obliger les masses bâties à se corriger et à se recomposer partiellement ou totalement afin d'intégrer ce deuxième niveau de contrainte.

Ainsi donc, si le site peut être, dans un premier temps, incitateur pour l'implantation des masses bâties, il peut être, dans un second temps, contraignant pour leur mise en place effective en les obligeant à des adaptations géométriques et dimensionnelles plus ou moins sensibles.

Ces adaptations peuvent être secondaires et n'affecter que superficiellement la forme urbaine, sans remettre profondément en cause les modèles bâtis et le système urbain sur lesquels elle est composée, elles se matérialisent alors par des déformations sur certaines masses bâties.

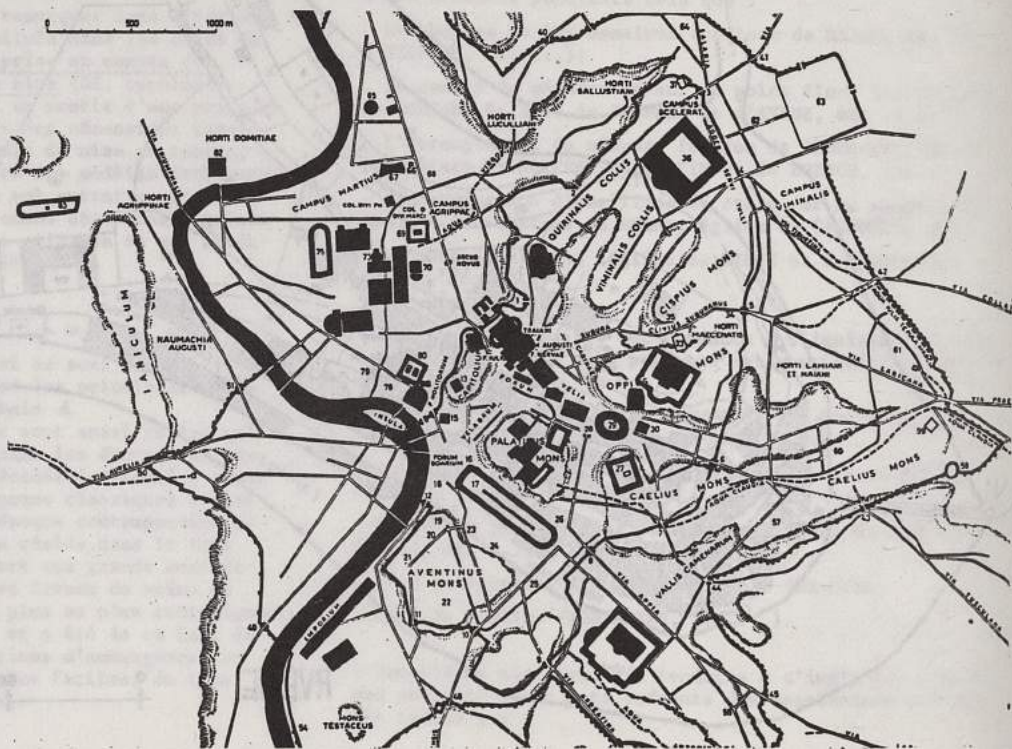
Mais ces adaptations peuvent être beaucoup plus profondes et aller jusqu'à remettre en cause les modèles bâtis et le système urbain sur lesquels est composée la forme urbaine et en proposer de nouveaux; elles se traduisent alors par des transformations de certaines masses bâties ou même de l'ensemble de leur réseau (changement de modèles).





PIRANESE
RECONSTITUTION THEORIQUE
DU PLAN DE ROME.

ROME : LA VILLE ANTIQUE
AMENAGEMENT PONCTUEL DU SITE
PAR LES GRANDS EQUIPEMENTS
PUBLICS (THERMES, ARENES, TEMPLE...)



Le cas des éléments ponctuels

Si l'on considère les éléments singuliers de la forme urbaine (comme par exemple l'église ou le château) les adaptations morphologiques que ceux-ci doivent subir pour intégrer les contraintes de leur site de méandre sont négligeables par rapport à leur signification propre dans le dispositif urbain car elles n'affectent normalement que l'objet lui-même sans se prolonger sur son tissu environnant. Nous considérerons leur cas en fin de ce sous-chapitre, dans l'analyse consacrée aux trois éléments singuliers du réseau bâti.

Par contre, si l'on considère les éléments bâtis constants composant le tissu général de la ville, les adaptations que ceux-ci doivent subir de la part de leur site peuvent se répercuter facilement sur les autres ensembles bâtis qui leur sont adjacents et affecter alors la forme urbaine elle-même. Nous considérerons ce cas lorsque nous analyserons celui des tissus planaires.

ROME : LE TISSU PLANAIRE ACTUEL.



Le cas des tissus linéaires

Les tissus linéaires possèdent une grande souplesse d'adaptation et peuvent se déformer facilement sans perdre pour cela leurs caractéristiques morphologiques originelles, ce qui leur permet de répondre à des situations urbaines très variées.

Dans le cas d'un tissu linéaire nous retrouvons tous les types d'adaptation par déformation que nous avons rencontrés dans le réseau viaire :

- La torsion: comme à MONTHERME où le tissu est obligé de s'incurver pour obéir à la courbure du fleuve;
- La déviation et/ou l'inflexion : comme pour le noyau ancien de NAJAC où le tissu est obligé de s'infléchir pour contourner le mamelon où est installé le château.
- La dilatation et le pincement : comme à UZERCHE et à MONTHEREUX, où le tissu se dilate et se rétracte en différents points de la forme urbaine à l'endroit des noeuds viaires et des pincements du site. Au contraire, au faubourg de NAJAC le tissu, utilisant un élargissement de la ligne de crête, se dilate à cet endroit afin d'y ménager une place oblongue.
- Etc ...

Nous avons pu constater, dans les typologies précédentes, que le site de méandre, grâce à une certaine linéarité qui le caractérise (ligne de crêtes, bordure de fleuve, pied de coteau, etc ...) était incitateur dans la mise en place de tissu urbain de type linéaire (au moins au niveau des petites agglomérations).

Mais si un tissu linéaire peut être effectivement le résultat de l'adaptation facile (et pertinente) d'un modèle linéaire sur un site, il peut être aussi le résultat de la transformation d'un modèle planaire trop inadapté.

Dans le cas du site de méandre les tissus linéaires peuvent alors avoir trois raisons d'existence totalement différentes :

1) Les tissus linéaires par essence et par cause du site

C'est par exemple le cas pour le tissu de MONTHEREUX car le modèle à partir duquel est conçue la plupart des agglomérations de la région est le modèle linéaire de constructions accolées les unes aux autres et organisées le long d'une voie centrale.

Ici l'adéquation entre le modèle et le site (matérialisée par sa ligne de crête) est évidente, ce qui permet la retransmission intégrale du modèle dans la forme urbaine, mises à part certaines petites modifications de détail (inflexion des masses bâties à l'endroit du croisement des voies).

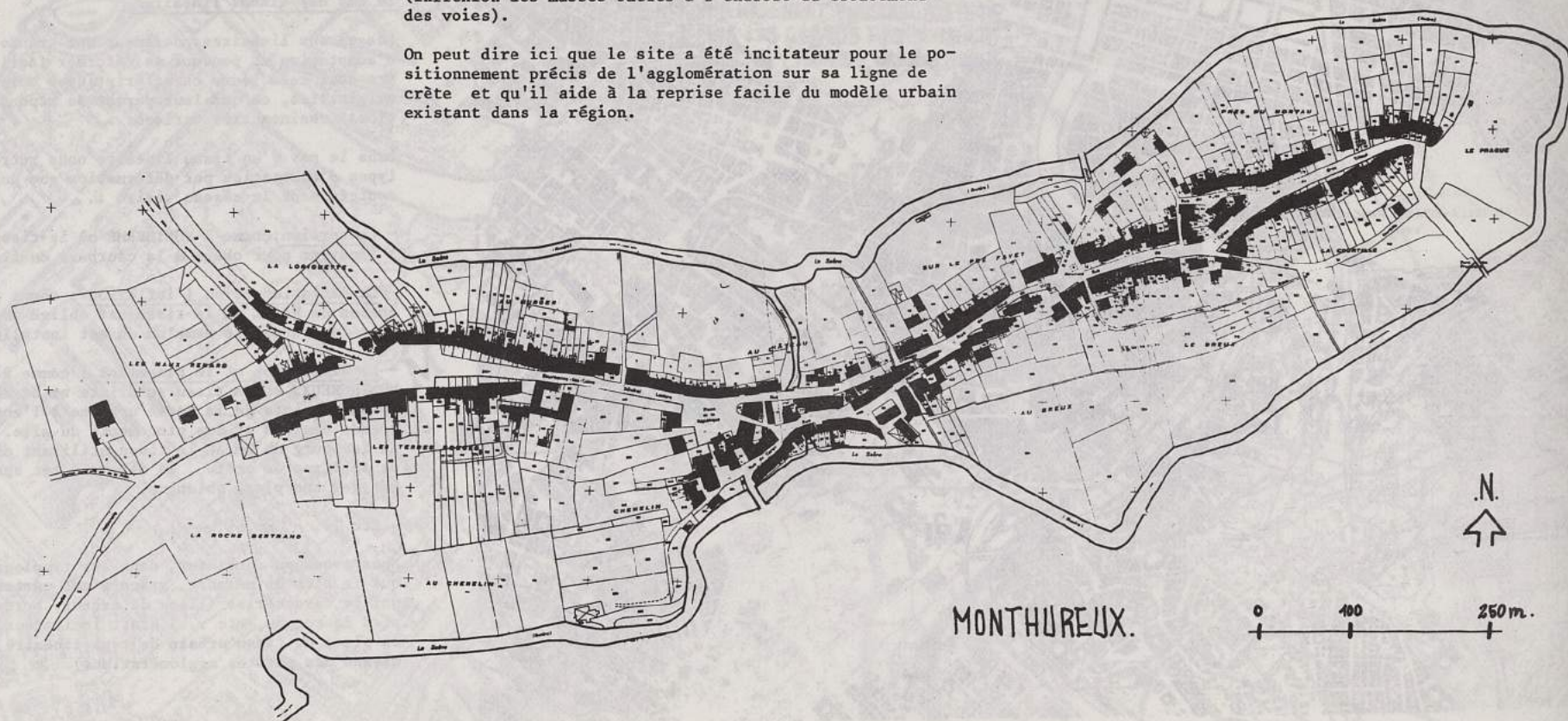
On peut dire ici que le site a été incitateur pour le positionnement précis de l'agglomération sur sa ligne de crête et qu'il aide à la reprise facile du modèle urbain existant dans la région.

2) Les tissus linéaires par essence et sans contrainte du site

C'est le cas de MONTHERME car ici les dimensions du site et la simplicité du relief auraient permis à n'importe quelle autre forme urbaine, aussi complexe et importante fut-elle, de s'y implanter, mais l'agglomération a, au contraire, repris le modèle linéaire de toutes les agglomérations de la région comme à CHOZ ou à NOHAN.

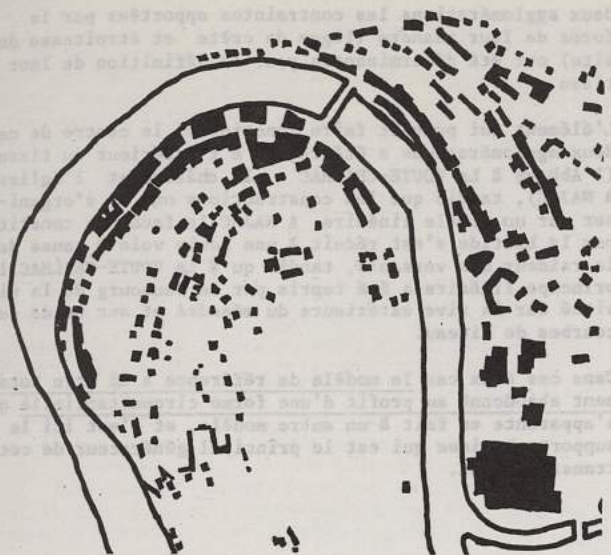
Le modèle est ici plus fort que le site, il peut lui être en définitive relativement indifférent, le seul point de dépendance géométrique de la forme urbaine avec son site est son parallélisme à la rivière.

La coïncidence géométrique entre la forme de l'agglomération et celle de son méandre est ici relativement fortuite, car elle n'est que la conséquence de la reprise d'un modèle culturel d'implantation urbaine existant dans la région plutôt que d'une action particulière de son site.



LE TISSU BÂTI À L'INTÉRIEUR
ET À L'EXTÉRIEUR DU MEANDRE.

0 100 250 1000 m.



MONTHERME.

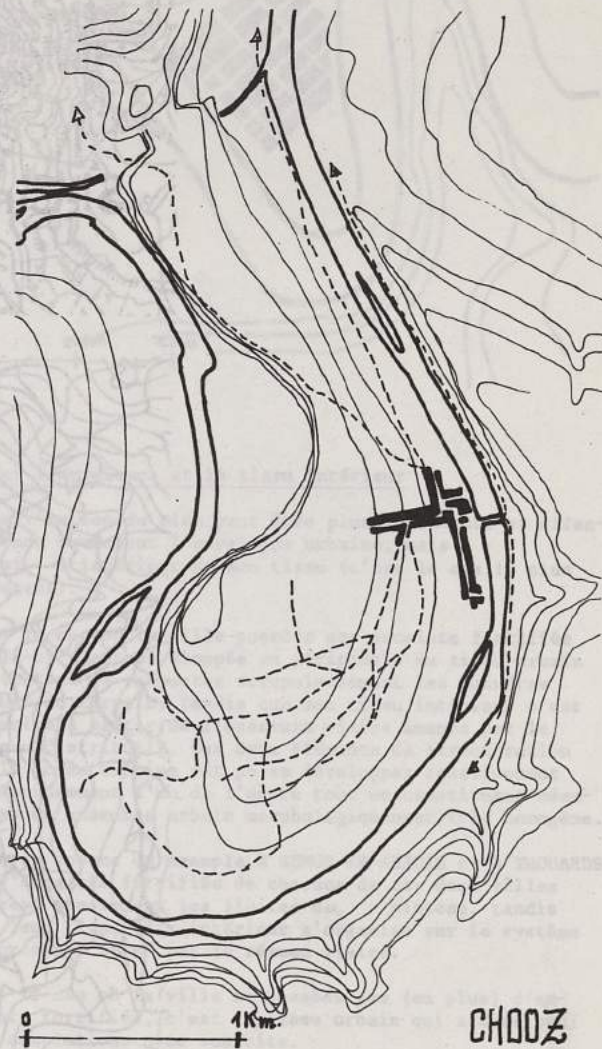
LE TISSU LINÉAIRE DU NOYAU ORIGINAL.

0 50 m.



3) Les tissus linéaires par contrainte du site

C'est le cas pour La VOUTE-CHILHAC et NAJAC organisées sur un principe linéaire, bien que toutes les agglomérations de leur région soient organisées plutôt sur un modèle planaire de constructions "agglomérées" autour d'un point constitué le plus souvent par l'église ou le château, comme c'est par exemple le cas pour ST-CIRGUES, près de la VOUTE-CHILHAC ou MONTEILS aux environs de NAJAC. Pour ces



CHOOZ

Le cas des tissus planaires

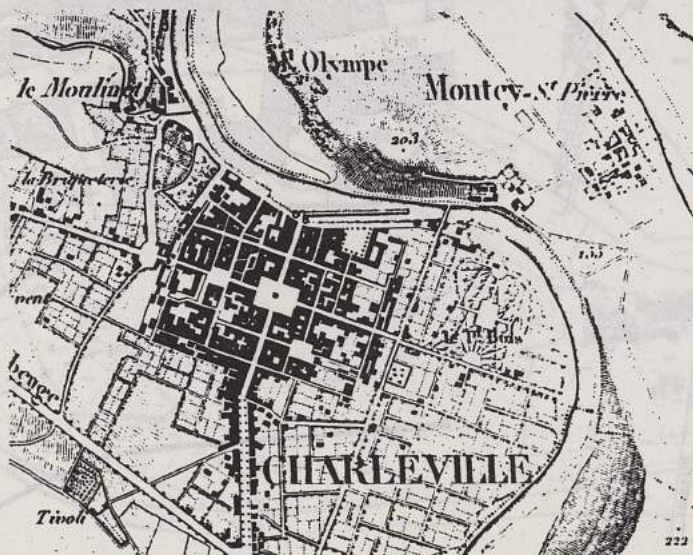
L'adaptation des tissus planaires au site de méandre peut affecter, soit la forme urbaine en touchant son enveloppe et/ou son organisation intérieure, c'est-à-dire les modèles urbains, soit les formes architecturales des différentes constructions qui les composent et toucher alors les modèles architecturaux.

- sur l'enveloppe uniquement

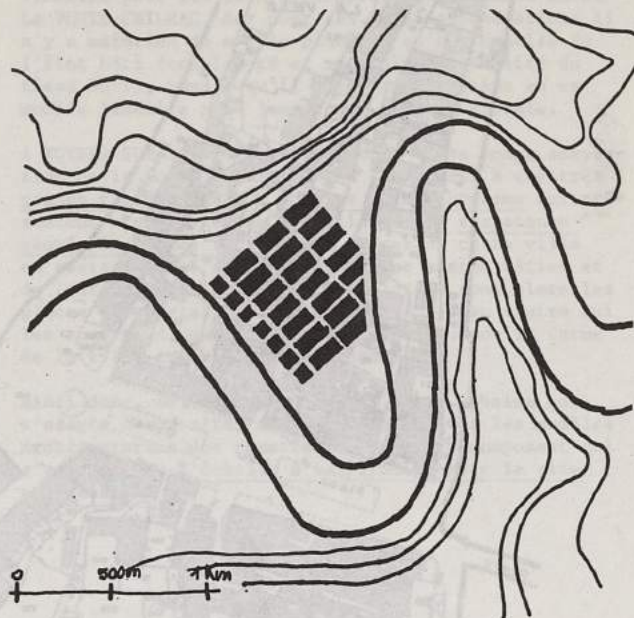
L'action du site peut être extrêmement réduite et n'affecter que l'enveloppe urbaine sans se propager à l'intérieur du tissu, c'est particulièrement le cas pour les villes planifiées et composées sur un modèle urbain très rigide de type orthogonal qui acceptent difficilement toute adaptation avec leur site et cherchent à en atténuer les effets.

Ainsi à CHARLEVILLE l'inflexion du fleuve au droit de l'axe principal de la ville casse légèrement le tracé de l'enceinte, mais sans amener aucune perturbation à l'intérieur de son tissu, de même à BRISBANE en Australie où le noyau originel composé sur un tracé orthogonal a été sectionné sur un de ses angles pour se conformer au tracé de la rivière. Dans les projets pour les villes de NAUVAA et de FRANKLINVILLE aux Etats-Unis nous avons déjà remarqué que le tissu bâti s'interrompait, tout comme le réseau viaire, exactement en bordure du fleuve sans transition aucune avec celui-ci.

Dans tous ces cas c'est l'enveloppe urbaine (limite périphérique du tissu bâti) qui assume seule l'adaptation avec le site de méandre, tandis que le tissu intérieur s'y installe d'une façon totalement indifférente.



BRISBANE : LE TISSU BÂTI ORIGINAL. (1824.)



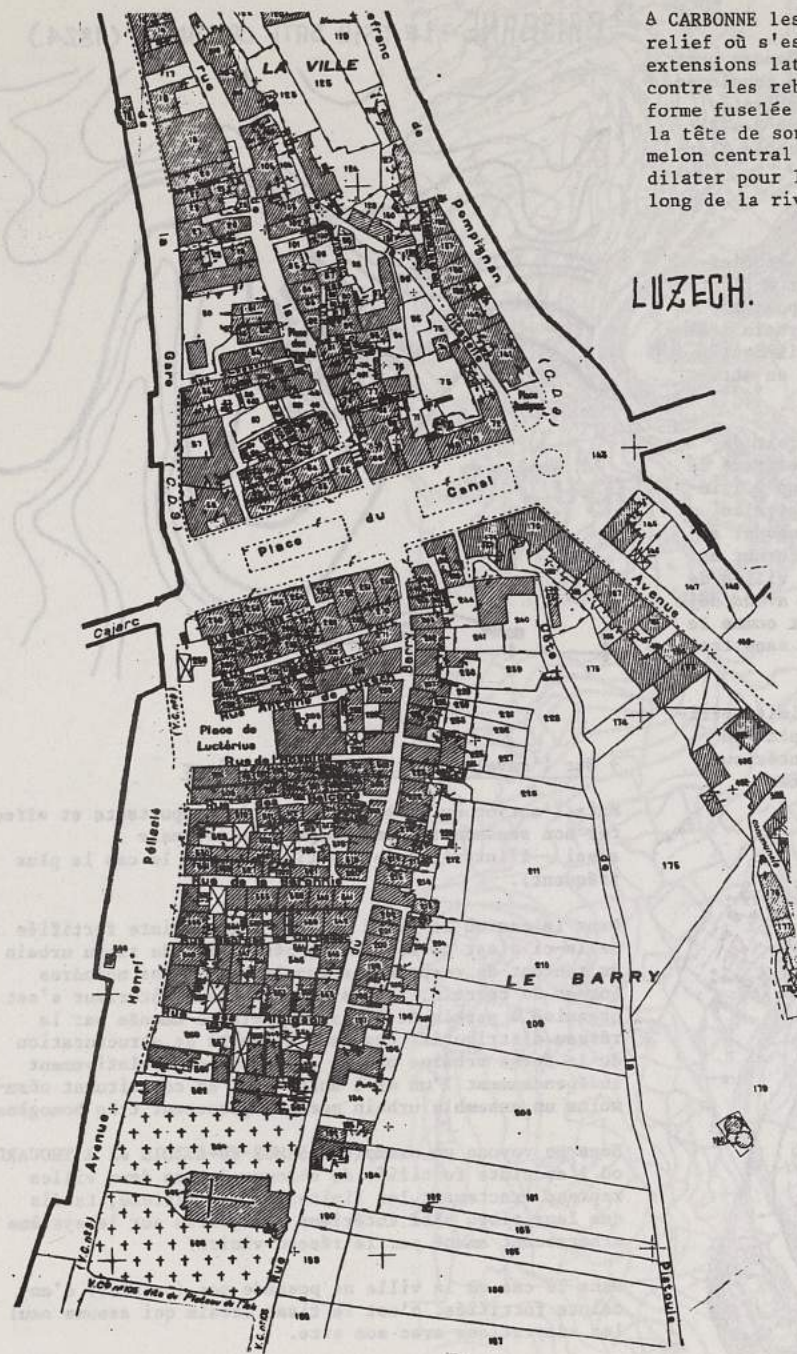
- Sur l'enveloppe et le tissu intérieur

Mais l'action du site peut être plus importante et affecter non seulement l'enveloppe urbaine, mais aussi l'intérieur de son tissu (c'est le cas le plus fréquent).

Dans le cas où la ville possède une enceinte fortifiée celle-ci s'est développée en périphérie du tissu urbain en tentant de respecter scrupuleusement les moindres formes du terrain, tandis que son tissu intérieur s'est organisé à partir de l'ossature viaire amenée par le réseau distributif. Ces deux éléments de structuration de la forme urbaine ont pu se développer relativement indépendamment l'un de l'autre tout en constituant néanmoins un ensemble urbain morphologiquement très homogène.

Nous en voyons un exemple à SEMUR-EN-AUXOIS et à THOUARDS où l'enceinte fortifiée de chacune de ces deux villes reprend exactement les limites du plateau, tandis que leur tissu bâti intérieur s'organise sur le système arborescent amené par le réseau viaire.

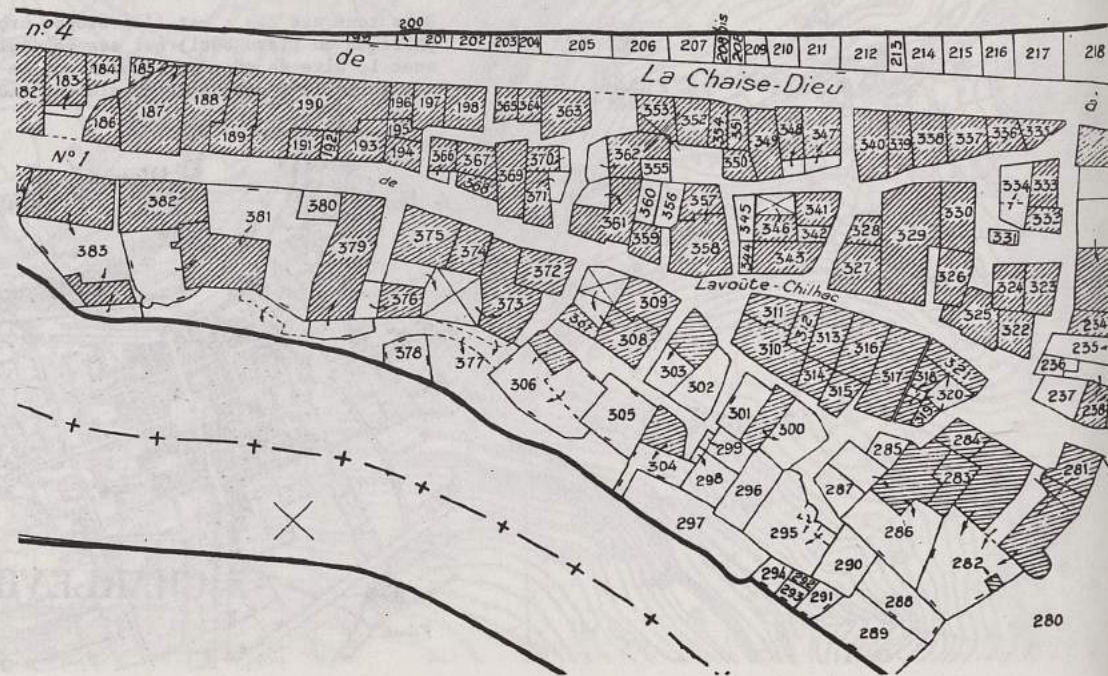
Dans le cas où la ville ne possède pas (ou plus) d'enceinte fortifiée, c'est le tissu urbain qui assume seul les adaptations avec son site.



A CARBONNE les dimensions restreintes de la croupe du relief où s'est installée la Bastide, ont obligé ses extensions latérales et longitudinales à se comprimer contre les rebords du plateau, ce qui a déterminé la forme fuselée et légèrement infléchie de la ville vers la tête de son méandre. A LUZECH au contraire, le marnon central a obligé le tissu urbain de la ville à se dilater pour le contourner et l'a ensuite canalisé le long de la rivière.

LUZECH.

LA VOUTE-CHILAC. COMPLEXITE DU TISSU BATI.

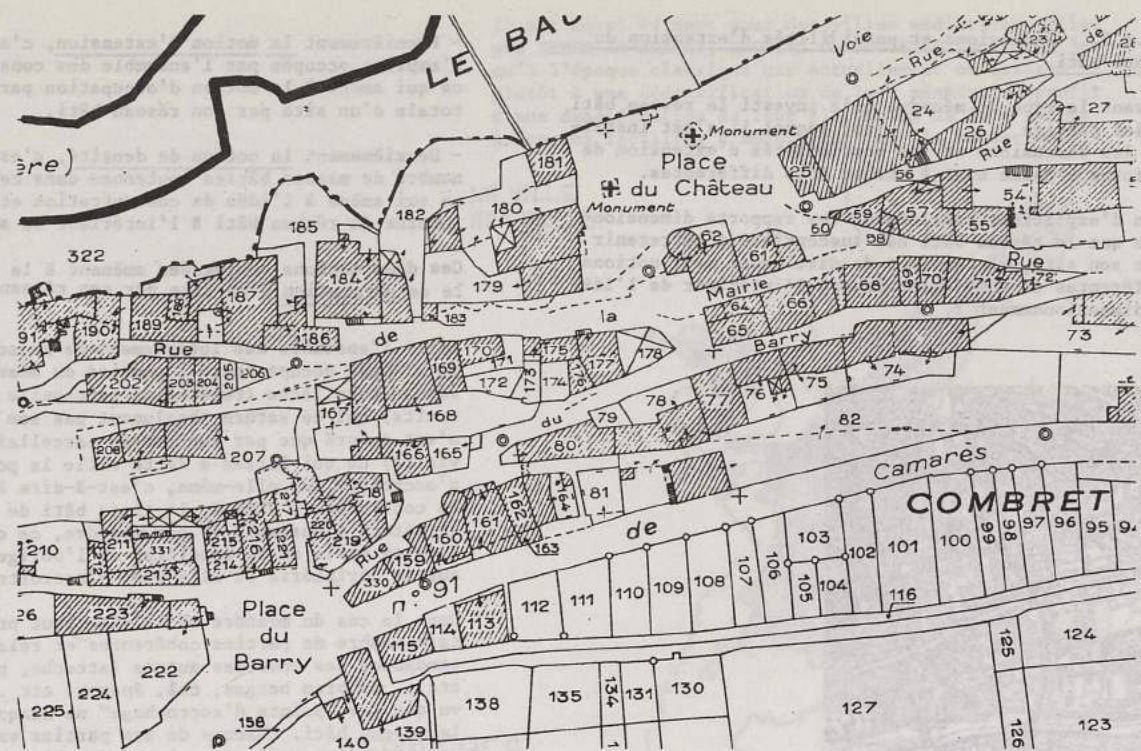


- Sur les formes architecturales

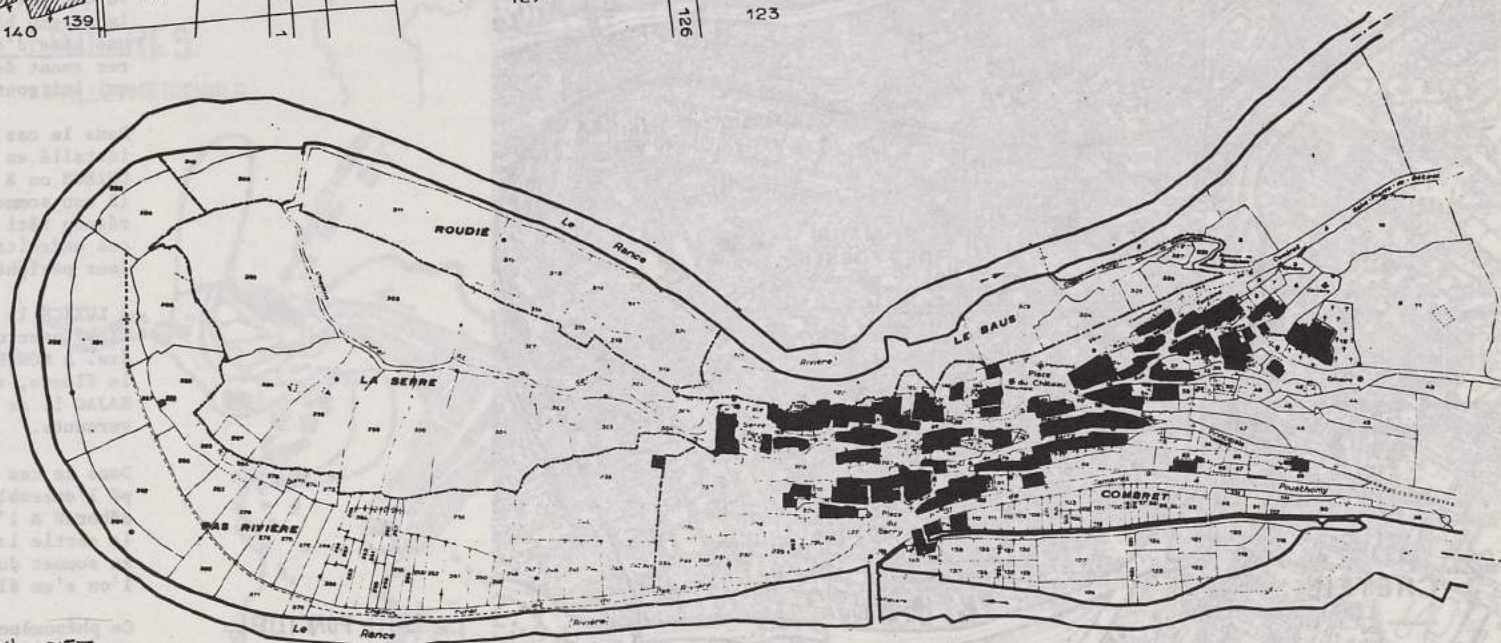
Enfin l'action du site peut être plus profonde et aller jusqu'à affecter les modèles architecturaux sur lesquels est composée la forme urbaine. Mais cette action peut avoir aussi lieu dans le sens inverse et affecter directement la forme des modèles architecturaux pour ensuite remonter à celle du tissu urbain, dans ce cas la forme urbaine devient passive car elle se contente d'accuser par contre coup cette situation.

Ainsi lorsque l'on considère des agglomérations comme NAJAC, La VOUTE-CHILHAC, COMBRET, ENTREVAUX, etc ... on peut remarquer que chaque élément construit qui les compose présente des déformations plus ou moins importantes qui sont le résultat de ses adaptations personnelles avec la portion de site physique et urbain qu'il occupe.

Ceci provoque la mise en place d'un tissu bâti très complexe et très morcelé pour ces agglomérations. Le fait que la forme urbaine de chacune d'elles soit bien adaptée à son site provient principalement de la bonne adaptation des modèles architecturaux des constructions qui les composent, plutôt que de la bonne adaptation de leur forme urbaine.



DETAIL DU TISSU BATI.



COMBRET.

L'AGGLOMERATION DANS SON SITE.

Et nous pouvons maintenant comprendre comment a pu s'effectuer le passage du modèle planaire à un modèle linéaire pour les deux agglomérations de NAJAC et de La VOUTE-CHILHAC, car pour ces deux agglomérations il n'y a maintien du modèle planaire qu'à l'échelle de l'ilot bâti (complexité et multidirectionnalité du tissu bâti), tandis qu'il y a transformation en un modèle linéaire pour leur forme urbaine globale.

A NOYERS-SUR-SEREIN nous assistons à une bonne adaptation de la forme urbaine à son site, mais à une très grande rigidité de ses modèles architecturaux qui présentent avec le réseau parcellaire une résistance géométrique très forte. Dans le cas de cette ville on assiste à une non adaptation des masses bâties et de leur parcellaire à leur site, et ce sont alors les places triangulaires, au travers le réseau viaire qui les sous-tend, qui assument l'adaptation de la forme de la ville avec celles du méandre.

Ainsi donc, suivant que c'est la forme urbaine qui s'adapte à son site, ou si ce sont plutôt les modèles architecturaux des constructions qui le composent qui s'y adaptent, l'échelle d'intégration avec le site est décalée.

3.3.1.3. Dimensions et possibilités d'extension du réseau bâti

Suivant le type de méandre qu'a investi le réseau bâti et les parties sur lequel il s'est installé, les dimensions et les possibilités d'extension de la forme urbaine sont à chaque fois différentes.

Afin d'explicitier précisément les rapports dimensionnels que le réseau bâti est susceptible d'entretenir avec son site, il convient de distinguer deux notions différentes et complémentaires à l'intérieur de l'idée de dimensionnement :

- Premièrement la notion d'extension, c'est-à-dire l'emprise occupée par l'ensemble des constructions, ce qui amène à la notion d'occupation partielle ou totale d'un site par son réseau bâti.

- Deuxièmement la notion de densité, c'est-à-dire le nombre de masses bâties contenues dans cette emprise, ce qui amène à l'idée de concentration et de cohésion interne du réseau bâti à l'intérieur de son site.

Ces deux notions conjuguées amènent à la notion globale de saturation d'un site par son réseau bâti.

Ainsi l'ensemble des lotissements de maisons individuelles de ST-MAUR occupe toute l'emprise du méandre mais avec un réseau très lâche (répétition ponctuelle d'éléments construits) qui ne sature absolument pas son site (celui-ci n'est saturé que par son réseau parcellaire et son réseau viaire) ce qui laisse à cette ville la possibilité de s'accroître sur elle-même, c'est-à-dire à se densifier. Au contraire, à VERONE, le tissu bâti de la ville occupe et sature l'ensemble de son méandre, ce qui empêche donc à cette ville de se densifier et l'oblige à s'étendre sur sa périphérie si elle veut s'accroître.

Dans le cas du méandre où le site peut présenter un certain nombre de parties cohérentes et relativement indépendantes les unes des autres (attache, pédoncule, lobe, etc... ou bien berges, col, éperon, etc ...), nous avons vu que les "points d'accrochage" ne manquaient pas pour le réseau bâti. Chacune de ses parties va alors permettre une aire d'extension que le réseau bâti va tendre à saturer avant de se prolonger sur les autres parties du site qui lui sont directement contigües.

Dans le cas d'un grand méandre où le réseau bâti s'est installé en certains de ces points particuliers comme à LUZECH ou à MEZIERES (à son étranglement) ou à MONTHERME (à son sommet), ou à NAJAC (sur sa crête), etc ... le réseau bâti le plus dense se trouve à chaque fois en ces endroits, tandis que celui plus lâche se trouve sur leur périphérie.

A LUZECH le tissu bâti sature son pédoncule, tandis qu'il s'interrompt dès qu'il pénètre dans le lobe du méandre. A MONTHERME le tissu linéaire, très dense contre le fleuve, s'effiloche vers l'intérieur du méandre. A NAJAC il se décompose de part et d'autre de chacun des versants.

Dans le cas d'un petit méandre où le réseau bâti a occupé l'ensemble de la boucle de son site et a souvent débordé à l'endroit de son attache vers son arrière-pays, la partie la plus dense du tissu bâti se trouve souvent au sommet du méandre et diminue au fur et à mesure que l'on s'en éloigne.

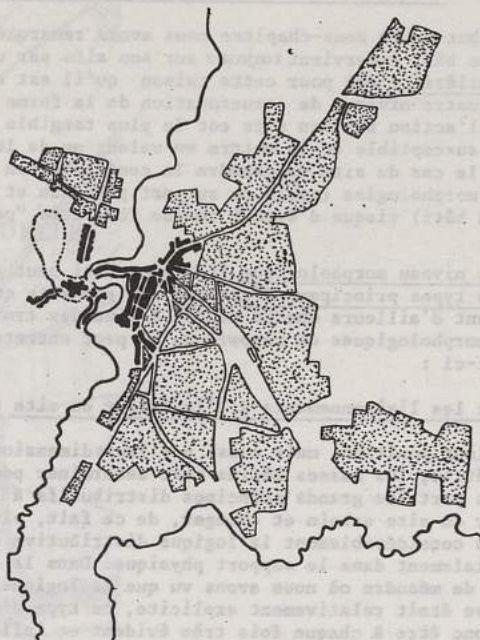
Ce phénomène est évident à CARBONNE où le tissu bâti a saturé l'éperon rocheux et se continue maintenant d'une façon beaucoup plus diffuse vers l'arrière du plateau.



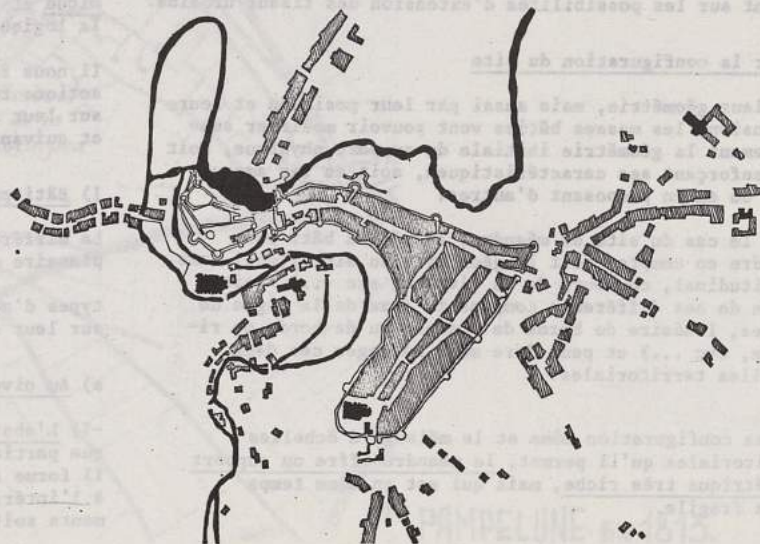
LE BATI PONCTUEL.
DE ST MAUR LES FOSSES

Il est aussi évident pour des villes médiévales telles que SEMUR-EN-AUXOIS, THOUARS ou FOUGERES (au moins jusqu'à l'époque classique car actuellement on assiste plutôt à une dédensification de leur méandre au profit d'une densification de leur plateau ou de leur plaine grâce aux facilités d'aménagement qu'ils présentent).

LA VILLE
ACTUELLE.



FOUGERES.
LA VILLE MEDIEVALE



Ainsi dans le méandre les différentes capacités d'accueil qu'il est susceptible d'offrir à son réseau bâti sont assez nettement explicitées par le fait même que ce site présente des limites très précises, ce qui permet des rapports dimensionnels entre l'un et l'autre qui sont chaque fois très évidents (identique, proportionné, disproportionné, etc ...).

3.3.1.4. Vocation et hiérarchisation des masses bâties suivant leur position dans le méandre

Suivant le type d'aménagement que l'on se propose d'implanter dans le site de méandre, les différentes parties qui composent celui-ci (sommet, attache, crête, etc ...) vont acquérir des valeurs urbaines différentes qui peuvent se transmettre aux ensembles bâtis qui les occupent et conférer du même coup à ceux-ci des fonctions et des hiérarchies bien précises à l'intérieur de leur tissu bâti.

Ainsi :

- dans le cas d'un tissu médiéval, où les critères défensifs prévalent, ce sont les points hauts et isolés du site qui vont être considérés comme les lieux possédant le plus de valeur et qui vont être occupés par les fonctions considérées comme majeures dans ce type de dispositif urbain. Ce sont alors le château et l'église (cathédrale, abbaye, monastère, etc ...) que l'on va implanter en ces points et qui vont servir de référence supérieure pour l'aménagement.
- dans le cas d'un aménagement classique monumental, où les critères visuels et esthétiques prévalent, ce sont les points singuliers du site (les plus hauts, les plus en vue et les plus pittoresques) qui vont servir de points d'articulation privilégiés pour le tissu bâti et être de ce fait occupés par le château et son parc.
- dans le cas d'un tissu moderne résidentiel, ce sont les facilités de liaisonnement (proximité des axes de communication et des moyens de transport), la bonne exposition du site (vue et ensoleillement, coteaux orientés au Sud, berges de la rivière, etc ...) comme aussi les possibilités de terrains faciles à aménager (sites plats et horizontaux, etc ...) qui vont être les critères principaux pour l'aménagement du site.
- dans le cas d'un tissu moderne et industriel, ce sont les points les plus accessibles du site, les plus grands et les plus faciles à aménager (c'est-à-dire les points les plus banaux du site (plaine alluviale, plateau, etc...)) qui vont être les pôles d'aménagement privilégiés et donc ceux qui présentent le plus de valeur.

- etc ...

L'action de fonctionnalisation et de hiérarchisation des masses bâties par le site dépend donc en grande partie des critères d'aménagement auxquels obéit le tissu bâti que l'on se propose d'y implanter.

3.3.2 Action du réseau bâti sur le site de méandre

Au début de ce sous-chapitre nous avons remarqué que le réseau bâti intervient toujours sur son site par un apport de matière; c'est pour cette raison qu'il est celui des quatre niveaux de structuration de la forme urbaine dont l'action sur son site est la plus tangible et la plus susceptible de le mettre en valeur ou de la détruire. Dans le cas du site de méandre la confrontation de ces deux morphologies (celle du support physique et celle du tissu bâti) risque d'être à chaque fois très "pertinente".

a) Au niveau morphologique le réseau bâti peut avoir trois types principaux d'actions sur son site qui correspondent d'ailleurs chacun plutôt à l'un des trois domaines morphologiques de rapport qu'il peut entretenir avec celui-ci :

- Sur les liaisons à l'intérieur du site

Par leur position, mais aussi par leurs dimensions et leur géométrie, les masses bâties vont déterminer pour une bonne part les grands principes distributifs à l'intérieur du site urbain et changer, de ce fait, plus ou moins considérablement la logique distributive contenue initialement dans le support physique. Dans le cas du site de méandre où nous avons vu que la logique distributive était relativement explicite, ce type d'action va donc être à chaque fois très évident et influencer directement sur les possibilités d'extension des tissus urbains.

- Sur la configuration du site

Par leur géométrie, mais aussi par leur position et leurs dimensions, les masses bâties vont pouvoir modifier sensiblement la géométrie initiale du support physique, soit en renforçant ses caractéristiques, soit en les amenuisant ou en en proposant d'autres.

Dans le cas du site de méandre, le réseau bâti peut prendre en compte, soit la géométrie du site global (axe longitudinal, courbure de la rivière, etc ...), soit celle de ses différents composants (axe de la ligne de crêtes, linéaire de bords de plateau ou de bords de rivière, etc ...) et peut être même mélanger ces deux échelles territoriales.

Par sa configuration même et le mélange d'échelles territoriales qu'il permet, le méandre offre un support géométrique très riche, mais qui est en même temps assez fragile.

- Sur l'échelle du site

Les dimensions relatives des masses bâties dans leur site, jointes à leurs précédentes caractéristiques topologiques et géométriques, vont aider à mettre en évidence les différentes limites territoriales que peut contenir chaque méandre et, partant, les marges de continuité et les seuils de rupture entre lesquels doit se situer le réseau bâti s'il veut être en équilibre morphologique avec lui, c'est-à-dire que son action permet d'explicitement assez précisément les différentes capacités d'accueil que chaque site de méandre peut présenter.

b) au niveau perceptif le réseau bâti peut aider ou contrarier la perception et la compréhension de son site suivant le degré de redondance ou de contradiction morphologique qu'il entretient avec celui-ci; c'est-à-dire qu'il intervient directement et tangiblement dans l'identification et la personnalisation de chaque ville de méandre par rapport à son site.

3.3.2.1. Actions au niveau morphologique sur les liaisons à l'intérieur du site

Suivant leur position dans le méandre les masses bâties vont pouvoir jouer un rôle d'élément statique ou dynamique et aller ainsi, soit conforter, soit contrarier la logique distributive de ce site.

Il nous faut donc maintenant nommer les différentes actions topologiques que les masses bâties peuvent avoir sur leur site, suivant le modèle auquel elles obéissent et suivant la façon dont elles occupent leur méandre.

1) Bâti ponctuel et bâti planaire

La différenciation entre le bâti ponctuel et le bâti planaire est principalement fonction de leurs dimensions par rapport à celles de leur site, et les types d'action qu'ils sont chacun susceptibles d'opérer sur leur site sont de même nature, Ce sont :

a) Au niveau statique

-1) L'obstruction ou l'encombrement : le bâti n'occupe que partiellement son site et d'une façon aléatoire. Il forme ainsi des obstacles à la progression naturelle à l'intérieur de celui-ci et gêne tous ses liaisons soit en les dispersant, soit en les morcelant



PAMPELUNE EN 1813.

(non pertinence topologique, géométrique et dimensionnelle de l'élément bâti par rapport à son site).

C'est le cas de presque toutes les constructions de l'époque contemporaine qui tendent à encombrer leur site plutôt qu'à l'occuper et le site de méandre n'échappe pas à cette situation, il n'est qu'à considérer les opérations nouvelles dans les méandres de MEAUX ou de MEZIERES pour s'en convaincre.

-2) L'obturation : le bâti bloque un passage dans le site et empêche (ou du moins rend difficile) tous liaisons entre ses parties (pertinence topologique et dimensionnelle de l'élément bâti avec son site). Les liaisons doivent alors être cherchées au travers l'objet ou le tissu bâti eux-mêmes (leur structuration interne). Ces éléments ont donc une fonction de filtre, ils contrôlent et dosent les liaisons de part et d'autre de leur site.

Le site de méandre est particulièrement incitateur pour ce type d'action et c'est alors à l'endroit de son étranglement et/ou de son col que l'obturation a lieu. Cette possibilité a été systématiquement utilisée au Moyen-Age lors de l'implantation des châteaux-forts (le donjon de SEMUR-EN-AUXOIS), comme aussi dans les places fortes (les fortifications classiques de MEZIERES ou PAMPLUNE en Espagne), afin d'isoler le sommet du méandre de son attache et pouvoir ainsi l'aménager à sa guise en un lieu protégé.

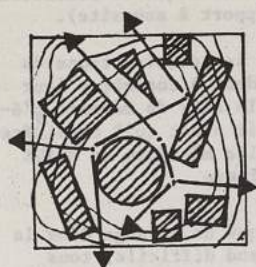
-3) L'occlusion : c'est une obturation partielle du site. Le bâti tend à refermer son site mais en laissant une possibilité de passage, soit en son centre, soit sur ses côtés.

- A l'échelle de l'objet architectural l'église d'ENTREVAUX, coincée entre la falaise et son fleuve, offre un exemple d'occlusion de l'entrée de son site par un élément bâti ponctuel, car elle ne laisse pénétrer qu'une seule voie à l'intérieur de la ville;

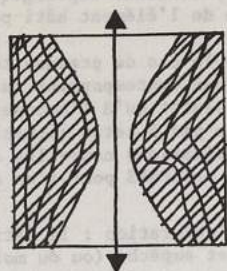
- A l'échelle urbaine la ville de LUZECH nous présente une tentative d'occlusion de son méandre par son tissu bâti à l'endroit de son étranglement.

- Enfin à l'échelle du territoire, et particulièrement du paysage militaire, la citadelle de BESANCON et ses deux avant-postes situés sur chacune des collines dominant la ville forment une tentative d'occlusion du site de la ville par une série de fortifications ponctuelles qui viennent accentuer la fermeture naturelle de ce méandre sur son arrière.

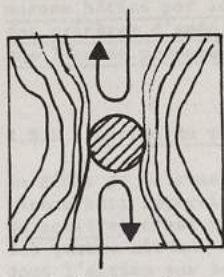
-4) La saturation : c'est le stade ultime d'occupation d'un site par les masses bâties car dans ce cas celles-ci occupent et bouchent tout l'espace qui leur est imparti, elles canalisent ainsi les circulations suivant la structure propre de leur tissu urbain et non plus suivant celle suggérée par le site naturel.



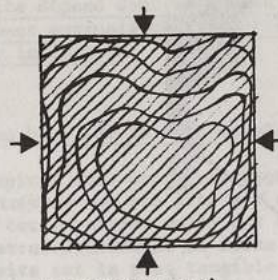
L'ENCOMBREMENT.



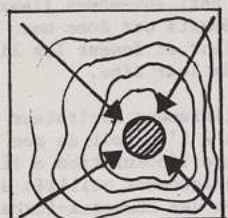
L'OCCCLUSION.



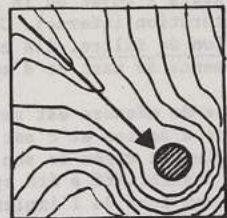
L'OBTURATION.



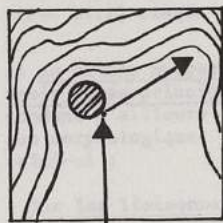
LA SATURATION.



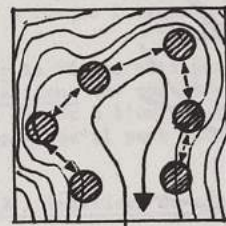
LA POLARISATION.



LA VECTORISATION.



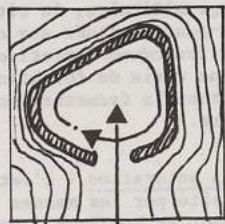
LE BORNAGE.



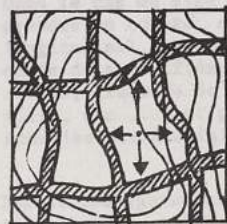
LE BALISAGE.

BATI PONCTUEL ET PLANAIRE

BATI LINEAIRE.

LE SECTIONNEMENT
OU LA CONTINUITÉ

LA CEINTURATION.



LE MORCELLEMENT.

Dans la saturation la logique distributive du site naturel disparaît au profit de celle de la forme urbaine; celle-ci peut lui correspondre si la ville est organisée sur un ancien tracé rural qui avait pris en compte le site, mais elle peut lui être totalement indifférente si la ville s'est organisée sur un tracé planifié de type tramé qui a été imposé au site (Cf. typologie du réseau viaire). Mais dans tous les cas la densité du tissu bâti tend à "engluier" les liaisons du site à l'endroit de la ville.

Cette situation se retrouve lorsque l'agglomération est importante (BESANCON, VERONE, etc ...) ou lorsque le méandre est petit (ENTREVAUX). A THOUARS, à SEMUR-EN-AUXOIS et à FOUGERES, le noyau ancien et le château ont bouché et saturé le sommet de leur méandre (qui se trouvait être aussi la partie la plus petite de leur site), avant d'occuper et de saturer l'arrière de leur plateau.

Mais il faut aussi distinguer deux types de saturation :

a) La saturation "compacte" ou le réseau bâti organisé sur un principe planaire d'occupation du sol, occupe l'ensemble du territoire qui lui est imparti et d'une façon compacte, ce qui gêne effectivement toute traversée de sa forme urbaine et invite de ce fait à un contournement ou à un arrêt de ses liaisons extérieures contre son enveloppe. C'est le cas de toutes les agglomérations médiévales et l'on peut d'ailleurs remarquer que pour presque toutes ces villes les routes nationales évitent de les traverser et tendent plutôt à les tangenter et à les contourner.

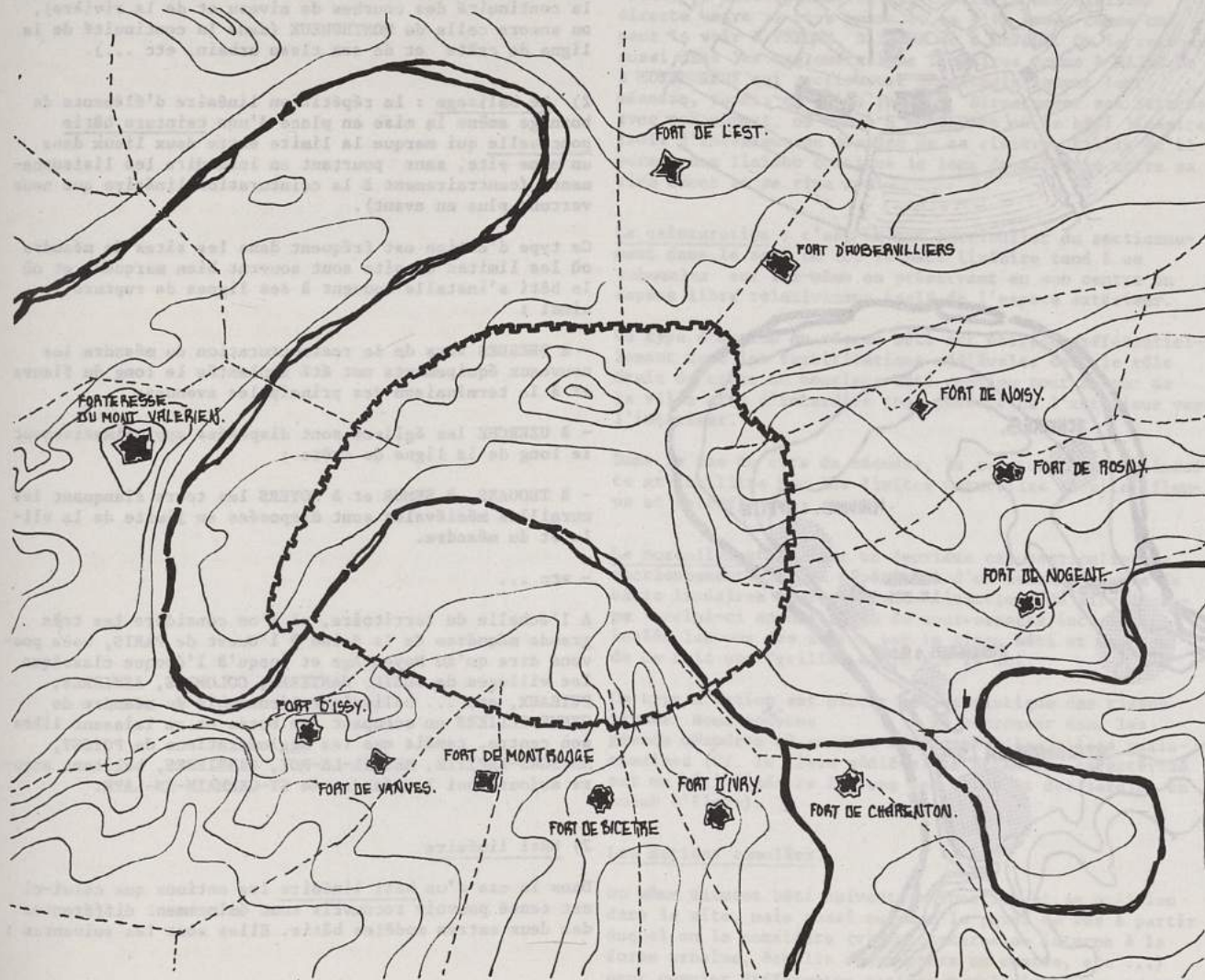
b) La saturation "diffuse" où le réseau bâti organisé sur un principe ponctuel d'occupation du sol occupe l'ensemble de son territoire, mais d'une façon "diffuse", ce qui facilite les traversées de la forme urbaine et fait que celle-ci n'offre pas vraiment d'obstacle aux liaisons à l'intérieur du site. C'est le cas pour les lotissements tels qu'on peut les trouver dans le méandre de ST-MAUR-DES-FOSSES ou dans celui de VESINET. Dans ces cas c'est le tissu urbain, au travers l'occupation de son réseau viaire et de son réseau parcellaire, qui sature le méandre et canalise ses liaisons, mais absolument pas le réseau bâti qui ne se contente que de filtrer visuellement le paysage.

B) Au niveau dynamique

- La polarisation : le bâti tend à regrouper l'ensemble des liaisons du site sur lui-même. Cette polarisation peut être naturelle lorsque le bâti s'installe effectivement sur une partie du site naturellement isolée et distincte, comme par exemple le château de NAJAC ou l'abbaye de La VOUTE-CHILHAC (pertinence géographique).

Mais elle peut être aussi artificielle ou du moins provoquée lorsque la mise en valeur de l'élément bâti est

LA CEINTURATION DE PARIS PAR L'ENCEINTE DE THIERS ET LE BALISAGE DE LA CAPITALE PAR LES FORTS PERIPHERIQUES.



aidée par un tracé viarie ou parcellaire adéquat, c'est le cas pour les châteaux de ST-GERMAIN et de ST-MAUR avec les tracés de leur parc, ou pour l'église d'ENTREVAUX avec les tracés des rues de la ville ou la bastide de CARBONNE avec le tracé viarie en étoile sur le plateau arrière, ou encore pour le MONT-VALERIEEN et son fort dans le méandre de NANTERRE-GENNEVILLIERS avec son tracé parcellaire.

La polarisation est un phénomène relativement fréquent dans le site de méandre étant donné la présence, dans son relief, de certains points isolés, tels que mamelon, éperon ou même promontoire, qui sont presque toujours récupérés par la forme urbaine pour y installer certains éléments singuliers de son réseau bâti.

- La vectorisation : C'est un cas particulier de la polarisation dans le sens où ici le bâti accentue une direction existant déjà dans le support physique en lui donnant une orientation (ligne de crête, rebord de plateau, etc...). Il y a donc ici pertinence à la fois topologique et directionnelle de l'élément bâti par rapport à son site.

Grâce à sa forme effilée et à la présence fréquente d'éléments de terminaison dans son relief, tels que croupe, éperon, etc..., le site de méandre est particulièrement favorable à ce type d'action.

C'est le cas pour l'Abbaye de La VOUTE-CHILHAC implantée au sommet du méandre et exactement dans l'axe et à la terminaison de la ligne de crête du méandre et de celui de son agglomération. C'est aussi le cas pour le château de NAJAC si on le considère par rapport à sa ligne de crête et à son faubourg situé sur son arrière. De même à BERNE et à VOROKIENSK (Russie) avec leur château à la tête du méandre et de la ville.

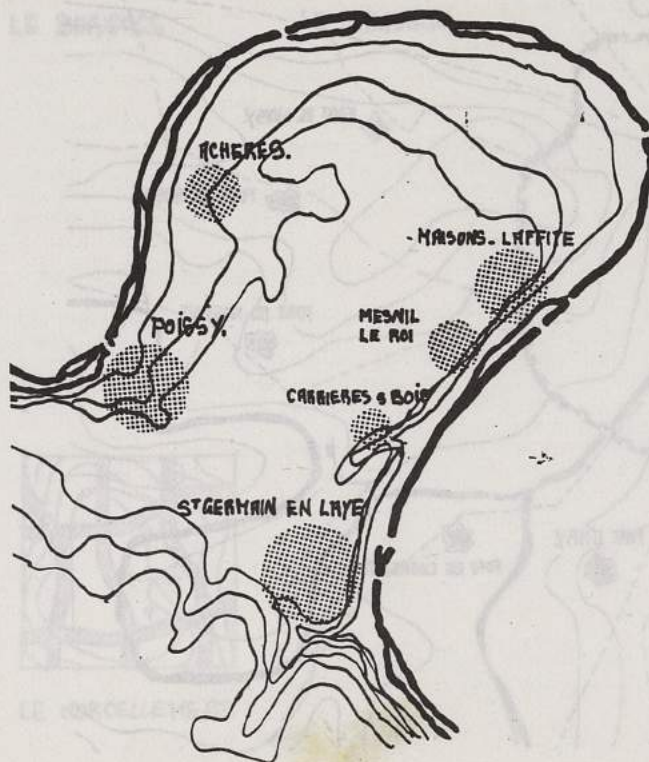
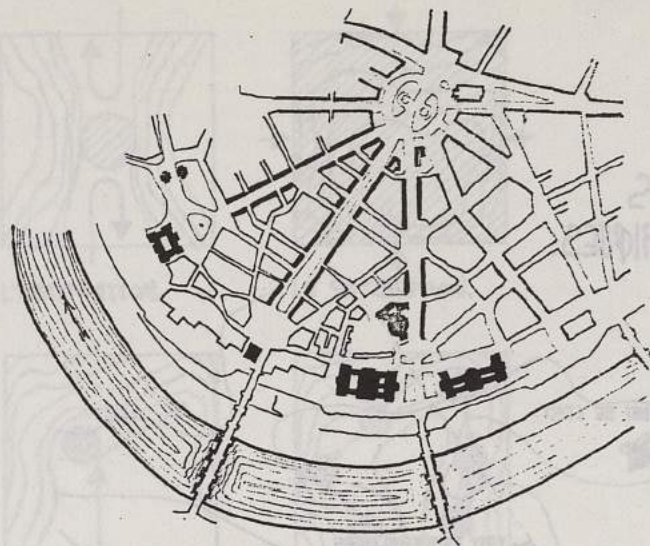
C) Enfin certains bâtis ponctuels ou planaires peuvent jouer un rôle à la fois statique et dynamique lorsqu'ils sont situés en frange du site urbanisé car ils cumulent alors deux fonctions complémentaires dans la forme urbaine, celle d'être des points de repère (et agissent alors comme des buts) et celle d'être des points d'arrêt ou de contournement (et agissent alors comme des repoussoirs).

1) Le bornage : c'est un cas particulier de la polarisation et de la vectorisation dans le sens où il est en partie leur action inverse. L'élément bâti est situé sur une limite du site ou sur une de ses lignes de continuité et marque ainsi soit une de ses terminaisons, soit un de ses points de passage.

Le bornage implique un arrêt des liaisons en un point particulier du site et un retour en arrière ou un changement de direction. Son action vient dans beaucoup de cas renforcer le phénomène de cul-de-sac du site de méandre et c'est alors à la tête de ce site qu'il a lieu (l'ex-château de BERNE, celui de VOROKIENSK, l'Abbaye de La

DRESDE.

LE BALISAGE INTERIEUR
DU MEANDRE PAR LES EQUIPEMENTS
ET LES MONUMENTS.



LE BALISAGE INTERIEUR DU MEANDRE
DE ST GERMAIN PAR LES AGGLOMERATIONS.

VOUTE-CHILAC, l'église de RIEUX, etc ...), mais il peut aussi être utilisé comme élément de repère vers son arrière et marquer ainsi l'entrée du méandre (l'église d'ENTREVAUX, l'ex-château de NOYERS-SUR-SEREIN, celui de DURHAM, etc ...), il peut aussi servir à marquer le point le plus élevé du méandre (château de NAJAC, églises d'AVENE, de COMBRET et d'UZERCHE), il peut enfin aider à passer d'un point à un autre du site et lui servir de point de repère intermédiaire, c'est le cas de l'église de LUZECH (sur un bord du méandre et en terminaison de son tissu urbain), ou celle de NOYERS (au centre de son méandre et de sa ville), ou celle de MONTEHRME (dans la continuité des courbes de niveau et de la rivière), ou encore celle de MONTHUREUX (dans la continuité de la ligne de crête et de son tissu urbain, etc ...).

2) Le balisage : la répétition linéaire d'éléments de bornage amène la mise en place d'une ceinture bâtie ponctuelle qui marque la limite entre deux lieux dans un même site, sans pourtant en interdire les liaisons (contrairement à la ceinturation linéaire que nous verrons plus en avant).

Ce type d'action est fréquent dans les sites de méandre où les limites du site sont souvent bien marquées et où le bâti s'installe souvent à ses lignes de rupture, ainsi :

- à DRESDES lors de la restructuration du méandre les nouveaux équipements ont été implantés le long du fleuve et à la terminaison des principales avenues;

- à UZERCHE les églises sont disposées approximativement le long de la ligne de crête ;

- à THOUARS, à SEMUR et à NOYERS les tours flanquant les murailles médiévales sont disposées en limite de la ville et du méandre.

- etc ...

A l'échelle du territoire, si l'on considère les très grands méandres de la Seine à l'Ouest de PARIS, nous pouvons dire qu'au Moyen-Age et jusqu'à l'époque classique les villages de RUEIL, NANTERRE, COLOMBES, ASNIERES, PUTEAUX, etc ... balisaient l'ensemble du méandre de GENNEVILLIERS en occupant ses bords et en laissant libre son centre, tandis que les agglomérations de POISSY, MAISONS-LAFITTE, MESNIL-LE-ROI, CARRIERES, balisent encore aujourd'hui le méandre de ST-GERMAIN-EN-LAYE.

2) Bâti linéaire

Dans le cas d'un bâti linéaire les actions que celui-ci est censé pouvoir recouvrir sont éminemment différentes des deux autres modèles bâtis. Elles sont les suivantes :

Le sectionnement ou le liaisonnement continu : le bâti linéaire fractionne son site en deux parties totalement isolées l'une de l'autre. Dans ce cas le bâti cumule deux actions inverses car il interdit ou empêche tout liaisonnement s'effectuant dans son sens perpendiculaire tandis qu'il permet tous les liaisonnements qui lui sont parallèles.

Dans le site de méandre nous trouvons ces deux possibilités d'utilisation, comme par exemple avec les enceintes fortifiées de l'époque classique qui sectionnent transversalement leur méandre à l'endroit de son attache, tandis qu'elles permettent au contraire une liaison directe entre sa rive amont et sa rive aval, comme on peut le voir à VERONE, à BERNE ou à CAPOUE. On le retrouve aussi dans les agglomérations linéaires comme à NAJAC ou à MONTHUREUX qui sectionnent longitudinalement leur méandre, tandis qu'elles relient directement son attache avec son sommet, ou comme à MONTHERME où le bâti linéaire isole l'intérieur du méandre de sa rivière, tandis qu'il permet une liaison continue le long de sa berge entre sa rive amont et sa rive aval.

La ceinturation : c'est un cas particulier du sectionnement dans le sens où ici le bâti linéaire tend à se reboucler sur lui-même en préservant en son centre un espace libre relativement isolé de l'espace extérieur.

Ce type d'action du réseau bâti est utilisé préférentiellement dans les fortifications médiévales dont le rôle était de créer un bouclage bâti continu tout autour de la ville afin d'interdire tout passage de l'extérieur vers l'intérieur.

Dans le cas du site de méandre, la ceinturation est induite et facilitée par les limites naturelles du site (fleuve et relief).

Le morcellement : c'est un deuxième cas particulier du sectionnement. Ici la répétition d'un certain nombre de bâtis linéaires dans plusieurs directions du site découpe celui-ci en une série de sous-espaces intérieurs isolés les uns des autres par le tissu bâti et compose de ce fait une "grille" bâtie sur le sol.

Ce type d'action est plutôt caractéristique des tissus tramés. Nous pouvons le retrouver dans les grands méandres où se sont développées les villes gallo-romaines (Cf. le tissu médiéval de BESANCON, caractérisé par un bâti linéaire le long des voies et des jardins en coeur d'îlots).

Les actions cumulées.

Un même élément bâti suivant sa fonction et sa position dans le site, mais aussi suivant le point de vue à partir duquel on le considère (vision externe ou interne à la forme urbaine, échelle de sa prise en compte, etc ...) peut cumuler différentes actions topologiques par rapport à son territoire, ainsi :

- l'ex-château de NOYERS-SUR-SEREIN cumule l'action d'occlusion (filtrer l'attache du méandre) et celle de bornage (marquer la fin de la ville vers l'arrière du site).

- l'agglomération de ST-GERMAIN-EN-LAYE cumule l'action de polarisation (regroupement de l'ensemble du tracé viaire sur le château), celle de saturation du promontoire sur lequel elle est installée, et enfin celle de balisage de son méandre (si on la resitue par rapport à toutes les autres agglomérations de son méandre).

- l'abbaye de La VOUTE-CHILHAC sature (en partie) l'extrémité de son méandre, vectorise et borne sa forme urbaine et le reste de son méandre, et polarise visuellement une bonne partie de son site extérieur.

- la bastide de CARBONNE obturait l'entrée de son méandre à l'époque médiévale, tandis qu'elle polarise toujours l'ensemble des circulations de son plateau sur elle, de même le noyau ancien de CHARLEVILLE encombre partiellement son méandre et polarise les principales voies de ses faubourgs sur lui.

- etc ...

3.3.2.2. Sur la configuration du site

Nous avons remarqué que les tissus bâtis avaient tendance à se positionner dans les parties du site de méandre qui sont les plus aptes morphologiquement à les recevoir, ce qui amène déjà un premier degré de correspondance géométrique (par redondance) entre eux et leur support physique.

1) Les éléments bâtis ponctuels : n'étant caractérisés par aucune géométrie particulière, c'est leur position dans le méandre qui va déterminer leur action géométrique et qui va donc s'apparenter souvent à leur action topologique.

L'action géométrique commune de tous les éléments bâtis ponctuels est bien évidemment celle de ponctuer le site

Cette ponctuation peut alors mettre en évidence certaines directions existant déjà dans le support physique, telles que ligne de crête ou axe du méandre. Elle s'apparente alors à l'action topologique de vectorisation. Mais elle peut aussi mettre en évidence la figure du site lorsque l'élément ponctuel est positionné sur une de ses limites et elle s'apparente alors aux actions topologiques de bornage et de balisage.

Dans le cas où l'élément bâti ponctuel est implanté d'une façon aléatoire dans son site (non pertinence topologique), il opère alors une déponctuation de son site, ou une surponctuation lorsqu'il est répété, ce qui brouille toute perception de la morphologie effective du site et rend celui-ci particulièrement illisible. C'est le cas pour toutes les extensions urbaines actuelles au moyen de grands ensembles, comme on peut par exemple l'observer à MEAUX, à MEZIERES, ou à MAS D'AZIL, etc ... (ce phénomène est plus connu sous le nom de "mitage").

2) Les tissus linéaires étant principalement caractérisés par leur direction, ils vont être amenés à souligner leur site et marquer ainsi ses grandes directions réelles (courbes de niveau, ligne de crêtes, etc.) ou induites (axe du méandre), c'est-à-dire à révéler certaines de ses génératrices majeures.

L'action géométrique, comme pour tous les tissus bâtis linéaires, est celle de nervurer leur site.

a) Dans le cas où le réseau bâti est obéissant à son site (et particulièrement à son relief) il va le profiler par une série de moulures qui vont révéler par redondance les caractéristiques linéaires du support physique sur lequel il est implanté.

Ainsi lorsque le tissu linéaire est implanté sur une ligne de rupture du site il peut révéler une de ses directions principales et jouer alors le rôle d'une articulation linéaire qui assure le passage entre deux ensembles géographiques différents (le plateau et le coteau, la plaine et la rivière, etc ...):

- en ligne de crête il opère un crestage, c'est-à-dire qu'il accentue la convexité du relief et marque sa limite supérieure en individualisant ses deux versants opposés. C'est le cas pour les agglomérations de NAJAC, de MONTHUREUX et d'UZERCHE ou pour le faubourg de Chaume Pertuisot, situé à l'extérieur de SEMUR-EN-AUXOIS.

- en limite de plateau ou en limite de fleuve il borde son site en créant un ourlet bâti périphérique. C'est le cas pour les enceintes médiévales de THOARS, de NOYERS-SUR-SEREIN, etc ... ou pour les extensions latérales de SEMUR-EN-AUXOIS vers le plateau arrière ou encore pour l'agglomération de MONTHERME collée contre sa rivière.

Lorsque le tissu linéaire est implanté le long d'une courbe de niveau, il opère un redent et ne révèle qu'une caractéristique secondaire de son support physique, par contre il lui donne une assiette horizontale de référence.

b) Dans le cas où le tissu linéaire est implanté d'une façon trop indépendante sur son site, il y apparaît comme un élément surajouté et accidentel et brouille la forme réelle de ce dernier.

3) Les tissus planaires ne possédant, a priori, ni direction privilégiée, ni figure, vont être amenés à recouvrir leur site et à l'uniformiser au travers d'une pellicule construite continue.

L'action géométrique commune pour tous les tissus planaires est celle de tapisser leur site (ou de le napper).

Ils vont pouvoir agir sur leur site, soit globalement au travers leur configuration d'ensemble, soit ponctuellement au travers les configurations particulières des éléments qui les composent (enveloppe, éléments singuliers, etc ...)

Globalement ce type de tissu va avoir tendance (tout comme le réseau parcellaire et certains réseaux viaires) à uniformiser le site et à gommer, au moins partiellement, tous ses accidents géomorphologiques en les amalgamant dans un même liant bâti, il va ainsi émousser le site et cacher toutes ses lignes de rupture.

Dans le domaine géométrique, les tissus planaires peuvent rendre surtout compte de la figure de leur site, mais ils peuvent aussi rendre compte de ses directions lorsqu'ils possèdent eux-mêmes une direction prononcée.

On peut donc caractériser précisément la situation géométrique de chaque tissu planaire par rapport à son méandre, ainsi :

- VERONE et BESANCON sont en identité de figure avec leur méandre à l'époque médiévale.

- SEMUR-EN-AUXOIS et THOUARS sont en identité de figure avec leur plateau.

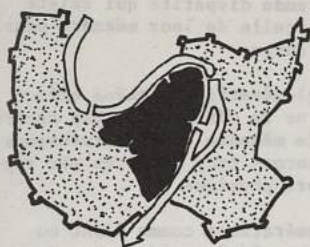
- NOYERS-SUR-SEREIN est en similitude de figure avec son méandre.

- LUZECH est en similitude de figure avec l'étranglement de son méandre et en complémentarité de figure avec son relief.

- CARBONNE est en identité de figure avec l'éperon de son relief, en similitude de figure avec la boucle de sa rivière, mais en indépendance directionnelle avec son site.

- Les noyaux classiques de CHARLEVILLE et de ROCHEFORT, ainsi que le noyau médiéval de MAS D'AZIL sont en indépendance de figure avec leur méandre, mais en obéissance directionnelle (par parallélisme) à l'une des branches de leur rivière sur laquelle ils se sont soudés.

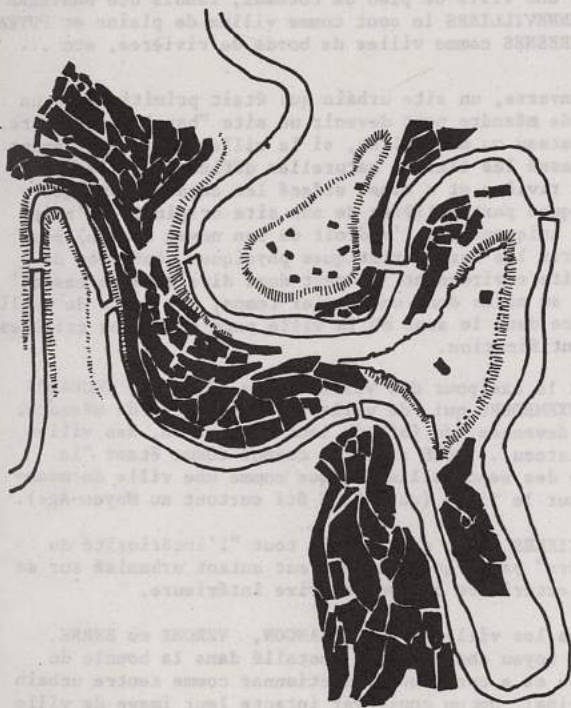
- Etc ...



VERONE

SUR SATURATION DU SITE.

VELIKO-TARNOVO (BULGARIE.)



3.3.2.3. Sur l'échelle du site

Nous avons vu, dans l'action du support physique sur le réseau bâti, que les différents ensembles géographiques qui composent le site de méandre permettent chacun des aires d'implantation et d'extension pour le tissu bâti que ce dernier va tendre à saturer avant de se prolonger sur les autres parties du site.

L'action que le réseau bâti est susceptible d'opérer sur son méandre, au niveau dimensionnel, est celle de mettre précisément en évidence les différentes limites urbaines que ce site contient et expliciter ainsi les marges de continuité à l'intérieur desquelles doit se situer le tissu bâti et les seuils de rupture que celui-ci ne doit pas dépasser si l'on veut que l'équilibre morphologique du site urbanisé soit maintenu.

C'est-à-dire que l'action principale que le réseau bâti opère sur son site est celle de révéler assez précisément ses capacités d'accueil et partant les différences échelles d'aménagement que celui-ci permet.

Ce sont les degrés de saturation relative du réseau bâti par rapport à son méandre qui permettent de mettre en évidence les limites territoriales et urbaines qu'il contient.

On peut distinguer quatre degrés de saturation différents pour un site :

1) Sursaturation du site

Elle a lieu lorsque les dimensions de l'agglomération dépassent les limites du site intérieur du méandre et s'étendent sur sa rive extérieure; presque toutes les grandes villes sont dans ce cas, ainsi BERNE, BESANCON, VERONE, etc ... dépassent largement le site délimité par leur méandre.

Mais cette situation peut aussi se trouver dans des agglomérations rurales lorsque le méandre est très petit, comme par exemple à La VOUTE-CHILHAC où le faubourg a dû s'implanter sur la rive extérieure du fleuve.

Dans ce cas l'échelle donnée par le méandre a disparu au profit d'une autre échelle, car les limites urbaines ont transgressé les limites naturelles données par la géographie.

2) Saturation totale du site

Elle a lieu lorsqu'il y a identité dimensionnelle entre les dimensions du site de méandre et celles de la ville.

SEMUR-EN-AUXOIS et THOUARS, jusqu'à l'époque pré-industrielle, en sont deux exemples dans le cas de petites villes.

A SEMUR-EN-AUXOIS, le noyau médiéval ayant rapidement saturé le sommet du méandre, les extensions de la ville ont dû "traverser" l'étranglement (donjon) et déboucher sur le plateau arrière (ville bourgeoise). Un développement similaire s'est effectué à THOUARS. Le site de ces deux villes s'est alors redimensionné, artificiellement, à l'endroit de l'attache du méandre par une enceinte fortifiée qui a arrêté la progression urbaine et densifié le tissu de chacune de ces villes. On peut d'ailleurs remarquer actuellement dans ces deux villes un phénomène inverse de dédensification de l'extrémité du méandre (laissés aux monuments et à certains équipements), au profit d'une densification du plateau à l'arrière des anciennes fortifications.

ENTREVAUX présente l'exemple d'une petite agglomération qui sature complètement son site.

Dans tous ces cas la saturation du site est le résultat d'une identité et d'une superposition de figure entre celle de la forme urbaine et celle de son méandre qui révèle alors la forme de ce dernier par redondance.

3) Saturation partielle du site

Dans ce cas la forme urbaine ne remplit pas son site mais paraît néanmoins lui être parfaitement proportionnée. C'est qu'alors elle sature un de ses composants principaux.

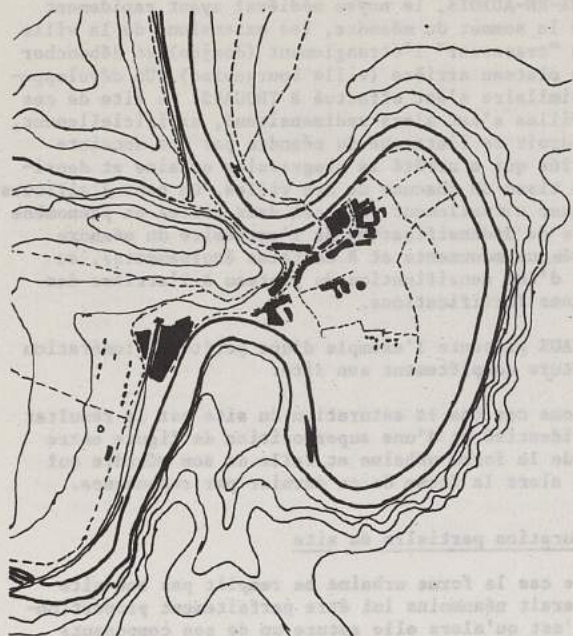
C'est le cas pour les tissus linéaires de NAJAC, UZERCHE ou MONTHEREUX qui occupent complètement leur ligne de crête et révèlent de ce fait la dimension longitudinale du site.

Le tissu bâti de CARBONNE sature tout son éperon rocheux et laisse libre la plaine alluviale.

A NOYERS-SUR-SEREIN le tissu, accroché à l'éperon situé à l'arrière du site, sature toute la partie non inondable à l'intérieur de son méandre, tandis qu'il laisse toute l'autre partie à "la prairie".

Bien que de dimensions modestes par rapport à son méandre, le noyau ancien de MONTHERME lui est néanmoins proportionné, grâce au parallélisme de son tissu bâti avec sa rivière.

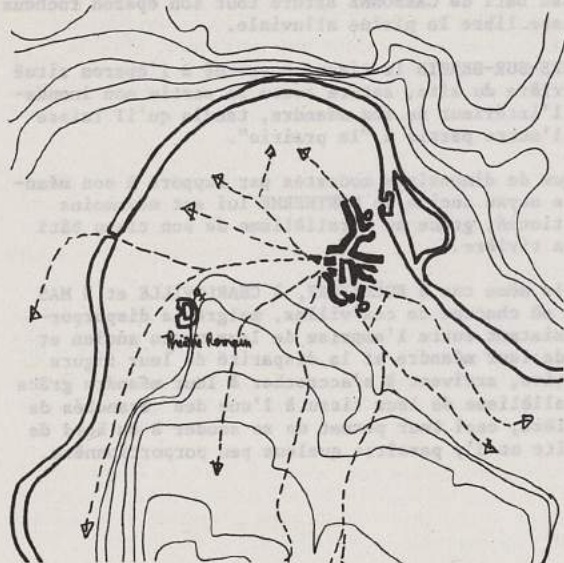
C'est le même cas à ROCHEFORT, à CHARLEVILLE et à MAS D'AZIL où chacune de ces villes, malgré la disproportion existant entre l'emprise de leur noyau ancien et celle de leur méandre et la disparité de leur figure respective, arrivent à s'accrocher à leur méandre grâce au parallélisme de leur tissu à l'une des branches de la rivière, ceci leur permet de se souder à un bord de leur site et d'y paraître quelque peu proportionnées.



FUMAY.

NON SATURATION DU MEANDRE

MEANDRE



LUZECHE et MEZIERES (pour leur noyau ancien) saturent complètement l'étranglement du méandre et révèlent de ce fait la dimension du site à cet endroit. LUZECHE nous présente un exemple de ville saturant son étranglement, mais dont la forme n'est néanmoins pas finie car son tissu peut toujours continuer à s'étendre vers l'intérieur du méandre.

Dans tous ces exemples la forme urbaine atteint un seuil du site qu'elle cherche à densifier avant de le transgresser et se dimensionne ainsi très précisément par rapport à l'ensemble de son méandre. Lorsqu'elle dépasse ce seuil elle doit alors se fixer d'autres limites territoriales afin de s'y reproporionner.

Cette reconnaissance d'équilibre morphologique entre la forme urbaine et son site est due autant à une correspondance topologique et géométrique entre l'un et l'autre qu'à une saturation du site par le réseau bâti.

Ces trois domaines de rapport s'accordent donc parfois en certains endroits de leur support physique et en certaines périodes de développement pour présenter un ensemble morphologique parfaitement équilibré avec celui-ci

4) Non saturation du site

Dans ce cas le réseau bâti semble disproportionné par rapport à son site de méandre et paraît y flotter; c'est qu'alors il n'existe aucune relation d'ordre topologique, géométrique ou dimensionnel entre ces deux intervenants.

3.3.2.4. Les actions au niveau perceptif sur l'identification de la ville et de son site

Si des villes comme BESANCON, SEMUR-EN-AUXOIS ou UZERCHE sont normalement reconnues comme étant des villes de méandre, par contre l'identification de villes telles que NAJAC, MONTHERME, LUZECHE ou AMBIALET comme villes de méandre est beaucoup moins évidente, ceci peut provenir de la forme de la boucle de leur rivière qui peut être peu prononcée et de ses dimensions qui peuvent être trop importantes, mais l'ambiguïté d'identification provient surtout de la manière dont leur tissu bâti s'est installé dans le site et de la manière dont il l'a saturé.

En effet, on peut remarquer que dans le premier groupe de villes, outre une identité topologique et géométrique que chacune d'elles offre avec son support physique, il existe aussi une identité dimensionnelle très forte entre eux, ce qui les fait se correspondre et se confondre dans une forme unitaire.

Au contraire, pour le deuxième groupe de villes les identités topologiques et géométriques entre leur tissu et leur support physique n'arivent malgré tout

pas à dissimuler la très grande disparité qui existe entre leur forme urbaine et celle de leur méandre pour les confondre l'une avec l'autre.

Ainsi des villes ou des agglomérations situées effectivement dans des méandres ne se définissent pas encore comme des sites urbanisés de méandre si les dimensions de leur tissu urbain sont encore trop réduites par rapport à celles de leur support physique.

C'est le cas pour des agglomérations comme NAJAC ou MONTHEREUX qui se définissent plutôt comme des agglomérations de ligne de crête, ou pour LUZECHE COMBRET, CHATEAU-LARCHER ou AMBIALET qui se définissent plutôt comme des agglomérations de site d'étranglement ou encore MONTHERME ou CHOOZ qui se définissent plutôt comme des agglomérations de bords de rivières.

Par exemple, pour un grand méandre comme celui de GENNEVILLIERS, en aval de PARIS, les différentes villes qui y sont implantées possèdent toutes une identité urbaine et géographique très forte (au moins jusqu'à la fin du XIX^e siècle), mais qui ne correspondent néanmoins jamais à celle du méandre lui-même mais seulement à certains de ses composants; ainsi RUEIL est perçue comme une ville de pied de coteaux, tandis que NANTERRE et GENNEVILLIERS le sont comme villes de plaine et PUTEAUX et SURESNES comme villes de bords de rivières, etc ...

A l'inverse, un site urbain qui était primitivement un site de méandre peut devenir un site "banal" de rivière, de plateau ou de colline, si la ville en se développant a dépassé les limites naturelles définies par la boucle de sa rivière et a ainsi effacé les caractéristiques physiques particulières de son site originel (qu'elle garde uniquement à l'endroit de son noyau ancien) pour acquérir les caractéristiques physiques générales de son site environnant. On peut donc dire dans ce cas qu'il a, au moins dans un premier temps, une perte de qualité urbaine dans le sens où la ville perd un de ses critères d'identification.

C'est le cas pour des villes comme FOUGERES, THOUARDS ou LUXEMBOURG qui, de villes primitivement de méandre, sont devenues, du fait de leur extension, des villes de plateau. ROME est plus connue comme étant "la ville des sept collines", que comme une ville de méandre sur le Tibre (qu'elle a été surtout au Moyen-Age).

A MEZIERES on ne sent pas du tout "l'intériorité du méandre" parce que celui-ci est autant urbanisé sur sa rive extérieure que sur sa rive intérieure.

Seules les villes comme BESANCON, VERONE ou BERNE, où le noyau ancien s'est installé dans la boucle du fleuve et a continué à fonctionner comme centre urbain principal, ont pu conserver intacte leur image de ville de méandre malgré les extensions importantes sur la rive extérieure.

Enfin un site urbain qui était primitivement un site "banal" de rivière, de crête ou de promontoire, peut devenir un site "particulier" de méandre si la ville en se développant investit complètement le territoire compris à l'intérieur de la boucle de son fleuve.

C'est le cas pour CHARLEVILLE ou ROCHEFORT qui, de villes de rivière à l'époque de leur fondation, sont progressivement devenues villes de méandre grâce à leurs extensions latérales, de même pour la ville de CAHORS si l'on considère son évolution de l'époque médiévale jusqu'à nos jours où elle reprend de nouveau ses caractéristiques de ville de méandre qu'elle avait à l'époque gallo-romaine.

St-GERMAIN-EN-LAYE, site et ville de promontoire au-dessus de la Seine au Moyen-Age, n'est devenue véritablement un site de méandre qu'à la Renaissance, grâce au tracé viaire de son parc et de sa forêt lorsque ceux-ci ont investi l'ensemble du plateau intérieur (mais dans ce cas l'identification provient du tracé viaire et non du réseau bâti).

En conclusion on peut dire, tout comme pour les réseaux parcellaires et viaires, que l'identification du site à partir du réseau bâti est facilitée si la forme de ce dernier tend à être redondante à la forme de son méandre et elle est rendue difficile, voire impossible dans le cas contraire.

Dans le cas de ce réseau on peut toutefois remarquer que l'identification du site de méandre est terriblement tributaire des dimensions des masses bâties (contrairement aux deux réseaux précédents) et que c'est surtout le degré de saturation du site par les masses bâties qui permet de mettre le plus en évidence sa forme.

3.3.3. Analyse de trois éléments singuliers du réseau bâti

Nous avons jusqu'à maintenant considéré l'ensemble du réseau bâti, mêlant volontairement ses éléments constants et ses éléments singuliers.

Il nous semble malgré tout intéressant d'isoler quelques uns des éléments bâtis exceptionnels composant la forme urbaine et d'analyser plus précisément les rapports qu'ils peuvent entretenir avec leur support physique de méandre.

Nous avons choisi de considérer trois éléments bâtis exceptionnels qui nous paraissent être les plus représentatifs des villes médiévales et classiques, car ils ont été souvent leurs éléments de mise en place et de structurations décisifs. Ce sont :

- les enceintes : éléments linéaires d'arrêt et d'enveloppe composant la limite de la ville;
- les châteaux : éléments ponctuels exceptionnels que nous analyserons conjointement avec les précédents;
- les églises (chapelles, abbayes, cathédrales, etc ...) : autre type d'élément ponctuel exceptionnel, que l'on retrouve dans tous les tissus urbains des villes occidentales.

3.3.3.1 Châteaux et enceintes

Nous avons vu que le phénomène de cul-de-sac était particulièrement apprécié au Moyen-Age et à l'époque classique pour les qualités défensives qu'il apportait naturellement à la forme urbaine et c'est à ces deux périodes historiques que nous trouvons les meilleurs exemples d'emploi de ce site suivant ce critère.

Le but était d'insulariser un site qui en présentait déjà des tendances très prononcées (problème de passer de la presqu'île à l'île). C'était donc, d'une part la césure du méandre avec son attache et, d'autre part l'organisation du site intérieur ainsi créé qui étaient les deux problèmes principaux que devaient résoudre les villes médiévales lors de leur implantation dans un site de méandre.

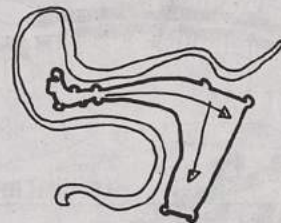
a) Châteaux-forts et enceintes médiévales

On peut distinguer deux types de sites médiévaux par rapport aux méandres :

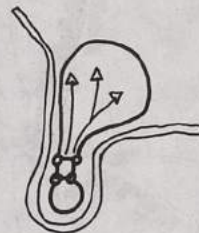
- les petits méandres où le château s'implante plutôt dans la boucle et vers son extrémité;
- les grands méandres où le château s'implante plutôt à son attache ou à son étranglement.

A la première catégorie appartiennent FOUGERES, NAJAC, BOUILLON (Belgique), BREMGARTEN ET BERNE (Suisse), LOKET (Tchécoslovaquie). On pourrait également y adjoindre SEMUR-EN-AUXOIS dans sa première phase de développement et La VOUTE-CHILHAC pour son abbaye fortifiée.

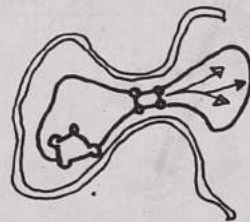
Dans ces cas le château cherche avant tout à profiter du dénivellé amené par le relief contre la rivière et de l'isolement du bout du méandre pour assurer sa propre défense.



FOUGERES

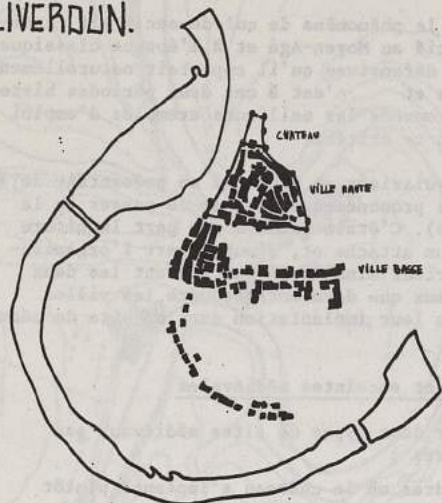


THOUARS.



SEMUR EN AUXOIS

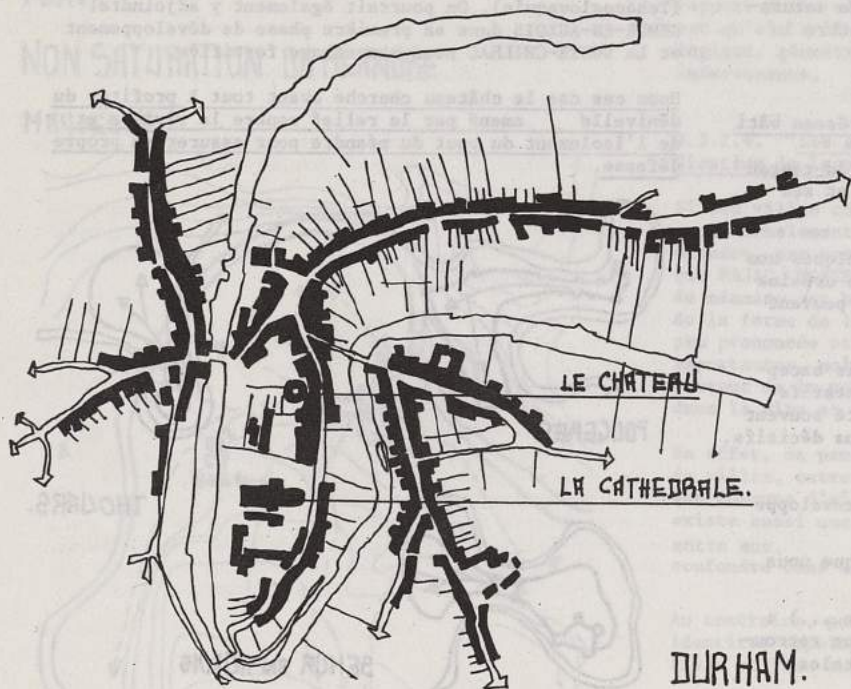
LIVERDUN.



Parfois, comme à FOUGERES, le château-fort situé à l'extrémité du méandre sature la presque totalité de son site et rejette de ce fait la ville vers l'attache; la défense de celle-ci est alors assurée par une enceinte fortifiée qui vient contredire l'ouverture du site vers son arrière. Parfois, au contraire, comme à LOKET ou à SEMUR-EN-AUXOIS (pour son noyau de fondation), la ville se développe autour du château-fort et vient alors boucher et obturer plus ou moins complètement la boucle avant de s'étendre vers l'attache. A BERNE la ville, commencée à partir du château situé à la tête du méandre, s'est ensuite développée vers l'intérieur par étapes successives en se protégeant chaque fois par une série d'enceintes transversales.

A la seconde catégorie appartiennent les villes telles que NOYERS-SUR-SEREIN, MEZIERES, LIVERDUN, DURHAM (Angleterre).

Dans ce cas le château-fort fait office de verrou dans son site car il obture et surveille l'entrée du méandre. La ville, entourée de murailles, s'installe alors dans la boucle restée libre, en la saturant plus ou moins totalement si cette dernière est de petites dimensions comme à NOYERS-SUR-SEREIN, ou en occupant seulement une partie si les dimensions du méandre sont très importantes, comme à MEZIERES, LUZECH ou LIVERDUN.



DURHAM.

Dans presque tous ces cas le relief principal est situé à l'attache du méandre (site d'adossement) et le château cherche alors, non seulement à profiter d'une situation en hauteur pour assurer sa défense, mais aussi à isoler tout ou partie de la boucle afin de pouvoir ensuite l'aménager à sa guise dans un site protégé.

La ville de SEMUR-EN-AUXOIS cumule ces deux types d'implantation car le château intermédiaire dénommé le "donjon" situé juste à l'étranglement du méandre (matérialisé par les quatre tours) s'est trouvé devoir faire la jonction entre les deux parties de la ville : la ville médiévale située à l'intérieur de la boucle et la ville "bourgeoise" située à son attache.

Enfin les enceintes, suivant qu'elles appartiennent à l'un ou à l'autre type de ville vont être amenées à entretenir des rapports inverses avec leur site :

- avec le premier type d'implantation elles agissent en contradiction avec la topologie de liaisonnement de leur site car elles vont bloquer sa progression naturelle vers l'arrière et en le sectionnant par un rempart bâti;

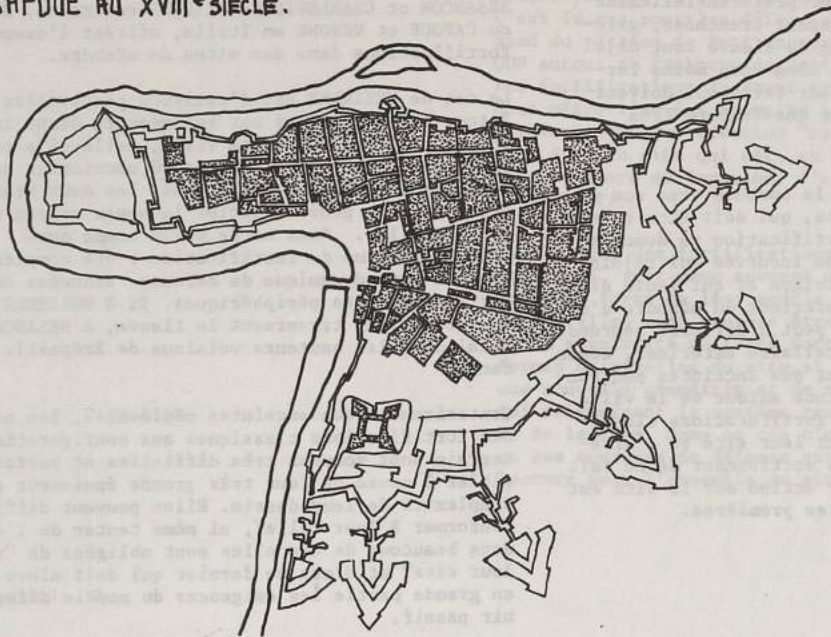
- avec le second type d'implantation elles agissent en redondance avec la forme de leur site car elles accusent sa limite naturelle donnée par la rivière et le relief en apportant une deuxième limite bâtie parallèle à la première.

Les enceintes médiévales sont composées sur un modèle linéaire de bâti très simple constitué par de hautes murailles relativement minces, flanquées de tours, qui tendent à suivre le plus exactement possible l'emprise urbaine intérieure; elles sont de ce fait très souples dans leur mise en place et capables d'adaptations faciles et pertinentes (tant au niveau morphologique que fonctionnel).

Ces enceintes jouent sur la hauteur et la verticalité de leurs remparts pour assurer la défense de la ville et cherchent ainsi à exploiter leur site suivant ces deux critères : accentuation des différences de niveau (ou création artificielle lorsqu'elles n'existent pas), récupération de chaque accident géographique (du type falaise, dépression, etc ...) par un traitement particulier du rempart, tandis que chaque changement de direction dans leur tracé est marqué par des tours et des échauguettes.

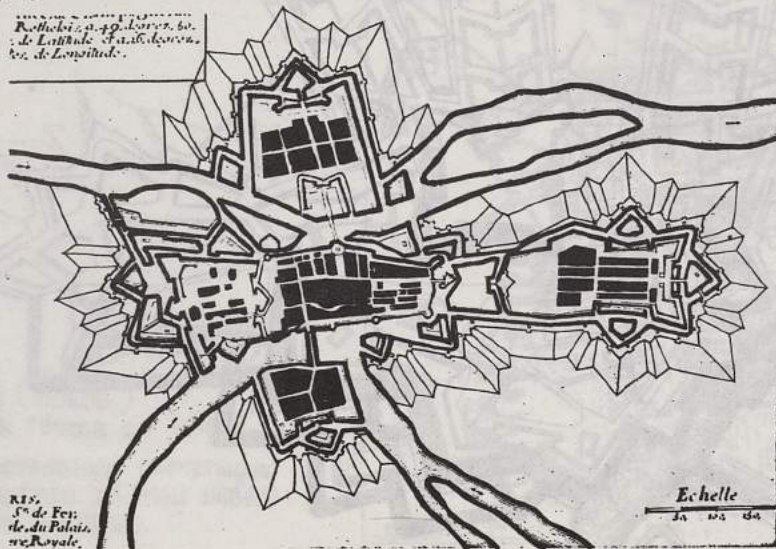
Les enceintes créent donc autour de chacune de leur ville une moulure périphérique continue et articulée qui tend à prolonger insensiblement le site naturel à l'intérieur de l'enveloppe urbaine. Elles s'avèrent être les révélatrices sensibles des moindres caractéristiques morphologiques de leur site et jouent avec celui-ci le double jeu de l'inversion (rempart sur site plat) et de la sublimation (rempart sur site escarpé). Le résultat est la mise en place d'ensembles bâtis fortement géométrisés d'une puissance pittoresque et dramatique incontestable.

Nous pouvons dire ici, à l'image du parcellaire, que les enceintes médiévales décomposent topologiquement leur site mais l'unifient géométriquement en le prolongeant dans des figures qui lui correspondent.

CAPOUE AU XVIII^e SIECLE.

LES FORTIFICATIONS DE MEZIERES.

Recherches p. 49. L'ouvrage, les
de Latitude. L'ouvrage, les
de Longitude.



RIS.
5^e de Fez.
de du Palais.
de Royale.

Echelle

10 20 30

b) Châteaux et fortifications classiques

Le château

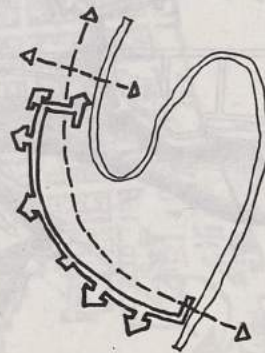
Il perd sa fonction militaire de défense pour acquérir celle de prestige. S'il va garder sa fonction "visuelle" (voir et être vu) il va par contre perdre celle de verrouillage et de blocage de son site et ne garder que sa fonction de représentation.

Le choix de son site d'implantation va porter maintenant non plus sur ses qualités défensives, mais uniquement sur ses qualités visuelles et esthétiques. Certains châteaux classiques situés à l'emplacement d'un ancien château médiéval comme par exemple celui de ST-GERMAIN-EN-LAYE, vont devoir bouleverser totalement leurs rapports vis-à-vis de leur site d'origine et s'y recomposer suivant de nouveaux critères.

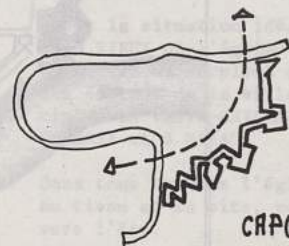
D'éléments statiques qu'ils étaient au Moyen-Age, les châteaux vont devenir des éléments éminemment dynamiques par la constitution de leur paysage à l'époque de la Renaissance et à celle classique. Nous avons vu dans l'analyse du niveau viarie comment des châteaux comme ceux de ST-GERMAIN-EN-LAYE ou de ST-MAUR-DES-FOSSES ont inversé la structure topologique de leur méandre en polarisant l'ensemble des circulations du site sur eux.

Les fortifications classiques

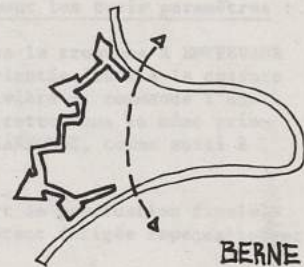
La guerre d'artillerie abaissant les murs d'enceinte des fortifications classiques, leur a fait gagner en profondeur ce qu'elles ont perdu et les a obligées alors à se complexifier au sol dans des géométries savantes matérialisées par des bastions, les demi-lunes, etc... Mais le principe topologique de ces enceintes reste identique à celui des enceintes médiévales, il est même accentué du fait que le château, en tant qu'élément défensif, a disparu et a été remplacé par la citadelle placée le plus souvent hors de la ville (BESANCON) ou juste sur une de ses limites (PAMPLUNE en Espagne) et c'est donc à l'enceinte que revient le rôle d'assurer la défense principale de la ville.



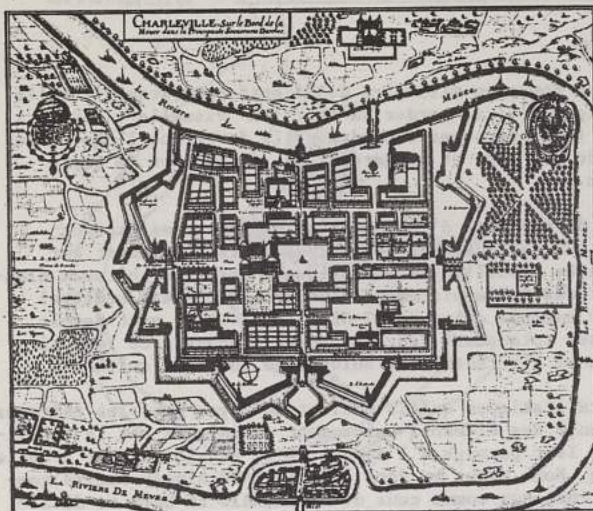
VERONE.



CAPOUE.



BERNE.



CHARLEVILLE EN 1656.

Le système d'attaque classique étant préférentiellement un système d'attaque par le sol (sapes, tranchées, galeries, etc ...), les parties le long du fleuve sont déjà naturellement défendues et sont du même coup moins fortifiées, au contraire des parties sur terre qui doivent être très fortifiées afin d'assurer une coupure très nette avec leur arrière pays.

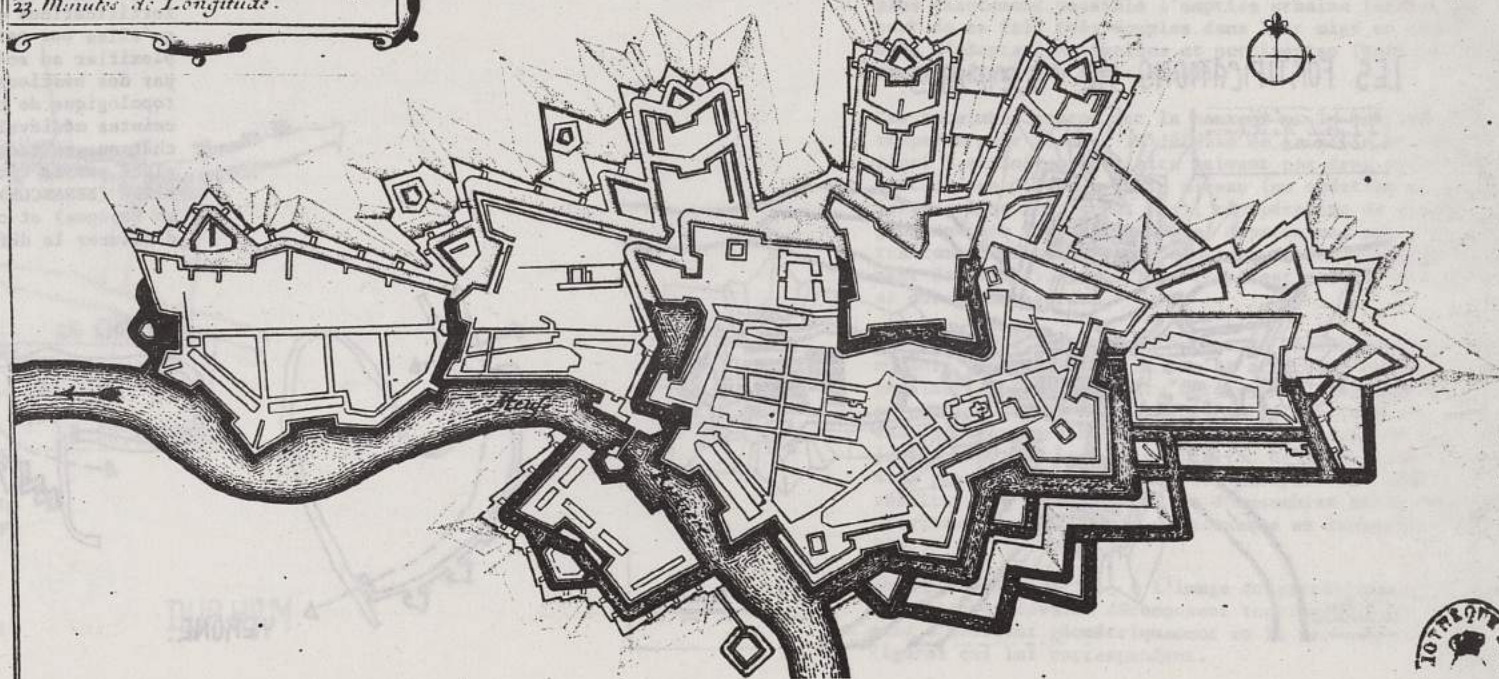
Dans le cas du méandre c'est la coupure avec son arrière, à l'endroit de son attache, qui doit être surtout prise en compte. Le système de fortification va donc se composer principalement d'une ligne incurvée qui rejoint les deux branches opposés de la rivière et qui isole ainsi le plus complètement possible l'intérieur du méandre d'avec son arrière. Cette ligne incurvée peut d'ailleurs reprendre le tracé d'une génératrice du parcellaire extérieur, comme c'est le cas à BERNE. Contrairement aux enceintes médiévales qui forment une ceinture continue autour de la ville et parallèlement à leur site, les fortifications classiques traversent perpendiculairement leur site en s'arrêtant net au droit du fleuve. Elles sectionnent de ce fait leur méandre en deux parties. Leur action sur le site est donc nettement plus violente que les premières.

BESANCON et CHARLEVILLE-MEZIERES en France, BERNE en Suisse ou CAPOUE et VERONE en Italie, offrent l'exemple de telles fortifications dans des sites de méandre.

Le cas de MEZIERES est d'ailleurs particulier par rapport à tous les autres cas car son méandre étant très grand par rapport à l'emprise de la ville, celle-ci s'est installée à l'étranglement du site et a dû sectionner son étranglement par trois canaux rejoignant les deux branches de la Meuse afin de pouvoir isoler le noyau urbain sur deux îles artificielles. Dans cette ville comme aussi à BESANCON, le système de fortification a été complété par un système plus dynamique de défenses avancées englobant des portions de site périphériques. Si à MEZIERES les secondes fortifications traversent le fleuve, à BESANCON elles escaladent les hauteurs voisines de Brégaille et de Chau-danne.

Contrairement aux enceintes médiévales, les adaptations des fortifications classiques aux configurations de leur terrain sont souvent très difficiles et parfois même impossibles à cause de leur très grande épaisseur et de la complexité de leur dessin. Elles peuvent difficilement se conformer à leur relief, ni même tenter de l'exploiter et dans beaucoup de cas elles sont obligées de "violenter leur site" et c'est ce dernier qui doit alors supporter en grande partie les exigences du modèle défensif et devenir passif.

SEDAN, Ville forte de Champagne. Capitale d'une Principauté de même nom, au Roy depuis l'An 1642. elle est située sur la Meuse, à 43. Degr: 48. Minut. de Latitude et à 26. Degr: 23. Minut. de Longitude.

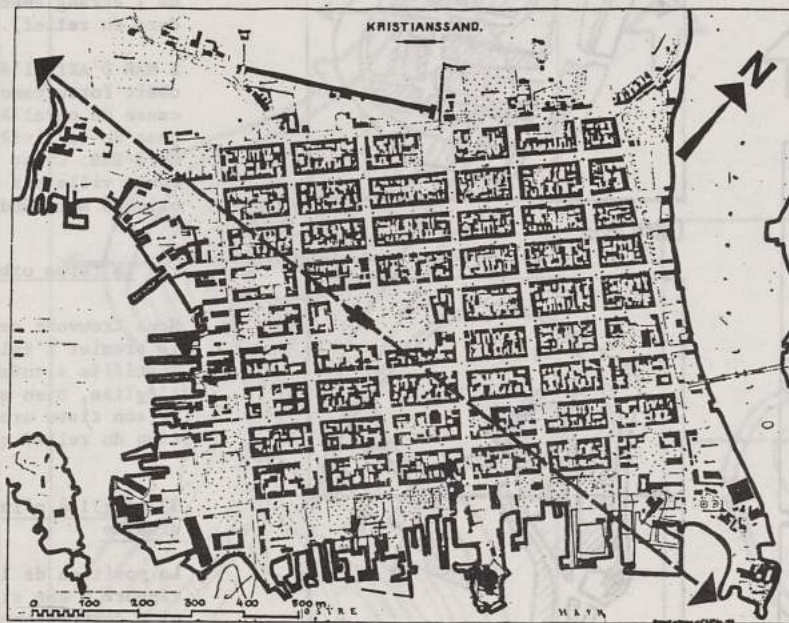


SEDAN.



Ce type de fortification ne craint pas de s'installer en contre-pente d'un site lorsque cela est nécessaire, comme c'est le cas pour les défenses avancées de MEZIERES au pied du plateau de Bettrancourt ou encore celles de BESANCON autour du faubourg de Battant. La ville de SEDAN, avec ses fortifications du front nord creusées à même la colline nous offre l'un des exemples les plus étonnants de ce type d'aménagement par création "ex nihilo" d'un relief artificiel dans un site qui est, en principe, totalement inadapté pour ce genre de fonction. C'est le même cas pour la ville de BELFORT.

Dans le cas des fortifications classiques, il y a une ignorance, voir même souvent une totale contradiction entre la forme de leur modèle et celle du support physique où elles sont censées être implantées. Ici l'ampleur et la régularité du tracé fortifié transcendent les formes originelles du site et réécrivent celles-ci dans une nouvelle géométrie et de nouveaux dimensionnements qui réinversent le système traditionnel d'intervention et de lecture. Dans ce cas c'est principalement la ville et ses ouvrages de défense qui vont fixer l'échelle de lecture pour l'ensemble du site urbanisé.



KRISTIANSAND (SUEDE.)
VILLE NOUVELLE FONDÉE EN 1641.
EXEMPLE D'INDEPENDANCE GEOMETRIQUE
ENTRE LA DIRECTION DU TISSU URBAIN
ET CELLE DE L'EGLISE.

3.3.3.2 Les églises

Le cas de cet équipement est particulier par rapport à tous les autres composants de la forme urbaine, en raison de sa fonction religieuse et symbolique car il doit tenter d'intégrer simultanément trois paramètres différents qui sont en principe indépendants les uns des autres :

- d'une part les données du site, pour qu'il y soit implanté d'une façon judicieuse afin que le site participe efficacement à sa mise en valeur en accentuant sa fonction exceptionnelle;
- d'autre part les données de la forme urbaine pour qu'il soit implanté dans la continuité du tissu bâti tout en s'y différenciant afin de manifester sa singularité.
- enfin la direction conventionnelle des églises en Europe c'est-à-dire la direction Ouest-Est, avec le chevet orienté à l'Est, afin de marquer son appartenance à un ordre cosmique supérieur, totalement indépendant du contexte physique et urbain dans lequel il se trouve inscrit.

Morphologiquement les deux premiers paramètres posent le problème de l'intégration topologique de l'église au niveau de son positionnement (pertinence de son positionnement urbain et physique), tandis que le troisième pose le problème de son intégration géométrique au niveau de son orientation (parallélisme à une direction virtuelle n'existant pas directement dans le site) et c'est donc cette dernière contrainte qui va être susceptible d'entrer en conflit avec les deux autres, comme nous en trouvons souvent le cas dans les tissus médiévaux. Il nous faut donc voir comment elle est résolue dans le cas qui nous occupe; le site de méandre, et ce qu'elle apporte à son site urbanisé.

On peut noter que ce problème de triple intégration se retrouve dans l'implantation des mosquées dans leur tissu urbain, car celles-ci doivent être rigoureusement orientées vers La Mecque.

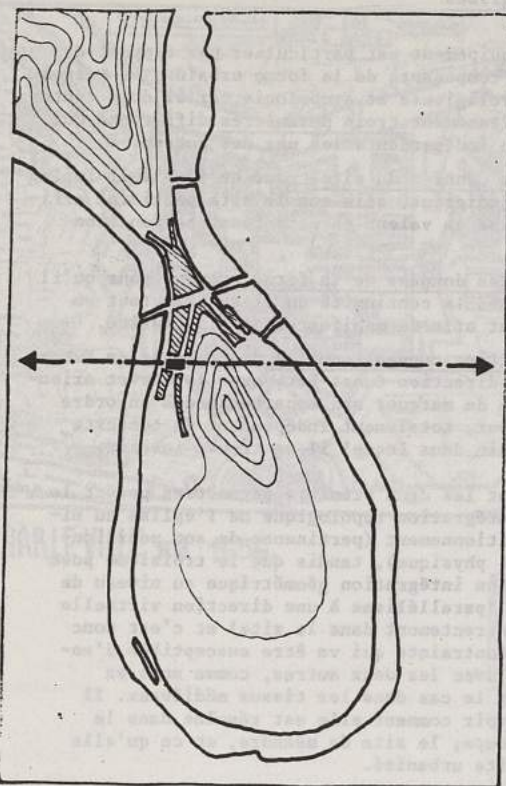
Pour les églises trois cas de figure sont possibles :

1) L'église intègre simultanément les trois paramètres :

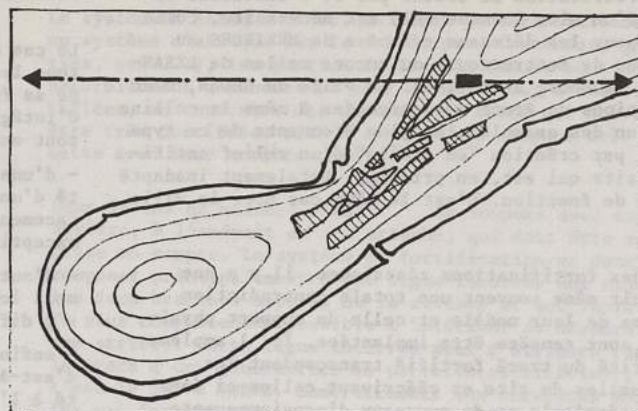
C'est la situation idéale, nous la trouvons à ENTREVAUX et à RIEUX où l'église est implantée juste à la cassure du relief en surplomb de la rivière et commande l'une des entrées de la ville. Nous retrouvons le même principe à La VOUTE-CHILHAC et à CARBONNE, comme aussi à COMBRET et à NAJAC.

Dans tous ces cas l'église sert de ponctuation finale au tissu et au site, tout en étant dirigée impeccablement vers l'Est.

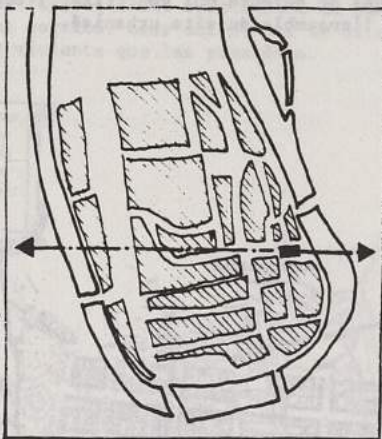
A UZERCHE l'église et la chapelle sont situées sur le sommet du mamelon et marquent le centre du site et de la ville, de même à DURHAM (Angleterre) pour la cathédrale et son abbaye qui sont implantées exactement au centre de leur méandre orienté Nord-Sud.



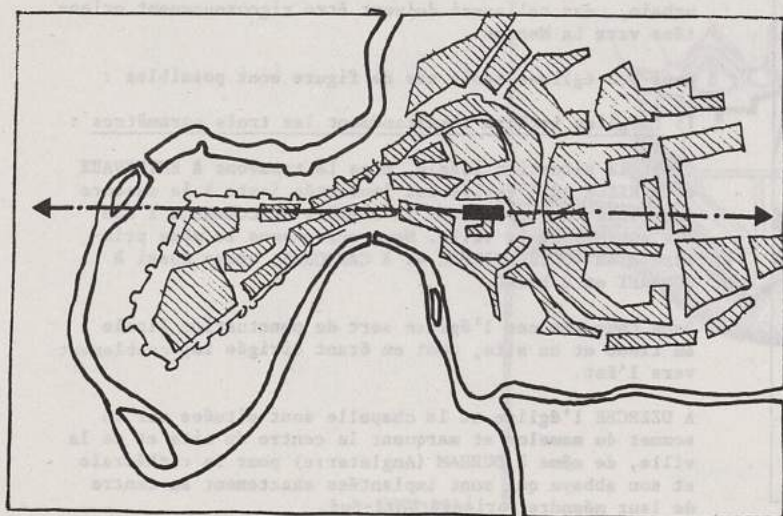
LUZECH.



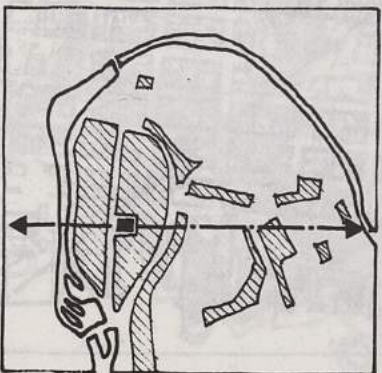
COMBRET.



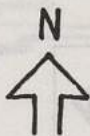
SEMUR-EN-AUXOIS.



SEMUR EN AUXOIS.



MAS D'AZIL.



Dans tous ces cas, sauf à La VOUTE-CHILHAC, la direction de l'église est en accord avec son site et sa forme urbaine, dans le cas de cette agglomération, au contraire, il y a une nette contradiction entre la direction du tissu urbain (dirigé suivant l'axe du méandre) et celle de l'église (qui lui est oblique). Le conflit est alors récupéré par la façade du Prieuré composée en contre-courbe par rapport à la boucle de la rivière et la courbure du versant de la rive extérieure, ce qui a pour effet de réintégrer le Prieuré dans l'ensemble du site urbanisé.

Nous trouvons ce même principe de récupération stylistique entre deux directions par une enveloppe courbe avec la façade concave de l'église de VIGEVANO, en Italie, qui assure la jonction entre la direction intérieure de la nef et la direction extérieure de la place.

2) L'église n'intègre que deux paramètres

-a) La forme urbaine et la direction Est-Ouest

C'est le cas à LUZECH où l'église, bien qu'implantée à la sortie de la ville et dans la continuité de son tissu, n'est pas vraiment située à un point particulier de son site.

A SEMUR-EN-AUXOIS l'église est bien placée dans la forme urbaine, mais n'est malgré tout pas située véritablement à un point stratégique de son site (sur le plateau, loin de l'étranglement et en retrait par rapport à la bordure du relief).

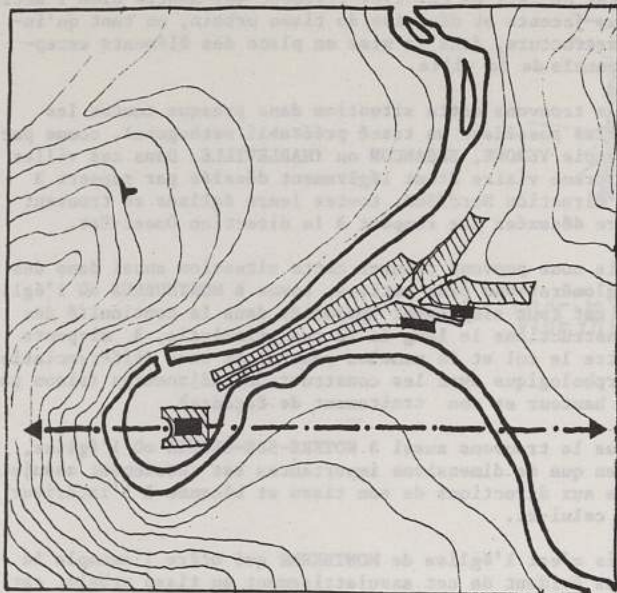
A MAS D'AZIL l'église, totalement enserrée dans son tissu, obéit fortuitement à la direction conventionnelle à cause du parallélisme de la forme urbaine à l'une des branches de la rivière qui se trouve être dirigée exactement Nord-Sud. C'est le même cas pour la cathédrale de CAHORS où la ville est organisée sur l'ancien quadrillage romain orienté Nord/Sud et parallèlement à l'axe du méandre.

-b) La forme urbaine et le site

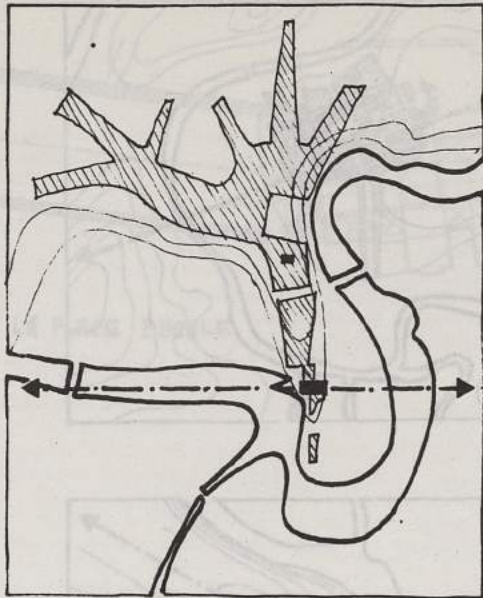
Nous trouvons ce cas à CHATEAU-LARCHER et à AVENE, dans le premier l'église s'est greffée à l'ancienne enceinte fortifiée située le long de la rivière, dans le second l'église, bien que située au sommet du mamelon et isolée de son tissu urbain, a néanmoins repris la grande direction du relief qui avait dicté l'implantation du tissu.

3) L'église n'intègre qu'un seul paramètre : la forme urbaine

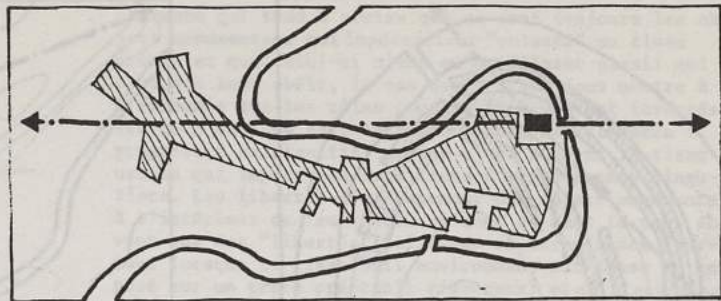
La position de l'église est alors peu pertinente par rapport à son site et ne respecte pas vraiment la direction conventionnelle.



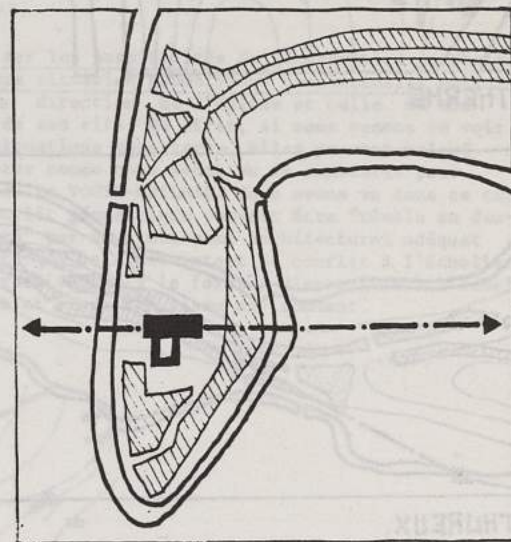
LA VOUTE - CHILAC.



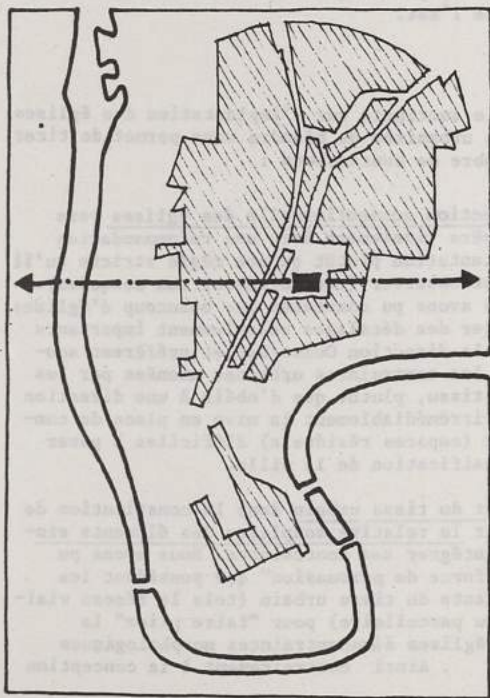
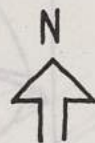
CARBONNE.



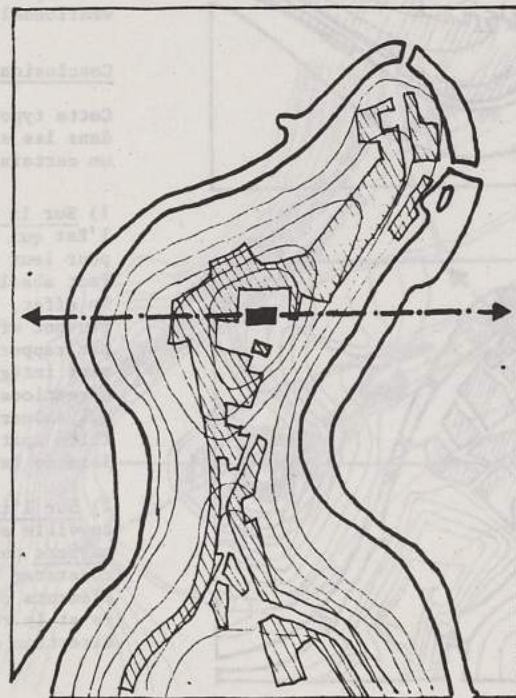
RIEUX.



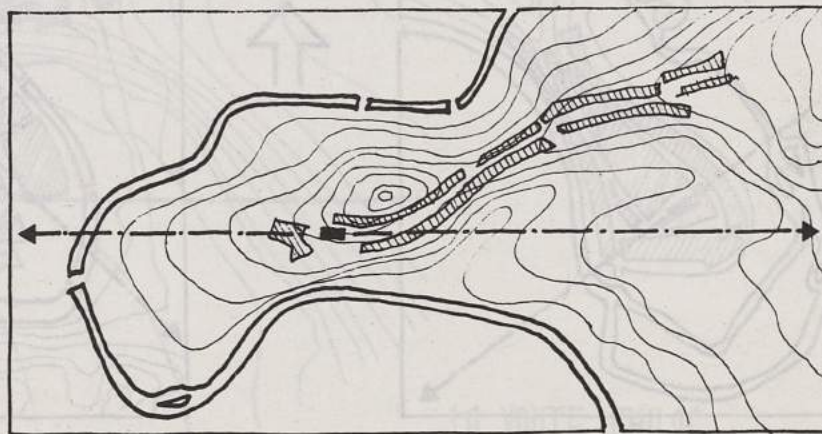
DURHAM.



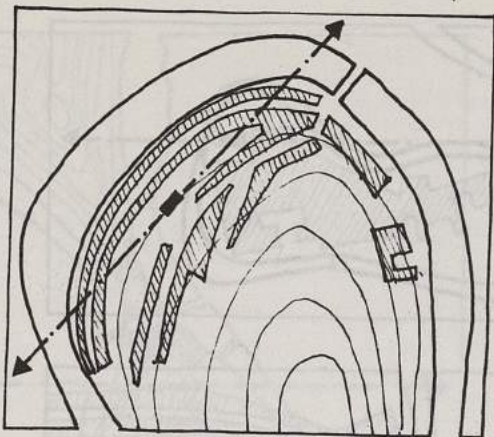
THOUARS.



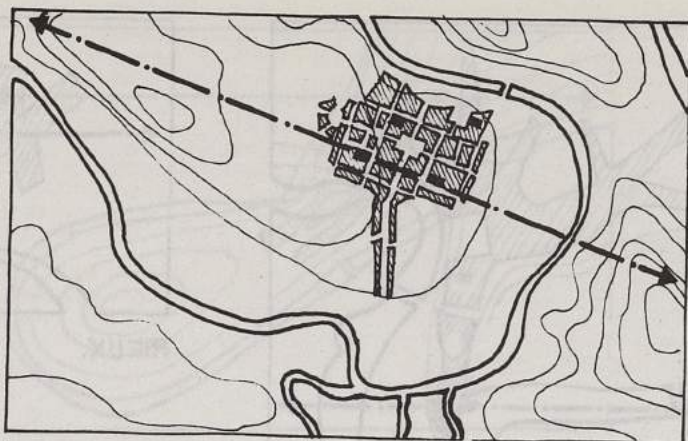
UZERCHE.



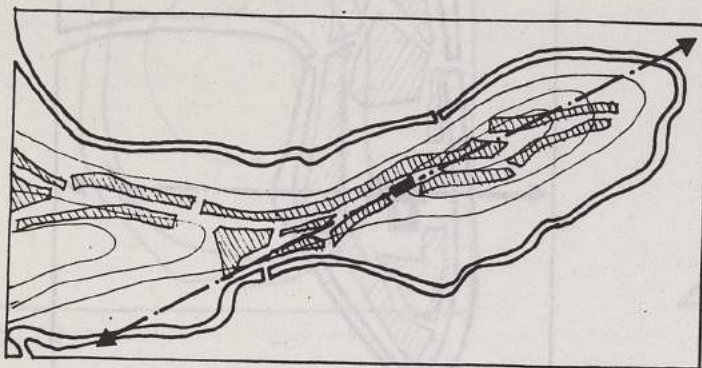
NAJAC.



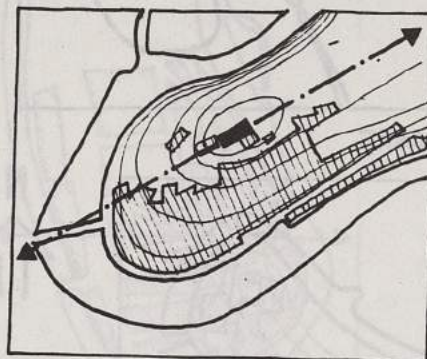
MONTHERME



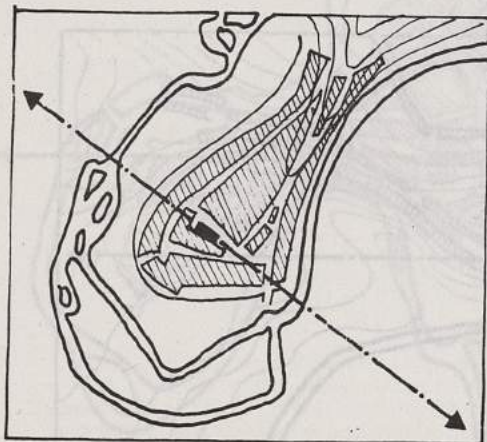
CHARLEVILLE



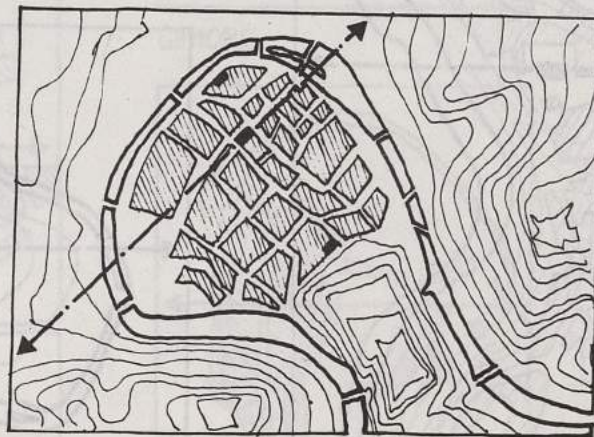
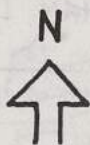
MONTHUREUX.



AVENE.



NOYERS SUR SEREIN.



BESANÇON.

C'est en fait un cas très fréquent qui montre bien l'action sous-jacente et décisive du tissu urbain, en tant qu'infrastructure, dans la mise en place des éléments exceptionnels de la ville.

Nous trouvons cette situation dans presque toutes les villes possédant un tracé préétabli orthogonal, comme par exemple VERONE, BESANCON ou CHARLEVILLE. Dans ces villes la trame viaire étant légèrement décalée par rapport à la direction Nord/Sud, toutes leurs églises se trouvent être désaxées par rapport à la direction Ouest-Est.

Mais nous pouvons trouver cette situation aussi dans des agglomérations plus petites, comme à MONTHUREUX où l'église est tout simplement implantée dans la continuité des constructions le long de la rue principale, à mi-pente entre le col et le mamelon central et sans différenciation morphologique avec les constructions adjacentes (sinon par sa hauteur et son traitement de façades).

Nous la trouvons aussi à NOYERS-SUR-SEREIN où l'église, bien que de dimensions importantes est totalement assujettie aux directions de son tissu et bloquée à l'intérieur de celui-ci.

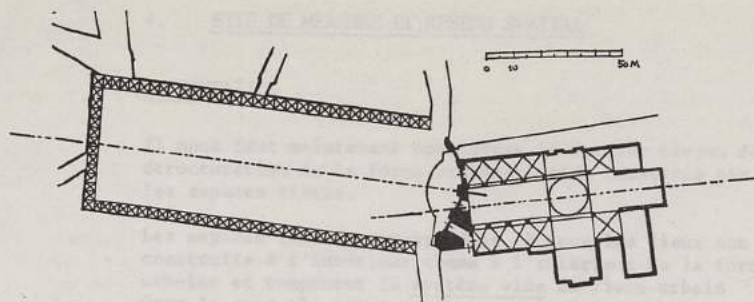
Mais c'est l'église de MONTHERME qui offre l'exemple le plus évident de cet assujettissement au tissu urbain, car bien que celle-ci soit déconnectée de sa trame bâtie, elle continue néanmoins à lui obéir au travers le jeu de sa trame parcellaire, plutôt que d'obéir à la direction conventionnelle de l'Est.

Conclusion

Cette typologie succincte sur l'implantation des églises dans les sites urbanisés de méandre nous permet de tirer un certain nombre de conclusions :

1) Sur la direction conventionnelle des églises vers l'Est qui s'avère finalement être une recommandation pour leur implantation plutôt qu'une règle stricte qu'il faut absolument observer (contrairement aux mosquées). En effet, nous avons pu constater que beaucoup d'églises peuvent affecter des décalages relativement importants par rapport à la direction Ouest/Est et préfèrent souvent intégrer les contraintes urbaines amenées par les directions du tissu, plutôt que d'obéir à une direction qui amènerait irrémédiablement la mise en place de conflits spatiaux (espaces résiduels) difficiles à gérer lors de la densification de la ville.

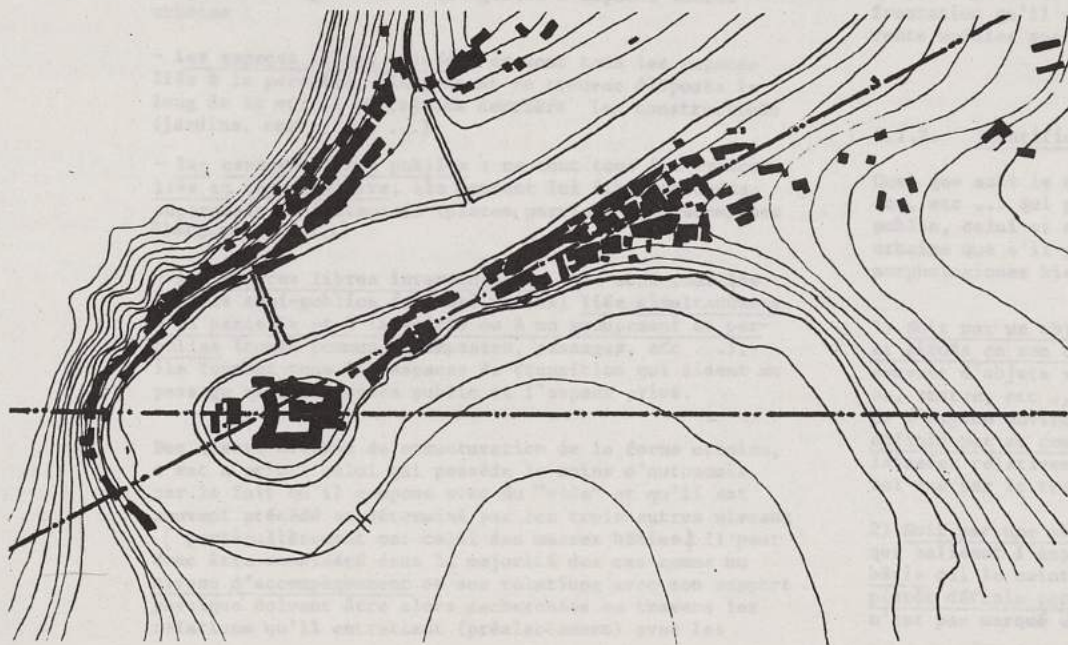
2) Sur l'impact du tissu urbain dans la constitution de la ville et sur la relative souplesse des éléments singuliers pour intégrer ces contraintes. Nous avons pu constater la "force de persuasion" que possèdent les éléments constants du tissu urbain (tels le réseau viaire et le réseau parcellaire) pour "faire plier" la direction des églises à leurs contraintes morphologiques. Ainsi contrairement à la conception



VIGEVANO : LA PLACE DUCALE

courante qui tend à croire que ce sont toujours les objets monumentaux qui imposent leur "volonté" au tissu urbain et que celui-ci n'est qu'un élément passif qui ne peut que leur obéir, le cas des églises nous montre à l'évidence que les rôles peuvent être souvent inversés (et ceci quelque soit le tissu urbain de référence : progressif ou planifié) et que c'est souvent le tissu urbain qui impose ses conditions à ses éléments singuliers. Les libertés d'aménagement des objets monumentaux à l'intérieur de leur tissu ne sont en fait le plus souvent que des "libertés" relatives et surveillées (surtout lorsque le tissu bâti environnant est dense et composé sur un tracé préétabli rigoureux) et ce n'est alors que par leur traitement architectural que ces objets peuvent de nouveau de singulariser par rapport à leur tissu bâti.

3) Enfin sur les possibilités de récupération morphologique d'une situation géométrique conflictuelle entraînée par la direction de l'église et celle de son tissu ou de son site. En effet, si nous venons de voir que ces situations sont rares, elles peuvent malgré tout exister comme nous avons pu le constater pour l'abbaye de La VOUTE-CHILHAC. Nous avons vu dans ce cas que le conflit géométrique pouvait être "résolu au deuxième degré" par un traitement architectural adéquat de l'objet, qui laissait intact le conflit à l'échelle du site urbanisé, mais le faisait disparaître à l'échelle de l'objet et de son tissu environnant.



LA VOUTE - CHILAC.

4. SITE DE MEANDRE ET RESEAU SPATIALPRESENTATION

Il nous faut maintenant considérer le dernier niveau de structuration de la forme urbaine; celui constitué par les espaces libres.

Les espaces libres correspondent à tous les lieux non construits à l'intérieur comme à l'extérieur de la forme urbaine et composent le système vide du tissu urbain dans le sens où, intervenant en contrepoint par rapport à l'action des masses bâties dont ils sont le négatif, ils vont agir sur leur site urbain par un retrait de matière.

Contrairement aux masses bâties qui composent le plein sur lequel on bute et forment les obstacles à la progression à l'intérieur du site urbain, les espaces libres composent le vide à l'intérieur duquel peuvent se déplacer les individus et les objets et forment de ce fait les dépressions à l'intérieur du site urbain qui constituent, avec le réseau viaire, ses couloirs de progression privilégiés. C'est à partir d'eux qu'est, en définitive, utilisée, perçue et finalement vécue la forme urbaine. Leur présence et leur forme vont donc être fondamentales pour l'appréciation des qualités urbaines de la ville et de son site.

On peut distinguer trois catégories d'espaces libres urbains :

- les espaces libres privés : ce sont tous les espaces liés à la parcelle, ils peuvent se trouver disposés le long de la voirie ou rejetés derrière les constructions (jardins, cours, etc ...);
- les espaces libres publics : ce sont tous les espaces liés au réseau viaire; ils peuvent lui être confondus, superposés ou juxtaposés (places, parvis, esplanades, rues élargies, etc ...)

- les espaces libres intermédiaires : ce sont tous les espaces semi-publics (ou semi privés) liés simultanément à la parcelle et à la voirie ou à un groupement de parcelles (cours communes, impasses, passages, etc ...); ils forment tous les espaces de transition qui aident au passage entre l'espace public et l'espace privé.

Des quatre niveaux de structuration de la forme urbaine, c'est a priori celui qui possède le moins d'autonomie par le fait qu'il compose avec du "vide" et qu'il est souvent précédé et déterminé par les trois autres niveaux (particulièrement par celui des masses bâties). Il peut donc être considéré dans la majorité des cas comme un niveau d'accompagnement et ses relations avec son support physique doivent être alors recherchées au travers les relations qu'il entretient (préalablement) avec les

autres composants de la forme urbaine. Mais il peut aussi être un élément moteur dans la composition de la forme urbaine et ses relations avec son support physique sont alors inversées car c'est dans ce cas à partir de lui que doivent être recherchées les relations principales qui lient la forme urbaine à son site; ce cas se présente pour les compositions monumentales où l'espace libre est souvent le référent principal de l'aménagement (tracés de places, d'avenues et d'esplanades dans les architectures baroques et classiques).

4.1 "L'ESPACE DES PLACES"

Dans cette typologie nous ne considérerons que les espaces libres publics et, à l'intérieur de ceux-ci, qu'un seul type d'espace libre; celui constitué par les places qui sont en fait les éléments singuliers et exceptionnels de ce niveau.

Cette typologie du réseau spatial par rapport au site de méandre est donc essentiellement une typologie des places urbaines par rapport à ce type de site.

4.1.1. Les modèles spatiaux des places

Les espaces libres n'acquièrent leur consistance que lorsqu'ils sont confrontés aux masses bâties qui en limitent l'emprise et qui en composent le volume car, hors de celles-ci ils se réduisent à n'être que de simples tracés au sol. C'est donc au travers cette confrontation qu'il va falloir tenter de définir les différents modèles spatiaux des places.

4.1.2. Identification de l'espace des places

Quel que soit le contenu fonctionnel, culturel, historique, etc ... qui peut se loger à l'intérieur d'un espace public, celui-ci ne peut être reconnu comme une place urbaine que s'il possède certaines caractéristiques morphologiques bien précises. Il doit être défini :

1) Soit par un objet ou par une série d'objets isolés et situés en son centre (fig. A - il s'agit alors le plus souvent d'objets singuliers du type hôtel de ville, église, statue, etc ...) qui polarisent sur eux l'ensemble de l'espace environnant, dans ce cas la place est plutôt définie par sa centralité, tandis que ses limites sont laissées relativement indéfinies et ne sont marquées au sol que par le tracé viaire.

2) Soit par une série d'objets disposés sur son pourtour qui balisent l'espace (fig. B) ou par une continuité bâtie qui le ceinture (fig. B') dans ce cas la place est plutôt définie par ses limites, tandis que son centre n'est pas marqué et que sa position est peu définie.

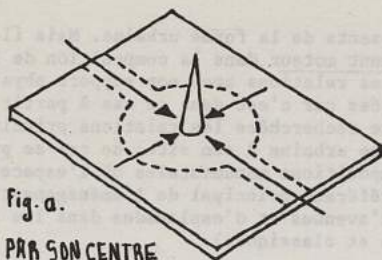


Fig. a.

PAR SON CENTRE

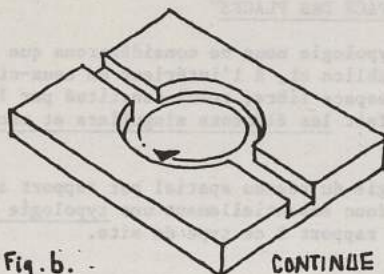


Fig. b.

CONTINUE

PAR SON ENVELOPPE.

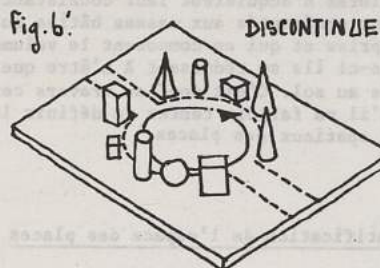


Fig. b'.

DISCONTINUE

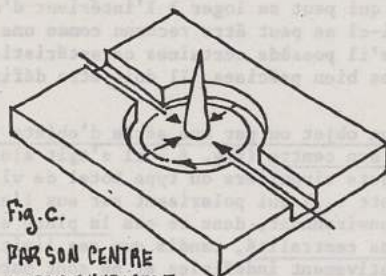


Fig. c.

PAR SON CENTRE
ET SON ENVELOPPELES QUATRE ETAPES
D'IDENTIFICATION D'UNE PLACE.

3) Soit enfin par la conjugaison de ces deux types de définition : centralité et limites (fig. C) qui amène alors le plus haut degré d'identification qui puisse être souhaité pour une place urbaine. Il est à noter d'ailleurs qu'il correspond exactement au modèle des places urbaines de l'époque classique et baroque qui sont simultanément définies par une enveloppe bâtie homogène sur leur pourtour et une statue en leur centre, la place des Victoires ou celle des Vosges à PARIS nous en offrent chacune un exemple.

Dans cette typologie nous ne considérerons que les places urbaines de la seconde et de la troisième catégorie.

4.1.3 Places organiques et places géométriques

Tout comme pour le réseau viaire on peut, a priori, considérer deux types principaux de places suivant qu'elles émanent d'un aménagement progressif ou d'un aménagement planifié car alors leurs formes sont sensiblement différentes.

1) Les places organiques : ce sont les places dont l'élaboration s'est faite progressivement, le plus souvent en étroite correspondance avec le réseau viaire, de ce fait elles ne possèdent souvent pas de figure géométrique bien définie. On les trouve principalement dans les anciennes villes médiévales et dans les agglomérations rurales.

2) Les places géométriques : ce sont les places dont la forme peut provenir, soit d'un tracé planifié qui a organisé l'ensemble de la forme urbaine (villes coloniales, romaines, bastides médiévales, etc ...), soit d'un aménagement volontaire et ponctuel à l'intérieur d'un tissu urbain déjà existant (comme par exemple la Place des Victoires à PARIS.). Elles possèdent toujours des figures géométriques très précises (carrées, circulaires, etc ...). En France on les trouve plus particulièrement dans les bastides médiévales (quoique bien souvent déformées) dans les villes classiques et dans les tracés monumentaux du XV^e au XX^e siècle.

Mais cette différenciation entre place organique et place géométrique est le plus souvent d'ordre culturel et historique, plutôt que d'ordre purement morphologique; il nous faut donc ici tâcher de dépasser cette dichotomie schématique.

Il nous faut considérer beaucoup plus attentivement les principes géométriques qui régissent la forme des places.

4.1.4. Les rapports de figures

Les rapports géométriques qui s'établissent à l'intérieur d'un tissu urbain entre ses masses bâties et ses espaces libres sont toujours des rapports de complémentarité de figure (par le fait que les uns sont par définition le

négatif des autres) et c'est donc au travers ce rapport actif/passif existant entre les figures des éléments de "plein" et celles des éléments de "vides" que vont pouvoir être dénotés les principaux types de places urbaines que l'on peut rencontrer.

1) Passivité du "plein" et activité du "vide" : les places géométriques

L'espace libre de la place, parfaitement défini géométriquement, impose ses volontés aux masses bâties qui tendent de ce fait à affecter sur son pourtour des figures résiduelles.

La place est ici son propre principe de définition et entraîne de ce fait la composition de son tissu bâti périphérique plus ou moins profondément à l'intérieur de la forme urbaine.

Nous trouvons le plus souvent ce type de situation dans les tissus baroques et classiques où la place est venue entailler le tissu médiéval préexistant. La place St-Ignace à ROME nous en offre l'un des exemples les plus purs car la figure de l'espace libre central, parfaitement géométrique, a rendu celle des flots périphériques totalement résiduelle.

Nous trouvons donc ici un premier type de place géométrique que nous avons distingué précédemment.

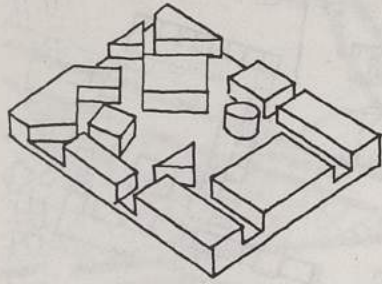
2) Passivité du "vide" et activité du "plein" : les places résiduelles

Les masses bâties, parfaitement définies géométriquement, imposent leur volonté aux espaces libres qui se retrouvent être de ce fait totalement résiduels.

Le principe de définition du tissu urbain est ici donné par les trois autres niveaux et particulièrement par les masses bâties, tandis que les espaces libres se contentent d'accuser le contrecoup de la situation et se comportent alors comme un niveau passif d'accompagnement.

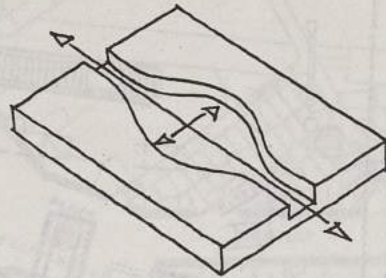
Ce type d'espace est le plus souvent refoulé dans les espaces secondaires de la forme urbaine, tels que les espaces privés situés à l'intérieur des flots bâtis, mais on peut aussi le retrouver parfois dans des espaces publics majeurs comme c'est le cas pour les agoras grecques, à celle de DELOS par exemple l'espace central est défini plutôt par l'alignement et la juxtaposition des temples que par le vide lui-même. Nous retrouvons ce type d'espace reproduit systématiquement dans les tissus contemporains de nos villes nouvelles où ce sont les différents équipements érigés chacun en objet autonome qui sont censés représenter et définir le centre de la ville, tandis que l'espace est réduit à n'être qu'un élément totalement passif et résiduel (tentative d'obstruction de l'espace libre par les masses bâties).

LES PLACES RESIDUELLES.



- ESPACE PASSIF / BÂTI ACTIF.
- ESPACE ACTIF / BÂTI PASSIF.

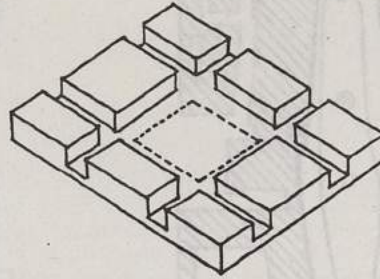
LES PLACES ORGANIQUES CONVEXES.



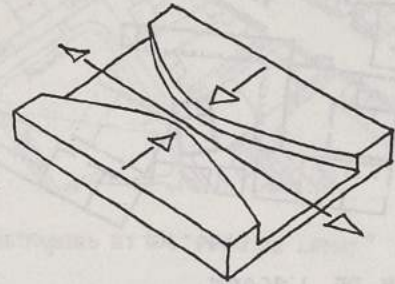
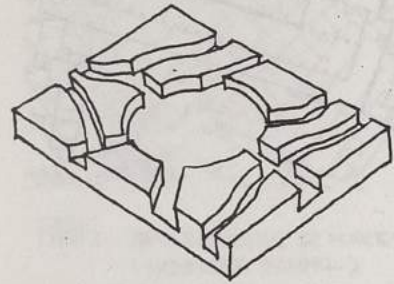
LES ESPACES "ÉTENSION".

EQUILIBRE ACTIF/PASSIF
MASSES BÂTIES / ESPACE LIBRE

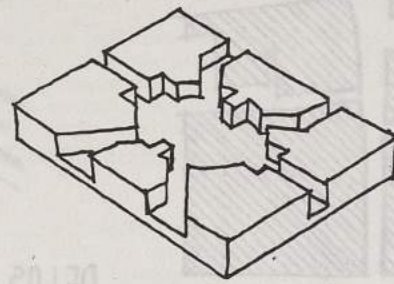
LES TRACES TRAMÉS.



* LES COMPOSITIONS INTÉGRÉES.



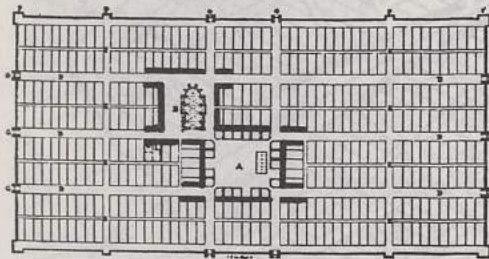
LES PLACES ORGANIQUES CONCAVES.



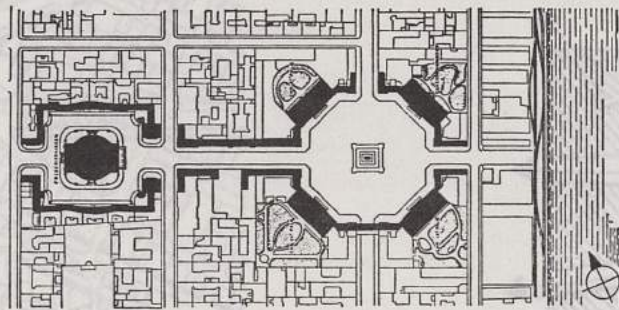
LES TRACES MONUMENTAUX.

LES PLACES GEOMETRIQUES.

LA COMPLEMENTARITE DE FIGURES DANS L'ESPACE DES PLACES.



MONTPAZIER : LES PLACES DU MARCHÉ ET DE L'ÉGLISE.



COPENHAGE : PLACE AMALIENBORG.

DEUX EXEMPLES DE PLACES ISSUES D'UNE "COMPOSITION INTÉGRÉE."

Nous trouvons donc ici un type de place que nous n'avions pas distingué au départ.

3) Passivité et activité réciproque du plein et du vide : les places en "tension" et les "compositions intégrées"

C'est le cas le plus intéressant mais aussi le plus complexe de ce rapport plein/vider.

Dans ce cas les espaces libres et les masses bâties sont dans un état d'équilibre réciproque. Il nous faut distinguer deux cas suivant le principe de mise en place et de développement auquel obéit la forme urbaine.

-a) Dans le cas où le tissu s'est constitué progressivement (tissu médiéval par exemple), nous avons alors affaire à un équilibre en tension entre ces deux niveaux car chacun tâche d'empiéter sur l'emprise de l'autre.

Ainsi une dilatation ou une boursoufflure de l'espace libre sont plutôt l'expression d'une prédominance de celui-ci sur son tissu bâti, tandis qu'une contraction ou un pincement sont plutôt l'expression d'une action inverse.

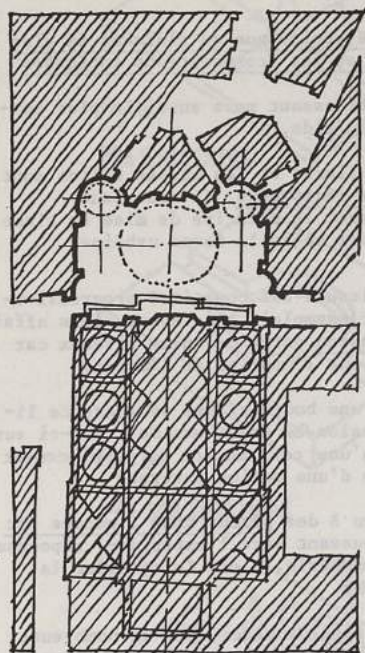
Le premier cas donne lieu à des places dont l'espace est convexe car celui-ci, poussant vers l'extérieur, repousse le tissu bâti sur sa périphérie. C'est le cas pour la Place aux Herbes de VERONE.

Mais nous retrouvons ce type de place dans de nombreuses agglomérations d'Europe Centrale où l'église ou l'Hotel de Ville, situés au centre de la rue principale, obligent celle-ci à se dilater pour les contourner, repoussant de ce fait l'alignement des constructions à cet endroit; c'est par exemple le cas pour l'Hotel de Ville de SRODASLASKA en Tchécoslovaquie.

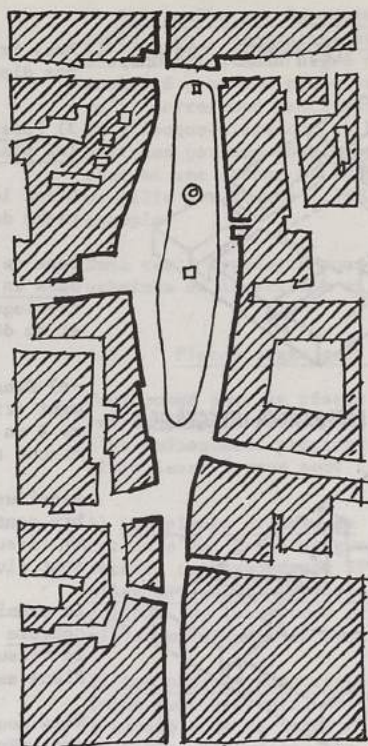
Le second cas donne lieu à ces places dont l'espace est concave, car ici c'est le tissu bâti qui tend à restreindre l'emprise de la place en comprimant l'espace libre vers son centre. Cette situation amène facilement la mise en place, à l'intérieur des tissus urbains, de places en forme de "peau de lapin" car elles semblent être véritablement écartelées à partir des différentes voies de circulation qui y débouchent, tandis que les masses bâties situées sur le pourtour semblent faire pression pour envahir l'espace central (tentative d'occlusion de la place par les masses bâties). C'est le cas pour la place centrale de St-Ruffino à ASSISE.

Nous trouvons donc ici de nouveau notre type de place organique que nous avons distingué au départ.

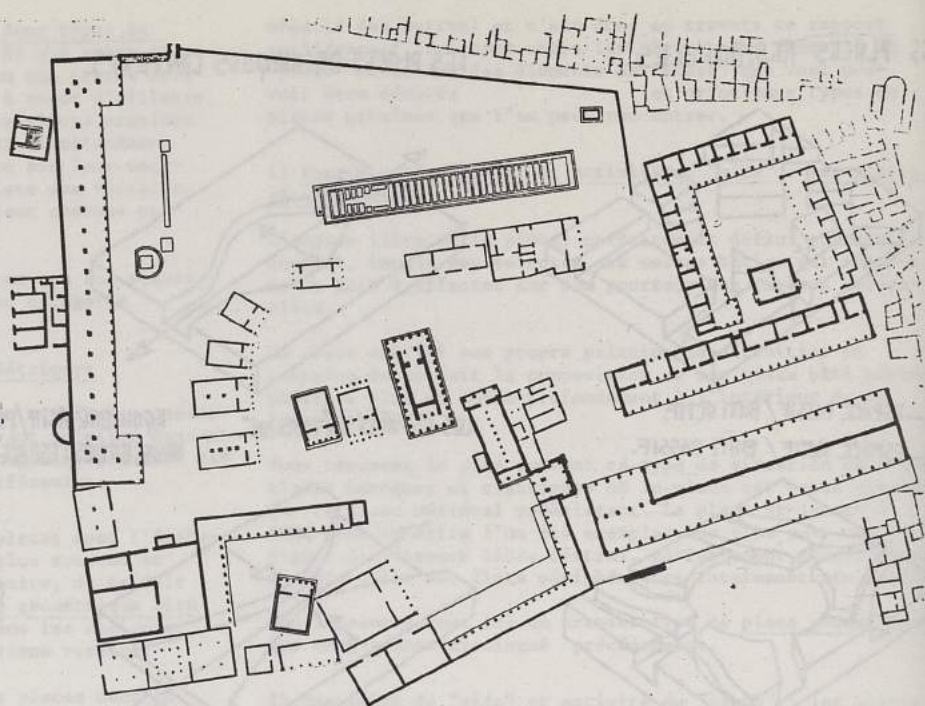
-b) Dans le cas où le tissu urbain s'est développé à partir d'un tracé préétabli, c'est-à-dire dans le cas où les quatre niveaux de structuration de la forme urbaine ont été pensés simultanément et mis en relation au travers d'un même tracé géométrique, les formes de "vide"



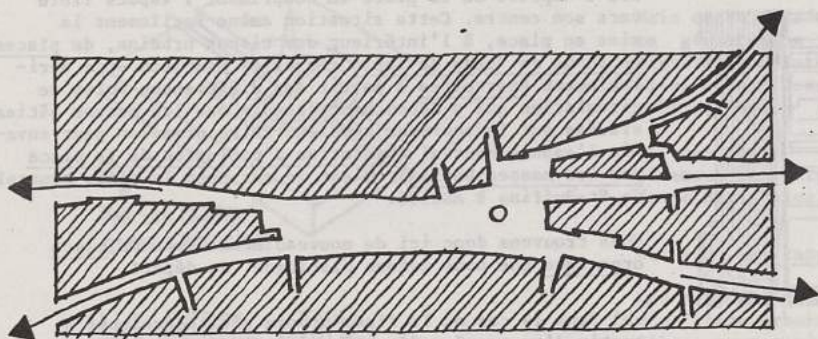
ROME:
PLACE S^r IGNACE.



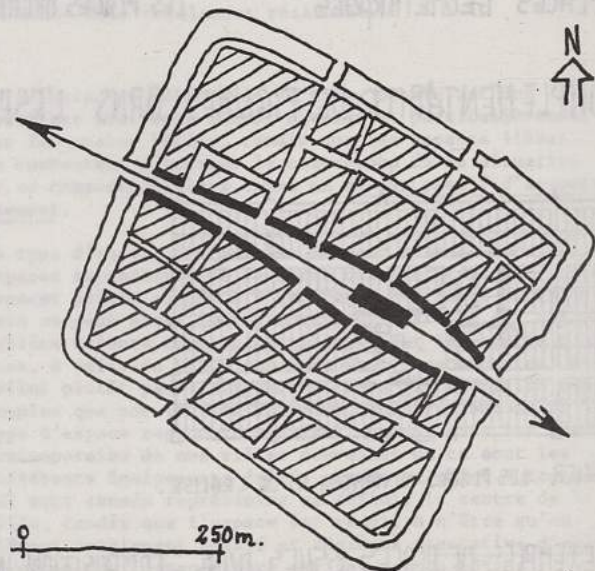
VERONE:
PLACE AUX HERBES.



DELOS : PLAN DE L'AGORA.

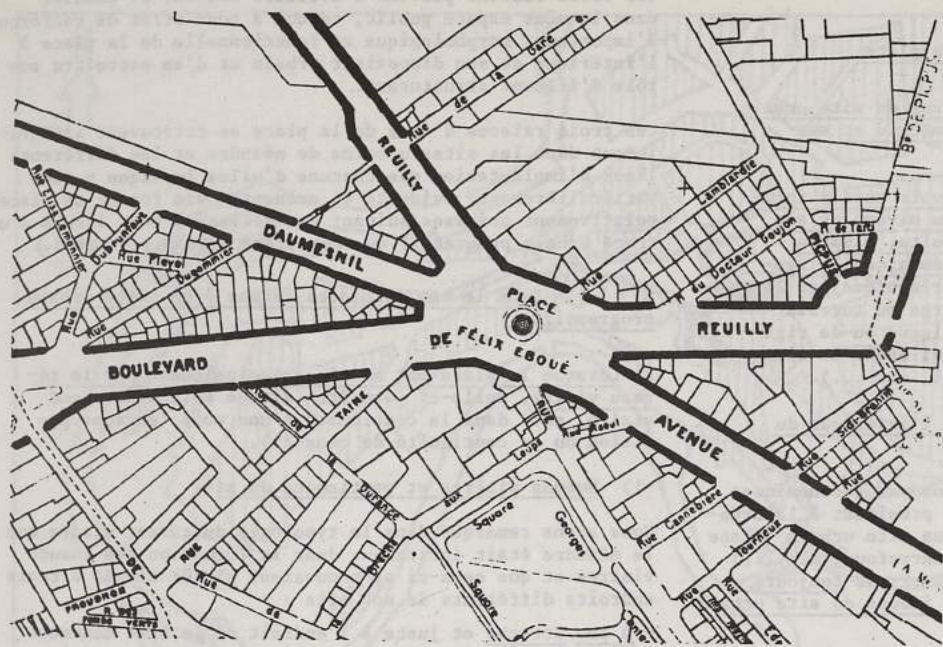


ASSISE : PLACE S^r RAFFINO.

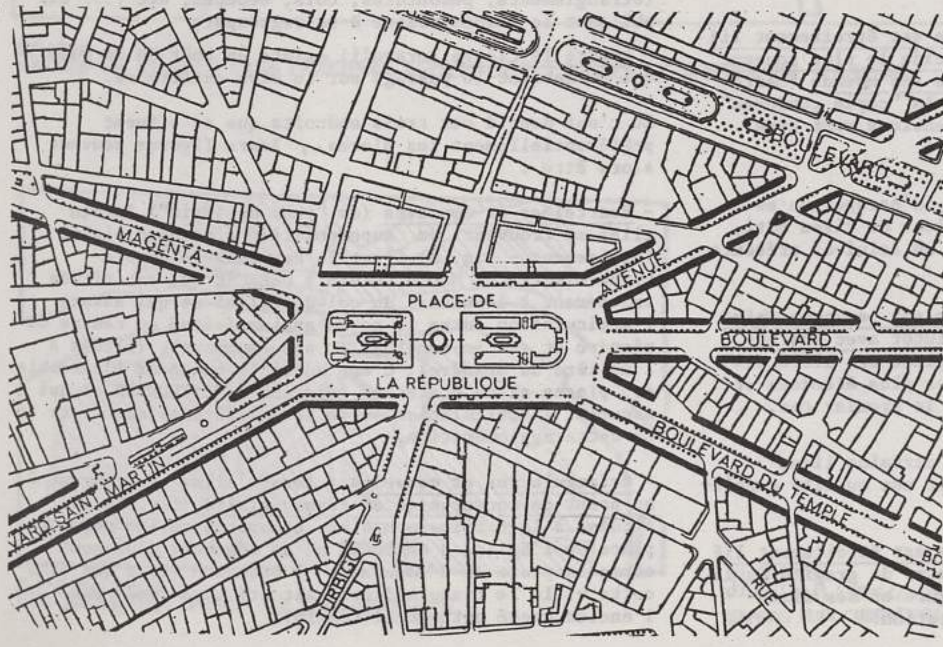


SRODA SLASKA
LA PLACE "ORGANIQUE" CONVEXE.

250m.



PARIS : DEUX EXEMPLES DE PLACES GEOMETRIQUES ET EN "PEAU DE LAPIN"
(CADASTRE ACTUEL.)



et les formes de "plein" sont dans un état d'égal intensité morphologique et sont de ce fait géométriquement équilibrées.

Nous avons affaire ici à une composition intégrée car le tracé géométrique fédère les quatre niveaux et annihile toutes les tensions qui pourraient éventuellement surgir entre eux.

L'espace libre et les masses bâties possèdent alors chacun des figures géométriques parfaitement définies et nous retrouvons de nouveau le type de place géométrique que nous avons distingué au départ.

On peut rencontrer ce type de situations et de places dans tous les plans tramés, comme par exemple ceux des villes coloniales grecques et romaines, ou ceux des bastides du Moyen-Âge, ou encore dans les plans monumentaux plus sophistiqués de l'époque classique et baroque. A la bastide de MONTPAZIER la Place du Marché et celle de l'Eglise sont le résultat de la soustraction de deux flots contigus dans le tissu tramé de la ville.

A PARIS nous trouvons ce genre de place dans les tracés monumentaux haussmanniens et post-haussmanniens; la Place de la République ou la Place Félix Eboué (ancienne barrière de Picpus) nous offrent deux exemples parfaits de places en forme de "peau de lapin" qui ont été habituellement récupérées par un tracé géométrique qui a fait disparaître toutes les tensions dues à leur tissu bâti.

4.2 SITE ET PLACES URBAINES

Pertinence de la forme de la place avec son site urbain et domaines privilégiés de rapport avec celui-ci

En raison de la complémentarité des espaces libres avec leurs masses bâties, il est indispensable de mettre en relation les places urbaines, non seulement avec leur site physique, mais aussi avec le tissu bâti de la ville, c'est-à-dire en fait avec le site urbain global.

Au niveau de la pertinence chaque place urbaine doit cumuler deux objectifs :

- d'une part correspondre dans sa forme à la fonction qui lui est impartie dans le dispositif urbain (place de Marché, place d'Armes, etc ...);
- d'autre part tirer le maximum d'avantages de son implantation dans la forme urbaine, comme aussi dans son support physique afin qu'elle se mette en valeur tout en mettant simultanément en valeur les deux autres intervenants.

Au niveau de ses domaines privilégiés de rapports avec son site urbain, la forme de la place peut entrer en relation avec celui-ci dans les trois domaines de rapports tout comme le réseau bâti.

4.3 LE CAS DES SITES DE MEANDRE

4.3.1 Action du site sur la forme de la place

C'est la position de la place à l'intérieur du site urbain qui va dicter pour une bonne part sa géométrie et ses dimensions.

L'action que le site est susceptible d'avoir sur la forme de la place se situe donc premièrement au niveau de son positionnement et peut se répercuter ensuite, plus ou moins intensément, dans les deux autres domaines de rapport, suivant le degré des contraintes présentées par le support physique (terrain uniforme et large ou terrain accidenté et étroit) et le degré de souplesse ou de rigidité présenté par le système urbain auquel obéit le tissu bâti (tracé progressif ou tracé préétabli, etc ...)

Raisons d'être et position de la place à l'intérieur du site urbanisé.

Quelles que soient les "motivations profondes" (économiques, politiques, fonctionnelles, etc ...) qui président à la création d'un espace public à l'intérieur d'un site urbain (place de Marché, place d'Armes, place Royale, carrefour, etc ...) son positionnement à l'intérieur de celui-ci est toujours déterminé par trois raisons principales, issues du site urbain lui-même et qui sont :

1) Soit la nécessité, ou la volonté, d'aider à une meilleure fluidité des circulations aux endroits où le tissu urbain apparaît être particulièrement dense.

Dans ce cas le positionnement de la place est étroitement lié au réseau viaire et son emplacement coïncide le plus souvent avec celui de ses voies principales ou de ses noeuds (carrefours). Sa figure va tendre alors à être la "copie conforme" du tracé viaire à cet endroit et ses dimensions vont être réduites.

2) Soit l'opportunité, ou la possibilité, d'occuper un espace resté plus ou moins libre à l'intérieur du tissu bâti, c'est-à-dire le plus souvent à un endroit où celui-ci présente des dilatations importantes.

Dans ce cas le positionnement de la place est beaucoup moins dépendant du réseau viaire et coïncide plutôt avec les endroits où le site est le plus large. La place est alors susceptible de présenter une gamme de figures plus étendues et des dimensions plus importantes que dans le premier cas.

3) Soit à la volonté explicite d'occuper certains lieux privilégiés du site urbain afin de fournir une qualité supplémentaire à la ville.

Dans ce cas le positionnement de la place est étroitement lié aux points singuliers du site urbain (centre de gravité de la ville, belvédère, col, etc ...) et sa figure et ses dimensions sont fonction de son lieu d'implantation.

Ces trois raisons peuvent d'ailleurs souvent se cumuler dans le même espace public, ce qui a pour effet de renforcer l'importance morphologique et fonctionnelle de la place à l'intérieur de son dispositif urbain et d'en accroître son rôle d'élément structurant.

Ces trois raisons d'être de la place se retrouvent intégralement dans les sites urbains de méandre et les différents lieux d'implantation que chacune d'elles implique y sont particulièrement évidents et amènent des formes de places relativement précises (suivant que celles-ci sont issues d'un tracé urbain progressif ou d'un tracé urbain préétabli).

4.3.1.1. Dans le cas des places issues d'un tracé urbain progressif.

a) Lorsque la place est amenée principalement par le réseau viaire, celle-ci peut être située soit à un noeud viaire, soit dans la continuité d'une voie (en superposition ou en contiguïté de ceux-ci).

-1) Noeuds viaires et pertinence du site

Nous avons remarqué dans la typologie du réseau viaire que le méandre était incitateur dans la formation des noeuds viaires et que ceux-ci se trouvaient plutôt situés à trois endroits différents de son site :

- à son attache et juste à l'endroit où le site commence à s'ouvrir car c'est à cet endroit que le réseau viaire tend à éclater vers son arrière;

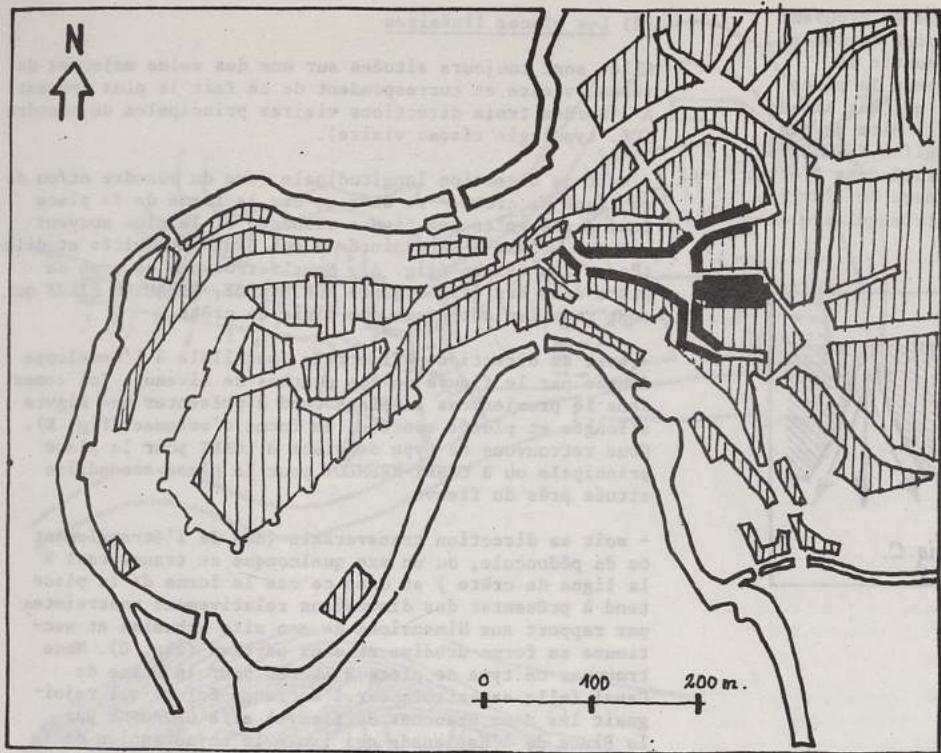
- aux endroits où le site présente des resserrlements (étranglements, pédoncules, cols, croupes, etc ...) qui obligent le réseau viaire à se regrouper;

- contre le fleuve lorsqu'il existe un pont ou un gué qui permettent le passage sur la rive extérieure.

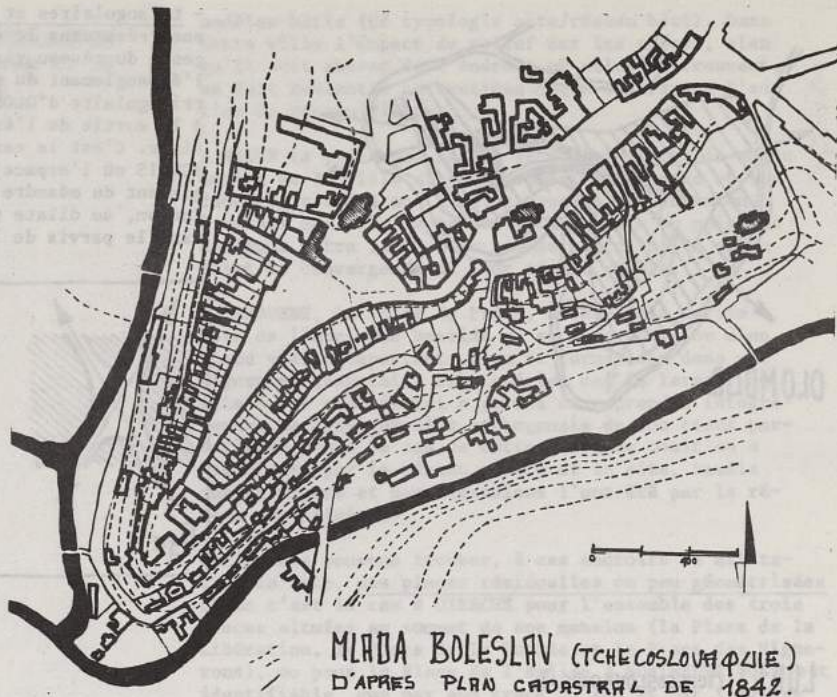
Et c'est donc à ces trois endroits que se situent préférentiellement les places, leurs figures peuvent alors être :

- écartelées et concaves (en "peau de lapin") lorsqu'elles se trouvent en superposition d'un noeud viaire (croisement - fig. A) C'est le cas pour la double place Elmetti et Marie Colein à UZERCHE qui est située exactement à l'endroit du col du relief et qui assure l'articulation entre le noyau ancien (situé au centre du méandre et sur le mamelon) et ses faubourgs (situés à l'arrière du méandre). C'est aussi le cas pour l'ensemble de places et de placettes existant à MONTHEUREUX et qui assurent l'articulation entre les différents quartiers de cette agglomération.

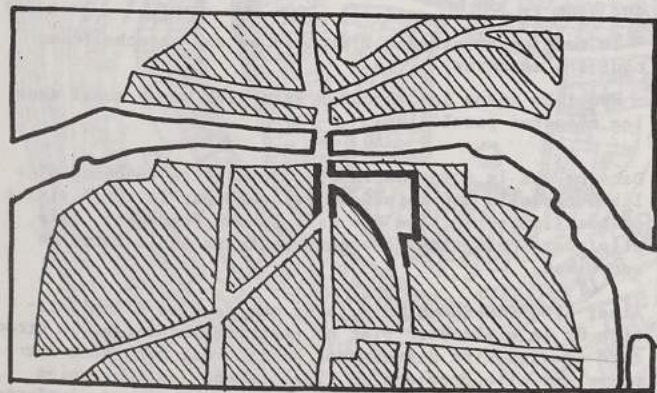
- triangulaires et convexes : lorsqu'elles se trouvent à un point de convergence du réseau viaire (fig. B) ou situées à la terminaison d'une croupe de relief comme la place de l'Eglise à CARBONNE ou au débouché d'un pont comme la place de l'Abondance à BESANCON (bien que dans cette ville le tissu médiéval ait été sous-tendu par l'ancien tracé orthogonal romain).



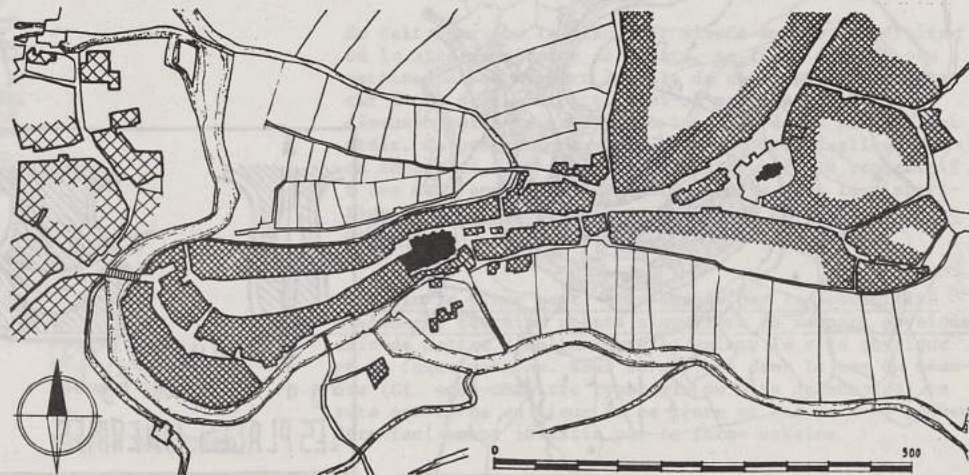
SEMUR EN AUXOIS : LES PRINCIPAUX ESPACES LIBRES PUBLICS ET LA PLACE DE L'ÉGLISE.



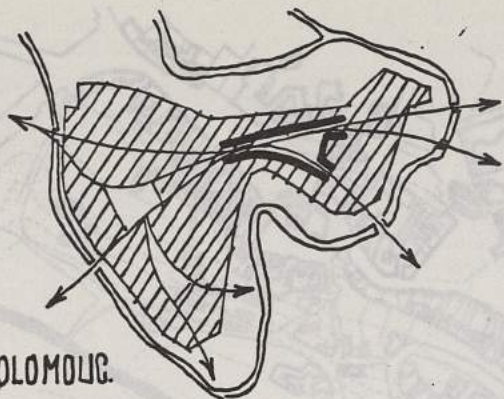
MLADA BOLESLAV (TCHECOSLOVAQUIE)
D'APRÈS PLAN CADASTRAL DE 1842.



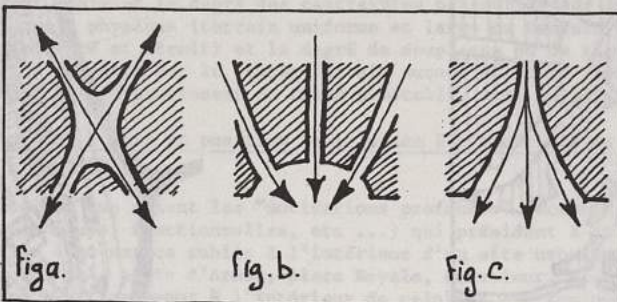
BESANÇON. PLACE DE L'ABONDANCE



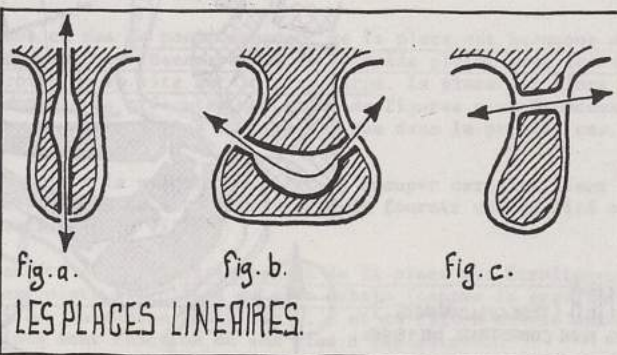
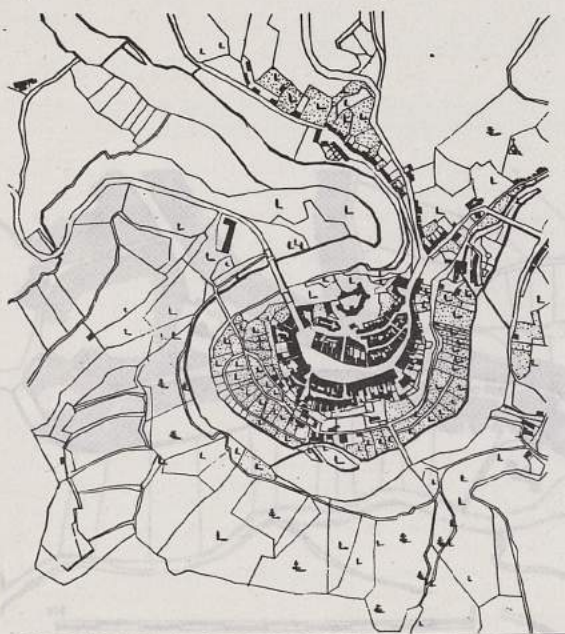
JAROMĚŘ (TCHECOSLOVAQUIE)
D'APRÈS PLAN CADASTRAL DE 1840.



- triangulaires et concaves : lorsqu'elles se trouvent enserrées dans le tissu urbain et à un point de divergence du réseau viaire (fig. C) ou à la sortie de l'étranglement du méandre. C'est le cas pour la place triangulaire d'OLOMOUC (Tchécoslovaquie) qui est située à la sortie de l'étranglement amené par le site et son tissu. C'est le cas pour la place de l'Eglise à SEMUR-EN-AUXOIS où l'espace, après avoir été canalisé dans l'étranglement du méandre et entre les quatre tours de l'ancien donjon, se dilate pour former une place triangulaire devant le parvis de l'église.



LOKET (TCHÉCOSLOVAQUIE.)



-2) Les places linéaires

Elles sont toujours situées sur une des voies majeures du réseau viaire et correspondent de ce fait le plus souvent à l'un des trois directions viaires principales du méandre (Cf. typologie réseau viaire).

- soit sa direction longitudinale (axe du méandre et/ou de sa ligne de crête) et dans ce cas la forme de la place tend à présenter une figure allongée et le plus souvent concave, c'est-à-dire pincée à ses deux extrémités et dilatée en son centre (fig. A). Nous retrouvons ce type de place dans les faubourgs de MONTHUREUX, NAJAC et RIEUX qui sont tous implantés sur une ligne de crête.

- soit sa direction périmétrale (parallèle à l'enveloppe donnée par le fleuve ou les courbes de niveau). Ici comme dans le premier cas la place tend à présenter une figure allongée et plutôt concave, en forme d'estomac (fig. B). Nous retrouvons ce type de place à LOKET pour la place principale ou à CESKY-KRUMLOV pour la place secondaire située près du fleuve.

- soit sa direction transversale (axe de l'étranglement ou du pédoncule, ou un axe quelconque et transversal à la ligne de crête) et dans ce cas la forme de la place tend à présenter des dimensions relativement restreintes par rapport aux dimensions de son site urbanisé et sectionne sa forme urbaine en deux parties (fig. C). Nous trouvons ce type de place à LUZECH pour la Place du Canal (elle est située sur l'ancienne écluse qui rejoignait les deux branches du fleuve) et à CARBONNE par la Place de l'Esplanade qui isole le noyau ancien de la bastide au Nord avec celui de son faubourg au Sud.

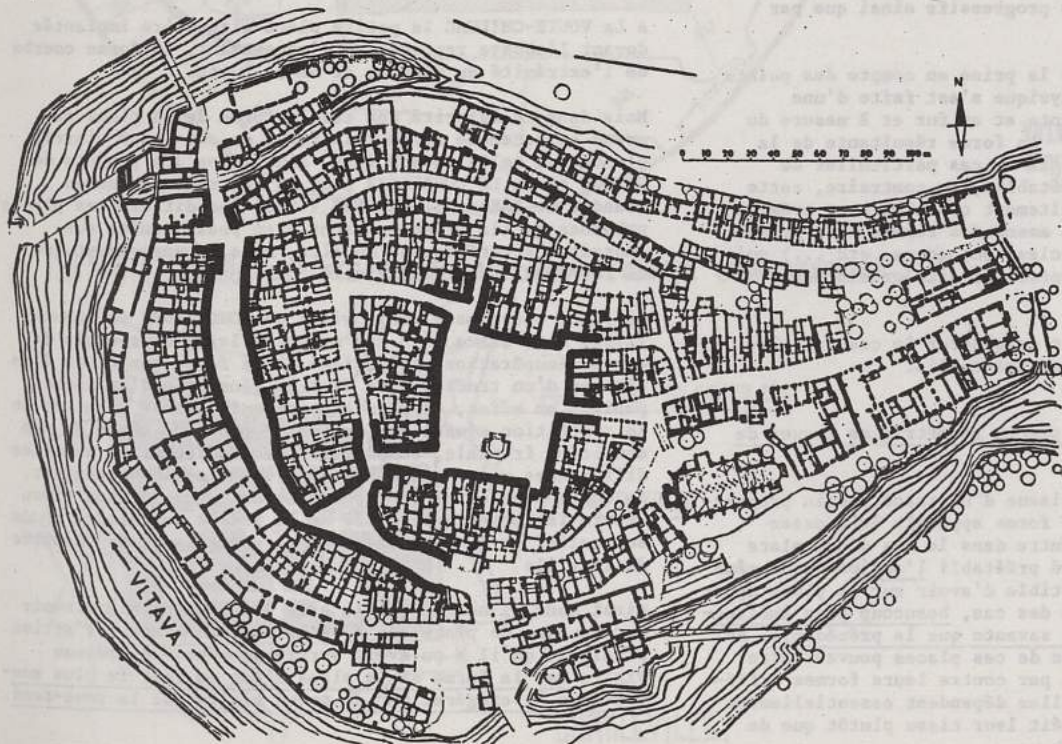
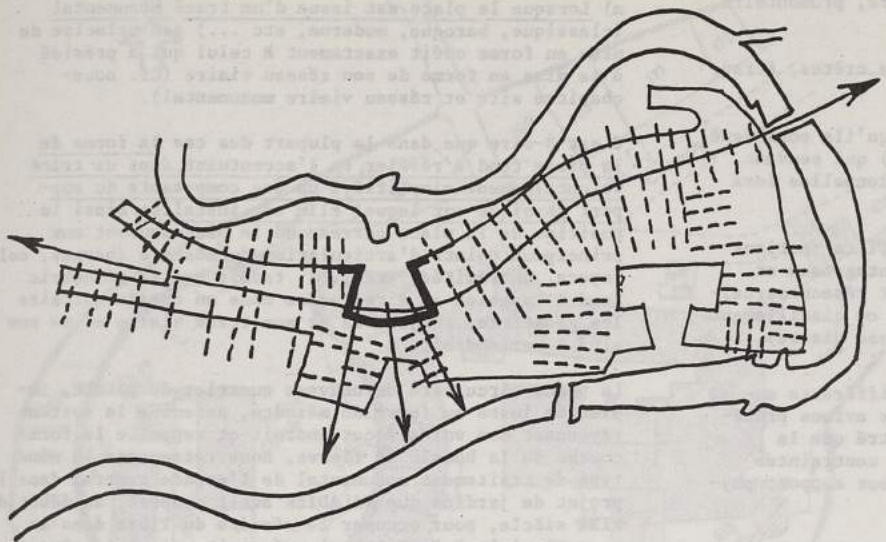
b) Lorsque la place est amenée principalement par la possibilité d'utiliser une dilatation existant à l'intérieur du site urbanisé elle est alors située à l'un des deux lieux naturels de dilatation du méandre et qui sont :

- le territoire situé à l'arrière de son attache (dans tous les méandres)
- son lobe (dans les méandres étranglés comme aussi dans les méandres parallèles).

Dans ce cas la forme de la place peut être beaucoup plus libre car elle est moins conditionnée par le tracé viaire et les limites du site que dans le cas précédent, mais elle reste néanmoins souvent tributaire de la forme de son tissu.

Ainsi à NOYERS-SUR-SEREIN, bien que le site d'implantation de la ville soit plat et relativement large, la structure triangulaire des espaces publics est néanmoins complexe car elle provient du cisaillement des deux voies d'entrée au Nord de la ville qui s'est répercutée intégralement à l'intérieur du tissu à cause de la rigidité des

**RIEUX : LA PLACE D'ARTICULATION
ENTRE LE NOYAU ANCIEN ET LE
FAUBOURG ARRIERE**



**CESKY KRUMLOV:
LA PLACE PRINCIPALE
ET
LA PLACE SECONDAIRE**

modèles bâtis (Cf typologie site/réseau bâti). Dans cette ville l'impact du relief sur les places, bien qu'il soit absent de l'endroit où elles se trouvent, se fait ressentir au deuxième degré au travers l'action du réseau viaire.

A RIEUX la place qui assure le passage entre le noyau ancien de la ville situé au sommet du méandre et son faubourg situé à son attache possède une forme en éventail car elle se trouve située juste au point de dialogue entre leurs deux trames parcellaires et au point de convergence de leur réseau viaire.

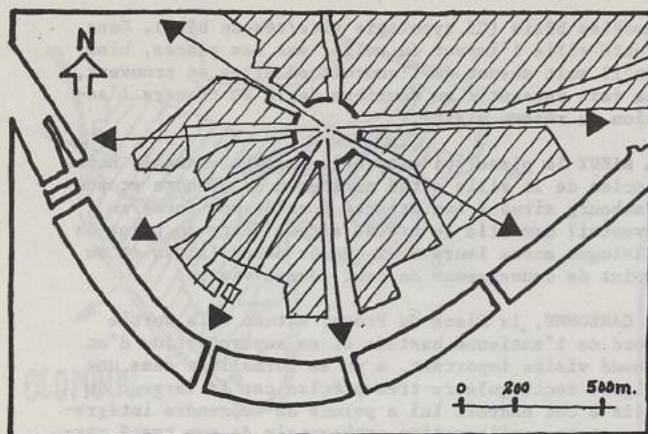
A CARBONNE, la Place du Préau, située à la sortie Nord de l'ancienne bastide et en superposition d'un noeud viaire important, a pu se formaliser dans une figure rectangulaire très précise car la largeur du site à cet endroit lui a permis de reprendre intégralement la configuration orthogonale de son tracé parcellaire. Dans le cas de cette place sa position a été dictée par le réseau viaire et le site, tandis que sa figure et ses dimensions l'ont été par le réseau parcellaire.

Enfin nous pouvons trouver, à ces endroits de dilatation du site, des places résiduelles ou peu géométrisées comme c'est le cas à UZERCHE pour l'ensemble des trois places situées au sommet de son mamelon (la Place de la Libération, la Place de la Lunade et le Place des Vignerons), ou pour la Place de l'Eglise à MONTHERME qui n'est identifiable que par son tracé au sol et par l'église située en son centre.

Ces places ne possédant pas une structure morphologique capable d'organiser leur tissu périphérique sont le plus souvent rejetées sur les bords du tissu urbain et déconnectées de ses circuits viaires principaux; elles ne jouent qu'un rôle secondaire dans la structuration d'ensemble de leur agglomération.

En fait, lorsque la place est située aux deux endroits où le site de méandre se dilate, sa forme devient peu pertinente par rapport à celle de son support physique car à ces deux endroits celui-ci perd la contrainte dimensionnelle qui obligeait la forme de la place à lui obéir. La présence possible de places résiduelles, ou au contraire très géométrisées dans un tissu progressif à ces deux endroits du méandre, montre bien la disparition de l'impact du site au profit de celui de la forme urbaine.

c) Enfin la place peut être amenée par la possibilité d'aménager certains points singuliers du support physique afin de mettre simultanément en valeur le site physique et la forme urbaine. Nous savons que dans le cas du méandre (Cf. sous-chapitre typologie du site de méandre) ce site est riche en lieux de ce genre et que ceux-ci peuvent être facilement investis par la forme urbaine :



DRESDE.

- soit pour les vues (extrémité du méandre, promontoire, berges du fleuve, etc ...)

- soit pour les passages (cols, lignes de crêtes, étranglements, etc ...)

- soit pour les composants géométriques qu'ils possèdent (axes du méandre, foyer, sommet, etc ...) qui peuvent servir facilement de références compositionnelles lors des aménagements urbains monumentaux.

- soit enfin pour récupérer certains conflits spatiaux créés par la trame parcellaire (noeud pentagonaux et triangulaires : cf. sous-chapitre site et réseau parcellaire) ou la trame viaire (chevauchement ou cisaillement de trames, cf. sous-chapitre site et réseau viaire).

En fait nous retrouvons, situés en ces différents endroits, tous les types de places que nous avions précédemment énumérés et dont nous avons montré que la forme s'expliquait à chaque fois par les contraintes conjuguées de leur forme urbaine et de leur support physique.

Ce troisième type de raison d'être pour la place est particulièrement pertinent dans le cas du site de méandre et a été systématiquement pris en compte, consciemment ou non, par les tracés progressifs ainsi que par les tracés préétablis.

Pour les tracés progressifs la prise en compte des points exceptionnels du support physique s'est faite d'une façon plus ou moins consciente et au fur et à mesure du développement de la ville, la forme résultante de la place représente à chaque fois un cas particulier de figure. Pour les tracés préétablis, au contraire, cette prise en compte a été parfaitement consciente et préméditée dès le départ, ce qui a amené des formes très précises de places (carrées, cercles, octogones, etc ...) qui sont toujours très bien adaptées au site urbain dans lequel elles s'implantent.

Il nous faut donc maintenant considérer le cas des places issues des tracés urbains préétablis.

4.3.1.2. Dans le cas des places géométriques issues de tracés urbains préétablis

Si dans le cas d'une place issue d'un tracé urbain progressif l'action du site sur sa forme apparaît être assez directe et évidente, par contre dans le cas d'une place géométrique issue d'un tracé préétabli l'action que ce même support physique est susceptible d'avoir sur sa place apparaît être, dans la majorité des cas, beaucoup plus indirecte et surtout beaucoup plus savante que la précédente. En effet, si les raisons d'être de ces places peuvent être identiques aux précédentes, par contre leurs formes diffèrent considérablement car elles dépendent essentiellement du système urbain auquel obéit leur tissu plutôt que de leur support physique. Ainsi :

a) Lorsque la place est issue d'un tracé monumental (classique, baroque, moderne, etc ...) son principe de mise en forme obéit exactement à celui qui a présidé à la mise en forme de son réseau viaire (Cf. sous-chapitre site et réseau viaire monumental).

C'est-à-dire que dans la plupart des cas la forme de la place tend à révéler, en l'accentuant, dans un tracé volontairement simplifié l'un des composants du support physique sur lequel elle est installée, ainsi la position de la place correspond le plus souvent aux principaux points d'articulation du méandre (berges, cols, foyers, extrémités, etc ...), tandis que sa géométrie tend à rappeler et à reprendre dans un dessin unitaire les géométries conjointes de son tracé viaire et de son site à cet endroit.

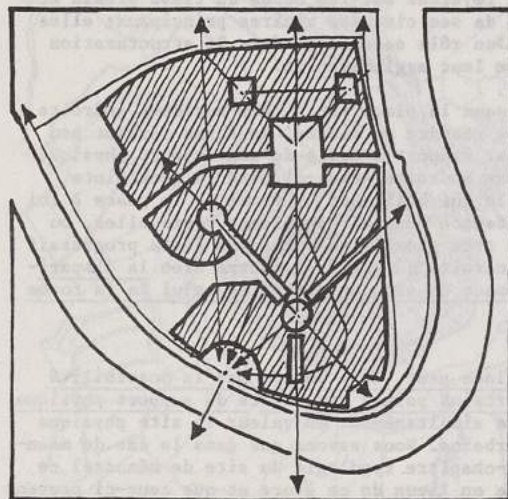
La place circulaire du nouveau quartier de DRESDE, implantée juste au foyer du méandre, accentue le système rayonnant des voies à cet endroit et rappelle la forme courbe de la boucle du fleuve, nous retrouvons le même type de traitement monumental de l'espace central dans le projet de jardins que VALADIER avait proposé, au début du XIX^e siècle, pour occuper le méandre du Tibre dans la zone Flaminia à ROME et qui prévoyait une vaste place plantée parfaitement circulaire, implantée exactement à l'endroit de son foyer.

A LA VOUTE-CHILHAC la petite place circulaire implantée devant l'abbaye reprend, en l'accentuant, la forme courbe de l'extrémité du méandre et de sa butte.

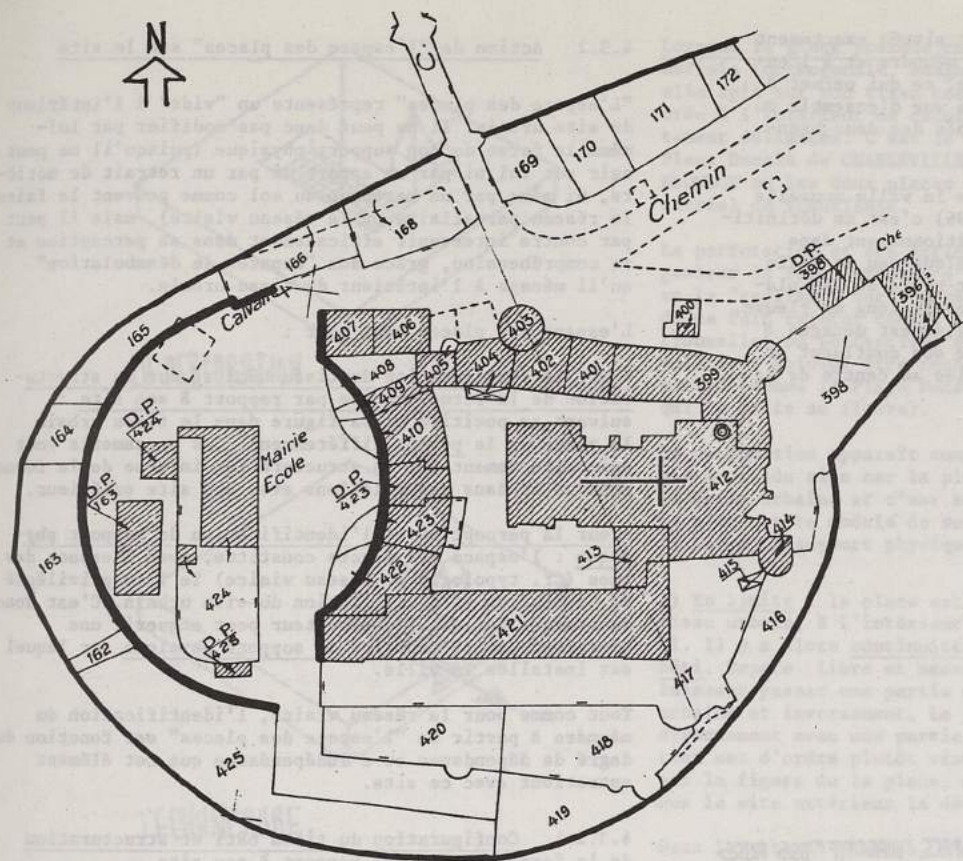
Mais dans la majorité des cas la forme de la place reprend et accentue surtout la forme de son tracé viaire, plutôt que celle de son site, ainsi dans les projets de GUTTON et de LE CORBUSIER pour la reconstruction du méandre de l'Escaut à ANVERS (1932) les différentes places urbaines qu'ils proposent sont bien positionnées aux endroits "stratégiques" du site, mais ne reprennent que la forme de leur tracé viaire.

La place octogonale de la ville de VOROKIENSK en Russie (1784) nous offre l'un des exemples les plus réussis de cette récupération stylistique de la forme conjointe d'un site et d'un tracé viaire dans la géométrie d'un espace public; en effet, sa figure octogonale est le résultat de la répétition symétrique en fond de place du tracé de son enveloppe frontale, composée en perpendicularité avec les différentes voies qui débouchent vers le site extérieur, ce qui a pour effet de répercuter au centre de son tissu urbain la forme schématisée de la boucle du méandre et de son relief et de les rendre ainsi présents jusqu'au centre de la ville

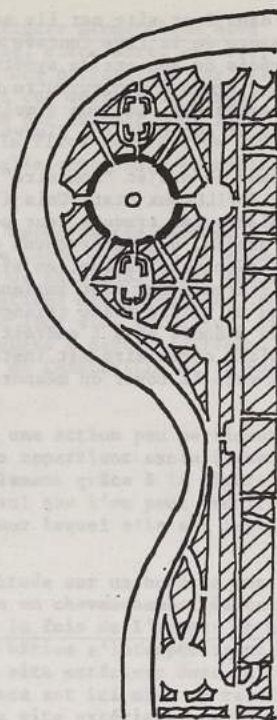
Ainsi donc, l'action que le site est susceptible d'avoir sur ce type de place est à rechercher au travers l'action préalable qu'il a pu avoir sur la géométrie du réseau viaire car la forme de la place n'est en fait le plus souvent que "l'exagération" du tracé viaire qui la sous-tend.



ANVERS 1933. PROJET GUTTON. LES ESPACES LIBRES.



VALDIER. 1805
PROJET POUR LA VILLA NAPOLEON.



Si le tracé viarie est en étroite correspondance avec la forme du méandre, il en est de même pour la forme de la place, dans le cas contraire la forme de la place ne rend compte que de celle de son tracé viarie et la correspondance avec son site doit être recherchée à travers d'autres types de rapports; c'est d'ailleurs le cas pour les places issues de tracés urbains répétitifs.

b) Lorsque la place est issue d'un tracé urbain répétitif (du type damier ou grille, par exemple) ni sa géométrie, ni son dimensionnement ne sont a priori, en correspondance morphologique avec le support physique.

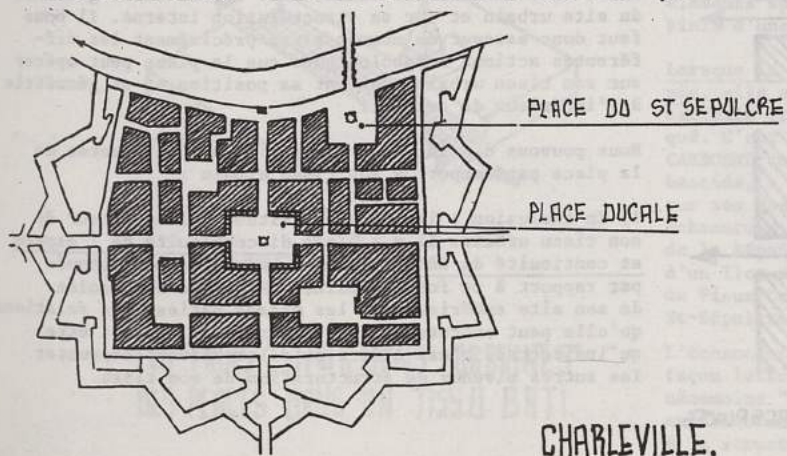
C'est le cas pour toutes les places carrées ou rectangulaires issues des tracés de villes coloniales tramées telles que bastides, villes classiques, etc ..., où la figure rigide et orthogonale de l'espace libre n'a aucun rapport avec celle souple et courbe du méandre du fleuve. Elles ne peuvent de ce fait entrer en contact avec leur méandre qu'en cherchant à se positionner d'une façon astucieuse à l'intérieur de celui-ci, tout en ménageant le modèle urbain auquel elles obéissent.

La place opère de ce fait des translations plus ou moins importantes à l'intérieur de sa forme urbaine afin d'entrer en contact avec certains points particuliers de son site (fleuve, promontoire, etc ...), elle peut le faire directement en se positionnant sur les bords de son tissu ou indirectement en empruntant son tracé viarie principal.

C'est le cas pour la Place Ducale de CHARLEVILLE, qui, bien qu'étant située au centre du noyau ancien, se trouve dans un rapport évident avec son site extérieur grâce à la voie transversale qui la relie directement avec le fleuve et la rive amont du méandre (le moulin sur le fleuve et l'ancien château du Mont Olympe). Dans cette même ville le rapport de la place du St-Sépulcre avec son site est encore plus affirmé, en effet cette place faisant partie d'une de celles qui organisent les différents quartiers entourant la Place Ducale, a été translattée contre le fleuve afin de servir de "place portuaire" à la ville et a été positionnée exactement dans l'axe du Mont Olympe. Dans le cas de la Place du St-Sépulcre nous avons affaire à une déformation d'ordre topologique qui, sans affecter sa géométrie ni son dimensionnement, adapte néanmoins la place à son support physique par une simple translation (ce type d'adaptation par déformation-translation a d'ailleurs été déjà noté par l'équipe CASTEX et PANERAI lors de leur recherche sur le Quartier du Parc aux Cerfs à VERSAILLES, contrat CORDA n° 75-73-011-00-202-75-01).

Nous trouvons ce même principe d'adaptation et de correspondance avec son site par translation avec la Place d'Armes du "Vieux Carré" à la NOUVELLE-ORLEANS (1764) sur le Mississippi, qui a été implantée sur un des bords de la forme urbaine et le long du fleuve. La position du "Vieux Carré", comme aussi celui de sa place, sont parfaitement

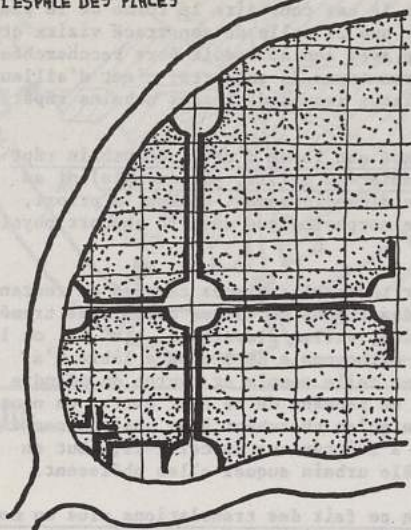
LA VOUTE CHILAC : LA PLACE CIRCULAIRE DEVANT L'ABBAYE (PLAN CADASTRE.)



CHARLEVILLE.

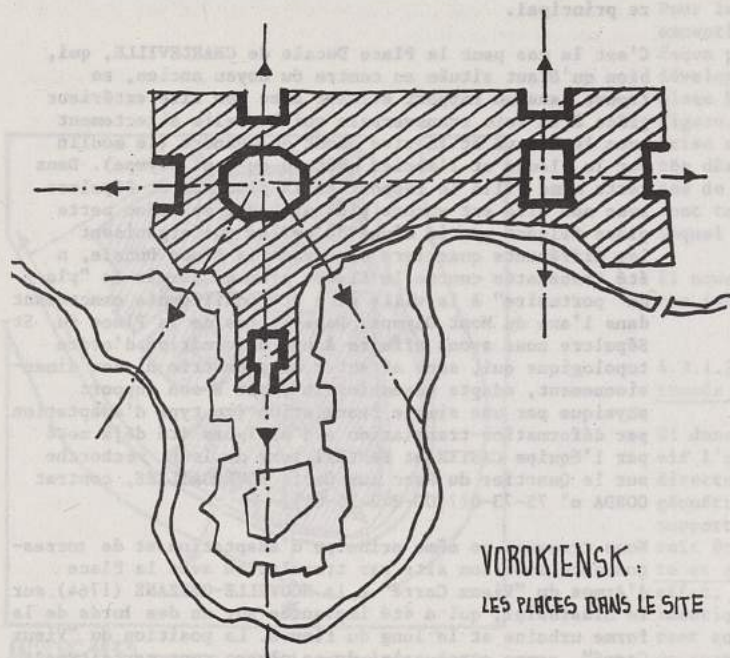
FRANKLINVILLE (KENTUCKY) 1796.

"L'ESPACE DES PLACES"



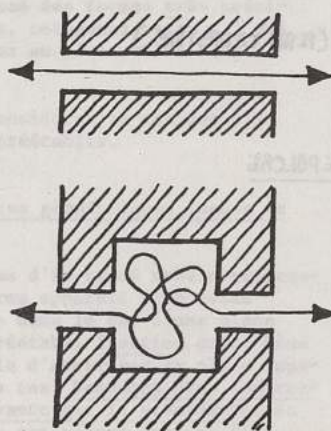
définis dans leur site car ils sont situés exactement à la cassure de la rive concave du méandre et à l'endroit précis de son axe de symétrie, ce qui permet à la place d'Armes d'avoir, outre une vue d'ensemble du méandre extérieur, une vue simultanée des deux branches aval et amont de son fleuve.

Enfin, dans le projet "sommaire" de la ville nouvelle de FRANKLINVILLE aux Etats-Unis (1796) c'est en définitive les places, au travers leur positionnement dans le site urbain, qui raccrochent quelque peu la ville avec son support physique, en effet trois de ses places semi-circulaires sont implantées le long du fleuve, tandis qu'une petite place triangulaire est ménagée à la tête du méandre et à l'endroit de son confluent et qu'une place circulaire est installée au centre de la ville et vers le foyer du méandre.



VOROKTIENSK :
LES PLACES DANS LE SITE

L'ESPACE "DIRECTIF" DES RUES



L'ESPACE "PERMISSIF" DES PLACES

4.3.2 Action de "l'espace des places" sur le site

"L'espace des places" représente un "vide" à l'intérieur du site urbain. Il ne peut donc pas modifier par lui-même la forme de son support physique (puisqu'il ne peut agir sur lui ni par un apport ni par un retrait de matière, ni même par un marquage au sol comme peuvent le faire le réseau parcellaire et le réseau viaire), mais il peut par contre intervenir efficacement dans sa perception et sa compréhension, grâce aux "espaces de déambulation" qu'il ménage à l'intérieur du tissu urbain.

L'espace des places peut agir :

- sur la configuration du tissu bâti et sur la structuration de la forme urbaine par rapport à son site : suivant sa position et sa figure dans le tissu urbain la place va le percer différemment. Ces percements vont agir directement sur la structuration interne de la forme urbaine et dans ses relations avec son site extérieur.

- sur la perception et l'identification du support physique : l'espace des places constitue, avec l'espace des rues (cf. typologie du réseau viaire) le lieu privilégié de perception et d'utilisation du site urbain. C'est donc au travers lui que l'observateur peut acquérir une conscience supplémentaire du support physique sur lequel est installée la ville.

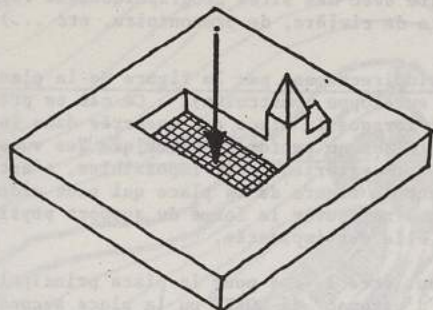
Tout comme pour le réseau viaire, l'identification du méandre à partir de "l'espace des places" est fonction du degré de dépendance ou d'indépendance que cet élément entretient avec ce site.

4.3.2.1 Configuration du tissu bâti et structuration de la forme urbaine par rapport à son site

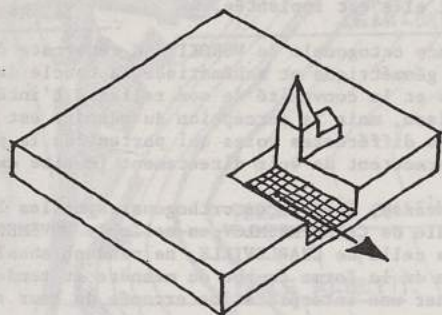
La position et la figure de la place par rapport à son tissu bâti interfèrent directement sur la forme générale du site urbain et sur sa structuration interne. Il nous faut donc essayer de nommer assez précisément les différentes actions morphologiques que la place peut opérer sur son tissu urbain, suivant sa position et sa géométrie à l'intérieur de celui-ci.

Nous pouvons distinguer trois positions différentes de la place par rapport à son tissu urbain :

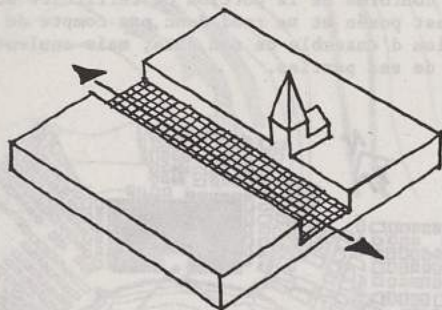
1) En inclusion : la place est située à l'intérieur de son tissu urbain. Il y a alors discontinuité de l'espace et continuité du bâti. La place est bien positionnée par rapport à sa forme urbaine, mais elle est isolée de son site extérieur par les masses bâties. Les relations qu'elle peut entretenir avec son site ne peuvent être qu'indirectes, c'est-à-dire qu'elles doivent emprunter les autres niveaux de structuration de son tissu.



LA PERFORATION.



L'ÉCHANCRURE.



LA CÉSURE.

LES TROIS "SITUATIONS URBAINES" DES PLACES DANS UN TISSU BÂTI.

Lorsque la place possède une figure géométrique bien définie (orthogonale, exagonale, circulaire, etc ...) elle agit sur son tissu comme une perforation car elle crée à l'intérieur de celui-ci une dépression parfaitement délimitée. C'est le cas par exemple pour la Place Ducale de CHARLEVILLE, la Place Centrale de CESKY-KRUMLOV ou les deux places (celle octogonale et celle carrée) de VOROKIENSK.

La perforation et ses actions approchantes tendent à organiser la forme urbaine d'une façon centrale et autonome en la "repliant" sur l'espace de sa place, elles semblent de ce fait rejeter toutes relations morphologiques, fonctionnelles ou perceptives avec leur site extérieur. Ces relations doivent être recherchées à partir du réseau viaire (comme la Place Ducale de CHARLEVILLE et la voie qui la relie au fleuve).

La perforation apparaît comme une action peu pertinente vis-à-vis du site car la place appartient exclusivement à la forme urbaine et c'est seulement grâce à la figure de la place et le modelé de son sol que l'on peut déduire la forme du support physique sur lequel elle est implantée.

2) En limite : la place est située sur un bord de son tissu urbain, à l'intérieur ou en chevauchement de celui-ci. Il y a alors continuité à la fois de l'espace et du bâti. Espace libre et masses bâties s'interpénètrent en laissant passer une partie du site extérieur dans la forme urbaine et inversement. La place est ici mise en relation directement avec une partie du site extérieur, cette relation est d'ordre plutôt visuel et n'affecte normalement pas la figure de la place, mais il peut néanmoins arriver que le site extérieur la détermine partiellement.

Dans le site de méandre, c'est presque toujours la rivièrè et sa rive extérieure qui constituent les "points de mire" privilégiés pour la place. Cette action est très pertinente car elle permet d'intégrer à la forme urbaine certains éléments spécifiques du site extérieur, uniquement par le biais d'une perception visuelle.

Lorsque la place possède une figure géométrique bien définie, elle agit alors sur son tissu comme une échancre car elle crée en limite de celui-ci un crantage très marqué. C'est par exemple le cas pour la Place du Préau à CARBONNE qui, de place en accollement contre l'ancienne bastide, s'est trouvée peu à peu entourée de constructions sur ses deux autres côtés et agit maintenant comme une échancre pour son tissu, c'est le cas de la petite Place de la République à MONTHERME (issue de la soustraction d'un îlot dans son tissu), c'est aussi le cas pour la Place du Vieux Carré à La NOUVELLE-ORLÈANS ou pour la Place du St-Sépulcre à CHARLEVILLE.

L'échancre tend à organiser la forme urbaine d'une façon latérale et souvent partielle, mais elle permet néanmoins "d'injecter" facilement une partie du site extérieur à l'intérieur du tissu urbain et de l'associer à la structuration du site urbain final.

3) En double limite : La place traverse de part en part son tissu urbain. Il y a alors continuité spatiale et discontinuité du bâti. La place joint directement deux points opposés du site en traversant son tissu urbain. Sa position est alors doublement pertinente car elle est située à la fois au centre et en limite de la forme urbaine mais son action peut néanmoins être "traumatisante" pour cette dernière car elle la scinde en deux parties distinctes et isolées l'une de l'autre.

Dans le cas du méandre cette action est très pertinente car elle permet de joindre directement deux points opposés de ce site (rive aval avec rive amont lorsqu'elle est transversale, attache avec sommet lorsqu'elle est longitudinale) en les faisant correspondre avec le centre du tissu urbain.

Lorsque la place possède une figure géométrique bien définie elle agit alors sur son tissu comme une césure car elle sectionne précisément la forme urbaine en deux parties.

La césure est particulièrement évidente quant elle a lieu transversalement au méandre et à sa forme urbaine et son action sur le site urbain s'apparente au phénomène de shuntage que nous avons déjà remarqué pour le réseau viaire (d'ailleurs dans beaucoup de cas la place reprend, en l'élargissant, la voie qui assure ce shuntage).

C'est par exemple le cas pour la Place de l'Esplanade à CARBONNE, située au centre de son tissu urbain entre la bastide ancienne et son faubourg méridional (la césure est ici renforcée par le chemin départemental n° 62 qui emprunte la place). C'est aussi le cas pour la Place de LUZECH (qui a repris l'emplacement de l'ancien canal-écluse).

La césure associe étroitement la forme urbaine et son site extérieur dans un ensemble unitaire en imbriquant irrémédiablement leurs deux structures.

Lorsque, dans ces trois cas, la place ne possède pas une figure géométrique bien définie elle agit sur son tissu bâti comme une déchirure (lorsqu'elle possède une figure résiduelle) ou comme une entaille lorsqu'elle possède une figure organique.

C'est par exemple le cas pour la série de places triangulaires de NOYERS-SUR-SEREIN qui cisailent et déchirent le tissu intérieur de la ville, tandis que celles d'UZERCHE, situées contre l'église et la falaise, en déchirent l'enveloppe et qu'à OLOMOUC la place triangulaire et concave située au centre de la ville entaille son tissu.

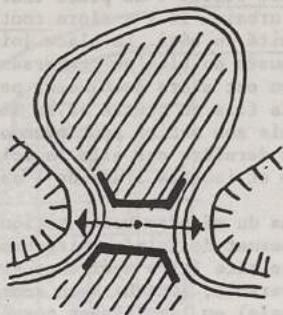


Fig. a.

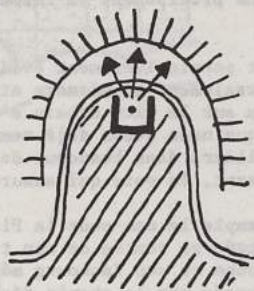


Fig. b.

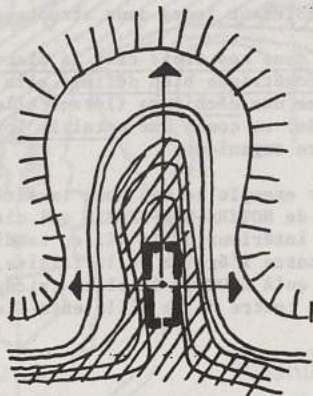


Fig. c.

4.3.2.2. Perception et identification du site

Contrairement à l'espace linéaire des rues qui permet d'avoir une perception continue du support physique sur lesquels elles sont installées, l'espace élargi des places (discontinu dans le tissu urbain) ne permet d'avoir que des perceptions ponctuelles de son support physique, mais si le premier ne peut offrir que deux axes perceptifs (inverses et complémentaires) et un seul type de figure (linéaire et rectangulaire), le second offre par contre une multitude de points de vue et une multitude de figures géométriques possibles (places carrée, ronde, triangulaire, organique, etc ...) L'espace de la place offre en outre une conscience facile du modelé de son sol.

La perception et la compréhension du site de méandre à partir de l'espace des places peuvent avoir lieu :

- soit directement par une perception visuelle du site extérieur : c'est le cas pour toutes les places constituées en "encoche" ou en "césure" par rapport à leur tissu urbain car elles permettent une vision directe de la rivière et des rives extérieures du méandre et peuvent amener de ce fait une reconnaissance assez aisée de ce support physique.

Cette reconnaissance du support physique est facilitée si la place est située à l'un des endroits stratégiques du méandre où l'on peut reconnaître facilement ce site, c'est à-dire :

- 1) ou bien à son étranglement et implantée transversalement par rapport à celui-ci, car on peut percevoir dans une même vision la branche amont et la branche aval de la rivière comme aussi la double convexité de sa rive extérieure (fig. A). C'est le cas pour la Place de LUZECH.
- 2) ou bien à son extrémité car on peut percevoir la courbure de la rivière (fig. B). C'est le cas pour l'espace circulaire devant l'abbaye de La VOUTE-CHILHAC, pour la place du Nouveau Carré à La NOUVELLE-ORLEANS (bien qu'ici le méandre identifiable est plutôt celui qui est situé de l'autre côté du fleuve).

3) ou bien sur un point élevé, ce qui permet d'avoir un coup d'oeil général sur le site (fig. C). C'est le cas pour les différentes places situées derrière l'église d'UZERCHE et qui sont implantées en balcon sur une des branches de la Vézère, ou encore pour la place linéaire de la bastide de NAJAC qui descend vers la tête du méandre ou encore pour la place de l'Esplanade à CARBONNE qui permet de voir, dans une double perspective, la branche amont et la branche aval de la Garonne, tout en étant située au centre de la ville et en un point éloigné de la rivière.

Si la place n'est pas située à l'un de ces trois endroits du méandre, l'identification du site à partir de celle-ci est difficile car on risque souvent de le

confondre avec des sites géographiquement voisins (tels que site de rivière, de promontoire, etc ...)

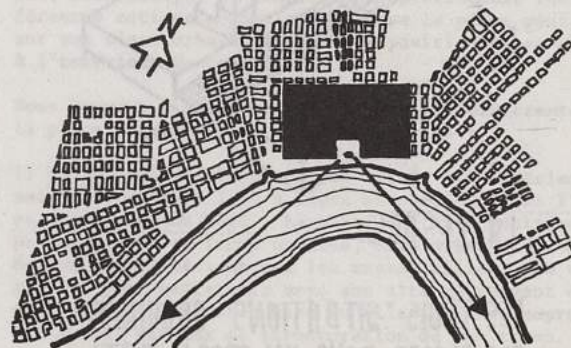
- soit indirectement par la figure de la place (forme de son enveloppe construite). Ce cas se présente surtout lorsque la place est ensermée dans les masses bâties (place en perforation) et que les vues directes sur le site extérieur sont impossibles, c'est alors seulement la figure de la place qui peut aider par déduction à retrouver la forme du support physique sur lequel elle est implantée.

Cela peut être le cas pour la place principale en forme "d'estomac" de LOKET ou la place secondaire de CESKY-KRUMLOV qui reprennent dans un tracé courbe l'enveloppe convexe de la boucle de leur fleuve, ou la place en "peau de lapin" d'UZERCHE (Place Elmetti-Colein) qui donne, par inversion, la forme du col sur lequel elle est implantée.

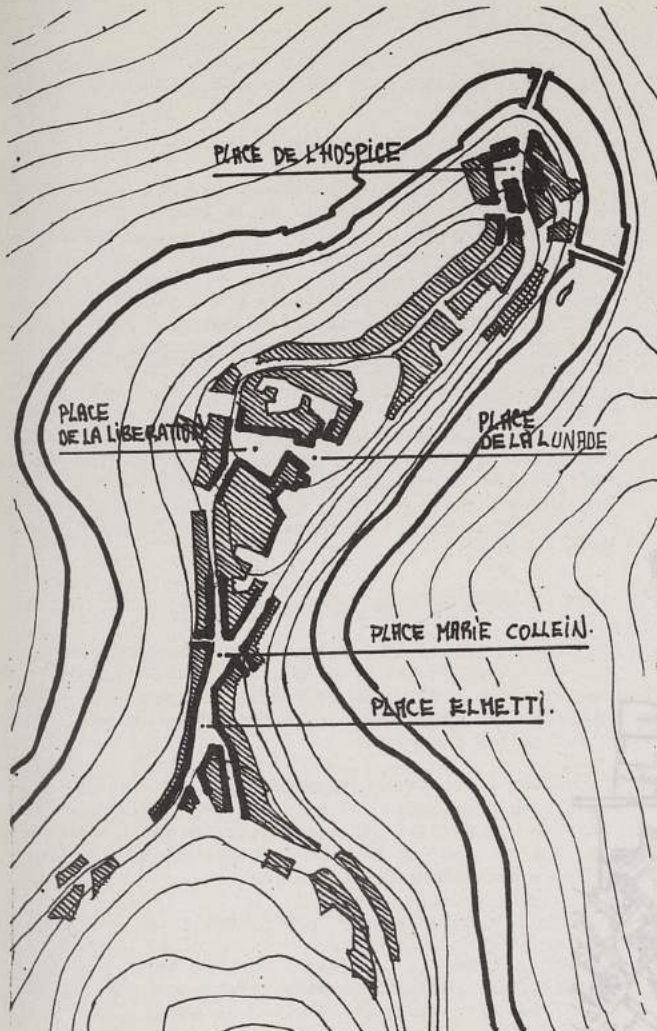
La place octogonale de VOROKIENSK répercute dans une forme géométrique et schématisée la boucle de son fleuve et la convexité de son relief à l'intérieur de son tissu, mais la perception du méandre est ici aidée par les différentes voies qui partent de la place et qui permettent de voir directement le site extérieur.

A l'inverse, les places orthogonales, telles la Place Centrale de CESKY-KRUMLOV ou celle de NOVEMESTO ou encore celle de CHARLEVILLE, ne rendent absolument pas compte de la forme courbe du méandre et tendent plutôt à donner une interprétation erronée de leur site.

En fait cette interprétation de la forme du site à partir de la forme de la place est assez aléatoire car la figure de celle-ci n'est le plus souvent que la copie conforme de la portion de territoire sur laquelle elle est posée et ne rend donc pas compte de la configuration d'ensemble de son site, mais seulement de l'une de ses parties.



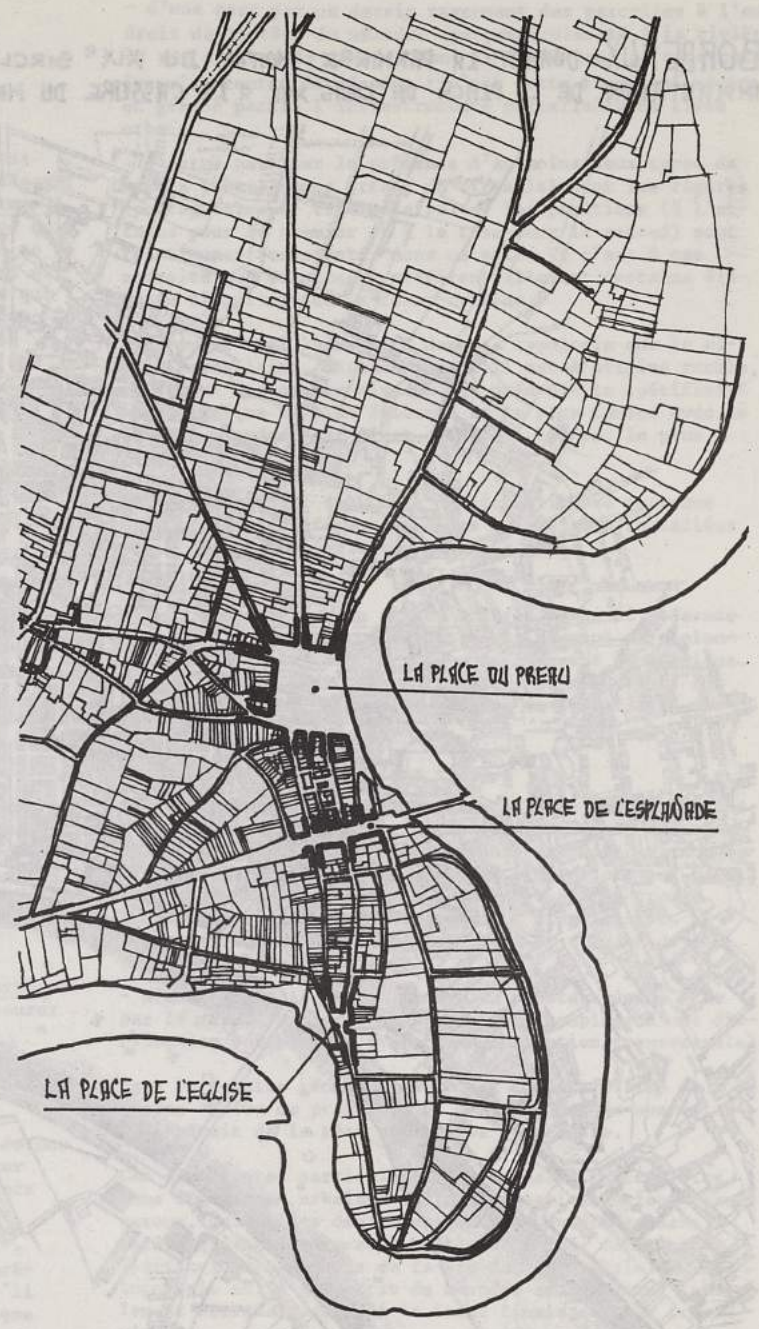
LA NOUVELLE ORLEANS: LA PLACE ET LES VUES SUR LE FLEUVE.



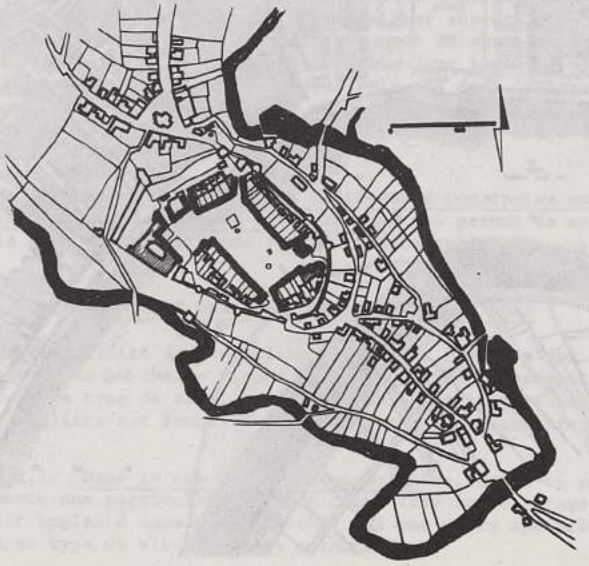
LIZIERCHE.

QUELQUES EXEMPLES DE PLACES
DANS DES SITES URBAINS DE MEANDRE.

CARBONNE.



NOVE-MESTO NAD METUJI (TCHECOSLOVAQUIE.)



BORDEAUX DURANT LA PREMIERE MOITIE DU XIX^e SIECLE.
IMPLANTATION DE LA PLACE DE LOUIS XVI A LA CASSURE DU MEANDRE.



5. CONCLUSION ET SYNTHESE DES TYPOLOGIES

PRESENTATION

Arrivés au terme de ces typologies par niveaux, il nous paraît indispensable d'en faire la synthèse afin de dégager les principales particularités morphologiques des formes urbaines de méandre et pouvoir ainsi distinguer celles qui leur sont véritablement spécifiques (c'est-à-dire qui ne se retrouvent dans aucune autre forme urbaine), de celles qui leur sont simplement pertinentes (c'est-à-dire celles qui leur sont peut être performantes, mais qui peuvent néanmoins se retrouver dans des formes urbaines implantées dans des sites qui sont géomorphologiquement proches des sites de méandre, tels que : les sites de promontoire, les sites de crêtes ou les sites de confluent).

5.1 DETERMINISME MORPHOLOGIQUE ET TENDANCES REPERABLES

Nous avons pu constater lors de ces typologies qu'il n'existe pas de déterminisme morphologique absolu entre une forme urbaine et la forme de son site, car pour une même forme de méandre nous avons pu trouver des configurations parcellaires, viaires, bâties et spatiales relativement différentes les unes des autres, tandis qu'un même principe viaire ou bâti pouvait se retrouver installé dans des méandres dont les formes différaient sensiblement les unes des autres.

Mais nous avons pu néanmoins constater qu'il existe des tendances repérables entre ces deux intervenants, car si les conditions d'apparition des formes urbaines dans les sites de méandre sont à chaque fois très différentes les unes des autres, et si la forme de leur support physique peut elle-même varier considérablement suivant le méandre considéré, il n'en reste pas moins qu'une logique spécifiquement formelle relie à chaque fois ces deux intervenants, qui les oblige à entretenir entre eux un certain nombre de constantes morphologiques grâce auxquelles ont pu être établies les typologies.

Et c'est l'accumulation des différentes constantes morphologiques dans une même forme urbaine qui permet de mesurer la plus ou moins grande spécificité de celle-ci.

5.2 SPECIFICITE DES FORMES URBAINES DE MEANDRE

La spécificité de leur tissu urbain est fonction des formes générales que chaque niveau est susceptible de présenter avec ce type de site, tandis que celle de leurs éléments singuliers est fonction de leurs formes particulières.

5.2.1. Dans le cas du niveau parcellaire, celui-ci présente une particularité géométrique très forte lorsqu'il est implanté dans un méandre et qui est alors spécifique à ce type de site. Elle se caractérise :

- d'une part par un dessin rayonnant des parcelles à l'endroit de la tête du méandre (perpendicularité à la rivière et aux courbes de niveau) dont le tracé peut se répercuter jusqu'au centre du méandre : c'est cette trame qui assure en grande partie l'infrastructure parcellaire du tissu urbain.

- d'autre part par la présence d'au moins deux types de noeuds parcellaires (réels ou virtuels) dont les figures (pentagonales et triangulaire) et les positions (à l'attache pour le premier et à la tête pour le second) sont relativement constantes dans ce site. Et c'est à ces endroits que se situent préférentiellement certains éléments singuliers de la forme urbaine.

Nous avons d'ailleurs noté dans sa typologie que le niveau parcellaire, surtout lorsqu'il est d'origine rurale, est celui des quatre niveaux qui présente la spécificité morphologique la plus évidente et la plus tenace avec le site de méandre, car c'est celui qui lui est le plus assujéti.

On peut remarquer que cette particularité se retrouve surtout dans les formes urbaines qui se sont installées sur d'anciens parcellaires ruraux.

5.2.2. Dans le cas du niveau viaire, celui-ci présente deux particularités topologiques qui peuvent se prolonger dans certains cas par une particularité géométrique. Et c'est alors leur combinaison dans un même tracé qui confère au réseau viaire de méandre sa spécificité morphologique.

Dans le domaine topologique c'est :

- d'une part le fait que ce site présente la possibilité d'un triple système distributif (longitudinal, transversal et périmétral) qui se hiérarchise ensuite suivant la finalité de chaque aménagement. Et c'est alors aux points de jonction entre ces trois systèmes que l'on trouve préférentiellement certains éléments singuliers du réseau viaire (carrefour, place, etc ...) et donc de la forme urbaine.

- d'autre part la possibilité d'un shuntage de ce site par le réseau viaire (c'est-à-dire le couplage d'une distribution périmétrale avec une distribution transversale).

Dans le domaine géométrique, c'est la possibilité pour le réseau viaire de présenter un dessin courbe de ses voies à l'endroit de la tête et du lobe du méandre.

Ces différentes particularités sont assez perceptibles dans les formes urbaines qui ont investi d'anciens tracés ruraux, mais elles deviennent surtout évidentes dans celles qui sont conçues à partir de tracés monumentaux (particulièrement ceux de la fin du XIX^e siècle) où la topologie et la géométrie du méandre sont presque intégralement retransmises dans la forme finale de leur tracé viaire.

5.2.3. Dans le cas du niveau bâti, celui-ci présente trois particularités, dont deux sont d'ordre topologique et la troisième d'ordre dimensionnel. Et c'est leur combinaison dans un même tissu bâti qui confère à ce réseau sa spécificité morphologique lorsqu'il est installé dans un site de méandre.

Dans le domaine topologique c'est :

- d'une part la position du tissu bâti dans le méandre (avancement ou recul par rapport à l'extrémité du méandre) car elle marque le degré d'isolement ou de relation que celui-ci entretient avec son arrière pays;
- d'autre part la possibilité pour le tissu bâti de pouvoir ouvrir ou fermer le méandre (particulièrement à l'endroit de son attache et de son étranglement) par les systèmes d'obturation, d'occlusion, etc ...

Dans le domaine dimensionnel c'est la possibilité pour le tissu bâti de pouvoir occuper complètement ou partiellement son site, c'est-à-dire de pouvoir le saturer ou non.

Ces différentes caractéristiques se retrouvent surtout dans les villes fortifiées (villes féodales du Bas-Empire et du Moyen-Age et places fortes classiques) car leur tissu bâti a du composer en étroite collaboration avec le support physique afin que celui-ci participe efficacement à sa défense.

5.2.4. Dans le cas du niveau spatial, celui-ci, au travers l'espace singulier constitué par les places urbaines, ne présente pas véritablement de spécificité morphologique avec le site de méandre car il est trop assujéti aux trois autres niveaux urbains, mais il présente néanmoins deux constantes qui sont :

- la présence d'espaces libres de dimensions réduites et de figures plutôt étirées aux endroits où le méandre présente des resserrments, comme par exemple à sa tête et à son étranglement (dans le cas d'un méandre en "0");
- la présence d'espaces libres de dimensions plus importantes et de figures plus libres aux endroits où le méandre présente des dilatations, comme par exemple dans son lobe ou à son attache.

Et ce sont alors les modèles parcellaires, viaires et bâtis régissant la forme urbaine (tracés progressifs et tracés planifiés) qui définissent très précisément la forme de ces espaces. Nous avons d'ailleurs remarqué dans la typologie de ce niveau que, tout comme pour le réseau viaire, c'est surtout dans les tracés urbains monumentaux que la forme des espaces publics est la plus redondante à celle de leur méandre.

Mais si ces deux constantes se retrouvent assez souvent dans les places urbaines de méandre, elles ne leur sont aucunement spécifique car on peut les retrouver dans toutes les villes installées sur des supports physiques qui présentent des dilatations et des resserrments importants de leur territoire.

5.2.5. Les trois paramètres de spécificités pour les formes urbaines de méandre

En conclusion on peut dire que les spécificités des formes urbaines de méandre sont tributaires de trois paramètres :

a) Des niveaux urbains qui les composent

Ce sont le plus souvent les réseaux parcellaires et viaires qui assurent une bonne partie de la spécificité des formes urbaines de méandre, grâce aux particularités morphologiques très évidentes et très stables qu'ils présentent lorsqu'ils sont installés dans ce type de site. En effet, ces deux réseaux étant souvent issus d'une ancienne occupation rurale, ont été assujétiés dès le départ à leur support physique et ont donc du le prendre en compte globalement et de la façon la plus pertinente et la plus spécifique possible. Au contraire, le réseau bâti et le réseau spatial au travers différentes affectations qu'ils peuvent recevoir dans la ville (habitations, équipements, places, etc ...) s'organisent souvent vis à vis de leur site d'une manière plus autonome et entretiennent de ce fait avec celui-ci des rapports morphologiques beaucoup plus complexes, amenant du même coup une moins grande spécificité à leur forme urbaine.

b) De la forme de leur support physique

Plus le site de méandre présente de contraintes physiques pour sa forme urbaine et plus celle-ci doit lui obéir et donc lui être redondante et spécifique. Ces contraintes sont principalement issues des dimensions du méandre et de son relief intérieur.

D'une part elles sont inversement proportionnelles aux dimensions du méandre car plus celui-ci est étendu et plus les contraintes qui sont issues de ses limites tendent à s'estomper et à ne plus intervenir dans la mise en place des aménagements urbains.

D'autre part elles sont proportionnelles au relief intérieur du méandre car, lorsqu'il est prononcé et que sa forme est redondante à celle de la boucle de la rivière, il oblige les aménagements urbains à s'installer sur son territoire en lui obéissant.

c) De leur contenu et de la période historique où elles se sont constituées

Dans toutes ces typologies nous avons pu constater que la prise en compte des données du site pour la structuration de la forme urbaine varie considérablement suivant le contenu de la ville et la période historique au travers laquelle on la considère.

Ces variations peuvent se traduire :

- soit par une diminution générale de la prise en compte des données du site.

- soit par la prise en compte exclusive de certaines de ces données au détriment de toutes les autres.

Et ce sont surtout les villes médiévales et les agglomérations rurales qui ont utilisé de la façon la plus pertinente et la plus constante les données de leur site (les premières afin qu'elles participent à leur défense et les secondes afin qu'elles aident à leurs fonctions agraires). Tandis que les villes classiques ou celles de l'époque contemporaine qui lui sont moins attachées n'ont pris en compte que certaines de ses données.

Ainsi des villes comme SEMUR-EN-AUXOIS, BERNE ou CESHY-KURMLOV présentent une très grande redondance morphologique avec leur site, qui exprime bien la prise en compte globale et consciencieuse qu'elles en ont fait, tandis que des villes comme CAHORS, CHARLEVILLE ou la NOUVELLE-ORLEANS ne présentent que des correspondances partielles avec leur site, qui expriment bien la prise en compte plus ponctuelle qu'elles lui ont accordé.

Pour les villes médiévales, c'est l'attrait des caractéristiques topologiques qu'offrait le site de méandre qui l'a fait choisir comme site préférentiel pour les installations urbaines, tandis que ses caractéristiques géométriques et dimensionnelles n'ont été récupérées positivement que dans un second temps pour l'élaboration précise de leur tissu urbain. Et c'est la prise en compte systématique de ces trois domaines de rapports morphologiques pour la constitution de ces villes qui est la raison du haut niveau d'identité que celles-ci présentent avec leur site.

Pour les villes gallo-romaines, ce sont les caractéristiques dimensionnelles du site (grands méandres), ainsi que les caractéristiques fonctionnelles (voie d'eau) qui ont été déterminantes pour leur implantation et leur structuration, tandis que les caractéristiques topologiques et géométriques ont été plutôt oubliées.

Pour les parcs et les villes classiques, ainsi que pour les tracés monumentaux du XIX^e siècle, c'est la topologie et la géométrie du site qui ont guidé leur structuration, mais c'est la géométrie qui en a déterminé précisément la configuration.

Pour les villes contemporaines, ce sont plutôt les facteurs économiques (disponibilité des terrains, bonne exposition du site, proximité des moyens de communication) qui ont dicté leur implantation et leur organisation interne. Et c'est alors la morphologie même du site qui a été oubliée comme moyen de structuration pour la forme urbaine. Ceci explique, en partie, le déséquilibre morphologique qui existe entre ces villes et leur support physique, comme aussi leur manque patent d'identité urbaine.

On peut donc constater que la valeur des sites de méandre varie considérablement suivant la période historique où on les considère. Lorsque ce site a aidé à la structuration de la ville (comme ce fut par exemple le cas à l'époque médiévale) sa valeur a été maximale et celui-ci a été pris en compte et sublimé par la forme urbaine, dans le cas contraire (comme c'est actuellement le cas) sa valeur est minimale, ce qui explique la raison pour laquelle il est le plus souvent oublié ou seulement toléré et qu'il n'est que rarement mis en valeur par la forme urbaine.

Ces différentes attitudes envers un même type de support physique montre bien la valeur relative du "facteur site" dans la structuration de la ville suivant la période historique à partir de laquelle on la conçoit. Mais à l'inverse, les résultats urbains que le "facteur site" apporte à la forme urbaine lorsqu'il est correctement pris en compte (lisibilité du tissu, originalité de ses formes, identité de la ville, etc ...) montre bien la valeur absolue que celui-ci représente pour la structuration et la qualification de la ville, et ceci quels que soient son contenu et son époque de création.

5.3 LE MEANDRE : SITE EXTREME ET SITE REVELATEUR

En fait la spécificité des formes urbaines de méandre réside le plus souvent dans l'intensité de rapports morphologiques que chacun de ses niveaux entretient avec ce support physique plutôt que dans leur nature; en effet, la plupart de ces rapports peuvent se retrouver dans des sites similaires au site de méandre (confluent, crête, etc ...) mais c'est malgré tout avec celui-ci, grâce à sa forme particulière et extrême, qu'ils sont à chaque fois les plus affirmés et donc les plus faciles à circonscrire pour une typologie.

Ainsi par sa marginalité vis-à-vis de tous les autres sites géographiques possibles, le site de méandre s'est avéré un révélateur efficace pour ces typologies car il a à chaque fois exacerbé les problèmes de coexistence liant chaque forme urbaine à son support physique et a aidé de ce fait à la reconnaissance facile de leurs modalités d'adaptation réciproques.

On peut donc constater que la valeur des sites de montagne varie considérablement suivant le régime climatique de ces régions. Toutefois, on voit à la fois la possibilité de leur utilisation pour les activités de loisir et de détente, mais aussi pour les activités de tourisme et de culture. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

Les sites de montagne ont une valeur particulière en ce qui concerne leur caractère d'exception et de rareté. Cette valeur est liée à leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

2.1. LE MONTAGE : UN SITE PARTICULIER

Le fait de qualifier des formes urbaines de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

Il faut donc se demander si la qualification de site de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

On voit donc que la qualification de site de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

On voit donc que la qualification de site de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

On voit donc que la qualification de site de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

On voit donc que la qualification de site de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

On voit donc que la qualification de site de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

On voit donc que la qualification de site de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

On voit donc que la qualification de site de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

On voit donc que la qualification de site de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

On voit donc que la qualification de site de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

On voit donc que la qualification de site de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

On voit donc que la qualification de site de montagne est une qualification qui s'applique à des formes urbaines qui sont caractérisées par leur situation géographique et leur caractère d'exception et de rareté. On voit également que la valeur des sites de montagne est liée à leur caractère d'exception et de rareté.

C. SPECIFICITES DES SITES URBANISES DE MEANDRE

PRESENTATION

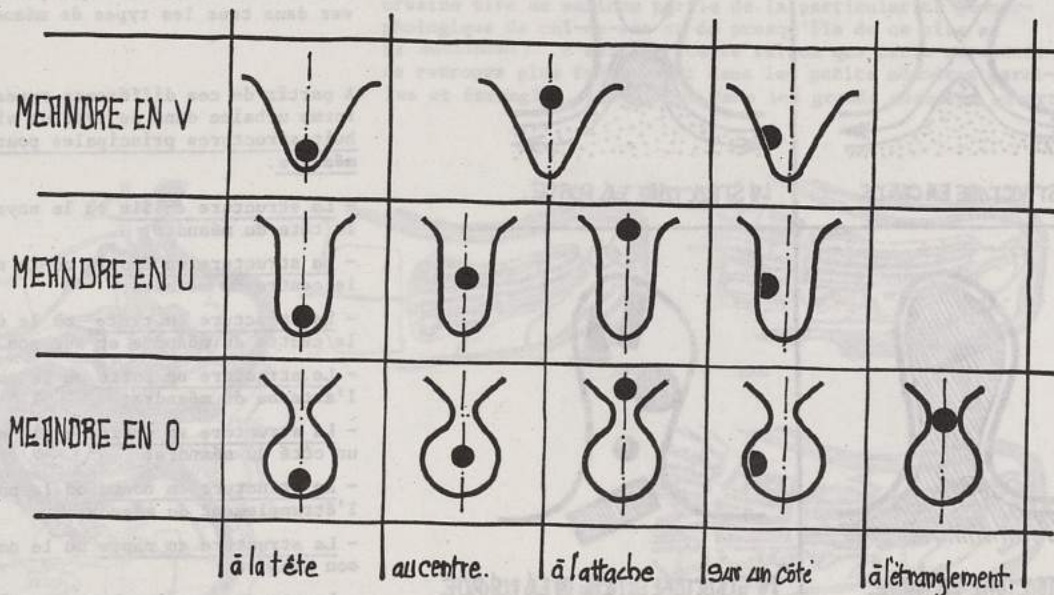
Il nous faut maintenant passer de l'échelle de la forme urbaine de méandre à celle de son site urbanisé afin de dépister les différentes spécificités morphologiques que celui-ci peut présenter.

Ces spécificités dépendent de la façon dont chaque aménagement urbain occupe et organise son site de méandre, c'est-à-dire qu'elles dépendent de la structure interne de chaque site urbanisé de méandre.

La structure d'un site urbanisé est donnée par le rapport de coexistence entre une forme urbaine et la forme de son support physique à un instant donné de leur développement, sa connaissance permet d'évaluer :

- L'identité morphologique de chaque site urbanisé, c'est-à-dire la façon dont la forme urbaine et ses extensions ont pris en compte leur site.

- La logique de croissance de chaque site urbanisé, c'est-à-dire les possibilités et les modalités de développement de la forme urbaine à l'intérieur de son support physique.



LES DIFFERENTES POSITIONS "STRATEGIQUES" D'UN NOYAU URBAIN A L'INTERIEUR D'UN MEANDRE SUIVANT SES TROIS TYPES DE BASE

Pour un même site urbanisé il peut donc exister plusieurs types de structures suivant la période historique à partir de laquelle on le considère et c'est pour cette raison qu'il faut distinguer dans la typologie des sites urbanisés de méandre la période de formation de la ville d'avec celle de ses développements.

1. FORMATION ET EVOLUTION DES SITES URBANISES DE MEANDRE

1.1 FORMATION DES SITES URBAINS DE MEANDRE ET STRUCUTRE DE LEUR SITE URBANISE

Dans les typologies précédentes et particulièrement dans celles du niveau viaire et du niveau bâti, nous avons pu évaluer ce que les différentes raisons d'être des formes urbaines dans leur site de méandre impliquaient à chaque fois sur leur façon d'être, c'est-à-dire ce qu'elles impliquaient sur :

- leur positionnement dans le méandre
- la configuration de leur enveloppe
- leur organisation intérieure

Et nous avons vu que c'est en grande partie la position du noyau original dans son site qui "donne le ton" au principe d'organisation de chaque forme urbaine, il nous faut donc partir de cette donnée pour remonter aux différentes structures de sites urbanisés que l'on peut trouver dans les méandres.

Par rapport au site général de méandre le noyau originel peut être implanté :

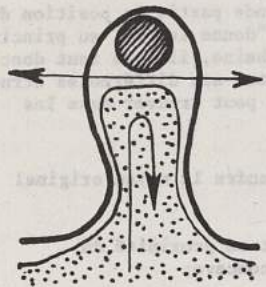
- soit à l'extérieur du méandre et en proximité du fleuve, c'est-à-dire sur la rive concave;
- soit en chevauchement du méandre, c'est-à-dire scindé en deux parties et implanté de part et d'autre de la rivière;
- soit enfin à l'intérieure du méandre, c'est-à-dire sur sa rive convexe.

Comme dans les monographies et les typologies précédentes, et pour simplifier cette typologie, nous ne considérerons ici que les villes dont le noyau urbain originel s'est implanté à l'intérieur du méandre et dont les extensions majeures se sont produites dans cette même partie du site.

Dans ce cas le noyau originel peut occuper différentes "positions stratégiques" à l'intérieur de ce site qui dépendent bien sûr de son contenu urbain, mais aussi du type de méandre dans lequel il s'installe.

- a) Dans le cas du méandre ouvert en "V", il y en a trois :
- à sa tête
 - à la fois en son centre et à son attache (en effet dans ce méandre ces deux lieux sont confondus)
 - sur un côté, le long de la rivière

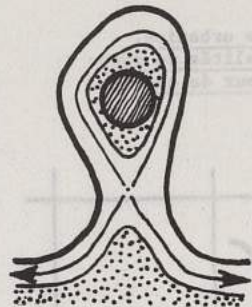
FORMATION DE LA STRUCTURE EN ÎLE
 FORMATION DE LA STRUCTURE EN ÉTOILE
 FORMATION DE LA STRUCTURE EN CRÊTE
 FORMATION DE LA STRUCTURE EN PORTE
 FORMATION DE LA STRUCTURE EN GREFFE
 FORMATION DE LA STRUCTURE EN NOEUD
 FORMATION DE LA STRUCTURE EN NAPPE
 FORMATION DE LA STRUCTURE EN TACHE OU EN PLAQUE



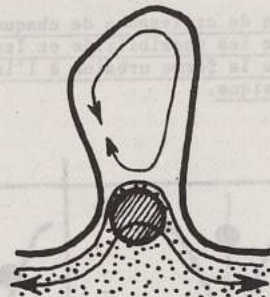
LA STRUCTURE EN ÎLE



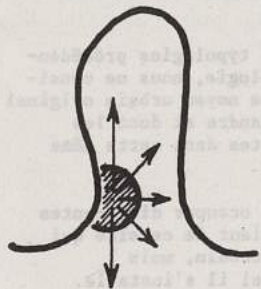
LA STRUCTURE EN ÉTOILE



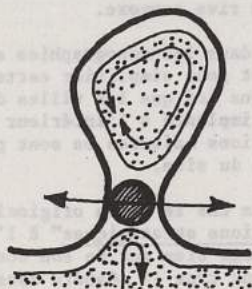
LA STRUCTURE EN CRÊTE



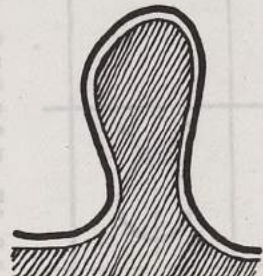
LA STRUCTURE EN PORTE



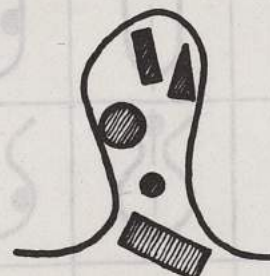
LA STRUCTURE EN GREFFE



LA STRUCTURE EN NOEUD



LA STRUCTURE EN NAPPE



LA STRUCTURE EN TACHE OU EN PLAQUE

LES HUIT PRINCIPALES STRUCTURES POUR LES SITES URBANISÉS DE MÉANDRE.

b) Dans le cas du méandre parallèle en "U", il y en a quatre :

- à sa tête
- en son centre
- à son attache
- sur un côté, le long de la rivière

c) Dans le cas du méandre étranglé en "O", il y en a cinq :

- à sa tête
- en son centre
- à son attache
- sur un côté, le long de la rivière
- enfin à son étranglement (c'est-à-dire en double accolement).

De plus, dans le cas d'un petit méandre, ou bien dans celui d'un grand méandre organisé sur un vaste tracé planifié, la forme urbaine peut occuper d'un seul tenant tout son site (et ceci quelque soit le type de méandre de référence), sans privilégier aucune de ses parties et les confondre ainsi dans un même ensemble construit.

Enfin dans le cas d'un grand méandre, le noyau urbain peut être positionné non par rapport à la forme générale du site, mais seulement par rapport à certains de ses composants secondaires, comme par exemple un thalweg, un pied de coteau, etc ... ; c'est-à-dire qu'il paraît être placé dans son méandre d'une façon assez indépendante et partant relativement aléatoire (ce positionnement peut se retrouver dans tous les types de méandre).

A partir de ces différents types de positionnement de la forme urbaine dans ce type de site, on peut distinguer huit structures principales pour les sites urbanisés de méandre.

- La structure en file où le noyau urbain est situé vers la tête du méandre;
- La structure en étoile où le noyau urbain est situé vers le centre du méandre;
- La structure en crête où le noyau urbain est situé vers le centre du méandre et sur son point de plus élevé;
- La structure en porte où le noyau urbain est situé vers l'attache du méandre;
- La structure en greffe où le noyau urbain est situé sur un côté du méandre;
- La structure en noeud où le noyau urbain est situé à l'étranglement du méandre;
- La structure en nappe où le noyau urbain recouvre tout son méandre;
- La structure en tache ou en plaque où le noyau urbain est positionné d'une façon secondaire par rapport à la forme générale de son méandre.

Dans le cas d'un grand méandre, où plusieurs noyaux urbains peuvent être simultanément implantés de façon différente sur son territoire, il peut exister plusieurs types de structures juxtaposées sur son site pour une même époque historique.

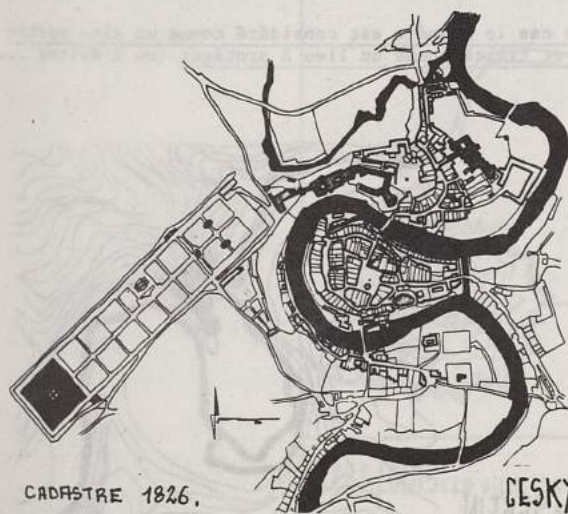
Il nous faut donc considérer maintenant ce qui caractérise chacune de ces structures et voir leur spécificité et leur pertinence vis-à-vis du site de méandre.

1) La Structure en file

Lorsque le noyau de la ville s'implante vers la tête ou vers le centre du méandre et tend à détacher cette partie du site de son attache (par des remparts et des fossés) en se refermant sur lui-même, il organise son site de méandre sur une structure en file. C'est une structure de concentration et d'isolement.

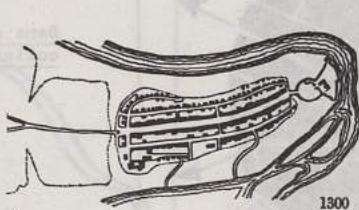
C'est une structure qui est presque toujours due à des raisons défensives et c'est pour cela qu'elle est caractéristique de l'époque médiévale, nous la retrouvons d'ailleurs dans presque tous les sites urbains de méandre fondés à cette époque, comme on peut le constater pour des villes comme THOUARS, FOUGERES ou SEMUR-EN-AUXOIS en France, ou CESKY-KRUMLOV ou BERNE à l'étranger.

C'est dans un sens la structure la plus spécifique et la plus pertinente pour les sites de méandre car la forme urbaine tire au maximum partie de la particularité géomorphologique de cul-de-sac et de presqu'île de ce site en la sublimant, c'est pour cette raison que cette structure se retrouve plus fréquemment dans les petits méandres parallèles et étranglés, plutôt que dans les grands méandres ouverts.

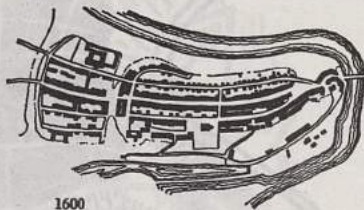


CADASTRE 1826.

CESKY-KRUMLOV.



1300



1600



1800

BERNE : PRINCIPE D'ÉVOLUTION JUSQU'AU XIX^{es}.

Dans ce cas le méandre est considéré comme un site particulier et traité comme un lieu d'arrêt.

2) La structure en étoile

Lorsque le noyau urbain s'implante vers le centre du méandre et tend à relier de la façon la plus continue possible celui-ci avec la périphérie (branche amont et branche aval, sommet et attache, etc ...) et sa rive extérieure, il organise son site sur une structure en étoile car la forme urbaine cherche à s'ouvrir au maximum sur son territoire environnant. C'est une structure d'éclatement.

C'est une structure qui est essentiellement due au réseau viaire et nous avons remarqué dans la typologie consacrée à ce niveau que les tracés rayonnants installés au centre du méandre étaient plutôt caractéristiques des tracés monumentaux, classiques et surtout du XIX^{es} siècle. La restructuration du méandre de BOULOGNE près de PARIS ou celle de DRESDES en Allemagne, ou encore celle des faubourgs de VERONE et de ROME en Italie, nous en offrent une série d'exemples.

C'est une structure qui se retrouve surtout dans les méandres plats de plaine alluviale où le tracé viaire peut se déployer librement sans contrainte du relief.

Si cette structure n'est absolument pas spécifique au site de méandre, elle lui est néanmoins assez pertinente dans le sens où elle prend à contre-pied ses deux caractéristiques topologiques essentielles (qui sont celles de presqu'île et du cul-de-sac) et qu'elle en propose la structure inverse.

Dans ce cas le méandre est considéré comme un site de passage et traité de ce fait comme un carrefour (une plaque tournante) dont le centre est souvent constitué par un vide (place).

3) La structure en crête

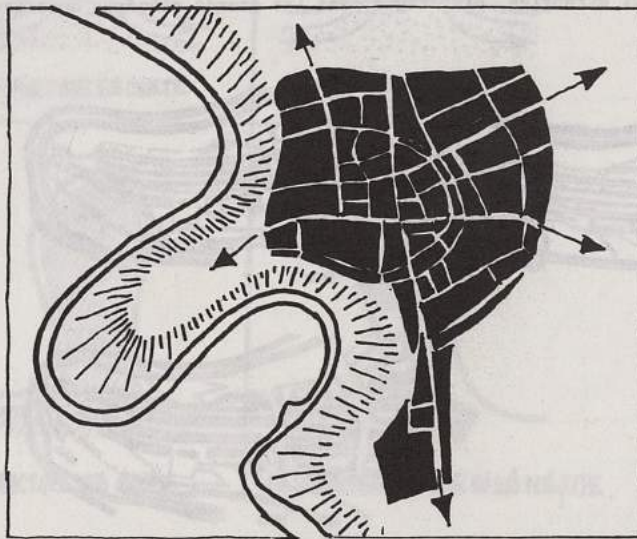
Lorsque, dans un méandre d'encaissement (qu'il soit en "v", en "u" ou en "o") le noyau urbain s'implante au centre du méandre et sur son point le plus élevé (au sommet de sa ligne de crête ou de son mamelon); le noyau urbain organise son site de méandre sur une structure en crête. C'est à la fois une structure de concentration, d'isolement et de présentation.

C'est le cas pour les noyaux originels de NAJAC et d'UZERCHE.

C'est une structure assez pertinente pour les méandres d'encaissement car à sa fonction défensive elle ajoute une fonction esthétique indéniable en sublimant la partie supérieure du relief par une concentration urbaine, mais elle n'est malgré tout pas spécifique au site de méandre car on peut la rencontrer dans tous les sites présentant des prééminences remarquables (Cf. les villes de crête en Toscane et dans la région de ROME).



BESANÇON : LA CITADELLE DANS SON SITE.



ROTHENBURG : LE NOYAU MÉDÉVAL ET SES EXTENSIONS.

Dans ce cas le méandre n'est pris en compte que par le relief intérieur qu'il contient et c'est alors celui-ci qui est considéré comme un site particulier et qui est traité comme un lieu de fixation et d'arrêt.

4) La structure en porte

Lorsque le noyau urbain s'implante vers l'attache du méandre et tend à contrôler l'entrée de celui-ci en empêchant et en filtrant les liaisons longitudinales entre sa tête et son arrière pays, il organise son site de méandre sur une structure en porte. C'est une structure d'arrêt et de contrôle.

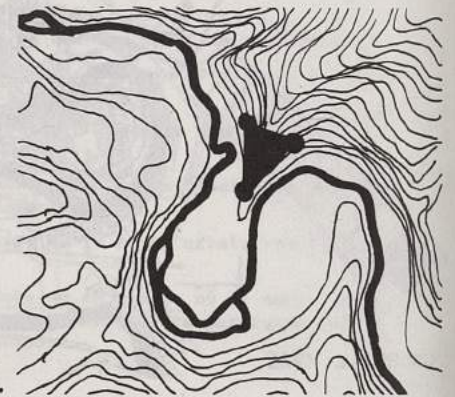
Ce positionnement correspond d'ailleurs souvent aux endroits du méandre où le relief est le plus important et c'est pour cette raison que l'on retrouve plutôt cette structure dans les méandres d'adossement. Elle est à la fois spécifique et pertinente au site de méandre car elle aussi tire toujours partie de la même caractéristique essentielle de ce site qui est celle du cul-de-sac.

Nous avons vu dans la typologie du réseau bâti que c'est une structure qui est souvent utilisée dans les sites défensifs avec les châteaux et les citadelles afin qu'ils interdisent ou empêchent l'entrée à l'intérieur du méandre, comme par exemple :

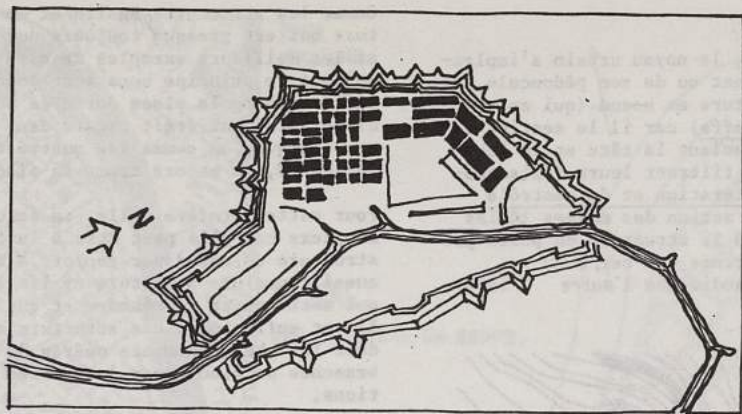
- la citadelle de BESANÇON
- les châteaux de NOYERS, LUZÉCH ou de DURHAM.

Mais on peut la trouver utilisée à l'échelle d'un noyau urbain comme par exemple la bastide de CARBONNE ou la place forte de PAMPLUNE à l'époque classique, ou encore la ville de ROTTEMBURG à l'époque médiévale.

Dans ce cas le méandre est considéré comme un site particulier et traité comme un lieu à protéger (ou à éviter ...)



NOYERS SUR SEREIN.



ROCHEFORT ET SES FORTIFICATIONS (D'APRÈS UN PLAN DU XVII^e SIÈCLE.)

5) La structure en greffe

Lorsque le noyau urbain s'implante sur un côté du méandre et par rapport à l'un de ses deux niveaux constituants (la rivière ou le relief), il organise son site sur une structure en greffe car le noyau urbain se soude à ce composant et se développe à l'intérieur du méandre à partir de celui-ci.

C'est le cas pour les villes de ST-GERMAIN-EN-LAYE et de LIVERDUN qui sont greffées sur leur promontoire au-dessus de la rivière ou pour les villes de ROCHEFORT, CHARLEVILLE, MAS D'AZIL, LUZECH qui se sont greffées contre leur rivière.

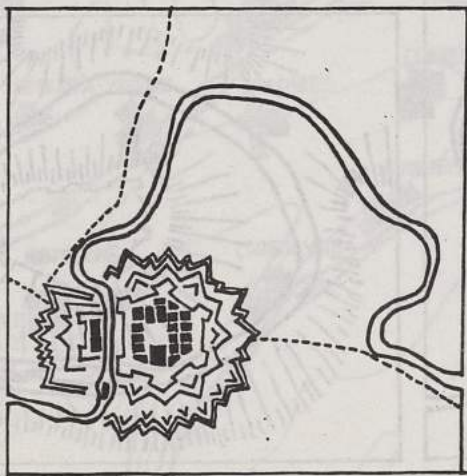
La place forte de SARRELOUIS implantée dans un méandre de la Sarre est constituée, à l'époque classique, sur une structure en greffe si l'on considère uniquement la ville et sur une structure en chevauchement par rapport au fleuve

si on la considère avec ses fortifications avancées situées sur la rive extérieure.

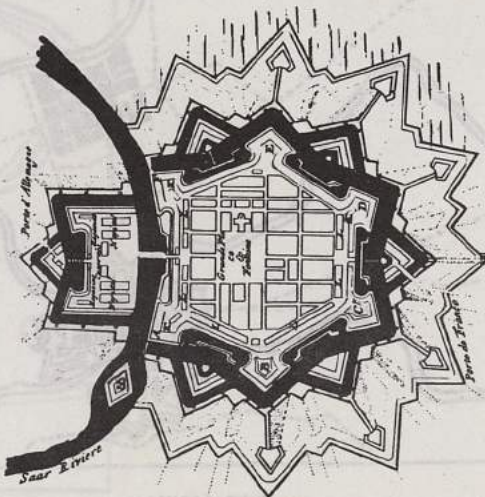
C'est en fait une structure qui se retrouve assez fréquemment dans tous les sites qui possèdent une limite précise (fleuve, lac, pieds de falaise, etc...), car celle-ci permet un point d'accrochage facile à la forme urbaine, c'est pour cette raison que si cette structure est relativement pertinente pour les sites de méandre, elle ne leur est néanmoins pas spécifique.

Elle peut se trouver indifféremment dans tous les types de méandre.

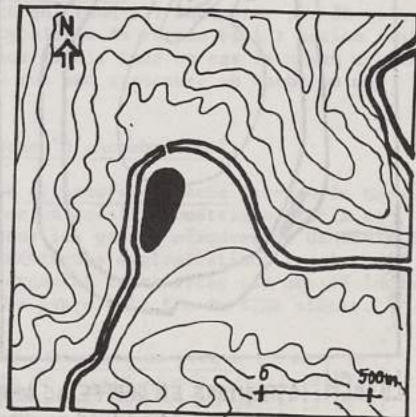
Dans ce cas le méandre est utilisé plutôt latéralement et est traité comme un site d'accroche.



SARRELOUIS: LA VILLE DANS LE MÉANDRE



SARRELOUIS (1670)



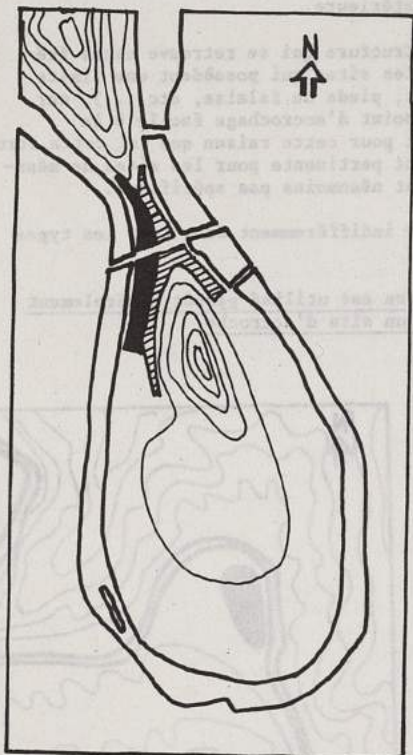
MAS D'AZIL: LE NOYAU MÉDÉVAL.

6) La structure en noeud

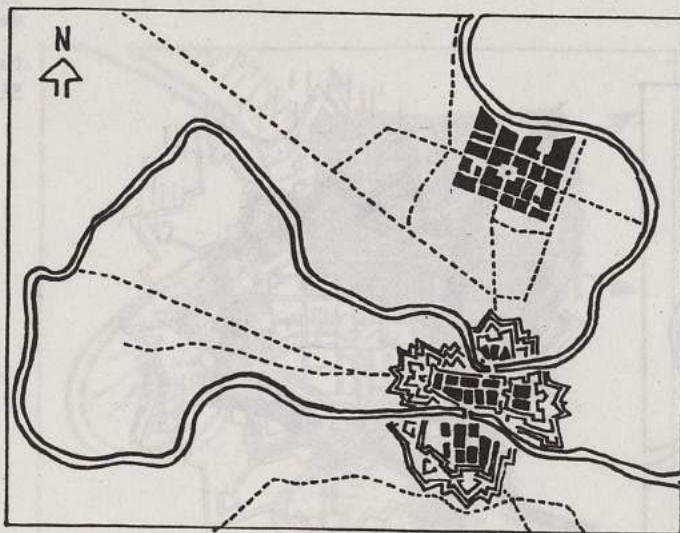
Lorsque, dans un méandre en "0", le noyau urbain s'implante à l'endroit de son étranglement ou de son pédoncule, il organise son site sur une structure en noeud (qui est en fait une structure en double greffe) car il le sectionne en deux parties distinctes en isolant la tête et le lobe du méandre de son attache et en filtrant leurs liaisons. C'est une structure d'obturation et de contrôle (Cf. typologie du réseau bâti : action des masses bâties sur leur site) qui s'apparente à la structure en porte précédemment décrite avec la différence que celle-ci intervient au centre du site, tandis que l'autre intervient à son extrémité.



SEMUR EN AUXOIS.



LUZECH : LA STRUCTURE EN GREFFE DU NOYAU MIEVIAL ET LA STRUCTURE EN NOEUD DU TISSU URBAIN ACTUEL.



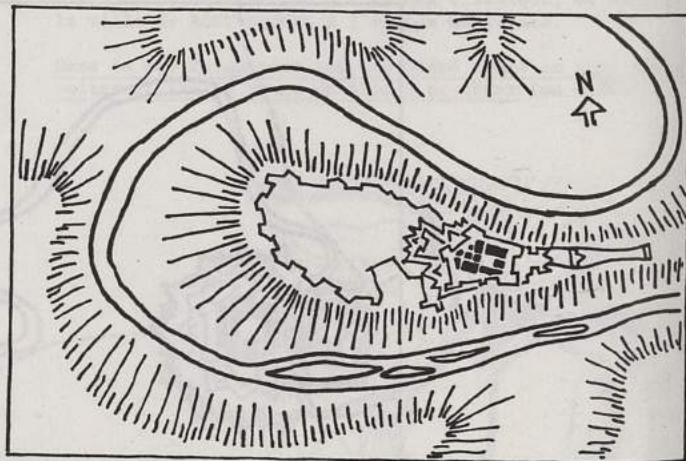
LA STRUCTURE EN GREFFE DE CHARLEVILLE ET LA STRUCTURE EN NOEUD ET EN "AGRAFE" DE MEZIERES.

Comme les structures en file et en porte, c'est une structure qui est presque toujours due à des raisons défensives et les meilleurs exemples de site de méandre organisés suivant ce principe nous sont donnés par les villes fortifiées comme la place forte de MONT-ROYAL, aujourd'hui disparue, et qui était située dans une boucle du Trabon en Belgique, ou comme les quatre tours du Donjon de SEMUR-EN-AUXOIS, ou encore comme la place forte de MEZIERES.

Pour cette dernière ville, sa structuration est d'ailleurs complexe car elle peut être à la fois considérée comme une structure en noeud par rapport à son tissu urbain, mais aussi comme une structure en file à cause des trois canaux qui sectionnent le méandre et qui isolent la ville sur une file et enfin comme une structure en "agrafe" si l'on considère les chevauchements opérés de part et d'autre des branches du fleuve par les postes avancés de ses fortifications.

C'est l'une des structures les plus pertinentes pour les méandres en "0", particulièrement lorsque ceux-ci présentent des dimensions importantes, car la ville peut facilement fermer son site même si elle possède des dimensions restreintes.

Dans ce cas le méandre est considéré comme un site particulier et sa caractéristique d'étranglement est prise en compte et sublimée par la forme urbaine, c'est donc une structure qui est à la fois spécifique et pertinente au méandre étranglé.

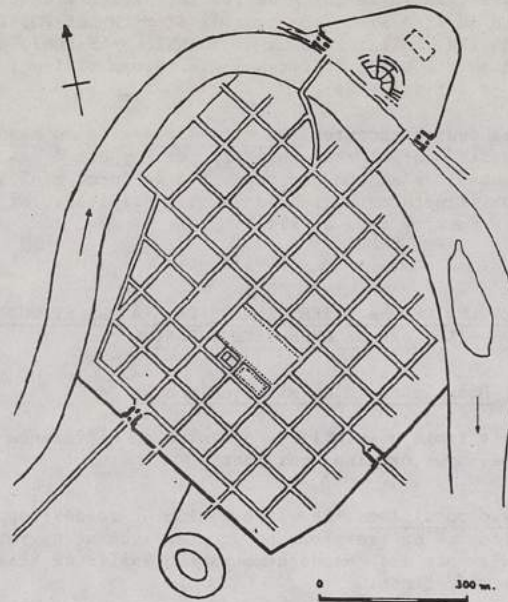


MONT-ROYAL : LA PLACE FORTE DANS SON SITE

PHOTO
HÉRIENNE.

VERONE.

UNE STRUCTURE EN NAPPE.

LA VILLE
ROMAINE.7) La structure en nappe

Lorsque la forme urbaine occupe d'un seul tenant l'ensemble de son méandre sur un principe répétitif d'aménagement, sans prendre en compte les différentes parties qui le composent, elle l'organise sur une structure en nappe. C'est une structure de recouvrement et d'uniformisation.

Nous avons vu que c'est le cas de la plupart des villes gallo-romaines dont les trames viaries et parcellaires se sont maintenues jusqu'à l'époque contemporaine, comme à CAHORS, à BESANCON ou à VERONE.

C'est une structure de remplissage systématique du site.

Dans la typologie du réseau viarie consacrée aux trames orthogonales, nous avons vu que ce type de tracé était peu pertinent pour les sites urbanisés de méandre car les types d'aménagement qui en découlent tendent tous à gommer les particularités morphologiques que possède leur territoire en les noyant dans une même écriture urbaine.

Le méandre est considéré comme un site banal (le modèle est plus fort que le site) au même titre qu'un site de plaine ou de plateau. Ce type de structure peut se rencontrer dans tous les types de méandre et ne leur est absolument pas spécifique. Il ne lui devient quelque peu pertinent que dans le cas de très grands méandres où le relief est peu important et où la forme globale du site est peu évidente.

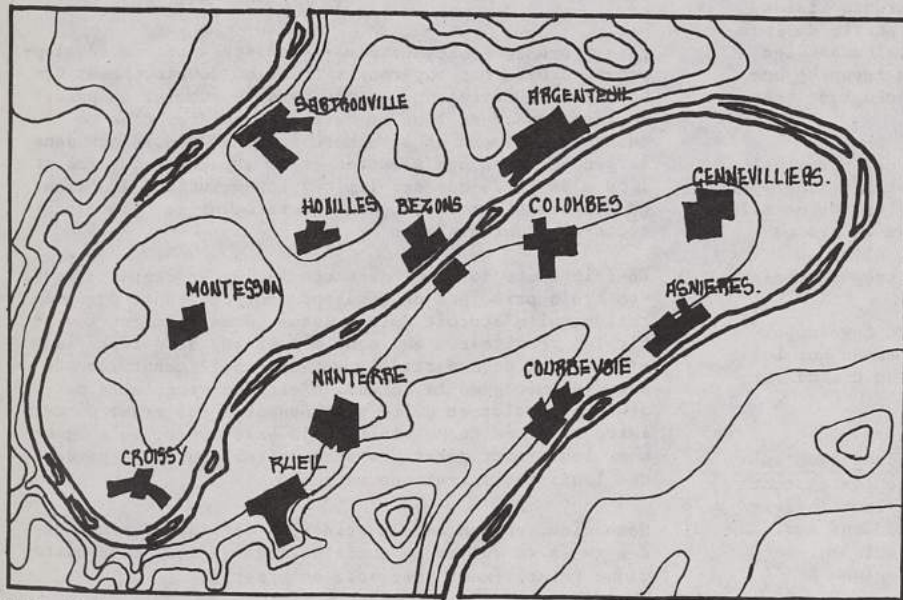
8) Les structures en tache et en plaque

Lorsque le noyau urbain présente des dimensions trop restreintes par rapport à son méandre et qu'il s'y implante, non par rapport à ses formes majeures (extrémités, ligne de crête, etc ...) mais seulement par rapport à certaines de ses formes secondaires (thalweg, bord de plateau, etc ..) il paraît "flotter" dans son site global et y occuper une position relativement aléatoire, il joue alors le rôle d'un élément rapporté qui tend à l'encombrer plutôt qu'à le structurer (Cf. typologie du réseau bâti : action des masses bâties sur leur site). Dans ce cas le noyau urbain organise son méandre sur une structure en tache ou une structure en plaque.

Ce sont deux structures "d'encombrement".

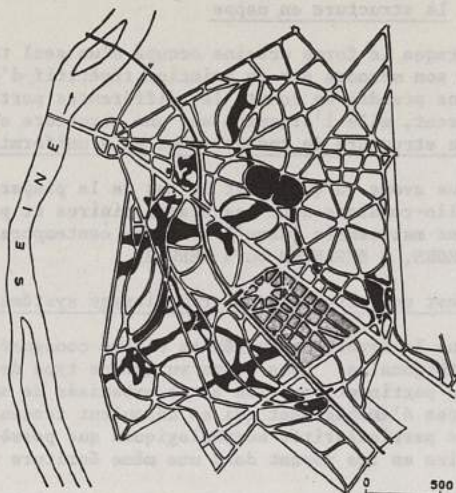
Il l'organise sur une structure en tache lorsque le noyau urbain ne présente par un dessin géométrique précis et l'on peut dire que dans les grands méandres de GENNEVILLIERS et du VESINET les différentes agglomérations rurales qui s'y sont implantées ont organisé leurs sites sur une série de structures en tache jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Il l'organise sur une structure en plaque lorsque le noyau urbain présente un dessin géométrique très précis, organisé le plus souvent sur un système parcellaire et viarie répétitif (petite structure en nappe) qui semble avoir été plaqué ... sur une partie du méandre.



LES MÉANDRES DE GENNEVILLIERS ET DU VESINET.

LES STRUCTURES ENTACHES ET EN PLAQUES PRODUITES PAR LES AGGLOMÉRATIONS.



LE LOTISSEMENT DU VESINET.

C'est par exemple le cas pour les lotissements du VESINET à la fin du XIX^e siècle ou ceux de ST-MAUR-LES-FOSSES au début du XX^e, ou encore ceux de JOINVILLE-LE-PONT, du PERREUX sur la Marne (Cf. typologie réseau viaire : les tracés de lotissements).

Dans ces deux structures, le site d'ensemble du méandre est banalisé car il est considéré par rapport à ses formes secondaires et non par rapport à sa forme générale; ces deux structures ne sont donc ni spécifiques, ni pertinentes pour ce type de site.

1.2 EVOLUTION DES SITES URBAINS DE MEANDRE ET MODIFICATIONS DE STRUCTURE DE LEUR SITE URBANISE

1.2.1 Dans le cas d'un site quelconque

Il existe trois possibilités d'évolution différente pour une même forme urbaine, qui sont :

a) La superposition : La ville évolue et se développe sur elle-même en transformant progressivement sa forme originelle par des chevauchements successifs de tissus urbains différents.

Dans ce cas l'emprise de la ville demeure sensiblement inchangée et il se produit alors une stratification et une sédimentation urbaines entre les différents tissus qui s'y succèdent. Ces tissus perdent une partie de leur individualité en se confondant et en se fusionnant les uns dans les autres, mais ils apportent en revanche une épaisseur historique et une richesse morphologique très importante à leur ville.

Dans ce cas la structure du site urbanisé est principalement donnée par le tracé urbain originel et les superpositions successives des nouveaux tissus viennent normalement la continuer et la confirmer, dans le cas où elles parviennent néanmoins à la modifier, elles ne peuvent le faire que partiellement et que très lentement.

b) La juxtaposition : la ville évolue et se développe en investissant progressivement les territoires qui lui sont contigus par l'implantation de nouveaux tissus sur sa périphérie.

Dans ce cas il y a un élargissement progressif de l'emprise de la ville. Les différents tissus se juxtaposent les uns à côté des autres et gardent ainsi leur individualité, ce qui amène une grande lisibilité dans les étapes de développement de la ville, mais qui peut se muer en une certaine hétérogénéité morphologique à l'échelle globale.

Dans ce cas la structure du site urbanisé se modifie normalement avec chaque nouvelle adjonction de tissu;

celles-ci peuvent venir conforter et prolonger la structure antérieure, mais elles peuvent aussi la contredire et l'inverser.

c) La substitution : la ville évolue et se développe sur elle-même en faisant disparaître certaines parties de son tissu et en les remplaçant par des portions de tissus nouveaux, totalement indépendants des tissus antérieurs.

Comme dans le premier cas, l'emprise de la ville demeure sensiblement inchangée, mais ici les tissus nouveaux ne possèdent, a priori, aucune affinité morphologique avec les tissus qui les ont précédés ou ceux qui leur sont contigus, ce qui amène une destruction systématique de la "mémoire urbaine" de la ville et une grande hétérogénéité morphologique pour celle-ci.

Comme dans le cas de la superposition, la structure du site urbanisé est principalement donnée par le noyau urbain originel, mais ici les tissus nouveaux issus de la substitution peuvent, suivant leur importance dans la forme urbaine, modifier totalement les rapports qu'entretenait la ville avec son site et partant inverser sa structure. Ainsi la substitution d'une forme urbaine totalement fermée (ville médiévale) avec une forme urbaine totalement ouverte (destruction de murailles et tracés monumentaux à l'intérieur de la ville) inverse totalement le principe d'organisation de son site urbanisé.

La différence fondamentale qui existe entre un développement urbain par superposition et un développement urbain par substitution d'est que dans le premier on garde le même espace et l'on ne fait que modifier plus ou moins intensément sa structure interne, tandis que dans le second on change l'espace et sa structure interne et l'on n'en garde que ses limites (on maintient le "lieu géographique", mais on change totalement le "lieu architectural et urbain").

En fait toute forme urbaine cumule, à des degrés divers, ces trois principes de développement car toute agglomération qui s'accroît doit presque nécessairement investir les territoires qui sont situés sur sa périphérie et qui sont déjà partiellement ou complètement occupés par des aménagements ruraux, c'est-à-dire qu'elle ne peut se développer qu'en superposant à une trame parcellaire et à une trame viaire déjà existantes, en en gommant leurs configurations secondaires pour n'en garder que leurs configurations majeures.

Néanmoins, chacun de ces principes correspond plutôt à des types de villes et à des périodes d'évolution historique relativement précises, en effet :

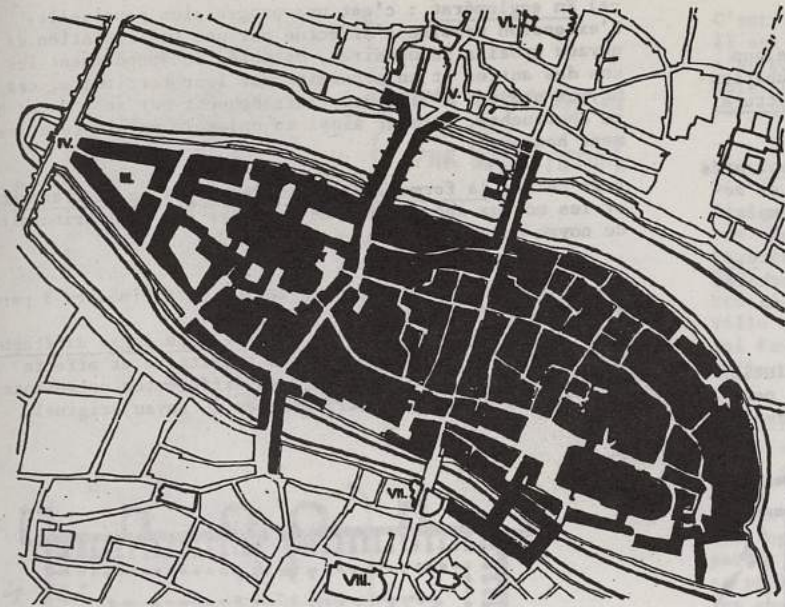
- Le premier principe de développement caractérise plutôt des villes "fermées" de l'Antiquité et du Moyen Age qui ne pouvaient normalement se développer que sur elles-mêmes

et à l'intérieur de leurs enceintes, mais il caractérise aussi les villes composées sur des tracés planifiés très vastes (comme les villes gallo-romaines ou les villes baroques) et qui ont pu ensuite se remplir progressivement avec des écritures architecturales et urbaines différentes suivant chaque période historique d'intervention.

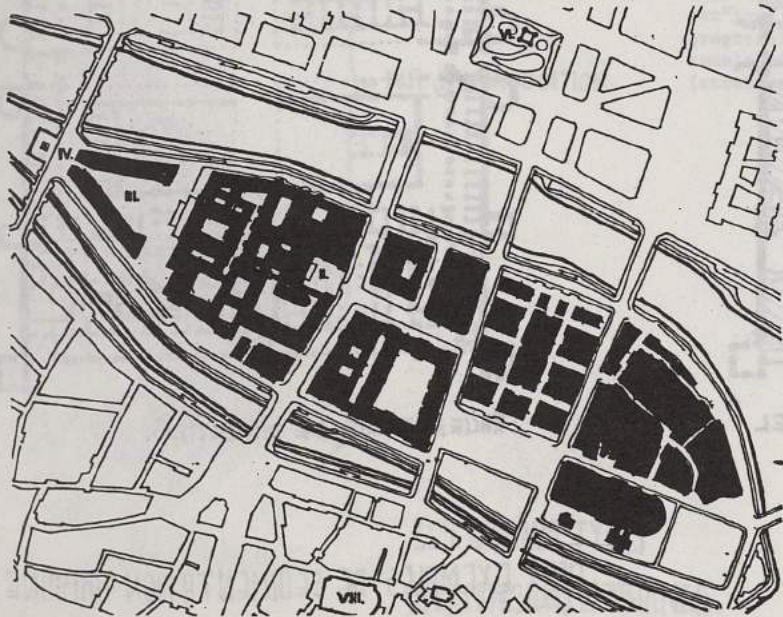
- Le second principe de développement caractérise plutôt les villes "ouvertes" qui peuvent facilement déborder sur leur site environnant aux endroits où celui-ci ne présente pas d'obstacles physiques importants. C'est le cas pour toutes les agglomérations rurales, mais aussi pour toutes les villes fortifiées lorsque leurs enceintes ont disparu.

- Le troisième principe de développement caractérise plutôt les villes qui ne peuvent pas dépasser une certaine emprise urbaine (villes "fermées" par exemple) et qui après l'avoir saturée sont obligées de procéder par des substitutions internes et progressives de leur tissu si elles veulent continuer à évoluer.

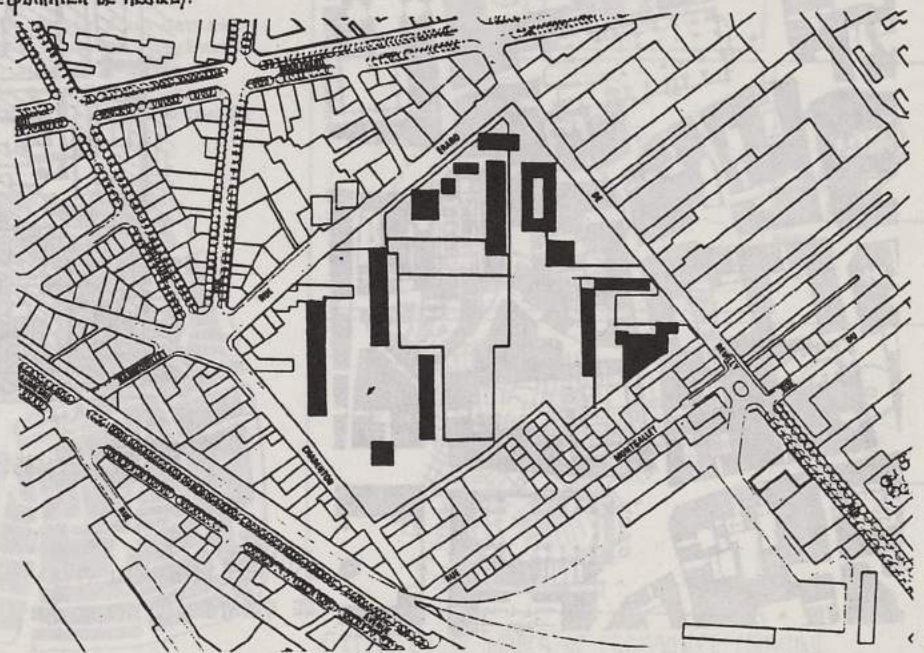
Mais c'est surtout un phénomène qui est caractéristique des villes post-industrielles qui ont dû procéder, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, à des remembrements urbains importants. A PARIS la rénovation de l'île de la Cité, à l'époque d'Hausmann, en est un exemple marquant et ce principe de développement reste encore aujourd'hui préférentiel à tous les autres types de développement urbain, comme on peut le constater avec la rénovation actuelle de l'îlot St-Eloi dans le 12^e arrondissement, ou celle du "Secteur Italie" dans le 13^e arrondissement.

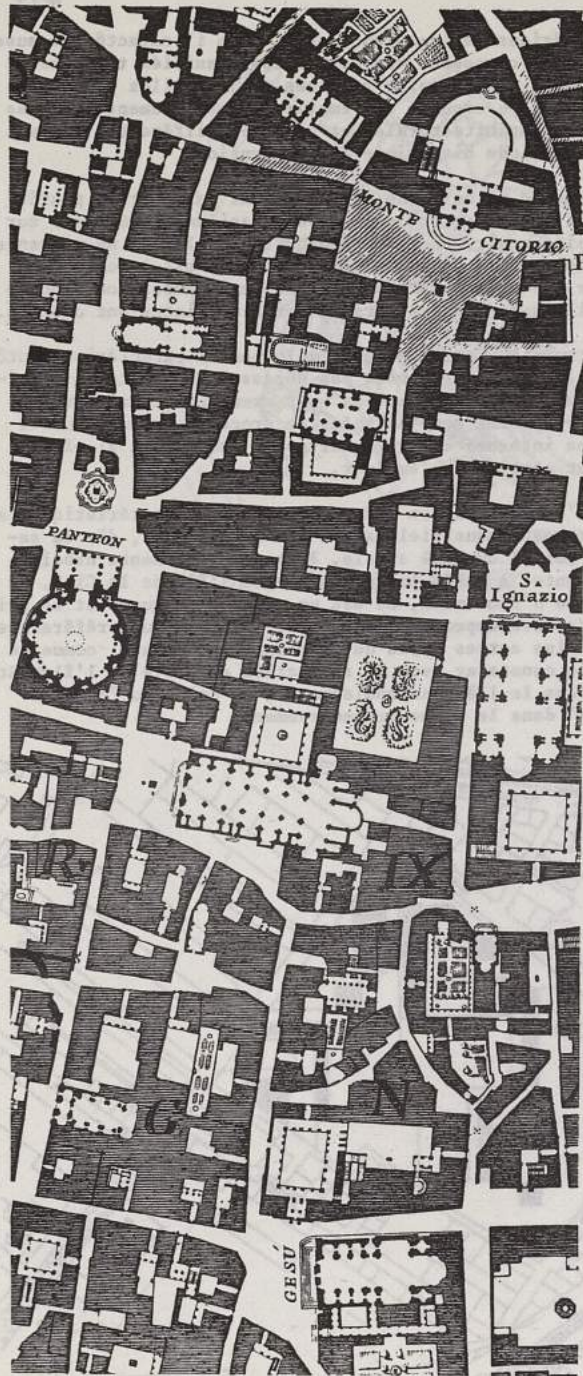


PARIS. L'ÎLE DE LA CITÉ AU XVIII^eS. ET APRÈS LES TRAVAUX D'HAUSSMANN.
EXEMPLES DE SUBSTITUTION URBAINE.



PARIS : XII^e ARRONDISSEMENT
L'ÎLOT ST-ELOI ET LE QUARTIER DE REUILLY.



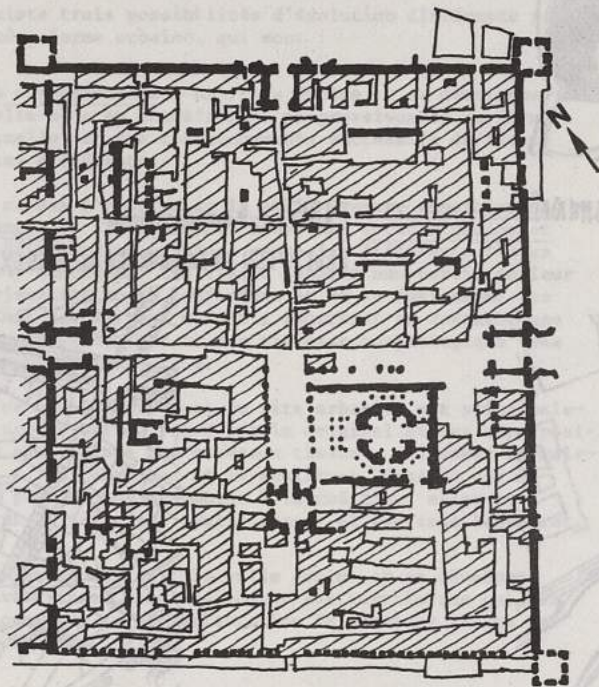


1.2.1.1 Les grands types d'extension

1) Lorsque l'emprise de la ville demeure inchangée, son évolution procède donc par superposition et par substitution et sa forme urbaine se développe sur une structure en nappe.

C'est le type d'extension qui caractérise tous les tracés planifiés car elle s'effectue par ensembles finis et homogènes. L'extension urbaine est délimitée dès l'implantation de la ville (ou du quartier dans le cas d'un lotissement), soit par un tracé viaire et parcellaire, soit encore par une enceinte fortifiée; la forme urbaine se développe alors à l'intérieur de cette emprise en densifiant progressivement son tissu.

2) Lorsque l'emprise de la ville augmente, son évolution procède donc par juxtaposition et sa forme urbaine peut alors se développer suivant trois structures différentes :



SPLIT (YUGOSLAVIE.)

ETAT ACTUEL

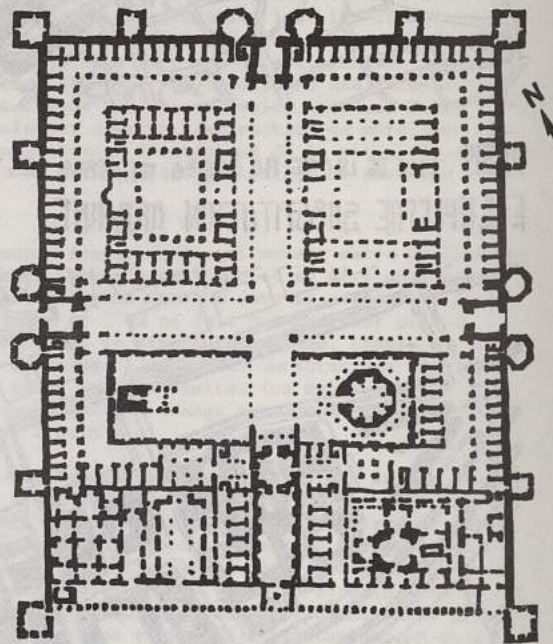
● ROME (PLAN NOLLI 1748.)
LE QUARTIER DU PANTHEON.

-a) En agglomérat : c'est une progression ponctuelle. L'extension urbaine s'effectue par une prolifération de noyaux urbains secondaires, disposés indépendamment les uns des autres et en proximité sur leur territoire, ces noyaux peuvent d'ailleurs finir souvent par se jouxter et se chevaucher, formant ainsi un ensemble urbain relativement homogène.

Dans ce cas la forme urbaine se développe en se fragmentant et les noyaux secondaires ne sont pas (ou peu) tributaires du noyau originel.

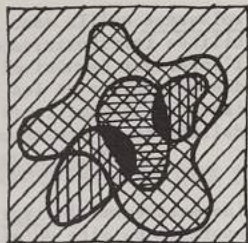
-b) En étoile : C'est une progression multilinéaire à partir d'un noyau urbain originel.

Dans ce cas la forme urbaine se développe en se diffractant dans plusieurs directions de son territoire et affecte ainsi une forme tentaculaire, ses différentes extensions sont toutes directement tributaires du noyau originel.



L'ANCIEN PALAIS DE DIOCLETIEN.

DEUX EXEMPLES DE SEDIMENTATION URBAINE



PAR SUPERPOSITION
ET
PAR SUBSTITUTION.

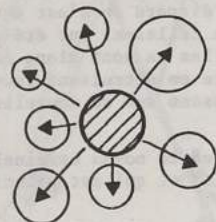
C'est le type de développement urbain le plus fréquent car il est le plus naturel; en effet, toute extension urbaine s'effectuant préférentiellement le long des principales voies de communication, il est normal qu'elle ait lieu sur les voies d'accès à la ville.

-c) En auréole : c'est une progression concentrique à partir d'un noyau central et qui englobe progressivement l'ensemble des territoires qui sont situés sur sa périphérie. Dans ce cas la forme urbaine se développe en se dilatant sur son territoire et affecte ainsi une forme annulaire. Ce type de développement urbain a surtout lieu lorsqu'existent des enceintes ou des voies périphériques autour de la ville qui empêchent des extensions linéaires radiales et qui favorisent les tissus urbains à s'enrouler autour de celle-ci.

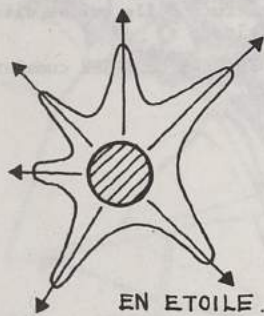
Ces différents types de développement urbain se combinent et se succèdent d'ailleurs souvent dans la même ville, ainsi :

- dans de nombreuses villes médiévales on peut voir un développement en étoile, organisé autour du noyau ancien à partir de ses principales voies d'accès, être complété sur sa périphérie par un développement concentrique amené par les enceintes fortifiées au fur et à mesure qu'elles disparaissent (par lotissement des anciens remparts). Ce phénomène est évident à NOERDLIGEN en Allemagne ou BRIVE en France.

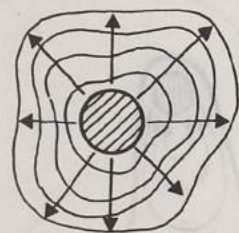
- à VENISE la ville s'est développée à partir d'un certain nombre de pôles urbains différents (structure en "agglomérat") qui en se dilatant (structure en auréole) se sont progressivement rejoints et superposés pour former un ensemble continu qui est le tissu urbain de la ville actuelle (structure en nappe).



EN AGGLOMERAT.



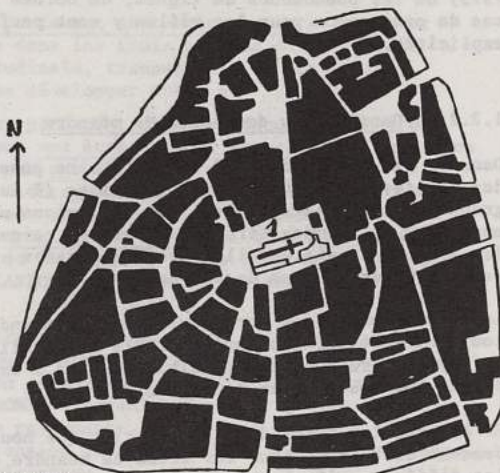
EN ETOILE.



EN AUREOLE.

PAR JUXTAPOSITION.

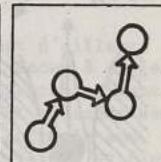
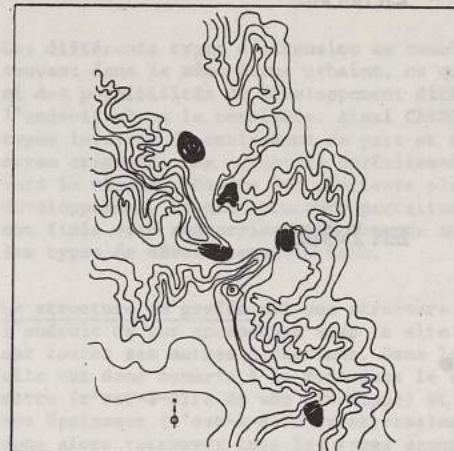
LES GRANDS TYPES
D'EXTENSIONS URBAINES.



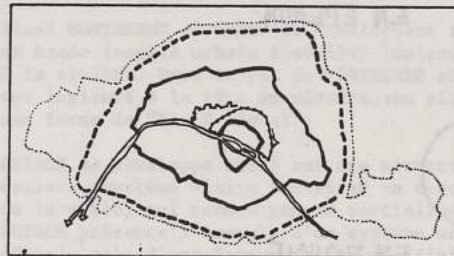
BRIVE.

0 50 100 150 200 250

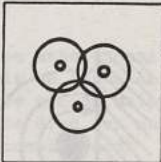
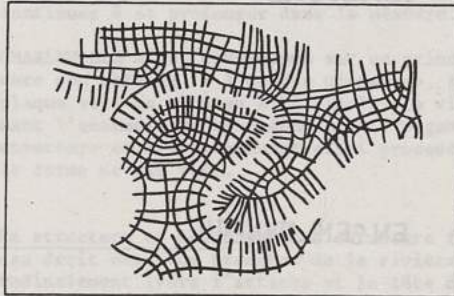
- à l'époque du Bas-Empire, les anciennes villes gallo-romaines, qui avaient été pensées très grandes lors de leur implantation, ont dû se rétracter sur un bord de la trame antique et se constituer en cité et ce sont alors les monastères, situés à l'extérieur de ce noyau, qui ont constitué les nouveaux quartiers de développement, organisant ainsi la nouvelle extension urbaine sur une structure en agglomérat. Ce fut le cas à PERIGUEUX avec le quartier de St-Front, à LIMOGES avec celui de St-Martial, ou encore à TOULOUSE avec celui de St-Cernin.



MZAB

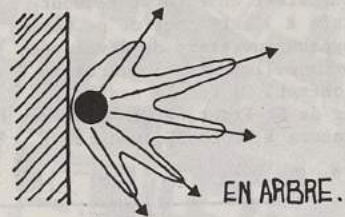


PARIS

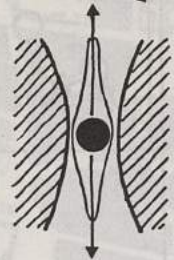


VENISE

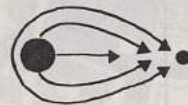
EXEMPLES DE MODES DE CROISSANCE URBAINE.



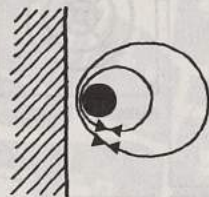
EN ARBRE.



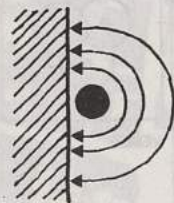
EN BANDE.



EN ÉPERON.



EN BOUCLE



EN SEMI-ANNEAU.

LES SOUS-TYPES D'EXTENSION URBAINE

1.2.1.2 Les cas particuliers : les sous-types d'expansion

Quand l'expansion urbaine est empêchée sur un ou plusieurs côtés de son site, ou bien si elle est au contraire favorisée vers certaines autres de ses parties, les principes naturels d'extension se déforment et donnent naissance à des types d'extensions secondaires qui sont principalement :

- en bande : l'expansion est empêchée sur deux côtés opposés de son territoire, tandis qu'elle est canalisée dans la direction inverse. C'est une structure qui est ouverte à ses deux extrémités et qui est fermée latéralement.

- en arbre : l'expansion est empêchée sur un côté de son territoire, tandis qu'elle est diffractée sur toutes ses autres parties. C'est une structure qui est fermée sur un côté du site et ouverte sur tous les autres.

- en éperon : l'expansion est favorisée vers un point de son territoire et s'y trouve donc être polarisée. C'est une structure qui tend à se fermer au fur et à mesure qu'elle atteint ce point dans son site.

- en boucle : l'expansion concentrique est empêchée sur un côté de son territoire et se trouve donc déportée vers son côté inverse. C'est une structure qui peut être considérée simultanément, soit comme étant constamment fermée, ou soit comme étant constamment ouverte.

- en semi-anneau : l'expansion concentrique est empêchée sur un côté de son territoire et se développe de ce fait sur son côté opposé en se soudant à la première limite.

Pour une analyse plus complète des types d'extensions urbaines nous renvoyons à l'ouvrages de MM. CASTEX; PANERAI et DEPAULE "Principes d'analyse urbaine" (Adros - Corda 1975) où les phénomènes de lignes, de bornes et de barrières de croissance pour les villes y sont parfaitement bien explicités.

1.2.2. Dans le cas des sites de méandre

Dans le cas des méandres où le territoire possède toujours des limites géographiques très précises (à la fois hydrographiques et orographiques) les extensions urbaines sont empêchées ou rendues difficiles vers certaines des parties de ce site, tandis qu'elles sont repoussées et favorisées vers certaines autres de ses parties.

Le développement des formes urbaines de méandre est donc toujours assez précisément contrôlé et canalisé par le site lui-même et reprend de ce fait les types d'extension secondaires que nous venons d'établir.

Et ce sont les types de structuration que nous avons précédemment distingués pour les sites de méandre qui vont guider les différents développements de leur forme urbaine, car ils

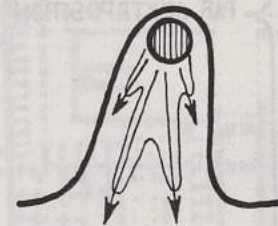
possèdent chacun des logiques de croissance qu'ils vont lui imposer. Ce sont alors les disponibilités territoriales du méandre, les points à atteindre à l'intérieur de celui-ci (gare, pont, etc ...), le contenu des extensions et les modèles urbains auxquels elles obéissent, qui vont fixer précisément l'importance et les modalités de la croissance urbaine.

1) La structure en file apparaît évidemment comme le type même de la structure fermée car la portion de site qu'elle isole doit, en principe, être capable de vivre en autonomie par rapport à son territoire environnant; la forme urbaine n'accepte aucune extension périphérique (sinon en se détruisant) et elle ne peut donc normalement évoluer que par des superpositions et des substitutions internes de tissus. Mais lorsque la fonction défensive a disparu ou s'est estompée pour les villes médiévales ou que celles-ci ont été obligées d'accroître leur emprise, elles se sont alors développées vers l'arrière de leur méandre en détruisant leur structure originelle et en se recomposant sur de nouvelles structures, comme par exemple :

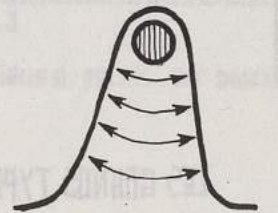
- une structure en arbre qui donne avec le noyau originel une forme de volant à son site urbanisé et qui est principalement amenée par le réseau viaire;

- une structure en boucle ou en semi-anneau qui donne avec la courbe du méandre une forme "d'ongle" à son site urbanisé. Elle est principalement amenée par les enceintes successives de la ville, c'est en fait une structure d'île qui se dilate en se déplaçant vers l'attache du site.

Des villes comme SEMUR-EN-AUXOIS, THOUARS ou BERNE cumulent ces deux types d'extension.

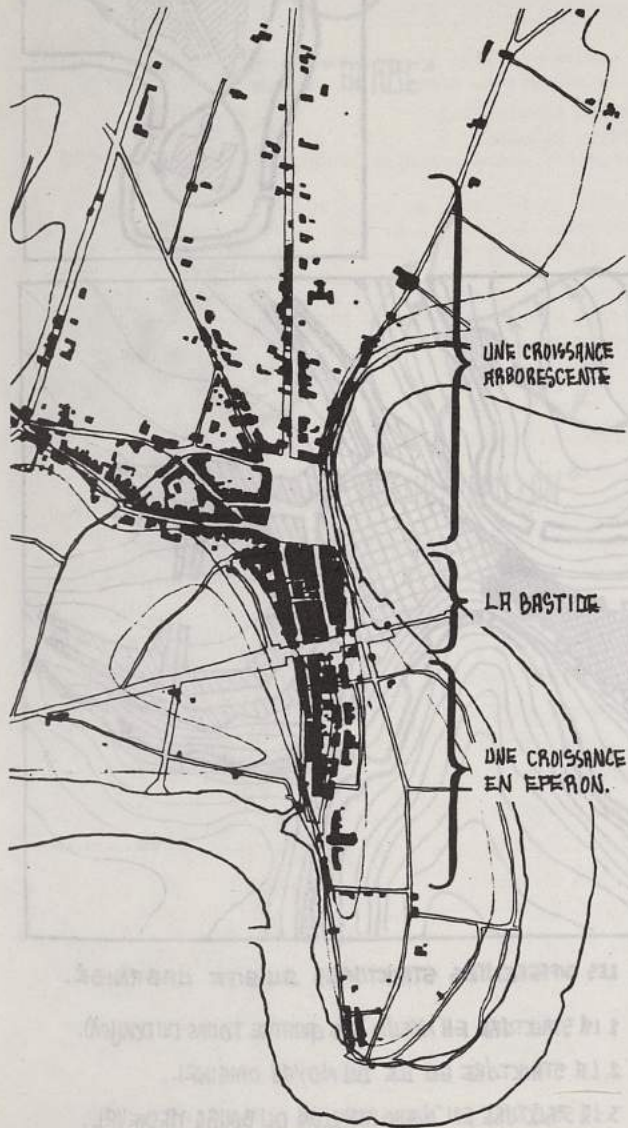


LA STRUCTURE EN ARBRE.



LA STRUCTURE EN "ONGLE"

CARBONNE : LES DEUX TYPES INVERSES DE CROISSANCE.



2) La structure en étoile est l'inverse de la structure en île car c'est le type même de la structure ouverte. C'est une structure qui contient son propre système de croissance et l'évolution de la ville peut se faire dans toutes les directions de son territoire en se prolongeant souvent par des ponts sur la rive extérieure sans la remettre aucunement en cause, mais bien au contraire en l'accentuant. On peut d'ailleurs remarquer que tous les méandres qui ont été composés suivant cette structure "ont avalé" sans peine leurs extensions urbaines jusqu'à l'époque contemporaine (BOULOGNE-SUR-SEINE, DRESDES, etc ...).

C'est en fait une structure en nappe mais dont l'organisation interne est diffractée et expansive au lieu d'être fractionnée et répétitive, ce qui lui permet d'accepter simultanément et indifféremment des développements par superposition, par substitution et par juxtaposition et donc de présenter un champ d'extension très vaste, mais en même temps très canalisé pour sa forme urbaine et son site urbanisé.

La structure en crête apparaît comme une structure qui peut être ouverte dans toutes les directions du méandre, puisqu'elle est située en son centre et peut donc accepter tous les types de développement. Mais on peut néanmoins remarquer qu'elle se développe de préférence longitudinalement dans ce site en empruntant sa ligne de crête. Ce faisant, elle organise son site urbanisé sur un développement en bande et lui donne une forme d'épine dorsale. C'est une structure qui est ouverte à ses deux extrémités et fermée latéralement. C'est le cas pour l'extension de NAJAC constituée en bastide et qui s'est développée vers l'arrière du méandre. A MONTHUREUX et à UZERCHE les extensions se sont développées à la fois vers l'arrière et vers l'avant du méandre.

La structure en porte est une structure en attente car elle est ouverte dans les trois grandes directions du méandre : longitudinale, transversale et périmétrale. Elle peut donc se développer soit :

- vers sa tête en pénétrant dans le méandre et en l'organisant alors sur une structure en éperon (si l'extension est polarisée), sur une structure en "patte d'oie" (si l'extension est diffractée), sur une structure en boucle (si l'extension est contenue sur sa périphérie) ou bien encore sur une structure en bande (si l'extension est canalisée le long de la ligne de crête).
- Ainsi l'extension méridionale de CARBONNE s'organise sur une structure en éperon.

- vers son arrière en s'éloignant du méandre et en l'organisant alors sur une structure en arbre, sur une structure en boucle ou en semi-anneau. Et l'extension septentrionale de CARBONNE s'organise sur une structure arborescente et même rayonnante à partir de la place du Préau, tandis que l'extension de ROTTEMBOURG s'organise sur une structure en semi-anneau.

- latéralement en tangentant le méandre le long de ses courbes de niveau et en l'organisant alors sur une structure en bande, ce qui donne au site urbanisé une forme de "moustache" ou de "fer-à-cheval".

On peut remarquer que cette structure est l'une de celles qui offrent le plus grand nombre de possibilités pour le développement de ses formes urbaines et qu'elle est donc l'une des moins directives; cela provient de la position du noyau original à l'endroit où le méandre commence à se dilater et où les contraintes dimensionnelles commencent à s'estomper.

Ces différents types d'extension se cumulent d'ailleurs souvent dans la même forme urbaine, ce qui donne à celle-ci des possibilités de développement différentes suivant l'endroit où on la considère. Ainsi CARBONNE présente deux types inverses de croissance de part et d'autre de son noyau originel, une structure parfaitement fermée et finie vers la tête du méandre qui n'accepte plus aucun type de développement, et une structure parfaitement ouverte et non finie vers son arrière qui accepte au contraire tous les types de développement urbain.

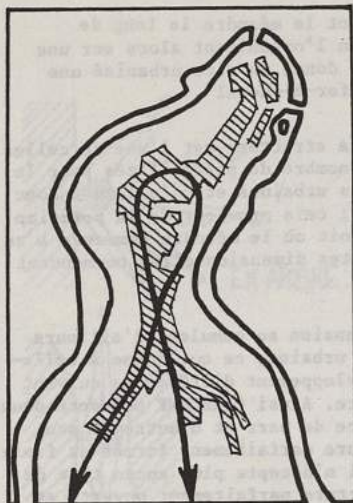
La structure en greffe est une structure qui est fermée à l'endroit de son accrochage avec le site et qui est ouverte sur toutes ses autres directions. Dans le cas du méandre elle est donc ouverte à la fois dans le sens de son périmètre (c'est-à-dire de son enveloppe) et dans le sens de son épaisseur (c'est-à-dire transversalement) et nous pouvons alors retrouver tous les types secondaires d'extension.

Ainsi MONTHERME et CHOOZ se développent sur une structure en bande (modèle urbain linéaire) implantée parallèlement à la rivière. Dans le cas de MONTHERME où le tissu linéaire est implanté à la tête du méandre, son site urbanisé affecte une forme de "fer à cheval".

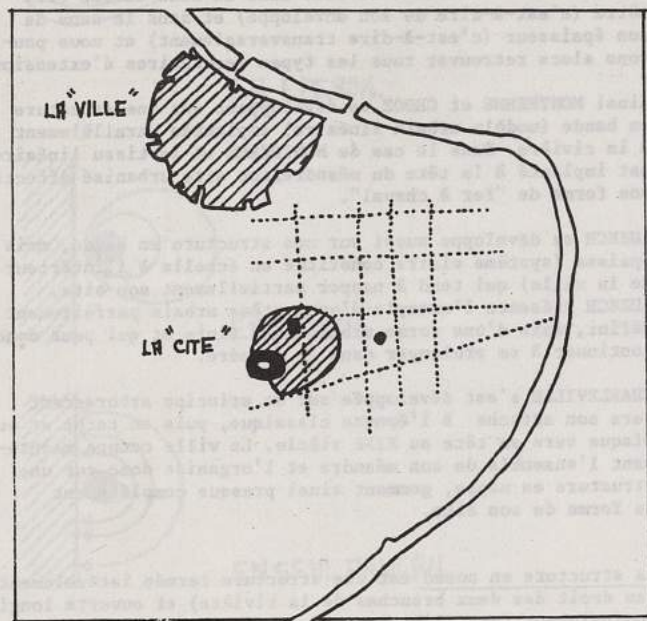
LUZECH se développe aussi sur une structure en bande, mais épaisse (système viaire constitué en échelle à l'intérieur de la ville) qui tend à napper partiellement son site. LUZECH présente l'exemple d'un système urbain parfaitement défini, mais d'une forme urbaine non finie et qui peut donc continuer à se prolonger dans le méandre.

CHARLEVILLE s'est développée sur un principe arborescent vers son attache à l'époque classique, puis en tache et en plaque vers sa tête au XIX^e siècle. La ville occupe maintenant l'ensemble de son méandre et l'organise donc sur une structure en nappe, gommant ainsi presque complètement la forme de son site.

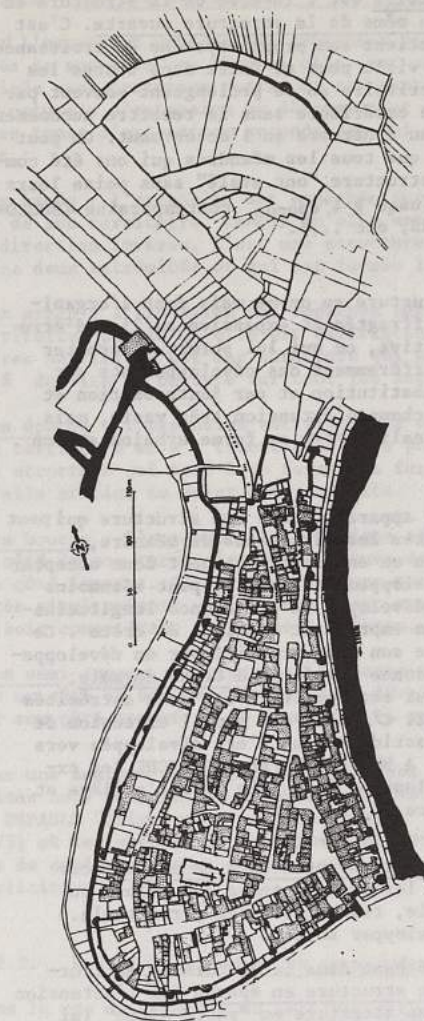
La structure en noeud est une structure fermée latéralement (au droit des deux branches de la rivière) et ouverte longitudinalement (vers l'attache et la tête du méandre). Elle peut donc naturellement se prolonger, soit vers l'avant, soit vers l'arrière du site, soit simultanément dans ces



UZERCHE:
LA STRUCTURE EN "LACET".



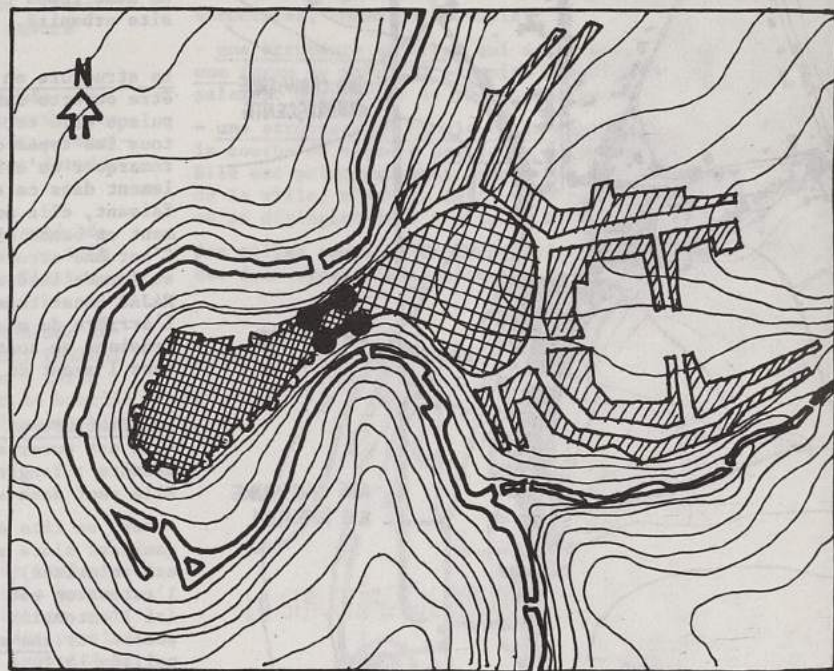
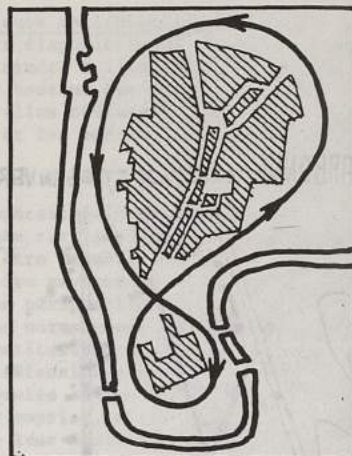
PÉRIGUEUX : "IMPLSION" ET DÉPLACEMENT DU TISSU URBAIN
À L'ÉPOQUE DU BAS EMPIRE.





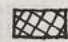

NOYERS SUR SEREIN:

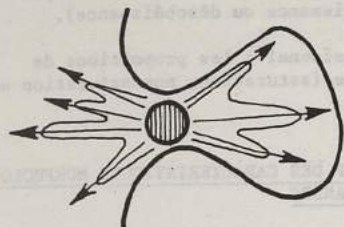
LA STRUCTURE EN "NOEUD PAPILLON"
AMENÉE PAR
L'ENCEINTE DE LA VILLE
ET CELLE DU CHATEAU.
(CADASTRE XIX^e SIÈCLE)

THOUARS:
LA STRUCTURE EN "NOEUD PAPILLON"



SEMUR EN AUXOIS : LES DIFFÉRENTES STRUCTURES DU SITE URBANISÉ.

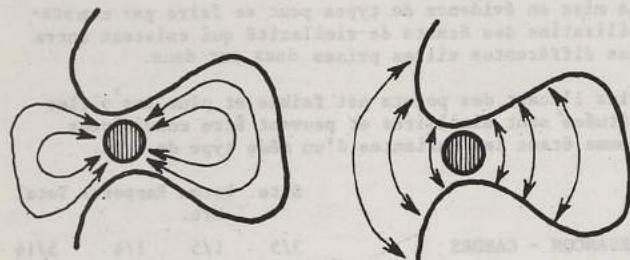
-  1. LA STRUCTURE EN "NOEUD" DES QUATRE TOURS DU DOUJON.
-  2. LA STRUCTURE EN ÎLE DU NOYAU ORIGINAL.
-  3. LA STRUCTURE EN "NOEUD PAPILLON" DU BOURG MÉDIEVAL.
-  4. LA STRUCTURE ARBORESCENTE DES FAUBOURGS ARRIÈRES.



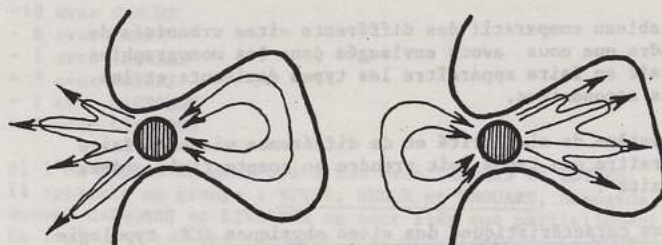
LA STRUCTURE EN "GERBE"

deux directions. Dans les deux premiers cas elle affecte la structure en arbre ou en semi-anneau déjà mentionnée, dans le troisième cas la structure peut se développer sur :

- une structure "en gerbe" lorsque les extensions sont arborescentes de part et d'autre du noyau, comme c'est le cas pour le site urbanisé de ST-MAUR-DES-FOSSES avec les tracés viaires de part et d'autre du château à l'époque classique. C'est en fait une structure en étoile légèrement déformée par le fait qu'elle est canalisée par l'étranglement du méandre, c'est donc une structure parfaitement ouverte.



LA STRUCTURE EN "NOEUD PAPILLON"



LA STRUCTURE EN "LACET"

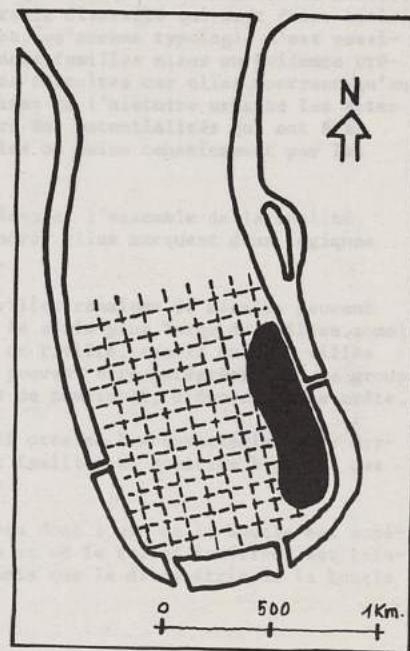
- une structure en "noeud papillon" lorsque les extensions s'organisent sur un système en boucle ou en semi-anneau de part et d'autre de l'étranglement. Dans ce cas la ville se développe à partir d'une série de structures fermées qui s'accrochent les unes aux autres.

- sur une structure en "lacet" lorsque les extensions s'organisent d'un côté du méandre sur un système arborescent et sur l'autre côté sur un système en boucle ou en semi-anneau. Dans ce cas la ville présente une structure fermée sur un côté et une structure ouverte sur son côté opposé; c'est un peu le cas d'UZERCHE avec le quartier implanté à l'étranglement de son méandre car la ville est plutôt fermée dans son lobe et vers son extrémité, tandis qu'elle est totalement ouverte vers son arrière et ses faubourgs.

Mais en fait ces structures se trouvent souvent cumulées dans le même développement urbain car, si l'on considère certaines villes de Moyen-Age, on peut constater que l'expansion arborescente amenée par le réseau viaire a toujours été contenue par une densification annulaire amenée par les enceintes fortifiées. On peut en voir le cas à SEMUR-EN-AUXOIS (avec la ville bourgeoise qui est sortie du méandre), à NOYERS-SUR-SEREIN (avec l'enceinte de la ville et celle de son château) ou encore à THOUARS.

La structure en nappe apparaît comme une structure parfaitement fermée si l'on considère ses possibilités d'extension périphériques (puisque la forme urbaine recouvre l'ensemble de son site), mais en même temps comme une structure extrêmement ouverte si l'on considère ses possibilités de densification interne. Dans ce cas, la ville se développe sur elle-même et ses évolutions n'ont alors lieu que par superposition et que par substitution et la structure de son site urbanisé reste pratiquement inchangée.

Nous avons vu que c'est le cas pour des villes comme BESANCON et VERONE où il faut attendre l'époque classique et celle contemporaine pour que leurs extensions urbaines dépassent l'ancienne trame romaine et s'installent sur la rive extérieure de leur méandre. Mais le phénomène peut être inversé comme à CAHORS où la structure en nappe de l'époque romaine se transforme en une structure en greffe au Moyen-Age car, la ville s'étant restreinte au Bas-Empire, s'est retrouvée cantonnée sur une des branches de sa rivière; dans ce cas on a affaire à un phénomène d'implosion qui est commun à presque toutes les grandes villes de l'Antiquité qui se sont maintenues jusqu'au Moyen Age et qui ont été obligées d'effectuer un processus de développement inverse par rétraction à cause de la diminution démographique et les nécessités de défense (MEAUX et PERIGUEUX en sont deux autres exemples dans les sites de méandres).

CAHORS:
LE NOYAU MEDIEVAL
ET L'ANCIENNE
TRAME ROMAINE.

Les structures en tache et en plaque ne présentent a priori pas de types préférentiels d'extension et peuvent donc les recouvrir tous car leur forme urbaine ne possédant pas de point d'ancrage précis par rapport à la forme générale de leur méandre, celui-ci ne peut pas leur imposer de directives précises pour leur développement. Leurs extensions s'effectuent au gré des sites secondaires sur lesquels elles sont implantées (extension linéaire le long d'un thalweg ou d'un bord de plateau, ponctuelle dans le cas d'un site discontinu, etc ...).

Par rapport au site d'ensemble du méandre, elles peuvent donc être considérées comme des structures éminement ouvertes dans le sens où elles sont elles-mêmes peu définies (peu accrochées).

2. TYPOLOGIE SYNTHETIQUE DES SITES URBANISES DE MEANDRE

Un tableau comparatif des différents sites urbanisés de méandre que nous avons envisagés dans les monographies devrait en faire apparaître les types dominants et les types secondaires.

Le système de similarité et de différence visant à faire apparaître ces types doit prendre en compte trois ordres de faits :

a) Les caractéristiques des sites physiques (Cf. typologie du support physique), c'est-à-dire :

- la forme de la boucle du méandre ("o", "v", "u")
- sa grandeur (grand ou petit méandre)
- ses proportions (allongé, trapu, etc ...)
- sa régularité (symétrique ou dissymétrique)
- le rapport hydrographie/orographie (méandre de vallée encaissée ou de vallée large et plate, méandre d'affrontement ou d'adossement).

b) Les caractéristiques des formes urbaines (Cf. typologie des niveaux urbains)

- Les trames parcellaires (juxtaposition ou superposition)
- Les trames viaires (régulières, déformées ou organiques)
- Les trames bâties (continues, linéaires ou planaires, discontinues et ponctuelles)
- Le tissu urbain (éléments constant ou singuliers, structurants)
- les espaces libres (structurants ou non)

c) Les caractéristiques morphologiques de l'urbain référé au site

- dans le domaine topologique : positionnement de l'urbain dans le méandre (urbain inscrit dans la boucle, à l'étranglement ou au pédoncule, à la tête, à l'attache ou en chevauchement).

- dans le domaine géométrique : les figures de l'urbain par rapport au méandre (identité, similarité, complémen-

tarité ou différence). L'orientation de l'urbain par rapport au méandre (obéissance ou désobéissance).

- dans le domaine dimensionnel : les proportions de l'urbain dans le méandre (saturation, non saturation ou sursaturation).

2.1 TABLEAU COMPARATIF DES CARACTERISTIQUES MORPHOLOGIQUES DES VILLES DE MEANDRE

Ce tableau utilise 14 critères de différenciation des sites urbanisés, répartis en 3 catégories :

- forme du site : 5
- forme urbaine : 5
- rapports entre ces deux formes : 4

La mise en évidence de types peut se faire par comptabilisation des écarts de similarité qui existent entre les différentes villes prises deux par deux.

Plus l'écart des points est faible et plus les villes situées sont similaires et peuvent être considérées comme étant les variantes d'un même type de base.

	Site	Forme Urb.	Rapports	Total
BESANCON - CAHORS	3/5	1/5	1/4	5/14
BESANCON - CHARLEVILLE	3/5	2/5	3/4	8/14
BESANCON - MEAUX	2/5	0/5	1/4	3/14
BESANCON - LA VOUTE CHILHAC	4/5	4/5	2/4	10/14
BESANCON - SEMUR	3/5	4/5	1/4	8/14
CAHORS - CHARLEVILLE	1/5	3/5	2/4	6/14
CAHORS - MEAUX	0/5	2/5	2/4	4/14
CHARLEVILLE - MEAUX	2/5	2/5	3/4	7/14
LIVERDUN - NOYERS	2/5	1/5	2/4	5/14
LIVERDUN - SEMUR	3/5	1/5	3/4	7/14
LIVERDUN - THOUARS	3/5	0/5	3/4	6/14
NOYERS - SEMUR	1/5	1/5	1/4	3/14
NOYERS CARBONNE	3/5	2/5	0/4	5/14
NOYERS - THOUARS	1/5	1/5	1/4	3/14
NOYERS - LA VOUTE CHILHAC	4/5	1/5	2/4	7/14
SEMUR - CAHORS	5/5	3/5	2/4	10/14
SEMUR - THOUARS	0/5	1/5	0/4	1/14
SEMUR - MEAUX	4/5	3/5	1/4	8/14
SEMUR - MEZIERES	3/5	2/5	2/4	9/14
THOUARS - LA VOUTE CHILHAC	4/5	1/5	2/4	7/14
CARBONNE - SEMUR	3/5	3/5	1/4	7/14
CARBONNE - THOUARS	3/5	2/5	1/4	6/14

Différentes conclusions peuvent être tirées de ce tableau.

La mesure des écarts fait d'abord apparaître deux groupes de couples. Ceux pour lesquels l'écart est égal ou inférieur à 5 et ceux pour lesquels il est supérieur. Le premier groupe comprend (dans l'état du tableau qui n'envisage pas tous les rapports possibles) 7 couples et regroupe 8 villes : BESANCON, CAHORS, MEAUX, NOYERS, LIVERDUN, CARBONNE, THOUARS et SEMUR. Si ensuite l'on confronte chacune de ces villes avec les autres, on constate que seuls 2 sous-groupes de 3 villes sont homogènes. D'un côté BESANCON, CAHORS, MEAUX, de l'autre NOYERS, SEMUR, THOUARS.

Si l'on prend SEMUR-EN-AUXOIS les écarts morphologiques avec les autres villes sont :

- 8 avec BESANCON
- 10 avec CAHORS
- 8 avec MEAUX
- 1 avec THOUARS
- 3 avec NOYERS
- 7 avec CARBONNE
- 7 avec LIVERDUN

Si l'on répète la même opération avec THOUARS et NOYERS, il apparaît un groupe : NOYER, SEMUR et THOUARS, homogène auquel CARBONNE et LIVERDUN ne sont liés que partiellement. Sa logique n'est pas purement historique puisque LA VOUTE CHILHAC ou MEZIERES en sont exclus. Cependant, sa cohérence est largement due à la forme urbaine (écarts de 0 ou 1) donc à des facteurs historiques, mais aussi à la similitude des sites et à la manière de les prendre. LIVERDUN est marginalisé par son rapport avec son site, tandis que CARBONNE l'est par sa forme urbanisée et sa forme de site (et non par son rapport au site : 0/4 avec NOYERS, 1/4 avec SEMUR, 1/4 avec THOUARS).

Un second sous-groupe rassemble BESANCON, CAHORS et MEAUX. Sa cohérence tient autant à la dimension des sites qu'à la forme urbaine, à son mode d'évolution qu'aux modalités des rapports site/forme urbaine. Elle n'est donc pas seulement historique puisqu'elle implique des choix et des rapports au site semblables. C'est cependant l'histoire qui exclut CHARLEVILLE de ce groupe avec lequel elle a des affinités non négligeables (grand site et forme urbaine planifiée).

Il est finalement remarquable qu'il n'existe pas deux sites urbains exactement semblables et l'écart de 1 point entre SEMUR et THOUARS reste exceptionnel. D'ailleurs une analyse plus fine ferait facilement apparaître des différences secondaires entre des deux villes.

Réciproquement les écarts peuvent atteindre 10 points sur 14 (BESANCON - LA VOUTE CHILHAC), ce qui montre bien qu'il n'y a pas de déterminisme géographique absolu.

Variantes et constantes morphologiques attestent le fait que la catégorie géomorphologique constituée par les sites de méandre est finalement divisée en deux grands groupes : les petits méandres et les grands méandres (avec cependant des exceptions comme par exemple CHARLEVILLE qui accuse des écarts de 8 points avec BESANCON, 6 points avec CAHORS et 7 points avec MEAUX.

Ces sites ne sont d'ailleurs pas comparables justement à cause de leur trop grande différence dimensionnelle, comme par exemple LA VOUTE-CHILHAC et MEZIERES qui présentent pourtant tous deux des formes urbaines typiques de méandre.

Analysé de manière plus thématique, le tableau confirme des remarques préalables ou propose d'autres suggestions :

Assez curieusement, c'est à l'endroit du support physique que l'on enregistre les écarts les plus importants tandis que les différences entre les formes urbaines sont relativement restreintes, ceci montre bien la profonde unité des structures urbaines, ou moins jusqu'à la période pré-industrielle (puisque dans toutes les monographies les extensions récentes n'ont été prises en compte que d'une manière secondaire).

2.2 TYPES DE FORMES URBAINES ET ECHELLE DES SITES DE MEANDRE

De l'analyse statistique des sites de méandre il ressort d'abord une incomparable diversité qui peut faire croire, dans un premier temps, qu'aucune typologie n'est possible. Cependant les deux familles mises en évidence précédemment ne sont pas fortuites car elles montrent qu'au moins en deux occasions de l'histoire urbaine les sites de méandre ont offert des potentialités qui ont été prises en compte, plus ou moins consciemment par les aménageurs.

Sans prétendre représenter l'ensemble de la réalité "site urbain de méandre" elles marquent deux logiques urbaines repérables.

Historiquement les villes romaines de méandre peuvent être resituées dans la série plus large des villes romaines fondées en site de rivière, tandis que les villes féodales de méandre peuvent être intégrées dans le groupe plus large de villes de confluent, d'éperon ou de crête.

Le tableau comparatif précise les caractéristiques morphologiques des deux familles en question à partir des méandres eux-mêmes :

- a) Les grands méandres dont l'axe de la boucle est supérieur à un kilomètre et où le relief intérieur est relativement faible, tandis que la dissymétrie de la boucle est légère;

b) Les petits méandres dont l'axe est inférieur à un kilomètre (et le plus souvent réduit à quelques centaines de mètres) qui sont le plus fréquemment encaissés et avec un relief intérieur assez important, tandis que la dissymétrie de leur boucle peut être très prononcée.

De même, malgré le caractère assez sommaire de la distinction, deux grandes catégories de formes urbaines peuvent être distinguées : les villes à développement progressif à partir d'un noyau initialement non urbain et les villes planifiées dotées dès leur fondation d'un plan d'ensemble qui assure leur développement pendant une assez longue période historique, sans que leur plan originel n'ait besoin d'être perpétuellement remis en cause ou complété (elles obéissent au type de structure en nappe).

Si cette distinction, d'ailleurs classique, entre ces deux catégories (elle a déjà été étudiée et illustrée par P. LAVEDAN) s'avère quelquefois peu pertinente pour l'analyse de sites urbains quelconques, elle convient particulièrement bien pour l'analyse des sites urbains de méandre.

On peut en effet remarquer qu'à part certaines exceptions, ce sont presque toujours les grands méandres qui ont reçu les formes urbaines planifiées, tandis que les villes à développement progressif se sont plutôt implantées dans les petits méandres. La raison de ce choix paraît d'ailleurs assez simple car, qui fonde volontairement une ville choisit de préférence un site à l'échelle de l'aménagement qui est projeté, et qui est donc connu; tandis que le fondateur d'un château-fort ou d'une abbaye ne peut pas évaluer précisément l'extension future de l'agglomération qu'il va susciter et il "s'accroche" à la partie du site qui semble le mieux correspondre à l'échelle de son objet (butte, éperon, petit méandre, etc ..) et choisit donc une échelle de site réduite pour s'implanter.

Nous pouvons maintenant donner les spécificités des deux grands types de méandres urbains.

Les grands méandres à formes urbaines planifiées

Les villes fondées planifiées sont généralement importantes dès leur fondation et le restent au cours de l'histoire, tout en subissant les régressions ou des stagnations urbaines générales (Haut Moyen-Age, par exemple) et le sont souvent encore aujourd'hui comme BESANCON, CAHORS, CHARLEVILLE, MEAUX. Leur rôle de capitales (de cité gallo-romaine, de duché, de province, de département, etc ...) leur a valu des fonctions diversifiées. De par leur longue histoire, les villes de fondation romaines ont pu connaître des déplacements de centre et des transformations importantes des trames viaires, parcellaires et bâties.

La caractéristique qui résume presque toutes les autres est celle de formes urbaines stratifiées. Dans un champ clos défini dès le départ (la boucle du méandre) les formes urbaines se déplacent et se modifient dans les limites en question et en conservant comme trame de fond les réseaux viaires et parcellaires hérités de la fondation planifiée.

Les petits méandres à formes urbaines à développement progressif

Les villes situées dans de petits méandres sont essentiellement des villes médiévales, soit féodales (FOUGERES, NOYERS-SUR-SEREIN, LIVERDUN, SEMUR-EN-AUXOIS, CHATILLON-EN-BAZOIS, THOUARS, etc ...), soit monastiques (LA VOUTE-CHILHAC). Leur développement s'effectue alors le plus souvent dans les prolongements naturels du site (rive concave de la boucle, élargissement au-delà de l'étranglement, etc ...) puisque le noyau initial, le château-fort par exemple, occupe fréquemment le centre de la boucle ou l'étranglement (Cf. typologie d'évolution).

L'évolution de ces villes est limitée, tant par le site que par leur absence de dynamisme administratif ou économique car elles sont tout au plus chefs-lieux de cantons aux fonctions peu diversifiées (marché agricole, centre commercial local, etc ...). Les formes urbaines s'y sont figées au fur et à mesure du développement progressif (qui s'arrête souvent à la fin du Moyen-Age, évolue ensuite peu du XVI^e au XVIII^e siècles, pour reprendre un peu aux XIX^e et XX^e siècles) et la ville s'est ainsi constituée par juxtapositions imbriquées de formes urbaines différenciées (noyau autour du château, bourg et faubourgs médiévaux, avenues ou lotissements des XVII^e et XVIII^e siècles avec les couvents péri-urbains, banlieues des XIX^e et XX^e siècles, éventuellement "grands ensembles" contemporains).

En dépit des contraintes de site, la contiguité est recherchée, et même SEMUR-EN-AUXOIS, malgré la distinction des faubourgs, ne donne pas l'impression d'une ville éclatée comme pouvaient l'être BESANCON, PERIGUEUX au Moyen-Age. Si le centre de la ville se déplace il le fait progressivement en glissant vers l'extérieur de la boucle (dans les méandres en "0" ce déplacement peut être rendu difficile ou contrarié par l'étranglement du site).

		Besançon	Cahors	Carbonne	Charleville	Livendun	Meaux	Mézières	Montferré	Noyers	Semur	Thouars	La Voûte	
SITE PHYSIQUE	méandre en O	●					●	●		●	●	●		
	méandre en U		●	●	●	●							●	
	méandre en V								●					
	grand méandre	●	●		●	●	●	●	●					
	petit méandre			●						●	●	●	●	
	méandre allongé		●	●	●		●	●	●				●	
	méandre trapu	●				●				●	●	●		
	méandre symétrique	●	●				●		●				●	
	méandre dissymétrique			●	●	●		●		●	●	●	●	
	vallée encaissée								●		●	●		
	vallée élargie plate													
	méandre en affrontement		●	●	●		●						●	
méandre en adossement	●					●		●		●				
FORME URBAINE	pandulaire	régulier			●									
		régulier déformé	●	●	●		●							
		organique					●		●	●	●	●	●	
		justaposes	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	
	bâti	superposés		●										
		continu linéaire	●							●				●
		continu planaire		●	●	●	●	●			●	●	●	
		discontinu ponctuel		●					●					
	espace à l'usage	structurant constant	●	●	●	●	●	●		●		●	●	●
		structurant singulier							●		●	●	●	●
		structurants			●	●								●
		non structurants	●	●			●	●	●	●	●	●	●	●
dimensions spatiales	obéissante	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	
	non obéissante				●								●	
	saturant		●											
	non saturant			●	●	●			●	●				
	sur-saturant	●					●	●			●	●	●	
	insorit	●	●	●			●			●	●			
topologie	étrangement ou pectonucle				●	●		●				●		
	tête								●					
	chouachement												●	
Figures	similaires		●	●					●	●	●		●	
	complémentaires					●	●	●				●	●	
	différentes	●			●		●							

	GRANDS MEANDRES	PETITS MEANDRES.
NIVEAU DU SITE LE PLUS INFLUENT	L'HYDROGRAPHIE, C'EST A DIRE LE SITE COMME LIMITE	L'OROGRAPHIE, C'EST A DIRE LE SITE COMME STRUCTURE INTERNE.
NIVEAU DE LA FORME URBAINE LE PLUS IMPLIQUE.	LA TRAME VUAIRE DANS LA MESURE OÙ LE PARCELLAIRE ET LE RESEAU BATI LUI SONT DEPENDANTS	LES QUATRE NIVEAUX CAR ILS FORMENT UN SYSTEME COHERENT INTIMEMENT LIE AU SITE
CARACTERES FORMELS LES PLUS ACTIFS. (INFLUENCE DU SITE SUR LA FORME URBAINE.)	ESSENTIELLEMENT LA DIMENSION, EVENTUELLEMENT LA TOPOLOGIE ET L'ORIENTATION.	ESSENTIELLEMENT LA TOPOLOGIE ET LA GEOMETRIE (SURTOUT LA FIGURE) TOUTE FORME URBAINE EST MOULEE SUR CELLE DU RELIEF.
CARACTERE ESSENTIEL DU RAPPORT MORPHOLOGIQUE.	INDEPENDANCE RELATIVE DES PARTIES, LE DETERMINISME HISTORIQUE INTERVIENT SURTOUT COMME CORRECTEUR DANS LE DEVELOPPEMENT URBAIN.	DEPENDANCE PRESQUE TOTALE, LE DETERMINISME GEOGRAPHIQUE PRIME LE DETERMINISME HISTORIQUE (CE DERNIER N'INTERVIENT QUE DANS LE CHOIX DU SITE QU'IL FAUT ENSUITE SUIVIR.)

TABLEAU RECAPITULATIF
DES RAPPORTS MORPHOLOGIQUES
POUVANT EXISTER
ENTRE
UN SITE DE MEANDRE ET SA FORME URBAINE.

CHAPITRE V - CONCLUSIONS

- A. ATTITUDES HISTORIQUES ENVERS LES SITES
 - 1. LA NOTION DE SITE DANS LES TEXTES HISTORIQUES
 - 2. LA CONSCIENCE DES SITES
- B. LES IDEES D'INTERIORITY ET DE POTENTIALITE
 - 1. L'INTERIORITY COMME TOTALITE: INTERIORITY LES SITES
ANALISES DANS LES SITES
 - 2. LE SITE COMME SYSTEME RELATIONNEL
 - 3. LES POTENTIALITES "INTERIORITY" DES SITES DANS LES
FORMES SITES

	CRANS MENDRES	
NIVEAU DU SITE LE PLUS INFLUENT	L'HYDROLOGIE, CEST A DIRE LE SITE COMME LIMITE	
NIVEAU DE LA FORME URBAINE LE PLUS POLYÈDE	LA TRAME URBAINE DONT LA MASURE 30 LE PARCELLAIRE ET LA REVERSU BOUT LES SONT DÉTERMINÉS	
CARACTÈRES FORMELS LES PLUS ÉCLIPSÉS (ABSENCE DE SITE SUR LA FORME URBAINE)	L'ÉCRÈMEMENT LA DÉLIMITATION DÉTERMINÉMENT DÉTERMINÉ ET L'ÉCRÈMEMENT	
CARACTÈRE ÉSENTIEL DU SITE MORPHOLOGIQUE	MISE EN VUE DE LAQUE DES PARTIES, LA DÉTERMINATION MONTÉE INTÉRIEURE SÉRIEUSE CONTRE CORRÉLATION DES LE DÉTERMINÉMENT DES	

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RAPPORTS MORPHOLOGIQUES POUVANT EXISTER ENTRE UN SITE DE MÉTROPE ET SA FORME URBAINE.

CHAPTER V - CONCLUSIONS

- A. ATTENDING HISTORICAL EVENTS AND SITES
- 1. 22 MILES IN SIZE AND 125 OTHER HISTORICAL
- 2. 23 CONCRETE AND SITES
- B. THE STATE'S CONTRIBUTION TO THE PRESERVATION
- 1. 1. INFORMATION FROM PRESERVATION: IMPROVE THE WORKS
- 2. 2. THE STATE'S CONTRIBUTION TO PRESERVATION
- 3. 3. THE POTENTIALITY: "IMPROVE" AND GIVE BACK THE
- 4. 4. WORKS OBTAINED

CONCLUSIONS

A. ATTITUDES HISTORIQUES DEVANT LE PROBLEME DES SITES URBAINS

1. LA NOTION DE SITE DANS LES TEXTES THEORIQUES

Au terme de cette analyse de sites concrets, il a paru intéressant de confronter ses résultats à quelques textes anciens pouvant expliciter certaines conceptions, passées, de la manière d'aménager et de prendre les sites.

Il n'était pas question d'élaborer une anthologie exhaustive qui aurait nécessité le dépouillement de nombreux traités d'architecture, d'art des jardins ou d'agriculture, sans parler de la littérature générale, comme par exemple les romans médiévaux si riches en notations spatiales.

Pour les mêmes raisons, nous avons retenu des considérations sur toutes sortes de sites et nous n'avons pu trouver des textes concernant un méandre qu'occasionnellement, que ce soit à propos d'une maison ou d'une ville les problèmes d'implantation sont rarement abordés dans les textes théoriques, ainsi les nombreux traités d'architecture des XVII^e ou XVIII^e siècles, essentiellement consacrés aux "ordres", il est vrai (Cf. CHOAY "La règle et le modèle", 1980, p.41-42) sont pratiquement muets à ce sujet.

Précisons enfin que notre objectif n'est pas d'écrire, même sommairement, une histoire de la notion de site, mais simplement de rapprocher quelques textes souvent bien différents afin de tenter de dégager le degré de conscience des sites qui émerge de quelques textes historiques.

La littérature grecque ancienne livre explicitement des informations sur la manière d'implanter les villes et sur celle de concevoir leur plan en fonction des données de l'environnement. Ce problème ayant déjà été abordé dans le premier chapitre de "l'Urbanisme dans la Grèce antique" de R. MARTIN, consacré aux "Naissance et développement des théories", nous nous contenterons de quelques citations de PLATON qui ont l'intérêt supplémentaire de montrer que les sites urbains étaient alors aussi l'affaire des philosophes.

"A propos des sites gardons-nous d'oublier qu'il en est de supérieurs à d'autres pour rendre les âmes meilleures ou pires, principe auquel ne doivent point s'opposer les lois; certains lieux, à cause des vents variés, je pense, et des vagues de chaleur, sont inhospitaliers ou favorables; d'autres le sont pour les eaux

ou pour les produits du sol qui non seulement donnent au corps une nourriture meilleure ou inférieure, mais sont moins capables de fournir aux âmes des nourritures du même genre" Lois 747 d.)

Les témoignages concrets sur les sites des villes grecques sont suffisamment rares pour que nous recourions à la seule description que donne VITRUVÉ, peu intéressé il est vrai par l'esthétique urbaine, d'un site urbain en termes autres que climatiques. Il s'agit d'HALICARNASSE où MAUSOLE "disposa avec finesse et habileté des édifices de la ville". Il sut "remarquer que le site ... était naturellement fortifié, que c'était un lieu d'échange favorable et que le port était pratique, il vient y établir sa demeure. Or le site est semblable à la concavité d'un théâtre. C'est pourquoi dans le bas, le long du port, il installa l'agora; à mi-hauteur, vers le milieu de la courbure et de la rue qui fermait la "praecinctio", il prépare une vaste esplanade, au milieu de laquelle fut construit le Mausolée, d'un travail si remarquable qu'il est compté au nombre des Sept Merveilles. Au sommet de la citadelle était le sanctuaire d'ARES qui possédait une statue colossale ... Sur la pointe de droite il y a le sanctuaire de Vénus et de Mercure, près de la fontaine ... à gauche se trouve le palais royal que le Roi MAUSOLE a fait établir suivant ses plans". (VITRUVÉ I, 8)

Le décalage est évident entre les textes théoriques d'HIPPOCRATE, XENOPHON, PLATON ou ARISTOTE et des aménagements scéniques comme ceux d'HALICARNASSE ou PERGAME.

VITRUVÉ, nourri de culture grecque, développe les mêmes idées théoriques. C'est le climat qui guide les implantations urbaines, comme l'orientation ou la géométrie de leurs structures.

"Quand on veut bâtir une ville, la première chose qu'il faut faire est de choisir un lieu sain. Pour cela il doit être élevé, il faut qu'il ne soit point sujet aux brouillards ni aux bruines, et qu'il ait une bonne température d'air; qu'il ne soit exposé ni aux grandes chaleurs, ni aux grands froids" (Liv. I, ch. VII, trad. Cl. PERRAULT) ou "Il faut éviter d'abord que les vents habituels enfilent directement les rues parce qu'ils sont toujours nuisibles, ou par leur froid qui blesse, ou par leur chaleur qui corrompt, ou par leur humidité qui nuit à la santé" (Liv. I, ch. IX).

C'est peut être ailleurs qu'il faut chercher des vues plus originales, chez d'autres théoriciens du territoire, les militaires ou les agronomes.

"La "Guerre des Gaules" nous vaut une très belle description du site de BESANCON, par Jules CESAR en personne :

"... la rivière du Doubs entoure la place presque toute entière d'un cercle qu'on dirait tracé au compas; l'espace laissé libre par cette rivière n'a pas plus de six cents pieds (il s'agit de l'intérieur de la boucle), et

il est fermé par une montagne d'une grande hauteur, dont la base touche des deux côtés aux bords de la rivière (il s'agit de l'éperon de la Citadelle). Un mur qui l'entoure en fait une citadelle et réunit celle-ci à la ville". (Liv. 1, chap. XXXVII).

Description concise et précise, qualités utiles pour qui a des villes à prendre. La suite du texte n'est-elle pas : "CESAR marche sur elle jour et nuit à grandes étapes, s'empare de la place et y met une garnison". Elle devait être bien mal défendue puisque quelques lignes plus haut CESAR justifie ainsi son attaque : "... il fallait faire tous ses efforts pour l'empêcher (il s'agit d'ARIO-VISTE, chef des Germains) de prendre cette place, car elle était abondamment fournie de tout ce qui est nécessaire pour la guerre et si fortifiée par sa position même qu'elle offrait de grandes facilités pour faire durer les hostilités".

Voici confirmée, si besoin en était, la raison du choix fréquent de sites de méandres pour les villes romaines, et plus généralement la conscience qu'avaient les anciens des potentialités des sites.

Chez les agronomes, en plus des sempiternelles considérations climatiques, on trouve à propos de l'implantation des exploitations agricoles quelques rares notations : "On aura soin que la ferme soit située de préférence au pied d'une montagne boisée ..." (VARRON "Economie rurale" I, 12).

"Quant à l'habitation ... il faut en fixer l'emplacement en un lieu un peu plus élevé et plus sec ..., pour éviter que les fondations ne soient endommagées et pour qu'elle bénéficie d'une belle vue ..." (PALLADIUS "Traité d'agriculture", I, 8, 2) qui continue "... mais l'essentiel est que la façade soit tout entière, et d'un bout à l'autre, exposée au midi" (I, 8, 3).

L'absence de textes historiques médiévaux rend la recherche difficile. J. LE GOFF ("La ville médiévale", 198 p. 219) signale qu'un verset de MATTHIEU 5, 14, où le CHRIST vante la ville perchée : "Une ville ne peut se cacher, qui est sise au sommet d'un mont" était souvent commenté par les théologiens et les prédicateurs.

Il voit donc dans l'implantation des villes féodales une réponse à un thème de l'imaginaire dominé par l'idéologie biblique. Ainsi une ville perchée serait d'abord une attitude morale, celle du courage de ne pas se cacher. Pourquoi pas ? Il est certain que la "Représentation des villes dans l'art du Moyen-Age" (titre d'un ouvrage de P. LAVEDAN, 1954) par son refus de la vue planaire et son exaltation des reliefs, privilégie une lecture de l'espace en trois dimensions qui, au minimum, assure de la conscience des sites.

De même plus tard, les plans géométriques et les vues cavalières mettront en valeur l'organisation géométrique de l'espace des XVI^e et XVII^e siècles.

Quelques textes littéraires nous renseignent cependant sur la valeur utilitairement défensive des sites : "Les assiégés de la forteresse ... se rachetèrent par le paiement d'une rançon. Mais ils le firent par lâcheté, car la forteresse était naturellement bien défendue. En effet, elle est protégée, non par des remparts construits mais par des rochers à pic hauts de cent pieds et plus. Au milieu, il y a un grand étang, dont l'eau limpide est excellente ..." (Grégoire DE TOURS, Histoire des Français, III, 13).

A l'inverse un site artificiel peut être créé : "Entre ces écluses, au milieu des marais ..., presque au pied de la hauteur qui les bordent, il (Arnoult Ier d'ARDRES) aménagea, en signe de sa puissance militaire et en terre rapportée, une motte très élevée ou donjon ... qui fut amoncelée entre la hauteur et la digue ... Il entourra d'un très puissant fossé le terrain compris dans l'enceinte extérieure ... Il renforça le donjon ... avec des ponts, des portes et tous les édifices nécessaires". (in "Histoire des Comtes de GUINES et des Seigneurs d'ARDRES", par LAMBERT D'ARDRES, 1194-1203, cité d'après G. FOURNIER "Le château dans la France médiévale", PARIS, 1978, ouvrage remarquable pour tout ce qui concerne l'organisation concrète de l'espace).

Les sites urbains médiévaux (surtout les féodaux nés d'un château-fort) sont suffisamment explicités en matière de prise de site pour que l'on se console de la rareté des textes historiques.

L.-B. ALBERTI, héritier de la tradition médiévale, et grand lecteur de VITRUVÉ auquel il se réfère souvent, par exemple pour les préoccupations sur la salubrité de l'air, apporte des observations nouvelles au niveau théorique.

Si les lettres de CICERON ne manquent pas d'appréciations sur les sites de ses villas, ALBERTI dresse un tableau complet des qualités que l'on peut leur demander.

Une villa "aura tous les avantages et les agréments, pour ce qui regarde l'orientation aux vents, l'exposition au soleil, le panorama ..., elle jouira de la vue d'une ville, de forteresses, de la mer, ou d'une vaste plaine; ou bien elle permettra d'étendre son regard sur les sommets des collines ou des montagnes, sur des jardins splendides et offrira des occasions de parties de pêche ou de chasse ..." (Liv. V, cap. XVII, traduction libre).

Les considérations esthétiques ont autant d'importance pour les villes, même si elles sont accompagnées de considérations fonctionnelles : "... il convient de fonder la ville au centre de son territoire, dans une position telle qu'elle puisse porter son regard jusqu'à ses confins, discerner ce qu'il convient de faire et intervenir au bon moment, là où cela est nécessaire" (Liv. IV, cap. II), "... il est facile de comprendre

que le périmètre d'une ville et la distribution de ses parties, varieront selon les lieux ... , une ville de plan circulaire aura plus de capacités que tout autre, celle dont l'enceinte présentera des sinuosités sera plus facile à défendre ... , il faudra aussi tenir compte de ce qu'il convient de faire en fonction de la nature même de la ville. Nous savons de fait que les anciens adaptaient leurs villes à la convenance et à la nécessité des lieux" (liv. IV, cap. III), "... à l'intérieur de la ville (les rues) ne devront pas passer en ligne droite, mais se plier en courbes amples, comme des méandres de rivière, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Et ceci d'abord parce que la rue apparaissant plus longue, on aura l'impression d'une ville plus grande, mais en outre, le fait est de grande importance, soit pour la beauté de la ville, soit pour sa pratique, soit pour l'agrément de certains monuments. En effet, et c'est une chose qui n'est pas dénuée d'importance, celui qui chemine, découvre alors peu à peu, presque à chaque pas de nouvelles perspectives sur les édifices ..." (liv. IV cap IV, traductions libres de De Re Aedificatoria")

Cette dernière réflexion sur le cheminement urbain n'aura plus guère d'écho jusqu'à Camillo SITTE. Ce qu'ALBERTI omet de dire, mais cela était peut être implicite pour lui, c'est que les vastes courbes que l'on donnait aux rues médiévales (l'Italie est bien représentée avec SIENNE ou PEROUSE) étaient dues au fait qu'elles suivaient le tracé des courbes de niveau ou des crêtes.

ALBERTI se trouve dans une position curieuse : il a suffisamment de recul par rapport au Moyen-Age pour apprécier son art urbain, mais il est le premier et le dernier à le faire. Les théoriciens de la génération suivante ne rêveront que structures géométriques régulières impliquant des perspectives fixes et répétitives d'où les considérations de site disparaîtront.

Ces dernières se concentreront sur le problème des maisons de campagne, des villas ou des châteaux avec leurs jardins et leurs parcs.

Si l'on exclut les considérations pratiques contenues dans les traités de jardins, c'est à travers les critiques dont l'Abbé LAUGIER a treuve les châteaux classiques que réémergent les problèmes de site.

VERSAILLES est la première cible : "Un premier défaut qui saute aux yeux de tout le monde, c'est la situation de ses jardins. Cette vallée étroite, toute environnée de montagnes arides et de lugubres forêts, n'offre qu'un désert rebutant, et ne peut fournir que des points de vue sauvages ... On n'aura jamais d'agréables jardins, si l'on ne choisit des lieux déjà embellis par la nature; des lieux d'un aspect riant, dont la vue puisse se porter sur un paysage orné de mille grâces champêtres ..." (Essais sur l'Architecture, Ch. VI p. 237).

On trouve là une idée d'utilisation spécifique de chaque lieu, déjà explicite chez CESAR, JULIEN ou ALBERTI. De

fait, la réflexion, même la plus sommaire, suggère d'utiliser les potentialités des lieux. Les différents portent sur les qualités qu'on leur demande. L'utilité et/ou l'agrément autrefois, l'économie aujourd'hui.

Ces variations font que le même site peut paraître selon les époques délicieux ou exécrable.

Continuons à lire LAUGIER : "... Les jardins de MARLY ont, du côté de la situation, quelque chose de plus avantageux..., il y a une légère échappée de vue, d'où l'on découvre une partie du grand spectacle que l'on aperçoit de dessus la terrasse de ST-GERMAIN. Cet avantage, tout médiocre qu'il est, ôte du moins au vallon étroit de MARLY, le sauvage désagrément d'une habitation concentrée dans l'épaisseur des forêts ... Cette échappée de vue, ..., bien loin de produire la satisfaction, ne sert qu'à inspirer des désirs et des regrets ... Il n'y avait qu'à changer un peu la position du château, en l'avancant sur le penchant de la montagne, tout-auprès de la rivière. De là on aurait joui à découvert et sans obstacle d'une vue admirable ..." (Essais ..., p. 240).

Il semble que LAUGIER n'ait rien compris à l'art de LE NOTRE qui consistait à borner les vues en relevant les perspectives sur des hauteurs boisées, ou à les diriger vers un infini, mais comme vide et non comme panorama. La position des châteaux, soit aux pieds des versants, soit en retrait de rebords de plateaux impliquait ce genre de vues, comme les nécessités de la chasse et de l'agriculture.

Déjà se profile le goût des jardins anglo-chinois : "Il est très difficile sur un terrain uni de tracer le plan d'un jardin de manière à y trouver la régularité et l'arrangement joints à cet aimable désordre dont la nature est si amie. On a bien plus de facilité à diversifier les choses, et à étaler une naïve négligence sur un terrain inégal. Quand on est assez heureux que de pouvoir réunir dans une même enceinte des profondeurs, des élévations, des pentes plus ou moins rapides, un peu de plaine dans les fonds, divers plateaux sur les hauteurs ..." (Essais, p. 242).

Quel est donc le site idéal : "La première attention qu'on doit avoir, c'est de les (les maisons de campagne) mettre à couvert des mauvais vents, en leur donnant l'abri d'une montagne ou d'un bois. On doit ensuite choisir le plus bel aspect du lieu, pour leur procurer tous les agréments de la vue dont le paysage voisin est susceptible. On doit éviter les fonds à cause de l'humidité, et les hauteurs dont la pente est trop roide ... Je m'étonne que nos Rois, qui aiment la magnificence et qui sont maîtres de choisir, aient négligé de bâtir sur le plateau charmant de JUVISY, d'ATHIS et de MONS. Qu'il leur aurait été aisé d'y faire à peu de frais des choses ravissantes ..." (Observations sur l'Architecture, p.177).

S'il faut chercher des références à des sites réels, c'est aux châteaux-forts médiévaux que l'on pense, comme

W. de TAILLEFER : "Je ne peux m'empêcher de parler encore du château d'INGELHEIM et de proposer pour exemple le choix de sa position. Il est presque totalement détruit, mais sa place et ses débris existent. CHARLEMAGNE se plut à l'embellir de tout ce que l'art antique et moderne pouvaient ajouter aux avantages locaux qu'il possédait presque tous. Sa droite découvre les environs de MAYENCE, sa gauche voit le Rhin se frayer un passage à travers les montagnes ... La montagne le préserve des grandes chaleurs du midi ... Le tertre sur lequel il est élevé (ne le prive pas) des fontaines et des eaux courantes qui lui viennent de cette montagne, au penchant de laquelle il a été placé ..." (L'architecture soumise au principe de la nature et des arts, p. 189) Une maison de campagne doit dominer ses environs (ibidem p. 190).

Cette manière de voir placer les maisons sur les pentes devient commune au XIX^e siècle : "Je viens de faire trente milles inutiles. CASERTE n'est qu'un caserne dans une position aussi ingrate que VERSAILLES" écrit STENDHAL dans son "ROME, NAPLES et FLORENCE en 1817" (p. 56, Ed. de La Pléiade).

Avec "De la composition des paysages ou des moyens d'embellir la nature autour des habitations, en joignant l'agréable à l'utile" de R.L. de GERARDIN (1777), apparaît une nouvelle conception malheureusement sans lendemain, consistant non pas à construire des sites ex-nihilo (jardins enclos et arrangés sur un plan géométrique) mais à embellir ou enrichir la nature". Cette philosophie du faire avec les "différents matériaux du paysage" entend tirer parti de toutes les situations : "Les rochers ni les montagnes ne sont pas à la disposition de l'homme, et les petits remuement de terre ne valent jamais les grandes dépenses qu'ils causent".

Au XIX^e siècle, l'idée que la qualité de l'architecture est liée à son site semble devenir commune. Un auteur aussi peu averti que F. LAMENNAIS n'oublie pas d'en parler dans son "De l'art et du beau" : "Chaque édifice a son site propre d'où dépend sa beauté pittoresque. Le château féodal se dresse, comme le spectre de la guerre, sur un roc isolé et nu. Le monastère recherche le silence et l'ombre des bois, le calme des eaux tranquilles. L'église champêtre s'élève sur la pente du coteau, au-dessus des cabanes du pauvre, pour le bénir et le protéger. Partout vous trouverez de semblables harmonies, et partout elles ajoutent au charme de l'art un autre charme non moins ravissant. Elles associent la pensée de l'homme à la pensée de Dieu ..." (Esquisse d'une philosophie, 3^eme vol., Ch. III, Architecture, PARIS 1872, p. 72).

Mais des associations hâtives ou caricaturales apparaissent déjà, images qui préfigurent certaines interprétations sociologiques récentes. En cela le XIX^e siècle semble encore marqué par les théories antiques qui attribuent aux sites des vertus morales liées à la vue ou au climat. Un exemple concret peut illustrer cette remarque. Le succès et la notoriété de l'hospice d'aliénés de CHARENTON tient, par exemple, en partie à la beauté géné-

ralement reconnue à son site. "La plus belle perspective s'étend au loin sur les champs qu'arrosent les eaux de la Marne et de la Seine. La nature ne s'offrit point ailleurs plus brillante, plus riche, plus variée" écrit-on à l'époque où l'on projette de le développer sur les hauteurs qui dominent la campagne, et pour conclure : "Pourquoi la nation ne formerait-elle pas un établissement digne de sa grandeur et surtout de l'humanité dans un lieu si propice au rétablissement de la raison ?"

Le proche XX^e siècle n'en demandera pas tant au site.

L'idéologie hygiéniste se développe au cours de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e, au point de ne plus seulement concerner l'habitation ou l'ilot. L'enseulement et la nature vont conditionner, déterminer même la conception de l'espace urbain. La définition de LE CORBUSIER "La ville verte : soleil, espace, verdure" est bien héritière de cette tradition.

Dès 1924 ne trouve-t-on pas en légende à une vue aérienne du centre de PARIS (p. 268 de "L'Urbanisme") : "Quand dans nos promenades nous suivons le dédale des rues, nos yeux sont ravis par le pittoresque de ces paysages escarpés, les excavations du passé surgissent ... La tuberculose, la démoralisation, la misère, la honte triomphent sataniquement".

La plupart des urbanistes contemporains d'ailleurs ne s'y trompent pas.

Dans son "Précis d'urbanisme moderne" (1934) J. RAYMOND, après avoir développé les thèses de LE CORBUSIER dans un paragraphe intitulé "Hygiène de la ville", note dans le suivant "L'enseulement" : "L'urbaniste doit bien se pénétrer de cette vérité : là où entre le soleil, n'entre pas le médecin" (p.35). Chez les urbanistes épris d'ordre - tous les manuels sont précédés d'un chapitre historique, essentiellement éloge des villes nouvelles à plans réguliers - il y a peu de contradiction. La réaction de G. BARDET n'en est que plus précieuse : "Il faudra, dans tous les cas, rester à l'échelle humaine et réviser toutes les prescriptions à base d'hygiène, lesquelles, par une malchance trop fréquente pour être simple coïncidence, donnent régulièrement des résultats plastiques désastreux ou illusoire" ("Le facteur soleil en urbanisme" in Techniques et Architecture, 1943).

A côté du débat dominant sur l'enseulement, il reste donc une petite place pour la composante "échelle des sites"; si elle ne se rencontre pas du côté de l'avant-garde, tant pis pour elle !

Le combat de LE CORBUSIER contre "le chemin des ânes" condamne explicitement la ville médiévale, pour la même raison que celle pour laquelle ALBERTI la louait : "En résumé, la vue courbe est essentiellement pittoresque. Le pittoresque est un agrément dont l'abus lasse vite". ("Urbanisme", p. 202). "...la rue droite est éminemment architecturale. La rue courbe est parfois architecturale"

(p. 198). LE CORBUSIER est parfois obligé d'admettre : "Cette théorie s'applique au terrain plat. Sur terrain accidenté, la courbe a des droits a priori puisqu'il s'agit, en serpentant, de gagner des rampes régulières; le pittoresque devient fatal et le problème architectural consiste désormais à discipliner le désordre immanent en faveur d'une unité indispensable à tout sentiment de bien-être et à toute intention esthétique" (p. 201). Car derrière le fonctionnalisme prétexte, c'est bien en esthète qu'il parle. Ainsi il commente son passage devant le canal de la Marne au Rhin, près de STRASBOURG : "Ce canal est absolument droit à travers tout le pays. Cette droite est impressionnante au milieu du site confus : c'est un travail d'homme. C'est émouvant. C'est d'un lyrisme certain dans ce paysage flou" (p. 259). C'est aussi un probème d'échelle qui est alors posé et qui permet à LE CORBUSIER de formuler une critique assez justifiée, non pas des théories de C. SITTE lui-même, que de ceux qui en tirent des conclusions hâtives. "... la démonstration (de SITTE) basée sur les villes tordues du Moyen-Age était ingénieuse et spécifique. On oubliait qu'il s'agissait de villes s'étendant sur moins d'un kilomètre ..." (p. 198). Et LE CORBUSIER se reconforte : "Les villes créées d'une pièce au Moyen-Age (les bastides) accusent les tracés les plus clairement géométriques. Fait éminemment rassurant".

Il faut également avouer que l'analyse des données physiques du pittoresque, chez SITTE, est assez superficielle. A aucun moment de son "Stadtbaue", les places irrégulières ou les rues courbes ne sont mises en relation avec des reliefs éventuels. La place de SIENNE, remarquable par son inscription dans le site en est d'ailleurs absente. D'ailleurs un ouvrage récent sur cette place (d'E. GUIDONI) lui attribue son plan caractéristique à un symbolisme scénographique, sans mentionner le relief spécifique de SIENNE.

On peut dire que dans la plupart des textes modernes, la part du relief et du parcellaire dans la forme des villes médiévales ou plus généralement dans l'urbanisme pré-industriel (celui des bourgs et des faubourgs) est presque totalement oubliée.

Que l'on se rappelle les trop célèbres phrases de Victor HUGO sur les rues de PARIS semblables à un écheveau embrouillé par les jeux d'un jeune chat.

Cette ignorance, que l'on retrouve partiellement dans "L'histoire de l'urbanisme" de P. LAVÉDAN où les courbes de niveau sont si rares dans les figures, est difficilement pardonnable puisque "L'étude pratique des plans de villes" de R. UNWIN (1909, Ed. Française 1922), pour se limiter à cet ouvrage, consacre de nombreuses pages à ce problème (par ex. p. 313 et suivantes) et donne de beaux plans de villes médiévales allemandes (NUREMBERG, ROTHENBURG) avec courbes de niveau.

Un siècle après Victor HUGO, J. LE GOFF écrit dans le 2^{ème} tome de "L'histoire de la France urbaine" ("La ville médiévale" p. 220) : "Le cœur des villes est par-

fois tortueux. C'est un dédale de ruelles. Ce désordre vient de l'empreinte féodale souvent fortement marquée sur le sol urbain. Les limites des fiefs et des censives, espace sur lequel un seigneur lève une redevance en argent, le cens, l'expliquent souvent". Nous aurions souhaité savoir comment les limites fiscales organisent les formes urbaines. LE GOFF poursuit heureusement : "Mais cet aspect de fouillis ne doit pas tromper. La ville médiévale est ordonnée". Et de donner la typologie de P. LAVÉDAN : villes-cités gallo-romaines, villes d'accession, villes fondées (villes neuves et bastides). Rien de bien nouveau. Les problèmes de site sont réglés en quelques lignes (p. 219) : "Avec ou sans murailles, la ville a une forme. Cette forme dépend d'abord, bien sûr, du site géographique. Il y a des villes de plaine, des villes plates. Mais la plupart des villes recherchent les terrasses, les buttes, les collines. Pour être à l'abri des inondations, pour se défendre". Rien là non plus de bien nouveau.

L'insouciance de l'urbanisme contemporain vis-à-vis du problème des sites a son correspondant exact dans l'absence de tout texte théorique d'envergure relatif à ce thème. Le détail des attitudes récentes sera évoqué plus loin dans le chapitre B ("Les idées d'intégration et de potentialité").

2. CONSCIENCE ET UTILISATION DES SITES

2.1 LES SITES DE MEANDRE

Pour les sites de méandre, trois moments historiques ont compté : la période coloniale romaine, la période médiévale (villes féodales ou "neuves") et enfin la période moderne (XVII^e et XVIII^e siècles). Chacune d'elles a une manière bien à elle d'utiliser les sites.

Si les fondations coloniales romaines prennent des sites de méandre (BESANCON, CAHORS, MEAUX, PERIGUEUX), à un moindre titre des sites de confluent (POITIERS) c'est d'abord parce qu'il s'agit souvent d'oppida celtiques naturellement défendables, mais aussi parce que pour être limités ces sites permettent un développement facile des trames viaries régulières.

A des degrés divers, ces trames marqueront durablement la topographie des villes en question. Il est d'ailleurs remarquable que ces dernières sont généralement devenues des villes encore aujourd'hui importantes. Avec CHARLEVILLE (une autre ville de fondation), elles sont les seules villes de méandre à ne pas être négligeables dans le réseau urbain français.

Les villes d'origine romaine ont connu des développements urbains spécifiques. Les structures alors mises en place

ont résisté à la régression urbaine du Bas-Empire et du Haut Moyen-Age. Ainsi, malgré les déplacements de centres ont-elles marqué les éventuelles reconquêtes urbaines. On a un peu l'impression d'une trame de base qui continue à servir de fond de plan, de champ clos, aux différentes régressions ou extensions urbaines postérieures. Le glissement des centres vers sa périphérie au début du Moyen-Age (cas de BESANCON, CAHORS, MEAUX, PERIGUEUX, mais aussi TOUR et AUTUN si l'on sort des sites de méandre) ne la remet pas fondamentalement en cause. Son tracé se rematérialisera postérieurement.

Cette catégorie d'urbain situé se caractérise donc par un double phénomène de stratification des structures urbaines, en dépit, ou grâce, à des déplacements assez brutaux du centre, effets d'une histoire longue et contrastée, comme de la continuité de l'occupation du site, dans ses limites précises.

Le méandre est un des sites idéaux pour la ville féodale. Il partage la valeur défensive des buttes ou des éperons avec la valeur stratégique-commerciale des sites de rivières.

Mais la ville féodale, qui se développe à partir d'un château-fort, appelle des méandres plus petits que les villes romaines, aussi le problème de l'extension s'y posera-t-il très tôt.

Que le château-fort initial se situe à l'étranglement du méandre ou dans sa boucle, celle-ci sera vite remplie. Aussi le bourg féodal, et a fortiori les faubourgs, se situent-ils plutôt au-delà du pédoncule du méandre, sinon sur la rive concave. C'est le cas de SEMUR-EN-AUXOIS, THOUARS ou FOUGERES. A NOYERS-SUR-SEREIN le médiocre développement urbain n'a pas eu à transgresser les limites du méandre.

Dans chaque cas, le tracé des enceintes "en noeud papillon" ou en simple boucle, reflète bien ces situations et par là la fonction dynamique des sites dans le système médiéval.

Les exemples de CARBONNE ou du MAS D'AZIL prouvent que les villes neuves médiévales n'ont pas négligé les qualités des sites de méandre. FRIBOURG et BERNE (en Suisse) montrent même qu'elles surent utiliser leur valeur défensive.

Si l'on excepte celle-ci, les sites de méandre n'ont guère inspiré l'urbanisme classique. Les tracés rayonnants de ST-GERMAIN-EN-LAYE ou de ST-MAUR-LES-FOSSES ont sans doute su utiliser la forme évasée des méandres, mais ne l'ont pas recherchée.

Par contre, c'est volontairement que des sites comme MEZIERES, BESANCON, SARRELOUIS (sur la Sarre), ou MONT-ROYAL (sur la Moselle) ont été fortifiés.

A titre de conclusion, on peut remarquer que l'approche

historique confirme à quelques détails près ce qui est apparu au niveau de la synthèse typologique, et qui ne concerne d'ailleurs pas que les sites de méandre : l'existence de deux modes fondamentaux de croissance; par extension ou par superposition.

En effet, si divers facteurs jouent sur l'évolution des sites urbains, un des premiers est lié aux rythmes historiques de l'urbanisation.

Au risque de schématiser, on peut dire qu'il y a des périodes de créations urbaines ou de croissances rapides (après la conquête romaine, au Moyen-Age, à la fin du XIX^e siècle, après la deuxième guerre mondiale), des périodes d'évolution lente (les XVII^e et XVIII^e siècles) et même des périodes régressives ou stagnantes (Bas-Empire et Haut Moyen-Age, même si le phénomène a peut-être été exagéré).

C'est en fonction de ces rythmes, du positionnement d'origine du noyau urbain et des possibilités des sites que se définissent les évolutions.

D'une manière générale, les villes (ou les pôles qui les engendrent : château, abbaye, etc ...) choisissent des sites à leur échelle. La conséquence immédiate est que toute extension finit par sortir de la boucle, sinon du site. La sortie peut être très rapide si le noyau sature déjà la boucle (cas de THOUARS, FOUGERES, SEMUR-EN-AUXOIS).

Les villes romaines ont choisi de grandes boucles (BESANCON, CAHORS, VERONE, etc ...) correspondant à l'ambition de leurs plans. Ceux-ci ont, de fait, suffit à contenir le développement urbain jusqu'aux XVI^e siècle (VERONE), XIX^e siècle (BESANCON) ou même début du XX^e siècle (CAHORS).

Si la sortie de la boucle est facile à mesurer, il en va autrement de la sortie du site, puisque son estimation dépend de la manière dont on définit le site. Si dans le cas d'un méandre le site se limite à la boucle, sa rive concave et les prolongements immédiats de la vallée, on pourra dire que jusqu'au XIX^e siècle (à une exception près, l'avenue sur le plateau, tracée au XVII^e siècle) SEMUR-EN-AUXOIS est restée dans son site.

Des diverses manières de prendre les sites de méandres que nous venons de survoler, il est possible de dégager quelques grandes attitudes.

Pour des raisons de capacités techniques et d'état d'esprit, il est des moments où les formes urbaines se sont conformées d'une manière assez passive aux formes offertes par les sites. Cette attitude fréquente au Moyen-Age, se retrouve jusque dans l'implantation des faubourgs du XIX^e siècle. Dans certains cas, on peut soupçonner, cependant, que l'implantation n'est pas fortuite et qu'une certaine volonté d'exploiter les caractéristiques des sites existait. Cette attitude est évidente dans le choix des sites facilement défendables pour les formes urbaines féodales.

On peut dire que le Moyen-Age se caractérise par une forte conscience des potentialités spatiales des sites. On a déjà remarqué, même, comment cette attitude débouche sur le fait que les caractères des lieux sont renforcés par les formes urbaines. En se limitant, à l'exemple de SEMUR-EN-AUXOIS, il va de soi que les faubourgs soulignent les crêtes ou les rebords de plateau, que le "donjon" ponctue l'étranglement du méandre ...

Le résultat, dont il est difficile d'évaluer la conscience chez ceux qui l'ont réalisé, est, entre autre, de renforcer la lisibilité des sites.

A partir des XVII^e et XVIII^e siècles, il semble que les sites n'intéressent plus que les militaires ou les jardiniers. Pour les formes urbaines, tout au plus, tente-t-on de les récupérer, c'est-à-dire d'exploiter des situations qui n'ont pas été choisies.

Il est clair que depuis le début du XX^e siècle les potentialités des sites n'intéressent plus personne, et ces derniers ne sont envisagés que comme contraintes, et en conséquence que les plus typés d'entre eux sont fuis. D'ailleurs, avec ou sans le prétexte de la protection des sites au titre des monuments historiques, les urbanisations récentes n'ont jamais osé aborder, en eux-mêmes, les méandres que nous venons d'étudier.

SEMUR-EN-AUXOIS peut à nouveau être pris en exemple, les quartiers récents (grands ensembles ou pavillonnaires) tournant le dos au site. Il faut à la fois s'en réjouir car le pire à peut-être été évité, et le regretter car le meilleur l'a sans doute aussi été.

2.2 CONSCIENCE ET UTILISATION DES SITES

A travers la lecture de quelques textes théoriques et l'analyse des sites urbains de méandres, quelques faits apparaissent.

D'abord la relativité des attitudes historiques par rapport aux sites. Il n'existe pas, dans l'absolu, de bonnes ou de mauvaises manières de prendre les sites. Nous en tirerons argument pour critiquer les dogmes qui fleurissent en cette matière. Et cela, sans pour autant prôner un "tout est possible", puisque justement chaque époque s'est défini quelques principes qu'il suffit, pour apprécier, de situer dans leur contexte.

Une autre remarque s'impose : l'inexistence de la notion d'intégration, imperceptible dans les faits, inconnue des textes. Paradoxalement, l'intégration qui se réfère tellement au passé n'est pas une notion historique. L'idée la plus positive qui émerge de l'histoire est celle de potentialité.

L'on va chercher et l'on utilise les sites dont on a besoin. Pour le reste, l'on s'adapte.

Dans l'histoire, le site est un élément fonctionnel, d'abord militaire.

C'est la valeur naturellement défensive de certains d'entre eux qui est appréciée. Cela est si vrai que ce type de contrainte disparu, la ville redescend communément dans la plaine pour assumer avec plus de facilité sa fonction d'échange.

Le site pallie aux déficiences techniques. En compensation il modifie les formes urbaines.

Tant que la dénivellation est un obstacle aux hommes, aux machines et aux projectiles, tant que la défense du territoire s'effectue ponctuellement, ville par ville, le support physique est fondamental.

Mais, implicitement dès la période hellénistique, explicitement à la fin du Moyen-Age, on a remarqué que le site est une donnée du monumental ou du pittoresque.

Après la phase classique des bâtiments isolés mis en valeur par le terrain (temple d'Apollon à DELPHES, Parthénon sur l'Acropole, Sanctuaires d'AGRIGENTE) mais individuellement, PERGAME ou HALICARNASSE affirment un développement de la composition urbaine (même si elle est parfois réduite aux centres monumentaux) étroitement lié aux potentialités des sites et indépendant de l'esprit de lotissement qui domine l'urbanisme hippodaméen contemporain (Cf. R. MARTIN, "L'urbanisme dans la Grèce antique", 1956 p.97 à 151), même si celui-ci joue avec les sites d'une manière parfois subtile (Cf. PRIENE).

A PERGAME, les temples se composent autour du théâtre sur l'esplanade concave de l'acropole, modèle de composition convergente voulue par le site. A HALICARNASSE c'est la ville entière qui a la forme d'un théâtre dont la scène est l'agora, les gradins des rues et où sanctuaires et palais couronnent le site face à la mer. La composition est suffisamment consciente pour qu'elle ait frappé les anciens, dont VITRUVÉ (Cf. ci-dessus).

Dans l'Italie romaine même, les compositions monumentales utilisant l'effet scénique des sites ne manquent pas. La plus célèbre et la plus théâtrale est celle du Temple de Fortune Préneste à PALESTRINA qui a d'ailleurs fortement influencé des architectes comme PALLADIO, GILBERT (hospice de CHARENTON) ou L. VAN KLENZE (le "WALHALLA" en Bavière). On doit également compter parmi elles, les villes maritimes (comme celle de TIBERE à CAPRI) ou collinaires dont la plus célèbre est celle d'HADRIEN. La savante composition de son plan comme la disposition des lieux (bassins, cryptoportiques, etc ...) joue admirablement avec le site.

L'absence de textes antérieurs à ALBERTI ne l'autorise guère, mais la perfection de certaines places toscanes

(VOLTERRA, SAN GEMINIANO, TODI, SPOLETE, SIENNE) suggère une certaine volonté de faire participer le site à l'aménagement des espaces publics (place en théâtre devant le Palais Communal de SIENNE, rampe descendant sur le dôme de SPOLETE, etc...). L'existence de réglementations urbaines sérieuses (LUCCA, SIENNE, etc...) dès le XIV^e siècle (alignements, façades, etc...) dénote d'ailleurs un certain souci de maîtriser l'espace urbain.

La soumission des aménagements à la faiblesse des moyens techniques, qui suggère d'utiliser les terrains tels qu'ils sont, n'explique pas tout. Cependant à partir du XIV^e siècle le caractère artificiel des systèmes de remparts est de plus en plus marqué et les sites sont utilisés d'une manière plus dynamique, moins liée à la simple dénivellation (Cf. typologie "Réseau bâti").. A partir du XVII^e siècle enfin, la concentration de la défense aux frontières du territoire libère beaucoup de villes de leurs fonctions militaires.

Globalement, l'influence du relief devient de moins en moins directe sur les formes urbaines. Elle est de plus en plus médiatisée par le parcellaire foncier. Elle n'a plus de caractère impératif. Elle devient un thème de composition comme pour les "crescents" de BATH.

Son ultime refuge est dans les parcs et les jardins où le jeu avec la nature implique celui avec les sites (Buttes Chaumont ou Père Lachaise).

Confortée par l'idée de détacher la maison de son sol, celle de l'insignifiance des sites est théoriquement affichée par le "Mouvement moderne", même si LE CORBUSIER par exemple, continue à agir en artiste quand il positionne ses "Unités d'habitation" (BRIEY, FIRMINY ou BERLIN) sur une crête, un col ou un versant.

La ville médiévale, si bien réhabilitée et défendue par les urbanistes allemands (HILBERSAHEIMER, BRINKMANN, SITTE, STUBBEN) ou anglais (UNWIN), n'a plus guère de partisan, en partie à cause de la disparition des préoccupations de site, de la focalisation excessive sur les XVIII^e et XIX^e siècles, et même sur tout ce qui est postérieur à La Renaissance. Les manifestes un peu fougueux de H. GAUDIN (Cf. en dernier lieu "Les cahiers de la recherche architecturale" n° 6-7, 1980, p. 22 à 24) n'en sont que plus isolés mais réconfortants : "... nous aimions les ruses d'espaces des villes médiévales et les inventivités des savoir-faire et les réseaux complexes des cathédrales ...".

Quoique rebelles à l'analyse, il faut cependant noter qu'en dépit du mythe du pittoresque médiéval, l'urbanisme idéal tel qu'il apparaît dans les représentations (telles celles de la "Jérusalem céleste") ou dans les villes neuves (bastides et autres) est bien géométrique, et dans la tradition de VITRUVÉ dont les "Dix livres" étaient connus par les érudits et diffusés par les manuscrits (on en connaît une centaine).

L'utilisation du relief pour les compositions spatiales est dans l'architecture contemporaine des plus rare et des plus triste. Le "Mouvement moderne" l'a généralement réservée aux programmes monumentaux : RONCHAMP ou LA TOURETTE de LE CORBUSIER. Dans cette lignée, il s'est forgé une manière "brutaliste" de prendre les sites qui a encore une certaine postérité et ne manque pas d'intérêt. Elle est représentée en Italie par des architectes comme G. DE CARLO (à URBINO) ou (encore plus durement) V. GREGOTTI (REGGIO CALABRIA). C'est à cette tradition que se rattachent certains projets dessinés par R. BOFILL ou E. CIRIANI. Dans sa période pré-néoclassique J. STERLING avait donné des exemples assez subtils de bonne utilisation de sites : au Collège ST-ANDREWS en Ecosse sur une croupe de relief ou au Queens' College d'OXFORD, face à une rivière.

Mais en fait il n'y a plus guère aujourd'hui de problématique moderne des sites urbains. Le fait peut paraître surprenant dans la situation actuelle de redécouverte des traditions.

Si l'on reprend les thèmes qui caractérisent pour nous la ville ancienne :

- la référence à l'histoire
- l'utilisation des sites
- l'adaptation au climat
- l'urbanité et les espaces publics

il est aisé de constater que le site est oublié.

Négligence ou problèmes fonciers, le "rétro" et "l'écolo" se sont arrêtés avant. Privé de relents stylistiques ou sociologiques, les sites n'ont eu droit qu'à la "sitologie" (Cf. ci-dessous "L'intégration comme préalable"), prise en compte réduite à un mimétisme primaire, implicitement protectionniste.

Quelques mots de R-L. de GIRARDIN (XVIII^e siècle) résument bien le caractère des aménagements actuels : "... on s'est contenté de ne travailler que sur le papier qui souffre tout, pour s'épargner la peine de voir et de combiner soigneusement sur le terrain qui ne souffre que ce qui lui convient".

B. LES IDEES D'INTEGRATION ET DE POTENTIALITE

C'est généralement sous ce terme qu'est abordé aujourd'hui le problème de la relation entre architectures et formes urbaines d'un côté, et de l'autre sites et paysages.

Cependant, son étymologie même démasque son conservatisme.

La recherche de l'intégrité ne pousse pas à la modification.

La définition philosophique, plus rassurante : "établissement d'une interdépendance plus étroite entre les parties d'un être vivant ou les membres d'une société", peut justifier son acception.

1. L'INTEGRATION COMME PREALABLE : INTEGRER LES FORMES DANS LES SITES

1.1 Le site comme valeur absolue

L'intégration, dans le sens commun du terme, est une doctrine qui pose comme a priori la valeur absolue et exclusive des sites. Le site, "naturel" ou chargé d'histoire, est figé dans sa nature ou dans son histoire. à un moment et dans un état donné.

C'est la position idéale et extrême selon laquelle tout apport, même intrinsèquement de qualité, est dégradant. Tenue comme impossible et illusoire par les "progressistes", elle est reconnue comme exceptionnellement applicable par ses partisans même.

Dans ces limites-là, elle peut cependant aller jusqu'à des projets de "reconquêtes" naturelles et rurales des sites, sortes de restaurations à l'échelle des paysages, visant à leur rendre leur visage d'avant le tourisme et l'industrialisation, faute de moyens il n'a pas été construit d'envisager d'appliquer le même processus à des urbanisations jugées excessives.

A l'exception des "reconquêtes", cette attitude a pour activité principale ... de ne pas en avoir ...

D'une certaine manière le site est idéalisé dans son immobilité.

1.2 Intégration à sens unique ou "intégrisme"

Si architecture ou forme urbaine il doit y avoir, l'intégration ne peut avoir lieu qu'à sens unique, du construit rapporté, dans le site. D'autre part, puisque la modification admissible doit être minimale, l'intégration doit être prise dans son sens le plus étroit de celui "d'intégrisme".

Le mot intégration n'a même plus alors le sens mathématique de synthèse, de fusion additionnelle.

La solution devient la dissolution. Le bâti doit se fondre, se cacher dans le paysage. C'est l'architecture du "mimétisme". Puisque bâti et paysage sont de nature hétérogène, il devient nécessaire de recourir à l'analogie pour trouver des correspondances entre eux.

En dehors des règles d'harmonie discutables (harmonies polychromes, par exemple, qui ont donné lieu aux "nuanciers", harmonies géométriques des profils de montagnes et des toitures obliques, etc ...). Il n'y a d'autre issue que celle de s'inspirer des formes urbaines bâties passées, avec tous les aléas que cela comporte.

Des démarches de ce type sont latentes dans l'idéologie des administrations de tutelle, et ont trouvé leur apothéose théorique dans le "sitologie".

1.3 Intégration et superficialité

Si l'on reste au niveau théorique, il est aisé de concevoir ce que cette intégration-là a de superficiel.

Fondamentalement elle s'intéresse davantage au pur résultat qu'aux fondements et aux démarches qui y conduisent.

En toute logique, c'est ce qu'il y a de plus apparent dans le résultat qui retient le plus l'attention, car le moins dépendant des nécessités contradictoires.

"Et lorsque la possibilité d'un conflit subsiste, on ruralise l'urbanisation : intégration au site, études paysagères, études d'impact, mimétisme et écran vert ..." (d'après J. Boulet "Le monument rustique" CORDA).

Ainsi les masses et leurs contenus sont-ils réduits à ces silhouettes, ainsi tente-t-on d'intégrer ce qui ne l'est pas en le masquant.

Au niveau des formes urbaines contemporaines modélisées et rigides, l'intégration est particulièrement difficile et ne laisse place qu'à des caricatures : chemins de grue sinuant selon les courbes de niveau sans préoccupation d'échelle, fausses cassures des barres selon un parcellaire réinventé, toitures traditionnelles rajoutées sur des barres, etc ... A chaque fois l'intégration tente de s'effectuer à un seul niveau, le plus apparent, en contradiction avec la notion d'intégration même, qui devrait impliquer la multiplicité des prises en compte.

1.4 L'intégration comme méconnaissance de l'histoire

La théorie de l'intégration qui prétend respecter la dimension historique des sites, paradoxalement la nie doublement, dans la synchronie figée et la diachronie ignorée.

Protéger un site, le restaurer surtout (cette notion commence à faire son apparition ...), c'est supposer un état plus signifiant que d'autres et qu'il doit être privilégié. Déjà contestable au niveau architectural, puisqu'elle efface les réemplois, les transformations, donc l'histoire du monument, cette attitude semble peu réaliste en ce qui concerne les sites dans leur étendue.

S'il est indéniable que certains équilibres entre les formes urbaines et les sites se constituent à des moments donnés (au Moyen-Âge, au XVIII^e siècle ou au XIX^e, selon les sites ou les niveaux culturels du jugement), cela ne signifie pas pour autant que la "vitrification" soit toujours la meilleure solution. Au contraire, certains sites supporteraient ou appelleraient même des aménagements nouveaux. C'est ce que nous appelons "l'achèvement du site".

L'essai que nous avons tenté de mettre en évidence, des "logiques de site", suggère bien que certaines modifications comportent en elles-mêmes le germe d'un nouvel équilibre.

Toute doctrine simpliste, même celle de l'intégration, devrait redouter les confrontations historiques. Il n'y a pas une, mais des leçons de l'histoire. Le chapitre consacré aux attitudes historiques a bien montré leur évolution, leurs contradictions. La multiplicité des "intégrations" possibles amène à nier tout déterminisme historique comme géographique.

Mais il est sûr que si l'on se plaçait dans le cadre d'un certain "intégrisme" actuel ou plus généralement dans celui d'un écologisme étroit, beaucoup de réalisations anciennes, dont le brutalisme n'est masqué que par la patine du temps, seraient condamnées.

Là aussi, il convient de ne pas mythifier excessivement le passé. Nous verrons d'ailleurs plus loin qu'il est nécessaire de nuancer l'idée de "brutalisme" historique elle-même.

1.5 L'intégration comme non-architecture

Ne privilégiant qu'un facteur particulier, le site, "l'intégrisme" pur apparaît finalement comme un système supposant une malléabilité totale de l'architecture, donc reniant toute notion de modèle architectural.

Mettre à ce point l'accent sur l'adaptabilité de l'architecture c'est prétendre que celle-ci n'est susceptible d'aucun apport positif vis-à-vis du site et qu'elle ne doit donc manifester aucune qualité intrinsèque.

L'intégration mène en droite ligne à l'architecture d'accompagnement.

1.6 Et pourtant ...

Il serait cependant absurde, au nom d'une idéologie de la modernité, de ne pas reconnaître les vertus d'un certain protectionnisme, attitude qui a du moins le mérite de la prudence ! Force est de reconnaître que les plus grands désastres, en matière de site, ne sont pas ceux du passéisme, mais bien plus souvent ceux d'un modernisme mal compris.

La recherche aveugle de modernité inconditionnelle élude en effet la contradiction qui se manifeste invariablement entre un support physique et l'aménagement qu'on veut lui faire subir. Ceci aboutit à un système de collage qui peut apparaître en fin de compte aussi arbitraire que l'intégrisme pur.

L'idéologie du "tout", donc de l'unité à laquelle mène fatalement l'idée d'intégration, ne nous semble pas a priori plus mauvaise qu'une idéologie du collage, donc du disparate, d'autant plus que celle-là semblerait mieux correspondre aux modèles culturels dominants.

En tout état de cause, notre étude devrait avoir démontré que lorsqu'on peut parler "d'intégration", il s'agit d'un phénomène autrement complexe qu'un simple accompagnement mimétique ou qu'une greffe brutaliste.

2. LE SITE COMME SYNTHÈSES SUCCESSIVES

2.1 LE SITE COMME SUPPORT ÉVOLUTIF

En réaction avec l'attitude "immobiliste et immobilisante" précédente, l'ensemble des idées que nous allons développer maintenant insiste sur le caractère évolutif des sites.

Il s'agit d'une notion historiquement juste comme nous l'ont montré les monographies et les typologies précédentes où nous avons remarqué qu'il n'existe pas une manière unique de prendre le site, mais bien des manières à chaque fois différentes suivant la période historique que l'on considère.

En tant qu'élément fluctuant le site perd ainsi de sa netteté référentielle et sa valeur se dissout dans son inévitable mobilité. Cette perte de valeur le rend donc encore plus modifiable. Il ne peut donc pas servir de référence immuable aux actions d'aménagement et reste plutôt condamné à subir et à préparer les apports architecturaux et urbains qui peuvent avoir éventuellement lieu sur son territoire.

2.2 L'ARCHITECTURE ACTIVE

Si le site est modifiable il ne peut donc servir de référence et c'est l'intervention architecturale qui en est d'autant plus privilégiée.

Trois attitudes architecturales peuvent être alors distinguées selon le degré d'indépendance que l'architecture entretient vis-à-vis de son site, ou plus précisément selon l'intensité de la dialectique qui s'établit entre ces deux éléments.

2.2.1 L'architecture modifie le site

Cette attitude assume l'idée de changement pour les sites car elle part du constat que tout apport architectural ou urbain est modificateur pour leur territoire (et ceci quelles que soient les volontés d'intégration des aménageurs au départ).

Le site étant à chaque fois modifié par les opérations d'aménagement, ce n'est donc pas à son état initial qu'il faut référer l'architecture, mais plutôt à la nouvelle synthèse que provoque l'intrusion architecturale dans le site. Et c'est alors cette nouvelle synthèse qu'il convient de juger.

Les modifications étant jugées inévitables et l'intégration illusoire, le problème n'est donc pas tant de protéger un équilibre existant que d'en créer un nouveau et donc de gérer les modifications du site jusqu'à la nouvelle synthèse.

Dans cette attitude la dialectique architecture - site reste équilibrée car le changement n'est ici ni recherché ni évité, mais il est seulement reconnu et assumé.

2.2.2 L'architecture valorise le site

Dans cette attitude l'apport architectural sur les sites est considéré comme positif dans le sens où il peut les mettre en valeur en soulignant leurs qualités.

Ainsi l'architecture marque un territoire, clarifie sa lecture, met en évidence sa morphologie en jouant sur les harmonies et les contrastes qu'il contient. L'architecture interprète le site en sélectionnant certaines de ses caractéristiques, en effaçant ses formes secondaires afin d'accentuer et même magnifier ses traits considérés comme essentiels (inflexion de courbes de niveau, rectitude de ligne de crêtes, émergence de sommets, concavité de vallée, etc ...).

Dans cette attitude la dialectique architecture/site tend à se déséquilibrer en faveur du premier terme puisqu'elle considère que l'architecture a le pouvoir de mettre en valeur les sites.

2.2.3 L'architecture crée le site

Mais la valorisation excessive de l'architecture peut aller jusqu'à négliger tout apport éventuel du site et le rôle de ce dernier devient alors indifférent car il ne lui apporte ni ne lui retire aucune qualité.

Cette attitude est parfaitement illustrée par le célèbre croquis de LE CORBUSIER qui installe la cathédrale de CHARTRES, le dôme de FLORENCE, le PARTHENON et son "Unité d'Habitation" dans des sites variés, montrant ainsi que la qualité des objets architecturaux n'est absolument pas tributaire de leur site d'implantation.

On peut d'ailleurs remarquer que la justification de cette attitude s'effectue en général à l'aide d'objets architecturaux possédant une valeur intrinsèque indiscutable, dont il est alors facile de montrer qu'elle résiste aux changements de lieux.

Dans cette attitude on ne reconnaît de valeur qu'à l'architecture, tandis que le site est réduit à n'être qu'un support parfaitement passif. La dialectique architecture/site est ici totalement rompue en faveur de l'architecture et au détriment du site.

2.3 MAIS QUAND MEME ...

Les excès de la "sitologie" sont ici remplacés par ceux d'un certain "architecturalisme" et la critique, au départ justifiée, de l'humilité "intégriste" s'inverse dans un "exhibitionnisme formel" excessif. Cette attitude mène facilement à un certain cynisme de pensée et par là même à une certaine forme de laxisme, du type "on peut faire n'importe quel type d'architecture dans n'importe quel site, pourvu qu'elle soit de qualité car celle-ci le transfigure et le recrée à son propre compte et lui assure ainsi sa réalité et sa valeur".

Mais s'il est normal de reconnaître une valeur à la morphologie architecturale, il est difficile de n'en reconnaître aucune à celle des sites et il faut donc rééquilibrer "l'équation" entre ces deux intervenants.

3. LES POTENTIALITES : "INTEGRER LES SITES DANS LES FORMES URBAINES"

3.1 LES IDEES DE LOGIQUE ET DE POTENTIALITE DES SITES

3.1.1. La logique des sites

La logique en question est une "morpho-logique". Les analyses typologiques ont montré qu'il existait des logiques topologiques (positionnelles et distributives), géométriques et dimensionnelles propres à chaque forme de méandre (constatation qui pourrait d'ailleurs être étendue à tous les types de sites).

Les mêmes analyses ont également montré que ces logiques théoriques ont guidé, à des degrés divers, la mise en place des différents niveaux de structuration de la forme urbaine.

Les transgressions de ces logiques n'en sont que plus significatives.

Du point de vue du concepteur, les logiques de site ont manifestement un double aspect :

- positif, si elles rencontrent les logiques urbaines;
- négatif, si elles contredisent les logiques urbaines.

Cette logique apparente doit cependant être modulée par un point de vue extérieur (ou postérieur) à la conception puisque l'on sait que la contradiction peut être incitatrice de solutions formelles intéressantes.

En fait, sous forme hiérarchisée, ces deux aspects coexistent toujours. Par exemple, un site de méandre est choisi dans un premier temps parce qu'il limite et protège une implantation urbaine. Dans un second temps il doit être transgressé par des ponts ou des chevauchements pour désenclaver le noyau urbain initial.

La notion de logique de site peut avoir des prolongements théoriques et prospectifs. En effet, la découverte d'une logique interne à un système qui a fait ses preuves peut suggérer de continuer à agir dans cette logique. Tout en reconnaissant les limites des déterminismes de tout genre, il est donc possible, après analyse rétrospective d'un site, d'imaginer ce qu'il deviendrait s'il était livré à sa logique.

Il est donc possible d'esquisser une notion, celle d'achèvement des sites. Pour un site donné, en prenant comme hypothèse de conception du développement le prolongement de la logique urbaine préexistante, on peut arriver à déterminer les parties du site qui devraient être retenues et la manière dont elles devraient être prises.

Cependant les limites de la démarche sont claires, pour que le site urbanisé reste homogène, il est nécessaire que les logiques urbaines et celles des sites coïncident, c'est-à-dire, en fait, que la logique urbaine antérieure n'évolue pas.

Si celle-ci se transforme, elle ira chercher parmi des logiques du site d'autres potentialités (Cf. paragraphe 3.1.2). Deux cas de figure sont donc envisageables :

- Pour une raison donnée, il est décidé que la logique urbaine antérieure sera poursuivie. Cette décision peut tenir au caractère historique de la forme urbaine qui peut faire accepter une logique urbaine non actuelle à certains niveaux. Il peut plus simplement s'agir de ne pas changer de logique urbaine parce qu'aucun critère décisif n'y oblige, sinon une mode que l'on n'est pas tenu de suivre. Dans un cas comme dans l'autre, les adjonctions urbaines seront intégrées au site urbain existant, du moins dans ses grandes lignes morphologiques. L'intégration architecturale peut être considérée comme théoriquement indépendante de ce phénomène et ne pas être automatiquement impliquée par lui.

- Dans un second cas, il est considéré comme impossible de ne pas tenir compte de certaines logiques urbaines existantes et il est alors impensable "d'achever" le site. Cela ne veut pas dire pour autant que l'on puisse faire n'importe quoi.

Il convient au contraire de rechercher laquelle des autres logiques du site convient aux nécessités nouvelles.

3.1.2. Les potentialités des sites

C'est justement cette confrontation entre logique de site et logique d'aménagement qui révèle les potentialités effectives des sites. En conséquence, ces potentialités qui peuvent être différentes pour un même site, selon les finalités d'aménagement, opèrent un choix parmi l'éventail des possibilités offertes par les logiques de celui-ci.

L'intérêt essentiel de l'utilisation des potentialités est celui de l'utilisation des qualités des sites, de ce que les sites apportent "naturellement" à l'urbain.

L'idée de potentialité est diamétralement différente de celle de contrainte (qu'il s'agisse de contraintes réglementaires ou techniques).

L'incitation doit compléter et relayer l'interdiction ou l'obligation.

L'idée de potentialité est essentiellement de nature pragmatique, elle vise à faire avec ce qui existe, sans privilégier le modèle urbain existant, ni les données du site. Elle suppose une compromission réciproque des parties, dans une sorte de marché où la forme urbaine demande un support qui lui convienne et où le site offre ses qualités différenciées.

L'objectif des formes urbaines est de réaliser ses besoins en utilisant les possibilités offertes par les lieux où elles s'implantent.

En conséquence, l'urbain situé résultant est une forme ouverte puisqu'il dépend de la corrélation de ces différents facteurs.

3.2 L'URBANITE DES SITES

3.2.1 Les apports réciproques

La confrontation de l'idée de potentialité des sites avec celle, plus communément reconnue, d'influence des modèles urbains sur les sites à urbaniser, amène à une vision plus dialectique des rapports entre formes urbaines et sites.

En ce sens, l'idée de potentialité dialectique réfute les attitudes extrêmes "d'intégrationnisme" ou de "progressisme", elle se veut la synthèse entre les notions d'intégration et d'évolution.

Le site apporte autant à la forme urbaine que la forme urbaine apporte à son site.

"L'intégrationnisme" mène à l'indigence architecturale, le "progressisme" à la neutralité impuissante des sites.

3.2.1.1 L'apport des formes urbaines aux sites

L'apport d'éléments construits dans un site, surtout lorsqu'ils sont à l'échelle de leur support physique, modifie inévitablement la physionomie de celui-ci, et partant, ses qualités spatiales et sa compréhension.

Ces apports peuvent être positifs ou négatifs, c'est-à-dire qu'ils peuvent mettre en valeur ou détruire leur site.

Il convient de différencier la nature et les niveaux de cette mise en valeur car celle-ci peut se faire également par harmonie ou par contraste.

Dans le premier cas les formes urbaines sont redondantes à certains niveaux morphologiques contenus dans le site, par exemple un linéaire urbain (rue bordée de maisons) peut venir souligner une ligne de crête (NAJAC ou MONTTHUREUX) ou bien "ourler" la courbe d'un méandre (MONTHERME ou le faubourg extérieur de La VOUTE-CHILHAC).

Dans le second cas les formes urbaines révèlent leur site par différenciation, par exemple un alignement rigide peut mettre en évidence les courbures subtiles d'un site (les tracés tramés dans les méandres), tandis qu'un désaxement peut infléchir un site et lui donner son originalité (la direction de l'abbatiale à La VOUTE-CHILHAC). Dans le même ordre d'idée les ouvrages d'art du XIX^e siècle (acqueducs, viaducs, etc ...) représentent un modèle de mise en valeur des paysages par l'opposition de deux systèmes formels inverses (l'un géométrique et l'autre organique).

A un degré inférieur la redondance peut se réduire à une simple assimilation qui rejoint alors le mimétisme cher aux "intégrationnistes" (et dont la ligne MAGINOT devrait constituer finalement le summum de la qualité architecturale ...).

A un degré supérieur il peut y avoir sublimation du site par l'architecture, comme par exemple l'Abbaye du MONT-ST-MICHEL ou celle de MELK en Autriche.

3.2.1.2 L'apport des sites aux formes urbaines

Si l'apport des formes urbaines aux sites concerne essentiellement la qualité des paysages, l'apport des sites aux formes urbaines implique les qualités internes des espaces urbains.

La fonction du site dans le processus de constitution des formes urbaines peut se situer à différents niveaux. Elle peut être directive, dissuasive, permissive, etc ..., selon le degré des contraintes qu'il impose.

Mais la distinction la plus significative se situe ailleurs, par rapport au processus de conception.

Pour les formes urbaines possédant un modèle préexistant, le rôle du site ne se réduit qu'à susciter des adaptations, à moins qu'il ne rejette des modèles urbains inadaptables.

Par contre, moins le modèle de copie est impératif (au niveau géométrique, il peut même être inexistant) plus le site a un rôle dynamique et incitatif, et à la limite la forme urbaine peut lui emprunter l'essentiel de ses caractéristiques.

3.2.2 Qualités urbaines et qualités des sites

Dire que les sites influencent les formes urbaines ne suffit pas à rendre compte de l'apport qualitatif qu'ils représentent.

Des apports spécifiquement urbains doivent être définis selon les qualités que l'on peut demander à la ville.

De toute évidence le site peut servir à mettre en valeur les noeuds ou les limites d'une ville. Le cas des sites urbains de méandre est particulièrement explicite. Mais il est possible d'aller plus loin. Les sites comportent des lieux hauts ou bas, ouverts ou fermés qui nourrissent la complexité des formes urbaines et la multiplicité de leurs ambiances.

Les vis-à-vis rendus "naturels" dans les sites concaves (vallons, cirques, etc ...) accentuent le caractère scénique et introverti de certains espaces urbains et leur confèrent des qualités spatiales indéniables, c'est le cas pour la Place de SIENNE, ou pour la rue concave de PEROUSE, ou pour le tissu concave de DUBROVNIK.

Les villes nouvelles ont donné, pour ceux qui en doutaient encore, la démonstration de l'impossibilité d'inventer des villes. Devant la difficulté de créer des espaces complexes et stratifiés, il faudrait se rappeler que les sites peuvent offrir leurs potentialités spécifiques, que ce soit au niveau du relief qui peut proposer des espaces à l'échelle urbaine (vallon, petite butte, bord de rivière, etc ...) ou du parcellaire qui suggère un découpage de l'espace cohérent avec l'ensemble du site, tout en conservant son histoire.

D'une manière plus actuelle, les sites pourraient procurer une structuration minimale aux extensions pré-urbaines pavillonnaires qui, d'un point de vue spatial, sont encore plus difficiles à maîtriser que les grands ensembles de tours et de barres (qui avaient au moins l'avantage, pour les moins ratés d'entre eux, d'être à l'échelle des sites occupés).

La notion de site urbain reste disponible et l'un des buts de cette étude était justement de la réhabiliter.

BIBLIOGRAPHIEA. OUVRAGES GENERAUX

ASSUNTO R.

Il paesaggio e l'estetica, Napoli, 1973

BORIE A. - MICHELONI P. - PINON P.

Forme et déformation - GEFAU-CERA, Paris, 1978

BORIE A. - DENIEUL F. - PINON P.

Histoire du tissu urbain, Textes et Documents pour la classe, Paris, 1979

BOUDON Ph.

Intégration et architecture, AREA-CORDA, Paris, 1977

BOULET J.

Le monument rustique. Eléments pour une critique de la monumentalité, Paris, CORDA Sd.

CANIGGIA G.

Strutture dello spazio antropico, Firenze, 1976

CANIGGIA G.

Composizione architettonica e topologia edilizia, Venezia, 1979

CASTEX J. - PANERAI Ph. - DEPAULE J.Ch.

Principes d'analyse urbaine, in Evolution comparée des modèles architecturaux et des modèles culturels dans la ville industrielle d'Hausmann à Le Corbusier, Vol. 2, CORDA, Versailles, 1975

CASTEX J. - PANERAI Ph. - BURLIN K - CELESTE P - FURET C.

Versailles, lecture d'une ville, CORDA, Versailles, 1978, Paris 1980

CULLEN G.

Townscape, London, 1961

GROUPE 107

Sémiotique des plans en architecture, Paris, 1973

LUDI J.C1 - PELLEGRINO

Paysage et pertinence architecturales, Genève, CORDA, sd.

LYNCH K.

A theory of urban form, Journal of the American Institute of Planners, vol. 24, n° 4, 1958

L'image de la ville, Paris, 1970

MARETTO P.

Nell'architettura, Firenze, 1973

MICHELONI P. - PINON P.

Parcelle foncier et architecture urbaine, in Métropolis, vol.III, n° 32, 1978

SCHUMAKER T.

Contestualismo ideali urbani deformati, in Casabella, n° 356-360, 1971

SERENI E.

Histoire du paysade rural italien, Bari, 1963, Paris 1964

STEVENS P.S.

Les formes dans la nature, Paris, 1978

TURRI E.

Antropologia del paesaggio, Milano, 1974

Semiotologia del paesaggio italiani, Milano, 1979

HISTOIRE DES FORMES URBAINES

AYMONINO C. - FABRI G. - VILLA A.

Le città capitali del XIXè secolo Parigi e Vienna, Roma, 1975

BACON E.N.

D'Athènes à Brasilia (Design of cities), Lausanne, 1967

CASTAGNOLI F.

Ippodamo di Mileto e l'urbanistica a pianta ortogonale, Roma, 1957

FOURNIER G.

Le château dans la France médiévale, Paris, 1978

CHEVALLIER R.

Cité et territoire, Berlin, 1974

GUTKING P.A.

Urban development in Europe, London, 1964-1969, 8 vol.

HIORNS F.R.

Town buildin in history, London, 1956

HORST DE LA CROIX

Military considerations in city planning : fortifications, New-York

LAVEDAN P.

Histoire de l'urbanisme, 3 tomes, Paris, 1926-1959

LAVEDAN - HUGUENEY J.

L'urbanisme au Moyen-Age, Paris, 1974

MORINI M.

Atlante di storia dell'urbanistica, Milano, 1963

MUNFORD L.

La cité à travers l'histoire, Paris, 1964

OTTOLENGHI M.

Conoscere l'urbanistica : introduzione de metodo, Roma, 1976

REPS John W.

La costruzione dell'America Urbana, Milano, 1976

SAALMANN H.

Medieval cities, New-York, 1968

SICA P.

Storia dell'Urbanistica, 5 vol. Bari, 1977

WARD PERKINS J.B.

Cities of ancient Greece and Italy : planning in classical antiquity, New-York, 1974

SITES URBAINS

AVRAMIDES J.M. - BESSIERE L. - PINON P.
Site et développement urbain, GER, Paris, 1974

BRUNHES J.
La géographie humaine, Paris, 1956

CATALDI G.
Per una scienza del territorio, Firenze, 1977

CHECCAGLINI P. - PINON P.
Motissements et formes urbaines, in Métropolis, vol. IV,
n° 36, 1979

DALLOZ P.
Feuilles de carnets, in Techniques et Architectes, série
33, n° 1, 1971

DEFFONTAINES G.
Géographie et religion, Paris, 1948

DEFFONTAINES G. - BRUNHES P. - DELAMARRE M.
Atlas aérien de la France, Paris, 1955-1964

GREZEL N.
Les formes actuelles du processus d'urbanisation dans
ses relations avec le site, thèse 3ème cycle, Vincennes,
1971

HANNING G.
Architecture de l'espace parisien in Architecture d'Au-
jourd'hui, n° 138, 1968

Recherches sur les trames agraires. Logiques des struc-
tures foncières et paysages, in l'Architecture
d'Aujourd'hui, n° 164, 1972

HANNING G. - CHECCAGLINI P.
La trame foncière comme structure organisatrice du
paysage, Paris, I.A.U.R.P., CORDA, 1977

LAVEDAN P.
Géographie des villes, Paris, 1959

LE CAISNE M. - BOUILLOT J.
Site et environnement, in Architecture d'Aujourd'hui,
n° 164, 1972

LYNCH K.
Site planning, Cambridge, Massachussets, 1966

PHILIPONNEAU M.
Géographie des villes, Morphologie urbaine, in Géogra-
phie générale, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, 1966

PINON P.
Relations entre les formes d'occupation du sol, in
l'Architecture d'Aujourd'hui, n° 164, 1972

Une ville et son site: Semur-en-Auxois, in Métropolis,
n° 2, 1974

Trames foncières en banlieues urbaines, in Métropolis,
n° 7, 1974

SIMONS J.O.
Landscape architecture, New-York, 1961

SORRE M.
Les fondements de la géographie humaine, tome III,
l'Habitat, Paris, 1952

SITES DE RIVIERE ET DE MEANDRE

J. ALEXANDRE
Les méandres de l'Ourthe Supérieures, 1957

Les méandres de la Sambres, 1955

Les méandres de La Roche-Guyon

Les méandres de la Seine de Mantes à l'Epte, 1957

Le problème des méandres encaissés et les rivières
lorraines, 1939-1940

BLACHE J.
Sites urbains et rivières françaises, in Revue Géographi-
que de Lyon, 1959

DAWIS W.M.
Vallées à méandres, in Annales de Géographie VIII, 1899

DERRUAU M.
Précis de géomorphologie, Paris, 1972

DOLLFUS O.
L'espace géographique, Paris, 1970

ECKBO G.
Urban landscape design, London, McGrawhill, 1964

MANN R.
Rivers in the city, New-York, 1973

PARDE M.
Genèse des méandres, 1954

River curve and their forms, 1966

Le réseau hydrographique de la Brie septentrionale, 1946

SOYER J.
Evolution d'un site urbain : le méandre, Niort et Cahors,
in La vie urbaine, n° 1, 1961

TAILLEFER F.
Profil d'équilibre et tracé d'équilibre, 1947

VACHER A.
Rivières à méandres encaissés et terrains à méandres, in
Annales de géographie, XVIII, 1909

B. VILLES DE MEANDRE EN FRANCEGENERALITES

DOLLINGER - WOLF

Bibliographie d'histoire des villes de France, 1967

PARIS, COMMISSARIAT AU PLAN

France, Bibliographie, liste des études urbaines, 1968

BESANCON

CHEVALLIER M. - SHERRER J.S.

Documents sur le développement urbain de BESANCON entre 1840 et 1940, Ann. Litt. de l'Université de BESANCON, 1957, vol. 18

DROZ S.

Recherches historiques sur la ville de BESANCON, 1862

FRETIER R.

Recherches sur la banlieue de BESANCON au Moyen-Age, 1974

FOHLEN Cl.

Histoire de BESANCON, 2 t., 1964-1965

FOUR L.

Autour des vieux remparts de BESANCON, Mém. Académie de BESANCON, vol. 172, p. 24-27, 1958

LERAT L.

Versontio - Congrès Archéologique de France, 118ème session, 1960

BESANCON antique, des origines à la fin du IVème siècle, Paris 1964, Nouvelle Librairie de France

POLGE H.

Urbanité et Ruralité - Notes sur la formation du territoire de BESANCON, in Mém. soc. Histoire droit institutionnel, 2ème fascicule, p. 163-169, 1946-1947

Topographie historique de la ville de BESANCON, in Annales Litt. de France-Comté 2, p. 73-91, 1947

TOURNIER R.

L'expansion urbaine de BESANCON au XVIIIème siècle, in Annales Litt. de Franche-Comté, 1, P.32-59, 1946

Maisons et hotels privés du XVIIIème siècle à BESANCON, Paris, 1970

Les quartiers nouveaux de BESANCON, 1959 - BR FRANCE 46 2193 et 1964 - BR FRANCE - 52 2455

Les villes françaises, 1970 - BR FRANCE 67 - 3256 - Notes et Gt Doc. n° 3713 - 3713

CAHORS

BAUDEL E.

Une évolution de ville: CAHORS en Quercy, 1928

CALMONT J. - PRAT R.

Les cadastres des XVIème et XVIIIème siècles de la ville de CAHORS (1500) 1606) 1650), CAHORS, 1947

DAYMARD J.

Le vieux CAHORS? 1927

FOURGOUS J.

A CAHORS et en Quercy au temps des romains, Bull. soc. du LOT, 1954, p. 81-93

DOM A. - ST ASIT

La chartreuse de CAHORS, in Bul. soc. ét. du lot, 1937 - 1939

J. SOYER

Evolution d'un site urbain, le méandre, NIORT, CAHORS, in La Vie Urbaine, 1961, n° 1

CHARLEVILLE - MEZIERES

BAUDSON E.

Autour de la place Ducale, 1935

Histoire de CHARLEVILLE depuis sa fondations jusqu'à nos jours, 1947, Charleville

CHEVALLIER DE CHATILLON

Mémoire historique sur les châteaux-citadelle, forts et villes de MEZIERES, CHARLEVILLE et MONT-OLYMPE, 1757, Paris, 1865

GAILLY DE TAURINES Ch.

MEZIERES, origines, accroissements et vivissitudes d'une ville frontrière, Paris, 1924

HUBERT J.B.

Histoire de CHARLEVILLE depuis son origine jusqu'en 1854, 1854

TAUTE S.

CHARLEVILLE-MEZIERES, Colmar, 1972

MEAUX

CARRO A.E.

Mémoire sur la topographie primitive de la ville et du territoire de MEAUX, 1862

CARRO A.E.

Histoire de MEAUX et du pays Meldois, 1865

NAVARRE P.

Essai historique sur la ville de MEAUX, 1819

SEMUR-EN-AUXOIS

BOUQUIN L.

Esquisse historique, pittoresque et morale de la ville de SEMUR, 1839

LEDREUIL J.

Notice sur SEMUR-EN-AUXOIS, 1879 et 1884

VAULABELLE A. (de)
Histoire générale de SEMUR-EN-AUXOIS, 1905

1723 - Plan - 1/11.500^e - B.N. GE.DD 686 (146)
1740 - Plan - 1/7.000^e - B.N. GE.D 15424

THOUARS

BOURNISSEAU B. (de)
Histoire de la ville de THOUARS depuis l'An 759 jusqu'en
1815, Niort, 1871

1750 - Cf 1810, 1811, les plans d'alignement échelonnés
de 1750 à 1810 ont été rassemblés en 1811

IMBERT H.
Histoire de THOUARS, in Mém.soc.stat. des Deux-Sèvres,
2^{ème} série 1^o-1870

1752 - Plan - 1/7.000^e - B.N. GE.D 14589

1771 - Plan - 1/5.000^e - B.N. GE.C 3233

1780 - Plan - 1/7.000^e - B.N. GE.D 2501

1786 - Plan - 1/5.130^e - B.N. GE.C 9478

1788 - Plan - 1/5.130^e - B.N. GE.C 2352

VERRIER P.
THOUARS à travers les âges, 1925, Thouars

1788 - Plan de ville - A.N. F 14, 10214.11.1

1790 - Plan - 1/9.750^e - B.N. GE.D 1982

1790 - Plan - 1/5.130^e - B.N. GE.C 1416

VILLES DE MEANDRE - AUTRES PAYS

BROK T.
Il centro antico di Capua, Padova, 1973

1810 - 1811 - Plan d'alignement, rue par rue - A.N. F.14
102 15 1 1 à F.14 10 215 1 33
(soit 32 plans et un plan général - 1811 - coté :
F.14 10215 1 32)

GIUFFRÈ M.
L'architettura del Territorio nella Francia di Luigi XIV,
Palermo, 1974

1821 - Plan d'alignement - A.N. F.14 2002.120

1822 - Plan de ville - Projet de navigation - B.N.GE.D.1468

GUTSCHOW N.
Modernisation du centre ville historique, Bonn, 1975

1834 - Carte d'Etat-Major - N.E. - 1/40.000^eème

1834 - 1858 - Carte d'Etat-Major - 1/20.000^e (avec ch.fer)
S.D. Edit. Alle. - 1/8.000^e

HOFER - BOESCH
La Suisse à vol d'oiseau, 1964

1838 - Plan d'après cadastre - 1/3.000^e - B.N. GE.C.10799

1840 - Plan - 1/4.000^e - B.N. GE.C 4015

HOFER P. - SCHNEBLI D.
Materialien zur studie Bern, Zurich, 1977

1845 - Plan - 1/4.000^e - B.N. GE.D 4140

HRUZA J. - NOVY O.
Conservazione e rigenerazione dei centri storici in
Cecoslovacchia, in Urbanistica 31, 1960

1848 - Plan - 1/4.000^e - B.N. GE.F carte 13.306
13.306

1850 - Plan - 1/8.000^e - B.N. GE.F carte 1060

1862 - Plan - 1/10.000^e - B.N. GE.F.
carte 13.303

1880 - Plan - 1/8.000^e - B.N. GE.D 1559

1890 - Plan - 1/8.000^e - B.N. GE.D 6837

C. REPERTOIRE DES PLANS DE VILLES

BESANCON

Pour les XVI^è et XVII^è siècles, les vues cavalières sont
trop nombreuses pour être rapportées et, étant donné leur
grande imprécision, ne sont utiles que si les vrais plans
sont rares, ce qui n'est pas le cas pour BESANCON.

Sources :

- Bibliothèque Nationale (B.N.)
- Archives Nationales (A.N.)
- Institut Géographique National (I.G.N.)

1635 - Plan de ville - 1/10.000^e - B.N. GE.BB 246 x (45)

1693 - Plan - 1/7.200^e - B.N. GE.DD 4585 I (78)

1705 - Plan - 1/9.750^e - B.N. GE.DD 1505 (41)

CAHORS

1634 - Plan Tassin, pl. 162 - B.N. GE.FF.4476bis

1657 - Vue cavalière Mérian t. III, pl. 81 - B.N.GA.FF.748

1662 - Van Meurs - B.N. GE.FF.7945

1662 - C. Nobbert - B.N. GE.FF.447

XVIII^è s. - Plan - B.N. GE.CC.1361

Début XIX^è s. - Cadastre 1/1250^e

XIX^è - Plan - A.N. F.14 10219 (1 et 2)

- 1820 - Plan, Campollion - B.N. GE.FF.2529
 1825 - Plan d'alignement - A.N. F.14.2001.12
 1840 - Plan - B.N. GE.D.1216
 1846 - Carte d'Etat-Major, 2 feuilles - I.G.N.
 1/40.000è
 1849 - Plan sur calque - A.N. F.14.10219.22.1
 1853 - Plan, Dufour, pl.45 - B.N. GE.DD.1048
 1881 - Plan - 1/8.000è - B.N. GE.D.4071
 1881 - Plan - A.N. F.14.10219.22.2
 1881 - Plan - 1/4.000è - I.G.N.
 1945 - Plan reconstruction - 1/2.00è - B.N. GB.7085
 1976 - Guide - 1/6.000è - I.G.N.

CHARLEVILLE

- XVIIè s. (début) - Plan, ville et fortifications
 B.N. GE.13840
 XVII s. - Plan Tassin - B.N. GE.FF.4476 bis
 1606 (recopié) - Plan - A.N. N.11 Ardennes 2
 1620 - Vue cavalière - 1/2.800è - B.N. Rés. GE.BB.246
 156.7
 1646-55 - Vue cavalière Mérian t. 1, pl. 225,227 -
 B.N. GE.FF.748
 1679 - Plan - 1/4.300è - B.N. Rés. GE.B.6223
 XVIIIè s. - Plan - 1/1.250è - A.N. N.III Ardennes 19
 1700 - Plan - 1/7.250è - B.N. GE.DD.558 (71)
 1746 - Carte des environs - 1/5.760è - 2 feuilles
 1753 - Plan - 1/8.650è - B.N. GE.D.14499
 1790 - Plan - 1/11.500è - B.N. GE.FF.674 (26)
 XIXè s. - Début (avec Mezières) - Plan - A.N. F.14.
 10.250.2
 XIXè s. - Début - Cadastre - 1/1.250è - St-Germain-en-Laye
 1830 - 1840 - Carte d'Etat-Major - 1/40.000è - I.G.N.
 1839 - Plan d'alignement - A.N. F.1A.2002.296
 1849 - Plan - 1/10.000è - A.N., N.111 - Ardennes 19
 1854 - Plan d'après cadastre - 1/5.000è - B.N. GE.D.17494
 1868-1869 - Plan de Mezière et environs - 12 f. - 1/5.000è
 I.G.N.
 1881 - Plan de la ville - Architecte-Voyer - A.N. F.14.
 10225.8
 1882 - Plan - 1/2.000è - B.N. GE.B.8
 1940 - Plan - 1/10.000è - B.N. GE.D.20.123
 1945 - Plan reconstruction - 1/2.000è - B.N. GE.AA.1662
 1973 - Guide - 1/8.000è - I.G.N.

FOUGERES

- XVIIIè s. (2ème moitié) - Plan de la ville et faubourgs -
 1/5.400è - A.N. N.III Ile et Vilaine 27
 XIXè s. - Calque - Plan - A.N. F.14.10.234.19
 1819 - Plan d'alignement - A.N. F.1a.2001.12
 1851 - Plan d'alignement - A.N. F.1a.2002.535

MEAUX

- 1631 - Tassin, Pl. 202 - B.N. GE.FF.4476bis
 1650 - Vue I. Sylvestre - B.N. GE.BB.565.VIII.43
 1662 - Van Meurs pl. 215 - B.N. GE.FF.7940
 1666 - Cnobbert - B.N. GE.FF.447
 XVIIIè s. - Plan Jaillot, pl. 130 - B.N. GE.CC.1244
 1700 - Plan - 1/8.000è - B.N. GE.D.16488
 1701 - Plan Jaillot - B.N. GE.CC.1266
 1715 - Plan Jaillot - B.N. G.BB.565.VIII
 (41 et 42)
 Début XIXè s. - Plan de la ville - A.N. F.14.10248.7
 XIXè - Plan - B.N. GE.F.946
 1818 - Plan d'alignement - A.N. F.1a.2001.23
 1825-1849 - Carte d'Etat-Major - 1/20.000è
 1858 - Plan d'après cadastre - B.N. GE.FF.2725
 Restitution époque gallo-romaine - B.N. GE. F570
 1873 - Plan - B.N. GE.FF.2765
 1888 - Plan - 1/6.500è - B.N. GE.D.759
 1944 - Plan reconstruction - 1/10.000è - B.N. GE.D.20120
 1962 - Plan Equipement - 1/2.000è - B.N. GE.B.10873

SEMUR-EN-AUXOIS

- 1575 - Vue cavalière Belleforest - B.N. GE.DD.459
 1721 - Plan - B.N. GE.4933
 Début XIXè s. - Cadastre - 1/1.250è - St-Germain-en-Laye
 1838 - Carte d'Etat-Major - 1/40.000è - I.G.N.

THOUARS

- 1849 - Plan d'alignement - A.N. F.1a.2002.514

Groupe d'Etude des Formes Architecturales et Urbaines
36 rue Crevel-Duval 92500 Rueil-Malmaison